Histoire officielle de la participation de l'Armée canadienne à la Seconde Guerre Mondiale

Volume I

SIX ANNÉES DE GUERRE

L'Armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique

AVERTISSEMENT

Dans la préparation du présent ouvrage, l'auteur a eu libre accès aux documents officiels conservés au ministère de la Défense nationale; toutefois, il prend à son compte les conclusions qu'il a tirées et les opinions qu'il exprime, sans engager en rien la responsabilité du Ministère quant à l'interprétation ou la présentation des faits.

Version française établie
par le

BUREAU DES TRADUCTIONS
DU
SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Blank page



CHARS CANADIENS DANS L'ESSEX

d'après une aquarelle du Major W. A. Ogilvie, M.B.E.
Des chars Ram II de l'escadron du Q.G. de la 5e Division canadienne de blindés
à l'instruction dans la forêt d'Ashdown, septembre 1942.

HISTOIRE OFFICIELLE DE LA PARTICIPATION DE L'ARMÉE CANADIENNE À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Volume I

SIX ANNÉES DE GUERRE

L'ARMÉE AU CANADA, EN GRANDE-BRETAGNE ET DANS LE PACIFIQUE

par
LE COLONEL C. P. STACEY
OBE, CD, AM, PH.D. FRCS

Cartes établies par
LE CAPITAINE C. C. J. BOND

Publié d'ordre du Ministre de la Défense nationale

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P., OTTAWA, 1957 IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE

Droits d'auteur réservés dans tous les pays participant
à l'Union en matière de droits d'auteurs

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Organisation, Instruction militaire et Défense territoriale du Canada

CHAPITRE — PAGE

I. LA MILICE CANADIENNE À LA VEILLE DE LA GUERRE
- La tradition canadienne ... 3
- L'approche de la crise ... 5
- Nouveau plan de défense et problèmes connexes ... 7
- Mise en oeuvre du nouveau programme, 1937-1939 ... 15
- Réorganisation de la milice ... 17
- Le problème du ravitaillement ... 19
- Le programme de défense côtière ... 28
- Plans de défense et de mobilisation ... 32
- Derniers jours de paix ... 32
- État général des préparatifs en 1939 ... 34

II. LE DÉCLENCHEMENT DES HOSTILITÉS ET LA MOBILISATION DE L'ARMÉE ACTIVE, 1939
- Les préliminaires de la guerre ... 37
- "Adoptez le stade d'alerte contre l'Allemagne" ... 39
- La guerre éclate en Europe: les troupes mobiles sont mobilisées ... 41
- Le Canada entre en guerre ... 45
- La mobilisation des unités de l'Armée active ... 48
- L'attitude de la population ... 52
- La décision d'envoyer des troupes outre-mer ... 57
- Les troupes techniques destinées à l'Angleterre ... 64
- Les frais de l'effort militaire en 1939 ... 68

III. L'EXPANSION DE L'ARMÉE DE 1939 À 1943
- La formation définitive de la seconde division ... 71
- La crise de l'été 1940 et la formation des 3e et 4e divisions ... 75
- Troupes canadiennes en Islande ... 82
- La formation du Corps d'armée canadien ... 84
- Le programme militaire de 1941 ... 85
- Modification et approbation du programme de 1941 ... 88
- Élaboration du programme de l'Armée pour 1942 ... 92
- Création de la Ire Armée canadienne ... 96
- Composition définitive de l'Armée de campagne ... 98
- Premiers éléments de services spéciaux ... 103
- Organisation de l'Armée canadienne outre-mer à son apogée ... 107

IV. LE RECRUTEMENT ET L'INSTRUCTION AU CANADA
- Formation d'une armée dans une société non militaire ... 110
- Le volontariat ... 110
- Le recrutement de 1939 à 1941 ... 112
- Début de la pénurie d'hommes, 1941-1942 ... 115
- La Loi sur la mobilisation des ressources nationales: le service obligatoire pour la défense territoriale ... 118

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PAGE

L'expansion du service obligatoire ... 120
Modification de la Loi sur la mobilisation des ressources nationales et de son application, 1942-1943 ... 123
Le Corps féminin de l'Armée canadienne ... 125
Le choix des officiers pour l'Armée ... 128
L'instruction militaire au Canada ... 133
L'instruction des unités mobilisées ... 134
L'organisation des centres d'instruction ... 134
L'expansion de l'instruction de 1942 à 1944 ... 136
Les établissements d'instruction spécialisée et professionnelle ... 137
La formation des membres du Corps féminin de l'Armée canadienne ... 139
La formation des officiers ... 140
Les cadets de l'Armée canadienne ... 143
L'histoire du soldat Lebrun ... 143

V. LA DÉFENSE DU TERRITOIRE CANADIEN, 1939-1945
La nature du problème ... 147
Premiers préparatifs de défense du Canada ... 148
La garde des "points vulnérables" ... 151
La mise au point des défenses fixes, 1939-1944 ... 154
La mise au point de la DCA ... 159
La sécurité de la côte de l'Atlantique après Dunkerque ... 163
La sécurité de la côte du Pacifique après Pearl-Harbor ... 168
La défense territoriale à son apogée ... 178
Mesures de sécurité prises contre la menace sous-marine dans le bas Saint-Laurent ... 179
L'affaire des ballons japonais ... 181
L'Armée canadienne à Terre-Neuve ... 182
Les troupes canadiennes dans les Antilles et la Mer des Caraïbes ... 184
Le rôle de l'armée de réserve ... 186
Licenciement des divisions de la défense territoriale, 1943-1944 ... 187

DEUXIÈME PARTIE

L'Armée en Angleterre, 1939-1945

VI. L'EXPANSION DE L'ARMÉE OUTRE-MER ET SON ORGANISATION EN GRANDE-BRETAGNE
Le transport des troupes en Grande-Bretagne ... 195
Le quartier général de l'Armée canadienne à Londres ... 201
Organisation du Q.G. de l'Armée canadienne à Londres, 1945 ... 205
Unités canadiennes de renfort et autres unités relevant du Q.G. de l'Armée canadienne ... 210
Le Corps forestier du Canada ... 214
Le Corps féminin de l'Armée canadienne outre-mer ... 217

VII. COMMANDEMENT ET DIRECTION DES TROUPES CANADIENNES AU ROYAUME-UNI
Problèmes de direction ... 219
Rapports entre le Q.G. de l'Armée canadienne à Londres et les Q.G. de campagne ... 219
Rapports entre le Q.G. de la Défense nationale et l'Armée canadienne outre-mer ... 222
Changements et réorganisation, 1943-1944 ... 229

CHAPITRE PAGE

VIII. L'INSTRUCTION MILITAIRE DE L'ARMÉE OUTRE-MER
Début de l'instruction outre-mer ... 238
L'instruction en vue de combattre l'invasion, 1940-1941 ... 242
Manoeuvres d'envergure en 1941 ... 247
Amélioration de l'organisation et des méthodes ... 248
L'instruction en vue de l'offensive, 1942-1943 ... 251
L'expérience du combat en Afrique du Nord ... 257
L'exercice "Spartan", mars 1943 ... 258
Les dernières étapes, 1943-1944 ... 260

IX. ÉCHAUFFOURÉES ET ALERTES, 1940
Le rôle et les problèmes de l'Armée canadienne outre-mer ... 264
Autorisation pour engager les troupes canadiennes dans les opérations ... 264
Le projet d'expédition de troupes canadiennes en Norvège ... 267
L'opération "Angel Move": la Ire division et la crise des Pays-Bas, Mai 1940 ... 273
L'évacuation de Dunkerque ... 279
Les premières mesures adoptées contre l'invasion ... 283
Rayon d'espoir: le second corps expéditionnaire britannique, juin 1940 ... 285
Le rôle du second corps expéditionnaire britannique ... 287
La Ire brigade en France ... 290
Bilan décevant ... 295
L'été de l'invasion ... 297
L'orage qui n'éclata pas ... 302
Le corps d'armée canadien ... 306

X. MISSIONS ET OPÉRATIONS, 1941-1942
La situation au début de 1941 ... 308
Le contingent se rend dans le Sussex ... 309
Sapeurs à Gibraltar ... 311
L'expédition du Spitzberg ... 313
Elargissement des pouvoirs du général McNaughton ... 319
Projets d'incursion et raid contre Dardelot ... 320
Haute stratégie alliée en 1942 ... 322
La décision de juillet ... 329
Grands raids prévus pour 1942 ... 336
L'origine du raid de Dieppe ... 337
Élaboration du plan et instruction en vue du raid ... 342
Modification du plan ... 348
Annulation de l'opération "Rutter" ... 351
Reprise du projet ... 353
Plan de l'opération "Jubilee" ... 359

XI. LE RAID DE DIEPPE, 19 AOÛT 1942
Les défenses allemandes de l'Ouest en 1942 ... 362
L'ennemi dans la zone de Dieppe ... 365
Nos renseignements concernant l'ennemi ... 371
La collision avec le convoi allemand ... 371
L'attaque contre la batterie de Berneval ... 374
L'attaque contre la batterie de Varengeville ... 375
Désastre à Puys ... 377
Les opérations de la région de Pourville ... 383
L'attaque de front sur Dieppe ... 388
Le sort des chars de combat ... 392
Le débarquement des réserves ... 395
L'évacuation des plages principales ... 399

CHAPITRE PAGE

DIEPPE: PERTES, COMMENTAIRES ET RÉPERCUSSIONS
Les pertes alliées à Dieppe ... 402
Pertes et critiques allemandes ... 403
Comment on a renseigné le public ... 409
Ligotage des prisonniers ... 412
Commentaires sur l'opération ... 413
L'influence de Dieppe sur la pensée allemande ... 420
Problèmes d'emploi stratégique, 1942-1943 ... 424

XIII. QUELQUES-UNS DES PROBLÈMES PARTICULIERS À L'ARMÉE CANADIENNE D'OUTRE-MER
Expérience unique ... 430
A la recherche de commandants et d'officiers d'état-major ... 430
Le moral des troupes ... 436
Discipline et conduite ... 442
Les permissions au Canada ... 445
Le rapatriement de l'armée d'outre-mer ... 449

TROISIÈME PARTIE

La guerre contre le Japon, 1940-1945

XIV. LA DÉFENSE DE HONG-KONG, DÉCEMBRE 1941
L'armée dans la guerre du Pacifique, 1941-1945 ... 455
La situation en Extrême-Orient, 1939-1941 ... 455
La demande d'aide canadienne à Hong-Kong ... 457
L'instruction et l'équipement du Corps expéditionnaire ... 464
L'évolution des plans militaires au Japon ... 468
Les défenses de Hong-Kong ... 473
Le plan de défense de Hong-Kong ... 476
Le début de l'attaque japonaise ... 479
Perte de la ligne Gin Drinkers et repli sur l'île ... 483
L'assaut contre l'île de Hong-Kong ... 489
Les opérations dans le secteur est ... 493
La fin du combat dans la péninsule Stanley ... 496
La lutte dans le secteur ouest ... 498
La chute de Hong-Kong ... 504
Le coût de la défense ... 507
Quelques commentaires sur la campagne de Hong-Kong ... 508

XV. LA CAMPAGNE DES ALÉOUTES
La guerre dans le Pacifique, de janvier à juin 1942 ... 510
Les Japonais envahissent les Aléoutes ... 511
La contre-offensive contre les îles ... 513
Fiasco à Kiska ... 518

XVI. PLANS ET ENTREPRISES DU PACIFIQUE, 1943-1945
Les yeux sur les Kouriles ... 524
Observateurs dans le Pacifique ... 525
Les Canadiens en Australie ... 528
Notre participation au conflit dans le Pacifique ... 528
Les troupes canadiennes dans le Pacifique ... 530
Recrutement et formation des troupes canadiennes du Pacifique ... 535
La fin de la guerre dans le Pacifique ... 536

SCHÉMAS ET TABLEAUX

PAGE
Budget du ministère de la Défense nationale avant la guerre ... 13
Répartition de l'effectif du temps de paix, Milice active permanente, par arme, 1938 ... 19
Effectifs de l'Armée active du Canada, au 30 septembre 1939 ... 54
Expansion de l'armée canadienne outre-mer, 1939-1945 ... 197
Quartier général de l'armée canadienne à Londres, février 1945: schéma del'organisation ... 206
Filière administrative — Armée canadienne d'outre-mer, 1942 ... 228
Raid de Dieppe: effectif à l'embarquement — pertes — effectif au débarquement (unités canadiennes) ... 404

APPENDICES

"A" Effectif et pertes de l'Armée canadienne ... 540
"B" Engagements pour le service général, ler septembre 1939 au 31 août 1945 ... 544
"C" Budget et dépenses de l'Armée canadienne, 1939-1946 ... 545
"D" Centres et écoles d'instruction de l'Armée canadienne (active), au Canada, ler juillet 1943 ... 546
"E" Unités d'opération de l'Armée active dans la zone nord-américaine, le 24 avril 1943 ... 556
"F" Titulaires des principaux emplois de l'Armée canadienne, 1939-1945 ... 560
"G" Note relative au matériel de l'Armée canadienne d'outre-mer, 1939-1945 ... 564
"H" Le nombre des évacués des plages de Dieppe ... 567
"I" Les unités terre-neuviennes de l'Armée d'outre-mer ... 568
"J" Organisation du ministère de la Défense nationale (Armée), avril 1945 ... 570

ABRÉVIATIONS FRANCAISES ... 571
NOTES ... 573
INDEX ... 621

CARTES

(en couleurs)

1. Défenses côtières de l'Atlantique ... *en regard de la page* 154
2. Défenses côtières du Pacifique ... *en regard de la page* 160
3. Canada, régions et districts militaires, etc ... *en regard de la page* 182
4. France et Angleterre méridionale, 14 juin 1940 ... *en regard de la page* 296
5. Opération de Dieppe, 19 août 1942 ... *en regard de la page* 400
6. Positions sur la terre ferme d'Hong-Kong ... *en regard de la page* 480
7. Hong-Kong, 18-25 décembre 1941 ... *en regard de la page* 508

CROQUIS

(noir et blanc)

1. Les îles Britanniques ... 212
2. Spitzbergen ... 315
3. Disposition allemande, France du Nord-central, au moment du raid sur Dieppe ... 366
4. Hong-Kong et nouveaux territoires ... 484
5. Hong-Kong, dispositions de la garnison ... 490
6. Océan Pacifique-Nord ... 512
7. Océan Pacifique, 1941-1945 ... 526

ILLUSTRATIONS

EN REGARD DE LA PAGE

Chars canadiens dans le Sussex, par le major W. A. Ogilvie (en couleurs)	Frontispice
La défense côtière au Canada — Colombie-Britannique	50
La caserne Vimy, à Barriefield, en Ontario	50
L'embarquement de la Ire division	50
Le Ministre de la Défense nationale à Londres, avril 1940	50
Les Canadiens au Palais	82
L'instruction élémentaire au Canada	82
Chars Renault arrivant des États-Unis, octobre 1940	82
Instruction au Canada en vue des opérations combinées	114
Instruction au Canada en vue des opérations combinées	114
Démonstration de l'emploi du lance-flamme, à Valcartier	114
Défense côtière du Canada, Nouvelle-Écosse	114
Salle de contrôle du tir, défenses de Saint-Jean (N: B.)	114
Le Corps forestier du Canada en Grande-Bretagne	210
Le Corps féminin de l'Armée canadienne outre-mer	210
L'instruction en vue du raid de Dieppe	242
L'entraînement aux débarquements d'assaut	242
L'école de combat en Angleterre	242
L'entraînement avant le Jour "J"	242
Visite du Roi aux troupes canadiennes, juillet 1941	306
Les Canadiens s'apprêtent à partir pour la Norvège, avril 1940	306
Le Génie canadien à Gibraltar	306
Le Génie au Spitzberg	306
La Reine passe en revue une garde d'honneur	338
Le Q.G. de l'Armée canadienne l'échappe belle	338
Membres du cabinet au Q.G. de l'Armée	338
Après six ans, ils reviennent au pays	338
Vue de la digue de Puys	370
Le village de Pourville vue del'Est	370
Les plages principales de Dieppe	370
La ville de Dieppe vue du promontoire de l'Est	370
Une partie de la flotte de réserve à Dieppe	402
Preuve de la violence du feu allemand à Dieppe	402
Char mis hors de combat sur la promenade de Dieppe	402
Troupes canadiennes arrivant à Hong-Kong	482
Un ancien commandant japonais contemple le champ de bataille de Hong-Kong	482
Le col de Wong-Nei-Chong, île de Hong-Kong	482
Débarquement à Kiska, août 1943	482
La fin de la guerre	482
Le "Maple Leaf" annonce la fin du conflit	482

PRÉFACE

Voici le premier volume de l'histoire officielle de l'Armée canadienne pendant la seconde Grande Guerre. Le deuxième volume, qui relatera la campagne d'Italie, paraîtra prochainement. Le troisième, qui portera sur la campagne du nord-ouest de l'Europe, est en préparation. Un dernier volume contiendra un exposé des grandes lignes de la politique militaire du Canada. Cette histoire sera plus complète et mieux documentée que le précis officiel en un volume, publié en 1948 sous le titre: *l'Armée canadienne de 1939 à 1945.*

Le présent volume traite d'un grand nombre de sujets. On y esquisse les événements d'importance militaire qui se sont déroulés au Canada pendant la guerre; on y raconte plus longuement l'histoire de l'Armée au Royaume-Uni ainsi que les raids effectués à partir de ce pays; enfin, la participation de notre Armée à la guerre contre le Japon. L'auteur s'est efforcé d'accorder aux divers sujets l'espace que méritaient leur importance et leur intérêt. Il a donné plus d'attention aux opérations actives, comme celles de Dieppe et de Hong-Kong, à cause de leur importance et des polémiques qu'elles ont suscitées. Il a traité plus sommairement les questions d'organisation et d'administration, tant au pays qu'à l'étranger, qui ont certes leur importance et pourraient remplir plusieurs volumes à elles seules; il s'est efforcé d'en résumer les points essentiels, sans entrer dans le détail. Le présent ouvrage s'adresse au lecteur ordinaire plutôt qu'au militaire ou au spécialiste des questions militaires. Il espère que ces spécialistes le trouveront utile, mais s'ils désirent des renseignements particuliers, ils devront consulter les monographies techniques relatives aux diverses armes et aux services spécialisés. Comme on l'écrivait dans le Précis histoirque officiel, préliminaire, la présente histoire a pour but principal de renseigner les citoyens du Canada sur le rôle qu'a joué leur armée dans la dernière guerre et de leur permettre, si c'est possible, de juger en connaissance de cause les problèmes militaires de l'avenir.

L'auteur a jugé essentiel d'appuyer son récit sur une documentation précise, mais, maints lecteurs n'ayant que très rarement besoin de consulter les pièces, il a renvoyé ces pièces en appendice au présent volume, où elles paraissent en petit caractère pour l'économie de l'espace. Plusieurs de ces documents restent dans les archives secrètes et les citations qu'on en fait ne permettent pas nécessairement de conclure qu'ils sont accessibles au public. Néanmoins, l'auteur a tenu à les citer parce que le récit fondé sur des documents a plus de poids qu'une simple narration, même si toutes les sources ne peuvent être contrôlées. Un grand nombre de ces documents seront d'ailleurs éventuellement livrés à la publication. Par mesure de prudence, on a paraphrasé certaines dépêches chiffrées, mais sans les dénaturer. Au Royaume-Uni, l'usage ne permet pas

d'inclure des citations de documents secrets dans les comptes rendus officiels des événements. C'est pourquoi, à la demande des autorités anglaises, le présent ouvrage ne contient que la mention "archives du Royaume-Uni" lorsqu'il s'agit de documents britanniques.

Les officiers et autres militaires portent invariablement ici le grade qu'ils avaient lors des événements relatés. On a jugé fastidieux de faire suivre dans le texte les noms des personnages de leurs titres et décorations. On trouvera à l'Index les noms de toutes les personnes mentionnées dans l'ouvrage, suivis de la liste de leurs titres et décorations à la date de la compilation.

L'auteur tient à signaler la générosité avec laquelle on lui a donné accès aux archives. Le Gouvernement du Canada lui a permis de consulter ses dossiers sans réserve. A ce point de vue, le Conseil privé et le ministère des Affaires extérieures se sont montrés particulièrement empressés. Un grand nombre de particuliers lui ont aussi ouvert leurs archives personnelles. Mme Mackenzie lui a permis d'examiner les papiers de feu son mari, le sénateur Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale de 1935 à 1939. Le général A. G. L. McNaughton a confié ses volumineux dossiers à la Section historique en vue de la préparation du présent ouvrage. De son côté, le général H. D. G. Crerar a donné à la section toute latitude d'examiner ses papiers personnels. M. C. G. Power a. prêté des documents extraits de ses archives particulières. Les exécuteurs littéraires de feu W. L. Mackenzie King nous ont également accordé leur bienveillante collaboration.

Il ne saurait être question d'énumérer ici tous les organismes et tous les particuliers qui nous ont apporté leur généreux concours. A Londres, la division historique du Cabinet nous a donné une aide ininterrompue et les divisions historiques du ministère de l'Air et de l'Amirauté nous ont grandement facilité la tâche. Les historiens officiels de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, de l'Afrique du Sud, de l'Inde et du Pakistan nous ont communiqué des renseignements précieux. Nous avons contracté une dette de gratitude envers le directeur de l'Histoire militaire et la Section des dossiers capturés de l'armée américaine et son personnel. Au Canada, nous savons gré au directeur des archives, au ministère des Anciens combattants, d'un grand nombre de données statistiques contenues dans le présent ouvrage. Enfin, l'auteur est reconnaissant aux innombrables témoins des événements qui ont lu les épreuves de son manuscrit, en tout ou en partie, et lui ont fait des commentaires utiles.

Il serait impossible de remercier personnellement tous les membres passés ou présents du personnel de la Section historique qui ont participé, directement ou indirectement, à la préparation de l'ouvrage. Le lieutenant-colonel G. W. L. Nicholson, directeur adjoint, et le lieutenant-colonel C. J. Lynn-Grant, adjoint exécutif, ont été des collaborateurs de tous les instants. Les chapitres VI, VII,

PRÉFACE

VIII, XIII, XV et XVI ont été rédigés par d'autres membres de la section et revisés par l'auteur qui, à cet égard, doit une reconnaissance particulière au capitaine J. B. Conacher, au -major J. C. Newlands et à M. J. M. Hitsman. L'auteur a écrit lui-même les autres chapitres de l'ouvrage et, en présentant ce volume, il en accepte l'entière responsabilité. Les cartes du capitaine Bond se passent de commentaires. Le capitaine L. R. Cameron a aidé l'auteur dans ses recherches et lui a rendu des services inappréciables. La collaboration de M. A. G. Steiger a été précieuse pour l'examen des documents allemands. Enfin, le sergent-quartier-maître M. R. Lemay, ami et collaborateur de la section historique d'outre-mer qui a établi pendant la guerre les bases du présent ouvrage, a dactylographié lui-même les nombreuses rédactions et revisions du manuscrit avec zèle et exactitude.

L'auteur prie les lecteurs de son ouvrage de lui signaler les erreurs ou omissions qui auraient pu lui échapper.

C.P.S.

Section historique (État-major général).

Quartier général de l'Armée,

Ottawa (Canada).

BLANK PAGE

PREMIÈRE PARTIE

Organisation, instruction militaire et défense territoriale du Canada

BLANK PAGE

C H A P I T R E P R E M I E R

LA MILICE CANADIENNE À LA VEILLE DE LA GUERRE

(Voir les cartes 1, 2 et 3)

La tradition canadienne

LE CANADA n'est pas une nation militaire. Son peuple a dû souvent prendre les armes; il n'a jamais été belliqueux.

Maintes fois, sous la domination française, les Canadiens durent recourir aux armes pour défendre leur pays. Peu après être devenu colonie anglaise, le Canada se rangea deux fois aux côtés de l'armée anglaise pour défendre son sol contre l'agression de ses voisins. Par la suite, la guerre avec les États-Unis fut à plusieurs reprises sur le point de se rallumer. Plus tard encore, quand l'établissement de relations plus cordiales eut dissipé ce danger, la participation de plus en plus active du Canada à la politique mondiale le porta à jouer un rôle secondaire dans la guerre de l'Afrique du Sud, de 1899 à 1902, puis à participer sur une bien plus grande échelle à la première Grande Guerre, de 1914 à 1918. Mais aucun de ces épisodes ne peut convaincre les Canadiens de l'étroite relation qui existe entre la richesse d'une nation et la nécessité de préparatifs militaires. Heureusement, il y eut toujours au pays un groupe qui, comprenant l'importance de cette question, réussit à garder vivante la flamme de l'esprit militaire, mais, ce ne fut jamais qu'une faible minorité.

Pendant des générations, les gouvernements et les assemblées délibérantes, ainsi que le grand public du Canada, s'étaient bercés de l'illusion qu'il est toujours temps d'organiser la défense après l'ouverture des hostilités. Il serait facile de démontrer l'aversion traditionnelle que le pays a toujours eue pour les armements en temps de paix et sa répugnance à engager des dépenses à cette fin; on pourrait citer de nombreux cas de crises imprévues où ministres et législateurs dûrent prendre hâtivement, autant que tardivement, les mesures militaires qu'ils n'avaient pas cru utiles en des moments moins agités. Inutile de s'étendre là-dessus. Point n'est besoin non plus d'analyser ici les causes profondes de ce pacifisme national, fondé certainement sur l'heureux accident de la situation politique et géographique d'un pays placé derrière les formidables remparts naturels des distances et des océans, à l'ombre de grandes puissances amies qui le séparent de tout agresseur éventuel. C'est seulement après la seconde Grande Guerre que le peuple canadien et son gouvernement se montrèrent disposés à dépenser en temps de paix assez d'argent pour entretenir une

armée nationale quelque peu en rapport avec le rôle que le Canada prétend jouer dans le monde.

C'est un fait remarquable que la première Grande Guerre, dont les effets eurent une répercussion si profonde sur l'expansion nationale, n'eut qu'une influence négligeable sur la politique militaire du Canada. Durant cette guerre, qui fut l'épisode le plus important jusqu'alors de l'histoire du Canada, 628,000 Canadiens servirent sous les drapeaux et 60,000 firent le sacrifice de leur vie[1]. Le Canada joua un rôle de premier plan sur les champs de bataille de l'Europe où son armée avait la réputation d'être l'une des plus redoutables du front occidental. Néanmoins, une fois la crise passée, le pays retourna avec allégresse et confiance à ses anciennes traditions et laissa retomber son armée tout près du degré d'insignifiance qu'elle avait en 1913.

Inutile d'entrer dans de fastidieux détails. Quelques exemples suffiront. Le rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année financière close le 31 mars 1924 signalait que le chiffre des dépenses militaires était au Canada de $1.46 par habitant, tandis qu'il s'élevait à $3.30 en Australie, $6.51 aux États-Unis, $23.04 en Grande-Bretagne et $24.66 en France. Les frais de la milice (qui comprenait toute notre armée de terre) ne s'élevaient qu'à $10,920,000[2]. Sept ans plus tard, le chiffre de nos dépenses militaires ne s'était guère accru. On affectait encore moins d'argent aux services navals et aériens qu'à l'armée de terre. En 1930-1931, le total global des dépenses du ministère de la Défense nationale pour les armées de terre, de mer et de l'air était d'environ $23,700,000, dont un peu plus de 11 millions pour la milice. Ce faible crédit fut même fortement comprimé au cours des années de crise économique qui suivirent et, en 1932-1933, tombait au chiffre de $14,145,361[3]. Cette somme était censée *suffire* à l'entretien d'une force navale, d'une armée de terre (alors appelée milice) et d'un corps d'aviation au Canada, pays de plus de six millions d'habitants. Il est facile d'imaginer l'insuffisance complete de ces forces à toutes fins pratiques.

Arrêtons-nous un instant au cas de la milice. Après la première Grande Guerre, le gouvernement avait jeté sur le papier les plans démesurément gonflés d'une armée de terre canadienne, apparemment sur l'avis du "comité Opter", constitué en 1919. En théorie, cette armée devait comprendre onze divisions et quatre divisions de cavalerie. Le comité, qui vraisemblablement avait arrêté ces cadres en prévision d'une guerre sur le sol canadien, reconnaissait qu'en cas de guerre à l'étranger le Canada ne pourrait mettre sur pied un corps expéditionnaire de plus de six divisions et d'une division de cavalerie*. L'effectif des unités autorisées s'élevait à plus de 140,000 hommes en temps de paix. (L'organisation

*Ce comité, expressément chargé d'étudier le moyen de perpétuer dans la milice d'aprèsguerre les traditions des unités du corps expéditionnaire, se composait à ses débuts du majorgénéral sir William Otter, du major-général sir Archibald Macdonell, du brigadier-général E. A. Cruikshank et du brigadier-général A. G. L. McNaughton . En réalité, le travail du comité fut l'oeuvre du premier et du dernier de ces officiers, ainsi que du major-général sir E. W. B. Morrison. Le comité ne fit pas de rapport d'ensemble et apparemment n'exprima

de ces quinze divisions, et les unités additionnelles nécessaires, eût exigé au moins 300,000 hommes de tous grades, mais on fut assez prudent pour ne pas tenter de les recruter[6].) L'effectif réel, dont le recrutement était forcément limité par les ressources financières disponibles, n'avait aucun rapport avec les chiffres visés. Le manque d'argent restreignait nécessairement l'instruction militaire et les achats de matériel. Cette situation et les sentiments pacifistes alors courants rendaient impopulaire la milice active non permanente (armée de volontaires à peu près comparable à l'armée territoriale en Grande-Bretagne, ou à la garde nationale aux États-Unis). Le recrutement était difficile et les unités qui réussissaient à remplir leurs cadres ne pouvaient obtenir les fonds nécessaires au paiement de la solde de tous leurs membres. On dut donc se borner à former un noyau d'officiers et de spécialistes. La défense du Canada ne put continuer d'être assurée par la milice active non permanente que grâce au civisme de ses officiers et de ses membres, au prix de sacrifices financiers personnels. Le 30 juin 1931, la milice comptait 51,287 officiers, gradés et hommes de troupe, alors que ses cadres comportaient un effectif de 134,843, pour le temps de paix. De son côté, la minuscule armée régulière, ou milice active permanente, ne comptait au 31 mars 1931 que 3,688 militaires de tous grades en regard de l'effectif de 6,925 prévu pour le temps de paix[7].

L'approche de la crise

Les choses en étaient là au Canada lorsque, au plus fort de la crise économique, la situation internationale commença à se détériorer à une allure alarmante. En 1931, le Japon dépouillait la Chine de la Mandchourie et défiait la Société des Nations. En 1933, Adolf Hitler s'emparait du pouvoir suprême en Allemagne et entreprenait le réarmement du Reich et la réfection de la carte de l'Europe. L'impuissance de la S.D.N. en tant qu'instrument de paix devenait de plus en plus évidente et les démocraties aux abois refusaient d'accepter le risque inhérent à tout effort visant à faire respecter ses décisions. Devant cet amoncellement de nuages à l'horizon, les conseillers du gouvernement canadien en matière de défense s'inquiétaient de plus en plus.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le marasme des affaires avait déclenché une vague d'économies qui fit réduire encore davantage les faibles crédits affectés à la défense. Les dépenses engagées à ce chapitre au cours des années 1932 et 1933 n'avaient jamais été aussi faibles depuis 1913. On peut dire toutefois que, pendant les trois années qui suivirent, la crise favorisa quelque peu la cause de l'armée canadienne. En effet, grâce aux lois votées pour l'atténuation du chômage et la construction d'ouvrages publics, des sommes considérables

pas par. écrit ses vues sur ce que devrait être l'organisation générale de la milice. Toutefois, un tableau annexé à un mémoire du brigadier-général McNaughton (qui ne porte pas de date, mais remonte évidemment à 1919) confirme que ses calculs se fondaient sur une armée de 11 divisions d'infanterie et de leurs troupes divisionnaires, et 4 divisions de cavalerie, également avec troupes divisionnaires, sans compter les troupes d'armée et de corps d'armée.

ont servi à l'exécution de travaux d'importance militaire comportant entre autres la construction de casernes et de salles d'exercice militaire et l'aménagement d'aérodromes. L'entreprise à laquelle le chef d'état-major général (le major-général A. G. L. McNaughton)* attachait la plus haute importance était la construction d'un nouvel arsenal à Valcartier (Québec). On réalisa des progrès importants à cet égard pendant les années de crise. Ces mesures apportèrent une certaine amélioration à l'aspect purement matériel de la défense, mais les forces armées elles-mêmes n'en bénéficièrent que bien peu.

Le budget principal de la milice et de l'aviation pour l'exercice 1935-1936 était présenté à la Chambre des communes en janvier 1935. Les dépenses prévues étaient de beaucoup inférieures aux demandes adressées au gouvernement et l'autorisation de crédits supplémentaires devenait indispensable pour combler les lacunes. Le chef d'état-major général (qui était aussi en fait, sinon en titre, chef de l'état-major de l'Air[8]) adressa alors au Gouvernement un aidemémoire sur la défense du Canada dans lequel il passait la situation en revue et mettait en relief les dangers et les besoins de l'heure[9]. Après avoir établi la statistique des troupes et des dépenses depuis 1919, il exposait la question du matériel militaire dans les termes suivants :

> Pour ce qui est des réserves d'équipement et de munitions, la situation se résume facilement. Sauf les faibles stocks de fusils et de cartouches dont nous avons hérité de la Grande Guerre, ces réserves sont inexistantes.
>
> Quant à l'équipement disponible, la situation est presque aussi grave et, à titre d'exemple, je citerai quelques articles extraits des longues réquisitions consignées aux dossiers du quartier général de la Défense nationale:
>
> (i) Nous n'avons pas, au Canada, un seul canon antiaérien de modèle récent.
> (ii) Nos stocks de munitions pour canons de campagne seraient épuisés après 90 minutes de tir normal par les canons hérités de la Grande Guerre et maintenant désuets.
> (iii) L'armement de défense côtière est démodé et défectueux au point que plusieurs des gros canons ne pourraient tirer plus d'une douzaine de coups. Afin de conserver une certaine valeur aux pièces installées sur la côte du Pacifique, nous n'avons pas osé les utiliser à des tirs d'exercice depuis plusieurs années.
> (iv) Les harnais d'attelage sont à peu près les seuls articles dont nous ayons des stocks suffisants, mais ils sont devenus presque inutiles, les armées actuelles n'ayant presque plus de chevaux.
> (v) Nous n'avons au Canada que 25 avions militaires. Ils sont tous désuets, sauf qu'ils peuvent servir à l'instruction. Quinze de ces avions datent de 1931 et sont maintenant à peu près hors d'usage. Les dix autres ont été achetés du ministère britannique de l'Air en 1934 à un prix nominal. Ce sont de vieux appareils de coordination de l'armée que nous nous sommes procurés afin de pouvoir enseigner le maniement des avions militaires. Aucun de ces appareils ne pourrait servir à des opérations activas.
> (vi) Nous ne possédons pas une seule bombe aérienne utilisable au Canada.

Le général McNaughton faisait ensuite remarquer que les crédits votés par le Parlement les années précédentes avaient à peine suffi à assurer l'existence

*Nommé chef d'état-major général le ler janvier 1929.

d'un organisme de défense. A part les frais généraux indispensables, on n'avait pu former "qu'un cadre minimum composé d'officiers, de sous-officiers et de spécialistes". On n'avait rien acheté en fait de nouvel équipement; au contraire, on avait dû puiser dans les réserves pourles besoins courants. Il pour suivait :

> Cette situation précaire était peut-être tolérable jusqu'à ces dernières années, lorsque le Royaume-Uni réglait la cadence de ses préparatifs de guerre sur le postulat d'après lequel "on pouvait compter qu'il n'y aurait pas de grande guerre avant dix ans". Cette règle dégageait les chefs d'état-major de la marine royale, de l'armée et de la R.A.F. de toute responsabilité advenant une grande guerre durant cette période.
>
> En 1933, après une revue d'ensemble de la situation internationale, ce postulat était abandonnée et les chefs d'état-major du Royaume-Uni reprenaient leurs fonctions de conseillers du gouvernement sur la nature et l'importance des préparatifs de défense qu'ils jugeaient nécessaires, d'après les renseignements dont ils disposaient.
>
> Le postulat des dix années n'a jamais été adopté au Canada mais, en réalité, depuis 1919 les crédits étaient préparés d'après cette règle. Tous ceux que j'ai présentés annuellement depuis 1929 pour les forces de terre et de l'Air ne dépassaient pas les sommes strictement nécessaires à l'entretien et à l'instruction des cadres.

Le chef d'état-major général rappelait que les demandes de crédits qu'il avait formulées pour l'exercice 1934-1935 se fondaient sur sa propre conviction "que les besoins de la défense aérienne étaient les plus impérieux". A la suite de cet appel, le Parlement avait accordé une augmentation de $525,000 à l'aviation, mais n'avait apporté aucun changement sensible aux crédits de l'armée de terre. Dans la préparation de ses demandes de crédits pour 1935-1936, il n'avait pas dévié de son opinion "que l'expansion des forces aériennes était ce qu'il y avait de plus urgent". En comparaison de l'année précédente, il demandait une augmentation de crédits de $1,927,604 pour l'aviation et de $1,512,634 pour la milice, afin d'accroître quelque peu le champ de l'instruction militaire et d'apporter quelques améliorations à la situation de l'équipement, en créant notamment "une section de canons antiaériens pour servir à l'instruction".

Les crédits supplémentaires afférents à l'exercice 1935-1936 prévoyaient $1,651,000 pour la milice, $1,302,900 pour l'aviation et $145,000 pour le service naval. Le chiffre total des dépenses du ministère de la Défense nationale, pour les trois armes, fut en 1935-1936 de $27,378,541[11].

Nouveau plan de défense et problèmes connexes

Aux élections générales du 14 octobre 1935, le gouvernement conservateur de M. R. B. Bennett (devenu vicomte par la suite) faisait place au régime libéral de M. W. L. Mackenzie King. Le nouveau gouvernement était appelé non seulement à diriger les dernières phases du plan de défense avant la seconde Grande Guerre, mais à assurer la participation du pays à cette guerre.

*Le général lord Ismay a affirmé que la "règle des dix ans" fut effectivement abrogée en mars 1932[10].

Le nouveau ministre de la Défense nationale, M. lan Mackenzie, voulut avoir le bilan de la situation des forces armées. Le major-général E. C. Ashton, qui avait succédé au général McNaughton lorsque ce dernier eut été nommé président du Conseil national de recherches le 1er juin 1935, présentait au ministre, le 12 novembre, un rapport sur les forces de terre et de l'air[12]. Ce rapport se fondait en grande partie sur le mémoire McNaughton, dont le général Ashton faisait état. Il signalait qu'en dépit de la faible amélioration apportée par les crédits supplémentaires, la situation était devenue "encore plus critique" à la suite des événements survenus à l'étranger. La guerre venait d'éclater entre l'Italie et l'Éthiopie et, la Société des Nations ayant tenté de taire échec à l'agresseur, la Grande-Bretagne entrevoyait la possibilité d'une guerre avec l'Italie. La plus grande partie du rapport Ashton sur l'équipement se bornait à répéter le mémoire McNaughton, mais il contenait certains détails nouveaux qu'il est intéressant de citer:

Transport motorisé

Si l'on excepte l'achat de quelques tracteurs pour les canons des batteries d'artillerie de l'armée permanente, nous n'avons pas de transport motorisé utilisable en cas de guerre. Nous n'avons ni chars de combat ni véhicules blindés. Aucun tracteur capable de remorquer les pièces d'artillerie lourde ou les canons de campagne n'est entièrement fabriqué au Canada, bien que certaines usines produisent des éléments d'un véhicule à six roues adaptable aux besoins de l'artillerie de campagne.

Défense antigaz

Nous possédons quelques masques à gaz pour l'instruction de l'armée permanente, mais nous n'en avons aucun en vue de la mobilisation ...

Casques d'acier

Nos stocks de casques d'acier répondraient aux besoins d'une seule division.

Moyens de fabrication

Il n'existe actuellement au Canada aucune fabrique de fusils, de mitrailleuses ou de pièces d'artillerie. L'arsenal fédéral de Québec ne fabrique que des cartouches de fusil et quelques canons de campagne.

Aucun moteur d'aviation ne se fabrique actuellement au Canada. Il faudrait deux ans pour mettre une usine du genre requis sur le pied de production.

De 1935 à 1939, le gouvernement réussit à améliorer quelque peu cet état de choses, que M. Mackenzie avait déjà représenté dans une lettre au premier ministre comme "stupéfiant et abominable"[13]. Mais on n'abordait le problème qu'avec la plus grande circonspection, sans doute à cause des difficultés engendrées par la guerre d'Éthiopie. La campagne électorale de 1935, au cours de laquelle les deux principaux partis politiques s'engageaient à mettre tout en oeuvre pour empêcher que le Canada ne soit entraîné dans ce conflit, avait démontré l'aversion extrême avec laquelle le peuple canadien entrevoyait la possibilité d'une autre guerre. Quelle que fût l'urgence de la situation militaire, —et nous avons vu qu'elle ne pouvait être plus impérieuse—, on craignait qu'un programme de réarmement fût mal vu et mal compris, au pays aussi bien qu'à l'étranger*. Pendant la première année de son administration, le nouveau

*Voir la déclaration du premier ministre à la Chambre des communes, le 19 février 1937.

gouvernement se montra très prudent. Au cours de l'exercice 1936-1937, les dépenses du ministère de la Défense nationale accusèrent une légère diminution sur celles de l'exercice précédent, malgré un relèvement notable des crédits affectés aux trois armes. La diminution tenait à l'abrogation du programme spécial de secours aux chômeurs. En particulier, le budget principal de l'aviation ($4,130,000) dépassait d'un million exactement celui de l'exercice 1935-1936[14].

Le gouvernement donna publiquement une preuve de son intention d'examiner sérieusement le problème de la défense en instituant, en août 1936, un comité de la défense du Canada (ultérieurement appelé Comité ministériel de la défense), composé du premier ministre et des ministres de la Justice, des Finances et de la Défense nationale[15]. On avait étudié à différents moments depuis 1911, et le général Ashton avait souvent conseillé, la formation d'un organisme de cette nature, analogue au comité de défense impériale au Royaume-Uni[16]. Le Comité de la défense ne siégea que rarement avant l'ouverture des hostilités. Sa principale fonction semble avoir été de réunir les ministres et les chefs d'état-major en vue de discuter le budget de la défense. Les chefs d'état-major avaient leur propre comité (calqué sur le modèle anglais) depuis le mois de juin 1927[17]. D'abord connu sous le nom de comité conjoint d'état-major, il devint par la suite le "Comité des chefs d'état-major", lorsque l'officier supérieur d'aviation, qui en avait toujours fait partie, eut reçu le titre de "chef d'état-major de l'Air"[18].

Le général Ashton demandait aussi avec instance la création de plusieurs sous-comités et d'un secrétariat (calqués également sur le comité de défense impériale), qui seraient placés sous la direction du Comité de la défense[19]. Sa proposition recevait une approbation de principe en avril 1937, mais ce n'est que le 15 mars 1938 qu'un décret établit plusieurs sous-comités interministériels: pour le traitement des étrangers et de leurs biens; pour la censure (il existait un comité de censure depuis 1936 au moins)[20]; pour le traitement des navires et des aéronefs; pour la DCA passive; pour la législation d'urgence; pour la coordination de la défense. La plupart de ces comités se mettaient bientôt à l'oeuvre et fournissaient un apport utile à la préparation du programme d'avant-guerre et du *Manuel de guerre*[21] (voir plus loin, page 32). L'organisation centrale de la coordination de la défense progressait donc graduellement.

Pendant l'année 1936, on apporta le plus grand soin à la préparation du budget des dépenses de l'exercice 1937-1938, qui devait marquer le véritable début du modeste programme de réarmement envisagé par le gouvernement. Le 26 août, le Comité de la défense et les chefs militaires des trois armées se réunirent apparemment au bureau du premier ministre, où les officiers exposèrent leurs besoins[23]. Quelques jours plus tard, soit le 5 septembre, le comité conjoint d'état-major, alors composé du commodore P. W. Nelles, du major-général Ashton et du commodore de l'air G. M. Croil*, présentait un document intitulé:

*Le colonel H. D. G. Crerar, directeur des opérations militaires et des renseignements de 1935 à 1938, était le secrétaire *du* comité; c'est lui qui rédigea en grande partie ce rapport.

Analyse des problèmes de la défense du Canada et propositions visant à l'expansion des forces armées[24]. Le document signalait l'aggravation croissante de la situation internationale. "La possibilité d'une grande guerre mondiale est de plus en plus à craindre, déclaraient les trois officiers avec une sorte de prescience. En vérité, l'opinion s'accrédite dans bien des esprits que la cessation des hostilités en 1918 n'a été qu'un armistice". Ils exposaient la situation qui existait en Allemagne et en Extrême-Orient, ajoutant qu'elle mettait en jeu les intérêts du Canada, "quelle que soit notre répugnance à en convenir". Mais la situation de l'Allemagne, disaient-ils, est celle qui comporte les conséquences les plus graves. Ils estimaient que les circonstances pourraient placer le Canada encore une fois dans l'obligation d'envoyer des troupes outre-mer et signalaient la possibilité que le Canada fût appelé à défendre sa neutralité dans le Pacifique.

Ils exposaient le rôle de l'armée canadienne en ces termes:

" a) La défense immédiate du Canada constitue la tâche principale de ses forces armées.
b) La défense indirecte du Canada en collaboration avec les armées impériales dans une guerre outre-mer représente une tâche secondaire, mais qui exigera peut-être un effort beaucoup plus considérable."

Les chefs des trois armes rappelaient les graves faiblesses de l'armée canadienne, dont il a été question plus haut, et indiquaient les mesures à prendre pour y remédier. Au chapitre de la milice, ils préconisaient la modernisation des fortifications d'Esquimalt et l'amélioration des moyens de défense navale à Halifax. L'adoption de mesures de défense antiaérienne s'imposait également. Au point de vue général, ils signalaient que la réorganisation déjà comportait des effectifs moins nombreux, mais organisés d'après une conception plus récente. "Nous jugeons indispensable d'obtenir sans délai les armes, l'équipement, le matériel nécessaires à la mobilisation sur le pied de guerre d'au moins un tiers de l'armée envisagée ainsi que les moyens de la concentrer à un endroit quelconque du Canada", ajoutaient-ils. Par la suite, le général Ashton donnait d'autres précisions sur le minimum d'effectifs requis pour assurer la défense du Canada; il les estimait à deux divisions équipées des armes des modèles le plus récent. "On ne saurait espérer, déclarait-il, qu'un chef d'état-major puisse assurer l'intégrité de nos côtes à l'aide de forces moindres"[25].

Le 8 septembre, le ministre de la Défense nationale transmettait au premier ministre le mémoire des chefs d'état-major, ainsi que le chiffre des sommes nécessaires aux trois armes et le projet de budget qu'ils lui avaient soumis pour l'exercice 1937-1938[26]. Les calculs avaient été établis en vue d'un plan quinquennal d'un coût estimatif de $199,351,333, soit environ 40 millions annuellement. Le total global se répartissait ainsi: milice, $98,872,075; marine, $25,815,500; aviation, $74,663,758. N'y figurait cependant pas le crédit ordinaire des services de la milice, soit 11 à 12 millions par an. Le budget de la première année du programme, que les chefs d'état-major jugeaient la plus coûteuse, s'élevait à

environ 65 millions. C'était là l'obstacle le plus difficile à surmonter. "Franchement, écrivait M. Mackenzie, je ne pense pas que nous puissions obtenir cette somme sans difficulté. J'estime toutefois que nous pourrions obtenir 50 millions la première année, 45 millions la deuxième et 40 millions chaque année subséquente". Il évoquait l'ampleur que prenaient les programmes de défense adoptés dans les autres pays du Commonwealth.

Le 16 novembre, probablement après avoir consulté M. King, M. Mackenzie, faisait distribuer ces documents à ses collègues du cabinet[27]. Il leur signalait encore une fois que les besoins urgents de la première année du plan quinquennal présentaient l'aspect le plus difficile du problème. Le coût estimatif de la première année pour les trois armes, écrivait-il, "s'élève à la somme renversante de $53,838,942 qui, ajoutée aux 12 millions du budget ordinaire de la milice, donne un total de 66 millions C'étaient là les chiffres soumis au mois de septembre précédent, mais les crédits que les chefs d'état-major demandaient maintenant atteignaient en fait le montant de $69,315,005.42. Ces crédits se classaient sous deux titres: crédits "principaux", applicables aux dépenses ordinaires des services, et crédits "spéciaux", relatifs aux frais considérables de premier établissement nécessaires à la modernisation des services mis sur le le pied de guerre.

Après avoir analysé les demandes des services, le ministre indiquait à ses collègues certains points où des amputations lui paraissaient possibles. Il préconisait certaines déductions du crédit spécial de la marine militaire, qui s'élevait à $4,269,040. Au chapitre de la milice, il serait peut-être possible de retrancher du poste des fournitures diverses une somme de $1,300,000 destinée à l'achat de certains articles : uniformes et effets d'habillement, casques d'acier, tentes, couvertures ou fournitures de camps et de casernes. Il proposait égale ment de réduire de $810,000 le crédit de l'armement, dont $500,000 destinés à l'achat de mitrailleuses Bren. Les demandes de crédits pour les services du Génie et des travaux comprenaient deux parties. La liste "A" se rapportait aux défenses côtières et aux autres ouvrages jugés nécessaires. La liste "B" énumé rait des travaux moins urgents, comme la construction de salles d'exercice. Le ministre proposait, comme il fallait s'y attendre, la suppression de la liste "B" (représentant une somme totale de $6,227,820). Il paraît utile de citer ses com mentaires relatifs à la liste "A" (qui comportait une dépense totale de $5,057,150) :

> ... Si l'on décide de ne pas laisser à l'État le soin de fabriquer des munitions en grande série, mais plutôt d'en charger l'industrie canadienne, comme il arriverait sans doute en temps de crise, on pourrait peut-être différer la dépense de $600,000 (groupe des munitions à l'arsenal de Valcartier, près de Québec). Mais il est vraiment impossible de ne pas poursuivre l'aménagement de nos principaux camps d'instruction militaire à Valcartier, Barriefield, Dundurn, Shilo et Calgary.
>
> On pourrait aussi, peut-être, mettre en doute l'urgence de certaines fortifications de la côte de l'Atlantique, qui font l'objet des demandes de crédit suivantes:
>
> *Halifax (N.-E.)*
>
> Reconstruction d'emplacements $300,000

Côte de l'Atlantique
Fortifications côtières..... 900,000
Halifax (N.-E.)
Améliorations; services conjoints
Magasins 100,000

Si l'on décide de supprimer les crédits du Groupe des munitions et des défenses côtières de l'Atlantique, il sera possible de réduire le total de $1,690,000.

En terminant, je dois ajouter que tout ce qu'on a demandé est nécessaire, mais je trouve difficile de proposer au Parlement l'adoption intégrale de ces crédits à la prochaine session. Si le Conseil fixe une limite supérieure aux crédits de mon ministère, je demanderai aux techniciens de préparer immédiatement un nouvel ordre de priorité.

Il n'existe aucun compte rendu des délibérations du cabinet à ce sujet, mais il est évident que les collègues de M. Mackenzie étaient d'accord avec lui pour trouver "renversantes" les demandes de l'armée et qu'ils étaient même d'avis de le dépasser dans la voie des économies. Si l'on avait accepté les réductions qu'il avait proposées, les crédits du ministère de la Défense nationale pour l'exercice 1937-1938, eussent été de $56,886,702. Le budget principal de la défense, tel qu'il fut présenté au Parlement, s'élevait à $34,091,873.42. Si l'on ajoute à ce chiffre les crédits supplémentaires approuvés par la suite, le montant total autorieé pour l'année s'éleva à $36,194,839.63, dont $18,703,636 affectés aux services de la milice. Plusieurs postes que le comité conjoint d'état-major voulait inclure dans les crédits de 1937-1938, furent différés pendant plusieurs années. On commença sur une grande échelle les travaux de fortification de la côte occidentale en 1937-1938, mais on ne fit rien d'important sur la côte de l'Atlantique avant 1939. La mesure recommandée en 1936 au sujet des mitrailleuses Bren ne fut pas adoptée avant 1938. Comme on le verra plus loin, le projet relatif au Groupe des munitions de l'arsenal ne fut jamais mis en oeuvre. Les crédits approuvés pour les magasins généraux avaient si peu d'importance que, comme on le verra également, les troupes mobilisées en 1939 manquèrent pendant longtemps des choses les plus élémentaires.

Le gouvernement décida d'établir un ordre de priorité entre les trois armes et les différentes tâches à accomplir. La date précise de cette décision n'est pas certaine, mais M. Mackenzie laissait déjà pressentir la décision dans son mémoire précité de novembre 1936, alors qu'il proposait d'aborder l'étude de la question dans l'ordre suivant: services de l'air, marine de guerre, milice. Elle intervint peut-être à la demande du premier ministre, puisqu'il n'en est pas question dans la lettre que M. Mackenzie lui adressait le 8 septembre. L'ordre de priorité finalement arrêté fut communiqué à la Chambre des communes le 26 avril par M. Mackenzie lui-même, dans les termes suivants:

1. Fortification de la côte du Pacifique avant celle de l'Atlantique.
2. Expansion de l'aviation avant la marine, et accroissement de celle-ci avant la milice, autant que possible.
3. Réorganisation et équipement de la milice dès que nos ressources le permettront.

Qu'on ait relégué la milice au troisième rang du programme de défense, voilà qui constituait une véritable innovation. Mais si l'armée de terre se voyait attribuer une plus faible *proportion* des crédits, ces crédits accusaient une augmentation telle que l'armée reçut en réalité des sommes supérieures à celles des années précédentes. Quant à la décision d'accorder immédiatement la priorité à l'aviation, on se souviendra qu'en 1933-1935, le général McNaughton avait déclaré que la tâche la plus urgente devait consister à combler les vides de la défense aérienne du pays (voir ci-dessus, page 7).

Il est possible de suivre l'évolution du programme du gouvernement au moyen du tableau suivant des crédits affectés à la défense au cours des six années qui ont précédé le déclenchement des hostilités.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
AVANT LA GUERRE*
(en milliers de dollars)[28]

Année financière	Services de la milice	Services navals	Services de l'air	Autres services	Total
1934-1935	8,882	2,222	2,262	13,356	26,724
1935-1936	10,651	2,395	4,302	12,762	30,112
1936-1937	12,018	4,852	6,809	6,304	29,986
1937-1938	18,703	4,485	11,752	1,253	36,194
1938-1939	16,727	6,639	11,686	1,292	36,345
1939-1940	21,397	8,800	29,733	4,730	64,666

Le gouvernement était entouré de difficultés. La vie économique de la nation se ressentait encore des effets de la crise; le chômage existait à l'état endémique et les comptes publics accusaient chaque année un déficit. Dans de telles circonstances, une augmentation considérable des dépenses militaires, traditionnellement impopulaires au Canada, n'aurait pas manqué de provoquer la critique. Il y avait également des difficultés d'ordre politique. Comme nous l'avons déjà signalé, le sentiment pacifiste était très fort, le public se refusait à l'idée d'une nouvelle guerre destructive et l'on ne comprenait pas en général, —ce qu'un examen rétrospectif établit si clairement,—que plus les démocraties seraient fortes plus on aurait de chances d'éviter la guerre. On ne cessait de débattre en public l'attitude que le Canada devrait ou pourrait prendre si une nouvelle guerre mondiale venait à éclater et, à la lumière des opinions exprimées, on craignait l'effet d'une telle crise sur l'unité du pays. Ces circonstances influaient inévitablement sur la portée et la nature du programme de défense du gouvernement. En particulier, celui-ci voulait éviter toute apparence de préparatifs en vue d'une guerre outre-mer.

*Nous avons inclus les chiffres relatifs aux deux dernières années du régime Bennett, tant à des fins de comparaison que pour illustrer la courbe ascendante déjà sensible. Les °autres services" comprennent divers crédits non militaires et autres: crédits destinés à secourir les chômeurs ou à leur faire exécuter certains travaux (dont plusieurs, sinon la totalité, avaient une importance militaire) et (en 1939-1940) le crédit voté en vue de l'amortissement des dépenses au compte de capital. Les chiffres de 1939-1940 représentent les crédits votés *avant* le début de la guerre.

Dans un discours qu'il prononce, le 20 janvier 1937[29], à une réunion particulière des représentants de son parti au Parlement, le premier ministre indique les considérations dont s'inspire la politique de défense de son ministère. Il parle des forces de destruction déchaînées en Europe et en Orient, des "influences de désunion" à l'oeuvre au Canada et de l'obligation suprême de rester unis sur les questions de principe et de reconnaître que l'unité du Canada prime tout". Il rappelle l'importance de l'unité du Commonwealth et fait la remarque que le Canada, pays riche, est pour ainsi dire sans défense et n'a personne pour garder ses portes. Il poursuit:

> Nous n'avons aucune arrière-pensée d'agression, nous songeons uniquement à la défense du Canada ... La possibilité d'un conflit avec les États-Unis n'entre pas dans notre esprit. Notre programme n'envisage nullement l'organisation d'une force expéditionnaire, mais seulement ce qui est nécessaire pour défendre le Canada contre ceux qui voudraient nous assaillir sans raison ou violer notre neutralité. La défense de nos côtes et la préservation de notre neutralité sont les deux principes cardinaux de notre politique.
>
> Vous pouvez lire ce que Meighen disait hier au Sénat, à savoir que nos crédits sont insuffisants, qu'il nous faut placer au premier plan la défense de l'Empire et que notre première ligne de défense se trouve aux frontières de l'Empire. Nous ne pouvons adhérer à cette théorie. Mais nous pouvons veiller à nos propres affaires de façon à ne pas être à la charge d'autrui, soit des États-Unis, soit de l'Angleterre. Meighen voudrait que nous fassions tellement plus, du moins il le prétend, tandis que Woodsworth voudrait que nous ne fassions rien du tout. Une saine politique réside dans un moyen terme; la politique la plus sûre est une politique rationnelle de défense nationale.
>
> Ne nous laissons pas envahir par la crainte, cette crainte qui, de nos jours, gouverne un trop grand nombre de personnes. Commençons par bien comprendre notre ligne de conduite et, sans craindre les extrémistes des deux camps, suivons la voie de la modération que nous nous sommes tracée. Unissons-nous dans une saine politique de défense; expliquons-la au peuple et efforçons-nous toujours de garder le Canada uni.

A quelques semaines de là, le premier ministre et le ministre de la Défense expriment les mêmes sentiments au Parlement[30].

En mai 1937, le ministre de la Défense nationale, parlant à une séance de la conférence impériale réunie à Londres, donne d'autres précisions sur la politique du gouvernement[31]. Il expose franchement les vues du ministère et montre qu'au Canada l'opinion publique est partagée sur "les questions de neutralité, de politique étrangère et de défense". M. Mackenzie explique l'ordre de priorité établi en matière de défense:

> En principe, je tiens à bien préciser ... que nous attachons la plus haute importance à l'expansion de nos forces aériennes et à notre objectif de onze escadrilles permanentes et douze escadrilles non permanentes.
>
> En deuxième lieu, nous voulons porter nos modestes forces navales de quatre à six contre-torpilleurs, dont quatre dans le Pacifique. En dernier lieu, nous désirons moderniser et motoriser complètement deux de nos six divisions, afin qu'elles soient prêtes à entrer en action en tout temps n'importe où au Canada.
>
> Dans tous nos plans et nos préparatifs, la côte du Pacifique vient en premier lieu . . .

M. Mackenzie termine son discours en proposant à la conférence les "conclusions" suivantes:

" 1. L'opinion publique au Canada appuie la politique de défense du Gouvernement canadien.
2. Dans les circonstances actuelles, l'opinion publique au Canada n'approuverait pas de crédits supérieurs à ceux que le Parlement a votés cette année.
3. L'opinion publique au Canada s'oppose catégoriquement à toute obligation extérieure, mais appuiera une politique de défense nationale visant à la protection de nos côtes et des points importants de nos routes commerciales ..."

Mise en oeuvre du nouveau programme, 1937-1939

A la lumière de la deuxième de ces conclusions, il n'est pas étonnant que les considérations d'ordre financier, déjà si manifestes lors de l'adoption du nouveau programme, aient continué de peser sur son application. Comme le ministre l'avait indiqué, les crédits de 1937-1938 servirent de norme et les chefs des trois armes furent prévenus que "les crédits affectés à la défense au cours des trois prochaines années ne dépasseraient probablement pas ceux de 1937-1938". En conséquence, on dressa les plans de la réorganisation de la milice en vue d'une dépense de 18 millions au cours de chacun des exercices 1938-1939, 1939-1940 et 1940-1941.[32] En septembre 1937, cependant, ordre fut donné de retrancher $2,326,889 des crédits de 1938-1939, qui avaient été préparés d'après la norme indiquée. Les deniers ainsi enlevés à la milice furent affectés à la marine de guerre[33]. Le gouvernement continuait de mettre l'accent sur les économies. Le 12 janvier 1938, le premier ministre écrivit à tous ses collègues du cabinet[34] pour leur rappeler les déficits récents et leur signaler l'importance d'un excédent de recettes et même d'une réduction des impôts avant le prochain appel au peuple. Il les suppliait de faire tout en leur pouvoir pour que les dépenses de 1938-1939 ne dépassent pas le total de 500 millions, soit "une diminution de 70 millions sur les crédits déjà demandés pour l'année suivante". Ce fut probablement la raison de la deuxième réduction imposée cette année-là au budget de la défense. Le budget principal de la milice tomba à $15,880,635 et l'adoption de crédits supplémentaires ne releva le total qu'à $16,727,000[35].

Le chef d'état-major général crut comprendre que l'on compenserait l'année suivante cette diminution d'environ deux millions (en regard de 19371938). Le 31 mai 1938, il présentait le budget provisoire de la milice pour l'exercice 1939-1940, lequel s'élevait à $22,779,94336. Cette demande de crédits était examinée le ler juin avec celles des autres services, à une réunion du Conseil de la défense*. Les sommes demandées dépassaient de $14,515,160 les crédits votés pour l'exercice 1938-1939. Le ministre demanda aux chefs des

*Le Conseil de la défense se composait du ministre de la Défense nationale, du sous ministre, du chef d'état-major général, du chef d'état-major de la marine et de l'officier supérieur d'aviation, ainsi que des chefs de division du quartier général de la milice et du juge-avocat général, à titre de membres associés.

services de reprendre l'examen de ces demandes. C'est ce qu'ils firent, mais ils revinrent à la charge en disant que la mise en oeuvre du programme approuvé ne pouvait se faire à meilleur compte[37]. Le 22 juillet, le comité conjoint de l'état-major présentait une nouvelle "Revue de l'état de la défense au Canada"[38], qui résumait les progrès accomplis depuis 1936. Ce document signalait que la situation européenne s'était encore aggravée au cours de cette période, que la flotte allemande était devenue puissante et que les défenses de la côte orientale prenaient en conséquence une importance croissante. Il est intéressant d'en citer les conclusions:

> 15. Depuis que nous avons présenté notre rapport collectif sur les besoins de la défense du Canada (le 5 septembre 1936), la mise en oeuvre du programme que nous avions préconisé a fait quelque progrès. Nous aurons bientôt les six contre-torpilleurs prévus pour le service naval. Bien que les achats d'armes pour l'armée de terre aient subi certains retards imprévus, nous avons pu, en utilisant le matériel disponible, renforcer dans une certaine mesure les défenses permanentes de la côte du Pacifique. Le corps d'aviation a réussi à accroître sensiblement ses effectifs et a commencé l'aménagement des bases aériennes et l'achat d'avions militaires pour les diverses unités.
>
> Toutefois, dans son ensemble, ce programme, surtout en ce qui a trait à la milice et à l'aviation, a été réparti sur une longue période.
>
> Dans l'intervalle, la situation européenne a continué de se détériorer à une telle allure que le centre de gravité de la zone de danger s'est maintenant déplacé de la côte du Pacifique à celle de l'Atlantique. Nous avons dû reviser notre estimation de la forme et de la puissance des attaques possibles contre nos côtes de l'Atlantique et les villes de l'intérieur, et prévoir des bombardements par des navires puissamment armés ainsi que des attaques aériennes contre des centres éloignés de la côte, jusqu'à Toronto.
>
> 16. En conséquence, bien que nous soyons au fait des difficultés que comporterait l'octroi de crédits plus importants, nous croirions manquer à notre devoir si nous ne disions pas qu'un programme de dépenses à long terme pour l'amélioration graduelle de notre système de défense ne répond guère aux conditions requises pour assurer la sécurité de la nation. Nous sommes d'avis que la diligence, plutôt que l'économie, devrait présider à l'exécution de nos plans.

Le comité formulait les propositions suivantes au sujet de la milice :

> "(i) Il faut fournir sans délai l'équipement nécessaire à la défense côtière et antiaérienne.
> (ii) Il faut compléter immédiatement l'exécution du plan intérimaires sur les deux côtes.
> (iii) Il y a lieu de procéder énergiquement à l'équipement complet de deux divisions."

En septembre, la crise déclenchée par les affaires de Tchécoslovaquie menait le monde à deux doigts de la guerre et ébranlait fortement l'opinion publique du pays. Le 14 novembre, le Comité de défense du cabinet reçut les chefs d'état-major qui présentèrent leurs demandes de crédits pour l'exercice 1939-1940. Ces demandes comportaient une augmentation de dépenses de 37 millions par rapport à celles de l'année en cours. Le montant total des crédits affectés au ministère de la Défense nationale se serait ainsi accru d'environ 73 millions. Les crédits proposés au chapitre de la milice s'élevaient alors à

*Voir plus loin, page 27.

$26,451,783[39]. Un peu plus tard, ils furent de nouveau revisés, puis portés à $28,657,795[40].

Bien que disposé à pousser l'expansion et l'amélioration des moyens de défense, le gouvernement ne voulait quand même pas aller jusque-là; il refusait notamment d'affecter des sommes aussi élevées à l'armée de terre. La milice subissait les effets de l'abaissement de son rang dans l'ordre de priorité. Le 17 décembre, les chefs de la milice recevaient du sous-ministre de la Défense nationale des instructions verbales aux termes desquelles ils devaient réduire leurs demandes de $7,882,195, ce qui ramenait les crédits de la milice à $20,775,600[41]. Ces instructions provoquèrent de fortes protestations de la part des membres militaires du Conseil de la défense (les chefs de division du quartier général de la milice) parce qu'ils se trouvaient ainsi obligés de rayer de leurs plans les travaux préliminaires de défense sur la côte orientale, des achats importants d'armes, de munitions et de fournitures (entre autres des chaussures et des uniformes) et la modeste augmentation (159 militaires de tous grades) de la force permanente, ainsi que certaines autres propositions qu'ils avaient soumises. Le chef d'état-major général répondit par écrit que "les membres militaires . . . sont convaincus` que la milice, permanente et non permanente, ne pourra jouer le rôle qui lui est dévolu en temps de crise si elle ne reçoit pas une part plus généreuse des crédits"[42]. Ces protestations n'apportèrent aucune augmentation du budget principal des dépenses. Il est évident que le cabinet avait fixé un chiffre arbitraire, car les crédits accordés au ministère de la Défense nationale et soumis à l'approbation du Parlement, s'élevaient exactement à $60,000,000.42*.

Le comité de défense du Cabinet reçut de nouveau les chefs d'état-major le 30 janvier 1939 et, bien qu'on ne retrouve aucun compte rendu de cette réunion, il est probable qu'on y étudia les demandes de crédits supplémentaires. Ceux-ci comportaient une somme de $622,000 pour la milice, dont $145,000 affectés aux travaux de génie et $53,625 à l'armement prévu comme premier pas dans la voie de l'exécution du programme relatif aux défenses côtières de l'Atlantique, ainsi qu'un montant destiné à l'achat de chaussures pour la milice non permanente. Même avec ces crédits supplémentaires, les sommes affectées aux services de la milice pour l'exercice 1939-1940, qui précéda immédiatement le début de la guerre, étaient encore de beaucoup inférieures à celles qu'on avait demandées en mai 1938. Un examen du tableau de la page 13 démontre clairement que l'aviation fut la principale bénéficiaire de la plus grande générosité dont on fit preuve pendant cette période.

Réorganisation de la milice

Maintenant que nous avons une idée générale du nouveau plan de défense, passons à une étude plus détaillée de son application à la milice.

*Ce montant ne comprend pas les $3,477,175 votés en vue de l'amortissement des dépenses engagées à même le compte de capital.

Ces années apportèrent d'importants changements dans l'organisation. Le 19 novembre 1938, le chef d'état-major général cessa d'exercer le commandement du Corps d'aviation royal canadien. Le titre de principal officier du corps d'aviation se transformait en celui de chef d'état-major de l'Air et cet officier eut désormais la même autorité que le chef d'état-major général et que le chef d'état-major de la marine, en ce sens qu'il "relevait directement du ministre de la Défense nationale". On suivait ainsi au Canada l'exemple du RoyaumeUni. Ce changement résultait naturellement du haut degré de priorité accordé à l'aviation dans le nouveau plan de défense du gouvernement[43].

L'armée de terre fit elle-même l'objet d'une ample et salutaire réorganisation. On savait depuis longtemps que l'organisation de la milice non permanente n'était pas rationnelle. Au cours des discussions qui avaient précédé la conférence sur la limitation des armements en 1932, le général McNaughton avait recommandé que les cadres futurs de l'armée canadienne fussent réduits, des onze divisions d'infanterie et quatre divisions de cavalerie projetées, à six divisions et une division de cavalerie, plus la proportion voulue de troupes de corps d'armée et d'armée. Il avait signalé qu'en plus d'être gonflée de façon absurde, cette organisation était mal équilibrée; elle comportait un trop grand nombre de divisions d'infanterie et de cavalerie en proportion des batteries d'artillerie et des services auxiliaires, qu'on ne pourrait organiser convenablement sans accroître de près de 100,000 hommes les effectifs du temps de paix. On accepta les propositions du général McNaughton en guise de ligne de conduite de la délégation canadienne à la conférence sur la limitation des armements. Quand il apparut nécessaire, en 1933, de présenter des chiffres précis à la conférence, ou reprit l'examen de ces propositions, qui (sans modification importante relativement à l'armée de terre) furent acceptées par le Comité spécial du Cabinet et transmises à Genève[44].

Bien qu'on eût adopté en principe cette nouvelle formule d'organisation de la milice et que les diverses associations de défense, qui représentaient les services de la milice active non permanente, l'eussent approuvée en 1933-1934, l'adoption effective en retarda jusqu'en 1936. Le 5 juin de cette année-là, après l'adoption des crédits du ministère, le Cabinet en ordonnait l'application immédiate. A la fin du mois de décembre suivant, elle était virtuellement au point[45]. On ne peut en esquisser ici que les grandes lignes. La nouvelle armée n'avait plus que 20 régiments de cavalerie au lieu de 35, dont quatre devenaient unités d'engins blindés et deux autres, motorisés. Les 135 bataillons d'infanterie et de mitrailleuses tombaient à 91, dont six devenaient bataillons de chars. (Ce furent là les premières unités de chars organisées au Canada, mais on n'avait pas encore constitué de Corps blindé; de plus, naturellement, elles n'avaient pas de chars.) D'autre part, l'artillerie augmentait notablement (110 batteries au lieu de 67), de même que le Génie. La milice commençait à avoir l'apparence d'une armée équilibrée[46].

A la suite de la réorganisation, l'armée de terre du Canada avait en 1938 un effectif autorisé (mais non réel) de 90,576 militaires de tous grades, répartis de la façon indiquée dans le tableau suivant[47];

Arme	Milice active non permanente		Milice active non permanente	
	Hommes	Chevaux	Hommes	Chevaux
État-major et liste générale	71	—	—	—
Cavalerie	444	323	8,141	4,840
Artillerie de campagne	389	—	9,976	—
Artillerie moyenne	57	—	2,155	—
Artillerie lourde et antiaérienne	302	4	1,924	—
Génie	296	—	4,860	—
Transmissions	422	—	4,008	—
Corps-école d'officiers	—	—	4,553	—
Infanterie	997	27	42,721	—
Intendance	300	—	1,535	—
Autres services*	990	—	6,435	4
Total	4,268	354	86,308	4,844

Il n'existait aucune formation supérieure à la brigade. A la suite de la réorganisation, les chevaux disparurent presque complètement, sauf dans la cavalerie où ils bénéficièrent d'un bref sursis.

Le problème du ravitaillement

Le progrès du réarmement fut très sensiblement entravé par les difficultés de ravitaillement que le général Ashton avait signalées en 1935 (voir plus haut, page 8). Le Canada n'avait aucune fabrique d'armes. Bien qu'il eût produit d'immenses quantités d'obus pendant la première Grande Guerre. il n'avait fabriqué, en fait d'armes, que des fusils Ross et la situation n'avait nullement changé. Sous ce rapport, le Royaume-Uni continuait d'être notre source d'approvisionnements. Les industries publiques et privées d'Angleterre étant entièrement prises par le programme national de réarmement, il ne suffisait plus de voter des crédits et de leur passer des commandes pour obtenir les armes voulues. (D'autre part, les minimes crédits affectés à ce chapitre excluaient toute possibilité de commandes importantes.) Qu'on passât les commandes soit à l'industrie anglaise, soit à des usines canadiennes qui, n'ayant jamais fabriqué d'armes, prendraient des années à s'y préparer, il était certain que- l'armée canadienne ne pourrait de longtemps obtenir les quantités requises de matériel militaire. Pour toutes ces raisons, en septembre 1939, le réarmement de la milice n'avait guère progressé.

*Servizes médicaux et dentaires (milice active non permanente seulement): vétérinaires; payeurs (milice permanente seulement); corps postal (milice non permanente seulement); corps des commis militaires d'état-major (milice permanente seulement).

Malgré les commandes importantes placées en Angleterre, le Canada ne possédait, avant l'ouverture des hostilités, que tout juste les armes nécessaires à l'instruction militaire et pas du tout pour armer ses troupes au moment de la mobilisation. La milice avait reçu du Royaume-Uni, en 1938, ses deux premiers chars légers ; elle en reçut quatorze autres à l'état 1939, à la veille de la guerre. Elle ne possédait les autres armes qu'en quantités aussi insignifiantes. Au printemps 1939, elle avait reçu *cinq* mortiers de 3 pouces (à cette époque, chaque bataillon était censé avoir deux mortiers). Quant la guerre éclata, le Canada disposait de 29 mitrailleuses Bren (les troupes utilisaient encore la mitrailleuse désuète Lewis, héritée de la guerre de 1914-1918) et 23 fusils antichars[48]. Le pays disposait de *quatre* canons antiaériens de modèle récent*, au lieu des 116 jugés nécessaires[49]. Nous avions aussi quatre canons antichars à obus de 2 livres; on en avait commandé 32 autres en 1938-1939 et la livraison en était attendue en 1940-1941.[50]

Le ministère de la Défense nationale avait étudié pendant des années la possibilité de fabriquer des armes au Canada, mais sans résultat appréciable. Sir Frederick Borden, ministre de la Milice dans le cabinet de sir Wilfrid Laurier, avait proposé à la conférence coloniale de 1907 l'aménagement dans chaque dominion d'une fabrique de canons et d'armes portatives. En 1917, la conférence impériale de guerre avait préconisé l'établissement de fabriques "de matériel naval et militaire, de munitions et d'équipement, dans toutes les parties importantes de l'Empire ... où il n'y en avait pas encore"[51]. On avait fréquemment évoqué au Canada les inconvénients qu'il y avait à compter uniquement sur le Royaume-Uni pour se procurer armes et munitions. En 1930, par exemple, on pouvait lire dans un mémoire de l'état-major général[52]:

> Les fabriques de la Grande-Bretagne répondent à peine aux besoins du temps de paix; en conséquence, les commandes de munitions que nous leur passons ne sont quelquefois exécutées que trois ans plus tard. Il en va de même pour les commandes de canons. On peut dire à coup sûr que, si le Gouvernement commande deux canons antiaériens immédiatement, la livraison n'aura pas lieu d'ici au moins deux ans.

Comme nous l'avons noté plus haut, la situation s'aggravait encore lorsque, vers 1935, la Grande-Bretagne entreprenait de se réarmer.

En juillet 1929, peu après la nomination du général McNaughton au poste de chef d'état-major général, on constituait un comité militaire chargé de préparer le projet de construction d'un nouvel arsenal fédéral. L'ancien arsenal occupait à Québec des locaux par trop exigus et ne pouvait d'ailleurs fabriquer que des cartouches et quelques obus pour l'artillerie de campagne. Le comité avait mission de dresser les plans d'un arsenal capable de fabriquer annuellement cinq millions de cartouches et des obus jusqu'au calibre de 6 pouces, et aussi de choisir des emplacements en vue de l'établissement d'une fabrique de fusils et d'une fabrique de canons et d'affûts jusqu'au calibre de 4 pouces. On

*I1 s'agissait en réalité de canons de 3 pouces, d'un modèle déjà désuet. Voir aussi, plus loin, le chapitre V.

se proposait d'utiliser un terrain acheté au cours de la dernière guerre à PetiteRivière, près de Québec, en vue d'agrandir l'arsenal d'alors. En outre, le chef d'état-major général insistait pour qu'on achetât quelques terrains contigus. Dans un mémoire[53] adressé au ministre de la Défense nationale (le colonel J. L. Ralston) * le 12 mai 1930, il disait :

> Après mûre réflexion, j'estime qu'on ne saurait retarder davantage la construction au Canada d'une fabrique de canons, d'armes portatives et de munitions et je recommande l'inscription de l'article suivant au budget supplémentaire des dépenses du ministère:
>
> Arsenal de Québec: achat de terrains et construction, $200,000.
>
> J'estime de la plus haute importance qu'il soit donné suite dès maintenant à la politique inaugurée en 1907 par sir Frederick Borden, concernant la fabrication de munitions au Canada.

On n'accorda cependant pas la somme demandée. Les premiers effets de la crise économique se manifestaient déjà.

Comme l'achat de terrains supplémentaires à Petite-Rivière paraissait impossible, le comité de l'arsenal recommanda l'abandon de ce projet et la construction du nouvel arsenal à Valcartier, où la Ire division canadienne s'était rassemblée en 1914 et où le ministère possédait tout le terrain nécessaire. Le général McNaughton demanda avec instance que le crédit requis pour la mise en marche des travaux soit inclus dans le budget des dépenses de 1931-1932, mais encore une fois il n'en résulta rien. Ce n'est que dans le budget de 19331934 qu'on affecta $10,000 aux travaux de Valcartier; cette somme suffisait à peine à l'arpentage du terrain et à la préparation des plans[54]. Comme nous l'avons vu (page 6), on put continuer les travaux, en les classant à titre d'entreprise destinée à atténuer le chômage. Toutefois, on ne termina que l'usine de chargement d'obus. Cette division de l'arsenal passa enfin des Cove Fields de Québec à Valcartier, à la fin de l'été 1938. On n'avait pu procéder à la construction des fabriques de munitions et d'armes portatives. On avait cependant réussi à accroître le rendement de l'arsenal de Québec en modernisant l'outillage et en augmentant le nombre des employés. De même on remit en production l'ancien arsenal de Lindsay (Ontario), utilisé pendant l'autre guerre[55]. La situation s'améliorait en ce qui concernait la fabrication des munitions.

Le coût estimatif de l'établissement de l'arsenal prévu par le général McNaughton était de 30 à 35 millions et le ministre de la Défense nationale déclarait en 1938 que seuls des motifs d'ordre financier avaient empêché le ministère de mettre le projet à exécution[56]. Il s'agissait là en effet d'une somme bien considérable pour l'avant-guerre, mais elle parut insignifiante auprès de celles qu'il fallut consacrer après le début de la guerre à l'aménagement des usines nécessaires. En 1944, le gouvernement canadien avait déjà affecté environ 130 millions à la construction d'usines destinées à fabriquer' des bombes et des

*Le col. Ralston fut ministre de la Défense nationale dans le deuxième ministère King, de 1926 à 1930. Il occupa le même poste pendant la plus grande partie de la seconde Grande Guerre.

mines, sans compter les fonds engagés à la même fin par l'industrie privée, ni les 130 millions placés par la Couronne dans l'industrie des canons et des armes portatives[57]. C'est ainsi que les premières années de la guerre furent employées à l'établissement lent et coûteux d'une industrie dont les bases au moins eussent dû exister en 1939. Si les trois gouvernements successifs qui s'étaient crus incapables d'engager les dépenses voulues avaient accepté les avis de leurs conseillers militaires, l'armée canadienne de terre aurait été munie d'armes modernes dès le début de la seconde Grande Guerre au lieu d'avoir à combattre pendant plusieurs mois avec les armes de 1918.

Il convient de noter qu'en septembre 1937 le général Ashton avait longuement exposé la question au ministre de la Défense nationale[58], lui signalant l'insuffisance patente des mesures prises pour combler les lacunes constatées en 1935, à cause de la modicité des crédits budgétaires et de la lenteur des livraisons des fabriques anglaises. Il concluait que, eu égard à la situation désespérée des relations internationales, on ne pouvait pas se permettre d'attendre le moment où la Grande-Bretagne serait en mesure de subvenir aux besoins du Canada. Il ne voyait pas d'objection fondamentale à l'achat d'équipement aux États Unis, pourvu qu'il ne s'agît pas d'équipement d'une armée en campagne, mais il rappelait que les lois de neutralité américaines nous fermeraient automatiquement l'accès à cette source d'approvisionnement en cas de guerre. La seule solution possible, disait-il, "consistait à établir au pays une industrie d'armement qui nous rendrait plus indépendants des sources de ravitaillement étrangères". Il continuait:

> Dans l'examen de cette proposition . . . on ne saurait évidemment perdre de vue la limitation que les considérations d'ordre politique imposent à la solution complète de nos difficultés de ravitaillement. Par exemple, on aurait tort de vouloir entreprendre la fabrication des pièces d'artillerie lourde et des munitions de rupture nécessaires surtout à la défense côtière. Nous n'avons sans doute d'autre parti à prendre que celui de commander ces articles à l'industrie du Royaume-Uni, quitte à obtenir ensuite du Gouvernement qu'il exerce toute la pression possible pour qu'on en hâte la livraison. D'autre part, l'industrie canadienne possède les connaissances techniques voulues pour fabriquer une grande partie des munitions que nous achetons actuellement à l'extérieur et même des pièces d'artillerie légère et des affûts de canons jusqu'au calibre d'environ 4 pouces, soit entre autres des pièces de campagne, des canons antichars et certains canons antiaériens. Le principal obstacle à l'adoption de cette politique n'est pas d'ordre technique; il tient plutôt au prix que chaque pièce coûterait inévitablement si l'industrie ne recevait pas d'autres commandes que celles du ministère. La solution consisterait à obtenir du Royaume-Uni des commandes parallèles des mêmes articles, en quantités peut-être encore plus massives.

Ashton rappelait qu'à la conférence impériale du début de l'année, les représen tants du Royaume-Uni avaient mentionné la possibilité de venir en aide aux dominions en leur passant des commandes d'armes pour le compte de l'armée britannique.

Dans ce document, le chef d'état-major général n'indiquait pas à qui il fallait confier la fabrication des armes: à des usines nationales ou à l'industrie

privée du Canada. Ayant toutefois cité l'exemple de l'Australie, il présentait par la suite un autre mémoire dans lequel[59] il analysait les mesures prises par ce pays et qui étaient en grande partie conçues en fonction de fabrications nationales. En 1936, le général Ashton avait préconisé l'adoption d'une politique semblable au Canada. Le sous-ministre (le major-général L.-R. Laflèche) était de l'avis contraire, en raison "du temps et de l'argent"[60] que nécessiteraient les frais de premier établissement. M. Mackenzie soumit la question au premier ministre[61]. "Le chef d'état-major général, écrivait-il, est d'avis que nous devrions posséder une fabrique nationale de munitions et d'armes portatives, sans pour cela cesser de collaborer avec l'industrie privée dans toute la mesure du possible". M. Mackenzie proposait que la question soit discutée à une réunion du Comité de la défense, mais il n'existe aucune preuve documentaire que le comité en ait été saisi avant le 14 novembre 1938, alors que le, général Ashton recommandait fortement la construction d'une fabrique de canons, d'un coût estimatif de $2,750,000[62]. A une réunion ultérieure du comité, le 30 janvier 1939, son successeur, le major-général T.V. Anderson*, était appelé à donner son avis sur la possibilité d'utiliser "des ateliers en chômage, tels par exemple ceux des chemins de fer"[63]. L'examen de cette proposition indiqua qu'il serait possible de réduire ainsi les frais de premier établissement[64]. Les crédits supplémentaires de 1939-1940 affectaient une somme de $20,000 aux études préliminaires et à la préparation des plans de construction d'une fabrique de canons. Mais déjà, le *War Office* songeait à confier à une société canadienne une commande de canons à obus de 25 livres[65].

Il ne semble pas, toutefois, qu'on ait jamais pris de décision ferme sur ce chapitre de la politique officielle. Le gouvernement hésitait évidemment à multiplier les fabriques nationales. Il préférait s'adresser à l'industrie privée, en limitant étroitement les bénéfices possibles, point névralgique de l'opinion publique à cette époque. A cette fin, le gouvernement instituait en mars 1937 un "comité interministériel pour le contrôle des bénéfices". Le ministre de la Défense nationale jugeait cette mesure "très populaire"[66]. A la suite de la contestation, intervenue en 1938 à propos de la mitrailleuse Bren, le Parlement adoptait un projet de loi du gouvernement créant une commission indépendante des achats de défense et limitant les bénéfices à 5 p. 100 par an† des capitaux engagés dans l'exécution des contrats[67].

Toutefois, même l'organisation de la production au Canada par l'industrie privée ne fut pas chose facile. Aucune usine ne possédant l'outillage voulu, les délais se multipliaient. Dans certains cas, il se présentait une autre difficulté. Suivant la pratique approuvée au cours d'une longue série de conférences impériales, l'armée canadienne avait adopté les modèles courants de l'équipement des troupes britanniques. Les plans de certains articles étaient la propriété

*Nommé chef d'état-major général le 21 novembre 1938.

†Cette limitation disparut au début de la seconde Grande Guerre. Elle fut abrogée par arrêté en conseil (C.P. 2709), le 15 septembre 1939.

privée de maisons anglaises qui n'étaient pas toujours disposées à les céder à des conditions abordables. En 1936-1937, par exemple, l'on proposa de fabriquer au Canada des "dragons légers" (non donné à certains tracteurs d'artillerie). La société anglaise qui possédait les plans de ces engins voulait bien en permettre la fabrication par un concessionnaire, mais à condition que ce ne fût "qu'au Canada et aux seules fins militaires envisagées par le gouvernement canadien[68]. Cette restriction excluait toute possibilité de production pour le compte du War Office ou des autres gouvernements du Commonwealth. Comme le Canada ne pouvait utiliser qu'un nombre restreint de ces tracteurs, il aurait été contraire aux règles de l'économie d'en entreprendre la fabrication à ces conditions.

Durant ces années d'avant-guerre, il fut souvent question de faire fabriquer par des maisons canadiennes des articles d'équipement militaire pour le compte du gouvernement anglais; le gouvernement canadien aurait alors, jusqu'à un certain point, joué le rôle d'agent du Royaume-Uni. Vers la fin de 1936, le War Office proposait l'étude d'un plan en vertu duquel le ministère de la Défense nationale se serait chargé de procurer au Royaume-Uni des renseignements sur la compétence et les ressources des industriels canadiens[69]. A la conférence impériale de 1937, le gouvernement canadien fit bon accueil à la perspective de relations d'affaires entre des fabricants canadiens et d'autres gouvernements; il déclara qu'il communiquerait aux gouvernements intéressés tous les renseignements en sa possession sur les ressources des maisons désignées, mais qu'il ne voulait pas se charger de négocier les marchés entre les fabricants canadiens et les autres gouvernements[70]. Ces hésitations tenaient probablement au désir du gouvernement d'éviter toute espèce d'obligation en cas de crise éventuelle. En réalité, le gouvernement anglais ne passa que bien peu de commandes au Canada avant le début des hostilités. Il est peu probable que le volume en eût augmenté de beaucoup, même si les autorités canadiennes avaient voulu prendre une part plus active à la négociation des contrats.* La commande la plus importante du War Office fut probablement celle de 100 canons à obus de 25 livres qu'elle confia quelques semaines avant la guerre à M. Simard, de la maison Marine Industries Limited, de Sorel (P.Q.). Le ministère de la Défense nationale avait été consulté dans cette affaire, mais l'entreprise fut adjugée à M. Simard avant même que le ministère ait pu exprimer son avis.[72]

En somme, il ne se fabriqua au Canada avant la guerre que bien peu d'articles d'équipement pour l'armée canadienne. Il y eut une exception notable dans le cas des masques à gaz, mais même là des difficultés surgirent, probablement pour des raisons de sécurité, et il fallut importer certaines pièces essen-

*Au cours de l'été 1939, l'Association des manufacturiers canadiens, avec l'encouragement du Gouvernement, envoyait une mission en Grande-Bretagne pour y étudier la possibilité de fabriquer au Canada l'équipement de défense du gouvernement anglais. Le général McNaughton, président du Conseil national de recherches, accompagnait cette mission, qui rentrait au Canada vers le début de la guerre[71].

tielles du Royaume-Uni. Le rapport annuel du ministère de la Défense nationale pour l'année 1938-1939 signale cependant "des dispositions en vue de la fabrication des réservoirs d'oxygène, jusqu'alors importés d'Angleterre". En 1939, on commandait des projecteurs destinés à la défense côtière et antiaérienne, mais on n'en reçut aucun avant la guerre, sauf certains appareils du type commercial, achetés hâtivement à l'époque de Munich. On en était encore au stade des recherches en ce qui concerne le matériel des transmissions, bien qu'on eût pris livraison en 1937-1938 de 113 appareils de T.S.F.[73]. Au chapitre du transport motorisé, le Canada se trouvait en meilleure posture, grâce à sa puissante industrie automobile. Les véhicules militaires n'étant pas cependant du même type que les véhicules civils, plusieurs fabricants étudiaient depuis quelques années, en collaboration avec le ministère, la production de certains types spéciaux[74]. Le 26 avril 1939, le ministre de la Défense nationale annonçait au Parlement que l'armée avait reçu 122 véhicules de transport, alors qu'il lui en eût fallu plusieurs milliers en cas de mobilisation.

Il fallait obtenir au plus tôt des fusils-mitrailleurs d'un type récent et, pour une fois, on fit diligence pour en commencer la fabrication au Canada. Le 31 mars 1938, le ministère de la Défense nationale passait avec la John Inglis Company Limited, de Toronto, un contrat aux termes duquel cette société s'engageait à fabriquer 7,000 mitrailleuses Bren. Suivant le plan mentionné par le général Ashton en 1937, la compagnie reçut en même temps du War Office une commande de 5,000 mitrailleuses qui permettait au gouvernement canadien d'économiser $1,300,000 grâce à l'abaissement du prix de revient des 7,000 mitrailleuses précitées. Les deux gouvernements devaient partager les frais de l'outillage, lequel devenait ensuite propriété du gouvernement canadien. Ce contrat constitua l'initiative la plus importante d'avant-guerre en vue du réarmement des troupes canadiennes et la seule mesure effective de nature à réaliser l'équipement de deux divisions. Ce marché fit bientôt l'objet de vives critiques et d'une enquête par une commission royale[75]. Cette contestation n'entre guère dans le cadre du présent ouvrage. Le grief venait de ce que l'adjudication n'avait pas été soumise au jeu de la concurrence. Au point de vue strictement militaire, la seule chose dont on pût se plaindre (étant admis le principe de la fabrication des armes par l'industrie privée), c'est que la commande n'ait été passée qu'en 1938, et non pas en 1937 ou 1936. Mais l'entreprise arriva à bonne fin et les livraisons commencèrent en mars 1940, à un moment où le besoin s'en faisait grandement sentir. Au cours de l'automne suivant, intervenait un nouveau contrat à la suite de la demande extraordinaire de mitrailleuses occasionnée par la guerre et qu'on n'avait pas prévue en 1938[76]. Pendant la durée de la guerre, l'usine aménagée par suite du contrat de 1938 put livrer 186,802* mitrailleuses Bren au Canada et à ses alliés[78].

*Ce chiffre ne se rapporte apparemment qu'aux mitrailleuses du calibre .303. Mais il s'en fabriquait aussi de 7.92 mm, ainsi qu'en témoignent les 28,908 mitrailleuses Bren de ce calibre fabriquées avant le 31 août 1944[77].

Bien qu'on eût fait peu de chose avant la guerre en vue d'établir des fabriques d'armes au Canada, on avait quand même, pour la première fois, tenté de recenser les ressources industrielles utilisables à cette fin. Cette étude, commencée au cours de l'année 1936-1937, avait abouti, au printemps 1939, à un état complet des ressources de 1,600 usines. Ce travail fut l'oeuvre du comité de ravitaillement de l'armée de terre, de mer et de l'air, institué en septembre 1936 sous la présidence du maître général de l'artillerie[79].

Le programme de défense côtière

En ces années d'avant-guerre, la défense des côtes occupait le premier rang dans le plan général de défense. Au début, pensant que le danger venait surtout du Pacifique, on donnait la priorité à la défense de la côte occidentale, ainsi que nous l'avons déjà noté. (Les officiers intéressés font observer que l'opinion publique d'alors approuvait beaucoup plus volontiers les mesures de défense du Pacifique que celles de la côte de l'Atlantique.[80]) Il n'existait au Canada que deux grandes bases navales fortifiées, celle d'Halifax sur l'Atlantique et celle d'Esquimalt sur le Pacifique. Les défenses d'Esquimâlt avaient grand besoin de remaniement. Comme on ne connaissait pas de Canadien suffisamment expérimenté en matière de défense côtière, on s'adressa au War Office en vue d'obtenir les services d'un spécialiste. Ce fut le major B. D. C. Treatt, de l'Artillerie royale, qui arriva au Canada en octobre 1936. En compagnie d'officiers canadiens, il procéda à l'inspection non seulement de la base d'Esquimalt, mais aussi des environs de Vancouver et de la côte du nord de la Colombie-Britannique, puis, plus tard, des côtes des provinces Maritimes. Il présenta un rapport complet de ses inspections avant de rentrer en Angleterre, au mois de décembre. Ce rapport fut étudié par un sous-comité du comité conjoint de l'état-major canadien qui termina son travail à l'automne 1937. Les conclusions de Treatt, bien que modifiées à certains égards, servirent de base aux plans définitifs des fortifications des deux côtes[81].

L'amélioration des défenses d'Halifax et d'Esquimalt consistait surtout à renforcer l'armement principal et à prolonger les fortifications au delà du périmètre des points vitaux. La modernisation du matériel s'imposait. On dressa aussi des plans afin d'assurer la défense d'autres points importants des côtes. Nous nous bornerons à indiquer ici les grandes lignes de ces plans ainsi que les dispositions prises pour les mettre à exécution.

Il ne pouvait être question de fortifier tous les petits ports et toutes les petites villes du littoral. L'immobilisation d'hommes, de fonds et d'armements à de telles fins aurait fait le jeu de nos ennemis éventuels. A une demande de fortification émanant de Liverpool (N.-E.) et présentée au printemps 1939, le chef d'état-major général (le général Anderson) répondait avec à-propos:[82]

> . . . le plan de répartition et d'opération de nos forces navales et aériennes en temps de guerre offrira une plus grande mesure de protection aux villes comme Liverpool que

des fortifications dispersées le long des côtes, supposé même que nous ayons les fonds voulus pour les construire.

Il était entendu que la construction de fortifications se limiterait aux ports (surtout à ceux qui devaient servir de point de ralliement aux convois) dont le rôle en temps de guerre les désignerait aux attaques de l'ennemi, de même qu'aux bases des forces navales qui, de concert avec l'aviation, assuraient la défense mobile des régions côtières. A l'égard de ces endroits même, le bon sens imposait une limite à l'étendue des préparatifs de défense. Le "plan de défense no 3" (voir ci-dessous, page 29), revisé en 1938, étudiait soigneusement "la nature et l'importance des attaques" auxquelles on jugeait alors, à la lumière des circonstances, que les divers ports côtiers du Canada pouvaient être exposés. Ici encore, il est inutile d'entrer dans les détails. Nous nous bornerons à noter les attaques les plus rudes auxquelles les ports étaient exposées: *sur mer,* bombardement par *un* navire de première ligne; *sur terre,* raids par des détachements de 250 hommes débarqués de navires de guerre (on ne redoutait pas de débarquements en force ayant pour objectif la prise de bases fortifiées); *par les airs,* attaque d'un dirigeable ou au maximum de *douze* avions à partir d'un porteavions[83]. La justesse de ce pronostic, fondé sur les circonstances de l'heure, se révéla par l'immunité presque complète dont jouit le sol canadien au cours des six années de guerre qui suivirent.

Quand il fallut passer à l'exécution, les difficultés de ravitaillement soulignées plus haut se précisèrent: la livraison des canons, des affûts et des appareils de réglage de tir commandés au Royaume-Uni s'échelonna sur plusieurs années. L'Angleterre ne nous livra pas un seul canon de défense côtière avant le début des hostilités, exception faite cependant du renvoi de trois cylindres de canons usagés de 9.2 pouces qu'on y avait expédiés, en octobre 1938, pour en faire remplacer les tubes intérieurs. Vu ces difficultés, on adopta un plan intérimaire pour assurer, en attendant la livraison des nouveaux canons, la distribution la plus avantageuse de l'armement disponible en vue des besoins immédiats de la défense. Ce plan intérimaire recevait l'approbation du ministre de la Défense nationale en décembre 1937; au mois de mars suivant, commençait la nouvelle répartition de l'armement. L'armée de mer remit à la milice plusieurs canons dont elle pouvait disposer, pour la défense des côtes. Quelques-uns passèrent de la Colombie-Britannique à la Nouvelle-Écosse; un plus grand nombre, d'Halifax à la Colombie-Britannique et deux canons des fortifications de Québec furent installés à Halifax[84].

En 1939, la situation s'était grandement améliorée sur le littoral du Pacifique. C'est à Esquimalt que les ouvrages de fortification les plus importants avaient été construits; au printemps, on dépensa, à cet endroit, environ un million pour l'installation d'une nouvelle batterie à Albert-Head (lieu choisi à cette fin longtemps avant la visite de Treatt), ainsi que pour la construction et l'amélioration d'autres ouvrages de défense. Dans la région de Prince-Rupert, on avait fait l'acquisition d'un emplacement et commencé l'aménagement

d'une batterie. A Vancouver, on avait terminé l'aménagement d'une batterie pour la défense rapprochée de la ville et du port et commencé les travaux en vue d'y installer une deuxième batterie. Une autre batterie, sur l'île Yorke, commandait l'accès du port de Vancouver par le détroit de Johnstone, au nord. Certains autres ouvrages avaient également été construits avant la guerre[85].

Sur la côte de l'Atlantique, on n'avait encore rien fait d'important lorsque survint la crise alarmante de 1938. (Le col. Crerar, directeur des opérations et des renseignements, avait signalé un an auparavant qu'à moins "d'une réorientation de la politique financière", il n'y aurait pas d'argent pour effectuer les travaux de génie avant 1940-1941[86].) La crise de 1938 eut toutefois pour effet de diriger l'attention vers cette côte; le chef d'état-major général écrivit, le 9 septembre, qu'elle figurait désormais dans "l'ordre de priorité"[87], et qu'en l'absence d'un crédit certaines dépenses y étaient engagées en vertu d'un mandat spécial du gouverneur général, mandat annulé une fois la crise passée. Mais on avait déjà réalisé certains progrès quant à la construction d'ouvrages de défense, en particulier à Saint-Jean (N.-B.) et à Sydney (N.-E.)[88].

Un crédit, destiné à la défense du littoral de l'Est, paraissait au budget supplémentaire des dépenses de 1939-1940 et fut adopté au printemps 1939. On pourrait donc exécuter les travaux nécessaires pour assurer une protection provisoire au centre important de Saint-Jean. Mais ce crédit arrivait trop tard pour être utilisé intégralement avant la guerre. Le quartier général de la milice avait cependant pris soin de préparer un projet destiné à achever les travaux prévus par le plan intérimaire de défense côtière, sur les deux océans, afin de parer temporairement aux éventualités, en cas d'urgence. Ce projet comportait l'installation des canons qui n'étaient pas encore montés à demeure, sur des plates-formes en béton, près des emplacements permanents restés inachevés. Ces plates-formes pouvaient être construites en quelques semaines et les pièces d'artillerie étaient déjà sur les lieux, ou à proximité. Le 19 août 1939, on priait le ministre de la Défense nationale d'approuver la mise en oeuvre de ce plan d'urgence. Le ministre le communiqua au premier ministre. Comme nous le verrons, le cabinet autorisa les dépenses nécessaires à titre de mesure d'urgence et, à la fin du mois d'août, les pièces étaient déjà montées sur les plates-formes temporaires[89].

Plans de défense et de mobilisation

Au cours des années qui suivirent la première Grande Guerre, l'état-major général canadien avait consacré beaucoup de temps à la préparation de plans de défense contre les divers genres d'attaques militaires qu'on jugeait alors possibles. Ces plans se ramenaient à deux grandes catégories: "défense directe", contre l'invasion du sol canadien, et "défense indirecte", au cas où le Canada aurait à envoyer des forces outre-mer pour combattre un ennemi commun aux côtés des armées des autres nations du Commonwealth, ou d'autres pays alliés. Dans les deux cas, il fallait prévoir la mobilisation, la concentration et les

opérations de troupes considérables. Dès 1921, on avait décidé de préparer trois* différents projets de défense[90].

Au début des années vingt, les chefs militaires du Canada ne pouvaient voir que deux pays susceptibles d'attaquer *directement* le Canada: les ÉtatsUnis et le Japon. Comme nous l'avons déjà indiqué, le Canada devait autrefois se défendre uniquement contre les États-Unis, mais l'amélioration constante des relations anglo-américaines et canado-américaines avait relégué tout risque de conflit de ce côté au domaine de l'improbabilité. Néanmoins, certains soutenaient qu'on ne pouvait entièrement négliger cette éventualité. Au début du mois d'avril 1921, on préparait et distribuait aux divers districts militaires un plan "très secret" de défense contre les États-Unis, qu'on désignait sous le titre de "Plan de défense no 1". Ce plan resta vaguement sur le métier jusqu'en 1926 sans avoir jamais pris de forme définitive[92]. En 1931, le général McNaughton, devenu chef d'état-major général, faisait l'observation suivante: "La défense directe du Canada contre une invasion américaine est une éventualité qui, depuis dix ans, se serait prêtée de plus en plus à une solution d'ordre politique, mais contre laquelle les forces militaires de l'Empire auraient été impuissantes"[93].

La défense contre le Japon faisait l'objet du "Plan de défense no 2". On y travailla quelque peu durant les années qui suivirent immédiatement la première Grande Guerre, mais sans en arrêter toutes les modalités. Revisé en 1930, il devenait un plan d'opérations des trois armes destiné à protéger la neutralité du Canada en cas de guerre entre le Japon et les États-Unis. Cette étude prenait fin en 1938[94].

Le projet qui retint le plus l'attention et qui fut effectivement appliqué en 1939 constituait le "Plan de défense no 3". On l'avait d'abord établi en prévision d'une guerre majeure qui, sans comporter l'invasion immédiate du territoire canadien, pourrait exiger notre intervention outre-mer. Ce plan ne reçut guère d'attention jusqu'en 1927, mais, communiqué en 1931 à l'état d'avant-projet aux commandants des districts militaires, on le présentait en 1932, au ministre de la Défense nationale du gouvernement Bennett (le col. D. M. Sutherland) qui l'approuva[95]. Il ne subsiste apparemment pas d'exemplaire intégral de ce projet de 1932, mais nous savons qu'il portait principalement "sur l'organisation d'une armée canadienne en vue d'une campagne possible outre-mer"[96].

Le Plan de défense no 3 fit l'objet d'une revision en 1937, à un moment où le flottement de la situation internationale et de la politique des. nations conférait un caractère d'importance de plus en plus marqué à la question de la défense directe du Canada. Le plan revisé faisait une plus large place à la défense locale et à la sécurité intérieure, cependant que l'armée envisagée

*En 1931, on ébauchait un quatrième projet, relatif à "l'envoi d'un contingent canadien en cas de crise secondaire dans l'Empire". Un premier texte de ce projet fut distribué en 1936, mais l'idée ne semble pas avoir eu de suite. On y étudiait deux propositions différentes: soit l'envoi d'un groupe de cavalerie, soit l'expédition d'une brigade d'infanterie[91].

jusque-là comme simple corps expéditionnaire devenait "la Force mobile". On y définissait ses fonctions dans les termes suivants[97]:

> En cas de mobilisation, la Force mobile sera affectée principalement en tout ou partie, à la défense du territoire canadien contre des débarquements ennemis, lorsqu'il y aura lieu de craindre que les forces locales ou disponibles ne puissent s'opposer effectivement à de tels débarquements. Le projet envisage en outre l'organisation d'une armée de campagne qui pourrait servir outre-mer en collaboration avec les autres troupes de l'Empire, si le Gouvernement du Canada le jugeait à propos.

En fait, le rôle de corps expéditionnaire, bien que subordonné en principe à la défense locale, s'annonçait comme le plus probable en cas de crise majeure et les auteurs du plan n'en doutaient certes pas. On pourrait soutenir qu'il était illogique de déclarer que la nouvelle armée serait "affectée principalement" à la défense contre une invasion, alors que l'un des appendices au projet (voir ci-dessus, page 27) renferme la mention qu'aucun port canadien n'est menacé d'un débarquement important. Le choix des termes n'importait pas; il s'agissait avant tout d'avoir un plan de nature à parer aux dangers probables. Le projet revisé de défense prévoyait diverses dispositions d'ordre général à prendre au cas où l'on enverrait un corps expéditionnaire, notamment la concentration des troupes aux ports d'embarquement et l'établissement d'une base intermédiaire et d'un quartier général canadiens outre-mer.

Le 15 mars 1937, le chef d'état-major général (le général Ashton) soumettait le projet modifié à l'approbation du ministre de la Défense nationale, accompagné d'un mémoire explicatif retraçant les diverses étapes de sa préparation. Deux jours plus tard, M. Mackenzie lui renvoyait le document ainsi que la note suivante, écrite de sa propre main[98]:

> J'ai lu attentivement le texte revisé du Plan de défense no 3. Je suis heureux de constater qu'il vise avant tout à assurer la défense et la sécurité du Canada. Toutefois, je ne perds pas de vue que, même si la politique actuelle du Gouvernement envisage la défense du Canada et la protection de sa neutralité, l'état-major a le devoir de se préparer à toute éventualité. En conséquence, j'approuve le plan, fond et modalités. Tous ses éléments, aussi bien que l'effet d'ensemble, paraissent avoir été mûrement pesés.

Le projet revisé était désormais en vigueur. On le distribuait secrètement aux districts militaires, le 22 janvier 1938[99].

Le comité Otter (voir ci-dessus, page 4) avait estimé en 1919 que le corps expéditionnaire le plus considérable que le Canada pût maintenir outre-mer dans une autre guerre se composerait de six divisions et d'une division de cavalerie accompagnées des services auxiliaires. Dans le cas d'une "crise mineure" outre-mer, on jugeait qu'il suffirait d'une division, d'une brigade montée et de leurs services auxiliaires. Le Plan de défense no 3, approuvé en 1932, prévoyait la mobilisation d'une force de campagne (désignée sous le nom de Contingent "A") composée d'un Q.G. de corps d'armée, de deux divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, accompagnées des troupes requises de corps d'armée, d'armée et d'étapes, en plus des unités de base nécessaires

au Canada et outre-mer. En d'autres termes, il s'agissait du même corps expéditionnaire qu'on envisageait en 1919, c'est-à-dire d'une armée quelque peu plus nombreuse que les troupes canadiennes mises finalement en campagne outre-mer pendant la guerre de 1939-1945.

La Force mobile prévue en 1937 dans le Projet revisé de défense n'était autre que le contingent "A" désigné sous un autre nom et comportait la même organisation. La situation internationale continuant de s'aggraver, le projet de défense fit l'objet d'une étude ininterrompue et subit plusieurs remaniements en 1939. Il est à noter que la division de cavalerie ne fut retranchée de la Force mobile qu'au printemps de la même année quand on se convainquit, comme l'état-major général le disait dans un mémoire, que, si le gouvernement concluait à la nécessité d'une intervention à l'étranger, le théâtre des opérations se trouverait en Europe et l'ennemi serait l'Allemagne. Dans ces circonstances, faisait-on observer, la cavalerie n'aurait guère d'utilité, pas plus qu'elle n'en aurait si la Force mobile devait servir uniquement à la défense directe du Canada[100].

La composition de la Force mobile était réglée dans ses moindres détails, avec la désignation des unités, des commandants et des officiers d'état-major. Néanmoins, ces points devaient faire l'objet de revisions annuelles selon les mutations de personnel dans les districts militaires. La force comprenait deux sections, "A" et "B", composées chacune d'une division d'infanterie, d'une partie de la division de cavalerie et d'une certaine proportion des services auxiliaires. Les deux sections devaient être mobilisées simultanément, mais, eu égard à l'insuffisance du logement et des moyens de transport, seule le section "A" devait être *concentrée* en premier lieu; le rassemblement de la force "B" ne devait commencer qu'après l'envoi de la section "A" à une base d'opérations soit au Canada, soit outre-mer. Les désignations "A" et "B" et la division des forces en deux sections étaient annulées par une modification adoptée en juillet 1939, alors qu'on substitua, au projet primitif d'un unique camp de concentration, l'aménagement de camps multiples[101].

Une disposition distincte prévoyait des effectifs destinés à garnir les fortifications des côtes et à protéger les "points vulnérables" au Canada. De même que pour la Force mobile, les commandants des districts militaires désignaient chaque année dans une "liste no 1" les unités qui tiendraient garnison sur les côtes et, dans une "liste no 2", celles qui monteraient la garde aux points vulnérables. On prévoyait que les préparatifs se feraient en deux étapes. Au "Stade d'alerte", en cas d'un danger de guerre, on garnirait les fortifications des côtes et on assurerait la garde des points vulnérables; les unités des listes 1 et 2 devaient servir à cette fin. En dernier lieu, "l'état de guerre" suivrait une décision du gouvernement ordonnant que les mesures de défense applicables en cas d'hostilités interviennent immédiatement, même s'il n'y avait pas encore déclaration officielle de guerre. L'état de guerre pouvait être déclaré sans que le stade d'alerte eût été proclamé. Dans les deux cas, les districts militaires devaient être

alertés par de "brefs télégrammes chiffrés". La mobilisation de la Force mobile pouvant devenir nécessaire à n'importe quel moment, on avait convenu d'une troisième dépêche à ce sujet.

Ainsi donc, quand vint l'été 1939, les plans étaient complets en vue de la mobilisation d'une force mobile de deux divisions accompagnées de leurs troupes auxiliaires, et de troupes spéciales chargées de la défense locale et de la sécurité intérieure. La composition de toutes ces forces ayant été arrêtée d'avance, la mobilisation pouvait être mise en marche par un simple télégramme.

Le projet de défense n'était pas le seul plan que nous eussions préparé en prévision d'une crise. Outre le ministère de la Défense nationale, plusieurs autres ministères seraient appelés à accomplir des tâches spéciales en cas de guerre; il fallait donc répartir ces tâches et les définir à l'avance. En conséquence, le 14 mars 1938, un décret du conseil constituait un comité interministériel permanent de coordination de la défense. dont le sous-ministre de la Défense nationale (le major-général L.-R. Laflèche) était le président, et le colonel M. A. Pope, le secrétaire. Ce comité réunissait les représentants de quinze ministères et de la Gendarmerie royale. Son travail aboutit à la composition d'un manuel de guerre, achevé provisoirement en mai 1939, qui exposait d'une façon passablement détaillée les dispositions que chaque ministère devrait prendre dès l'ouverture des hostilités[102].

En outre, un comité d'officiers commençait, au début de 1938, la préparation d'un manuel de guerre de la milice qui exposait de façon plus précise les tâches attribuées aux diverses divisions de l'état-major. Ce manuel ne fut jamais plus qu'un avant-projet qui ne semble pas avoir influé sur les mesures prises en septembre 1939[103]. Le manuel du gouvernement, d'autre part, eut une grande utilité. Le 8 septembre 1939, le colonel Pope écrivait: "C'est surtout ce manuel qui a servi de base aux mesures de défense prises depuis dix jours[104].

Derniers jours de paix

A mesure que la situation s'aggravait en Europe, le Canada accélérait ses préparatifs, surtout après la "crise de Munich", en septembre 1938. Le budget de la défense s'élevait à $36,345,000 pour l'année 1938-1939. Les crédits de la milice avaient été réduits de près de deux millions par rapport à l'année précédente. Mais, avant le début de la guerre, le budget de la Défense nationale pour l'année 1939-1940 se chiffrait par $64,666,874[105]. C'était beaucoup moins que les chefs d'état-major n'avaient demandé, mais c'était aussi le budget militaire le plus imposant que le Parlement canadien eût voté jusque-là en temps de paix, voté cependant trop tard pour produire beaucoup d'effet avant la guerre. Le ler septembre 1939, on n'en avait encore utilisé que $13,712,000[106].

Les mesures prises au cours des cinq années précédentes avaient amélioré l'état matériel de l'armée de terre du Canada, mais ses effectifs n'avaient pas

grossi de façon sensible. Les troupes permanentes qui, comme nous l'avons déjà vu, ne comptaient que 3,700 hommes en 1951, avaient tout juste atteint le chiffre de 4,261 hommes de tous grades le 31 juillet 1939[107]. Aucun de leurs trois régiments d'infanterie n'était sur le pied de guerre et l'un deux (le Royal 22e) ne comptait pas plus de 184 hommes de tous grades en mars 1939, dans des cadres de temps de paix qui comportaient un effectif de 773. Les troupes s'accrurent quelque peu avant l'ouverture des hostilités lorsque, à la dernière minute, on eut autorisé le recrutement et accordé des fonds d'urgence, le 24 août. L'armée professionnelle, permanente constituait naturellement l'élément le plus coûteux de la milice. On n'organisa en réalité que deux nouvelles unités permanentes pendant la période de préparation: en 1936, dEcole de chars (auquel on donna en 1938, le nouveau nom d'Ecole des engins blindés) et, en 1937, une batterie de D.C.A. (la 4e) de l'Artillerie royale canadienne. La création de ces deux nouvelles unités témoignait des efforts tentés pour moderniser l'armée, malgré l'insuffisance d'argent et de moyens de ravitaillement. De plus, les unités recevaient une meilleure formation. A l'état 1938, pour la première fois, les troupes permanentes se rassemblaient au Camp Borden pour une courte période de manoeuvres. Pendant la dernière phase de ces manoeuvres, l'aviation effectua des démonstrations qui donnèrent une idée des opérations aériennes en campagne. Deux bataillons de la milice active non permanente de Toronto vinrent en accroître l'importance[108].

La milice active non permanente avait encore à peu près les mêmes effectifs. Le 31 décembre 1938, elle comptait 51,418 volontaires, soit à peu près le même nombre qu'en 1931 et environ la moitié des effectifs du temps de paix. Elle avait cependant reçu une meilleure formation, grâce à l'augmentation des crédits accordés depuis quelques années. Le nombre de membres de la milice à l'instruction pendant l'année 1934-1935 était de 5,120 officiers et 34,055 sousofficiers et soldats. Les chiffres correspondants étaient en 1938-1939 de 5,272 et 41,249. Bien que la période réglementaire d'instruction n'eût augmenté que d'un jour, soit de 10 jours à 11, on avait autorisé la formation d'effectifs plus importants et, dans le cas de certaines unités comme l'artillerie côtière, la période d'instruction passait à 21 jours. Mais les progrès réalisés se reflétaient surtout dans l'augmentation des effectifs présents aux camps d'instruction, où la formation a la plus grande importance et revêt le plus les apparences de la réalité. En 1934-1935, seulement 2,062 officiers et 10,721 sous-officiers et soldats étaient passés par les camps d'instruction. En 1938-1939, ces chiffres s'élevaient à 3,479 officiers et 25,624 gradés et hommes de troupe. On constatait également une assistance plus nombreuse aux écoles d'instruction. La milice constituait une importante réserve d'officiers et de sous-officiers qui possédaient au moins une instruction élémentaire. Les cours d'instruction d'état-major de la milice et les cours supérieurs d'état-major avaient permis à un nombre considérable d'officiers volontaires d'acquérir la connaissance des services d'état-major[109].

Lorsque la guerre éclata en 1939, le Canada n'avait pas d'armée prête à entrer en campagne, sauf pour la défense locale des côtes contre les raids réalisés par de faibles forces. La petite armée permanente était trop faible pour organiser une contre-attaque en cas de raid important, ou pour fournir un corps expéditionnaire. La milice active non permanente, aux minces effectifs, à l'équipement désuet et à la formation rudimentaire, ne pouvait offrir aucune résistance effective à un ennemi aguerri. Les deux forces réunies constituaient à la vérité un embryon essentiel et vraiment utile, capable, après une préparation de plusieurs mois, de jouer le rôle d'une armée effective. Elles ne constituaient cependant pas un moyen d'intervention immédiate sur un théâtre d'opérations outre-mer.

Etat général des préparatifs en 1939

Nous en avons assez dit pour faire voir tout ce qu'on avait accompli en vue d'améliorer la situation de la milice avant la guerre et pour démontrer que les préparatifs étaient loin d'être proportionnés à l'ampleur du conflit qui s'annonçait.

Se prononcer objectivement sur les mesures de défense d'avant-guerre n'est pas chose aisée. Il est plus facile, dit-on, de juger les événements après coup que de les prévoir. L'historien doit donc se garder de blâmer la politique de 1935-1939 uniquement à la lumière des événements de 1939-1945. Surtout, il ne doit pas perdre de vue le "climat de l'opinion" durant les années d'avantguerre, lequel, peu de temps avant l'ouverture des hostilités, était encore franchement hostile aux préparatifs militaires. D'autre part, s'il veut que la nation profite de l'expérience du passé, il a le devoir d'analyser la répercussion des mesures et des omissions de la période d'avant-guerre sur la conduite de la guerre elle-même.

En toute justice pour le ministère King, il faut admettre qu'il contribua plus à assurer la sécurité du Canada que tout autre gouvernement de temps de paix antérieur à 1939. Il fit du problème une étude très approfondie, quoique peutêtre un peu trop circonspecte. Il est vrai qu'il autorisa les dépenses militaires avec parcimonie, mais en revanche il consacra plus de fonds à la défense de la nation que tout autre ministère précédent, mis à part ceux de la première Grande Guerre. En septembre 1939, le Canada était en somme mieux préparé à la guerre qu'il ne l'était en août 1914. Mais si l'on examine le programme de défense dans le contexte des six années de guerre, on constate que l'excès de réserve qui présida à l'appréciation des problèmes de l'heure s'inspirait uniquement d'une règle de conduite nationale. Cette règle de conduite ne s'accordait nullement aux réalités du conflit qui allait éclater. Les préparatifs faits au Canada avant la guerre restaient tellement insuffisants qu'il s'écoula plusieurs années avant que nous puissions participer de façon vraiment effective à l'effort militaire de nos alliés. Nous avions si peu songé à établir une industrie d'armements que la production de guerre canadienne ne put atteindre sa pleine mesure qu'en

1943*. Grâce aux plans excellents que nous avions préparés, l'organisation de nos forces militaires s'effectua, dès le début de la crise, de façon prompte et méthodique. Mais comme nous n'avions pas pris toutes les mesures voulues, en matière de ravitaillement, nos troupes n'avaient guère à leur disposition que les armes de 1918 et il se passa plusieurs mois avant qu'elles fussent pourvues d'armes de type perfectionné. De plus, le petit nombre d'officiers et de soldats de carrière ne pouvaient décidément pas suffire à préparer l'armée au combat.

Les difficultés et les retards résultaient cependant en bonne partie de cir constances qui ne dépendaient pas des autorités canadiennes. Cela s'applique jusqu'à un certain point à la situation du ravitaillement. Toutefois, si le peuple et le Parlement avaient dépensé davantage au bon moment, même ce problème aurait trouvé une solution satisfaisante. Si le gouvernement avait autorisé l'agrandissement de l'arsenal fédéral, ainsi qu'on le lui avait demandé dès 1930, en vue de la fabrication de canons et d'armes portatives, le pays en aurait richement bénéficié en 1939 et en 1940. Même dans l'avant-guerre immédiat, quand les crédits militaires étaient plus élevés que jamais, la question d'argent demeurait la véritable pierre d'achoppement. Le 12 juin 1939 encore, la division du quartier-maître général à Ottawa avertissait le commandant du district militaire no 11 que "le manque de fonds nous oblige à comprimer le programme de travaux de l'année courante en ce qui a trait à la défense côtière d'EsquimaltVictoria[111]. Et cependant, cette partie du programme avait jusque-là bénéficié de subventions généreuses.

Comme nous l'avons déjà noté, le gouvernement avait accordé la priorité aux forces aériennes et relégué la milice au dernier rang. Néanmoins, ainsi que le montre le tableau de la page 13, les crédits accordés à l'aviation ne dépassèrent ceux de la milice qu'au ;printemps 1939. Il se produisit alors un brusque revirement: le corps d'aviation reçut deux fois plus d'argent que l'année précédente, soit 8 millions de plus que la milice. De ce qui précède, il ressort clairement qu'en 1938 et en 1939, les demandes de fonds de la milice restèrent sans réponse. A la lumière des événements ultérieurs, les demandes des militaires paraissent avoir été bien modestes, mais ils ne reçurent qu'une partie faible de ce qu'ils réclamaient. On ne saurait réprouver le traitement accordé à l'aviation; il n'en resta pas moins que les événements d'alors ne semblent pas justifier la disgrâce dans laquelle l'armée était tombée. Toutefois, la portée de ces événements n'était pas aussi évidente en 1939 qu'elle nous apparaît aujourd'hui. En mars de cette même année, les chefs tant du gouvernement que de l'opposition à la Chambre des communes exprimaient la conviction que, si une autre guerre venait à se déclarer, le Canada n'aurait pas à envoyer de contingents outre-mer[112]. Si c'était bien là la manière de voir qui inspirait l'attitude des intéressés envers la

*Confirmation frappante des paroles de sir Winston Churchill: "La production de munitions sur le plan national est une affaire de quatre années. La première ne donne rien; la deuxième, très peu; la troisième, beaucoup; la quatrième, un torrent"[110].

milice, on peut dire qu'ils avaient perdu le sens des réalités. La guerre commençait à peine que l'on constatait la nécessité d'un corps expéditionnaire.

Les citoyens et les législateurs canadiens étant habitués depuis des générations à une situation qui permettait à leur pays de se passer de préparatifs militaires sans jamais avoir à en souffrir, il leur était difficile de percevoir clairement ce qu'exigeait la situation nouvelle. Ce n'est que bien lentement qu'ils en vinrent à comprendre les besoins de la défense dans le monde nouveau, trop lentement pour le bien du pays. En janvier 1938 encore, on relève un exemple révélateur de cet état d'esprit exprimé par l'un des membres du comité interministériel chargé de contrôler les bénéfices résultant des contrats d'armements, qui étudiait alors le projet d'adjudication relatif à la mitrailleuse Bren:

> L'un des membres fait remarquer qu'un délai de six mois ne saurait entraîner la destruction du Canada. Le Japon est aujourd'hui le seul pays qui puisse nous attaquer, mais il a tellement à faire ailleurs qu'il n'y a vraiment pas de danger immédiat. Le même membre du comité demande si l'urgence est telle qu'on ne puisse employer quelques mois à l'examen des contrats. Pour sa part, il ne voit pas d'inconvénient à ce que nous consacrions un an à cette étude[113.]

Si cet excès d'optimisme avait prévalu, la production des mitrailleuses Bren n'eût commencé qu'en 1941 et non pas en 1940. Le compte rendu ne mentionne ni le nom de l'opinant ni le ministère qu'il représentait, mais il ne fait aucun doute que son avis reflétait alors le point de vue d'une grande partie de la population. Il est heureux pour le pays qu'il y ait eu alors dans l'armée et' au sein du gouvernement un certain nombre de personnes qui possédaient un sens plus aigu des dangers que le pays courait et des mesures nécessaires pour y parer.

CHAPITRE II

LE DÉCLENCHEMENT DES HOSTILITÉS ET LA MOBILISATION DE L'ARMÉE ACTIVE 1939

(voir carte no 3)

Les préliminaires de la guerre

EN MARS 1939, en violation des accords conclus l'automne précédent et à propos desquels il avait déclaré qu'il ne voulait pas voir de Tchèques à l'intérieur de ses frontières, Hitler faisait occuper toute la Tchécoslovaquie par ses troupes, étouffant ainsi l'État tchèque. Immédiatement après, les Allemands commençaient à menacer la Pologne. Ayant désormais perdu toute illusion sur les visées d'Hitler, le gouvernement anglais, de concert avec les autorités françaises, promettait son appui total à la Pologne en cas d'attaque. Le 26 avril suivant, le premier ministre d'Angleterre, M. Neville Chamberlain, annonçait que, pour la première fois dans son histoire, son pays établirait le service militaire obligatoire en temps de paix.

Durant l'été, les relations entre l'Allemagne et la Pologne ne cessèrent de s'aggraver. L'attitude de l'URSS étant devenue une question de la plus haute importance pour les pays occidentaux, la France et l'Angleterre envoyèrent à Moscou des missions militaires chargées d'entamer des pourparlers en vue d'une entente politique. Les délégués arrivaient à Moscou le 11 août, mais les entretiens ne donnaient aucun résultat. Le 21 août, le monde entier apprenait avec stupeur que l'Allemagne et l'URSS devaient bientôt signer un pacte de non-agression. Dès lors Hitler avait le champ libre.

Les autorités anglaises avaient tenu le gouvernement canadien au courant de l'évolution de la crise politique. Le 22 août, après avoir assisté à une réunion au ministère des Dominions, le haut commissaire du Canada à Londres, M. Vincent Massey, signalait aux autorités fédérales que, d'après les renseignements recueillis par le *Foreign Office,* la situation menaçait de devenir extrêmement grave entre le 25 et le 28 août, car il semblait possible que les Allemands attaquent la Pologne durant cette période. Le haut commissaire précisait que, même si l'on n'avait pas décidé de recourir à la mobilisation générale en Angleterre, on y prenait néanmoins des mesures militaires préventives de

grande envergure[1]. De son côté, le secrétaire d'État aux Dominions signalait aux autorités canadiennes que le cabinet avait décidé, en Angleterre, de prendre certaines mesures prévues par le *Manuel de guerre, à* titre de précaution, bien qu'aucun état d'urgence n'eût encore été déclaré. Il s'agissait, par exemple, d'appeler sous les drapeaux des troupes de la réserve navale ainsi que tous les effectifs auxiliaires de l'aviation et les principaux éléments de défense côtière et antiaérienne[2]. En France, on signalait que les autorités prenaient des mesures analogues[3]. Le 24 août, le Parlement anglais ayant été de nouveau convoqué, M. Chamberlain déclairait, *à* la Chambre des communes, que la guerre était imminente.

Au Canada, *à* mesure que l'été avançait et que la tension internationale augmentait, les autorités procédaient avec calme *à* des préparatifs supplémentaires. C'est ainsi qu'on fit le relevé des logements qu'il faudrait en cas de mobilisation de la force mobile. Dans tous les districts militaires, le commandement se préparait à louer ou obtenir par expropriation certains bâtiments, conformément au programme établi par le quartier-maître général[4]. Le 24 juin, les commandants de district recevaient des directives les avisant qu'en cas de mobilisation hâtive la force mobile ne se concentrerait pas dans un camp de rassemblement unique, contrairement à une décision antérieure[5]. En cas de guerre contre l'Allemagne, en effet, il faudrait rassembler les troupes dans l'Est du pays et il n'existait pas dans cette région de camp où il fût possible d'installer tous les effectifs, même en été, de façon à leur assurer une bonne instruction. Les autorités décidèrent donc que, le cas échéant, la force mobile se rassemblerait en groupes distincts, selon l'arme, dans six camps situés à divers endroits du pays (soit à Valcartier, au Québec; à Petawawa, en Ontario; à Camp-Borden, en Ontario; à Shilo, au Manitoba; à Dundurn, en Saskatchewan, et à Barriefield, en Ontario)[6]. On décidait aussi que la période prévue pour la mobilisation des unités, avant leur rassemblement, serait de 21 jours, au lieu de sept. Quand les autorités constatèrent que la mobilisation risquait de se faire en automne, elles durent modifier de nouveau leur programme. Les commandements de district recevaient donc le 21 août une autre lettre les avertissant que, si la mobilisation était décrétée vers la fin de l'année, au lieu de concentrer la force mobile dans des camps, on installerait les troupes dans les régions où elles seraient respectivement mobilisées, selon les dispositions que prendraient les autorités des divers districts[7]. C'était là une mesure inévitable, étant donné qu'on manquait et du temps et des fonds nécessaires pour aménager des quartiers d'hiver dans les camps.

Durant l'été également, les autorités s'occupèrent de former des états-majors pour la force mobile. Dans une directive du ler août, elles dressaient une liste provisoire des officiers des troupes permanentes et autres, qui seraient affectés à l'état-major de l'armée de campagne. Cette liste remplaçait une liste antérieure ajoutée en appendice au Plan de défense no 3 et contenait le nom de

19 officiers qui devaient par la suite devenir généraux au cours de la guerre, bien qu'à ce moment-là seuls trois d'entre eux eussent atteint le grade de brigadier[8]. Les commandants du corps d'armée et des divisions n'étaient pas désignés. Le brigadier H. D. G. Crerar devait assumer les fonctions de brigadier d'état-major général du corps d'armée.

"Adoptez le stade d'alerte contre l'Allemagne"

Depuis déjà quelque temps, le gouvernement avait prévu les dépenses diverses qu'il faudrait faire autoriser de façon spéciale, un état d'urgence se déclarât-il à un moment où le Parlement ne serait pas en session. Des avertissements reçus le 22 août et par la suite, il se dégageait nettement que cet état d'urgence était arrivé. Le budget consacré à la Milice fut donc approuvé par la section militaire du Conseil de défense le 23 août au soir et par le ministre de la Défense nationale le 24, après avoir été discuté et modifié. Le jour même où le cabinet approuvait le budget en question, un mandat* du gouverneur général autorisait une dépense supplémentaire de $8,918,930. Sur ce montant, sept millions et demi serviraient à l'achat d'avions et de pièces de rechange pour l'armée de l'air, tandis que seulement $946,930 allaient à la Milice. La somme accordée à la Milice devait servir en grande partie à achever la mise en oeuvre du plan provisoire de défense côtière, de façon urgente, et à obtenir l'équipement nécessaire. Les deux crédits les plus importants étaient cependant celui de $511,000 pour défrayer l'augmentation des effectifs permanents, auxquels on ajoutait 77 officiers et 731 sous-officiers (mesure qui aurait gagné en efficacité à être prise plus tôt) et celui de $100,000 pour payer les formules devant servir à la "documentation" lors de la mobilisation des recrues[10].

Le 25 août, le premier ministre, M. King, annonçait que le gouvernement avait dressé le programme qu'il présenterait au Parlement, si celui-ci était convoqué. Il précisait qu'on prenait toutes les précautions possibles pour que le pays fût prêt à tout événement qui pourrait se produire. Parmi ces mesures se trouvait la décision d'annuler toutes les permissions des troupes permanentes[11]. La nécessité s'imposait alors d'envisager la mobilisation partielle et l'institution du stade d'alerte. Tant que subsistait quelque espoir de paix, il ne pouvait que répugner au gouvernement de prendre des mesures qui pourraient entraîner la convocation du Parlement. L'article 63 de la loi de la Milice † permettait cependant aux autorités de prendre certaines initiatives sans que le Parlement fût appelé à siéger. La section militaire du Conseil de défense examinait donc

*Le décret (C.P. 2389) porte la date du lendemain (25 août), jour où il recevait la sanction du gouverneur général. C'est cependant le 24 que les commandants des districts militaires étaient informés de l'autorisation des dépenses affectées à la mise en oeuvre du programme provisoire[9].

†"La Milice, en tout ou en partie, ainsi que tous les officiers et les hommes qui en sont membres, peuvent être appelés à toutes fins militaires autres que l'entraînement ou l'instruction, au moment et de la façon décrétés." Un règlement conforme à cet article fut promulgué par arrêté ministériel (C.P. 2396 - 26 août 1939).

le 25 août l'opportunité de mesures de sécurité immédiates et le général Anderson, chef d'état-major général, présentait le soir même au ministre de la Défense nationale une requête priant ce dernier d'autoriser l'institution du stade d'alerte. Le même soir, le cabinet ratifiait la décision et à 11 h. 15 le ministère de la Défense nationale expédiait aux commandants de district des dépêches leur ordonnant d'appeler les unités affectées à la défense des points vulnérables[12]:

> Nous nous référons au Plan de défense no 3. Adoptez le stade d'alerte contre l'Allemagne. Appelez la liste no 2, conformément à l'article 63 de la loi de la Milice. Les hommes affectés aux unités figurant à la liste no 2 ne sont pas pour le moment obligés de se présenter, aux termes de cet article, mais seront convoqués en qualité de volontaires. Aucune poursuite n'interviendra contre les officiers ou soldats qui ne se présenteront pas. Conformément à HQS 3498 FD 41, du 29 avril 1939, prenez les dispositions prévues pour la protection des arsenaux.
>
> Le C. d'é.-m. g.

Le texte de la dépêche prévue dans le Plan de défense ne mentionnait pas le caractère strictement volontaire du recrutement. On a probablement ajouté ce passage, parce que les troupes appelées en vertu de l'article 63 n'étaient pas à proprement parler en activité de service. Les commandants des districts côtiers recevaient en outre instructions de convoquer aussi les hommes portés à la liste no 1 et affectés à la défense côtière, à l'exception de certaines unités précisées[13].

Les mesures ainsi prises étaient promulguées dans l'Ordre général no 124 qui convoquait "au service" 99 unités de la Milice active non permanente, en tout ou en partie. Le nombre de ces unités passait par la suite à 106 et l'effectif total des troupes de volontaires ont atteint environ 10,000 hommes. Le 26 août, on obtenait une nouvelle autorisation de dépense d'urgence, au montant de $1,453,000, en prévision des frais[14]. Quant à la réaction des citoyens-soldats, elle fut des plus encourageantes. Le lendemain même, dès 2 h. de l'après-midi, tous les districts militaires signalaient l'établissement de gardes à presque tous les points vulnérables dont ils avaient la responsabilité. Ces endroits comprenaient les principaux canaux, ponts de chemin de fer et hangars de l'aviation. En même temps, on signalait que toutes les défenses côtières avaient reçu le personnel prévu par le Plan de défense[15]. Dans la plupart des cas, on n'éprouva pas de difficulté à trouver assez de volontaires pour accomplir ces tâches, sauf à Toronto où certaines des recrues semblaient souhaiter retourner à des emplois plus rémunérateurs[16].

Conformément à l'autorisation accordée le 24 août, le Génie travaillait ferme à l'exécution du plan de défense côtière d'urgence. Pour affermir la défense de la côte est, on envoyait immédiatement à Halifax la 4e batterie antiaérienne de l'Artillerie royale canadienne (armée permanente), qu'on avait déjà rappelée du camp de Petawawa à sa base de Kingston. La batterie quittait donc Kingston à minuit, dans la nuit du 26 au 27 août[17]. Cette unité possédait d'ailleurs les seuls canons antiaériens vraiment efficaces du Canada.

De leur côté, la Marine royale et le CARC envoyaient des unités dans la zone côtière de l'Atlantique. Deux des quatre contre-torpilleurs affectés au littoral du Pacifique quittaient Vancouver le 31 août à destination d'Halifax[18]. Dès le 26, des unités aériennes avaient commencé de prendre leurs positions de combat et, quelques jours plus tard, trois escadrilles parties de l'intérieur du pays arrivaient aux aérodromes du littoral de l'Atlantique où il ne s'en trouvait qu'une auparavant. De plus, une autre escadrille s'installait à Saint-Hubert, près de Montréalt[19]. Si l'on tient compte des effectifs et du matériel alors à la disposition de l'armée canadienne, les approches du pays étaient bien gardées.

La guerre éclate en Europe : les troupes mobiles sont mobilisées

Contrairement à ce qu'on craignait, Hitler n'attaque pas la Pologne entre le 25 et le 28 août, bien qu'on sache maintenant qu'en réalité l'invasion était prévue pour le 26. Il accepta plutôt de remettre sa décision à plus tard, apparemment avec l'espoir d'écarter toute intervention de la part de l'Angleterre. Mais il n'attendit pas longtemps[20] et le 1er septembre, aux petites heures du matin, sans la formalité au moins décente d'une déclaration de guerre, des divisions allemandes traversaient la frontière de la Pologne, tandis que les appareils de l'aviation allemande se mettaient à bombarder les aérodromes et les voies de communication polonais.

Cette nouvelle porta le gouvernement canadien à ordonner la mobilisation. Le jour même, le conseil des ministres, convoqué à 9 h. du matin, arrêtait promptement toute une série d'importants décrets. Un de ces décrets, fondé sur la loi des mesures de guerre, déclarait que depuis le 25 août il existait un danger de guerre imminent. Un autre recommandait la convocation du Parlement par proclamation pour le 7 septembre. Enfin un troisième ordonnait la mise sur pied immédiate de l'armée active du Canada[21]. En conséquence, on prenait sur-lechamp les dispositions voulues pour organiser la force mobile que prévoyait le Plan de défense no 3. La mise en oeuvre du programme débutait par une simple note au crayon du ministre de la Défense nationale à son secrétaire militaire, que ce dernier recevait à 11h. 5 du matin[22]:

> Au colonel Scott.
>
> Vous pouvez demander au chef d'état-major général de prendre immédiatement les dispositions prévues par l'article 64 en vue de l'organisation de l'armée active du Canada.
>
> IAM

A minuit 35, le ler septembre, selon le programme dressé depuis longtemps, l'adjudant général expédiait à tous les commandants de district ce "télégramme de mobilisation"[23]:

> Conformément au Plan de défense no 3, mobilisez toute la force mobile*.

*Les dépêches expédiées aux districts côtiers ordonnaient aussi la mobilisation de la Liste no I. Une autre dépêche décrétait que toutes les troupes mobilisées (Force mobile, effectifs des listes nos 1 et 2, Q.G. de district et unités permanentes) étaient affectées à l'armée active, conformément à l'article 64 de la loi de la Milice. D'après cette loi, une telle mesure exigeait la convocation du Parlement.

Dès la réception de la dépêche, les commandants de district mettaient en vigueur les plans de mobilisation de leurs districts qui étaient prêts et avertissaient les commandants des unités intéressées de la Milice.

A cette époque, bien que déjà le canon grondât sur le continent européen, l'Angleterre n'avait pas encore déclaré la guerre. Chez nous, non seulement les autorités n'avaient pas déclaré la guerre, mais le gouvernement avait même répété à maintes reprises qu'il ne prendrait pas cette initiative sans avoir au préalable consulté le Parlement. 11 n'y avait guère de doute sur l'attitude que prendrait le Parlement lorsqu'il se réunirait, mais, même advenant une déclaration de guerre, on restait incertain quant à la forme que prendrait la participation du pays. Évidemment soucieux de ne pas donner l'impression d'avoir décidé de la question d'avance, le gouvernement modifia le nom donné aux troupes mobilisées en vue de l'activité de service. Dans un journal personnel, le major E. G. Weeks, directeur adjoint de l'organisation à la division de l'adjudant général, racontait ainsi les événements du ler septembre[24] :

> Le gouvernement a décidé de mettre la Milice en activité de service (Force mobile). Bien que tous les programmes aient été dressés et les projets rédigés pour être soumis au conseil des ministres, nous avons appris avec stupeur qu'à la dernière minute le cabinet avait décidé de changer le nom donné à la Force mobile et de l'appeler désormais "Armée active du Canada" au lieu de "Troupes de campagne du Canada". Cette modification a entraîné maints changements, la mise au rebut de bien des stencils et pour $65,000 de feuilles de mobilisation devenues presque inutilisables. La journée a été des plus chargées, mais nous sommes parvenus à émettre et à expédier à tous les commandants de district l'Ordre général no 135/1939.

Cet ordre no 135 annonçait que le gouverneur en conseil avait "autorisé la mise sur pied d'une armée active du Canada" et avait "désigné à titre de corps de la Milice active et mis en activité de service" certaines unités en particulier. Les listes annexées comprenaient près de 300 unités et quartiers généraux de formation, dont ceux du ler corps de l'armée active, ainsi que les Ire et 2e divisions actives et des éléments de troupes de corps d'armée et d'étapes. Cet ordre affectait en outre à l'armée active des unités et des éléments de la Milice active non permanente que l'Ordre général no 124 avait convoqués en vue de la garde de points vulnérables et de l'affectation aux défenses côtières. On apportait, d'autre part, des additions à la liste originelle. Les hommes de la Milice active non permanente, de service, furent enrôlés dans l'armée active, sauf ceux qui ne voulaient pas s'y engager et qu'on finit par libérer.

Il conviendrait de parler brièvement ici de la composition des troupes ainsi mobilisées. On l'avait arrêtée avec soin d'avance, de façon que, dans la mesure du possible, les diverses régions du pays y fussent représentées proportionnellement à leur population. Ainsi les trois brigades d'infanterie de la Ire division étaient des unités territoriales, la première se composant d'unités de l'Ontario, la deuxième d'unités de l'Ouest et la troisième d'unités du Québec et des Provinces maritimes. De même dans la 2e division, la 4e brigade appartenait à

l'Ontario, la 5e (du moins au moment de la mobilisation) se composait d'unités du Québec et la 6e, entièrement de l'Ouest. Par la suite, cependant, la composition des 5e et 6e brigades fut quelque peu modifiée.

Le cas des troupes permanentes exige des précisions. D'après le Plan de défense no 3 approuvé en 1937, elles devaient être affectées à la Force "B", c'est-à-dire à la partie de la Force mobile qui serait la dernière à se concentrer ou, le cas échéant, à passer outre-mer. On expliquait que, pour effectuer de façon efficace la mobilisation, le rassemblement et l'instruction de la Force mobile, il faudrait compter sur un maximum d'effort de la part des militaires le carrière, assez rares au Canada. Autrement dit, comme on aurait grand besoin du personnel des troupes permanentes pour en faire des officiers d'étatmajor et des instructeurs, il serait difficile d'englober les unités de l'Armée permanente, en cette qualité, dans la Force "A". Dès le début de l'année 1939, cependant, un mémoire de l'état-major général laissait entendre qu'en cas de guerre il n'était pas inconcevable que le gouvernement décide de ne mobiliser qu'une partie de la Force mobile, "par exemple, une division complète et des éléments auxiliaires". En ce cas, si on laissait les unités permanentes dans la Force "B", elles pourraient fort bien ne pas voir le champ de bataille avant assez longtemps. Le mémoire ajoutait: "Il n'est pas besoin de souligner l'effet malheureux qu'un tel état de choses exercerait sur le moral des troupes permanentes". L'état-major général recommandait donc que les unités permanentes assignées par le plan à la 2e division (qui faisait partie de la Force "B") passent à la première et que celles qui faisaient régulièrement partie de la Force "B" soient désormais affectées à la Force "A". On agit ainsi et à sa mobilisation, en septembre, la Ire division comprenait un bataillon de l'Armée permanente dans chacune de ses trois brigades d'infanterie, tandis que l'artillerie royale à cheval en devenait une des "brigades" d'artillerie (par la suite converties en régiments). Quant aux deux régiments de cavalerie de l'Armée permanente, ce n'est que plus tard qu'ils furent mobilisés[25].

Il est un autre aspect de l'organisation des troupes qui vaut la peine d'être noté. Il fut question, au cours de l'élaboration des plans de constituer une brigade d'infanterie entièrement de langue française. Ce projet, cependant, ne se réalisa jamais.

Jusqu'en juillet 1939, la Force mobile, ainsi que le prévoyait le Plan de défense no 3, comprenait trois bataillons d'infanterie de langue française (dont le Royal 22e régiment, unité de l'Armée permanente), tous faisant partie de la 5e brigade d'infanterie. Par suite de la décision précitée, le Royal 22e passa à la Ire division, tandis qu'un quatrième bataillon de langue française était constitué et remplaçait une unité de l'ouest de l'Ontario. La lettre envoyée aux districts annonçait le changement, en ajoutant ce commentaire[26]:

> Le nombre total des unités de langue française, parmi les troupes, est donc désormais de quatre: un dans la Ire division et trois dans la 2e. Si l'on mobilise les deux divisions,

> ces unités pourraient être groupées de façon à former une brigade exclusivement de langue française.

On remarquera qu'à cette époque chaque brigade comprenait trois bataillons d'infanterie et un de mitrailleuses. En juin 1939, le chef d'état-major général se servait de ce projet comme argument en faveur de la mobilisation de toute la Force mobile, au lieu d'une simple division, en cas de guerre. Il faisait observer:

> Nous tenons particulièrement ... à ce qu'une des premières brigades d'infanterie mobilisées soit principalement de langue française, et dotée d'un commandant et d'un état-major de langue française. Ce serait absolument impossible si l'on ne mobilisait qu'une seule division[27].

Comme nous l'avons dit, en réalité, les deux divisions ont été mobilisées. Le Royal 22e fut affecté à la Ire division, les trois autres bataillons de langue française à la 2e. Toutes ces troupes faisaient par ailleurs partie de la 5e brigade qui comprenait en outre le Régiment de la Chaudière, à titre de bataillon de mitrailleuses, ainsi qu'un bataillon de langue anglaise du Québec, soit le 1er bataillon de la Black Watch (ou Royal Highland Regiment). Pour constituer une brigade entièrement de langue française, il aurait suffi de remplacer le bataillon de la Black Watch par le Royal 22e. Mais cet échange ne fut pas effectué, ni même proposé, à cette époque. Sans doute est-ce parce qu'on décidait bientôt que la Ire division partirait outre-mer, tandis que le rôle de la 2e resta assez longtemps imprécis. En retirant le Royal 22e de la Ire division on aurait non seulement condamné à l'inaction des troupes permanentes, mais aussi privé le Canada français de toute troupe d'infanterie au sein de la division qui devait être la première à aller au combat.

Qu'on nous permette d'anticiper quelque peu pour voir comment la question se régla par la suite. Lors de l'organisation du Q.G. de la 5e brigade, en mai 1940, le commandement de la brigade fut confié à un officier de langue française, le brigadier P.-E. Leclerc. L'intention des autorités était alors de faire de l'unité une brigade entièrement française, commandée par un état-major français. Néanmoins, un de ses bataillons de langue française, celui des Fusiliers du Mont-Royal, fut envoyé en Islande, de sorte que, lorsque la brigade arriva en Angleterre, à l'été de 1940, on y affecta, à la place des Fusiliers du MontRoyal, les Calgary Highlanders (de la 6e brigade). Les tentatives subséquentes en vue de la constitution d'une brigade française se heurtaient à un grave obstacle: le manque d'officiers français compétents, tant pour le commandement que pour l'état-major. C'est alors que le brigadier Leclerc proposa d'abandonner le projet et que la composition de la 5e brigade, de provisoire, devint définitive. Le commandant de la division, le général Odlum, recommanda cette mesure et écrivit au général McNaughton: "Cette décision permettrait des rapports plus étroits entre les Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise. Des soldats venant des Prairies seraient ainsi appelés à travailler chaque jour avec des compatriotes de langue française venant du Québec. Le résultat serait des

plus heureux pour l'avenir du Dominion"[28]. Le général McNaughton se rallia à cette opinion et, après discussion et quelque hésitation, le quartier général de la Défense nationale faisait de même, le 19 novembre 1940[29]. C'est ainsi que les Calgary Highlanders restèrent à la 5e brigade et que, par la suite, les Fusiliers Mont-Royal furent affectés à la sixième.

Le Canada entre en guerre

Le 3 septembre, après l'échec de leurs dernières tentatives auprès d'Hitler pour l'empêcher d'attaquer la Pologne, la France et l'Angleterre, respectant leur engagement envers le gouvernement polonais, déclaraient la guerre à l'Allemagne. Au Canada, plus tard au cours de la même journée, le chef d'état-major général, à titre de président du Comité des chefs d'état-major, demandait au gouvernement d'autoriser la déclaration de l'état de guerre, faisant observer que, pour assurer une défense militaire efficace, il était hautement à désirer qu'on ne restreigne plus la liberté d'action des commandants de la défense côtière. Apparemment, le cabinet discuta la question et, par la suite, le ministre de la Défense nationale donnait instructions aux chefs d'état-major intéressés d'émettre une version modifiée de la "dépêche de guerre" prévue au Plan de défense'. A minuit 50, le 3 septembre, les commandants de district chargés de la défense côtière recevaient la dépêche suivante

> Prenez toutes les mesures de défense qui seraient nécessaires au cours d'un état de guerre. Le contenu de la présente est absolument secret et ne doit être communiqué qu'à un nombre minimum d'officiers[31]

Nous avons déjà noté la détermination évidente du gouvernement de présenter ses propositions au Parlement avant de prendre la moindre décision et de respecter ainsi strictement ses engagements. Même après la mobilisation, cette attitude restait évidente. Les chefs d'état-major avaient soumis, le 29 août, au ministre de la Défense nationale, un mémoire sur "l'effort national du Canada, à l'égard de l'Armée, au début d'une grande guerre"[32]. Ce document, destiné à exposer en résumé au cabinet la forme que cet effort "pourrait prendre" au cours de la crise imminente, faisait remarquer que, quels qu'eussent été les doutes antérieurs, il était désormais certain que l'Angleterre avait l'intention d'expédier "un important corps expéditionnaire" à l'aide de la France. Le mémoire se terminait par un résumé de l'apport militaire que le Canada pourrait fournir:

> L'apport de l'armée canadienne consisterait en la levée immédiate d'un corps d'armée composé de deux divisions et de troupes auxiliaires (environ 60,000 hommes), en con

*Le général Pope, alors directeur des opérations militaires et du service de renseignements, ainsi que secrétaire du Comité des chefs d'état-major, rappelle qu'il fut convoqué par M. Mackenzie au Conseil privé pour y recevoir ces instructions. "Quand il m'annonça que nous devions prendre toutes les mesures nécessaires dans le cas d'un état de guerre et faire feu sur tout Allemand qui entrerait dans notre champ de tir, et qu'il ajouta que cependant nous n'étions pas en guerre, je m'exclamai: Vous cherchez vraiment à faire double jeu! Tout en étouffant un rire, an me répondit: Mais bien entendu!"[30]

formité du plan relatif au service de la Milice, et dans l'expédition de ces effectifs outremer dès que des dispositions auraient été prises de concert avec les autorités britanniques en vue de transporter les troupes et de les munir de tout matériel de guerre qui ne pourrait leur être fourni au Canada.

Le 5 septembre, le Comité de défense du cabinet, présidé par le premier ministre, se réunit avec les chefs d'état-major pour étudier le document et les mesures déjà prises. Les chefs d'état-major déclarèrent alors que les troupes mobilisées et le matériel demandé étaient absolument indispensables à la défense du pays. Ils ajoutaient que, si l'on envoyait outre-mer la Force mobile, il faudrait alors mobiliser d'autres effectifs pour garantir la sécurité du territoire national.

Le gouvernement n'envisageait à cette époque qu'un effort de guerre "modéré". Après une réunion de cabinet qui semble avoir eu lieu le même jour, les chefs d'état-major recevaient des instructions sur la préparation des prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 janvier 1940[33]:

Les dépenses projetées ne doivent pas dépasser un montant très modéré.

Il faut abandonner le projet visant à concentrer de vastes effectifs dans des camps d'instruction (le ministère de la Santé, par exemple, déconseille de garder des troupes à Petawawa durant les mois d'hiver)*.

*I1 est d'ailleurs assez étonnant que cet avis ait été formulé par le ministère de la Santé nationale et des Pensions plutôt que par les autorités médicales de la Milice. On se souvient que, dès le mois d'août, on avait décidé de ne pas faire de concentration des troupes si la mobilisation avait lieu à la fin de l'année (voir page 38). Or, le 6 septembre, des ordres bien précis paraissaient en ce sens[34]. En réalité, il y eut un cas où les troupes d'un service furent rassemblées; ce fut celui des transmissions rassemblées à Barriefield.

On ne tiendra donc pas compte, dans les prévisions, du programme de construction de baraquements.

On a signalé au gouvernement certains achats de bois d'oeuvre effectués à Edmonton et à Calgary sans autorisation. Des articles de journaux ont paru aujourd'hui au sujet d'achats de grandes quantités de bois destiné au camp de Petawawa. Il y a lieu de ne pas oublier que, dans de tels cas, il faut consulter la commission des achats relatifs à la défense.

Le ministre désire qu'on ne stimule pas le recrutement à l'heure actuelle, étant donné que le nombre des recrues est déjà plus grand qu'on n'en peut recevoir.

Dans les prévisions dressées à la suite de ces instructions, le montant total des dépenses s'établissait à $59,520,754. Cette donnée se fondait sur une diminution de l'effectif prévu de la Force mobile qui ne devait plus compter que 40,000 hommes au lieu de 60,000. De plus, le chef d'état-major général précisait que la somme demandée ne permettrait pas de rendre les troupes vraiment mobiles ni de leur fournir les installations nécessaires dans les camps d'instruction[35].

Notons ici deux différences fondamentales entre la méthode suivie lors de la mobilisation du Corps expéditionnaire canadien en 1914, et celle qui fut adoptée en vue de la mobilisation de l'armée canadienne en 1939.

En 1914, le plan de mobilisation prévoyait précisément les effectifs qui par la suite furent mobilisés en août de la même année. Ce programme, cependant,

ne fut pas utilisé. Bien au contraire, *le 31 juillet 1914,* le ministre qu'on appelait alors "ministre de la Milice" annulait le plan de mobilisation dressé dès 1911 pour le remplacer par un régime d'improvisation dont l'exécution était laissée au quartier général de la Milice qui collaborait directement avec les diverses unités sans guère de participation des états-majors des districts militaires[36]. Une telle façon de procéder n'était guère de nature à assurer un bon rendement, mais, grâce à l'énergie inépuisable du ministre, et à l'enthousiasme des unités et de l'ensemble de la population, les résultats obtenus dépassèrent les prévisions. Néanmoins, la façon dont on procéda en 1939, qui consistait à suivre soigneusement les plans dressés expressément d'avance, était infiniment plus rationnelle.

D'autre part, en 1914, le corps expéditionnaire se composait principalement de bataillons nouveaux, portant des numéros et qui ne correspondaient pas directement aux régiments de la Milice, bien qu'ils fussent recrutés par leur intermédiaire. En 1939, par contre, les unités de l'armée active étaient celles de la Milice, portant les noms et insignes de régiments de réputation établie dans les diverses régions, et dont la tradition et l'esprit de corps avaient marqué l'histoire du pays. Certes, d'un point de vue strictement légal, les unités de l'armée active ne correspondaient pas exactement à celles qui portaient le même nom dans la Milice active, permanente ou non. Le 48e Highlanders de l'armée active, par exemple, n'était pas, à proprement parler, rattaché au 48e Highlanders de la Milice active non permanente. Mais, indépendamment du cadre administratif, ces liens existaient à tous les autres égards et étaient reconnus par la population, les divers régiments et l'ensemble de l'armée. A toutes fins pratiques, et dans l'esprit de tous, les unités de l'armée active étaient considérées comme les bataillons en activité de service des régiments de la Milice.

Avant d'aborder l'étude des problèmes que posait la mobilisation aux districts et aux unités, retournons à Ottawa pour examiner les événements qui suivirent la convocation du Parlement.

Les Chambres se réunissaient donc le 7 septembre et le gouvernement annonçait alors que l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du Trône serait considérée comme une approbation du programme ministériel de "participation immédiate à la guerre". Le lendemain, le premier ministre faisait à la Chambre des communes un exposé général des mesures déjà prises en vue d'assurer la défense et la sécurité du pays, tâche, ajouta-t-il, qui constituait "le premier devoir et la responsabilité première" du Canada. Quant aux mesures à prendre de concert avec l'Angleterre, M. King déclarait que le gouvernement étudiait la question avec les autorités britanniques et qu'on devrait attendre de plus amples renseignements pour prendre des décisions fermes. "L'envoi outre-mer d'un corps expéditionnaire ou d'autres unités, disait-il aussi, pose une question d'importance toute particulière, qu'il y a lieu d'étudier de façon très approfondie." Le 9 septembre, le débat prenait fin et l'Adresse était, adoptée sans scrutin. Seulement quatre députés s'étaient opposés à la déclaration de

guerre proposée par le gouvernement. Le lendemain, le roi sanctionnait la proclamation déclarant que le Canada était dès lors en état de guerre avec le Reich. Le même jour, la proclamation paraissait dans un numéro spécial de la *Gazette du Canada.* Pour la seconde fois au cours de la même génération, le Canada entrait en guerre contre l'Allemagne. Nous étions restés officiellement neutres pendant une semaine après que l'Angleterre eût déclaré la guerre.

Bien que les événements antérieurs et les mesures déjà prises eussent rendu la chose plutôt superflue, le chef d'état-major général expédiait, le 10 septembre, la dépêche de guerre ainsi conçue:

> Aux commandants de district,
> Tous les districts militaires.
> S. G. 201 - Plan de défense numéro trois
> La guerre a éclaté avec l'Allemagne [37].

Le Parlement était prorogé le 13 septembre, mais, durant cette courte session, il avait adopté des mesures financières permettant de poursuivre la guerre durant le reste de l'année financière, soit jusqu'au 31 mars 1940. La loi de finances de guerre, adoptée par le Parlement, prévoyait la modeste somme de 100 millions de dollars, ce qui comprenait un montant de $16,454,120 déjà autorisé par des mandats du gouverneur général. Le ministre des Finances, M. J. L. Isley, avait expliqué à la Chambre des communes qu'il restait encore environ 50 millions des crédits de défense, non dépensés au cours de l'année. Ce montant venait donc s'ajouter aux nouveaux crédits. M. Isley avait ajouté qu'il n'était pas possible de calculer d'avance les frais qu'entraînerait l'effort de guerre du pays et qu'on devait donc permettre aux autorités de prendre' des décisions de nature financière chaque fois que la nécessité s'en imposerait, plutôt que d'établir un programme rigide auquel il faudrait se conformer quelles que fussent les circonstances[38].

La mobilisation des unités de l'armée active

Sachant d'avance quelles unités on devait mobiliser en vertu du Plan de défense no 3, les états-majors des districts militaires avaient déjà fait leurs préparatifs. Par exemple, les ordres de mobilisation destinés aux diverses unités avaient été rédigés et ils furent expédiés dès que les Q.G. de district reçurent la dépêche de mobilisation. Ces ordres établissaient l'effectif* prévu pour chaque unité, le lieu de mobilisation, les bâtiments à utiliser, l'installation des mess et la méthode à suivre en vue du recrutement (méthode exposée dans un document publié le 15 mai 1939 par le quartier général de la Défense nationale et intitulé "Mémoire no 1 sur le recrutement"). Les commandants de district devaient en outre consulter la brochure intitulée *Instructions relatives à la mobilisation de la Milice canadienne,* imprimée dès 1937. A chaque unité était

*Par effectif il faut entendre "la composition autorisée d'une unité": nombre d'hommes avec leurs grades, genres et quantités des armes et des véhicules affectés au transport.

assignée une série de numéros matricules destinés aux recrues et c'est à partir de cette donnée que les divers régiments organisèrent la mobilisation.

Dans certains cas, on commença par convoquer les unités de la Milice active non permanente, puis on avertit les hommes de la mobilisation et on demanda des volontaires. On lit ainsi dans le journal d'un régiment d'infanterie d'une de nos villes (une des rares unités dont le journal de guerre donne des renseignements détaillés sur cette étape préliminaire) que le régiment en question organisait le 2 septembre une réunion de recrutement après laquelle il demandait des volontaires pour constituer son bataillon de l'active. Le journal précise que 30 officiers et 251 gradés et hommes de troupe assistaient à la réunion; que 29 officiers et 156 sous-officiers et soldats se portèrent volontaires. Ce cas peut être considéré comme assez typique, de même que ses heureux résultats. Il y a d'ailleurs lieu de remarquer que, le bataillon mobilisant à l'effectif de guerre, y compris ses premiers renforts, soit en tout 26 officiers et 774 sous-officiers et soldats, c'est dans la population civile qu'il fallut recruter la plupart des hommes. Le cas était assez fréquent, car, par suite des circonstances antérieures à 1939, l'effectif des unités de la Milice active non permanente était généralement inférieur à l'effectif de guerre. En outre, une bonne partie des officiers, gradés et hommes de troupe de ces unités étaient, par leur âge ou leur état physique, inaptes au service actif. Néanmoins, le bataillon dont il est ici question réussit à atteindre son effectif complet dès le 19 septembre.

En dépit des circonstances précitées, en fait, l'apport fourni par les effectifs de temps depaix fut en réalité très considérable. Presque la moitié des 58,337 hommes et femmes qui s'engagèrent dans l'armée active en septembre 1939 servaient ou avaient servi dans les troupes permanentes ou dans la Milice active non permanente; 4,986 dans le premier cas et 24,089 dans le second. De plus, 1,252 avaient déjà servi dans l'armée anglaise ou des armées étrangères [39].

Le nombre de militaires de la Milice non permanente qui se portèrent volontaires pour le service actif variait beaucoup d'une unité à l'autre et, sur ce point, les données restent incomplètes. Parmi toutes les unités inspectées àl'automne de 1939 par le général McNaughton, celle qui comprenait le plus grand nombre d'hommes du temps de paix était la 9e ambulance de campagne du corps de santé, de Montréal. En effet, l'effectif non permanent de cette unité s'était porté volontaire dans la proportion de 89 p. 100 et avait été trouvé apte au service[40]. Mais, même dans les unités qui ne connurent pas un résultat aussi remarquable, l'apport de la Milice non permanente resta toujours fort important. En consultant les journaux de guerre, on constate que la Milice fournit presque tous les officiers et sous-officiers brevetés (ce qui est au moins aussi significatif) des unités mobilisées en 1939. Quant aux militaires d'autres grades, seulement une faible partie en vint d'ordinaire des rangs de la Milice. Mais même alors, la Milice fournit à toutes les unités mobilisées un précieux noyau de sous officiers et de soldats dont l'instruction était en partie faite, et qui rendirent des

services inappréciables pour constituer les cadres des unités et établir entre chaque régiment de la Milice et son bataillon de l'active des liens propres à perpétuer la tradition et l'esprit de corps. Les civils qui s'engageaient entraient ainsi dans des unités déjà organisées et y héritaient d'une renommée bien établie.

On ne saurait trop insister sur les services que la Milice active non permanente a rendus à l'armée du temps de guerre. Ce fut la Milice qui posa les bases sur lesquelles s'érigea la nouvelle et grande structure. Ce fut elle qui, dans une grande mesure, fournit les chefs qui permirent d'accroître l'armée. Enfin, ce fut encore la Milice qui dota l'armée d'officiers et de soldats qui continuèrent à jouer un rôle de premier ordre même lorsque la plupart des troupes se recrutaient parmi les civils sans formation militaire. Il est d'ailleurs à remarquer qu'à la fin des hostilités avec l'Allemagne, en 1945, trois de nos cinq divisions combattantes étaient commandées par des chefs qui, en 1939, étaient capitaines ou majors dans la Milice active non permanente. A titre de preuve supplémentaire, s'il en était besoin, du précieux apport de la Milice, il suffit de jeter un coup d'oeil sur la liste des militaires qui par leur vaillance ont obtenu les plus hautes décorations du Commonwealth. Sur les dix Croix de Victoria gagnées par nos troupes durant la seconde Grande Guerre, six ont été décernées à d'anciens membres de la Milice active, soit cinq à des anciens de la Milice non permanente et une à un ancien de l'armée permanente. D'autre part, deux des trois militaires canadiens qui obtinrent la Croix de George avaient été jadis de la Milice active non permanente*. Ces faits indiquent clairement la valeur, qualitative encore plus que quantitative, des services rendus en temps de guerre par les troupes de citoyens-soldats existant avant le conflit.

Un mot maintenant de la petite armée permanente qui, en 1939 et durant toute la guerre, a joué un rôle hors de toutes proportions avec son importance numérique. Le 31 mars 1939, l'armée permanente comptait juste 455 officiers[41]. Les événements des six années qui suivirent devaient révéler, chez ces officiers, une qualité moyenne très élevée, même extraordinairement élevée, si l'on tient compte du peu d'attrait que pouvait présenter la carrière militaire au Canada avant la guerre. Toutes choses égales d'ailleurs, celui qui a consacré sa vie à l'étude des questions militaires fait un soldat plus utile que l'amateur, et quand vint l'état de crise, le pays eut la bonne fortune de pouvoir disposer de quelques militaires de carrière. En 1914, on avait désigné un officier de l'armée régulière d'Angleterre pour commander la Ire division canadienne et les troupes cana-

*Croix de Victoria: lieut.-col. C. C. I. Merritt (Seaforth Highlanders, Milice active non permanente); major P. Triquet (Royal 22e Régiment, armée permanente); major J. K. Mahony (Westminster Regiment, Milice non permanente); major D. V. Currie (service des transmissions
de la 12e division, puis King's Own Rifles, Milice non permanente); major F. A. Tilston (Essex Scottish, Milice non permanente); sergent-major de compagnie J. R. Osborn (Winnipeg Grenadiers, Milice non permanente).

Croix de George: lieutenant J. M. S. Patton (contingent de l'Université Queen's, corpsécole d'officiers canadiens, Milice non permanente) et caporal James Hendry (Algonquin Regiment, Milice non permanente).



Photo de l'Office national du film

LA DÉFENSE COTIÈRE AU CANADA — COLOMBIE-BRITANNIQUE

Canon de 9.2 pouces (surmonté d'une pièce de calibre réduit à obus de 6 livres, pour fins d'instruction) à la batterie d'Albert-Head, à Esquimalt, en Colombie-Britannique. Batterie installée conformément au programme de défense côtière mis en oeuvre en 1937.

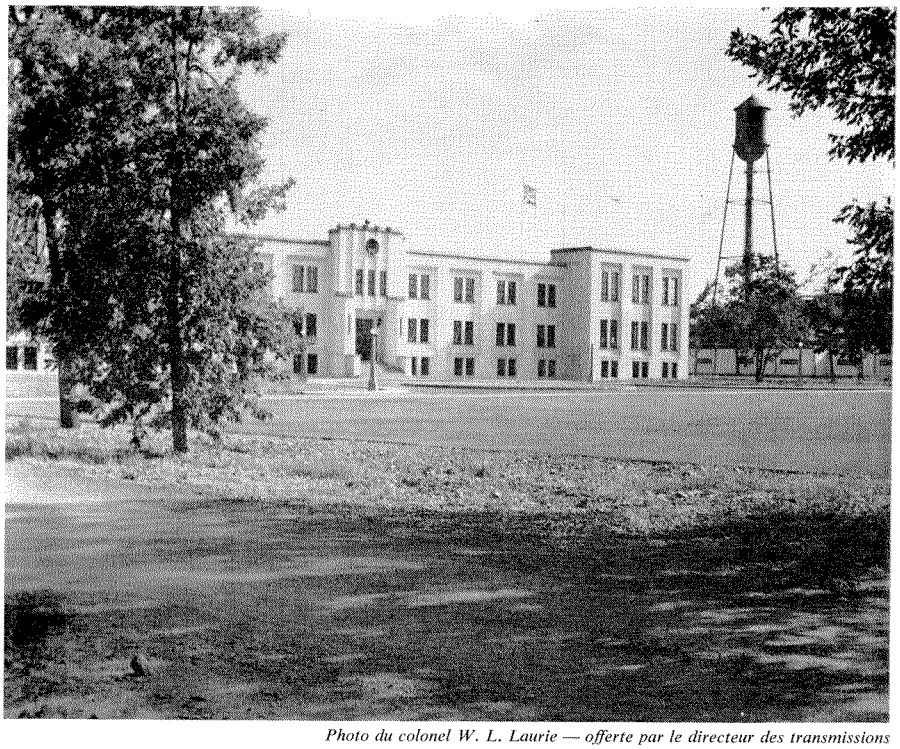

Photo du colonel W. L. Laurie — offerte par le directeur des transmissions

LA CASERNE VIMY, À BARRIEFIELD EN ONTARIO

Un des bâtiments militaires construits avant la guerre afin de lutter contre le chômage. Sur la photo, prise en 1938, on voit le bâtiment servant à l'administration et à l'instruction, occupé en août 1937 par le centre d'instruction du service des transmissions. Durant la guerre, cette caserne servit à l'instruction du personnel du Corps royal canadien de transmissions et des signaleurs régimentaires.

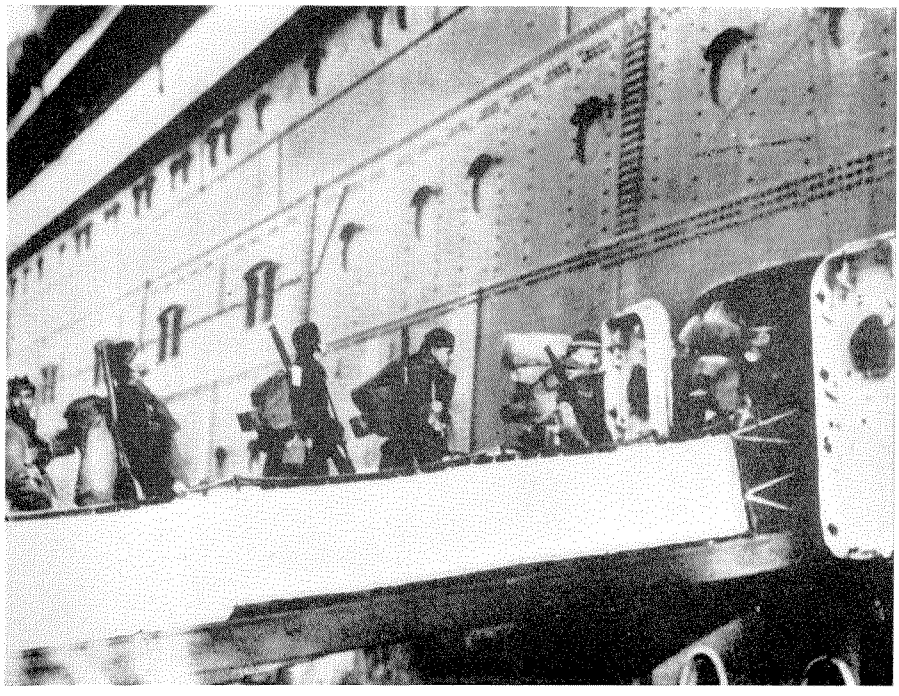

L'EMBARQUEMENT DE LA 1re DIVISION

Les premières troupes canadiennes s'embarquent à destination d'outre-mer, à Halifax, en décembre 1939.



LE MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE À LONDRES, EN AVRIL 1940

Sur la photo, prise au Q.G. de l'armée canadienne, on voit, de gauche à droite, le lieut-col. E. L. M. Burns, le major-général H. D. G. Crerar, le major-général W. H. P. Elkins (maître général de l'artillerie), l'hon. Norman McL. Rogers, le major-général A. G. L. McNaughton, le lieut-col. G. R. Turner et le lieut-col. A. E. Walford.

diennes n'ont pas eu de commandant canadien avant 1917. Durant toute la première Grande Guerre, les postes élevés de l'état-major des troupes canadiennes furent presque tous occupés par des officiers anglais de carrière. En 1939, par contre, le Canada avait ses propres militaires de carrière à qui confier ces tâches. Au fur et à mesure que la guerre se poursuivait et que nos nouveaux militaires acquéraient de l'expérience, surtout une fois notre armée engagée dans de vastes opérations, la distinction entre les troupes permanentes et les autres se faisait de moins en moins nette et le rôle des officiers réguliers perdait quelque peu de son importance. Il n'en reste pas moins que l'armée n'aurait pu se passer d'eux au début des hostilités et que ces officiers, de même que tous les hommes de l'armée permanente, continuèrent de rendre de précieux services jusqu'à la fin du conflit.

On observe deux faits saillants durant la période de la mobilisation: le désir des anciens combattants de 1914-1918 de reprendre les armes et le grand nombre de réformés parmi ces gens et d'autres recrues, à cause de normes médicales fort exigeantes. Sur la situation qui régnait durant ces jours troublés du début de la guerre, on trouve dans le journal de la Black Watch, de Montréal, l'aperçu suivant[42]:

> Un grand nombre d'anciens du Régiment ont malheureusement échoué à l'examen médical pour des raisons diverses, la principale étant l'âge. Le régiment regrettera beau coup ces recrues, pour la plupart anciens combattants de la guerre de 1914-1918, car leur expérience de longues années dans nos rangs aurait été fort précieuse en vue de l'instruction préliminaire du bataillon ... Parmi les tout premiers groupes de recrues, on remarque un grand nombre d'anciens du Régiment et beaucoup d'anciens combattants ...

D'après les données officielles, le nombre d'anciens militaires du corps expéditionnaire canadien de la première Grande Guerre enrôlés dans l'armée active en septembre 1939 fut de 4,206 dont 836 officiers et cinq infirmières[43]. Il est en outre certain que ce nombre aurait été beaucoup plus élevé, n'eussent été les normes médicales et la limite d'âge.

D'autre part, il est évident que beaucoup de recrues se voyaient rejeter parce qu'elles avaient trop de personnes à leur charge. En effet, dans le mémoire no 1 sur le recrutement, on trouve la disposition suivante:

> En procédant au recrutement, on choisira de préférence les hommes qui n'ont pas de personnes à leur charge. On refusera les hommes mariés soutiens de quatre personnes ou davantage.

Dans certains endroits, comme à Montréal, on voyait dans ces instructions plutôt vagues l'interdiction d'accepter les hommes mariés. Dans les dossiers du Régiment de Maisonneuve, par exemple, on lit que le régiment a reçu l'ordre de refuser les hommes mariés ("ils sont légion", lit-on) et de n'accepter que les célibataires. Dans les rangs des Fusiliers Mont-Royal, on refusait également les hommes mariés et dans la Black Watch on ne prenait, du moins à une certaine époque, "que les célibataires de bonnes réputation et éducation"44. Le Conseil

de défense étudiait cette question le 14 septembre et le ministre décidait que les allocations ne seraient pas accordées à l'égard de plus de trois personnes à charge (soit l'épouse et deux enfants) et que les recrues ayant plus de trois personnes à leur charge auraient le choix entre cette restriction et la libération*. Ces dispositions restrictives, qui figuraient d'ailleurs au mémoire no 1 sur le recrutement, restèrent en vigueur jusqu'en novembre 1941. On les écarta alors pour autoriser le versement d'allocations à l'égard d'un troisième et d'un quatrième enfants dans le cas des soldats de grade inférieur à celui de sousofficier breveté de Ire classe. En janvier 1943, on permit également à tous les militaires de toucher l'allocation pour jusqu'à six enfants ainsi que pour leurs parents, si ceux-ci étaient à leur charge[45].

L'attitude de la population

Examinons maintenant la statistique du recrutement, établie au quartier général de la Défense nationale, à Ottawa. Le 6 septembre, soit cinq jours après l'ordre de mobilisation, l'effectif de l'armée active était de 22,878 hommes, dont plus de la moitié étaient affectés à la défense côtière, à la DCA ou à la garde des points vulnérables. Le 24 septembre, l'effectif atteignait 56,534 hommes, dont 38,986 dans la Force mobile f . Le 30 septembre, il passait à 61,497[46]. D'après la statistique revisée de tout le mois de septembre, le nombre d'hommes et de femmes enrôlés dans l'armée active fut de 58,337, ainsi répartis: 55,255 soldats, 3,001 officiers et 81 infirmières[47]. Comme on pouvait d'ailleurs le prévoir, ce fut, de toute la durée de la guerre, le mois où le recrutement fut le plus fort. Si l'on songe en outre au grand nombre inconnu de volontaires refusés pour raison d'âge, de santé ou autrement, dont ne tiennent pas compte les données officielles, on voit aisément à quel point le pays était animé de l'esprit de sacrifice et de dévouement. Il est vrai que l'attitude et l'état d'esprit de la population n'étaient plus du tout les mêmes qu'en 1914, année où, dit-on, on entendait dans tout le Canada retentir les accents du *Rule Britannia*[48]*!* On peut juger de la mentalité des recrues de 1939 d'après un message du district militaire no 13, dont le quartier général se trouvait à Calgary, une des régions où la réaction populaire fut la plus favorable[49]:

> A tous les centres du D. M. 13, le recrutement a dépassé toutes les prévisions. Les volontaires de premier choix se sont présentés en si grand nombre que les conseils de revision n'ont pas eu de répit. Les diverses unités n'auront aucun mal à recruter leurs effectifs dans le délai prévu. On n'observe aucun fanatisme ni enthousiasme guerrier. Les volontaires sont pleinement conscients des conséquences de leur geste.

*A cette époque, l'allocation familiale mensuelle, dans le cas des hommes de grade inférieur à celui de sous officier breveté de Ire classe, était de 60 dollars pour l'épouse et de 12 dollars par enfant. On remarquera en outre que la solde régulière d'un simple soldat était de $1.30 par jour.

†Ces chiffres comprennent les troupes des dépôts de district et des camps d'internement, dont les données du 6 septembre ne tenaient pas compte. Le personnel des quartiers généraux ainsi que certains détachements ne furent relevés qu'à la fin du mois.

Le 14 septembre, le chef d'état-major général déclarait au Conseil de défense que le recrutement se faisait de façon satisfaisante, sauf de légères difficultés. A cette date, l'effectif de l'armée active dépassait tout juste 39,000 hommes, dont 22,500 dans la Force mobile. L'adjudant général faisait observer que "le nombre d'hommes enrôlés au cours du mois a dépassé celui de la période correspondante de 1914", ce qui sans nul doute était exact[50]. Le 26 septembre, enfin, le général Anderson déclarait au comité des chefs d'état-major qu'il y avait environ 56,000 hommes sous les drapeaux, ajoutant cependant que "dans l'infanterie on aurait pu s'attendre à de meilleurs résultats"[51].

Chose inévitable, le recrutement variait considérablement selon les unités et les régions. Certaines unités ont atteint très vite leur effectif. Dès le 12 septembre, par exemple, le 48e Highlanders de Toronto et le régiment d'Edmonton avaient chacun plus de 500 hommes dans leurs rangs. Les Seaforth Highlanders de Vancouver et les Cameron Highlanders d'Ottawa terminaient leur recrutement les 22 et 30 septembre respectivement[52]. Dans l'Ile du Prince-Edouard, les deux batteries moyennes avaient mobilisé leurs effectifs le 24 septembre, date à laquelle elles recevaient l'ordre d'arrêter le recrutement[53]. Certaines difficultés se présentaient, cependant, dans le cas de quelques unités, parmi lesquelles des régiments de l'Armée permanente. A la fin de septembre, il manquait encore environ 200 hommes au Princess Patricia's Light Infantry, tandis que le Royal 22e ne comptait en tout que 338 hommes de tous grades[54]. Dans des notes destinées au Conseil de défense, le 24 octobre, bien après la fin du recrutement général, le chef d'état-major général donnait l'exposé suivant de la situation des unités d'infanterie des deux divisions:

> Dans le cas de la Ire division, à l'exception des régiments Hastings et Prince Edward, de la Ire brigade d'infanterie, où il manque 39 hommes, la Ire brigade a atteint son effectif; deux unités ont même chacune 19 hommes en trop.
>
> La 2e brigade d'infanterie a presque atteint son effectif. Il ne manque que 13 hommes au Saskatoon Light Infantry et 24 au Princess Patricia.
>
> La situation de la 3e brigade d'infanterie laisse encore à désirer. Il manque 235 hommes au Royal 22e, 204 au West Nova Scotia Regiment, 181 au Carleton and York Regiment et 21 au Royal Montreal Regiment.
>
> Dans la 2e division, la 4e brigade d'infanterie a atteint son effectif, sauf dans trois de ses unités.
>
> Dans la 5e brigade d'infanterie, 3 unités ont des effectifs incomplets: il manque 41 hommes au Black Watch, 103 aux Fusiliers Mont-Royal et 381 au Régiment de la Chaudière.
>
> Dans la 6e brigade d'infanterie, les Calgary Highlanders ont atteint leur objectif mais il manque 360 hommes au South Saskatchewan Regiment. Pour les deux autres unités, soit les Queen's Own Cameron Highlanders et les Winnipeg Grenadiers, il manque 10 hommes dans le premier cas et 23 dans le second.

Dans le rapport qu'il écrivait à la fin d'octobre, après sa tournée d'inspection, le général McNaughton soulignait que les difficultés des régiments Carleton and

York et West Nova Scotia ne provenaient pas du manque de recrues, mais des bâtiments et de l'habillement qui n'auraient pas suffi aux effectifs complets.

Pour donner une idée générale de la situation dans l'ensemble du pays, voici le relevé des effectifs de l'armée active, par district militaire, au 30 septembre.

EFFECTIFS DE L'ARMÉE ACTIVE DU CANADA[55]
au 30 septembre 1939

District Militaire	Quartier Général	Effectif autorsé (Force mobile seulement) au ler septembre	Effectif réel (Force mobile)	Effectif réel (autres unités)	Effectif Réel (total)
D.M. 1	London (Ont.)	5,794	4,735	267	5,002
D.M. 2	Toronto (Ont.)	12,199	9,401	1,917	11,318
D.M. 3	Kingston (Ont.)	5,959	4,273	1,109	5,382
D.M. 4	Montréal (P.Q.)	11,000	6,019	1,784	7,803
D.M. 5	Québec (P.Q.)	3,239	1,506	908	2,414
D.M. 6	Halifax (N.-E.)	1,614	1,226	5,824	7,050
D.M. 7	Saint-Jean (N.-E.)	1,512	1,239	2,340	3,579
D.M. 10	Winnipeg (Man.)	5,084	4,027	549	4,576
D.M. 11	Victoria (C.-B.)	2,588	1,880	4,806	6,686
D.M. 12	Regina (Sask.)	4,647	2,166	317	2,483
D.M. 13	Calgary (Alb.)	4,196	4,068	418	4,486
Divers, non répartis par district		2,877	—	—	—
Q.G.D.N.	Ottawa (Ont.)	—	—	718	718
Total		60,709	40,540	20,957	61,497

REMARQUE: L'écart entre l'effectif prévu de la Force mobile au ter septembre et l'effectif réel au 30 septembre pourrait porter à croire que le nombre des recrues *a été* largement insuffisant. En réalité, le recrutement fut interrompu dans un grand nombre d'unités. Étant donné que ces unités avaient déjà absorbé un grand nombre de recrues lorsque le recrutement prit fin, il est impossible de donner le total précis des effectifs autorisés au 30 septembre. De même, il est impossible de donner le total des effectifs autorisés dans le cas de certaines autres unités au sujet desquelles on n'a pu trouver aucun effectif officiel prévu. Si tous les effectifs autorisés pour le ter septembre avaient été atteints, l'effectif total de l'armée aurait été presque de 80,000 hommes[56].

Les "autres unités" comprennent: la défense cotière et la DCA (dont les recrues venaient des districts côtiers); les états-majors des Q.G. de district et du Q.G.D.N. ainsi que les contingents de corps d'armée des troupes permanentes; les troupes affectées à la garde des dépôts de district, des arsenaux et des camps d'internement, et les troupes chargées de la défense des points vulnérables. Il n'est cependant pas tenu compte ici des effectifs des centres d'instruction ni de ceux du Collège militaire royal. Sur le chiffre figurant à la rubrique "divers", 2,566 hommes constituaient l'effectif autorisé de six unités dont la mobilisation fut interrompue: deux régiments antichars, deux batteries antichars et deux batteries de projecteurs. Les 321 autres hommes représentent l'effectif autorisé des divers P.C. de formations, dont les effectifs détaillés, s'il en est, ne sont pas disponibles.

Les effectifs réels sont ceux qui ont été communiqués à l'époque au Q.G.D.N. Le total dépasse d'environ 4,200 hommes le total pondéré du recrutement, calculé après la guerre. On y voit que le nombre des recrues enrôlées aurait été de 58,337 et celui des hommes libérés de 1,096, laissant un chiffre de 57,241 hommes en tout au 30 septembre. L'écart provient peut-etre de ce que les dernières données comprennent les troupes non permanentes affectées à la défense côtière ou à la DCA, ainsi que les unités chargées de la défense des points vulnérables.

En examinant ce tableau, on'constate qu'il y a deux provinces où le recrutement a laissé à désirer au cours de la période étudiée. L'une est la Saskatchewan,

où le district no 12 signalait, le 12 septembre, un "recrutement très lent". L'autre est le Québec. Pour ce qui est de la province française, cependant, il y a lieu de préciser que, d'après les journaux de guerre des Fusiliers Mont-Royal et du Régiment de Maisonneuve, dans ces deux régiments les hommes qui, avant la guerre, faisaient partie de la Milice active non permanente se présentaient fort nombreux à titre de volontaires. D'ailleurs, le Régiment de Maisonneuve atteignit son effectif complet le 29 septembre. Dans le district no 4 (Montréal), on signalait le 10 septembre que le nombre des volontaires était plus élevé dans les unités françaises que dans les anglaises, mais que le nombre de réformés pour raisons de santé y était aussi plus grand. Quant à la Saskatchewan, les difficultés de recrutement y tenaient au grand nombre de personnes nées à l'étranger et à l'arrivée des moissons dans cette province principalement rurale[57].

Pour toutes les unités, la mobilisation posait certains problèmes, dont le moindre était d'attirer des volontaires et les principaux ceux qui avaient trait au logement, à l'habillement et au matériel.

Malgré toutes les mesures prises avant la guerre, on eut beaucoup de difficulté à trouver des logements pour les unités récemment mobilisées. On utilisa donc largement les édifices publics disponibles et surtout ceux qui servaient à des fins d'exposition. D'autre part, en dépit des hésitations que manifestait le gouvernement au début, on entreprit très tôt la construction de baraquements en maints endroits. Néanmoins, certaines unités ne pouvaient nullement loger leurs recrues et, dans certaines grandes villes, les nouveaux soldats continuèrent d'habiter chez eux pendant plusieurs semaines, se bornant à se présenter aux rassemblements quotidiens. Il va sans dire qu'un tel état de choses eut des résultats néfastes quant à la discipline et à l'instruction.

Pour ce qui est de l'habillement, les réclamations étaient nombreuses et se prolongèrent pendant des mois entiers. Dans les magasins de la Milice, les réserves étaient insuffisantes et de modèles démodés. Ce n'est qu'après le début des hostilités que l'on commanda le nouvel uniforme de combat et il fallut des semaines entières pour l'obtenir. A titre d'exemple, voici l'histoire de cet uniforme.

Dans l'armée anglaise, l'adoption d'une circulaire du *War Office* en date du 31 mars 1939 autorisait la nouvelle tenue de combat[58]. Les premiers uniformes de ce nouveau modèle arrivaient au Canada au mois de juillet, mais, dès le 13 mars, la commission de l'habillement, à la Milice, avait recommandé l'adoption du nouvel uniforme au Canada. Le maître général de l'artillerie mettait en doute l'utilité de ce vêtement pour l'instruction d'été, ce qui paraît avoir causé un certain retard. Ce n'est donc que le 29 août que le maître général de l'artillerie présentait la recommandation à la section militaire du Conseil de défense. A cette époque, on avait déjà demandé à un fabricant canadien de confectionner un exemplaire échantillon afin qu'on puisse découvrir immédiatement toute difficulté de confection. Le ter septembre, le chef d'état-major approuvait

l'adoption de la tenue de combat et, le lendemain, le ministre de la Défense nationale sanctionnait cette décision[59]. Il existait des réserves de tissus suffisant à la fabrication de 20,000 uniformes, par suite d'achats effectués en vertu d'un poste du budget principal, au printemps 1939. Lors de la déclaration de guerre au Canada, le ministère de la Défense nationale avait déjà préparé des réquisitions intéressant la fabrication de 100,000 uniformes, qu'il transmettait le 16 septembre à la commission des achats de défense qui publiait des appels d'offres le 23[60]. Le 2 octobre, cinq fabricants recevaient des commandes d'un montant de $194,600. En plus des stocks disponibles, il fallut fabriquer et teindre de nouvelles quantités de tissu, conformément aux normes établies par le Conseil national de recherche. La fabrication s'effectuait rapidement et les premiers uniformes parvenaient aux districts à la fin d'octobre[61]. On constatait par la suite que l'uniforme de combat de nos troupes était d'excellente qualité.

De nouvelles difficultés se présentaient du fait de l'insuffisance* de brodequins destinés aux troupes. Les chaussures ordinaires des recrues, faites pour la vie civile, ne résistaient pas longtemps. Le 21 septembre, les commandants de district recevaient donc l'autorisation d'acheter sur place le plus grand nombre de chaussures possible, pour les distribuer à leurs hommes[63]. On lit dans le journal de guerre du *Royal Regiment of Canada* que, le 25 septembre, le commandant de ce régiment dut accepter avec reconnaissance l'offre d'une Torontoise animée de l'esprit civique qui lui offrait 130 paires de bottines et des chaussettes pour ses hommes. De même, les réserves de couvertures, de chaussettes et de sous-vêtements ne suffisaient pas et il fallut maintes récriminations pour que cette pénurie prît fin.

Citons, à titre d'exemple, le passage suivant, extrait du journal du *Carleton and York Regiment* en date du 9 septembre:

> Le manque de couvertures, de lits, de brodequins et d'uniformes devient grave. Nous n'avons pas une seule paillasse et la moitié des hommes n'ont ni lit ni couchette. Nous avons réparti les couvertures disponibles à raison de deux par homme et nombre de soldats qui n'ont pu en avoir n'ont reçu à la place que deux capotes de campagne. Nous n'avons pu obtenir que soixante-six paires de brodequins et nous manquons largement d'uniformes et de casquettes. Nous avons dû dispenser un grand nombre d'hommes de toute participation aux exercices d'instruction parce qu'ils n'avaient que de mauvaises chaussures ou des uniformes trop légers ou de qualité inférieure. De nombreux soldats ont en outre souffert du froid ou de blessures aux pieds.

Étant donné les circonstances, ces pénuries étaient inévitables en 1939. Pour les éviter, il eut fallu s'y prendre plusieurs années d'avance et dépenser des sommes bien supérieures aux crédits que le Parlement affectait à la Milice.

*Au début de 1939, il y en avait 54,468 paires en magasin, mais, durant l'été précédant la mobilisation, on en avait distribué 10,091 à la Milice active non permanente. Le premier crédit affecté particulièrement à l'achat de brodequins pour la Milice non permanente setrouvait dans le budget supplémentaire adopté au printemps de 1939 mais, par suite de certaines discussions sur des questions de détail, la Commission des achats de défense ne recevait la réquisition que le 24 août[62].

Cette impossibilité de fournir aux volontaires l'équipement le plus élémentaire fut certainement une des causes de la décision ultérieure d'interrompre le recrutement dans certaines unités. Dès le 2 septembre, en effet, les commandants de district recevaient la liste de 31 unités à l'égard desquelles on leur laissait la liberté d'arrêter la mobilisation quand bon leur semblerait. De fait, quatre jours plus tard, on arrêtait la mobilisation de ces unités "jusqu'à nouvel ordre". Le même jour, soit le 6 septembre, les autorités étudiaient l'opportunité de retarder également, la mobilisation de 47 autres unités dont on n'avait plus un besoin pressant depuis qu'on avait décidé d'abandonner le projet des camps de rassemblement. Le ministre de la Défense nationale décida que la mesure ne s'appliquerait que dans le cas des unités qui n'avaient pas encore commencé leur recrutement, les autres devant le continuer. La mobilisation fut donc interrompue dans neuf nouvelles unités, ce qui portait le total à 40 et atteignait dans l'ensemble 7,362 hommes de tous grades[84]. Pour sa part, l'adjudant général aurait préféré appliquer la même décision à un nombre encore plus grand d'unités, exprimant l'avis que beaucoup de troupes auxiliaires ne constitueraient qu'un fardeau supplémentaire durant les mois d'hiver, tant qu'on ne déciderait pas "d'utiliser la Force mobile en tant que telle plus tôt qu'il ne semble maintenant probable"[65]. On discutait de nouveau la question avec le ministre et le 11 septembre on arrêtait le recrutement d'encore 30 autres unités auxiliaires dont la plupart avaient commencé à mobiliser. A cette date, le recrutement avait donc cessé dans 70 unités en tout, dont l'effectif dépassait 15,000 hommes de tous grades".

Le 22 septembre, le rythme de la mobilisation ralentissait encore, par suite de dépêches expédiées aux districts côtiers en vue d'interrompre le recrutement des bataillons de fusiliers et de mitrailleuses affectés à la défense du littoral. Le 24, les autorités ordonnaient d'interrompre immédiatement tout recrutement, sauf dans les unités d'infanterie et de mitrailleuses des Ire et 2e divisions. Le 11 octobre, une autre dépêche arrêtait le recrutement des unités d'infanterie et de mitrailleuses de la 2e division[67]. Toutes ces interruptions provenaient, évidemment, en grande partie du manque de matériel et aussi de l'incertitude quant à l'emploi futur des troupes, à part la Ire division. Comme on le verra plus loin (page 70), toutefois, il existait aussi des motifs d'ordre économique. En effet, il fallait interrompre le recrutement pour fournir les unités techniques que demandait l'Angleterre, sans dépasser la dépense autorisée.

La décision d'envoyer des troupes outre-mer

Lors du lancement de l'ordre de mobilisation, le 1er septembre (date où le Canada n'était pas encore en guerre, peut-on rappeler encore), on n'avait pas déterminé le rôle de la Force mobile. Les décisions n'intervinrent qu'après consultation du gouvernement anglais et examen de la question à Ottawa.

Conformément à son intention arrêtée d'éviter toute mesure qui l'engagerait à une ligne d'action précise en cas d'urgence ultérieure, le gouvernement n'avait évidemment pas encore discuté avec les autorités britanniques des mesures militaires qu'il y aurait lieu de prendre dans le cas d'une guerre à laquelle le Canada participerait. Mais le 3 septembre, jour de la déclaration de guerre en Angleterre, une note était expédiée, à Londres, à des fins de renseignement.
Cette dépêche[68], "de premier ministre à premier ministre", a une telle importance qu'il convient d'en donner le texte ici:

1. Comme vous le savez sans doute, le Parlement canadien siégera jeudi, cette semaine.

2. Par suite de votre déclaration de ce matin, dans laquelle vous expliquez qu'en dépit de vos efforts répétés et persistants pour maintenir la paix, les actes et l'attitude du gouvernement allemand ont entraîné un état de guerre entre le Royaume-Uni et l'Allemagne, le gouvernement canadien, en plus des mesures de précaution et de défense qu'il a déjà prises conformément à la loi des mesures de guerre et d'autres pouvoirs administratifs, se propose de recommander au Parlement le recours à de nouvelles mesures que nous étudions actuellement.

3. Dans le domaine militaire, notre première tâche consistera, bien entendu, à organiser la défense du Canada, dont la nécessité dans les circonstances actuelles revêt un caractère plus pressant et plus urgent qu'au cours de la dernière guerre. Nous examinons aussi jusqu'à quel point nous pourrions, s'il le fallait et dans la mesure de nos moyens, agir dans la région de l'Atlantique-ouest, en particulier à Terre-Neuve et aux Antilles. Relativement à toute collaboration militaire future, il nous serait utile que vous nous donniez votre avis sur la nature et les lieux probables des principales opérations militaires britanniques et alliées, afin de nous permettre d'envisager la ligne de conduite que devrait suivre alors le Canada.

4. Nous aimerions aussi connaître l'avis actuel de votre gouvernement sur la nature et les proportions des besoins britanniques et alliés en fait de matériel et surtout le degré d'urgence de la nécessité qui existe à l'égard des divers articles que les producteurs canadiens seraient en mesure de fournir. Pour ce qui est des munitions, l'envoi de la mission britannique en cours de route ainsi que les divers entretiens qui ont eu lieu déjà devraient nous permettre d'en arriver sans tarder à des accords précis. Sans doute les négociations qui ont eu lieu en Angleterre en vue de l'achat de matériel de guerre et de produits alimentaires seront-elles menées à bonne fin et amplifiées. Le Gouvernement canadien, en tout cas, étudie actuellement quelle mesure d'ordre général, relativement à l'organisation et à la réglementation économiques s'imposent dans notre pays.

Trois jours plus tard, soit le 6 septembre, le secrétaire d'État aux Affaires des dominions répondait à cette note en exprimant ses remerciements et en exposant de façon générale les besoins qui se faisaient sentir[69]. Il signalait que l'Angleterre avait grand besoin de dollars canadiens et que toute mesure qui pourrait aider à faire les fonds des achats nécessaires aurait une grande utilité. A l'égard de l'aide strictement militaire, il ajoutait:

Pour ce qui est de la collaboration militaire future, nous vous renseignerons aussitôt que possible sur la nature et les lieux probables des opérations militaires britanniques et alliées.

Dans l'immédiat, de façon générale, les navires de guerre et les installations navales, ainsi que les troupes d'aviation, auraient une utilité particulière. Nous avons avant tout

besoin de pilotes et d'équipages aériens. Quant à l'armée de terre, nous nous efforçons d'éviter une affluence de volontaires comme celle qui s'est produite lors de la dernière guerre. Nous cherchons plutôt à suivre un mode de recrutement réglementé. Nous avons surtout besoin de personnel technique.

Le même jour, toujours le 6 septembre, le haut commissaire du RoyaumeUni à Ottawa, sir Gerald Campbell, remettait au secrétaire d'État aux Affaires extérieures un mémoire[70] exposant les mesures précises qu'envisageait le gouvernement anglais au moment où il rédigeait la note précitée. Le document était précis et détaillé; il traitait tour à tour de l'armée de mer, de terre et de l'air. Nous ne donnerons ici que le passage relatif à l'armée de terre:

15. Tout en espérant que le Canada déploiera un effort national maximum, comme il l'a fait lors de la dernière guerre, et ira au besoin jusqu'à fournir un corps expéditionnaire, nous comprenons qu'aucune déclaration de politique en ce sens n'est possible pour le moment. Pourrait-on, cependant, considérer, pour l'heure, l'opportunité du programme suivant:

a) envoi d'une unité canadienne peu importante qui servirait aux côtés des troupes du Royaume-Uni ;
b) envoi d'unités techniques, en particulier: transmissions, Génie, magasins militaires, service de santé et transports (surtout aménagement et exploitation de voies ferrées), qui seraient rattachées à des formations du Royaume-Uni;
c) personnel technique destiné à servir dans des unités anglaises: installateurs, électriciens, mécaniciens, mécaniciens spécialisés, chauffeurs de véhicules et officiers des mêmes spécialités.

Ainsi, le gouvernement anglais exprimait l'espoir de voir le Canada fournir un vaste effort dans le domaine des effectifs terrestres. Il demandait tout d'abord une unité de caractère surtout symbolique, le plus tôt possible, puis des troupes auxiliaires techniques et enfin des techniciens qui serviraient dans l'armée anglaise. En même temps, les autorités britanniques prenaient soin de ne pas inviter à des mesures immédiates d'envergure, laissant entendre que la mise sur pied d'effectifs terrestres considérables n'était pas de nécessité urgente. C'est en se fondant sur ces considérations que les autorités canadiennes entreprirent leur propre étude.

Le 8 septembre, l'état-major général du Canada présentait ses commentaires sur le mémoire des autorités britanniques[71]. Signalant que le mémoire semblait indiquer que le gouvernement anglais entretenait de graves doutes "sur son habileté à fournir les effectifs voulus pour la guerre terrestre tout en remplissant son rôle dans les domaines naval et aérien", l'état-major faisait observer qu'on pourrait envoyer outre-mer la Force mobile déjà mobilisée sans danger pour la sécurité du pays et qu'elle serait prête à partir dans un délai de trois mois, forcément sans un équipement complet. Il faudrait donc achever de l'équiper et de l'instruire en Angleterre. L'état-major mentionnait en outre que les unités auxiliaires de la Force mobile comprenaient justement des effectifs techniques du genre que demandaient les autorités anglaises. Le document ajoutait qu'en moins de trois mois on pouvait, si on le désirait, envoyer une unité représen-

tative, tirée de la Force mobile, mais que les unités techniques, soit isolément ou à titre d'éléments d'un corps expéditionnaire, ne pourraient quitter le Canada que plus tard. Quant à permettre à des techniciens de s'engager dans les troupes anglaises, l'état-major faisait remarquer qu'il était "difficile de concilier ce projet avec la décision possible d'envoyer outre-mer des unités techniques d'importance".

Il appartenait désormais au cabinet de trancher la question. Durant les quelques jours qui suivirent, tandis que les ministres étudiaient la question, Ottawa fourmillait de rumeurs plus ou moins exactes. Le 11 septembre, à la Chambre des communes, le ministre de la Défense nationale parlait de la possibilité d'envoyer outre-mer la Force mobile. Le 16 septembre, des décisions intervenaient. Ce jour-là, en effet, les trois chefs d'état-major se rencontraient avec un comité du cabinet pour recevoir les instructions du gouvernement. Il ne semble pas exister de compte rendu officiel de la séance mais, dans un aide-mémoire envoyé le jour même au ministre de la Défense nationale, le chef d'état-major général résumait les instructions relatives à la milice de la façon suivante[72]:

" *a)* il ne sera pas question pour le moment de l'envoi outre-mer d'un corps expéditionnaire d'importance, tel que celui dont traite le par. 15 de la dépêche du gouvernement anglais communiquée avec la lettre de sir Gerald Campbell en date du 6 courant;
b) l'unité canadienne, dont il est question à l'alinéa *a)* du par. 15 et qui doit servir aux côtés des troupes britanniques, sera. une division."

Se fondant sur ces décisions, le chef d'état-major général formulait certaines recommandations précises.[73] Il proposait tout d'abord que le Canada "offre de fournir une division dont il assumerait l'entretien". Il semble bien d'ailleurs que, sur ce point, la décision eût été déjà prise, au moins en principe. Le chef d'état-major conseillait en outre de fournir les unités techniques demandées par le gouvernement anglais, "à condition toutefois que ces troupes restent canadiennes et retournent par la suite sous un commandement canadien au cas où l'on en aurait besoin dans un corps expéditionnaire canadien, qu'on déciderait plus tard d'expédier". Enfin, il deconseillait "d'envoyer là-bas des particuliers pour s'engager dans des unités du Royaume-Uni".

Au sujet de l'armée de terre du Canada, le général Anderson formulait des recommandations à longue échéance, en ces termes:

> Le Canada devrait viser à mettre en campagne, en temps voulu, des troupes constituant un corps d'armée canadien formé d'au moins deux divisions et de troupes auxiliaires. Telle serait la seule façon de satisfaire le grand nombre de volontaires. D'autre part, il ne faut pas oublier que, si l'on tient compte de sa population apte au service, le Canada pourrait maintenir jusqu'à six divisions, une division de cavalerie et des troupes auxiliaires. Il sera peut-être opportun plus tard d'ajouter une division ou plus aux deux qui constitue raient le corps d'armée canadien de deux divisions, mais cela dépendrait des circonstances.
> … Il faudra, bien entendu, alimenter continuellement en renforts toutes les unités envoyées outre-mer, ce qui entraîne l'établissement de centres d'instruction au pays et l'envoi outre-mer d'unités de renfort, afin de combler rapidement les pertes.

> Il faudra en outre maintenir au Canada des effectifs suffisants pour faire face à toute situation nouvelle et imprévue. Nous mobilisons actuellement à cette fin un corps d'armée constitué de deux divisions et de troupes auxiliaires. Il importerait de tirer de cette force mobilisée les unités à expédier outre-mer et de les remplacer au Canada par le moyen de la mobilisation et de l'instruction de nouvelles unités de la milice active non permanente dont la mobilisation n'a pas encore été décrétée. II ne sera probablement pas nécessaire, du moins pour le moment, de remplacer les troupes auxiliaires envoyées outre-mer.

Le chef d'état-major général examinait ensuite la question de l'instruction et du transport de la division expéditionnaire. En hiver, au Canada, l'instruction des troupes ne pouvait guère dépasser l'étape élémentaire. D'autre part, toute instruction plus avancée exigeait un matériel complet dont nous avons déjà signalé la pénurie. Pour le fabriquer au pays, il aurait fallu attendre assez longtemps; le matériel devait donc venir d'Angleterre. "Étant donné ces circonstances, écrivait le chef d'état-major général, la division devrait partir pour outre-mer aussitôt que les autorités anglaises seront en mesure de l'équiper .. . Après avoir obtenu en Angleterre leur équipement complet, les troupes devraient recevoir une instruction d'un à trois mois avec leur nouveau matériel, avant de passer à un théâtre d'opérations". Le général ajoutait que les unités techniques, puisqu'on devait les attacher à des formations anglaises, pourraient partir dès qu'elles seraient prêtes et dès que le War Office en ferait la demande. Il précisait cependant: "Il serait raisonnable que le Canada restreigne ses engagements à l'égard de ces unités, en en excluant les frais d'équipement, du moins tant qu'elles ne relèveront pas du corps expéditionnaire canadien en campagne".

Sur le chapitre de l'équipement des troupes, le chef d'état-major général formulait ces observations d'ordre général qui ne manquent pas d'intérêt:

> D'une façon générale, nous. n'avons à l'heure actuelle, pour une unité expédiée outre-mer, que l'équipement personnel et des fusils. Tout le reste de notre matériel, y compris les canons, est plus ou moins désuet. De plus, nous en aurions besoin au pays à des fins d'instruction. Nous devrons donc nous procurer tout le matériel nécessaire auprès de fabricants canadiens ou anglais. Nous ne pouvons nous adresser aux États-Unis, à moins d'en obtenir du matériel fabriqué expressément d'après les normes du War Office, sinon l'entretien en poserait des problèmes en campagne. Il ne faut donc pas envisager de demander aux États-Unis de nous fournir du matériel.
>
> D'autre part, il est impossible de prévoir le matériel que le Canada même pourra fournir. On en viendra sans doute à la conclusion que le Canada doit concentrer ses efforts dans un domaine et l'Angleterre se spécialiser dans un autre. Un accord entre les deux pays devra régler cette question, que le ministère des Munitions et Approvisionnements étudiera sans doute*.
>
> Il est également impossible actuellement de prédire quand on pourra disposer du matériel et, par conséquent, de prévoir quand on aura besoin de fonds pour le payer. Certaines armes importantes (canons de campagne, pièces antichars, chars de combat,

*Ce ministère remplaçait l'Office des approvisionnements de guerre qui lui-même avait succédé à la Commission des achats de défense. Bien que la création en eût été autorisée par une loi sanctionnée le 13 septembre 1939, ce n'est que le 9 avril 1940 que le ministère était établi, en vertu de l'arrêté en conseil no 1435, de la même date.

etc.) devront, pendant encore un certain temps, provenir d'Angleterre et il nous faudra sans doute au moins un an et demi avant de pouvoir en fabriquer au Canada.

Il nous faudra aussi du matériel nouveau pour l'instruction des troupes au pays. Le coût, pour lequel il n'existe pas encore de crédits, en sera de $10,800.

Le même jour, le général Anderson envoyait une dépêche au colonel G. P. Loggie (qui, depuis 1937, représentait le ministère de la Défense nationale pour l'artillerie à Canada-House de Londres) afin de lui annoncer qu'on songeait à envoyer une division en Angleterre en qualité de force symbolique: la date du départ serait fonction de la possibilité de lui fournir un équipement de modèle récent en Angleterre[74]. Loggie recevait instructions de consulter sur-le-champ le War Office et de répondre par une autre dépêche à quelle date on pouvait obtenir cet équipement. Sans même attendre la réponse, le gouvernement canadien annonçait, le 19 septembre, qu'il avait décidé "de mettre sur pied et d'instruire une division qui pourrait servir de corps expéditionnaire où et quand il en serait besoin". Une seconde division serait "tenue sous les armes, à titre de mesure supplémentaire de précaution". "En attendant l'organisation de ces deux divisions", on interromprait tout recrutement[75].

Le 20 septembre, le chef de l'état-major impérial, le général sir Edmund Ironside, télégraphiait au général Anderson[76] pour le remercier de l'offre du Canada et déclarer qu'il serait heureux "d'accueillir les troupes canadiennes aussitôt que possible." Le général Ironside recommandait de concentrer la division en Angleterre et d'y terminer son instruction. Il garantissait en outre que "les troupes canadiennes ne seraient pas envoyées au combat avec un équipement inférieur à celui des divisions britanniques" et il annonçait la constitution d'un comité du War Office chargé de prévoir le logement, l'équipement et l'instruction des troupes canadiennes. Ce comité, présidé par le sous-chef de l'état-major impérial, avait pour membres le col. Loggie et un autre officier canadien alors en Angleterre, le lieut.-col. E. L. M. Burns. Le lendemain, le col. Loggie télégraphiait que le War Office songeait à ajouter la division canadienne à un "contingent" qui serait envoyé en Europe continentale environ six mois plus tard[77]. En même temps, dans une lettre par avion[78] il exposait en détail le résultat de ses démarches auprès du War Office. La lettre contenait ce passage

Tous les intéressés ont accueilli avec enthousiasme la proposition d'envoyer outre-mer des troupes canadiennes et nous avons reçu l'assurance que toutes les mesures possibles interviendront pour que ces troupes arrivent au front dès que l'état de leur instruction le permettra. Vous savez sans doute que les Alliés se trouvent actuellement dans une grave situation sur le front occidental et qu'ils ont un pressant besoin de divisions supplémentaires. Du triple point de vue stratégique, politique et moral, il y a tout avantage à ce que les troupes canadiennes arrivent le plus tôt possible ici pour être ensuite envoyées en France. On n'a pas oublié la renommée que l'armée canadienne s'est acquise au cours de la dernière guerre et, à l'exception des troupes régulières et d'une ou de deux divisions territoriales, il n'est pas de troupes que le commandant en chef préférerait avoir sous ses ordres.

Pour envoyer des troupes outre-mer, il fallait changer le mode de recrutement jusqu'alors utilisé pour l'armée active. Le 11 septembre, le ministre de la Défense nationale avait expliqué à la Chambre des communes que, d'après l'article 68 de la loi de la milice, on ne pouvait exiger d'aucune recrue plus d'un an de service continu en campagne, sauf si la recrue avait volontairement demandé à servir plus longtemps ou "pour la durée de la guerre". Le ministre avait ajouté que, si l'on voulait envoyer une partie de l'armée active outre-mer, on pourrait "rengager ces hommes en vue du service outre-mer". Le 19 septembre, une déclaration officielle confirmait l'adoption de cette méthode, c'est-à-dire qu'on rengagerait les hommes des deux divisions qui offriraient volontairement de servir au Canada ou ailleurs pour la durée de la guerre. Peu de temps après, on donnait l'ordre de procéder à un tel rengagement dans toute l'armée active[79].

Cette nouvelle mesure offrait une occasion de quitter le service dont très peu de recrues profitèrent. On trouve dans le journal de guerre du *Hastings and Prince Edward Regiment,* à la date du 30 septembre, le récit de l'accueil fait dans cette unité à l'ordre en cause:

> Au cours du rassemblement de l'après-midi, à Picton, on a lu et expliqué aux coin pagnies de Picton la "déclaration supplémentaire", soit la formule M.F.M. 2(x). On leur dit qu'on leur accordait un bref délai pour discuter et étudier ces dispositions. D'une voix forte, un des hommes s'écria: "Je n'ai pas besoin de temps pour réfléchir. Donnez-moi ma formule, que je la signe!" Et ce fut là le signal d'un enthousiasme général, accompagné de cris et d'applaudissements. De fait, quand on les invita à signer leur engagement pour service outre-mer, tous les hommes de la compagnie "D" ont signé l'engagement. Cinq hommes de la compagnie "C" ont refusé d'en faire autant et ont été hués en conséquence.

En tout, seulement cinq officiers* et 532 gradés et soldats de l'active refusèrent de s'engager et furent rayés de l'effectif, "leurs services n'étant plus requis"[80].

*Deux de ces officiers n'avaient jamais fait officiellement partie de l'armée active mais avaient été attachés à des unités actives en attendant de recevoir leur brevet d'officier.

Le 20 septembre, le chef d'état-major général envoyait au ministre de la Défense nationale la missive suivante[81]:

> Étant donné qu'on a décidé de mettre sur pied une division pour l'envoyer outre-mer et afin de garantir aux provinces une représentation au sein de cette division qui soit proportionnelle à leur population, je recommande que la première division envoyée outre-merse compose des unités convoquées et qui mobilisent en tant qu'unités de la 1re division de l'armée active.

Cette recommandation ayant été adoptée, suivaient la désignation d'un commandant et l'organisation du Q.G. de la division. Le 18 octobre 1939, l'ordre de service courant no 69 annonçait que le major-général A. G. L. McNaughton était nommé "inspecteur général des unités de la Ire division

canadienne", à compter du 5 octobre. Certes, ce général ne pouvait guère exercer son commandement sur toutes les unités réparties par tout le pays, mais on entendait le nommer officier général commandant avant le départ de la division pour outre-mer, ce qui fut fait par le moyen de l'ordre de service courant no 180, du 2 décembre 1939, à compter du 17 octobre. Le général McNaughton, qui avait laissé le poste de chef d'état-major général en 1935, ainsi que nous l'avons déjà noté, pour assumer celui de président du Conseil national de recherche, faisait donc ainsi sa rentrée à l'activité de service militaire pour prendre le commandement en campagne le plus important de l'armée canadienne. Le 25 octobre, après une quinzaine consacrée aux problèmes d'organisation, il partait pour une rapide tournée d'inspection des diverses unités, allant de Charlottetown à Esquimalt. Dans les rapports qu'il rédigeait par la suite, il traitait de façon approfondie les problèmes que posaient le logement et le ravitaillement, lesquels restaient assez embarrassants, bien que la situation se fût déjà de beaucoup améliorée à cet égard[82].

Les troupes techniques destinées à l'Angleterre

La question des unités techniques, que le gouvernement anglais avait demandées le 6 septembre, restait en instance dans l'attente d'une décision quant à l'envoi de troupes canadiennes symboliques. Ce n'est que le 24 septembre que le chef d'état-major général faisait parvenir un aide-mémoire au ministre de la Défense nationale, sur ce sujet[83]. Il y rappelait que les crédits récemment approuvés fixaient à des chiffres précis l'effectif et la dépense, et que, si l'on ne voulait pas dépasser les frais autorisés, toute unité technique offerte au Royaume Uni devait provenir de l'effectif établi. Le général Anderson jugeait possible de fournir les unités requises sans dépasser les prévisions budgétaires, mais il conseillait de ne faire d'offre qu'à certaines conditions:

a) que les unités demeurent intactes en qualité de formations canadiennes;
b) que le Canada assume la responsabilité de la solde et des allocations du personnel, des frais de subsistance, de la première distribution d'effets d'habillement et du transport au Royaume-Uni;
c) que le Royaume-Uni assume la responsabilité de l'équipement des unités et de l'entretien, de l'habillement et de l'équipement, tant que les unités ne relèveraient pas d'un haut commandement canadien;
d) que si, par la suite, le Canada décidait d'augmenter ses troupes de campagne, les unités ainsi fournies, en tout ou en partie, pourraient passer sous un haut commandement canadien, quand on le demanderait;
e) que dans le cas de toute unité repassant sous un haut commandement canadien, conformément à d) ci-dessus, le Canada se charge de l'entretien de l'équipement à partir de ce moment et que le coût de l'équipement alors en usage fasse l'objet d'accords entre les deux pays.

Le 29 septembre, une dépêche[84] partait pour le ministère des Affaires des Dominions à Londres, annonçant aux autorités britanniques que le Canada

était prêt à expédier des troupes techniques "jusqu'à un total de 5,000 à 6,000 militaires de tous grades", à choisir dans une liste envoyée en même temps. Il s'agissait de troupes du service de santé, des transmissions, du Génie, de l'Intendance et des magasins militaires, toutes tirées des unités auxiliaires en cours de mobilisation. La dépêche énumérait aussi les conditions même qu'avait posées le général Anderson. Le 7 octobre, le ministère des Affaires des dominions répondait[85] en exprimant ses remerciements et demandant si le Canada ne pouvait pas fournir aussi des compagnies forestières et des troupes spécialisées dans le domaine ferroviaire.

Cette nouvelle demande posait un problème, étant donné qu'on n'avait mobilisé aucune unité de ce genre et qu'on n'en prévoyait pas dans les crédits de 188 millions qui devaient suffire aux frais militaires du Canada jusqu'au 1re septembre 1940[86]. Le 20 octobre, les autorités canadiennes informaient le gouvernement anglais de leur décision de ne pas recruter de troupes forestières ou ferroviaires en attendant l'issue des entretiens relatifs au projet de Programme de formation des aviateurs du Commonwealth britannique[87]. Le gouvernement canadien accordait son attention surtout à ce projet qui, mis en oeuvre, devait nécessairement absorber de vastes fonds et une large part de l'énergie du pays. Cinq jours plus tard, le gouvernement anglais soumettait la liste des unités auxiliaires dont il avait besoin et acceptait les conditions posées, s'engageant donc à assumer "la responsabilité de la distribution et de l'entretien de l'équipement des unités, ainsi que de l'entretien de l'équipement personnel jusqu'à ce que les troupes soient absorbées par une plus grande formation canadienne, les autorités canadiennes se chargeant alors de l'équipement des unités d'après un mode de règlement à fixer". Vu que la liste communiquée par les autorités britanniques comportait un effectif dépassant légèrement le maximum de 6,000 hommes offerts par le Canada, les autorités canadiennes proposaient certaines suppressions[88].

A ce moment, le projet tendant à envoyer une division canadienne en Angleterre posait certaines difficultés. Étant donné qu'une division devait bientôt partir et que la possibilité se présentait d'en expédier une autre en temps opportun, de façon à constituer éventuellement un corps d'armée canadien, il fallait reviser la liste des troupes techniques "non divisionnaires" afin de faire entrer ces troupes dans les cadres d'une formation canadienne plus vaste. Le brigadier H. D. G. Crerar, arrivé à Londres pour y représenter le Q.G. de la Défense nationale, attira sur cette question l'attention du War Office et du ministère de la Défense nationale. Même si l'on écartait l'hypothèse de la consti-

*Ce projet avait vu le jour d'abord dans un message adressé par M. Chamberlain à M. King, que M. Chamberlain appelait "appel personnel spécial" le 26 septembre. Le 28, la question faisait l'objet d'un débat à une séance du Conseil d'urgence (sous-comité du Conseil), à laquelle participaient les chefs d'état-major. Le même jour, M. King câblait au premier ministre d'Angleterre: "Je puis vous annoncer dès maintenant que le Gouvernement reconnait que c'est sans doute dans ce domaine que le Canada pourrait fournir l'apport militaire le plus efficace et le plus approprié. En principe, nous serions donc disposés à accepter le programme"[88]

tution d'un corps d'armée canadien, il était à désirer, disait-il, que les unités non divisionnaires du Canada constituent un élément distinct rattaché au corps d'armée britannique auquel serait affectée la division canadienne[90].

Le 6 novembre, la question se discutait à Ottawa au bureau du ministre de la Défense nationale. Le général McNaughton exposait l'utilité de bien appuyer sa division de troupes auxiliaires canadiennes et d'assurer un bon "équilibre" à l'ensemble des troupes canadiennes. Il insistait particulièrement sur la nécessité de munir nos troupes d'unités d'artillerie[91]. Par suite de ces avis et d'un examen ultérieur par les soins du Conseil de l'armée à Londres, "à la lumière des recommandations du brigadier Crerar", on revisait la liste anglaise. La nouvelle liste, envoyée le 18 novembre au Canada, comprenait un régiment d'artillerie moyenne et un régiment d'artillerie de campagne*. Durant ce temps, de nouvelles discussions avaient eu lieu avec le général McNaughton à Ottawa, à la suite desquelles on s'entendait finalement sur une liste d'unités auxiliaires qui comprenait un régiment d'artillerie moyenne et *deux* régiments d'artillerie de campagne[92].

Le commandement et l'administration de ces unités faisaient aussi l'objet de discussions. Le chef d'état-major général signalait au général McNaughton que, si on considérait qu'elles relevaient de son commandement, on pourrait conclure de l'entente financière intervenue avec le Royaume-Uni que le Canada devait alors payer l'équipement, dépense qui n'était pas prévue dans les crédits[93]. A cela, McNaughton répondait[94]:

> ... En toute franchise, je dois dire que je ne suis pas d'avis que ces unités, ne relèvent pas des fonctions d'inspection qui m'ont été confiées. On a modifié la composition des troupes auxiliaires à ma demande, afin que la Ire division possède les armes et les services essentiels. On raterait le but même de cette réorganisation si les unités en question ne relevaient pas de l'officier général commandant la 1re division canadienne.

A la suite de ces discussions, le gouvernement canadien exprimait l'espoir que le War Office accepterait que les unités auxiliaires canadiennes soient "normalement" rattachées à la Ire division canadienne. Tout en reconnaissant que l'utilisation de ces troupes, en campagne, incombait au Q.G. du corps d'armée dont ferait partie la Ire division canadienne, le gouvernement estimait que "la filière administrative, relativement à l'instruction et l'administration des troupes, y compris tout ce qui avait trait à l'octroi de brevets d'officiers; aux nominations, échanges, rappels et demandes d'officiers, devait passer par l'entremise du commandant en chef de la Ire division canadienne, pour parvenir au gouvernement canadien". Il était question dans la même dépêche de l'entente selon laquelle le War Office s'engageait à payer l'équipement. La dépêche ajoutait: "Étant donné les lourds engagements financiers que le Canada a déjà

*I1 s'agissait d'un régiment d'artillerie de campagne qui relèverait normalement d'un Q.C. d'armée mais qu'on pourrait mettre à la disposition d'une formation plus petite si la tournure des opérations l'exigeait. L'effectif de ce régiment était du même ordre que celui d,un régiment ordinaire placé dans le cadre de la division.

pris, ou qu'il étudie relativement au projet d'entraînement des aviateurs, il importe de bien rappeler cette condition." La dépêche indiquait aussi que les usines canadiennes s'outillaient en vue de la fabrication des véhicules mécanisés dont la Ire division aurait besoin et que, vu l'avantage qu'il y aurait à fournir à toutes les unités canadiennes des véhicules du même genre, il serait opportun que le War Office commandât au Canada les voitures destinées au transport des troupes auxiliaires[95]. Le 6 décembre, le Q.G. de l'armée canadienne répondait: "Le War Office accepte que les unités auxiliaires canadiennes soient normalement affectées au même corps d'armée que la division et que les questions administratives énumérées se règlent par l'intermédiaire du commandant de la Ire division canadienne"[96]. Cette décision ne comportait pas, cependant, la ,onfirmation de l'entente financière dans les nouvelles circonstances. Le Q.G. de l'armée canadienne avait fait entendre au haut commissaire qu'il conviendrait qu'il consultât à ce sujet les autorités britanniques, ce qu'il fit. Une divergence de vues se manifesta alors entre les deux gouvernements[97].

La question des troupes auxiliaires se posait désormais sous un jour différent de celui qu'on avait d'abord prévu. La liste des unités avait subi des changements de fond par suite des observations du Canada. Tandis qu'au tout début ces unités devaient rester distinctes des autres troupes canadiennes, on en était venu à les relier de façon bien définie à la Ire division canadienne. (On remarquera d'ailleurs qu'elles ne partirent d'Halifax qu'à la troisième traversée et ne débarquèrent en Angleterre que le 8-9 février 1940; de plus elles ne servirent jamais dans un corps d'armée britannique.) Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'application des ententes financières s'y rapportant ait entraîné certains désaccords. Nous excusant encore une fois d'anticiper sur les événements ultérieurs, nous pouvons exposer cette question ici.

Considérant que l'entente initiale restait en vigueur, les autorités canadiennes estimaient qu'il appartenait au Royaume-Uni de payer l'équipement des unités jusqu'à ce qu'elles passent sous le commandement du corps d'armée canadien, une fois ce corps organisé à ce titre. Tel était le sens que le gouvernement canadien donnait à l'expression "haut commandement canadien". Mais, comme l'avait prévu le général Anderson, le War Office prétendait que, puisque l'administration des unités passait au général McNaughton, les troupes se trouvaient donc sous le commandement de ce dernier et, par conséquent, le Royaume-Uni n'avait plus aucune responsabilité à assumer à leur égard. D'interminables discussions s'ensuivirent et la question ne se réglait qu'à l'été de 1940, le gouvernement canadien acceptant alors de prendre la pleine responsabilité financière des troupes canadiennes non divisionnaires à compter du fer septembre 1940, quelle que fût la date à laquelle on constituerait le corps d'armée canadien[98]. Les entretiens avaient pris beaucoup plus de temps et de papier que n'en valait la question. On aurait d'ailleurs pu éviter tout malentendu, les deux pays eussent-ils pris soin de se consulter avant la guerre sur l'aide qui serait le plus utile à l'Angleterre. Il ne fait aucun doute que la controverse

résultait largement des mesures improvisées pour répondre à la requête inattendue que l'Angleterre présentait le 6 septembre 1939. Cette affaire illustre bien, par ailleurs, l'importance accordée aux considérations financières durant la période qu'on appela plus tard "la drôle de guerre", période de calme apparent qui suivit la conquête rapide de la Pologne par les armées allemandes. Dans les circonstances qui résultèrent de la crise stratégique désespérée de l'été 1940, ces questions devaient perdre beaucoup de leur importance.

Les frais de l'effort militaire en 1939

Durant la courte session de septembre 1939, on se le rappellera, le Parlement avait affecté 100 millions de dollars à la défense, pour acquitter les frais jusqu'au 31 mars 1940. Peu de temps après la fin de la session, on préparait des crédits supplémentaires qui prévoyaient toutes les dépenses de la première année de guerre, soit jusqu'au 1re septembre 1940. Pour l'année entière, le montant global s'établissait à 314 millions de dollars, pour les trois armes, dont 188 millions pour la Milice. Cette somme supplémentaire était disponible parce qu'il restait une partie non dépensée des crédits adoptés à la première session de 1939, à laquelle s'ajoutaient le crédit de guerre adopté en septembre et un autre crédit que le gouvernement devait demander au Parlement à la session suivante. Le nouveau ministre des Finances, le colonel J. L. Ralston, exposait la situation dans une lettre qu'il adressait au ministre de la Défense nationale le 21 septembre[99]. Le 20 octobre, les sous-ministres intérimaires de la Défense nationale écrivaient aux chefs d'état-major pour les mettre au courant d'une modification apportée au programme exposé dans la lettre de Ralston[100]. On venait de décider "de créer une réserve générale en cas de situations imprévues". De plus, les frais de la censure et des camps d'internement devaient être acquittés à même les fonds consacrés à la milice. Voici quelle était la nouvelle ventilation:

Marine de guerre	$35,888,000
Milice, internement et censure	168,654,000
Aviation	77,158,000
Administration du ministère	900,000
Réserve générale	31,000
	$314,000,000

Le 28 octobre, le chef d'état-major général indiquait aux sous-ministres que les membres militaires du Conseil de la défense, qui avaient auparavant établi à 188 millions le minimum des besoins de la milice, ne jugeaient pas pouvoir ramener ce montant à $168,654,000. Pour se limiter au montant revisé, on avait diminué d'un certain pourcentage tous les postes de la liste, mais le chef d'état-major général écrivait: "Je tiens à bien préciser, cependant, que nous nous attendons à avoir besoin d'au moins le plein montant de 188 millions pour assurer le service militaire jusqu'au 31 octobre 1940 et que, par conséquent, les $19,346,000 maintenant retenus à la réserve générale du ministère de la Défense

nationale devront être remis à la disposition de l'armée[101]. Dans les nouveaux crédits revisés du service militaire, que le chef d'état-major général soumettait alors, les montants les plus élevés étaient affectés aux soldes et allocations ($74,831,000), à l'habillement et aux fournitures diverses ($17,466,000), à l'armement ($17,632,000).

On voit que les scrupules d'ordre financier encombrent l'histoire de cette période. Au Royaume-Uni, les restrictions de cette nature avaient à peu près cessé de limiter le programme de défense dès la déclaration de guerre[102], mais au Canada elles se prolongèrent sans abattement jusqu'à la déroute de Dunkerque. Les autorités rappelaient souvent la nécessité de l'économie la plus stricte. Le 18 septembre, les sous-ministres intérimaires associés K. S. Maclachlan (Marine et Aviation) et H. DesRosiers (Milice)*, envoyaient au ministre de la Défense nationale un mémoire, dans lequel ils faisaient, sur les crédits soumis par les chefs militaires, les commentaires suivants[103]:

> Les recommandations formulées par les chefs d'état-major ont été soigneusement examinées. Les crédits fondés sur ces recommandations ont été établis avec minutie, compte tenu du peu de temps dont disposait le personnel.
>
> Les montants illustrent bien le coût alarmant de la guerre de nos jours et font ressortir le rapport étroit qui existe entre l'effort des combattants et celui des civils. L'état-major des trois armes se rend pleinement compte de la nécessité absolue d'utiliser les fonds disponibles de la façon la plus économique et la plus efficace possible.

La lettre mentionnée ci-dessus, que le ministre des Finances écrivait à son collègue de la Défense nationale le 21 septembre, démontre également l'importance qu'on attribuait alors aux considérations financières[104.] Après avoir indiqué les montants dont on disposerait, le col. Ralston écrivait (les italiques sont de nous) :

> Je répète que ces données vous sont fournies afin que vous puissiez procéder rapidement et sans inquiétude du point de vue financier. Je sais cependant que vous n'oublierez pas qu'en ce qui a trait à l'effort de guerre du Canada le Royaume-Uni semble considérer actuellement que l'apport économique et financier dépasse même en importance les effectifs militaires. Vous comprenez également que, même durant cette première année de guerre, nous devrons demander à la population du pays d'accepter des fardeaux et des sacrifices d'ordre financier et économique qui excèdent largement les chiffres indiqués ici. Il y a donc lieu de se rappeler que ces montants constituent *la limite des dépenses possibles.* Bien que je sois le dernier à préconiser des épargnes de bouts de chandelle dans un domaine de si grande importance, je suis sûr que vos officiers et vous-même ferez tout en votre pouvoir pour réaliser, même dans le cadre des limites imposées, toutes les économies compatibles avec le rendement et la célérité nécessaires.

Dans un mémoire du général Anderson adressé au ministre le 28 novembre, on trouve, sur le financement des troupes auxiliaires destinées à l'Angleterre, des remarques encore plus frappantes[105]:

*Nommé à ce poste par l'arrêté ministériel no 2588, du 9 septembre, le général LaFlèche étant alors en congé de maladie.

> Vous vous souvenez que, d'après les instructions du Comité du cabinet, les dépenses militaires prévues jusqu'au 1er septembre 1940 ont dû être réduites et que le montant finalement autorisé se fondait sur la perspective de l'envoi outre-mer d'une simple division. Plus tard, le recrutement ayant été provisoirement interrompu, on a réalisé des économies qui ont permis au Gouvernement d'offrir, sans dépasser les crédits autorisés, un certain nombre d'unités techniques aux formations britanniques, mais avec l'entente que le Canada ne leur fournirait pas l'équipement d'unité ni n'entretiendrait cet équipement

Il est bien évident qu'à cette époque la guerre se faisait d'après un budget restreint. Certes, par comparaison avec les crédits d'avant-guerre, les dépenses approuvées par le gouvernement étaient vraiment "imposantes". Mais elles le devenaient moins si l'on tient compte de l'état d'urgence envisagé du point de vue que nous procure notre connaissance des événements subséquents. Avant même le mois de septembre 1940, tous ces calculs péniblement établis ("limites où doit se confiner la dépense") devaient être rejetés dans l'insignifiance par les événements formidables d'Europe.

La Force mobile prévue au Plan de défense no 3 comprenait un corps d'armée de deux divisions et des troupes auxiliaires. Le 29 août 1939, les chefs d'état-major rappelaient précisément cet effectif dans leur mémoire sur l'effort de guerre du Canada (voir ci-dessus, page 45). Comme nous l'avons vu, la Force fut bien mobilisée, mais non à titre de corps d'armée. La liste des unités à mobiliser conformément à l'ordre général no 135 comprenait un quartier général prévu pour le ter corps d'armée de l'active, mais en fait ce Q.G. n'a pas été organisé à cette époque. Celui de la 2e division ne fut même pas établi avant le début de 1940. Sans doute par suite de la décision du gouvernement annoncée le 16 septembre aux chefs d'état-major, on ne songeait plus à constituer de corps d'armée. Les troupes envoyées outre-mer ne devaient former qu'une division et ses troupes auxiliaires. L'expansion future restait à régler ultérieurement*. Nous verrons d'ailleurs qu'en fait il n'exista pas de corps d'armée canadien avant le 25 décembre 1940.

Environ le temps où la décision finale intervenait d'envoyer la Ire division outre-mer, on réorganisait le ministère. M. Jan Mackenzie, qui avait été ministre de la Défense nationale au cours de la période de préparation et aux premiers jours de la mobilisation, se vit confier le portefeuille de la Santé nationale et des Pensions, le 19 septembre. Le même jour, M. Norman McLeod Rogers, auparavant ministre du Travail, devenait ministre de la Défense nationale. Il devait connaître une mort tragique dans un accident d'avion en juin 1940. Durant toute cette période, le même ministre administrait les trois armes.

*"Il faut abandonner, du moins pour le moment, toute idée de constituer un état-major de corps d'armée" (le c. d'é.-m: au directeur des Transmissions, le 10 octobre 1939)[106]. Quand il fut rédigé le 19 septembre 1939, l'ordre de service courant no 22 de l'armée active traitait de la formation d'un Q.G. de corps d'armée, mais ce passage avait disparu quand l'ordre parut le 27 septembre[107].

CHAPITRE III

L'EXPANSION DE L'ARMÉE DE 1939 A 1943

DANS les chapitres précédents, nous avons vu le Canada se préparer et s'organiser en prévision de la guerre, avant 1939, et nous avons expliqué les mesures qui ont suivi immédiatement le déclenchement des hostilités. Les premières semaines de la guerre sont particulièrement intéressantes pour le lecteur en général, tout aussi bien que pour le stratège. Il ne semble guère nécessaire, cependant, de traiter de façon aussi détaillée des événements qui ont suivi. Nous nous efforcerons donc ici de donner une esquisse fidèle, plutôt qu'un compte rendu complet, de la façon lente et chaotique dont les deux divisions mobilisées en septembre 1939 finirent par se développer au point de constituer une armée d'outre-mer composée de deux corps d'armée.

Nous étudierons surtout, dans le présent chapitre, le programme élaboré peu à peu au Canada, pour exposer plus tard les problèmes qui se posèrent à notre armée en Angleterre.

La formation définitive de la seconde division

Nous avons déjà raconté la mobilisation des unités de la Ire et de la 2e divisions, et nous avons noté que les autorités ne tardèrent pas à décider d'envoyer la Ire division outre-mer et de tenir la 2e, provisoirement au pays, sous les armes.

Ayant atteint son effectif, et munie de l'équipement restreint que permettaient alors nos ressources, la Ire division partait pour l'Angleterre, comme on l'avait prévu, en deux groupes qui s'embarquaient à Halifax respectivement le 10 et le 22 décembre 1939*. Un troisième groupe s'embarquait le 30 janvier 1940; il comprenait surtout les unités auxiliaires qui avaient fait l'objet de négociations particulières avec le gouvernement anglais.

Au Canada, la 2e division connut nombre de difficultés durant l'hiver de 1939-1940. Rappelons d'abord qu'elle avait dû interrompre tout recrutement dès le mois d'octobre, alors que certaines unités manquaient de beaucoup d'hommes. Comme il avait été impossible de concentrer les troupes, presque tous les régiments restaient dans les régions où on les avait mobilisés. De plus, les logements étaient si rares que, dans un grand nombre d'unités, il fallut longtemps accorder aux hommes des allocations dites "de subsistance" pour les

*Au sujet du premier groupe, voir page 195. 71

rembourser de leurs frais de logement et d'alimentation. Cet état de choses ne pouvait avoir que des répercussions néfastes sur la discipline et l'instruction. D'autre part, le manque partiel ou complet de matériel perfectionné rendaittoute formation pratique extrêmement difficile. Si l'on ajoute à tous ces obstacles la rigueur de l'hiver canadien et si l'on tient compte de l'absence de Q.G. de brigade ou de division, on comprendra facilement que la situation ait laissé à désirer dans les troupes de la 2e division tant que dura la "drôle de guerre[1].

A cette époque, le calme régnait en Europe. La Pologne avait été prestement conquise en septembre 1939. Sur le front de l'Ouest, aucun engagment important ne s'était produit. De part et d'autre, les combattants attendaient les événements dans leurs fortifications. En France, le long de la frontière belge, un petit corps expéditionnaire britannique, commandé par le général lord Gort, avait pris place aux côtés des armées françaises, s'accroissant peu à peu. Le sol anglais n'avait pas encore été bombardé. Aucun état d'urgence ne semblait vraiment exister alors en France, en Angleterre ni au Canada.

Dans les milieux bien informés, cependant, on envisageait l'avenir immédiat avec une profonde anxiété. Le 7 novembre, le brigadier Crerar télégraphiait de Londres au chef d'état-major pour lui signaler la supériorité des troupes allemandes dans l'Ouest, sur terre et dans les airs, faisant connaître que le War Office se préoccupait fort du résultat que pourraient avoir de grandes attaques au printemps. "Si, par suite de ces circonstances, les troupes alliées sont battues avant l'été prochain, écrivait-il, tout programme visant à donner aux Alliés la supériorité militaire d'ici un an ou plus n'aura guère d'importance". Parmi ces programmes à longue portée, celui de l'entraînement des aviateurs du Commonwealth venait au premier rang. Mais le brigadier Crerar ajoutait: "Il est indispensable de ne pas perdre de vue que notre but le plus pressant et le plus immédiat doit être de consolider notre situation militaire pendant la période qu'il nous faudra pour porter toutes nos forces à une supériorité décisive". La dépêche se terminait ainsi: "Il a été plusieurs fois question, aux réunions du War Office, de l'expédition de la 2e division canadienne"[2].

La première indication sur l'emploi futur de la 2e division se produisait à la Chambre des communes, le 25 janvier 1940, au cours de la session d'un jour qui se termina par l'annonce de la dissolution du Parlement. Le premier ministre indiquait alors que la 2e division serait envoyée outre-mer aussitôt que possible. Cette déclaration avait d'ailleurs pour but principal d'empêcher que la question de l'expédition de nouvelles troupes ne devienne un des enjeux de la campagne électorale qui devait suivre. A ce moment-là, on n'avait arrêté aucun programme à longue portée relativement à l'Armée canadienne d'outre-mer. Aucune précision ne fut donc donnée aux autorités canadiennes de Londres au sujet de la déclaration.

Ces dernières, cependant, voyaient se poser de graves problèmes. Au cas où la 2e division arriverait bientôt, la formation d'un corps d'armée canadien

constituait une conséquence naturelle et probable. N'ayant pas de nouveaux renseignements sur le sujet, le général McNaughton se mit à étudier la suite probable de l'affaire avec le War Office le 9 février. Il avait été entendu que la Ire division canadienne finirait par se joindre au 4e corps d'armée britannique qui devait passer en France à l'été[3]. Dorénavant, on considérait que cette mesure entraînerait la dislocation de ce corps d'armée lorsque le corps d'armée canadien verrait le jour. On convenait donc qu'il conviendrait, pour l'heure, d'employer la Ire division et les troupes auxiliaires canadiennes en tant que formation distincte sous la direction immédiate du Q.G. du corps expéditionnaire britannique. Le général McNaughton informa Ottawa de l'issue des entretiens, signalant en outre qu'il manquait environ 8,000 hommes de troupes auxiliaires pour qu'on pût constituer un corps d'armée comprenant deux divisions[4].

A Ottawa, le Comité de guerre du cabinet étudia la question le 12 février. En conséquence, une dépêche fut envoyée à Canada-House, rappelant que le gouvernement n'avait pas autorisé la formation d'un corps d'armée canadien et qu'on ne devait tenir compte, dans les entretiens avec le War Office, que des offres déjà faites et des engagements déjà pris. On avertissait M. Massey et le général McNaughton que, sauf en cas de crise imprévue, tout entretien portant sur "de nouveaux engagements envers le War Office" devrait être remis jusqu'après l'élection d'une nouvelle législature, alors que le gouvernement canadien serait en mesure de traiter directement avec le gouvernement anglais relativement à un programme de collaboration à longue échéance, au sujet de tous les aspects de l'effort de guerre[5].

L'inquiétude du gouvernement à l'égard de la tendance de ses généraux à aller au-devant des événements provenait au moins partiellement de considérations d'ordre financier. Le 22 février, après une séance du Comité ministériel des finances et approvisionnements de guerre, une autre dépêche était envoyée à Canada-House soulignant l'ampleur des dépenses de guerre du Canada, qui atteignaient déjà 375 millions, tandis que, dans le même domaine, les prévisions de l'année financière se terminant le 31 mars 1941 s'élevaient à 500 millions environ. De plus, l'engagement pris d'envoyer la 2e division en Angleterre, ainsi que certaines autres mesures, portaient le total à environ 560 millions. La dépêche faisait observer: "Il est évident qu'il ne serait que nuisible à la tâche que nous nous sommes fixée, non moins qu'à nos alliés, que d'entreprendre quoi que ce soit au delà de nos forces"[6]. Peu de temps après, McNaughton apprenait que le gouvernement n'acceptait pas sa recommandation visant à faire de la Ire division et des troupes auxiliaires une formation autonome relevant immédiatement du G.Q.G., mais jugeait préférable "de s'en tenir au projet initial d'après lequel la Ire division canadienne serait dès son arrivée au front affectée à un corps d'armée britannique"[7].

A Londres, cependant, les officiers et hauts fonctionnaires canadiens demandaient avec instance au gouvernement de bien vouloir rouvrir l'examen

de la question. M. Massey appuyait nettement le général McNaughton qui soutenait qu'en acceptant l'entente provisoire conclue avec le War Office on éviterait un grand nombre de complications d'ordre juridique et administratif[8]. Quant aux ministres, la campagne électorale les empêchait d'accorder à la question l'attention qu'il fallait. Le 26 mars, cependant, les élections générales maintenaient le gouvernement au pouvoir. Dorénavant, assuré de sa situation et ses membres étant de nouveau assemblés à Ottawa, le gouvernement pouvait mieux s'occuper du programme militaire. Le 5 avril, la question ayant été discutée au Comité de guerre et au cabinet, M. Massey fut averti qu'on acceptait la proposition du général McNaughton tendant à l'organisation des troupes canadiennes en Angleterre à titre de réserve du G.Q.G., "à condition qu'une entente mutuellement satisfaisante intervienne avec le Royaume-Uni relativement aux conséquences financières du projet d'accord"[9].

Durant ce temps, la 2e division avait repris son recrutement. Le 18 février, des ordres paraissaient, permettant la reprise du recrutement d'artisans et de spécialistes. Le 18 mars, le recrutement était autorisé pour toutes les unités de la division[10]. Le 2 mars, l'effectif total passait à 13,829 hommes. Le 22 juin, il avait atteint 17,735[11]. Entretemps, l'effectif de guerre d'un bataillon d'infanterie (fusiliers) augmentait de 133 hommes.

C'est alors qu'on organisa les quartiers généraux de division et de brigade, ce qui n'avait pas encore été fait. On confia le commandement de la division au colonel (et brigadier-général honoraire) V. W. Odlum qui, bien que n'étant pas militaire de carrière, avait servi dans la guerre du Sud-Africain et commandé une brigade d'infanterie pendant la première Grande Guerre. En 1939, il était colonel honoraire des Irish Fusiliers (Régiment de Vancouver). On le nomma major-général et, comme dans le cas du général McNaughton, inspecteur général des unités de la 2e division à compter du 6 avril. Peu de temps après, il était porté à l'officiel officier général commandant la 2e division canadienne[12]. Le Q.G. de la division était établi à Ottawa à la fin mai et, vers le même temps, les trois P.C. de brigade voyaient le jour: celui de la 4e brigade au camp Borden en Ontario, celui de la 5e à Valcartier au Québec et celui de la 6e à Shilo au Manitoba. Les diverses unités s'installaient en même temps dans ces trois camps[13]. Ainsi concentrées enfin en brigades, les troupes purent alors recevoir une instruction vraiment efficace pour la première fois. Par suite des circonstances défavorables déjà exposées, leurs progrès avaient été fort lents. Après une tournée d'inspection, le général Odlum avait même écrit, peut-être avec un peu d'exagération d'ailleurs, au ministre de la Défense nationale, le 4 juillet, que les hommes n'étaient "pas plus avancés dans leur instruction qu'ils ne l'auraient été après deux mois d'instruction efficace"[14]. En fait, ils étaient mobilisés depuis dix mois.

La date du départ de la division pour outre-mer faisait l'objet de longues discussions. Le général McNaughton voulait qu'elle arrive en Angleterre le plus tôt possible, vers le 15 avril,[15] recommandait-il. Le gouvernement canadien,

de son côté, préférait retarder le départ et, à la fin de février, le haut commissaire du Canada à Londres était averti que, si les autorités anglaises y consentaient, les troupes partiraient probablement vers le 1er juillet, ce qui leur laisserait un mois d'instruction dans les camps canadiens avant l'embarquement. On estimait que grâce à trois autres mois d'instruction en Angleterre avec le matériel qu'on espérait pouvoir y trouver, la division serait prête à passer "au front", en France, vers le 1er novembre[16]. Comme nombre d'autres, toutefois, ces prévisions furent par la suite invalidées par les événements qui se passèrent sur le continent europen en mai et en juin.

Du 18 avril au 9 mai, le ministre de la Défense nationale, M. Rogers, fit un voyage en France et en Angleterre. Durant son séjour à Londres, il discuta, entre autres choses, de la formation éventuelle d'un corps d'armée canadien. Le 26 avril, à une conférence avec quatre ministres anglais (le chancelier de l'Échiquier, le secrétaire aux Affaires des dominions, le ministre de l'Approvisionnement et le secrétaire d'État à la Guerre), M. Rogers déclarait qu'il était autorisé à entamer la discussion de cette question. Il ajoutait que, pour le gouvernement canadien, "l'élément le plus important était celui des finances" et il demandait si l'Angleterre ne pouvait pas fournir provisoirement le supplément de troupes auxiliaires voulues pour compléter un corps d'armée composé de deux divisions. Le secrétaire d'État à la Guerre, M. Oliver Stanley, y consentait, à condition que l'engagement n'ait qu'une durée limitée. En réponse à une question de M. Rogers, les quatre ministres anglais lui assuraient que "le gouvernement anglais souhaitait vraiment la formation d'un corps d'armée canadien". M. Rogers ayant ensuite demandé si les unités auxiliaires anglaises affectées au corps d'armée "continueraient d'être financées par l'Angleterre", on lui laissa entendre qu'il en serait ainsi, à condition toutefois qu'on utilise les troupes pendant un certain temps seulement[17].

La crise de l'été 1940 et la formation des 3e et 4e divisions

Le 9 avril 1940, la période calme de la "drôle de guerre" prenait brusquement fin, alors que les Allemands attaquaient la Norvège et le Danemark. La campagne de Norvège qui s'ensuivit porta un dur coup à la confiance des Alliés. Sur le front occidental, le calme se prolongea encore un mois, puis, le 10 mai, les armées allemandes envahirent les Pays-Bas et la Belgique restés neutre. En quelques jours, il devenait évident que les Alliés allaient subir un nouveau désastre et la suite des événements, en France et dans les Flandres, eut des répercussions immédiates et profondes sur la politique militaire du Canada.

L'après-midi du 10 mai, le Comité de guerre du cabinet se réunit d'urgence pour étudier la situation et chercher les moyens par lesquels le Canada pourrait le mieux,, en collaboration avec l'Angleterre, apporter une aide nouvelle à la cause commune. Plus tard, ce jour-là, une dépêche parvenait à Londres, expo-

sant en résumé les décisions prises. En plus de mesures relatives à la marine et à l'aviation, qu'il suffise de noter ici que les autorités canadiennes se déclaraient désormais prêtes à envoyer la 2e division en Angleterre, en juin et juillet, au lieu de juillet et août. De plus, comme suite à une demande tout juste reçue de Londres, elles autorisaient aussi l'envoi d'un bataillon canadien d'infanterie à la Jamaïque pour y remplacer une unité britannique transportée à Curaçao. Enfin, le gouvernement canadien invitait les autorités anglaises à lui proposer d'autres mesures[18].

A cause de l'état de crise, on décidait bientôt d'augmenter très considérablement l'effectif de l'armée active. Le 17 mai, le Comité de guerre se réunissait de nouveau. Par tout le pays, régnait alors une atmosphère de grave inquiétude causée par les défaites subies depuis une semaine par les Alliés, en France et aux Pays-Bas. Déjà, l'armée hollandaise avait déposé les armes. Les Allemands avaient enfoncé les lignes françaises à Sedan. Sur la gauche des Alliés, les troupes françaises et britanniques, ainsi menacées d'encerclement, abandonnaient les positions qu'elles avaient occupées en Belgique après l'invasion allemande. Rentré de son voyage en France et en Angleterre, le ministre de la Défense nationale présenta au Comité le compte rendu de ce voyage, exposant l'impression de supériorité mécanique que lui avait laissée l'Armée allemande et l'optimisme béat des Alliés qu'il avait constaté à la veille même de l'attaque ennemie.

On avait déjà songé à la formation possible d'une 3e division de l'armée active du Canada. Dès le 13 septembre 1939, en effet, le directeur des opérations militaires et des renseignements avait présenté au chef d'état-major général un projet relatif à la composition d'une telle division[19]. Le 2 février 1940, le général Anderson avait signalé au ministre de la Défense nationale l'importance d'une "réserve territoriale". Si l'on envoyait la 2e division outre-mer, comme l'avait annoncé le premier ministre, et si de plus on perdait les troupes auxiliaires requises par un corps d'armée de deux divisions, il ne pouvait plus rester au Canada qu'environ 4,200 hommes de troupes auxiliaires mobilisées. Le chef d'état-major général recommandait donc qu'au départ de la 2e division on enlève une troisième qui servirait au pays[20].

A sa séance du 17 mai, le Comité de guerre étudiait la possibilité soit de recruter une 3e division, soit de constituer un corps d'armée canadien. Saisi du rapport de M. Rogers, le Comité décidait de faire les deux. Tous les scrupules financiers et les questions de "capacité" qui avaient paru si importantes quelques semaines auparavant passaient soudain à l'arrière-plan, car, cette fois, la cause des Alliés et l'existence du même Commonwealth étaient en jeu*. Le 20 mai, le premier ministre annonçait les décisions à la Chambre des communes. Il déclarait qu'un corps d'armée canadien serait constitué, comprenant les deux

*Ainsi que nous l'avons indiqué (page 73), en février, les dépenses de guerre prévues pour l'année financière 1940-1941 étaient estimées à 560 millions, montant qui causait une grave inquiétude. En fait, le total fut finalement d'environ 778 millions[21].

divisions existantes et les troupes auxiliaires voulues, ce qui exigeait l'envoi outre-mer d'encore plusieurs milliers d'hommes. M. King ajoutait: "Nous recruterons une troisième division qui pourra servir au Canada ou outre-mer, selon les besoins".

Ces mesures précédaient de peu une requête du Royaume-Uni. En effet, le 18 mai, lord Caldecote, secrétaire d'État aux Affaires des dominions, écrivait à M. Massey, en réponse à l'invitation que lui avaient faite les ministres canadiens de présenter ses avis[22]. Il demandait tout d'abord si le Canada pouvait maintenir une garnison en Islande, où des fusiliers marins anglais avaient débarqué le 10 mai. Il signalait en outre que la prompte arrivée de la 2e division serait fort utile et très encourageante, et que les autorités anglaises s'efforceraient de trouver les navires nécessaires pour accélérer cet envoi, Lord Caldecote ajoutait:

> Le Conseil de l'armée désire exprimer ensuite l'avis qu'on examine la possibilité de constituer dès que possible un corps d'armée canadien ... Il serait alors urgent de fournir aussi les troupes nécessaires de corps d'armée, d'armée et de G.Q.G.... Nous invitons également le gouvernement canadien à étudier l'opportunité, si ce corps d'armée est établi, de le former de l'effectif ordinaire de trois divisions. En ce cas, il faudrait sans doute procéder immédiatement à la levée d'une troisième division canadienne qui nous serait une aide et un encouragement précieux dans l'accomplissement de nôtre tâche commune.

Lord Caldecote demandait également si le Canada pouvait fournir un second bataillon à envoyer aux Antilles, ainsi que des troupes de transport et d'exploitation forestière.

C'est la veille même du jour de la réception de cette lettre qu'intervenait la décision de recruter la troisième division et de constituer un corps d'armée. L'emploi futur de cette division, cependant, n'avait pas été arrêté de façon précise. Le ministère des Affaires extérieures câbla donc à M. Massey: "Pour le moment, on n'envisage pas de joindre la 3e division au corps d'armée canadien"[23]. Cette décision ne pouvait avoir de répercussion immédiate, car il fallait encore plusieurs mois avant que la division fût prête à jouer un rôle quelconque. L'important, c'était qu'on entreprenait l'organisation d'une nouvelle formation de combat. Il se produisit certains retards dans le choix des unités d'infanterie de la 3e division, car le choix de divers régiments de façon à accorder une juste représentation à toutes les régions du pays avait toujours été assez délicat*. Mais à la fin de mai, l'organisation de la nouvelle division était en bonne voie[25]. Avant même qu'elle fût terminée, les autorités avaient décidé d'augmenter encore l'effectif de l'Active.

*Le dernier régiment choisi fut le *Royal Winnipeg Rifles,* mobilisé à titre d'unité de la 4e division. Le ministre en autorisait la mutation à la 4e division, le 1er août 1940[24]. On incorpora aussi à la 3e division les *Carneron Highlanders* d'Ottawa et le Régiment de la Chaudière unités de mitrailleuses mobilisées en septembre 1939 mais dont on n'avait pas eu besoin dans la 1re ni la 2e division, la nouvelle organisation des troupes n'accordant qu'un seul bataillon de mitrailleuses à chaque division. Le Régiment de la Chaudière fut d'ailleurs converti en bataillon d'infanterie (fusiliers).

Le 22 mai, le Comité de guerre examinait les avis de lord Caldecote que le ministère de la Défense nationale avait déjà étudiés. Le Comité décida de l'expédition en Islande d'une brigade d'infanterie, formée, ainsi qu'on en avait alors l'intention, d'unités en voie de mobilisation pour la 3e division. De plus, on trouverait un second bataillon d'infanterie à embarquer bientôt pour les Antilles. On organiserait et expédierait immédiatement des unités forestières. Enfin, le Comité décidait aussi de fournir des unités de transport, après avoir demandé au gouvernement anglais des précisions sur le genre de troupes dont il avait le plus urgent besoin [26]. En France, la situation militaire ne cessait de s'aggraver. Le 25 mai, le premier ministre recevait de Londres un message personnel qui se terminait par ces mots : "La situation du corps expéditionnaire britannique est extrêmement précaire"[27]. Le 27, l'évacuation de Dunkerque débutait (mais seulement 5,000 hommes purent quitter la côte française ce jour-là). Avant même la séance de la Chambre des communes, le même aprèsmidi, le gouvernement se réunissait et reconnaissait la nécessité de mesures supplémentaires. La Chambre apprit donc qu'en plus de la 3e division et des troupes de corps d'armée on avait l'intention de recruter d'autres unités, dont tous les neuf bataillons de fusiliers d'une quatrième division d'infanterie [28], . Quatre jours auparavant, pour faire droit à la demande de ceux qui réclamaient un meilleur emploi des anciens combattants aux fonctions de sécurité au pays, on avait annoncé l'établissement d'une Garde nationale des anciens combattants, dont le titre devenait par la suite: Garde des anciens combattants du Canada. Elle devait tout d'abord comprendre douze compagnies de 250 hommes chacune[29]. La déclaration du 27 révélait en outre l'intention de former des compagnies de réserve d'anciens combattants.

L'état de crise avait profondément ému l'opinion publique au Canada. Pendant un certain temps, il sembla bien que presque tout le corps expéditionnaire britannique était voué à sa perte. De fait, le 29 mai, se fondant sans doute sur les renseignements fournis par le War Office, le quartier général de l'armée Canadienne câblait: "Malgré leur magnifique résistance et l'effort maximum de la marine de guerre et de l'aviation, il semble bien maintenant que le gros des troupes composant le corps expéditionnaire ne pourra pas atteindre la côte anglaise"[30]. C'est alors que se produisit la délivrance de Dunkerque, c'est-à-dire l'évacuation de 338,000 soldats britanniques et alliés. Mais on vit aussitôt se lever le spectre de la défaite française et de l'invasion de l'Angleterre par l'ennemi victorieux. Le ciel semblait s'écrouler et, dans ce cas d'urgence, de tous les coins du pays, la jeunesse s'offrit généreusement à partager l'honneur et le danger avec la Ire division, établie en première ligne au Royaume-Uni. Les 3e et 4e divisions n'eurent aucun mal à recruter leur effectif. Le nombre des volontaires, durant l'été de 1940, n'avait été dépassé qu'en septembre 1939. Le recrutement n'ayant commencé que fin mai dans les nouvelles unités, le nombre des recrues ne fut que de 6,909 ce mois-là; mais il atteignait 29,319 en juin et 29,171 en juillet. Au cours des quatre mois de mai, juin, juillet et août,

un total de 85,102 volontaires entraient dans l'active, y compris les officiers et les infirmières[31]

La 3e division complétait son organisation. Un ordre général du 5 septembre 1940 autorisait la formation des Q.G. de la division, des brigades d'infanterie, de l'artillerie, du Génie, des transmissions et de l'intendance. Le premier commandant de la division fut le major-général E. W. Sansom, auparavant sous-adjudant général au Q.G. de Londres, rappelé au Canada à cette fin et entré en fonctions le 26 octobre[32]. La division devait se concentrer dans les Maritimes où l'on aménageait un nouveau camp à Debert, près de Truro, en Nouvelle-Écosse, et où l'on agrandissait le camp de Sussex, au Nouveau-Brunswick. Les troupes commençaient à s'installer dans ces établissements à l'automne de 1940[33]. Cette disposition avait un double but. Elle permettait tout d'abord une concentration qui facilitait l'instruction des troupes; de plus, la division pouvait ainsi former la réserve de combat de la région de l'Atlantique, qui venait d'être établie (voir ci-dessous, page 166).

Dans le cas de la 4e division, l'organisation prit longtemps à s'achever. On avait mobilisé tous les bataillons d'infanterie au cours de l'été, mais les groupes de commandement des trois brigades d'infanterie ne furent pas établis avant l'hiver suivant (décembre 1940 à février 1941)[34]; et le Q.G. de la division fut constitué plus tard encore. Le 9 mai 1941, le Comité de guerre du cabinet autorisait le recrutement du reste de la division. La 3e division devait alors partir d'un jour à l'autre pour l'Angleterre. Le 10 juin, le Q.G. de la 4e division était enfin établi, le major-général L. F. Page étant nommé officier général commandant[35].

Les unités des nouvelles divisions ne furent pas les seules troupes levées au cours de l'été mouvementé de 1940. Le 15 juillet, en effet, le ministre autorisait la mobilisation de huit nouveaux bataillons de fusiliers d'infanterie à des fins de sécurité régionale[36]. Un autre bataillon, celui des Royal Rifles of Canada, avait d'ailleurs été mobilisé à part, à la fin de juin[37]. De plus, les autorités avaient autorisé la formation de cinq régiments de motocyclistes dès le début de juillet, dont un devait être attaché à chaque groupe de brigade de la 3e division sur le littoral de l'est, dont un autre servirait sur la côte ouest, et le dernier dans la région de Niagara. Un de ces régiments formait une unité composite tirée des deux régiments de cavalerie régulière, les Royal Canadian Dragoons et le Lord Strathcona Horse (Royal Canadians)[38].

L'expansion de l'armée entraînait de nouvelles mesures administratives. Une modification apportée à la loi du ministère de la Défense nationale, et qui reçut la sanction royale le 22 mai, prévoyait la nomination d'un ministre de la Défense nationale pour l'air et M. C. G. Power reçut ce poste. Une autre modification, le 12 juillet, prévoyait la nomination d'un ministre de la Défense nationale pour le service naval, poste dont fut chargé M. Angus L. Macdonald39. De plus, on créait un poste de ministre associé de la Défense nationale, dont le

titulaire "pouvait exercer tous les pouvoirs du ministre de la Défense nationale". Ce fut encore M. Power qui se vit confier ces fonctions. Bien que, théoriquement, on n'eût pas créé de portefeuilles distincts pour l'aviation et la marine, c'est ce qui se produisait dans la pratique. Par suite du décès de M. Rogers, le 10 juin, le colonel J. L. Ralston devenait ministre de la Défense nationale le 5 juillet, chargé de la direction de l'armée de terre. Pour tout ce qui touchait à la fois aux domaines naval ou aérien et à un autre service, le ministre de la Défense nationale exerçait ses pouvoirs "en consultation" avec le ministre de la Marine ou celui de l'Aviation, ou même les deux, selon le cas. La loi du 12 juillet 1940 prévoyait l'exercice des pouvoirs de l'un de ces ministres en son absence par un autre. Par conséquent, si, par exemple, le ministre et le ministre associé de la Défense nationale s'absentaient, c'était le ministre du Service naval qui dirigeait à lui seul tout le ministère. En l'absence de ce dernier également, l'autorité passait au ministre de l'Air. Ainsi les ministres purent se familiariser avec les fonctions et les responsabilités de leurs collègues, ce qui était tout à l'avantage du service public[40].

Il est évident que les pouvoirs respectifs des divers ministres n'ont jamais été arrêtés de façon bien précise. Dans d'autres circonstances, une telle situation aurait pu avoir des conséquences fâcheuses, mais, en fait, toute difficulté disparaissait grâce aux relations harmonieuses qui existaient entre les ministres. A ce sujet, M. Power écrit: "Une profonde amitié nous liait tous les trois, et M. Macdonald et moi-même avions tant d'admiration et de respect pour le col. Ralston que nous n'hésitions jamais à lui accorder la primauté, de sorte que, par suite d'un accord tacite sinon de la loi, tous le considéraient comme le principal ministre"[41].

A son titre de ministre de la Défense, cependant, le col. Ralston n'était pas un coordonnateur au sens que prenait ce mot en Angleterre, où M. Churchill joignait ce poste à celui de premier ministre. Au Canada, la coordination des diverses armes sur le plan politique relevait officiellement du Conseil de la défense qui, réorganisé par un arrêté du 13 septembre 1940, comprenait le ministre de la Défense nationale (à titre de président), du ministre associé, des ministres du Service naval et de l'Air (à titre de vice-présidents), des trois chefs d'état-major et des trois sous-ministres. Il constituait un organe efficace pour la coordination des trois armes[42]. Quant à la haute stratégie militaire, elle relevait du Comité de guerre du cabinet, présidé par le premier ministre. Ce conseil comprenait aussi les ministres des trois armes, ainsi que divers autres principaux membres du Cabinet.

Après la réorganisation du Conseil de la Défense, le ministre de la Défense nationale établit une "Commission de l'armée", dont le nom fut bientôt changé en "Conseil de l'armée", qui était chargée de le renseigner dans le domaine de la stratégie et sur toute question administrative intéressant plusieurs divisions de l'état-major. Le ministre présidait ce conseil, qui comprenait en outre le chef

d'état-major général, les chefs des diverses divisions de l'état-major et le sous-ministre de l'Armée[43].

Une autre mesure remarquable intervenait à l'été de 1940. Le 17 juin, soit le lendemain du jour où le maréchal Pétain demandait un armistice à Hitler, le Comité de guerre approuvait la rédaction d'un projet de loi décrétant la mobilisation générale des ressources humaines et matérielles. Ce bill était présenté à la Chambre le lendemain et, le 21 juin, il recevait la sanction royale, sous le titre de Loi sur la mobilisation des ressources nationales[44]. Cette loi, courte et de portée très générale, autorisait en fait le gouverneur en conseil à promulguer des décrets ou règlements "obligeant des personnes à se mettre, ainsi que leurs services et leurs biens, à la disposition de Sa Majesté, du droit du Canada, ainsi qu'il semblerait nécessaire ou utile pour assurer la sécurité publique, la défense du Canada, le maintien de l'ordre public, ou la poursuite efficace de la guerre, ou le maintien des approvisionnements ou services essentiels à la vie de la collectivité." Dans une certaine mesure, cette loi se fondait sur la loi des pouvoirs d'urgence adoptée en Angleterre le 22 mai précédent[45]. Les pouvoirs que la loi canadienne accordait au gouvernement n'étaient subordonnés qu'à une seule réserve: le gouvernement ne pouvait forcer personne à servir dans l'armée de mer, de terre ou de l'air hors du Canada ou des eaux territoriales canadiennes. La loi autorisait donc l'établissement du service militaire obligatoire mais seulement pour la défense territoriale, ce qui concordait avec les engagements pris par le gouvernement. Nous verrons au chapitre IV comment on appliqua la loi et les conséquences qu'elle eut sur la politique du pays à l'égard du capital humain.

Après Dunkerque, la question de l'équipement en vue de la défense des Iles britanniques et de la poursuite de la guerre prenait une urgence désespérée. Bien qu'elles eussent réussi à atteindre finalement l'Angleterre, la plupart des troupes du corps expéditionnaire britannique avaient abandonné presque tout leur matériel lourd, n'emportant que les "armes personnelles". De vastes réserves de matériel et d'approvisionnements accumulées en Europe continentale avaient été laissées à l'ennemi ou détruites pour empêcher qu'elles ne tombent entre ses mains. Même les fusils manquaient, ainsi que les munitions d'armes portatives. On demandait donc au Canada de fournir toute l'aide possible en puisant dans ses propres réserves. Par malheur, un pays qui comme le Canada n'avait depuis nombre d'années consacré que de très faibles sommes à ses forces de défense n'avait guère de réserves à expédier, mais le peu de matériel existant et disponible fut envoyé en Angleterre, nos troupes ne gardant que ce qu'il leur fallait absolument pour les fins de l'instruction.

Tout comme l'Angleterre, dès le début de juin, la France demandait du matériel au Canada, mais il n'était plus guère possible de lui venir en aide. En tout, 75,000 fusils Ross .303* avaient déjà été envoyées en Angleterre[46].

*En remplacement, le Canada achetait aux États-Unis, en août, 80,000 fusils Enfield, de calibre .303, ainsi que cinq millions de cartouches.

Le 3 juin, le Comité de guerre apprenait que 60 millions de cartouches pour armes portatives avaient en outre été expédiées là-bas, en réponse à des appels antérieurs, dont 25 millions au début de l'hiver de 1939-1940 et environ 34,600,000 en quatre livraisons, au cours du mois de mai[47]. Il ne restait plus au Canada qu'un million de cartouches à la réserve générale et il fallut restreindre les exercices de tir au fusil. Avec les regrets qu'on devine, le Conseil se voyait donc dans l'obligation d'avertir les autorités françaises et anglaises qu'il était désormais impossible de leur fournir des armes ou des munitions. Une fois équipées les unités de l'active déjà organisées, il ne restait plus d'ailleurs que des réserves insuffisantes à l'instruction des troupes de la milice non permanente.

Troupes canadiennes en Islande

L'envoi de troupes canadiennes en Islande, de même que leur retrait ultérieur, causa de longues discussions et de fréquents échanges de dépêches dont nous ne donnerons ici qu'un bref résumé.

C'est à l'origine lord Caldecote qui, dans sa lettre du 18 mai 1940 (voir ci-dessus, page 77), avait proposé que le Canada envoie en Islande des troupes de garnison autres que celles des contingents de campagne. Ottawa ayant demandé des précisions, le quartier général de l'armée canadienne expliquait, le 26 mai, que le War Office estimait que, pour assurer la défense de l'Islande, il fallait seulement quatre bataillons, dont un, peut-être, de mitrailleuses. Les autorités britanniques souhaitaient vivement que les troupes arrivent le plus tôt possible. On avait particulièrement besoin d'un premier bataillon d'infanterie pour renforcer la brigade d'infanterie britannique qui se trouvait déjà en Islande[48]. L'affaire changeait ainsi d'allure, de sorte qu'on renonça au plan tendant à utiliser des unités de la 3e division, qu'on était d'ailleurs en train de former. Les seuls bataillons que le Canada pouvait envoyer immédiatement étaient ceux de la 2e division et on décida en conséquence d'en envoyer un: le Royal Regiment of Canada. Le chef d'état-major général reçut en outre l'autorisation de déclarer que le Canada s'engageait à fournir et à maintenir la garnison de l'Islande et à y envoyer le Royal Regiment aussitôt que possible[49]. Le brigadier L. F. Page fut nommé commandant des troupes canadiennes en Islande, qui reçut le titre de Force "Z".

Durant ce temps, la situation avait encore changé. Par suite du désastre survenu dans le Nord-Ouest de l'Europe, le gouvernement anglais en venait à la conclusion qu'il y avait lieu de prendre sans retard de nouvelles mesures pour assurer la sécurité de l'Islande. Le 6 juin, le haut commissaire du Canada à Londres annonçait que les autorités anglaises seraient fort reconnaissantes que le Canada consente à défendre l'île de façon plus complète. On estimait qu'en plus de la brigade déjà établie dans l'île il y fallait deux autres bataillons de fusiliers, un bataillon de mitrailleuses, six hydravions à coque, une batterie lourde de D.C.A. et des troupes auxiliaires. Il fallait aussi multiplier les installa-

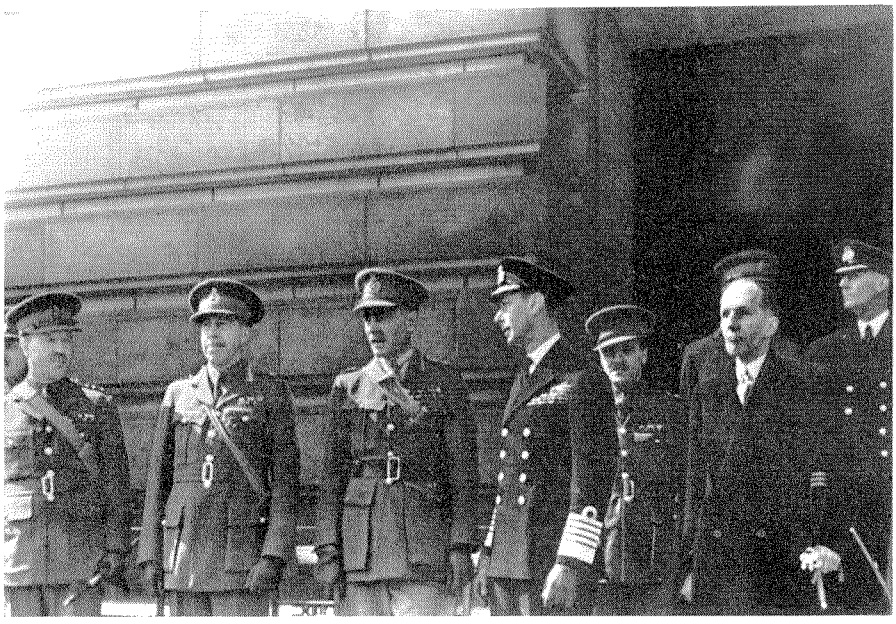

LES CANADIENS AU PALAIS

S. M. le roi George VI, en compagnie du haut commissaire et d'officiers supérieurs du Canada, observe le Royal 22e Régiment faire la relève des Welsh Guards, au palais de Buckingham, le 17 avril 1940. De gauche à droite: le brigadier l'hon. P. J. Montague, le major-général H. D. G. Crerar, le major-général A. G. L. McNaughton, S. M. le roi, le lieut-col. A. E. Walford et l'hon. Vincent Massey.

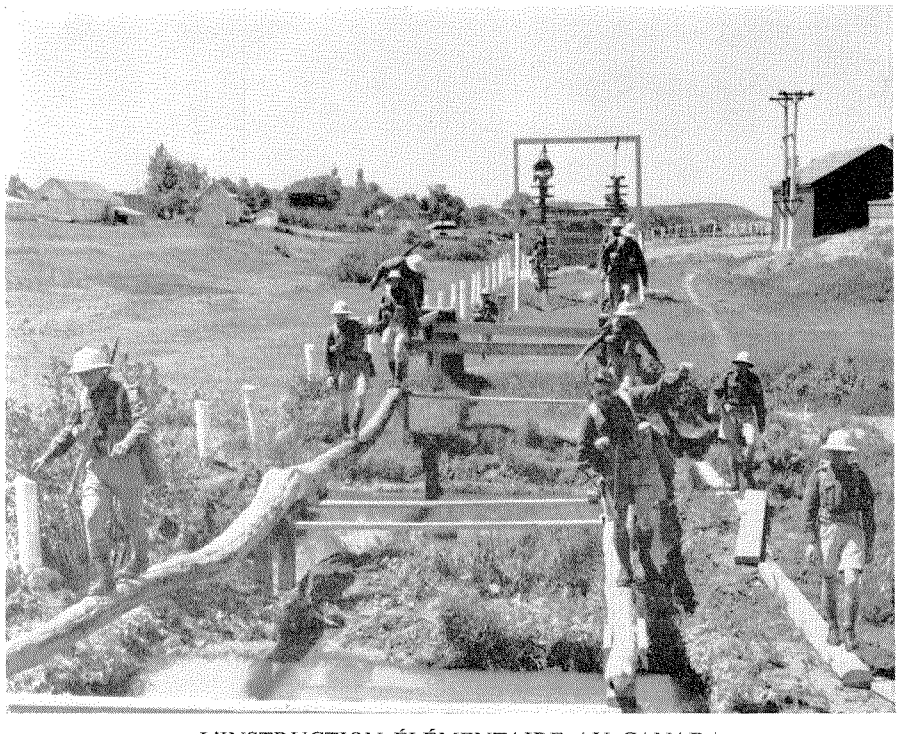

L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE AU CANADA

Recrues franchissant une piste d'obstacles au centre d'instruction élémentaire no 54 de l'Armée canadienne, à Montmagny, au Québec, en juin 1944.



Photo du major-général F. F. Worthington

CHARS RENAULT ARRIVANT DES ÉTATS-UNIS, EN OCTOBRE 1940

Au cours des entretiens tenus à Washington en juillet 1940 entre les états-majors canadien et américain, il fut question que les États-Unis fournissent du matériel de guerre au Canada. Après l'entrevue, qui eut lieu à Ogdensburg entre M. King et le Président Roosevelt au mois d'août, les États-Unis vendirent au Canada une certaine quantité de matériel dont 250 chars légers en excédent et de modèle désuet. Les officiers canadiens estimaient qu'à défaut de matériel plus récent, ces chars, — version américaine du Renault français à deux places de 1917, — pourraient servir à l'instruction en matière de conduite et d'entretien. La première livraison, comprenant 56 chars, se produisait le 4 octobre 1940. On voit sur la photo une série de 97 chars livrés à Camp-Borden le 9 octobre.

tions de défense côtière. Enfin, il faudrait probablement un autre bataillon d'infanterie au cours de l'hiver. D'autre part, le gouvernement anglais déclarait que, si le Canada acceptait de fournir toutes ces troupes, l'Angleterre, pour sa part, enverrait aux Antilles le second bataillon que le Canada s'était engagé à fournir[50].

Les autorités canadiennes fondèrent désormais leurs plans sur ce nouveau programme, se proposant une fois de plus de se servir des unités de la 3e division. Le 14 juin, cependant, on demandait d'accélérer le mouvement. Il fallut donc encore puiser dans les effectifs de la 2e division[51]. Le 20 juin, le bureau du haut commissaire annonçait que les autorités anglaises en demandaient encore davantage. En effet, elles proposaient d'envoyer en Islande toutes les troupes de la 2e division, sauf celles qui devaient rester au Canada à titre de garnison. On expliquait qu'ainsi la brigade anglaise postée en Islande pourrait probablement rentrer en Angleterre pour y assurer la défense du pays. Les autorités britanniques précisaient que l'entente pouvait rester purement provisoire, en ce sens que la 2e division pourrait plus tard être remplacée en Islande par la 3e division et passer en Angleterre où elle entrerait dans un corps d'armée canadien[52].

A Ottawa, cette nouvelle requête causa une profonde inquiétude, d'une part parce que le Canada resterait sans défense si la 2e division était bientôt envoyée à l'étranger, d'autre part parce que la situation s'aggravait dans la région du Pacifique, où les Japonais s'efforçaient d'exploiter à leur avantage la faiblesse de l'Angleterre sur les champs de bataille d'Europe*. D'ailleurs, les premiers effectifs de la division étaient déjà partis pour l'Angleterre, conformément à l'entente antérieure, emportant la majeure partie de leurs véhicules. Le chef d'état-major général estimait qu'à moins que le Royaume-Uni n'attachât une importance immédiate et primordiale à l'envoi de la 2e division en Islande, ce qui restait de cette formation devait rester au Canada au moins jusqu'à ce que les 3e et 4e divisions fussent assez bien formées pour faire face, au moins, à tout problème de sécurité domestique, comme celui que pourrait présenter le grand nombre de Japonais établis en Colombie-Britannique. Faisant part à Londres de ces réflexions, le gouvernement canadien écrivait, en passant, que "l'opinion publique, au pays, n'accepterait pas volontiers que les troupes canadiennes assurent le service de garnison outre-mer de façon permanente"[53].

Mais même le 8 juillet, le haut commissaire à Londres signalait que "le gouvernement anglais" demandait encore instamment l'envoi de toute la 2e division en Islande[54]. Le 11, les autorités canadiennes répondaient longuement, précisant leur grand désir que la division se concentre en Angleterre, au lieu de passer en Islande ou d'être divisée et répartie entre ces deux endroits. Elles ajoutaient même que les troupes britanniques pourraient fort bien relever les bataillons canadiens qui se trouvaient en Islande ou s'y dirigeaient, afin que la

*Le 18 juillet, les autorités britanniques se voyaient obligées d'interrompre temporairement l'acheminement par la route de Birmanie de matériel de guerre et d'autres marchandises destinées à la Chine. La route rouvrait trois mois plus tard.

2e division puisse bientôt se rassembler en Angleterre où un corps d'armée canadien serait alors constitué, les troupes qui assuraient la défense de l'Islande étant désormais une division britannique complète[55].

Cette nouvelle proposition fut immédiatement acceptée par les autorités anglaises dont le haut commissaire signalait la volte-face le 13 juillet[56]. Il est maintenant établi que ce revirement provenait d'une intervention soudaine du premier ministre du Royaume-Uni. Le 6 juillet, en effet, M. Churchill, accompagné de M. Eden (alors secrétaire d'État à la Guerre) et du général Ironside (commandant en chef des troupes territoriales), avait rendu visite à la Ire division canadienne, au sud de Londres, et assisté à une démonstration de la 2e brigade. Le lendemain, il avait envoyé à M. Eden la note suivante:

> Vous avez partagé ma surprise, hier, lorsque le général McNaughton nous a déclaré que toute la 2e division canadienne devait partir pour l'Islande. Ce serait assurément une grave erreur que d'affecter ces excellentes troupes à un secteur si éloigné. Il semble que les trois premiers bataillons s'y trouvent déjà. Personne ne nous en a avertis. Il nous faut le plus tôt possible deux divisions canadiennes constituées en corps d'armée .. .

Dès lors, on suivit le programme proposé par le gouvernement canadien*. En fin de compte, les troupes canadiennes ne restèrent en Islande que quelques mois. Le brigadier Page, avec une partie de son quartier général de brigade et le Royal Regiment, arrivait à Reykjavik le 16 juin 1940[59]. Le reste de la Force "Z" (composé des Fusiliers Mont-Royal, des Cameron Highlanders d'Ottawa (mitrailleuses), d'une section de transmissions de brigade d'infanterie et de détachements) arrivait le 9 juillet[60]. Les Camerons, affectés à la 3e division, passèrent l'hiver en Islande. Le reste de la Force, notamment le brigadier Page et son Q.G., partait le 31 octobre pour l'Angleterre afin d'y rejoindre la 2e division à Aldershot le 4 novembre[61].

Remarquons en passant que le quartier général de la division, ainsi qu'une bonne partie des troupes, était arrivé en Angleterre le 1er août, dans le sixième voyage. Les deux derniers bataillons d'infanterie, cependant, ne débarquaient en Angleterre qu'au huitième voyage, le jour de Noel 1940[62].

Nous verrons au chapitre V de quelle tâche le Canada s'était chargé à Terre-Neuve et aux Antilles durant l'été de 1940.

La formation du corps d'armée canadien

Voyons maintenant comment s'appliqua la décision prise le 17 mai 1940 de constituer un corps d'armée canadien outre-mer.

La mise en oeuvre en retarda d'abord de sept mois. Une des raisons évidentes de ce retard était la lenteur avec laquelle la 2e division se concentrait en Angleterre, partiellement à cause de l'aventure d'Islande et aussi parce que le

*Le général McNaughton notait le 6 juillet que, durant une entrevue avec le secrétaire d'État à la Guerre, il avait dit à celui-ci que la meilleure solution était d'amener les États-Unis à occuper l'Islande[58]. De fait, l'île fut finalement occupée par les troupes américaines.

gouvernement canadien répugnait à envoyer toute la division outre-mer tant que l'instruction des 3e et 4e divisions ne serait pas en bonne voie. La 6e brigade resta donc au Canada et, le 9 juillet, le Comité de guerre apprenait qu'on la garderait à Shilo au cas où un état d'urgence se déclarerait dans la région du Pacifique. Seulement deux de ses bataillons débarquaient en Angleterre le 25 décembre, jour même où fut finalement constitué le corps d'armée canadien.

Avant la formation de ce corps d'armée, il fallait régler encore un certain nombre de détails. Pour parer au danger d'invasion, la Ire division canadienne et ses troupes auxiliaires, en Angleterre, passaient, en juillet, à un nouveau corps d'armée britannique commandé par le général McNaughton. A proprement parler, l'activité de ce 7e corps d'armée fait partie de l'histoire des troupes canadiennes en Angleterre et un compte rendu en paraît au chapitre IX. La transformation de ce 7e corps en un corps d'armée canadien, toutefois, touchait à certaines questions d'ordre administratif intéressant à la fois l'Angleterre et le Canada, étant donné qu'un grand nombre de ces troupes déjà étaient britanniques et que certaines d'entre elles devraient rester au corps d'armée canadien jusqu'à ce que le Canada puisse fournir des unités du même genre. L'aspect financier de la question fit l'objet de discussions avec le War Office, où se reflétait l'effet de la longue controverse qui avait eu lieu au sujet de l'équipement des troupes auxiliaires canadiennes (voir ci-dessus, page 66). Le War Office voulait que le Canada se charge de l'entretien des unités britanniques provisoirement attachées au corps d'armée canadien, comme l'Angleterre avait assuré l'entretien des troupes auxiliaires canadiennes. Des pourparlers auxquels participa le nouveau ministre de la Défense nationale, le colonel Ralston, durant son séjour en Angleterre, à la fin de 1940, aboutirent à une entente générale selon laquelle les deux gouvernements devaient se charger entièrement de l'entretien de leurs troupes respectives[63]. Cette solution avait le très grand avantage d'être fort simple et d'éviter ainsi toute complication de comptabilité.

L'arrivée de l'hiver écarta temporairement la menace d'invasion de l'Angleterre par les Allemands. On pouvait donc se passer désormais du 7e corps qui avait justement été formé pour parer à ce danger. Les questions administratives ayant été réglées, la constitution d'un corps d'armée canadien était enfin possible. M. King annonçait la nouvelle la veille de Noel et, à minuit et une minute, le nouveau corps d'armée canadien était établi, sous le commandement[64] du lieutenant-général McNaughton. Le nouveau corps d'armée succédait ainsi au célèbre corps expéditionnaire canadien de la guerre de 1915-1918.

Le programme militaire de 1941

En juillet 1940, le major-général T. V. Anderson, qui depuis novembre 1938 avait assumé les lourdes fonctions de chef d'état-major général, était nommé inspecteur général des forces militaires dans le Canada central. D'autre part,

le major-général H. D. G. Crerar*, qui, de son côté, avait acquis une précieuse expérience des grands problèmes de la guerre durant son séjour de neuf mois à Londres, était rappelé à Ottawa, d'après la recommandation du général McNaughton et nommé chef d'état-major général à compter du 22 juillet[65].

Le 26, Crerar exposait la situation militaire à une séance du Comité de guerre. D'un instant à l'autre, les Allemands pouvaient essayer d'envahir l'Angleterre. Crerar passa en revue les divers événements qui pourraient alors se produire, mettant en vedette que l'attention du Canada devait, en les circonstances, se porter principalement sur les îles britanniques qui constituaient la meilleure ligne de défense! Le Canada avait donc tout intérêt à aider l'Angleterre à la tenir contre Hitler. Du point de vue stratégique, il expliquait qu'une telle façon d'agir valait mieux que d'édifier au Canada un grand appareil de défense domestique. t Il disait aussi qu'il était inutile d'envoyer d'autres divisions en Grande-Bretagne tant qu'on ne pourrait pas les équiper de façon plus satisfaisante. Il précisait cependant que le Canada devrait en envoyer aussitôt qu'on pourrait raisonnablement compter leur fournir un équipement complet à la fin de leur instruction.

La première tâche de Crerar consistait à préparer un relevé officiel de la situation et de proposer un programme militaire qui y corresponde. En septembre, il présentait donc des propositions détaillées au ministre de la Défense nationale[66]. D'après les renseignements les plus sûrs communiqués par le War Office, écrivait-il alors, la stratégie anglaise en 1941 résiderait en une guerre d'usure, avec l'espoir (assez optimiste, doit-on avouer!) de prendre l'offensive dans tous les domaines et secteurs au printemps de 1942 avec toute la force possible. L'initiative la plus probable, de la part de l'ennemi, au cours de l'hiver de 1940-1941, serait l'attaque contre l'Egypte, à partir de la Libye, peut-être accompagnée de poussées à travers l'Espagne ou les Balkans, ou contre le Maroc. Toute tentative d'invasion des Iles britanniques, entre octobre et avril, paraissait peu probable. Telles étaient les circonstances stratégiques fondamentales. Crerar proposait en conséquence le programme suivant:

> Il faudrait compléter dès le début du printemps 1941 (en Angleterre) un corps d'armée canadien composé de trois divisions auxquelles on ajouterait des éléments de brigade blindée aussitôt que possible.
>
> Bien qu'il soit impossible à l'heure actuelle de prévoir à quelle date on aura besoin de la 4e division en Angleterre, nous devrions nous préparer à l'y envoyer à la fin de l'année 1941.
>
> Les autres troupes canadiennes à envoyer par la suite outre-mer devraient être des unités blindées plutôt que de l'infanterie.
>
> Il y a lieu de prendre des dispositions pour remplacer les 3e et 4e divisions, ainsi que la brigade blindée, par des unités équivalentes propres à assurer la défense du pays.

*Le brigadier Crerar devenait major-général à compter du 15 janvier 1940.

†Au sujet des recommandations de Crerar sur la défense du pays, voir ci-dessous, chapitre V.

> Les effectifs de la Milice non permanente qui n'ont pas été mobilisés deviendront les unités et formations de réserve de l'armée canadienne et leur principale tâche consistera à fournir des troupes déjà partiellement formées et d'achever l'instruction des autres[67].

Ce programme se distingue surtout par l'importance qu'il accorde aux unités blindées, résultat de l'expérience acquise pendant la brève campagne de France et de Belgique. Avant même la présentation officielle du programme, on avait élaboré des plans en vue d'accroître l'effectif des blindés du Canada. Nous avons déjà raconté (voir ci-dessus, pages 18 et 33) le modeste début d'avant la guerre, c'est-à-dire l'organisation de quelques unités de chars et d'une école de blindés. Le 13 août 1940, le ministre de la Défense nationale approuvait une recommandation du chef d'état-major général tendant à la constitution d'un corps blindé canadien et à l'organisation de notre première unité blindée, la Ire brigade blindée du Canada qui pouvait par la suite devenir une division complète[68]. La brigade était donc constituée en octobre, à CampBorden, et placée sous la direction du colonel F. F. Worthington, commandant du centre d'instruction des engins blindés[69].

Ce programme se rapportait à l'année 1941 et le général Crerar ne tentait nullement de prédire exactement quelle serait l'ampleur ou la forme de l'armée canadienne outre-mer une fois entièrement organisée. Il donnait cependant un aperçu de sa pensée dans un mémoire qu'il remettait au ministre le 3 septembre[70]. Dans ce mémoire, il déclarait que le but principal de l'Empire britannique devait être "de recruter des effectifs terrestres et aériens suffisants pour dépasser ceux de l'Allemagne dont la force se trouvait atténuée par la nécessité d'occuper les pays conquis et par l'effet de notre blocus". A cette époque, cependant, l'effort du Canada était limité par le manque de matériel et il risquait de l'être plus tard par le nombre restreint des volontaires pour le service outre-mer. Aussi le général Crerar écrivait-il: "Malgré l'impossibilité de prévisions précises, à cause des nombreux impondérables qui touchent au problème, on estime cependant que, au moyen du volontariat, nous ne pourrons guère maintenir outre-mer plus de cinq à sept divisions, dont au moins une devrait être blindée, durant une guerre de plusieurs années." De façon plus précise, le programme Crerar prévoyait un total de quatre divisions d'infanterie outre-mer. Il ajoutait que la brigade blindée dont il proposait l'envoi en Angleterre devait devenir avec le temps une division complète et il recommandait de choisir sans délai les unités qui pourraient constituer un groupe de brigade dans une seconde division blindée en vue d'une mobilisation future. La doctrine fondamentale exigeait qu'on garde au pays, pour en assurer la défense, l'équivalent de deux divisions d'infanterie et d'une brigade blindée, en remplaçant les unités envoyées outre-mer par de nouvelles troupes mobilisées au Canada[71]. Le général souhaitait également la formation prochaine d'une cinquième et d'une sixième division d'infanterie. Dans son mémoire du 3 septembre, il estimait que ces deux nouvelles divisions pouvaient se composer de réservistes convoqués au service obligatoire en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales, mais dans une note

ultérieure (du 24 septembre), il déclarait que l'effectif d'une des deux divisions pouvait provenir de l'armée active. Dans l'ensemble, le programme du général Crerar prévoyait donc l'organisation d'une armée expéditionnaire composée de six ou sept divisions, dont deux blindées, toutes composées de volontaires, et d'une armée territoriale de deux divisions comprenant surtout des hommes enrôlés en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales.

Dans un des articles de son programme[72], le chef d'état-major général parlait aussi de la possibilité, alors envisagée, de recruter et d'envoyer outre-mer en 1941 une brigade de chars d'armée, dits "chars d'infanterie" (voir ci-dessous, page 89). Il faisait observer, cependant, que dans certains milieux influents de l'armée britannique on estimait qu'il fallait supprimer les unités de chars d'infanterie.

Il reste un autre point du programme qui vaut la peine d'être relevé. "Étant donné l'ampleur des unités qu'on se propose de lever, écrivait le général, et la réorganisation générale de l'armée, le temps semble venu d'abandonner le terme "Milice". Il y a désormais une *Marine* royale canadienne et une *Aviation* royale canadienne; il semble donc logique et conforme à l'usage courant de parler d'une Armée canadienne"[73]. Personne ne s'y étant opposé, un arrêté en conseil du 19 novembre[74] décrétait que les forces militaires du Canada porteraient désormais le nom d'Armée canadienne. Les unités affectées au service permanent devaient constituer "l'Active", et toutes les autres formeraient "la Réserve", alors qu'elles composaient auparavant ce qu'on appelait la Milice active non permanente. C'est ainsi que la guerre fit abandonner un terme traditicnnel pour le remplacer par un autre plus conforme aux circonstances.

Modification et approbation du programme de 1941

A la fin de novembre 1940, le colonel Ralston et le général Crerar ont fait un séjour prolongé en Angleterre. A la suite de leurs entretiens outre-mer, le programme de l'armée pour 1941 a subi certaines modifications.

Le 17 décembre, le colonel Ralston s'entretenant avec M. Eden apprenait que le *War Office* "aimerait que le gouvernement canadien fournisse, le plus tôt possible, une division blindée qui utiliserait les chars M.3, commandés par le Royaume-Uni aux États-Unis". On jugeait que l'arrivée d'une brigade blindée isolée, avant le reste de la division, susciterait certaines difficultés d'ordre administratif. Le *War Office* estimait que l'envoi par le Canada d'une brigade de chars, équipée de matériel canadien, était "souhaitable, mais non autant que l'envoi d'une division"[75]. Le 2 janvier 1941, avait lieu une autre conférence, cette fois avec le capitaine David Margesson, qui avait succédé à M. Eden en qualité de secrétaire d'État à la Guerre. L'envoi d'une division blindée, soulignait de nouveau le *War Office,* constituerait un apport fort important, étant donné que les autorités britanniques se voyaient forcées d'en constituer neuf. Cette

décision résultait sans doute de l'initiative de M. Churchill, qui avait écrit le 15 octobre à ses collègues du cabinet: "En ce moment, notre objectif est de cinq divisions blindées; nous voulons aussi des brigades blindées correspondant à trois autres divisions. Ce n'est pas suffisant. Nous ne pouvons espérer recruter autant d'hommes que l'ennemi; c'est pourquoi nous devons compter sur une proportion exceptionnellement forte d'engins blindés. Nous voulons mettre surpied, avant la fin de 1941, dix divisions blindées ..."[76]

On demandait au Canada de fournir une de ces nouvelles divisions. Le cap. Margesson résumait de la façon suivante les désirs du gouvernement anglais[77]:

> *"a)* Le *War Office* désire par-dessus tout qu'on forme le personnel d'une division blindée canadienne au complet de façon qu'elle soit prête à se rendre au Royaume-Uni au début de l'automne 1941. 11 prévoit que le matériel provenant de commandes britanniques passées aux États-Unis ou au Royaume-Uni pourrait servir à équiper la division, qui serait complètement formée et prête à servir au cours du premier trimestre de 1942.
>
> *b*) En outre, sans nuire à la formation de cette division, s'il était possible de lever une brigade canadienne de chars, qui serait attachée au corps d'armée canadien, de la munir de chars Mark III qu'on fabrique actuellement au Canada, et de l'envoyer en Angleterre à l'été de 1941, le *War Office* en serait très heureux. Pour ce motif, le gouvernement du Royaume-Uni est parfaitement disposé à accorder au Canada la priorité à l'égard des chars Mark III fabriqués au Canada et à lui fournir, au besoin, des chars I* fabriqués au Royaume-Uni."

Quand le colonel Ralston s'est enquis à propos d'autres formations d'infanterie, les représentants de l'Angleterre ont clairement indiqué que, pour le moment, on les considérait moins importantes que les formations blindées[78]:

> Le général Macready (chef adjoint de l'état-major impérial) a dit que, pour l'instant, on n'estime ni nécessaire ni souhaitable qu'une 4e division canadienne d'infanterie se rende en Angleterre en 1941, mais le *War Office* serait heureux qu'on en envisage l'envoi pour l'été de 1942.

Le procès-verbal de cette réunion se termine ainsi: "On reconnait d'une façon générale que si le Canada pouvait fournir, d'ici à la fin de 1941, trois divisions d'infanterie, accompagnées des troupes de corps nécessaires et d'unités de DCA, une division blindée et une brigade de chars, ce serait une participation fort utile et généreuse à l'effort de guerre de l'Empire"[79].

Le colonel Ralston promettait d'exposer au gouvernement canadien les vues du War Office. Trois jours plus tard, dans une dépêche80, il conseillait de modifier le programme de l'armée dans le sens des requêtes du gouvernement anglais. Il proposait que le Canada envoie successivement outre-mer, en 1941, le reste des troupes de corps pour le corps d'armée de deux divisions, la troisième division et son complément de troupes de corps, une brigade de chars, ainsi

*Chars d'infanterie plus lourds et plus lents que les chars de bataille dont était munies les divisions blindées. Le char d'infanterie Mark III a plus tard reçu le nom de Valentine.

qu'une division blindée au complet. On pouvait retarder probablement jusqu'à l'été de 1942, l'envoi de la 4e division.

Le 8 janvier 1941, le Comité de guerre du cabinet était saisi de cette dépêche. Vu les fortes dépenses qu'entraînait la proposition, et l'opportunité de faire progresser de pair les programmes de la marine et de l'aviation, il décidait d'attendre le retour du ministre avant de prendre une décision. Le col. Ralston présentait son rapport .au Comité le jour même de son arrivée à Ottawa, le 24 janvier. On estimait encore, a-t-il dit, que l'ennemi se proposait d'envahir prochainement les Iles britanniques, mais avant sa visite au Royaume-Uni le ministre ne s'était pas rendu compte à quel point le besoin d'hommes se faisait sentir. Les autorités britanniques étaient fort embarrassées, car elles devaient en même temps assurer la protection de l'Angleterre et la sécurité du Moyen-Orient, et veiller aux industries de guerre. M. Ralston déclarait qu'il importait de fournir une brigade de chars, ajoutant que nous contribuerions grandement à la défense de la Grande Bretagne en 1941 grâce à un corps d'armée canadien formé de trois divisions, de cette brigade et des troupes auxiliaires.

Après avoir étudié le programme avec soin, le Comité de guerre en approuvait les éléments essentiels le 28 janvier (surtout la formation de la brigade de chars, ainsi que l'organisation et l'envoi outre-mer, en temps opportun, de la division blindée). * Par la suite, le général Crerar s'exprimait ainsi dans une lettre personnelle au général McNaughton: "J'en attribue tout le mérite au ministre, qui a appuyé le programme de toutes ses forces et a dû se servir d'arguments passablement puissants pour convaincre certains de ses collègues"[81].

On a donc procédé à la réalisation du programme. La brigade blindée existante n'a pas été directement transformée en brigade de chars, mais deux de ses trois régiments *(l'Ontario Regiment* et le Régiment de Trois-Rivières) ont été changés en bataillons de chars et versés à la nouvelle formation; le commandant, le brigadier Worthington, y a aussi été muté. La Ire brigade de chars de l'armée canadienne était officiellement organisée en février 1941. Son troisième bataillon (le *Calgary Regiment)* ralliait l'unité en mars au camp Borden, où la brigade subissait son instruction jusqu'à son départ pour outre-mer au mois de juin suivant[82]. On lui avait accordé la priorité sur la 3e division, qui se rendait néanmoins au Royaume-Uni plus tard au cours de l'été; la plus grande partie de ses éléments débarquaient outre-mer à la fin de juillet. Au début de septembre, elle se trouvait en Angleterre à peu près au complet[83]. Diverses unités de troupes de corps et le reste arrivaient (ou étaient en voie de formation en Angleterre) pendant cette période. Il était donc possible, comme nous le verrons plus loin, de réunir à Sussex, avant la fin de 1941, tout le corps d'armée canadien, alors composé de trois divisions d'infanterie, de la brigade de chars et d'un grand nombre de troupes auxiliaires.

*La chose est assez obscure, mais il semble que l'autorisation de former une division blindée ait été accordée, en principe, le 13 août 1940. Dans sa dépêche du 5 janvier 1941, le col. Ralston parle de la division, dont la formation est "déjà autorisée".

La Ire brigade blindée a continué d'exister en tant que formation de la division blindée maintenant levée et désignée, au début, Ire division blindée du Canada. Le P.C. de la division se constituait au camp Borden en mars. Le major-général E. W. Sansom en devenait commandant et le major-général C. B. Price lui succédait au commandement de la 3e division [84]. L'armée anglaise prêtait les services de deux officiers spécialistes des chars, les lieutenants-colonels E. L. Fanshawe et J. R. Farrington, nommés respectivement officier d'étatmajor de Ire classe et adjudant et quartier-maître général adjoint*, pendant la période de mobilisation". Les deux régiments de cavalerie de l'armée permanente étaient inclus dans l'ordre de bataille primitif de la division, les *Royal Canadian Dragoons,* à titre de ler régiment d'autos-mitrailleuses et le *Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians),* en qualité de 2e régiment blindé. A ce moment-là, l'organisation d'une division blindée comprenait deux brigades blindées (composées chacune de trois régiments blindés et d'un bataillon motorisé d'infanterie) et un "groupe de soutien", formé d'un régiment d'artillerie de campagne, d'un régiment de DCA légère, d'un régiment d'artillerie antichars et d'un bataillon d'infanterie.

En vue d'accélérer la mobilisation de la ire brigade de chars et de la ire division blindée, on a "volé" des unités et des hommes à la 4e division. On en avait déjà retiré le 17e régiment d'artillerie de campagne, afin de l'incorporer au ler groupe de brigade blindée et de l'affecter à la division blindée. L'unité antichars de la 4e division (4e régiment d'artillerie antichars) était mutée de la même façon et le régiment (5e) de DCA légère de la division blindée était constitué au moyen de la transformation de batteries de campagne de la 4e division. Des unités des services de santé, de Génie et de prévôté de la 4e division étaient versées à la nouvelle brigade et à la nouvelle division; les membres des services des transmissions, du matériel et de l'intendance y passaient également en bloc. Les éléments blindés et d'infanterie de la division blindée venaient en grande partie d'unités déjà mobilisées. On formait les régiments blindés de sa 2e brigade blindée grâce à la transformation de trois régiments de motocyclistes, constitues durant l'été de 1940[86].

L'emploi des unités de la 4e division permettait d'accélérer l'organisation de la division blindée et de réaliser des économies. L'importance du budget proposé pour l'année 1941-1942 avait suscité beaucoup d'inquiétude au ministère des Finances; le 28 janvier, le Comité de guerre du cabinet décidait que les ministères de guerre et celui des Munitions et Approvisionnements devraient modifier leurs programmes de façon à abaisser leurs dépenses de 1,500 à 1,300 millions. Dans les circonstances, se fondant sur les récents succès du général Wavell au Moyen-Orient, le général Crerar exprimait l'avis qu'on pourrait, en

*Ce sont les deux principaux postes à l'état-major d'une division. L'officier d'état-major de Ire classe dirigeait le service d'état-major (qui s'occupe des opérations, des renseignements et de l'instruction) et, d'une façon générale, assurait la coordination de l'état-major de la division; l'adjudant et quartier-maître général adjoint dirigeait les services administratifs del'état-major.

toute sécurité, verser les hommes et les unités de la 4e division à la division blindée, et remettre à plus tard au cours de l'année financière la réorganisation de la 4e division; on décidait aussi d'abandonner la mobilisation projetée d'une cinquième division d'infanterie, ainsi que les projets préliminaires en vue de la mobilisation d'une sixième division. Ce n'est qu'en mai 1941, à la suite des revers essuyés par les Alliés en Afrique et en Grèce, qu'on ordonnait de remettre sur pied la 4e division et que le général Crerar demandait l'autorisation de mobiliser une autre division d'infanterie pour la défense territoriale[87].

En juillet 1941, on changeait la désignation de la Ire division blindée en celle de "5e division canadienne (blindée)"[88] (Par la suite, cette désignation n'a jamais été modifiée officiellement, mais on disait bientôt couramment la "5e division blindée canadienne".) Conformément aux plans établis, la division se rendait outre-mer à l'automne de la même année et le groupe principal (convoi T.C. 15) débarquait au Royaume-Uni le 22 novembre. Ce convoi, qui comprenait le Q.G. de la division, constituait le plus important mouvement de troupes du Canada jusque-là* et comptait près de 14,000 militaires de tous grades[90]. En raison des efforts déployés en 1941, les effectifs de l'armée canadienne outre-mer s'établissaient, à la fin de l'année civile, à 124,472 militaires de tous grades".

Élaboration du programme de l'armée pour 1942

En 1941 et au début de 1942, on a beaucoup discuté sur le plan officiel, tant au Canada qu'en Angleterre, l'expansion de l'armée canadienne outre-mer. Il devenait de plus en plus clair que les dispositions qu'on s'apprêtait à prendre constitueraient, à toutes fins pratiques, la dernière étape du programme.

Le 11 août 1941, le général Crerar écrivait confidentiellement d'Ottawa au général McNaughton[92] qu'on était à élaborer un programme qu'il se proposait de soumettre au gouvernement à titre de projet seulement, et qu'il faudrait le discuter ensuite avec le commandant du corps d'armée et le *War Office. Il* prévoyait qu'il devrait entreprendre à l'automne un autre voyage au RoyaumeUni en compagnie du ministre, en vue d'étudier la question. Dans l'intervalle, il demandait au général McNaughton de réfléchir aux points suivants:

> D'abord, les enquêtes du ministère sur les ressources en hommes n'indiquent pas que la question des effectifs disponibles puisse restreindre, avant quelque temps du moins, l'expansion de l'armée canadienne. L'adjudant général vous a peut-être déjà parlé de cette question; sinon, d'après l'évaluation faite par notre ministère, je puis vous dire qu'on dispose d'un capital humain suffisant pour maintenir sur pied une armée canadienne de huit divisions, dont deux au Canada, pour une période de plus de six ans à compter de maintenant. Un comité inter-ministériel des ressources humaines étudie en ce moment les données fournies par notre ministère et par ceux du Travail et des Munitions et

*Le mouvement le plus important de la guerre a été "A.T. 56" en juillet 1943 [89]; voir ci-dessous, page 196.

> Approvisionnements. Les résultats de son étude différeront peut-être un peu des estimations que nous vons faites séparément. D'autre part, nos calculs ne sont certes pas trop optimistes, mais je crois que nous pouvons obtenir assez d'hommes pour l'armée, sans nuire aux industries essentielles et autres entreprises nationales, à condition que le Gouvernement prenne les dispositions nécessaires pour fournir ces hommes à l'armée.
>
> Tout ce qui précède me porte à croire que, si le Gouvernement est disposé à assumer le fardeau financier et autre qui en résulterait, nous devrions être en mesure de renforcer le corps d'armée en 1942, à l'aide non seulement de la 4e division, mais d'une autre division blindée. Nous aurions ainsi un corps d'armée trop considérable, mais avez-vous déjà songé aux avantages et aux inconvénients d'une armée canadienne de deux corps d'armée, comptant chacun deux divisions et une division blindée? J'avoue franchement que c'est un projet bien vaste, car sa réalisation exigerait une assez forte augmentation de troupes de corps et le reste. Cependant, à mon avis, le projet n'est pas irréalisable.

Crerar expliquait qu'il n'avait pas encore soumis ces propositions au ministre, "même à titre de projet". Le général McNaughton n'a pas répondu directement à cette lettre; il a expliqué plus tard qu'il en avait différé la réponse, croyant qu'il pouvait s'attendre bientôt à une "proposition officielle pour 1942"[93].

Fait à noter, le 29 juillet le colonel Ralston avait signalé au Comité de guerre que, selon l'enquête sur les ressources humaines faite par l'adjudant général, le Canada disposait d'un nombre suffisant d'hommes pour permettre la mobilisation de huit divisions, - six outre-mer et deux pour la défense territoriale,et leur maintien pendant une période de cinq ans à compter de la fin de décembre 1942. A cette réunion, le Comité de guerre a accepté la proposition du général Crerar en vue de la mobilisation d'une nouvelle division d'infanterie, la sixième, pour la défense territoriale (voir ci-dessous, page 169). Il fut aussi convenu que le Canada maintiendrait outre-mer quatre divisions, plus la brigade de chars, et deux divisions au pays. Rien de plus n'était autorisé pour l'instant.

En septembre, le général Crerar exposait son projet au ministre[94]. Il importait, écrivait-il, que les plans relatifs à l'armée soient conçus de façon "qu'on puisse les réaliser au moyen du présent régime de volontariat pour le service outre-mer"; il était également essentiel que le Canada fournisse outre-mer "le plus grand nombre d'hommes qu'il soit possible de recruter et de ravitailler". Après avoir étudié les diverses solutions possibles (y compris une proposition reçue du commandant du corps d'armée par l'entremise de son principal officier d'administration, le brigadier G. R. Turner, selon laquelle la meilleure façon de créer des formations blindées canadiennes était de transformer les unités d'infanterie déjà rendues au Royaume-Uni)[96], le général Crerar soumettait "le programme de l'armée canadienne pour 1941-1942", en vue d'une étude préliminaire

> *"a)* la transformation de la 4e division canadienne en une division blindée qui servirait outre-mer;
> *b) la* formation éventuelle outre-mer d'un corps blindé canadien composé de deux divisions;

c) la création d'un quartier général de l'armée canadienne outre-mer pour commander et administrer le corps d'armée canadien de trois divisions et le corps blindé canadien de deux divisions blindées."

Il fallait attendre que les entretiens aient eu lieu outre-mer avant de prendre une décision définitive à propos de ce programme.

Le 13 octobre 1941, Ralston et Crerar arrivaient en Angleterre. Ce voyage fournit au ministre l'occasion de s'entretenir souvent avec les autorités britanniques et le général McNaughton[96]. A son retour à Ottawa, le 6 novembre, le colonel Ralston déclarait au Comité de guerre que, selon le secrétaire d'État à la Guerre (le capitaine Margesson), l'envoi d'une autre division blindée du Canada serait d'un précieux secours. Ce qu'on envisageait, signalait Ralston, c'était la transformation de la 4e division existante, mais aucun engagement en ce sens n'avait été pris. Il pourrait être opportun, ajoutait-il, d'établir un nouveau commandement, distinct de celui du corps d'armée, qui comprendrait les troupes d'étapes, au nombre de 30,000, mais il ne semble pas avoir mentionné d'une façon précise la création d'un Q.G. d'armée. On n'a aucun document sur les entretiens qui peuvent avoir eu lieu outre-mer à ce sujet entre le ministre et les généraux McNaughton et Crerar. Dans une dépêche en date du 14 novembre[97], en plus de fournir une longue liste des troupes auxiliaires dont il avait besoin, le général McNaughton signalait qu'une deuxième brigade de chars de combat et une deuxième division blindée constitueraient les "additions les plus utiles" aux troupes d'outre-mer. Cette dépêche ne parlait pas non plus d'un Q.G. d'armée.

Le 18 novembre, le général Crerar soumettait au ministre un programme définitif de l'armée "pour le reste de l'année et pour 1942"[98]. Il n'était pas question d'un Q.G. d'armée. Les points principaux du programme avaient trait à l'organisation, en vue du service outre-mer, tout d'abord de dix-neuf unités de corps et d'armée (comportant un effectif total de 378 officiers et 3,893 gradés et soldats), déjà autorisées, mais non encore fournies; en deuxième lieu, de vingt-cinq autres unités de corps et d'armée, dont on avait maintenant besoin, comportant un effectif global de 172 officiers et 3,136 sous-officiers et soldats; enfin, d'une division blindée (constituée par la transformation de la 4e division), d'une brigade de chars et des unités de corps et d'armée nécessaires pour appuyer et servir les nouvelles formations, soit trente-neuf unités comportant un effectif global de 255 officiers et 6,011 gradés et soldats. "La création de ces unités, déclarait le chef d'état-major général, permettra de mettre sur pied un corps blindé canadien de deux divisions blindées." Il ne voyait, ajoutait-il, "aucun élément d'ordre militaire dans la présente situation stratégique" pouvant motiver la mobilisation d'une autre division pour la défense territoriale, mais elle pourrait s'imposer si la situation empirait.

Avant d'être approuvé définitivement, ce programme a subi certaines modifications, entre autres le rétablissement du Q.G. d'armée, que Crerar avait mentionné dans son premier projet. Le jour de Noel 1941, McNaughton s'entretenait de questions d'organisation avec le général sir Bernard Paget, alors devenu

commandant en chef des troupes métropolitaines. Était aussi présent le général Crerar, qui avait abandonné son poste de chef d'état-major général et devait assumer le commandement du corps d'armée canadien à titre provisoire pendant l'absence du général McNaughton*. A une question de sir Bernard au sujet de l'organisation supérieure, le général McNaughton répondait qu'il préférerait "un Q.G. d'armée avec deux corps d'armée". Le lendemain, McNaughton adressait la dépêche suivante au ministre de la Défense nationale[99]:

> Au cours de nos entretiens, hier, le général Paget, commandant en chef des troupes métropolitaines, a répété les avis que son prédécesseur, le général Brooke, maintenant chef de l'état-major impérial, m'avait déjà exprimés, soit qu'en raison de l'importance des troupes canadiennes au Royaume-Uni, nous devrions maintenant y établir un Q.G. d'armée. Je suis d'avis que la réalisation du programme de l'armée, dont j'ai discuté avec vous lors de votre visite et qui est exposé d'une façon assez détaillée dans mon mémoire GS 2512, du 14 novembre 1941, exigera la formation d'un second quartier général de corps d'armée et de légères additions aux unités auxiliaires.

Le colonel Ralston répondait: "Cette proposition comporte une expansion assez imposante du personnel administratif et je ne croyais pas que vous l'aviez préconisée. Je pensais que vous aviez l'intention de proposer qu'on augmente le personnel de l'état-major du corps d'armée de façon à accorder une plus grande attention aux troupes d'étapes et aux unités auxiliaires. Le programme proposé par Crerar envisageait cette expansion éventuelle comme conséquence possible de la création d'une autre division blindée, si celle-ci était approuvée et si on décidait de l'envoyer au Royaume-Uni." Il serait peut-être préférable, ajoutait-il, de ne pas discuter la question avec le War Office tant qu'on ne l'aurait pas étudiée à Ottawa lors de la visite que le commandant du corps d'armée devait faire prochainement au Canada[100].

Avant son départ pour le Canada, McNaughton avait reçu une note personnelle[101] du nouveau chef de l'état-major impérial, lui faisant savoir qu'il serait heureux de discuter avec lui l'organisation future de l'armée canadienne. Le général Brooke écrivait:

> Il me semble que les troupes deviennent trop nombreuses pour être administrées par un seul commandant de corps d'armée.
>
> Je suis d'avis que vous avez besoin d'un Q.G. de corps expéditionnaire ou d'armée, qui assumerait la direction de tous les services de l'arrière, des ateliers, des unités de base, et le reste; le commandant du corps d'armée serait ainsi plus libre et pourrait s'occuper exclusivement de la direction et de l'instruction des formations de combat. Cette seule tâche prendrait tout son temps!

C'était loin d'être un appui enthousiaste à la formation d'un Q.G. d'armée qui dirigerait les opérations. Cependant, le général reconnaissait pleinement que certaines modifications s'imposaient à l'échelon supérieur.

*Le général McNaughton était en congé de maladie depuis le 14 novembre. Le majorgénéral G. R. Pearkes a commandé le corps d'armée en attendant l'arrivée du général Crerar.

Le Comité de guerre a étudié avec soin le programme de l'armée pour 1942. Au cours de son étude, la situation changeait du tout au tout, par suite de l'attaque soudaine des Japonais (le 7 décembre 1941), laquelle entraînait la participation immédiate des États-Unis au conflit. Cet incident a peut-être influé sur la décision définitive. Le comité d'enquête sur la main-d'oeuvre, qui semble être le comité interministériel dont parlait le général Crerar dans la lettre qu'il adressait au général McNaughton le 11 août, avait présenté son rapport le 16 octobre. Il exprimait l'avis que "609,000 hommes de 17 à 40 ans, en août 1941, étaient *théoriquement* disponibles pour les forces armées", mais, affirmait-il catégoriquement, "on ne pourra obtenir ces 609,000 hommes que si l'on prend les mesures les plus énergiques"[102]. Il va sans dire que le gouvernement était encore lié par sa promesse de ne forcer personne à se rendre outre-mer. Le 3 décembre, lors de la réunion du Comité de guerre, le nouveau chef d'état-major général (le lieut.-gén. Kenneth Stuart) déclarait, en réponse aux questions qu'on lui posait, qu'à son avis il serait possible de poursuivre le programme grâce au volontariat et que, selon les prévisions, le nombre des renforts disponibles serait suffisant. Il ajoutait que le programme représentait le maximum envisagé pour l'expansion de l'armée et qu'il permettrait une contribution excellente, bien équilibrée et suffisante de l'armée canadienne au théâtre de guerre en Europe.

Avant d'approuver le programme, le gouvernement canadien a pu obtenir l'avis de M. Churchill; celui-ci déclarait que l'armée avait surtout besoin de divisions blindées et qu'on serait très reconnaissant au Canada d'en fournir une autre. Le programme était effectivement sanctionné avant l'arrivée du général McNaughton au Canada. A sa réunion plénière du 6 janvier 1942, le cabinet l'approuvait, en même temps que les programmes de la marine et de l'aviation. Le 26 janvier, alors que McNaughton était en mer, le premier ministre annonçait à la Chambre des communes qu'une "armée canadienne composée de deux corps d'armée" serait créée outre-mer en 1942.

Il convient de signaler qu'au cours de ces entretiens à Ottawa les craintes entretenues au sujet du nombre d'hommes disponibles avaient donné le coup de grâce au projet que formait le général Crerar de constituer outre-mer une armée de six divisions. Il était maintenant évident qu'on n'en autoriserait pas plus de cinq.

Création de la première armée canadienne

Comme les principales décisions relatives au programme de l'armée avaient été prises avant son arrivée à Ottawa, le général McNaughton a pu consacrer son temps à discuter la ligne de conduite à suivre, dans l'ensemble, ainsi que divers points de détail. Le 6 mars, il assistait à une réunion du Comité de guerre, auquel il exposait les problèmes relatifs à l'armée d'outre-mer. Il déclarait qu'on avait réglé de façon satisfaisante la question des rapports entre le commandant de l'armée et le ministère de la Défense nationale, en se

fondant sur le principe d'ordre général selon lequel le commandant doit jouir d'une autorité directe et suffisante pour s'occuper lui-même des détails d'administration de l'armée canadienne outre-mer, tout en respectant le droit de regard du gouvernement lorsque certains principes entrent en jeu. Le ministre de la Défense nationale avait reconnu que ce degré de latitude s'imposait. Deux rôles principaux, signalait le général McNaughton, ressortissaient au Q.G. de l'armée canadienne au Royaume-Uni: celui d'échelon avancé du ministère de la Défense nationale et celui d'agent du commandant de l'armée. A l'achèvement du nouveau programme, a-t-il déclaré, l'armée canadienne outre-mer constituerait une force autonome, bien équilibrée et appropriée à son rôle dans la défense du Royaume-Uni, et pouvant plus tard servir sur le continent. Selon lui, le programme de 1942 représentait la limite maximum des troupes que le Canada pouvait déployer et maintenir sur pied pendant une guerre de longue durée; elles ne pourraient ni ne devraient subir aucune augmentation importante.

Le commandant de l'armée soulignait l'importance qu'il y avait d'assurer la sécurité des Iles britanniques. Les préparatifs d'invasion de l'ennemi constituaient encore la plus grande manace. Dans les circonstances, la tâche primordiale de l'armée canadienne continuait d'être la défense du Royaume-Uni; son rôle secondaire serait de participer éventuellement aux opérations sur le continent. A cette époque, à cause des succès des Japonais en Asie, on faisait pression auprès du gouvernement canadien afin qu'il accroisse les moyens de défense en Colombie-Britannique (voir ci-dessous, page 173). Le général McNaughton exprimait l'avis que, vu les conditions existantes, les Japonais ne pourraient lancer aucune attaque d'envergure contre le Canada; pour l'instant, leur activité se limiterait probablement à des raids de harcèlement. A son avis, d'une façon générale, la meilleure ligne de conduite que le Canada pût adopter consistait à concentrer ses efforts sur la protection du Royaume-Uni, à accroître au maximum la production de guerre et à faire en sorte que ses spécialistes mettent à profit leurs connaissances techniques pour imaginer des armes et les mettre au point.

Pendant son séjour à Washington, du 8 au 11 mars, le général McNaughton s'est entretenu avec le Président Roosevelt et divers officiers de l'armée américaine. Il a alors énoncé les mêmes avis qu'il avait exposés au gouvernement canadien; il soulignait l'importance qu'il y avait d'assurer la sécurité du Royaume-Uni, ajoutant que nous gagnerions probablement la guerre à la suite d'une offensive déclenchée à partir de ce pays par voie de la Manche"'. A la fin de mars, il retournait en Angleterre pour mettre en oeuvre le programme approuvé. Le 11 mars, le Comité de guerre avait autorisé la formation d'un quartier général de l'armée et d'unités auxiliaires. Le Q.G. de la Ire armée canadienne a donc pris naissance le lundi de Pâques 6 avril 1942; McNaughton était nommé commandant en chef. Crerar demeurait commandant du corps d'armée canadien, qui devenait alors le fer corps d'armée canadien.

L'expansion de la nouvelle armée devait se faire par étapes. La première phase serait la formation d'un noyau et la mobilisation de plusieurs unités dont le quartier général de l'armée avait besoin (services de transmissions et le reste). Au cours de la deuxième période, le Q.G. d'armée atteindrait environ la moitié de son effectif définitif, - vers la mi juin 1942, croyait-on, — et les effectifs des unités auxiliaires seraient comblés selon les besoins. Voici de quelle façon on envisageait la troisième phase[104]:

> Le Q.G. du 2e corps d'armée canadien sera organisé conformément à l'effectif prévu, qui sera au complet vers le 1er juillet 1942. Une fois la formation de ce Q.G. terminée, on l'échangera contre le Q.G. du ter corps d'armée canadien pour le service de campagne; ce dernier sera alors retranché de l'ordre de combat et réorganisé selon un effectif réduit.

Dans la pratique, il fut impossible de mettre le programme en oeuvre conformément au plan établi, surtout en ce qui concerne le nouveau Q.G. de corps d'armée, principalement à cause de la pénurie d'officiers d'état-major bien formés[105]. De fait, le Q.G. du 2e corps d'armée canadien ne fut établi que le 14 janvier 1943, soit environ six mois plus tard qu'on ne l'avait d'abord prévu. Le major-général E. W. Sansom était promu lieutenant-général et désigné au commandement du corps; il était remplacé à la 5e division blindée canadienne par le major-général C. R. S. Stein[106].

Pendant les premiers mois de 1942, on procédait au Canada à la tâche complexe de transformer la 4e division d'infanterie en 4e division blindée. On en confia le commandement au brigadier Worthington, promu majorgénéral. Un meilleur approvisionnement de matériel lui a un peu facilité la tâche. Grâce à la production des chars "Ram", de fabrication canadienne, les unités pouvaient s'entraîner au Canada en utilisant le matériel dont elles se serviraient tout d'abord outre-mer. La division passait outre-mer à la fin de l'été et au début de l'automne de 1942; les deux principaux convois arrivaient dans la Clyde le 31 août et le 6 octobre. Les dernières unités arrivaient à bord du *Queen Elizabeth, le* 4 novembre[107]. En janvier 1942, on organisait au Canada la 2e brigade de chars (on a pourvu à son Q.G. en y affectant celui de la 11e brigade d'infanterie, formation de la 4e division, dont on n'avait plus besoin)[108], mais ce n'est qu'à l'été de 1943 qu'elle s'est rendue outre-mer.

Composition définitive de l'armée de campagne

En 1942, on a beaucoup discuté de la composition de l'armée canadienne d'outre-mer. Comme le problème était extrêmement compliqué, nous ne pouvons en exposer ici que les aspects les plus généraux.

La pénurie croissante d'hommes posait la première difficulté, d'autant plus qu'on n'avait pas encore déterminé les limites de la capacité du Canada. En juin 1942, le général McNaughton demandait au Q.G.D.N. d'établir l'effectif global qui pourrait servir de guide pour la mise sur pied de l'armée de campagne109, mais on n'a pu lui fournir les renseignements sur-le-champ. A la

suite de ses entretiens avec le colonel Ralston et le général Stuart, en octobre, il notait qu'on éprouvait apparemment "encore des difficultés à déterminer quelle serait la façon appropriée de répartir les hommes disponibles entre l'industrie de guerre d'une part et les troupes de mer, de terre et de l'air, d'autre part", mais qu'on espérait tirer ces choses au clair en décembre[110]. Outre la question du nombre d'hommes, la pénurie chronique de bateaux pour le transport des troupes du Canada en Angleterre compliquait la situation. D'autre part, certains changements importants étaient en cours au sein de l'armée britannique ou faisaient l'objet de discussions. Enfin, l'incertitude des plans relatifs aux opérations futures obligeait l'état-major canadien à envisager la possibilité que l'armée soit appelée à participer à d'importants engagements sur le continent à une date incertaine en 1943, avant que le nombre restreint de navires puisse y transporter du Canada l'ensemble des effectifs autorisés.

Le problème fondamental consistait à fournir le grand nombre d'unités auxiliaires (troupes d'armée, réserves générales et troupes d'étapes) nécessaires aujourd'hui à l'appui d'une armée en campagne. Ces unités exigeaient effectivement un plus grand nombre d'hommes que les formations de combat. On estimait que l'effectif général des troupes sur un théâtre de guerre pouvait s'établir approximativement à 40,000 militaires de tous grades par division d'infanterie, à 35,000 par division blindée et à 5,000 par brigade de chars. (L'effectif réel de ces formations était respectivement d'environ 18,000, 15,000 et 3,500 militaires de tous grades.) Le 19 janvier 1942, le directeur des services d'état-major au War Office (le major-général D. G. Watson) signalait que les plans de l'armée canadienne à l'égard des troupes auxiliaires étaient encore loin d'atteindre cette norme[111]. La question de savoir quelles troupes auxiliaires le Canada pourrait et devrait fournir constituait le principal problème que fut appelé à résoudre le comité établi à l'été par le général McNaughton et chargé de l'élaboration des plans pour l'armée canadienne. En août, il formulait ce qu'on a appelé la "troisième proposition" relative à la composition de l'armée canadienne outre-mer. Seules étaient incluses les trois divisions d'infanterie, les deux divisions blindées et les deux brigades de chars déjà autorisées, mais étaient aussi prévues des unités auxiliaires qui auraient porté l'effectif global de l'armée de campagne et des unités en Angleterre à 209,920 militaires de tous grades, exception faite des renforts [12.] Cet effectif formait tout au moins un semblant d'armée canadienne autonome, bien que le chiffre proposé à l'égard des troupes de campagne (178,091 militaires de tous grades) fût inférieur à la norme mentionnée par le général Watson, c'est-à-dire 200,000 hommes*.

A la fin de l'automne, il devenait évident que la "troisième proposition" était irréalisable. Le 15 novembre, le chef d'état-major général s'exprimait ainsi dans une dépêche adressée à McNaughton: "... sans attendre la fin de

*Le 19 novembre 1942, le général Brooke a déclaré au général McNaughton qu'il considérait le chiffre de 40,000 par division d'infanterie et de 35,000 par division blindée comme étant "beaucoup trop vaste dans les conditions où on peut envisager une attaque contre le continent-[113].

l'année, nous devons reconnaître qu'il serait impossible de songer à donner à la Ire armée canadienne une composition lui permettant de fonctionner d'une façon tout à fait indépendante avec les troupes d'armée et les troupes de l'arrière, formées uniquement de Canadiens, car ce serait évidemment envisager l'idéal"". Pendant ce temps, la pénurie de moyens de transport ne s'était pas améliorée; la répartition des navires se fondait sur des envois outre-mer de 5,000 militaires canadiens seulement par mois. Le général Stuart ajoutait dans sa dépêche:

> En me fondant sur les considérations précitées, j'ai proposé, et l'adjudant général est d'avis que notre objectif en ce qui concerne l'effectif de la Ire armée canadienne d'outre-mer devrait se limiter d'abord aux unités autorisées, déjà formées ou en voie de formation outre-mer; en second lieu, aux unités autorisées en ce moment, déjà formées ou en voie de formation au Canada et désignées pour servir outre-mer; en troisième lieu, au personnel nécessaire pour accroître les effectifs ...; en quatrième lieu, aux unités dont nous pourrions disposer directement ou en transformant des unités de défense territoriale; en cinquième lieu, aux renforts prévus d'après le nouveau barème proposé à l'égard des pertes subies au combat.

Dix jours plus tard, en réponse à une requête de McNaughton, qui demandait des chiffres précis au sujet du nombre d'hommes disponibles, Stuart calculait qu'il devrait être possible, supposé qu'on obtienne l'espace nécessaire à bord des navires, d'envoyer 64,000 hommes en Angleterre au cours des huits premiers mois de 1943. Par la suite, il espérait pouvoir en envoyer "environ 5,000 par mois", nombre qu'on estimait nécessaire pour servir de renforts lorsque l'armée engagerait le combat[115,].

Lorsqu'il a reçu la dépêche du 15 novembre, le général McNaughton a accepté la situation en déclarant: "Dans les circonstances, je reconnais . . qu'il est peut-être impossible de fonctionner en tant qu'armée canadienne". Il avait l'intention, ajoutait-il, d'exposer la situation au chef de l'état-major impérial afin de lui "demander de quelle façon notre contribution serait le plus utile"[116]. Quelques jours plus tard, il faisait rapport[117] du résultat de ses entretiens:

> A la fin de la journée, le jeudi 19 novembre 1942, je me suis longuement entretenu avec le chef de l'état-major impérial et le directeur des opérations militaires*, à propos de l'utilisation de l'armée canadienne. Je désire vous informer qu'en conformité de la ligne de conduite énoncée dans votre mémoire CGS 615, du 15 novembre 1942, j'ai clairement indiqué dès le début que tout ce qui me préoccupait, c'était de fournir la meilleure participation possible au succès de la guerre et que j'étais prêt à proposer qu'on abandonne le projet de faire de notre armée un groupe autonome, s'il était plus avantageux de fournir des formations détachées aux divers théâtres d'opérations, ou même de partager les divisions, si c'était là la meilleure solution.
>
> Le général Brooke est nettement d'avis que nous ne devrions pas abandonner le projet de la constitution d'une armée canadienne et il espère que nous enverrons en temps opportun notre 2e brigade de chars ...

Ces entretiens reflètent l'incertitude qui régnait à l'égard des plans d'opérations alliés à ce moment-là. A l'exception de l'opération Tonic (l'occupation des

*Le major-général J. N. Kennedy, directeur des opérations militaires au War Office.

îles Canaries), les entreprises possibles qu'on envisageait étaient des "raids d'envergure, mais d'étendue et de durée restreintes" contre les bases de sousmarins allemands dans le golfe de Gascogne, au printemps de 1943; on estimait que les Canadiens devraient être prêts au mois d'août à "passer en grand nombre sur le continent", si les circonstances l'exigeaient, et à participer à l'établissement et au maintien d'une tête de pont permanente, de profondeur restreinte. En octobre, ils devraient être "prêts à combattre en tant qu'armée canadienne sur le continent et disposer de tous les services essentiels à l'arrière". Pour l'instant, on ne mentionnait pas d'autres opérations auxquelles les Canadiens pussent participer.

En se fondant sur ces données, après avoir consulté le chef d'état-major général à Ottawa et les divers services du War Office, le général McNaughton entreprit de tracer un programme. Le 21 décembre, il signalait[118] que le War Office s'était engagé à fournir "jusqu'à 9,000 (hommes) par division, à titre d'effectif permanent pour compléter nos services de l'arrière, et davantage au besoin, jusqu'à ce que nos propres effectifs soient au complet". Le 28 décembre, il exposait l'ordre de priorité selon lequel il se proposait d'utiliser les hommes disponibles; il ajoutait qu'il avait l'intention, dans la mesure où la chose serait possible, d'organiser l'armée d'après les effectifs de guerre britanniques s. (En général, les effectifs canadiens se fondaient sur ceux de l'armée anglaise, mais ils ne s'y conformaient pas dans tous les détails.) Cette façon de procéder permettrait de fusionner plus facilement, au besoin, des divisions ou des corps d'armée canadiens avec des troupes britanniques[119].

A cette époque, on apportait d'importantes modifications à l'organisation des divisions blindées. Le War Office avait décidé d'abandonner l'organisation qui se fondait sur deux brigades blindées et un groupe de soutien, poury substituer une seule brigade blindée, une brigade d'infanterie et deux régiments d'artillerie de campagne. Le général McNaughton déclarait qu'il se conformait à cette modification. Il fallait donc retrancher une brigade blindée de chacune des deux divisions blindées canadiennes; même si on avait besoin, à d'autres fins, par suite de la nouvelle organisation, de trois régiments blindés de ces brigades, les trois autres se trouvaient en excédent. Il fallait aussi plus de troupes d'infanterre et d'artillerie. McNaughton voulait utiliser les régiments blindés excédentaires pour former une troisième brigade de chars, dans sa dépêche du21 décembre, il déclarait: "A titre d'objectif lointain, je propose que l'armée canadienne comprenne deux corps d'armée composés de trois divisions d'infanterie (trois brigades d'infanterie), deux divisions blindées (une brigade d'infanterie et une brigade blindée) et trois brigades de chars"[120]. Cependant, on n'a jamais atteint cet objectif. Le chef d'état-major général mettait en doute l'opportunité de créer une troisième brigade de chars, étant donné qu'il y avait alors pénurie de renforts pour le corps blindé[121]. Le général McNaughton répondait que la réalisation de cette formation pourrait être discutée plus tard, que les régiments blindés excédentaires serviraient de renforts jusqu'à ce qu'on fût assuré de

renforts suffisants[122]. En mars 1943, on se rendait compte que la formation d'une troisième brigade blindée ne serait pas pratique; d'asilleur l'expérience acquise au cours de l'exercice Spartan (voir ci-dessous, pages 258-260) avait convaincu le commandant de l'armée que deux brigades de ce genre suffisaient1[23].

Le 6 janvier 1943, le général Stuart envoyait au ministre son projet définitif"' de programme pour l'armée en 1943, d'après les propositions de McNaughton. Outre la réorganisation des divisions d'outre-mer d'après les effectifs de l'armée anglaise, le programme comportait principalement: l'envoi outre-mer de deux bataillons d'infanterie, déjà mobilisés, en vue de terminer la réorganisation des divisions blindées; l'envoi d'unités existant au Canada, afin de compléter les "troupes fondamentales de corps d'armée déjà autorisées"; la transformation d'un des régiments blindés excédentaires en un "régiment de livraison de chars" (qui aurait pour fonctions de fournir aux unités blindées des chars et des équipages de renfort prêts à passer au combat); on garderait deux régiments de chars blindés à titre de troupes d'armée; l'organisation du quartier général de la troisième brigade de chars, en vue de l'administration des trois régiments blindés excédentaires "qu'on doit considérer comme réserve possible de renforts". Le programme comportait aussi:

> *En principe seulement*, les unités dont le commandant de l'armée pourrait avoir besoin, ainsi que les renforts voulus pour compléter le programme d'outre-mer, jusqu'à concurrence de 18,369, soit le reliquat des 64,000 hommes qu'on se proposait d'envoyer outre-mer (voir ci-dessus, page 100) ... ; les additions susmentionnées tiennent compte des changements d'effectif et des réorganisations qui peuvent se révéler nécessaires outre-mer.
>
> La composition outre-mer d'une réserve de renforts se fondant sur trois mois (de pertes) à un rythme intense et la constitution au Canada de renforts pour un autre mois, calculés d'après les pertes correspondantes.

Ce programme fixait donc l'effectif de l'armée canadienne d'outre-mer à environ 226,000 hommes[125]. Ce chiffre comprenait tous les effectifs existants, y compris les unités de base en Angleterre, plus les renforts, calculés à raison de pertes "à un rythme intense" pendant trois mois de combat. En outre, on s'était engagé, comme il était déjà prévu, à envoyer 5,000 hommes par mois du Canada pour combler les pertes, à compter du 1er septembre 1943.

Le Comité de guerre approuvait le programme le 6 janvier, soit le même jour où il lui était soumis dans sa forme définitive, sous réserve de modifications ultérieures si on constatait qu'il venait en conflit avec les besoins de la marine et de l'aviation en matière d'argent ou d'hommes. Le 11 mars, à la suite de nouvelles discussions avec McNaughton et de modifications d'ordre secondaire, le comité autorisait le chiffre de 232,100 hommes à titre de maximum pour l'armée canadienne d'outre-mer jusqu'au ter septembre 1943*.

*On a relevé ce maximum par la suite afin d'inclure le 1er bataillon de parachutistes et son contingent de renforts. En août 1944, une dernière modification, apportée en vue d'inclure le bataillon des services spéciaux et certaines unités secondaires, portait l'effectif global à 234,500 militaires de tous grades126.

La 2e brigade canadienne de chars arrivait en Angleterre en juin 1943. En janvier précédent, on avait formé une 3e brigade outre-mer à titre provisoire, à même les régiments blindés excédentaires. Vu qu'on ne pouvait conserver les deux brigades et que les unités qui se trouvaient outre-mer depuis plus longtemps étaient considérées comme les plus efficaces, les unités arrivées au Canada, ainsi que le Q.G. de la brigade qui les accompagnait, ont été dissous; toutefois, comme la brigade de chars, autorisée par arrêté en conseil, était appelée la 2e, cette désignation a servi pour la formation, qui a continué d'exister et a combattu au cours de la campagne dans le Nord-Ouest de l'Europe[127]. En juin 1943, on décidait de transformer les brigades de chars de l'armée canadienne en brigades blindées indépendantes. On donnait pour motif qu'il était bon de pouvoir les "remplacer" dans les divisions blindées au besoin[128] (sans doute si on revenait à l'ancien effectif pour les divisions blindées, composées de deux brigades blindées, ou si la chose s'imposait en raison de circonstances d'ordre provisoire dans le domaine des opérations). Cependant, les brigades manquaient d'un élément important de la brigade blindée au sein d'une division blindée: le bataillon motorisé d'infanterie.

Il convient de noter ici l'addition d'une unité spéciale à l'armée canadienne d'outre-mer. Le juillet 1942, le Comité de guerre du cabinet approuvait la formation d'un bataillon canadien de parachutistes. Selon les explications données à ce moment-là, il devait servir principalement à la défense territoriale, en vue de reprendre des aéroports ou de renforcer des endroits éloignés. A la fin de l'été, on faisait revenir d'outre-mer un certain nombre d'officiers et d'hommes de troupe, pour les verser à ce bataillon, qui se rendait ensuite à Fort-Benning (Georgie), aux États-Unis, afin d'y subir pendant quatre mois un entraînement spécialisé de parachutiste[130]. Cette instruction une fois terminée, il semblait qu'on n'en eût plus besoin au Canada et, le 7 avril 1943, le Comité de guerre en autorisait l'affectation à une nouvelle division anglaise aéroportée, en voie de formation au Royaume-Uni. Arrivé en Grande-Bretagne le 28 juillet, il se rendait peu après à Salisbury-Plain, où il ralliait la 6e division aéroportée et devenait unité de la 3e brigade de parachutistes[30]. On nommait quelques Canadiens au Q.G. de la division, afin qu'ils s'occupent des questions d'administration relatives au bataillon. Le bataillon canadien de parachutistes a combattu avec la 6e division aéroportée pendant toute la campagne dans le Nord-Ouest de l'Europe.

Premiers éléments de services spéciaux

Il convient aussi de mentionner une autre unité particulière: le bataillon canadien de services spéciaux, composé de militaires affectés au premier contingent de services spéciaux, organisation internationale unique en son genre, dont les membres provenaient en partie de l'armée canadienne et en partie de l'armée américaine.

Au début de 1942, les stratèges alliés étudiaient un projet entièrement nouveau, appelé Opération *Plough* (apparemment imaginée par un Anglais du nom de Geoffrey Pyke), qui avait retenu l'attention de M. Churchill et de lord Louis Mountbatten. Il s'agissait d'opérations utilisant des véhicules spéciaux, envoyés par avions, lesquelles devaient avoir lieu à l'hiver de 1942-1943 dans les régions enneigées de l'Europe, en vue de capturer les champs pétrolifères de la Roumanie et les centrales électriques dans le nord de l'Italie et la Norvège. La realisation de ce projet exigeait le recrutement de troupes spéciales et la mise au point d'un matériel particulier; cette entreprise intéressait suffisamment les dirigeants anglais et américains pour les pousser à la mettre en oeuvre[131]. Au Canada, on a demandé au ministère des Munitions et Approvisionnements de fabriquer une autoneige; il a produit un véhicule efficace appelé *Penquin* qui, après certaines modifications, s'est révélé fort utile au cours des manoeuvres de l'armée dans l'Arctique. D'autre part, avec l'aide du Conseil national de recherche à Ottawa et l'assistance d'autres pays, les organismes américains ont mis au point un véhicule nommé *Weasel*, qui a plus tard été très utile en d'autres théâtres d'opérations. Dans sa forme amphibie (M 29 C), il était bien connu de l'armée canadienne[132].

Selon les projets primitifs, les troupes d'incursion devaient se composer de Canadiens, d'Américains et de Norvégiens. On s'est bientôt rendu compte qu'il serait impossible d'obtenir des Norvégiens, sauf quelques instructeurs. Le 26 juin 1942, cependant, le premier ministre approuvait la participation du Canada (peut-être en raison du caractère extrêmement secret du projet, il semble que le Comité de guerre du cabinet n'en ait pas été saisi à cette étape) et, le 14 juillet, le ministre de la Défense nationale autorisait l'envoi de 47 officiers et de 650 sous-officiers et hommes de troupe aux États-Unis à l'égard de ce projet[133]. Pour des motifs de sécurité, la partie canadienne des troupes fut appelée "2e bataillon canadien de parachutistes" jusqu'en mai 1943, alors qu'on en changeait le nom en celui de "1er bataillon canadien des services spéciaux". Son principal officier canadien était le lieutenant-colonel J. G. McQueen, ramené d'outre-mer pour en prendre le commandement; la plupart des officiers subalternes étaient de récents diplômés du centre d'instruction des officiers de Brockville, tandis que les sous-officiers c t soldats étaient choisis parmi les militaires canadiens qui offraient leurs serviccs en qualité de parachutistes [134].

Le premier contingent des services spéciaux comprenait des troupes de combat formées de trois petits "régiments" (de deux bataillons chacun) et d'un échelon de base ou bataillon des services généraux. Le Canada n'a pas fourni de troupes à ces derniers éléments, sauf un officier payeur et deux sousofficiers. Selon le premier "tableau des effectifs", les troupes de combat devaient comprendre [135] officiers et 1,167 gradés et hommes de troupe; le Canada en aurait fourni la moitié"". Cependant, "on a plus tard relevé de 50 p. 100 les effectifs des engagés volontaires des régiments"[136] et, comme la participation

canadienne n'a pas augmenté proportionnellement, les éléments canadiens représentaient habituellement un peu plus du tiers des troupes de combat et environ le quart de l'ensemble du contingent"'. C'est dire que les éléments américains prédominaient. Il plaisait aux Canadiens de considérer ces troupes comme un groupe canado-américain à participation égale. Un communiqué, publié le 6 août 1942 par le secrétaire de la guerre des États-Unis, où on lisait la phrase suivante: "C'est la première fois dans l'histoire que des troupes canadiennes font partie d'une unité de l'armée américaine",[138] a soulevé un peu de ressentiment à Ottawa, mais l'affirmation n'était peut-être pas tout à fait contraire à la réalité. Le ministre de la Défense nationale avait songé à faire porter à ces militaires "un uniforme distinct", qui ne serait ni canadien ni américain[139]; cependant, dans la pratique, ceux qui en faisaient partie ont endossé l'uniforme américain avec des insignes spéciaux. C'est avec hésitation que le ministre autorisait les Canadiens à porter les insignes de grade américains[140].

Le commandant du premier contingent des services spéciaux était le colonel Robert T. Frederick*, de l'armée américaine; lé lieutenant-colonel McQueen lui servit d'officier suppléant jusqu'à ce qu'il fût blessé dans un saut en parachute. Le lieutenant-colonel D. D. Williamson est alors devenu principal officier canadien, mais il n'a pas remplacé le lieutenant-colonel McQueen à titre d'officier suppléant. Selon l'entente initiale, deux des trois régiments étaient commandés par des Américains, alors que les suppléants étaient des Canadiens; le troisième régiment était commandé par un Canadien et un Américain était l'officier suppléant [141]. Les militaires canadiens et américains de tous grades étaient répartis entre les divers régiments et non pas groupés en unités distinctes. C'est dire que le "fer bataillon canadien des services spéciaux" ne fut jamais une unité tactique; ce nom n'était qu'une façon commode de désigner, aux fins de l'administration, les membres canadiens de ces troupes.

Le premier contingent des services spéciaux était organisé à Fort-WilliamHenry-Harrison, à Helena (Montana), à l'été de 1942. Les militaires commencèrent immédiatement leur formation de parachutistes, puis les exercices tactiques au sol; quand vint l'hiver, ils subirent un entraînement particulier sous la direction d'instructeurs norvégiens. Cependant, l'opération Plough avait déjà été abandonnée, en raison, entre autres choses, des doutes que les Norvégiens entretenaient sur son succès, de la possibilité d'attaquer des objectifs en Norvège d'une façon beaucoup plus simple au moyen de petits groupes aéroportés et de l'hésitation naturelle de la RAF d'y affecter un grand nombre d'avions servant au bombardement de l'Allemagne[142]. Cependant, les autorités militaires des États-Unis voulaient maintenir ces troupes sur pied afin de les utiliser dans la région de la Méditerranée et elles demandèrent l'assentiment du Canada [143]. Le 18 novembre, le Comité de guerre du cabinet y consentait.

*I1 était remplacé le 24 juin 1944 par le colonel Edwin A. Walker, des États-Unis, qui a commandé des troupes jusqu'à leur licenciement.

Nous exposons plus loin l'historique de ce premier contingent des services spéciaux au combat*. Après avoir terminé l'instruction relative aux manoeuvres amphibies, le groupe a participé à l'expédition avortée de Kiska, en août 1943. On l'a ensuite envoyé en Italie où, à compter de novembre, il a engagé de rudes combats dans les montagnes qui se trouvent aux approches de Cassino. Au début de 1944, on l'a envoyé à la tête de pont d'Anzio, où il a livré des combats acharnés, mais il a obtenu sa récompense en participant à la libération de Rome. En août de la même année, le groupe a participé à des engagements de commandos à l'occasion des débarquements sur le littoral méridional de la France et, plus tard, il a protégé le flanc droit des Alliés le long de la frontière franco-italienne. Il était licencié en décembre. Il s'est acquis de splendides états de service, grâce au magnifique esprit régimentaire de ses membres. Les Canadiens et les Américains étaient également fiers de leur organisation unique et la camaraderie qui les avait réunis au combat ne laissait aucune place aux rivalités internationales.

Il convient de parler ici de l'administration du bataillon canadien et des problèmes particuliers qu'elle a suscités.

Voici comment le Canada et les États-Unis se répartissaient les frais[144]. Le Canada se chargeait de la pension, de la solde et des indemnités des militaires canadiens, y compris la solde spéciale de parachutiste à raison de $2 par jour pour les officiers et de 75c. par jour pour les autres militaires; il remboursait aux États-Unis, en devise américaine, le coût des vivres destinés aux Canadiens et il acquittait le change des fonds canadiens affectés à la solde des membres du bataillon. Les États-Unis se chargeaient du logement et du matériel, des effets d'habillement (à l'exception des articles fournis aux Canadiens par le gouvernement canadien), de tous les frais de transport, sauf le transport initial des Canadiens jusqu'à Helena; les États-Unis assuraient aussi les soins hospitaliers, médicaux et dentaires, sauf ceux dont avaient besoin les Canadiens renvoyés au Canada parce qu'ils étaient inaptes au service. Les autorités américaines assumaient ainsi une partie importante des frais relatifs aux éléments canadiens de ce bataillon, façon de procéder qui n'était pas très satisfaisante.

Les soldats canadiens de ce contingent touchaient la solde canadienne, inférieure à celle de l'armée américaine. En octobre 1942, une solde spéciale de parachutiste avait été autorisée pour tous les militaires en question, mais cela ne réglait pas la difficulté, car les Américains qui faisaient partie du contingent touchaient déjà une solde de parachutiste plus élevée, soit $50 par mois pour les hommes de troupe. Dans le journal de guerre du bataillon canadien, on note les remarques suivantes à propos de la solde de parachutiste: "Les sergents d'état-major canadiens touchent maintenant une solde moins élevée que les simples soldats américains qu'ils commandent". Les calculs faits à Ottawa, compte tenu de ce que les Américains devaient acquitter l'impôt sur le

*Voir ci-après, page 519, ainsi que le volume II, les Canadiens en Italie.

revenu dont les Canadiens étaient exemptés, indiquent qu'il ne s'agissait que d'une légère exagération: d'après ces calculs, un sergent d'état-major canadien touchait $99 par mois et un simple soldat américain, $93, tandis qu'un simple soldat canadien recevait $63. Tous ces chiffres s'appliquent aux célibataires[145]. Le col. Frederick exhortait le gouvernement canadien à rémunérer les membres canadiens du contingent au même tarif que les Américains[146]. Le chef d'étatmajor général avait déjà formulé une proposition en ce sens, mais elle avait été rejetée, sous prétexte qu'il ne convenait pas d'établir une distinction entre les membres du contingent des services spéciaux et les autres militaires canadiens[147]. Cette inégalité de solde a duré jusqu'au licenciement du groupe.

Quand les troupes ont engagé le combat, les récompenses accordées pour faits de bravoure ont aussi suscité des difficultés. Les Canadiens étaient mécontents car, même s'ils pouvaient recevoir des décorations américaines, il n'existait pas de rouage leur permettant d'obtenir des décorations de leur propre pays. Les quatre premières décorations du Commonwealth britannique ont été annoncées en novembre 1944 seulement, au moment où l'unité devait être licenciée. A cette époque, 43 décorations américaines avaient été attribuées à des Canadiens faisant partie du contingent[148].

Il va sans dire qu'il a fallu prévoir des dispositions particulières pour faire respecter la discipline. Il avait été convenu au début que les Canadiens faisant partie du groupe seraient assujétis au droit militaire canadien et qu'ils seraient jugés par des officiers canadiens, s'ils enfreignaient le code[149]. Un arrêté en conseil du Canadatso accordait à chaque officier canadien du contingent les pouvoirs juridiques d'un commandant de détachement (sous réserve de l'autorité de l'officier canadien du grade le plus élevé). L'arrêté prescrivait aussi que, "aux fins du commandement seulement (mais non pour les fins de la discipline ou des punitions)", les membres américains du bataillon seraient censés être des militaires d'un grade équivalent dans les troupes canadiennes, ce qui constituait un procédé intéressant. Les Canadiens qui commettaient de graves délits d'ordre militaire étaient jugés par une cour martiale générale de campagne, composée d'officiers canadiens et constituée par le commandant du bataillon canadien, en conformité des dispositions de l'Army Act[151]. Cette façon de procéder semble avoir été efficace.

Organisation de l'armée canadienne outre-mer à son apogée

Nous pouvons dire que l'armée canadienne outre-mer a atteint sa pleine expansion à la mi-été de 1943, lorsque la Ire division d'infanterie canadienne et la Ire brigade canadienne de chars quittaient le Royaume-Uni pour la Sicile, afin de s'engager dans la première campagne prolongée à laquelle ait participé une formation de l'armée au cours de la guerre. Par la suite, l'organisation n'a subi que de légères modifications, qui résultaient des changements apportés constamment dans l'organisation militaire à la suite de l'expérience

acquise et des remaniements qui s'imposaient lorsqu'il a fallu répartir les troupes entre le Royaume-Uni et le théâtre méditerranéen des opérations en 1943.

Les éléments "combattants" comprenaient, comme nous l'avons indiqué clairement, deux divisions blindées, trois divisions d'infanterie et deux brigades blindées indépendantes, ainsi que deux "groupes d'armée" d'artillerie. De plus, un quartier général de l'armée et deux Q.G. de corps d'armée dirigeaient les troupes en campagne.

Outre les formations de combat, l'armée canadienne outre-mer comprenait, comme le lecteur l'a sans doute constaté, un très grand nombre de troupes de corps et d'armée, de réserves générales, de troupes d'étapes et d'unités de base. Nous avons déjà signalé que le War Office avait accepté de fournir, pour appuyer la Ire Armée canadienne, des unités de l'arrière comprenant 9,000 hommes pour chaque division. D'autre part, le Canada a aussi fourni un très grand nombre d'unités auxiliaires. Pour plus de simplicité et de commodité, contentonsnous d'exposer la situation qui existait à la fin des hostilités en Europe, en mai 1945, lorsque le 1er corps d'armée était rentré d'Italie et que toute l'armée canadienne de campagne était réunie dans le Nord-Ouest de l'Europe. A cette époque, l'effectif "autorisé" de l'armée canadienne d'outre-mer s'établissait à 217,371 militaires de tous grades. Comme nous l'avons déjà indiqué, ce chiffre ne comprenait pas les renforts prévus selon l'effectif maximum autorisé. Sur ce nombre global, 25,786 militaires de tous grades étaient affectés à des unités ou étaient considérés comme "suppléments" de certaines unités dont l'organisation n'était que "provisoire"; 9,567 de ceux-ci se trouvaient dans le Nord-Ouest de l'Europe. A cette exception près, l'effectif canadien du 2 le groupe d'armées dans le Nord-Ouest de l'Europe s'établissait à 160,850 militaires de tous grades. Il va sans dire que le Canada fournissait toutes ses propres troupes de corps, dont le nombre était alors de 7,875 militaires de tous grades pour chacun des deux corps d'armée. Les premières troupes d'armée fournies par le Canada comprenaient 28,350 militaires de tous grades; les réserves générales, les troupes d'étapes et les unités de base en comptaient 24,287. En outre, 644 militaires de tous grades étaient affectés à diverses unités spéciales dans le Nord-Ouest de l'Europe[152].

En mai 1945, l'effectif permanent des diverses unités canadiennes au Royaume-Uni était de 30,735 militaires de tous grades, plus un effectif "provisoire" de 16,219 militaires de tous grades (y compris le personnel des écoles et des unités de renfort)[153]. A cette époque, environ 44 p. 100 seulement (soit 97,546 militaires) de l'ensemble de l'effectif autorisé pour l'armée canadienne outre-mer se composaient d'éléments des formations de combat: cinq divisions, deux brigades blindées et les unités d'artillerie des deux groupes d'armées de l'Artillerie royale canadienne. Si nous y ajoutions les renforts, le pourcentage serait encore plus faible. Bien entendu, même au sein des formations, un grand

nombre de militaires étaient affectés à des tâches purement administratives. Cela ne signifie pas qu'on employait mal à propos le personnel des formations canadiennes, mais démontre tout simplement qu'en raison de la nature de la guerre à laquelle les Alliés occidentaux participèrent de 1939 à 1945, il fallait, pour appuyer et maintenir les formations de combat, un plus grand nombre d'hommes que ces mêmes formations n'en comptaient. Pour maintenir 100 hommes face à l'ennemi et leur fournir tout ce dont ils avaient besoin afin de combattre et de remporter la victoire, il fallait beaucoup plus de 100 hommes dans les zones reculées des opérations et encore plus à la base métropolitaine.

CHAPITRE IV

LE RECRUTEMENT ET L'INSTRUCTION AU CANADA

(Voir carte no 3)

Formation d'une armée dans une société non militaire

LORSQU'UNE nation, habituée à ne maintenir sur pied que des troupes très restreintes, comme c'était le cas du Canada avant la guerre, se voit soudainement plongée dans la guerre et forcée de lever une armée nombreuse, il lui faut résoudre un des plus graves problèmes qui puissent se poser à un pays de nos jours. Elle doit s'assurer les services d'une multitude de ses citoyens (dont la plupart n'ont aucune expérience militaire), constater qu'ils sont aptes au travail à accomplir et, enfin, en faire des soldats. Ces hommes doivent subir une formation assez longue et approfondie pour atteindre un niveau d'efficacité qui leur permette d'affronter et de vaincre l'ennemi.

Nous pourrions consacrer plusieurs volumes aux méthodes de recrutement et d'instruction, qui revêtent évidemment une importance exceptionnelle, mais l'espace dont nous disposons nous empêche de nous y arrêter longuement. Par conséquent, dans le présent chapitre, nous ne tenterons d'exposer que les grandes lignes des méthodes employées au Canada.

Le volontariat

Lorsque le Canada est entré en guerre en 1939 et pendant assez longtemps par la suite, il n'était pas question d'adopter la conscription comme moyen de recruter des troupes pour servir au pays et à l'étranger. Le gouvernement comptait sur le patriotisme et le civisme de chacun pour constituer l'effectif de ses troupes; pendant la première période de la guerre, cet espoir n'a pas été vain. Nous parlerons d'une façon plus détaillée, dans une partie subséquente de la présente histoire, de la question générale du volontariat et du service obligatoire, mais il convient d'exposer ici brièvement le fond de la question, surtout en ce qui a trait à l'armée.

Il n'est pas nécessaire de chercher bien loin les raisons pour lesquelles on a accepté sans discuter le principe du volontariat en 1939 (acceptation qui peut sembler d'autant plus étonnante que la Grande-Bretagne avait eu recours à la conscription même avant le début des hostilités). Ces raisons se trouvent dans l'expérience acquise par le Canada au cours de la première Grande Guerre, et

particulièrement dans les répercussions sociales et politiques de la loi de conscription, adoptée en 1917 en vue d'assurer les effectifs nécessaires au corps expéditionnaire canadien. Cette mesure avait gravement menacé l'unité de lanation; elle avait provisoirement isolé la province de Québec, dont la population de langue française était, en général, fortement opposée à la conscription; elle avait introduit dans la politique canadienne un élément d'acrimonie que tous les chefs politiques considéraient comme extrêmement dangereux. Cette question, peut-être plus que tout autre, dominait la pensée des chefs des partis politiques canadiens à mesure que s'aggravait la menace de guerre durant les années quiont précédé 1939. Il semble donc qu'au printemps de 1939 les deux principaux partis en soient venus à la conclusion que le maintien de l'unité nationale exigeait la participation à la guerre contre l'hitlérisme, qui semblait imminente, mais sans recourir à la conscription en vue du service outre-mer. En mars 1939, les chefs du gouvernement et de l'opposition avaient promis de ne pas recourirà la conscription' et, à compter de ce moment-là, il devenait évident, si la chose ne l'était pas auparavant, qu'en cas de guerre les troupes que le Canada pourrait envoyer outre-mer devraient être recrutées uniquement selon le régime du volontariat, du moins au début sinon pendant toute la durée de la guerre.

Telle paraissait la solution la plus pratique, vu les théories en vogue au cours des mois qui ont précédé le début des hostilités. Lorsqu'on promettait de ne pas recourir à la conscription pour le service outre-mer, on ne manquait pas, comme nous l'avons dit précédemment, de signaler qu'advenant une nouvelle guerre il ne faudrait probablement pas recruter d'importantes troupes expéditionnaires. Le 30 mars 1939, le premier ministre déclarait à la Chambre des communes "Un fait d'ordre stratégique ressort nettement: le temps n'est plus sans doute où d'importantes troupes expéditionnaires d'infanterie traversaient les océans. Il y a deux ans, j'ai déclaré, ici même, qu'il était extrêmement douteux qu'un des dominions britanniques envoie un autre corps expéditionnaire en Europe." Le même jour, le chef de l'opposition, le Dr R. J. Manion, exprimait un avis analogue'. Comme nous l'avons vu plus haut (page 12), le gouvernement accordait la priorité à l'aviation dans son programme de défense d'avant-guerre; la marine venait en deuxième place et l'armée de terre en dernier lieu. Nous pouvons en conclure que cet ordre de préséance représentait sa conception de la forme que devrait prendre l'effort de guerre du Canada au cours d'un conflit éventuel; une telle ligne de conduite ralliait sans doute les suffrages des deux côtés de la Chambre des communes, étant donné qu'elle semblait exiger moins d'hommes que l'envoi "d'importantes troupes expéditionnaires d'infanterie".

Ces idées avaient été favorisées par les programmes du Royaume-Uni qui, en 1937-1938, paraissaient subordonnés à l'idée d'une guerre qui n'entraînerait qu'une responsabilité restreinte. Un document britannique officiel de 1937 supposait que les plans de l'Angleterre se fonderaient "sur ce qu'on peut appeler une guerre à responsabilité restreinte, c'est-à-dire, par exemple, que l'armée et partant les approvisionnements militaires n'exigeraient pas une aussi forte

expansion qu'au cours de la dernière guerre". Conformément à ces théories, comme le signale un historien officiel du Royaume-Uni, on avait été "fortement tenté de négliger l'armée de terre et de concentrer les efforts de réarmement sur la marine et l'aviation, surtout sur cette dernière" ; on n'a pas résisté à cette tentation'. Le parallèle s'impose, avec l'attitude du Canada. Cependant, au printemps de 1939, le gouvernement britannique avait abandonné son idée de la responsabilité limitée. En mars de la même année, il s'était engagé envers la France à "mettre sur pied une armée de trente-deux divisions et à la préparer à servir n'importe où, au besoin, avant la fin des douze premiers mois de guerre"[4]. C'est dire que l'idée d'une armée expéditionnaire reprenait, mais un peu tard, une place importante dans l'élaboration des plans militaires de l'Angleterre. Toutefois, aucune évolution analogue ne s'est produite au Canada avant le début des hostilités.

Un autre élément, peut-être moins important du point de vue pratique, semblait rendre la conscription inutile au Canada en 1939. Le pays ne s'était pas encore complètement remis de la crise économique qui avait débuté une dizaine d'années plus tôt et il y avait encore beaucoup de chômage. Au début des hostilités, on estimait à environ 600,000 le nombre de chômeurs et le gouvernement fédéral versait encore d'importants secours aux sans-travail'. Contrairement à la situation existant en Angleterre, une tres faible partie des ouvriers canadiens travaillaient à la production de matériel de guerre; cet état de choses a persisté plusieurs mois après le début du conflit. Dans ces circonstances, en 1939, il eut été difficile de convaincre la nation que la conscription s'imposait. Ce n'est que plus tard, quand les circonstances eurent grandement changé, que le besoin s'en fit sentir et qu'on décida d'y recourir.

Le recrutement de 1939 à 1941

Le recrutement posait un double problème: il fallait d'abord constituer l'effectif des unités en voie de mobilisation, puis assurer des "renforts" (c'est-àdire trouver des hommes pour combler les vides créés par les pertes au combat ou les pertes naturelles). Les plans élaborés avant l'ouverture des hostilités tenaient compte de ces deux aspects de la question et la brochure intitulée: Instructions pour la mobilisation de la milice canadienne, 1937, exposait d'une façon générale la façon de procéder.

Il incombait au commandant de chaque unité en voie de mobilisation de recruter les hommes nécessaires. Lorsqu'une unité recevait son ordre de mobilisation, elle prenait ses propres dispositions, ouvrait un bureau de recrutement et formait ses commissions médicales pour l'examen des aspirants. On prescrivait d'avance la composition de ces commissions, habituellement formées en partie de médecins militaires et en partie de médecins civils. Pour l'examen des recrues, les commissions se fondaient sur une autre brochure: Aptitudes physiques et instructions relatives à l'examen médical des recrues de l'armée de terre, de mer

et de l'air, 1938. Cette brochure renfermait des instructions détaillées sur le mode d'examen et de classement. Sans entrer dans le détail, il y a lieu de noter que la catégorie "A" ("apte au service général") répondait à cette définition: "Hommes parfaitement aptes, mentalement et physiquement, à toutes les conditions de l'activité de service dans un théâtre réel de guerre en n'importe quel climat, qui peuvent marcher, voient pour tirer et entendent bien." Il fallait entrer dans cette catégorie pour être admissible à l'engagement dans toutes les unités des troupes mobiles, mais les hommes de la catégorie "B" pouvaient s'engager dans les unités affectées aux zones d'étape, ou n'importe quelle unité en vue d'accomplir du "travail sédentaire", ou bien s'il s'agissait de "spécialistes travaillant à leur métier". Pour être engagé, il fallait avoir au moins 18 ans et au plus 45 ans. Les postulants devaient avoir un périmètre thoracique d'au moins 34 pouces, mais on pouvait accepter des jeunes de 18 à 19 ans si leur périmètre thoracique était d'au moins 32 pouces, à condition que leur état général fût bon et qu'il y eût des "chances raisonnables qu'ils se développent à l'instruction". Selon la brochure de 1938, les candidats devaient mesurer au moins cinq pieds et quatre pouces, mais au moins cinq pieds et six pouces pour les régiments de cavalerie et d'artillerie de campagne, tandis que les artilleurs "de garnison, de pièces lourdes et de canons de siège" devaient mesurer cinq pieds et sept pouces.

Il incombait aux districts militaires d'assurer des renforts, sous la surveillance de l'adjudant général du quartier général de la Défense nationale; les instructions relatives à la mobilisation prescrivaient qu'un organisme de recrutement devait être prêt à fonctionner dans chaque district "à compter du septième jour de la mobilisation". Ce groupe devait se composer d'un officier de recrutement de district et d'autant d'adjoints qu'il lui faudrait. Règle générale, les dépôts des unités de cavalerie et d'infanterie, ainsi que le dépôt régional qui devait être établi dans chaque district militaire pour desservir les autres armes et services, feraient fonction de centres de recrutement dans leurs localités respectives.

Le "Mémoire no 1 sur le recrutement", en date du 15 mai 1939, renfermait des instructions détaillées sur le recrutement des unités lors de la mobilisation; tous les commandants d'unités de la milice active non permanente avaient reçu ce mémoire. Il exposait les mesures à prendre au cours de la période préparatoire et au moment de la mobilisation. Il signalait qu'advenant la mobilisation tous les volontaires devraient s'engager pour le service général "pour la durée de la guerre" car, en vertu de l'article 68 de la loi de la milice, aucun officier ni soldat de la milice active non permanente ne pouvait être forcé de servir en campagne pendant plus de 18 mois consécutifs. Pour être admissibles à l'engagement, en plus de posséder l'aptitude physique et l'âge prescrit, les aspirants devaient être sujets britanniques de "bonnes moeurs". Outre certaines classes évidemment inadmissibles, on ne pouvait accepter les candidats des catégories suivantes les diplômés d'universités ou collèges "en médecine, génie ou autres professions d'ordre scientifique ou technique"; les diplômés ou les anciens cadets qualifiés

du Collège militaire royal du Canada; les anciens élèves du Corps-école d'officiers canadiens détenant un certificat d'aptitude, ainsi que les "banquiers et comptables agréés et autres"". On voulait évidemment s'assurer de ne pas perdre les services des hommes possédant des aptitudes spéciales pour devenir officiers ou spécialistes et les empêcher de s'engager inutilement à titre de simple soldat. Ce fut l'un des premiers efforts tentés pour éviter l'emploi non scientifique des hommes disponibles. Nous avons déjà noté les vagues dispositions relatives à l'engagement d'hommes ayant des "personnes à leur charge", que certains interprétaient de façon à empêcher l'engagement d'hommes mariés.

Le "Mémoire no 2 sur le recrutement", également en date du 15 mai 1939, prescrivait la façon de procéder à l'égard de l'engagement des renforts. Ce document signalait que l'organisation du recrutement des renforts devait rester souple, vu qu'on ne savait pas si l'unité mobilisée serait ou non appelée à servir sur un théâtre d'opérations en dehors du Canada; si elle se rendait à l'étranger, les pertes et les besoins de renforts seraient naturellement plus grands que si l'unité demeurait au pays. On laissait à chaque commandant de district le soin d'obtenir un nombre suffisant de recrues pour renforcer les unités mobilisées dans son district. On supposait que les renforts des unités de cavalerie et d'infanterie seraient assurés grâce aux engagements aux dépôts de régiment et que les recrues passeraient directement à l'unité pour y rester tant qu'elle demeurerait au Canada. Le recrutement pour les services techniques se ferait par l'entremise des dépôts de district.

Dans la pratique, on n'a pas appliqué d'une façon uniforme la méthode prescrite dans les plans d'avant-guerre pour le recrutement des renforts. Certaines unités de cavalerie et d'infanterie mobilisées ont organisé des dépôts satisfaisants, tandis que d'autres se contentaient de maintenir de prétendus dépôts au sein de l'unité de l'armée active; d'autres n'en avaient aucun. En juillet 1940, un ordre général[7] abolissait tous les dépôts régimentaires; par la suite, le recrutement de renforts pour toutes les armes relevait des dépôts de district.

Nous avons exposé au chapitre II la méthode générale de recrutement adoptée en septembre 1939; nous y avons signalé que, dans l'ensemble, on n'éprouvait aucune difficulté à obtenir les hommes nécessaires, bien que le recrutement ait été beaucoup plus lent dans certaines régions du pays qu'ailleurs. Au début, il n'y avait certes pas pénurie d'hommes; on en a même refusé lorsqu'on a cessé de recruter à l'automne et l'hiver. Cependant, le recrutement n'a jamais cessé complètement, bien que le nombre d'engagements tombât à 2,049 en décembre 1939, mois où le chiffre a été le plus bas de toute la guerre[8]. (Voir l'appendice `B".) En janvier, lors de l'ouverture des centres d'instruction pour la formation des renforts destinés aux unités d'outre-mer, on autorisait l'engagement du nombre nécessaire d'hommes pour combler l'effectif lorsque les militaires de l'armée active du Canada ne suffisaient pas[9]. Ce mois-là, le nombre des engagements a atteint 6,412[10].

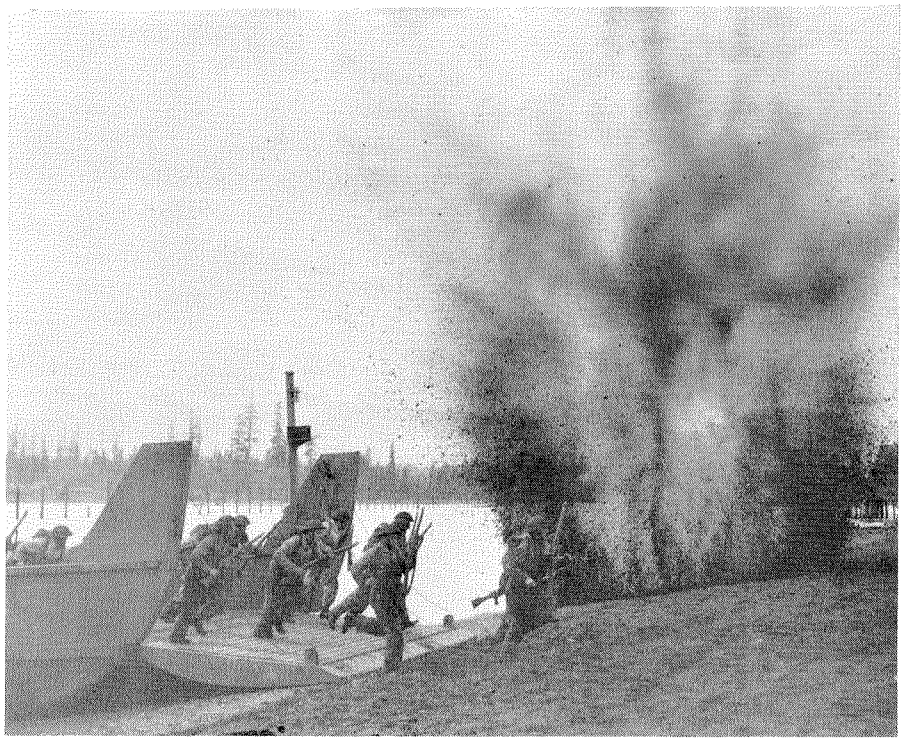

INSTRUCTION AU CANADA EN VUE DES OPÉRATIONS COMBINÉES

Exercices d'assaut à l'École des opérations combinées, Courtenay (C.-B.), en janvier 1944.



DÉMONSTRATION DE L'EMPLOI DU LANCE-FLAMME, À VALCARTIER

Un lance-flamme monté sur chenillette au centre d'instruction A-13 de l'infanterie canadienne, Valcartier (P.Q.), en octobre 1944.

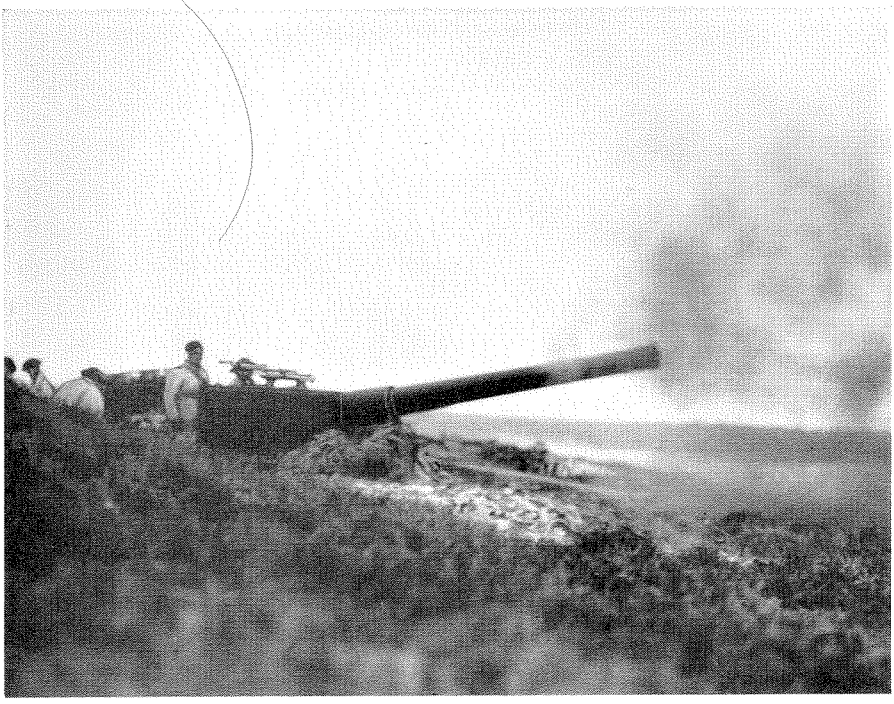

DÉFENSE CÔTIÈRE DU CANADA — NOUVELLE-ÉCOSSE

Exercice de tir au canon de 6 pouces, Sandwich Battery, Halifax (N.-E.).

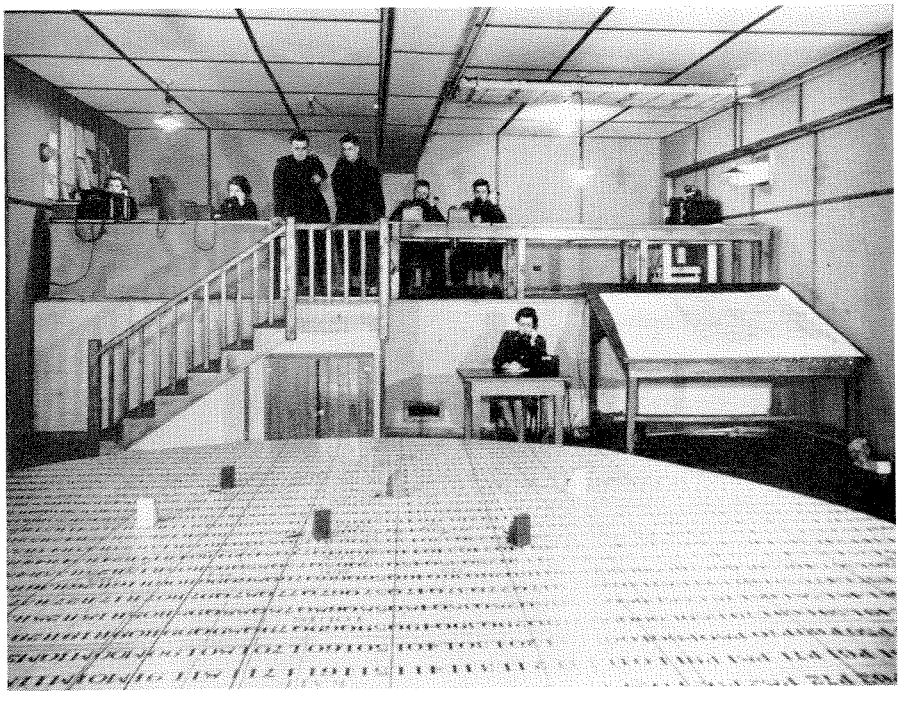

SALLE DE CONTRÔLE DU TIR, DÉFENSES DE SAINT-JEAN (N.-B.)

Cette photo, prise en mars 1943, montre des officiers et soldats de l'artillerie royale canadienne et des membres du Corps féminin de l'armée canadienne travaillant au Contrôle du tir de DCA, à Saint-Jean.

On a commencé très tôt à élaborer des plans d'envergure en vue d'abaisser les normes d'admissibilité. Le premier abaissement des normes médicales était autorisé dès le 14 septembre 1939, date à laquelle un ordre de service courant[11] établissait de nouvelles catégories ("AV", "BV" et "VC") pour indiquer les défauts de vision corrigés par des lunettes. Les hommes atteints de ces défauts étaient admissibles à l'engagement, mais non pas dans les unités de la force mobile. En juin 1940, un autre ordre de service courant[12] abaissait les normes d'aptitude physique générale des recrues. On acceptait dorénavant les candidats qui mesuraient au moins cinq pieds, pesaient au moins 120 livres et avaient un périmètre thoracique d'au moins 32 pouces. Nous ne connaissons pas les raisons qui ont motivé ce changement*, mais nous pouvons supposer qu'on l'avait jugé nécessaire par suite de l'expérience acquise, afin de combler l'effectif des nouvelles divisions en voie de formation. Il convient de signaler qu'un changement dans le sens inverse s'était produit en novembre 1939, lorsqu'on avant décidé de relever de 18 à 19 ans l'âge minimum des recrues[13]. Le 13 décembre 1939, on a cessé d'exiger que les candidats soient sujets britanniques; on a alors autorisé l'engagement d'étrangers non ennemis, qui demeuraient au Canada depuis le septembre 1939[15]. On a également abandonné cette condition en octobre 1940[16]. Les citoyens américains qui voulaient combattre l'hitlérisme pouvaient dorénavant s'engager dans les troupes canadiennes sans commettre de parjure.

Début de la pénurie d'hommes, 1941-1942

Nous avons déjà vu les conséquences des événements qui se sont produits en Europe au printemps et à l'été de 1940: le recrutement de nouvelles divisions au Canada et l'engagement d'un grand nombre de recrues. L'effectif des troupes mobilisées s'était fortement accru (passant de 76,678 militaires de tous grades le 31 mars 1940 à 177,810, le 29 décembre 1940)[16]. A compter de ce moment-là, exception faite des besoins des nouvelles unités, il fallait constamment fournir des renforts pour combler les vides créés par les pertes naturelles.

Au cours des premiers mois de 1941, on a commencé à éprouver de la difficulté à obtenir tous les éléments nécessaires à l'armée active, dont on avait accru l'effectif. Les candidats es présentaient assez nombreux (il y avait eu 5,863 engagements pour le service général en janvier)[17], mais non en nombre suffisant pour répondre aux besoins du nouveau programme de l'armée; en outre, la marine et l'aviation faisaient activement concurrence à l'armée de terre pour attirer les hommes disponibles. On estimait que les trois armes auraient besoin d'environ 130,000 recrues en 1941; après avoir étudié ensemble le problème, l'adjudant général et les officiers occupant des postes correspondants dans les autres armes proposaient une action concertée". Le 8 avril, les ministres

*Le dossier qui s'y rapporte et un grand nombre d'autres ont malheureusement été détruits par une rafale de pluie à Ottawa, le 6 juillet 1947.

des trois armes exposaient les besoins lors d'une émission radiophonique; le nombre global d'hommes alors requis s'établissait à 116,000, soit 72,000 pour l'armée de terre ("probablement 6,000 hommes par mois",) 35,000 pour l'aviation et 9,000 pour la marine[19].

Le 11 mai, à l'occasion d'une autre émission radiophonique[20], le colonel Ralston lançait ce qu'il a appelé "la première campagne de recrutement du Canada", il demandait "environ 32,000 hommes pour l'armée canadienne au cours des deux prochains mois", soulignant que les besoins devenaient plus grands, à cause des nouvelles dispositions prises par suite des désastres subis en Afrique du Nord et en Grèce (voir ci-dessus, page 92). La campagne eut d'abord des résultats décevants, mais elle a progressé graduellement et, à la fin, on dépassait même l'objectif. Le 16 juillet, le colonel Ralston annonçait qu'au 14 juillet on avait "effectivement engagé" 33,500 volontaires. Environ 48,000 candidats s'étaient présentés, mais les autres, - proportion assez alarmante, - avaient dû être rejetés pour des raisons d'ordre médical. Au cours de la même période, "plus de 12,000 hommes" s'étaient engagés dans l'aviation et "environ 3,500" dans la marine royale du Canada, ce qui portait à "environ 60,000 le nombre des candidats qui avaient offert leurs services"[21].

A compter de ce moment-là, les méthodes de recrutement ont fait l'objet d'une étude constante et on recherchait toujours de nouveaux moyens d'amener les candidats à se présenter. Le 28 juillet 1941, on établissait une Direction du recrutement, d'ordre civil, au sein du- service de l'adjudant général, au quartier général de la Défense nationale. On y nommait un directeur associé de langue française, qui devait principalement diriger l'activité dans la province de Québec. Par la suite, on a réorganisé la Direction pour lui donner un caractère militaire et on l'a appelée Direction du recrutement de l'armée. Elle traçait les plans et coordonnait les campagnes de recrutement avec l'aide d'un "Comité national de campagne", qui comprenait des représentants de Radio-Canada, de l'Office national du film, de la Commission d'information en temps de guerre, d'organismes canadiens de publicité et de la Direction des relations extérieures de l'armée. Le Comité tenait sa première réunion le 5 mai 1941[22].

L'organisation d'Ottawa se complétait d'organismes locaux établis dans les districts militaires. Chaque district avait son officier recruteur et le personnel nécessaire pour s'occuper du recrutement. Ils pouvaient compter sur l'aide de conseillers et de comités civils de recrutement, composés d'hommes désintéressés qui consacraient beaucoup de temps à ce travail[2]3. En novembre 1942, on organisait des compagnies de recrutement de district, composées chacune de trois éléments: un bureau central de recrutement, établi d'ordinaire au dépôt de district, des bureaux auxiliaires établis dans les grandes villes du district et une unité mobile qui se rendait dans les régions moins populeuses[24].

*11 va sans dire que ce n'était pas la première fois qu'on lançait un appel de ce genre. Ainsi, lors d'une émission radiophonique, le 22 juillet 1940, le général Crerar avait fait un appel précis au nom du ministre.

Au cours de l'année 1942, on a eu recours à diverses méthodes publicitaires pour rappeler constamment au public le besoin de recrues. Signalons le "Train de l'armée", convoi de 15 wagons, où étaient exposés des armes, des effets d'habillement et du matériel, qui s'est rendu d'un littoral à l'autre du Canada à compter de février; "plus de 800,000 personnes l'ont visité"[25]. Un autre mode de réclame a pris la forme d'une "Semaine de l'armée", dont la première s'ouvrait le 29 juin 1942. Au cours de cette semaine, le public était invité à visiter les centres d'instruction; il y avait des défilés et des démonstrations militaires. En un mot, on prenait tous les moyens possibles pour concentrer l'attention du public sur l'armée. On a aussi organisé le "Spectacle de l'armée", qui avait pour objet de divertir les troupes, tout en aidant au recrutement. Ce spectacle, inauguré en décembre 1942, a atteint de vastes auditoires grâce aux émissions radiophoniques et aux représentations données d'une extrémité à l'autre du pays[26].

Toute cette activité a produit des résultats satisfaisants en 1942; il restait encore au pays, il va sans dire, une multitude d'hommes à attirer par ces méthodes. De fait, plus d'hommes et de femmes se sont engagés dans l'armée canadienne en 1942 qu'au cours de toute autre année de la guerre; les engagements pour le service général ont atteint 130,438, y compris 7,463 dans le Corps féminin de l'armée canadienne. Ces chiffres ne comprennent pas les officiers, mais tiennent compte des hommes appelés au service obligatoire en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales, qui décidaient ensuite de passer à l'active. A aucun moment de l'année 1942, les candidats ne furent aussi nombreux qu'en septembre 1939 ou qu'en juin et juillet 1940, mais la moyenne est demeurée élevée toute l'année et, au cours de neuf des douze mois, les engagements ont dépassé 10,000[27].

On ne pouvait s'attendre que ce rythme se maintienne indéfiniment. Il y avait certes une limite au nombre d'hommes à recruter au moyen du volontariat; la situation a empiré au début de 1943. A l'exception de novembre 1944, le dernier mois au cours duquel les engagements pour le service général ont dépassé 10,000 a été celui de janvier 1943, alors que 11,492 hommes s'engageaient. En février, le chiffre tombait à 8,633 et, par la suite, il a diminué constamment pendant plusieurs mois. En 1943, l'ensemble des engagements atteignait 69,202 hommes, soit un peu plus de la moitié du chiffre de 1942[28]. Comme l'armée canadienne n'a participé à aucun combat d'importance avant juillet 1943, il est évident qu'une baisse appréciable des engagements volontaires s'est manifestée six mois avant que l'armée commence à subir de lourdes pertes au combat. Une chose apparaît clairement: pendant cette longue période d'immobilité, on a à peu près épuisé les ressources accessibles au moyen du volontariat. Cet état de choses, ajouté aux lourdes pertes et à de mauvais calculs concernant les pertes probables dans les diverses armes, devait entraîner une grave crise à la fin de 1944.

Nous avons souvent parlé de l'étendue des "pertes normales". Il y eut de nombreuses libérations dès le début. Au 30 neptembre 1941, alors que la Canada était en guerre depuis deux ans, bien que l'armée n'eût à peu près pas combattu, on avait réformé 40,718 militaires principalement pour des raisons de santé". La proportion variat selon les régions du pays. En juillet 1943, date à laquelle a débuté la première grande campagne de recrutement de l'armée, on avait déjà libéré 90,061 hommes et femmes engagés pour le service général (il y avait eu 3,467 décès, dont 1,348 militaires seulement tués à l'annemi; 59,100 physiquement inaptes; 5,269 déserteurs n'avaient pas été appréhendés; 22,225 militaires avaient été libérés pour diverses raisons, par exemple, en vue de passer à une autre arme, ou pour raison d'incompétence ou de mauvaise conduite)[30]. En plus de ces libérations, au 30 juin 1943, l'armée avait perdu 3,461 hommes faits prisonniers de guerre (surtout à Dieppe et à Hong-Kong)". A cette date, les pertes globales s'établissaient à 93,355 militaires de tous grades, comparativement à 531,551 engagés pour le service général, dont 13,445 dans le Corps féminin de l'armée canadienne et 1,857 dans le service des infirmières[32]. Compte tenu du chiffre global, en quarante-six mois de guerre l'armée avait perdu plus de 17 p. 100 des militaires qu'elle avait recrutés, bien qu'elle n'eût encore participé à aucun engagement important.

La loi sur la mobilisation des ressources nationales le service obligatoire pour la défense territoriale

En juin 1940, l'adoption de la loi sur la mobilisation des ressources nationales (voir ci-dessus, page 81) introduisait un nouvel élément dans la situation relative au recrutement. Le service outre-mer restait purement volontaire, mais la loi décrétait dorénavant la conscription pour le service au Canada. Cette dualité de service a compliqué la situation pendant le reste de la guerre. Nous devons maintenant examiner les résultats de cette loi et la façon dont on l'a appliquée.

Pour donner à la loi une véritable efficacité il fallait d'abord procéder à l'inscription nationale. Toutes les personnes, hommes et femmes, d'au moins seize ans, devaient s'inscrire entre le 19 et le 21 août 1940[30]. En fournissant tous les renseignements nécessaires au sujet des hommes d'âge militaire, cette mesure assurait le fondement d'un régime de service obligatoire. C'est un nouveau ministère, celui des Services nationaux de guerre, qui était chargé de l'inscription nationale et de l'application de la loi sur la mobilisation des ressources nationales à ses débuts. Cette décision du Comité de guerre du cabinet, prise le 17 juin 1940, était mise en oeuvre en vertu de la loi sur le ministère des Services nationaux de guerre[3] , qui recevait la sanction royale le 12 juillet. L'hon. J. G. Gardiner en a été le premier ministre.

La brochure intitulée Règlement concernant le service national de guerre, 1940 (recrues) exposait la façon d'appeler les hommes à l'instruction". Ce

règlement répartissait le Canada en treize divisions administratives, correspondant aux onze districts militaires, sauf que l'Ile du Prince-Edouard et la partie de l'Ontario adjacente au Manitoba et comprise dans le district militaire no 10, faisaient l'objet de divisions distinctes. Une commission des services nationaux de guerre, composée de trois membres, vit le jour dans chaque division. La présidence en était confiée à un juge de la cour supérieure ou d'un autre tribunal de la province où se trouvait la majeure partie de la division; les deux autres membres étaient des citoyens éminents de la région. La commission avait pour principale fonction d'entendre les requêtes de sursis présentées par les hommes appelés à l'instruction et de décider s'il y avait lieu d'y accéder. La décision de la majorité des membres de la commission était finale.

Dans chaque division administrative, on nommait un registraire, dont la tâche principale consistait à établir, d'après les résultats de l'inscription nationale, les listes des célibataires âgés de 21 à 24 ans; le registraire inscrivait séparément les noms des hommes occupés à des travaux saisonniers, des étudiants des collèges ou universités, de ceux qui possédaient quelque aptitude militaire ou qui avaient déjà servi dans l'armée et, enfin, de ceux qui n'entraient dans aucune de ces catégories. Le gouvernement avait décidé d'appeler, en premier lieu, seulement les célibataires ou les veufs sans enfant, âgés de 21 à 24 ans. Ces hommes devaient subir l'instruction militaire pendant 30 jours seulement*. Une proclamation publiée dans la Gazette du Canada faisait connaître ces dispositions, le 13 septembre 1940. Le 16 septembre, le ministre de la Défense nationale adressait à son collègue des Services nationaux de guerre la première réquisition, lui demandant 29,750 hommes pour une période d'instruction de trente jours à compter du 9 octobre[37].

Les registraires divisionnaires entreprirent d'appeler les hommes requis en les choisissant conformément au règlement "autant que possible ... parmi les plus jeunes du groupe d'âge ... tout en s'efforçant d'en convoquer un nombre à peu près égal de toutes les parties de la division". Il existait des dispositions spéciales touchant les étudiants universitaires ou les hommes occupés à un emploi saisonnier; on permettait aux employeurs de soumettre des plans pour la convocation de leurs employés, au cours d'une période de douze mois, de manière à nuire le moins possible à leurs affaires. Les commissions des services nationaux de guerre étaient autorisées à accorder des sursis indéfinis aux Mennonites et Doukhobors (qui se trouvaient dans une situation particulière en raison d'arrêtés en conseil de 1873 et de 1898), ou aux objecteurs de conscience, mais on signalait que toutes ces personnes "pouvaient être appelées à accomplir du service non combattant".

*Cette décision intervenait le 30 juillet. Le général Crerar signale que le peu de durée de cette période tenait surtout à la grande pénurie d'armes de types récents à cette date; on n'avait absolument pas les moyens d'assurer une instruction efficace pendant plus de 30 jours[36].

Les jeunes gens ainsi convoqués devaient se présenter chez un des médecins examinateurs dûment autorisés dans leur région respective et, s'ils étaient jugés aptes, se rendre au centre d'instruction qu'on leur indiquait. Des peines sévères étaient prévues contre ceux qui ne se conformaient pas à ces appels. En vertu des "Règlements (spéciaux) de la milice, 1940"[38], tous les hommes qui se présentaient à l'instruction et qui passaient avec succès la visite médicale supplémentaire aux centres d'instruction devenaient membres de la milice active non permanente et chacun était versé à une unité appropriée. Pendant leur instruction, ces "conscrits" touchaient la solde de membre de la milice active non permanente, légèrement inférieure à celle de l'armée active.

Le 9 octobre, 27,599 hommes se présentaient aux trente-neuf "centres d'instruction de la milice active non permanente"[39] établis à travers le Canada pour les recevoir. On en rejetait plus de 2,000 au second examen médical; les autres reçurent une instruction élémentaire intense pendant trente jours, puis on les renvoya dans leurs foyers. Un deuxième groupe important se présentait le 22 novembre, puis un troisième le 10 janvier 1941. Dans ces trois groupes, 89,126 hommes se présentaient, dont 7,248 furent rejetés et 81,878 subirent l'instruction[40]. Ce furent les seuls groupes à recevoir l'instruction militaire en vertu du plan de 30 jours.

L'expansion du service obligatoire

Le service obligatoire avait fait l'objet d'une attention particulière dans le projet de programme élaboré par le général Crerar pour l'armée en 1941 et présenté au ministre de la Défense nationale en septembre 1940 (voir ci-dessus, pages 85 à 88). Dans son premier mémoire[41], il formulait des propositions qu'on peut résumer ainsi:

> A part l'armée active du Canada outre-mer et l'armée active pour la défense territoriale, nous avons élaboré un programme qui assurerait à tous les jeunes gens une instruction continue pendant trente jours, et nous sommes autorisés à faire subir trente
> jours d'instruction par année aux membres de la milice active non permanente ...
>
> La présente guerre a démontré qu'une armée de fantassins ne peut résister aux troupes mécanisées de terre et de l'air des Allemands ... même si nos troupes sont relativement peu nombreuses, elles doivent être très bien formées.
>
> L'instruction individuelle exige 4 mois, l'instruction collective, 6 autres mois sans interruption. C'est dire que le programme prévu en vertu du projet de mobilisation des ressources nationales et du projet d'instruction de la milice non permanente, nesuffira pas. Nous n'avons pas besoin d'autant d'hommes qu'on espère en obtenir par ces moyens, mais nous devons assurer une instruction plus longue et plus complète à un nombre plus restreint de militaires.
>
> Nous devrions poser et mettre en pratique le principe selon lequel les hommes peuvent être tenus de servir dans notre hémisphère pour assurer la défense du Canada ...

Plus précisément, Crerar proposait qu'on porte à quatre mois la période d'instruction en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales, pour que chacun puisse terminer son instruction individuelle. Par la suite, ces

hommes pourraient être affectés à des formations de la défense territoriale ou portés à l'effectif des unités de réserve jusqu'à ce qu'on ait besoin d'eux. Conformément à la ligne de conduite annoncée par le gouvernement, l'armée d'outre-mer continuerait de compter uniquement des volontaires, mais les troupes affectées, en vertu de ce programme, à la défense territoriale, se composeraient de plus en plus de conscrits.

A sa réunion du 31 octobre, le Comité de guerre approuvait le programme d'instruction de quatre mois et, le 4 décembre, ayant étudié la question plus à fond, il confirmait la décision. Le 28 janvier 1941, le Comité approuvait un programme détaillé concernant la mise en oeuvre du projet; la décision était ensuite promulguée dans le "Règlement (spécial) de l'armée de réserve, 1941"[42]. Ce règlement prescrivait ce qui suit:

> En devenant membre de l'armée active, chaque "recrue R"* doit immédiatement entreprendre une période d'instruction de quatre mois ou toute autre période que le ministre de la Défense peut prescrire à l'occasion, à moins que, dans l'entre-temps, on n'ait besoinde ses services. Par la suite, tant qu'elle demeure membre de la milice active, elle peut être tenue à une période d'instruction ou au service ou à certaines fonctions, mais seulement à l'intérieur du Canada et de ses eaux territoriales, ainsi que 4e ministre de la Défense nationale peut l'exiger à l'occasion[43].

Les hommes appelés sous les drapeaux toucheraient dorénavant la même solde et les mêmes allocations que les volontaires du service général. Une "recrue R" qui "occupait un poste-clé dans une industrie de guerre" pouvait être libérée à la demande de l'employeur, après deux mois d'instruction[4]4, si le commandant de district le jugeait à propos et donnait son autorisation.

Il était essentiel au nouveau plan que les recrues du service général et les hommes appelés sous le régime de la loi sur la mobilisation des ressources nationales reçoivent l'instruction ensemble et selon le même programme dans les mêmes camps[4]5. On fusionnait en un même réseau les centres d'instruction établis pour assurer la formation des renforts de l'armée active et les centres affectés au programme d'instruction prévu par la loi sur la mobilisation des ressources nationales. Toutes les recrues devaient passer d'abord par un centre d'instruction élémentaire, en vue d'y recevoir pendant deux mois une formation élémentaire "commune à toutes les armes", avant de se rendre à un centre d'instruction supérieure pour y recevoir pendant deux mois la formation "spéciale à l'arme" à laquelle elles seraient affectées (infanterie, artillerie, transmissions, et le reste). La répartition des centres d'instruction en deux catégories n'était pas nécessairement idéale; on l'adoptait parce qu'elle constituait le seul moyen de mettre rapidement en oeuvre le programme d'instruction de quatre mois. Il y avait une pénurie provisoire d'instructeurs compétents pour l'instruction spécialisée et certains centres affectés à l'instruction des recrues "R"

*C'était l'expression employée pour désigner les hommes appelés à l'instruction en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales. Les hommes qui s'engageaient pour le service général étaient désignés par l'expression "recrues A".

ne disposaient pas de l'espace nécessaire pour assurer la formation spécialisée". Le nouveau programme commençait à fonctionner le 20 mars 1941, lorsque le premier groupe de recrues "R" (4,840 hommes de 21 ans) se présentait aux centres pour une période d'instruction de quatre mois. Un groupe semblable fut ensuite appelé tous les mois[47].

Le pas suivant ne s'est pas fait attendre. Comme nous l'avons vu, le général Crerar favorisait l'emploi des recrues appelées sous le régime de la loi sur la mobilisation des ressources nationales pour assurer la défense territoriale. En avril, il demandait à l'adjudant général de songer immédiatement à utiliser à cette fin les jeunes de 21 ans, qui se trouvaient alors dans les centres d'instruction, quand ils auraient terminé leur période d'instruction de quatre mois. Il soulignait que ce besoin se faisait sentir en raison de la pénurie d'hommes dans les unités actives, état de choses qui avait aussi aidé à déclencher la première campagne de recrutement de l'armée, dont nous avons parlé plus haut. Le 23 avril, le colonel Ralston demandait et obtenait l'autorisation du Comité de guerre en vue d'affecter à des formations outre-mer les soldats du service général alors à l'effectif des unités de défense côtière, et de les y remplacer par les "R". Lors d'une conférence de presse, le 26 avril, et deux jours plus tard à la Chambre des communes, il annonçait qu'à mesure que les hommes qui poursuivaient leur instruction de quatre mois auraient terminé leur formation, on les affecterait à des unités assurant la défense côtière au Canada, "permettant ainsi aux militaires des unités de la défense côtière, au Canada, de passer outre-mer"[48]. Les recrues qui avaient terminé leur instruction et qui étaient affectées à des unités de défense territoriale étaient appelées "membres (défense territoriale) de l'armée canadienne". On a plus tard abandonné cette désignation incommode et les recrues à l'instruction en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales, ainsi que les militaires en service obligatoire au Canada, furent désignés par la même expression: "soldats relevant de la loi sur la mobilisation des ressources nationales"[49].

On franchissait une autre étape normale en juillet, alors que paraissait un décret autorisant le rappel au service, pour la durée de la guerre, des hommes qui avaient déjà accompli une période d'instruction de 30 jours[50]. A compter de ce mois-là, on convoqua ces hommes au rythme de mille ou plus par mois, en vue de terminer leur instruction et de servir ensuite au Canada[51].

Vu la prolongation de la période d'instruction et la décision de retenir au service permanent les recrues appelées en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales, la question des sursis ou des exemptions devenait plus urgente que lorsque la période d'instruction n'était que de 30 jours. Les commissions des services nationaux de guerre tenaient des audiences spéciales aux centres d'instruction supérieure, afin de permettre aux recrues du premier groupe qui recevait l'instruction de quatre mois de demander un sursis (elles ne savaient pas, bien entendu, lors de leur convocation, qu'elles seraient appelées à servir en permanence)[52]. Aucune exemption n'a jamais été accordée en vertu de la

loi sur la mobilisation des ressources nationales, sauf à l'égard de certaines catégories restreintes d'emplois: par exemple, les juges, les ministres du culte, les policiers, les pompiers, les gardiens de pénitenciers ou d'asiles d'aliénés, et le reste. Cependant, on accordait souvent un sursis, surtout à ceux qui occupaient un emploi important dans l'industrie de guerre ou la production agricole. En vertu des nouvelles dispositions prises en juillet 1941, les demandes de sursis n'étaient étudiées qu'après l'examen médical de l'intéressé et, si on l'avait jugé physiquement apte, après son engagement dans l'armée par l'officier appelé "représentant du commandant de district". S'il obtenait un sursis, il bénéficiait d'un congé sans solde pour la période prescrite[53].

Le programme d'instruction prévu par la loi sur la mobilisation des ressources nationales n'a pas seulement servi à combler l'effectif des unités de défense territoriale, permettant ainsi aux soldats du service général de passer outre-mer, mais il a fourni, en même temps, un grand nombre de recrues au service général. Lorsqu'ils apprenaient qu'ils seraient tenus de servir pendant une période indéfinie au Canada, un grand nombre de conscrits préféraient s'offrir volontairement pour le service général et servir de renforts à l'armée canadienne outre-mer. Ces engagements ont commencé au printemps de 1941 et, cette année-là, 7,868 recrues appelées sous le régime de la loi sur la mobilisation des ressources nationales passaient au service actif. En 1942, le chiffre s'élevait à 18,273, mais en 1943, il subissait une baisse marquée, n'atteignant que 6,561[54]. D'ailleurs, le recrutement avait fléchi d'une façon générale, cette année-là.

Modification de la loi sur la mobilisation des ressources nationales et de son application, 1942-1943

A mesure que la guerre progressait, une pression de plus en plus forte s'exerçait en vue de l'adoption d'un programme de conscription générale; cette pression se fit encore plus forte à la suite de l'attaque des Japonais en décembre 1941. Le gouvernement cherchait à se libérer de l'engagement qu'il avait pris de ne pas imposer le service obligatoire pour outre-mer. Le discours du trône lu à l'ouverture du parlement, le 22 janvier 1942, annonçait que le gouvernement avait l'intention de tenir un plébiscite sur la question. Le 27 avril, la population était invitée à se prononcer sur la question suivante: "Etes-vous en faveur de libérer le Gouvernement de toute obligation qu'il ait contractée antérieurement quant aux méthodes à suivre pour recruter des hommes en vue du service militaire?" La réponse fut un "oui" catégorique. Le résultat du vote parmi les civils et les militaires a été le suivant: 2,945,514 "oui" (environ 64 p. 100) et 1,643,006 "non". Les électeurs de la province de Québec ont cependant maintenu leur attitude traditionnelle sur la question; ce fut la seule province où la majorité (993,663 contre 376,188) refusa de libérer le gouvernement de ses engagements. 84 p. 100 des militaires servant au Canada et 72 p. 100 des soldats outre-mer votèrent "oui"[55].

Au mois de mai, le gouvernement présentait un projet de loi tendant à modifier la loi sur la mobilisation des ressources nationales; il comportait l'abrogation de la disposition restreignant le service obligatoire au Canada et aux eaux territoriales du Canada. La loi modificatrice5[6] recevait la sanction royale le août. Le gouvernement possédait dès lors tous les pouvoirs nécessaires pour édicter la conscription générale lorsqu'il le jugerait à propos. Il a cependant gardé ses pouvoirs en réserve, car ce n'est qu'en novembre 1944 qu'il envoyait des conscrits outre-mer pour la première fois. Dans l'intervalle, une série d'arrêtés en conseil avaient graduellement étendu les tâches confiées, dans la zone de l'Amérique du Nord, aux hommes appelés en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales. Cette façon d'agir avait débuté même avant l'adoption de la loi modificatrice car, le 15 mai, un arrêté en conseil avait autorisé l'envoi aux États-Unis de deux bataillons de recrues appelées sous l'empire de cette loi, en vue d'assurer la garde des prisonniers de guerre pendant leur transport". Le 4 septembre 1942, on avait permis l'emploi de conscrits dans trois unités de défense antiaérienne en Alaska". Dix jours plus tard, le gouvernement avait autorisé leur affectation à des unités précises à Terre-Neuve (y compris le Labrador)[59]; en novembre, il approuvait l'envoi aux États-Unis, aux fins de l'instruction, de soldats appelés en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales et faisant partie du bataillon canadien de parachutistes[60]. Le 18 juin 1943, un autre arrêté en conseil, pris en vue d'autoriser l'expédition de Kiska, permettait d'utiliser les conscrits, appelés en vertu de la Loi sur la mobilisation des ressources nationales, "dans le territoire de l'Alaska (y compris les Aléoutes et les autres îles voisines appartenant aux États-Unis)". L'entreprise de Kiska aurait pu donner lieu à de rudes combats'". Le 11 août 1943, un décret d'ordre général[62] autorisait l'affectation des conscrits à n'importe quelle unité de l'armée active à Terre-Neuve (y compris le Labrador), aux Bermudes, aux Bahamas, à la Jamaïque, à la Guyane anglaise, en Alaska et aux États-Unis; le 31 août, cette mesure s'étendait aux hommes qui ne faisaient pas partie d'unités de l'armée active[63]. On pouvait ainsi faire passer outre-mer un grand nombre de soldats du service général. Il n'y eut pas d'autres changements avant 1944, alors qu'une grave pénurie de renforts d'infanterie pour l'armée d'outre-mer poussait le gouvernement à autoriser l'envoi en Europe de militaires convoqués en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales.

A l'automne de 1942, on décidait de confier au ministère du Travail l'exécution du programme relatif au service obligatoire prévu par la loi sur la mobilisation des ressources nationales, programme qui relevait jusque-là du ministère des Services nationaux de guerre. On estimait qu'il serait plus facile de coordonner la réglementation de la main-d'oeuvre civile et l'appel des hommes au service militaire si l'on confiait les deux tâches au même ministère. Le 26 septembre 1942[64], un arrêté en conseil sanctionnait les nouvelles dispositions qui entraient en vigueur le décembre. A compter de ce moment-là,

c'est au ministère du Travail que le ministère de la Défense nationale devait demander de convoquer des hommes à l'instruction et au service militaire.

Nous avons laissé de côté certaines questions relatives à l'administration de la main-d'oeuvre; nous en reparlerons dans un autre volume. Il s'agit, entre autres, des aspects de la question qui intéressent les divers services et particulièrement de la concurrence qu'ils se faisaient pour obtenir les recrues disponibles, ainsi que des mesures adoptées pour l'atténuer. Nous passons également sous silence diverses dispositions destinées à assurer l'utilisation la plus économique des hommes disponibles, y compris la mise sur pied d'un service de sélection du personnel. D'une façon générale, il convient mieux, semble-t-il, d'étudier, dans un volume consacré aux aspects plus généraux de la ligne de conduite, les étapes finales de la question touchant aux hommes disponibles pour l'armée, lorsque la situation devint si grave qu'elle prit les proportions d'une crise d'envergure nationale.

Le Corps féminin de l'armée canadienne

C'est en 1941 que fut créé le Corps féminin de l'armée canadienne. Cette décision résultait à la fois de la pénurie d'hommes, qui commençait à se faire sentir, ainsi que du grand désir des Canadiennes de porter un uniforme officiel et de participer directement à l'activité des services armés.

Pendant la première Grande Guerre, il n'existait pas officiellement de contingent féminin dans les troupes canadiennes, bien que les femmes y fussent employées à diverses fonctions civiles, tant en Angleterre qu'au Canada. En 1918, on avait songé à créer un "Corps auxiliaire féminin de l'armée canadienne" et, de fait, en septembre 1918, le Conseil de la milice avait approuvé cette décision en principe[65]. Cependant, comme la guerre tirait alors à sa fin, le projet n'eut pas de suite. Les seules Canadiennes qui aient porté l'uniforme militaire en 1914-1918 furent les infirmières du service de santé.

L'organisation de corps auxiliaires féminins des services armés avait commencé en Angleterre avant le début des hostilités en 1939; la formation du service territorial auxiliaire avait été autorisée en septembre 1938, mois de la crise de Munich. A compter de cette date, peut-être un peu pour suivre l'exemple des Anglaises les Canadiennes commençaient à mettre sur pied des organisations semblables, à titre bénévole et non officiel. Ces organismes se sont multipliés après le déclenchement des hostilités et on en trouvait dans toutes les régions du pays. Certains de ces "corps", tous inspirés d'un esprit de civisme et du désir de participer activement à l'effort de guerre, cherchaient à se faire reconnaître officiellement. Cependant, lorsqu'il a fallu songer plus sérieusement à employer les femmes à titre officiel, le gouvernement a exprimé l'avis qu'il serait préférable de mettre sur pied des organismes entièrement nouveaux, qui ne susciteraient pas de jalousie ni de concurrence au sein des organismes bénévoles[66].

A l'été de 1940, on a commencé à discuter au quartier général de la Défense nationale de la création d'un service féminin de l'armée[67], mais ce n'est que l'année suivante qu'on prenait une décision. Le 14 février 1941, l'adjudant général (le major-général B. W. Browne) recommandait au ministre de la Défense nationale la création d'un "service des femmes canadiennes (armée)". A l'exception des spécialistes, signalait-il, il n'y avait pas encore pénurie d'hommes, mais avant bien longtemps il faudrait songer à engager des femmes pour remplacer les soldats "dans une proportion beaucoup plus grande qu'en ce moment"[68]. En avril, on examinait la question dans les trois armes, mais ni la marine ni l'aviation n'estimait nécessaire d'employer des femmes à ce momentlà; pour sa part, l'armée de terre ne jugeait pas la chose urgente. On exprimait cependant l'avis qu'il serait bon que chacune des trois armes administrât tout service féminin qui pourrait lui être affecté[69]. On avait déjà proposé que le ministère des Services nationaux de guerre forme un service chargé de recruter des femmes pour l'armée ou pour d'autres ministères qui en auraient besoin. Les trois armes ne s'opposaient pas à ce que le ministère des Services nationaux de guerre leur fournisse le personnel, mais elles désiraient aussi engager elles-mêmes les femmes qu'elles jugeraient particulièrement aptes à leur service.

La question devenait plus urgente quand on connut le projet du ministère britannique de l'Air d'employer des membres du service auxiliaire féminin de l'aviation dans les écoles de la RAF au Canada; on a alors demandé au sousministre associé des Services nationaux de guerre, l'hon. juge T. C. Davis, d'étudier la question. Dans son rapport, soumis au Comité de guerre le 8 mai, il proposait que les ministères de la Défense créent, soit "un seul service auxiliaire féminin", soit un service distinct pour chacune des trois armes[70]. Le 13 mai, le Comité de guerre décidait que le ministère des Services nationaux de guerre entreprendrait, de concert avec les ministères de la Défense, le recrutement d'un "personnel auxiliaire féminin", selon les besoins des services armés. Cependant, on décidait ensuite que les trois armes organiseraient elles-mêmes leur propre service féminin, mais le ministère des Services nationaux de guerre s'est occupé du recrutement pendant un certain temps. A la fin de juin, la division de l'adjudant général dressait des plans détaillés pour l'armée[7]1. Le 27 juin 1941, le gouvernement annonçait sa décision de former un Corps féminin de l'armée canadienne et d'y engager des volontaires pour aider les troupes[72]. Le 30 juillet, le Comité de guerre approuvait les propositions précises du colonel Ralston en vue de la création de ce corps. Le recrutement débutait en septembre; le 31 décembre, 1,256 femmes y avaient été nommées ou engagées[73], dont un grand nombre provenaient des organismes non officiels.

Au début, le corps ne faisait pas partie de l'armée et n'était pas assujéti au droit militaire. C'est pourquoi, au lieu d'employer des grades militaires pour désigner les officiers, on se servait des expressions utilisées dans le service territorial auxiliaire du Royaume-Uni; ainsi, le grade correspondant à celui de lieutenant était "subalterne" et, à celui de lieutenant-colonel, "commandante

en chef". Les insignes de grade différaient aussi de ceux de l'armée; on employait des feuilles d'érable et des castors au lieu de couronnes et d'étoiles[74]. En 1942, cependant, le statut du Corps féminin de l'armée canadienne subissait de profondes modifications. Comme ce service ne faisait pas partie de l'armée, il en résultait maintes difficultés d'ordre administratif, surtout lorsqu'il s'agissait d'établir le droit aux prestations après la libération. Le 13 mars 1942, un arrêté en conseil" faisait de ce service un corps de la milice active et l'assujétissait au droit militaire, à compter du mars. Les grades et les insignes des officiers du corps correspondraient désormais à ceux de l'armée.

Pendant toute la guerre, les membres du Corps féminin ont touché une solde inférieure à celle des soldats masculins. Le tarif primitif, qui était censé se rapprocher des barèmes du personnel civil de l'État, comportait 90e. par jour pour les volontaires (simples soldats) à l'engagement, comparativement à $1.30 pour les hommes, tandis qu'une commandante en chef touchait $6.70 (la solde régimentaire d'un lieutenant-colonel était alors de $10 par jour). Cependant, en 1943, on majorait la solde des membres du Corps féminin de façon qu'elle corresponde à 80 p. 100 de celle des autres services de l'armée[76].

"L'administration" du personnel du Corps féminin de l'armée canadienne était nécessairement un peu compliquée. Bien que la majorité des volontaires de ce service travaillassent dans des unités non féminines, on jugeait bon de confier à des officiers du sexe féminin le soin de la discipline et des problèmes personnels. Au début, toutes les volontaires du Corps féminin de l'armée restaient à l'effectif des compagnies de ce corps, dont elles relevaient à tous les points de vue, sauf le travail. Cette façon de procéder se révéla peu satisfaisante, car ces femmes figuraient à l'effectif des compagnies du Corps féminin ainsi que des unités qui les employaient, ce qui donnait une idée fausse du total des effectifs. Comme elles relevaient de deux autorités différentes, les questions de discipline et d'avancement s'en trouvaient compliquées. En août 1943, on décida donc de procéder d'une façon différente[77]. Toutes les femmes, officiers et volontaires, appartenant au Corps féminin et employées par d'autres unités que celles de ce service étaient rayées des contrôles de leur compagnie et portées à l'effectif des unités qui les employaient. Seules demeuraient à l'effectif des compagnies du Corps féminin celles qui faisaient partie du personnel administratif, les nouvelles recrues et d'autres. Il convient toutefois de signaler que les volontaires du Corps féminin, ainsi portées à l'effectif des unités qui les employaient, étaient détachées à une compagnie du Corps féminin aux fins de l'administration, y compris la solde et la discipline et, le cas échéant, le vivre et le logement. Dans les centres urbains, où les soldats masculins affectés à un Q.G. stationnaire touchaient une allocation de "subsistance" et pouvaient se loger où ils voulaient, les volontaires du Corps féminin étaient habituellement logées en caserne.

Les fonctions militaires confiées au Corps féminin de l'armée canadienne, toujours très variées, le devenaient davantage à mesure que la guerre progressait.

Il y avait beaucoup de travail de bureau et, en fin de compte, un grand nombre de femmes du Corps féminin occupèrent des emplois au quartier général de la Défense nationale, bien qu'au début la Commission du service civil n'eût pas vu la chose d'un très bon oeil[78]. Elles furent aussi affectées au Spectacle de l'armée, qui donnait des concerts pour divertir les troupes en Grande-Bretagne et sur les théâtres d'opérations; d'autres servaient à titre d'officiers subalternes d'état-major, afin de remplacer des militaires masculins à divers Q.G. stationnaires. Le service comptait aussi des blanchisseuses, des cuisinières, des conductrices de véhicules, des téléphonistes, des préposées au chiffre, des aides-dentistes, des trieuses des postes et nombre d'autres affectées à des "métiers" divers. En 1942, à la suite d'essais effectués dans la région du Pacifique, le Conseil de l'armée autorisait l'emploi de membres du corps féminin dans les salles de contrôle de DCA et autres services[79]. Bien que la grande majorité des membres du Corps féminin n'aient servi qu'au Canada, un détachement a été envoyé à Washington et, en novembre 1942, un premier contingent se rendait au Royaume-Uni. Par la suite, de nombreuses volontaires du Corps féminin ont servi outre-mer*, non seulement en Grande-Bretagne, mais à l'état-major canadien des deux principaux théâtres d'opérations, en Italie et dans le NordOuest de l'Europe[80].

En tout, 21,624 femmes ont fait partie du Corps féminin de l'armée canadienne pendant la guerre. A la fin des hostilités en Europe, en mai 1945, l'effectif du corps comptait 636 officiers et 13,326 sous-offiicers et volontaires". Bien que la formation de ce corps ait été entreprise à une date plutôt tardive et non sans une certaine appréhension, l'expérience s'est révélée fort heureuse. Sans l'aide du Corps féminin, la pénurie de militaires au Canada aurait été beaucoup plus difficile à résoudre. Cependant, la formation du Corps féminin ne constituait pas une solution complète, car, lors de la capitulation de l'Allemagne, les femmes ne représentaient que 2.8 p. 100 de l'effectif de l'armée.

Le choix des officiers pour l'armée

Nous pourrions en écrire long sur la difficulté qu'on a éprouvée à trouver le très grand nombre de nouveaux officiers dont l'armée canadienne avait besoin pendant la guerre. Peu de sujets revêtent une plus grande importance. Cependant, nous pouvons tout au plus exposer en résumé les programmes adoptés à cet égard.

Selon les instructions relatives à la mobilisation, en vigueur en 1939, les unités en voie de mobilisation pouvaient puiser leurs officiers à même leurs propres cadres de l'active, les réserves de corps ou encore la réserve des officiers. Elles pouvaient aussi obtenir la mutation d'officiers d'autres unités, la nomination de diplômés ou d'anciens cadets du Collège militaire royal, ou de membres actuels ou anciens des corps-écoles d'officiers canadiens détenant des certificats

*Voir ci-dessous, chapitre VI.

d'aptitude; elles pouvaient également faire monter en grade des sous-officiers ou soldats". En septembre 1939, certaines unités de l'armée active demandaient qu'on leur affecte des officiers non qualifiés. On proposait que, dans ce cas, les candidats obtiennent d'abord leur brevet d'officier dans la milice active non permanente et qu'ils passent à l'armée active après avoir subi les examens donnant droit au grade d'officier dans la milice active non permanente, ou après avoir passé par une section d'officiers d'un centre d'instruction. On reconnaissait que des exceptions s'imposeraient peut-être à l'égard des unités n'ayant aucun effectif de paix ou dont les cadres restaient insuffisants, comme les unités des magasins militaires et de la prévôté. Le chef d'état-major général a agréé ces propositions[83].

Par conséquent, au début, les cadres de l'armée active du Canada se composaient presque entièrement d'hommes qui détenaient un brevet d'officier en 1939. D'une façon générale, les listes de l'active, des unités de la milice qui recevaient l'ordre de mobilisation, fournissaient les officiers nécessaires. En outre, de nombreux officiers de la réserve générale ou des réserves de corps désiraient vivement servir; en dépit des instructions qui restreignaient l'engagement des diplômés universitaires et d'autres, on trouvait au sein des unités en voie de mobilisation de bons sujets pour remplir les cadres d'officiers, tant parmi les membres du temps de paix que parmi les nouvelles recrues.

Signalons en passant qu'en 1939 les unités canadiennes mobilisaient d'après les effectifs de guerre du Royaume-Uni, qui remplaçaient un certain nombre de lieutenants par des sous-officiers brevetés de 3e classe ("sergentsmajors de peloton"), soit onze commandants de peloton dans le cas d'un bataillon d'infanterie. Cette façon de confier à un sous-officier breveté subalterne le travail d'un officier breveté ne s'est pas révélée très avantageuse dans la pratique et les armées britannique et canadienne l'ont abandonnée en 1940[84].

Une source d'officiers compétents, mais peu nombreux, était le Collège militaire royal du Canada de Kingston qui, depuis 1876, donnait aux cadets une formation d'officier dans l'armée canadienne au moyen d'un cours de quatre ans. Au début des hostilités, on comptait 200 élèves au Collège. Les autorités décidèrent alors d'offrir des brevets d'officier aux élèves de la première classe, c'est-à-dire de quatrième année, qui pourraient quitter le Collège immédiatement; ceux de la deuxième classe resteraient au Collège jusqu'aux "vacances" de Noël, alors qu'on leur offrirait des brevets d'officier. Ceux de la troisième et de là quatrième classes demeureraient au Collège jusqu'à la fin de l'année scolaire et on les considérerait alors admissibles au brevet d'officier. On donna suite au programme pour ce qui est des deux premières classes, mais, par suite d'une modification de la ligne de conduite, une seule classe recevait le diplôme en juin 1940. Les élèves de la quatrième classe, entrés au Collège en septembre 1939, n'obtenaient leur diplôme qu'en juin 1941. En outre, on acceptait 100 nouveaux cadets en septembre 1940; ce furent les derniers admis

pendant la guerre. Ces cadets recevaient leur diplôme à l'été de 1942, puis on ferma le Collège, en tant que centre d'instruction des cadets, pour le reste de la guerre[8]5. Un cours de quatre ans, destiné à la formation d'officiers subalternes, était très avantageux pour l'armée régulière en temps de paix, mais ce n'était ni économique ni pratique en temps de guerre.

La décision ainsi prise de fermer le Collège militaire royal se rattachait à d'autres décisions importantes dans le domaine de la formation des officiers. Comme nous l'avons vu, durant les premiers mois de la guerre, il n'y avait pas pénurie, mais plutôt excédent d'officiers*, cependant, dès que l'armée entreprit son programme d'expansion véritable à l'été de 1940, le problème que posait la formation des cadres devenait plus urgent. En août, le brigadier Stuart, sous-chef d'état-major général, signalait que le moment était venu où "tous les officiers devraient sortir du rang"". Les étapes suivies pour l'application de cette ligne de conduite ne sont pas très claires, mais, le 15 novembre 1940, le colonel Ralston annonçait à la Chambre des communes les grandes lignes du programme projeté. Il déclarait qu'on prendrait des mesures en vue d'assurer une "plus grande uniformité" et des "normes plus élevées pour les officiers"

> Une de ces mesures prescrit qu'à l'avenir chaque aspirant à un brevet d'officier dans l'armée canadienne devra d'abord servir dans le rang ... Cette méthode se fonde sur une étude de l'expérience acquise pendant la dernière guerre et sur la façon actuelle de procéder dans l'armée anglaise.

Le règlement relatif au nouveau programme n'obtenait l'approbation nécessaire qu'en mars 1941. On décidait alors de l'appliquer à la fois à l'armée active et à l'armée de réserve. Il était prescrit que les aspirants passeraient d'abord quatre mois dans le rang, pour ce qui est des unités actives et environ un an (ou la période annuelle d'instruction de 30 jours), en ce qui concerne les unités de réserve. On prévoyait des exceptions à l'égard de certains spécialistes, surtout ceux qui détenaient des diplômes universitaires dans certains domaines techniques, ou qui avaient une autre formation spécialisée leur permettant d'occuper un emploi dans le Génie, le service du juge-avocat général, la trésorerie, le corps des magasins militaires, ou l'aumônerie"'. A peu près au moment où l'on approuvait ce programme, on établissait deux centres d'instruction d'officiers, destinés aux hommes choisis en vertu de cette méthode; on commençait ainsi à former de nombreux officiers de renfort (voir ci-dessous, page 140).

Le choix des hommes de troupe destinés à devenir officiers exigeait beaucoup de soin. Les autorités britanniques qui disposaient sans doute, proportionnellement à l'importance de leur armée, d'un nombre plus restreint de candidats

*L'expérience de l'auteur peut servir d'exemple à ce sujet. En 1939, il faisait partie de la réserve des officiers et vivait aux États-Unis. Au cours de la première semaine de septembre, il offrait ses services au Q.G. du district militaire no 2, niais on l'informait poliment qu'on communiquerait avec lui lorsqu'on aurait besoin de ses services. Des démarches subséquentes aboutirent à des résultats analogues jusqu'en octobre 1940, alors qu'on lui donnait quelque espoir d'emploi. Cependant, dans l'intervalle, l'auteur s'était engagé dans l'armée active en procédant autrement.

possibles que le Canada, accordaient une grande attention au problème et leur expérience a influé sur la ligne de conduite du Canada. Il fallait établir des rouages pour examiner avec soin les candidats et choisir ceux qui offraient les meilleures perspectives de succès. En Angleterre, dès l'automne de 1940, un comité de sélection, composé d'officiers supérieurs canadiens, interrogeait les candidats proposés par les commandants d'unité et de formation, afin de choisir ceux qui devraient se rendre à l'unité d'instruction d'élèves-officiers canadiens". Cette unité fonctionnait depuis le mois d'août, à Bordon (Hants), près d'Aldershot[89]. Au Canada, où le problème revêtait une plus grande ampleur, la ligne de conduite s'est dessinée plus lentement.

Le ministre de la Défense nationale (M. Rogers) avait énoncé certains principes de base dans un mémoire qu'il adressait au chef d'état-major général le 3 octobre 1939[90]. Il avait décidé, déclarait-il, qu'il appartenait "aux autorités militaires compétentes" de déterminer à qui il y avait lieu d'accorder un brevet d'officier ou de l'avancement, "compte tenu uniquement du mérite" des candidats; il ajoutait qu'il ne formulerait aucune "recommandation personnelle" à ce sujet. Les sous-officiers et soldats étaient "en droit de s'attendre que leur mérite personnel leur ouvre la voie conduisant aux grades d'officier, ce qui ne serait pas le cas si l'on accordait les brevets d'officier à la faveur personnelle ou politique". Les candidats devaient d'abord soumettre leur demande au chef d'unité ou au commandant de district; le recours à "une influence extérieure" laisserait supposer "que le requérant n'estime pas sa demande bien fondée". En ordonnant dans ce mémoire "qu'aucune influence politique ou personnelle" n'entre en jeu, le ministre ne tenait peut-être pas suffisamment compte des imperfections humaines. Il eût été étrange que, à l'égard de plus de 40,000 brevets d'officiers, l'influence "politique ou personnelle" ne jouât jamais, au moins dans une certaine mesure. Néanmoins, l'auteur est d'avis que, règle générale, on a suivi rigoureusement les principes posés par M. Rogers et qu'il y a lieu de se déclarer satisfait de la façon dont l'armée a procédé à cet égard pendant la guerre.

Le 21 mars 1940, un ordre de service courant exposait la méthode à suivre au Canada pour choisir des officiers parmi les sous-officiers et soldats. La façon de procéder, fort simple, se fondait sur la tradition: le chef de corps choisissait d'abord le candidat, choix soumis ensuite à l'approbation des "autorités supérieures". On accordait alors un brevet à titre provisoire, révoqué si le candidat ne parvenait pas à établir sa compétence après avoir suivi les cours dans "un centre d'instruction approprié". Les Ordonnances et règlements royaux applicables à la milice canadienne, 1939 prescrivaient' les normes d'instruction exigibles: il fallait avoir subi avec succès un examen provincial d'immatriculation ou l'équivalent[91]. Après l'adoption de la nouvelle ligne de conduite tendant à choisir les officiers parmi les soldats, il fallait quelque chose de plus, semblait-il. Néanmoins, les dispositions autorisées à l'été de 1941 différaient des règles antérieures

par un seul aspect important : les unités devaient dorénavant établir des commissions de sélection, présidées par le chef de corps, lesquelles soumettraient des propositions au commandant de district ou de formation intéressé. On exhortait les commissions à examiner très soigneusement les aptitudes des candidats. Il était prescrit que les sous-officiers et soldats se rendant aux centres d'instruction d'officiers n'obtiendraient pas leur brevet immédiatement, mais auraient le statut "d'élève-officier". Toutefois, les spécialistes qui, vu leur formation professionnelle ou leurs aptitudes spéciales, n'étaient pas tenus de servir dans la troupe, obtiendraient leur brevet d'officier avant de se rendre aux centres d'instruction[92].

A la fin de 1942, la ligne de conduite a subi d'importants changements. On a établi au quartier général de la Défense nationale une "commission de sélection, d'avancement, de reclassement et de mutation des officiers", présidée par le brigadier Howard Kennedy[93]. Sous sa direction, la façon de procéder changeait complètement. On décidait que n'importe quel militaire pourrait présenter une demande d'avancement au grade d'officier et qu'on étudierait attentivement le dossier des soldats en vue de découvrir des candidats "aptes à devenir officiers"[94]. En outre, on établissait deux centres de sélection et d'évaluation des officiers (un à Trois-Rivières pour l'Est du Canada et un à Chilliwack pour l'Ouest du Canada); ils se mettaient à l'oeuvre au printemps et à l'été de 1943. On créa des commissions de sélection et d'évaluation des officiers à ces centres (deux à Trois-Rivières et une« à Chilliwack). On les définissait ainsi: "Commissions impartiales, composées d'officiers supérieurs de tous les corps, ainsi que de psychiatres, de psychologues et d'officiers du service d'enseignement, et présidées par des brigadiers ayant acquis une longue expérience dans le choix et la formation d'officiers"[95]. Aux centres, on faisait subir aux candidats des épreuves, qui duraient une semaine, en vue de déterminer leurs aptitudes aux postes d'officiers. Une des commissions, qui avait les résultats des épreuves sous les yeux, les interrogeait ensuite et prenait une décision définitive au sujet de leur envoi dans un centre d'instruction d'officiers. On exigeait dorénavant que les candidats aient servi cinq mois à titre de sous-officier ou soldat avant d'être proposés au grade d'officier. Chaque recrue engagée dans l'armée devait passer par un centre de réception où un examinateur de l'armée (c'est-à-dire un officier préposé au classement du personnel) l'interrogeait, lui faisait subir une épreuve de "classement général" (épreuve "M") et indiquait son aptitude possible à détenir un brevet d'officier*. Par la suite, on surveillait les candidats en mesure de passer officiers et on faisait rapport à leur sujet à mesure que progressait

*La Direction de sélection du personnel avait été créée à Ottawa, le 18 septembre 1941. Par la suite, des officiers, en poste aux centres d'instruction élémentaire et aux dépôts de district, s'occupaient d'affecter les recrues aux fonctions qui leur convenaient le mieux[96].

Le 3 décembre 1942, un décret[97] établissait un centre de réception par district militaire, d'habitude situé au dépôt de district. Ces centres avaient pour fonctions d'assurer des installations uniformes pour l'examen médical des recrues et les autres formalités concernant l'engagement des militaires.

leur instruction; ceux qui se révélaient compétents passaient ensuite à un centre de sélection et d'évaluation[98].

Cette méthode uniforme et "scientifique" employée pour choisir les officiers se produisait très tard, à un moment où la pénurie d'officiers était à la veille de se transformer en excédent. En conséquence, on ne l'a pleinement utilisée que pendant une brève période. En septembre 1943, on abandonnait la commission et le centre de sélection et d'évaluation de Chilliwack, et l'on transportait ceux de Trois-Rivières au centre d'instruction d'officiers de Brockville, où ils ont poursuivi leur activité à un rythme bien ralenti jusqu'en juin 1945[99].

Malgré la décision prise en 1940, pendant toute la guerre nombre d'officiers ont continué d'obtenir leur brevet "directement". Dans l'ensemble, on a accordé 42,613 brevets d'officiers dans l'armée active du temps de guerre (jusqu'à la fin de juin 1946), dont 22,339 ont été obtenus directement et 20,274, par des militaires sortis du rang. Parmi ceux qui ont obtenu des brevets directement, il faut inclure, bien entendu, tous les officiers de l'armée permanente et de la milice active non permanente tirés, au début de la guerre ou plus tard, des cadres de l'active et de la réserve. Bon nombre de ces officiers avaient commencé leur carrière en qualité de simples soldats; les chiffres généraux susmentionnés appellent donc une certaine réserve. Du avril 1941 (date à laquelle on peut dire qu'a commencé à s'appliquer la méthode consistant à choisir les officiers parmi les sous-officiers et soldats) jusqu'à la fin de la guerre, 19,322 officiers sont sortis du rang de l'armée active et 10,929 ont obtenu directement leur brevet d'officier"'. En d'autres termes, au cours de cette période, près des deux tiers des officiers ont été choisis parmi les hommes qui avaient servi dans le rang. Le nombre des brevets accordés directement s'explique en raison des exceptions prévues par le programme de 1940 à l'égard des spécialistes et du fait que les officiers des unités de réserve mobilisées dans l'active obtenaient directement des brevets d'officier, à condition d'établir leur compétence. Il ne faut pas oublier qu'un grand nombre de ces derniers avaient déjà servi en qualité de sous-officiers ou soldats dans l'armée de réserve; c'était effectivement le résultat de la ligne de conduite de 1940, qui prévoyait que les officiers de la réserve, comme ceux de l'active, devaient sortir du rang. Nous n'avons pas de chiffres au sujet des officiers de la réserve nommés dans l'armée active, après avoir d'abord servi en tant que sous-officiers ou soldats dans la réserve, mais il doit être très élevé.

L'instruction militaire au Canada

Nous examinerons maintenant l'instruction des soldats, qui devenait plus longue et compliquée à mesure que la guerre devenait plus scientifique. Une armée du type actuel compte de nombreux spécialistes, dont plusieurs peuvent exercer leur spécialité civile, mais d'autres commencer leur instruction à partir des éléments. Cet état de choses ne se limite pas aux services techniques. Le

soldat d'une compagnie de fusiliers en 1939-1945 devait comprendre et utiliser de nombreuses armes et du matériel compliqué, qu'il ne pouvait connaître parfaitement qu'à la suite d'une instruction prolongée et soignée.

Comme celle du recrutement, cette question se divise en deux parties l'instruction des unités mobilisées en tant qu'unités, et l'instruction des militaires engagés par la suite à titre de renforts pour combler les vides qui devaient se créer dans les rangs de ces formations.

L'instruction des unités mobilisées

Il incombait au commandant d'une unité nouvellement mobilisée dans l'armée active de voir à l'instruction d'ensemble. Avec l'aide et sous la surveillance des autorités supérieures, il devait être en mesure de diriger la mise en oeuvre d'un programme d'instruction propre à préparer au combat une recrue n'ayant jamais fait partie de l'armée, ou à parfaire au même point la formation d'un soldat qui avait déjà reçu un certain degré d'instruction militaire.

Il va sans dire que les chefs d'unité n'étaient pas laissés entièrement à leurs propres moyens et ressources. D'abord, le quartier général de la Défense nationale établissait le programme d'instruction. Les premières directives d'ordre général applicables à l'armée active du Canada paraissaient le 27 septembre 1939 dans un ordre de service courant[101], qui exposait, d'une façon très générale, les principes sur lesquels l'instruction devait se fonder. Entre autres choses, il prescrivait que, jusqu'à la formation des divisions, il incombait aux commandants de district d'assurer l'instruction des unités de leur district respectif; ils devaient organiser des cours à l'intention des instructeurs régimentaires. Dans certains cas, des sous-officiers de l'armée permanente étaient détachés, en qualité d'instructeurs, auprès d'unités de l'armée active nouvellement mobilisées; comme nous l'avons signalé ci-dessus, dès le début on a envoyé des membres des diverses unités suivre des cours spécialisés, organisés par le district ou autrement. Les officiers ou sous-officiers qui suivaient ces cours pouvaient ensuite rejoindre leur unité en qualité d'instructeurs compétents et faire profiter l'ensemble des membres de l'unité des connaissances qu'ils avaient acquises.

Nous avons déjà dit que l'instruction se répartissait en deux catégories: individuelle et collective. La première avait pour objet d'enseigner au soldat la discipline et le maniement des armes ou du matériel dont il se servait; la seconde lui apprenait à participer, en tant que membre d'une équipe, à des manoeuvres tactiques.

L'organisation des centres d'instruction

Comme la formation des renforts constituait un problème différent, elle exigeait une organisation particulière. Il va sans dire, on avait constaté avant la guerre le besoin probable d'unités ou de centres d'instruction et on avait élaboré

des plans préliminaires à cet égard. En août 1939, le directeur de l'instruction militaire et des services d'état-major avait proposé l'élaboration de plans en vue de l'établissement de centres d'instruction à l'intention des diverses armes et des divers services de l'armée; il avait mentionné des endroits où l'on pourrait établir ces centres[102].

Au début des hostilités, quand intervint la décision d'envoyer des troupes outre-mer, la création de centres d'instruction à l'intention des renforts devenait argente. On prit des dispositions pour établir quatorze centres d'instruction à travers le pays, dont cinq destinés aux unités de l'infanterie (fusiliers) et deux, aux unités de l'infanterie (mitrailleuses); les autres armes et services disposaient chacun d'un centre. Trois centres de l'armée permanente existaient avant la guerre et avaient rempli un rôle utile en temps de guerre: le centre d'instruction des engins blindés de l'armée canadienne au camp Borden, ainsi désigné en septembre 1939; le centre d'instruction de l'Intendance, également au camp Borden, qui existait depuis 1938, et le centre d'instruction des transmissions à Barriefield (Ontario), établi en 1936[103]. Le 15 janvier 1940, les quatorze centres recevaient leur premier contingent de renforts en vue de l'instruction; cependant, le centre d'instruction du Génie, à Halifax, et le centre d'instruction du Service de santé, à Ottawa, n'ont ouvert leurs portes que le mois suivant. A la fin de février, 5,465 hommes de tous grades recevaient leur instruction dans les divers centres de l'armée active, dont le personnel comptait alors 2,564 militaires de tous grades[104]. En mai 1940, on ajoutait aux centres de l'armée active deux centres d'instruction sur le maniement des armes portatives, l'un au camp Connaught (Ottawa) et l'autre au camp Sarcee (Alberta)[105].

Lorsque débuta l'instruction obligatoire en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales, on établit des centres d'instruction particuliers pour y accueillir les conscrits de trente jours. Le personnel de ces centres, puisé en grande partie dans les réserves de corps et d'officiers ou d'unités de la milice active non permanente, ne faisait pas encore partie de l'armée active du Canada, mais, contrairement aux recrues, il touchait la solde selon le barème établi à l'intention de l'active. Sur les trente-neuf centres d'instruction de la milice active non permanente, vingt et un pouvaient assurer l'instruction de quatre compagnies; quatre, de trois compagnies et neuf, de deux compagnies, tandis que cinq ne pouvaient recevoir qu'une seule compagnie[106]. Comme nous l'avons déjà vu, leur activité débutait le 9 octobre et on estime qu'ils ont accompli de bonne besogne. Un officier en visite écrivait à ce sujet: "L'instruction donnée dans ces centres ... est d'un niveau étonnamment élevé[107].

Quand on a décidé de porter à quatre mois la période d'instruction obligatoire et de fusionner l'instruction des recrues du service général avec celle des hommes appelés en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales (voir ci-dessus, page 120), les premiers centres d'instruction de l'armée active et huit anciens centres d'instruction de la milice active non permanente (dont on avait récemment changé la désignation en celle de "centres d'instruction de

l'armée canadienne-réserve") devinrent des centres d'instruction supérieure et furent chargés d'assurer l'instruction propre à chaque arme, aux recrues de l'armée active ("A") et de l'armée de réserve ("R"). La plupart des autres centres de la réserve servirent alors à l'instruction élémentaire commune à toutes les armes (voir ci-dessus, page 121)[108]. A l'automne de 1941, on comptait 27 centres d'instruction élémentaire et 32 centres d'instruction supérieure; ces derniers comprenaient deux centres pour la formation d'unités d'artillerie côtière et de DCA, deux centres d'instruction dans le maniement des arme portatives, deux centres d'instruction d'officiers et plusieurs établissements chargés d'assurer l'instruction spécialisée ou professionnelle[109].

L'expansion de l'instruction de 1942 à 1944

Durant les premières semaines de 1942, il a fallu accroître les renforts afin de combler les effectifs de la Ire armée canadienne et des divisions mobilisées pour la défense territoriale. On a alors autorisé une grande expansion des centres d'instruction; on a agrandi les centres existants et on en a établi d'autres"°. Le nombre de centres d'instruction élémentaire, qui était alors de 28, passa à 40*. (Deux de ces nouveaux centres dispensaient l'enseignement élémentaire aux recrues illettrées ou peu instruites, afin d'en faire des soldats utiles.) Cependant, lorsqu'on eut pourvu au besoin immédiat, la nouvelle organisation se révéla d'une trop grande envergure pour le rythme normal des renforts. Le 31 mai 1943, "la capacité totale des centres d'instruction élémentaire et supérieure dépassait 78,000 militaires de tous grades"[112].

Dès le 6 novembre 1942, le Conseil de l'armée avait reconnu que la réunion des centres d'instruction élémentaire et des centres d'instruction supérieure selon les différents corps diminuerait les tâches administratives et accroîtrait l'efficacité'". Cependant, il fut impossible de réaliser le nouveau "programme d'instruction en liaison" avant le 5 août 1943. En vertu de ce plan, tous les services, -sauf l'infanterie, le corps blindé (moins les unités de reconnaissance) et le service de santé,-recevaient l'instruction élémentaire et supérieure aux centres d'instruction de corps. Quant à ces trois services, certains centres d'instruction élémentaire étaient reliés à des centres d'instruction de corps dans les mêmes régions du pays. Tous les hommes destinés aux renforts d'un même corps passaient de leur dépôt de district au même centre d'instruction, où ils demeuraient pendant toute la période de leur formation, élémentaire et supérieure, ce qui favorisait l'esprit de corps t. Ce nouveau programme (et la "fin des engagements financiers en capital pour l'armée d'outre-mer", ainsi que de la diminution

*I1 n'y avait aucune raison d'ordre militaire pour expliquer cette multiplication qui ne semble pas avoir été économique. Le major-général H. F. G. Letson, alors adjudant général, signale qu'on exerçait une certaine pression afin que les "jeunes gens reçoivent l'instruction près de chez eux". L'armée aurait préféré le contraire"'.

tEn 1943, on abandonnait la méthode en vigueur depuis 1939, selon laquelle une recrue s'engageait dans un corps en particulier; par la suite, tous les engagements se faisaient d'abord pour le service général. L'examinateur de l'armée au centre de réception décidait ensuite ü quel corps il convenait d'affecter les recrues[114].

du recrutement) ont eu pour résultat accessoire la fermeture de treize centres d'instruction élémentaire et la compression de quelques autres[115].

A l'automne de 1943, la correspondance échangée avec le quartier général de l'Armée canadienne à Londres soulignait le besoin d'une plus grande cohésion entre l'instruction, au Canada et outre-mer, et révélait que l'armée d'outre-mer était mécontente de la formation des renforts qui arrivaient du Canada"'. On a modifié en conséquence les programmes d'instruction; on estimait que l'adoption du plan d'instruction en liaison permettrait de relever sensiblement les normes[117]. A titre de mesure spéciale, on établissait en octobre le groupe de brigade d'instruction, à Debert. Cette formation, composée d'unités à l'instruction de toutes les armes, sauf le corps blindé et les transmissions (mais non de tous les services), avait pour tâche de donner un dernier cours de quatre semaines aux renforts avant de les envoyer outre-mer. Cette façon de procéder permettait de reviser et de vérifier la formation de chacun et de l'initier à l'instruction élémentaire d'ensemble, à l'échelon du bataillon ou l'équivalent. Après avoir terminé leur instruction au sein du groupe de brigade, les renforts passaient à un camp-étape, pour y attendre le moment de s'embarquer[118].

Par la suite, il n'y eut que peu de changements dans le mode d'instruction au Canada. Pendant le reste de la guerre, "les renforts continuaient de passer des centres de réception aux centres d'instruction élémentaire, aux centres d'instruction de corps, puis au groupe de brigade d'instruction ou au campétape et, enfin, outre-mer"". Mais la pénurie de renforts d'infanterie, qui avait commencé à se manifester à la fin de l'été de 1944 (lorsqu'il devint apparent que les estimations officielles des pertes étaient trop basses pour l'infanterie et trop élevées pour les autres armes), nécessita des modifications rapides à l'installation des centres d'instruction. Il fallait reporter aux contrôles de l'infanterie les renforts des autres corps et leur faire subir une nouvelle formation. On transforma donc un centre du service de santé et deux centres du corps blindé en centres d'instruction élémentaire de l'infanterie; on affecta toutes les installations d'un centre d'instruction de corps à la nouvelle formation et au perfectionnement des sous-officiers qui se préparaient à passer outre-mer; on utilisa l'infanterie du groupe de. brigade d'instruction pour l'instruction des hommes de troupe de la même façon. On ferma un centre d'instruction de l'Intendance et trois centres de l'artillerie; on réduisit l'effectif d'autres centres de corps et on concentra au camp Borden toute l'instruction des unités de reconnaissance, de l'Intendance et du service de santé. En plus d'accroître les moyens d'instruction de l'infanterie, ces mesures ont permis de réaliser d'importantes économies de militaires au Canada[120].

Les établissements d'instruction spécialisée et professionnelle

Dans les conditions actuelles, les établissements de formation spécialisée ont naturellement tendance à se multiplier; cette tendance est apparue d'une

façon très nette au Canada. Les écoles et centres destinés à l'instruction spécialisée étaient très nombreux. Ainsi, à l'École canadienne d'administration militaire, établie successivement à Saint-Jean (P.Q.), Esterel (P.Q.) et Kemptville (Ont.), on donnait des cours d'administration d'état-major (on abandonna plus tard l'expression "d'état-major") et des cours à l'intention des quartiers-maîtres, des sergents-quartiers-maîtres et des commis"'. Une école d'exercices de combat, établie à Vernon (C.-B.), devenait par la suite l'École canadienne d'infanterie"'. En juillet 1942,[123] s'ouvrait à Petawawa l'École canadienne d'artillerie. A l'École canadienne de conduite et d'entretien des véhicules, à Woodstock (Ont.), on donnait des cours avancés de conduite et d'entretien des véhicules à roues et à chenilles, ainsi qu'un cours abrégé de transport motorisé, à l'intention des chefs de corps' [14.] Une école de guerre chimique a été établie à Suffield (Alb.)1[25] et une école d'opérations combinées, à Courtenay (C.-B.)"[6]. On trouvera à l'appendice "D" la liste complète des centres et établissements d'instruction qui existaient à l'été de 1943.

A mesure que le temps passait, on s'efforçait de plus en plus de maintenir une liaison efficace avec l'armée d'outre-mer, afin d'assurer des normes élevées et des programmes pratiques dans les centres d'instruction du Canada. A cette fin, on a fait revenir au Canada des instructeurs d'outre-mer, pour une période de service dans les écoles et centres d'instruction. En septembre 1943, lorsque le commandant de l'École canadienne d'instruction en Angleterre (le colonel T. E. D'O. Snow) fit une tournée des établissements au Canada, il a souligné la grande importance de ces contacts: "Il n'est de contact vraiment vivant ,et utile que le contact personnel"[127].

Étant donné que l'armée de 1939-1945 se composait dans une large mesure, comme nous l'avons déjà signalé, de spécialistes et de techniciens "dont plus de 30 p. 100 étaient des artisans"[128], l'instruction professionnelle a revêtu une grande importance dès le début. Le sujet est d'envergure, mais l'espace ne nous permet pas de nous y attarder. A mesure que progressait la guerre, il fallait mettre en oeuvre des programmes de vaste portée, afin de former des spécialistes. Une section particulière de la Direction de l'instruction militaire au quartier général de la Défense nationale s'occupait du programme d'instruction professionnelle jusqu'en avril 1942, alors qu'on établissait une direction distincte de l'instruction professionnelle[129]. On utilisait dans une large mesure les installations civiles, y compris les centres de formation de la jeunesse, ainsi que les écoles techniques et professionnelles; de nombreux artisans se formaient dans ces deux dernières catégories d'école en vertu du programme d'instruction en temps de guerre*. Cependant, l'armée devait quand même se charger d'un vaste programme de formation professionnelle. Le 10 décembre 1940, le Comité de guerre du cabinet autorisait la création de l'École professionnelle de l'armée canadienne. Cette importante école, qu'on devait d'abord établir à Barriefield

*A cette fin, on a élargi les cadres du programme de formation de la jeunesse établi par le ministère du Travail durant la crise économique qui a précédé la guerre.

(Ont.), mais qui s'ouvrait à Hamilton (Ont.) en mai 1941, devait enseigner à 2,000 militaires à la fois des métiers très variés notamment ceux de soudeur, électricien, charpentier, chauffeur-mécanicien, briqueteur, forgeron, commis, armurier, raccommodeur de tissus, ajusteur, machiniste, cuisinier, chaudronnier en cuivre, mécanicien de moteurs et machiniste d'instruments. A la fin de 1944, plus de 15,000 militaires (y compris plusieurs membres du corps féminin) avaient terminé avec succès leur instruction à l'École professionnelle de l'armée canadienne1[3]0. Au printemps de 1942, on établissait des écoles d'orientation professionnelle, soit une dans chaque district militaire. La fonction première en était de surveiller la formation des militaires dans les écoles civiles, mais plus tard elles donnèrent aussi des cours spécialisés. On prit des dispositions spéciales pour le recrutement des jeunes de 17 et 18 ans, dans l'intention de leur faire apprendre un métier; ils s'engageaient dans un corps canadien de formation technique et ils étaient portés à l'effectif de ces écoles d'orientation professionnelle[131]. On trouvera à l'appendice "D" la liste des autres écoles professionnelles nelles dirigées par l'armée.

La formation des membres du Corps féminin de l'armée canadienne

La formation des membres du Corps féminin de l'armée canadienne avait deux buts : donner aux volontaires un minimum d'instruction militaire et leur enseigner des métiers. Bien entendu, bon nombre d'entre elles possédaient déjà une formation spécialisée avant leur engagement (en sténographie, par exemple) et d'autres avaient acquis des connaissances militaires dans les organismes bénévoles. Au début, la formation, organisée sur le plan local, relevait des commandants de district[132]; en février 1942, le premier centre d'instruction du Corps féminin de l'armée canadienne s'ouvrait à Sainte-Anne-de-Bellevue (P.Q.). Après y avoir donné des cours préliminaires à l'intention des officiers et sous-officiers, on y entreprit, pour les officiers et volontaires, une série de cours réguliers de quatre semaines, portant sur les questions militaires. Plus tard au cours de la même année, on établit deux autres centres d'instruction élémentaire pour les membres du Corps féminin; le centre de Sainte-Anne-de-Bellevue fut ensuite réservé à l'instruction supérieure et à la formation des officiers[133].

Le programme d'instruction professionnelle des membres du Corps féminin a subi une évolution semblable à celle du programme de l'armée; au début, l'instruction était organisée dans les différents districts, mais à compter de l'automne de 1942, le quartier général de la Défense nationale organisait les cours sur le plan national. A ce moment-là, on avait surtout besoin de cuisinières, de conductrices de véhicules et de sténographes. Des cours sur ces spécialités se donnaient dans les centres d'instruction du Corps féminin et ailleurs. Plus tard, de nombreuses volontaires du Corps féminin suivirent les cours des diverses écoles professionnelles destinées aux soldats masculins; comme dans le cas de

ces derniers, on eut beaucoup recours aux écoles d'orientation professionnelle et de formation technique, et à d'autres installations civiles[134].

La formation des officiers

Il importait surtout d'assurer une bonne formation aux nouveaux officiers. Comme nous l'avons déjà signalé, bon nombre de ces officiers de renfort sortaient des rangs de l'armée active, mais ils ne pouvaient obtenir de brevet avant d'avoir reçu une instruction qui leur fournirait les connaissances spéciales que doit posséder tout officier, instruction destinée en même temps à déterminer d'une façon définitive leur aptitude au grade d'officier.

Nous avons vu que, dès le mois d'août 1940, l'armée canadienne outre-mer avait sa propre unité d'instruction d'élèves-officiers. Au Canada, on mit sur pied un régime méthodique et centralisé pour l'instruction des jeunes officiers, au printemps de 1941, alors que s'ouvraient deux centres d'instruction des officiers, l'un à Brockville (Ont.), pour l'Est du Canada et l'autre à Gordon-Head, près de Victoria (C.-B.), pour l'Ouest du Canada. Dans ces centres, le programme d'étude comprenait quatre semaines d'instruction élémentaire commune à toutes les armes, six semaines consacrées aux sujets élémentaires particuliers à l'arme de l'élève, un cours de deux semaines sur la tactique de peloton, afin que chaque officier pût commander des hommes affectés à la défense d'une région. Les candidats admissibles obtenaient un brevet de sous-lieutenant et passaient aux centres d'instruction supérieure de leur arme particulière où, après avoir suivi une autre série de cours, ils pouvaient devenir lieutenants. Dans certains cas, la dernière étape de la formation d'un nouvel officier était consacrée aux fonctions d'instructeur dans un centre élémentaire, puis dans un centre d'instruction supérieure. On l'affectait ensuite à une unité au Canada ou on l'envoyait outre-mer en qualité d'officier de renfort[135].

Au début de 1942, on décidait de dissoudre l'unité canadienne d'instruction d'élèves-officiers au Royaume-Uni (sauf pour ce qui est du cours "élémentaire" abrégé de cinq semaines) et de faire revenir les candidats d'outre-mer, afin de leur donner l'instruction à Brockville ou Gordon-Head. Par la suite, on modifiait cette ligne de conduite, de sorte que la plupart des candidats d'outre-mer destinés à des services techniques ont continué de recevoir leur instruction en Angleterre[136]. En 1942, la formation de divisions pour la défense territoriale créait un nouveau besoin d'officiers; on intensifiait donc le programme en agrandissant les centres de Brockville et de Gordon-Head et en établissant un centre temporaire à Trois-Rivières. On pouvait ainsi recevoir en tout 2,600 candidats[137]. En conséquence, il y eut bientôt un nombre suffisant et même trop élevé d'officiers de renfort*. En août 1943, l'adjudant général (le général

*En conséquence, au début de 1944, l'armée canadienne a pu prêter 673 officiers subalternes à l'armée britannique, en vertu du programme canadien de prêt. Plusieurs de ces officiers se sont distingués au sein d'unités britanniques pendant la campagne dans le Nord-Ouest de l'Europe.

Letson) estimait qu'à la fin d'avril 1944, il y aurait 2,000 officiers de trop"'. On ferma le centre de Gordon-Head et, à compter de septembre 1943, tous les officiers reçurent leur instruction à Brockville[139].

On prit des dispositions spéciales pour préparer les candidats de langue française au brevet d'officier dans l'armée active. Au début de 1942, on organisait, au centre d'instruction élémentaire no 44, à Saint-Jérôme (P.Q.), des cours de préparation à la formation des élèves-officiers, à l'intention des candidats de langue française spécialement choisis à cette fin. Leur cours une fois terminé, ces candidats passaient au centre d'instruction d'officiers, à Brockville, où existait une section française"". Pour faciliter l'instruction des militaires de langue française en général, on entreprit un important programme de traduction des manuels et des brochures militaires[141].

En temps de paix, les contingents du Corps-école d'officiers canadiens établis dans les diverses universités avaient fourni de nombreux officiers à la milice active non permanente. Le corps-école a continué de fonctionner à plein rendement pendant la guerre; il avait une utilité particulière en ce qu'il assurait une certaine formation militaire aux étudiants universitaires qui poursuivaient leurs études dans des domaines importants pour les officiers des services techniques. Il était souhaitable que ces hommes terminent leurs études universitaires avant de s'engager dans l'armée active. On élabora graduellement un programme permettant aux étudiants de suivre au corps-école les cours de formation militaire donnés dans les centres d'instruction élémentaire. Ces cours étaient destinés aux étudiants de première et de deuxième années, tandis que les élèves des troisième et quatrième années suivaient un programme destiné à les préparer à entrer dans un centre d'instruction d'officiers. Pendant les mois d'été, certains. étudiants poursuivaient leur formation dans des centres d'instruction d'officiers. En conséquence, un grand nombre de diplômés d'université ont acquis les connaissances techniques qui leur permettaient d'obtenir un brevet d'officier dans des services spécialisés; en outre, la formation militaire qu'ils avaient déjà reçue les rendrait en peu de temps admissibles au brevet d'officier[142].

A l'automne de 1942, on tentait une expérience à l'université de Toronto, où l'on organisait le "ter cours universitaire de l'armée canadienne". Ce plan prévoyait un cours spécial d'un an en mathématiques et en génie, mais comportait aussi une formation militaire élémentaire (que ne donnait pas le corpsécole). Si les élèves qui suivaient ce cours n'étaient pas déjà dans l'armée, on les engageait comme simples soldats. Le cours avait pour objet de préparer des officiers à l'intention des services techniques. Toutefois, à la fin du cours, les élèves devaient quand même se rendre aux centres d'instruction élémentaire et supérieure, de la façon ordinaire et rien ne les assurait qu'ils seraient choisis pour suivre les cours d'officiers. Pendant l'année scolaire 1943-1944, un deuxième cours se donnait à l'université de Toronto et à onze autres universités; on y comptait 1,270 élèves. Comme on avait, dans l'entretemps, remédié à la pénurie d'officiers dans les services techniques, on permit aux diplômés du cours de se

présenter devant des commissions de sélection et d'évaluation, à condition qu'ils acceptent un brevet d'officier dans l'infanterie, s'ils étaient admis14[3].

L'instruction supérieure des officiers se donnait surtout au Collège militaire royal de Kingston. Comme nous l'avons déjà vu, le collège a graduellement cessé son activité ordinaire, à compter du début des hostilités. On se servait toutefois des bâtiments pour des cours spéciaux très variés.

La formation des officiers d'état-major suscitait un problème grave et urgent. Bon nombre d'officiers de l'armée permanente d'avant-guerre avaient suivi les cours des collèges d'état-major de Camberley (Angleterre) ou de Quetta (Inde) et plusieurs officiers de la milice active non permanente avaient suivi avec succès le cours d'état-major de la milice. Malgré tout, au début, il y avait pénurie d'officiers d'état-major compétents, laquelle s'aggrava dès que l'armée prit de l'expansion. Bien qu'on acceptât des militaires canadiens dans les écoles anglaises, le nombre de ces candidats était loin de suffire aux besoins. On décidait donc, en janvier 1941, d'instituer au Royaume-Uni un cours canadien d'état-major élémentaire (voir ci-dessous, page 246). Par la suite, tous les cours canadiens d'état-major se sont donnés à Kingston, au Canada; le deuxième cours d'état-major élémentaire y commençait en juillet 1941[144].

Quand la dernière classe de cadets sortit du Collège militaire royal en juin 1942, on a pu y accroître le nombre de cours d'état-major. On donna une plus grande envergure au cours d'état-major élémentaire et, vers la fin de 1942, on l'appela "cours d'état-major canadien", puisque le programme correspondait à celui du cours d'état-major intermédiaire donné à Camberley. Au début de 1943, le cours de Camberley fut réorganisé en deux sections; la première avait pour but de former des officiers de 2e classe pour les formations de campagne et l'autre, des officiers d'état-major de 2e classe pour les Q.G. autres que ceux des formations de campagne. (Un officier d'état-major de 2e classe détient habituellement le grade de major.) A l'automne de 1943, on réorganisait dans le même sens le cours d'état-major canadien. La section intermédiaire fut plus tard désignée par la lettre "A". La première section élémentaire (plus tard, section "B"), établie en vue de fournir des officiers d'état-major aux Q.G. stationnaires du Canada, a commencé à fonctionner en octobre 1943[145]. En 1944, on avait remédié, dans une large mesure, à la pénurie d'officiers d'étatmajor, tout comme on avait réussi à former un nombre suffisant d'officiers subalternes de troupe.

Outre les cours d'état-major, on a organisé au Collège militaire royal d'autres cours supérieurs à l'intention des officiers. On y a donné un cours d'officiers supérieurs et un cours de commandants de compagnie, jusqu'à l'été de 1943, alors qu'on les fusionnait en un cours d'officiers supérieurs. On l'abandonnait en décembre 1943, pour y substituer un cours canadien d'état-major sur les affaires civiles. On mit aussi à exécution, au Collège militaire royal, divers autres programmes d'instruction spécialisée, par exemple des cours sur les

renseignements à l'intention des officiers, gradés et hommes de troupe, ainsi que des cours sur la sûreté en campagne[146].

Les cadets de l'armée canadienne

Depuis l'époque victorienne, l'armée était représentée dans les écoles canadiennes par des bataillons scolaires, qui donnaient une formation militaire élémentaire aux jeunes écoliers et permettait de leur inculquer l'idée de servir leur pays à titre de soldat. Ce mouvement prenait de l'expansion et devenait plus actif pendant la guerre. En 1942, Sa Majesté le roi ajoutait au prestige du mouvement en lui donnant la désignation de Corps royal des cadets de l'armée canadienne et en acceptant d'en être colonel en chef. Les Cadets de l'armée relevaient d'une direction spéciale au quartier général de la Défense nationale, établie en octobre 1942 (l'ancienne Direction de la culture physique et des services de cadets avait été abolie en 1933). La nouvelle direction surveillait la mise en oeuvre d'un programme de formation qui comprenait l'exercice, l'organisation de l'armée, le maniement des armes, les manoeuvres en campagne, la cartographie, la signalisation, l'identification des avions, et le reste. Les cadets se répartissaient en deux catégories: doyens et juvéniles. Le 31 mars 1943, on comptait 95,291 cadets; deux ans plus tard, l'effectif s'établissait à 113,827. Vers la fin de la guerre, 9,000 cadets doyens se rendaient chaque année aux camps d'été. En 1945, on signalait qu'au moins 54,546 cadets actuels et anciens s'étaient engagés dans les trois armes ou la marine marchande[147].

L'histoire du soldat Lebrun

L'exposé des méthodes de recrutement et d'instruction est tout à fait impersonnel. Mais comment ce programme fonctionnait-il sur le plan humain? Examinons les états de service d'un soldat qui a passé par les rouages militaires. Pour rendre l'histoire intéressante et complète, nous allons suivre le soldat outre-mer jusqu'au moment de sa libération après la guerre. L'exposé comprendra des points qui ne se rapportent pas directement au présent chapitre, mais il n'est pas sans intérêt d'examiner toutes ces questions afin d'obtenir un exemple concret de la façon dont fonctionnait "l'administration du personnel" dans l'armée canadienne. Le récit suivant se fonde sur le dossier d'un soldat réel, que nous appellerons Lebrun, bien que ce ne soit pas son nom véritable.

Dans le civil, M. Lebrun habitait une petite ville de la Nouvelle-Écosse. Lorsqu'il a décidé de s'offrir comme volontaire, à l'automne de 1942, il n'avait eu aucune formation militaire et aucun rapport avec les troupes. Il s'est donc rendu au bureau de recrutement du district militaire no 6 dans la ville où il demeurait et, le 11 novembre 1942, il était classé dans la catégorie "A", à la suite de la visite médicale. Le 16 novembre, il signait sa formule d'engagement, était assermenté en qualité de soldat Lebrun de l'armée active et porté à l'effectif du dépôt de district no 6, à Halifax; il y demeurait jusqu'au 4 décembre et

recevait l'équipement et les effets d'habillement nécessaires. Le 5 décembre, il était affecté au centre d'instruction (élémentaire) no 60 d'Yarmouth, où il recevait les inoculations habituelles et commençait à recevoir l'instruction militaire. Il y demeurait neuf semaines et demie au lieu de la période ordinaire de huit semaines. Cela s'explique sans doute du fait que la mauvaise température a nui à l'instruction cet hiver-là[148]. Pendant son séjour au centre, il s'est révélé compétent dans tous les sujets élémentaires : exercice, culture physique, secourisme, marche, maniement des armes portatives (à l'exclusion du combat à la baïonnette), instruction sur les gaz, manoeuvres en campagne, cartographie et principes militaires fondamentaux*. En outre, il s'est exercé au tir et a été classé tireur au-dessus de la moyenne. A la fin de son cours, il a fait l'objet d'un rapport favorable.

Le 10 février 1943, le soldat Lebrun passait au centre d'instruction supérieure d'infanterie (fusiliers) no A-14, à Aldershot (N.-E.), afin d'y poursuivre une nouvelle étape de sa formation militaire. Pendant environ neuf semaines, il y recevait l'instruction supérieure dans les domaines suivants: culture physique, marche, principes fondamentaux, combat à la baïonnette, évaluation des distances, creusage et pose de fils, manoeuvres en campagne et tir à la mitraillette. Il fut classé dans la moyenne pour l'exercice, la cartographie, la DCA, le lancement de grenades et le tir au pistolet, puis subissait avec succès les "épreuves d'instruction élémentaire" relatives au fusil, au fusil-mitrailleur et au mortier de 2 pouces. On ne possédé pas d'autres renseignements au sujet du tir de pratique, sauf en ce qui concerne le tir au fusil, pour lequel il fut classé tireur de deuxième classe. Il a subi avec succès les épreuves qui ont suivi un cours élémentaire abrégé sur le mortier de 3 pouces. Le 13 avril 1943, le soldat Lebrun terminait son instruction supérieure d'infanterie.

Sans doute parce qu'il avait manifesté des aptitudes particulières, on le choisit comme signaleur; le 14 avril, il se rendait au centre d'instruction du service des transmissions à Barriefield (Ont.), pour y suivre le cours de signalisation d'infanterie. Son instruction fut interrompue par deux séjours à l'hôpital militaire de Kingston, pour cause de pneumonie. Le 6 mai, sa solde passait de $1.30 à $1.40 par jour à compter du 16 mars, date à laquelle il avait terminé quatre mois de service militaire et, le 16 mai, il obtenait $1.50 par jour, solde ordinaire des simples soldats après six mois de service. Le 1er octobre, il sortait du centre d'instruction de Barriefield en qualité de signaleur d'infanterie compétent.

Jusqu'ici, le soldat Lebrun ne semble avoir été affecté à aucun régiment. Le Corps canadien d'infanterie avait été créé en septembre 1942; on peut donc

*Selon le Programme courant à l'intention des centres d'instruction élémentaire, 1942, l'objet de ce cours était a) de donner à la recrue une connaissance fondamentale de sa responsabilité personnelle à l'égard de sa conduite, de sa santé et de sa propre efficacité administrative; b) d'accroître ses "connaissances des conditions de service dans l'armée"; c) de lui inculquer les principes fondamentaux du "gouvernement démocratique" et des responsabilités d'un citoyen et d) de le renseigner sur "l'évolution de la guerre".

supposer qu'il faisait tout simplement partie de ce corps, mais qu'il était sans doute destiné à servir de renfort à un bataillon d'infanterie des provinces Maritimes. Après un an d'instruction au Canada, Lebrun était prêt à passer outre-mer. Il obtint un congé de 14 jours, puis, ayant été désigné comme renfort, il s'embarquait à Halifax, le 24 novembre. Le 2 décembre, il arrivait au RoyaumeUni et se rendait à l'unité no 1 de renforts du Corps canadien des transmissions, à Cove (Hants), près d'Aldershot. C'était la façon régulière de procéder à l'égard des signaleurs d'infanterie affectés aux renforts; tous ces militaires étaient affectés à l'unité no 1 de renforts du Corps canadien des transmissions, où ils poursuivaient l'instruction spécialisée jusqu'à ce que leur unité de campagne eût besoin d'eux.

Cependant, le soldat Lebrun n'est pas resté très longtemps au Royaume-Uni. Le 31 janvier 1944, il était affecté à l'unité no 7 de renforts de l'infanterie canadienne (qui comprenait les renforts pour les bataillons d'infanterie des provinces Maritimes) et il partait pour l'Italie, le 19 février. En décembre, la Ire division canadienne d'infanterie avait subi de lourdes pertes dans les engagements de la région d'Ortona et il fallait de nombreux renforts pour compléter les effectifs. On envoya donc Lebrun, en compagnie d'autres militaires, pour combler les vides créés à la réserve des renforts de la division sur le théâtre des opérations.

A son arrivée en Italie, le 3 mars 1944, il se rendait au premier bataillon du dépôt de base no 1 de renforts canadiens, dans la zone de base canadienne à Avellino, non loin de Naples, où il fut inscrit à titre de renfort du Carleton and York Regiment. A cette époque, le front de la Ire division était stationnaire et elle n'avait pas immédiatement besoin d'un grand nombre de renforts. Par conséquent, le soldat Lebrun est demeuré à Avellino jusqu'au 8 mai, date à laquelle il était affecté directement au Carleton and York. Il semble avoir rallié le même jour son unité, qui se trouvait alors à Montesarchio, à 40 ou 50 milles d'Avellino. C'est dire qu'il passait enfin à une unité de campagne, environ un an et demi après son engagement dans l'armée; il faisait partie de la Ire division trois jours avant le début de l'offensive lancée dans la vallée de la Liri.

Au cours de la grande offensive contre la ligne Adolf Hitler, le 23 mai, où son bataillon a réussi à ouvrir la première brèche dans les défenses ennemies, le soldat Lebrun semble avoir subi une légère blessure superficielle, mais il est resté à son poste et son nom n'a jamais été porté à la liste des blessés. Cependant, il fut moins heureux pendant la période de repos qui suivit l'offensive car, comme de nombreux Canadiens en Italie, il fut atteint d'hépatite infectieuse (jaunisse). Le 10 juillet, on l'envoyait à l'hôpital général canadien no 15 de Caserta, puis le 24 juillet il passait au dépôt canadien no 1 de convalescents, à Mercatello, où il est demeuré jusqu'à sa sortie, le 16 août. Conformément à la méthode habituelle, on le renvoya au 1er bataillon du dépôt de base no 1 de renforts, à Avellino, d'où il fut immédiatement affecté au 4e bataillon (alors à Monsano), qui vait pour fonctions de constituer une réserve de renforts dans

la zone avancée. Le 15 septembre, il ralliait le Carleton and York Regiment, qui participait alors aux engagements acharnés au sud de Rimini. Avec ce régiment, il a pris part aux rudes batailles de l'automne et de l'hiver sur les rivières Savio, Lamone et Senio. Le décembre, il touchait pour la première fois une solde de spécialité en qualité de signaleur régimentaire; cela peut donner à entendre qu'il était maintenant membre régulier du peloton des signaleurs.. Bien qu'il n'ait pas été blessé au combat, il est de nouveau tombé malade à la fin de janvier et il est entré à l'hôpital général canadien no 3, à Misano, souffrant de pyrexie (fièvre de courte durée). Il passait ensuite à l'hôpital général canadien no 1, à lesi, d'où il sortait le 13 février. Le même jour, il se rendait au 4e bataillon, dépôt de base no 1 des renforts canadiens et, le lendemain, il ralliait son régiment.

Le soldat Lebrun a quitté l'Italie avec le Carleton and York Regiment le 17 mars 1945 et, le 20, il débarquait dans le sud de la France. Il a servi dans la Ire division pendant la brève campagne dans l'ouest des Pays-Bas et, à la fin des hostilités en Europe, il faisait toujours partie de la même unité. Le jour de la trêve (5 mai), il se rendait en congé au Royaume-Uni et, en juillet, il entreprenait la première étape de son voyage de retour au Canada. Néo-Écossais servant dans un régiment du Nouveau-Brunswick, le 18 juillet il passait au West Nova Scotia Regiment, qui rentrait au Canada. Le 10 septembre, il arrivait avec ce régiment au dépôt canadien no 8 de rapatriement au Royaume-Uni. Après un autre congé en Angleterre, il s'embarquait avec le West Nova Scotia et arrivait à Halifax le octobre. Il fut alors envoyé au dépôt de district no 6, où il avait commencé sa crrière militaire et où il devait obtenir un congé de débarquement ainsi que sa libération.

Le 16 novembre 1945, il était licencié honorablement après avoir servi exactement trois ans dans l'armée canadienne. Pendant toute cette période, sa conduite militaire a été excellente, car sa feuille de punitions ne porte aucune inscription. Il avait droit à cinq étoiles et médailles commémoratives de cam pagne: l'étoile de 1939-1945, l'étoile d'Italie, l'étoile de France et d'Allemagne, la médaille canadienne du service volontaire avec agrafe, et la médaille de guerre britannique. (Contrairement aux nombreux Canadiens qui s'étaient engagés plus tôt, il n'a pas servi au Royaume-Uni assez longtemps pour mériter la médaille de la défense*.) Il reprit donc son statut civil, sans trop de regrets probablement, mais certes fort content d'avoir accompli son devoir. Le soldat Lebrun redevenait M. Lebrun, mais il n'oubliera sans doute jamais le rôle qu'il a joué dans certaines des batailles les plus rudes auxquelles les Canadiens aient participé, ni les jours où il portait l'uniforme du roi dans les rangs du Carleton and York Regiment.

*La médaille canadienne de service volontaire a été créée en 1943; d'habitude on l'attribuait aux militaires qui avaient accompli dix-huit mois de service volontaire; on accordait l'agrafe à ceux qui avaient servi au moins 60 jours en dehors du Canada. La médaille de la défense, instituée en vue de commémorer le service de défense passive et non combattant, était décernée aux membres des troupes canadiennes qui passaient six mois au Royaume-Uni (zone qui ne faisait pas partie des théâtres d'opérations, mais qui était assujétie aux attaques aériennes ou grandement menacée)149.

CHAPITRE V

LA DÉFENSE DU TERRITOIRE CANADIEN, 1939-1945

(Voir cartes 1, 2 et 3)

La nature du problème

ANTÉRIEUREMENT à 1939, bien des gens croyaient que, dans l'éventualité d'un nouveau conflit mondial, le Canada serait plus directement exposé qu'en 1914-1918. Même après l'ouverture des hostilités, cette opinion demeurait fermement ancrée. Nous avons vu que, le 3 septembre 1939, le premier ministre, dans sa première dépêche officielle à M. Chamberlain au sujet de la collaboration militaire, déclarait que le rôle primordial du gouvernement canadien consisterait naturellement à assurer la défense du Canada, "défense qui, dans les circonstances actuelles, représente une tâche plus pressante et plus impérieuse qu'au cours de la dernière guerre"*.

Mais, en réalité, le sol canadien n'a jamais été directement menacé durant la guerre. Il n'a connu ni invasion, ni débarquement sur ses côtes, ni bombardement aérien. Rien ne permet de croire qu'Allemands ou Japonais y aient jamais sérieusement songé. Sans doute, le Canada était-il en danger. Danger mortel,mais qui n'a jamais pris la forme d'une menace imminente à son territoire, en raison de facteurs géographiques favorables et grâce à des Alliés puissants qui lui permirent de faire la guerre au delà d'immenses étendues océaniques. Le Canada a donc surtout contribué à la victoire commune par une participation. active aux opérations de ses alliés sur de lointains champs de bataille. Si le front allié d'outre-mer s'était effondré; si, par exemple, les Allemands occupant l'Europe du Nord-Ouest avaient réussi à envahir le Royaume-Uni, le Canada aurait prêté le flanc à un péril direct extrêmement grave. De fait, pour la deuxième fois au XXe siècle, les Canadiens furent en mesure de défendre leurs propres intérêts en territoire étranger et de vaincre leurs ennemis loin du Canada même. Le littoral canadien ne fut exposé qu'à quelques obus tirés par des sousmarins japonais, à l'action fort peu efficace de ballons porteurs de bombes et aux attaques sporadiques de sous-marins allemands, opérant dans les eaux côtières du Canada.

*Le présent chapitre ne traite que de la participation de l'armée de terre à la défense du territoire canadien. Quant au rôle de la marine et de l'aviation, nous renvoyons le lecteur à l'histoire de ces armes. Les aspects inter-armes seront exposés dans un volume ultérieur, consacré à la politique militaire et à la collaboration avec les États-Unis. Pour les mesures défensives adoptées à la veille de la guerre, voir le chapitre Il, ci-dessus.

Comme d'habitude, le recul permet de tout voir avec plus de clarté. Ce n'est pas avec une entière facilité que le gouvernement canadien réussit à trouver l'équilibre entre la défense territoriale et l'action militaire au dehors. En effet, qui aurait pu prévoir la tournure que prendraient les hostilités? En outre, le cabinet devait tenir compte des craintes et des pressions de l'opinion publique, parfois mal éclairée sur la situation réelle. Pendant les mois qui ont suivi le désastre de Pearl-Harbor, les dirigeants canadiens furent contraints de céder, dans une certaine mesure, aux exigences de ceux qui réclamaient un renforcement des lignes de défense en Colombie-Britannique. C'est ainsi qu'on immobilisa sur le littoral du Pacifique un grand nombre d'hommes et un matériel considérable. Une opinion publique en émoi, réclamant des précautions excessives contre des menaces presque entièrement imaginaires, faisait évidemment le jeu d'Hitler. Nos ennemis recueillirent le bénéfice d'une attitude aboutissant à l'immobilisation chez nous d'effectifs et d'armes qu'on aurait pu utiliser sur les théâtres d'opérations où se décidait le sort de la guerre.

Premiers préparatifs de défense du Canada

Le premier chapitre expose le programme adopté avant 1939 pour la défense du territoire canadien. Ce programme prévoyait l'installation de batteries côtières plus nombreuses et plus puissantes; nous avons vu qu'à la veille de la guerre on avait réalisé dans ce domaine des progrès appréciables, même si les mesures de défense intéressaient surtout la côte du Pacifique. En outre, le Plan de défense no 3 prévoyait qu'en cas d'urgence on procéderait à la mobilisation d'effectifs considérables pour garnir les fortifications et qu'on veillerait d'autres façons à la sécurité des régions côtières.

Dans la nuit du 25 août 1939, comme on l'a vu plus haut (page 40), le gouvernement avait appelé, sous le régime du volontariat, les unités de la Milice active non permanente requises pour défendre les côtes et protéger les "points vulnérables". Sur le littoral de l'Ouest, on arma les batteries de VictoriaEsquimalt, Vancouver, Yorke-Island et Prince-Rupert, tandis que, sur le littoral de l'Atlantique, on mettait en état de défense Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Sydney-Canso et Québec. Dans la mesure où le permettait l'effectif limité de la Milice active non permanente, cette tâche s'exécuta rapidement et efficacement. Ainsi, à Halifax, la Ire brigade d'artillerie côtière (Halifax) se rassemblait le 26 août, à 2 h. et demie de l'après-midi; elle se composait de 202 officiers, gradés et hommes de troupe. Son journal de guerre indique que "les forts étaient munis d'hommes et prêts à l'action dès 1830 h. (6 h. et demie du soir), grâce à l'aide des artilleurs des troupes régulières du lieu et de la 3e brigade côtière de l'Artillerie royale canadienne qui faisait leur période d'instruction annuelle à la batterie "Sandwich". Le même jour, à Esquimalt, 226 officiers, gradés et hommes de troupe de la 5e brigade côtière de l'Artillerie royale

canadienne (Colombie-Britannique) et les unités détachées, servaient les batteries anciennes et nouvelles[1].

Le dispositif de défense mis au point en Colombie-Britannique comportait deux nouvelles batteries de "contre-bombardement" * déjà armées, dans la région d'Esquimalt (à Albert-Head et à Mary-Hill, où se trouvaient des pièces de 9.2 pouces et de 6 pouces respectivement). Toutefois, les canons étaient montés sur d'anciens affûts, ne permettant qu'un angle de tir de 15 degrés; ce ne fut qu'en 1943-1944 qu'on reçut et installa des affûts perfectionnés, ayant un meilleur angle de tir et une portée plus efficace. A Vancouver, les nouvelles batteries (à Point-Grey, dans le Parc Stanley et sur la rive septentrionale du premier détroit de Burrard-Inlet), étaient prêtes ou presque prêtes à toute action d'urgence; à Point-Grey, cependant, une telle action risquait de garder peu d'efficacité. (En effet, les pièces qu'on venait d'y mettre en batterie, conformément au plan d'urgence, avaient gardé les appareils de pointage automatiques dont ils avaient été munis à Halifax, où ils occupaient une position beaucoup plus basse; ces appareils de pointage n'avaient aucune utilité à Point-Grey. Il y avait bien une autre méthode de pointage, mais qui devenait inopérante par faible visibilité.) Les canons de l'île Yorke étaient également prêts au combat. Les défenses de Vancouver et de l'île Yorke étaient occupées par la 15e brigade côtière de' l'Artillerie royale canadienne (Vancouver)[2]. A PrinceRupert, où la 102e batterie lourde de l'Artillerie royale canadienne (Colombie-Britannique septentrionale) était de service, les deux nouvelles batteries n'étaient pas armées quand la crise éclata. Mais on remédiait rapidement à cet état de choses; des canons de trois calibres différents subirent des tirs d'essai avant la fin de septembre[3].

Sur le littoral de l'Est, Halifax avait naturellement ses vieilles batteries, encore utilisables, bien que les affûts fussent à angle peu prononcé. On installa d'urgence quelques nouvelles positions antivedettes-torpilleurs. A Sydney et dans le détroit de Canso, la 16e brigade côtière de l'Artillerie royale du Canada servait des canons installés conformément aux dispositions du plan d'urgence qui venait d'être autorisé; jusqu'alors, il n'existait pas, à cet endroit, de batterie active. Aux deux endroits, les pièces étaient mises en batterie peu à peu dans le courant de septembre4. A Saint-Jean, où la 3e brigade côtière (NouveauBrunswick) était de service, l'armement faisait également défaut avant la proclamation de l'état d'urgence; mais, à la déclaration de guerre par le Canada le 10 septembre, deux pièces de 6 pouces, datant de 1896 (qui avaient fait partie de l'armement du navire canadien Niobé), avaient déjà été montées dans l'une

*Les batteries de défense côtière avaient quatre rôles distincts à remplir. Les batteries de contre-bombardement, du type le plus lourd, devaient atteindre à longue portée les cuirassés ou croiseurs ennemis. Les batteries de défense rapprochée étaient destinées à la défense des ports à plus courte portée. Les batteries d'arraisonnement devaient soutenir le service naval d'inspection des bâtiments entrant dans les ports. Les batteries antivedettes-torpilleurs se composaient de pièces à tir rapide; affectées à la défense des ports contre les vedettes-torpilleurs, elles étaient souvent disposées de façon à couvrir les barrages de défense à l'entrée des ports. Une batterie avait parfois plusieurs rôles à jouer.

des batteries. Plus tard, au cours du même mois, on arma d'autres positions à leur tour, mais avec des canons de campagne seulement'. A Québec (position qui ne semblait pas exposée à une attaque navale au cours d'une guerre moderne), la 5e batterie lourde de l'Artillerie royale canadienne servait les canons démodés du Fort Martinière qui domine le Saint-Laurent en aval de la ville. Un peu plus loin, en aval, les canons de la 94e batterie de campagne protégeaient le mouillage d'arraisonnement, près de Saint-Vallier[6].

Tel est le tableau que présentait l'artillerie côtière. Le Canada eût-il subi une attaque dès les premières semaines de la guerre, son dispositif de défense n'aurait pas eu une grande efficacité. Nombre des positions d'artillerie étaient provisoires; le matériel était vieux; les unités restaient incomplètes et insuffisamment instruites. En revanche, les canons et les hommes se trouvaient sur place, prêts à ouvrir le feu. Si l'on songe à ce qui avait été accompli après que le gouvernement eut autorisé l'exécution du plan d'urgence le 24 août, on doit reconnaître que les progrès réalisés étaient loin d'être négligeables.

Même si les pièces fixes n'étaient pas entièrement satisfaisantes, elles se trouvaient en bien meilleur état que les défenses antiaériennes, presque inexistantes à l'époque. Nous avons déjà signalé que les seuls canons antiaériens du Canada valant quelque chose (quatre pièces de 3 pouces et 20 quint. déjà presque complètement hors d'usage) avaient été envoyés à Halifax pendant la période d'alerte. Les autres canons antiaériens que le Canada possédait à l'époque étaient 8 pièces de 13 livres, démodées dès 1920 et pour lesquelles il n'y avait que 307 projectiles, et deux canons de bord de 4 pouces, inutilisables, car ils n'avaient pas d'appareil de réglage de tir. Au début de la guerre, alors que le Japon était encore neutre, les ports du littoral atlantique bénéficiaient naturellement de la priorité. C'est un fait avéré que, jusqu'au désastre de Pearl-Harbor, les défenses antiaériennes du littoral du Pacifique ne comprenaient que deux de ces vieilles pièces de 13 livres, sans munitions'. De son côté, le Royaume-Uni avait des défenses bien insuffisantes et ne pouvait guère nous envoyer d'armes. Mais en novembre 1939 (peut-être en partie parce que la Grande-Bretagne n'avait pas encore subi d'attaque aérienne), les autorités canadiennes à Londres réussissaient à obtenir pour le Canada quatre canons de 3.7 po. Ces armes arrivaient au Canada au début de janvier et on les attribuait aussitôt à Halifax, dont il est superflu de souligner l'importance et la vulnérabilité à l'époque, en tant que point de rassemblement des convois[8]. Au cours des deux années suivantes, le Canada ne reçut plus une seule pièce de DCA. En novembre et en décembre 1941, arrivaient deux autres canons de 3.7 po.[9]et les canons Bofors de 40mm. commençaient à sortir des usines canadiennes.

Eu égard au manque à peu près complet d'équipement, on s'abstint d'inscrire, sur les listes des unités de volontaires convoquées le 25 août, certaines batteries de DCA ou de projecteurs contre avions. Néanmoins, par suite d'un malentendu, plusieurs unités de DCA dépourvues de matériel étaient mobilisées dès le septembre (premier jour de la mobilisation). Le personnel de ces

unités allait être absorbé plus tard par d'autres unités de l'Armée active du Canada, dans leurs districts respectifs[10]. Pendant quelque temps, les hommes de la 21e batterie antiaérienne, n'ayant pas de matériel à eux, servirent les canons de défense côtière de Fort Macaulay, à Esquimalt[11].

Mais les défenses côtières ne pouvaient se contenter de la seule artillerie. Il leur fallait aussi de l'infanterie. Sur les deux littoraux, on en mobilisa plusieurs bataillons à cette fin. Ils devaient appuyer les garnisons d'artillerie des ports défendus, fournir de petites réserves mobiles pour la garde des "points vulnérables" et assurer au besoin la sécurité intérieure. En septembre 1939, on mobilisait à ces fins quatre bataillons d'infanterie pour la côte du Pacifique* et huit autres bataillons pour les provinces Maritimes[13]. Ces bataillons mobilisaient à un effectif inférieur à celui de la Force mobile et on suspendit le recrutement avant qu'ils eussent atteint leur effectif complet. En conséquence, pendant les mois d'hiver, ils n'avaient pas assez d'hommes pour remplir toutes leurs tâches. Au début de l'été 1940, chacun des bataillons d'infanterie de service en ColombieBritannique ne comptait en moyenne que 300 officiers, gradés et hommes de troupe. Au juin, les troupes de toutes armes affectées à la défense côtière et antiaérienne du Canada se montaient à 9,100 officiers, sous-officiers et soldats, sans compter 1,732 hommes affectés à la garde de "points vulnérables"[14].

La garde des "points vulnérables"

On ne saurait passer sous silence le problème que posait la protection des "points vulnérables". La question de la responsabilité était fort malaisée à résoudre en ce domaine. Avant la guerre, on avait adopté le principe d'après lequel le gouvernement fédéral se chargerait de protéger les établissements de défense, certains points vitaux le long des canaux et des voies ferrées, d'autres tels que les dépôts d'essence, les cales sèches, les élévateurs de la tête des Lacs, les points d'atterrage des câbles, les postes de t.s.f. et les centrales hydroélectriques du Niagara. On prenait soin de préciser qu'en général le gouvernement canadien ne pouvait protéger tous les endroits théoriquement exposés aux attaques ennemies ou aux actes de sabotage. "Sauf dans certains cas relevant nettement d'autres dispositions, les autorités responsables des mesures de protection en temps de paix exerceront les mêmes fonctions en temps de guerre"". La police locale, les propriétaires d'usine, et ainsi de suite, ne pourraient donc pas se dérober aux responsabilités qui leur incombaient de ce chef.

Quant aux endroits reconnus d'intérêt fédéral, la question se posait de répartir les attributions entre l'armée et la Gendarmerie royale. A cet égard, on

*Un cinquième bataillon était affecté au service de garde, en qualité d'unité de la Milice active non permanente, jusqu'en novembre. La Gendarmerie royale le relevait alors. Lorsqu'il eut été nommé chef d'état-major général, en 1940, le général Crerar demanda et obtint l'autorisation de déplacer comme il l'entendait, d'un point à l'autre du Canada, les unités en poste au pays. Entre autres arguments qui militaient en faveur de ces mouvements de troupes, on voyait là un moyen d'accentuer le civisme des jeunes soldats. Cette idée séduisait tout particulièrement le premier ministre[12].

avait trouvé une formule dès avant l'ouverture des hostilités et on avait fixé d'un commun accord des listes indiquant les endroits confiés respectivement aux soins du ministère de la Défense nationale et à la Gendarmerie royale du Canada[16]. L'Armée assumait une tâche forcément plus lourde sur les côtes, où les débarquements ennemis étaient toujours possibles, tandis que la Gendarmerie royale se chargeait principalement des régions de l'intérieur, où le danger ne pouvait provenir que de saboteurs. La Gendarmerie se proposait de recruter des agents spéciaux, en vue des tâches qui lui incombaient et qu'on pouvait en général confier à des hommes d'âge ou de santé impropres au service actif. On convenait, en août 1939, que la Gendarmerie n'endosserait entièrement ses responsabilités que lorsque son organisation de protection serait définitivement sur pied. Mais elle n'était pas encore prête quand la guerre éclata; c'est pourquoi, à titre de mesure provisoire, le ministère de la Défense nationale assumait, en septembre, la protection de tous les points vulnérables relevant du gouvernement fédéral. A partir de la première semaine d'octobre, ces fonctions passaient progressivement de la milice à la Gendarmerie)". On pouvait dès lors se dispenser d'un certain nombre de membres de l'armée active affectés jusque-là aux services de garde. Aux termes d'un ordre de service courant en date du 11 octobre", ces hommes pouvaient être soit libérés, soit versés à la milice active non permanente, soit encore demeurer sous les drapeaux, dans une autre unité de l'armée active du Canada, s'ils répondaient aux normes physiques exigées.

Comme on pouvait le prévoir, il se produisit une vaste correspondance avec les autorités provinciales et municipales, ainsi qu'avec nombre de particuliers et d'entreprises privées, quant à la protection de points vulnérables ou présumés tels. On pressait le gouvernement fédéral d'étendre le domaine de ses responsabilités à cet égard. Le problème ayant été remis à l'étude en octobre 1939, on posait de nouveau le principe d'après lequel la protection contre le sabotage incombait à la police plutôt qu'à l'armée. On soulignait également que les autorités régionales avaient, sur ce plan, un rôle très important à jouer[19]. Le gouvernement fédéral, s'en tenant à l'idée que ses obligations étaient nettement circonscrites, refusait de se charger de la protection d'emplacements et de collectivités sur lesquels ne pesait (comme l'expérience le démontrait) aucune menace grave.

Malgré toutes ces réserves, l'armée portait un lourd fardeau quant à la protection des points vulnérables. En août 1940, voici quelle était la situation: l'armée n'avait pas de points vulnérables à garder dans les districts militaires nos 1 (Quartier général, à London, en Ontario), 4 (Montréal) 12 (Regina en Saskatchewan) et 13 (Calgary dans l'Alberta). Dans le district militaire no 7 (Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick), il n'y avait que 15 officiers, gradés et hommes de troupe pour monter la garde, et au no 10 (Winnipeg) on ne comptait que 47 hommes. Toutefois, l'armée avait un rôle important à jouer dans le district militaire no 2 (Toronto) où deux bataillons de la 13e brigade d'infanterie protégeaient les installations hydro-électriques dans la péninsule du Niagara et

les écluses du canal Welland. Il y avait également un rôle de considérable protection à remplir dans le district no 3 (Kingston, en Ontario) où se trouvaient 237 militaires de tous grades, y compris 152 hommes préposés à la garde des édifices publics à Ottawa. Dans le district militaire no 5 (Québec), 307 officiers, gradés et hommes de troupe étaient de service, répartis entre huit points différents, parmi lesquels figuraient les bâtiments de l'Arsenal fédéral à Québec et à Valcartier, les usines de l'Aluminum Company of Canada et les centrales hydro-électriques d'Arvida et d'Isle-Maligne, sur le haut Saguenay. C'étaient là des installations de toute première importance. Dans le district militaire no 6 (Halifax, en Nouvelle-Écosse), se trouvaient 234 officiers, gradés et hommes de troupe, y compris 100 hommes préposés à la garde du dépôt de matériel et de punitions des Services conjoints à Bedford-Basin et 70 hommes gardant le dépôt de' pétrole d'Imperoyal, l'un et l'autre dans la zone du port d'Halifax. Dans le district militaire no 11 (Victoria, en Colombie-Britannique) étaient de garde 516 officiers, gradés et hommes de troupe, dont 105 surveillant la cale sèche de Prince-Rupert, tandis que trois stations du CARC pouvaient compter chacune sur 74 militaires de tous grades[20]. Ce relevé ne fait état que des troupes chargées de tâches régionales bien précises. Il y avait en outre des bataillons d'infanterie affectés à la "sécurité intérieure", c'est-à-dire en mesure de soutenir le pouvoir civil ou d'intervenir de toute autre façon que les circonstances pourraient exiger. En octobre, on disposait de cinq bataillons de ce genre, postés respectivement à Sherbrooke, dans la province de Québec, à Ottawa, Chatham et Fort-William en Ontario et à Edmonton, dans l'Alberta. De plus, le troisième bataillon de la 13e brigade restait en réserve pour le même rôle, dans la région de Toronto-Hamilton[21].

Une autre tâche prenait une importance croissante en 1940, c'est-à-dire la surveillance des camps d'internés et de prisonniers de guerre. Dès le début de la guerre, on recrutait des gardes pour les camps où étaient détenus les citoyens des nations ennemies et autres individus tenus pour dangereux. Après l'effondrement de la France, en 1940, alors qu'on s'attendait à une invasion de l'Angleterre par les armées nazies, le gouvernement de Londres demandait au Canada d'accepter la garde de 4,000 internés et 3,000 prisonniers de guerre, dont la présence sur le sol britannique pourrait devenir périlleuse en cas d'invasion. Le 10 juin 1940, le Comité de guerre du cabinet se rendait à cette demande. Le nombre des internés et prisonniers transportés au Canada s'accroissait progressivement et atteignait son point culminant en octobre 1944, le Canada détenant alors 34,193 prisonniers pour le compte du Royaume-Uni, dont 254 internés civils. D'autre part, le Canada détenait en son propre nom 853 autres prisonniers. A cette époque, 5,524 officiers, gradés et hommes de troupe de l'Armée canadienne étaient affectés à l'administration et à la surveillance de ces camps. Une direction des prisonniers de guerre prenait naissance au début de 1943 pour assurer la bonne ordonnance du travail[22]. La garde des camps, d'abord

confiée à la Prévôté, passait en mai 1941 à la Garde des anciens combattants du Canada[23].

Il convient de remarquer que depuis sa constitution en corps organisé, en mai 1940, la Garde des anciens combattants avait élargi considérablement ses rangs. En mars 1941, elle se composait de 29 compagnies actives formant un total de 206 officiers et 6,360 sous-officiers et soldats. Sur ce nombre, 98 officiers et 2,848 gradés et hommes de troupe gardaient les camps d'internement; les autres étaient préposés à la surveillance de points vulnérables ou recevaient l'instruction. En outre, 43 compagnies de réserve comptaient 183 officiers et 3,765 gradés et hommes de troupe". C'est en juin 1943 que la Garde atteignait son plein développement, alors que son effectif actif s'établissait à 451 officiers et 9,806 sous-officiers et soldats. Ces forces comprenaient une compagnie détachée au Royaume-Uni,-la Compagnie de service général, au Q.G. de l'armée canadienne à Londres,-ainsi qu'une compagnie aux îles Bahama, une autre en Guyane anglaise et une autre encore à Terre-Neuve, sans. compter 37 compagnies en territoire canadien et 17 groupes chargés de la surveillance des camps d'internement au Canada[25].

La mise au point des défenses fixes, 1939-1944

En août et septembre 1939, le Canada adoptait des mesures d'urgence destinées à renforcer ses défenses côtières; mais ce n'était là qu'un début. Au cours des années suivantes, le réseau défensif s'étendit de façon constante; en 1943-1944, les fortifications avaient atteint un, haut degré de consistance. Le moment est venu de passer brièvement en revue cette évolution.

Il va sans dire qu'il s'agissait au premier chef de compléter le Plan provisoire de défense côtière. Nous avons vu que les mesures prises en août 1939 permettaient de réaliser des progrès d'ordre temporaire. Il fallait ensuite substituer, aux emplacements provisoires des pièces, des emplacements permanents. L'opération se fit de façon expéditive, si bien que, dès le 15 février 1940, le chef d'état-major général signalait au Conseil de la défense que le Plan provisoire avait été "entièrement complété [26].

Il fallait encore mettre en oeuvre le Plan définitif, établi en fonction, non pas des armements disponibles, mais de ceux dont la nécessité s'imposait. Au fur et à mesure que canons et affûts de types récents arrivaient (du Royaume-Uni pour la plupart), on franchissait de nouvelles étapes, mais à un rythme lent, car le matériel arrivait au compte-goutte. Le Plan définitif ne fut complété qu'au début de 1945, non sans avoir subi de nombreuses modifications. Mais, dès l'automne 1943, les garnisons des défenses côtières étaient réduites, par suite des victoires alliées d'outre-océan.

Examinons d'abord la question du littoral de l'Atlantique. Au cours des années 1939 et 1940, on avait naturellement pris d'amples et énergiques mesures visant à remédier aux effets de la politique d'avant-guerre, politique qui consis-

CARTE 1

DÉFENSES CÔTIÈRES DE L'ATLANTIQUE

MONTRANT LA SITUATION DES BATTERIES CÔTIÈRES D'ARTILLERIE ET DES DÉFENSES ANTIAÉRIENNES

50 0 100 200 300
MILLES MILLES

Forteresse
Port défendu
Autres places fortes
Principaux chemins de fer

REMARQUE: Tous les endroits où l'artillerie a eu pour mission de défendre les côtes sont indiqués en encadrant le nom ainsi QUÉBEC Le nombre global des emplacements de batteries occupés pendant la période 1939-1945 est indiqué.

LES UNITÉS DE D.C.A. SONT INDIQUÉES AU MOYEN D'UNE CROIX EN TRAVERS DU SYMBOLE

Rigolet
(1 emplacement)
GOOSE BAY
Dét. de Belle-Isle
Botwood
(2 emplacements)
Lewisporte
Isle Maligne
R. Saguenay
FLEUVE SAINT-LAURENT
ARVIDA
GASPE
Stephenville
(1 emplacement)
I. Bell
(3 emplacements)
ST-JEAN
Bay Bulls
GOLFE DU SAINT-LAURENT
Port-aux-Basques
Argentia
Miquelon
St-Pierre (France)
QUÉBEC
Lévis
OTTAWA
MONTRÉAL
FREDERICTON
MONCTON
CHARLOTTETOWN
(8 emplacements)
SYDNEY
(1 emplacement)
Louisbourg
SAINT-JEAN
(4 emplacements)
Debert
Zone de Canso
(4 emplacements)
(10 emplacements)
HALIFAX
Yarmouth
(4 emplacements)
Shelburne
OCÉAN ATLANTIQUE

Reproduite par le Service topographique de l'armée (Génie royal canadien)

Dressée et dessinée par la Section historique de l'E.-M.G.

tait à accorder une priorité écrasante au littoral du Pacifique. A l'époque, on aurait pu mettre à exécution un programme approprié "de temps de paix"; on devait dorénavant le mener à bien sous la menace d'une attaque ennemie.

L'ancienne forteresse d'Halifax faisait toujours l'objet de grands soins. Peu à peu, on remplaçait les batteries provisoires antivedettes-torpilleurs par des batteries permanentes. Au cours de l'été 1940, l'aménagement d'une nouvelle batterie de 9.2 po. fut mis en marche près de Devils-Island, plus au large que toutes les positions occupées jusque-là. La fin de l'année vit la mise en chantier d'une batterie de 6 po. à Chebucto-Head, sur la rive opposée du port2[7]. Mais ces travaux étaient ralentis par suite de la livraison tardive des armes en provenance du Royaume-Uni. En 1936, le Canada avait commandé trois affûts pour tir vertical, destinés aux canons lourds d'Esquimalt[28]. Après l'ouverture des hostilités, on décidait de les diriger vers Halifax. En novembre 1939, le gouvernement anglais se voyait contraint de prêter main-forte à l'Afrique du Sud pour l'aider à installer au Cap une batterie lourde qui remplacerait le monitor qu'on en devait enlever. Le Canada consentit à céder un de ses affûts à cette fin, à condition qu'il fût remplacé le plus tôt possible. Ultérieurement, l'Amirauté demandait un sursis, jusqu'à ce qu'on eût assuré la défense de Freetown (dans le Sierra-Leone) et de la Trinité. Le Canada se rendit également à cette requête. En juillet 1940, M. Churchill envoyait à M. King une dépêche le priant de bien vouloir consentir à l'acheminement vers Freetown (jalon essentiel sur la voie maritime du Cap de Bonne-Espérance) des deux affûts lourds destinés à Halifax et sur le point d'y être expédiés. Ayant pris conseil du chef d'état-major général (le général Crerar), M. King se rendait au voeu de M. Churchill, mais avec l'entente que deux autres affûts seraient mis à la disposition du Canada en novembre et janvier". Toutefois, il se produisit de nouveaux délais, occasionnés cette fois par les dégâts qu'un bombardement ennemi avait infligé à la fabrique anglaise d'affûts. On ne reçut le premier affût qu'au cours de l'été de 1941". En janvier 1942[31], la Batterie des diables (Devils Battery) fonctionnait partiellement à "portée réduite"; son dernier canon était monté au mois de mars suivant [12] . La batterie de Chebucto était prête au combat, avec tous ses canons, en août 1943[33].

Sydney, où l'on a armé non moins de huit positions de batterie pendant la guerre, ne le cédait qu'à Halifax par ordre d'importance. C'est que surtout Sydney, tout comme Halifax, était un point de rassemblement de convois. Jusqu'à la fin du conflit, on ne cessa d'améliorer et de renforcer ces batteries. En juin 1941, on signalait une batterie de 6 po., armée à Lingan, bien que son rôle se bornât provisoirement à la défense rapprochée, jusqu'à l'installation d'un dispositif plus satisfaisant de télémétrie. Un emplacement plus redoutable encore, la batterie Oxford (de 9.2 po.) ne fut complétée que vers la fin de la guerre: le dernier canon n'arrivait du Royaume-Uni qu'en novembre 1944[34]. En tant que port d'importance majeure, Saint-Jean au Nouveau-Brunswick exigeait d'imposantes défenses. On y arma quatre positions distinctes, dont la

plus importante, la batterie Mispec de contre-bombardement, était "presque complètement aménagée" et ses canons montés le 30 juin 1940[35]. Un résultat aussi rapide tenait à la livraison immédiate de canons de 7.5 p., en provenance du Royaume-Uni. Le Plan définitif prévoyait à l'origine un dernier élément: deux petites batteries, armées chacune de deux canons de 4 po. et destinées à protéger les entrées nord et sud du détroit de Canso. Ces positions, d'abord provisoires, devenaient ensuite peu à peu permanentes[36].

Les plans de défense établis avant la guerre n'avaient pas prévu l'aménagement de défenses sur le littoral de l'Est, à l'exception d'Halifax, de Sydney, du détroit de Canso, de Saint-Jean et de Québec. Néanmoins, après l'effondrement de la France au cours de l'été 1940, qui eut pour effet accessoire mais important, aux États-Unis, une recrudescence d'inquiétude au sujet de la région côtière de l'Atlantique, on élargit le programme primitif. La troisième recommandation du Conseil conjoint permanent de défense canado-américain*, adoptée au cours de la réunion tenue à Ottawa le 27 août 1940, concluait à "l'achèvement rapide" des défenses de ports et des défenses sous-marines, non seulement à Halifax et Sydney, mais encore à Gaspé et Shelburne. Les ÉtatsUnis aidèrent le Canada en lui vendant des armes, lourdes sinon toujours ultramodernes. On procéda en toute diligence à des relevés et à des enquêtes; en août 1941, la nouvelle circulait que des canons américains de contre-bombardement de 10 po., employés à Shelburne et à Gaspé, étaient montés et qu'ils attendaient l'arrivée "de matériel télémétrique et de munitions"[37]. A Shelburne, on arma quatre positions pendant la guerre, afin de protéger le port. A Gaspé, il y en eut trois, toutes mises en état de service pendant l'été 1941. Sur le littoral oriental du Canada proprement dit (suivant les frontières de 1939-1945), il n'y avait qu'une autre position armée: Louisbourg en Nouvelle-Écosse, où, en 1943, se trouvaient deux canons de campagne à abus de 18 livres, munis de projecteurs, placés à cet endroit à titre provisoire, pour offrir au port une certaine protection[38].

Il nous faut maintenant passer à la défense que le Canada fournit au territoire de Terre-Neuve. Au cours de l'été 1940, on mettait des canons à la disposition d'une batterie située à Bell-Island, dans la Baie de la Conception (voir ci-dessous, page 182). Il va sans dire que la défaite de la France donnera à Terre-Neuve une importance croissante aux yeux, non seulement des Canadiens, mais aussi des dirigeants des États-Unis. La deuxième recommandation du conseil conjoint permanent de la Défense (Ottawa, 26 août 1940) signalait en termes précis que l'insuffisance des défenses de l'île "compromettait la sécurité du Canada et des États-Unis". Parmi les mesures envisagées, on prévoyait

*Cet organisme vit le jour par suite d'une entente intervenue entre M. King et le président Roosevelt, lors de leur rencontre d'Ogdensburg (N.Y.) les 17 et 18 août 1940. Nous parlerons de l'oeuvre du Conseil dans un autre volume. Pour l'étude de sa formation, cf. William L. Langer et S. Everett Gleason, The Challenge ta Isolation (New-York, 1952), p. 702 et suivantes. On trouve une étude de l'activité du Conseil dans The Canadian-American Permanent Joint Board on Defence, 1940-1945 (International Journal, printemps 1954).

"l'achèvement rapide (au plus tard au printemps 1941) de défenses suffisantes pour le port de Saint-Jean à Terre-Neuve, pour Botwood et pour certains autres points s'il le fallait". Le Canada agit promptement en ce sens et les États-Unis l'aidèrent en lui fournissant du matériel. Néanmoins, on ne put terminer les travaux au printemps de 1941. En août de la même année, on annonçait que les batteries de Botwood et de Saint-Jean (pour lesquelles le Canada avait acheté des canons de 10 pouces aux États-Unis) seraient achevées dans le courant de l'automne[39]. Le Canada aménagea et garnit d'hommes trois batteries à Saint-Jean, celle qui était munie de canons de 10 po. et était destinée au contre-bombardement occupant une position de pointe, tandis que les deux autres protégeaient l'entrée du port. Il y avait deux emplacements de batterie à Botwood, ainsi qu'une petite batterie complémentaire à Lewisporte. Pour compléter le tableau des défenses côtières canadiennes à Terre-Neuve, signalons encore une petite batterie mise en service dès juin 1952 à Rigolet, près de Goose-Bay, au Labrador[40].

Les projecteurs de défense côtière avaient presque autant d'importance que les pièces d'artillerie. Fort heureusement, la fabrication au Canada en était relativement aisée. En octobre 1940, on signalait la livraison de tous les projecteurs prévus par le programme définitif pour Halifax, Sydney, Canso et SaintJean, dont l'installation était en bonne voie. On livrait ensuite de nouveaux projecteurs sur le littoral du Pacifique, à la cadence de quatre ou cinq par semaine[41].

Il va sans dire que les défenses d'artillerie du littoral de l'Atlantique, en nombre fort insuffisant en 1939, s'amélioraient et s'accroissaient de beaucoup avant 1945. Pendant la guerre, non moins de treize zones du littoral oriental (y compris Terre-Neuve) étaient défendues partiellement par l'artillerie côtière; compte tenu de certaines positions abandonnées au cours des hostilités, 45 emplacements distincts furent armés de pièces d'artillerie. Ces chiffres ne comprennent pas les emplacements de DCA. Une fois le programme définitif complété et élargi en 1940, l'artillerie défendant le littoral de l'Atlantique représentait une arme réellement au point.

Quant au littoral du Pacifique, grâce aux dispositions prises dès avant la guerre, l'aménagement des défenses y fut moins ardu. Cependant, on leur donna une forte expansion. Sans compter même les mesures nouvelles, la simple mise en oeuvre du programme définitif, prévu d'abord, représentait en soi une entreprise considérable. La collaboration avec les États-Unis prit une grande ampleur dans la région du détroit de Juan de Fuca, où les défenses canadiennes se synchonisaient avec les batteries lourdes du littoral des États-Unis. Dès janvier 1938, les deux pays avaient échangé des renseignements sur leurs programmes de défense respectifs dans ce secteur.

Au début de la guerre, la restriction du champ de tir de l'armement de contre-bombardement à la forteresse d'Esquimalt-Victoria, restriction due aux

vieux affûts à angle inférieur, causait une certaine anxiété qui se propageait aux États-Unis. Les 21 et 22 octobre 1940, avait lieu, à Victoria, une réunion d'officiers du Canada et des États-Unis qui étudièrent la possibilité d'améliorations permettant de couvrir du feu d'artillerie le détroit de Juan de Fuca[42]. Au cours d'une réunion, tenue en janvier 1941, du Conseil conjoint permanent de la défense, on apprenait que les États-Unis consentaient à prêter au Canada soit quatre pièces de 8 po. sur voie ferrée, soit huit canons de 155 millimètres, afin de renforcer la défense de la région. Il fut question d'armer l'extrémité ouest du détroit, mais on décida en dernier ressort qu'il suffirait d'installer deux des canons de 8 po. à Christopher-Point, à l'angle sud-est de l'île de Vancouver; ce devait être là une mesure provisoire, applicable jusqu'à l'arrivée des affûts à un grand angle de hausse pour les pièces d'Esquimalt. Ainsi fut fait. On pouvait donc annoncer, trois jours avant l'attaque japonaise contre Pearl-Harbor, l'installation des pièces sur des plates-formes temporaires en ciment armé, ainsi que la présence de leurs servants et de munitions. Restait cependant à mettre en place les appareils de télémétrage. Ces pièces commandaient efficacement le détroit[43]. Comme nous l'avons déjà signalé, c'est en 1943 et en 1944 qu'on monta à un grand angle de hausse les batteries d'Albert-Head et de Mary-Hill, étendant ainsi notablement leur champ de tir. Mais il fallut attendre jusqu'à la fin de 1944 l'étape finale de ces préparatifs. Les batteries antivedettestorpilleurs de la région étaient définitivement montées au cours de la même période. On annonçait en août 1944 qu'on avait reçu toutes les pièces et tous les affûts commandés au Royaume-Uni, et destinés aux batteries de ce type sur les deux littoraux[44].

Dans la région de Vancouver, on s'efforçait surtout de mener à bien la version d'avant-guerre du Plan définitif. L'automne 1940 vit l'installation, sur leurs emplacements permanents, des pièces de Point-Grey[45]. En 1942, le Parc Stanley échangeait ses pièces de 6 pouces contre les pièces de 4.7 de Yorke-Island. En octobre 1941, fut installé à Point-Atkinson, en liaison avec le service d'arraisonnement destiné à "couper l'erre" des navires, un canon de 18 livres. Une autre batterie, petite et rudimentaire, était installée en octobre 1939; on monta, près de Steveston, deux canons de campagne qui devaient barrer le passage aux navires remontant sans autorisation le cours du Fraser, en direction de NewWestminster[46]. Sans compter les pièces de Yorke-Island, il y avait à cette époque cinq emplacements d'artillerie dans le secteur Vancouver-Fraser.

Prince-Rupert était le seul autre point du littoral de l'Ouest qui fût défendu par de l'artillerie côtière lourde. La ville elle-même avait une très grande importance, car, en plus d'être le seul port océanique de la Colombie-Britannique septentrionale, elle marquait le point extrême d'une voie ferrée transcontinentale; les États-Unis lui trouvaient une valeur particulière en raison de sa situation par rapport à l'Alaska. On y occupa sept emplacements de batteries, dont trois déjà prévus par le Plan définitif d'avant-guerre. L'une de ces batteries, la batterie Barrett, armée de pièces de 6 pouces, bien qu'en service depuis le début ne

reçut son armement définitif qu'au printemps de 1944[47]. Les autres avaient des pièces légères à tir rapide; mais deux des quatre pièces de 8 po. prêtées par les États-Unis (voir ci-dessus) furent mises en service à cet endroit sur leurs propres affûts-trucks de voie ferrée[48].

Le littoral de l'Ouest comprenait moins de ports d'importance vitale que la côte de l'Atlantique; pour des raisons d'ordre géographique, les quelques ports qu'on y trouvait étaient plus facilement défendables avec de l'artillerie côtière que les ports des provinces Maritimes. C'est pourquoi le plan de défense au moyen de l'artillerie y prit, pendant la guerre, bien moins d'ampleur que sur la côte de l'Atlantique. Seulement quatre zones principales furent protégées par l'artillerie côtière (Esquimalt-Victoria, Vancouver-Fraser, Yorke-Island et Prince-Rupert); on n'arma en tout que 23 emplacements de batterie. Ces chiffres ne comprennent pas les défenses légères installées en 1942 dans quatre stations avancées du CARC*.

Comme nous l'avons vu précédemment, le littoral du Pacifique commençait à recevoir son contingent de projecteurs perfectionnés de défense côtière dans le courant de l'automne 1940; il y en eut 34 en tout. Les livraisons se terminaient en février 1941[49]. Ce n'est que peu à peu qu'on livrait le matériel moderne de réglage de tir nécessaire aux batteries; sur les deux littoraux, ce matériel gagnait en plénitude et en efficacité au cours de la guerre, au fur et à mesure des livraisons et des perfectionnements techniques. A cet égard, le concours du Conseil national de recherche n'a jamais fait défaut. En mars 1943 avait lieu, dans la région d'Halifax, l'essai réel du prototype de radar "CDX", destiné à régler le tir de défense côtière, mais un appareil de radar primitivement destiné à révéler l'approche des navires y avait été installé dès 1941. Vers la fin de la guerre, tous les principaux emplacements avaient reçu des appareils réglant le tir par méthodes optiques ou par radar[50].

De toute la durée des hostilités, ni sur la côte de l'Atlantique, ni sur celle du Pacifique, les pièces de défense côtière du Canada n'ont tiré un seul obus contre un objectif ennemi. Mais on ne saurait conclure de là à l'inutilité de ces canons. L'ennemi se dirige plus volontiers vers le flanc découvert de l'adversaire. Or, l'artillerie côtière avait pour mission de défendre les cibles possibles en cas d'attaque aussi bien que de rebuter l'ennemi par sa seule présence.

La mise au point de la DCA

Nous avons signalé l'insuffisance lamentable de la DCA au Canada en 1939 et la pénurie de matériel qui empêchèrent toute amélioration importante longtemps après le début de la guerre. Il nous reste maintenant à passer en revue les progrès réalisés ultérieurement.

*Dans certains cas, on déplaçait d'un point à l'autre des batteries des côtes de l'Atlantique ou du Pacifique. Dans ces cas, les deux emplacements successifs ont été comptés.

Il a été établi, sans équivoque possible, qu'au début de 1941 le Canada ne possédait encore que huit canons antiaériens efficaces, et qu'ils servaient à protéger le port d'Halifax et les nombreux navires de transport qui s'y trouvaient ordinairement. A cette époque, on éprouvait des craintes sérieuses pour la sécurité de l'usine de l'Aluminum Company of Canada, d'Arvida (Québec). Les chefs d'état-major faisaient remarquer le 3 mars que l'industrie aéronautique du Commonwealth "dépendait de cette usine dans une proportion d'environ 90 p. 100 pour son approvisionnement en lingots d'aluminium" et qu'il fallait s'attendre à des attaques "sur ce rouage tentant de la machine de guerre de l'Empire britannique". Les chefs d'état-major recommandaient en conséquence le transport d'Halifax à Arriva, de quatre canons de DCA[51]. On signalait que, dans le port d'Halifax, se trouvait toujours un nombre considérable de vaisseaux pourvus d'armes de défense contre l'aviation*. Le 21 avril, le premièr ministre déclarait au Comité de guerre que, lors d'un récent voyage, il avait constaté l'impossibilité pour le moment d'obtenir d'autres canons antiaériens des ÉtatsUnis, qui manquaient eux-mêmes d'armes de ce genre. Cependant, les Américains fournirent au Canada des mitrailleuses de DCA de .5 po.; ils en prêtèrent 16 à Terre-Neuve; le Canada en acheta 12 autres qu'il répartit également entre Halifax, Saint-Jean et Arvida[53]. Des artilleurs maniaient ces mitrailleuses.

Les quatre canons de 3 po. furent donc retirés d'Halifax; deux d'entre eux furent acheminés vers l'Isle-Maligne et deux vers Arvida, qui reçut également quatre mitrailleuses de .5 po. Ces dispositions recevaient la suite voulue en juin ; la 14e batterie antiaérienne de l'Artillerie royale canadienne montaient ses pièces à Arvida le 12 du même mois[54]. On disposa les pièces demeurées à Halifax de façon à protéger au mieux la région à défendre. A mesure que le matériel arrivait des usines canadiennes, la région d'Arvida devenait de mieux en mieux protégée. Le plan prévoyait l'expédition à cette position de 12 pièces de 3.7 po. et de 16 Bofors. Ce programme était complètement exécuté à l'automne 1942; il convient toutefois de signaler que les quatre pièces de 3 po. restèrent en place, au lieu d'être remplacées par quatre pièces de 3.7 po. ainsi qu'on se le proposait[55].

Une autre région intérieure mérite l'attention. Il s'agit du Sault-Sainte-Marie (Ontario); elle doit son importance aux canaux américains et canadiens qui relient le lac Supérieur au lac Huron; la circulation, sur ces voies d'eaux, dépasse de loin celle des canaux de Suez et de Panama mis ensemble. Il existait une possibilité, si faible fût-elle, que ces canaux deviennent la cible de bombardiers ennemis à long rayon d'action, lancés peut-être du pont de navires qui auraient pu pénétrer dans la baie d'Hudson. Le Conseil conjoint permanent de la défense étudiait le problème le 20 janvier 1941. La treizième recommandation, adoptée ce jour-là par le Conseil, portait que chacun des gouvernements intéressés

*En avril, le contre-amiral de la 3e escadre de bataille (Marine royale) plaçait l'armement antiaérien du vaisseau *Forth*, alors au mouillage à Halifax, sous la direction tactique du commandant de la forteresse. On établit une ligne de communications téléphoniques entre le navire et la salle de direction de tir de *la forteresse*[52].

CARTE 2

DÉFENSES CÔTIÈRES DU PACIFIQUE

MONTRANT LA SITUATION DES BATTERIES CÔTIÈRES D'ARTILLERIE ET DES DÉFENSES ANTIAÉRIENNES

Forteresse

Autres places fortes

Principaux chemins de fer

LES UNITÉS DE D.C.A. SONT INDIQUÉES AU MOYEN D'UNE CROIX EN TRAVERS DU SYMBOLE

REMARQUE: Tous les endroits où l'artillerie a eu pour mission de défendre les côtes sont indiqués en encadrant le nom ainsi I. YORKE Le nombre global des emplacements de batteries occupés pendant la période 1939-1945 est indiqué. Alliford Bay, Bella Bella, Coal-Harbour et Ucluelet furent protégés pendant un certain temps par des canons de 75mm. préposés à la défense cotière.

50 0 50 100 150 200
MILLES MILLES

ALLIAS

I. Annette

PRINCE RUPERT
(2 emplacements)

Baie Alliford

ILES REINE-CHARLOTTE

Bella Bella

PRINCE GEORGE

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Fleuve Fraser

OCÉAN PACIFIQUE

Port Hardy

Coal Harbour

I. Yorke
(1 emplacement)

ILE VANCOUVER

POINTE ESTEVAN

Tofino

Port Albernio

Ucluelet

(4 emplacements)
VANCOUVER

NEW WESTMINSTER

Nanaimo

Baie Boundary

Steveston
(1 emplacement)

Baie Patricia

Detroit de Juan de Fuca

VICTORIA
ESQUIMALT
(10 emplacements)

SEATTLE

ÉTATS-UNIS

Reproduite par le Service topographique de l'armée (Génie royal canadien)

Dressée et dessinée par la Section Historique de l'É.-M.G.

devrait "confier à une autorité unique la responsabilité de la sécurité des navires traversant ces eaux"; dans chaque pays, cette autorité serait revêtue des pouvoirs nécessaires et tenue de collaborer avec l'autre. En juin 1941, officiers canadiens et américains se réunissaient au Sault-Sainte-Marie pour examiner la question ; les officiers des États-Unis redoutaient les actes de sabotage que pourraient commettre des éléments dissidents, ainsi que l'éventualité d'une "attaque par le nord effectuée par des parachutistes sacrifiés". Les Américains avaient conçu un programme d'envergure comportant la protection militaire des canaux. Jusqu'alors, le canal canadien n'avait été gardé que par le Gendarmerie royale, qui disposait à cette fin de 23 hommes[56].

A sa réunion du 20 janvier 1942, le Conseil conjoint permanent de la défense étudiait le problème plus à fond et décidait de reviser le dispositif de défense établi au Sault-Sainte-Marie. En conséquence, il examinait avec soin le problème de la protection antiaérienne; au cours de sa 26e réunion (25 et 26 février 1942), les États-Unis annonçaient leur intention d'accroître leurs forces dans la région en y envoyant un régiment de DCA (moins un bataillon d'artillerie), une escadrille d'avions de chasse et des ballons de barrage. Aux termes de la vingt-cinquième recommandation du Conseil, adoptée à cette réunion, le CARC devait poursuivre l'étude du danger qui menaçait le Sault-Sainte-Marie et l'Armée canadienne, affecter à la protection des écluses canadiennes une batterie de DCA lourde de quatre pièces. Le Conseil recommandait que l'armée des États-Unis prête au Canada les canons qui lui manquaient et que la batterie canadienne soit rattachée à la région d'opérations du district militaire américain du Sault-Sainte-Marie (Michigan). La batterie, constituée immédiatement, partit pour Halifax en vue de l'instruction. Le 26 mars, on faisait connaître au Comité de guerre du cabinet que, même s'ils jugeaient relativement léger le danger qui planait sur le Sault-Sainte-Marie, les chefs d'état-major canadiens n'étaient pas sans tenir compte des craintes exprimées par l'armée américaine (eu égard au rôle important des écluses dans l'industrie de guerre).

La batterie canadienne n'était pas encore prête à fonctionner, que l'artillerie américaine, dès avril 1942, aménageait et garnissait de ses hommes les emplacements de canons protégeant les canaux du côté canadien[57]. Dans le courant du même automne, et avec la permission du Canada, les États-Unis établissaient des unités de radar dans l'Ontario septentrional, toujours en vue de protéger le Sault-Sainte-Marie. La 671e compagnie d'alerte aérienne avait établi son P.C. à Kapuskasing et des postes annexes à Armstrong, Nakina, Hearst et Cochrane[58]. Le CARC avait déjà organisé le Corps de repérage aérien du Canada central, qui fit appel aux hommes des tours de guet contre les incendies et à tous ceux qui pouvaient servir l'oeuvre de défense commune. En août 1942, la 40e batterie de DCA canadienne arrivait au Sault pour prendre position à l'un des emplacements d'artillerie occupés jusque-là par les troupes américaines et garnis de pièces américaines[59]. Néanmoins, près de mille soldats américains continuèrent à servir dans cette région canadienne[60]. L'opinion semble s'être

accréditée, dans le courant de 1943, qu'on avait affecté des forces trop nombreuses à ce secteur. A la fin de la saison de navigation, la batterie canadienne s'en allait ailleurs; peu après, les troupes des États-Unis quittaient le sol canadien, tandis qu'on transportait ailleurs le matériel antiaérien qui défendait les canaux[61].

Revenons aux régions côtières. On constatait que le renforcement de leurs défenses antiaériennes tenait uniquement à la question du matériel. On avait décidé en 1940 de fabriquer au Canada des canons de 3.7 po. et de 40 mm. Dès le 28 juin de la même année, le ministère de la Défense nationale comman dait "à forfait" 200 pièces de 3.7 po. et 112 pièces de 40 mm. Plus tard, il aug mentait ces commandes[62]. Les pointeurs automatiques destinés à régler le tir des deux genres de pièces étaient de fabrication américaine*. Quant au matériel de radar destiné au réglage du tir, les deux premiers appareils commandés en octobre 1939 au War Office arrivaient au Canada en août 1940. Le Canada se chargea ensuite de cette fabrication. Les premiers appareils sortirent des labora toires du Conseil national de recherche, qui les achevaient en dix mois; ensuite, la fabrication en fut confiée à la société de la Couronne dite Research Enterprises *Limited*. En janvier 1941, on lui commandait 40 pointeurs automatiques "GLMK IIIC", qui devaient servir au Canada; un an après, on en commandait 11 autres[64]. Toutefois, nul appareil tactique ne fut installé sur les emplacements d'artillerie du Canada avant novembre 1942; à cette époque, un appareil de radar arrivait à Arvida[65]. On avait également besoin de projecteurs, mais, par suite d'une nouvelle orientation de la doctrine militaire, toute disposition relative à ce chapitre de l'armement fut suspendue. En automne 1941, les auto rités compétentes avaient établi à 80 le nombre de projecteurs antiaériens requis au Canada; il n'y avait alors de disponibles que 37 projecteurs de type récent et cinq projecteurs déclassés, tous installés sur le littoral de l'Atlantique[66].

La livraison des canons commandés au Canada souffrait inévitablement de retards prolongés. La première pièce de 3.7 po. fabriquée au Canada ne fut livrée qu'à la fin de mars 1942, par suite de difficultés rencontrées au cours de la fabrication de l'affût. Les trois premiers canons Bofors de 40 mm. Etaient livrés dans la semaine du 13 décembre 1941, la semaine même de Pearl-Harbor[67].

Le plan de défense antiaérienne du littoral atlantique, tel qu'il se présentait en mai 1942, prévoyait l'organisation de quatorze régions défendues (y compris celle d'Arvida) dont la plus importante était celle d'Halifax, pour laquelle on réclamait 28 pièces de 3.7 po. et 16 Bofors. On estimait alors que la défense de cette côte canadienne requérait 112 canons lourds et 114 pièces légères. Le plan comportait l'armement nécessaire pour six secteurs de Terre-Neuve, entre autres les aéroports de Gander et de Goose-Bay au Labrador. On prévoyait en outre 12 autres pièces légères pour étayer les batteries côtières[68]. Ce plan subit

*Le Canada produisit au total, tant pour ses propres troupes que pour le compte d'autres nations alliées, 1,735 pièces complètes de 3.7 po. et 4,352 Bofors complets; à quoi il convient d'ajouter un nombre sensiblement supérieur de tubes détachés[63].

certaines modifications par la suite. C'est en septembre 1943 que les mesures de défense du littoral de l'Atlantique et des terres intérieures atteignaient leur sommet et que tous les canons autorisés aux termes du Plan définitif de défense, soit 108 canons lourds et 138 Bofors, étaient réputés prêts à l'action. Il y avait en outre 36 Bofors mobiles[69]. Ces chiffres englobent Arvida et le Sault-SainteMarie. Il est vrai que toutes les batteries n'avaient pas terminé leur instruction et que le matériel de télémétrie n'était pas encore au complet.

Après Pearl-Harbor, le littoral du Pacifique eut la priorité et les préparatifs de défense prirent une allure accélérée. Le plan en vigueur sur ce théâtre, en mai 1942, prévoyait au total 48 pièces de 3.7 et 78 Bofors, plus 14 Bofors supplémentaires pour les batteries de défense côtière. Il n'y avait alors, en ColombieBritannique, que huit canons de 3.7 et 12 Bofors[70]. Novembre 1943 vit la côte armée de 56 pièces de 3.7 pouces et 142 Bofors (y compris 36 Bofors mobiles). Quatorze emplacements de DCA lourde avaient le personnel voulu, soit six dans la région de Vancouver, trois à Prince-Rupert, trois à Victoria-Esquimalt et deux à l'aérodrome de Patricia-Bay[71].

La sécurité de la côte de l'Atlantique après Dunkerque

Jusqu'à présent, nous avons cru devoir isoler le plan de défense statique du reste de l'organisation militaire. C'est maintenant le moment d'aborder la question de la défense mobile, dans le cadre de l'ensemble des opérations militaires.

Si, pendant les deux premières années du conflit, on ne constate dans les eaux territoriales canadiennes aucune activité ennemie, c'est qu'Adolphe Hitler ne voulait pas s'attirer d'ennuis avec les États-Unis. Au cours d'une conférence tenue le 23 février 1940, l'amiral Raeder, commandant en chef de la marine allemande, concluait à l'envoi, au large d'Halifax, de deux sous-marins armés de mines et de torpilles. Le ministère allemand des Affaires étrangères approuvait le projet, mais Hitler s'y opposait à cause "de son effet psychologique sur le public des États-Unis". L'amiral fut cruellement déçu[72]. Néanmoins, envisagée sous l'angle de l'intérêt de l'Allemagne, la décision d'Hitler était sage. En effet, rien n'aurait pu soulever davantage l'opinion américaine qu'une activité soudaine de sous-marins dans les eaux nord-américaines, au beau milieu de la "drôle de guerre". Ce n'est qu'après l'agression contre Pearl-Harbor que les sous-marins ennemis pénétraient dans ces eaux, et encore les corsaires allemands de surface gardaient-ils alors leurs distances, bien qu'ils se fussent plusieurs fois attaqués, au milieu de l'Atlantique, à des convois partis d'Halifax. Le Scharnhorst et le Gneisenau coulaient, en février 1941, cinq navires à près de 500 milles à l'est de Terre-Neuve et 16 autres bâtiments en mars, à peu près dans les mêmes zones[73].

Comme nous l'avons déjà signalé, à la suite des désastres subis par les Alliés au printemps 1940 dans le Nord-Ouest de l'Europe, on décidait en mai

de la même année de renforcer les troupes canadiennes en Angleterre et d'envoyer d'autres unités aux Antilles et en Islande. Comme la situation allait de mal en pis outre-mer, le gouvernement du Canada craignait de plus en plus pour la sécurité du territoire canadien. Au cours d'une réunion tenue le 29 mai, le Comité de guerre du cabinet constatait que la participation du Canada à la défense de l'Angleterre avait laissé le Canada à peu près démuni. (Le 23 mai, le comité avait consenti à envoyer outre-mer quatre contre-torpilleurs de la Marine royale du Canada, qui constituaient à l'époque toutes les forces navales existantes; d'autre part, on se proposait d'envoyer également au Royaume-Uni la seule escadrille de chasse efficace du CARC.) Il était question d'organiser un ministère de la Défense territoriale et de nommer un commandant en chef de l'Armée territoriale. Ces projets n'eurent pas de suite, mais on adopta dans le courant de l'été de nombreuses mesures d'urgence destinées à assurer la sécurité du Canada et, plus particulièrement, celle des provinces Maritimes.

Le 14 juin, Paris tombait aux mains des Allemands. Le même jour, le Comité de guerre examinait la crise sous tous ses aspects, prenant en considération ce fait que le Canada se verrait peut-être contraint, si les choses se gâtaient davantage, de fournir dans ses eaux des bases à la Flotte anglaise. On demanda donc aux chefs d'état-major de rédiger un rapport détaillé sur les défenses côtières de l'Atlantique et d'étudier tout spécialement le problème des bases navales. Les chefs d'état-major confièrent cette tâche à leur sous-comité conjoint des plans, composé d'officiers d'état-major supérieurs des trois armes. Cet organisme ne tardait pas à soumettre l'avant-projet d'un nouveau "Plan du comité des chefs d'état-major relatif à la défense du Canada"[74]. Ce document proposait dans ses grandes lignes les mesures suivantes: renforcement des défenses des côtes de l'Est et de l'Ouest, ainsi que de celles de l'intérieur, dans toute la mesure où le permettaient les ressources du pays; organisation d'une grande force mobile, capable de renforcer sans délai l'un ou l'autre littoral et de résister à toute attaque par le nord; adoption de mesures visant à protéger la sécurité intérieure et à prévenir le sabotage; établissement d'une collaboration active avec les États-Unis. Le projet soulignait que l'aide américaine était indispensable si le Canada voulait se défendre efficacement contre une grande puissance ennemie. Mais toute collaboration dans ce domaine ne serait réelle que si les armées des États-Unis pouvaient bénéficier de ressources tactiques supérieures à celles dont disposaient les forces canadiennes. Il fallait donc songer à amorcer immédiatement des pourparlers entre représentants des armées des deux pays*. Quant à la question des bases navales du littoral de l'Atlantique, tenues à la disposition des forces anglaises et américaines collaborant à la défense du Canada, le rapport proposait l'aménagement immédiat

*Les Américains étaient tout aussi désireux que les Canadiens d'entamer ces pourparlers. A la suite de discussions préliminaires, plusieurs réunions d'état-major avaient lieu à Washington en juillet. Nous traiterons cette question dans un volume ultérieur.

de nouvelles bases à Gaspé et à Shelburne, et d'une autre base avancée à Terre Neuve. Le sous-comité exprimait l'avis que, dans le domaine défensif, l'armée de terre devrait au premier chef non seulement étendre les défenses statiques de la côte orientale, mais encore créer un contingent mobile aussi important que le permettaient les effectifs et le matériel disponibles. Le rapport conseillait la formation d'un contingent de deux divisions, ainsi que d'un nombre considérable d'unités auxiliaires, y compris cinq régiments motocyclistes.

Ce projet était soumis le 9 juillet au ministre de la Défense nationale[75]; il subit par la suite des modifications très importantes. Le général Crerar, devenu chef d'état-major général le 22 juillet, communiquait le lendemain, au ministre, ses observations sur le projet[76]. Il estimait qu'une vaste force mobile apporterait "une solution insuffisante et par trop onéreuse à notre problème"; il conseillait, pour les points exposés aux coups de main, l'organisation de défenses et de garnisons soutenues à l'arrière par une réserve mobile équivalant à trois groupes de brigade prêts à de rapides contre-attaques. Crerar refusait de se laisser gagner par la panique qu'inspirait la situation d'outre-océan. Il écrivait à l'époque: "Même si une proportion considérable de la flotte anglaise et même de l'aviation anglaise avaient des bases au Canada, je soutiens que l'Allemagne ne se risquerait pas à envahir notre pays d'ici plusieurs mois, sinon plusieurs années". Il rejetait également l'idée d'une attaque japonaise ou soviétique sur la côte ouest, "dans la conjoncture présente ou future"; le "seul problème vraiment urgent" réside dans l'organisation militaire du littoral de l'Est, dans le cadre du programme de défense territoriale. Comme on l'a noté dans un chapitre antérieur, Crerar subordonnait tout au renforcement de la ligne avancée de défense canadienne, c'est-à-dire les Iles britanniques.

Le nouveau ministre de la Défense nationale (le colonel Ralston), frappé par ces conceptions, autorisait sur-le-champ la formation des trois groupes de brigade que conseillait le chef d'état-major général à titre de réserve militaire des provinces Maritimes.[77] On les tirerait de la 3e division, dont la formation avait été approuvée le 17 mai. L'avant-projet du "Plan du comité des chefs d'état-major relatif à la défense du Canada" subissait en août des modifications dans le sens indiqué par le général Crerar[78]. Les fonctions de la Réserve mobile consisteraient à renforcer les garnisons côtières, à repousser les attaques ennemies dans les régions côtières démunies et à veiller à la sécurité intérieure. La Réserve mobile se composerait, au début, de la 3e division, dont tous les éléments (à l'exception d'un groupe de brigade) se concentreraient dans la région de Truro. Le groupe de brigade restant serait envoyé à Sussex, dans le Nouveau-Brunswick. Comme nous l'avons vu, les unités commençaient à passer dans ces secteurs à l'automne de la même année.

Dans son mémoire du 23 juillet au ministre[79], Crerar recommandait un important remaniement du commandement militaire. Parlant du commande-

ment des troupes de terre affectées aux régions côtières et des mesures recommandées dans l'avant-projet, le général écrivait:

> Je n'approuve pas la proposition tendant à laisser ces troupes sous l'autorité du commandant de district. J'estime qu'un état-major régional (opérations militaires), pourvu d'un personnel suffisant, devrait être organisé dans les provinces Maritimes, où il aurait le commandement des troupes destinées à la défense de ces provinces, y compris le golfe Saint-Laurent et Terre-Neuve. On devrait établir un état-major identique (opérations militaires) en Colombie-Britannique. Les fonctions des divers états-majors de district dans la région orientale et dans le district militaire 11, compte tenu des conditions existantes, devraient se borner à l'administration, au commandement et à la formation des troupes qui ne seraient pas assignées au Q.G. régional en vue des opérations proprement dites. Il est à noter, soit dit en passant, qu'un programme de ce genre s'intégrerait dans le cadre des zones d'opérations établies par le Corps d'aviation royal canadien.

Cette conclusion ayant aussi été approuvée en principe par le ministre dès le lendemain[80], des mesures intervenaient sans tarder pour la mettre en oeuvre. Le er août, le major-général W. H. P. Elkins, anciennement maître général de l'artillerie, devenait officier général commandant en chef la région de l'Atlantique, avec quartier général à Halifax. Cette région comprenait l'ensemble des districts militaires nos 6 et 7 (c'est-à-dire les provinces de la NouvelleÉcosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard), ainsi que les sections du district militaire no 5 situées à l'est d'une "ligne reliant Cape-Chidley (détroit d'Hudson) à l'embouchure du- Saguenay et se prolongeant vers le sud, à partir du Saint-Laurent, le long de la voie ferrée du Témiscouata, de Rivièredu-Loup à Edmundston (Nouveau-Brunswick)". Elle englobait également Terre-Neuve et le Labrador[81]. Quant aux fonctions de l'officier général commandant en chef, il devait

> "1. Représenter l'armée de terre en tout ce qui concerne les questions d'opérations intéressant les trois armes dans la région militaire de l'Atlantique, en étroite collaboration avec les commandants de même grade de la Marine royale du Canada et du Corps d'aviation royal canadien dans la région.
>
> 2. Commander toutes les troupes mobiles qu'on pourrait placer sous son autorité à des fins tactiques pour la défense de la région de l'Atlantique. 3. Exercer un droit de regard tactique, par l'intermédiaire des commandants de forteresse, etc., sur toutes les unités comprenant les garnisons de toutes les forteresses, sur tous les ports protégés et toutes les régions fortifiées de la région de l'Atlantique. 4. Se charger de la sécurité intérieure et de la protection des points vulnérables de la région de l'Atlantique qu'on fait relever en principe des autorités militaires.
>
> 5. Diriger l'instruction des unités et des formations placées sous son commandement"[82].

Le commandant de la Réserve mobile (qui était alors le commandant de la 3e division canadienne) relevait du commandant en chef, pour tout ce qui concernait les opérations. Les commandants des districts militaires nos 5, 6 et 7, assumaient la responsabilité de l'instruction, de l'administration et de l'entretien de toutes les unités (etc.) de leur district, sauf celles qui relevaient du commandant en chef de la région de l'Atlantique. Ils assuraient également l'entretien

de toutes les formations et unités de leurs districts, y compris celles qui relevaient de ce commandant en chef. Le commandant du district militaire no 6 devenait responsable de l'administration et du ravitaillement des troupes canadiennes en poste à Terre-Neuve[83].

La liaison entre les diverses armes était soumise, dans les régions côtières, à la règle suivante: "Le commandement de l'armée de terre, de mer et de l'air s'exercera en commun"; les commandants assumeraient "une responsabilité collective et individuelle, visant au succès de l'ensemble du plan". Chaque littoral aurait un bureau commun d'opérations[84]. Il existait déjà sur les deux côtes des comités interarmes composés des officiers supérieurs des trois armes affectés à la région. Comme l'état-major de la région de l'Est du CARC et celui de la Marine royale du Canada pour le littoral de l'Atlantique se trouvaient déjà à Halifax, la coordination envisagée ne présentait guère de difficulté dans ce secteur.

A l'approche du printemps 1941, le Comité de guerre du cabinet entretenait encore des craintes au sujet de la côte orientale. En février, les chefs d'état-major passaient une fois de plus la situation en revue[85]. Ils soulignaient de nouveau qu'un essai d'invasion du Canada "par un ennemi actuel ou en puissance" n'était pas à craindre, "tant que les Iles britanniques seraient victorieusement défendues". D'autre part, les chefs d'état-major faisaient observer qu'Hitler devait se rendre compte désormais "qu'il serait impuissant à détourner les États-Unis d'un parti propre en définitive à lui infliger une écrasante défaite". Ainsi, tous les jours augmentaient les risques d'attaques-surprises, suivies de fuites précipitées, contre le littoral de l'Est, par la voie des airs et par mer. Les autorités militaires signalaient que, même si les préparatifs de l'heure étaient suffisants pour repousser toute tentative de débarquement, le Canada "ne possédait pas encore les forces navales et aériennes, non plus que les canons et le matériel de DCA requis pour repousser les raids que pourraient effectuer la marine ou l'aviation ennemies contre les ports, les navires mouillés dans ces ports ou d'autres cibles vitales". En somme, il importait d'accroître les forces navales et aériennes sur le littoral canadien de l'Est et, dans ces circonstances, seule une collaboration active avec les États-Unis permettrait d'atteindre ce résultat. (D'ailleurs, le Canada travaillait déjà avec les États-Unis à établir un plan commun par l'intermédiaire du Conseil conjoint permanent de défense.) Cette appréciation faisait l'objet d'un débat, le 26 février, entre les chefs d'étatmajor et le Comité de guerre; les chefs d'état-major signalaient que, la GrandeBretagne étant encore insuffisamment armée et menacée d'une invasion, il ne fallait pas attendre de renforts de ce côté. Toutefois, on s'accordait sur la nécessité de faire connaître au gouvernement anglais la situation des défenses canadiennes, telle qu'elle apparaissait aux chefs d'état-major.

Le 2 mars. M. King envoyait à M. Churchill deux dépêches[86] contenant le texte du rapport des chefs d'état-major et soulignant que, depuis le début de la guerre, le gouvernement canadien (suivant en cela l'avis des chefs d'état-major)

s'était "constamment efforcé d'accorder toute l'aide possible au Royaume-Uni, malgré l'affaiblissement des défenses canadiennes qui en était forcément résulté". Après avoir donné des précisions sur l'insuffisance des forces navales et aériennes dans la région côtière de l'Atlantique, M. King notait que la situation avait causé au Comité de guerre de "vives inquiétudes". Il ajoutait:

> Dès le début, nous avons compris à quelles conséquences graves nous nous exposions, en vous envoyant toute l'aide navale, militaire et aérienne possible. Nos chefs d'étatmajor estiment que nous avons bien fait d'agir de la sorte et que les résultats obtenus nous donnent raison. Mais nous ne pouvons oublier la responsabilité qui nous incombe au premier chef, relativement à la défense de nos propres côtes. Nous devons songer à ce que deviendraient l'effort commun et le moral de la nation canadienne si nos littoraux et nos ports étaient attaqués, et nos propres défenses trouvées en défaut à l'heure de la crise. On ne saurait souligner avec trop d'énergie, en particulier, la nécessité d'assurer une protection suffisante à Halifax, point de rassemblement des convois, de même qu'aux voies stratégiques qui y aboutissent. Nous serions très heureux de connaître votre point de vue sur la question et de savoir si vous jugez, songeant aux exigences des divers théâtres de guerre, que nous serons en mesure de fortifier les aspects de notre défense territoriale qui, selon nos chefs d'état-major, se sont révélés insuffisants.

La teneur de la réponse (24 mars) de M. Churchill[87] n'était pas difficile à prévoir. L'ennemi, disait-il, faisait "un effort suprême, sur mer et dans les airs", contre les voies de communication commerciales des Iles britanniques; l'Angle terre devait se défendre contre de nouveaux bombardements et on pouvait s'attendre à "un essai d'invasion à grande échelle". Les autorités anglaises ne prévoyaient pas d'attaques brusquées contre le littoral canadien de l'Atlantique. Dans cette conjoncture, écrivait M. Churchill, "et pour parler net, nous n'avons pas le matériel voulu pour protéger complètement les deux côtes de l'Atlantique; il s'agit donc pour nous de savoir comment tirer le meilleur parti de notre matériel, compte tenu des mouvements connus de l'ennemi et de ses intentions probables ... Si nous allions distraire de leurs théâtres d'opérations actuels une partie importante de nos forces pour les diriger vers de plus vastes régions où l'on reconnaît un certain risque d'attaque, nous compromettrions le tout et ferions le jeu de l'adversaire".

La sécurité de la côte du Pacifique après Pearl-Harbor

Le gouvernement et les chefs d'état-major du Canada se heurtaient, dans leur propre sphère, à des difficultés semblables à celles qu'affrontait M. Churchill. Ils manquaient du matériel voulu pour protéger complètement toutes les régions canadiennes. Tant que le Japon demeurerait neutre et que l'océan Pacifique resterait dans une certaine mesure fidèle à son nom, il était indispensable d'accorder la priorité à la zone des côtes de l'Atlantique. C'était là chose d'autant plus facile que le littoral du Pacifique, ayant bénéficié d'une priorité du même genre pendant les quelques années qui avaient précédé l'ouverture des hostilités, était relativement bien défendu. Mais la situation changeait brusquement de face le 7 décembre 1941, jour où les Japonais déclenchaient leur terrible

attaque. Au cours des mois qui suivirent et bien que la menace allemande qui pesait sur la côte de l'Atlantique n'eût rien perdu de sa gravité (elle s'aggrava même quand les premiers sous-marins germaniques apparurent dans les eaux nord-américaines), la sécurité de la Colombie-Britannique passa au premier plan des préoccupations du gouvernement fédéral.

Il va sans dire que, depuis septembre 1939, le littoral de l'Ouest n'avait pas été entièrement négligé. Tout au contraire, il avait reçu l'attention que permettait de lui accorder un matériel insuffisant. Nous avons déjà signalé les inquiétudes qu'inspirait au gouvernement l'attitude du Japon au cours de l'été 1940 et indiqué que la 6e brigade avait été gardée à Shilo, à titre de précaution (voir ci-dessus, page 85). Nous avons vu aussi qu'en juillet 1940 le général Crerar avait conseillé l'établissement d'une région militaire du Pacifique et d'une région militaire de l'Atlantique. Le projet devenait réalité en octobre de la même année et le major-général R. O. Alexander se voyait confier le commandement en chef de la région du Pacifique, qui comprenait l'ensemble des districts militaires nos 11 et 13, c'est-à-dire la Colombie-Britannique, l'Alberta, le territoire du Yukon et le district du Mackenzie. Le général Alexander commandait toutes ces régions en matière de tactique, mais, tout en prenant sous sa responsabilité le programme administratif, il se déchargeait du soin d'en arrêter les modalités sur les divers commandants de district". (Au début, le général Alexander cumulait les fonctions de commandant du district militaire no 11 et de commandant en chef. Les deux fonctions furent provisoirement dissociées en 1942, mais, après juin de la même année, il n'y eût plus de commandant de district.)

Depuis le début de la guerre, les trois principales régions défendues en Colombie-Britannique avaient été constituées en commandements subalternes distincts. La forteresse de Victoria-Esquimalt, la région de Vancouver (y compris Yorke-Island) et la région de Prince-Rupert relevaient de commandants de secteurs de la défense. Lorsqu'il assuma le commandement du littoral du Pacifique, le général Alexander conseilla, en vue de créer une réserve mobile, d'affecter un groupe de brigade d'infanterie à la région de Nanaïmo, sur l'île de Vancouver[89]. Cette mesure entrait en vigueur en février 1941, alors qu'on établissait à Nanaïmo le quartier général de la 10e brigade d'infanterie[90]. Cette brigade passait dans l'Est en mai 1942 et était remplacée à Nanaimo par la 13e, formation indépendante précédemment en poste dans la péninsule de Niagara[91]. En juillet 1941, le Comité de guerre du cabinet (comme on l'a vu au chapitre III) autorisait la formation des trois groupes de brigade de la 6e division aux fins de la défense territoriale*; la 13e brigade passa à cette division et demeura à Nanaïmo en position d'alerte. Les deux autres brigades devaient se concentrer dans la péninsule de Niagara et à Valcartier; la 15e brigade, en poste à Valcartier,

*A ce propos, on parlait d'une entente entre le Canada et les États-Unis, d'après laquelle le Canada maintiendrait une réserve générale d'au moins deux divisions. Cette entente, dont il fut souvent question[92], semble n'avoir jamais revêtu la forme d'un accord officiel.

deviendrait une réserve potentielle pour la région du Pacifique. La 4e division, qui veillait à la sécurité des provinces Maritimes, passait à Debert et Sussex après le départ de la 3e division pour outre-mer[93].

Le 18 novembre 1941, alors que les gouvernements alliés commençaient à nourrir de vives inquiétudes au sujet des intentions japonaises, le chef d'étatmajor général (le général Crerar) signalait au ministre de la Défense nationale que, dans l'ensemble, les mesures adoptées sur le littoral de l'Ouest étaient "suffisantes pour repousser des attaques dont on pouvait prévoir la forme et l'importance" dans l'éventualité d'une guerre avec le Japon[94]. On manquait toutefois d'unités antiaériennes, pour lesquelles le matériel nécessaire n'existait pas. De plus, certaines stations du CARC attendaient toujours les quatre pelotons de la Garde des anciens combattants nécessaires à leur protection. Néanmoins, l'envoi de ces pelotons avait été officiellement approuvé et l'organisation en était en bonne voie. En outre, l'artillerie côtière ne suffisait pas pour assurer un tir à longue portée, car les pièces restaient montées pour le tir à angle inférieur.

A cette époque, des forces considérables étaient déjà déployées sur le littoral. Un bataillon d'infanterie de l'Armée active se trouvait dans chacune des trois principales régions défendues dont il est mention ci-dessus: VictoriaEsquimalt, Vancouver-New Westminster et Prince-Rupert. Le bataillon de Prince-Rupert détacha une compagnie à la station du CARC située à AllifordBay, dans les îles de la Reine Charlotte. La 13e brigade d'infanterie, avec ses trois bataillons, restait à Nanaïmo, en tant que réserve générale pour la région du Pacifique, et des pelotons de la Garde des anciens combattants étaient de service aux stations du CARC d'Ucluelet (deux pelotons, qui devaient être portés à quatre), de Coal-Harbour (deux, qui devaient être portés à trois) et de Bella-Bella (un d'abord, et deux par la suite)[95].

Dans son mémoire, le général Crerar ajoutait:

> Bien que les mesures actuellement mises en oeuvre semblent suffisantes pour faire face à toute éventualité, il faut prévoir que, une fois la guerre déclarée, une forte pression s'exercera sur le gouvernement pour qu'il renforce les troupes d'active en ColombieBritannique. Dans ce cas, il faudra peut-être transporter, sur le littoral du Pacifique, des troupes supplémentaires venant du Canada de l'Est.

L'événement devait confirmer la justesse de cette prédiction.

Dans la soirée du dimanche 7 décembre 1941, les chefs d'état-major se réunissaient avec le Comité de guerre en vue d'étudier la nouvelle situation créée par l'attaque japonaise du même jour. Le Canada avait déjà déclaré la guerre au Japon. Crerar déclarait de nouveau que, d'après lui, les dispositions prises par l'armée sur la côte du Pacifique étaient assez satisfaisantes, mais que la région manquait d'artillerie de DCA. On prit aussitôt toutes les mesures possible pour repousser d'éventuelles attaques aériennes. Lorsque le Comité de guerre se réunit de nouveau le 10 décembre, on signalait que le CARC accroissait sa force sur la côte et qu'on acheminait quelques canons antiaériens vers la

Colombie-Britannique. On mettait en vedette que ce serait faire le jeu de l'ennemi, que d'envoyer d'Est en Ouest une trop grande proportion d'hommes et de matériel; on mentionnait en particulier l'importance de la protection antiaérienne d'Halifax et de l'aéroport de Terre-Neuve. Le chef d'état-major général adjoint (le major-général Stuart) faisait cependant connaître que les armes expédiées sur les lieux étaient les trois premiers Bofors sortis tout droit de l'usine et les quatre mitrailleuses antiaériennes d'Arvida. Ultérieurement, au début de janvier, deux pièces de 3.7 po., servies par une section de la batterie de DCA no 1 de l'Artillerie royale canadienne d'Halifax, furent également envoyées de l'Est. Il s'agissait sans doute des deux canons que l'Angleterre venait de livrer au Canada et qui avaient servi à des fins d'instruction (voir ci-dessus, page 150). Six projecteurs de DCA, primitivement destinés à la côte de l'Est, arrivaient à Esquimalt en décembre[96].

Quelques semaines après Pearl-Harbor, on avait fait tout ce qui était humainement possible tour renforcer la DCA du littoral du Pacifique. Mais c'était peu. A Esquimalt, deux canons Bofors protégeaient le chantier naval et la grande cale sèche; le troisième Bofors et les deux pièces de 3.7 po. se trouvaient à la station du CARC de Patricia-Bay. A Patricia-Bay se trouvaient également les mitrailleuses et les artilleurs d'Arvida, qui y demeurèrent jusque vers la fin de février, époque où arrivaient deux autres Bofors; deux mitrailleuses passèrent alors au centre d'aviation de Sea-Island, près de Vancouver et les autres à Esquimalt[97]. Ce n'était là qu'un très faible déploiement d'armes. Heureusement, l'ennemi ne choisit pas ce moment pour attaquer la côte du Pacifique qui prêtait cependant le flanc à une action offensive. Le 15 février 1942, le journal de guerre de la 2e batterie antiaérienne d'Esquimalt signalait que le paquebot *Queen Elizabeth* avait pénétré dans la cale sèche. "Nos deux canons, ajoutait le rédacteur, ont désormais 80 millions de dollars de plus à protéger." Mais les inquiétudes s'apaisaient quelque peu avec l'arrivée sur la côte, en avril 1942, des premiers canons de 3.7 po. fabriqués au Canada[98]. A partir de ce moment, la situation alla s'améliorant de façon constante (voir ci-dessus, page 163.

Tout en fortifiant de son mieux la DCA de la Colombie-Britannique, le quartier général de la Défense nationale envoyait de nouvelles troupes dans la province. Le 12 décembre, le 18e bataillon de reconnaissance (Manitoba)*, alors au Camp Borden, passait à l'île de Vancouver, où il arrivait le 19. Il se trouvait sous l'autorité du quartier général de la forteresse de Victoria-Esquimalt, à titre de réserve locale mobile[99]. Simultanément et conformément à des ordres antérieurs, trois batteries d'artillerie de campagne quittaient leurs postes des Prairies pour aller à New-Westminster, où elles formèrent le 21e régiment de campagne de l'Artillerie royale canadienne. Ce régiment se rendait à Nanaïmo en mars[100]. Une compagnie de campagne du Génie attachée à la 13e brigade se concentrait à Vancouver-Nord au début de janvier[101], et une ambulance de

*Qui devint pous tard le 18e régiment d'autos blindées (12e Dragons du Manitoba).

campagne passait d'Edmonton à Nanaïmo[102]. La 13e brigade se trouvait ainsi pourvue de l'artillerie, du Génie et des services nécessaires à un groupe de brigade indépendant. On prenait en même temps des mesures pour protéger les bases avancées du CARC sur le littoral. On avait, le 3 décembre, donné les ordres voulus pour que les pelotons de la Garde des anciens combattants se déplacent à bref délai (deux à Ucluelet, un à Coal-Harbour)[103], ce qui se produisait entre le 11 et le 15 décembre et coïncidait avec le renforcement d'Alliford Bay[104]. Démunis de canons Bofors, Ucluelet, Alliford-Bay, Bella-Bella et, plus tard, Coal-Harbour furent renforcés chacun par une "section spéciale" de deux pièces de campagne de 75 mm (une à Coal-Harbour), servies par des hommes venant des centres d'instruction de l'artillerie, de Brandon et Shilo[105].

Sur la côte du Pacifique, les premiers jours de la guerre avec le Japon furent marqués par l'angoisse; l'atmosphère vibrait de rumeurs aussi extraordinaires qu'alarmantes (dont l'une des plus ahurissantes, émanant de l'Armée des États-Unis et provenant de Seattle, portait que "le gros de la flotte japonaise se trouvait à 154 milles à l'ouest de San-Francisco ... et se dirigeait vers le nordest")[106]. Néanmoins, le général Alexander, dans son rapport à Ottawa en date du 12 décembre, signalait: "L'état d'urgence a provoqué un relèvement marqué du moral des troupes; la population civile demeure calme, mais semble comprendre les exigences de la guerre"[107]. Par la suite, toutefois, la population civile perdait un peu de son calme; beaucoup de gens se méfiaient des nombreux Japonais demeurant en Colombie-Britannique. Alexander indiquait, dans son rapport du 30 décembre, que la situation "prenait une tournure peu rassurante". Il déclarait: "Les journaux reçoivent une avalanche de lettres et je suis importuné par des personnes calmes ou hystériques qui, toutes, exigent que nous agissions". L'officier général commandant en chef redoutait réellement le danger de "troubles raciaux et d'effusion de sang". Il avait prévu, pour certaines régions, l'intervention de la troupe au besoin ("pour protéger les Japonais contre ceux qui veulent leur faire un mauvais parti"). Il conseillait le déplacement des Japonais qui demeuraient dans la région côtière[108]. Le 14 janvier, on annonçait des mesures d'évacuation partielle; l'évacuation générale commençait le 26 février[109].

Avivée par l'agitation à laquelle donnait lieu la population japonaise, l'inquiétude croissait sans cesse en Colombie-Britannique. Les armées nippones s'étaient lancées à la conquête de l'Asie, emportant l'une après l'autre les forteresses alliées. A Noël, Hong-Kong tombait. En Malaisie, les armées britanniques ne purent arrêter l'envahisseur à aucun endroit pendant plus d'un moment. Singapour, avec son importante garnison, tombait le 15 février. Dans les Philippines, les troupes du général MacArthur se maintenaient à Batan, mais le sort qui les attendait n'était que trop évident. En février, l'opinion publique, dans la région côtière de l'Ouest, frisait véritablement la panique.

Le gouvernement sentit bientôt la pression qu'exerçaient sur lui les représentants de cette province au Parlement. Le 9 février, un député ministériel, prenant la parole aux Communes, exhortait le ministère de la Défense nationale

à envoyer sur le littoral de l'Ouest "tout ce qu'il était possible d'y envoyer: canons, chars de combat et hommes, non pas une compagnie, mais plusieurs divisions[110]. Le représentant de la province au sein du cabinet adoptait une attitude identique. La veille de la chute de Singapour, M. lan Mackenzie (ministre des Pensions et de la Santé nationale, ancien ministre de la Défense nationale) écrivait au premier ministre[111] :

> Je reçois tous les jours de la Colombie-Britannique des communications de personnes qu'inquiète l'état de nos défenses de la côte du Pacifique. Mais ne faisant pas partie du Comité de guerre (et bien que tous les ministres, à titre privé, m'aient toujours communiqué avec la plus grande amabilité les renseignements nécessaires), j'estime ne pas être suffisamment au courant de ce qui se passe. . .
>
> Ayant recueilli ainsi quelques données sur ce que nous avons accompli dans ce domaine, j'ai l'impression très nette que nos préparatifs sur le littoral du Pacifique sont absolument insuffisants . . .
>
> Il me semble que, sur le plan militaire, nous devrions avoir au bas mot deux divisions mobiles sur le littoral de l'Ouest. . .
>
> Après avoir soigneusement pesé tous les éléments du problème et tenant compte des événements récents, je pense que nous ne devrions plus envoyer de troupes outre-mer avant d'avoir procuré à notre propre côte du Pacifique les défenses indispensables.
>
> En ma qualité de ministre représentant la Colombie-Britannique, je me sens en partie responsable de la situation régnante; c'est pourquoi je me permets de vous adresser cette lettre personnelle.

L'effervescence continuait de monter tout le long du littoral nord-américain du Pacifique. Le 23 février, un sous-marin japonais envoyait une volée d'obus "dans la direction" d'une raffinerie de pétrole située près d'Ellwood, en Californie[112]. Le 25, se déroulait la "Bataille de Los-Angeles"; la DCA de la région tirait 1,440 coups contre des "corsaires japonais", qui semblent n'avoir existé que dans l'imagination des défenseurs[113]. La Colombie-Britannique ne connut pas pareils incidents, mais il régnait dans cette province en état d'esprit tout aussi fiévreux et quelques journaux, au lieu d'exercer une influence calmante sur la population, faisaient tout le contraire. Du 13 au 16 mars, le Sun, de Vancouver, publiait, sous le titre générique de "La grande pitié de notre défense", une série d'articles où il était dit que l'état-major général du Canada consacrait beaucoup trop d'énergie et d'efforts à l'intervention du Canada en Europe, au lieu de songer à défendre le littoral de l'Ouest. L'auteur déclarait: "Notre programme actuel de défense se fonde sur ce postulat que, puisque la reddition est inévitable, mieux vaut ne pas attendre"*.

*Extrait d'un article en date du 14 mars. Ces lignes et d'autres, qui avaient échappé à l'attention de la Censure de la presse dans une première édition du journal, disparaissaient des suivantes. Il est superflu de s'étendre sur l'effet désastreux que de tels propos produisaient sur le moral de la population. La Couronne entama des poursuites contre le journal, qui plaida coupable sous un chef d'accusation prévu par l'article 16 des Règlements concernant la défense du Canada, les autres plaintes ayant été retirées. On lui imposa une amende de $300. Le 23 avril, le Sun publiait un éditorial au sujet de cette amende, affirmant que ses critiques, puisqu'elles avaient amené le gouvernement à renforcer les défenses, avaient "effectivement nui à l'ennemi". Affirmation faite de bonne foi sans doute, mais difficile à prouver. En effet, une accumulation inutile d'hommes et de matériel sur la côte de la Colombie-Britannique ne pouvait que faire l'affaire de l'ennemi[114].

Le 16 mars, M. Hart, premier ministre de la Colombie-Britannique, étudiait le problème avec les officiers supérieurs des trois armes en poste dans sa province. Le général Alexander fit observer qu'il était dangereux de masser un trop grand nombre de troupes et d'armes sur le littoral, et que des effectifs réduits suffiraient à repousser toute attaque éventuelle dans une région comme celle-là, qui n'était pas directement menacée; il démontrait l'impossibilité de se soustraire au risque de certaines attaques mineures de harcèlement. Le premier ministre répondit qu'il savait apprécier ces éléments à leur juste valeur, mais que la population de la province était alarmée et obsédée par "la nécessité d'assurer à la Colombie-Britannique une protection suffisante contre toute éventualité et que, d'ici là, elle ne voyait pas la nécessité d'envoyer des armes et du matériel à l'extérieur"". Alexander se trouvait dans une situation embarsante. Le 19 mars, il écrivait à Ottawa: "Le moral du public en ColombieBritannique est extrêmement bas"; il ajoutait qu'on entendait "les rumeurs et les propos les plus invraisemblables"[116].

Cette pression continue eut son aboutissement logique. On se rappelle qu'en novembre 1941, le général Crerar, dans son exposé définitif du programme militaire de 1942, avait noté ce qui suit: bien que rien, dans la conjoncture actuelle, ne motive la mobilisation d'une division complémentaire, il se peut que les conditions empirent et qu'il se voit obligé de recommander que soit complètée la 6e division et que soient mobilisés les groupes de brigade d'une 7e division (voir ci-dessus, page 94). En février 1942, on jugeait le moment venu de donner suite à cette idée"'; le 16 mars, le nouveau chef d'état-major général (le lieut-gén. Stuart) recommandait officiellement au ministre l'adoption de ces mesures"'. Le 18 mars, le Comité de guerre approuvait cette forte augmentation de l'effectif de l'Armée et autorisait une expansion considérable de l'effectif territorial de guerre du CARC, qui coûterait, estimait-on, 206 millions de dollars. (En 1942, l'effectif du CARC au Canada passait de 16 escadrilles à 36[119].) Le comité apprenait qu'au cours d'un entretien avec le premier ministre le général McNaughton avait reconnu le besoin de mesures visant à apaiser les craintes du public et approuvé la création d'une force mobile importante sur la côte de l'Ouest. Or, à cette époque, une telle mesure paraissait même déjà insuffisante. C'est alors que surgit le projet de mobilisation d'une autre division territoriale. Le 20 mars, le chef d'état-major général constatait que les chefs conjoints d'état-major avaient modifié leurs estimations quant aux attaques éventuelles sur la côte du Pacifique et qu'ils prévoyaient désormais la possibilité d'un raid par des troupes ennemies allant jusqu'à deux brigades; il recommandait en conséquence de compléter la 7e division et de former des éléments de brigade suffisants pour constituer une 8e division". Le Comité adoptait ces conclusions le même soir. Les crédits des trois armes doublaient, au cours de l'année financière 1942-1943, ceux de 1941-1942, en grande partie à cause de l'état d'esprit qui régnait alors en Colombie-Britannique.

Les mesures dont nous venons de parler ne représentent qu'un des éléments du tableau d'ensemble. Le 7 mars, on autorise la mobilisation de cinq bataillons d'infanterie non embrigadés, qui doivent servir à la défense des aéroports de la Colombie-Britannique et à la formation de réserves locales à Vancouver, Kamloops et Terrace[121]. En outre, le 17 février, le cabinet autorise la mobilisation d'unités de défense antiaérienne (quatre batteries, six pelotons et cinq sections) "pour servir tout le matériel antiaérien dont on disposera dans la région du Pacifique en 1942"; le cabinet approuve également l'adoption de mesures semblables pour la région de l'Atlantique. En avril, la plupart des ces unités se transforment en batteries de proportions deux ou trois fois supérieures à celles que prévoyait le plan primitif; on autorise en même temps la formation de trois batteries et d'un peloton supplémentaires pour la région militaire du Pacifique et celle de l'Atlantique[122].

Dès le 11 mars, avant même que soit autorisée la mobilisation des nouvelles divisions, on décide d'envoyer trois groupes de brigade dans la région du Pacifique, à cause de la possibilité de raids de grande envergure"'; pendant les mois de printemps, des troupes passent dans l'Ouest. A la fin de mai, le commandant de la région du Pacifique dispose de 13 bataillons d'infanterie. Il en arrive six autres en juin. On avait d'abord parlé d'utiliser la 6e division sur la côte de l'Atlantique, où elle aurait remplacé la 4e qui devait partir pour outremer. Mais on abandonnait ce projet presque aussitôt et la 7e division s'en allait à Debert et à Sussex, à titre de réserve générale pour la région de l'Atlantique. La 6e division et deux groupes de brigade de la 8e allaient constituer la réserve générale de la région du Pacifique et du Canada de l'Ouest. Le troisième groupe de brigade de la 8e division devant passer à Valcartier, à titre de réserve mobile pour le Canada de l'Est[124]. Le 17 juin 1942, au milieu d'un nouvel émoi suscité en Colombie-Britannique par l'invasion japonaise des Aléoutes, le Comité de guerre autorisait l'achèvement de l'ordre de bataille de la 8e division. Les deux nouveaux quartiers généraux divisionnaires une fois formés, la 6e division (commandée par le major-général A. E. Potts) assura la défense de l'île de Vancouver et établit son P.C. à Esquimalt. Le secteur septentrional de la Colombie-Britannique (situé au nord d'une ligne allant de Bella-Bella sur la côte vers l'intérieur, à Ashcroft à l'ouest de Kamloops, en passant par le lac Chilko, et suivant la voie principale du National-Canadien jusqu'à la frontière de l'Alberta à l'ouest de Jasper) relevait du major-général H. N. Ganong, commandant de la 8e division, dont le Q.G. se trouvait à Prince-George. Il avait également la charge des îles de la Reine-Charlotte et de l'aérodrome de Bella-Bella1[25]. (La 7e division était confiée au major-général P.-E. Leclerc et avait son Q.G. à Debert.) Les trois commandants de division avaient antérieurement commandé des brigades outre-mer.

L'agitation du mois de mars entraîna des modifications aux commandements des deux littoraux. Le Comité de guerre avait discuté cette question les 18 et 20 février, en présence des chefs d'état-major à cette dernière date. Ces derniers

soutenaient que les mesures en vigueur à ce moment-là (c'est-à-dire la coordination exercée par un comité interarme sur chaque littoral) aboutissaient en fait à un commandement unifié et que la collaboration valait mieux que l'unification. Néanmoins, le 10 mars, les chefs d'état-major soumettaient au comité une formule nouvelle en vertu de laquelle le doyen du comité interarme sur chaque littoral deviendrait commandant en chef du dispositif de défense de ce littoral; en cas d'urgence, il exercerait la direction stratégique des deux autres armes, ainsi que le commandement tactique de la sienne propre. Le Comité de guerre approuvait ce projet le 18 mars* et le général Alexander devenait commandant en chef des défenses de la côte de l'Ouest 126.

La panique causée par l'occupation des Aléoutes débutait vers la fin de mai 1942. Les autorités navales des États-Unis apprenaient que les Japonais se proposaient d'attaquer l'île Midway, tout en procédant à une attaque secondaire contre les Aléoutes[127]. Ces renseignements parvenaient au général Alexander le 20 mai; il les communiqua à ses supérieurs, signalant que l'ennemi pourrait bien projeter une attaque contre Prince-Rupert[128]. Dans les derniers jours du mois, la menace se précisait et provoquait quelque alarme à Ottawa; le 30 mai, le chef d'état-major général, le lieut.-gén. Stuart, arrivait sur la côte du Pacifique, pour prendre personnellement le commandement de la région"'. Pendant tout l'été, Stuart cumula les fonctions de chef d'état-major général et de commandant en chef de la région du Pacifique"". Alexander devenait inspecteur général du Canada central, à compter du 1er juillet. Le major-général **G. R.** Pearkes, V.C. (qui commandait la Ire division outre-mer depuis juillet 1940) était rappelé plus tard et nommé commandant en chef de la région du Pacifique, fonctions qu'il assumait à partir du 2 septembre.

Les 6 et 7 juin, les armées japonaises occupaient les îles aléoutiennes de Kiska et d'Attou; cette nouvelle causait une recrudescence d'inquiétude en Colombie-Britannique, inquiétude qui devint de l'angoisse lorsque, le 20 juin, des obus tombaient en territoire canadien, la seule fois au cours des deux Grandes Guerres. Les sources japonaises indiquent que, dans le cadre des opérations Midway-Aléoutes, deux sous-marins, I-25 et I-26, se tenaient au large de Seattle, à des fins de reconnaissance; ils recevaient ultérieurement l'ordre de se rendre dans les eaux aléoutiennes. Pendant ce déplacement, ils saisirent l'occasion de provoquer et de répandre la panique le long du littoral du Pacifique; I-25 tira sur Fort-Stevens, dans l'Oregon, et I-26 s'en prit au poste de t.s.f. et au phare de la pointe Esteven, dans l'île de Vancouver. Le bombardement d'Estevan ne causa presque pas de dommages; il ne fit ni mort ni blessé1[31]

Comme nous le verrons ci-dessous (page 511), l'attaque ennemie contre les îles aléoutiennes ne constituait pas le début d'une offensive contre le continent américain. Les Japonais n'entendaient pas envahir le territoire continental. Ce fait, à l'époque, paraissait évident au commandant de l'armée des États-Unis

*Nous étudierons la question en détail dans un volume ultérieur.

en Alaska, le major-général Simon B. Burkner, qui, à propos de la possibilité d'une invasion japonaise des États-Unis par l'Alaska, déclarait: "La chose n'est pas impossible, mais ce sont les petits-enfants des combattants actuels qui fouleraient le sol américain. Et ils seraient alors tous citoyens américains"' p, Mais le gros du public américain et canadien, qui ne possédait ni les connaissances professionnelles ni le jugement objectif et militaire de Buckner, s'alarmait de la nouvelle activité japonaise.

Cet état de crise provoquait un renouveau d'efforts visant à accélérer la mise en oeuvre de l'important plan de défense du Pacifique, ainsi que le renforcement du secteur de Prince-Rupert. Nous avons déjà noté qu'à cette époque on donnait des ordres pour compléter l'organisation de la 8e division. L'approche de la crise avait poussé le CARC à étendre son activité à l'Alaska, ce qui, par voie de conséquence, portait l'armée canadienne à y expédier quelques unités. Deux escadrilles du CARC furent postées à l'aérodrome américain de l'île Annette, à l'extrémité méridionale de la péninsule de l'Alaska, position de première importance pour la défense de Prince-Rupert. Le général Stuart y détacha des canonniers de DCA canadiens, pour protéger l'aérodrome. Le premier détachement y arrivait le 1er juin". D'autre part, on renforçait les défenses antiaériennes de Prince-Rupert, en y expédiant six canons Bofors retirés du Centre d'instruction de l'artillerie de Petawawa; Victoria en reçut six autres de Debert134. Peu après, un élément de défense mobile destiné à protéger la voie ferrée du National-Canadien (le long de la Skeena, entre Terrace et Prince-Rupert) arrivait sur les lieux, sous la forme d'un train blindé. Ce train, armé de deux pièces de 75 mm, de quatre Bofors et de deux projecteurs, pouvait transporter les artilleurs requis, ainsi qu'une compagnie d'infanterie. Le 29 juillet, le train faisait son premier trajet de Terrace à Prince-Rupert; le reste de l'été, il fit presque quotidiennement la navette entre ces deux endroits, distants de 90 milles l'un de l'autre[13]5.

Une autre mesure de défense locale aboutit, pendant l'agitation de février, à l'organisation du corps auxiliaire, baptisé plus tard Corps franc de la côte du Pacifique. L'effectif de ce corps s'élevait bientôt à 14,000 hommes* formant 115 compagnies échelonnées entre les îles de la Reine-Charlotte et la frontière des États-Unis[137]. Sa principale mission consistait à utiliser la connaissance des lieux que possédaient les pêcheurs, trappeurs, cultivateurs et autres habitants de la région côtière, qui renseigneraient l'armée régulière et lui signaleraient toute activité subversive ou tout acte de sabotage; en outre, ils pourraient repousser les attaques mineures de l'ennemi. L'instruction se limitait à la préparation nécessaire à ces tâches; on insistait surtout sur les exercices de tir au fusil, généralement accomplis dans des champs de tir aménagés par les hommes eux-mêmes. Le Corps franc de la côte du Pacifique portait un uniforme de toile "de Nîmes" kaki et un brassard distinctif. Si des opérations actives s'étaient

*Au 31 août 1943, ce corps avait atteint le maximum de son effectif, soit 14,849 officiers, gradés et hommes de troupe136.

produites sur le littoral, il est hors de doute que ces troupes y auraient joué un rôle utile.

Parmi les postes occupés par l'Armée canadienne pendant une période prolongée de la guerre, le plus au nord était Whitehorse dans le Territoire du Yukon. Son aérodrome formait un chaînon important de la route d'étapes du Nord-Ouest, dont l'aménagement avait pour objet d'assurer aux États-Unis une voie aérienne vers l'Alaska"'. A l'automne 1942, un peloton de défense d'aérodromes y fut envoyé pour le protéger. Au début de l'été 1943, on lui adjoignait une batterie antiaérienne munie de canons Bofors. On ordonnait le retrait de ces deux unités en août de la même année, lorsque les Japonais furent délogés des îles aléoutiennes1[39].

La défense territoriale à son apogée

C'est au printemps et au début de l'été 1943 que les effectifs de la région militaire du Pacifique atteignirent leur chiffre maximum. Le 12 juin, ce secteur comptait 34,316 officiers, gradés et hommes de troupe de l'Armée active *140. Le quartier général de la région du Pacifique, qui avait quitté Esquimalt le 30 novembre 1942, était désormais installé à Vancouver. La région comptait quatre principaux secteurs constitutifs. Le secteur de l'île de Vancouver était sous les ordres du commandant de la 6e division canadienne qui, en, mars, disposait de la 13e brigade d'infanterie (Nanaimo) et de la 18e brigade d'infanterie (Port-Alberni), tandis que les troupes de la forteresse Victoria-Esquimalt (comprenant trois bataillons d'infanterie et un régiment de reconnaissance) fournissaient, avec les défenses permanentes, au delà de l'équivalent d'un troisième groupe de brigade. Le secteur de la Colombie-Britannique septentrionale relevait du commandant de la 8e division, qui avait sous ses ordres la 14e brigade d'infanterie (Terrace) et la 16e brigade d'infanterie (Prince-George), sans compter les défenses de Prince-Rupert, soit deux bataillons d'infanterie. Le troisième secteur était celui des défenses de Vancouver qui disposait de deux bataillons d'infanterie et de deux unités d'artillerie. Le quatrième secteur constitutif comprenait la réserve de la région, composée de la 19e brigade d'infanterie de Vernon. Cette situation, loin à l'intérieur des terres et bénéficiant de bonnes voies de communication vers le nord comme vers le sud, devait permettre à la brigade de se transporter rapidement sur n'importe quel point menacé du littoral. En tout et pour tout, on comptait 21 bataillons d'infanterie dans la région. L'un d'eux, le troisième du Regina Rifle Régiment, devenait, durant l'été, le 2e bataillon de défense d'aérodromes et absorbait les compagnies de défense d'aérodromes qui protégeaient les diverses stations du CARC[141]

*C'est le total le plus considérable qu'ait jamais publié le rapport périodique hebdoma daire de l'Armée; mais l'état hebdomadaire des effectifs, publié le 27 mars par le haut commandement de la région du Pacifique (manifestement établi sur une base différente de calcul et incluant un certain personnel détaché), indiquait un total de 37,800 militaires de tous grades.

Vers ce temps-là, plus précisément le 17 avril 1943, les effectifs de la région militaire de l'Atlantique atteignaient leur chiffre le plus élevé, soit 24,874 officiers, gradés et hommes de troupe"'. Les forces tactiques se composaient principalement de la 7e division dont le Q.G. restait à Debert. Là étaient aussi postés les 15e et 20e groupes de brigade d'infanterie. A Sussex (N.-B.), se trouvait le 17e groupe de brigade d'infanterie. Le commandant de la 7e division canadienne n'avait sous ses ordres ni forteresse ni garnison de port défendu; sa formation remplissait uniquement le rôle de réserve mobile. En avril 1943, il y avait en tout, dans la région militaire de l'Atlantique, 18 bataillons d'infanterie (sans compter deux bataillons qu'on préparait en vue du départ pour outre-mer), dont dix (y compris un bataillon de mitrailleurs) figuraient à l'ordre de bataille de la 7e division. Trois faisaient partie des garnisons de forteresses ou d'autres régions protégées; cinq autres (dont un allait bientôt être relevé) se trouvaient à Terre-Neuve ou au Labrador"'. Plus tard, on organisait également sur cette côte un bataillon de défense d'aérodromes.

A Valcartier (Québec), au delà des limites de la région militaire de l'Atlantique, il y avait le 21e groupe de brigade d'infanterie, primitivement constitué en tant que partie de la 8e division. Le 17 avril 1943, il comptait au total 3,668 militaires de tous grades[144]. Ce groupe de brigade relevait du commandant du district militaire no 5; il servait de réserve à la région de l'Atlantique et, d'une façon générale, au Canada de l'Est*.

Mesures de sécurité prises contre la menace sous-marine dans le bas Saint-Laurent

Nous avons déjà noté que, jusqu'à Pearl-Harbor, aucun sous-marin ennemi ne s'était aventuré dans les eaux territoriales du Canada. Toutefois, après cette date, les Allemands déclenchaient une offensive contre le littoral de l'Atlantique. L'attaque débutait dans la deuxième semaine de janvier 1942, au large de la Nouvelle-Angleterre; au printemps, elle s'étendait au golfe Saint-Laurent et à la région du bas Saint-Laurent. Dans la nuit du 12 au 13 mai, l'ennemi y coulait les premiers bateaux; l'offensive ennemie reprenait en juillet. Pendant la saison de navigation 1942, 23 navires furent torpillés et 22 coulés dans le détroit de Belle-Isle, dans le golfe et sur le fleuve même"'. Les habitants des rivages voisins ne pouvaient manquer de s'alarmer ni l'armée de terre, de mer et de l'air, s'empêcher de prendre des mesures appropriées.

Le 16 mai, conformément aux ordres du Q.G. de la région militaire de l'Atlantique, une compagnie d'infanterie arrivait au port défendu de Gaspé, pour y appuyer la garnison d'artillerie; cette mesure de précaution semble remonter à la veille des premiers torpillages[146]. Par la suite, le général Elkins inspecta la région de Gaspé et se déclara satisfait des dispositions que la Marine

*L'Appendice "E" renferme un état des unités qui, en avril 1943, se trouvaient au Canada et dans les régions voisines.

et l'Aviation avaient prises ou qui étaient en voie d'exécution. Néanmoins, il fit le nécessaire pour qu'un petit détachement de reconnaissance de la 4e division se tienne prêt à se rendre à Mont-Joli, où il serait chargé de patrouilles, si la situation venait à se gâter [141]. Le mouvement eut lieu après les torpillages de juillet; un peloton motorisé du Lake Superior Regiment fut chargé de patrouiller la région située entre le Bic et Cap-Chat, cependant qu'un peloton de la garnison de Gaspé effectuait d'autres patrouilles motorisées le long du secteur oriental dulittoral[148].

La population de cette région appelait de ses voeux un vaste déploiement de troupes de l'armée régulière sur la côte pour la protéger contre les raids ou les bombardements de sous-marins. Mais on aurait eu tort d'immobiliser là des milliers de soldats, simplement à cause de la menace que constituait la présence d'un ou de deux sous-marins. Le Q.G. de la Défense nationale déclarait donc que la protection statique des collectivités du bas Saint-Laurent devrait être organisée par les habitants eux-mêmes, sous l'égide de l'armée de réserve[149]. En septembre 1942, commençait une campagne intense de recrutement destinée à grossir les rangs de l'armée de réserve dans la péninsule de Gaspé; grâce à la collaboration du clergé et d'autres dirigeants régionaux, la campagne eut de bons résultats. Le 18 novembre, le brigadier G.-P. Vanier, commandant du district militaire no 5, pouvait signaler que près de 1,500 recrues s'étaient engagées dans quatre compagnies surnuméraires de l'unité de réserve locale d'infanterie, soit le 2e bataillon (réserve) des Fusiliers du Saint-Laurent. En conséquence, on autorisait la formation de ces quatre compagnies en un bataillon supplémentaire de réserve (le 3e) de ce régiment, auquel furent attribués mille fusils et 200 mitraillettes Sten. Au cours des mois d'hiver, des équipes spéciales d'instructeurs de l'armée active reçurent la mission de procéder à l'instruction de ces compagnies[150].

En février 1943, l'effectif du 2e bataillon des Fusiliers du Saint-Laurent dépassait mille militaires de tous grades; le 3e bataillon comptait plus de 1,600 hommes. A l'automne, l'effectif du 2e bataillon s'établissait à 38 officiers et 1,213 gradés et hommes de troupe, tandis que celui du 3e bataillon s'élevait à 49 officiers et 1,877 gradés et hommes de troupe. En 1944, le 3e bataillon fut rebaptisé "le Régiment de Gaspé-Bonaventure". Ces bataillons étaient sans doute et de loin les plus considérables de toute l'Armée canadienne. Chacun d'eux disposait de 15 téléphonistes permanents affectés aux appareils de détachements privés de tout réseau téléphonique civil. La t.s.f. jouait aussi son rôle. Au cours de la saison de navigation 1943 et tout le reste de l'année, ces bataillons contribuèrent à assurer la sécurité du bassin du bas Saint-Laurent et à soutenir le moral de la population. En particulier, ils garnirent les barrages de route le long du fleuve et veillèrent à l'application des consignes d'obscurcissement partiel, imposées aux automobilistes qui utilisaient ces routes. Les deux bataillons étaient préparés à la surveillance des côtes et à un rôle précis de défense régionale"'.

Il va sans dire que ces mesures d'ordre militaire ne jouaient qu'un rôle secondaire dans la protection du bas Saint-Laurent contre la menace sousmarine. La protection la plus efficace dépendait des unités hautement mobiles de la Marine et de l'Aviation. Nous traiterons dans un volume ultérieur des mesures prises en commun par les trois armes pour la protection de cette région. Il convient de remarquer qu'en 1943 aucune attaque ne vint inquiéter les navires canadiens, ni dans le golfe ni sur le fleuve. En automne 1944, l'activité reprenait sur une petite échelle; trois bâtiments furent torpillés, mais un seul d'entre eux fut coulé. Les unités de l'armée de réserve protégèrent le littoral de la péninsule de Gaspé jusqu'à la fin des hostilités en Europe"'.

L'affaire des ballons japonais

On se saurait passer sous silence un projet japonais, fort ingénieux sinon très efficace. Le Japon avait en effet conçu l'idée d'attaquer les États-Unis et le Canada au moyen de ballons libres se déplaçant sans aéronautes.

Cette campagne débutait en novembre 1944 et prenait fin vers le 20 avril 1945. Ces ballons étaient faits en papier de mûrier de Chine (parfois, en soie caoutchoutée) et gonflés d'hydrogène. Ils avaient une charge de bombes variant de 25 à 65 livres qui consistait souvent en une bombe brisante et quatre bombes incendiaires, lâchées par un mécanisme automatique. Ces ballons provenaient du secteur de Kanto, dans l'île de Honshu et les Japonais comptaient sur les vents dominants du Pacifique pour porter ces aérostats au-dessus du continent nord-américain. Ces calculs n'étaient pas entièrement dénués de fondement. Sur les 9,300 ballons que l'armée nippone semble avoir lâchés, 300 environ atteignirent les côtes nord-américaines et, sur ce nombre, 90 survolèrent le territoire canadien. Quelques-uns durent s'écraser dans la brousse, car il n'en fut plus question. D'autres poussèrent une pointe vers l'est, jusqu'au Manitoba; on signala en effet divers "incidents" survenus dans la province, notamment à Trout-Lake, Southern-Indian-Lake et Nelson-House.

Ce projet peu ordinaire, visant à une destruction aveugle, ne fit au Canada ni victimes ni dégâts véritables. Aux États-Unis, en mai 1945, un ballon tuait une femme et cinq enfants près de Bly (Oregon), parce que les gens qui l'avaient découvert le manipulèrent imprudemment. Ce furent là tous les résultats d'un plan auquel les Japonais consacrèrent beaucoup d'argent et d'énergie. On avait craint qu'ils n'emploient ces ballons en guise de dispositifs de guerre chimique ou biologique; mais ils ne semblent pas y avoir songé"'.

On organisa avec le plus grand soin les mesures de protection possibles à l'époque, telles que le repérage et le signalement des ballons. Des groupes de destruction de bombes de l'armée, transportés par le CARC, avaient pour mission de détruire les bombes chargées qu'ils pourraient trouver; à la Direction des opérations et projets militaires de l'armée, à Ottawa, incombait la tâche de coordonner toutes les mesures dirigées contre 1 es ballons et adoptées par la

police, les trois armes et les autorités de recherche[154]. L'Aviation militaire, à qui fut confié le soin de détruire les ballons en vol, put certifier trois cas de destruction par des avions du CARC' .

L'Armée canadienne à Terre-Neuve

En 1939, l'île de Terre-Neuve ne faisait pas partie du Canada; elle ne devint territoire canadien que dix ans plus tard. Mais l'importance de l'île pour la sécurité du Canada n'en était pas moins manifeste. Un régime de collaboration militaire s'imposait donc entre les deux pays. Même si aucun plan commun bien articulé n'avait été arrêté avant la crise, il existait quand même, avant la déclaration de guerre du Canada, un mode de collaboration qui ne se démentit pas de toute la durée des hostilités. Dans la première semaine de septembre 1939, le Canada demandait et recevait l'autorisation, pour les avions du CARC, de survoler le territoire de Terre-Neuve et d'utiliser les aéroports de la colonels'. Peu après, des mesures intervenaient pour doter le gouvernement terreneuvien d'armes et de matériel, en partie à titre de prêt, en partie contre remboursement. Les armes envoyées à Terre-Neuve comprenaient des fusils, des mitrailleuses Lewis et des munitions d'armes portatives"'. Au printemps 1940, le Canada consentait à fournir deux canons de défense côtière pour protéger l'île Bell, dans la baie de la Conception, source importante de minerai de fer. En juin, un officier canadien du Génie se rendait à Terre-Neuve pour y surveiller l'aménagement de la batterie de l'île Bell"'.

Les désastres survenus au début de l'été sur le front européen firent ressortir l'importance de Terre-Neuve; le 14 juin, le Comité des chefs d'état-major canadiens recommandait de poster à l'aéroport de Gander* une section de bombardiers de reconnaissance (qui devait être renforcée par une section de chasseurs, dès qu'on disposerait de ces appareils). Le comité conseillait également l'envoi à Terre-Neuve dans les plus brefs délais d'un bataillon d'infanterie et de détachements d'autres armes pour assurer la protection du territoire. Le gouvernement de Terre-Neuve ayant accordé l'autorisation requise, il fut immédiatement donné suite au projet"'. Nous avons déjà signalé que la 2e division constituait alors l'unique source de troupes bien instruites et l'unité choisie fut le er bataillon du Black Watch (Royal Highland Regiment) of Canada. Il débarquait à Botwood le 22 juin pour assumer la défense de l'aéroport de Terre-Neuve et de la base d'hydravions de Botwood. Mais il ne restait à Terre-Neuve que jusqu'au mois d'août; ayant alors été relevé par The Queen's Own Rifles of Canada, unité de la 3e division, il rentrait au Canada, d'où il s'embarquait bientôt pour l'Angleterre"'. En fait, les forces envoyées à Terre-Neuve en juin 1940 ne constituaient que l'avant-garde de détachements plus importants, car les troupes canadiennes tinrent garnison dans l'île pendant toute la durée de la guerre.

*Cet aéroport important avait été aménagé avant la guerre par le gouvernement de Terre-Neuve, avec le concours du ministère de l'Air britannique. On l'utilisait déjà en 1937 pour des vols d'essai.

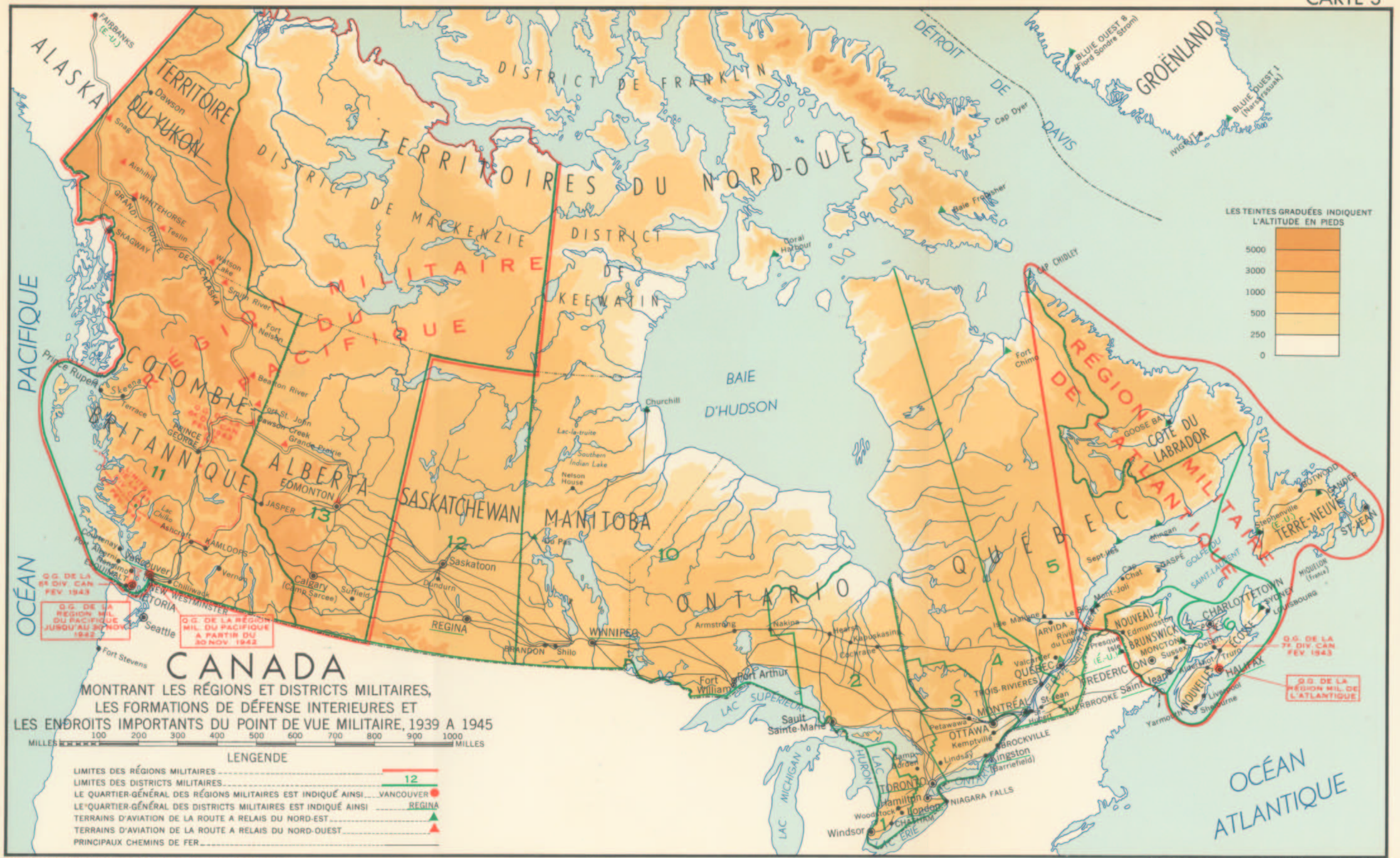
ALASKA
PACIFIQUE
OCÉAN
TERRITOIRE DU YUKON
DISTRICT DE FRANKLIN
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
DISTRICT DE MACKENZIE
DISTRICT DE KEEWATIN
MILITAIRE DU PACIFIQUE
DÉTROIT DE DAVIS
GROENLAND
BAIE D'HUDSON
COLOMBIE BRITANNIQUE
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUÉBEC
RÉGION MILITAIRE DE L'ATLANTIQUE
CÔTE DU LABRADOR
TERRE-NEUVE
NOUVEAU-BRUNSWICK
NOUVELLE-ÉCOSSE
ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD
LES TEINTES GRADUÉES INDIQUENT L'ALTITUDE EN PIEDS
5000
3000
1000
500
250
0
OCÉAN ATLANTIQUE
LAC SUPÉRIEUR
LAC MICHIGAN
LAC HURON
LAC ÉRIE
ONTARIO
Fairbanks (É.-U.)
Dawson
Whitehorse
Skagway
Watson Lake
Fort Nelson
Prince Rupert
Vancouver
Victoria
Seattle
Fort Stevens
Edmonton
Jasper
Calgary
Saskatoon
Regina
Winnipeg
Churchill
Fort Chimo
Goose Bay
Sept-Îles
Gaspé
Québec
Montréal
Ottawa
Toronto
Hamilton
Niagara Falls
Windsor
Fredericton
Moncton
Saint-Jean
Halifax
Charlottetown
Sydney
Louisbourg
Terre-Neuve
St-Jean
Bluie Ouest 8 (Fiord Sondre Strom)
Bluie Ouest 1 (Narssarssuak)
Cap Dyer
Cap Chidley
Baie Frobisher
Coral Harbour
Nelson House
Thompson
Kapuskasing
Hearst
Armstrong
Nakina
Fort William
Port Arthur
Sault Sainte-Marie
Trois-Rivières
Arvida
Rivière du Loup
Mont-Joli
Chat
Mingan
Stephenville (É.-U.)
Rotwood
Hopper
Yarmouth
Shediac
Truro
Liverpool
Shawinigan
Lachute
Huntingdon
Valcartier
Petawawa
Kemptville
Brockville
Kingston (Barriefield)
Lindsay
Camp Borden
Woodstock
London
Chatham
Sarnia
Hamilton
Toronto
Windsor
Kamloops
Vernon
Chilliwack
Nanaimo
Courtenay
Port Alberni
Esquimalt
New Westminster
Ashcroft
Lac Chilko
Lac-la-truite
Southern Indian Lake
Fort St. John
Dawson Creek
Grande Prairie
Beaton River
Smith River
Watson Lake
Teslin
Aishihik
Spaas
Grand Route de l'Alaska
Prince George
Terrace
Skeena
Suffield
Bindurn
Shilo
Brandon
Le Pas
Baie Mahone
Stanstead
Presque Isle (É.-U.)
Edmundston
Dieppe
Riverview
Sussex
Saint-Jean
Fredericton
Saint-Léonard
Grand Falls
Campbellton
Bathurst
Dalhousie
Miquelon (France)
Lunenburg
Yarmouth
Shelburne
Liverpool
Truro
Pictou
Sydney
Port Hawkesbury
Antigonish
New Glasgow
Amherst
Springhill
Moncton
Sackville
Shediac
Summerside
Tignish
Souris
Georgetown
Montague
Charlottetown
Pictou
Truro
Windsor
Kentville
Wolfville
Digby
Annapolis Royal
Yarmouth
Shelburne
Liverpool
Lunenburg
Mahone Bay
Chester
Bridgewater
Lockeport
Shag Harbour
Barrington
Cape Sable Island
Clark's Harbour
Woods Harbour
Port Maitland
Pubnico
Tusket
Meteghan
Digby
Annapolis Royal
Granville Ferry
Middleton
Bridgetown
Lawrencetown
Kentville
Wolfville
Canning
Port Williams
Hantsport
Windsor
Falmouth
Newport
Brooklyn
Maitland
Noel
Walton
Parrsboro
Advocate Harbour
Joggins
Springhill
Oxford
Pugwash
Wallace
Tatamagouche
Malagash
Pictou
New Glasgow
Stellarton
Trenton
Westville
Pictou
Antigonish
Port Hawkesbury
Sydney
Glace Bay
North Sydney
Louisbourg
Arichat
Port Hood
Mabou
Inverness
Margaree Harbour
Cheticamp
Chéticamp
Baie Verte
Port aux Basques
Channel
Burgeo
Ramea
Grand Bank
Fortune
St. Pierre
Miquelon
Placentia
Argentia
Marystown
Harbour Grace
Carbonear
Bay Roberts
Conception Bay
Trinity Bay
Clarenville
Bonavista
Bonavista Bay
Gander
Gander Bay
Twillingate
Fogo
Fogo Island
Notre Dame Bay
Lewisporte
Grand Falls
Windsor
Botwood
Exploits

En août 1940, une délégation canadienne dirigée par le ministre de l'Air (M. C. G. Power) se rendait à Terre-Neuve pour conclure avec son gouvernement un accord"' aux termes duquel le Canada assumait une grande part de responsabilité quant à la défense de l'île voisine et les forces terreneuviennes étaient placées sous commandement canadien. En vertu de l'accord, Terre-Neuve se trouvait englobée dans la région militaire de l'Atlantique dès la formation de cette région, au cours du même mois. Suivant les nouvelles dispositions de commandement, autorisées en mars 1942 (voir ci-dessus, page 175), Terre-Neuve devenait "une sous-région de la côte de l'Est", organisée de la même manière que le reste de la région. Autrement dit, l'officier supérieur canadien de Terre-Neuve assumait le rôle de "Commandant des défenses de Terre-Neuve" et exerçait une "direction stratégique" sur les trois armes, sous "la direction générale du commandant en chef des défenses du littoral oriental"". Aux termes de l'accord anglo-américain annoncé en août 1940, les États-Unis avaient aménagé des bases dans l'île. Les premières troupes américaines y arrivaient en janvier 1941 et recevaient des renforts en avril. En conséquence, les commandants canadiens à Terre-Neuve avaient notamment pour mission d'assurer la collaboration avec les forces américaines. Nous reviendrons sur ce sujet dans un volume ultérieur.

Le gouvernement canadien et, plus particulièrement, le premier ministre accordaient une importance primordiale à Terre-Neuve et à la protection des intérêts permanents du Canada dans cette région. C'est pourquoi le nombre des troupes canadiennes envoyées dans l'île s'accrut à mesure que les hostilités se déroulaient et que l'activité ennemie s'intensifiait dans les eaux nord-américaines. Nous avons déjà signalé les mesures qu'on avait adoptées pour accroître les défenses côtières et antiaériennes de Terre-Neuve. On affectait à cette tâche de forts contingents d'artillerie et de troupes auxiliaires, sans compter l'infanterie requise pour repousser les raids possibles. Le 15 décembre 1943, les effectifs canadiens à Terre-Neuve (ou Force "W") avaient atteint la cime de leur importance numérique, soit 5,692 officiers, gradés et hommes de troupe*, placés sous le commandement d'un major-général depuis le 25 décembre 1941, date à laquelle le major-général L. F. Paget assumait le commandement des "Forces armées combinées de Terre-Neuve et du Canada à Terre-Neuve"' [63].

A l'apogée de son importance numérique, la Force "W" comprenait ces grandes unités: deux bataillons d'infanterie (dont les P.C. se trouvaient à Saint-Jean et à Botwood), deux compagnies du er bataillon de défense d'aérodromes (Régiment de Châteauguay) et un bataillon de la Garde d'anciens combattants; deux régiments de DCA de l'Artillerie royale canadienne (avec P.C. à Saint-Jean et à Gander), trois batteries côtières de l'Artillerie royale canadienne

*Chiffres extraits d'un état des effectifs soumis par la Force "W" elle-même. Les chiffres établis à Ottawa à cette date sont de beaucoup supérieurs, probablement parce qu'ils comprennent du "personnel détaché" et des troupes en mouvement. xxxL'Appendice "F" renferme les noms de commandants de Terre-Neuve.

(à Saint-Jean, Botwood et Lewisporte); une compagnie de forteresse du Génie et une compagnie des transmissions de la région militaire de l'Atlantique, sans compter les nombreuses unités administratives et hors-rang exigées pour l'entretien de ce contingent"'. Jusqu'à mars 1943, on appela "Newfoundland Militia" la composante active de l'Armée terreneuvienne. Mais, en mars, Terre-Neuve adoptait des lois pour rebaptiser "Newfoundland Regiment" l'armée active et donner le nom de "Newfoundland Militia" à l'ancienne Milice auxiliaire ou Garde territoriale[165]. Le Régiment de Terre-Neuve se chargea de diverses missions de protection régionale et servit en outre la batterie de l'île Bell[166]. Au 15 décembre 1943, son effectif comprenait 26 officiers et 543 gradés et hommes de troupe"'. On trouvera à l'Appendice "I" un historique des faits de guerre accomplis outre-mer par les unités terreneuviennes.

Il y avait également des soldats canadiens dans la partie terreneuvienne du Labrador. A l'automne 1941, Goose-Bay vit s'amorcer l'aménagement d'un immense aéroport transatlantique. L'été suivant, un bataillon canadien d'infanterie (The New Brunswick Rangers) et d'autres troupes y passaient, à des fins de protection; la garnison de Goose-Bay fut alors confiée définitivement au commandement canadien. Au 13 mars 1943, cette garnison comptait 1,300 militaires de tous grades, dont un nombre considérable d'artilleurs chargés de la défense côtière et antiaérienne"'. La direction des opérations incombait au commandant en chef de la région militaire de l'Atlantique, mais les questions d'administration ressortissaient au commandant du district militaire no 6169.

Les troupes canadiennes dans les Antilles et la mer des Caraïbes

On a vu au chapitre III qu'en mai 1940 le gouvernement anglais avait demandé l'envoi de troupes canadiennes aux Antilles et que le gouvernement du Canada avait acquiescé à cette demande. En conséquence, les Winnipeg Grenadiers s'embarquaient à Halifax en deux contingents, les 24 mai et 13 juin 1940. Une compagnie de ce bataillon fut envoyée aux Bermudes pour relever une compagnie du King's Shropshire Light Infantry, tandis que le gros du contingent se rendait en Jamaique. Le détachement destiné aux Bermudes n'y demeura que jusqu'au 27 août, puis, ayant été relevé par des troupes anglaises, s'embarquait pour la Jamaïque, où il rejoignait le gros des troupes[170]. On a vu également que le gouvernement canadien avait consenti à envoyer aux Antilles un deuxième bataillon d'infanterie. Mais ce projet n'eut pas de suite, les autorités anglaises ayant fait connaître que, si le Canada voulait se charger d'une tâche plus lourde en Islande, le Royaume-Uni fournirait les troupes supplémentaires requises pour la défense des Antilles (voir ci-dessus, page 83). Il semble que l'idée d'une seconde unité pour les Antilles ait été définitivement abandonnée à

ce moment-là. Toutefois, un bataillon canadien d'infanterie restait à la Jamaique jusqu'à la fin de la guerre*.

Vers la fin de 1941, le gouvernement de Londres demandait de nouveau au Canada d'envoyer une compagnie aux Bermudes. Le 7 janvier 1942, le Comité de guerre du cabinet consentait à y expédier une compagnie du bataillon en poste à la Jamaique. Mais, après plus ample réflexion, cette décision ne parut pas opportune. Le 4 septembre, le Comité de guerre approuvait l'envoi de troupes canadiennes aux Bermudes à partir du continent; le 12 novembre, une compagnie des Pictou Highlanders arrivait aux Bermudes"'. Bénéficiant de relèves appropriées, la Force "B", comme on l'appelait, resta sur place jusqu'après la fin des hostilités.

En avril 1942, l'Angleterre demandait au Canada de lui fournir une nouvelle aide, c'est-à-dire d'envoyer une compagnie à Nassau dans les Bahamas afin de permettre à une compagnie anglaise en garnison dans ce secteur de rejoindre son bataillon en Angleterre. Il importait de protéger ce point d'une façon toute particulière car un membre de la famille royale d'Angleterre, S.A.r. le duc de Windsor, était gouverneur des Bahamas. Le 9 avril, le Comité de guerre approuvait cet envoi de troupes. On formait dans ce dessein une nouvelle compagnie de la Garde des anciens combattants du Canada (no 33), qui arrivait à Nassau en juin. C'était la Force "N". A l'automne 1943, une compagnie des Pictou Highlanders relevait les anciens combattants. La garnison canadienne ne quittait Nassau qu'au printemps de 1946, alors qu'on procédait à la relève des troupes à la Jamaïque et aux Bermudes"'.

En mars 1942, on s'inquiétait du sort des vaisseaux qui transportaient aux usines canadiennes d'aluminium la bauxite extraite des mines de la Guyane anglaise; on craignait le sabotage de ces bateaux dans les eaux du fleuve Demerara, entre les mines et l'océan. En vue d'en assurer la protection, on fournit une garde composée de nègres de la région; mais le gouvernement anglais demanda au Canada d'envoyer sur place des sous-officiers canadiens pour renforcer ce contingent. Le 22 mai, le Comité de guerre du cabinet autorisait à cette fin la mobilisation de la compagnie no 34 de la Garde des anciens combattants. Cette compagnie (qui se composait uniquement de sous-officiers et d'officiers) arrivait à Georgetown en juin. Elle assura l'encadrement nécessaire aux détachements indigènes qui protégeaient les navires ancrés dans le fleuve ou qui en remontaient ou descendaient le cours. Les navires étaient très sales et le climat torride; dans l'ensemble, les fonctions de la compagnie étaient extrêmement pénibles. Lorsque la situation militaire sembla s'améliorer, la compagnie fut relevée et put rentrer au Canada en janvier 1945[17]x.

*Nous n'entendons pas analyser ici tout le plan de défense de la zone des Caraïbes. D'importants contingents de l'armée et de l'aviation des États-Unis s'y trouvaient, principalement parce que l'Angleterre avait loué aux États-Unis des bases situées au Bermudes, dans les Bahamas, à la Jamaique, à Sainte-Lucie, à la Trinité, à Antigua et dans la Guyane anglaise.

Le rôle de l'armée de réserve

Nous ne pouvons que mentionner en passant le rôle assigné à l'armée de réserve (anciennement Milice active non permanente) quant à la sécurité du Canada.

Au cours de la première étape de la mobilisation, la Milice active non permanente joua un rôle utile en fournissant des détachements chargés de garder les points vulnérables, en attendant que la Gendarmerie royale pût la remplacer. Par la suite, ce corps se consacra surtout à pourvoir de renforts l'armée active. Les bataillons de réserve des unités mobilisées étaient organisés dans ce sens; on espérait qu'ils fourniraient bon nombre de recrues à leurs bataillons d'active. Après le début de la guerre avec le Japon (en décembre 1941), on accorda plus d'attention à la part que l'armée de réserve pourrait prendre à la défense territoriale. Le 31 décembre paraissait une directive touchant sa composition et son rôle"'. Il s'agissait de former huit groupes de brigade de réserve d'un littoral à l'autre, lesquels recevraient une instruction accélérée en vue de la défense du Canada. En février 1942[176], une directive plus détaillée prévoyait la mise sur pied d'un groupe de brigade dans chacun des onze districts militaires. En définitive, on en organisa douze[176], vu que le district militaire no 6 (Nouvelle-Écosse) en avait deux. Ces groupes de brigade de réserve (numérotés de 31 à 42) avaient des commandants et un personnel permanents. A mesure que la situation du matériel s'améliorait, on mettait à leur disposition plus d'armes et de moyens de transport. Quant au personnel, le nouveau programme prescrivait que seuls seraient engagés les hommes qui ne pouvaient faire partie de l'armée active, c'est-à-dire tous ceux de 17 à 19 ans ou plus de 35 ans; ceux qui avaient obtenu un sursis au service militaire obligatoire ou qui y avaient droit; ceux qui, de 19 à 35 ans, étaient rangés dans une catégorie médicale inférieure à la catégorie "B", ainsi que les nembres du CEOC de toutes catégories, jusqu'à leur sortie de l'école"'.

Afin d'assurer la direction et la coordination voulues au programme de l'armée de réserve, on créa, à la même époque, le poste de directeur général de l'armée de réserve, poste qu'a occupé d'abord le major-général B. W. Browne, ancien adjudant général; le major-général F. R. Phelan lui succédait par la suite"'.

L'armée de réserve continua à fournir bon nombre de recrues à l'armée active, en instruisant les jeunes gens qui n'avaient pas atteint l'âge normal d'engagement. Aux derniers stades, les trois fonctions assignées à la réserve en ce qui concernait la défense effective du territoire canadien furent ainsi définies: soutenir au besoin le pouvoir civil; constituer une réserve bien instruite, prête, si la situation militaire prenait une mauvaise tournure, à appuyer les forces de l'active disponibles pour la défense du pays; constituer, en cas de nécessité, une source d'expansion pour l'armée active[179]. Les Fusiliers du Saint-Laurent en poste dans la région du bas Saint-Laurent nous ont fourni un exemple du

rôle pratique que l'armée de réserve pouvait jouer lorsque la sécurité d'une région était menacée.

Pendant la dernière Grande Guerre, l'armée de réserve fut plus considérable que ne l'avait jamais été, en temps de paix, la Milice active non permanente. Au cours de la semaine close le 7 décembre 1940, elle atteignait son effectif maximum, soit 111,579 officiers, gradés et hommes de troupe, sans compter 13,604 hommes recrutés pour une période de 30 jours aux termes de la loi sur la mobilisation des ressources nationales et classés comme "surnuméraires", ni les 28,299 hommes à l'instruction. Le chiffre élevé de 1940, tenait certes en partie à l'esprit de patriotisme qui régnait à ce moment-là. Néanmoins, il est hors de doute que ce succès venait aussi de ce que les hommes enrôlés dans la Milice active non permanente au moment de la mise en oeuvre de l'Enregistrement national étaient exemptés de l'instruction militaire obligatoire de 30 jours, instituée par la loi sur la mobilisation des ressources nationales, à moins que le ministère de la Défense nationale ne jugeât qu'ils n'avaient pas reçu une formation équivalente. Bon nombre d'hommes préféraient s'engager dans une unité régionale de la milice, plutôt que de subir trente jours d'instruction dans un centre spécial. L'effectif accusait une diminution constante entre décembre 1940 et février 1942, alors qu'il comptait 69,660 hommes de tous grades, plus 63,299 hommes recrutés sous le régime de la loi sur la mobilisation des ressources nationales. Ce chiffre remontait par la suite pour atteindre, en juin 1943, un total de 105,000 officiers, gradés et hommes de troupe (plus 5,313 hommes "en non-activité"). Puis, à mesure que la situation militaire s'améliorait et que le péril s'atténuait, le chiffre baissa graduellement. Au 30 avril 1945, il n'y avait plus dans l'armée de réserve que 82,163 militaires de tous grades'".

Licenciement des divisions de la défense territoriale 1943-1944

Les trois divisions de défense territoriale (6e, 7e et 8e) n'ont jamais été complètes, ni sous le rapport de l'armement ni sous le rapport des services. Ce n'était pas nécessaire, car elles étaient censées opérer dans le cadre d'une organisation statique déjà existante. Ainsi, les services des régions et districts militaires étaient à la disposition de ces divisions et l'artillerie des défenses permanentes et autres installations du même genre pouvaient les appuyer en cours d'opération. C'est pourquoi leur effectif n'a jamais été aussi nombreux que ceux des divisions de campagne, ni même au grand complet. Le 17 avril 1943, il manquait à la 7e division 97 officiers et 3,738 sous-officiers et soldats; les 6e et 8e divisions avaient besoin, respectivement, d'environ 1,200 et 1,100 militaires de tous grades"[181].

Ces trois divisions se composaient en grande partie d'hommes mobilisés pour la défense territoriale obligatoire, sous le régime de la loi sur la mobilisation

des ressources nationales. Le 10 avril 1943, dans les grandes formations de l'armée active du Canada, les effectifs de gradés et d'hommes de troupe se répartissaient ainsi [112]

Formation	Effectif total sous le régime de la loi sur la mobilisation des ressources nationales	Effectifs engagés
6e Division	11,462	8,165
7e Division	10,782	7,058
8e Division	8,069	5,401
Unités en service de garnison	31,989	17,342

On peut constater que, bien qu'une forte proportion des effectifs de la défense territoriale aient été recrutés en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales, les formations et unités englobaient également beaucoup de volontaires du Service général. Cependant, un grand nombre de ceux-ci étaient inaptes au service outre-mer, à cause des catégories d'âge ou de santé où ils se rangeaient.

Dans le courant de 1943, la menace qui pesait sur les côtes canadiennes (et qui, en réalité, n'avait jamais été très grave) sembla s'éloigner. A l'été de cette année-là, on délogeait les Japonais des îles aléoutiennes (voir ci-dessous, chapitre XV), tandis que, le long de l'autre littoral, la menace sous-marine, très réelle au début de 1942, avait également perdu beaucoup de sa gravité. Prenant acte de cette situation nouvelle et obéissant aux dictées du bon sens, on réduisit les effectifs affectés à la protection intérieure du Canada. Dès le 13 mai, le Comité de guerre du cabinet approuvait une réduction des effectifs de guerre territoriaux qui commencerait le er septembre; cette mesure devait permettre le licenciement de "cinq ou six" bataillons d'infanterie, en service au Canada. Le 30 août, le chef d'état-major général faisait connaître qu'il était désormais possible de procéder à des "réductions importantes" des forces armées sur les deux littoraux; il conseillait le licenciement des 7e et 8e divisions, ainsi que la réduction des effectifs de défense côtière et antiaérienne, sans compter d'autres mesures d'économie. Il prévoyait la démobilisation de 20,873 militaires de tous grades. On opérerait cette coupe en versant les volontaires des groupes d'âge et catégories appropriés dans les cadres de renfort; les hommes de la défense territoriale des groupes d'âge et catégories voulus pour le service outremer passeraient à d'autres unités en poste au Canada afin de libérer le personnel du service général pour les opérations d'outre-mer, tout en rendant disponibles pour les emplois civils les hommes des catégories militaires inférieures'". Comme les unités de manoeuvre au Canada avaient des effectifs bien inférieurs aux effectifs autorisés, la réduction réelle serait d'environ 14,000 hommes. Le Comité de guerre approuvait ces recommandations le 31 août.

Le 13 septembre, le ministre de la Défense nationale annonçait officiellement cette décision et précisait que le nouveau plan envisageait le licenciement complet des 7e et 8e divisions et la démobilisation partielle de la 6e division. On garderait trois groupes de brigade, "capables, chacun, d'opérer de manière indépendante"; ces groupes seraient "administrés et instruits sous l'autorité militaire de quartiers généraux divisionnaires réorganisés d'après une formule différente". On annonçait en même temps la formation du Groupe d'instruction de brigade dans le Canada de l'Est (voir ci-dessus, page 137)[184].

Le moment était mal choisi, car les Alliés venaient d'essuyer des revers à Salerne et le Congrès des États-Unis discutait un projet de loi prévoyant la mobilisation des pères de famille. Malgré sa longueur, le communiqué relatif à ce remaniement n'avait guère fourni au public américain d'explications particulièrement plausibles. Peut-être la crainte de susciter des malentendus au pays avait-elle poussé ses auteurs à atténuer le fait essentiel, à savoir que le licenciement des divisions libérerait des hommes en vue du service outre-mer, encore qu'on fît ressortir le besoin constant de recrues pour le Service général. Il s'ensuivit aux États-Unis une vague de critiques et l'on créa l'impression que le Canada profitait d'un tournant favorable des événements militaires pour licencier une fraction considérable de son armée et renvoyer des milliers de soldats dans leurs foyers"'. Un second communiqué, en date du 14 septembre"', précisait que les changements envisagés ne modifiaient en rien le programme militaire d'outre-mer et qu'on garderait sous les drapeaux "tous les hommes des catégories aptes au service en campagne". Mais il est douteux que cette explication ait pu arranger les choses.

Suivant les nouvelles dispositions, une fois réorganisée, la 6e division se composerait de trois groupes de brigade, de quatre (et non plus trois) bataillons. On s'inspirait de la formule américaine adoptée au cours de la campagne des Aléoutes; les trois groupes de brigade comprenaient le 13e d'infanterie qui se trouvait à l'époque à Kiska (voir ci-dessous, chapitre XV). En octobre, le Q.G. divisionnaire quittait Esquimalt pour Prince-George. Il avait dorénavant pour fonction principale la coordination de l'instruction et de l'administration des trois groupes de brigade, placés eux-mêmes directement sous l'autorité de l'état-major de la région du Pacifique, mais relevant de l'état-major de la 6e division pour les questions d'instruction et d'administration locale. La nouvelle organisation devait permettre d'employer un, deux ou trois de ces groupes de brigade "au cours d'opérations ultérieures contre les Japonais dans la région du Pacifique septentrional", en collaboration avec les forces des États-Unis[187]; mais ces opérations n'eurent jamais lieu (voir ci-dessous, page 525).

Il se produisit d'autres changements au sein de la 6e division en 1944. La 13e brigade rentrait de Kiska en janvier. On l'envoyait outre-mer en mai, après avoir complété ses effectifs avec des recrues du Service général. On s'était efforcé, mais sans grand succès, de persuader les membres des bataillons engagés aux termes de la loi sur la mobilisation des ressources nationales de passer à

l'active, en soulignant le fait que leurs unités iraient outre-mer en tant que contingents de l'active. En Angleterre, la 13e brigade devenait une brigade d'instruction"'. En août, on réorganisait la division en trois brigades d'infanterie de trois bataillons chacune; on formait une nouvelle 16e brigade, pour remplacer la 13e[189].

En automne, se produisait la "crise des renforts". Le 16 novembre, le chef d'état-major général (le lieut.-gén. J. C. Murchie) signalait au ministre qu'après une nouvelle étude du problème en fonction du besoin urgent qu'il y avait de libérer les hommes aptes au service en campagne, afin de les envoyer outre-mer, il recommandait la réorganisation de la 6e division en un groupe de brigade d'infanterie et Jeux brigades d'infanterie. L'état-major divisionnaire serait dissous. Le cabinet approuvait ces propositions le 21 novembre; le 2 décembre, l'état-major divisionnaire avait cessé d'exister"". Toutefois les circonstances évoluaient très rapidement. La situation se trouvait modifiée du tout au tout par la décision, prise par le gouvernement le 22 novembre, d'envoyer outre-océan 16,000 soldats engagés aux termes de la loi sur la mobilisation des ressources nationales. Les unités dans lesquelles servaient ces hommes, considérés de longue date comme une réserve potentielle de l'armée d'outre-mer, ne serviraient plus à cette fin et le territoire canadien n'était plus menacé. Conformément au nouveau plan, rien n'empêchait désormais d'envoyer outre-mer les unités qui avaient formé la division (à l'exception des hommes physiquement inaptes). Ainsi fut fait. La division fut dissoute et les bataillons d'infanterie non embrigadés fournirent deux Q.G. de brigade, neuf bataillons d'infanterie et un régiment de reconnaissance empruntés au Canada de l'Ouest, ainsi que quatre bataillons d'infanterie puisés dans les effectifs du Canada de l'Est; toutes ces troupes devaient passer outre-mer. Au Royaume-Uni, elles furent rompues et leurs hommes utilisés en qualité de renforts. Au Canada, à Terre-Neuve et aux Antilles, il ne restait plus, en tout, que huit bataillons d'infanterie pour la défense territoriale1[91].

La dissolution des 7e et 8e divisions coïncidait avec une très notable réduction des effectifs de défense côtière et antiaérienne*. Au début d'octobre 1943, certaines batteries de défense côtière étaient affectées uniquement à des fonctions de garde et d'entretien, tandis que d'autres voyaient leur effectif réduit au point de ne pouvoir plus servir qu'une partie de leurs canons[192]. En même temps on "relevait de leur rôle de combat" diverses unités antiaériennes sédentaires, dont l'unité d'Arvida. Ce n'était là que la première étape d'un long processus qui se poursuivit durant 1944 tout entier. A la fin de l'année, qui fut une année de victoires, on avait en grande partie désarmé la vaste structure de défenses côtières et antiaériennes aménagées au début des hostilités"". Ainsi, en automne, on décrétait que toute l'artillerie côtière de Terre-Neuve, ainsi que les garnisons

*Les réductions opérées au Canada en 1943 eurent pour pendant aux États-Unis des mesures du même ordre.

d'infanterie de Botwood et de Lewisporte, seraient relevées en permanence de leur rôle de combat et immobilisées1[94].

Dans le courant de novembre 1944, on autorisait la dissolution de l'état-major de la région militaire de l'Atlantique; les districts militaires des Provinces maritimes retrouvaient leur ancienne organisation et Terre-Neuve constituait une région militaire distincte, assimilée à un district. Ces décisions étaient mises en oeuvre les 14 et 15 décembre"'. Le quartier général de la région du Pacifique se maintint un peu plus longtemps; il ne fut réorganisé et ne devint Q.G. du district militaire no 11 que le 23 janvier 1946, alors qu'on organisait la région militaire de l'Ouest du temps de paix".

DEUXIÈME **PARTIE**
L'Armée en Angleterre
1939-1945

CHAPITRE VI

L'EXPANSION DE L'ARMÉE OUTRE-MER ET SON ORGANISATION EN GRANDE-BRETAGNE

(Voir le croquis no 1)

Nous avons étudié, au chapitre III, l'évolution, dans l'ensemble, des mesures d'ordre militaire prises par le Canada et l'expansion de l'Armée d'outre-mer qui en fut la conséquence. Le présent chapitre porte sur le transport des troupes de l'autre côté de l'Atlantique et sur l'organisation de l'Armée canadienne au Royaume-Uni. Il convient d'examiner également les fonctions de certains corps spéciaux, comme le Corps forestier et le service féminin de l'armée canadienne.

Le transport des troupes en Grande-Bretagne

Le 10 décembre 1939, commençait le transport méthodique de soldats canadiens à destination du Royaume-Uni; le convoi T.C. 1 transportait 7,449 officiers, gradés et hommes de troupe de la Ire division. Partant d'Halifax, ce convoi se composait des navires suivants : *Aquitania, Duchess of Bedford, Empress of Australia, Empress of Britain* et *Monarch of Bermuda.* Du 4 novembre 1939 au 8 mai 1945, près de 368,000 hommes et femmes en uniforme ont traversé l'Atlantique sur plus de 300 vaisseaux*, dont tous, sauf un, arrivèrent à bon port'. Près d'une centaine de navires divers ont servi à cette immense entreprise, depuis le majestueux *Queen Elizabeth* qui transportait 14,000 hommes en une seule traversée, jusqu'à de modestes bateaux de charge, tel *l'Olaf Fostenes,* qui avait à son bord 8 soldats. Toutefois, la très grande majorité des troupes canadiennes ont traversé dans des paquebots rapides ; la plupart de ces bâtiments étaient de vieux routiers des voies nord-atlantiques ou de mers lointaines et portaient des noms exotiques. En tout, on a employé près de soixante-cinq paquebots au transport des troupes. Le *Pasteur a* accompli treize traversées avec des détachements considérables; *l'Andes,* onze; *l'Empress of Scotland,* neuf; le *Queen Elizabeth, l'Aquitania* et le *Mauretania,* six chacun, tandis que le *Duchess of York,* le *Letitia* et le *Batory* en ont fait cinq chacun.

*Voir le tableau, page 197. En outre, 1,363 personnes ont été versées ou enrôlées dans des unités au Royaume-Uni. Il y a eu aussi quelques arrivées par la voie des airs (environ 444

entre le 12 octobre 1941 et le 8 mars 1945), mais la plupart de ces personnes étaient simplement

de passage. D'autre part, on a constaté près de 2,000 "doublages": militaires rentrés au Canada qui retournaient en Angleterre.

La première Grande Guerre n'avait pas vu pareille armada; le transport outre-mer du premier contingent canadien (plus de 30,000 hommes) se fit alors dans 31 transports convoyés'. Jusqu'à la fin de l'automne 1942, on envoyait généralement outre-océan de petits convois rapides composés de gros navires de troupes; par la suite, ces vaisseaux naviguèrent seuls et sans escorte, comptant sur leur vitesse pour échapper aux dangers. Au début des hostilités, une trentaine de convois séparés, comprenant de deux à huit navires, traversaient l'Atlantique avec des troupes canadiennes, tandis que, de novembre 1942 à la fin de la guerre, environ 70 navires ont transporté des troupes séparément. Outre les navires qui, avec ou sans escorte, transportaient régulièrement le gros des militaires canadiens, il y a eu bon nombre de bâtiments marchands convoyés ou de paquebots qui, sans être vraiment *affectés* au transport, se chargeaient de petits contingents. Dans l'ensemble, 5,669 militaires ont traversé au Royaume-Uni en 95 voyages de ce genre. Trente-neuf navires différents ont transporté des soldats canadiens à titre de "passagers de cabine" et les quatre bâtiments qui ont servi le plus souvent à cette fin ont été le *Bayano* (douze traversées), le *Duchess of Richmond* (dix traversées), le *Cavina* (sept) et le *Beaverhill (six).*

Il est malaisé d'établir une statistique complète, car beaucoup de ces navires ont été utilisés en commun par les autres armes ou par les troupes américaines (dans certains cas, les troupes canadiennes ne représentaient même qu'une fraction minime des détachements se trouvant à bord); mais cela dit, le tableau inséré ci-dessous' donne une idée assez juste de l'ampleur de l'entreprise. Le plus grand de ces convois fut le T.C. 15, qui se composait de huit navires transportant 14,023 hommes de tous grades, appartenant pour la plupart à la 5e division blindée, qui arrivait en Angleterre le 22 novembre 1941. Mais ces chiffres étaient dépassés en juillet 1943, alors que le *Queen Elizabeth* traversait avec 14,313 soldats canadiens à son bord.'

Il ressort des totaux annuels portés au tableau que ces déplacements de troupes ont suivi une marche régulière et conforme au programme relatif à l'utilisation des forces du pays. Cependant, le nombre des embarquements accusait, d'un mois à l'autre, des fluctuations marquées, d'autant plus que l'organisation de l'Armée canadienne outre-mer a toujours été rigoureusement subordonnée au nombre de cales disponibles. Il fallait établir des priorités entre les trois armes et, à partir de 1942, tenir compte des troupes américaines. Il va sans dire que la date des traversées était connue plusieurs mois à l'avance, mais un conflit qui se mesurait à l'échelle de toutes les mers du monde devait forcément donner lieu à de nombreux changements. Les opérations qui se déroulaient en Méditerranée, dans l'océan Pacifique et dans l'océan Indien disputaient constamment les navires au mouvement des soldats et des aviateurs d'un côté de l'Atlantique à l'autre.

Les choses se compliquèrent pour le Canada, quand il fallut transporter les contingents massifs des États-Unis et qu'on eut renoncé au mode de convoi. Le quartier général de la Défense nationale à Ottawa (qui n'avait aucune

EXPANSION DE L'ARMÉE CANADIENNE OUTRE-MER, 1939-1945

Année	Arrivées du Canada au Royaume-Uni*			Effectifs Réels de l'Armée Canadienne dans la Zone Européenne**								
					Officiers				Gradés et hommes de troupe			
	Navires	Troupes	Remarques	Dates	Hommes	Marine	Corps féminin de l'Armée canadienne	Total	Hommes	Corps féminin de l'Armée canadienne	Total	Total général
1939	15	15,908	Détachement d'avant-garde, Q.G. de l'Armée canadienne; Convois T.C. 1 & 2.	30 nov. 31 déc.	34 692	— —	— —	34 692	48 15,219	— —	48 15,219	82 15,911
1940	57	42,999	2e division; troupes auxiliaires; renforts; Convois T.C. 3 à 8 et 1,889 soldats d'Islande.	30 juin 31 déc.	1,514 3,099	130 228	— —	1,644 3,327	25,735 53,332	— —	25,735 53,332	27,379 56,659
1941	72	70,416	3e et 5e divisions; brigade de chars d'armée; troupes auxiliaires; renforts; Convois T.C. 9 à 14A et 790 hommes d'Islande.	30 juin 31 déc.	3,653 6,837	322 384	— —	3,975 7,221	63,052 17,251	— —	63,052 117,251	67,027 124,472
1942	36	63,497	4e division; troupes auxiliaires; renforts; Convois N.A. 1 à 16.	30 juin 31 déc.	7,939 10,000	576 764	— 22	8,515 10,786	139,004 165,960	— 240	139,004 166,200	147,519 176,986
1943	43	79,564	2e brigade de chars d'armée; troupes auxiliaires; renforts; tous les navires traversant l'Atlantique isolément, sauf cinq convoyés avec des navires marchands.	30 juin 31 déc.	12,671 15,588	766 1,212	24 52	13,461 16,852	189,805 224,829	481 728	190,286 225,557	203,747 242,409
1944	59	64,764	13e brigade d'infanterie; troupes auxiliaires; renforts; navires traversant l'Océan isolément.	30 juin 31 déc.	18,259 18,115	1,887 2,028	72 85	20,218 20,228	234,441 249,234	990 1,414	235,431 250,648	255,649 270,876
1945	18	31,115	14e et 15e brigades d'infanterie et autres renforts jusqu'au 8 mai. Navires traversant l'Océan isolément. Non compris 1,767 militaires de tous grades qui étaient en mer, à bord du *Volendam*, le jour de la Victoire en Europe.	31 mars 8 mai (jour V en Europe)	18,654 18,277	2,031 2,041	70 68	20,755 20,386	265,517 259,938	1,441 1,433	266,958 261,371	287,713*** 281,757
Totaux	300	368,263										

*Les chiffres de 1943, 1944 et 1945, comprennent les hommes transportés par 16 vaisseaux-hôpitaux, soit 1,769 membres du service de santé. Le nombre total de navires comprend 95 traversées de paquebots ou paquebots mixtes. Bien que les troupes arrivant d'Islande au Royaume-Uni soient comprises dans la colonne TROUPES, le nombre des navires en cause ne figure pas dans la colonne NAVIRES. Il y eut dix traversées de ce genre en 1940 et huit en 1941. Exception faite de deux traversées en octobre 1940 et une en avril 1941, la plupart de ces vaisseaux ne transportaient que de petits groupes de militaires canadiens, se rendant au Royaume-Uni pour y suivre des cours, pour traitement médical et ainsi de suite.

**L'écart de trois unités entre le chiffre total des arrivées en 1939 et l'effectif au 31 décembre 1939 tient à ce que l'effectif du 31 décembre comprend trois officiers se trouvant déjà au Royaume-Uni et deux militaires d'autres grades engagés sur place; deux militaires non officiers moururent dans le courant de 1939.

***C'est en mars 1945 que l'effectif de l'Armée canadienne outre-mer atteignit son chiffre maximum.

taires[10]. Les autorités britanniques s'opposèrent tout d'abord à ce que le *Queen Elizabeth* et le *Queen Mary* appareillent d'Halifax parce qu'elles ne savaient pas à quoi s'en tenir sur les installations du port et aussi parce que ces navires devaient occuper, dans les bassins, l'espace destiné aux navires de charge. L'Amirauté estimait de son côté qu'une escale à Halifax suivant un appareillage à New-York comporterait trop de risques". En fin de compte, les deux vaisseaux ne transportèrent pas autant de contingents canadiens qu'on l'avait espéré. Il y eut, en tout, trois départs d'Halifax. A partir de l'hiver 1942-1943, une certaine proportion des troupes canadiennes s'embarquaient à New-York.

Comparativement aux normes du temps de paix, les navires étaient bondés, mais, après un certain temps, on parvint à utiliser tout l'espace disponible. Ainsi, en 1939, les 2,638 hommes de la Ire division trouvaient sur *l'Aquitania* des conditions relativement luxueuses, mais, par la suite, ce navire prit à son bord plus de 7,500 hommes; *l'Andes,* qui n'en transportait au début que 1,358, finit par en recevoir près de 5,000[12]. Il fut donc possible, au cours des premières traversées, d'offrir aux troupes un programme complet de gymnastique, de marches, de conférences militaires et de sports". Mais, à mesure que le besoin d'espace devenait plus impérieux, les navires prenaient un cachet sévère qui jurait avec le décor du temps de paix. Le moindre recoin contenait une couchette; les piscines, la plupart des salons et même une partie des cales se transformaient en dortoirs géants. tandis que les cabines de luxe à deux ou trois passagers renfermaient de dix à quinze couchettes. Dans les cales, les conditions étaient telles que beaucoup de soldats préféraient dormir sur les ponts. Mais, plus tard, l'accès des ponts découverts fut interdit pendant les heures d'obscurcissement. Sur les navires remplis à craquer, on ne pouvait servir que deux repas par jour. Les hommes se relayaient à table et attendaient leur tour dans d'interminables queues". Il devenait donc impossible de proposer aux troupes des programmes d'exercices et de divertissements. Heureusement, dans la plupart des cas, les traversées étaient courtes.

Pendant les trois premières années de la guerre, les convois de troupes partaient généralement d'Halifax sous l'escorte de contre-torpilleurs canadiens; un cuirassé d'escadre anglais les accompagnait à travers l'Atlantique, à titre de "navire d'escorte océanique". Des contre-torpilleurs ayant leur port d'attache au Royaume-Uni les accueillaient à la limite de la zone dangereuse que forniaient les eaux des Iles britanniques. Une fois au moins, ces bâtiments manquèrent le rendez-vous et les transports arrivèrent au port sans escorte[15]. Au cours des années suivantes, les navires isolés n'étaient pas escortés par des bâtiments de surface. mais, au début et à la fin du voyage, des avions les protégaient dans les zones dangereuses. En novembre 1941, les États-Unis n'étant pas encore en guerre, des navires de guerre américains créaient un précédent en escortant jusqu'au milieu de l'Atlantique le convoi T.C. 15 qui transportait une partie de la 5e division'".

Le Canada ne perdit pas un seul transport important dans l'Atlantique. Un petit bâtiment, ayant à son bord un contingent de l'armée canadienne composé de 105 militaires de tous grades ("passagers de cabine") fut coulé par l'ennemi. Le *Nerissa,* navire de 5,000 tonneaux construit pour le service de Terre-Neuve, partait d'Halifax le 21 avril 1941, transportant moins de 200 hommes: contingent de l'Armée et quelques marins ou aviateurs anglais. Bien que filant 13 ou 14 noeufs seulement, ce vaisseau n'eut d'autre escorte que celle d'un avion du service de défense côtière, qui le protégeait pendant le jour, les deux derniers jours de la traversée. Au soir du 30 avril, à environ 80 milles au large de Donegal, sur la côte d'Irlande, le navire, atteint par deux ou trois torpilles, coulait en quelques minutes, entraînant la perte de treize officiers et 60 gradés ou soldats de l'armée canadienne: sur ce nombre, 33 faisaient partie du Corps des commis militaires d'état-major." C'est le seul cas, au cours du dernier conflit, où l'on ait subi la perte, du fait de l'ennemi, de militaires canadiens dans l'Atlantique; pendant la première Grande Guerre, le Canada perdit de la sorte 133 hommes"'.

Dans les premières années de guerre, la plupart des transports remontaient . la Clyde, mais, avec le temps, plusieurs d'entre eux prirent de plus en plus Liverpool pour terme de leur course. Près des deux tiers de ces bâtiments entraient dans les bassins de la Clyde (principalement à Greenock et à Gourock, d'autres à Glasgow même); l'autre tiers allait à Liverpool, quelques rares navires abordaient soit à Avonmouth, soit à Southampton. D'autres bâtiments transportant de petits contingents se dirigeaient vers des ports divers: Londres, Manchester, Cardiff, Newcastle, Leith, Belfast, Oban, Barry (sud du pays de Galles) et Methil (Firth of Forth)[19].

Comme les dates d'embarquement et les itinéraires pouvaient subir des changements aussi fréquents que soudains, le Q.G. de l'armée canadienne à Londres ne savait parfois qu'à la dernière minute les lieu et heure des arrivées. Les autorités britanniques prenaient les troupes en charge depuis le port jusqu'à la zone de cantonnement; mais la commission régulatrice de la circulation auprès du Q.G. de l'armée canadienne à Londres assurait la liaison avec le ministère de la Guerre britannique et envoyait un officier au port d'entrée chaque fois qu'arrivait un transport canadien[20]. Dès leur débarquement en Angleterre, la plupart des troupes canadiennes se dirigeaient vers la région d'Aldershot, où les installations des bases canadiennes prenaient une ampleur croissante. Au cours d'une période de plus de cinq années, l'armée canadienne a aménagé, dans le sud de l'Angleterre, une structure militaire vaste et complexe, qui forma le tremplin de ses opérations en Europe. Le tableau de la page 197 donne une vue d'ensemble des progrès réalisés par l'armée canadienne d'outre-mer[21].

On constatera aisément que l'organisation et la surveillance de ces troupes nombreuses posaient des problèmes extrêmement ardus,

Le quartier général de l'Armée canadienne à Londres Même durant la période d'organisation antérieure à 1939, il devenait évident que l'établissement au Royaume-Uni d'un quartier général de l'armée canadienne, indépendant des formations militaires qu'on y concentrait graduellement, devenait une nécessité (voir page 30). Toute autre considération mise à part, cette mesure semblait essentielle au maintien de l'autonomie canadienne. En 1942, des officiers supérieurs de l'état-major de l'armée canadienne outre-mer résumaient la question en ces termes":

L'expérience acquise durant la dernière guerre démontre la nécessité de conserver la maîtrise de notre propre administration. *Il* est inutile de discuter ce principe propre à la mentalité canadienne et formellement exposé dans le Statut de Westminster à titre de règle de conduite essentielle à notre existence. C'est donc là une raison fondamentale d'établir l'organisme nécessaire à la conduite de nos propres affaires militaires.

Bien avant la proclamation du Statut de Westminster, le gouvernement canadien avait insisté pour conserver la direction de ses propres troupes à leur arrivée en Grande-Bretagne, durant la première Grande Guerre. De 1914 à 1916, sir Sam Hughes, alors ministre de la Milice, avait adopté la méthode du "représentant spécial" outre-mer, dans la personne du major-général J. W. Carson. En octobre 1916, le gouvernement canadien nommait un ministre des Troupes canadiennes d'outre-mer, en poste à Londres, lequel devenait bientôt un ministère de la guerre en raccourci, avec "un nombreux personnel d'officiers"[23]. Durant la seconde Grande Guerre, on n'a pas eu recours à cette solution, qui avait dû de beaucoup réduire la nécessité de déférer les questions de ligne de conduite au Canada. M. T. A. Crerar qui, à titre de membre de plein droit du Cabinet canadien, dirigeait une mission au Royaume-Uni en 1939, a souligné ce fait dans un télégramme adressé à M. King: "Il faudrait entièrement éviter tout ce qui comporte quelque ressemblance avec l'organisation *d'Argyll-House* de la dernière guerre"[24]. Le gouvernement de M. King qui, durant le conflit, s'opposait à la création d'un Cabinet impérial de guerre, ne considérait probablement pas qu'un ministre indépendant du reste du Cabinet pourrait avoir plus d'autorité que le haut commissaire ou le commandant militaire supérieur*.

Nous avons vu que, depuis 1937 (voir page 62), un officier (le colonel **G. P.** Loggie) faisait partie du haut commissariat de Londres, mais, après le déclenchement des hostilités, le volume des affaires militaires à Canada-House augmenta tellement qu'il fallut prendre rapidement d'autres mesures. Le 26 septembre 1939, le ministre de la Défense nationale autorisait l'établissement d'un Q.G. de l'armée canadienne outre-mer, composé du brigadier H. D. G. Crerar, brigadier d'état-major; du colonel l'hon. P. J. Montague, adjoint à*Les recherches indiquent que ni les dossiers du ministère des Affaires extérieures, ni les

dossiers privés de M. King, ne révèlent le sens de la déclaration d'après laquelle on ne devait pas *suivre* le précédent *d'Argyll-House.* La décision était tout à fait conforme à la conception de M. King du gouvernement par le cabinet. Mais il se peut que le message de M. Crerar s'inspirât simplement des idées de son homonyme et conseiller militaire, le brigadier Crerar, qui s opposait à la méthode de *l'Argyll House* pour des raisons d'ordre militaire (voir page *220).*

l'adjudant et quartier-maître général, ainsi que du lieutenant-colonel E. L. M. Burns, officier d'état-major général de Ire classe".

Par la suite, on délimitait les fonctions de ce nouveau quartier général decette façon":

a) préparer l'arrivée, le logement et l'administration générale des unités *ou* formations de l'Armée active du Canada, expédiées du Canada; compléter leur équipement et leur fournir les moyens d'instruction nécessaires.

b) réquisitionner auprès du ministère de la Guerre l'équipement nécessaire aux troupes divisionnaires et non divisionnaires du Canada et tenir la comptabilité financièrequi *s'y* rapporte.

c) prendre les mesures nécessaires au logement, à l'entretien et à l'hospitalisation des troupes canadiennes au Royaume-Uni, ainsi qu'à la comptabilité financière qui *s'y*
rapporte.

d) maintenir une liaison étroite avec le ministère de la Guerre et l'officier général commandant les forces canadiennes sur le théâtre des opérations *(ou* au Royaume-Uni,lorsqu'il est question d'un commandement distinct).

e) commander et diriger les formations et unités canadiennes au Royaume-Uni, ainsi
qu'aux bases situées sur le théâtre des opérations auxquelles on peut les affecter particulièrement.

f) fournir au haut commissaire du Canada les renseignements nécessaires sur les questions militaires.

En outre, le Q.G. de l'armée canadienne à Londres devait s'occuper des effectifscanadiens dans les zones d'étapes, relevant ainsi l'officier général commandant en campagne de la tâche d'administrer loin à l'arrière; il devait également servir de lien entre les formations canadiennes de campagne et le ministère de la Défense nationale à Ottawa.

Le brigadier Crerar arrivait en Angleterre à la fin d'octobre et se rendait à Canada-House où le lieutenant-colonel Burns, qui se trouvait en Angleterre au début de la guerre, était déjà au travail". Partageant le même bureau, ils formèrent le minime noyau d'un Q.G. destiné à s'accroître avec une extrême rapidité. Cependant, au début, le gouvernement canadien refusait d'approuver la proposition de Crerar tendant à donner au nouvel établissement le nouveau nom d'État-Major de l'armée canadienne et une organisation modelée sur celle du quartier général de la Défense nationale au Canada".

L'équipe d'avant-garde du Q.G. de l'armée canadienne, composée du colonel Montagne, de huit officiers et de quatorze autres militaires, quittait Montréal à bord de *l'Antonia* le 4 novembre 1939. Ils se présentaient à CanadaHouse le 16 novembre". Dans l'intervalle, M. Massey et le brigadier Crerar, avec l'assentiment peu chaleureux de leur gouvernement, avaient pris les mesures nécessaires pour louer le premier étage de l'important édifice *Sun Life,* voisin de Canada-House, rue Cockspur[30]. Au cours de la guerre, presque tout l'édifice fut graduellement occupé, ainsi que d'autres aux alentours. En décembre 1939, on prenait des dispositions en vue de loger les services de la solde, de la trésorerie et des archives du Q.G. dans un "édifice de l'État", spacieux et sombre, situe

avenue Bromyard, à Acton31. On était d'avis que ce faubourg occidental serait relativement à l'abri des attaques aériennes, mais ce fut justement là l'un des quelques édifices abritant des bureaux canadiens, dans la région de Londres,qui reçurent des coups au but*.

A la suite de la décision prise d'expédier en Angleterre des troupes canadiennes plus nombreuses et de l'acceptation du principe en vertu duquel lesCanadiens se chargeraient de leur propre instruction, l'expansion du Q.G. de l'armée canadienne devenait inévitable. En outre, on se rendait rapidement compte que l'officier principal devait être libéré des détails administratifs, afin qu'il puisse consacrer toute son attention aux questions relatives à la ligne de conduite, à la liaison et à la surveillance d'ordre général. En conséquence, après de nombreuses communications avec le Canada, on complétait la réorganisation au début de l'été 1940[33].

En résumé, la nouvelle organisation se composait de trois services distincts relevant de l'officier principal du Q.G. de l'armée canadienne (dont on avait récemment porté les fonctions au niveau de celles de major-général): ceux de l'état-major général, de l'adjudant général et du quartier-maître général[34]. Conformément à la pratique ordinaire des états-majors britannique et canadien, du premier relevaient les questions relatives aux opérations, aux renseignements, aux services d'état-major (surtout l'organisation de la guerre), à l'instruction et aux relations extérieures; du deuxième, l'organisation (renforts, statistique, nominations et avancements, etc.), les services du personnel (cérémonial, discipline, archives, ordres de service courant de l'Armée active du Canada outre-mer), les services de santé et de la solde; du troisième, le ravitaillement et le transport (logement, direction du mouvement, service postal, rations, papeterie et impressions), les magasins militaires, le rassemblement des véhicules canadiens au Royaume-Uni et les achats. En même temps, l'effectif de l'étatmajor s'accroissait. Au début de juillet, le major-général Crerar rentrait au Canada pour devenir chef d'état-major général. Le brigadier Montagne, promu major-général, le remplaçait à titre d'officier supérieur, au Q.G. de l'Armée canadienne. Le général Montague (dans le civil, juge de la Cour du Banc du roi au Manitoba), remplissait également les fonctions d'adjoint au juge-avocat général.

Bientôt, on portait au maximum les ressources du nouveau quartier général. Tout particulièrement, l'établissement d'hôpitaux canadiens, l'entretien des véhicules canadiens de transport motorisé et l'administration générale, dont on n'aurait pas eu à s'occuper si les effectifs canadiens de combat s'étaient rendus en France, imposaient une lourde tâche à la division du quartier-maître général. En même temps, la concentration de troupes canadiennes dans la partie méridionale de l'Angleterre produisait un nombre croissant de cours martiales

*L'incident se produisait durant la nuit du *20* au *21* février *1944*. Les bureaux canadiens,

situés du côté opposé à l'aile *de* l'édifice qui a reçu le *coup,* n'ont subi que des dégâts négligeables32.

et de réclamations civiles en dommages-intérêts, ce qui alourdissait également la tâche de l'adjoint au juge-avocat général. En outre, les violentes attaques aériennes dirigées sur Londres, à compter du 7 septembre 1940, plaçaient sur la ligne de feu ce qui devait être un simple Q.G. de base; il en résultait, pour le personnel de nouvelles fatigues et de nouveaux efforts".

Dès l'été de 1940, on arrêtait les grandes lignes projetées pour l'expansion du Q.G. de l'Armée canadienne à Londres, mais on y apportait de nombreuses modifications par la suite. L'effectif du Q.G. s'accroissait dans la même mesure que les troupes d'outre-mer. Le 31 décembre 1939, le personnel comprenait 87 personnes : 23 officiers, 28 sous-officiers et soldats, et 36 civils. Un an plus tard, il avait augmenté comme suit : 124 officiers, 518 gradés et hommes de troupe, et 258 civils, soit un total de 900 personnes, y compris un certain personnel en poste en dehors de Londres. A la fin de 1942, le total se chiffrait par 3,215, alors qu'au 30 avril 1945 le personnel était de 616 officiers (y compris 24 membres du Corps féminin de l'armée canadienne), 2,712 sous-officiers et soldats (dont 511 du Corps féminin de l'armée canadienne) et 745 civils, soit un total de 4,073[38]. Cette expansion, tout à fait caractéristique de ce qui se produisait à tous les G.Q.G. à mesure que la guerre progressait*, causait une certaine inquiétude et, en février 1944, le chef d'état-major ordonnait de soumettre l'effectif à une revision constante et à toute la compression possible. En juin suivant, il avisait le Q.G. de l'armée canadienne et toutes les unités relevant de son commandement qu'à moins d'instructions précises de sa part aucune autre augmentation de l'effectif ne serait approuvée, à moins que des réductions équivalentes ne se produisent en même temps".

Au début de 1943, une Commission spéciale des effectifs de guerre, qui se prononçait en faveur de certaines augmentations de l'effectif au Q.G. de l'armée canadienne à Londres, semblait accepter l'hypothèse que le travail de ce Q.G. augmentait "en proportion directe du nombre des troupes au pays"[38]. Cependant, quelqu'un, critiquant les conclusions de la commission, prétendait qu'aucun rapport automatique, considéré comme établi, n'existait et qu'en réalité, les tâches du Q.G. avaient augmenté beaucoup plus rapidement à cause "du très grand nombre de nouvelles fonctions" dont on l'avait chargé depuis 1940 et à cause de la "qualité supérieure du service" requis. "Généralement parlant, disait-il, ce quartier général a dû se charger de toutes les tâches administratives qu'on peut très bien enlever aux P.C. des troupes en campagne"[39]. Nous examinons ce dernier point en détail, ci-dessous.

La quantité de documents qui passaient par le Bureau central d'inscription démontre bien l'expansion des travaux au Q.G. de l'armée canadienne à Londres. La moyenne journalière du courrier entrant a augmenté de 165 articles en 1940

*Le 25 avril 1945, 5,687 personnes (officiers, gradés, hommes de troupe et civils) travaillaient dans les services de l'armée au Q.G. de la Défense nationale, à Ottawa. De plus,2,226 autres faisaient partie de diverses unités de la région d'Ottawa, étroitement liées à un ou à plusieurs de ces services.

à 1,500 en 1944, le nombre des dossiers du Bureau central d'inscription s'accroissant de 2,000 à 200,000 au cours de la même période[40]. Le quartier général occupait six grands édifices, en plus de petits détachements dispersés en plusieurs endroits à l'intérieur ou à l'extérieur de Londres".

Organisation du Q.G. de l'Armée canadienne à Londres en 1945 On ne saurait mieux se représenter l'organisation complexe du Q.G. de l'armée canadienne, sous sa forme définitive, qu'en consultant le graphique de l'organisation ci-annexé[42]. Nous verrons que l'officier supérieur faisait place, en décembre 1943, à un chef d'état-major. Celui-ci, lieutenant-général, se voyait soulagé d'une foule de menus travaux, grâce à la nomination d'un major-général chargé de l'administration, à qui incombait la surveillance générale des services d'administration et de quartier-maître. Le brigadier à l'état-major général en devenait sous-chef et relevait directement du chef d'état-major".

Pendant les derniers jours de la guerre en Europe, le service de l'état-major général, composé d'un effectif de 85 officiers et de 90 sous-officiers et soldats, comprenait quatre divisions principales: celle des renseignements militaires, les services d'état-major (y compris l'instruction), la division historique et celle des relations extérieures". Après la formation de la première Armée canadienne, il n'y avait pas de section des opérations au Q.G. de l'armée canadienne et les fonctions de la division des renseignements se limitaient à la liaison avec le ministère de la Guerre (destinée surtout à renseigner le quartier général de la Défense nationale et le chef d'état-major sur les opérations militaires), ainsi qu'à la sécurité locale. La division historique et celle des relations extérieures avalent leurs fonctions propres. La division des transmissions du Q.G. de l'armée canadienne, qui relevait de l'état-major général, devait transmettre les nombreux messages entrants et sortants.

Ainsi donc, les fonctions principales de l'état-major, au Q.G. de l'armée canadienne, comprenaient les services d'état-major et l'instruction, ce qui nécessitait l'emploi de 57 officiers. D'après les termes employés dans un mémoire officiel: "Les services d'état-major au Q.G. de l'armée canadienne comportent surtout l'élaboration de l'organisation conçue en fonction de la Ire Armée canadienne; l'effectif et l'équipement de l'armée canadienne outre-mer, le plan, de mobilisation de nos ressources pour répondre à cette exigence ..."[4b]. Ces fonctions exigeaient des décisions au sujet de la catégorie d'unités nécessaires et de leurs effectifs; du mouvement des troupes et de leur équipement, ainsi que de la mobilisation des unités au Royaume-Uni; de la catégorie d'équipement, des quantités nécessaires et, finalement, "le calcul du nombre proportionnel des pertes et des barèmes de réserves en fait de personnel et d'équipement' **'41**. A cause des immenses perfectionnements techniques dont la guerre a fait l'objet, on a organisé un service indépendant et hautement spécialisé (service d'étatmajor-armes) chargé de s'occuper des problèmes relatifs à l'équipement

technique. Une autre section des services d'état-major devait transmettre au Canada des renseignements sur l'instruction et s'occuper de l'instruction même des nombreuses troupes relevant du Q.G. de l'armée canadienne en Angleterre. On remarquera également que les fonctions des services d'état-major sont en rapport étroit avec celles des services administratifs. En résumé, on peut établir cette distinction: "L'état-major général décide ce dont l'armée a besoin; il incombe ensuite aux services de l'adjudant général et du quartier-maître général de prendre les mesures pratiques qui s'imposent"[47].

Le service de l'adjudant-général, composé de 208 officiers et de 415 autres militaires, dirigé par un sous-adjudant général ayant le grade de brigadier, se répartissait entre deux sections principales: l'organisation et les services du personnel, chacun sous l'autorité d'un adjoint au sous-adjudant général. Les services du personnel s'occupant des officiers relevaient d'une section du secrétariat militaire également sous l'autorité d'un adjoint au sous-adjudant général. Vers la fin de la guerre,. on nommait un directeur de la réorganisation et de la démobilisation*; il relevait directement du sous-adjudant général. La division de l'organisation relevant de l'adjoint au sous-adjudant général se composait elle-même de sept divisions principales et 26 sous-divisions s'occupant des questions d'organisation (formation, mobilisation et dissolution des unités, dispositions nécessaires pour fournir et expédier des renforts, etc), des archives (importante section partagée en huit sous-sections), réquisitions et statistique, sélection du personnel, solde, éducation et inspection. Le service de la solde de l'armée canadienne outre-mer se centralisait dans une importante section relevant d'un trésorier-payeur général qui avait le grade de brigadier et pouvait s'adresser directement au sous-adjudant général.

Les services du personnel, relevant de l'adjoint au sous-adjudant général (B), constituaient une division beaucoup plus importante, çomposée de 153 officiers et de 289 autres militaires, et partagée en huit sous-divisions principales et 39 sous-divisions secondaires. Toutes les questions concernant le personnel de l'armée en général: avancement, enrôlement, libération, prisonniers de guerre, bien-être, aumônerie et services auxiliaires, relevaient de l'importante division du sous-adjudant général (Personnel), mais on avait organisé une direction indépendante, soit le Bureau des épouses canadiennes, pour s'occuper du problème compliqué que présentait l'envoi au Canada des épouses et enfants des militaires. Quatre sections s'occupaient de questions juridiques: celle du sous-adjudant général (discipline) était chargée des questions de discipline en général, y compris l'administration de la prévôté et les conseils d'enquête; celle des réclamations (A.G.A.) s'occupait des nombreuses réclamations d'ordre civil relatives aux dommages résultant inévitablement de la présence d'une nombreuse armée canadienne dans une région restreinte du

*Le colonel D. K. Tow était nommé à ce poste le 8 septembre 1944, avec le grade de brigadier intérimaire, par le chef d'état-major du Q.G. de l'armée canadienne, avec l'approbation du chef d'état-major général du quartier général de la Défense nationale[48].

sud-est de l'Angleterre; une section des successions qui disposait des biens du personnel décédé, ainsi que la section du juge-avocat général s'occupant des tribunaux militaires, des rapports juridiques avec les armées alliées et autres questions d'ordre juridique. Cette dernière section avait pour chef un jugeavocat général adjoint, le général Montague demeurant juge-avocat général pour l'armée canadienne outre-mer*. Cependant, quelques semaines avant la fin des hostilités en Europe, on séparait le bureau du juge-avocat général de la division de l'adjudant général et son chef reçut le titre de juge-avocat général adjoint, avec le grade de brigadier".

Les services de santé et les services dentaires rentraient aussi dans la section du sous-adjudant général (B) de la division de l'adjudant général, mais le directeur des services médicaux, lui-même major-général (le major-général R. M. Luton), pouvait s'adresser directement au major-général chargé de l'administration.

La division du quartier-maître général, composée de 138 officiers et de 389 autres militaires, sous l'autorité d'un sous-quartier-maître général du grade de brigadier, se partageait en deux parties principales: celle des armes et de l'équipe ment et celle du quartier-maître général, chacune relevant d'un sous-adjoint au quartier-maître général ayant le grade de brigadier. Cette première partie se composait des services du Corps des magasins militaires et du Corps royal canadien des ingénieurs électriciens et mécaniciens. Le premier était divisé en trois sections principales: celle de l'organisation, de l'administration et des finances; celle du matériel et celle du transport mécanique. La section du matériel, à son tour, se divisait en sous-sections relatives au matériel de guerre, à l'habillement et au matériel en général, aux listes d'équipement de guerre et aux réquisitions de l'armée canadienne. La plupart de ces sous-sections étaient également réparties en sous-unités. Les services du Corps royal canadien des ingénieurs électriciens et mécaniciens comprenaient deux sections principales, l'une s'occupant de l'organisation et l'autre, des questionst echniques, chacune répartie en plusieurs sous-divisions. Il y avait également un directeur civil des devis, de l'équipement et de la mécanisation (désigné au début sous le nom de conseiller technique en matière de transport mécanisé), assisté d'un personnel civil relevant du service du quartier-maître général qui travaillait également pour le ministère des Munitions et Approvisionnements".

L'organisation du quartier général de l'armée canadienne, exposée à grands traits dans les pages qui précèdent, n'a pas changé avant la fin de la guerre;

*L'adjoint au juge-avocat général du Q.G. de l'armée canadienne mentionnait, dans unelettre adressée au général lui-même49, la raison pour laquelle le général Montague conserva cette charge jusqu'à la fin de la guerre: "... Le très rand nombre de troupes canadiennes outre-mer n'exige pas moins qu'un membre de la magistrature du Canada à titre de gardien de leurs intérêts juridiques ... Il est tout à fait significatif qu'il n'y ait pas eu, en cinq ans, autant que je sache, une seule cause où un commandant, un tribunal ou un accusé n'acceptât votre décision en dernier ressort ... Dans ce domaine, j'ose ajouter que nos commandants supérieurs ne seraient probablement pas disposés à considérer comme concluante une opinion juridique provenant d'un autre que vous".

QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ARMÉE CANADIENNE À LONDRES
FÉVRIER 1945

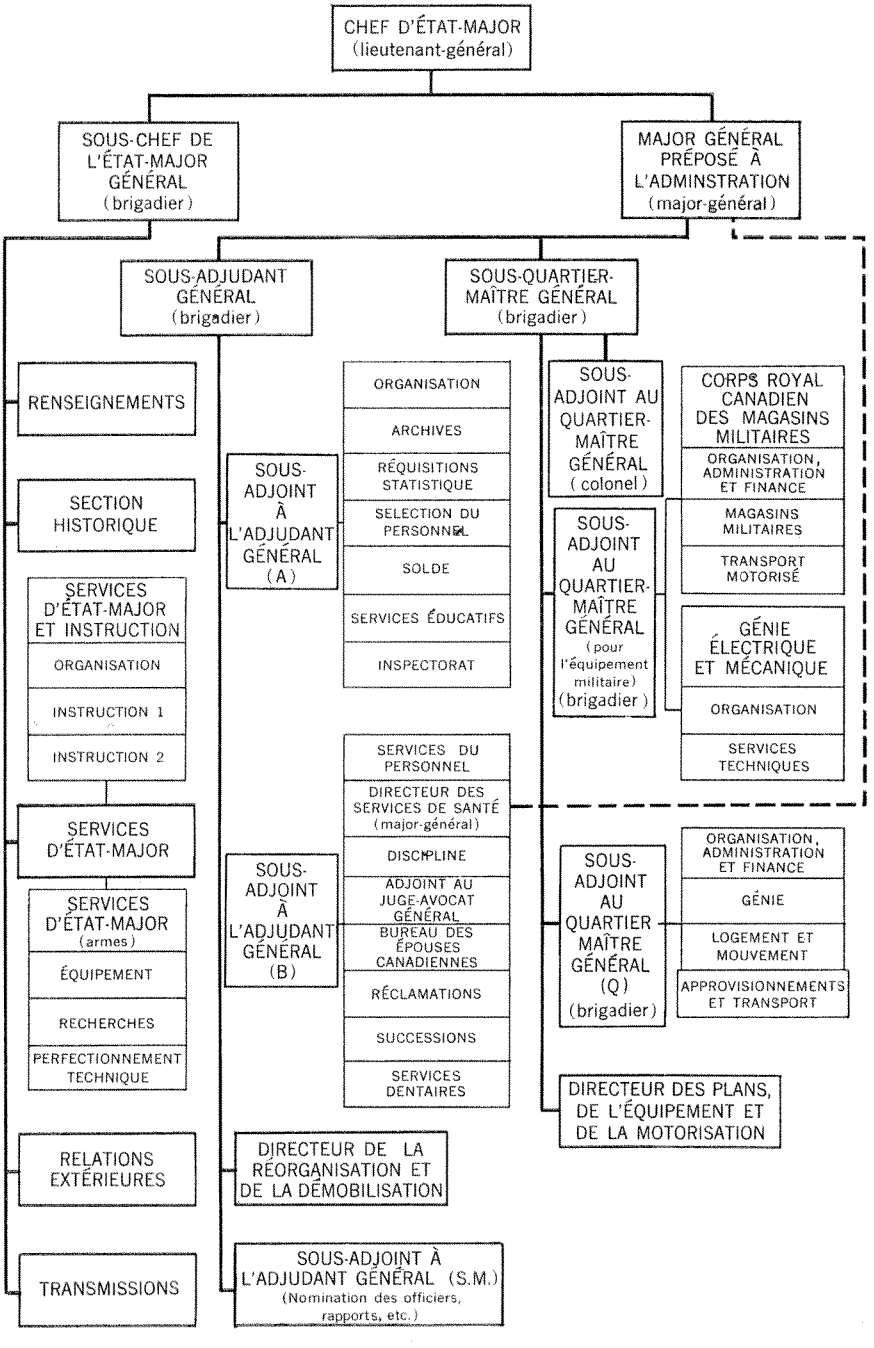

mais on notera qu'en 1944 il avait été question d'une réorganisation de fond en comble, fondée sur le principe de l'état-major unique, que suivent l'Armée

américaine et la plupart des pays d'Europe. La proposition vint d'abord du major-général E. L. M. Burns, alors commandant la 2e division canadienne, dans un mémoire en date du 10 janvier 1944b[2], dans lequel il préconisait une réorganisation de toute l'armée, à commencer toutefois par le Q.G. de l'armée canadienne et le quartier général de la Défense nationale. Il prétendait que le régime d'état-major britannique n'avait jamais été conçu de façon logique, qu'il "résultait plutôt de l'évolution et du compromis". Il se produisait des anomalies et des chevauchements, surtout dans les services d'état-major de l'état-major général. Il critiquait le rôle prééminent de ce dernier dans les questions relatives à la ligne de conduite et conseillait de réorganiser l'ensemble de l'état-major en cinq autres branches ou divisions: renseignements, opérations, personnel, ravitaillement et mouvements, équipement, tout en effectuant les modifications nécessaires dans la nomenclature. L'ancienne section de l'état-major qui s'occupait d'organisation ferait partie du nouveau service du personnel (l'équivalent de l'ancienne section "A") et la section des services d'état-major (armes) passerait au nouveau service du ravitaillement et des mouvements (l'équivalent de l'ancienne section "Q"). Un chef d'état-major coordonnerait l'ensemble.

Quelques officiers supérieurs accueillaient ces idées avec faveur et l'affaire prenait toute son ampleur quelques mois plus tard, lorsque le major-général J. V. Young, maître général de l'artillerie, arrivait avec plusieurs officiers d'état-major du quartier général de la Défense nationale afin de discuter de l'organisation des recherches et de l'expansion de l'armée canadienne. Le général Stuart, exprimant l'avis qu'il pourrait en résulter une réorganisation complète de tout le régime d'état-major, s'intéressait à la proposition de Burns et ordonnait à son personnel de l'étudier".

Le mémoire original du général Burns, distribué au Q.G. de l'armée canadienne à Londres et au Q.G. de l'armée[54], a. fait l'objet de longues discussions aux deux endroits. Les chefs des autres divisions ont étudié un plan d'ensemble, préparé par le sous-chef de l'état-major général au Q.G. de l'armée canadienne5[5], et on a approfondi toute la question avec le ministère de la Guerre où on projetait de semblables changements. A son retour au Canada, le général Young faisait connaître que les officiers supérieurs consultés convenaient tous qu'une réorganisation complète de l'état-major s'imposait. Il présenta alors un projet

d'organisation, conforme aux données proposées par le général Burns, en ces termes :55

Le chef d'état-major du Q.G. de l'armée canadienne à Londres recommande, après mûre réflexion, que le projet ci-annexé soit incessamment étudié par les autorités supé

rieures du ministère et que la réorganisation proposée s'effectue au Canada, à la date la plus rapprochée possible, sans attendre la fin des hostilités. Il se propose également de prendre l'initiative d'une telle réorganisation de son personnel, dès qu'il en aura reçu l'autorisation du ministre.

En septembre, le général Stuart écrivait au ministère de la Défense nationale, demandant instamment qu'on étudiât le plus tôt possible ces propositions". Mais, peu après, le colonel Ralston ayant quitté le gouvernement, le général Stuart abandonnait le poste de chef d'état-major et la question tombait. Justement, à ce sujet, le dernier article au dossier est un mémoire, en date du 2 décembre 1944, dans lequel le général Burns déclare que le projet du général Young allait trop loin. Il présentait d'autres propositions tendant à une version grandement modifiée de la réorganisation. Aucune autre mesure ne semble être intervenue. De sorte que le quartier général de l'armée canadienne, tout comme le reste de l'armée, a gardé l'organisation selon le mode britannique, qui, durant la guerre, a rendu des services généralement considérés comme très satisfaisants*.

Unités canadiennes de renfort et autres unités relevant du Q.G. de l'Armée canadienne

Vers la fin des hostilités avec l'Allemagne, le Q.G. de l'armée canadienne avait sous son commandement, au Royaume-Uni, diverses unités dont l'effectif t (à part l'effectif des unités de renfort, mais y compris les unités temporaires ou "éléments de renfort" se chiffrait par 34,777 militaires de tous grades".

Le groupe le plus important se composait des unités de renfort, dont l'organisation a subi à six reprises, durant la guerre, des revisions importantes. Connues à l'origine sous le nom de dépôt central, elles étaient organisées d'abord en deux groupes[59], durant l'été de 1940. Même si elles constituaient en premier lieu des sources de renforts, on se rendait compte dès le début qu'il leur faudrait entreprendre la tâche de former les détachements venant du Canada"'. Ce fut là, ainsi que la rapide expansion de l'armée canadienne outre-mer, la raison des divers changements, non moins que la réorganisation de l'armée, réalisée en 1943 pour la rendre conforme aux effectifs de guerre britanniques. Le principe de l'affiliation des dépôts centraux d'infanterie aux unités de campagne fit aussi le sujet de discussions et d'expériences. On les a d'abord organisés d'après des considérations territoriales, mais, en 1941, on optait pour la répartition par division, c'est-à-dire que chaque division d'infanterie possédait son propre dépôt central'·'. En 1943, cependant, on abandonnait le principe divisionnaire pour reprendre le principe territorial·". De sorte que, par exemple, tous les renforts destinés aux unités d'infanterie canadiennes de l'Ouest, appartenant à une division quelconque, proviendraient de la même unité de renfort. On avait adopté le terme "Unité de renfort" parce que l'on considérait que celui de

*On peut comparer l'organisation du Q.G. de l'armée canadienne à celle des services de l'armée au Q.G. de la Défense nationale à Ottawa, dont un graphique apparaît ici à titre d'appendice "J".

xxxLe 30 novembre 1944, l'effectif véritable en Grande-Bretagne se chiffrait par 73,006 officiers et troupes. Sur ce nombre, 25,816 suppléaient aux vacances dans les effectifs permanents; 26,621 constituaient des renforts, 4,568 servaient dans les unités temporaires ou "éléments de renfort", alors que 16,001 inscrits comme "non effectifs" (personnel inapte, utilisé en dehors du Royaume-Uni, etc.) n'étaient pas comptés parmi l'effectif des unités. Le 30 avril 1945, l'effectif passait à 94,569 dont 39,380 "renforts".

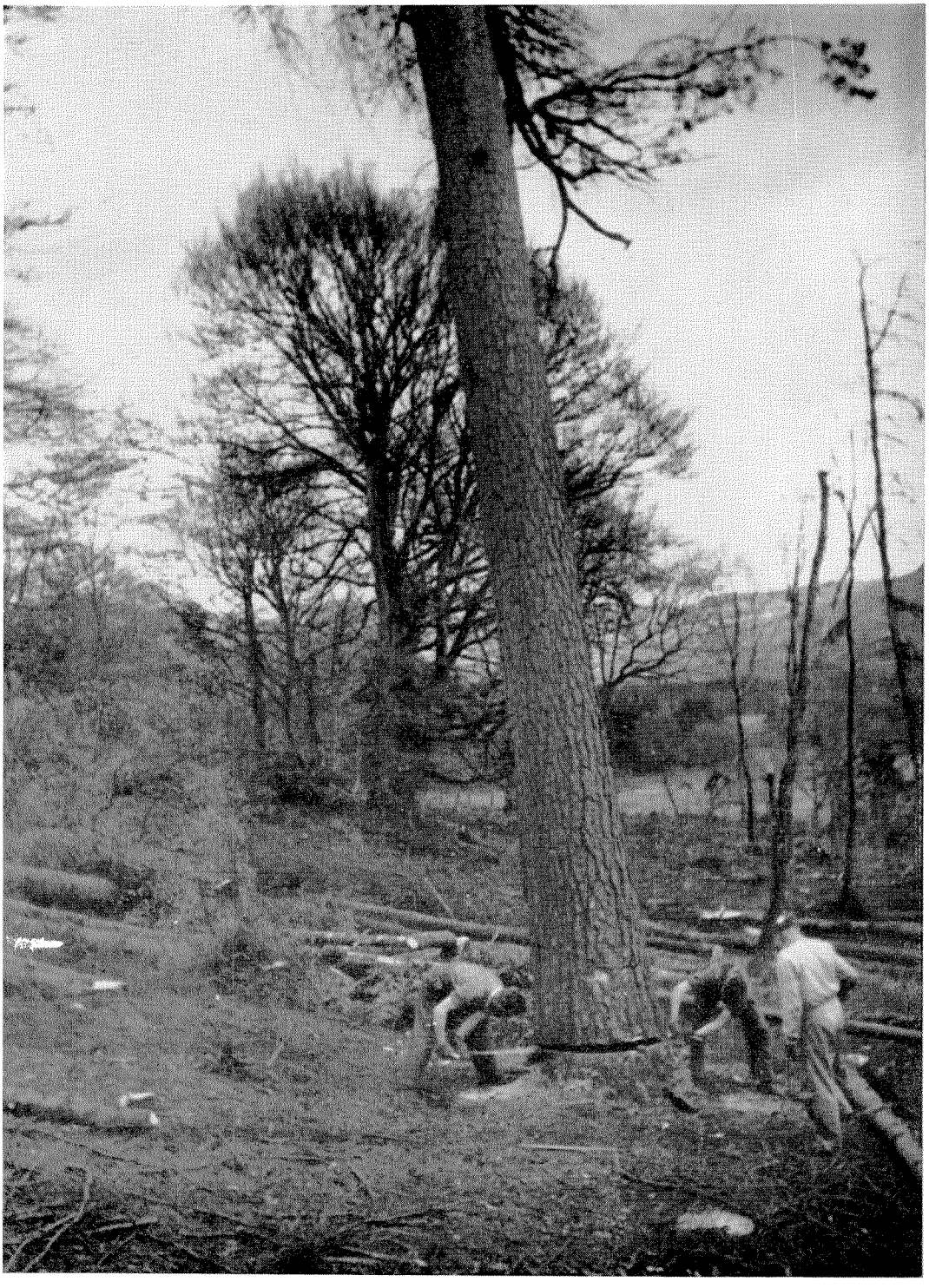

LE CORPS FORESTIER DU CANADA EN GRANDE-BRETAGNE

Hommes de la Compagnie forestière no 5, abattant un pin écossais près de Blair-Atholl en Écosse, au mois de mai 1941.



LE CORPS FÉMININ DE L'ARMÉE CANADIENNE OUTRE-MER

Téléphonistes à l'oeuvre au stardard du Q.G. de l'armée canadienne à Londres, en septembre 1943.



Section historique de l'E.-M.G.

sion, à l'été de 1940, le commandement britannique d'Aldershot demandait que les troupes canadiennes prennent part au plan de défense locale. Les autorités militaires du Canada acceptaient, naturellement, et prenaient les dispositions juridiques nécessaires pour placer les dépôts centraux sous le commandement de l'officier d'administration britannique de la région, en cas d'urgence[69]. La tâche assignée aux Canadiens revêtait un caractère essentiellement local et consistait surtout à fournir des colonnes mobiles destinées à lutter contre les parachutistes, ainsi que des patrouilles et des pelotons spéciaux en vue de la défense de diverses casernes[70]. En deux occasions subséquentes, au cours de grandes manoeuvres *(Tiger* et *Spartan) les* unités de renfort canadiennes ont organisé des contingents destinés à relever les formations canadiennes de campagne de leur tâche qui consistait à protéger le littoral méridional et leur permettre de prendre part aux manoeuvres[71].

Outre les unités de renfort, d'autres unités canadiennes très variées se trouvaient au Royaume-Uni. Il suffira peut-être d'exposer la situation qui existait durant le dernier hiver de la guerre.

Les installations médicales comprenaient, à la fin de novembre 1944, dix hôpitaux généraux contenant en tout plus de 7,000 lits: l'hôpital général no 4 de Farnborough, no 9 à Horsham, no 11 à Taplow, no 13 à Cuckfield, no 17 à Crowthorne, no 18 à Colchester, no 19 à Birmingham, no 22 à Bramshott, no 23 à Watford et no 24 à Horley. Les douze autres hôpitaux généraux canadiens se trouvaient alors sur le continent. Il y avait également l'hôpital neurologique et de chirurgie plastique de Basingstoke, un dépôt de convalescence de 2,000 lits, un hôpital de convalescence (quoique deux eussent été autorisés) et un grand nombre d'unités diverses, le total de l'effectif autorisé étant de 1,390 officiers et de 3,413 sous-officiers et soldats[72]. Les unités du Corps dentaire, qui desservaient la Marine royale du Canada et le CARC, en même temps que l'armée de terre, comprenaient sept compagnies dentaires de base, avec un total de 257 officiers et 693 sous-officiers et soldats[73].

L'effectif du Corps royal canadien des magasins militaires au Royaume-Uni comprenait un personnel de 2,804 pour ses unités stationnaires, dont la plupart appartenaient au Dépôt central des magasins militaires no 1[74]. Au début, l'armée canadienne outre-mer dépendait largement des magasins militaires de l'armée du Royaume-Uni, mais, à la suite de recommandations pressantes de la part des généraux McNaughton et Crerar, les autorités canadiennes se ralliaient, après de longs pourparlers, au principe de l'approvisionnement par le Corps royal canadien des magasins militaires. En conséquence, prenait naissance au début de 1942 le dépôt des magasins militaires de la base canadienne qu'on réorganisait en 1944, sous le nom de dépôt central des magasins militaires[75].

Le génie électrique et mécanique royal canadien, ramification du Corps des magasins militaires royal canadien, voyait le jour au début de 1944, d'après l'organisation britannique. Il était chargé de "l'Inspection, de l'entretien et des

"dépôt central" pourrait avoir un effet psychologique déplorable sur les troupes intéressées[63].

Au printemps de 1944, on organisait les unités canadiennes de renfort en six groupes[64] dans la région de Bordon-Aldershot, sous l'autorité d'un quartier général, U.C.R.*. Les groupes "A" et "D" comprenaient cinq unités d'infanterie de renfort, ainsi que la Ire unité générale de renforts canadiens qui servait pour les services de renseignements, de prévôté, de santé, les services dentaires, éducatifs et auxiliaires, ainsi que l'aumônerie et le service de la solde. Le groupe "B" comprenait les unités du Génie, des transmissions, de l'Intendance; le groupe "C", une unité de renfort du Corps des magasins militaires et deux unités de renfort d'artillerie; le groupe "E", trois unités de renfort du Corps blindé, et "F", diverses unités stationnaires. A la suite de la décision prise au début de 1944 de garder sur le continent, dans les deux théâtres de guerre, des troupes de renfort de 19,000 hommes, on éliminait le groupe "G" et on licenciait une unité de renfort de l'artillerie, ainsi que deux de l'infanterie[65].

Chaque unité de renfort comprenait un groupe de commandement, une section à l'instruction, une section administrative et d'autres sections servant de dépôt central. On subdivisait ces dernières en sous-groupes de commandement et en compagnies d'instruction, etc. Toute l'organisation en Angleterre devait inclure approximativement 23,000 hommes de renfort à la fois[66].

Au début de 1944, afin de stimuler l'envoi des renforts d'infanterie, on adoptait la méthode de l'envoi outre-mer d'unités organisées et l'arrivée de la 13e brigade d'infanterie, à l'été de la même année, amenait un autre changement à l'organisation des unités de renfort de l'infanterie. Les groupes "A" et "D", ainsi que la 13e brigade d'infanterie, étaient dissous et remplacés par une nouvelle formation, désignée sous le nom de 13e brigade d'instruction de l'infanterie canadienne. Elle se composait d'abord de quatre, puis de cinq régiments d'instruction, chacun formé d'un bataillon, et plus tard de deux bataillons d'instruction et d'un dépôt de bataillon. Ce dernier était chargé de l'administration relative à la réception, à la subsistance et à l'envoi des contingents, alors que le bataillon d'instruction s'occupait de l'instruction collective et des cours de perfectionnement, jusqu'à l'échelon de la compagnie[67]. En janvier 1945, en préparation de l'arrivée de la 14e et de la 15e brigades d'infanterie, prenait naissance également la 14e brigade d'instruction de l'infanterie canadienne; elle se composait de quatre régiments d'instruction, répartis de la même façon en dépôts et en bataillons d'instruction que la 13e brigade[68].

Nous traitons dans un autre chapitre de l'instruction des unités de renfort, mais nous pouvons parler ici du rôle qu'elles ont joué à une certaine période de la guerre. Lorsque l'Angleterre se préparait avec ardeur à faire face à l'inva-

*Avant octobre 1941, il était connu sous le nom de Q.G. des unités de la base canadienne. Les commandants en ont été, à tour de rôle, le brigadier L. F. Page, novembre 1940; le brigadier F. R. Phelan, juillet 1941; le major-général J. H. Roberts, avril 1943; le major-général D. C. Spry, mars 1945.

réparations de l'outillage électrique et mécanique". Les unités du Génie en Grande-Bretagne comptaient un effectif de 3,547 militaires, qui se trouvaient surtout à l'atelier de la base no 1 (atelier du matériel, au début)[76]. L'armée canadienne d'outre-mer avait compris que les moyens de réparation britanniques ne suffisaient pas à la tâche. Par conséquent, sur la recommandation du général McNaughton et après une enquête approfondie menée par un représentant du Maître général de l'artillerie, le gouvernement canadien approuvait la création d'un atelier de base, dont le personnel était recruté à cette fin au Canada durant l'hiver 1941-1942. Le Génie royal canadien construisait des bâtiments à Bordon (Hants), dont, en mai 1942, l'unité prenait possession. Immédiatement commençait une foule de travaux de réparations qui s'étaient accumulés[77].

Les autres unités du Q.G. de l'armée canadienne à Londres comprenaient, au cours des derniers mois de la guerre, trois compagnies d'artisans (Génie), un détachement des impressions (Intendance), deux compagnies de prévôté, une caserne de détention, trois sections de la sûreté en campagne, un dépôt postal, un dépôt de tabac (qui faisait également partie du Corps postal canadien), trois compagnies générales de pionniers, deux unités d'entreposage du fourniment, le Bureau des épouses canadiennes, six détachements du Spectacle militaire canadien (en réalité, sur le continent européen), deux corps de musique, plusieurs services des relations extérieures, des services auxiliaires, des services éducatifs et autres unités[78]. Comme nous l'avons déjà mentionné, à la fin de novembre 1944, environ 4,500 membres des troupes canadiennes au RoyaumeUni faisaient partie des unités temporaires ou "éléments de renfort". Ils comprenaient surtout des éléments des unités canadiennes de renfort, des écoles et autres établissements stationnaires au Royaume-Uni. En théorie, ils étaient prêts à prendre place parmi les troupes de renfort[79].

Le Corps forestier du Canada

Unité hautement spécialisée de l'armée canadienne au Royaume-Uni, le Corps forestier comprenait, au maximum, près de 7,000 officiers et hommes de troupe. Ce corps avait existé pendant la première Grande Guerre, et accompli un travail important au Royaume-Uni et sur le continent. De sorte que, sur ce point, l'histoire se répétait durant l'autre guerre.

Nous avons déjà dit que le gouvernement britannique avait proposé, dès 1939, que le Canada fournisse des unités forestières et que la décision de former ce nouveau corps intervenait en mai 1940, après une nouvelle recommandation (voir pages 65 et 78). Le Royaume-Uni demandait alors le recrutement de quatre-vingt compagnies devant servir en Grande-Bretagne et en France. La chute de la France modifiait considérablement la situation; cependant, la Grande-Bretagne avait encore un besoin urgent de forestiers depuis la perte des

*Constitués en vertu de l'autorité accordée par le télégramme GSD 602. Voir page 225.

approvisionnements en provenance des pays scandinaves et de la Russie, afin de combler l'écart entre la production locale de bois d'oeuvre et les besoins essentiels. La Grande-Bretagne demandait donc un contingent initial de 20 compagnies et, vers la fin de juin, faisait remarquer que, à cause de la situation militaire du pays, il était important que ces compagnies "aient reçu l'instruction militaire appropriée avant d'arriver ici"[80].

Les vingt compagnies requises, d'environ 200 hommes chacune, furent donc mobilisées et reçurent l'instruction militaire au Canada. Le corps eut d'abord pour commandant le brigadier-général J. B. White, qui avait dirigé les opérations forestières en France en 1918*. Selon une entente financière intervenue entre les deux gouvernements, fondée sur l'expérience de l'autre guerre, le Canada devait acquitter la solde, les allocations et la pension des officiers et des troupes, tout l'équipement personnel initial, le voyage au Royaume-Uni, aller et retour, et quelques autres frais négligeables, tandis que le gouvernement britannique s'occupait de "tous les autres services ayant trait à l'outillage, au travail et à l'entretien", et certains autres, y compris les services médicaux[81]. Le Canada fournissait et payait les officiers de santé qui s'occupaient du Corps forestier, mais les autorités britanniques acquittaient les frais d'hospitalisation[82].

Une avant-garde arrivait en Écosse en octobre 1940, suivie, deux mois plus tard, par le groupe de commandement du corps et par la 5e compagnie forestière, puis, durant l'hiver et le printemps, par d'autres unités. En mai 1941, on comptait treize compagnies forestières outre-mer réparties en "cinq régions forestières", chacune ayant son petit P.C. Elles se trouvaient dans les comptés d'Inverness, de Ross, d'Aberdeen, de Nairn et de Perth. Les sept autres compagnies arrivaient avant juillet. D'après la méthode qui s'élaborait peu à peu, les compagnies travaillaient en deux sections : l'une abattait les arbres au chantier et les transportait, l'autre les débitait en pièces de charpente, dans la scierie de la compagnie, à l'aide d'un outillage en grande partie canadien. Chaque compagnie constituait une sorte de collectivité indépendante et comprenait des hommes capables d'accomplir à peu près n'importe quelle tâche manuelle; ce corps accomplit, en effet, une infinité de travaux, depuis les constructions les plus diverses jusqu'à l'enlèvement de la neige sur les routes des Highlands. Les unités consacraient régulièrement une partie de leur temps à l'instruction militaire, chaque compagnie se préparant à la défense de sa propre région, ainsi qu'à la collaboration avec les troupes de la région d'Écosse, advenant une invasion[83].

La direction du Corps forestier présentait, évidemment, des problèmes inusités, puisqu'il s'agissait essentiellement d'un organisme canadien travaillant pour le compte du gouvernement britannique, en vertu d'une entente spéciale. Cependant, aucun de ces problèmes ne présentait un caractère vraiment sérieux. Le mode de direction pourrait se résumer ainsi : l'administration militaire

*Lorsque son état de santé força le général White à abandonner le commandement, à l'automne de 1943, le colonel C. E. F. Jones lui succéda.

passait par la filière canadienne, le corps étant sous les ordres du Q.G. de l'armée canadienne à Londres. Les autorités britanniques dirigeaient les opérations forestières par l'entremise du *Home Grown Tituber Production Department,* rattaché au ministère de l'Approvisionnement, qui préparait la région où les Canadiens devaient travailler et disposait du produit. Les autorités canadiennes n'ont jamais cédé la direction des opérations militaires du Corps forestier au Royaume-Uni[84]. Le général McNaughton exprimait son point de vue à ce sujet, en mai 1942, dans les termes suivants : "Il est convenu que le ministère de la Guerre doit diriger les opérations forestières de ces compagnies, mais les opérations militaires relèvent des autorités canadiennes ... Il faudra peut-être utiliser, à titre de mesure extrême, le personnel du Corps forestier au Royaume-Uni en qualité de renfort des formations de campagne et des unités de la Ire Armée canadienne"[85]. Cependant, des dispositions particulières intervenaient afin de permettre au corps de répondre immédiatement aux ordres de l'officier général commandant en chef la région écossaise, en cas d'urgence[86], quoiqu'il ne fût jamais officiellement "fondu" dans les troupes anglaises sous le régime de la loi dite *Visiting Forces Act* (voir ci-dessous, pages 265 et 266).

Les autorités du Royaume-Uni estimaient que la production de bois d'oeuvre de chaque compagnie forestière "équivalait à environ la quantité transportée par un navire de six mille tonnes faisant la navette régulièrement entre le Canada et le Royaume-Uni dans les conditions du temps de paix".[87] Elles désiraient donc instamment obtènir autant de forestiers canadiens que possible. En juillet 1941, par suite "des effets de la bataille de l'Atlantique et des nombreuses demandes de moyens de transport pour le Proche-Orient et autres théâtres de guerre", le gouvernement britannique demandait vingt autres compagnies forestières canadiennes, si possible, avant la fin de l'année. Considérant les demandes présentes et éventuelles de main-d'oeuvre canadiennes, il fallait examiner cette requête avec soin. Le 9 octobre, le Comité de guerre du cabinet consentait à fournir mille autres forestiers (l'équivalent de cinq compagnies) et, le 23 janvier 1942, il approuvait l'envoi de cinq autres, à titre de participation finale. La dernière de ces dix nouvelles compagnies atteignait le Royaume-Uni en octobre 1942. L'effectif du corps outre-mer atteignait son chiffre maximum en février 1943, alors qu'il comptait 220 officiers et 6,771 sousofficiers et soldats[88].

A la suite des exigences grandissantes en matière de main-d'oeuvre, on proposait, au printemps de 1943, de faire travailler le corps à forfait. De toute façon, les terrains boisés de l'Écosse se dégarnissaient. A l'été, plusieurs centaines de membres du corps, capables de remplir d'autres emplois, étaient rattachés à d'autres unités outre-mer. Puis, en octobre, dix compagnies, composées de près de 2,000 officiers et troupe, rentraient au Canada pour accomplir des travaux forestiers[89]. En mai 1944, l'effectif du corps outre-mer tombait à 4,055 officiers, gradés et hommes de troupe[90].

Les vingt dernières compagnies forestières ont travaillé outre-mer jusqu'à la fin des hostilités. Dix d'entre elles restaient en Écosse; les dix autres furent finalement employées sur le continent et on en esquissera l'histoire dans le volume qui traitera de la campagne du Nord-Ouest de l'Europe. Les opérations forestières des Canadiens en Écosse ne cessaient qu'en juin 1945 et le P.C, du corps arrêtait de fonctionner le 1er septembre[91]. Les chiffres de la production pendant ces quatre années et demie de travail dans les forêts d'Écosse témoignent largement de la valeur de ce corps : on compte d'abord 394,467,161 pieds de bois d'oeuvre et une production proportionnelle de bois d'autres catégories[92].

Il faut tenir compte de ce fait que Terre-Neuve a aussi fourni des forestiers pour le travail dans les Highlands d'Écosse. L'unité forestière de Terre-Neuve pour outre-mer se constituait en novembre 1939 aux frais du Royaume-Uni. C'était un organisme civil dont les membres s'engageaient à servir durant une certaine période (six mois au début et, ensuite, pour la durée de la guerre). En décembre 1942, elle comptait 1,497 hommes. Sauf qu'elle n'était pas d'ordre militaire, les travaux qu'elle accomplit étaient de même nature que ceux des forestiers canadiens[93].

Le Corps féminin de l'Armée canadienne outre-mer

L'organisation du Corps féminin de l'armée canadienne outre-mer a été exposée au Chapitre IV où l'on mentionne que des détachements de ce corps ont servi outre-mer. Même s'ils étaient plutôt restreints, le travail qu'ils ont accompli mérite qu'on le souligne brièvement.

En tout, 1,984 membres de tous grades du Corps féminin ont servi dans la zone européenne jusqu'au 8 mai 1945[94]. Ce nombre comprend 313 Canadiennes qui demeuraient en Grande-Bretagne et les épouses de militaires canadiens, enrôlées au Royaume-Uni ou préposées à certaines fonctions. Entre le 8 mai et le 31 octobre 1945, 988 autres femmes arrivaient au Royaume-Uni, 9 autres s'engageaient, portant le grand total à 2,981[95]. Les premières recrues mettaient le pied sur le sol anglais le 5 novembre 1942. A la fin de 1943, trois compagnies du Corps féminin se trouvaient à Londres et le personnel en était rattaché aux divers services du Q.G. de l'armée canadienne. Une autre compagnie servait au Q.G. des unités de renfort dans la région d'Aldershot. En outre, 173 femmes, non réunies en compagnie, servaient dans une unité des magasins militaires, c'est-à-dire le service de buanderie de la base stationnaire no 1[96]. Tout comme au Canada, l'utilité du Corps s'accroissait progressivement avec la durée de la guerre et ses membres assumaient des tâches de plus en plus nombreuses. L'effectif au Royaume-Uni, le 30 avril 1945, était de 62 officiers et 1,268 sousofficiers et volontaires[97].

Au début de 1944, on examinait la possibilité d'utiliser des femmes à l'arrière des théâtres de guerre et, vers la mi-avril, on décidait qu'il conviendrait de le faire[98]. On songeait d'abord à utiliser surtout des commis et autres dans le

Nord-Ouest de l'Europe, mais, finalement, les premiers membres du Corps féminin à pénétrer sur un théâtre de guerre furent quatre jeune filles du Spectacle de l'armée qui se rendaient en Italie, et non en France, le 17 mai 1944[99]. (Le 6 juin, le rédacteur du journal du *Westminster Regiment* signalait un concert de brigade qui avait remporté "un immense succès, dû surtout aux efforts de quatre charmantes jeunes filles, membres du Corps féminin de l'armée canadienne".) Cependant, peu de membres de ce corps ont servi en Italie. En janvier 1945, il y avait un officier et 42 autres membres. Vingt-cinq de celles-ci faisaient partie du Spectacle de l'armée et les autres, du er échelon de la Section canadienne au Q.G. des Forces alliées", Q.G. stationnaire de l'armée canadienne alors installé à Rome. Un groupe plus important, composé de huit officiers et de 148 sous-officiers et volontaires se trouvait dans le Nord-Ouest de l'Europe, la plupart au 2e échelon (bureau du sous-adjudant général à la base*), alors situé à Alost, en Belgique. Un nombre plus restreint se trouvait au er échelon canadien, 21e Groupe d'armée, à Bruxelles et quelques autres, dans d'autres établissements[100]. Les membres du Corps féminin de l'armée canadienne qui se trouvaient sur le continent n'étaient pas organisées en compagnies.

On en aurait envoyé un plus grand nombre outre-mer, sauf qu'après une longue période d'inactivité beaucoup d'hommes de basse catégorie médicale pouvaient accomplir des tâches de non-combattants. Les rapatrier et les remplacer par des femmes aurait été peu économique, surtout au point de vue du transport. Cependant, après la capitulation de l'Allemagne, un nombre croissant de femmes passaient outre-mer pour y remplir des postes administratifs, soit du Canada au Royaume-Uni, ou du Royaume-Uni sur le continent. Pour la première fois, un personnel du Corps féminin de l'armée canadienne travaillait au Q.G. de la Ire armée canadienne. (Il eût été difficile de les loger convenablement durant les opérations actives.) A la fin d'août 1945, lorsque l'effectif du Corps outre-mer atteignait le chiffre le plus élevé, 1,833 femmes de tous grades servaient en Grande-Bretagne et 450 dans les Pays-Bas[101].

*C'était, au début, un bureau des archives du personnel canadien pour le secteur.

CHAPITRE VII

COMMANDEMENT ET DIRECTION DES TROUPES CANADIENNES AU Royaume-Uni

Problèmes de direction

POUR LE Canada, pays relativement peu peuplé et n'ayant que récemment pris place au sein des nations, la direction de ses forces militaires, dans une guerre mondiale où il devenait à la fois partenaire des grandes puissances étrangères et des autres pays du Commonwealth, présentait des problèmes particuliers.

Au cours des opérations en campagne, alors que toutes les autres considérations le cèdent à la nécessité de vaincre l'ennemi, le Canada dut forcément céder en grande partie la direction au combat de ses troupes aux commandants suprêmes des armées alliées des divers théâtres de guerre, ainsi qu'aux commandants des grandes formations dont ses troupes faisaient partie. En dehors des régions d'opérations, il n'abandonnait pas ainsi la direction. Nous traitons ailleurs, dans la présente histoire des "relations extérieures" de l'armée canadienne sur les théâtres de guerre et au Royaume-Uni : dans des chapitres subséquents du présent volume, dans les volumes relatifs aux grandes campagnes, et dans celui qui a trait à la politique militaire du pays. Des problèmes de direction se présentaient également au sein même de l'armée: il fallait partager les responsabilités entre le quartier général stationnaire et les quartiers généraux de campagne outre-mer, ainsi qu'entre les deux quartiers généraux outre-mer et le Q.G. de la Défense nationale à Ottawa. Ces questions d'ordre domestique font le sujet du présent chapitre.

Rapports entre le Q.G. de l'armée canadienne à Londres et les quartiers généraux de campagne

Il importait d'établir clairement, dès le début, les relations entre le Q.G. de l'armée canadienne à Londres et le principal quartier général de campagne (désigné d'abord sous le nom de Q.G. de la Ire division canadienne et ensuite Q.G. de la Première armée canadienne), ce qui, naturellement, touchait à la filière administrative à suivre entre l'armée britannique et l'armée canadienne. L'officier supérieur du Q.G. de l'armée canadienne à Londres occupait évidemment un poste-clé à cause de ses relations avec le Bar Office d'un côté, et, de

l'autre, avec le Q.G. de la Défense nationale. Mais, dès le début, le général Crerar indiquait nettement qu'il reconnaissait la prééminence du commandement du général McNaughton à l'égard de l'armée canadienne d'outre-mer et la nécessité vitale de relations étroites et amicales entre le Q.G. de l'armée canadienne et nos troupes en campagne. Dans un mémoire rédigé peu après son arrivée en Angleterre[1] il se disait "guidé par le souvenir de l'organisation élaborée durant la période de 1914-1918":

> Au cours de la dernière Grande Guerre, on a tenté de résoudre le problème en créant un ministère outre-mer (pour les troupes canadiennes d'outre-mer) et en désignant un officier général commandant les troupes canadiennes dans les Iles britanniques* à titre d'officier supérieur de ce ministère, chargé des fonctions qu'indiquait son titre. Cette méthode comportait de graves inconvénients. Il y a eu des malentendus entre les troupes canadiennes d'outre-mer, qui comptaient un vaste état-major relevant de l'officier général commandant, et le Corps expéditionnaire canadien en France. Il y a eu même un manque de collaboration regrettable, tendant à devenir de la rivalité, entre le personnel des états-majors et des troupes du Canada dans les Iles britanniques et en France. De sorte que l'organisation des troupes canadiennes d'outre-mer devenait un obstacle plutôt qu'un lien entre les deux centres essentiels de l'effort militaire canadien, c'est-à-dire le ministère de la Défense nationale à Ottawa et le Corps expéditionnaire canadien en France.

Le général Crerar préconisait fortement le principe suivant: "L'officier général commandant les troupes canadiennes dans un théâtre de guerre doit avoir le dernier mot à dire lorsqu'il s'agit de recommandations au ministère de la Défense nationale sur toutes les questions d'organisation, de personnel, et surtout de nominations au commandement et à l'état-major des troupes" en Angleterre et dans un théâtre d'opérations. Dans la pratique, la supériorité de la position du général McNaughton ne faisait vraiment aucun doute et, avec le temps, on a reconnu qu'en plus de son commandement en campagne il remplissait un autre rôle qui lui valut le titre d'officier combattant supérieur de l'armée canadienne outre-mer, "expression qu'on prit l'habitude d'employer, sans toutefois l'établir officiellement par le moyen d'une ordonnance"[3].

La portée précise de l'autorité dont l'officier supérieur était investi au Q.G. de l'armée canadienne a été déterminée par le général Crerar, dans un second mémoire en date du 26 février 1940[4] (soit l'interprétation des instructions du chef d'état-major général au général McNaughton, en date du 9 décembre 1939), approuvé par le général McNaughton :

> Les troupes non divisionnaires du Canada, désignées à l'occasion, relèvent à toutes fins de l'officier général commandant la Ire division canadienne. Après le départ du Royaume-Uni de cette division, elles relèveront de l'officier supérieur du Q.G. de l'armée canadienne, qui commandera également les dépôts de renforts et toutes les unités canadiennes au Royaume-Uni, à part celles qui font partie de la Ire division, ou qui lui seront subséquemment rattachées d'ordre du ministère de la Défense nationale.

*L'emploi d'officier militaire supérieur, au ministère des Troupes canadiennes d'outre-mer était en réalité celui de chef d'état-major général des troupes canadiennes d'outre-mer[2].

Il fallait également arrêter la filière que suivraient les commandants canadiens au Royaume-Uni et leurs relations avec le haut commissaire du Canada à Londres. Le général Crerar le fit en ces termes:

> 2. La direction de l'organisation et l'administration des troupes canadiennes outre-mer, soit en Grande-Bretagne ou dans un théâtre d'opérations, relèveront du ministre de la Défense nationale. Il communiquera ses instructions au chef d'état-major général qui les transmettra aux commandants des troupes en campagne et au Royaume-Uni, y compris le Q.C. de l'armée canadienne. La filière administrative en matière de politique militaire passera par le haut commissaire, que le Q.G. de l'armée canadienne conseillera, selon les nécessités, sur les questions militaires*. De même, la voie de communication entre le

*Le chef d'état-major général a élevé des doutes au sujet de certains détails de ce mémoire et s'opposait surtout au terme "conseillera", faisant remarquer que son propre mémoire limitait les fonctions du Q.G. à la tâche de donner des "renseignements" au haut commissaire[5]. On trouvera à la page 202, une définition subséquente des fonctions du Q.G. (juin 1940).

> ministre de la Défense nationale et le commandant de la Ire division canadienne passera par le haut commissaire. Afin de maintenir la coordination, on a décidé que des copies de toutes les communications en matière de politique militaire parvenant du ministre de la Défense nationale, ou lui étant adressées, s'échangeront entre la Ire division canadienne et le Q.G. de l'armée canadienne à Londres.
>
> 3. Le ministère de la Défense nationale communiquera directement avec le Q.G. de l'armée canadienne au sujet des questions de détail. Le commandant de cette division et l'officier supérieur du Q.G. se tiendront en communication directe sur les questions d'intérêt mutuel et le premier fera part de ses observations et de ses besoins au ministère de la Défense nationale, par l'entremise du Q.G. de l'armée canadienne.
>
> 4. Le Q.G. de l'armée canadienne maintiendra des relations étroites avec le War Office au nom du ministère de la Défense nationale, et du commandant de la Ire division canadienne.

La délicate question de l'établissement des relations entre le Q.G. de l'armée canadienne et le commandant en campagne se posait ainsi d'heureuse façon. L'apport du général Crerar, dont témoigne le général McNaughton, apparaît en résumé dans, la dépêche suivante, en date du 9 juillet, adressée par le haut commissaire au premier ministre du Canada[6] :

> Au terme des fonctions de Crerar à titre d'officier supérieur du Q.G. de l'armée canadienne à Londres, McNaughton m'a dit qu'il est profondément reconnaissant envers cet officier de l'organisation efficace et de l'excellent régime qu'il a instaurés au Q.G. de l'armée canadienne, ce qui a épargné à l'officier général commandant une foule de détails qu'il n'aurait pu autrement éviter, de sorte qu'il a pu consacrer tout son temps et son attention à l'organisation et à l'instruction des troupes canadiennes. Heureusement, aucune ligne de démarcation n'a été définitivement établie entre les fonctions de l'officier général commandant et l'officier administrateur du Q.G.; par conséquent, les tâches se partageaient selon les circonstances. A l'égard de toutes les questions ... le général Crerar a fait preuve de tact, de discrétion et de bon jugement. Si, à l'occasion, la division ou le Q.G. se trouvaient sur la mauvaise voie, comme cela était inévitable, il consentait à rouvrir l'examen de la situation et à y remédier, s'il y avait lieu. McNaughton est d'avis que Crerar vous reviendra, pourvu de connaissances aussi complètes que n'importe qui à Londres, sur les questions militaires qui se posent en Grande-Bretagne; qu'il a une

conception précise des besoins présents et futurs qu'il faudra satisfaire au Canada et, en dernier lieu, que, si on lui accorde une autorité suffisante, il peut participer de la façon la plus importante à l'administration militaire du ministère.

Après un séjour de neuf mois à Londres, Crerar rentrait au Canada où, comme nous l'avons vu, il devenait chef d'état-major général. Durant la difficile période de formation de 1940-1941, il était extrêmement avantageux qu'il fût personnellement au courant de la situation militaire du Royaume-Uni et en bons termes avec les officiers supérieurs du Canada en Angleterre. D'autre part, la continuité se maintenait au Q.G. de l'armée canadienne grâce à la nomination du brigadier Montague à titre d'officier supérieur, avec le grade de majorgénéral. Un an et demi plus tard, le gros du travail d'organisation étant terminé au Canada, Crerar de son propre mouvement, renonçait au poste le plus élevé de l'Armée canadienne pour prendre un commandement en campagne outremer. Il retournait au Royaume-Uni en décembre 1941 pour commander la 2e division mais, à cause de la maladie prolongée du général McNaughton, il assumait immédiatement le commandement par intérim du corps d'armée canadien*. Une fois remis, McNaughton, après une visite au Canada, devenait commandant en chef de la Première armée canadienne récemment établie. En conséquence, le général Crerar prenait en titre le commandement du er corps d'armée canadien[7]. Le lieutenant-général Kenneth Stuart, auparavant sous-chef d'état-major général, lui succédait au poste de chef d'état-major général.

Rapports entre le Q.G. de la Défense nationale et l'armée canadienne outre-mer

A mesure que les mois passaient, l'armée canadienne d'outre-mer, qui s'accroissait sans cesse, commençait à voir les choses à sa manière. Que les soldats d'outre-mer fussent enclins à acquérir un sain mépris pour ceux qui restaient au pays ne portait guère à conséquence, puisqu'il n'y avait guère, là, que fierté à l'égard de leurs unités ou formations. (Ils ne s'arrêtaient pas à songer qu'un grand nombre d'hommes du Service général auraient de beaucoup préféré des affectations outre-mer, aux tâches sans éclat qu'ils étaient obligés de remplir au Canada.) Le manque croissant d'intimité entre le gouvernement canadien et le Q.G. de la Défense nationale d'une part, et l'armée canadienne outre-mer d'autre part, revêtait un caractère plus sérieux. Même du point de vue administratif, en dépit des avantages qu'offraient les communications téléphoniques et télégraphiques, l'effort nécessaire pour franchir les 3,000 milles d'océan présentait de nombreuses difficultés. L'éloignement géographique contribuait à faire naître des conceptions différentes à l'égard des problèmes militaires et les chefs de l'armée canadienne se rendaient compte de la nécessité croissante

*Même si le général McNaughton dût abandonner temporairement ses fonctions de commandant du corps d'armée canadien, il conservait quand même sa position de principal officier combattant et continuait à régler une foule d'affaires, de son lit de malade.

d'une liaison plus étroite entre les états-majors "sur place" et les autorités d'Ottawa.

L'une des principales préoccupations de Crerar, à titre de chef d'état-major général, fut de maintenir les meilleures relations possible avec l'armée d'outremer et sa correspondance avec le général McNaughton indique que des liens étroits subsistaient entre eux. Un extrait d'une lettre[8] qu'il adressait à McNaughton, le 6 janvier 1941, met en relief cet aspect ainsi que l'ensemble du problème:

> Nous savons tous deux que rien n'a plus d'importance que de créer un sentiment de confiance mutuelle et de donner les preuves d'une collaboration sincère entre le ministère de la Défense nationale à Ottawa et le corps d'armée canadien ou le Q.G. de l'armée canadienne d'outre-mer. Si des antagonismes s'implantent entre ces deux éléments matériellement séparés de l'organisation de l'armée canadienne, l'unité nationale en souffrira, de même que notre énergie et notre habileté à mener la guerre.
>
> 2. Depuis mon retour à Ottawa, dans mon emploi actuel, j'ai profité de toutes les occasions possibles pour convaincre ceux qui m'entourent, ainsi que mes subalternes, que nous avons pour principale responsabilité d'aider les troupes canadiennes d'outre-mer autant que nous le pouvons ...
>
> 3. J'espère que vous, en particulier, ainsi que Price (Montague), parviendrez à convaincre vos subordonnés, commandants et état-major, que la situation dont j'ai parlé peut se produire, si elle n'existe déjà. Je ne puis imaginer rien de plus déplorable que cette tendance à partager en deux "camps" l'armée canadienne et son quartier général, sur l'une ou l'autre rive de l'Atlantique, l'un des camps détruisant les efforts de l'autre qui tente de mener à bien la conduite de la guerre.

Crerar espérait rapprocher les deux éléments de l'armée par un échange d'officiers d'état-major, mais McNaughton, non sans raison, s'inquiétait du résultat de changements trop nombreux au sein des états-majors qu'il était à former. Le 7 mai 1941, Crerar exprimait ainsi le point de vue d'Ottawa, dans une dépêche[9] au général Montague:

> Vous vous rendez compte, j'en suis convaincu, que ma seule ambition est de permettre au commandant du corps d'armée canadien et à vous-même de vous reposer sur moi en toute confiance, contrairement à ce que vous proposez. A cette fin, il est essentiel que, de temps en temps, des officiers d'état-major compétents, ayant acquis de l'expérience outre-mer reviennent au Q.G. de la Défense nationale afin d'y faire connaître vos difficultés et que des mesures interviennent pour y remédier. Il est également important que des officiers d'état-major du Canada aient, à l'occasion, l'avantage de remplir des postes outre-mer.

Le problème que présentait l'échange d'officiers d'état-major cachait une divergence d'opinion beaucoup plus importante au sujet du rôle du Q.G. de l'armée canadienne, que le chef d'état-major considérait comme "un prolongement du Q.G. de la Défense nationale". Crerar exprimait de nouveau son point de vue dans une autre communication au général Montague:[10]

> Je répète qu'à mon avis la solution du problème repose dans l'acceptation de l'idée que le Q.G. de la Défense nationale et celui de l'armée canadienne constituent deux

éléments d'une méme entité. Nous voulons avant tout empêcher toute scission. Nous voulons également confier le commandement et les postes d'état-major aux meilleurs officiers, peu importe où ils servent. Cela comporte l'échange constant, de la façon que j'ai mentionnée. Si une distance de 30 milles seulement nous séparait, au lieu de 3,000 milles, le problème nous paraîtrait bien simple, je crois. Cependant, nous ne devrions pas permettre que l'éloignement géographique nuise à ce principe.

Même si le général McNaughton acceptait en principe l'échange de personnel, ses vues différaient au sujet du rôle du Q.G. de l'armée canadienne, ce qui touchait en quelque sorte à sa propre position et à l'étendue de son autorité, laquelle, disait-il, n'a jamais été clairement définie. Il profitait de la visite de M. Mackenzie King au Royaume-Uni, en août et septembre 1941, pour aborder le sujet*. Les lignes qui suivent sont extraites de l'aide-mémoire du général McNaughton[11] au sujet de l'entrevue; il comprend un résumé des points traités, sous forme de lettre au premier ministre. Cette lettre a pu être remise au premier ministre durant l'entrevue, mais rien de l'indique avec précision:

Je crois . . . qu'il vaudrait mieux déterminer nettement mon autorité, à titre de principal officier combattant de l'armée canadienne au Royaume-Uni, afin que je ne sois pas continuellement préoccupé par des questions secondaires touchant à ma compétence . . .

Je crois que le Gouvernement canadien compte maintenant sur moi pour mettre de l'ordre dans toutes les questions relatives à notre armée au Royaume-Uni. Il s'ensuit qu'il ne doit subsister aucun doute, chez personne, au sujet de qui relève l'autorité lorsqu'il s'agit de décisions en matière de règle de conduite. Il serait entendu, naturellement, que, pour les questions de détail, je bénéficierais de l'aide de l'officier supérieur du Q.G. de l'armée canadienne et de l'assistance de l'état-major établi là à cette fin.

Il est évident que la tendance s'est récemment accentuée, de la part des autorités d'Ottawa, de transformer ce Q.G. en échelon avancé du Q.G. de la Défense nationale, plutôt que de le tenir pour une partie très importante des voies de communication du corps d'armée canadien avec le Q.G.D.N. et avec le Gouvernement canadien à Ottawa, ainsi que pour l'intermédiaire du commandant à l'égard de ses relations avec le War Office en particulier.

McNaughton notait qu'il avait demandé "une déclaration précise portant que le Q.G. de l'armée canadienne était d'abord un lien pour mes communications avec le Canada et non un échelon avancé du Q.G. de la Défense nationale en Angleterre, sauf par rapport à quelques questions particulières où ce Q.G. pourrait servir d'intermédiaire du Q.G. de la Défense nationale auprès du War Office, au sujet de problèmes n'intéressant pas le corps d'armée canadien ni d'autres troupes canadiennes en poste au Royaume-Uni". Il demandait également qu'on lui accordât l'autorité de déterminer les effectifs et d'accorder l'avancement jusqu'au grade de brigadier. "Il ne s'agit pas, écrivait-il, d'un "chèque en blanc", mais bien de l'autorité nécessaire pour mettre en vigueur la politique établie lorsqu'il s'agit de questions importantes dont on ne peut

*C'est au cours de cette visite, alors qu'il adressait la parole aux hommes assemblés pour une fête sportive à Aldershot, le 23 août, que M. King a été hué par une partie de son auditoire.

décider qu'ici, parce que le Canada ne peut trouver nulle part ailleurs les renseignements et l'expérience requis. Cette demande tend à assurer la promptitude des décisions sur des questions secondaires très diverses et touchant au détail de l'administration." La nécessité de déférer constamment ces questions à Ottawa causait des retards interminables et encombrait les voies de communication de détails vexants "alors que nos esprits devraient être libres de s'occuper de l'élaboration plus efficace de notre programme d'action".

McNaughton signalait également que M. King avait exprimé son appréciation de cette analyse et s'était engagé à saisir de ces problèmes le Comité de guerre du Cabinet, ce qu'il faisait le 10 septembre, disant que, de l'avis du général, son autorité devait être plus clairement définie. Cependant, il s'attardait surtout à une autre plainte de McNaughton, relative à son autorité quant à l'affectation des troupes canadiennes à des opérations en dehors du RoyaumeUni (voir ci-dessous, page 273). Six mois plus tard, au cours de conversations tenues au Canada entre le colonel Ralston et les généraux McNaughton et Stuart, à la suite de la décision qui avait été prise de former la Première armée canadienne sous le commandement de McNaughton, l'accord se faisait au sujet du pouvoir qu'aurait le commandant de l'armée de modifier les effectifs de guerre, de faire des nominations et d'accorder de l'avancement*. Sur ce dernier point, il devait être autorisé à faire des nominations et à accorder de l'avancement jusqu'au grade de colonel ""afin de remplir les vacances aux effectifs de guerre de tous les états-majors et unités cantonnés au Royaume-Uni sous la direction du Q.G. de l'armée". On devait également le consulter "au sujet de la nomination de l'officier supérieur du Q.G. de l'armée canadienne ou de tout autre officier affecté à ces fonctions". En outre, on convenait que "le Q.G. pourrait procéder aux nominations provisoires au Q.G., jusqu'au grade de colonel inclusivement, avec l'assentiment de l'officier supérieur, sous réserve de la confirmation par le Q.G.D.N.".

Le problème que présentait l'envoi d'officiers d'état-major du Canada au Royaume-Uni se régla à la suite d'une entente d'après laquelle le chef d'état-major général pouvait assigner les officiers de son choix au Q.G. de l'armée canadienne à Londres ou au Q.G. de l'Armée. Le bureau de sélection établi au Q.G. de l'armée canadienne devait s'occuper des nominations définitives. Quant à la modification des effectifs de guerre, le commandant de l'armée était "autorisé, sous certaines réserves, à établir des effectifs de guerre provisoires à l'égard d'organisations temporaires et expérimentales, ou de cours spéciaux d'instruction". D'autres pouvoirs du même genre ressortaient d'un arrêté en conseil[13] qui l'autorisait: a) à modifier les effectifs de guerre actuels du Canada en y ajoutant 5 p. 100 de l'effectif total dans le cas des unités d'au moins 100 militaires, ou au plus cinq sous-officiers et soldats dans le cas d'unités moindres;

*L'essentiel de ces décisions paraissait dans le télégramme D.S.G. 602, adressé au Q.G. de l'armée canadienne le 23 mars 1942,[12] qui servit ensuite d'autorisation pour exercer ces pouvoirs.

et *b)* à modifier les effectifs, pour se conformer aux modifications britanniques, en y ajoutant 10 p. 100 de l'effectif total dans le cas des unités d'au moins 100 militaires et au plus 10 sous-officiers et soldats dans le cas des unités moindres. L'autorisation à l'égard de ces augmentations comprenait aussi les changements d'équipement qui en seraient la conséquence*.

La formation de la Première armée canadienne posait également des problèmes concernant le rôle du Q.G. de l'armée canadienne à Londres, une fois le Q.G. de l'armée établi. A la suite de pourparlers entre Ralston, McNaughton et Stuart, on procédait au partage des responsabilités entre les deux, en termes généraux. Le Q.G. de l'armée, naturellement, assumait beaucoup de responsabilités dont le Q.G. du corps d'armée était auparavant chargé. Il devait également administrer les zones d'étapes, les unités de l'armée et les unités de base, dont s'était auparavant occupé le Q.G. de l'armée canadienne à Londres. Cependant, à la demande du commandant de l'armée, il était entendu que ce dernier Q.G. continuerait à administrer ces unités, pendant que l'armée resterait au Royaume-Uni, et toute unité restée en arrière lorsque l'armée passerait sur le continent. On décida que le Q.G. de l'armée canadienne à Londres "continuerait d'être l'échelon avancé du Q.G. de la Défense nationale" et qu'à ce titre il agirait à titre d'agent de ce dernier auprès du War Office et, par l'entremise du haut commissaire, auprès des autres ministères du gouvernement anglais[15]. Plus tard, le général McNaughton expliquait au directeur des services d'étatmajor, au War Office, qu'il était préférable que, pour les questions ordinaires, le Q.G. de l'armée canadienne à Londres continue de transiger avec le War Office seulement et que le Q.G. de la Première armée canadienne communique avec le Q.G. des forces territoriales. Cependant, lorsque surgiraient des questions de politique militaire réclamant son intervention auprès du War Office, il s'y rendrait lui-même, dit-il, "accompagné des officiers d'état-major compétents du Q.G. de l'armée canadienne à Londres"[16]. Pour les questions de détail, il proposait de traiter directement avec la Région du Sud-est.

Sur les instructions du général McNaughton, un comité composé du sous-adjudant et quartier-maître général du Q.G. de l'armée, ainsi que des chefs des trois divisions du Q.G. de l'armée canadienne à Londres, se forma en vue d'arrêter plus en détail la répartition des fonctions entre les deux quartiers

*Auparavant, comme l'indiquait le long préambule de l'arrêté, on permettait des changements ne comportant pas plus que 5 p. 100 de l'effectif, "sous réserve, toutefois, de la confirmation du ministre de la Défense nationale et de l'approbation définitive du gouverneur en conseil". Des changements comportant au plus 10 p. 100 d'augmentation des frais pouvaient "s'effectuer après autorisation du ministre de la défense nationale, sous réserve de l'approbation définitive du gouverneur en conseil". L'expérience démontra que la nécessité de réserver tous les cas à l'approbation du ministre causait des délais inutiles et que la limitation à un certain pourcentage de l'augmentation des frais était impraticable, à cause de la difficulté d'en arriver à de fermes estimations financières. En outre, on jugeait que "Son Excellence le gouverneur en conseil ne devrait pas être encombré" d'un tel flot de modifications insignifiantes, soumises à son approbation comme cela s'était produit l'année précédente.

On accordait au commandant de l'armée des pouvoirs supplémentaires touchant la modification des effectifs de guerre, d'après les grandes lignes indiquées plus haut, dans les télégrammes CEMG 139, du 6 mars 1943, et CEMG 149, du 13 mars 1943[14].

généraux. On convenait qu'advenant le cas où l'armée canadienne devrait agir dans un secteur, "indépendamment d'autres formations", il faudrait reconstituer le Q.G. en qualité de G.Q.G. et probablement désigner des commandants de la zone d'étapes et de la sous-zone de base. Cependant, l'éventualité la plus plausible et qui se changea en réalité était que "l'armée canadienne tombe sous la direction, à l'égard des opérations, d'un G.Q.G. britannique ou d'une puissance alliée," qui s'occuperait de tous les services de l'arrière. Cela devait nécessiter et nécessita en réalité l'établissement de sections canadiennes des er et 2e échelons au G.Q.G. du Groupe d'armée, chargées de s'occuper des affaires canadiennes. Il semblait préférable de laisser "les détails de l'administration des zones d'étapes canadiennes et des établissements de base" au Q.G. de l'armée canadienne à Londres. On convenait en outre que, lorsque la chose semblerait préférable, les détails administratifs concernant toutes les formations canadiennes de campagne relèveraient directement du Q.G. de l'armée canadienne[17]. Le graphique qui suit, dressé par le comité, indique la complexité de la filière administrative. On dressait en même temps un tableau détaillé, indiquant la répartition des fonctions entre le Q.G. de l'armée canadienne à Londres et le Q.G. de l'armée. Ce dernier, tout comme l'état-major du commandant de l'armée, qui était en même temps officier combattant supérieur de l'armée canadienne d'outre-mer, était généralement chargé d'établir la règle de conduite, la liaison avec le G.Q.G. de l'Armée territoriale (plus tard, avec le 21e Groupe d'armée); ainsi que de l'instruction et, subséquemment, des opérations de ses propres unités et formations. Le Q.G. de l'armée canadienne à Londres devait, en premier lieu, appliquer dans ses détails la politique administrative, assurer la liaison avec le War Office et d'autres organismes du gouvernement anglais, ainsi que l'instruction des troupes relevant de son commandement, les unités de renfort en particulier[18].

En théorie, l'établissement du Q.G. d'armée aurait dû diminuer la tâche et, conséquemment, l'effectif du Q.G. de l'armée canadienne à Londres. Le rapport final du comité[19] abordait donc la question fondamentale qui touchait à la possibilité de réduire dorénavant les fonctions du Q.G. de l'armée canadienne à Londres pour des raisons d'efficacité et d'économie. Il se prononçait pour la négative. Des questions de haute politique, qu'il fallait toujours débattre avec les autorités du Canada, relevaient du commandant de l'armée, à son titre d'officier combattant supérieur de l'armée canadienne d'outre-mer. Au sujet de ces questions de politique, le mémoire faisait observer: "Il faut généralement des explications détaillées et la nécessité s'ensuit d'un personnel quelque part pour étudier, apprécier et préparer les pièces à présenter, et conserver le dossier pour la postérité". Le comité en arrivait donc à cette conclusion:

> L'organisation nécessaire pour remplir ces fonctions, ajoutée au Q.G. de l'armée ou à un autre quartier général exerçant le commandement sur les troupes canadiennes constituerait une unité tout à fait encombrante et nuirait sans doute sérieusement à l'efficacité des opérations du Q.G. intéressé. Il s'ensuit qu'un état-major de ce genre doit

FILIÈRE ADMINISTRATIVE – ARMÉE CANADIENNE D'OUTRE-MER, 1942

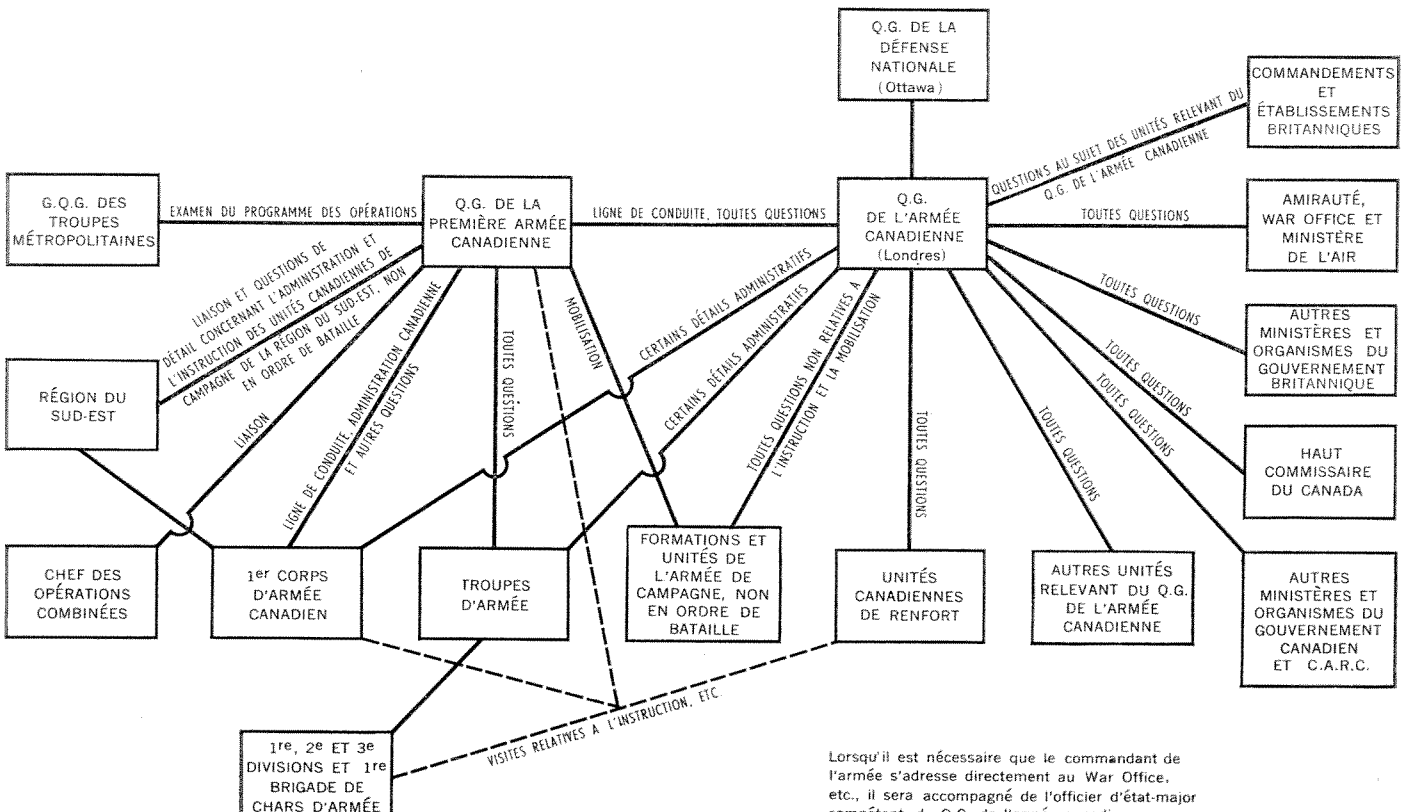

Lorsqu'il est nécessaire que le commandant de l'armée s'adresse directement au War Office, etc., il sera accompagné de l'officier d'état-major compétent du Q.G. de l'armée canadienne.

être établi séparément, à titre de Q.G. stationnaire muni de tous les moyens qui lui permettront de remplir ces diverses fonctions. La ligne de conduite du commandant de l'armée a toujours été de libérer tous les Q.G. de formations de combat des détails non essentiels, pour confier le plus possible ces tâches au Q.G. de l'armée canadienne à Londres. Par conséquent, toute réduction de l'effectif de ce dernier semblerait une mesure rétrograde, si le Q.G. de l'armée ou du corps d'armée se voyait en conséquence forcé de reprendre des fonctions actuellement supprimées.

D'autres facteurs entraient également en ligne de compte. Même si les "fonctions de combat" de l'état-major général étaient nécessairement réduites, la distribution de l'équipement provoquait un accroissement de ses tâches d'ordre technique. De plus, le départ éventuel du Royaume-Uni de l'armée canadienne allait nécessiter la création de bases "intermédiaires" qui s'occuperaient des exigences des troupes forcées d'y séjourner plus longuement. Il semblait également nécessaire d'augmenter les cadres des unités de renfort, ce qui imposerait, au principal officier du Q.G. de l'armée canadienne à Londres, le commandement, l'administration et l'instruction d'environ 60,000 hommes de troupe. Le comité en arrivait donc à la conclusion unanime que "dans l'intérêt public, le temps n'était pas encore venu d'effectuer des réductions importantes" à l'effectif de ce quartier général. Au contraire, on considérait que certaines augmentations de personnel, demandées par l'état-major, correspondaient entièrement "au volume et à l'importance des travaux entrepris".

Changements et réorganisation, 1943-1944

A l'automne de 1943, la guerre durait déjà depuis quatre ans et le contingent canadien outre-mer, formé au début d'une seule division, devenait une petite armée bien organisée et bien entraînée. En juin, l'une de ses cinq divisions passait dans la zone de la Méditerranée afin de prendre part à la campagne de Sicile. On croyait alors que cette division retournerait à son poste assez tôt pour participer à l'invasion de la France en 1944. En octobre, cependant, à la suite des circonstances mentionnées dans le volume de la présente histoire qui traite de la campagne d'Italie, on décidait d'organiser un corps d'armée canadien dans le secteur de la Méditerranée. Peu après, et en partie à cause d'un désaccord avec le gouvernement canadien à ce sujet, le général McNaughton abandonnait le commandement de la Première armée canadienne.

Ce fut alors que le lieutenant-général Stuart, chef d'état-major général, prit le commandement effectif de l'armée, soit en décembre 1943, et devint en même temps chef d'état-major au Q.G. de l'armée canadienne à Londres (emploi nouveau qui remplaçait celui de principal officier)20. Le major-général Montague recevait le poste nouvellement créé de major-général chargé de l'administration au Q.G. de l'armée canadienne*. Ces dispositions ont duré

*En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 9701, du 20 décembre 1943, le général Montague recevait en même temps le titre de juge-avocat général de l'armée canadienne d'outre-mer. Ilavait auparavant été autorisé à en exercer "les pouvoirs, devoirs et fonctions".

jusqu'en novembre 1944, alors que le général Stuart était relevé de ses fonctions; le général Montague devenait alors chef d'état-major et le major-général E. G. Weeks, major-général préposé à l'administration[21].

Pendant quelque temps, après l'envoi du er corps d'armée canadien en Italie et la retraite du général McNaughton, l'avenir de la Première armée canadienne semblait compromis. Finalement, à la suite de conversations avec les autorités militaires du Royaume-Uni, on décidait de maintenir le quartier général de l'armée, de placer sous son commandement des formations britanniques ou alliées, durant la prochaine campagne du Nord-Ouest de l'Europe, où elles remplaceraient les divisions canadiennes envoyées en Italie, d'enlever le général Crerar au ter corps d'armée et de le nommer commandant de l'Armée. Il sera question du maintien de la Première armée canadienne dans le prochain volume de la présente histoire qui traite de la campagne du Nord-Ouest de l'Europe.

Les changements consécutifs au départ du général McNaughton entraînaient des mises au point. L'arrivée du lieut.-gén. Stuart à titre de chef d'état-major modifiait la situation de fond en comble. Techniquement parlant, il abandonnait le poste le plus élevé de l'armée canadienne, mais, jusqu'à un certain point, on peut dire que le chef d'état-major général avait simplement déménagé son bureau de la rue Slater, d'Ottawa, à la rue Cockspur, de Londres. Sa nomination à ce nouveau poste avait pour but d'éviter une nouvelle crise, mais, en recommandant cette nomination au premier ministre, le colonel Ralston avait déclaré: "En qualité de principal officier d'état-major au Q.G. de l'armée, il s'occupera des questions de politique et surtout de sujets intéressant l'état-major général qui, peu à peu, sont passés au commandant de l'armée"[22]. Le Comité de guerre approuvait la nomination le 21 décembre. En même temps, la guerre atteignait enfin son point culminant. Les longs préparatifs étaient à peu près terminés et la dernière année de lutte allait commencer en Europe. Dorénavant, l'état-major, au Canada, devait s'occuper surtout de questions administratives et, par conséquent, le poste de chef d'état-major général n'aurait plus l'importance qu'il avait acquise sous le général Crerar et le lieut.-gén. Stuart, au cours des années de formation. Quelques mois plus tard, cependant, ces deux derniers proposaient que le général Murchie, qui remplaçait le lieut.-gén. Stuart au poste de chef d'état-major, devînt adjudant général, parce qu'ils considéraient que c'était là "le poste militaire le plus important au Q.G. de la Défense nationale"[23]. Mais il ne fut pas tenu compte de cet avis et le général Murchie, auparavant sous-chef d'état-major général auprès du général Stuart, mit en vedette à plusieurs reprises qu'à titre de chef d'état-major général il occupait le poste le plus élevé.

Un journal de langue anglaise lançait une boutade assez juste au sujet de la nomination du général Stuart. En effet, le 29 décembre 1943, le Manchester Guardian s'exprimait en ces termes : "Le général Stuart vient en Angleterre à titre de lieutenant principal du colonel Ralston, afin de faire passer ainsi les troupes canadiennes d'outre-mer sous l'autorité immédiate du ministre". La

sourde rivalité qui existait entre le Q.G. de la Défense nationale et celui de l'armée canadienne à Londres semblait tourner en faveur du premier. La correspondance personnelle échangée par le ministre et le général Stuart indique qu'ils s'entendaient fort bien; cependant, les 3,000 milles d'océan qui les séparaient commençaient bientôt d'exercer une certaine influence.

Le départ du général McNaughton était bientôt suivi d'autres changements au commandement de la Première armée canadienne, en préparation de sa participation à l'opération dite *Overlord.* Un grand nombre de commandants supérieurs faisaient place à d'autres. Ce fut là l'un des problèmes le plus importants auxquels dût faire face le général Stuart, à son entrée en fonctions. Le 5 janvier, il mandait au général Crerar, qui se trouvait encore en Italie, qu'à son avis le général Simonds aurait à remplacer le général Sansom au commandement du 2e corps d'armée et lui demandait son avis[24]. Étant donné que le colonel Ralston avait dit auparavant au général Stuart qu'il trouvait peu sage "de faire venir le général Simonds en Angleterre et d'envoyer le général Burns en Italie", (il trouvait plus à propos que Simonds prît le commandement du 1er corps d'armée en Italie), le ministre considérait qu'on aurait dû le consulter au sujet de ce changement de projet, avant l'envoi d'une dépêche au général Crerar. Il écrivait personnellement[25] au général Stuart en termes nets, mais bienveillants:

> L'incident est maintenant clos. Mais, pour m'exprimer de façon générale, j'aimerais beaucoup, surtout lorsqu'il s'agira de questions de cette importance où il est inévitable que les considérations militaires et les considérations de politique s'entremêlent, que nous puissions échanger nos idées et faire des commentaires avant que la question se "décide" sous forme de recommandation définitive. C'est ce que nous avons fait pendant deux ans et je crois que, tous deux, nous nous sommes rendus compte que c'était là un moyen efficace d'en arriver à une décision finale au sujet des mesures à prendre. Cela ne vous empêchera pas de formuler les recommandations que vous croyez devoir faire, mais préviendra les questions et les explications, généralement nécessaires lorsque la recommandation tombe des nues.
>
> Je suis convaincu que vous seriez vous-même le premier à reconnaître que le simple esprit de corps, en dehors de toute question de discipline, exige que nous soyons tenus au courant, même informés à l'avance de tout renseignement qui nous intéresse. En réalité, je crois que c'est probablement parce que vous y avez songé que vous m'avez envoyé copie de votre dépêche au général Crerar. Mais, je le répète, il me semble qu'il eût été préférable de me câbler personnellement, pour me demander mes observations, avant de câbler au général Crerar. Je ne doute pas un seul instant, croyez-le bien, qu'il fût régulier de demander l'avis de Crerar, sans vous engager à rien, mais le télégramme que vous lui avez adressé semble comporter un peu plus.
>
> Maintenant que j'ai exprimé mon idée, je m'en remets à votre haut sentiment de votre devoir envers nous et compte que vous agirez, selon les circonstances, à la lumière de ce que je vous ai dit. Soyez assuré que vous ne nous donnerez jamais trop de renseignements et que vous ne pouvez pas non plus nous les donner trop tôt.
>
> Inutile de vous dire, j'en suis sûr, que je veux que nous soyons toujours en bons termes et je vais essayer de vous le prouver. Nous avons récemment vécu ensemble des heures pénibles et, comme je vous l'ai dit à Londres, je ne peux vraiment pas vous expri-

mer toute ma gratitude pour vos bons avis et pour l'aide que vous m'avez apportée. La tâche que je vous ai confiée démontre que vous possédez toute ma confiance. Je ne doute nullement de votre entière collaboration, ni de votre compétence. Il est magnifique de voir que vous puissiez tenir, gêné temporairement comme vous l'avez été par ce malaise inattendu. Je souhaite de tout coeur que votre santé s'améliore et que vos forces vous permettent d'appliquer ces qualités, dans toute la mesure que vous désirez, à la lourde et ennuyeuse tâche que nous vous avons confiée.

Mes meilleures salutations personnelles et mes voeux les plus sincères de santé et de succès.

Les relations entre le ministre et le chef d'état-major à Londres ne furent nullement compromises par cet incident, mais les divergences d'opinion entre les états-majors d'Ottawa et de Londres, surtout au sujet des besoins en hommes*, continuaient de leur causer de l'inquiétude. Vers la fin de mars, Ralston écrivait à Stuart:*

Je crains fort que les dépêches échangées entre nous depuis une semaine ou deux ne paraissent émaner de partisans opposés, plutôt que de deux compagnons de travail voués à la même cause. Je n'accuse personne parce que je ne sais pas à qui revient la faute, mais nous nous empressons ici d'aller au fond de la question ...

J'ai moi-même l'impression que nous dépensons inutilement une somme considérable d'énergie nerveuse, de temps et de talent, à nous demander quels chiffres sont exacts et à chercher à les concilier.

Peu de temps après, Stuart câblait au général Murchie pour lui dire que, puisqu'il avait remis le commandement de l'armée au général Crerar, il pouvait dorénavant "jeter un coup d'oeil à tout afin de régler certaines questions qui ont causé des ennuis"[28]. Au sujet des relations avec le Q.G. de la Défense nationale, il faisait les remarques suivantes:

J'ai déjà causé, avec tous les officiers supérieurs d'état-major au Q.G. de l'armée canadienne, du point de vue du Q.G. de la Défense nationale sur les renforts et l'équipement de l'Armée canadienne d'outre-mer. Je me propose, au début de la semaine prochaine, de parler, à ce sujet, à-tous les officiers, de rang inférieur à celui de major, du Q.G. de l'armée canadienne. Je continuerai de surveiller la question de près et j'ai confiance d'obtenir des résultats satisfaisants.

Je dois faire remarquer que la question se présente sous deux aspects. Ici, au Q.G., nous ne constituons qu'un élément avancé du Q.G. de la Défense nationale. Le Q.G. de l'armée canadienne n'a pas toujours compris dans le passé les problèmes d'envergure et les répercussions, en dehors du domaine militaire, auxquels doit faire face le Q.G. de la Défense nationale et n'y a pas toujours été très sensbile. Le Q.G. de l'armée canadienne s'est efforcé surtout de faire connaître les problèmes d'administration militaire qui confrontent l'armée canadienne d'outre-mer. Dans certains cas, il les a présentés de façon beaucoup trop alarmante. Par contre, je crois que le Q.G. de la Défense nationale était porté à mettre l'accent sur les aspects les plus généraux du problème. Ce sont là des

*Une certaine appréhension régnait déjà au sujet des renforts d'infanterie, surtout à la suite d'un avis inattendu provenant du quartier général du 21e Groupe d'armées, d'après lequel les pertes de l'infanterie, au cours des phases initiales de la prochaine invasion, dépasseraient probablement les calculs ordinaires relatifs aux périodes d'action "intense". Le général Stuart avait donné instructions, le 14 mars, de ne pas envoyer de communication importante au Q.G. de la Défense nationale, au sujet des renforts, sans qu'il en ait pris connaissance[26].

attitudes parfaitement naturelles; l'une et l'autre s'aggravent probablement du fait que les deux éléments du Q.G. de la Défense nationale se trouvent à 3,000 milles l'un de l'autre. Le difficile ne consiste pas seulement à faire concorder les chiffres en cause; il est beaucoup plus important de concilier les deux points de vue. Des représentants du Q.G. de la Défense nationale sont maintenant ici, tâchant de faire concorder les chiffres et je m'efforce moi-même d'élargir les vues du Q.G. de l'armée canadienne afin de les rapprocher le plus possible de celles du Q.G. de la Défense nationale. J'ai confiance que nous réussirons ici, à condition qu'il y ait des concessions des deux côtés. Le Q.G. de l'armée canadienne a parfois inutilement présenté de prétendus faits de façon alarmante et je prétends que le Q.G. de la Défense nationale a peut-être été un peu trop violent, dans ses réactions inexprimées mais sous-entendues.

Six semaines plus tard, Stuart faisait rapport en ces termes à Ralston:

> Je crois que nous avons fait des progrès considérables en ce qui concerne le point de vue du Q.G. de l'armée canadienne et sa tendance à rédiger des dépêches alarmantes. Je crois que tous sont prêts à collaborer et à faire l'impossible pour répondre à mes désirs. Loin de moi l'idée que nous pouvons gagner la bataille en un jour. Je suis cependant ravi des progrès que nous accomplissons.

Ralston était d'accord. Il écrivait: "Je crois que la compréhension entre le Q.G. de l'armée canadienne et nous-mêmes s'est grandement améliorée"[29].

D'autre part, il importait de préciser de nouveau les relations entre la Première armée canadienne et le Q.G. de l'armée canadienne. Même si le poste de commandant d'armée constituait encore l'emploi supérieur dans l'armée canadienne d'outre-mer, la situation avait bien changé depuis le temps du général McNaughton. Les circonstances qui avaient marqué la nomination de Crerar et la présence de Stuart en qualité de chef d'état-major au Q.G. de l'armée canadienne signifiaient que, jusqu'à un certain point, ces deux officiers se partageaient la tâche auparavant assumée par McNaughton à son titre d'officier combattant supérieur de l'armée canadienne d'outre-mer. C'est ce que le ministre avait prévu. Il écrivait à Stuart, le 15 janvier 1944[30]:

> Juste avant mon départ, je me suis entretenu avec Montague au sujet de votre mandat de chef d'état-major et du sien. Il devait en causer avec vous, étudier la "Charte" de l'armée et me faire connaître votre avis et le sien. Il sera probablement nécessaire
>
> *a*) de procéder à des mises au point entre le Q.G. de l'armée et l'armée elle-même, . mises au point dont l'expérience acquise révélera l'utilité;
> *b*) de répartir autrement les fonctions au Q.G. par suite de votre arrivée;
> *c*) de traiter de tous les sujets relatifs à la ligne de conduite en général ou aux méthodes qu'il serait peut-être sage de préciser.
>
> Breadner, commandant en *chef* de l'aviation outre-mer, a reçu un mandat écrit. Le vôtre serait d'ordre assez général, mais, en l'établissant, j'aimerais à y indiquer quelque chose qui affermira votre position, en même temps que la mienne, grâce à quelque évocation des responsabilités que nous nous reconnaissons envers le peuple canadien. Il y aura probablement des discussions au cours desquelles on parlera de notre attitude à l'égard des vues du War Office: l'expression de notre indépendance, même dans la collaboration, aidera à établir nettement notre manière de voir. En réalité, je suis convaincu que les autorités actuelles du War Office la comprennent et se rendent parfaitement

> compte de notre situation. Je crois également qu'au sein du Gouvernement même las choses ont bien changé depuis la Grande Guerre, alors que sir Robert Borden a dû finir par s'exprimer carrément dans ses communications avec elles.

Il ne semble pas qu'on ait donné suite au projet relatif au mandat du général Stuart, mais divers arrêtés en conseil ont précisé les attributions particulières à son emploi. Ainsi, l'arrêté C.P. 493, du 25 janvier 1944, accordait des pouvoirs administratifs et disciplinaires, surtout en matière de tribunaux militaires, à "l'officier combattant supérieur de la milice canadienne attaché aux troupes du Canada régies ou administrées par le Quartier général de l'armée canadienne en Angleterre*, ou, par son entremise, ou bien par le chef d'étatmajor chargé de l'administration dudit Q.G." en ce qui concerne "toutes les forces militaires du Canada régies ou administrées par le Quartier général de l'armée canadienne en Angleterre ou par son entremise". Le commandant intérimaire de la Première armée canadienne recevait, indépendamment, des pouvoirs semblables, à l'égard de cette formation seulement[31]. Un décret subséquent, traitant du même sujet, supprimait le terme "officier combattant supérieur" à la demande du général Stuart[32] et accordait ces attributions simplement à "l'officier général de la Milice canadienne commandant la Première armée canadienne, au chef d'état-major et au major-général chargé de l'administration du Q.G. de l'armée canadienne en Grande-Bretagne"[33].

Ces considérations mises tout à- fait à part, l'imminence des opérations actives transformait la situation du tout au tout. On la trouve clairement exposée dans un mémoire[34] rédigé, à l'intention du chef d'état-major, au Q.G. de l'armée canadienne:

> Il est de toute évidence que même si, par le passé, le commandant de l'armée, à titre d'officier combattant supérieur, devait s'occuper d'abord de l'organisation, de l'expansion et de l'instruction de l'armée canadienne outre-mer, il sera maintenant tenu de consacrer tous ses efforts aux fonctions de commandant, durant l'organisation et les phases préparatoires des événements à venir, ainsi qu'à la conduite des opérations qui suivront. Il s'ensuit donc qu'il désirera, ainsi que son état-major, se voir libéré de tout détail possible, relatif à l'administration courante, qui, autrement, constituerait un lourd fardeau et exigerait d'eux vraiment trop de temps et d'énergie.

On reconnaissait qu'il faudrait encore consulter le commandant de l'armée sur les sujets les plus importants, par exemple, les nominations aux postes supérieurs et les changements de fond à l'organisation, mais on prétendait qu'on économiserait "beaucoup de temps, d'énergie et de papier" si le chef d'état-major, ou le major-général préposé à l'administration, consultaient personnellement le commandant pour connaître "son point de vue et ses directives". Le mémoire ajoutait: "Nous pensons cependant que le temps est venu de considérer que le Q.G. de l'armée canadienne à Londres et ses divers services forment un échelon avancé du Q.G. de la Défense nationale, plutôt qu'une chambre de compensation

*Il s'agissait du général Crerar, qui commandait alors les troupes canadiennes dans la région de la Méditerranée.

des affaires militaires entre ce dernier et le commandant de l'armée". Le mémoire contenait ensuite des propositions sur la manière d'effectuer ces mises au point.

Le commandant de l'armée se montrait complètement en faveur de ce mémoire, mais profitait de l'occasion pour réitérer ses vues d'ensemble au sujet des relations en question[35]:

> En général, les mesures proposées, expliquées en détail au paragraphe 11 du mémoire, concordent avec les avis que j'ai fréquemment formulés par écrit, depuis ma nomination à titre d'officier supérieur du Q.G. de l'armée canadienne à Londres, en novembre 1939. La conception la plus appropriée au sujet de ce quartier général, c'est qu'il représente un "échelon avancé" du ministère de la Défense nationale, établi à Londres, afin que les responsabilités du ministère envers l'armée canadienne d'outre-mer reçoivent une interprétation efficace et qu'on y donne suite; c'est qu'il constitue également un lien essentiel entre le ministère, le commandant en chef de l'armée canadienne- en campagne et le War Office. Le Q.G. de l'armée canadienne à Londres est également tenu d'agir, à bien des égards importants, en qualité d'"échelon de l'arrière" du Q.G. de la première armée canadienne.
>
> Je l'ai déjà dit, ces nombreuses fonctions ne comporteront pas de difficultés, si le ministère de la Défense nationale et le Q.G. de la première armée canadienne tiennent compte du rôle que le Q.G. de l'armée canadienne à Londres est tenu de remplir et le comprennent bien. Dans la pratique, il ne peut être rempli avec succès que si "l'attitude" du ministère de la Défense nationale est de considérer ce Q.G. comme étant d'abord l'échelon avancé de ce ministère. L'ennui surgit lorsque l'une ou l'autre des deux "parties principales" tient ce quartier général surtout pour un élément qui lui est adjoint et agit en conséquence. Le Q.G. de l'armée canadienne doit sans cesse se considérer comme un lien vital et sensible entre les "deux parties principales", ainsi qu'avec le War Office.

Le général Crerar précisait qu'il désirerait être consulté sur le détail des changements projetés à l'organisation, seulement lorsque l'on considérerait qu'ils auraient une portée bien nette "sur les fonctions et la tactique, au cours des opérations," des unités ou formations relevant de son commandement. A propos des questions de nomination, il jugeait son approbation nécessaire seulement à l'égard des nominations au grade de brigadier et au delà "dans l'armée canadienne d'outre-mer" et aux emplois de première classe à l'état-major des formations relevant de son commandement. Dans la pratique, le commandant de l'armée, en acceptant les propositions du Q.G. de l'armée canadienne à Londres, transmettait certains de ses pouvoirs au chef d'état-major de ce quartier général, alors que l'autorité spéciale qui lui permettait de modifier les effectifs finit par passer au chef d'état-major, par suite d'un arrêté en conseil. Stuart faisait rapport que Crerar partageait entièrement l'avis que, à cause des difficultés de coordination et de répartition des priorités de main-d'oeuvre et d'outillage, il n'était pas opportun que les commandants, dans un secteur quelconque, exercent quelque autorité en matière d'organisation. Il envoyait au général Murchie la dépêche suivante: "Le général Crerar reconnait volontiers cette fonction de Canmilitry et souligne en outre l'inhabileté du Q.G. de l'armée à s'occuper de questions d'organisation de cette nature, parce qu'il est entièrement pris par le commandement des opérations et l'administration des troupes

en campagne"[36]. En même temps, Crerar considérait que toutes les unités canadiennes, dans sa zone future, relevaient entièrement de lui. Il s'opposa avec succès à la proposition d'après laquelle les commandants d'unités ou de formations canadiennes ne relevant pas de son commandement en matière d'opérations pourraient exercer, en cas d'urgence, leur "droit de s'adresser" au gouvernement canadien par l'entremise du chef d'état-major du Q.G. de l'armée canadienne à Londres, plutôt que par sa propre entremise[37].

Les problèmes particuliers que posait la direction de l'armée canadienne d'outre-mer, de 1940 à 1944, résultaient surtout d'un état de choses exceptionnel que personne n'avait prévu en 1939. La méthode d'organisation prévue, comportant un quartier général sédentaire à Londres, se fondait sur l'hypothèse que des effectifs canadiens de combat prendraient part aux opérations sur le continent. Cependant, la plus grande partie des effectifs de combat demeurèrent au Royaume-Uni pendant quatre ans et demi, ayant un quartier général à côté de celui de Londres. Dans ces circonstances, l'officier supérieur d'outre-mer (commandant des effectifs de combat) assumait, à titre d'officier combattant supérieur de l'armée canadienne d'outre-mer, beaucoup de fonctions sans rapport direct avec la préparation de son armée à l'action ou sa direction au cours des opérations*. Ce n'est qu'en 1944, lorsque l'invasion du Nord-Ouest de l'Europe paraissait prochaine, qu'on a nettement délimité les responsabilités. Le commandant de l'armée se consacra, alors presque exclusivement à la préparation de son armée, en vue de la tâche à accomplir, laissant l'administration sédentaire, les questions de ligne de conduite et les questions mi-politiques au chef d'état-major du Q.G. de l'armée canadienne à Londres; il était cependant prêt à lui donner des directives fermes et résolues lorsque ces questions touchaient à l'efficacité ou au bien-être de l'armée. Efficacité et bien-être étaient tenus à bon droit, durant la guerre, pour la préoccupation première et le but principal de toute l'organisation: tout le reste leur était subordonné. Durant la guerre également, le commandant de l'armée en campagne était l'officier supérieur de l'armée canadienne outre-mer. Une organisation plus logique aurait

*En 1941, un officier d'état-major du Q.G. de la Défense nationale exprimait l'avis que. l'officier supérieur au Royaume-Uni "devrait porter le titre d'officier général commandant en chef l'armée canadienne au Royaume-Uni et ses fonctions devraient être les mêmes que celles du principal officier du Q.G. de l'armée canadienne à Londres". En guise de commentaire, le brigadier M. A. Pope (chef adjoint de l'état-major général) écrivait au chef d'état-major général[38]:

> Même si je conviens que le principal officier du Q.G. de l'armée canadienne à Londres devrait normalement être l'officier supérieur de l'armée canadienne servant au RoyaumeUni, je ne croirais pas sage d'effectuer des changements, à cause de la situation tout à fait inusitée dans laquelle se trouve cette armée.
>
> Notre organisation au Royaume-Uni se fonde sur l'hypothèse que le corps d'armée servira dans un théâtre d'opérations au delà du Royaume-Uni . . . La situation dans laquelle se trouvent le Q.G. de l'armée canadienne et le corps d'armée canadien au Royaume-Uni est donc une anomalie. Mais grâce à la bonne volonté et à la compréhension dont on fait preuve, notre organisme, établi à des fins tout à fait différentes, a pu fonctionner et marche encore très bien.

peut-être placé l'officier supérieur au Q.G. de l'armée canadienne à Londres. On pourrait argumenter fortement en faveur d'une telle disposition, mais les décisions de ce genre restent assujéties aux circonstances contemporaines, parmi lesquelles l'ancienneté et les aptitudes personnelles des officiers disponibles ont un poids particulier.

Quant aux relations entre le Q.G. de la Défense nationale et le Q.G. de l'armée canadienne à Londres, la question paraît plutôt académique, de savoir s'il convient mieux de donner à ce dernier le titre d'"échelon avancé du Q.G. de la Défense nationale" ou de partie de la zone d'étapes de la Première armée canadienne. En réalité, comme l'indiquait le général Crerar, il était les deux à la fois.

Des problèmes semblables à ceux que nous avons exposés surgiront, jusqu'à un certain point, chaque fois qu'une nation se verra dans l'obligation d'établir de nombreux effectifs militaires à des milliers de milles de ses rives. L'organisation intérieure et les effectifs éloignés auront tendance à se séparer graduellement. Cette tendance s'est manifestée durant la seconde Grande Guerre à la suite de la longue période d'inactivité. Il faut lutter contre ces tendances grâce à la définition bien nette, inspirée de l'expérience acquise, de la filière administrative et des échelons où s'exerce l'autorité. Mais il est également très important de faire en sorte que chacun soit à sa place, lorsqu'il s'agit des hautes personnalités, que la liaison personnelle et l'échange d'officiers se maintiennent constamment et librement, et que tous les intéressés subordonnent toute autre considération à l'efficacité militaire de l'armée de campagne.

CHAPITRE VIII

L'INSTRUCTION MILITAIRE DE L'ARMÉE OUTRE-MER

(Voir le croquis no 1)

NOUS AVONS déjà exposé les dispositions prises en vue de l'instruction militaire de l'armée au Canada. Cette instruction avait pour principal objet de préparer le soldat à remplir la tâche qui lui incomberait une fois affecté à une unité de campagne. L'instruction collective des unités en vue du combat se poursuivait presque entièrement au Royaume-Uni. Nous en traiterons maintenant, mais nous ne pouvons le faire que dans les grandes lignes.

Début de l'instruction outre-mer

Dès le début, on posait le principe que la surveillance de l'instruction militaire des troupes canadiennes outre-mer relevait du commandant canadien en Grande-Bretagne et non des autorités militaires du Royaume-Uni. Les instructions[1] remises au major-général McNaughton avant son départ du Canada, en décembre 1939, indiquaient brièvement que les questions relatives à "l'instruction militaire et à l'administration du personnel" devaient se régler entre les autorités canadiennes. La question se posait le mois suivant lorsque le Conseil de l'Armée d'Angleterre, désignant la Ire division canadienne pour faire partie du "3e contingent" du Corps expéditionnaire britannique, déclarait que l'officier général commandant le 4e corps d'armée répondrait au ministère de la Guerre de l'instruction militaire de toutes les troupes du 3e contingent, à compter de la date de sa nomination[2]. Le Q.G. de l'armée canadienne à Londres fit remarquer au War Office que cette disposition ne concordait pas avec les instructions du général McNaughton, ni avec le statut juridique des troupes canadiennes au Royaume-Uni, fondé sur la loi relative aux troupes en visite[3]. En vertu de cette loi, les Canadiens, pour le moment, "servaient avec" les troupes britanniques, mais n'étaient pas "combinées" avec celles-ci et ne relevaient pas du commandement britannique*.

La question se régla le 15 mars, lors d'une conférence tenue au War Office avec le chef de l'état-major impérial (le général sir Edmund Ironside) qui, apprit-on, ne s'était pas entièrement rendu compte du statut juridique de l'armée canadienne. Le 21 mars, le Conseil de l'armée remettait au commandant en chef

*Voir ci-dessous, pages 265 et 266

des troupes territoriales et à la région d'Aldershot de nouvelles directives[4] qui faisaient la lumière sur la question des responsabilités respectives des Canadiens et des Anglais :

> Toutes les dispositions relatives aux mouvements, aux cantonnements, à l'hygiène, à la défense passive contre avions et à la répartition des moyens d'instruction relèveront de l'officier général commandant en chef la région du Royaume-Uni (où les contingents canadiens se trouveront). Pour toutes les autres questions touchant au programme en matière d'instruction militaire, à la discipline et à l'administration interne des troupes canadiennes, la direction reste aux soins des autorités compétentes de l'armée canadienne.

Même si les Canadiens se voyaient ainsi reconnaître la surveillance du programme d'instruction militaire, le commandant canadien, dont les troupes devaient faire partie d'un contingent britannique en campagne et se servir d'équipement anglais, se conformait forcément de près à la pratique britannique pour l'ensemble de ce programme. En outre, les Canadiens ont eu largement recours aux établissements et autres moyens d'instruction anglais. A l'égard de cette assistance généreuse, l'armée canadienne a contracté une lourde dette durant la guerre. Cette dette commençait de s'accumuler même avant l'arrivée du gros de la Ire division. En novembre 1939, deux groupes d'officiers et de sous-officiers, soit un total de 118 militaires, arrivaient en Angleterre pour suivre des cours dans les écoles britanniques, en vue de se préparer à remplir le rôle d'instructeurs de la division, à son arrivée[5].

Lorsque la division aborda en Grande-Bretagne, elle n'avait reçu que l'instruction la plus élémentaire, ayant à peine franchi la première étape de l'école de la recrue. Comme nous l'avons déjà vu (ci-dessus, page 49), à peu près la moitié des hommes engagés dans l'Armée active du Canada, en septembre 1939, n'avaient aucune formation ni expérience militaires, alors que la majorité des autres n'avaient reçu que l'instruction limitée de la Milice active non permanente d'avant-guerre. Il restait donc énormément à faire. Le général McNaughton étudiait son programme avec le chef de l'état-major impérial, le 22 décembre, lui expliquant qu'il se proposait de consacrer la période s'étendant jusqu'au 28 février à l'instruction individuelle. L'instruction collective d'unité aurait lieu en mars, les exercices de formation en avril, c'est-à-dire les exercices de brigade ou de division. Le chef de l'état-major impérial s'en déclarait satisfait, car on ne croyait pas avoir besoin de la division sur le continent "avant le début de mai". Il informait également le général McNaughton qu'il avait donné des ordres pour qu'on accorde à celui-ci la priorité à l'égard de l'équipement d'instruction[6]. Les "directives en matière d'instruction, no 1", de la 1re division, paraissaient le 26 décembre[7] et, au début de la deuxième semaine de janvier 1940, bien établies à Aldershot et leurs congés de débarquement étant expirés, les unités se mettaient résolument à l'oeuvre[8]. L'insistance du commandant de la division sur l'excellence du tir[9] constituait alors l'une des particularités de l'école de la recrue. La quantité disponible de fusils-mitrailleurs Bren (comme

de tant d'autres armes) étant très limitée, il fallut utiliser, pour l'enseignement du maniement du fusil-mitrailleur, la désuète Lewis.

On tirait tout l'avantage possible des cours offerts par les autorités anglaises. A la suite de dispositions prises par le Q.G. de l'armée canadienne, on admit, avec le temps, des Canadiens, aux cours d'artillerie à Larkhill; de Génie à Chatham; des transmissions à Catterick; de protection contre les gaz à Winterbourne-Gunner et Tregantle. Les instructeurs de culture physique et de maniement des armes de peloton reçurent leur propre instruction à Hythe; les armuriers, à l'école du *Royal Army Ordnance Corps* de Portsmouth; les armuriers-artificiers, à Chilwell; les mécaniciens, au *Central Motor Institute* de Londres; les préposés aux tâches sanitaires, à l'école d'hygiène de l'armée, à Mytchett (près d'Aldershot); les membres de la prévôté, au dépôt de la police militaire, à Mytchett; les cuisiniers, à l'école militaire de cuisine d'Aldershot. En même temps, certains sous-officiers se voyaient rattachés aux Gardes pour y suivre des cours d'instructeurs d'exercice.[10] On prit des dispositions particulières en vue de la formation des artisans. L'armée anglaise avait adopté un plan pour l'instruction des armuriers et autres spécialistes, qui consistait à les faire travailler sous surveillance dans des ateliers civils. Au cours de février, le général McNaughton demandait au ministère de la Guerre d'accorder à ses troupes des places libres dans la mise en oeuvre de ce plan[11]. Toute l'aide possible leur fut accordée et, en conséquence, les artisans canadiens reçurent leur formation dans des établissements civils très divers.

L'instruction des officiers fit l'objet de toute l'attention nécessaire. Le Q.G. divisionnaire prépara un grand nombre de cartes et d'exercices à la boîte de sable, suivis de projets exécutés à l'extérieur, afin de démontrer les principes fondamentaux d'attaque et de défense[12]. Le War Office organisa des exercices pour les officiers supérieurs[13]. Les officiers spécialisés eurent l'avantage de s'améliorer; les officiers de l'état-major, par exemple, suivirent des cours au Collège militaire des sciences[14]. Il se donnait de temps en temps des cours et des démonstrations. Ainsi, le chef de l'état-major impérial donnait, en avril, une causerie sur la portée de l'invasion de la Norvège par les Allemands, qui venait de commencer*. Trouver des officiers d'état-major bien formés constituait un problème. Seule une faible réserve d'officiers de l'armée permanente possédaient une telle formation, quoiqu'à leur nombre s'ajoutassent les officiers de la milice active non permanente qui avaient suivi avec succès le cours d'état-major de la milice. En conséquence, on prit des dispositions, en temps opportun, pour permettre aux candidats canadiens de suivre les cours spéciaux de guerre du Collège d'état-major de Camberley[16].

Bientôt, il apparut qu'on ne pourrait maintenir les progrès à l'allure requise par les directives en matière d'instruction no 1. Il y avait à cela plusieurs causes: les prises d'armes et le temps requis pour s'y préparer[17]; l'hiver extrêmement

*Son appréciation se révéla trop optimiste, car il voyait dans cette invasion "une erreur stratégique de l'ennemi qui nous procure notre première occasion favorable"[15].

rigoureux ("le plus froid depuis 1894")[18] qui obligea à donner une partie de l'instruction à l'intérieur[19]; le manque d'équipement, très aigu au début. La pénurie de moyens de transport se faisait particulièrement sentir[20]. Les brode quins et les vêtements mouillés occasionnaient aussi des pertes de temps (on ne distribua des brodequins et une tenue de campagne de rechange qu'en février et mars 1940)[21]. Il fallut par conséquent prolonger la période d'instruction individuelle, du début de février au milieu de mars 1940[22].

Dès la fin de cette période, le général McNaughton entreprenait une inspection complète de toutes les unités relevant de son commandement. Commencée le 18 mars, elle ne se terminait qu'à la fin d'avril[23]. L'officier général commandant voulait se renseigner lui-même sur le degré d'efficacité que chaque homme avait atteint. Il choisit au hasard des militaires de tous grades afin de les interroger sur les divers sujets qu'ils étaient censés bien posséder. L'équipement, les magasins militaires, les cuisines, les réfectoires, les salles de rapport firent l'objet de son examen. A la fin de son inspection, le général McNaughton déclara que les conditions étaient en général aussi bonnes qu'on pouvait s'y attendre[24]. Il considérait ses troupes prêtes à passer à la deuxième phase de l'instruction, mais il avertit toutes les unités que l'instruction individuelle ne se termine pas avec la période consacrée particulièrement à cette fin, qu'elle doit se continuer graduellement pendant toute la durée de service du soldat[25].

De nouvelles directives en matière d'instruction avaient paru le 9 mars et l'instruction collective avait commencé avant que le général McNaughton eût terminé son inspection[26]. D'après ces directives, les semaines du 18 mars au 27 avril étaient réservées à l'instruction collective, d'abord par escadron, batterie et compagnie, puis par régiment et bataillon. Les divers groupes de commandement de la division devaient s'exercer à l'accomplissement de leurs fonctions de guerre pendant la même période. L'officier général commandant insistait surtout sur la mobilité qu'il interprétait dans son sens le plus large, y comprenant "tous ces éléments de décision rapide, de bonne organisation et d'excellente discipline, qui permettent à une unité de se déplacer rapidement, sans confusion et à bref délai"[27].

Les troupes accueillirent avec plaisir la température plus favorable et l'instruction supérieure qui accompagnèrent la venue du printemps. La division envisageait maintenant sa tâche avec un intérêt renouvelé[28]. A compter du début d'avril, les unités d'infanterie, à tour de rôle, passèrent une période de 24 heures dans un réseau modèle de tranchées aménagé à Pirbright. Elles s'y exerçaient à diverses fonctions, comme la patrouille, les incursions, le guet et les terrassements, fonctions qui avaient eu une si grande importance durant la première Grande Guerre et que la poussée à travers la France des colonnes blindées de l'armée allemande allait bientôt mettre au rancart[29]. La pénurie des moyens de transport nuisait encore aux Canadiens, mais les unités d'infanterie mettaient leurs véhicules en commun afin de se livrer à des exercices mobiles, à tour de rôle[30].

Les régiments d'artillerie étaient également occupés. Les régiments d'artillerie de campagne d'armée commençaient alors à recevoir des pièces de 18/25*; ils avaient auparavant des pièces de 18[32], alors que les régiments divisionnaires d'artillerie de campagne avaient commencé à recevoir des pièces de 18/25 en décembre 1939[33]. Durant la dernière partie d'avril et le début de mai, les trois régiments divisionnaires d'artillerie de campagne effectuaient des exercices de tir à l'école britannique, d'artillerie de campagne de Larkhill[34]. Le général McNaughton, lui-même officier d'artillerie d'une habileté technique peu ordinaire, exigeait que tous les commandants de batterie se familiarisent avec le réglage du tir à éclatement fusant, utilisé à titre de méthode ordinaire[35]. Les autres techniciens pratiquaient leur propre spécialité: les compagnies du Génie, par exemple, se consacraient à la pratique du pontage, au cours d'avril et de mai[36].

A mesure que la deuxième phase de l'instruction progressait, les événements survenus sur le continent commençaient à nuire au progrès. L'invasion allemande de la Norvège interrompit l'instruction de la 2e brigade d'infanterie dont une grande partie fut mobilisée et transportée dans le nord en vue de l'embarcation, mais on ne l'employa pas en réalité (voir ci-dessous, pages 268 à 271). Que la 2e brigade dût "emprunter", pour cette entreprise, tous lés mortiers de 3 pouces de la Ire brigade,[37] voilà qui peint bien la situation existant à l'égard du matériel. Vers la fin d'avril, paraissait la troisième série des directives en matières d'instruction[38] de la Ire division. Elle fixait l'instruction collective des unités et formations à la période du 28 avril au 5 juin. L'instruction d'unité devait continuer; on prévoyait des manoeuvres de brigade, en collaboration avec les formations blindées et les formations de ligne anglaises; on espérait également obtenir la collaboration de l'aviation. Les exercices divisionnaires devaient commencer vers le 6 juin. On ne réalisa jamais complètement ce programme. Comme tant d'autres, il fut bouleversé par les événements survenus en France et dans les Flandres.

L'instruction en vue de combattre l'invasion, 1940-1941

Le chapitre suivant traite de l'activité fiévreuse de la Ire division canadienne et des troupes auxiliaires durant l'été 1940, par suite de la tentative infructueuse en vue de convaincre la France à continuer la guerre, ainsi que des préparatifs de résistance à l'invasion de la Grande-Bretagne par l'Allemagne, qui paraissait alors imminente. Ces événements marquent le début d'une nouvelle phase dans l'histoire de l'armée d'outre-mer. Au lieu de se préparer à participer à une campagne sur le continent, les troupes canadiennes envisageaient dorénavant la

*L'armée anglaise ne put obtenir le nouveau canon-obusier de 25 livres avant le déclenchement des hostilités, mais, en septembre 1939, elle disposait d'un grand nombre de pièces transformées de 18 livres[31].



L'INSTRUCTION EN VUE DU RAID DE DIEPPE

Un char Churchill de l'escadron "A", 14e régiment de chars d'armée (*The Calgary Regiment*), se sert d'une maison bombardée pour faire voir ce dont il est capable, au cours de l'instruction dans l'île de Wight en juin 1942.



L'ENTRAINEMENT AUX DÉBARQUEMENTS D'ASSAUT

Des troupes divisionnaires canadiennes montent à bord d'une embarcation de débarquement de personnel, en octobre 1942, au cours de l'entraînement à l'École de combat de l'Intendance, située à Cuckmere-Haven.



L'ÉCOLE DE COMBAT EN ANGLETERRE

Soldats parcourant, une route d'obstacles à la section de combat de l'École canadienne d'instruction militaire, près de Worthing (Sussex), en juin 1943.



L'ENTRAINEMENT AVANT LE JOUR "J"

Hommes du *North Nova Scotia Highlanders* au cours d'un exercice avec des chars Sherman du 27e régiment blindé du Canada (*The Sherbrooke Fusiliers Regiment*) aux Dunes de Wepham, le 14 avril 1944.

probabilité d'une première bataille livrée dans la campagne anglaise. Le Commonwealth, qui restait sans alliés effectifs, se voyait rejeté sur la défensive. Pendant deux ans et demi, l'instruction des troupes canadiennes d'outre-mer se proposa en grande partie de les préparer à la tâche immédiate de la défense de l'Angleterre.

Ce fut le cas surtout durant l'été de 1940 même. Le programme bien mûri, arrêté en avril, allait au rancart. La Ire division ayant été organisée en éléments de brigade, pour faire face au danger imminent, l'instruction devait nécessairement se poursuivre à l'échelon de la brigade. L'occasion ne se prêtait pas aux manoeuvres divisionnaires. On mettait l'accent sur l'instruction des éléments de brigade et de bataillon en mouvements rapides, par véhicules motorisés, et les unités pratiquaient les déplacements de nuit. Le 18 août, le général McNaughton, devenu commandant du 7e corps d'armée, mandait au ministère de la Défense nationale que tous les bataillons avaient complété les "exercices d'attaque à l'aube", avec la collaboration de l'aviation et des blindés[39]. Il avait mentionné auparavant que la 110e escadrille du CARC (arrivée en Angleterre en février) "prenait part aux exercices tactiques de toutes les formations du 7e corps d'armée"[40]. On apportait une attention particulière à la collaboration de l'infanterie avec les chars. La Ire division se trouvait presque au complet, avec ses armes essentielles et ses moyens de transport, lors de la crise de juin, alors qu'elle se préparait à se rendre en France. On manquait cependant d'équipement technique et de véhicules spéciaux[41].

Nous avons déjà parlé de la concentration graduelle de la 2e division canadienne au Royaume-Uni, à compter de l'été 1940, et avons précisé que, sans qu'il y eût de sa faute, elle n'avait reçu qu'une instruction bien incomplète. L'une des difficultés auxquelles la division dût faire face tenait au nombre insuffisant d'instructeurs. En conséquence, son quartier général recommanda au Q.G. de l'armée canadienne l'envoi de représentants des unités et formations de la 2e division au Royaume-Uni assez tôt pour terminer leurs cours aux écoles britanniques avant l'arrivée du gros de la division[42]. Ces instructeurs en perspective arrivaient en Angleterre en juin et juillet, dans les quatrième et cinquième groupes, précédant le gros de la formation[43]. En dépit de cette prévoyance, plusieurs circonstances retardaient le progrès de la 2e division. Il y eut surtout la lenteur avec laquelle ces troupes se concentraient en Angleterre, de mai à décembre, et la rareté extrême d'équipement militaire de toute sorte, après Dunkerque.

En septembre, le major-général Odlum publiait ses premières directives en matière d'instruction44. Elles révélaient que le niveau de l'instruction au sein de la 2e Division était tout à fait inégal et qu'il restait énormément d'instruction individuelle à accomplir. Naturellement, cet état de choses tenait surtout à l'inexistence au Canada d'articles d'équipement comme les fusils-mitrailleurs Bren et les canons de 25. Le génral Odlum ordonnait donc de compléter l'instruction individuelle et, en outre, pour toutes les unités de sa formation, de

terminer leur instruction collective à la fin de décembre. Le commandant de la 2e division canadienne avait reçu du gouvernement canadien le droit de commandement indépendant, mais il déclarait le 8 août que, sur certains points, notamment l'instruction, il demanderait l'approbation du lieut.-gén. McNaughton[45]. Ainsi donc, le programme d'instruction militaire pour toutes les troupes canadiennes outre-mer relevait du principal officier canadien au Royaume-Uni. Vu ces circonstances, l'instruction de la 2e division suivit en général le plan que nous avons exposé à propos de la Ire division, de sorte qu'il suffit de mentionner certains points en particulier.

Pour assurer si possible que toutes les sous-unités, jusqu'aux pelotons et autres de même niveau, s'exercent au combat indépendant, le général Odlum ordonnait que tout lieutenant amène ses hommes dans une localité quelconque, sauf dans la région de Londres, à une distance de 25 à 50 milles de la zone de son unité, pour y exécuter des manoeuvres de nuit.[46]

L'artillerie souffrait grandement du manque de pièces*, mais, en octobre, les diverses batteries commencèrent de se rendre à Larkhill, à tour de rôle, pour des périodes de dix jours. C'est là que, pour la première fois, elles furent en mesure de manipuler les pièces de 25[48]. Vers la fin de cette période d'instruction, il devenait possible de tenir des exercices de formation limités. Le 22 novembre, la division complète (sauf le Génie) effectuait des exercices de transport motorisé, et, le 12 décembre, la 4e brigade d'infanterie se livrait à des manoeuvres de 24 heures comportant la conduite de nuit à travers le brouillard et la pluie[49]. On considérait dès lors la 2e division prête pour le service actif au sein du corps d'armée canadien, lorsque cette formation fut établie le jour de Noël 1940[50].

Un événement important a marqué l'année 1940: l'organisation d'une école canadienne d'instruction outre-mer et l'établissement d'un autre élément pour la formation des officiers. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'une des faiblesses de la Ire division et des troupes auxiliaires, lors de leur arrivée en Angleterre, tenait au manque d'instructeurs expérimentés, possédant la formation nécessaire. Nous avons également mentionné les dispositions prises au sujet de l'admission de Canadiens aux écoles britanniques. Cependant, comme les Anglais augmentaient rapidement leur propre armée, il n'était plus possible d'obtenir un nombre suffisant de places. Ainsi, de janvier à avril 1940, on ne put former les instructeurs de troupes au maniement des armes du peloton qu'à raison d'un seul par peloton, alors que les autorités canadiennes et anglaises considéraient préférable qu'un homme au moins par section acquière cette formation.[51] Pour remédier à cette difficulté, il était naturel qu'on songeât à établir une école d'instruction canadienne au Royaume-Uni. M. Rogers, alors

*Au 5 novembre 1940, les trois régiments d'artillerie de campagne de la division, arrivés en Angleterre depuis deux mois, avaient reçu en tout 28 pièces sur une dotation de 72. Ces canons étaient du type périmé de 75 mm. Les premières pièces de 25 arrivaient pendant la semaine close le 1er février 1941 et les régiments n'en eurent suffisamment qu'à partir de septembre 1941[47].

ministre de la Défense nationale, fut saisi de cette proposition pendant son séjour en Angleterre, en avril 1940. On ne prit aucune mesure immédiate, mais la situation ne s'étant nullement améliorée en mai et juin et l'arrivée d'unités de la 2e division rendant la chose plus urgente, le Q.G. de l'armée canadienne préparait en juin, à titre d'essai, un établissement destiné à l'instruction d'un groupe, formé de deux sections et peut-être d'une troisième qui serait une école d'officiers[52].

Dès lors, le programme d'instruction des officiers devenait l'aspect le plus urgent. Au cours du voyage de M. Rogers, on avait convenu que, même s'il était préférable que le quart des officiers de renfort requis outre-mer sortent du rang, on n'accorderait que dans des cas exceptionnels* des commissions aux gradés et hommes de troupe de l'armée canadienne avant que celle-ci ait pris part au combat[54]. Il s'ensuivait qu'il faudrait retarder l'établissement d'une école d'officiers jusqu'à ce que la Ire division passe en France. Cependant, la décision qu'on avait prise de remplacer les sous-officiers brevetés de 3e classe par des lieutenants (voir page 129) modifiait la situation. On avait donc besoin d'un plus grand nombre d'officiers et nombre de ces sous-officiers pouvaient le devenir. La chute de la France se produisait en même temps, ainsi que l'affectation des Canadiens à la défense de la Grande-Bretagne. Le Q.G. de la Ire division proposa alors d'établir le plus tôt possible la section des officiers à l'école d'instruction projetée[55]. On étudia l'opportunité d'utiliser des écoles anglaises pour ne pas ajouter aux frais généraux des Canadiens. Le général McNaughton "croyait fermement que tous les élèves-officiers destinés à l'infanterie et aux bataillons de mitrailleuses devraient recevoir l'instruction dans des écoles canadiennes"[56]. Le 12 juillet 1940, le Q.G. de la Défense nationale approuvait en principe la formation immédiate de la section de l'École d'instruction canadienne destinée aux élèves-officiers[57]. Le premier cours commençait à cette section le 5 août[58]. L'instruction des élèves-officiers canadiens reposait en général sur ce principe que tous devaient suivre l'instruction élémentaire "commune à toutes les armes", à cette unité d'instruction d'élèves-officiers canadiens. Les candidats à l'infanterie et au maniement des mitrailleuses y restaient pour l'instruction particulière à leurs armes. Les élèves d'autres armes ou services passaient aux unités d'instruction d'élèves-officiers britanniques en vue de cette instruction[59].

Un temps considérable s'écoula avant que les autres sections de l'École d'instruction se mettent à fonctionner, car on ne pouvait trouver à les loger nulle part de façon convenable[60]. La nécessité de leçons de conduite d'auto et d'entretien devenait cependant si urgente qu'on prit des dispositions afin qu'un nombre limité de Canadiens reçoivent cette formation aux ateliers du London Passenger Transport Board, à Chiswick[61]. L'instruction des officiers demeura

*On a accordé quelques commissions directes à des soldats possédant des aptitudes techniques particulières. Des diplômés d'université et d'anciens officiers passaient aux unités britanniques d'instruction d'officiers avant août 1940. En tout, une douzaine sont ainsi devenus officiers[53].

la seule tâche de l'École d'instruction canadienne pendant le reste de l'année 1940. Nous traitons plus loin de son expansion ultérieure.

Des mesures intervinrent également en vue de donner des cours d'étatmajor aux officiers. Le général McNaughton proposait l'établissement d'un collège élémentaire d'état-major, rattaché au Q.G. du corps d'armée et situé aux environs.[62] Le chef d'état-major général (le général Crerar) se montrait peu en faveur de la proposition, car il était déjà question d'établir un collège d'étatmajor au Canada. On finit par se décider qu'on donnerait un seul cours en Angleterre et que les autres se donneraient au Canada[63]. Le 2 janvier 1941, le cours élémentaire d'état-major de guerre débutait à Ford-Manor, Lingfield (Surrey) sous le commandement du lieut.-col. G. G. Simonds. La majorité des instructeurs faisaient partie de l'armée canadienne d'outre-mer, mais le War Office prêtait trois officiers anglais ayant acquis une expérience récente au combat[64].

Vers la fin de 1940, le danger d'invasion s'éloignant pour l'heure, les troupes canadiennes d'outre-mer reprenaient l'instruction individuelle. (On l'avait prévu dans une directive publiée dès le 27 septembre[65].) On insistait surtout sur la marche militaire, les unités d'infanterie faisant une marche de vingt milles chaque semaine. L'occupation d'un secteur du littoral du Sussex par des groupes de brigade successifs* constituait une agréable diversion à la routine de l'instruction. Les brigades exécutaient aussi des manoeuvres, de concert avec la Ire division blindée d'Angleterre et les états-majors, des exercices sur carte, à l'intérieur. La 2e division, surtout, manquait encore d'équipement. L'instruction des équipes canadiennes de chars débutait à la suite de l'arrivée de membres de la Ire brigade canadienne de chars d'armée, destinés à faire des stages et à suivre des cours auprès des unités anglaises[66].

Au début de 1941, tout était prêt pour les grandes manoeuvres, impossibles en 1940, mais qui devaient faire partie de l'instruction militaire durant les trois années subséquentes.

Durant 1941 et la première partie de 1942, tous les grands exercices avaient en commun le thème de la résistance à l'invasion. Les manoeuvres *Fox,* en février 1941, et *Dog,* en mars, avaient pour but de familiariser la Ire et la 2e divisions respectivement, ainsi que les troupes de corps d'armée, au déplacement par transport routier vers un centre de concentration, avance destinée à établir le contact avec l'armée ennemie, et à l'émission d'ordres de déploiement et d'attaque. En outre, les manoeuvres fournirent aux deux divisions l'occasion de mieux connaître des régions qui pouvaient devenir des champs de bataille, advenant une tentative d'invasion allemande en Angleterre. L'exercice *Fox* s'exécuta à l'ouest de Dover, dirigé contre un ennemi hypothétique ayant atterri dans la péninsule de Douvres. L'exercice *Dog* était dirigé contre les troupes allemandes censément débarquées plus à l'ouest, dans la région des Dunes du Sud.

*Voir ci-dessous, chapitre IX.

Ces exercices démontrèrent que ni l'une ni l'autre division ne pouvait encore agir très efficacement en tant que corps organisé. Les plus graves erreurs apparentes tenaient à l'inefficacité de la réglementation de la circulation et à l'impossibilité de transmettre les ordres aux subalternes assez tôt pour en assurer l'exécution. Des embouteillages incroyables se produisaient et l'artillerie n'arrivait pas à temps pour appuyer les attaques de l'infanterie. Le général McNaughton, à la suite de l'exercice *Fox,* signalait que ces manoeuvres "avaient dissipé l'optimisme béat de tous les participants, depuis le commandant du corps d'armée jusqu'au plus simple soldat". Il prescrivait le remède, qui consistait à s'occuper davantage de la circulation, et dissipait tous les doutes quant à la nécessité de l'amélioration[67]. L'exercice *Hare,* tenu du 9 au 11 avril, auquel prirent part la Ire division et les troupes de corps d'armée, ainsi que l'exercice *Benito,* de la 2e Division, du 16 au 19 avril, dénotaient une réelle amélioration[68].

Manoeuvres d'envergure en 1941

L'exercice *Waterloo,* exécuté par le Q.G. de la région du Sud-est, du 14 au 16 juin 1941, fut le premier auquel prit part le corps d'armée canadien tout enter.i Quoique fondé en général sur le même principe que les exercices précités, il avait beaucoup plus d'envergure, comprenant environ la moitié des troupes de la région. Le but principal en était d'exercer le corps d'armée canadien et la 8e division blindée au rôle de contre-attaque mobile. Le 4e corps d'armée y prit également part et il y avait un "ennemi supposé". L'exercice *Waterloo* s'exécutait dans la région côtière centrale du Sussex et la campagne qui s'étend à l'arrière, la magnifique crête des Dunes du Sud dominant les opérations. En résumé, on prétendait que l'ennemi avait parachuté, ou atterri par avion planeur, sur la pente septentrionale des Dunes et que des troupes transportées par mer avaient abordé sur le littoral. Les troupes "de défense" entreprenaient une attaque contre les positions "allemandes" sur les Dunes et on considérait qu'elles avaient réussi à rejeter l'envahisseur à la mer[69].

Entre le 29 septembre et le 3 octobre 1941, avaient lieu d'importantes manoeuvres connues sous le nom d'exercice *Bumper* au nord et à l'ouest de Londres. Sous le commandement du général McNaughton, toutes les unités de manoeuvre du corps d'armée canadien y prirent part et ce furent probablement les plus grandes manoeuvres jamais réalisées en Angleterre. Deux Q.G. d'armée, quatre corps d'armée et douze divisions (dont trois blindées) y participaient, en plus de deux brigades de chars d'armée et un grand nombre de troupes auxiliaires. Les forces engagées comprenaient environ un quart de million d'hommes.

Comme auparavant, cet exercice avait pour fin principale, entre autres, de préparer l'armée qui se trouvait en Angleterre à jouer son rôle contre l'invasion. Le commandant en chef des troupes métropolitaines (le général sir Alan Brooke) expliquait que cet exercice se proposait de donner aux commandants, no-

tamment aux commandants d'armée, l'occasion de manier des troupes nombreuses; il comportait aussi, à titre d'expérience, "la prise en charge de toute une région", et son utilisation en guise de force de choc pour détruire le "logement" acquis par l'ennemi en Grande-Bretagne. Il servait en même temps à "déterminer la valeur de l'organisation en vue d'opérations au delà de la Manche"[70]. On supposait que les atterrissages allemands dans l'Est-Anglie avaient réussi et que les troupes de la région du Sud, appuyées de quelques formations de la réserve du G.Q.G. et de la région du Sud-Est, ayant balayé d'autres atterrissages sur le littoral méridional, avaient reçu l'ordre de détruire l'envahisseur. Les troupes "britanniques" étaient commandées par le lieut.-gén. H. R. L. G. Alexander, C.-en-C. de la région Sud; les Allemands étaient représentés par les troupes de la région de l'Est, commandées par le lieut.-gén. L. Carr. L'action principale se produisit dans la région des Chilterns, au nordouest de Londres. La température était agréable, en dépit de la fraîcheur des nuits et, dans l'ensemble, les troupes passèrent des heures plaisantes[71].

L'exercice se termina par la défaite des "Allemands" qui se retiraient rapidement à la fin des opérations. Il suffit de souligner les points mis en relief lors de la conférence qui suivit l'exercice, sans entrer dans un récit détaillé. Parmi les résultats satisfaisants, on notait le progrès évident du mouvement motorisé, car, en dépit du grand nombre de troupes, il ne se produisait que peu d'encombrement. Les critiques principales portèrent sur les positions des P.C. de corps d'armée et d'armée qu'on considérait trop à l'arrière; sur la mauvaise transmission des renseignements; sur l'usage continu du mode de groupe de brigade pour le maniement des divisions. On faisait remarquer que tous les Q.G. de corps d'armée devaient être en mesure de diriger les divisions blindées. Il n'y eut aucun commentaire particulier au sujet du maniement du corps d'armée canadien, quoiqu'on en louât l'administration d'unité. Cependant, l'arbitre-chef (le lieut.-gén. B. L. Montgomery) critiquait deux divisions (la 2e division canadienne et la 6e division blindée d'Angleterre) d'avoir laissé passer des occasions favorables[72].

L'amélioration de l'organisation et des méthodes

En 1941, l'École d'instruction canadienne se mettait réellement à l'oeuvre. Nous avons vu déjà que la pénurie du logement en avait empêché l'ouverture, sauf de la section no 1 (unité d'instruction d'élèves-officiers) qui ouvrait ses portes en 1940. Le er mai 1941, l'École s'installait dans la caserne Havannah, à Bordon. Le 5 mai, un cours débutait à la section no 2 (technique) du Dépôt central no 1 du Génie canadien pour les conducteurs de voiture[73]. Toutes les sections fonctionnaient en septembre. Outre l'unité d'instruction des élèvesofficiers, la section no 1 comprenait une école de commandants de compagnie d'infanterie. Les cours de la section no 2, quoique portant surtout sur la conduite et l'entretien, comprenaient aussi des cours d'instructeurs d'unités anti-gaz et

(pendant quelque temps) de commis régimentaires. La section no 3 (armes) commençait en septembre à donner l'instruction sur le maniement du mortier de 3 pouces et des armes du peloton, et, plus tard, des cours pour les sousofficiers, d'autres portant sur le maniement de la mitrailleuse moyenne Vickers, des cours pour les tireurs d'élite ou les télémétristes et sur les exercices d'assaut[74]. Le er octobre, on organisait la nouvelle section no 4 (officiers de troupe), pour lui confier les fonctions de la section no 1 relatives aux commandants de compagnie et certaines autres de l'École des chefs subalternes du corps d'armée canadien. La section no 4 était organisée en vue de cours d'une durée de six semaines pour dix commandants de compagnie et 30 commandants de peloton à la fois[75]. Il y avait également une section administrative.

L'année 1941 marqua aussi les débuts de nouvelles méthodes d'instruction beaucoup plus réalistes: les "manoeuvres de combat" et "l'enseignement des exercices tactiques". La première consistait à réduire au strict minimum la tactique militaire enseignée à un peloton à titre d'exercice d'équipe, mais à donner des explications précises sur les objectifs à atteindre, les principes en cause et la tâche de chaque membre de l'équipe. Par contre, l'enseignement de la tactique de combat était plus complet[76]. Il comprenait de la culture physique spéciale, des exercices en campagne, de véritables exercices tactiques, la discipline au combat et l'aguerrissement *. Comme on a tendance à confondre l'enseignement des exercices tactiques avec l'instruction des commandos, il serait bon de noter que l'enseignement des exercices tactiques ne constituait pas une formule spécialisée des exercices d'assaut, mais qu'il était simplement le genre normal d'instruction donné à tous les fantassins canadiens et anglais avant le combat. L'origine des exercices de combat se trouverait probablement dans l'opuscule d'instruction militaire no 33 intitulé *Instruction en matière d'exercices en campagne et de tactique élémentaire,* publié par le War Office en mars 1940. Le but en était d'indiquer de plus intéressantes méthodes d'enseignement des "tactiques secondaires" et de préconiser le recours au principe de l'équipe dans les exercices en campagne. Il n'y avait cependant aucune disposition relative à l'utilisation des munitions de guerre. A la suite de ces débuts, en 1940, l'entraînement individuel au combat acquérait de l'importance en 1941. Ainsi, le programme des écoles d'instruction canadiennes comportait, pour le mois de juillet, l'enseignement des sujets suivants : assaut par-dessus les obstacles, combat sans armes, chasse aux chars et aux pièges explosifs[77]. Vers ce temps-là, la 47e division (Londres), commandée par le major-général' J. E. Utterson-Kelso, mettait à l'épreuve un procédé qu'il appelait "manoeuvres de combat" et qui nécessitait un excellent état physique. Cet élément, ajouté à la conception de rudesse et d'aguerrissement, constituait une innovation de fond par rapport aux anciennes méthodes d'instruction tactique. On enseignait

*L'aguerrissement consistait à exposer le jeune soldat à la vue et aux bruits du combat. Il entraînait l'usitilisation de munitions de guerre par le soldat lui-même et par l'ennemi simulé, représenté par des "tireurs d'expérience" qui pouvaient placer leurs balles assez près des troupes pour donner l'impression de la réalité, sans causer de graves dangers.

l'exercice du mouvement au combat, sur la place d'armes d'abord, ensuite en campagne, avec des munitions de guerre. Des balles d'armes portatives, dirigées au-dessus de la tête des troupes d'assaut imitaient le feu de l'ennemi, alors que le feu des mortiers et des obus était représenté par des lueurs soudaines, des grenades no 69*, et des charges souterraines de fulmicoton à manoeuvre électrique.

La pratique des manoeuvres de combat fut introduite dans l'armée canadienne par suite de l'association de la 2e division canadienne avec la 47e division du 4e corps d'armée anglais au cours de l'été 1941. En septembre, les *Calgary Highlanders* créaient une école de tactique de combat pour les officiers subalternes et les sous-officiers principaux; en octobre, ils envoyaient trois officiers à l'école de la 47e division pour y prendre part aux exercices de combat. Dès leur rentrée à leur unité, ces officiers et sous-officiers préparaient un cours d'instruction semblable, que chaque peloton du bataillon dut suivre[78]. Dès lors, la pratique des exercices de combat se répandit parmi les autres unités et formations du corps d'armée canadien. En novembre, la Ire division envoyait deux commandants de compagnie de la plupart des unités d'infanterie et un commandant du bataillon de reconnaissance à l'école de combat de la 47e division[79]. En décembre, toutes les unités d'infanterie du corps d'armée dirigeaient ellesmêmes l'enseignement des exercices de combat[80].

Vers la fin de 1941, les exercices amphibies commençaient à une faible échelle. On se proposait alors d'enseigner à une compagnie par brigade et, finalement, à une compagnie par bataillon, la technique du raid contre un littoral occupé par l'ennemi. On se servait à cette fin de l'École des embarcations de débarquement d'assaut, située dans la région du Sud-est, à Havant, dans le Hampshire, où les unités du corps d'armée canadien envoyaient déjà des hommes à la même fin[81]. Cette décision intervint après le départ du corps d'armée pour le littoral méridional à l'automne (voir ci-dessous, page 309). Ces mesures contribuaient au maintien de l'intérêt parmi les troupes rendues outre-mer depuis deux ans, mais qui n'avaient pris part à aucun combat.

La Ire brigade de chars d'armée, la 3e division d'infanterie et la 5e division blindée arrivaient successivement en Angleterre cette année-là. Ces formations commençaient leur instruction outre-mer dans des circonstances bien différentes de celles des débuts. En particulier, on obtenait en 1941 beaucoup plus facilement qu'en 1939 ou 1940 l'équipement nécessaire. La 1re brigade de chars d'armée commença de recevoir des chars d'instruction au cours de juillet; en janvier 1942, elle possédait 157 Churchills et presque toute sa dotation d'autres véhicules et autres articles d'équipement[82].Il en fut ainsi pour la 3e division; en novembre 1941, elle avait reçu sa dotation complète de pièces de 25[83]. Cette division arrivait en Angleterre relativement bien préparée. Elle existait depuis plus d'un an, quelques-unes de ses unités ayant été mobilisées en 1939. La 5e division blindée dut malheureusement attendre longtemps avant de recevoir ses chars

*Une grenade bakélisée, destinée à produire une lourde explosion et très peu de fragments.

de bataille, quelques-uns seulement, de marque américaine, ayant été livrés avant la fin de l'année. Cependant, elle disposait d'une grande partie de l'autre équipement nécessaire, y compris les canons[84]. Grâce à ces conditions, l'instruction de ces formations progressa rapidement.

Un problème ardu se posait en 1941: l'instruction des nouvelles unités d'artillerie antiaérienne (ci-dessous, chapitre IX). Cette année-là, les canons antiaériens Bofors de 40 mm., utilisés par les régiments de DCA légère étaient très rares. On établit une unité spéciale à Colchester, en février et mars, en vue de l'instruction des servants de pièces de DCA. Par suite des difficultés que présentait le logement, on se décida à y ajouter l'instruction antichars, de sorte que l'établissement de Colchester porta par la suite le nom de Groupe canadien antiaérien et antichars. Il avait pour commandant le lieut.-col. G. A. McCarter.[85] Plus tard, on établit à Colchester le Q.G. de la Ire brigade canadienne de DCA, sous le commandement de McCarter (promu brigadier) qui en prit la direction de l'activité à cet endroit. Cependant, en mars, le groupe ne disposait que de 8 Bofors pour l'instruction de 11 batteries[86]. Même au 31 janvier 1942, l'ensemble de l'armée canadienne d'outre-mer ne disposait que de 58 Bofors sur une dotation de 280[87]. Pour remédier quelque peu à cet état de choses, les batteries de Colchester, dès qu'elles rentraient des champs de tir, étaient provisoirement affectées à la garde des emplacements stationnaires de DCA, de la Défense aérienne de Grande-Bretagne, sous le commandement au combat du service britannique de DCA qui fournissait le matériel nécessaire[88]. Plus tard, ces unités rentraient à Colchester pour y prendre part aux exercices mobiles avant de rejoindre leurs formations de campagne. Ce plan, toutefois, devait dépendre de l'existence du matériel et ne reçut un commencement d'exécution qu'au début de 1942[89].

On ne peut que mentionner brièvement l'instruction aux unités de renfort*. Ces unités, d'abord destinées au rassemblement des renforts, n'avaient pas un personnel suffisant pour s'occuper des problèmes que présentait l'instruction. Le brigadier Page, en prenant le commandement des unités canadiennes de base en janvier 1941, déclarait que les contingents arrivaient du Canada avec une certaine proportion de "recrues sans expérience ou très peu expérimentées"[90]. Par conséquent, il fallait établir un programme d'instruction et fournir des instructeurs compétents, ainsi qu'une organisation appropriée. On y arrivait en 1941 et le cours régulier d'instruction s'intégra au travail courant, à tous les dépôts d'effectifs du Canada. Cependant, durant l'année, la pénurie d'équipement retarda les progrès, tout comme dans les unités de campagne[91].

L'instruction en vue de l'offensive, 1942-1943

L'invasion de la Russie par les Allemands à l'été 1941, suivie de l'entrée en guerre des États-Unis à la fin de l'année, faisait présager une offensive

*Voir ci-dessus, chapitre VI.

prochaine contre l'Allemagne et, naturellement, mettait en évidence la nécessité de l'instruction en vue de l'offensive au cours de 1942.

L'adoption des exercices de combat exigeait forcément le renouvellement et l'intensification de l'instruction individuelle. Les directives relatives à l'instruction des troupes canadiennes, no 5 et 6,[92] publiées le 21 novembre 1941 et le 25 février 1942, ordonnaient une progression continue de l'instruction à partir du peloton en décembre 1941, jusqu'au niveau de la division en mai 1942. Lorsqu'il y aurait possibilité, on devait effectuer des exercices à deux camps afin d'accentuer le réalisme[93]. A la fin de décembre 1941, le général Crerar prenait le commandement du corps d'armée et se consacrait ardûment aux tâches de l'instruction, afin de répondre aux circonstances nouvelles, définissant la ligne de conduite à suivre dans une série de lettres circulaires. La première, en date du 14 janvier[94], parlait de nouveau de la préparation "aux combats d'invasion" en Angleterre qui restait la tâche principale des Canadiens. En mars, cependant, l'objectif lui paraissait être de "former les militaires de tous grades au point qu'ils atteignent le degré d'aptitude physique, mentale et professionnelle nécessaire pour mener à bien une offensive contre les Allemands". Il soulignait la nécessité, surtout pour le fantassin, d'acquérir le meilleur état de santé possible, parce que les moyens de transport seraient considérablement réduits au cours des premières opérations sur le continent, de sorte que le soldat à pied aurait à combattre avec les. seules armes qu'il serait en mesure de transporter[95].

Les exercices "Beaver 111" et "Beaver IV" (les quartiers généraux avaient seuls pris part aux exercices "Beaver I" et "Beaver II") avaient pour objet de faciliter la mise en oeuvre de ce plan. Même s'ils revêtaient encore un caractère "anti-invasion", c'étaient les premiers exercices auxquels les Canadiens participaient en grand nombre en tant qu'effectif de combat. "Beaver III" eut .lieu du 22 au 24 avril, sous la direction du corps d'armée canadien dont la Ire division jouait le rôle d'une troupe d'invasion allemande attaquant la 2e division. Au cours de l'exercice "Beaver IV", tenu du 10 au 13 mai, la 2e division prenait l'offensive, alors que la 3e division se tenait sur la défensive. C'était le premier exercice de corps d'armée où parût cette dernière division. Au cours de l'exercice "Beaver III", on supposait que le débarquement avait eu lieu dans la région de Littlehampton-Worthing; et entre Bexhill et Beachy-Head au cours de "Beaver IV". La Ire brigade de chars d'armée et des détachements de corps d'armée prenaient part à ces deux exercices. Les faits saillants qui en découlaient furent la rapidité avec laquelle la Ire division parvint à avancer, en se déplaçant à pied, et la nécessité pour la 3e division de se familiariser davantage avec la réglementation de la circulation. Ce qui revient simplement à dire que cette division "faisait ses dents" tout comme la Ire et la 2e au cours des exercices "Fox" et "Dog" en 1941[96].

Peu après les exercices Beaver, la Région du Sud-est en organisait un autre beaucoup plus important, nommé "Tiger", du 19 au 30 mai. Le corps

d'armée canadien (maintenant appelé 1er corps d'armée canadien), excepté la plus grande partie de la 2e division et un bataillon de la Ire brigade de chars d'armée, y prenait part. sous la direction du général Crerar*. La 3e division britannique, moins une brigade, ainsi que la 5e brigade d'infanterie canadienne relevant de la Région, remplaçaient la 2e division dans l'ordre de bataille. En tout, six divisions et un grand nombre d'autres troupes participaient à ces manoeuvres. Aux fins de l'exercice "Tiger", les comtés de Kent et de Sussex étaient considérés comme pays hostiles indépendants, alors que le comté limitrophe de Surrey constituait un puissant État neutre, dont les menaces d'intervention servirent au directeur (le lieut.-gén. B. L. Montgomery, officier général commandant en chef la Région du Sud-est) à influencer la tournure des opérations, surtout pour amener les troupes destinées à protéger le terrain. Le général Crerar commandait les troupes du Sussex qui manquaient de blindés, mais qui étaient fortes en artillerie et en infanterie, ainsi que dans les airs. Les troupes du Kent étaient commandées par le lieut.-gén. J. A. H. Gammell, commandant du 12e corps d'armée. L'exercice n'avait pas pour objet de repousser l'invasion. Les deux armées établirent le contact pour se livrer une "bataille de rencontre".

L'espace manque pour exposer en détail l'exercice "Tiger". Nous n'en pouvons mentionner que les résultats. Dans son rapport[97] au chef d'état-major général à Ottawa, le général McNaughton écrivait :

> Le ministre et le Cabinet de guerre apprendront avec intérêt que, d'après le général Montgomery et à mon avis également, l'exercice prouve que les unités et formations canadiennes qui y ont pris part ont maintenant atteint un niveau d'endurance et de formation tactique satisfaisant. Cet exercice était destiné à faire appel aux limites de la ,compétence. Il a duré onze jours, durant lesquels certaines unités ont parcouru 250 milles à pied et c'est à peu près tout ce que peuvent supporter les brodequins d'ordonnance sur les routes anglaises. Il s'agissait en grande partie de marches tactiques à l'allure forcée. Les moyens de transport étaient réduits au minimum et les troupes menaient une vie dure, dans des conditions semblables à celles du service actif. Les troupes ont accepté joyeusement les privations et la lourdeur de la tâche. Maintenant, en dépit de leur grande fatigue, elles sortent de cette épuisante épreuve avec un moral raffermi et une plus grande confiance en elles-mêmes. Le travail d'état-major, la discipline sur route et les dispositions relatives au ravitaillement étaient excellents, dans l'ensemble. La façon dont le général Crerar a dirigé les opérations du 1er corps d'armée canadien m'a beaucoup plu.

Le rapport du ter corps d'armée concernant la dernière semaine fait remarquer: "Après de longues marches pendant toute la durée de l'exercice, certaines unités d'infanterie ont parcouru durant les dernières étapes jusqu'à 38 milles en 18 heures"[98]. Il est évident qu'on avait nettement atteint les buts visés dans les directives no 5 et 6 relatives à l'instruction[99].

Pendant le reste de l'année, l'instruction au sein du er corps d'armée canadien, fut beaucoup plus détaillée. Le général Crerar, dans une lettre en

*Le groupe hors cadres de la 2e division et les 4e et 6e brigades, ainsi que le 14e bataillon de chars d'armée, avaient entrepris un entraînement spécial en vue de l'opération de Dieppe et ne pouvaient donc pas prendre part à l'exercice "Tiger". Les exercices préparatoires à l'opération de Dieppe font l'objet d'un exposé au chapitre X du présent volume.

date du 4 juin 1942[100], exposait le programme pour les mois d'été, ordonnant à tous les commandants de tirer parti de l'occasion qui se présentait ("peut-être brièvement") de remédier à toutes les imperfections. On devait insister sur le maniement des armes, les exercices de combat (exercices de tir de campagne avec munitions de guerre dans les zones des Dunes du Sud acquises à cette fin)*, les opérations combinées, les exercices de commandement et d'état-major. Le corps d'armée s'appliquait à ces exercices durant le reste de l'année 1942. Les exercices de tir de campagne s'exécutaient jusqu'à l'échelon du groupe de brigade et même plus haut. Ainsi, le 3 août, la 3e brigade d'infanterie et le 14e bataillon de chars d'armée se livraient à des manoeuvres près du champ de bataille de Lewes (1264), appuyés par trois régiments d'artillerie de campagne qui tiraient des obus armés par-dessus les troupes[101].

Il y eut quelques écarts au cours normal de l'instruction pendant cette période. La 3e division participa aux seules manoeuvres divisionnaires, dites exercice "Harold", tenues en juillet, sous la direction du 12e corps d'armée britannique, au cours desquelles les Canadiens agissaient en guise de troupes d'invasion attaquant la 46e division britannique[102]. Les deux brigades de Dieppe de la 2e division canadienne, soit les 4e et 6e, perdirent tant d'hommes au cours de cette opération qu'elles durent reprendre l'instruction individuelle et les exercices de peloton[103]. Finalement, la ire division se livra à des exercices "anti-invasion" de peu d'envergure, comme l'exercice "Blackboy", en novembre. Ils avaient pour but de maintenir l'efficacité de l'organisation de défense du littoral méridional, afin de faire face à des débarquements allemands de peu d'importance, toujours possibles[104].

La 5e division blindée du Canada, dont on a déjà mentionné l'arrivée en Grande-Bretagne et les difficultés qu'elle eut à obtenir des chars, passait sous la direction du Q.G. de l'armée canadienne à Londres, jusqu'à ce que son instruction eût atteint l'étape collective divisionnaire. Finalement, le 25 juin 1942, elle passait sous le commandement de la Première armée canadienne. Jusqu'à la fin de l'année, les chars continuèrent d'arriver en petit nombre†, si bien que les unités blindées ne réalisaient que des progrès considérablement plus lents que ceux de l'artillerie et de l'infanterie. Des directives en matière d'instruction divisionnaire, publiées en septembre, mentionnaient ce fait et prolongeaient la période d'instruction de troupe et d'escadron des régiments blindés du 31 août au 31 décembre, puis ordonnaient aux unités d'infanterie et d'artillerie de

*A ce sujet, le général Crerar ordonnait que toutes les mesures logiques de précaution fussent soigneusement observées et ajoutait: "L'importance de la pratique du tir d'appui, au cours du mouvement, est telle qu'il faut nécessairement accepter des risques légitimes". Parfois, ces exercices causaient des accidents inévitables.

†A la suite de la décision prise de discontinuer au Royaume-Uni l'instruction des élèvesofficiers, les autorités d'Ottawa avaient informé le Q.G. de l'armée canadienne à Londres, le 13 février, que la section no 1 devrait fermer à la fin des cours alors commencés. Plus tard, cependant, le général McNaughton obtenait la permission de rouvrir la section no 1, afin de fournir un cours élémentaire commun à toutes les armes aux candidats de l'artillerie, du Génie, des transmissions et des magasins militaires, qui se spécialiseraient ensuite dans les écoles anglaises[110].

passer à l'instruction supérieure d'ensemble[106]. L'instruction des commandants et des états-majors, au sein de la division, se poursuivait en même temps. Il y eut des exercices de communication par T.S.F., sans troupes, à l'échelon de la brigade et de la division, ainsi que des manoeuvres auxquelles prirent part toutes les troupes divisionnaires et les véhicules de transport, les régiments blindés et l'infanterie étant représentés par les appareils de communications à l'arrière par T.S.F., de leurs Q.G., escadrons ou compagnies[107].

En 1942, on agrandissait l'École canadienne d'instruction afin de répondre aux besoins croissants. Au début de l'année, le Q.G. de l'armée canadienne à Londres prenait des mesures en vue de l'organisation d'une section d'exercices tactiques, à la suite d'une mesure semblable prise par le G.Q.G. des troupes métropolitaines. Connue sous le nom de Section no 5 (Combat), elle commençait à fonctionner le ter mai à Rowlands-Castle (Hampshire). En juillet, on la transformait et subdivisait en trois sous-sections; fusils, chenillettes et mortiers[108]. Une autre modification, due à l'importance grandissante de la guerre chimique (y compris la projection de flammes), consista à faire passer ce genre d'instruction de la section technique no 2 à la section no 6 (guerre chimique) établie en décembre à cette fin[109]. Ainsi donc, les sections suivantes fonctionnaient à la fin de l'année: section no I, servant encore à l'instruction des élèves-officiers; no 2, aux cours, destinés aux officiers, de protection contre les gaz, à l'enseignement de la conduite et de l'entretien des voitures, ainsi que d'autres cours, destinés aux sous-officiers, relatifs aux véhicules sur roues et aux chenillettes; no 3 (armes), maniement des armes portatives en général, reconnaissance d'avions, calcul télémétrique, formation des chefs subalternes en vue de l'avancement au grade de sous-officier; no 4 (officiers régimentaires), cours de tactique et d'administration pour les commandants de compagnie et de peloton, d'une durée de six semaines. Quant aux nos 5 et 6, nous venons d'en parler[111].

Les cours de DCA se trouvèrent quelque peu facilités durant l'année, du fait de l'arrivée d'une plus grande quantité d'outillage. Les régiments de DCA légère des Ire, 2e, 3e et 5e divisions purent terminer leur instruction mobile et rejoindre leurs formations[112]. L'armée canadienne entreprenait également de former des opérateurs de radar. Quelques Canadiens avaient déjà reçu cette formation mais, ensuite, avaient servi dans des unités anglaises.

Par suite d'une initiative du général McNaughton, il se forma, en janvier 1942, une unité de radar qu'il désirait indépendante de tout autre service[113] et qui prit le nom de "Première unité canadienne de radio-repérage". Lorsque le personnel eût complété son instruction dans divers établissements, on le rassembla pour le faire passer à Colchester. A la fin de 1942, les membres de cette unité s'occupaient des appareils de radar de fabrication canadienne, installés à divers endroits du littoral méridional. Au début de 1943, l'unité était dissoute, en conformité de l'organisation anglaise[114].

Vers la fin de 1942, par suite de l'insuffisance des places disponibles pour les Canadiens à l'École royale d'artillerie de Larkhill, on créait la première

École canadienne d'artillerie outre-mer, qui faisait partie, au début, du groupe "C" des unités canadiennes de renfort. Elle comprenait diverses sections artillerie de campagne, artillerie moyenne, artillerie antichars, DCA et topographie. Afin d'épargner le capital humain et l'équipement, on les rattachait aux unités de renfort de l'artillerie. En assignant, à la nouvelle école, des instructeurs de canonnage, choisis parmi les unités de campagne et les unités de renfort, on parvint à former un noyau d'instructeurs. En même temps, l'école de Larkhill consentait à augmenter le nombre de places réservées aux Canadiens à cette fin. Les premiers cours de l'école débutaient le 3 janvier. Plus tard, au cours de l'année, l'école, devenue indépendante, s'installait à Seaford (Sussex)[115].

La fin de l'été et le début de l'automne 1942 marquèrent l'arrivée au Royaume-Uni de la 4e division blindée du Canada. Elle arrivait mieux formée que les divisions antérieures, parce qu'on pouvait désormais disposer d'un bon nombre de chars, de fabrication canadienne, pour l'instruction au Canada. Comme on prévoyait un délai dans la livraison des chars en Angleterre, on prit des dispositions pour se procurer, en remplacement, des chenillettes d'utilité générale. En octobre, on avait reçu une première livraison de 255 chenillettes, de sorte qu'on put se livrer largement à une utile instruction en matière de tactique de troupe et d'escadron[116]. En octobre, des directives divisionnaires en matière d'instruction[117] exposaient le degré d'instruction qu'il fallait atteindre avant le 15 février 1943. En résumé, l'instruction collective devait atteindre le niveau de l'escadron et les Q.G. des formations devaient avoir acquis, à cette date, suffisamment de compétence pour leur permettre de diriger leurs unités. Tout comme la 5e division, la 4e relevait du Q.G. de l'armée canadienne à. Londres, à son arrivée outre-mer. Cependant, elle passait sous celui du Q.G. de la Première armée canadienne le 21 octobre 1942, alors que son instruction ne faisait que commencer.

Au cours de 1942, des mesures intervenaient en vue d'une expansion considérable de l'instruction à l'égard des opérations combinées. Ce programme touchait aux diverses opérations qu'on examinait alors à l'intention des Canadiens (voir ci-dessous, pages 424 à 429). Le travail devait commencer le 27 novembre, mais les conditions existant aux centres d'instruction combinée forcèrent à le remettre au 16 décembre. La Ire brigade d'infanterie commença alors son instruction à Inveraray[118]. Ce fut la seule formation qui se rendit en Écosse en 1942; cependant, d'autres exercices combinés eurent lieu. En novembre et en décembre, des unités des 8e et 9e brigades d'infanterie de la 3e division passaient trois jours chacune sur des navires de débarquement d'infanterie, à Southhampton[119]. De décembre 1942 à février 1943, des bataillons de la 9e brigade se rendaient à tour de rôle à Dorlin, en Écosse, où l'on disposait d'un nombre limité d'embarcations[120]. Un programme d'instruction combinée à l'intention des chauffeurs de toutes les armes débutait en décembre. La 1re division y était largement représentée, ainsi que des membres choisis des 2e et 3e[121] divisions. Certaines troupes de corps d'armée et d'armée, notamment du Génie et de l'In-

tendance, prenaient également part aux exercices de débarquement, aux centres écossais d'instruction sur les opérations combinées[122].

Des cours d'organisation d'opérations combinées se donnèrent, au Centre d'instruction sur les opérations combinées de Largs, aux états-majors des Ire et 3e divisions, en décembre 1942 et janvier 1943[123].

Lorsqu'arriva mars 1943, les deux dernières brigades de la Ire division avaient complété leur séjour à Inverary[124]. Deux escadrons du 14e régiment de chars d'armée, trois compagnies du *Saskatoon Light Infantry* et la 9e ambulance de campagne reçurent également leur instruction en Écosse, pendant la même période[125]. A la suite de la décision prise en avril d'envoyer la Ire division et la Ire brigade de chars d'armée participer à l'attaque de la Sicile, ces deux formations se rendirent de nouveau en Écosse pour des exercices amphibies.

L'expérience du combat en Afrique du Nord

Le dernier fait important qui a marqué l'année 1942 a été la décision prise, après le débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord au mois de novembre, d'envoyer des officiers et sous-officiers canadiens pour servir pendant trois mois, attachés à la Première armée britannique en Tunisie. On désirait donner au plus grand nombre possible de Canadiens l'expérience du combat avant que le gros de l'armée passe à l'action. Les troupes canadiennes qui se trouvaient en Angleterre n'avaient pas eu l'occasion d'acquérir cette expérience, sauf les deux brigades de Dieppe. On prit donc des dispositions avec le War Office, à la suite desquelles le premier groupe, formé de 78 officiers et de 63 autres militaires, arrivait à Alger le 3 janvier 1943. Quatre autres contingents y allèrent, portant le total définitif à 201 officiers et 147 gradés et soldats[126]. Ces affectations consistaient à employer les Canadiens, autant que possible, aux tâches qu'ils étaient le plus en mesure de remplir; tout comme les renforts anglais, ils faisaient partie des unités appropriées. Ainsi, un officier d'un corps blindé pouvait se trouver à la tête d'un escadron de chars; un capitaine d'infanterie commandait une compagnie de fusiliers; un sous-officier de sapeurs détruisait les mines et un officier d'état-major remplissait des fonctions d'étatmajor[127]. On a la preuve de l'activité de ce service par ce fait qu'on a compté 25 pertes parmi les Canadiens, dont huit tués.[128]

La valeur de cette expérience ne laisse aucun doute. Rien ne peut remplacer le combat véritable dans la formation du soldat. Un officier canadien d'infanterie écrivait, de l'Afrique du Nord où il était attaché à un bataillon des Buffs: "Notre instruction en Angleterre, depuis l'adoption des exercices de combat, a été excellente, mais aucun exercice ne saurait se comparer au désagrément mental et physique du combat. Si je puis faire comprendre mes idées, à mon retour, je ferai en sorte d'adoucir le choc initial de la bataille pour nos troupes"[129]. Il faut seulement regretter qu'un plus grand nombre de Canadiens n'aient eu le

même avantage. Naturellement, la Première armée ne pouvait en accepter qu'un nombre très limité. La campagne, d'ailleurs, fut assez courte. De toute façon, les grandes unités canadiennes comptaient, chacune, parmi leur effectif,' un homme ou plus qui avait pris part à la campagne de l'Afrique du Nord, pendant la période finale de préparation au combat, et leurs avis furent précieux.

Les officiers supérieurs du Canada purent acquérir des connaissances plus approfondies à la suite de la campagne de Tunisie. Le général Crerar, accompagnant un groupe de généraux anglais, se rendit en avion à Tripoli, en février 1943, pour assister à une période d'étude fort instructive, dirigée par le général Montgomery, au quartier général de la Huitième armée victorieuse. En avril, le brigadier G. G. Simonds rendait visite à la même armée et assistait au combat de Wadi-Akarit[130]. A son retour en Angleterre, il passait au commandement de la 2e division, succédant au général Roberts (qui prenait la direction des unités canadiennes de renfort), pour muter presque aussitôt à la Ire division, à la suite de la mort du général Salmon. Quelques semaines plus tard, sa division, jointe à la Huitième armée, se battait en Sicile.

L'exercice "Spartan", Mars 1943

L'instruction collective de la Ire division l'empêcha de prendre part aux grandes manoeuvres dites "Spartan" qui eurent lieu en mars 1943, sous la direction du G.Q.G. de l'Armée métropolitaine. L'exercice "Spartan" atteignait presque l'envergure de l'exercice "Bumper". Dix divisions se "battirent" au cours de "Spartan" et douze, pendant l'exercice "Bumper". Quant au nombre de Canadiens qui prirent part aux deux, l'exercice "Spartan" fut le plus important de la guerre.

D'après le projet original, le Q.G. de l'armée canadienne devait diriger un contingent formé du 1er corps d'armée canadien, d'un corps blindé anglais comprenant la 5e division blindée du Canada, d'un ou de deux corps d'armée britanniques et de la Ire brigade canadienne de chars d'armée[131]. Cependant, le 15 janvier 1943, le Q.G. du 2e corps d'armée canadien voyait le jour. Quatre jours plus tard, le général McNaughton convenait, avec le G.Q.G. de l'Armée territoriale, que ce corps prendrait part à l'exercice avec la 5e division canadienne et la division blindée des Gardes placées sous son commandement[132]. La suite des événements devait démontrer qu'on avait fait montre de trop d'optimisme en englobant dans un exercice aussi important une formation toute nouvelle, dont le groupe de commandement n'avait pas encore reçu tout son équipement de transport et de transmissions, ni n'avait eu au moins l'occasion de se livrer à un exercice d'état-major et au travail sans troupes. (De l'outillage de transmission de diverses catégories, dont une grande partie empruntée à des formations anglaises, arrivait au quartier général du corps d'armée alors que celui-ci était déjà rendu dans la zone de rassemblement, juste quelques jours avant le début de l'exercice[133].) Par contre, la valeur instructive de manoeuvres de ce

genre, tenues si rarement, faisait de l'exercice "Spartan" une occasion à ne pas manquer. L'aspect regrettable de l'affaire, c'est que le mauvais comportement d'une armée ou d'un corps d'armée, au cours de telles manoeuvres, pouvait influencer très défavorablement l'opinion du G.Q.G. de l'Armée territoriale et le War Office au sujet du commandant.

Au cours de l'exercice "Spartan", le Q.G. de la Première armée canadienne (désigné sous le nom de Q.G. de la Deuxième armée aux fins de l'exercice) exerçait pour la première fois ses fonctions en campagne. Le général McNaughton commandait six divisions: les 2e et 3e divisions canadiennes d'infanterie relevant du 1er corps d'armée canadien du général Crerar; la 5e division canadienne et la division blindée des Gardes relevant du 2e corps d'armée canadien du général Sansom; ainsi que les 43e et 53e divisions anglaises relevant du 12e corps d'armée anglais (lieut.-gén. M. G. N. Stopford). Un groupe mobile mixte, formé de 19 escadrilles de la RAF et du CARC, collaborait avec l'armée du général McNaughton. C'était là le premier essai, au Royaume-Uni, d'un mode d'appui aérien qui avait très bien réussi en Afrique du Nord. L'ennemi comprenait les troupes de la Région de l'Est sous la direction du lieut.-gén. J. A. H. Gammell, soit les 8e et 11e corps d'armée britanniques, appuyés d'un autre groupe mobile mixte comprenant également des escadrilles du CARC. Conformément à la conception de la stratégie offensive alors en vogue, on prétendait que la Deuxième armée faisait irruption d'une tête de pont établie par une autre armée sur le continent (représenté par le littoral méridional de l'Angleterre). C'est le rôle qu'on prévoyait alors pour la Première armée canadienne et qu'elle joua en définitive. Le général McNaughton voyait dans "Spartan" "une simple épreuve de l'état physique et de l'endurance des troupes, de leur compétence au mouvement et à la tactique, ainsi que de l'habileté des commandants et des états-majors pour administrer, manier et mener au combat leurs formations et unités"[134].

Nous ne saurions indiquer ici que les faits saillants de l'exercice. Au cours de la première phase, le G.Q.G. de l'Armée territoriale, qui dirigeait ces manoeuvres, rendit bien rude la tâche de la Deuxième armée en permettant à l'armée "allemande" d'avancer vingt-quatre heures avant le moment indiqué auparavant au général McNaughton pour le début des opérations (soit à l'aurore du 5 mars). Le contingent "britannique" n'eut la permission de se déplacer que quelques heures après le début de l'avance "allemande". En conséquence, les unités de Gammell purent établir le contact avec celles de McNaughton plus au sud que ne l'avait prévu ce dernier et, ce faisant, purent "démolir" plusieurs ponts.

En dépit de ces désavantages du début, le corps d'armée bien entraîné du général Crerar, au centre, avança rapidement et, le 5 mars, écrasait la "charnière" de la zone Reading que le général Gammell se proposait d'utiliser en guise de pivot de la défense. Le 2e corps d'armée canadien fut retenu jusqu'au 7 mars, alors que le général McNaughton ordonnait un large mouvement

d'encerclement en direction de l'ouest. L'avance des divisions blindées, cependant, décevait par sa lenteur. Il y eut des embouteillages de la circulation, des pénuries d'essence et, pendant un certain temps, une rupture complète des communications entre le corps d'armée et le Q.G. de l'armée. Il ne fallait pas s'en étonner, puisque le service des transmissions du 2e corps d'armée canadien n'avait reçu ni tout son équipement ni une instruction complète. N'oublions pas, non plus, que la 5e division effectuait pour la première fois des exercices à titre de formation. Le commandant du corps d'armée regroupa les divisions, durant la nuit du 10 au 11 mars, avec les deux brigades blindées relevant de la division des Gardes, et les deux brigades d'infanterie relevant de la 5e division. Le général McNaughton désapprouva alors ce regroupement et ordonna le contraire. L'action fut plus tard critiquée également par le C.-en-C. de l'Armée territoriale[135].

Le "cessez le feu" était transmis le matin du 12 mars alors que l'armée du général McNaughton avait commencé de surmonter les difficultés et que la victoire lui apparaissait. Depuis le 8 mars, pour reprendre les termes du commandant en chef, la situation avait "constamment tourné en faveur des Britan niques". Citons en partie les commentaires du général McNaughton au sujet de l'exercice[136], contenus dans une dépêche expédiée à Ottawa le lendemain:

> Vous n'ignorez pas que notre état-major était nouveau et en partie établi en vue de l'exercice. Néanmoins, à la fin des manoeuvres, il travaillait avec souplesse et efficacité, et nos officiers avaient démontré leur habileté. Nos services du Génie, des transmissions, des approvisionnements et du transport, de santé, du matériel, du génie électrique et mécanique, ainsi que les autres services administratifs, ont été très satisfaisants; les officiers et l'état-major ont montré qu'ils avaient les talents nécessaires à l'organisation, à la direction et à l'administration de ces affaires, ce qui est une source de satisfaction, surtout parce que nous avions là la première occasion de leur donner une pratique à grande échelle.
>
> Nous avons mis à l'épreuve un nouvel aspect de l'organisation, c'est-à-dire le nouveau groupe mixte de la RAF. J'y vois la possibilité, pour la première fois, de fournir à l'armée l'appui aérien dont elle a besoin ...

Les dernières étapes, 1943-1944

En avril 1943, intervenait la décision d'envoyer en Sicile la 1re division et la Ire brigade de chars d'armée. En juillet, on choisissait la 3e division en qualité de formation d'assaut pour la première phase de l'invasion du NordOuest de l'Europe. Nous nous occuperons des exercices spécialisés, entrepris en vue de ces tâches, lorsque nous traiterons de ces campagnes.

Pour le reste de l'aimée de campagne canadienne, la fin de l'année 1943 eut pour caractéristique l'intensification de l'instruction dans tous les domaines. L'instruction individuelle s'entremêlait de manoeuvres à tous les échelons, du bataillon jusqu'au corps d'aimée. Il faut noter surtout les exercices de T.S.F. des états-majors d'armée, de corps d'armée et de division; les exercices de

collaboration de l'infanterie et des chars, de combats de rue; les manœuvres de nuit*; l'aguerrissement, les exercices de tir au polygone pour les chars et tous les genres d'artillerie, ainsi que des exercices généraux de ravitaillement, de récupération et d'évacuation des blessés pour les services[138]. A la suite de l'adoption des pièces automotrices d'artillerie et des chenillettes lance-flamme, les chauffeurs et conducteurs durent recevoir une instruction spécialisée[139]. Les officiers canadiens qui avaient servi en Afrique du Nord dans la Première armée anglaise, ou les contingents canadiens d'Italie et de Sicile, donnaient des causeries sur ces opérations, afin de faire bénéficier les autres de leur expérience[140].

Au cours de 1942, le programme d'instruction conduisit les divisions canadiennes dans des régions de l'Angleterre, notamment le Hampshire et l'Est-Anglie, qu'elles connaissaient à peine. Il est vrai que la 2e division avait passé presque toute l'année dans le Sussex, surtout pour les exercices relatifs à la "bataille" en vue de la pénétration à partir d'une tête de pont. La 5e division blindée se rendait dans le Norfolk en juillet pour y passer six semaines, se consacrant à des séries d'exercice de grande envergure. En octobre, lorsqu'elle s'en alla rejoindre la Ire division dans la zone de la Méditerranée, elle avait fait de grands progrès, mais il lui restait à se familiariser avec les blindés au combat. La 4e division blindée,, qui n'était pas suffisamment avancée pour prendre part à l'exercice "Spartan", passa dans le Norfolk après le départ de la 5e. Le mois suivant, elle s'exerçait pour la première fois en tant que division, avec toutes ses armes et ses services en plein fonctionnement (exercice "Grizzly II"). Au cours de l'exercice "Bridoon", en novembre, elle était aux prises avec la 9e division blindée britannique. Le Q.G. du 2e corps d'armée canadien travaillait aussi dans l'Est-Anglie. Il dirigeait "Grizzly II" et, en septembre, commandait la 61e division d'infanterie britannique et la Ire division blindée polonaise, au cours d'un vaste exercice appelé "Link"[141].

En août et septembre, les 2e et 5e divisions (ainsi que la brigade blindée de la 4e division) se rendaient dans le Hampshire en vue de l'exercice "Harlequin" que dirigeait le ter corps d'armée canadien. Cet exercice avait pour objet de mettre à l'épreuve les mesures administratives touchant au déplacement des troupes, en vue de l'invasion du Nord-Ouest de l'Europe, des régions de concentration et de rassemblement en Angleterre jusqu'aux points d'embarquement. Cet exercice faisait également partie de l'opération "Starkey", grandes manoeuvres destinées à duper les Allemands et leur faire croire que nous avions l'intention d'envahir le Pas-de-Calais. Il se terminait le 8 septembre 1943, par un simulacre de manoeuvres amphibies dans la Manche, Un certain nombre de troupes s'embarquaient alors avec l'espoir, qui ne se réalisa cependant pas, d'induire l'aviation allemande à entrer véritablement en action, comme à Dieppe[142].

*Au cours de l'été, la section de combat de l'École canadienne d'instruction donnait une série de cours sur le combat de nuit, aux officiers supérieurs, afin que cette instruction se diffuse à travers l'armée. Ces cours éveillaient un grand intérêt[137].

Dès le début de 1944, la Première armée canadienne au Royaume-Uni, réduite à un Q.G. de corps d'armée, trois divisions et une brigade blindée*, ainsi que des troupes auxiliaires, procédait à ses derniers préparatifs en vue du combat. Une directive,[143] publiée alors, fixait à l'instruction, pour la période de janvier à mars, ce but: "Préparer et perfectionner les militaires, individuellement, jusqu'au plus haut degré possible". On rappelait aux commandants d'unité que c'était là "leur dernière occasion de rendre les membres de leurs unités prêts au combat et en mesure de se battre". Cette période d'instruction individuelle ne devait donc pas entrer dans un cycle d'instruction ordinaire. A mesure que le printemps avançait et qu'approchait le jour J, on entreprenait divers exercices d'ordre technique, même si les jours des grandes manoeuvres divisionnaires étaient révolus. Les exercices relatifs à la pénétration à partir d'une tête de pont sur le continent dominaient le programme du 2e corps d'armée; il faut noter surtout la pratique des traversées d'assaut des estuaires pendant le mascaret, effectuée par la 2e division, avec des troupes de corps d'armée et d'armée, sur la Trent, dans le Yorkshire (exercice "Kate", avril-mai), ainsi que par la 4e division d'infanterie et le Génie, sur la Medway, dans le Kent. Cet entraînement avait pour but de préparer les unités à l'attaque à travers la basse Seine. Les exercices de tir en campagne, certains de grande envergure, se poursuivaient encore en mai, mais ils avaient cessé avant la fin du mois[144]. Les formations canadiennes d'Angleterre occupaient, ou s'en allaient occuper leurs positions définitives, prêtes à jouèr leur rôle dans le drame formidable qui allait bientôt se dérouler.

La longue entreprise de l'instruction avait donc pris fin. Qu'avait-on accompli? Beaucoup de choses, mais non pas tout. En 1948, le lieut.-gén. Charles Foulkes, jetant un regard en arrière sur cette instruction et ses conséquences, faisait des observations[145] qui peuvent servir de commentaire:

> Au cours de la dernière guerre, nous avons mis quatre ans à nous préparer ... Lorsque j'ai conduit la 2e division dans le Nord-Ouest de l'Europe, elle comptait quatre années d'instruction solide. Nous avons travaillé jour et nuit et j'avais l'impression que nous n'aurions pu trouver d'organisme de combat plus parfait. Quand nous avons commencé à nous battre à Falaise et à Caen, nous nous sommes heurtés à des troupes allemandes ayant l'expérience de la bataille et nous nous sommes rendus compte que nous n'étions pas de taille à nous mesurer à elles. Nous n'aurions pas réussi sans l'appui de notre artillerie et de notre aviation. Nous avions eu quatre ans de dur entraînement, et il fallut encore à peu près deux mois pour que la division mûrisse assez pour devenir vraiment un outil de combat.

Il ne fait aucun doute qu'il y a des limites à ce que l'instr fiction militaire peut accomplir. Il n'est pas d'arbitre ni d'instructeur comme la balle de fusil. Toutes choses égales d'ailleurs, dans une rencontre entre une armée possédant l'expérience du combat et une autre qui en est dépourvue, la première l'emportera. Les Canadiens se sont tirés d'affaire en Normandie. Ils auraient agi avec

*Parmi celles-ci, la 3e division et la 2e brigade blindée relevaient du er corps d'armée britannique qui se préparait à l'attaque.

plus d'efficacité s'ils n'en avaient pas été à leur premier combat et n'avaient pas eu à apprendre en combattant.

Profitant encore une fois du précieux privilège que possède l'historien de jeter un coup d'oeil en arrière, nous pouvons également dire, en rétrospective, que l'armée canadienne, même si sa longue période de formation en Angleterre lui valut des avantages immenses, en obtint moins qu'elle n'aurait pu. La rareté de l'équipement, au début, occasionna des pertes de temps et les procédés d'instruction plus réalistes qui donnèrent finalement d'excellents résultats ne furent que graduellement élaborés et adoptés. Le présent historien a l'impression, cependant, que l'armée canadienne eut à souffrir de l'attitude insouciante d'une grande partie des officiers régimentaires envers l'instruction militaire, qu'ils jugeaient avec peu de sérieux, plutôt que d'une manière urgente et scientifique. Tout comme le traditionnel acteur amateur, ils avaient la ferme conviction "que tout irait bien, le moment venu", sans avoir besoin de se forcer. Sans doute, on trouve leurs pareils dans toutes les armées. Mais il est bon de noter que, dans la guerre du type actuel, l'armée qui en possède le moins bénéficie des plus grands avantages.

C H A P I T R E I X

ÉCHAUFFOURÉES ET ALERTES, 1940

(Voir carte no 4 et croquis no 1)

Le rôle et les problèmes de l'Armée canadienne outre-mer

AU DÉBUT des hostilités, personne n'aurait su prédire quel serait le rôle de l'armée canadienne en campagne, car personne ne prévoyait la marche des événements. Le Canada devait inévitablement fonder ses prévisions sur l'expérience de 1914-1918, d'autant plus qu'il venait de voir, au déclenchement de la guerre de 1939, l'armée anglaise traverser de nouveau la Manche pour agir de concert avec les troupes françaises sur le sol français. On s'attendait donc que la Ire division canadienne, ainsi que les autres formations canadiennes qui à sa suite iraient en Angleterre, se rende en temps utile en France pour y renforcer les armées anglaises.

L'événement devait en décider autrement. Au cours de la campagne éclair de mai juin 1940, les Allemands écrasèrent les armées françaises et boutèrent les Anglais hors du continent, alors qu'une fraction seulement des troupes canadiennes avait pu atteindre le sol français sans avoir eu pour autant l'occasion de participer au combat. Les Canadiens se trouvèrent donc à faire partie de la garnison chargée de défendre le bastion anglais. En dépit de sa position d'assiégée, cette garnison se défendait activement et se livrait constamment à des sorties contre l'assiégeant. De cet état de choses devaient surgir maints problèmes imprévus.

Les troupes canadiennes, composées de volontaires recrutés en vue d'une action hâtive, demeurèrent quarante-deux mois au Royaume-Uni, à partir de l'arrivée de la Ire division en 1939, avant qu'une partie même d'entre elles participe à une campagne d'envergure. Au cours de cette période, les Canadiens remplirent quelques missions de combat, mais n'eurent qu'un seul contact important avec l'ennemi: le raid de Dieppe, le 19 août 1942. Ces quelques tâches et opérations, de même que le rôle joué par les troupes canadiennes pour la protection du Royaume-Uni, formeront le thème du présent chapitre et des suivants. Sauf pour l'opération de Dieppe, nous ne les exposerons pas dans le détail.

Autorisation pour engager les troupes canadiennes dans les opérations

Dans quelle mesure un haut commandant canadien outre-mer possède-t-il l'autorité voulue pour engager dans des opérations la totalité ou une partie de

ses troupes, sans prendre auparavant l'avis de ses supérieurs, à Ottawa? Question d'importance fondamentale, qui exige un bref examen préliminaire de l'aspect constitutionnel.

Les rapports juridiques existant entre les troupes du Canada et celles d'autres pays du Commonwealth étaient dans une grande mesure régis par un groupe de lois adoptées par les différents parlements du Commonwealth, six ans avant le début de la guerre. Les plus importantes, de notre point de vue, sont celles des parlements du Canada et du Royaume-Uni, intitulées: "Lois de 1933 sur les troupes en visite (du Commonwealth britannique)". A toutes fins pratiques, la loi canadienne et la loi anglaise sont identiques.

Voici les passages les plus importants de la loi canadienne[1] :

"6 4) Lorsqu'une troupe de .l'intérieur et une autre troupe* à laquelle s'applique le présent article servent ensemble, seules ou non:

a) Tout membre d'une autre troupe doit être traité de la même manière et avoir sur les membres de la troupe de l'intérieur les mêmes pouvoirs de commandement que s'il était un membre de la troupe de l'intérieur d'un rang relatif; et

b) Si les troupes agissent en combinaison, tout officier de l'autre troupe désignée par Sa Majesté ou conformément aux règlements établis par Sa Majesté ou par autorité de Sa Majesté, pour commander la troupe combinée, ou quelque partie de cette dernière, doit être traité de la même façon et doit avoir sur les membres de là troupe de l'intérieur les mêmes pouvoirs de commandement et de punition et peut être investi de la même autorité pour convoquer les conseils de guerre et en confirmer les décisions et sentences que s'il était un officier de la troupe de l'intérieur d'un rang relatif et possédant le même commandement.

5) Aux fins du présent article, les troupes sont censées servir ensemble ou agir en combinaison si elles sont déclarées ainsi servir ou ainsi agir par un arrêté du gouverneur en son conseil et à cette seule condition et le rang relatif des membres des forces de l'intérieur et des autres forces doit être celui qui peut être prescrit par règlements établis par Sa Majesté."

La loi prévoit donc *deux* types de rapports: le service en commun et l'action combinée. Dans le premier cas, l'interprétation des avocats veut que les troupes soient indépendantes, l'une de l'autre. Dans l'action combinée, au contraire, le commandement est unifié et le commandant de l'une des troupes possède en conséquence de vastes pouvoirs sur la seconde. Notons immédiatement que, durant la seconde Grande Guerre, une partie considérable des troupes canadiennes en poste *dans le Royaume-Uni* servait "avec" les troupes britanniques et ne relevait aucunement ni du War Office, ni d'aucun commandant britannique. Cependant, quand vint l'heure des opérations actives, ou lorsqu'une formation canadienne se voyait assigner un rôle de combat bien défini pour la défense du Royaume-Uni, les troupes canadiennes "se combinaient" aux formations et passaient sous un haut commandement anglais.

*Dans cette loi, "troupe de l'intérieur" désigne l'armée canadienne; "autre troupe" désigne une armée d'un autre pays du Commonwealth.

L'interprétation et l'application de la loi sur les troupes en visite ne manquaient pas de poser maints problèmes aux avocats et de donner du fil à retordre aux officiers d'état-major. Dès le début de la guerre, le gouvernement canadien instituait une commission inter-ministérielle chargée d'étudier les questions d'ordre juridique et constitutionnel que posait la loi. Cette commission déposait son rapport en octobre 1939[2]. Sur la foi de ce rapport, le ministre de la Défense nationale conseilla l'adoption d'un arrêté ministériel tendant à "juxtaposer" les troupes canadiennes de service en Angleterre à celles du Royaume-Uni, mais à les "combiner" aux troupes anglaises pour toute la durée des opérations militaires sur le continent, à partir du moment de l'embarquement. Cet arrêté ministériel (C.P. 3391) était dûment adopté le 2 novembre 1939[3]. Et en vue de toute situation qui exigerait l'organisation d'un commandement unifié en Angleterre même, l'arrêté prévoyait que des parties des troupes canadiennes agiraient en combinaison avec les troupes anglaises par suite d'ordres des autorités militaires canadiennes désignées à cette fin par le ministre de la Défense nationale*. Par la suite, le ministre désignait de la sorte, en vertu de l'arrêté C.P. 3391, le commandant de la Ire division canadienne et le principal officier combattant du quartier général de l'armée canadienne à Londres.

Le mémoire d'instructions intitulé "L'Organisation et l'administration des troupes canadiennes outre-mer" que recevait le général McNaughton à son départ du Canada[4] n'établissait pas clairement quelles seraient les relations entre l'officier général commandant la Ire division et les autorités militaires anglaises, sauf dans cette mesure: "Toutes questions concernant les opérations militaires et la discipline en campagne, qui relèvent immédiatement du commandant en chef de l'armée anglaise dans le théâtre d'opérations, seront réglées par le commandant en chef des troupes canadiennes en campagne, par l'intermédiaire du commandant en chef, dont les pouvoirs à cet égard sont limités par la loi des troupes en visite . . ." La situation, telle qu'elle se présentait en 1939, ne semblait pas exiger plus de précision; or, nous avons vu que les événements devaient dépasser toutes les prévisions.

Au cours de l'hiver 1939-1940, des entretiens avec le War Office fixaient le statut des troupes canadiennes en Grande-Bretagne, par rapport aux troupes du Royaume-Uni. Nous savons déjà également (voir ci-dessus, page 239) qu'à ces mêmes entretiens on établit, en particulier, le droit de regard des autorités canadiennes sur le programme d'instruction militaire[5].

La campagne de Norvège devait fournir la première occasion d'agir en conformité de la loi sur les troupes en visite, au cours d'opérations importantes.

*"Que, relativement aux troupes de terre et de l'air du Canada servant au Royaume-Uni, les parties de ces troupes qui seront à l'occasion affectées à cette fin par une autorité militaire canadienne compétente, désignée à l'occasion par le ministre de la Défense nationale, agiront en combinaison avec les troupes du Royaume-Uni auxquelles elles auront été détachées."

outre-mer dans les affaires de ce genre; il n'était pas difficile non plus d'apercevoir la nécessité de lui laisser plus de latitude que ne semblaient l'indiquer les dépêches alors échangées. Ce problème fit l'objet d'un débat à la Chambre des communes du Canada au printemps de 1941 et le ministre de la Défense nationale, le colonel Ralston, déclara alors officiellement que les troupes canadiennes ne pouvaient sortir du Royaume-Uni sans le consentement du gouvernement. "Il est hors de tout doute, ajoutait-il, que le Gouvernement canadien a été consulté au sujet de l'expédition de Norvège et qu'il a donné son consentement explicite. Je tiens à dire, pour clore la discussion, que l'emploi des troupes à l'extérieur du Royaume-Uni est une question qui relève du Gouvernement canadien ... L'autorité militaire canadienne désignée aux termes de la loi sur les troupes en visite ne peut permettre aux troupes canadiennes de quitter le Royaume-Uni sans avoir obtenu au préalable l'approbation du ministre de la Défense nationale"[29]. Le général McNaughton, qui avait profondément ressenti la critique dont il avait été l'objet, ainsi qu'il croyait devoir le déduire des dépêches échangées à propos de la Norvège, discuta cette déclaration avec M. King quand le premier ministre se rendit en Angleterre, plus tard la même année. Le mémoire qu'il garda de ces entretiens"' indique qu'il réclama plus de liberté d'action:

> Problème de la restriction quant à l'emploi des troupes. Déclaration de Ralston aux Communes qui, nous semble-t-il, nous lie les mains. Son attitude dans l'affaire de Norvège. Conversation avec Rogers. Avertissement que *je n'accepterais pas* de critique et qu'il doit être bien certain d'avoir raison avant d'en formuler.

Le 10 septembre, le Comité de guerre du cabinet étudiait la question. On fit observer que, si le commandant ne pouvait pas à lui seul autoriser l'emploi des troupes en dehors du Royaume-Uni aux termes exacts de la loi, il pouvait être opportun d'accroître son autorité pour qu'elle s'étende aux opérations à partir de bases situées dans les Iles britanniques. Nous verrons que la ligne de conduite devait s'orienter dans ce sens.

L'opération "Angel Move": la Ire division et la crise des Pays-Bas, mai 1940

Le 10 mai 1940, s'ouvrait une nouvelle phase de la guerre. Ce matin-là, les troupes allemandes pénétraient en Belgique et dans les Pays-Bas, autres États faibles, inoffensifs et neutres. Ainsi commençait une campagne qui, à peine en plus d'un mois, devait détruire l'alliance franco-anglaise et donner à Hitler la maîtrise des côtes européennes jusqu'aux Pyrénées. Les troupes canadiennes, cantonnées en Angleterre, virent passer ces jours, qui devaient s'inscrire dans l'histoire, sans pourtant participer au combat. On proposa assez souvent, toutefois, de les envoyer en France et, à un certain moment, une brigade a de fait traversé la Manche. Examinons maintenant ces événements.

Le projet d'expédition de troupes canadiennes en Norvège

La période dont le premier lord de l'Amirauté dit qu'elle était d'un "calme étrange et peu naturel" s'acheva par un coup de tonnerre le 9 avril 1940, lorsque les Allemands firent irruption en Norvège et au Danemark. En un clin d'oeil, le Danemark fut complètement envahi, tandis qu'en Norvège les Allemands, recourant au manque de scrupule, à la fougue et à l'habileté tactique dont ils devaient si souvent faire preuve durant la guerre, s'établirent si bien en vingtquatre heures dans Oslo, Bergen, Trondhjem, Stavanger, Kristiansand et Narvik, qu'il fallut attendre l'écroulement de leur empire européen en 1945 pour les voir sortir de la Norvège.

Les autorités anglaises se voyaient donc obligées de faire face à une campagne pour laquelle elles ne possédaient ni plans appropriés, ni troupes bien organisées. On avait déjà parlé, à vrai dire, d'intervenir, à travers la Norvège, en faveur de la Finlande dans la guerre de ce pays avec la Russie et qui devait se terminer au mois de mars par la capitulation de la Finlande. On espérait également soustraire aux Allemands le minerai de fer de la Suède. En même temps qu'il avait été décidé de poser des mines dans les passages intérieurs dénommés "les Canaux de Norvège" (décision prise par le Conseil suprême de guerre franco-anglais le 28 mars, après que les Allemands eurent utilisé ces canaux pour transporter en Allemagne le minerai de Narvik et en guise de représailles contre les illégalités commises par les Allemands dans la conduite de la guerre maritime)[7], il avait été également résolu de placer des troupes britanniques et françaises à Narvik, et d'envoyer d'autres troupes à Stavanger, Bergen et Trondhjem, afin d'empêcher l'ennemi de s'emparer de ces villes. C'était là du reste une mesure de prudence, contre la pose provocante de mines par les Allemands; les Alliés n'avaient de fait aucunement l'intention de débarquer des troupes en Norvège avant que les Allemands violent le territoire norvégien ou en manifestent visiblement l'intention[8]. Les troupes destinées à Stavanger et Bergen s'embarquaient à bord de croiseurs le 7 avril à Rosyth, mais débarquaient dès le lendemain lorsqu'arrivait la nouvelle que la flotte allemande avait pris la mer[9]. Quand on se rendit compte que la Flotte métropolitaine et la Royal Air Force n'avaient pas réussi à entraver efficacement l'invasion de la Norvège par les Allemands, il fallut élaborer de nouveaux plans, bien que les troupes peu nombreuses assignées à la première opération fussent encore disponibles.

Ajoutons immédiatement que, durant la campagne de Norvège, les Allemands s'emparèrent d'un certain nombre de documents révélant l'état des préparatifs britanniques avant l'invasion. Ils ne manquèrent pas d'utiliser ces documents à des fins de propagande*. Mais la propension au mensonge des

*L'auteur possède un magnifique volume intitulé: *British Designs on Norway: Documents concerning the Anglo-French Policy of Extending the War*, publié par la Librairie allemande d'information à New-York vers la fin de 1940. On y trouve des fac-similés de documents capturés au Q.G. de la 148e brigade d'infanterie anglaise, ainsi que des instructions relatives à l'opération, en date du 6 avril.

Nazis était déjà à cette époque tellement connue que bien peu de gens les croyaient alors même qu'ils disaient la vérité. De fait, il va sans dire, l'entreprise allemande était prête longtemps avant que l'opération franco-anglaise prît une forme précise. Déjà, le 10 octobre 1939, l'amiral Raeder avait recommandé à Hitler d'acquérir des bases en Norvège. En décembre, le traître norvégien Quisling faisait le voyage de Berlin où l'on s'entendait avec lui. Le 16 février, le bâtiment de guerre anglais *Cossack* entrait dans les eaux norvégiennes pour sauver des matelots britanniques du navire allemand *Altmark.* Le 1er mars, Hitler expédiait sa directive préliminaire concernant l'invasion de la Norvège. Le 26 mars, il décidait de lancer l'attaque (" *Weseruebung")* "aux alentours de la nouvelle lune" (le 7 avril), date arrêtée fermement dans une nouvelle directive en date du 2 avril".

Se voyant dans la nécessité de trouver des troupes pour agir en Norvège, le War Office fit appel, le moment venu, aux autorités militaires du Canada en poste au Royaume-Uni. Les premiers pourparlers n'eurent lieu cependant que le 16 avril, soit une semaine après le début des opérations allemandes. Dans l'intervalle, les Anglais avaient mis au point de nouveaux plans en vue d'une contre-attaque et avaient même pris les premières mesures. Deux localités attiraient particulièrement l'attention en Norvège: Narvik, port d'expédition de minerai dans l'extrême nord, et Trondhjem au centre, que des chemins de fer reliaient directement à Oslo et où il semblait possible d'aider efficacement la résistance norvégienne. Le 10 avril, 'les plans anglais avaient pris consistance au point d'entraîner la décision de prendre Trondhjem et Narvik. On mit d'abord sur pied l'expédition de Narvik. Il était assez facile de rassembler les troupes précédemment affectées à la campagne de Norvège et le premier groupe quittait l'Angleterre le 12 avril".

Le plan de l'attaque contre Trondhjem se cristallisa beaucoup plus lentement, mais sembla prendre forme (du moins provisoirement) du 13 au 16 avril, sous l'aspect d'une triple opération. On prévoyait des débarquements à Namsos, au nord de Trondhjem, et à Aandalsnes au sud, suivis d'une opération combinée de front contre Trondhjem même". Le 14 avril, alors que le chef de l'état-major impérial donnait ses instructions au major-général Carton de Wiart, qui devait commander à Namsos et en définitive diriger les troupes alliées dans la Norvège centrale, le plan restait imprécis et les instructions ne parlaient ni d'un débarquement possible à Aandalsnes, ni de l'utilisation des troupes canadiennes1[3]. Au soir du 15-16 avril, cependant, le débarquement d'Aandalsnes était décidé et l'attaque de Trondhjem se précisait". C'est à ce moment qu'on a demandé l'aide des Canadiens.

A 11 heures du matin, le 16 avril, le major-général R. H. Dewing, directeur des opérations militaires au War Office, se rendait au Q.G. de l'armée canadienne pour présenter au général Crerar une esquisse des opérations projetées, accompagnée de la requête que les Canadiens y prennent part, "vu le manque d'autres

troupes bien instruites au Royaume-Uni". Voici comment se présente l'expédition dans le journal de guerre du général Crerar:

> Le plan prévoit qu'après avoir débarqué à Namsos le 16, les troupes du majorgénéral de Wiart avanceront en direction du sud vers Trondhjem. De puissants effectifs navals pénétreront dans le fjord et 2 bataillons de la Garde débarqueront pour s'emparer de l'aérodrome. On prévoit un groupe auxiliaire de débarquement à Romsdals, lequel avancera en direction du nord vers Trondhjem, le long de la voie ferrée. Pour neutraliser les forts détenus par les Allemands, qui commandent le fjord de Trondhjem, plusieurs groupes d'infanterie débarqueront de contre-torpilleurs pour les prendre à revers. Il faudra utiliser à cette fin 8 groupes de 100 fantassins chacun pour lesquels on choisira les meilleurs soldats qui soient. Le War Office exprime l'avis que les Canadiens pourraient fournir ces équipes. Cette mission exige l'esprit d'initiative et des qualités de chef.

D'Aldershot, le général McNaughton se rendit immédiatement au Q.G. de l'armée canadienne à Londres, puis, en compagnie de Crerar, se dirigea vers le War Office. Ils s'y rencontrèrent avec le général Dewing, après quoi McNaughton eut un entretien avec le chef de l'état-major impérial. McNaughton avait déjà reçu de l'adjoint du juge-avocat général au Q.G. de l'armée canadienne l'avis qu'il avait légalement toute l'autorité voulue pour assigner des troupes canadiennes à une telle opération. Il consentit donc à prêter son concours". Le général Ironside déclara alors que, "vu la pénurie actuelle de troupes disponibles", son acquiescement était fort apprécié. On en était encore, ajouta-t-il, à régler les détails du plan d'attaque". Comme le plan ne comprenait pas nécessairement de débarquements aux forts, il se pouvait que les Canadiens, si l'on faisait de fait appel à eux, servent aux principaux débarquements.

Le général McNaughton s'occupa immédiatement de préparer les troupes requises. Il les tira de la 2e brigade canadienne d'infanterie. Le brigadier G. R. Pearkes, V.C., commandant de la brigade, étant malade, le commandant suppléant, le colonel E. W. Sansom, fut chargé de commander le groupe. Deux bataillons de la brigade devaient prendre part à l'opération : le *Princess Patricia's Canadian Light Infantry* et *l'Edmonton Regiment;* on les considérait comme "les troupes les mieux préparées"" de toute la division et elles comptaient quelques Scandinaves dans leurs rangs. Les lourdes tâches administratives nécessaires pour fournir des vêtements d'hiver, etc, se mirent en train sur-le-champ et le général McNaughton, conformément au C.P. 3391, émit un "Ordre de mission" qui plaçait les troupes du colonel Sansom "en combinaison" avec les troupes anglaises affectées aux opérations militaires de Norvège*. Le contingent canadien comptait en définitive 1,300 hommes. Il quittait Aldershot pour l'Écosse, le 18 avril au soir, au son des cornemuses des *Seaforth Highlanders of Canada.* Le lendemain soir, il arrivait à Dunfermline, où il se rendait dans un camp pour y attendre l'heure de l'embarquement".

*I1 s'agissait de l'Ordre de mission no 2. Le no 1 était censé se rapporter aux équipes de servants canadiens de fusils-mitrailleurs Lewis, prêtés en mars 1940 pour la protection des chalutiers de la mer du Nord, mais on doute qu'en définitive un tel ordre officiel ait été émises.

Cette heure ne vint jamais car dans l'intervalle le Cabinet de guerre anglais et ses conseillers militaires avaient changé de plan. Sir Winston Churchill, alors premier lord de l'Amirauté, et le chroniqueur anglais officiel de la campagne ont raconté les étapes de cette transformation. Le 17 avril, le plan relatif à Trondhjem avait été soumis au Cabinet de guerre et les chefs d'état-major l'avaient accepté. Tout en admettant les risques de l'entreprise, ils considéraient qu'il valait la peine d'assumer ces risques. Or, le 19 avril, les chefs d'état-major de même que l'Amirauté avaient changé d'avis d'une façon aussi brusque que décisive :

> Ce changement avait eu deux causes principales: on s'était d'abord rendu compte de l'ampleur du risque naval qu'allaient courir un si grand nombre de nos plus beaux bâtiments de ligne, puis on avait cédé aux arguments du War Office qui tendaient à démontrer que, même si la flotte parvenait au but et en revenait, le débarquement forcé des troupes, vu la puissance aérienne des Allemands, serait périlleux. D'autre part, les débarquements qui se produisaient déjà avec succès au sud et au nord de Trondhjem paraissaient aux autorités une solution infiniment moins dangereuse. Les chefs d'état-major rédigèrent un long document défavorable à l'"Opération Hammer".

En d'autres termes, les chefs d'état-major conseillaient d'abandonner l'attaque de front sur Trondhjem et d'adopter plutôt des mouvements d'encerclement par les flancs, où nous avions déjà des troupes, à Namsos et Aandalsnes. Bien que Churchill lui-même fût "indigné" de cette volte-face, il appuya l'accord que le premier ministre donnait aux recommandations des chefs d'état-major"'.

On peut donc dire, *grosso modo,* que le plan de Trondhjem était déjà abandonné lorsque le colonel Sansom arriva avec ses hommes à Dunfermline. Cependant, on étudiait la possibilité d'utiliser ailleurs ces troupes et un document de la main de M. Churchill, en date du 19 avril, exprimait l'avis que leur destination, de même que celle des troupes françaises disponibles, demeurât imprécise pour l'instant; il ajoutait qu'on pouvait considérer les Canadiens en particulier comme renforts pour l'entreprise de Narvik[21]. Le lendemain, un officier d'étatmajor du War Office apprenait au lieutenant-colonel E. L. M. Burns, du Q.G. de l'armée canadienne, que les troupes de Sansom seraient "probablement" affectées "à une opération semblable à celle qui avait été projetée, mais dans une autre région"; il ne donnait aucun détail. Plus tard, le 20, le général McNaughton avait avec le général Dewing un entretien au cours duquel il était décidé que, si l'on élaborait d'autres plans comportant l'emploi de Canadiens, McNaughton serait tenu parfaitement au courant, de sorte qu'il pût étudier tout à sa guise le nouveau plan et voir à ce que ses troupes soient convenablement équipées. Dewing fit remarquer que, si la division canadienne, "maintenant des mieux équipées", n'était pas au besoin lancée en Norvège, son équipement devrait passer ailleurs". Cependant, aucun autre plan ne se produisit plus visant à utiliser la division, en tout ou en partie, en Norvège. Les troupes de Sansom restèrent donc un certain temps en réserve à Dunfermline, mais rentraient à leur caserne d'Aldershot, le 26 avril[23].

Seulement deux hommes de la Ire division, les soldats G. Hansen et A. Johannson, ont servi activement en Norvège. Membres du *Saskatoon Light*

Infantry (Mit.), ils parlaient couramment le norvégien et on les avait prêtés à titre d'interprètes au er bataillon du *King's Own Yorkshire Light Infantry,* régiment allié à leur propre unité. Ils participèrent à la bataille dans le voisinage de Dombaas avec leur bataillon d'adoption et se retirèrent avec lui par Aandalsnes. (Ils racontèrent plus tard que leur unique difficulté d'ordre linguistique avait été de comprendre l'anglais du Yorkshire!)[24]

La Ire division avait connu la première de ses nombreuses déceptions. Que l'attaque de front contre Trondhjem eût pu réussir, inutile de se le demander ici. L'entreprise était de toute évidence hasardeuse et la participation des Canadiens n'était pas la moins périlleuse, d'après les premiers plans. Que le commandant canadien ait accepté d'envoyer ses troupes dans une aventure aussi désespérée montre bien que la longue inaction des Canadiens ne venait pas de la répugnance à se lancer dans de dangereuses entreprises.

Point n'est besoin de s'étendre davantage au sujet de cette campagne mal conçue. Les opérations de Namsos et d'Aandalsnes ne donnèrent pas les résultats qu'on en attendait et, au matin du 3 mai, les troupes alliées se retiraient de ces deux secteurs. A Narvik, l'attaque se développait lentement. La ville fut bien capturée, mais seulement le 28 mai alors qu'on avait déjà donné l'ordre d'évacuer la Norvège. Le 8 juin, les dernières troupes britanniques et françaises quittaient le pays". Une menace plus grande se dessinait et l'on avait essuyé des revers plus graves, en France et dans les Pays-Bas. A la nouvelle crise devait faire face un nouveau gouvernement anglais. L'échec de Norvège avait entraîné la chute du Cabinet Chamberlain et Winston Churchill devenait premier ministre.

Nous venons de voir que, lorsque le War Office avait consulté les généraux Crerar et McNaughton le 16 avril, la situation n'admettait aucun délai et McNaughton ayant appris qu'il avait légalement le droit de le faire, avait immédiatement accepté d'envoyer des troupes en Norvège. Il ne demanda pas l'avis d'Ottawa, démarche qui aurait forcément fait perdre du temps. Un télégramme avait été envoyé seulement le 17 avril au soir, au ministre de la Défense nationale, par l'intermédiaire de Canada-House, pour avertir des décisions prises et de l'intention de faire partir les troupes canadiennes d'Aldershot le lendemain soir26. Le gouvernement canadien* n'approuva pas cette façon de procéder. La réponse, reçue à Londres au matin du 18 avril, approuvait la décision, mais ajoutait: "On considère, toutefois, qu'on n'aurait pas dû prendre un tel engagement sans demander. l'avis préalable du ministère de la Défense nationale et l'approbation du Gouvernement canadien". Un télégramme envoyé, en même temps par le ministère des Affaires extérieures au haut commissaire à Londres exprimait le même avis avec plus de détails:

> Nous aurions pu compter que le Gouvernement canadien fût immédiatement averti par le Gouvernement du Royaume-Uni de la nécessité d'une telle participation . . . Il

*En l'absence de M. King alors aux États-Unis, le colonel Ralston (alors ministre des Finances) remplissait les fonctions de premier ministre.

> nous semble qu'au tout début des entretiens, vous-même ou l'officier général commandant auriez dû prévenir afin que le Gouvernement canadien eût le temps d'examiner une mesure aussi importante pour le peuple canadien que l'affectation d'une partie du personnel de la présente formation à une mission spéciale de ce genre, ce qui constitue un écart fondamental des principes et des plans préétablis.

Le haut commissaire (M. Vincent Massey) répondit immédiatement que le commandant des troupes s'était bien assuré que la situation militaire motivait l'emploi des troupes canadiennes et exigeait des ordres immédiats. Il ajoutait: "Dans l'accomplissement de ce devoir, le commandant a fondé son geste sur la désignation du ministre, aux termes du C.P. 3391 en date du 2 novembre 1939, qui l'autorise à agir suivant les exigences militaires du moment". Les autorités d'Ottawa ne s'en trouvèrent pas apaisées. Une autre dépêche, en date du 19 avril, portait ces mots: "Ainsi que je l'ai indiqué précédemment, nous continuons de penser que le Gouvernement du Royaume-Uni aurait dû communiquer la proposition au Gouvernement du Canada. Votre télégramme n'indique pas pourquoi, dès que le chef de l'état-major impérial a présenté sa requête au commandant, on ne nous a pas avertis pour nous permettre d'étudier la question en attendant de recevoir les observations et les recommandations de l'officier général commandant, résultant de ses entretiens au War Office. L'autorité que l'alinéa III de C.P. 3391 confère aux autorités militaires canadiennes d'affecter des troupes à une action en combinaison ne nous paraît pas s'étendre au service en dehors du Royaume-Uni"[28].

C'est à ce moment précis qu'arrivait au Royaume-Uni le ministre de la Défense nationale, M. Norman Rogers, au cours d'un voyage prévu avant l'affaire en cause. Il discuta le problème avec le général McNaughton et, dans une dépêche au ministère des Affaires extérieures le 22 avril[28], il indiquait qu'il en était arrivé à la conclusion qu'il y avait une certaine justesse dans les arguments de l'officier général commandant. On examinait, ajoutait-il, la portée du décret C.P. 3391: "Vous communiquerons plus tard les modifications qui semblent nécessaires, mais désirons faire ressortir immédiatement que le dynamisme de la situation militaire actuelle s'oppose à la limitation trop rigide de gestes posés pour faire face à un état d'urgence".

La question en jeu est trop nette pour qu'il soit nécessaire de s'y attarder. D'un côté, l'officier général commandant envisageait d'abord les exigences de la situation militaire et la nécessité de prendre des décisions rapides, circonstances que personne ne pouvait nier. De l'autre côté, le gouvernement canadien exigeait d'être consulté avant que ses troupes soient affectées à une mission entièrement nouvelle. En l'occurrence, les autorités d'Ottawa se montraient, de façon compréhensible, irritées du fait, mis à jour durant les entretiens, qu'il s'était écoulé plus de trente heures après la première proposition avant qu'on en prévienne le Canada. Un tel retard ne se reproduisit du reste jamais.

Il devenait malgré tout évident que les exigences militaires, nécessitaient une définition plus exacte des attributions du principal commandant canadien

Au mois de septembre 1939, un corps expéditionnaire britannique commandé par le général lord Gort, V.C., passait en France, pour aller prendre position à la frontière belge. Il y passa l'hiver, s'efforçant de raffermir les défenses insuffisantes de cette frontière où ne s'était jamais étendue la Ligne Maginot, qui protégeait la frontière franco-allemande. Le contingent britannique s'accroissait peu à peu jusqu'à ce que, au moment de l'attaque allemande, il comptât dix divisions, ainsi que trois autres, incomplètes, qu'on avait envoyées pour qu'elles exécutent certains travaux tout en continuant leur instruction. On groupa ces divisions en trois corps d'armée. Le plan prévoyait l'expansion de ces troupes grâce à l'expédition du 4e corps d'armée vers la fin de l'été; la Ire division canadienne, ardûment appliquée à son instruction en Angleterre, en aurait fait partie[31]. L'irruption allemande allait bouleverser ces projets.

Au cours de l'hiver, durant lequel les Alliés édifiaient leurs forces avec une béate lenteur, les Allemands de leur côté préparaient leur formidable offensive du printemps. Cette opération, connue sous le nom de code "Gelb" (jaune), prit naissance dans la Directive no 6 d'Hitler sur la conduite de la guerre, émise le 9 octobre 1939, et qui ordonnait de passer aux préparatifs d'une offensive "sur le flanc nord du front occidental". Hitler souhaitait une attaque presque immédiate, mais il s'en laissa dissuader. De nouvelles instructions se succédèrent jusqu'au er mai, date où des ordres paraissaient pour prescrire de maintenir l'état d'alerte de façon que l'offensive pût se déclencher en tout temps, à un jour d'avis". La tourmente éclatait le 10.

Les événements qui suivirent nous sont bien connus: nous les résumerons rapidement. La Belgique demanda immédiatement de l'aide. Conformément au plan "D", qu'avait tracé aux fins d'une telle occurrence le commandement français, les troupes britanniques et françaises cantonnées sur la frontière sortirent de leurs positions fortifiées afin d'avancer en Belgique, pivotant sur la région de Sedan. L'objectif consistait à s'installer sur la Dyle, qui offrait, pensait-on, une ligne de défense plus courte tout en protégeant une plus grande partie de la Belgique contre l'ennemi. Que cette tactique ait été sage ou non, le désastre s'ensuivit. Les Allemands attaquaient avec une célérité et une efficacité inouïes. La résistance des Pays-Bas s'effondrait en quelques jours; l'armée hollandaise, avec laquelle ni les Anglais ni les Français n'avaient été capables d'établir un contact efficace, se rendait le 15 mai : la reine et son gouvernement se réfugiaient en Angleterre. En même temps, toutes les positions alliées de Belgique se trouvaient menacées d'une pénétration ennemie au sud, le long de la Meuse. Les 13 et 14 mai, les Allemands surgissaient à Dinant et à Sedan, creusant une large poche dans la ligne alliée*. Le 16 mai, en conséquence, le

*Le premier plan allemand visait à faire porter le gros de l'effort sur la droite, pour encercler le flanc nord des armées alliées, à peu près comme on avait agi en 1914. On l'abandonna en faveur d'un coup puissant dans la région de Sedan qui tendrait à isoler les armées du Nord. Les généraux Guderian, Blumentritt et Westphal pensent tous que ce nouveau plan avait été imaginé par Manstein, chef d'état-major du colonel-général von Rundstedt, commandant du groupe d'armée "A".

corps expéditionnaire britannique et la Ire Armée française qui se trouvait à sa droite, recevaient l'ordre de se replier sur la Scheldt et esquissaient ce mouvement. Il fut impossible, cependant, d'empêcher que les troupes alliées ne fussent coupées en deux. La "poche" au sud de Sedan devint une percée et les têtes de colonnes allemandes, traversant en trombe à l'ouest les lignes de communications des armées alliées du Nord, atteignaient la côte de la Manche le 20 mai dans la région d'Abbeville[33].

Durant les quelques jours qui suivirent, les espoirs et les projets des Alliés visèrent à couper le corridor allemand vers la mer et à rétablir le contact entre les armées du nord et du sud. Le général Weygand, qui remplaçait le général Gamelin le 20 mai au poste de commandant en chef allié, proposait de lancer une offensive dans cette direction, mais le projet ne se réalisa jamais. Les troupes franco-anglaises, coupées au nord et se battant le dos à la mer, tenaient une ligne qui allait de Gravelines sur la Manche jusqu'aux environs de Denain vers l'intérieur, puis au nord jusqu'à Menin (au sud-est d'Ypres). L'armée belge prolongeait cette ligne jusqu'à l'estuaire de la Scheldt. Vue d'Angleterre, la situation paraissait obscure. Boulogne et Calais se trouvaient immédiatement menacées par l'avance allemande en amont des côtes de la Manche, à partir d'Abbeville; on ne savait au juste si la route qui joint ces villes à Dunkerque restait ouverte. Il devenait évident que, soit les opérations futures soit la retraite du corps expéditionnaire britannique serait fonction de la possession d'au moins l'un de ces trois ports. Afin de maintenir les communications essentielles du corps expéditionnaire britannique, un groupe de brigade anglais accompagné de chars débarquait à Calais, les 22-23 mai, sous le commandement du brigadier C. Nicholson. Le 22 également, deux bataillons de la Garde et quelques autres troupes passaient à Boulogne. Après avoir énergiquement lutté contre l'avance allemande, ces dernières troupes trouvaient la position intenable et on les évacua à bord de contre-torpilleurs pendant la nuit du 23-24 mai".

Le 23, les Alliés faisaient entrer la Ire division canadienne dans leurs calculs*. Tôt le matin, on prévenait le général McNaughton qu'il était mandé d'urgence au War Office et qu'il fallait préparer un groupe de brigade de la division en vue d'un départ "aussi hâtif que possible". Un ordre d'avertissement partait à l'intention du commandant de la Ire brigade d'infanterie (le brigadier Armand-A. Smith), puis le général McNaughton se mettait en route vers Londres. Il eut immédiatement, avec le chef de l'état-major impérial, un entretien auquel assistaient également le général Crerar et plusieurs officiers supérieurs du War Office. Le général Ironside expliqua que l'avance de l'ennemi avait mis en péril les lignes de ravitaillement du corps expéditionnaire britannique et qu'il désirait que McNaughton se rende en France "pour rétablir la ligne routière et ferroviaire passant par Hazebrouck et Armentières le plus tôt

*Nous racontons l'épisode qui suit avec quelque détail, pour la bonne raison qu'il ne figure ni dans la chronique officielle du Royaume-Uni relative à cette campagne, ni dans les mémoires de sir Winston Churchill.

possible". La mission devait s'accomplir par Calais, si possible; sinon, par Dunkerque. Le chef de l'état-major impérial ajoutait que McNaughton prendrait le commandement des troupes de cette zone, y compris le groupe de brigade qui débarquait alors à Calais, et qu'il pourrait être renforcé d'une brigade mixte tirée de sa propre division et des troupes supplémentaires qu'il faudrait. Comme il pouvait être difficile, et même impossible, de communiquer avec lord Gort,. McNaughton devait faire rapport au chef de l'état-major impérial lui-même. Le général canadien accepta de remplir cette tâche et déclara à Ironside que la Ire brigade avait déjà reçu l'ordre de se préparer à partir dès midi".

Après avoir rapidement discuté de quelques détails, le général McNaughton rentrait à Aldershot où il donnait ses ordres, puis se dirigeait en voiture vers Douvres où la brigade devait s'embarquer. Il y eut un entretien avec le vice amiral commandant le port (sir Bertram Ramsay), avec le lieutenant-général Douglas Brownrigg, adjudant général du corps expéditionnaire britannique qui venait d'arriver de Calais et enfin avec le major-général A. E. Percival, chef adjoint de l'état-major impérial.

A cet entretien, McNaughton obtint deux séries d'instructions écrites, signées de la main de Percival[38]. La première suivait le plan tracé le matin même avec le War Office. En voici les extraits les plus importants :

> 1. Les communications ont été coupées entre le corps expéditionnaire britannique, qui conserve plus ou moins ses anciennes positions sur la frontière franco-belge, et les ports de Dunkerque et de Boulogne . . .
> 3. Il est important de rétablir le plus tôt possible la ligne routière et ferroviaire passant par Saint-Omer, Hazebrouck et Armentières.
> 4. Vous êtes désigné pour commander cette opération.
> Cette mission doit s'accomplir aussi rapidement que possible et se centrer en particulier sur Calais et sur Dunkerque ...
> 5. Le commandant à Calais, le brigadier Nicholson, a reçu instructions de voir en premier lieu à faire parvenir le ravitaillement au corps expéditionnaire britannique; il semble que la meilleure route à utiliser passe par Dunkerque et ensuite par Ypres. Si la pression ennemie l'exige, il devra diriger ses troupes qui sont mobiles vers Dunkerque. Celles qui ne le sont pas devront rester là où elles se trouvent. 6. On prépare une brigade mixte tirée de la Ire division canadienne.
> 7. Une seconde brigade mixte de Canadiens sera envoyée par le meilleur chemin si les ports peuvent recevoir d'autres troupes et si vous jugez que vous pouvez en disposer. 8. Vous devez vous préparer à livrer un combat mobile à l'aide d'officiers de liaison et d'un grand nombre de motocyclistes, étant donné que les communications habituelles ne seront pas rétablies immédiatement, vu le grand nombre de troupes mobiles dont l'ennemi dispose.

Voici maintenant le texte de la seconde directive:

> Comme suite aux instructions qui *vous* ont été remises, vous-même, accompagné de l'état-major qui *vous* semblera nécessaire, *vous* procéderez immédiatement à une reconnaissance.
>
> Vous irez d'abord à Calais pour y étudier la situation, *puis vous vous* rendrez à Dunkerque et, après y avoir examiné la situation, *vous* ferez connaître au War Office

si vous jugez utile de débarquer des troupes aux environs ou dans les ports mêmes de Calais et de Dunkerque.

D'après réception de votre rapport, s'ajoutant aux renseignements les plus récents dont on disposera alors au War Office, on décidera s'il y a lieu *ou* non d'envoyer des troupes et, dans le premier cas, à quel port les envoyer.

Ces deux ordres portaient la même date et la même heure ("23 mai 1940, 2030 heures"). En d'autres termes, on laissait au général McNaughton le choix entre les deux. Produisait-il le premier, il prenait aussitôt le commandement au Pas de Calais s'il le désirait; d'autre part, si, une fois rendu sur les lieux, il lui semblait que la situation ne correspondait plus aux premières instructions, il pouvait suivre les secondes et simplement faire parvenir un rapport au War Office". Peu d'officiers se sont vu accorder tant de latitude dans une crise si grave. Les deux séries d'instructions dans sa poche, McNaughton, accompagné de son officier d'état-major de Ire classe (le lieutenant :colonel G. R. Turner), de trois officiers subalternes d'état-major et de dix hommes de la Ire compagnie de la Prévôté canadienne*, monta à bord du destroyer *Verity,* en route vers Calais qu'il atteignait à onze heures et demie du soir.

Il passa deux heures à Calais, à interroger divers officiers, tant anglais que français, et à réunir des renseignements. Il ne put voir Nicholson qui faisait la tournée de ses défenses. On n'en savait pas long sur l'ennemi. Les troupes anglaises, qui tenaient un périmètre étroit, n'avaient établi le contact qu'une fois avec les Allemands, à Sangatte, au sud-ouest de Calais. Un convoi routier, escorté de fantassins et de chars, allait se mettre en route vers Dunkerque, pour ravitailler le corps expéditionnaire britannique. A 1 h. 37, le matin du 24 mai, le groupe canadien cinglait vers Dunkerque à bord du *Verity.* En route, des avions allemands attaquèrent plusieurs fois le contre-torpilleur qui arriva pourtant à bon port à 3 h. 30[38]. Dans l'intervalle, le général McNaughton avait envoyé au War Office par t.s.f. un rapport sur ce qu'il avait vu à Calais". On y lisait ceci: "Le plus qu'on puisse attendre de la garnison actuelle, c'est qu'elle tienne le périmètre contre une attaque". Il ajoutait que le moral des troupes était excellent †.

A 4 h. 45 du matin, le général McNaughton envoyait, par l'intermédiaire de son état-major de Douvres, un autre rapport au chef de l'état-major impérial, dans lequel il soulignait l'importance de Calais et exprimait l'avis que les Canadiens pourraient y aller affermir la situation. Dans un entretien avec le brigadier R. H. R. Parminter, sous-quartier-maître général de lord Gort, qui avait été renvoyé pour accélérer le ravitaillement, McNaughton apprit que le

*Cette compagnie, unité de police militaire de la Ire division, avait été entièrement tirée en *1939* de la Gendarmerie royale du Canada. Voir l'article du commissaire adjoint L. *H.* Nicholson, "Battle-dress Patrol" *(Royal Canadian Mounted Police Quarterly,* octobre *1946* —janvier *1947).*

†On avertit par la suite le brigadier Nicholson que *lui* et ses hommes devaient se battre jusqu'à la dernière extrémité pour, alléger la pression exercée sur le corps expéditionnaire britannique à Dunkerque; c'est ce *qu'ils* firent. La résistance à Calais dura jusqu'au soir du *26* mai40.

corps expéditionnaire britannique était menacé d'une pénurie de munitions. Dunkerque était faiblement tenu, mais deux divisions françaises sous les ordres du général Fagalde avaient reçu l'ordre d'aller occuper des positions qui protégeaient le port. Fagalde lui-même passait sous l'autorité de l'amiral Abrial, l'"Amiral Nord", avec qui McNaughton fit le tour de la situation. Au petit matin, Fagalde, qui arrivait, confirma la venue des divisions françaises. On savait déjà à ce moment que le convoi parti de Calais avait été repoussé par lés blindés ennemis et que trois chars seulement avaient réussi à percer. La route qui reliait Calais à Dunkerque était donc fermée. Les renseignements sur les attaques ennemies ne cessaient d'affluer. La pression s'exerçait sur la ligne de la rivière Aa, entre Calais et Dunkerque: Calais même recevait des bombes et des obus. Peu avant dix heures, McNaughton téléphonait à l'un des membres de son état-major à Douvres pour lui donner instructions de demander en son nom au général Dewing la permission de rentrer en Angleterre afin qu'il puisse discuter de la situation "avec un représentant autorisé du War Office", car il existait certains aspects impossibles à exposer au téléphone (voir ci-dessous, page 283). Avant qu'on pût obtenir une décision de Dewing, un officier supérieur d'état-major du War Office, le lieutenant-colonel A. H. Hornby, appelait le général McNaughton au sujet d'une autre question et convenait de l'utilité de son retour". Le général Crerar était aux côtés de Hornby durant cette conversation". McNaughton et son groupe quittèrent immédiatement Dunkerque à bord du *Verity* et se retrouvèrent à Douvres vers une heure de l'après-midi.

Dans l'intervalle, une grande activité avait régné à Aldershot. Les troupes qui devaient participer à l'opération connue sous le nom d'"Angel Move" comprenaient un petit Q.G. divisionnaire ainsi que les unités de la Ire brigade (le *Royal Canadian Regiment,* le *Hastings and Prince Edward Regiment* et le 48e *Highlanders of Canada),* deux bataillons de mitrailleuses, deux, batteries antichars, le 3e régiment d'artillerie de campagne, la Ire compagnie de campagne du Génie, la 4e ambulance de campagne du Corps de santé royal canadien et quelques détachements[43]. Les bataillons de mitrailleuses ne devaient pas traverser immédiatement et le régiment d'artillerie de campagne, qui se trouvait à Larkhill dans la plaine de Salisbury, devait passer par Southampton. Le reste des troupes était censé s'embarquer en deux groupes à Douvres, probablement au cours de la matinée et de l'après-midi du 24 mai. Il fallut d'immenses efforts pour rassembler les approvisionnements nécessaires et surtout les munitions[44]. A la pointe du jour, le 24 mai, les unités canadiennes commençaient d'arriver à Douvres et, vers 11 h., le premier groupe, y compris le Q.G. de brigade, le 48e Highlanders et le R.C.R., était embarqué et prêt à partir. Cependant, le départ n'eut jamais lieu, par suite de la reconnaissance du général McNaughton.

De retour de Dunkerque, l'officier général commandant n'avait trouvé à Douvres aucun "représentant autorisé du War Office"; aussi se rendit-il en voiture à Londres après avoir téléphoné à Dewing. A 4 h. 50 de l'après-midi, il

présentait son rapport au chef de l'état-major impérial au cours d'un entretien qui eut lieu dans le bureau de ce dernier et auquel assistaient les principaux officiers du War Office, ainsi que le général Crerar et les lieutenants-colonels Turner et Hornby. Vu la présence des deux divisions du général Fagalde dans le secteur de Dunkerque et de deux divisions anglaises dont on signalait le mouvement en direction d'Aire et de Saint-Omer, il ressortait que le petit renfort constitué par le groupe de brigade canadien n'améliorerait pas sensiblement la situation. D'autre part, si les troupes françaises n'étaient pas en humeur de se battre, il semblait peu raisonnable de jeter les Canadiens au milieu d'une masse de soldats démoralisés et de réfugiés civils. Les personnalités présentes conclurent à l'unanimité qu'il n'y avait aucune raison d'envoyer les troupes canadiennes à Dunkerque. McNaughton se rendit alors avec le général Ironside à une réunion des ministres de la Défense et des chefs d'état-major, à laquelle assistaient également M. Churchill, M. A. V. Alexander, M. Eden, sir Archibald Sinclair, amiral de la Flotte; sir Dudley Pound (premier lord de la Mer), le maréchal en chef de l'air sir Cyril Newall (chef d'état-major de l'Air) et d'autres. McNaughton reparla encore de ce qu'il avait vu et entendu. Aucune décision finale n'intervint et le premier ministre exprima "le désir que McNaughton se tienne prêt à agir à deux heures d'avis en n'importe quelle éventualité"[45]. Les troupes ne pouvaient cependant rester indéfiniment sur les bateaux, aussi rentrèrent-elles à Aldershot. Pour les hommes qui, à Douvres, avaient attendu toute la journée à bord, cet ordre fut une amère déception. "Morne abattement pour nous tous qui étions si remplis d'enthousiasme", écrivait l'auteur du journal du Q.G. du brigadier Smith[46].

Le gouvernement canadien avait été mis au courant sitôt que l'opération avait été proposée [41]. La réponse n'avait pas tardé: "Nous avons été fort ébranlés par les nouvelles alarmantes contenues dan votre dépêche. Nous suivrons tous avec anxiété mais confiance le rôle que joueront les Canadiens durant les journées décisives qui vont suivre"[48]. Or, l'opération militaire à l'origine de ce message était définitivement annulée le 25 mai[40], mais on devait en entendre encore parler.

L'évacuation de Dunkerque

De l'autre côté de la Manche, lord Gort attendait auxieusement des renforts d'Angleterre. Sa situation se faisait toujours plus périlleuse. A sa gauche, l'armée belge faiblissait de plus en plus sous la poussée allemande et il devait songer à l'éventualité du repli vers la côte avec l'espoir d'évacuer son armée par Dunkerque. Au matin du 25 mai, il apprenait la décision de ne pas envoyer de Canadiens à Dunkerque". Considérant cependant qu'il serait utile de disposer "d'un noyau de troupes fraîches et bien entraînées à la tête de pont" (et un peu plus tard, semble-t-il, le 25) il demandait au War Office de lui envoyer une brigade canadienne". Le War Office se prépara à lui donner satisfaction. A 1 h. 50 du matin le 26 mai, le Q.G. de la Ire division canadienne

apprenait que le plan précédent était repris et que les mêmes troupes préparées quelques jours auparavant s'embarqueraient durant la nuit des 26-27 mai. Les unités reçurent des ordres d'alerte et, vers les dix heures du matin, les généraux McNaughton et Crerar se rendaient à Whitehall pour y discuter du projet avec le général sir John Dill (qui, en avril, était rentré de France pour devenir souschef de l'état-major impérial et allait être nommé chef de cet état-major) et le général Dewing. Les archives révèlent que les quatre généraux partageaient l'avis qu'il était inutile d'envoyer de nouvelles troupes de l'autre côté de la Manche. McNaughton, toutefois, déclarait nettement qu'il était prêt à entreprendre l'opération si l'on en décidait ainsi, à la seule condition que son artillerie traverse avec le reste des troupes (on avait indiqué que les canons de campagne arriveraient au moins vingt-quatre heures après l'infanterie)[52].

Le général Ironside et le secrétaire d'État à la Guerre vinrent plus tard se joindre à la discussion et M. Eden manifesta "quelque ennui"[53] lorsqu'on exprima des doutes au sujet de l'opération; le Cabinet de guerre d'Angleterre avait en effet décidé le soir précédent du départ de la brigade canadienne, conformément à l'avis des chefs d'état-major. McNaughton dit à Eden qu'il ne s'opposait pas au projet "par timidité, mais bien parce qu'il fallait tirer le maximum de chaque effort fourni". Il ajoutait que, pendant que se poursuivait la discussion, il mettrait tout en oeuvre pour que la brigade "pût partir ce soir au complet jusqu'à ses canons, si le premier ministre et le Cabinet de guerre en décidaient ainsi". Au cours de la discussion, les généraux anglais avaient à plusieurs reprises mentionné que la défense de l'Angleterre devenait une considération essentielle et qu'il ne fallait pas sacrifier des troupes importantes à cet égard, simplement en guise de "geste pour aider le corps expéditionnaire britannique", comme aurait alors dit Dewing[54]

A la suite de cet entretien, le chef de l'état-major impérial fit voir à McNaughton et à Crerar un projet de dépêche dans lequel on avertissait lord Gort qu'il était peu probable que les Canadiens traversent la Manche, mais l'opération ne fut définitivement annulée qu'un peu plus tard au cours de la même journée lorsqu'on eut obtenu l'assentiment de Churchill[55]. Peu après midi, à Aldershot, les troupes qui se préparaient activement au départ, apprenaient la nouvelle annulation. Cette fois, cependant, les véhicules ne furent. pas déchargés et la Ire brigade demeura prête à partir à huit heures d'avis. On s'aperçut vite de la sagesse de cette précaution. A la fin de l'après-midi, Gort câblait à Eden pour réclamer fortement l'envoi de la brigade canadienne et, si possible, d'une seconde. "Nous avons un besoin urgent de ces troupes pour aider au repliement", écrivait-il. Quelques heures plus tard, il réitérait sa demande, en ajoutant que la présence des troupes canadiennes "permettrait de lancer des offensives mobiles sur le front belge au moyen d'autres troupes, afin d'assurer la sécurité du mouvement de repli"". Peu après 7 heures du matin, le 27 mai, le général Dewing téléphonait au général McNaughton à ce

sujet (ils avaient adopté un langage elliptique de crainte que leur conversation ne soit entendue)5[7]:

> J'ai parlé à notre ami de l'autre côté [Gort;] il présente une demande au sujet de laquelle il faut prendre une décision. Mon avis reste le même qu'hier, mais personne ne devrait s'éloigner car la question sera de nouveau étudiée vers les dix heures par les supérieurs. J'ai consulté notre nouvel homme [Dill]; il n'a pas davantage changé d'idée depuis hier. Toutefois, il se peut que les hommes en noir ne soient pas d'accord; la direction du mouvement a été prévenue.

L'état-major de la division et le brigadier Smith furent mis au courant, mais on ne souffla mot de rien aux unités. Au cours de la journée, le général McNaughton revisait, en compagnie de son état-major, la composition du contingent projeté. "On décida de réduire sans merci l'effectif du Q.G. et de certaines armes, étant donné le seul résultat qu'on était en droit d'attendre"". Mais, au War Office, l'opinion militaire s'élevait alors nettement contre le projet et les "hommes en noir" se rendaient apparemment à leurs arguments; au cours de l'après-midi, en effet, Crerar pouvait dire à McNaughton, au téléphone: "L'opération de débarquement est définitivement annulée"59. C'est ainsi que "Angel Move" tomba enfin dans l'oubli.

L'évacuation de Dunkerque était en voie d'exécution. Commencée dès le 27 mai, alors que 5,000 hommes avaient pris la mer, elle ne s'effectua vraiment à grande échelle qu'à partir du 29. La situation franco-anglaise s'était encore aggravée par suite de la reddition de la Belgique, au matin du 28 mai*. Toutefois, malgré les prévisions pessimistes du début, environ 338,000 soldats britanniques et alliés furent évacués avec succès, mais ils durent laisser derrière eux leur équipement lourd". L'Angleterre voyait revenir un corps expéditionnaire à peu près désarmé.

Les 27 et 28 mai, Dewing et McNaughton échangeaient des lettres qui méritent une assez longue citation." Voici ce qu'écrivait Dewing:

27 mai 1940

Mon cher Andy,

> Je crains que votre division, en grande partie en tout cas, n'ait consacré beaucoup de temps à des préparatifs inutiles à propos de la mission qu'on projetait de lui confier hier matin ... J'espère qu'il ne sera plus du tout question de jeter des troupes dans Dunkerque, bien que, ce soir encore, la question soit revenue sur le tapis à la suite d'un nouvel appel de Gort.
>
> Je suis absolument convaincu qu'il serait absurde d'un point de vue militaire d'envoyer des troupes fraîches à Dunkerque, sans presque de moyens de transport. Elles ne pourraient tout au plus que tenir les abords de la ville, ce qui n'assurerait pas du tout le port à Gort. **De** fait, ce serait jeter un matériel excellent dans les sables mouvants qui en engouffrent déjà trop. Je ne pense pas qu'on augmenterait de la sorte ce que nous pouvons sauver des sables mouvants.
>
> L'important, à la minute présente, mais aussi le plus difficile, c'est de voir au delà du drame qui se déroule devant nous pour envisager la situation dans son ensemble.

*La garnison belge du fort Pepinster, l'un des forts de Liège, qui résistait depuis le 11 mai, ne se rendit que le 29.

N'oublions pas que nous devons gagner la guerre, tout d'abord en défendant l'Angleterre, à la grande surprise des Allemands lorsqu'ils nous attaqueront, puis en édifiant une nouvelle armée de campagne sur les ruines de la première. Votre division de même que la 52e pourront être essentielles à l'accomplissement de la première tâche et constitueront, avec la 51e, actuellement en France, le noyau autour duquel s'organisera notre nouvelle armée de campagne.

Voilà les raisons qui m'ont porté à m'opposer de toute ma faible influence au projet d'employer votre division ou une partie de vos troupes à Dunkerque. Le rôle qu'on vous a confié, je le sais, *a été* extrêmement difficile à jouer. Vous partiez pour votre première visite à Calais et Dunkerque, plein de feu et de la détermination d'employer vos troupes à sauver le corps expéditionnaire britannique. Ce que vous pensiez alors de ce projet du point de vue militaire, je ne saurais le dire avec exactitude; mais vous étiez fermement décidé à accomplir à fond tout ce qu'on vous demanderait. Aujourd'hui, je suis sûr que vous partagez en grande partie mon avis sur l'inopportunité d'engager des troupes fraîches à Dunkerque. Il vous était beaucoup plus difficile d'exprimer cette idée, car vous craigniez naturellement de donner l'impression que vous-même et les Canadiens hésitiez à vous lancer dans une aventure désespérée. Je puis toutefois vous donner la certitude que vous n'avez pas créé cette impression. Nous vous connaissons tous beaucoup trop bien pour qu'il soit possible que l'un d'entre nous entretienne le moindre doute à ce sujet. Je n'ai du reste souligné ces aspects de la question que pour dissiper les inquiétudes que vous pourriez avoir.

Le moment viendra assez tôt d'utiliser votre division, mais il faut que ce soit dans des circonstances telles que vos troupes puissent jouer un rôle aussi éblouissant que vous le désirez, mais militairement raisonnable et réalisable.

Le lendemain, le général McNaughton répondait

Aldershot (Hants)
28 mai 1940.

Mon cher Dick,

A mon retour de Chatham, ce soir, je trouve votre lettre d'hier. Votre délicatesse me touche infiniment, d'avoir bien voulu me dire que vous comprenez les circonstances difficiles où je me suis trouvé ces jours derniers. Vous avez parfaitement compris les motifs et les mobiles de ma conduite et c'est un grand soulagement pour moi de m'en rendre compte.

Le premier soir, j'ai été enthousiasmé du projet de Calais car je croyais que, sur ce flanc, nous pouvions au moins retarder l'investissement rapproché de Dunkerque et, comme les troupes britanniques occupaient effectivement le périmètre, il existait quelque certitude que notre déploiement s'effectuerait dans l'ordre et de la façon voulue.

Quant à Dunkerque, dès le début, je ne pouvais comprendre que l'emploi de nos troupes à cet endroit constituât une opération militaire vraiment pratique. Nos troupes si peu nombreuses ne nous auraient pas permis de dépasser le périmètre immédiat. Fagalde, aux termes du mandat que lui avait transmis Weygand, avait déjà pris le commandement et sa 68e division, déjà en mouvement, pouvait atteindre la position beaucoup plus tôt que nous. En tant que général français évidemment en étroite sympathie avec l'Amiral du Nord, et disposant du service de renseignements de l'armée de terre, de mer et de l'air, il était beaucoup mieux placé que moi, qui ne disposais pas de troupes britanniques sur place et dont l'état-major ne connaissait aucunement la région, pour effectuer la coordination. Si j'avais tenté de le faire et sorti les instructions que m'avait remises Ironside, ils se seraient effondrés!

Lorsque Fagalde m'a fait part de son plan de retirer la 60e division [dans la région de Bruges], créant un vide sur le flanc gauche, j'ai éprouvé de l'anxiété à la pensée qu'il en résulterait un torrent d'infanterie allemande à l'arrière de nos lignes, ce qui aurait pris un caractère de gravité autrement sérieux que celui des cinq divisions blindées, qui, disait-on, opéraient vers le nord, dans notre voisinage. Ce fut pour transmettre ce renseignement, qui me paraissait vital, que j'ai demandé la permission de revenir à Douvres, puis au War Office.

Quant au projet tendant à conduire le contingent, le lendemain ou le surlendemain, à Dunkerque, je ne pouvais y voir qu'un geste sans grande valeur. Il me semblait que c'était là le genre de mouvement dont l'ennemi se réjouirait, puisqu'il se trouverait ainsi à attirer une partie quelconque de nos réserves peu abondantes déjà, dans la mêlée où il en aurait fait bon marché. Pour ces raisons et d'autres semblables, il m'était impossible de manifester beaucoup d'empressement à l'égard du plan qu'on me présenta.

Après ma visite à Macdougall de l'armée territoriales, durant l'après-midi du 26 mai et à la lumière des explications qu'il me donna sur la situation existant au Royaume-Uni, je compris qu'il aurait été complètement insensé de nous envoyer là-bas et quand, au matin du 27 mai, j'entendis de votre bouche que ce projet pouvait être repris, je décidai de réduire le plus possible notre contingent, de façon à ne pas détourner plus d'hommes et de ressources, de la défense du Royaume-Uni, qu'il ne le fallait absolument pour poser un geste. Et si le Cabinet de guerre avait fait appel à nous, mes ordres étaient rédigés pour l'envoi d'un contingent seulement armé d'armes portatives et de canons antichars, mais sans canons de campagne ni véhicules de transport. Ces troupes, parties de Douvres, auraient débarqué sur la plage, de façon à épargner du temps et à éviter dans la Manche les mines et les bombardements aériens.

Toutefois, grâce surtout à votre bon jugement militaire et à celui de Dill, on n'exigea pas de nous un sacrifice plutôt théâtral.

Le problème qui se pose à nous maintenant, c'est de vaincre l'Allemagne et, pour ce faire, il nous est nécessaire de garder au moins un point d'appui de ce côté-ci de l'Atlantique, jusqu'à ce que de puissantes forces amies viennent nous donner un coup de main … et je crois sincèrement qu'elles viendront. La côte du Royaume-Uni, voilà le périmètre de la citadelle qu'il nous *faut à* tout prix garder. Tout le reste est d'importance secondaire . . .

Ces deux lettres valent les meilleurs commentaires sur les événements. L'issue de l'évacuation devait du reste donner raison aux généraux. On voit mal comment l'envoi d'une brigade canadienne à Dunkerque aurait pu améliorer la situation. Il n'en serait résulté, de toute évidence, que des complications supplémentaires et des pertes plus importantes de matériel et peut-être même d'hommes.

Les premières mesures adoptées contre l'invasion

Depuis la percée des Allemands aux Pays-Bas, l'anxiété ne cessait de croître au sujet de la sécurité de la Grande-Bretagne elle-même. Le 26 mai, le général

*Le brigadier A. I. Macdougall, employé à titre de major-général à l'état-major général du G.Q.G. de l'armée territoriale. C'est au cours de cet entretien que McNaughtcn proposa d'organiser ses troupes en groupes mobiles et de les utiliser en qualité de réserve centrale (voir plus bas).

McNaughton avait proposé d'organiser sa division en neuf groupes mobiles, chacun axé sur un bataillon d'infanterie, en vue des opérations en Angleterre. Il avait également proposé de la faire passer dans une région centrale (il avait été question du secteur d'Oxford) où elle aurait été prête à une contre-attaque immédiate contre un débarquement ennemi n'importe où au sud de l'Angleterre. Ce projet fut approuvé, à l'exception du lieu qui fut changé. Le 27 mai, la Ire division canadienne recevait l'ordre de se rendre à une zone de rassemblement dans le secteur Kettering-Higham Ferrers-Northampton[62].

Avant de se mettre en route, la division et les troupes auxiliaires canadiennes furent constituées en un corps autonome dénommé "Force canadienne" et, le 29 mai, la nouvelle formation se mettait en marche vers la région de Northampton. Le mouvement mit quatre nuits à s'accomplir; chaque soir, un groupe de brigade se déplaçait dans des autocars civils loués à cette fin". (En plus des trois groupes de brigade d'infanterie, on avait formé un "Groupe de réserve de la Force canadienne" au moyen des régiments d'artillerie et des bataillons de mitrailleuses auxiliaires.) A Northampton, la Force canadienne se trouva "en réserve de G.Q.G.", c'est-à-dire qu'elle constituait une formation de réserve, relevant directement du G.Q.G. de l'armée territoriale. Elle avait pour rôle de renforcer les troupes de la côte orientale, de la rive nord de la Tamise à la rive sud de l'Humber, en cas d'attaque dans ce secteur. Chaque brigade reçut l'ordre d'explorer un secteur de ce front et les routes qui y menaient. Le général McNaughton lui-même, ainsi que d'autres officiers de son Q.G., alla en reconnaissance dans la région où la Force pouvait être amenée à se battre".

La population de Northampton et des villes avoisinantes de la zone paraissait enchantée de voir les Canadiens; elle les reçut chaleureusement et s'occupa d'eux durant leur séjour". Mais ce séjour devait être très bref. De nouveaux événements qui se passaient sur le continent y mirent fin. L'évacuation de Dunkerque avait pris fin le mardi 4 juin. Le gouvernement anglais se demandait quel serait le prochain mouvement des Allemands. Le 4 juin, à la Chambre des communes, M. Churchill résumait franchement la situation: "Nous devons nous attendre à un autre coup dirigé presque tout de suite soit contre nous, soit contre la France". Deux jours auparavant, le premier ministre avait mis par écrit ses prévisions, à l'intention des chefs d'état-major. On pouvait y lire[66]:

> 3. Le corps expéditionnaire britannique, actuellement en France, doit être immédiatement reconstitué; sinon, la France ne continuera pas la guerre. Même si Paris est perdu, il faut persuader la France de continuer à mener une gigantesque guerre de guérilla. Il faudrait songer à un plan qui tendrait à nous assurer une tête de pont de même qu'un endroit de débarquement en Bretagne où une grande armée pourrait se constituer. Il faut que nos plans démontrent à la France qu'elle peut s'en sortir, si simplement elle tient bon.
>
> 4. Sitôt le corps expéditionnaire britannique reconstitué en vue de la défense territoriale, nous devrions envoyer trois divisions rejoindre nos deux divisions au sud de la Somme

ou à l'endroit où se trouvera la gauche française. Il est à se demander si la division canadienne ne devrait pas traverser immédiatement . . .

Je termine par une observation d'ordre général. Comme, personnellement, je crains moins une tentative d'invasion allemande que la percée du front français sur la Somme ou sur l'Aisne et la chute de Paris, je suppose tout naturellement que les Allemands ont choisi la seconde solution ... Les quelques jours qui vont s'écouler avant la réorganisation du corps expéditionnaire, ou au moins d'une bonne partie de ces troupes, seront à coup sûr encore critiques.

Le 4 juin, le Q.G. de l'armée canadienne à Londres télégraphiait à Ottawa[67]:

On envisage d'envoyer bientôt certaines divisions, du Royaume-Uni en France, pour former, avec la 51e division qui se trouve dans la région d'Abbeville, le premier corps d'armée d'un corps expéditionnaire reconstitué. On m'apprend qu'on a décidé hier de ne pas utiliser immédiatement la Ire division canadienne à cette fin. Le Comité des chefs d'état-major considère la menace d'un débarquement allemand entre la Tamise et l'Humber comme étant précise et imminente, et ne tient pas à soustraire les troupes canadiennes aux importantes tâches qui dans ce cas lui incomberont.

La spéculation prenait fin et la situation se modifiait sensiblement lorsque, le 5 juin, les Allemands lançaient leur offensive contre la ligne du général Weygand le long de la Somme et de l'Aisne. Le 6, un ordre du War Office ramenait les Canadiens de Northampton à Aldershot. Le 8, le transport des troupes était à peu près terminé, et Leurs Majestés le roi et la reine rendaient visite à la division". Cet honneur laissait entendre aux troupes canadiennes qu'elles se trouveraient bientôt sur le sol de France".

Rayon d'espoir : le second corps expéditionnaire britannique, juin 1940

Le 29 mai, alors que l'évacuation de Dunkerque commençait a peine, M. Churchill avait fait part au gouvernement français de son désir d'organiser un nouveau corps expéditionnaire britannique". Ce souhait devenait maintenant réalité, bien que la dure réalité réduisît ce corps à des proportions pitoyables. Le lieutenant-général sir Alan Brooke, qui avait commandé le 2e corps d'armée du corps expéditionnaire original, devait le commander jusqu'à ce qu'on pût le reconstituer davantage. Les seules divisions anglaises en France après l'évacuation de Dunkerque étaient la 51e (Highland) Division, qui, opérant dans la région de la Sarre, n'avait jamais pu joindre lord Gort, et la Ire division blindée, débarquée trop tard pour établir le contact avec lui. Ces divisions devaient constituer le fondement du nouveau corps expéditionnaire. Mais, avant qu'on ait pu le constituer, le 51e se voyait isoler dans la péninsule du Havre et, pour la plus grande partie, devait se rendre le 12 juin. La division blindée, réduite dès le début des troupes expédiées à Calais, avait subi de nouvelles pertes dans les combats de la Somme".

Toutes les divisions britanniques aptes à se déplacer devaient se rendre en France sous le commandement du général Brooke. Mais le fait brutal, c'est

gagné la Bataille de Grande-Bretagne et obtenu ainsi la maîtrise aérienne de la Manche, il est difficile de croire qu'Hitler n'aurait pas tenté l'invasion. Il semble même possible, quoique peu probable, que la ruine de l'Angleterre pût être consommée par la seule arme aérienne*.

Le général Brooke recevait ses ordres le 10 juin et cinglait vers la France durant l'après-midi du 12[79]. Certains officiers du War Office doutaient de jamais le revoir[80].

Le gouvernement canadien recevait tous les renseignements nécessaires sur les événements qui pouvaient intéresser ses troupes en Grande-Bretagne. Une dépêche du 14 mai parlait de la possibilité d'un mouvement "vers le théâtre des opérations", antérieurement au 15 juin, date mentionnée dans des communications antérieures. Avec l'assentiment du ministre de la Défense nationale, le chef d'état-major général avait averti le général McNaughton, le 15 mai, que cette décision était approuvée, "si vous jugez que les circonstances l'exigent". Le 6 juin, Ottawa était avisé des ordres donnés en vue du retour de l'armée canadienne à Aldershot et du départ prévu de la division pour la France le 11 juin. D'autres télégrammes transmettaient les détails au fur et à mesure". Pour bien préciser la situation juridique des troupes canadiennes, McNaughton avait émis un nouvel ordre de mission, le er juin, sous le régime de la loi sur les troupes en visite". C'était le premier ordre de ce genre où il était nettement question du droit de retirer les troupes de l'action combinée: on y lisait que les troupes mentionnées dans cet ordre continueraient d'agir en combinaison avec celles du Royaume-Uni "jusqu'à ce que j'en décide autrement".

Après "une période d'intense activité" parmi le personnel administratif de la Ire division, les préparatifs en vue du mouvement outre-Manche se terminaient, en grande partie, le 9 juin. Ce jour-là, avait lieu une conférence divisionnaire, au cours de laquelle on apprit aux chefs de corps la nature des opérations prévues en France et on lut un télégramme de bons voeux envoyé par le premier ministre du Canada. Le 11 juin, une autre conférence avait lieu, consacrée surtout à l'équipement. Elle se poursuivait, lorsque le général Brooke arriva à Aldershot, accompagné de plusieurs membres de son état-major; il présida la dernière partie de la rétinion[83]. Cette visite permit au général McNaughton de discuter des opérations à venir avec le commandant du corps d'armée.

Le rôle du second corps expéditionnaire britannique

On ne doit pas s'étonner que les plans des opérations du second corps expéditionnaire ne figurent pas clairement aux dossiers, ni que ceux qui devaient les exécuter n'aient pas très bien su ce qu'ils contenaient. Étant donné que l'alliance franco-anglaise s'en allait en débris et que la France chancelait, le contraire eut été étonnant. Il est de notre devoir cependant de souligner, autant

*"La supériorité aérienne était l'enjeu du combat. Si l'Allemagne se l'était appropriée, elle aurait pu tenter de vaincre le pays par des attaques aériennes seulement" (document des chefs d'état-major britanniques, 26 mai 1940)78.

que, pour l'heure, il n'existait que deux divisions de ce genre. La 52e (Lowland) Division avait déjà reçu l'ordre de se mettre en marche. Le mouvement se trouvait quelque peu accéléré et commençait le 7 juin[72]. La Ire division canadienne devait suivre le plus tôt possible. La seule autre division qu'il semblait possible d'envoyer bientôt en France était la plus avancée de celles qui rentraient de Dunkerque, soit la 3e, commandée par le major-général B. L. Montgomery. Alertée le 8 juin, elle ne pouvait cependant se mettre en marche avant le 20 juin, et seuls un régiment d'artillerie de campagne et un régiment antichars moins deux batteries pourraient l'accompagner". Toutes les autres divisions revenues de Dunkerque manquaient tellement d'équipement qu'elles ne pourraient prendre part à aucun mouvement expéditionnaire avant quelque temps.

Le général Weygand a reconnu la générosité dont fit preuve la GrandeBretagne en envoyant à l'appui de la France, à ce moment désespéré, "ses deux seules divisions formées"74 [et 11]1. Malgré tout, le gouvernement anglais devait déterminer la limite des risques qu'il accepterait pour son alliée. Il ne voulait pas jeter dans la mêlée tout l'effectif de chasse métropolitain de la RAF, dont dépendait la sécurité du Royaume-Uni. Vers la mi-mai, le chef d'état-major de l'air avait appuyé le maréchal en chef de l'air Dowding, commandant en chef de l'aviation, qui déclarait qu'à sacrifier ainsi les forces de la défense territoriale pour tenter de sauver la situation en France, on rendrait impossible le succès de la défense future de l'Angleterre. M. Churchill décidait, le 19 mai, qu'aucune escadrille de chasse ne quitterait plus le pays[76].

La France fut profondément blessée par le refus de mettre enjeu toutes les ressources de la Chasse. A vrai dire, d'un point de vue strictement militaire, il était assez bizarre d'engager dans la bataille toutes les divisions disponibles de l'armée de terre tout en refusant l'appui aérien sans lequel leurs opérations pouvaient difficilement avoir de l'efficacité. Cette ligne de conduite fait ressortir, ce que révêlent nettement les notes de Churchill, que la formation d'un nouveau corps expéditionnaire britannique était un geste plus politique que militaire, dont le but était d'encourager la France à continuer la guerre. Cette décision entraînait la destruction probable des divisions en cause, mais l'enjeu était tel qu'on ne peut la qualifier de fautive. D'autre part, si l'on songe aux événements subséquents, le gouvernement britannique avait sagement agi en se réservant les escadrilles de chasse. On voit mal comment, à elles seules, elles auraient pu faire tourner le vent sur le continent; il est plus probable qu'elles auraient été simplement englouties dans le sable mouvant. Mais elles ont gagné la Bataille de GrandeBretagne, plus tard cette année-là et, ainsi, empêché en définitive la perte de la guerre.

Le général Weygand a exprimé l'avis que, parce qu'on devait douter qu'Hitler ait eu vraiment l'intention d'envahir l'Angleterre, l'argument qu'on. tire de la Bataille de Grande-Bretagne pourrait perdre de sa valeur". Il est difficile de partager cet avis. Il y a évidemment quelque raison de croire qu'Hitler n'envisagea jamais vraiment un projet d'invasion. Mais si la Luftwaffe avait

que les documents nous le permettent, les idées principales des dirigeants et la nature de l'apport canadien à l'élaboration des plans qui devaient en résulter.

Les instructions écrites que reçut le général Brooke des mains du secrétaire d'État à la Guerre étaient brèves et de portée générale. On lui disait simplement qu'il allait prendre le commandement de toutes les troupes britanniques de France et collaborer à la défaite de l'ennemi sous le commandement suprême du général Weygand[84].

Il est maintenant nécessaire d'esquisser l'historique d'un important projet qui vit le jour à cette époque et qui tendait à organiser une "redoute" (ou plus exactement un "réduit") en Bretagne, où les troupes françaises auraient pu se replier, où le gouvernement français se réfugierait pour continuer à fonctionner sur le sol français, et où l'on aurait acheminé l'aide de la Grande-Bretagne. Il semble que les chefs du gouvernement français aient d'abord examiné ce projet avec le général Weygand les 29 et 30 mai. Le 31, le président du Conseil de France, M. Paul Reynaud, donnait par écrit à Weygand instructions d'étudier la possibilité d'organiser "une redoute nationale dans le voisinage d'une base navale, laquelle nous permettrait de profiter de la liberté des mers et de demeurer en contact étroit avec nos alliés". Ce réduit, ajoutait Reynaud, devrait être organisé comme une véritable forteresse et "pourrait être situé dans la péninsule bretonne". Weygand lui-même n'ajoutait pas beaucoup foi en ce projet; néanmoins, il donna ordre d'entreprendre le travail sous la direction d'un bon commandant de corps d'armée*. Après consultation de la marine française, signale-t-il, on étendit le plan de façon à englober, outre la Bretagne, la péninsule du Cotentin et le port de Cherbourg". Ce prolongement donnait un projet équivoque, encore plus impraticqble. Les renseignements qui ont été publiés n'indiquent pas si le gouvernement anglais fut mis au courant de cette entreprise.

Weygand déclare[87] que le projet du réduit fut approuvé par Churchill le 31 mai, à la réunion du Conseil suprême de guerre franco-anglais. Il en fut sans doute question, mais non pas, apparemment, durant la séance officielle du Conseil"'. Nous avons vu toutefois que dans le mémoire envoyé par Churchill aux chefs d'état-majors britanniques, deux jours plus tard, il était explicitement question d'une "tête de pont" en Bretagne. Le 11 juin, le Conseil suprême de guerre se réunit de nouveau à Briare. A ce moment-là, les Allemands avaient enfoncé le front de Weygand sur la Somme et l'Aisne, et la situation devenait désespérée. Sir Winston Churchill a confirmé qu'à cette réunion il s'était mis d'accord avec Reynaud pour "essayer de tracer une sorte de "ligne TorrèsVédras" à la base de la péninsule bretonne[89].

Nous ignorons dans quelle mesure le général Brooke prit connaissance de ce projet avant de s'embarquer pour la France. Les dossiers des entretiens qui se

*11 semble cependant que, lorsque Reynaud écrivait le 13 juin au général Weygand pour souligner l'importance de la "redoute", le général ait répondu, le 14, que lorsqu'il avait, préparé, le 11, l'ordre de retraite générale, il ignorait le projet gouvernemental d'organiser un réduit en Bretagne85. II semble qu'il ait considéré les ordres précédents comme de simples mesures de prudence.

déroulèrent à Aldershot les 9 et 11 juin ne donnent aucun détail au sujet des plans d'opérations proposés aux Canadiens. On les garda secrets par mesure de sécurité, sans doute. D'autres témoignages semblent cependant indiquer que Brooke connaissait, et communiqua à McNaughton, le projet d'un réduit breton ou quelque chose d'assez semblable.

Le 13 juin, la veille du départ d'Aldershot de McNaughton et de son Q.G. avancé, on prépara un projet d'instructions relatives aux opérations, qui devaient être émises à l'arrivée de la division en France. De fait, ces instructions ne furent jamais émises, mais elles indiquent bien quel rôle devaient jouer le corps expéditionnaire britannique et la division canadienne dans l'esprit du Q.G. de McNaughton après la visite de Brooke*. En voici les principaux passages (omission faite des indications topographiques):

1. Le but politique du Corps expéditionnaire britannique reconstitué est de procurer un appui moral au gouvernement français en lui démontrant que l'Empire britannique est décidé à donner à son alliée l'aide de toutes ses forces disponibles.

2. L'objectif militaire de la Ire division canadienne est, conjointement avec les autres formations du 2e corps d'armée, de menacer, à partir de la ligne générale de SaintNAZAIRE . . . RENNES . . . PONTORSON . . . le flanc de l'avance allemande vers LE MANS . . . ANGERS . . . NANTES . . . et d'alléger la pression qui s'exerce sur l'armée française en attirant des troupes allemandes vers l'ouest.

3. Les côtes de la péninsule qui s'avancent vers l'ouest, à environ 150 milles de la ligne SAINT-NAZAIRE — PONTORSON, baignent dans des eaux profondes et offrent plusieurs bons ports. La largeur moyenne du nord au sud est d'environ 70 milles. La marine peut donc appuyer les flancs de troupes opérant dans cette zone. Cette région est accidentée, sillonnée par plusieurs rivières et bien boisée. Après étude de la carte, elle ne semble pas propice à l'emploi d'importantes formations blindées. Compte non tenu de son étendue, elle semble donc convenir aux opérations entrevues pour les troupes britanniques disponibles.

4. Le 2e corps d'armée du Corps expéditionnaire britannique comprendra ces formations:

La 52e division. Débarquement à Saint-Nazaire et rassemblement au Nord du port. *La Ire division canadienne et ses troupes auxiliaires.*

Débarquement à BREST et rassemblement au nord-est du port.

Ce qui reste de la 51e division. . .

Ce qui reste de la Ire division blindée. . .

Les troupes du 2e corps d'armée.

5. Le commandant du Corps a l'intention de rassembler tout le 2e corps d'armée au nord et au sud de Rennes, sitôt après le rassemblement des formations.

6. Deux divisions, partie d'une troisième et partie d'une quatrième division blindée et les troupes du 2e corps d'armée exécuteront donc les opérations prévues dans la région.

*Une copie de ces instructions, accompagnée d'une lettre en date du 13 juin, fut envoyée à l'officier supérieur du Q.G. de l'armée canadienne à Londres pour être insérée à une date future dans le journal de guerre de l'état-major général de la division°. Il est intéressant de noter qu'avant de partir pour France le Q.G. de la division compléta son journal de guerre jusqu'à cette date et l'envoya au Q.G. de l'armée canadienne avec des dossiers qui n'étaient pas requis pour les opérations projetées. La Ire division canadienne laissait ainsi, de fait, son testament et ses dernières volontés ... et nous verrons qu'elle avait quelque raison d'agir ainsi.

déterminée ci-haut. Chaque division devra peut-être tenir près de cinquante milles de front . . .

Les instructions relatives au mouvement, émises par le War Office pour la division canadienne[91], prévoyaient que le transport motorisé, qui devait partir d'avance, embarquerait à Falmouth et à Plymouth; les troupes transportées par chemin de fer s'embarqueraient à Plymouth. Un petit nombre seulement de chauffeurs reçurent l'autorisation de s'embarquer sur le même bateau de transport de voitures motorisées que leur véhicule; les autres s'embarquèrent tous ensemble à bord d'un "bateau de chauffeurs". La Ire brigade, qui avait eu à supporter tant de déceptions en mai, devait partir la première. Le premier convoi routier du brigadier Smith quittait Aldershot le 8 juin. Les véhicules appartenant aux trois bataillons de cette brigade et au 1er régiment de campagne de l'Artillerie royale à cheval du Canada, ainsi qu'à certaines unités administratives, montèrent à bord de bateaux qui appareillaient pour la France le 11 juin. Les dossiers révèlent qu'à Plymouth toute réglementation régimentaire devint impossible "à partir du moment où les véhicules atteignirent le poste régulateur du port et le personnel de même que les véhicules "devinrent des unités individuelles aux mains du Service régulateur de la circulation"92.

La Ire brigade en France

Nous avons vu que, dans la pensée du général McNaughton, après avoir débarqué à Brest, sa division devait se rassembler au nord-est de ce port. Il avait ordonné au brigadier Smith de prendre le commandement de la zone' de rassemblement, en attendant son arrivée. Smith n'avait pas appris où se trouvait exactement cette zone: le Q.G. de la division ne possédait pas ce renseignement; il s'attendait cependant à recevoir les instructions nécessaires à son arrivée à Brest"'. Rien de ce qu'on avait prévu ne se produisit. Les instructions qui, de toute évidence, émanaient du War Office à l'intention de la Direction des mouvements de Brest, différaient beaucoup de ce qu'attendaient McNaughton ou Brooke. Le quartier général de la garnison de Brest apprenait le 6 juin que les déplacements des divisions qui arrivaient d'Angleterre se conformeraient au plan "W", qui avait servi pour les mouvements du premier Corps expédi=tionnaire britannique en 1939[94]. Ce plan comprenait un lieu de rassemblement situé aux alentours du Mans et de Laval, soit à environ 70 milles en avant de la ligne tracée à la base de la péninsule bretonne et que les Canadiens, avait-on proposé, devaient tenir. Ces ordres peu conformes aux circonstances furent exécutés de façon tout à fait inadmissible. Lorsque les bateaux transportant les véhicules de la Ire brigade arrivèrent à Brest, les 12 et 13 juin, la Direction des mouvements faisait avancer les véhicules vers le nord par petits groupes sitôt qu'ils étaient déposés sur le quai. A une zone de rassemblement située à Landivisiau, les chauffeurs recevaient des cartes routières et des instructions miméographiées, puis on les envoyait par groupe de dix véhicules, dans certains

cas au moins sans tenir compte des unités et sans vérifier s'ils étaient accompagnés d'officiers ou de sous-officiers. (Le journal de guerre du ter régiment d'artillerie de campagne, à l'encontre de plusieurs autres, indique qu'à Landivisiau les véhicules furent assemblés par unité et qu'on essaya de placer "un sous-officier ou chauffeur" *(sic)* ancien de chaque groupe.) Comme il fallait s'y attendre, cette façon de procéder eut des répercussions fâcheuses sur la discipline, et l'on a signalé des cas d'ivrognerie et de conduite imprudente des véhicules".

On agit de même à l'égard des troupes transportées par rail. Le 1er régiment d'artillerie de campagne et le convoi de ravitaillement de l'Intendance débarquaient à Brest le 13 juin et étaient immédiatement expédiés par train à leur lieu de rassemblement, Sablé-sur-Sarthe, où ils arrivaient le 14 juin au matin pour se rendre ensuite à leurs cantonnements de Parcé. Le gros de la brigade, y compris son groupe hors-cadres, s'embarquait à Plymouth le 13 juin pour débarquer à Brest de bonne heure le lendemain matin. Le brigadier Smith eut quelque difficulté à obtenir ses ordres; quand il les reçut, il s'aperçut avec surprise qu'on lui ordonnait de se diriger vers Sablé. Au cours de la journée, les trois bataillons d'infanterie, le P.C. de la brigade et les unités détachées quittaient Brest pour se rendre à Sablé en trois trains. Le premier de ces trains transportait le P.C., le 48e Highlanders et la compagnie antichars de la brigade".

Dans l'intervalle, le général Brooke était arrivé en France et s'était organisé un quartier général rudimentaire au Mans. A l'aube, le 14 juin, il se rencontrait avec le général Weygand et, tous deux ensemble, ils allèrent ensuite discuter de la situation avec le général Georges, commandant en chef du théâtre nord-est des opérations. Dans le rapport qui fit suite à cet entretien[97], Brooke déclare que Weygand "a alors parlé avec une grande franchise", affirmant que l'armée française n'était plus capable d'une résistance organisée; elle était scindée en quatre groupes, chacun séparé par des vides profonds et l'action coordonnée n'était plus possible*. "Il m'apprit, écrit Brooke, que, conformément à une décision prise par les gouvernements alliés, on devait défendre la Bretagne, en tenant une ligne à travers la péninsule, dans les environs de Rennes". Nous l'avons vu, Brooke devait donc connaître déjà ce projet. Il ajoute que Weygand et Georges s'étaient accordés à trouver ce projet d'exécution peu pratique, vu les troupes dont ils disposaient encore à l'armée française de gauche (la Xe), même si on leur adjoignait le Corps expéditionnaire britannique. Cependant, comme le projet de la "redoute" semblait avoir été adopté par leurs gouvernements, les trois généraux signèrent un document[99] convenant que, en conformité de ce plan, les troupes britanniques qui débarquaient à Brest (les derniers échelons de la 52e division, la division canadienne et les troupes de corps d'armée) devraient se rassembler à Rennes; celles qui se battaient aux côtés de la Xe Armée française (la division blindée, une formation improvisée connue sous le

*Le récit de Weygand n'indique pas qu'il ait fait des pronostics si sombres et l'on peut même comprendre qu'il n'en fit aucun. Néanmoins, le récit de Brooke ne renferme rien d'improbable. Weygand lui-même, déclare avoir conseillé à son gouvernement de demander un armistice, deux jours auparavant98.

ennemi à deux cents milles à la ronde, et pourtant l'évacuation a été menée comme une déroute"*.

L'infanterie canadienne transportée par rail quittait la France avant l'artillerie. Les trains changèrent de direction aux petites heures du 15 juin. Celui qui transportait le *Hastings and Prince Edward Regiment* avait atteint Laval; celui où se trouvait le *Royal Canadian Regiment,* un lieu "qu'on croit être Chateaubriant" (ce qui est peu probable, car le régiment avait déjà dépassé Laval, situé sur une autre ligne). Ces deux trains rentraient à Brest le même soir et les hommes s'embarquaient à bord d'un vapeur anglais qui prenait la mer le lendemain après-midi et jetait l'ancre à Plymouth le 17 juin"'.

Le quartier général du brigadier Smith et le 48e Highlanders, dans le premier train, n'eurent pas la partie aussi facile. Leur train arriva à Sablé, leur destination, avant que leur parvienne l'ordre de rebrousser chemin. La nouvelle leur fut communiquée par un commissaire de gare britannique, qu'on prit d'abord pour un membre de la cinquième colonne, mais qui réussit à se faire reconnaître †. Non sans délai ni quelque dispute avec le mécanicien, le train tourna pour reprendre la route de Brest, avec des hommes du 48e dans la locomotive en guise d'équipe d'urgence et d'autres sur le tender, armés de mitraillettes pour "tenir en respect le mécanicien récalcitrant ou quiconque voudrait arrêter le convoi"[109]. On craignait une collision avec une colonne blindée allemande. Heureusement, rien' de semblable ne se produisit; il arriva pourtant un ennui qui aurait pu être fatal. En quittant Rennes, on remarqua que le paysage semblait nouveau. Il s'était de fait produit une erreur dans l'aiguillage et le train se dirigeait, non vers Brest mais vers Saint-Malo. Heureusement, un vapeur anglais, le *Biarritz,* se trouvait à ce port. Des troupes britanniques de nombreux régiments étaient déjà à bord, mais on fit place aux Canadiens. Le navire surchargé quittait le port au matin du 16 juin et arrivait à Southampton dans l'après-midi [1111].

Le général McNaughton, qui ne savait rien de ces événements, se préparait à s'embarquer à Plymouth. Il eut d'abord vent du changement de direction des Canadiens quand il apprit que la Direction des mouvements avait ordonné au Toronto Scottish Regiment, qui s'était embarqué, de descendre à terre. Il téléphona au général Dewing qui déclara à mots couverts qu'on avait maintenant besoin des Canadiens "sur un autre champ de bataille". Il n'en pouvait dire

*Il est digne de remarque, mais incontestable, que le régiment rapportait avec lui en Angleterre son contingent complet de vingt-quatre pièces de la Royale artillerie à cheval du Canada, bien qu'un canon eût été endommagé dans un accident sur la route de Parcé et eût été remis au service du matériel, de sorte que le régiment était rentré à Brest avec vingt-trois pièces de 18/25 et de 25.

†Le lieut.-col. W. E. Haldenby du 48e lui demanda son nom. Il répondit qu'il s'appelait Oates. Haldenby lui demanda s'il n'y avait pas une personne de sa parenté dont il aurait pu entendre parler. L'officier croyait la chose peu probable, mais, pressé de questions, il avoua qu'un membre de sa famille avait déjà accompagné le capitaine Scott au Pôle sud. La justification parut bonne car il aurait été peu vraisemblable qu'un espion allemand connût l'histoire du capitaine Oates qui a sacrifié sa vie avec l'espoir de sauver Scott et ses autres compagnons108. Le brigadier Smith décida alors que le train tournerait.

nom de "Force Beauman" et une partie de la 52e) continueraient de servir sous les ordres de cette armée, mais on devait autant que possible prendre des mesures pour faciliter leur réintégration dans les troupes du général Brooke.

De retour au Mans, le général Brooke se mit en communication avec le chef de l'état-major impérial, à Londres. Ce dernier affirma qu'il ne connaissait rien du projet de Bretagne, mais qu'il consulterait le premier ministre. Vu l'état de l'armée française, Brooke conseillait d'arrêter les départs de troupes anglaises et de matériel, et de prendre des mesures en vue de l'évacuation. Une heure plus tard, le chef de l'état-major impérial téléphonait "pour dire que le premier ministre ne savait rien du plan de Bretagne" et qu'il fallait évacuer les éléments du Corps expéditionnaire britannique qui ne se trouvaient pas encore sous les ordres de la Xe Armée française1[00]. Nous avons vu que Churchill connaissait au moins dans ses grandes lignes le projet de Bretagne et on comprend mal les motifs de la réponse qu'il fit communiquer à Brooke.

Brooke émit immédiatement des ordres en vue du repli des sections du Corps expéditionnaire britannique (y compris la division canadienne) qui ne se battaient pas sous un commandement français. Le retrait des troupes incorporées à la Xe Armée présentait plus de difficulté, d'autant plus que Churchill était peu enclin à en autoriser l'évacuation, étant donné l'effet possible de ce mouvement sur les relations avec le gouvernement français. De fait, le 15 juin, il ordonnait *qu'aucune* partie de la 52 division ne fût embarquée, mais c'est seulement le 17 juin, alors que le gouvernement de Pétain avait déjà demandé l'armistice aux Allemands, que fut prise la décision finale d'évacuer les troupes britanniques détachées auprès de la Xe armée"".

Au moment où arrivait l'ordre de renverser le sens de son mouvement, tard dans l'après-midi du 14 juin, la Ire division canadienne se trouvait éparpillée sur un très vaste territoire (voir la carte no 4). Une unité au moins restait à Northampton; plusieurs se préparaient à partir d'Aldershot; d'autres se trouvaient à Plymouth et à Falmouth, embarquées ou prêtes à s'embarquer; d'autres encore étaient à Brest ou dispersées sur les routes qui relient Brest au Mans; le 1er régiment de campagne de la Royale artillerie à cheval du Canada se trouvait, nous l'avons vu, au lieu de rassemblement de Parcé; le P.C. de la Ire brigade d'infanterie, ses trois bataillons et d'autres unités moins importantes s'y rendaient par rail. Il était facile d'arrêter le mouvement des troupes encore en Angleterre ou dans les ports de Plymouth ou de Brest; mais retirer les unités éparpillées sur le sol de France devait donner plus de fil à retordre.

Les premiers Canadiens à revenir de France furent ceux qui étaient débarqués à Brest le 14 juin, mais n'avaient pas encore pris le train. Ils se rembarquaient au cours de la soirée et leurs bateaux, de concert avec d'autres d'où les troupes n'avaient pas encore débarqué, reprenaient le chemin de l'Angleterre le lendemain matin"". A la zone de rassemblement des environs de Sablé, les convois routiers de diverses unités, ainsi que le er régiment d'artillerie de campagne, recevaient l'ordre d'évacuation aux premières heures du 15 juin.

Le lieutenant-colonel J. H. Roberas, commandant du régiment d'artillerie de campagne, recevait confirmation de cet ordre quelques heures plus tard du général Brooke lui-même, qui avait évacué le Mans le matin même avec son état-major miniature et avait rencontré les Canadiens sur la route. Le régiment retourna donc à Brest que le gros atteignait le lendemain matin. Conformément aux ordres du Q.G. de la garnison de Brest, les véhicules de transport restèrent à l'extérieur de la ville (où on les détruisit plus tard); les canons et les remorques furent menés au quai de l'est, déjà encombré. Aucun bateau n'était disponible ce jour-là"'.

Le chef d'état-major de Brooke (le major-général T. R. Eastwood) avait donné des instructions au major-général P. de Fonblanque, officier anglais qui commandait la zone d'étapes, le rendant responsable de l'évacuation. Il fallait rendre inutilisables les véhicules et le matériel impossibles à embarquer[104]. Le 17 juin, le Q.G. de la garnison de Brest transmettait à toutes les unités un ordre débutant ainsi: "Notre intention est d'embarquer tout le monde aujourd'hui". On devait, ajoutait-il, détruire les véhicules de transport. "Seuls les véhicules et les canons de valeur déjà désignés seront embarqués"[105].

Ce n'est qu'avec difficulté qu'on put épargner la destruction aux pièces de la Royale artillerie à cheval du Canada. Le général de Fonblanque* et son état-major craignaient apparemment qu'à vouloir sauver le matériel, on ne perdît des hommes. Le lieut.-col. Roberts se rendit au Q.G. de la garnison et, si l'on en croit le journal de l'unité, "se battit vaillamment pendant près de deux heures pour sauver les canons". On donna par deux fois l'ordre de les détruire, qui fut deux fois contremandé. On les eut en fin de compte probablement détruits, le commandant de la garnison, le colonel W. B. Mackie, n'eût-il pas été un ancien du Collège militaire royal du Canada. Mackie parla à Fonblanque au téléphone et finit par obtenir un acquiescement donné à contre-coeur. Roberts apprit ainsi qu'il pouvait embarquer autant de pièces qu'il en pourrait mettre à bord avant 4 h. du soir. Il était alors 2 h. 15. A 4 h., il avait embarqué non seulement 24 canons de campagne, mais encore une douzaine de Bofors, sept pointeurs automatiques, trois porte-Bren et plusieurs véhicules techniques appartenant à d'autres unités. Il fallut cependant abandonner les tracteurs et les avant-trains de la Royale artillerie à cheval du Canada"". Si l'on en croit son journal, le Bellerophon, à bord duquel on avait monté les canons, avait encore assez de place pour recevoir tout ce qui se trouvait sur les quais. Les trois vaisseaux transportant des parties du régiment prenaient la mer à 5 h. 15, le 17 juin, pour arriver le lendemain matin à Plymouth et Falmouth. Déjà déçus d'avoir dû rentrer sans avoir aperçu les Allemands, les canonniers pensaient avec amertume à tout l'équipement perdu. Le journal de la Royale artillerie à cheval du Canada commentait vertement l'événement: "Il n'y avait pas un seul

*On imagine facilement la tension avec laquelle cet officier travaillait. Il en mourut du reste peu après.

davantage sur une ligne libre, mais McNaughton soupçonna avec raison que la prochaine opération serait la défense de la Grande-Bretagne".

On ne peut ajouter qu'un mot au sujet de l'évacuation du reste du Corps expéditionnaire britannique. La 52e division, dont une partie avait participé à la bataille, et le reste de la division blindée se replièrent sans encombre par Brest et Cherbourg. A Cherbourg, la pression ennemie se faisait durement sentir (de la part de la 7e division panzer de Rommel); néanmoins, une partie des véhicules et de l'équipement, y compris 25 chars, furent embarqués et sauvés pour la défense de l'Angleterre"'. Quand le dernier navire de troupes quitta Cherbourg, "les Allemands n'étaient qu'à trois milles du port"'". Il semble qu'il y eût moins de panique à Cherbourg qu'à Brest, où cependant l'ennemi restait bien plus éloigné. Le commandant de la division blindée fait part d'incidents semblables à ceux que les Canadiens ont connus à Brest: "Les véhicules et le matériel, bien que rendus au quai, durent être abandonnés ... endommagés ou détruits ... Les pertes de matériel ont été lourdes, parce qu'à la dernière minute on a négligé de fournir, ou d'utiliser, un nombre suffisant de bateaux à Brest"' Il.

Bilan décevant

Le 20 juin, le Q.G. de l'armée canadienne à Londres avisait Ottawa où régnait l'anxiété que, d'après les renseignements les plus récents, de 100 à 200 hommes de tous grades manquaient à l'appel[115]. On espérait encore les voir revenir et, de fait, la grande majorité d'entre eux réussirent à rentrer. Tous les rapports reçus, six hommes seulement manquaient en définitive. Un sousofficier, le sergent D. L. Hutt, du corps de transmissions royal canadien, avait été mortellement blessé dans un accident de motocyclette. Quatre autres hommes étaient internés en France, mais réussirent ensuite à rentrer en Angleterre; l'un d'eux, le sapeur F. P. Hutchinson, de la Ire compagnie de campagne du Génie, reçut pour son évasion la première Médaille militaire accordée à un Canadien au cours de la dernière guerre. Un homme du *Hastings and Prince Edward Regiment,* le caporal R. J. Creighton, demeura prisonnier de guerre jusqu'à la fin des hostilités"'. Quand on pense aux conditions qui existaient alors en France, on peut s'étonner de ce peu de pertes.

Comme nous l'avons déjà dit, l'état des pertes de matériel et de moyens de transport est moins réjouissant. Les précieux véhicules de la Ire brigade, la plupart d'entre eux en usage depuis peu de temps, furent, d'ordre, presque sans exception détruits en France. Tout compte fait, 216 véhicules canadiens étaient perdus. Un sergent du *Hastings and Prince Edward Regiment* réussit à monter la "voiture de gare" de son chef de corps à bord d'un chalutier. On sauva également douze porte-Bren, y compris ceux qu'embarqua la Royale artillerie à cheval du Canada. Ce fut tout"'.

On imagine le chagrin et la déception des hommes de la division. L'officier général commandant n'était pas le moins dégoûté, lui qui se rendait compte à

FRANCE ET ANGLETERRE MÉRIDIONALE
14 JUIN 1940
MONTRANT LA SITUATION GÉNÉRALE DE COMBAT ET LE DÉPLOIEMENT DES UNITÉS CANADIENNES

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 MILLES
MILLES

1 PARC DE MATÉRIEL DE CAMPAGNE À NOTTINGHAM

12 CIE DE CAMPAGNE DU GÉNIE ROY. CAN. À NORTHAMPTON

1 CIE DE SAPEURS-MINEURS DU GÉNIE ROY. CAN.

CIE DU 1 CORPS DE SERVICE TOPOGRAPHIQUE DU GÉNIE

DÉTACHEMENTS SUR VOIE FERRÉE, GROUPE DE LA 2 BRIG. D'INFANTERIE. DÉTACHEMENTS DE ROUTE ET SUR VOIE FERRÉE, GROUPE DE LA 3 BRIG D'INF. MOINS LE DÉTACHEMENT DE ROUTE DU ROY. 22e RÉGt, DIVERSES UNITÉS AUXILIAIRES.

DÉTACHEMENT DE ROUTE, Q.G. DE LA 3 BRIG D'INF., 3 REG. DE CAMPAGNE DE L'ARTILLERIE ROY. CAN. ROY. 22e RÉG.

Q.G. AVANCE 1 DIV. CAN. DÉTACHEMENTS SUR VOIE FERRÉE, TORONTO SCOTTISH, 1 TRÉSORERIE DE CAMPAGNE, CIE (MUNITIONS) DE LA 1 DIV., DÉTACHEMENTS DE ROUTE, 4 CIE DE CAMPAGNE DU GÉNIE ROY. CAN., 2 RÉG. DE CAMPAGNE, 9 AMBULANCE DE CAMPAGNE, DÉTACHEMENTS AVANCÉS, UNITÉS DE LA 3 BRIG D'INFANTERIE.

DÉTACHEMENTS DE ROUTE, Q.G. DE LA 2 BRIG D'INF., P.P.C.L.I., SEAFORTH OF CANADA, EDMONTON RÉG., 3 CIE DE CAMPAGNE DU GÉNIE ROY. CAN., 5 AMBULANCE DE CAMPAGNE

DÉTACHEMENTS SUR VOIE FERRÉE, CIE NO 1 DE LA PRÉVOTÉ, 1 SEC. DE SÉCURITÉ EN CAMPAGNE, CIE (ESSENCE) DE LA 1 DIV., 1 UNITÉ MOBILE DE BAINS, DÉTACHEMENT DE ROUTE, Q.G. DE L'ARTILLERIE ROY. CAN. ET DU GÉNIE ROY. CAN., 1 DIV. CAN., 1 RÉG. ANTICHARS DE L'ARTILLERIE ROY. CAN., 2 CIE DE PARC DE CAMPAGNE DU GÉNIE ROY. CAN., 2 SECTION SANITAIRE DE CAMPAGNE, SECTION DE TRANSMISSION DU Q.G., DE LA 1 BRIG D'INF., TORONTO SCOTTISH, CIE (ESSENCE) DE LA 1 DIV. DÉTACHEMENTS AVANCÉS Q.G. DU 2 RÉG. D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE ROY. CAN., 3 CIE DE CAMPAGNE DU GÉNIE ROY. CAN., 5 AMBULANCE DE CAMPAGNE

DÉTACHEMENTS SUR VOIE FERRÉE, 1 CIE DE CAMPAGNE DU GÉNIE ROY., CAN. R.C.R., HASTINGS ET P.E.R., 4 AMBULANCE DE CAMPAGNE

DÉTACHEMENTS DE ROUTE ET SUR VOIE FERRÉE, Q.G. DU R.C.A.S.C., 1 DIV. CAN. DÉTACHEMENTS SUR VOIE FERRÉE, Q.G. DE LA 1 BRIG D'INF., 48 HIGHLANDERS, CIE ANTICHARS DE LA 1 BRIG.

DÉTACHEMENTS DE ROUTE ET SUR VOIE FERRÉE, 1 RÉG. DE CAMPAGNE DU R.C.H.A.

DÉTACHEMENTS DE ROUTE, 1 BRIG DE L'INFANTERIE CANADIENNE EN ROUTE

DÉTACHEMENT DE ROUTE, R.C.H., 1 CIE DE CAMPAGNE DU GÉNIE ROY. CAN.

DÉTACHEMENTS DE ROUTE ET SUR VOIE FERRÉE, CONVOI DE RAVITAILLEMENT DE LA 1 DIV.

ZONE DE BASE CANADIENNE PRÉVUE EN JUIN 1940

ZONE DE BASE CANADIENNE D'ABORD PRÉVUE A L'HIVER DE 1939-1940

VESTIGES DE LA 1RE DIVISION BLINDÉE

157e BRIG DE LA 52e DIV.

GROUPE D'ARMÉES "A" VON RUNDSTEDT

GROUPE D'ARMÉES "B" VON BOCK

3e GROUPE D'ARMÉES BESSON

4e GROUPE D'ARMÉES HUNTZIGER

QUATRIÈME ARMÉE DIX-HUITIÈME ARMÉE VON KLUGE

DIXIÈME ARMÉE ALTMAYER

SIXIÈME ARMÉE VON REICHENAU

ARMÉE DE PARIS HÉRING

SEPTIÈME ARMÉE FRÈRE

NEUVIÈME ARMÉE STRAUSS

SIXIÈME ARMÉE TOUCHON

DEUXIÈME ARMÉE VON WEICHS

DOUZIÈME ARMÉE LIST

SEIZIÈME ARMÉE BUSCH

DEUXIÈME ARMÉE FRETTER-PICO

QUATRIÈME ARMÉE RÉQUIN

TROISIÈME ARMÉE CONDÉ

LÉGENDE

POSITIONS APPROXIMATIVES DES ARMÉES FRANÇAISES ..... ARMÉE

FORMATIONS BRITANNIQUES DE LA B.E.F. EN ACTION .....

UNITÉS DE LA 1re DIV. CAN., UNITÉS AUXILIAIRES, ET AUTRES UNITÉS CAN. ..... BRIG. D'INF.

POUSSÉES ALLEMANDES .....

DISPOSITION ALLEMANDE ET LIGNE DU FRONT ALLEMAND D'APRÈS LA CARTE DE LA SITUATION O.K.H "LAGE WEST AM 14.6.40 ABDS".

quel point on s'était trompé en manquant de concentrer la division près de Brest, conformément à ce qu'il avait prévu, et comme on avait inutilement sacrifié beaucoup de matériel. Ses sentiments se reflétèrent dans ce message[118] qu'il fit parvenir au Q.G. de la défense nationale:

> McNaughton désire mettre en vedette qu'aucune unité canadienne ne s'est repliée sans en avoir reçu l'ordre d'une autorité militaire compétente et que tout (répété) tout l'équipement a été ramené à Brest. La destruction subséquente s'est produite par suite d'ordres précis donnés par les autorités britanniques du port.

A cet égard également, le meilleur commentaire qu'on puisse produire sur le rôle joué par les Canadiens dans ces opérations avortées se trouve dans des lettres personnelles'". Devenu chef de l'état-major impérial, sir John Dili, écrivait au général McNaughton, le 21 juin:

> Mon cher Andy,
>
> Je ne saurais vous dire à quel point je suis navré de toutes les déceptions que vous avez eu à supporter. Ce n'est pas sans une grande inquiétude que je vous ai, vu partir pour la France. Tout de même, tant qu'il était possible d'espérer que le succès couronnerait les efforts de l'armée française, nous pensions qu'elle devait recevoir le meilleur de ce que l'Empire pouvait donner. J'espère sincèrement que vous ne nous taxez pas d'erreur. Quand il nous parut évident que l'Armée française cessait d'offrir toute résistance efficace, nous avons jugé qu'il serait criminel de vous laisser tomber dans le gouffre. Ni même vous et la division canadienne n'auriez pu sauver la situation.
>
> Cette histoire est en somme fort triste, Je suis sûr cependant que, vu les circonstances, vous avez compris les difficultés ou nous nous débattions et que vous nous pardonnerez les ennuis que nous vous avons causés.
>
> Sincèrement,
>
> Jack Dill.

Le 29 juin, McNaughton répondait en des termes qui indiquent à la fois son mécontentement des récents événements et la façon dont il envisageait dorénavant les tâches et les périls de l'avenir immédiat:

> . . . En ce qui concerne notre dernière tentative en vue d'aider la France, les idées que vous exprimez dans votre lettre étaient exactement les miennes lorsque le War Office a ordonné cette opération; autrement dit, il était essentiel que nous partions. Je n'avais aucune illusion sur le résultat probable et pourtant j'étais content que nous servions à cette fin, pourvu que nous ayions l'occasion de nous rassembler avant de passer au combat, et Brooke m'avait assuré que sur ce point je serais satisfait.
>
> Quand fut donné l'ordre de renversement du mouvement, je m'apprêtais à m'embarquer à Plymouth avec notre er groupe de brigade ... Je pensais alors que nos troupes, déjà débarquées, devaient se trouver près de Brest. Je devais apprendre le lendemain matin seulement que la Direction des mouvements en France avait ordonné aux groupes routiers ou ferroviaires d'avancer, dès leur arrivée, vers la région du Mans . . .
>
> Nous apprenions, d'une façon ou d'une autre, que toutes nos unités de l'avant avaient reçu l'ordre de retourner à Brest et, de fait, elles y revinrent toutes au complet, avec leurs véhicules de transport et leurs canons, moins une pièce de 25 (brisée en route et remise au service du matériel), y compris les groupes ferroviaires du P.C. de la Ire brigade d'infanterie et du 48e Highlanders qui sont rentrés par voie de Saint-Malo, à cause d'une confusion dans les ordres du commissaire de gare.

Vous savez évidemment que nos hommes ont fini par sauver tous nos canons et d'autre matériel . . . mais nous avons perdu tous nos véhicules; la pilule est amère. Remercions tout de même la Providence de ce que tous nos hommes, sauf une vingtaine, aient pu revenir.

Nous sommes maintenant fermement établis pour affronter la tâche qui m'a toujours paru la plus importante: la défense de ces îles. Deux de nos trois groupes de brigade de même que notre réserve d'artillerie, le Génie et nos bataillons de mitrailleuses, etc., tous motorisés, sont prêts à aller n'importe où. Vous-même et le commandant en chef pouvez compter sur des troupes rapides, agressives, énergiques qui exécuteront vos ordres avec promptitude.

Il y aurait plusieurs leçons à tirer de notre aventure et j'espère que nous pourrons un beau jour les repasser ensemble; mais, actuellement, d'autres tâches nous réclament et vous pourrez compter en tout temps sur notre adhésion la plus chaleureuse.

L'été de l'invasion

La dernière tentative désespérée en vue de garder la France en guerre avait échoué. Le 22 juin, était signé l'armistice franco-allemand qui donnait à Hitler la maîtrise des côtes septentrionales et occidentales de la France. Inoccupé pour le moment, le secteur sud-est du pays était gouverné de Vichy par le maréchal Pétain; mais les Allemands pouvaient occuper ce débris d'un moment à l'autre. Bien qu'ébranlés, les États-Unis gardaient leur neutralité. La GrandeBretagne et le Commonwealth restaient seuls.

La situation semblait désespérée et maints amis de l'Angleterre crurent qu'elle aussi se verrait bientôt forcée de capituler. L'événement devait démentir ces prévisions, pessimistes. Sous la dynamique direction de Winston Churchill, le peuple britannique passait par un regain du sentiment national que rien encore n'avait dépassé dans son histoire. Un effort immense tendait à réorganiser les divisions de Dunkerque et à mettre l'armée en mesure de se battre. Un nouvel organisme de citoyens, la Garde territoriale, vit le jour pour faire face au danger des bataillons qui pouvaient être parachutés ou débarqués sur les plages. Dans les usines, d'un bout à l'autre du pays, les ouvriers se mirent à la tâche, sept jours par semaine, pour remplacer les armes et l'équipement perdus sur le sol français et suffire à de vastes armées nouvelles.

En ce qui concerne l'Armée, on n'aurait peine à imaginer situation plus désastreuse que celle qui existait au moment de l'armistice franco-allemand. L'équipement, ou plutôt le manque d'équipement, en était le point central. Les troupes du Royaume-Uni restaient "presque entièrement désarmées, si l'on ne tient pas compte des fusils," et il y avait même une pénurie de fusils. "Dans tout le pays, on trouvait à peine cinq cents canons de campagne de toute sorte et peut-être même pas deux cents chars lourds ou moyens"[120]. Il faudrait beaucoup de temps aux usines anglaises pour arriver à remplacer le seul matériel laissé en France. La capacité industrielle du Canada, à laquelle le Royaume-Uni n'avait pas voulu faire largement appel avant Dunkerque, acquit soudainement

beaucoup d'importance aux yeux des Anglais*; mais des mois, et même des années, devraient s'écouler avant que les commandes placées si tard produisent des résultats. Le Canada, nous l'avons vu, était prêt à envoyer toutes ses réserves dont il pouvait disposer, mais, parce que son armée et ses préparatifs d'avantguerre n'avaient eu qu'une importance bien réduite, il ne pouvait disposer que de bien peu. De fait, à cause de leur peu de préparation, "aucun des dominions britanniques, ainsi que l'affirma sans embages sir Winston Churchill, ne pourrait fournir une aide décisive"'". Les États-Unis possédaient de vastes réserves et, dans le nouvel état d'esprit créé par la crise européenne, le gouvernement et le peuple américain consentaient volontiers à faire parvenir ces réserves à l'Angleterre. Mais les y transporter devait prendre beaucoup de temps.

Le 18 juin, date où presque toutes les troupes britanniques avaient été évacuées de France, l'Angleterre et l'Irlande du Nord comptaient en tout 28 divisions de campagne et 15 brigades indépendantes de diverses sortes"'. Mais ces chiffres plutôt imposants créent une impression erronée. Presque toutes les divisions se remettaient de l'aventure de Dunkerque, ou n'avaient pas terminé leur instruction et toutes, ou peu s'en faut, manquaient de matériel lourd. Parmi les divisions anglaises, les mieux au point étaient la 3e, qu'on avait rééquipée en vue de la renvoyer en France, et la 43e. Mais même celles-là ne pouvaient guère se trouver dans d'excellentes conditions. Le 6 juin, à son retour de Dunkerque, l'état de l'effectif, à la 3e division, ne comportait que 4,500 hommes et on signalait alors que la 43e "retardait" sur le plan de l'instruction et de l'équipement"'. La 52e division (Basse-Écosse), nous l'avons vu, avait fait l'aller et retour en France, mais en y abandonnant une partie "considérable" de ses véhicules[124]. Elle n'était donc pas en mesure de se déplacer ni de se battre.

Dans ces circonstances, la Ire division canadienne devenait un élément important des calculs du War Office. Du double point de vue de l'instruction et de l'équipement,-bien que son instruction ne fût pas complètement terminée et qu'une de ses brigades se trouvât immobilisée par suite de la perte de ses véhicules en France,-elle représentait l'élément le plus fort d'un ensemble bien faible et l'une des très rares divisions qu'on pouvait tenir pour aptes à une contre-attaque mobile. En conséquence, le "second Corps expéditionnaire britannique" rentrait à peine en Angleterre que les Canadiens reprenaient leur rôle de réserve du G.Q.G., qu'ils avaient rempli avant le "rayon d'espoir". La "Force canadienne" reprit naissance, faisant revivre l'organisation en groupes de brigade et de bataillon, comme au moment du déplacement vers Northampton[125], imitée en cela par les autres divisions de l'armée territoriale[126].

A la suite d'entretiens tenus les 18 et 19 juin, il fut décidé que les troupes canadiennes passeraient aux environs d'Oxford (endroit proposé par le général

*"Au début, la Grande-Bretagne semblait croire qu'elle aurait le temps d'édifier chez elle une industrie de guerre, sans faire largement appel à l'Amérique du Nord. Au cours des dernières semaines, elle a demandé au Canada de lui fournir presque tout ce qui peut être nécessaire dans le domaine des munitions et du matériel de guerre" (M. C. D. Howe, à la Chambre des communes canadienne, le 30 juillet 1940).

McNaughton, quelques semaines auparavant), où elles se trouveraient "dans une situation plus centrale qu'à Aldershot pour remplir le rôle de réserve du G.Q.G."[127]. Le déplacement commençait le 23 juin, à raison d'un groupe par jour"'. Comme auparavant, on avait formé un groupe de réserve composé des bataillons de mitrailleuses et des unités auxiliaires d'artillerie. La Ire brigade, incapable de se déplacer, demeura à Aldershot, espérant que de nouveaux véhicules remplaceraient ceux qui avaient été détruits en France. Elle ne put rejoindre la division que le 16 juillet"'.

Le 25 juin, le général McNaughton examinait la situation, de même que les dispositions canadiennes, dans un entretien qui eut lieu à son quartier général .avancé, à Shotover-House, en dehors d'Oxford. Voici quelques extraits du compte rendu[130]:

> L'officier général commandant déclare que nous constituons une réserve mobile au front de 360 degrés et que nous aurons peut-être à entrer en action n'importe où en Grande-Bretagne, depuis la côte sud jusqu'à l'Écosse ou le pays de Galles. Nous portons une lourde responsabilité, de concert avec le 4e corps d'armée que commande le lieut. gén. Nosworthy. La Force canadienne, les deux bataillons de chars du 4e corps d'armée, ainsi que quelques unités de blindés légers composent la seule force mobile disponible en Grande-Bretagne. Elles seront renforcées prochainement par la 43e division . . .
>
> L'officier général commandant . . . après discussion avec divers commandants, déclare qu'il faudra compter au moins dix jours avant que s'améliore la situation relative aux réserves en général. La Grande-Bretagne compte beaucoup de troupes, mais qui n'entrent pas encore dans les divisions reconstituées. L'équipement est très rare . . .

McNaughton déclarait également qu'aux fins de l'instruction on supposerait que le plan ennemi d'attaque comprenne d'abord un débarquement maritime principal dans les environs de la Wash, accompagné de débarquements mineurs de diversion au nord et au sud, de même que l'atterrissage de troupes aéroportées dans la zone de l'île d'Ely; puis, une grande attaque de troupes aéroportées en arrière des défenses de la côte de l'Est. Cette dernière attaque se passerait dans le secteur Birmingham¯Wolverhampton-Shrewsbury-Ludlow. Les troupes canadiennes auraient pour première tâche de disposer de l'atterrissage principal des troupes aéroportées, puis d'aller prêter main-forte aux troupes qui s'opposeraient sur la côte aux débarquements maritimes.

Tout comme celui de Northampton, le séjour d'Oxford fut de très courte durée. Le 26 juin, le lieut.-gén. Paget, chef d'état-major général au G.Q.G. de l'armée territoriale, avertit McNaughton qu'on avait quelque peu revisé les plans prévus pour la défense du Royaume-Uni et le rôle que les Canadiens devaient y jouer. On avait dès lors l'intention de placer au nord de la Tamise un corps d'armée mobile formé de la 2e division blindée et de la 43e division, sous le commandement du lieut.-gén. F. P. Nosworthy. La réserve mobile, au sud de la Tamise, comprendrait la Ire division blindée, de même que la Ire division canadienne et Paget ajouta que le c.-en-c. de l'armée territoriale désirait que le général McNaughton prenne le commandement de ce corps d'armée[131].

D'autres entretiens eurent lieu au sujet de ce projet, au cours desquels on donnait parfois au nouveau corps d'armée le nom de "Corps d'armée canadien". Pendant qu'on mettait au point des dispositifs d'ordre plus permanent, on décida de coordonner provisoirement l'instruction de la division canadienne et de la Ire division blindée, et de donner au général McNaughton le commandement de la division blindée pour les opérations "dès la chute du pavillon"'". Dispositions guère efficaces, car seul un corps d'armée bien organisé, avec son état-major et ses propres moyens de communication, pouvait vraiment répondre aux besoins. Le 7 juillet, le c.-en-c. de l'armée territoriale demandait officiellement au War Office l'autorisation de former un nouveau Q.G. de corps d'armée"'. Le corps d'armée prévu (dénommé le 7e) devait comprendre la Ire division blindée, la Ire division canadienne, le "contingent de Nouvelle= Zélande",-soit deux brigades d'infanterie munies d'un peu d'artillerie, arrivées depuis peu au Royaume-Uni,-et de troupes auxiliaires choisies. L'armée territoriale ajoutait que le c.-en-c. souhaitait d'avoir le général McNaughton à titre de commandant, avec le grade de lieutenant-général, "l'état-major devant être choisi parmi les personnels canadien et anglais".

Le War Office ayant donné son approbation, on demanda celle du gouvernement canadien; le 11 juillet, le Comité de guerre du cabinet acquiesçait aux avis du Royaume-Uni. Le 7e corps d'armée prenait naissance le 21 juillet, établissant son Q.G. à Headley-Court près de Leatherhead (Surrey), manoir où devait rester longtemps le Q.G. supérieur du Canada au Royaume-Uni. Le brigadier G. R. Pearkes, V.C. passait au grade de major-général, succédant au général McNaughton à titre de commandant de la Ire division canadienne[134.]

L'état-major de ce corps d'armée se composait, nous l'avons déjà dit, à la fois d'officiers anglais et d'officiers canadiens. Entièrement anglaise, la division des opérations était dirigée par le brigadier M. C. Dempsey, à titre de brigadier d'état-major général (opérations): Dempsey devait plus tard commander la Deuxième armée dans la campagne du Nord-Ouest de l'Europe. Le colonel G. R. Turner, qui avait été officier d'état-major général de Ire classe à la Ire division, devenait brigadier d'état-major général (services d'état-major), poste rebaptisé plus tard "brigadier d'état-major général (canadien)". Il devait s'occuper des questions d'organisation, en particulier de celles qui avaient trait à la section canadienne du corps d'armée. Le principal officier administratif de l'état-major (sous-adjudant et quartier-maître général) était également un officier de l'armée anglaise, le brigadier C. A. P. Murison, Canadien de naissance cependant. Le commandant du Génie (le brigadier C. S. L. Hertzberg), celui des Transmissions (le colonel J. E. Genet) et le commandant de l'artillerie du corps d'armée (le brigadier J. C. Stewart) étaient tous trois Canadiens et avaient tous occupé des postes équivalents à la Ire division"'.

Conformément à leur rôle modifié de réserve du G.Q.G. au sud de la Tamise, les groupes de brigade canadiens s'étaient déplacés d'Oxford vers une nouvelle position d'alerte dans le Surrey, au sud de Londres. Le mouvement

débutait le 2 juillet. Les troupes se trouvaient bientôt établies dans une zone qui s'étend en gros de Guildford à l'ouest jusqu'à Westerham, un peu passé la frontière du Kent, à l'est"'. C'est la région fort agréable des Dunes du Nord où la Ire division n'était pas fâchée de dire enfin adieu aux baraquements que la 2e division pourrait occuper dès son arrivée du Canada. Au cours des derniers mois de l'été 1940, sur lesquels en Angleterre pesait lourdement la menace imminente de l'invasion, l'instruction des formations du 7e corps d'armée se poursuivait avec ténacité en prévision de l'attaque, ainsi que nous l'avons vu. En même temps, on effectuait de nombreuses tournées de reconnaissance sur les routes que le corps d'armée pourrait avoir à parcourir dans l'exécution de son rôle de contre-attaque mobile. Les officiers canadiens, et en tout premier lieu le commandant du corps d'armée, étaient fort occupés à donner des avis et de l'aide au sujet de l'organisation des défenses des diverses "lignes d'arrêt" qui devaient entraver l'avance éventuelle de l'ennemi cherchant à pousser des plages vers le coeur du pays"'.

Nous ne pouvons citer ici que quelques exemples des tâches particulières exécutées par les unités canadiennes au cours de cette période. Le Génie canadien construisit un modèle d'emplacement fortifié dans le village de Sarre, sur la Stour dans le Kent, en juillet et août"'. D'autres sapeurs s'occupaient de renforcir les vieilles fortifications de Chatham, d'édifier de nouvelles défenses dans la région de Douvres et d'installer des obstacles antichars sur la "Ligne du G.Q.G."*, le long des Dunes du Nord"'. Des travaux routiers s'exécutèrent à toute vitesse, notamment l'aménagement improvisé d'une route d'évitement à Redhill pour éliminer l'embouteillage sur les routes allant vers Douvres et Brighton[14]1. Mentionnons une entreprise de l'artillerie. Au début de septembre, le général McNaughton, à la demande du G.Q.G. des troupes métropolitaines, mettait sur pied deux unités temporaires (connues sous le nom de batteries ultra-lourdes X et Y) qui devaient servir quatre canons de 9.2 pouces montés sur rail pour la défense du Pas-de-Calais. Une fois atténuée la menace d'invasion, ces unités furent licenciées et les canons remis à l'artillerie britannique"'.

D'importantes modifications étaient en cours à l'égard de l'organisation et de l'équipement. L'expérience acquise au cours de la désastreuse campagne de France avait été analysée par une commission du War Office dirigée par le général sir William Bartholomew. Il n'est pas nécessaire de citer ici toutes ses conclusions. Mentionnons toutefois, parmi les désiderata qu'elle mettait en vedette, l'organisation plus efficace du service de reconnaissance et l'accroissement du nombre des canons antiaériens dans les zones avancées. Le premier état de son rapport était terminé dès la fin de juillet [141.] Les autorités canadiennes avaient à ce moment déjà pris, de leur côté, des mesures nouvelles relativement aux unités de reconnaissance. Sur le conseil du général McNaughton, le quartier général de la Défense nationale autorisait la formation d'un escadron de recon

*On arrêtait en août de travailler à cette ligne pour fortifier les défenses périphériques139.

naissance attaché à chaque brigade d'infanterie, qui aurait pour mission de protéger le front et les flancs des colonnes mobiles opérant dans la campagne anglaise. Ces escadrons étaient munis à titre provisoire, de motocyclettes pour trois hommes chargées de mitrailleuses Breu1[44]. Plus tard, ces unités se joignirent aux bataillons de reconnaissance divisionnaires (dénommés par la suite régiments), conformément à l'organisation anglaise. Dans l'armée canadienne, cependant, ces unités se joignirent au corps blindé, alors que, dans l'armée anglaise, elles formaient un corps de reconnaissance autonome.

Par suite du rapport Bartholomew, un régiment de DCA légère muni de 48 canons Bofors s'ajoutait aux divisions d'infanterie britanniques. Le Canada emboîtait le pas, mais la modification demeura longtemps toute théorique, simplement à cause du manque d'équipement. Les Canadiens ne possédaient aucune artillerie antiaérienne à eux durant toute la Bataille de Grande-Bretagne. Le 20 août, le général McNaughton parlait de cette pénurie complète de canons légers de DCA[145]. "Nous n'avons que le feu d'armes portatives pour nous protéger des avions ennemis, écrivait-il, et déjà nous subissons des pertes." (Au cours du mois d'août, de fait, trois unités canadiennes au moins prétendirent avoir détruit des avions ennemis au moyen du feu de mitrailleuses: la Ire compagnie de sapeurs-mineurs et le er bataillon de pionniers du Génie, et le 48e Highlanders)[146]. Bien qu'on hatât l'organisation des unités de DCA aussi rapidement que le permettait la situation existant à l'égard du matériel, et bien que de nombreuses batteries canadiennes fussent assignées à des emplacements de canons de la DCA anglaise en 1941, c'est seulement en février 1942 que le premier régiment canadien de DCA légère se joignait à l'ordre de bataille du corps d'armée canadien"'.

L'orage qui n'éclata pas

Tout au cours de l'été, les services de renseignements et d'opérations militaires anglais tentèrent de prévoir les intentions de l'ennemi et de préparer des plans pour les faire échouer avec les moyens dont ils disposaient. Au tout début, Churchill et ses conseillers militaires pensaient que la principale menace pointait vers la côte orientale*. Aucune concentration de grands ou de petits navires ne s'était manifestée dans les ports français. Le 10 juillet, le premier ministre d'Angleterre déclarait qu'il était difficile de croire que la côte méridionale était, alors, vraiment en danger. "Le danger principal viendrait, écrivait-il, des ports hollandais et allemands, et il menace particulièrement la côte qui va de Douvres à la Wash." Les chefs d'état-major étaient en général de son avis, bien que la disposition réelle des troupes accusât une concentration quelque peu plus forte vers la côte sud, que ses calculs ne semblaient l'indiquer"'.

*11 va sans dire, l'opinion professionnelle ne ralliait pas l'unanimité. Le Lieut.-gén. sir Guy Williams, c.-en-c. de la Région de l'Est, déclarait le 18 juin que la côte méridoinale se prêtait le mieux aux débarquements ennemis' .

Au début d'août, cependant, les renseignements obtenus modifiaient l'aspect de la situation. Des missions de reconnaissance aériennes révélaient un mouvement plus actif de péniches à autopropulsion et d'autres navires par le Pas-de-Calais dans les ports français de la Manche. Les indices de préparatifs d'une attaque à travers la Manche continuaient de s'accumuler, notamment la multiplication des batteries côtières à longue portée. Les plans britanniques firent l'objet de modifications en conséquence; on réduisit le nombre des divisions dans la région côtière au nord de la Tamise, pendant qu'on augmentait dans la même mesure celui des divisions situées sur la côte méridionale, à l'ouest de Douvres. Les deux corps d'armée de la réserve mobile, le 3e et le 7e, pouvaient servir dans les deux secteurs, à peu de temps d'avis150.

En même temps que s'accroissait l'activité des ports français, commençait l'offensive aérienne des Allemands, d'où vint ce qu'on a appelé la Bataille de Grande-Bretagne*. Cette manoeuvre avait évidemment pour but de préparer l'invasion. Elle "devait commencer approximativement le 5 août"[152]; la date en fut ensuite reculée au 10. Un chroniqueur de la RAF pense cependant que la bataille proprement dite commençait de fait le 12 août, alors que les Allemands se mettaient à bombarder systématiquement les aérodromes côtiers et les postes de radar. Six jours plus tard, l'attaque se déplaçait vers les aérodromes de chasse de l'intérieur, dans le sud-est de l'Angleterre. L'ennemi était de toute évidence déterminé à exterminer la chasse de la RAF dans les airs ou au sol. Il n'y réussit pas. Au cours des formidables combats aériens engagés dans les cieux limpides du Kent, durant ces lumineuses journées d'été, les Allemands ont subi une série de grandes défaites"'. Il est vrai que leurs pertes avaient moins d'importance qu'on ne le pensait à cette époque en Angleterre; mais elles étaient pourtant plus importantes que celles de la RAF. Durant le laps de temps qui s'écoula du 10 juillet au 31 octobre, l'ennemi, si l'on en croit ses propres archives, perdit 1,733 appareils f, alors que la RAF ne perdait que 915 chasseurs [1]*b*[4]. Et pendant que les avions de chasse combattaient au-dessus des comtés du sud, les bombardiers s'en prenaient aux concentrations de péniches des ports français de la Manche. Il y a tout lieu de croire que les succès de la RAF contribuèrent pour beaucoup à décourager les stratégistes allemands[155]

De leurs "positions d'alerte" dans le Surrey, les bataillons canadiens surveillaient les traînées de fumée qui dans le ciel marquaient les progrès du combat; de minute en minute, ils attendaient l'ordre d'entrer eux-mêmes dans la mêlée. Au cours du mois d'août, les renseignements ne cessaient d'arriver au sujet des préparatifs croissants, visibles de l'autre côté de la Manche. Le 31,

*Les premières bombes tombaient sur le territoire de la Grande-Bretagne le 9 mai. Les premières pertes dues aux bombardements chez les Canadiens se produisirent à l'atelier de campagne d'armée no 2 du Corps des magasins militaires, à Aldershot, le 6 juillet: trois soldats furent tués et un officier fut blessé, ainsi que 28 gradés et soldats151

†Le premier calcul estimatif anglais donnait 2,692 appareils. Les Allemands à cette époque n'admettaient avoir perdu que 896 appareils. (C'est le 10 juillet que commença la Bataille de Grande-Bretagne, si l'on en croit le maréchal en chef de l'air Dowding. A partir de cette date il se produisit de vifs combats aériens dans le secteur de la Manche.)

un Commentaire sur les renseignements du 7e corps d'armée signalait "une étape avancée des préparatifs au sol en vue d'une expédition" et exprimait l'avis que, s'il était peu probable qu'on tantât l'invasion avant qu'on se fût assuré la maîtrise de l'air, il fallait cependant prévoir l'attaque pour la première moitié du mois de septembre"'. Au cours de la riante après-midi du samedi 7 septembre, l'offensive allemande entrait dans une nouvelle phase. Un grand nombre de bombardiers et de chasseurs se frayaient un chemin en amont de la Tamise, pour lancer une attaque diurne des plus désastreuse sur Londres, la plus forte de ce genre qu'eut à subir la ville au cours de toute la guerre. D'immenses incendies s'allumaient le long de la Tamise et, durant la nuit, des équipes de bombardiers ennemis en relais, guidés par les flammes, continuaient de frapper la capitale.

Il paraissait alors que les préparatifs allemands en étaient rendus à un tel point que l'invasion pouvait se produire à tout moment et les chefs d'état-majors britanniques décidaient, ce même 7 septembre, que les troupes de défense devaient rester "en état d'alerte prêtes à marcher à un moment d'avis". Comme on n'avait pas prévu d'état intermédiaire d'alerte, le G.Q.G. des troupes métropolitaines, à 8 h. du soir, fit parvenir aux Régions du sud et du nord le mot de passe "Cromwell" signifiant "l'invasion est imminente". Ce mot fut également transmis aux formations de la zone de Londres, de même qu'au 4e et au 7e corps d'armée. Les divisions côtières se rendirent à leurs postes de combat. Ce soir-là et les quelques jours suivants, les Canadiens et même tous ceux qui se trouvaient en Angleterre, attendaient dans l'excitation. En quelques endroits, les commandants des Territoriaux rassemblèrent leurs hommes au son des cloches d'église; on en déduisit un peu partout que des parachutistes allemands avaient atterri"'. De vagues rumeurs et alarmes circulaient dans tout le pays. Le 8 septembre, le 7e corps d'armée devait se tenir prêt à marcher à quatre heures d'avis"'.

Trois jours plus tard, Churchill avertissait franchement le pays que les Allemands préparaient "une invasion gigantesque de l'île"'". Il déclarait:

> Si les Allemands ont l'intention de tenter une invasion, ils ne peuvent retarder de beaucoup, car, d'un jour à l'autre, la température peut changer . . .
>
> Tout nous porte donc à croire que la semaine qui vient sera de prime importance dans notre histoire. On la comparera aux jours où l'Armada espagnole approchait de la 'Manche, alors que Drake terminait sa partie de boules; ou que Nelson se tenait entre nous-mêmes et la Grande armée de Napoléon, dans l'attente à Boulogne. Les manuels d'histoire nous ont bien fait connaître ces grandes heures; mais ce qui se passe actuellement a bien plus d'ampleur et une bien plus grande importance pour l'avenir du monde et de la civilisation, que tout ce passé.
>
> Que chaque homme, que chaque femme se prépare donc à remplir son devoir, quel qu'il soit, avec scrupule et fierté . . .

*Cette situation dura jusqu'au 19 septembre, alors que le corps d'armée fut en alerte à huit heures d'avis. Les 22 et 23 septembre, on rétablit brièvement l'état d'alerte. La fin de cette période représente assez bien la fin de la crise.

On ne manquait ni de fierté, ni de soin, mais l'invasion n'eut pas lieu. Le 15 septembre, l'aviation allemande faisait un autre grand effort et essuyait un nouvel échec. La RAF, toujours vivante, frappait toujours. Les observateurs de Whitehall se rendaient vite compte que la crise aiguë avait pris fin. Il y eut plusieurs jours de mauvaise température. Puis, le 20 septembre, on apprenait que les navires allemands quittaient la Manche[160]. Mille indices laissaient supposer, à partir de ce moment, que les Allemands avaient momentanément abandonné leur plan d'invasion.

Nous possédons maintenant beaucoup de renseignements venus du côté de l'ennemi sur ses plans de cette époque. L'essentiel d'une bonne partie de cette documentation à été publié"'; nous nous contenterons donc ici d'un bref résumé.

Il est évident que la perspective d'une invasion de l'Angleterre par voie de mer plaisait peu à Hitler. On remarquera avec intérêt que ses instructions sur l'offensive contre la France et les Pays-Bas au printemps de 1940 ne mention naient aucunement la possibilité de la faire suivre d'une telle invasion. Bien au contraire, Hitler soulignait l'importance qu'il y avait de s'emparer des ports français de la Manche en vue de posséder des bases d'où une offensive pourrait être menée contre l'Angleterre au moyen de *mines, de sous-marins et d'aéronfs*[162]. Sans que les documents soient précis sur ce point, on peut déduire de certains de leurs passages joints au témoignage d'officiers supérieurs allemands qu'Hitler comptait effrayer l'Angleterre pour l'amener à un compromis sans recourir à l'entreprise désespérée de l'invasion. Cette hypothèse trouve du reste sa confirmation dans le début de la directive émise par le Führer, le 16 juillet, relativement à l'invasion (opération "Lion de mer"): "Puisque l'Angleterre, en dépit de sa situation militairement sans issue, ne donne aucun indice d'en venir à une entente, j'ai décidé de préparer une opération de débarquement et de l'exécuter au besoin"'". Des officiers allemands ont affirmé plus tard qu'au quartier général du feld-maréchal von Rundstedt, qui devait commander l'opération, l'invasion ne fut jamais prise bien au sérieux"'. On peut croire qu'Hitler espérait et comptait que sa suprématie aérienne, jointe à l'isolement de la GrandeBretagne, lui permettrait d'arriver à ses fins.

Les plans allemands prévoyaient à l'origine un débarquement en Angleterre dans la région où le corps d'armée du général McNaughton devait avant tout contre-attaquer. Le premier projet envisageait le débarquement de deux armées (25 divisions) sur la côte sud, entre Margate et Portsmouth; elles devaient établir les premières têtes de ponts entre Folkestone et Worthing. Les Allemands espéraient ensuite s'avancer vers le nord pour s'établir sur la ligne des Dunes du Nord, base d'opérations subséquentes. Un avant-projet prévoyait le débarquement ultérieur d'une troisième armée près de Lyme-Regis. On n'avait rien prévu de plus, car les Allemands s'imaginaient que la rencontre décisive se produirait avant qu'ils atteignent les Dunes du Nord. Les événements ultérieurs seraient fonction du résultat de cette bataille. Ce plan subit des modifications

par la suite, à cause de la pression qu'exerçait la marine allemande, afin de prévoir une force moindre et un front plus restreint (entre Folkestone et Brighton), ainsi qu'un atterrissage de troupes aéroportées près des Dunes du Nord, au nord-ouest de Folkestone. Ce nouveau plan ne se réaliserait, de toute .évidence, qu'advenant une victoire totale dans les airs.

Ce plan avait donné lieu à de sérieuses controverses entre les généraux et amiraux allemands; ces derniers, ne disposant que de forces insuffisantes, l'envisageaient avec une inquiétude bien fondée et les généraux étaient peu au courant des opérations amphibies. Hitler lui-même hésitait à prendre une décision ferme. C'est le 3 septembre seulement que le jour J fut définitivement fixé au 21 septembre. La semaine précédant cette date, on décidait de ne pas attaquer au jour dit, mais de continuer les préparatifs. Le 17 septembre, Hitler remettait l'opération à une date indéfinie*; enfin, le 12 octobre, une directive bien nette prévenait qu'elle n'aurait pas lieu avant le printemps165.

Le corps d'armée canadien

Le mois de septembre passe sans qu'éclate la menace d'invasion. Un sentiment croissant de retombée à l'ordinaire de la vie se répand parmi les Canadiens en Angleterre. Leur espoir de passer à l'action est de nouveau déçu. Le retour à la routine monotone de l'instruction individuelle souligne cette désillusion.

Les troupes canadiennes échappent cependant à la monotonie de l'hiver, dans une certaine mesure, grâce à une disposition en vertu de laquelle' les groupes de brigade d'infanterie canadienne entreprennent, à tour de rôle, la surveillance d'un secteur côtier du Sussex, pendant une période de trois semaines chacune. Cette zone s'étend de Shoreham à l'ouest jusqu'à Peacehaven à l'est, y compris la ville de Brighton[166]. La 3e brigade s'y rendit la première, à la fin d'octobre. Les autres brigades de la Ire division la suivent et, ensuite, la 4e et la 5e brigades de la 2e division"'. Cette fois encore, l'espoir des Canadiens est déçu: l'ennemi ne tente aucune entreprise. Rien de nouveau sur les côtes de la Manche, tout cet hiver-là.

Nous avons déjà parlé de la concentration de la 2e division canadienne au Royaume-Uni †. Après l'arrivée du sixième groupe de troupes canadiennes, durant la première semaine de septembre 1940, on dispose de cinq des neuf bataillons d'infanterie de la division. Dès le début, on prend des dispositions en vue d'utiliser en cas d'urgence ses unités déjà présentes, en un rôle défensif, dans la Région d'Aldershot168; mais, le 7 septembre, on décide que deux brigades de la 2e division quitteront Aldershot, dans le cas d'une invasion, pour aller

*"L'aviation ennemie n'est aucunement battue; au contraire, son activité augmente. . . La situation météorologique ne nous permet pas d'espérer . . . plusieurs jours continus de beau temps . . . *Le Führer décide donc de remettre indéfiniment l'opération "Lion de mer"* (Journal de guerre de l'état-major naval allemand, le 17 septembre).

†Voir ci-dessus, chapitre III.



VISITE DU ROI AUX TROUPES CANADIENNES, JUILLET 1941

La photo ci-dessus a été prise le jour de la Fête du Dominion, alors que S. M. George VI remettait leurs drapeaux au Carleton and York Regiment et à l'Edmonton Regiment au dépôt des Gardes, à Caterham, dans le Surrey. A l'avant-plan, de gauche à droite, le lieut.-gén. A. G. L. McNaughton, l'hon. Ian A. Mackenzie (ministre des Pensions et de la Santé nationale et ex-ministre de la Défense nationale), le maj.-gén. G. R. Pearkes (V.C.) et le roi.



LES CANADIENS S'APPRÊTENT À PARTIR POUR LA NORVÈGE, AVRIL 1940

Rassemblement du Princess Patricia's Light Infantry avant de quitter Aldershot pour l'Écosse, d'où il devait s'embarquer pour la campagne de Norvège. L'embarquement fut plus tard contremandé.

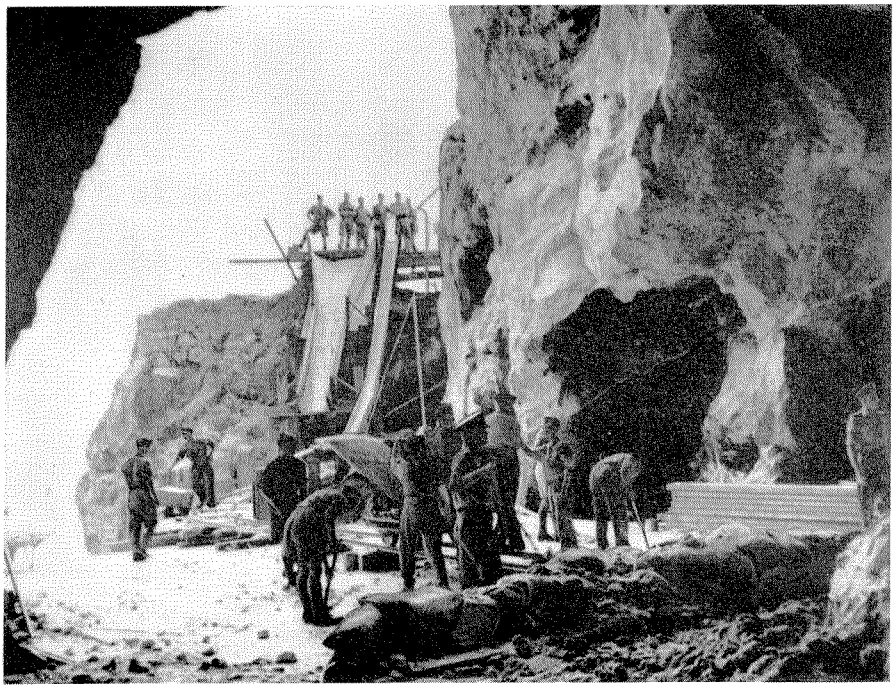

LE GÉNIE CANADIEN À GIBRALTAR

Les sapeurs-mineurs du Génie royal canadien, à l'oeuvre près de la grotte des Singes, à Gibraltar, en octobre 1941.

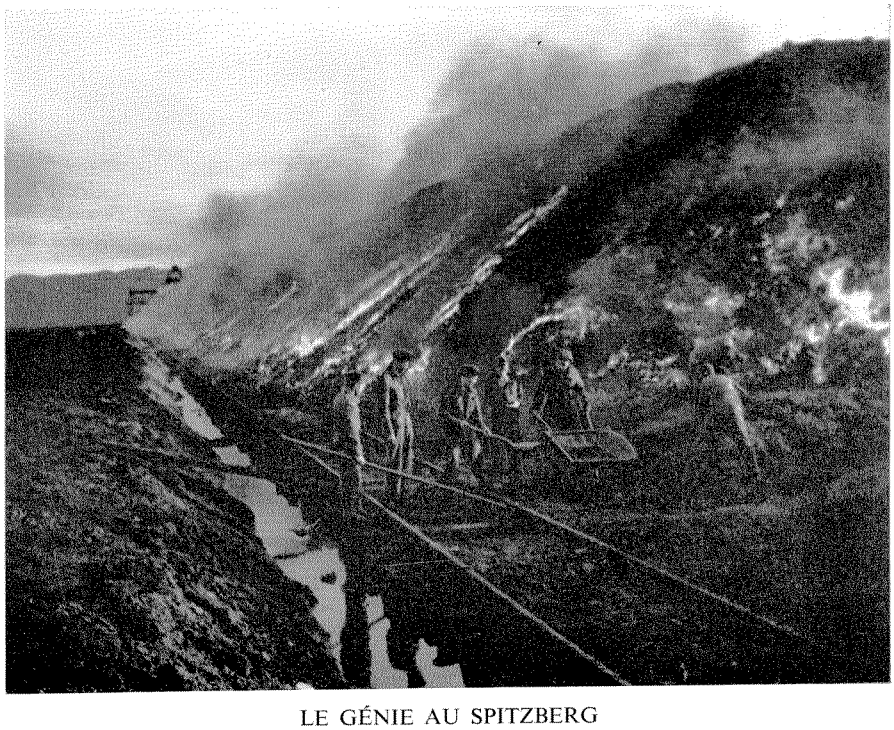

LE GÉNIE AU SPITZBERG

Les hommes de la 3e compagnie de campagne du Génie royal canadien mettent le feu aux stocks de charbon du Spitzberg, 1941.

appuyer le 7e corps d'armée"". Elles doivent remplacer les brigades de la Nouvelle-Zélande, qui sont passées dans le Kent, sous le commandement du 12e corps d'armée l70.

Une fois la menace d'invasion disparue momentanément et la 2e division complètement rendue dans le Royaume-Uni, il devient possible de dissoudre le 7e corps d'armée anglo-canadien pour le remplacer par un corps d'armée canadien. Cette modification se réalise, nous l'avons vu, le jour de Noël. Le corps d'armée canadien hérite du 7e corps le rôle de réserve du G.Q.G."', mais la Ire division blindée lui est retirée le er janvier 1941. Des officiers d'état-major britanniques demeurent pour un certain temps au Q.G. du corps d'armée et certaines unités anglaises restent à l'ordre de bataille du corps. Mais on remplace les uns et les autres par un personnel canadien, dès que la chose devient possible. A l'approche du printemps 1941, la menace d'invasion reprend de l'ampleur et le corps d'armée canadien poursuit activement son instruction en prévision du combat qui peut-être approche.

CHAPITRE X

MISSIONS ET OPÉRATIONS, 1941-1942

(Voir la carte no 5 et les croquis nos 1 et 2)

La situation au début de 1941

AU DÉBUT de 1941, le Commonwealth affrontait encore seul l'Allemagne et l'Italie. Les États-Unis, la Russie et le Japon, qui devaient entrer en guerre avant la fin de l'année, restaient neutres. Le seul important terrain d'hostilités actives était celui de l'Afrique du Nord, où les Allemands se portaient, en février, à l'a rescousse de leurs alliés italiens que le général Wavell avait si durement écrasés.

Le répit de l'hiver avait permis aux armées cantonnées en Grande-Bretagne de renouveler en grande partie le matériel qui leur faisait défaut au lendemain de Dunkerque; le pays lui-même se trouvait en bien meilleur état que l'été précédent pour affronter une invasion. De toute évidence, il fallait s'attendre à une offensive des Allemands au printemps; il était même fort possible qu'elle prît la forme d'une tentative en vue de traverser la Manche. Tout au cours de l'hiver, ils avaient bombardé le Royaume-Uni avec plus ou moins d'intensité. Les Canadiens cantonnés en Grande-Bretagne se trouvaient à partager le sort des Anglais; aussi plusieurs furent-ils victimes de la Luftwaffe. Pendant un certain temps, le quartier général de l'armée canadienne à Londres se trouva plus directement exposé que toute autre partie de l'armée: des anciens combattants de la dernière guerre virent là un étrange renversement de l'ordre des choses qui ne fut cependant pas accueilli avec trop de déplaisir. C'est en avril et mai 1941 que Londres subit les plus désastreuses attaques; mais le raid meurtrier du 10 mai devait clore cette phase*.

L'offensive allemande qu'on attendait eut lieu en avril sous la forme d'une attaque contre la Yougoslavie et la Grèce. Puis, en mai, ayant eu rapidement raison de ces deux pays, les Allemands lançaient leurs avions contre l'île de Crête dont la petite garnison, mal armée, dut se rendre presque aussitôt. Mais leur grande opération de l'année n'avait pas encore commencé. Le 18

*Les plus lourdes pertes subies par l'armée canadienne au cours d'une même attaque se sont produites lors du grand raid survenu dans la nuit des 16-17 avril, qui a fait 22 morts ou blessés. Il a coûté à la Marine royale du Canada la vie d'un de ses membres et au CARC, celle de deux des siens. Notons au passage qu'en tout et partout 420 soldats canadiens de tous grades ont été victimes de l'ennemi au Royaume-Uni pendant la guerre (y compris l.43 victimes des bombes de type classique, des bombes volantes V-1 et des fusées V-2). Huit officiers et 112 militaires d'autres grades y ont perdu la vie'. Pour plus amples détails, voir *The Canadians in Britain, 1939-1944* ("The Canadian Army at War", No. 1: 2nd edition, Ottawa, 1946).

décembre 1940, Hitler avait communiqué sa première directive[2] relative à l'attaque contre la Russie soviétique; le 22 juin, il s'embarquait dans cette entreprise qui devait contribuer pour beaucoup à sa perte. La gigantesque campagne qui débutait ainsi changea la face des choses sur les bords de la Manche. Si l'invasion allemande de la Grande-Bretagne restait possible, elle aurait beaucoup moins de probabilité tant que la Russie réussirait à contenir une grande partie des troupes allemandes. (Fait que les chefs d'état-major britanniques reconnaissaient en juillet, alors qu'ils offraient d'envoyer de grands renforts de chars au moyen Orient'.) Jusque-là, les troupes canadiennes au Royaume-Uni avaient eu le sentiment de remplir une mission importante, celle de défendre la citadelle de la liberté contre un péril imminent. Dorénavant, ils l'éprouvèrent beaucoup moins. En haut lieu tout comme en milieu populaire, chacun y allait de ses conjectures sur le rôle que le contingent jouerait désormais. Pourtant, les bataillons canadiens avaient encore devant eux un long service de garnison.

Le contingent se rend dans le Sussex

Durant la majeure partie de 1941, le corps d'armée canadien garda son rôle de réserve du G.Q.G. Mais, à l'automne, il abandonnait la tâche de contreattaque mobile, pour aller occuper une position stationnaire sur la côte du Sussex.

L'idée de ce mouvement semble avoir été exprimée par le c.-en-c. de l'Armée territoriale, le général sir Alan Brooke, au cours d'un entretien qu'il avait avec le général McNaughton le 28 mars. Brooke fit remarquer que les effectifs canadiens devenaient si considérables que, bientôt, il ne conviendrait plus de les garder en réserve du G.Q.G. Sur quoi McNaughton l'assura de sa collaboration, mais exprima le voeu que, "tout en confiant au corps d'armée canadien un rôle stationnaire, on n'oublierait pas ses droits de constituer la pointe d'une offensive quelconque"[4] . Le mouvement ne se réalisa pas avant la fin de la "saison d'invasion", c'est-à-dire tard en automne. Toutefois, entretemps, soit au cours du mois de juillet et pendant une partie du mois d'août, en prévision du déplacement général, la 2e division canadienne changea de position avec la 55e division anglaise qui avait tenu les défenses de plage du Sussex oriental. Durant ce temps, la 55e division se trouvait à Aldershot sous le commandement du corps d'armée canadien pour les opérations; la 2e division relevait, pour les opérations, du 4e corps d'armée, auquel il incombait de défendre la côte du Sussex'.

Le mouvement d'ensemble du corps d'armée canadien commençait en octobre, alors que la 2e division revenait au secteur côtier, tout en restant attachée au 4e corps d'armée jusqu'au 17 novembre, alors que le corps d'armée canadien établissait son quartier général dans le Sussex et se chargeait de la région jusque-là confiée au 4e corps. Le déplacement de nos troupes ne se terminait qu'en décembre, alors que la 3e division canadienne quittait Aldershot

pour le Sussex, tandis que la Ire brigade canadienne de chars d'armée arrivait aussi de ses positions de la région de Hindhead6. Cette nouvelle affectation mettait nos soldats en relation encore plus étroite avec l'armée et le peuple britanniques. C'est d'eux que relevaient dorénavant les unités anglaises d'artillerie et autres qui occupaient les défenses fixes de la côte du Sussex7. Ils se trouvaient aussi en rapports plus intimes et plus amicaux avec la garde territoriale du Sussex. Un organisme britannique spécial prit naissance au Q.G. du corps d'armée pour s'occuper de ces nouvelles tâches.

Dès que le corps d'armée passa dans le Sussex, il entreprit une rigoureuse révision des dispositifs de défense de la région. Son nouveau rôle le plaçait sous la direction, pour les opérations, du commandant en chef de la nouvelle région du Sud-Est, organisée en février 1941[8] et qui comprenait la partie de l'Angleterre située au sud de Londres et de la Tamise et allant, à l'ouest, jusqu'aux limites du Hampshire. Peu après l'arrivée du corps d'armée, cette région militaire reçut pour commandant' le lieutenant-général B. L. Montgomery. Le changement faisait partie d'un remaniement général du haut commandement britannique. Sir Alan Brooke succédait alors à sir John Dill en qualité de chef de l'état-major impérial, tandis que le lieutenant-général sir Bernard Paget, auparavant de la région du Sud-Est, succédait à Brooke au G.Q.G. des troupes territoriales. Le dynamisme de Montgomery, qui se fit sentir dans toute la région assignée au corps d'armée canadien dès le premier instant, se traduisit par de nouveaux plans de défense.

Montgomery cherchait à inculquer à tous ceux qui relevaient de lui l'importance de "l'esprit combatif" Il. En conséquence, les plans s'appelèrent non pas "Plans de défense du Sussex", mais "Plans du corps d'armée canadien pour battre l'envahisseur"." Le projet, élaboré au cours de l'hiver sous la direction du lieut.-gén. H. D. G. Crerar, devenu commandant du corps d'armée le 23 décembre, assurait dans le détail la sécurité de la région dévolue au corps et qui s'étendait, à droite, de la frontière du Hampshire en évitant tout juste Portsmouth jusqu'à l'église de Fairlight, à une couple de milles à l'est de Hastings, à gauche. Étant donné qu'on croyait à la probabilité d'une invasion par voie de mer et de l'air, on s'attachait surtout à prévenir la capture des Dunes du Sud par des troupes aéroportées. Ces nobles collines qui se rangeaient juste à l'arrière des défenses littorales tenues par le corps d'armée, constituaient le principal relief topographique (en même temps que l'une des plus grandes beautés) du secteur confié au général Crerar.

Les plans si soigneusement préparés ne subirent jamais l'épreuve du feu. Loin de tenter une invasion, l'ennemi n'a jamais lancé la moindre incursion. maritime ou aérienne contre les côtes de l'Angleterre. Le sort a voulu que nos troupes passent de longs mois à prévenir une menace qui, pour réelle qu'elle fût, ne devint jamais réalité. Elles montèrent la garde sur le littoral du Sussex durant un an et demi sans tirer un seul coup de feu belliqueux, si ce n'est contre des

avions ennemis*. Enfin, le 3 juin 1943, ses fonctions actives, qui se restreignaient depuis un certain temps aux précautions contre les raids, passaient à une formation anglaise, le Sussex District".

Sapeurs à Gibraltar

En 1941, seulement deux entreprises ont fait sortir des troupes canadiennes hors du Royaume-Uni. L'une d'elles leur a permis de contribuer au renforcement des défenses de Gibraltar, l'autre les a menées dans l'archipel arctique du Spitzberg. Ni l'une ni l'autre ne les mit en contact avec l'ennemi.

L'entrée en guerre de l'Italie, en juin 1940, avait considérablement accru l'importance de Gibraltar et rappelé que, depuis un certain temps, les dispositifs de défense y étaient fort négligés. Les travaux commençaient tout de suite. Il s'agissait, dans l'immédiat, d'améliorer les défenses et, pour l'avenir, d'établir des abris à l'épreuve des bombes qui permettraient à la garnison de soutenir un siège quasi-indéfini. Le 23 octobre 1940, le secrétaire d'État aux Affaires des dominions écrivait au haut commissaire du Canada à Londres pour demander si une partie de la compagnie no 1 de sapeurs-mineurs du Génie royal canadien, alors en Angleterre, ne pourrait passer à Gibraltar". La demande étant qualifiée "d'urgente", les autorités canadiennes agirent en conséquence. Le 24 octobre, le Comité de guerre du cabinet, à Ottawa, accordait son assentiment sous réserve de celui de McNaughton. En conséquence, un "détachement spécial" de la compagnie no 1 de sapeurs-mineurs, forte de 100 hommes armés de foreuses à diamant, débarquait le 26 novembre à Gibraltar pour se mettre bientôt à l'oeuvre[14]. En décembre, le ministère de la Guerre demandait d'autres sapeurs-mineurs canadiens pour Gibraltar. McNaughton estimait plus opportun d'organiser une seconde compagnie de sapeurs-mineurs que d'envoyer le reste de la compagnie no 1, ce qui aurait complètement privé nos troupes, en Angleterre, de tels services spéciaux du Génie. C'est ce qu'on décida de faire. La seconde compagnie de sapeurs-mineurs, formée au Royaume-Uni, arrivait à Gibraltar le 10 mars 1941. Elle s'adjoignit à peu près la moitié du premier détachement spécial et l'autre moitié rentra en Angleterre".

La seconde compagnie de sapeurs-mineurs demeurait à Gibraltar jusqu'en décembre 1942". Un second détachement spécial de la Ire compagnie allait la rejoindre en janvier 1942[17]. Ce dernier détachement fut affecté au nouvel

*Le "blitz" de 1940-1941 s'est terminé avant l'organisation de l'artillerie canadienne de DCA (ci-dessus, pages 251 et 302). Lorsque les attaques ont repris avec moins de violence au début de 1944, les régiments canadiens de DCA qui se trouvaient encore en Angleterre avaient été retirés de la défense aérienne de la Grande-Bretagne pour se préparer à la tâche qui les attendait outre-Manche. Les attaques qui eurent lieu entretemps restant peu importantes et isolées, les unités canadiennes ne se sont vu reconnaître officiellement que 16 engagements réussis, entraînant la destruction de huit appareils ennemis. Quelques-uns de ces succès se partageaient avec des unités anglaises ou entre des unités canadiennes. Dans trois cas, des unités canadiennes autres que l'artillerie se virent attribuer le mérite des succès obtenus. Il y a probablement eu d'autres réussites non officiellement reconnues; dans quelques cas, aucune revendication officielle n'a sans doute été faite. Les trois cas mentionnés à la page 302 ne figurent pas dans la liste officielle, non plus que d'autres survenus en 1940.

aérodrome aménagé depuis 1940 sur l'emplacement de la piste de course de la garnison, au Front nord. Il avait pour tâche de fournir du "remplissage" qui permettrait d'allonger la piste d'atterrissage jusque dans la baie d'Algésiras. Il y réussit en abattant les éboulis de la paroi du roc, d'abord à la foreuse à diamant et à la dynamite, puis par des moyens hydrauliques". L'aérodrome était d'importance primordiale: sans lui, l'invasion des territoires français d'Afrique du Nord, entreprise par les Alliés en novembre 1942, n'aurait peut-être pas été réalisable.

Quant à la 2e compagnie de sapeurs-mineurs, elle eut pour principales tâches de creuser l'emplacement d'un hôpital à l'épreuve des bombes au coeur même du rocher (l'hôpital Gort) et un "tunnel qui traversait le rocher de part en part de l'est à l'ouest et permettait d'atteindre, directement et sans sortir, le flanc est du rocher (Harley Street)"[19]. Le tunnel s'ouvrait sur des pièces latérales qui logeaient la buanderie de l'hôpital et d'autres services. Nos hommes travaillèrent aussi à la construction de l'un des deux grands dépôts de matériel nouveaux, celui du sud, et accomplirent une foule d'autres tâches d'importance moindre. Pendant son séjour à la forteresse, la compagnie "a extrait environ 140,000 tonnes de roche solide"[20]. Elle partageait la tâche avec trois compagnies de sapeurs-mineurs anglais. La vie à Gibraltar en temps de guerre, la majeure partie de sa population étant évacuée, rendait ce poste isolé et fastidieux. Sa popularité baissait un peu tous les jours chez les sapeurs canadiens, qui furent au comble de la joie lorsqu'on put les renvoyer en Angleterre à la fin de 1942. Ils n'en éprouvèrent pas moins une grande satisfaction, à entendre les félicitations que le gouverneur[21], le lieut.-gén. F. N. Mason-MacFarlane, leur adressait le er décembre:

> Au nom de tous, je souhaite bon voyage et bonne chance aux sapeurs-mineurs canadiens qui vont bientôt nous quitter. Seuls soldats des dominions à venir ici, ils se sont taillé, comme toutes nos unités de sapeurs-mineurs, un monument qui durera tant que durera Gibraltar. Leur travail a été magnifique et nous leur souhaitons à tous bon vent, bon roc, où qu'ils aillent.

Les dispositions financières relatives aux travaux des sapeurs-mineurs canadiens à la forteresse ont fait l'objet d'une ennuyeuse controverse. L'affaire avait été présentée avec une telle urgence qu'on n'avait précisé les conditions de l'entente anglo-canadienne qu'après l'envoi du premier détachement. Les autorités canadiennes proposèrent alors que le Canada se charge de tous les frais, sauf les dispositions d'ordre médical sur place et le transport jusqu'à Gibraltar; elles s'attendaient aussi que le Royaume-Uni fournisse l'outillage pneumatique à ses frais. Toutefois, le War Office inclinait à n'assumer que les frais du matériel pneumatique. Les frais de transport firent l'objet d'une longue dispute. Vu que le détachement avait été retiré de ses fonctions ordinaires à la demande du gouvernement anglais pour exécuter un travail spécial relevant du War Office, le gouvernement canadien estimait que le transport des hommes jusqu'à Gibraltar devait être acquitté par les Anglais. Londres finit par y con

sentir, en précisant qu'il ne fallait pas voir là un précédent. Lorsqu'il fut question d'envoyer le second détachement spécial de la Ire compagnie de sapeursmineurs, vers la fin de 1941, les autorités canadiennes proposèrent de délimiter les frais de façon précise : le Canada supporterait tous les frais que le détachement eût occasionnés normalement s'il était resté au Royaume-Uni avec les troupes canadiennes, tandis que le gouvernement anglais se chargerait de tous les frais supplémentaires, dont le transport à Gibraltar aller et retour. Le War Office accepta la proposition sans faire de difficulté".

L'expédition du Spitzberg

L'expédition du Spitzberg, entreprise à l'été 1941, fut l'une des conséquences secondaires de l'entrée en guerre de la Russie. Archipel lointain, situé seulement à 600 milles du pôle Nord, le Spitzberg avait été relativement peu mêlé au conflit avant ce moment-là. Tout norvégien qu'il fût, la Russie y était fort intéressée économiquement; environ 2,000 sur ses 2,800 habitants étaient des mineurs russes. Le Spitzberg étant un champ de houille, il importait, semblait-il, d'en interdire l'accès aux Allemands. Des postes de t.s.f. s'y trouvaient également, qui fournissaient des renseignements météorologiques à des postes norvégiens tombés aux mains des Allemands. D'ailleurs, l'occupation allemande des îles, toujours possible, constituait une menace pour les convois venant de Grande-Bretagne qui, désormais, emprunteraient cette route en si grand nombre pour approvisionner la Russie.

L'idée de faire participer les Canadiens à l'expédition du Spitzberg est venue du chef de l'état-major impérial qui en parla au cours d'un entretien qu'il eut avec le général McNaughton le 25 juillet. Sir John Dill "offrit" l'expédition à McNaughton qui "l'accepta". Le 26 juillet, des représentants du corps d'armée canadien et du Q.G. de l'armée canadienne assistaient à une réunion tenue à ce propos au War Office". On envisageait alors une entreprise beaucoup plus considérable que celle qu'on réalisa en définitive. On voulait faire occuper le Spitzberg par des troupes assez nombreuses pour protéger un poste de mouillage et une base de ravitaillement en combustible qu'on se proposait d'y établir. Le 20 juillet, M. Churchill faisait savoir à M. Staline que l'Angleterre enverrait incessamment "des croiseurs et des contre-torpilleurs au Spitzberg d'où ils pourront harceler les vaisseaux ennemis, de conserve avec vos propres forces navales"[24]. Le contingent d'occupation devait revenir au bout de quatre mois, c'est-à-dire avant le grand gel d'hiver. L'Ordre de bataille de la "Force 111", comme on l'appelait, proposé à la réunion du 26 juillet, prévoyait une brigade d'infanterie (moins un bataillon), sans moyens de transport, avec certaines unités détachées. On demandait au corps d'armée canadien de fournir les troupes, sauf certains cadres, et une batterie de DCA légère"'.

Il fut convenu que notre corps d'armée fournirait les unités requises et que ces dernières serviraient de groupe de commandement à la 2e brigade d'infan-

terie, sa section de transmissions y comprise; la 3e compagnie de campagne du Génie royal canadien; le *Princess Patricia's Canadian Light Infantry* et *l'Edmonton Regiment**. En autre, deux hôpitaux de campagne de 50 lits chacun (fournis par la 5e ambulance de campagne du Corps de santé royal canadien) et un détachement de campagne de la Trésorerie royale de l'armée canadienne. Au début d'août, le War Office décidait d'ajouter une batterie de campagne (huit pièces de 25 livres) au contingent d'abord proposé et l'on choisit la 40e batterie de campagne de l'Artillerie royale canadienne, sous-unité du 11e régiment de campagne d'armée".

Toutefois, on commençait dès lors à se demander si l'expédition devrait prendre la forme prévue. Le 30 juillet, le Comité des chefs d'état-major britanniques décidait qu'il lui faudrait de plus amples renseignements avant de donner des ordres bien arrêtés. En conséquence, une troupe navale en manoeuvre dans la région reçut l'ordre de procéder à la reconnaissance du Spitzberg[27]. Entretemps, l'état-major s'en tenait aux dispositions déjà prises; on procédait à la mobilisation des unités canadiennes dans le délai prévu par les premières instructions (à minuit, 3-4 août).

Le 6 août, le général McNaughton, accompagné du brigadier A. E. Potts, commandant de la 2e brigade, et du brigadier J. C. Murchie, brigadier d'étatmajor général au Q.G. de l'armée canadienne, assistait à une réunion du Comité des chefs d'état-major où on vida la question. Ceux qui y participaient apprirent que le commandant en chef de la Flotte métropolitaine était, "tout compte fait", opposé à la mise à exécution du plan original et que le contre-amiral V[I], an, officier supérieur de la flotte opérant dans. les eaux du Spitzberg, en avait conseillé l'abandon. On laissait entendre que les observations de Vian indiquaient qu'il ne comprenait pas bien le but de l'expédition envisagée et qu'il vaudrait mieux le consulter à nouveau. Les chefs d'état-major décidèrent donc de ne pas lancer l'expédition avant d'avoir reçu la réponse de l'amiral Vian, mais de faire transporter les troupes à leur port d'embarquement et de leur donner quelque instruction dans le domaine des opérations combinées, jusqu'à la décision définitive"'. Les 5 et 6 août, les unités canadiennes quittaient donc leurs postes du Surrey pour se rendre par train à Glasgow d'où ils s'embarquèrent sur *l'Empress of Canada* à destination du centre d'instruction sur les opérations combinées d'Inveraray. Elles y reçurent une instruction sommaire (marches militaires, débarquements, manoeuvre de bateaux) durant quelques jours".

Le 11 août, le brigadier Potts assistait à une nouvelle réunion au War Office; il y apprit que, si l'expédition avait lieu, elle n'aurait pas l'ampleur prévue. Il s'agirait surtout de mettre hors de service les houillères, ce qui demanderait un contingent beaucoup moins considérable que celui qu'on avait d'abord prévu[30]. La question n'était définitivement tranchée que le 16 août, lors d'une

*Les unités déçues, en 1940, par l'abandon du projet d'expédition en Norvège.

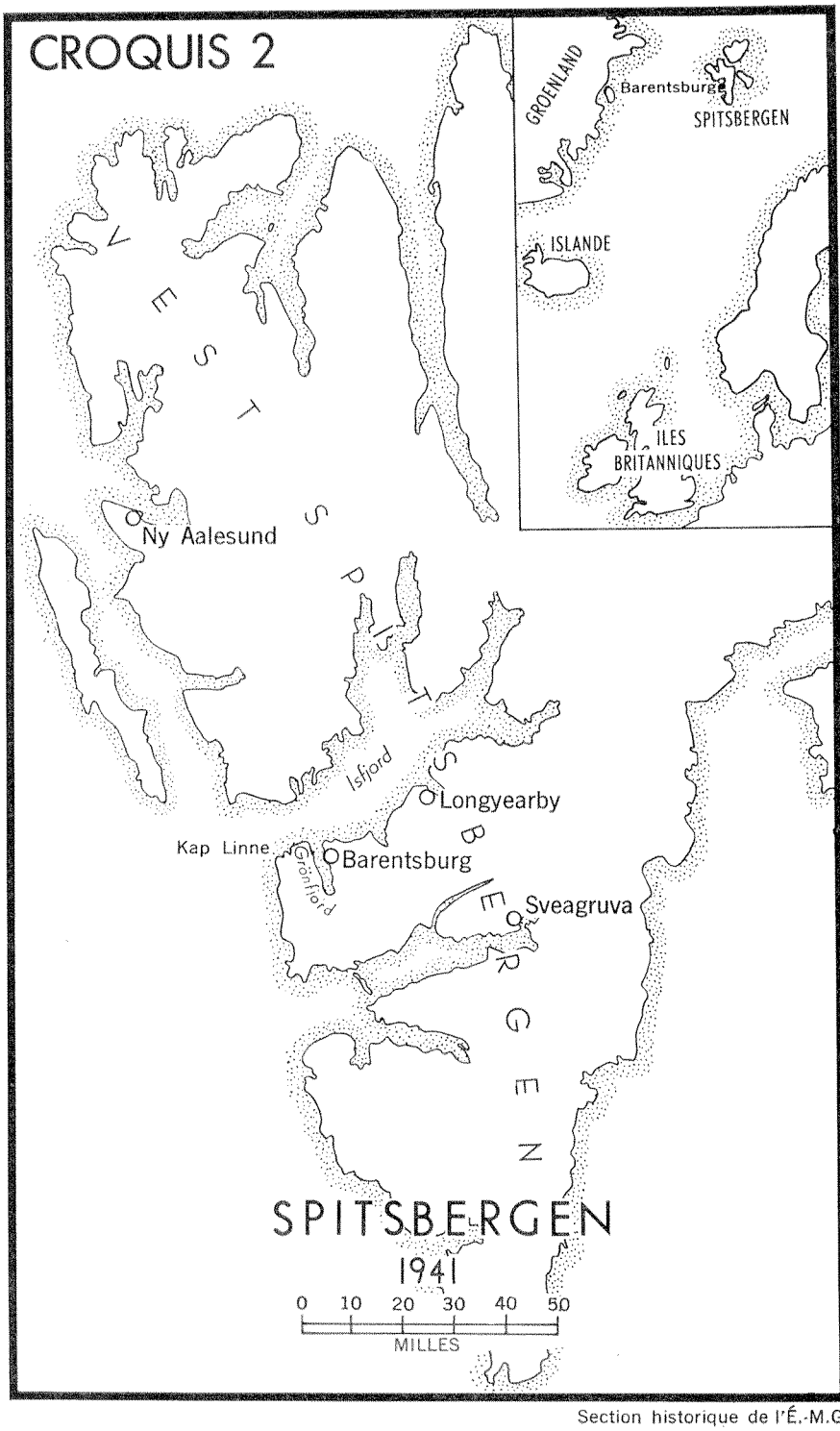

Section historique de l'É.-M.G

autre réunion des chefs d'état-major à laquelle assistait le général McNaughton en compagnie de Murchie et Potts. On s'entendit sur le but primordial de l'expédition: "empêcher les Allemands de profiter du Spitzberg jusqu'en mars 1942". Les dispositions à prendre se formulaient ainsi :

L'opération comprendra:

a) Le débarquement de troupes avec mission de détruire au besoin (ou d'enlever si possible)

i) les installations servant à l'extraction de la houille;
les stocks de charbon;
les voies de transport des mines aux quais;
les installations portuaires;

(ii) les postes de t.s.f.;

(iii) les stations de météorologie.

b) Le rapatriement de tous les Russes à Arkhangelsk;

c) le transport de tous les Norvégiens au Royaume-Uni.

On convint des directives à donner aux commandants des forces de mer et de terre. Ces derniers apprirent que "des civils de marque, russes et norvégiens", ainsi qu'un officier norvégien nommé gouverneur du Spitzberg, accompagneraient l'expédition afin de collaborer aux dispositions à prendre à l'égard de la population".

La majeure partie du contingent débarqué à Inveraray était déjà revenue au Surrey, à son grand désappointement. En tout et partout, l'effectif dont disposait maintenant le brigadier Potts pour l'expédition comprenait 46 officiers et 599 militaires d'autres grades. Ce nombre comprenait un détachement de l'infanterie norvégienne (3 officiers et 22 gradés et hommes de troupe) commandé par le capitaine Aubert; 14 officiers et 79 gradés et soldats de l'armée anglaise, dont 57 membres du Génie; 29 officiers et 498 militaires d'autres grades de l'armée canadienne. Les unités représentées en plus grand nombre étaient l'Edmonton Regiment, dont le détachement (soit une compagnie majorée d'un peloton) était commandé par le major W. G. Bury; la 3e compagnie de campagne du Génie sous les ordres du major Geoffrey Walsh. En outre, l'expédition comprenait alors 84 militaires de tous grades du Saskatoon Light Infantry (M.G.), en plus d'un groupe hors rangs de brigade qui comprenait une équipe de transmissions et des détachements de santé et de trésorerie[3]2.

Aux premières heures du 19 août, l'opération "Gauntlet" se mettait en branle, alors que *l'Empress of Canada,* menant vers l'aventure ce contingent réduit, sortait de la Clyde. Le même soir, le paquebot rejoignait la force "A" de l'amiral Vian qui comprenait les croiseurs *Nigeria* et *Aurora* et les contretorpilleurs *Anthony, Antelope et Icarus.* La flotte au complet fit escale à Hvalfjord, en Islande, pour se ravitailler en combustible et permettre à Potts de s'entretenir avec Vian. Elle reprenait la mer le 21 août dans la soirée. La nuit suivante, les soldats canadiens apprenaient enfin leur destination.

Dans la soirée du 24 août, l'escadre ralliait le pétrolier *Oligarch* et son escorte de chalutiers à l'ouest du Spitzberg. Le lendemain matin, il approchait de l'archipel. Un avion alla reconnaître l'Isfjord (Fjord de glace), grande anse qui mène au coeur de l'île de Vest-Spitsbergen où sont situées les principales agglomérations. Comme on ne relevait aucune présence ennemie, les navires approchèrent de l'île. A 4 h. et demie du matin, une troupe des transmissions débarquait de *l'Icarus* au poste de t.s.f. de Kap-Linne, à l'embouchure du fjord; le personnel norvégien l'accueillit à bras ouverts. Les gros navires entrèrent ensuite dans l'Isfjord et à 8 h. du matin pénétraient dans le Grônfjord (Baie verte) pour jeter l'ancre au large du village de mineurs russes de Barentsbourg. Le brigadier Potts descendit à terre discuter de l'évacuation avec les autorités russes du lieu, tandis que des groupes de soldats allaient occuper les autres villages russes et norvégiens situés en bordure de l'Isfjord[33].

La première tâche importante consistait à faire passer les Russes du Spitzberg à Arkhangelsk. Leur embarquement à bord de l'*Empress of Canada* fournit aux soldats canadiens l'une des très rares occasions de toute la guerre qu'ils eurent d'entrer en contact avec leurs alliés soviétiques. Tout indique qu'en général cette rencontre fut des plus cordiales, à telle enseigne que les soldats canadiens furent presque gênés de l'insistance avec laquelle on les comblait de cadeaux. Au palier officiel, les relations laissaient à désirer. L'amiral Vian consigne dans son rapport: "La tâche du commandement a consisté avant tout à faire entendre le langage de la raison". Il note que la montée à bord se déroule "à peu près de la façon prévue", mais est retardée du fait que le consul russe de Barentsbourg insiste pour qu'on déménage "de lourdes machines communales et d'autre matériel", en plus des effets personnels des gens. "Situation, ajoute l'amiral, que le brigadier Potts a réglée à sa façon sans qu'en souffrent, à mon avis, les bonnes relations qui doivent exister entre alliés"[34].

L'embarquement achevé, *l'Empress,* ayant à son bord tous les Russes du Spitzberg et leurs possessions, met le cap sur Arkangelsk à minuit le soir du 26 au 27 août, escorté du vaisseau-amiral *Nigeria* et des trois contre-torpilleurs. *L'Aurora* reste au Spitzberg afin de protéger l'expédition et participer à la destruction de postes norvégiens plus éloignés. La mission s'exécute les quelques jours suivants. Pendant l'absence de *l'Empress,* les sapeurs accomplissent une destruction systématique au Spitzberg. Ils mettent le feu aux énormes tas de charbon stockés aux mines : ils en détruisent ainsi une quantité évaluée à 450,000 tonnes. Ils jettent à la mer ou brûlent de grandes quantités de mazout, détruisent ou enlèvent l'outillage minier de Barentsbourg, Longyearby et d'autres établissements. Au cours de l'entreprise, la ville de Barentsbourg est en grande partie détruite par un incendie dont on n'a pas déterminé la cause".

Le soir du ter septembre, *l'Empress of Canada* rentrait avec son escorte dans la Baie verte, sa mission à Arkhangelsk accomplie. Le lendemain, tous les Norvégiens de l'archipel montaient à bord. A 10 h. et demie le 3 septembre, *Empress of Canada,* croiseurs et contre-torpilleurs quittaient la baie sans laisser

au Spitzberg âme qui vive". L'occupation avait duré dix jours moins quelques heures. Durant ces dix jours, grâce au "soleil de minuit", il n'avait jamais fait tout à fait nuit. Les soldats avaient travaillé très fort à l'embarquement et aux destructions. Le détachement des Transmissions, secondé par les Norvégiens des postes de t.s.f. du Spitzberg, avait accompli une mission fort importante: celle du poursuivre les émissions régulières de renseignements météorologiques pour cacher aux Allemands qu'il se passait quelque chose d'anormal. Il faut dire que les renseignements transmis laissaient à désirer quant à l'exactitude. On signalait du brouillard tout le temps que *l'Empress* fut au Spitzberg, afin de décourager les reconnaissances ennemies du haut des airs. Le dernier signal partait dans la soirée du 3 septembre et les postes étaient ensuite démolis". On avait parfaitement réussi à tromper les Allemands. Une fois la force "A" rendue en haute mer sur le chemin du retour, on capta "un appel très insistant" d'un poste allemand à l'adresse du Spitzberg. Les dossiers de leurs troupes de Norvège révèlent que c'est seulement le 6 septembre que les Allemands apprirent l'existence d'incendies aux houillères du Spitzberg. Le 7 septembre, une reconnaissance aérienne le leur confirmait"'.

Les croiseurs se séparaient de *l'Empress of Canada* le 6 septembre pour aller remplir une mission contre des bâtiments de guerre allemands qui sillonnaient les eaux norvégiennes. Leur mission réussit: ils coulèrent le navire-école de canonnage *Bremse* et quelques autres bâtiments". Dans l'ensemble, l'expédition du Spitzberg semble bien avoir réussi du point de vue naval, car elle avait, par surcroît, permis de capturer trois charbonniers chargés qui naviguaient pour le compte des Allemands, un remorqueur, deux navires armés pour la chasse au phoque et une baleinière[40].

Les 800 Norvégiens n'étaient pas les seuls passagers que *l'Empress* ramenait en Grande-Bretagne. A Arkhangelsk, le paquebot avait aussi pris à son bord 186 Français, officiers et soldats, qui, faits prisonniers par les Allemands, s'étaient enfuis en Russie où ils avaient été internés jusqu'au moment où cette dernière entra en guerre41. Ils prirent part au dur labeur des derniers jours au Spitzberg et leur enthousiasme laissa aux nôtres une profonde impression. Le vaisseau remontait la Clyde dans la nuit du 7 au 8 septembre portant dans ses flancs des personnes de plusieurs nationalités. Le lendemain, la plupart des Canadiens prenaient le train pour regagner leurs cantonnements dans le sud de l'Angleterre[42].

On pourrait facilement exagérer l'importance de l'opération "Gauntlet". C'était une mission d'envergure restreinte, mais il reste que la troupe du brigadier Potts s'en était acquittée avec un plein succès. L'ennemi n'avait pu intervenir, ni même soupçonner ce qui se passait; il n'y avait eu aucune perte de vie. Enfin, elle avait fourni à une poignée de Canadiens l'occasion de vivre une aventure et de se sentir utiles, ce qui était fort salutaire après les longs mois d'attente. Sir John Dill écrivit une note cordiale au général McNaughton: "L'opération ne mérite que des éloges, disait-il; on m'assure de toutes parts que

vos hommes ont été merveilleux"". Malgré ces quelques motifs de satisfaction, on se disait inéluctablement que le Canada était en guerre depuis deux ans sans que ses troupes se fussent encore mesurées à l'ennemi.

Il est peut-être à propos de noter au passage certains événements survenus plus tard au Spitzberg. Des équipes britanniques et allemandes se rendaient dans l'archipel à l'automne 1941, et l'été suivant un petit contingent allié, composé surtout de Norvégiens, s'y installait. Une force navale allemande attaquait ses postes en septembre 1943, mais, par la suite, on renforça et ravitailla la garnison et les Alliés restèrent maîtres des îles". L'armée canadienne ne fut aucunement mêlée à ces événements.

Élargissement des pouvoirs du général McNaughton

Nous avons rendu compte des discussions qui se produisirent lors du projet de 1940, relatif à la Norvège, à propos de l'autorité que possédait le général McNaughton d'engager des détachements dans des opérations d'ordre mineur sans consulter Ottawa. Les raids britanniques devinrent plus nombreux en 1941 et paraissaient devoir offrir aux Canadiens l'occasion de jouer un rôle, plus actif. McNaughton profita du passage en Grande-Bretagne de M. C. G. Power, ministre de l'Air du Canada, pour lui en toucher un mot*. Le 22 juillet, il ramenait la question sur le tapis au cours d'un entretien qu'il eut avec M. lan Mackenzie, ministre des Pensions et de la Santé nationale. Parlant de la possibilité "d'opérations restreintes dont le succès dépend du secret le plus rigoureux", le général signalait que des motifs de temps et de sécurité rendaient peu judicieuse l'obligation de demander chaque fois au Canada la permission d'y participer. M. Mackenzie promit de soumettre la question au cabinet dès sa rentrée à Ottawa", mais il n'avait pu encore le faire, que se présentait l'expédition du Spitzberg.

Le 26 juillet, le général McNaughton informait par câblogramme le chef d'état-major général que "la question spéciale" discutée avec M. Mackenzie et M. Power se posait maintenant dans la pratique; il ajoutait que, par suite de ces entretiens, il s'apprêtait à accorder son concours au War Office, à moins de contre-ordre. Le 31 juillet, le Comité de guerre du cabinet étudiait la question et faisait savoir à McNaughton que, pourvu que "le Comité de guerre du gouvernement du Royaume-Uni" (c'est-à-dire le Cabinet de guerre) approuve le projet, le gouvernement s'en remettait volontiers au jugement de son général. Le chef d'état-major général câblait: "Je ne doute pas qu'au moment de prendre une décision vous vous demanderez si les possibilités de réussite correspondent aux risques à courir, non seulement en ce qui a trait au personnel, mais encore à l'encouragement que l'ennemi retirerait de résultats négatifs ou d'une issue pire encore"". C'est en vertu de cette autorisation que McNaughton envoya des troupes canadiennes au Spitzberg.

*Le projet de M. Churchill de déclencher un grand raid sur le Pas de Calais (voir ci-dessous, page 338) semble avoir fourni l'occasion de cet entretien.

Peu après, les pouvoirs du commandant du corps d'armée s'accroissaient encore. Au mois d'octobre, le ministre de la Défense nationale, le colonel Ralston, de passage au Royaume-Uni, câblait à M. Power (qui dirigeait le ministère en son absence) que des conversations avec McNaughton l'avaient convaincu du besoin de généraliser l'autorisation particulière accordée dans le cas du Spitzberg "en prévision de prochaines opérations peu considérables d'un caractère semblable et temporaire".

> Par suite de la nécessité d'un secret extrême, écrivait Ralston, il ne conviendrait guère de soumettre au préalable chaque cas au Gouvernement. Je recommande que le Comité de guerre du cabinet autorise maintenant McNaughton, de façon générale, à agir selon son bon jugement dans les cas du genre. Quand ce sera possible, il avisera d'abord le ministre, par les voies les plus sûres et en termes généraux.

Le Comité de guerre convenait le 29 octobre qu'il était dans l'ordre d'accorder cette autorisation au commandant du corps d'armée".

Projets d'incursion et raid contre Hardelot

Pendant ce temps, la possibilité que les troupes canadiennes prennent pari à des incursions contre les Allemands sur les côtes françaises,-suite logique de leur venue dans le Sussex,—faisait l'objet d'actives discussions. Le 6 septembre, le général Paget et le général McNaughton avaient eu un entretien à ce propos[48]. Par la suite, de petits détachements de Canadiens reçurent l'instruction relative aux opérations combinées dans le port de Chichester. On espérait se livrer à de petits raids au cours de l'hiver suivant. Toutefois, bien que les plans précis de deux attaques de ce genre aient été arrêtés et prévus pour trois périodes successives qui auraient pu s'y prêter, on les contremanda chaque fois, faute de péniches de débarquement". Devenu commandant des troupes canadiennes, à la fin de 1941, le général Crerar désirait vivement de voir ses hommes participer à de telles opérations. Le 5 février 1942, il écrivait au général Montgomery à propos du "grand stimulant" que les Canadiens recevraient "si, dans un avenir rapproché, ils réussissaient par leurs raids à se faire une réputation"[50]. Le mois suivant, il revenait sur la question auprès du général Brooke et du conseiller à l'égard des opérations combinées, le commodore lord Louis Mountbatten51. Ce dernier prit des dispositions pour que les Canadiens participent à d'autres exercices combinés. Un fort détachement de la 2e division y prit part en avril, mais, contrairement aux espoirs des soldats, il n'y eut pour eux aucune opération réelle".

Cependant, une petite opération eut vraiment lieu en avril et, bien qu'elle n'apportât somme toute qu'une autre déception, elle vaut que nous en fassions mention, puisqu'il s'agit de la première occasion qu'eurent les troupes canadiennes de participer à une entreprise du genre; c'était également la première fois, au cours de la seconde Grande Guerre, que des soldats canadiens subissaient le feu des troupes allemandes de terre.

Le 1er avril, le général Crerar apprenait du Q.G. de la région du Sud-Est que le chef des opérations combinées, comme on désignait désormais Mountbatten, "envisageait un raid vers la mi-avril" et qu'il serait possible d'y employer une cinquantaine de soldats canadiens. McNaughton, rentrant d'une visite au Canada, se trouvait à Londres. Crerar demanda et obtint qu'il approuvât le projet et proposa en même temps qu'une unité de la Ire division fournisse les hommes, vu que plusieurs centaines de soldats de cette formation avaient déjà reçu l'instruction relative aux opérations combinées. L'unité élue fut le Carleton and York Regiment de la 3e brigade d'infanterie". Le lieutenantcolonel J. P. Ensor* de la même unité était désigné au commandement du détachement qui comprenait huit officiers et 61 gradés et hommes de troupe. Cinquante d'entre eux seulement prirent part à l'opération en fin de compte. Le raid projeté devait être commandé par le major lord Lovat du commando no 4. A compter du 8 avril, les hommes d'Ensor s'entraînèrent dans le Solent sous la direction de Lovat avec le détachement du commando no 4 qui devait participer à l'opération et le 18 avril les troupes passaient à Douvres[54].

Le raid projeté devait se produire dans les environs du village d'Hardelot, à quelque six milles au sud de Boulogne. Il s'agissait, comme l'indiquait l'ordre d'opération de Lovat, "d'effectuer un débarquement sur la côte française à la faveur de la nuit, de reconnaître les défenses militaires et les plages sud et nord d'Hardelot, d'attaquer et de détruire le poste de projecteurs, de rentrer avec des prisonniers et tous les renseignements possibles"". D'après le plan, deux troupes du commando no 4 débarqueraient sur une plage au nord du village, tandis que le détachement du Carleton and York descendrait sur une autre plage située au sud du village. Ensor enverrait des patrouilles de combat examiner les défenses, capturer des prisonniers, puis inspecter et au besoin attaquer deux grands entrepôts aux abords du village.

Dans la nuit des 19-20 avril, la troupe tenta de traverser la Manche, mais le mauvais temps l'obligea à rebrousser chemin, non sans qu'elle eût vu couler un de ses chalands d'assaut et se noyer deux de ses marins". La nuit suivante étant encore inclémente, la dernière tentative eut lieu dans la nuit du 21 au 22 avril, sur une mer parfaitement calme.

L'opération "Abercrombie" ne fut rien moins qu'un fiasco. Le groupe de Lovat débarqua, mais, paraît-il, un peu à côté du point visé, et trois patrouilles partirent en reconnaissance. Il fallut toutefois lancer la fusée de rappel avant qu'elles puissent attaquer le poste de projecteurs et, comme l'ennemi qui occupait les défenses de la plage s'était enfui incontinent, on ne prit aucun prisonnier57. Pour les Canadiens, le fiasco fut encore plus complet: les hommes d'Ensor ne mirent même pas pied à terre. L'officier de marine qui devait diriger leur groupe

*Officier aux états de service remarquables. Membre de l'unité de Carleton et York de la Milice active non permanente avant la guerre, il est enrôlé dans l'unité de l'active et nommé sergent payeur le 1 er septembre 1939. Il obtient son brevet d'officier outre-mer, gravit tous les échelons, devient lieutenant-colonel, puis, le 18 décembre 1944, commandant du Carleton and York Regiment et le reste jusqu'à la fin des hostilités. Il a reçu le D.S.O. et le M.B.E.

d'embarcations étant tombé malade dans la matinée du 21, on avait dû le remplacer par un jeune officier moins expérimenté. On rapporte aussi que les boussoles des embarcations étaient défectueuses. Les deux chalands d'assaut des Canadiens et le navire d'appui qui transportait le commandant naval ne purent garder le contact et l'embarcation d'Ensor se trouva séparée des autres. Les bateaux se cherchaient en vain et, à ce qu'il semble, leurs navigateurs n'étaient pas sûrs de leurs positions*. Vu ces circonstances, le débarquement n'aurait pu se faire qu'au hasard et il ne pouvait plus être question de réaliser le plan. Les embarcations se cherchaient encore lorsqu'on vit la fusée de rappel de Lovat. La t.s.f. ayant signalé que les hommes du commando s'étaient rembarqués, les Canadiens rentrèrent à Douvres séparément. On doute que les Allemands les aient réellement aperçus; et même si le détachement attira le feu de mitrailleuses, personne n'a été touché[59].

Une déception de plus venait s'ajouter à tant d'autres. Toutefois, il ne devait pas s'écouler bien des mois avant que les Canadiens participent à une incursion beaucoup plus importante sur les côtes françaises, lord Lovat étant encore une fois de la partie.

Haute stratégie alliée en 1942

En juin 1941, la Russie entrait en guerre; en décembre, Pearl-Harbor et entrée des États-Unis. Le même mois,. M. Churchill se rendait à Washington, où, au cours d'une série d'entretiens avec le Président Roosevelt et les chefs d'état-major anglais et américains[60] (entretiens qu'on a appelés "Arcadia"), s'établirent les rouages de la stratégie anglo-américaine qui devait puissamment contribuer à la victoire.

Au cours de ces entretiens, se confirma peut-être la plus vitale et la plus fondamentale des décisions stratégiques de toute la guerre. Le 27 mars 1941, des officiers anglais et américains avait signé une "entente d'état-major" bien définie, l'ABC-161. Elle reposait sur ce principe directeur: *battre les Allemands d'abord.* On reconnaissait que l'Allemagne constituait le membre prédominant de l'Axe et que, même en cas de guerre "globale", le théâtre d'opérations décisif se trouverait en Europe et dans l'Atlantique. Cette décision d'une importance immense (battre l'Allemagne d'abord et régler le sort du Japon ensuite) inter venait donc bien avant que les États-Unis ou le Japon deviennent effectivement belligérants. Les événements subséquents en attestèrent le bien-fondé. Néan moins, lorsque M. Churchill se rendait à Washington, en décembre 1941, il se demandait avec quelque inquiétude si les Américains, sous le choc de l'attaque japonaise, ne seraient pas enclins à changer d'idée. Rien ne confirma ses appré

*Une des leçons de cet incident sans grande importance semble être l'avantage d'avoir recours, pour les opérations de ce genre, à des marins *plus* expérimentés. Le contre-amiral qui, au quartier général des opérations combinées, était chargé des chalands et des bases de débarquement, écrivait en marge des rapports sur le raid: "Je ne *vois* que l'incompétence pour expliquer que le chaland d'appui n'ait pas accosté au bon endroit"58.

hensions: le concept fondamental de la guerre restait celui qu'on s'était fixé plus tôt en 1941[82].

Un des résultats importants de la réunion "Arcadia" fut l'institution du *comité des chefs d'état-major conjoints.* On avaitt déjà étudié la possibilité de former un conseil de guerre suprême des Alliés qui dirigerait la stratégie à l'échelon le plus élevé". C'est de ce projet que naquit le comité des chefs conjoints. Cet organisme formidable comprenait les chefs d'état-major de l'armée américaine (y compris, notons-le, le chef de l'armée de l'air) et "trois officiers supérieurs qui agissaient en leur nom et recevaient leurs instructions"[64] des chefs d'état-major anglais. Le maréchal sir John Dill, lui-même ancien chef de l'état-major impérial, remplissait un rôle vital au sein de ce comité du côté britannique*. Les chefs d'état-major conjoints eurent leur siège permanent à Washington durant toute la guerre. Ils arrêtaient leurs décisions majeures au cours de conférences qui, pour la plupart, se déroulaient ailleurs et auxquelles MM. Churchill et Roosevelt assistaient d'habitude et y exerçaient une influence décisive. Notons que ni la Chine ni la Russie n'étaient représentées à cet organisme; pas plus que le Canada ni les autres pays du Commonwealth britanniques à part le Royaume-Uni. Le comité des chefs d'état-major conjoints était exclusivement anglo-américain.

Tout le printemps et l'été de 1942, hommes d'État et officiers anglais et américains discutèrent énergiquement de la stratégie à employer contre l'Allemagne et, après de sérieuses polémiques, prirent d'autres décisions fondamentales.

Les stratégistes américains et en particulier le chef d'état-major de l'Armée des États-Unis, le général George C. Marshall, croyaient fermement dès le début que le coup décisif devait se porter par-delà la Manche à partir des Iles britanniques. Et ils voulaient frapper ce coup le plus tôt possible. Churchill arrivait à la conférence "Arcadia" muni d'un plan relatif à l'invasion anglo-américaine de l'Afrique du Nord française; on rapporte que "le Président fit grand cas" de cette proposition". Mais l'attaque à travers la Manche formait le projet que les chefs de l'armée américaine défendaient le plus ardemment. Le 10 mars 1942, au cours d'une visite à Washington, le général McNaughton eut un entretien avec le brigadier-général Dwight D. Eisenhower, qui venait d'être nommé chef des opérations à l'état-major du ministère de la Guerre. "Je me suis creusé l'esprit, lui disait Eisenhower, pour découvrir comment entraîner les Allemands sur un second front. Plus j'y pense, plus je suis convaincu qu'il ne serait possible de le faire qu'en attaquant l'Europe occidentale en partant des Iles britanniques." McNaughton répondit qu'il ne faisait aucun doute "que la seule façon de terminer la guerre était de battre Hitler et qu'on n'y arriverait qu'en l'attaquant

*Dill représentait M. Churchill à son titre de ministre de la Défense et, par conséquent, était le quatrième membre de la délégation anglaise. Plus tard, l'amiral William D. Leahy remplit un rôle correspondant en qualité de chef d'état-major du Président Roosevelt. Aux grandes conférences stratégiques, les chefs d'état-major anglais assistaient d'ordinaire en personne.

à partir de l'ouest". Pour sa part, il n'avait jamais douté "qu'il faudrait tôt ou tard déclencher une offensive depuis le Royaume-Uni à travers le *détroit";* le gouvernement du Canada avait accepté cette façon de voir la semaine précédente". "Tôt ou tard": c'était là le noeud même de la question.

Le 1er avril, la division des plans de guerre possédait un plan bien défini tendant à l'invasion du Nord de la France et le général Marshall envoyait au Président un mémoire qui invoquait des arguments de poids en faveur du choix de l'Europe occidentale "à titre de théâtre de la première grande offensive des puissances unies". Le plan américain prévoyait une opération principale au printemps de 1943 et l'envisageait comme une attaque par-delà le Pas-de-Calais, le débarquement initial devant s'effectuer sur le front d'Étretat jusqu'au cap Gris-Nez. Le plan prévoyait également une entreprise de moindre envergure, à tenter vers le 15 septembre 1942. Il s'agissait d'une attaque de diversion sur la côte française, qui n'aurait de raison que si la situation devenait critique sur le front de Russie, ou si les Allemands "s'affaiblissaient de façon critique" en Europe occidentale. Que cette dernière attaque eût lieu ou non, le plan prévoyait l'établissement d'un "front préliminaire actif au cours de l'été suivant" par "l'envoi de petits groupements stratégiques qui déclencheraient raid après raid sur des points choisis tout le long de la côte accessible que tenait l'ennemi"". Le 4 avril, Marshall, en compagnie d'Harry Hopkins, alors conseiller civil le plus écouté du Président, partait pour Londres avec mission d'obtenir l'assentiment des Anglais à ces projets.

Depuis le 15 mars, au moins, les Anglais eux-mêmes se demandaient avec anxiété comment déclencher dans l'Ouest, en 1942, des attaques de diversion qui pourraient aider la Russie. C'était le projet auquel ils avaient convenu de donner le nom de "Sledgehammer". Après avoir étudié la question à maintes reprises, les chefs d'état-major, le 21 mars, donnaient instructions au c.-en-c. de l'Armée territoriale, au c.-en-c. du service de chasse de l'aviation et au chef des opérations combinées, de préparer des incursions destinées à forcer l'Allemagne à engager son aviation de façon active et continuelle, et à provoquer des combats aériens prolongés dans une région de l'Ouest qui conviendrait aux Alliés, afin de réduire le plus tôt possible l'appui de l'aviation allemande au front oriental. Les discussions subséquentes tendaient à déterminer si l'on y arriverait uniquement par l'action aérienne; si, à supposer qu'il y faudrait des attaques par les forces terrestres, elles prendraient la forme de simples incursions ou si on établirait une tête de pont permanente; et si le meilleur secteur d'action était le Pas-de-Calais (où il y avait moyen de fournir un appui aérien beaucoup plus considérable) ou la péninsule de Cherbourg (où les défenses de l'ennemi étaient moins formidables). On ne s'est entendu sur aucune solution bien précise, mais, dans un rapport en date du 14 avril, le c.-en-c. de l'Armée territoriale et ses deux collègues exprimaient l'avis que, abstraction faite d'une intervention exclusivement aérienne, "une série d'incursions de moyenne ampleur constituerait la seule solution pratique"[68]. Ils demandaient aux chefs

d'état-major de se rallier à ces vues et d'autoriser les priorités voulues; il semble bien qu'ils l'aient fait (voir ci-dessous, page 326).

Au cours des entretiens avec Marshall et Hopkins, les représentants de l'Angleterre firent paraître certains doutes à l'égard des plans américains. De fait, les Anglais se trouvaient, pour l'instant, à soutenir l'importance du front japonais contre les Américains qui mettaient l'accent sur l'Europe! On finit, néanmoins, par admettre de part et d'autre le principe fondamental d'une attaque de front dans le Nord de la France, au cours de 1943. On examina à fond le projet d'un débarquement d'urgence, sans prendre l'ombre d'un engagement définitif. Les circonstances qui pouvaient en confirmer l'urgence aux yeux des Américains n'étaient pas encore apparues. Lorsque les Américains se rencontrèrent avec le Comité de défense du cabinet, dans la soirée du 14 avril, on examina la situation dans son ensemble; en présentant le point de vue américain, le général Marshall développa, en passant, une forte thèse en faveur "de raids répétés du genre commando tout le long de la côte" pour harceler l'ennemi et donner de l'expérience aux troupes alliées". Trois jours après, Churchill envoyait à Roosevelt le câblogramme suivant20 :

> La campagne de 1943 sera directe: nous commençons dès maintenant à travailler aux plans et préparatifs conjoints. Toutefois, nous nous verrons peut-être forcés d'agir cette année même. Votre plan tenait compte de cette éventualité, mais fixait à la miseptembre la date la plus rapprochée. Les choses pourraient bien aboutir plus tôt ... En termes généraux, le programme dont nous avons convenu prévoit un crescendo d'activité sur le continent, à commencer par une offensive aérienne d'une intensité toujours croissante, de jour et de nuit, et des incursions plus massives et plus fréquentes, auxquelles prendront part les troupes des États-Unis.

Quelques semaines plus tard, le Canada recevait un compte rendu des résultats des conférences, dans une communication de M. Churchill à l'adresse de M. King[7]1, dans laquelle, à la suite du récit de la conférence, on lit:

> Par suite de ces entretiens, on a convenu que les États-Unis et nous-mêmes devons accélérer tous les préparatifs en vue des étapes d'action suivantes:
>
> A) Faire de l'Angleterre une base avancée pour les opérations du front occidental...
>
> B) Élargir les préparatifs sur un front allant des îles Shetland au canal de Bristol.
>
> C) Effectuer en 1942 des raids aussi massifs que le permettra le matériel, à partir du nord de la Norvège jusqu'au golfe de Gascogne.
>
> D) Continuer l'offensive aérienne active et l'intensifier, afin d'infliger le plus de pertes possible à l'aviation allemande.
>
> E) Préparer des plans tendant à saisir toute occasion qui s'offrirait, en 1942, de nous ménager une tête de pont sur le continent, en vue d'une offensive "d'urgence", si la chose devenait nécessaire.
>
> F) Établir les plans d'opérations de grande envergure pour le printemps de 1943, destinés à anéantir les forces allemandes en Europe occidentale.

Le premier ministre d'Angleterre ajoutait que les porte-parole de l'Angleterre avaient insisté sur ceci bien que, d'une part, il fût important de tenir le plus possible l'aviation ennemie occupée dans l'Ouest, d'autre part "notre activité

dépendra en 1942 du succès que les Allemands remporteront sur le front de Russie et il nous faudra agir avec plus de prudence en matière de débarquements si les Allemands réussissent". Sur ce point, l'attitude des États-Unis était à l'antipode de celle des Anglais.

Le 18 avril, les chefs d'état-major anglais approuvaient un aide-mémoire relatif aux "opérations sur le continent" qui donnait suite à ces décisions anglo-américaines. Ils chargeaient le c.-en-c. de l'Armée territoriale, le c.-en-c. du service de chasse et le chef des opérations combinées de dresser les plans du projet d'urgence "Sledgehammer". Relativement aux incursions, l'aide-mémoire donnait les directives suivantes :

> Nous avons déjà approuvé un programme qui comporte des raids à entreprendre à l'été 1942, avec la plus grande intensité possible, compte tenu du matériel disponible. Ces incursions se répartiront sur un front qui s'étendra du nord de la Norvège au golfe de Gascogne. Le chef des opérations combinées les organisera et réalisera, de concert *avec* le c.-en-c. de l'Armée territoriale.

Durant l'été 1942, la situation stratégique restait, dans une large mesure, conditionnée par les événements qui se déroulaient sur le front de Russie. Même si, à l'été 1941, "presque tous les dirigeants de l'opinion militaire" partageaient l'avis selon lequel les armées russes seraient bientôt écrasées par les Allemands[72], la résistance soviétique se maintenait et la majeure partie des forces terrestres de l'Allemagne restaient engagées dans l'Est. Au cours de l'hiver 1941-1942, les Allemands avaient subi de graves revers, mais ils reprenaient l'offensive en mai et remportaient d'importantes victoires. Dès leur entrée en guerre, les Russes avaient exigé un "second front" (voir un troisième, dans l'Arctique)". Ils continuaient à presser leurs alliés d'envahir l'Europe occidentale et, de fait, la Russie semblait bien en danger immédiat de subir des défaites qui l'élimineraient de la guerre. C'eût été une catastrophe pour les puissances de l'Ouest et on doit en tenir compte lorsqu'on fait le bilan des pourparlers stratégiques de l'été 1942*.

En mai et juin, le ministre des Affaires étrangères de Russie, M. Molotoff, se rendait à Londres et à Washington. Il avait nettement pour but principal d'inciter Anglais et Américains à tenter incessamment un débarquement en Europe occidentale. Les Anglais refusaient de s'engager à cet égard. Le 22 mai, M. Churchill exposait fermement à M. Molotoff les obstacles que rencontrait ce projet, tout en expliquant que les Anglais comptaient provoquer des combats aériens au-dessus du continent, qui contraindraient les Allemands à rappeler de l'Est une partie de leur aviation[74]. A Washington, M. Molotoff aurait, semble-t-il, reçu plus de réconfort, ainsi qu'il fallait quelque peu s'y attendre dans. les circonstances, mais aucune promesse ferme. Comme il repassait par Londres pour rentrer en Russie, Churchill lui remit un aide-mémoire qui faisait état de préparatifs en vue d'un débarquement sur le continent "en août ou septembre

*On oublie facilement l'énorme fardeau que portaient les Russes. Un rapport allemand en date du 9 décembre 1942 indique 7 divisions allemandes en Afrique; 46 en France et aux Pays-Bas et 204 sur le front oriental.

1942". Ayant mentionné la rareté d'embarcations d'accostage, la note poursuivait :

> De toute évidence, toutefois, ni la cause des Russes, ni la cause de ses alliés en général n'aurait à y gagner si, pour agir à tout prix, nous nous lancions dans une opération qui dégénérerait en débâcle et fournirait à l'ennemi l'occasion de se glorifier de notre défaite. Il est impossible de prédire si la situation nous permettra, le moment venu, de tenter l'opération. Nous ne pouvons, par conséquent, rien promettre, mais nous n'hésiterons pas à mettre notre plan à exécution, s'il nous paraît sûr et raisonnable.

Le même jour (le 11 juin), la Maison blanche à Washington et le Foreign Office à Londres publiaient des communiqués sur les entretiens tenus avec Molotoff. On déclarait de part et d'autre que les conversations avaient permis de s'entendre "sur la nécessité urgente de créer un second front en Europe en 1942". Il semble que Molotoff en ait lui-même préparé l'avant-projet avant de quitter Washington. Marshall aussi bien que Hopkins insistaient pour que "1942" en soit omis, mais le Président, dans un moment de gaie insouciance comme il lui arrivait d'en avoir, insistait pour l'y inclure". Cette précision devait passablement gêner M. Churchill lorsqu'il se rendit à Moscou au cours du même été informer Staline qu'il n'y aurait pas de second front cette année-là; mais il ne manqua pas de rappeler la phrase: "Nous ne pouvons par conséquent rien promettre" que contenait l'aide-mémoire britannique.

Au début de ce même mois de juin, le vice-amiral lord Louis Mountbatten se rendait à Washington pour discuter de la situation avec le général Marshall et d'autres officiers et fonctionnaires des États-Unis. Il les trouva, pour beaucoup d'entre eux, fort désireux de lancer l'invasion au plus tôt. Le 9 juin, il dînait avec le Président Roosevelt qui lui parla de la possibilité d'effectuer en 1942 un débarquement "de sacrifice" pour aider les Russes. On raconte que cette parole aurait fort inquiété le premier ministre d'Angleterre". Tandis qu'à Washington Mountbatten sondait l'opinion, à Londres Churchill s'employait à clarifier et à cristalliser la stratégie britannique. Un curieux plan relatif à un raid de grande envergure du nom d'"Imperator" (voir ci-dessous, page 336) lui fournit l'occasion de rédiger, le 8 juin, la note suivante:

> Je prie les chefs d'état-major de songer aux deux principes suivants: a) aucun grand débarquement en France à moins que nous ne puissions y rester; b) aucun grand débarquement en France à moins que les Allemands ne soient démoralisés par un nouvel échec en Russie. Il s'ensuit que nous ne devons ni retarder ni empêcher les préparatifs de "Sledgehammer"* en faveur d'"Imperator"; deuxièmement, que nous ne devons pas entreprendre "Sledgehammer" à moins que les Allemands ne soient démoralisés par des revers en Russie; troisièmement, qu'il faut reconnaître que, si la Russie se trouve en mauvaise posture, nous ne lui serons d'aucun secours en cas d'échec de notre côté.
>
> Il semble donc sage de poursuivre tous les préparatifs en vue de "Sledgehammer" et de leur donner la plus grande envergure possible pour les dates prévues, mais la mise à

*11 semble indubitable que l'appellation "Sledgehammer" que les Anglais donnaient d'abord, en mars, à leur projet plutôt vague de diversion, désignait dorénavant le projet de débarquement d'urgence contenu dans le "Mémoire Marshall".

exécution de "Sledgehammer" doit être fonction, non d'un échec russe, mais d'une victoire russe et de la démoralisation qui en résulterait dans l'Ouest pour les Allemands.

Le 11 juin, le Cabinet de guerre tombait d'accord sur les "deux principes" de M. Churchill qu'endossaient de tout coeur les chefs d'état-major[77].

Le 18 juin, M. Churchill arrivait aux États-Unis en compagnie du général Brooke. Les dirigeants alliés procédèrent à un examen des plans à court et à long terme relatifs à l'invasion du Nord-Ouest de l'Europe et aux opérations possibles dans la Méditerranée. M. Churchill remit au Président Roosevelt une lettre qui exprimait les appréhensions les plus graves quant au projet de débarquement d'urgence[78]. Les Anglais subissaient alors de graves revers en Afrique du Nord; Tobrouk tombait et, à compter de ce moment, les entretiens furent en grande partie consacrés aux mesures à prendre immédiatement pour régler la crise survenue dans ce secteur. Lorsque Churchill rentra en Angleterre, il était, semble-t-il, entendu que les préparatifs en vue d'une opération outre-Manche' en 1943 devaient se poursuivre en même temps que l'élaboration des plans relatifs à une attaque d'urgence pour 1942 et un plan de rechange au cas où il serait impossible d'entreprendre une telle incursion en France ou aux Pays-Bas". Le 23 juin, le général Dwight D. Eisenhower se rendait en Angleterre par avion avec mission d'amorcer les préparatifs de la participation des États-Unis aux opérations d'outre-Manche".

A la fin de la première semaine de juillet, "une crise nouvelle et plutôt consternante", au dire du secrétaire à' la Guerre des États-Unis, éclatait à Washington, par suite d'une dépêche de Churchill à Roosevelt[81] qui révélait une opposition à l'attaque qu'on se proposait de déclencher outre-Manche en 1942 et renouvelait, en échange, la proposition relative à l'invasion de l'Afrique du Nord. Bien qu'ils n'eussent jamais caché leur répugance à l'égard du projet "Sledgehammer", il semble que les Anglais y fussent allés avec tant de diplomatie qu'ils avaient fait naître des espoirs sans fondement. Or Churchill ayant décidé "qu'il était temps d'oublier Sledgehammer" et le disant nettement, Marshall et le secrétaire Stimson en étaient "fort remués" et allaient jusqu'à conseiller de menacer le gouvernement anglais de révoquer la décision primordiale de battre l'Allemagne avant le Japon. Marshall et l'amiral King présentèrent une recommandation en bonne et due forme au Président, en ce sens. Stimson note dans son journal: "Puisque les Anglais ne tiennent pas leurs promesses, nous allons leur tourner le dos et nous occuper des Japonais". A la réflexion, Stimson ne fut " plus du tout satisfait" du rôle qu'il avait joué dans cette affaire et, semble-t-il, il eut bien raison de revenir à des sentiments plus modérés. "M. Roosevelt, écrit-il, ne s'est pas laissé convaincre et l'intimidation n'a jamais été tentée"." C'était peu dire. En effet, non seulement le Président ne s'était pas laissé "convaincre", mais il affirmait bientôt en termes non équivoques, son opposition au projet d'attaque contre le Japon. Durant ce moment de crise, il fit preuve d'un jugement plus calme et plus sûr en matière stratégique que ses conseillers professionnels les plus compétents.

La décision de juillet

Le 16 juillet, le général Marshall, l'amiral King et M. Hopkins partaient pour Londres où ils allaient participer aux pourparlers d'ordre stratégique qu'on peut, par certains côtés, considérer comme les plus graves de la guerre. Ils apportaient un fort remarquable mémoire d'instructions signé de la main de Roosevelt à son titre de commandant en chef". Roosevelt leur enjoignait d'étudier "soigneusement" la possibilité de réaliser "Sledgehammer". "C'est là, écrivait le Président, une opération d'une importance telle que toutes les raisons militent en sa laveur." Il ajoutait:

> Vous devrez insister pour qu'on la prépare au plus tôt, sans rien ménager, pour qu'on lui donne toute priorité et qu'on l'exécute, compte non tenu d'un revers ou d'un succès russe. Si la déroute des Russes devient probable, *Sledgehammer* sera, non plus seulement utile, mais de la plus haute nécessité. Le principal objectif de *Sledgehammer*est d'éloigner effectivement l'aviation allemande du front russe.

Malgré tout, le Président s'attendait qu'on décidât de ne pas déclencher l'opération en 1942. Mais, sur un point, ses directives n'admettaient pas de discussion: il fallait que l'armée de terre et de l'air des États-Unis fût engagée *quelque part* contre les Allemands en 1942. Le ministère de la Guerre avait inclu dans le projet de ces instructions la menace de se tourner vers le Pacifique, mais Roosevelt la biffa pour écrire à la place: "Il faut à tout prix reconnaître que la défaite du Japon n'entraînera pas la défaite de l'Allemagne et que la concentration des forces américaines contre le Japon, cette année ou en 1943, donnerait à l'Allemagne une plus grande possibilité de dominer complètement l'Europe et l'Afrique. Par contre . . . la défaite de l'Allemagne entraînera celle du Japon, probablement sans même un seul coup de feu ni une seule perte de vie." A défaut de "Sledgehammer", le président proposait d'autres théâtres d'activité en Afrique du Nord ou au moyen Orient.

Les entretiens de Londres durèrent plusieurs jours. Les Américains insistaient fortement sur l'urgence du second front qu'ils proposaient d'ouvrir en France en 1942. Ils sont allés jusqu'à prétendre, rapporte-t-on, "que la situation des Russes pouvait devenir si désespérée que même une attaque avortée aurait ses bons côtés"" ! Les Anglais ne voulaient pas en entendre parler; et, puisqu'à ce moment-là les forces terrestres et aériennes des Américains étaient encore peu nombreuses dans les îles britanniques*, et que l'opération "Sledgehammer", si elle avait lieu, serait surtout une affaire anglaise et canadienne, leur avis prévalut. Enfin, le 22 juillet, le premier ministre d'Angleterre et ses chefs d'étatmajor faisaient nettement entendre qu'ils rie participeraient, cette année-là, à rien de plus qu'à des incursions sur le continent'[86].

Comme Roosevelt l'avait prévu, il s'agissait maintenant de trouver une entreprise de rechange qui tiendrait lieu d'opération majeure contre l'Allemagne,

*Deux divisions des États-Unis étaient arrivées en Irlande du Nord. Fin juillet, les commandants conjoints estimaient qu'il y en aurait trois à leur disposition pour "la phase initiale" de l'opérations.

en 1942. A la lumière des entretiens antérieurs, il n'est pas étonnant qu'on ait adopté, en remplacement, l'occupation anglo-américaine des territoires français d'Afrique du Nord (l'opération "Torch"). Avant que Hopkins, Marshall et King rentrent en Amérique, le 27 juillet, la décision, tout en dépendant encore de la tournure que prendraient les événements en Russie, était pour ainsi dire arrêtée et une réunion subséquente des chefs d'état-major conjoints, tenue le 30 juillet, n'y changeait rien. Le même soir, le Président faisait, de ce projet de décision, une décision irrévocable".

Les divergences fondamentales d'opinion en matière de stratégie, que nous venons d'exposer, ne divisaient pas simplement Anglais et Américains. Elles opposaient les Anglais à certains Américains; Marshall et Stimson venaient en tête de ces derniers, mais le Président Roosevelt ne partageait pas leurs vues entièrement. Les officiers de la marine américaine, semble-t-il aussi, se montraient moins enthousiastes que l'armée de terre au sujet d'une attaque en France en 1942[88]. Stimson avait noté que l'opération d'Afrique du Nord "était celle que le Président chérissait en secret"[89]; d'ailleurs, la préférence qu'ils connaissaient à Roosevelt pour ce projet avait facilité la tâche des porte-parole anglais quand il s'était agi de le substituer au débarquement d'urgence en France qu'ils tenaient pour téméraire.

Il semble maintenant étrange qu'en 1942 certains aient pu croire l'opération d'Afrique du Nord plus périlleuse que "Sledgehammer". "Torch" était, en effet, une gigantesque entreprise obligeant à déplacer une grande force expéditionnaire directement des États-Unis pour effectuer un débarquement d'assaut outre-Atlantique, opération qu'on eût certainement tenue pour irréalisable quelques années auparavant. Pourtant, la résistance à craindre des troupes de Vichy qui se trouvaient en Afrique était d'un tout autre ordre que celle qu'on rencontrerait à coup sûr de la part des Allemands sur la côte de France. A la lumière des événements subséquents, on conclut que ceux qui, lors des discussions de 1942, préconisaient les opérations en Méditerranée, avaient vu juste, tandis que ceux qui préconisaient sans réserve une incursion immédiate en France étaient dans l'erreur.

Tout d'abord, en 1942, il y avait grande pénurie de matériel amphibie et surtout de péniches de débarquement. Les embarcations nécessaires à une véritable invasion de vastes proportions faisaient tout bonnement défaut, pénurie qui contribua grandement à détourner d'une attaque même plus restreinte en Europe*. Aussi, en 1942, étions-nous loin de maîtriser parfaitement l'air audessus de la Manche. Pour maintenir une tête de pont permanente sur le littoral

*Les commandants conjoints estimaient qu'au 15 octobre on disposerait d'assez d'embarcations d'assaut et de chalands pour transporter deux groupes de brigade d'infanterie (l'un ne comptant que deux bataillons), avec "armement de soutien réduit", en état de combat; plus un groupe de brigade d'infanterie, trois bataillons de chars légers et environ trois commandos. On disposait aussi d'assez de cabotiers moyens pour transporter "à peu près cinq" groupes de brigade d'infanterie, et d'assez de péniches pour traverser la moitié d'un groupe de brigade d'infanterie, le tout à une échelle réduite90.

français, il aurait fallu engager tout ce qu'il existait d'avions alliés dans un combat continu contre la Luftwaffe, cette dernière ayant toutes les chances de son côté. (Rappelons ce que nous savons maintenant: au cours de la bataille de Dieppe, nous avons perdu deux fois autant d'avions que l'ennemi.) Attaquer au cours de l'été 1942, alors que les États-Unis n'avaient encore au Royaume-Uni que de faibles effectifs prêts à se battre, eut peut-être provoqué un désastre qui aurait reculé les préparatifs d'une grande attaque au même niveau, ou presque, qu'au lendemain de Dunkerque; au mieux, c'eut été un gouffre sans fond où se seraient englouties sans bénéfice les ressources nécessaires à cette attaque.

Au cours des discussions de 1942, le général Eisenhower défendit âprement l'idée d'une invasion cette année-là, tout en reconnaissant parfaitement que ce serait une entreprise des plus désespérées. Un membre de son état-major a noté, le 22 juillet, les propos du général, selon lesquels cette date, qui avait été proposée pour l'assaut puis rejetée, pourrait figurer comme "la plus sombre de l'histoire". Mais, en 1949, l'ancien commandant suprême devait écrire, jetant un regard en rétrospective sur sept années mouvementées : "Les événements subséquents m'ont convaincu que ceux qui tenaient l'opération "Sledgehammer" pour imprudente à ce moment-là avaient bien saisi le problème"".

"Sledgehammer" fut l'objet de discussions en beaucoup d'endroits et, parmi les officiers qui dirent un mot utile à cet égard, mentionnons le majorgénéral M. A. Pope, alors en service à Washington à titre de représentant militaire du Comité de guerre du cabinet canadien. Le général Pope avait, entre autres missions, celle de maintenir le contact avec les chefs d'état-major conjoints et de transmettre au Comité de guerre tout renseignement relatif aux projets qui pourraient avoir des répercussions sur les troupes canadiennes d'outre-mer. Le 1er mai 1942, il faisait part au chef d'état-major général à Ottawa de vues qu'il avait échangées avec le major-général R. H. Dewing (dont il est question à d'autres égards dans le présent récit), récemment attaché à la mission britannique de l'état-major conjoint à Washington. Abordant le sujet de "Sledgehammer" tel qu'il lui apparaissait, Pope avait dit que l'idée l'avait surpris et bouleversé par son manque de réalisme. Il avait demandé à Dewing de lui dire, s'il le pouvait, où en étaient les choses. Voici comment il fait part de la réponse :92

> 6. Dewing commence par dire que nos amis américains préconisent depuis quelque temps une offensive, y allant de beaucoup d'enthousiasme. Les Anglais sont non moins désireux de contre-attaquer, mais, comme je le savais fort bien, ils n'ont aucunement l'intention de se leurrer sur les obstacles qui les attendent, ni, dit-il, de les écarter avant même de les avoir atteints. Débarquer de l'autre côté de la Manche n'est pas facile et ils refusent absolument d'agir avec précipitation . . .
>
> 7. Selon lui, trois partis restent possibles pour la présente saison:
>
> *a)* poursuivre les raids comme celui de Saint-Nazaire, mais plus intenses et doublés d'opérations qui obligeront nos troupes à occuper le territoire attaqué durant un ou deux jours;

b) réaliser une opération, qui pourrait être la capture d'une tête de pont, si des revers subis par les Russes nous obligent à fournir presque à tout prix tout le secours possible à nos alliés, et

c) entreprendre une invasion si l'ennemi s'écroule.

8. Les partis *a)* et *c)* se passent de commentaire. Quant à *b),* Dewing n'y voit aucun avantage. Il s'accorde absolument avec moi pour trouver que cette opération apporterait peu de soulagement réel aux Russes. Nous avons calculé qu'il faudrait dépenser le quart de nos ressources véritables pour provoquer la diversion d'à peine le vingtième des force* allemandes engagées sur le front de l'Est. Advenant la menace d'une débandade russe, la Grande-Bretagne songerait plutôt à se protéger contre une invasion qu'à envahir ellemême le continent.

9. Nous nous sommes mutuellement remerciés: Dewing de ce que j'avis abordé la question et moi, de ce qu'il m'a rassuré en m'affirmant qu'on n'a pas encore décidé d'entreprendre cette opération périlleuse et peu avantageuse.

Par la suite, il fut donné à Pope d'exprimer son avis en plus haut lieu. Le 7 mai, il assistait avec des délégués de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande à une réunion des chefs d'état-major anglais tenue à Washington, où l'on examinait l'avant-projet d'un plan de base concernant la stratégie alliée, préparé par la mission anglaise et à l'étude depuis un certain temps. Sir John Dill avait convoqué la réunion afin de fournir aux représentants des dominions l'occasion de faire connaître leur point de vue. Sachant que ses supérieurs à Ottawa connaissaient et acceptaient la teneur générale du projet, Pope se borna à quelques commentaires dans son rapport[93], dont un alinéa, toutefois, mérite d'être cité:

. . . J'en ai profité pour dire que, tout en approuvant le projet dans son ensemble, j'insistais sur un point au sujet duquel il était hautement important d'établir clairement le point de vue du Canada. Il s'agissait de la conclusion sous-entendue que, advenant des revers en Russie au cours de l'été, il deviendrait peut-être nécessaire d'établir un second front outre-Manche. J'ai dit qu'autant que je pusse voir une telle opération ne pouvait qu'aboutir à la perte de précieuses formations et compromettre le succès d'une intervention, l'an prochain. "Et sans grand profit", d'ajouter le maréchal, qui poursuivit en disant que M. King lui avait confié exactement la même chose lors de son passage à Washington il y a trois semaines. Il semble donc que, si on tente l'entreprise en question cette année, ce sera contre le gré des chefs d'état-major anglais et le nôtre, et que, le jour où les chefs d'état-major américains étudieront tous les aspects de la question, ils apercevront non seulement l'inutilité mais encore la témérité de leur projet. M. Wrong vient de me dire qu'un rapport des plus complets sur les entretiens du premier ministre avec le Conseil du Pacifique arrive d'Ottawa et qu'un passage en corrobore amplement 'mon avancé.

Le premier ministre du Canada avait, en effet, tiré le meilleur parti possible de l'occasion que lui offrait la réunion du Conseil de guerre du Pacifique, tenue à Washington le 15 avril. Les dominions du Pacifique, apparemment, espéraient que cet organisme constituerait un moyen efficace pour diriger les opérations, mais, comme les chefs d'état-major des États-Unis ne s'étaient point rendus aux séances qui se transformèrent en entretiens officieux entre chefs de gouvernement ou leurs représentants, la conférence eut peu d'influence sur le cours de la guerre dans le Pacifique. Dans le cas dont nous parlons, le Président Roosevelt occupait

le fauteuil. M. H. V. Evatt (ministre australien des Affaires extérieures) et M. Walter Nash (ministre de la Nouvelle-Zélande à Washington) étaient également présents. Au cours de la discussion, le Président mentionna, très confidentiellement, la visite que Marshall et Hopkins faisaient alors en Angleterre; leur voyage avait pour objet, dit-il, "de faire reconnaître la nécessité d'une offensive destinée, en créant un second front, à amoindrir la pression subie par les Russes". Il parla des troupes canadiennes et autres, cantonnées en Grande-Bretagne, "qui brûlent de partir".

M. King estimait, et il le disait lui-même [94], que le Président "y allait trop rondement". Afin qu'on ne le crût pas "en faveur, au nom du Canada, d'une attaque immédiate contre l'Allemagne" *(sic),* il jugea bon de donner son avis avant la clôture de la réunion. Il insista donc sur l'importance qu'il y avait de ne livrer aucune attaque avant d'avoir soigneusement pesé tous les éléments en cause; "il faudrait les plus fortes raisons de croire que l'attaque réussirait, car, advenant un échec, il n'y aurait plus moyen de sauver la Grande-Bretagne ensuite, ce qui entraînerait les conséquences que l'on sait". Et les notes de M. King continuent :

> Le Président déclare qu'il faudrait être absolument certain de posséder la suprématie aérienne et qu'à son avis nous pouvons considérer que nous la possédons. Je réponds que j'insiste avant tout sur le choix du moment . . . Il faudrait absolument s'assurer de ne laisser au hasard aucune considération importante.
>
> Lorsque je termine, personne ne soulève d'objection contre ce que j'ai dit . . .

Comme il avait été entendu que le Canada fournirait, si l'on tentait l'opération "Sledgehammer", une importante partie du contingent (une ou deux divisions[95]), ses représentants politiques et militaires avaient tout droit de se prononcer sur la question. M. King n'avait aucune expérience de la guerre, aussi exprimait-il rarement une opinion personnelle sur une question d'ordre purement militaire. Dans le cas dont nous parlons, son intuition et son bon jugement le menaient à la bonne conclusion.

Disons maintenant un mot de l'élaboration des plans de stratégie en Angleterre et du rôle que le Canada y jouait ou n'y jouait pas.

Le 11 juin 1942, au cours d'un exercice en vue de l'opération de Dieppe, le général Paget, c.-en-c. de l'Armée territoriale, examinait avec le général McNaughton les projets relatifs au "corps expéditionnaire" britannique en voie de formation au Royaume-Uni et qui devait être dirigé par Paget. On envisageait pour ces troupes un Q.G. permanent et une équipe qui arrêterait les plans des opérations futures. Paget déclara qu'on se proposait d'établir un Comité d'étatmajor chargé de l'élaboration des plans pour le Corps expéditionnaire, dont il ferait lui-même partie en tant que président, outre l'amiral sir Bertram Ramsay (c.-en-c. à Douvres) qui représenterait la Marine de guerre, le maréchal en chef de l'air sir Sholto Douglas (c.-en-c. du Service de chasse), représentant de l'aviation; le major-général Chaney (commandant des forces américaines au

Royaume-Uni) qui représenterait les États-Unis et le général McNaughton qui représenterait le Canada. McNaughton câbla au chef d'état-major général à Ottawa pour lui dire qu'à la demande de Paget il se proposait de fournir des officiers à cette équipe de stratégistes. Il ajoutait que, par suite de cette mesure, il espérait, pour la première fois, tenir le chef d'état-major au fait des opérations projetées sur le continentes.

L'équipe dont parlait Paget finit par voir le jour et ses membres prirent le nom de "Commandants conjoints". De fait, elle existait déjà, semble-t-il, lorsque Paget en avait parlé au général McNaughton, car il appert que la première réunion avait eu lieu le 15 mai97. L'organisation en différait de ce que Paget avait prédit dans un de ses aspects très importants: McNaughton ne fut jamais invité à en faire partie et le Canada n'y eut pas de part; elle était exclusivement anglo-américaine*. Après l'arrivée d'Eisenhower, les Commandants conjoints réunissaient le général Paget, le maréchal en chef de l'air Douglas, l'amiral Ramsay et le général Eisenhower. Lord Louis Mountbatten leur était associé.

Les Commandants conjoints mirent au point avec force détails une série de plans relatifs à des opérations sur le continent, y compris des variations du projet "Sledgehammer". Fin juillet, ils soumettaient aux chefs d'état-major anglais une proposition précise en vue d'une intervention (elle-même appelée "Sledgehammer") dont l'objet se définissait ainsi: "Si le moral des Allemands vient à faiblir cette année, saisir et maintenir une tête de pont comprenant le Havre et au moins cinq aérodromes en vue d'opérations futures". En même temps, on élaborait les plans d'une autre variation du projet "Sledgehammer" sous le nom de "Wetbob". Il s'agissait de prendre pied de façon permanente sur le continent dans la région de Cherbourg, à l'automne 1942. On considérait "Wetbob" comme un projet de rechange pour celui du Havre; il ne devait pas dépendre de l'état du moral allemand, mais être exécuté en 1942, en cas de nécessité politique pressante". Les deux projets avaient de fait perdu de leur actualité quand on les présentait sous cette forme, car on avait déjà décidé de ne pas tenter d'opération majeure en France avant la fin de l'année. Au cours de 1942, les Commandants conjoints mirent aussi au point les plans relatifs à l'opération "Roundup" (nom convenu pour désigner alors l'invasion massive de la France) dont les éléments principaux devaient être des assauts simultanés ou quasi-simultanés dans le secteur du Pas-de-Calais et de part et d'autre de l'embouchure de la Seine, entre Caen et Fécamp[99].

Non seulement les Canadiens ne participaient pas aux délibérations des commandants conjoints, mais il s'est écoulé beaucoup de temps avant que le général McNaughton soit informé de la décision d'entreprendre "Torch". Le 3 août, le général Stuart, chef d'état-major général du Canada, alors de passage à Londres, se rendait avec McNaughton au War Office pour y parler de la

*Son rôle n'était pas très net. Apparemment, la participation américaine y était *'officieuse". Cependant, le général Eisenhower signait les documents des Commandants conjoints au même titre que les autres membres.

situation stratégique et de ses conséquences possibles avec le chef intérimaire de l'état-major impérial. Au cours de l'entretien, il ne fut pas question de la décision, alors très récente, évidemment, de débarquer en Afrique du Nord'°°. Et il semble bien que ni McNaughton ni aucun autre Canadien de la haute administration n'ait entendu parler du projet avant septembre*, ni du retard qui en résulterait probablement quant à l'opération "Roundup". Il fit alors remarquer au général Brooke que la façon dont on renseignait les Canadiens en matière de stratégie laissait beaucoup à désirer. La meilleure disposition qu'il pût alors arrêter consistait à se rendre auprès du chef de l'état-major impérial toutes les deux ou trois semaines. Brooke considérait que c'était la meilleure façon de le tenir au courant'".

Que les Canadiens soient restés si longtemps dans l'ignorance de l'opération nord-africaine indique nettement, semble-t-il, que le gouvernement anglais désirait retenir les formations canadiennes au Royaume-Uni et ne voulait nullement les voir passer au combat en Afrique du Nord. Nous n'avons trouvé aucun document indiquant qu'on ait examiné la possibilité de faire participer les nôtres à l'opération "Torch", au moment où elle s'organisait. Beaucoup plus tôt, en décembre 1940, les chefs d'état-major anglais, dans une étude critique de la situation stratégique en général, avaient déclaré que, si les Allemands tentaient une invasion, les formations canadiennes cantonnées au Royaume-Uni participeraient à la plus importante bataille de la guerre, au cours de laquelle ils pourraient fort bien "faire pencher la balance du côté du succès", mais qu'en attendant que soit passé le danger d'invasion il importait au premier chef qu'ils continuent à faire partie de la garnison du Royaume-Uni †.

En 1942, l'invasion ne constituait plus une menace sérieuse, mais, de toute évidence, les Anglais ne désiraient aucunement voir partir les Canadiens. En réalité, ils avaient une raison bien précise de préférer ne pas les envoyer en Afrique. En 1941, des critiques malveillantes avaient prétendu que les Anglais passaient la guerre à faire battre les soldats des dominions. "J'ai longtemps craint les dangereuses réactions des Australiens et de l'opinion mondiale, a écrit M. Churchill, à l'égard de notre apparente propension à n'engager que des soldats des dominions dans nos batailles du moyen Orient." En conséquence, il mettait tout en oeuvre pour que d'autres divisions anglaises du Royaume-Uni passent au combat dans le Désert, afin "de nous laver de l'accusation, si injuste soit-elle, de toujours sacrifier les soldats et le sang des autres peuples"102.

*Le 17 septembre, McNaughton dit au général Brooke qu'il n'avait eu vent du changement de plans que grâce à une remarque faite en passant au cours d'une conversation qu'il avait eue avec le c.-en-c. de l'Armée territoriale. La date de la conversation n'est pas mentionnée.

†A propos d'un entretien qu'il eut avec sir John Dill au War Office, le 4 décembre 1940, le général Crerar note qu'en réponse à une question qu'il avait posée pour savoir si on se proposait d'utiliser les Canadiens sur un autre théâtre d'opérations, par exemple le moyen Orient, le chef de l'état-major impérial avait répondu qu'on disposait de divisions anglaises et qu'il se présenterait des occasions de mettre les Canadiens à contribution "plus près de chez eux". Crerar lui répondit qu'à sa connaissance le gouvernement du Canada n'avait aucunement l'intention de déconseiller l'emploi de ses troupes "dans quelque opération où elles pouvaient se rendre utiles, quel que soit le lieu de l'opération" (Q.G. 8809, vol. 1).

L'envoi de troupes canadiennes en Afrique aurait été faire le jeu des propagandistes ennemis.

Grands raids prévus pour 1942

Nous avons vu que les incursions d'une plus vaste portée constituaient un élément important du programme stratégique anglo-américain arrêté en avril 1942. Pour la campagne de cette année-là, on projetait toute une série de raids massifs, dont certains furent organisés, mais dont un seul fut mis à exécution.

Il est impossible de les mentionner tous. Le premier, ou l'un des premiers, semble avoir été "Blazing", raid sur Alderney, une des îles anglo-normandes, que devaient exécuter quelque 2,150 soldats d'infanterie et commandos accompagnés d'armes d'appui, y compris des chats. On en parlait pour la première fois en mars au Q.G. des opérations combinées. L'expédition se rassembla dans l'île de Wight où on procéda à une certaine instruction, mais des différences d'opinion surgirent entre la RAF et les commandants des troupes de terre. Le 6 mai, les chefs d'état-major décidaient de ne pas tenter l'opération"'. A l'époque, les plans du raid sur Dieppe étaient déjà fort avancés et le chef des opérations combinées les présentait aux chefs d'état-major une semaine plus tard.

Cependant, l'intérêt ne se centrait pas exclusivement sur le projet de Dieppe à compter de cette date jusqu'à la mise à exécution, le 19 août. En effet, un autre plan, le plus bizarre de tous les projets de l'année, avait surgi des recherches faites en mars à propos d'une opération de diversion dans l'Ouest destinée à entraîner la destruction de grandes quantités d'a' ions ennemis. Il s'agissait d'"Imperator" dont les parrains proposaient, comme le dit M. Churchill avec une certaine aigreur, "de débarquer une division et des unités blindées sur le continent, d'effectuer le plus efficacement possible une incursion de deux ou trois jours, puis de rembarquer ensuite autant de survivants que possible" [104.] Les objectifs à atteindre sur le continent ne furent jamais définitivement choisis, mais la forme sous laquelle l'opération a été le plus amplement étudiée fut celle d'un raid sur Paris au moyen d'engins blindés. La troupe d'assaut aurait débarqué dans l'un des ports, envoyé un détachement sur Paris pour y détruire le Q.G. des Allemands, puis, du moins on l'espérait, serait repartie par un autre port. Rien d'étonnant que le plan ait provoqué des doutes sérieux au sein du haut commandement. Le 8 juin, M. Churchill s'attaquait à ce projet fantastique et le détruisait. Le 11 juin, il notait qu"Imperator" avait été annulé par suite de son intervention et que l'incursion de Dieppe aurait lieu sous peu. La veille au soir, il avait remis à l'ambassadeur de Russie un projet d'aide à la Russie où l'on voyait, en particulier, que les raids contre des points choisis du continent se poursuivraient en vue d'empêcher les Allemands de faire passer des troupes d'ouest en est[10][5].

Même après l'échec de l'incursion de Dieppe, le 19 août, le Q.G. des opérations combinées a projeté au moins un autre raid important. Il s'agissait de "Clawhammer", attaque des postes de radar et autres installations de la

région du cap de la Hague, dans la péninsule de Cherbourg, au moyen de cinq commandos et de troupes parachutées. On l'examinait et on en précisait le détail au cours de septembre, mais il fut qualifié d"`extrêmement difficile et risqué" (l'expérience de Dieppe ayant nul doute refroidi les enthousiasmes), et il semble que les chefs d'état-major aient décidé, vers la mi-octobre, qu'il n'aurait pas lieu[106].

Des doutes planaient dans certains esprits à propos de ce programme de raids. Le 25 juillet 1942, l'amiral sir Bertram Ramsay envoyait à lord Louis Mountbatten un projet de mémoire dans lequel on lisait que nos raids servaient les desseins des Allemands en leur permettant de déceler les points faibles de leurs défenses. "Si nous nous proposons, pour quelque date future, de lancer une attaque de grande envergure contre le littoral que détient l'ennemi, écrivait Ramsay, nous faisons en ce moment (ou nous nous proposons de faire) tout ce qu'il faut pour rendre plus incertain le succès de cette attaque". Mountbatten répondit que les chefs d'état-major et le ministère de la Guerre lui avaient ordonné "d'y aller ferme du côté des raids de grande envergure: ils font partie de la décision générale prise par les Commandants conjoints". Il ajoutait: "Pour certaines raisons politiques, je suis convaincu qu'ils n'y renonceront pas, mais je vous expliquerai toutes ces choses plus à fond lorsque j'irai vous voir" 107. Les raisons d'ordre politique, on peut logiquement le supposer, se rapportaient à la situation de la Russie et peut-être aussi à l'entente intervenue avec les États-Unis à propos du programme des raids. Au moment où avait lieu cet échange de vues, Mountbatten surveillait les derniers préparatifs du seul grand raid qui fut effectivement réalisé: celui de Dieppe. Étudions maintenant plus en détail la façon dont il prit naissance.

Nous avons déjà exposé les antécédents stratégiques de cette opération. Rien n'indique que les chefs d'état-major conjoints aient jamais songé à organiser une incursion à Dieppe en particulier, mais le projet même faisait partie du programme tactique adopté par le Q.G. des opérations combinées, qui entrait lui-même dans le cadre de la décision des chefs conjoints, relative à l'organisation d'une série de raids importants. Pour voir la manoeuvre de Dieppe dans sa véritable perspective, il est indispensable de songer à l'ensemble de la situation stratégique, particulièrement à celle de la Russie.

L'origine du raid de Dieppe

Le projet de raid contre le port de Dieppe prit naissance au Q.G. des opérations combinées, à Londres, en avril 1942, mois où le général Marshall et Harry Hopkins, ailleurs dans Londres, parlaient stratégie avec M. Churchill*.

*Le récit du raid de Dieppe qui va suivre s'apparente de près à celui qu'en a donné le même auteur dans *The Canadian Army 1939-1945: An Official Historiai Summary,* paru en 1948. Certains passages de cet ouvrage, qui semblaient appropriés, ont été transcrits mot à mot. En général, toutefois, nous donnons ici plus de détails que nous ne pouvions en fournir dans un sommaire d'un volume; le présent récit traite de certains aspects qui avaient été omis du premier ouvrage, faute de place, et nous avons ajouté de nouveaux renseignements.

Le mois précédent, lord Louis Mountbatten avait été nommé conseiller à l'égard des opérations combinées. En mars 1942, d'après les instructions de Churchill, il recevait le titre de Chef des opérations combinées et passait du grade de commodore à celui de vice-amiral. Le Q.G. des opérations combinées avait déjà pris beaucoup d'ampleur1[08].

Ce quartier général exerçait deux fonctions principales : il organisait les raids destinés à infliger à l'ennemi des dommages restreints mais immédiats et mettait au point le matériel et les méthodes destinés aux opérations nauticoterrestres en général, particulièrement en vue de l'invasion massive et finale du Nord-Ouest de l'Europe. Durant plusieurs mois, il avait organisé des raids de "commandos" d'une intensité toujours croissante contre les côtes situées en face de la Grande-Bretagne et tombées aux mains des Allemands. L'attaque contre Saint-Nazaire, qui eut lieu le 28 mars 1942 et atteignit son but principal, c'est-à-dire la destruction des vannes de la cale sèche, bien qu'une partie des combattants y eussent perdu la vie, avait été jusque-là la plus grande réalisation du Q.G. des opérations combinées[109]. A peine était-elle terminée que les officiers de Mountbatten songeaient à un projet plus vaste encore, c'est-à-dire à l'attaque contre Dieppe, conçu de façon à exercer une grande influence sur l'une et l'autre des tâches principales du Q.G. des opérations combinées*.

Bien que le raid contre Dieppe soit, en général, bien documenté, les renseignements sur *son origine et ses objectifs,* qui revêtent une importance particulière, sont loin d'être complets. A cet égard, l'historien doit s'en remettre, dans une large mesure, aux souvenirs et aux témoignages oraux de personnes renseignées. Le "secret" à ce sujet était d'une importance telle qu'il empêcha l'établissement de dossiers complets. Pour bien dire, le seul exposé écrit de ses grands objectifs, qui porte une date antérieure à celle du raid lui-même, se trouve dans la lettre de lord Louis Mountbatten, en date des 11/13 mai 1942, au Comité des chefs d'état-major pour leur demander d'approuver l'ébauche du plan. Il écrivait:

> Outre l'objectif militaire indiqué dans l'ébauche du plan, cette entreprise aura une grande valeur d'instruction en vue de l'opération "Sledgehammer" ou de toute autre grande entreprise en ce qui concerne l'assaut même. Toutefois, elle n'éclairera pas le problème de la résistance sur les plages.

Il est évident, néanmoins, que le projet de Dieppe était, indépendamment de sa place dans le programme de raids anglo-américain, lié bien plus étroitement à l'invasion future du continent que toute autre incursion entreprise jusque-là.

*L'idée d'une opération de ce genre était depuis longtemps dans l'air. Déjà, le 23 juin 1941 (lendemain de l'invasion de la Russie par les Allemands), M. Churchill proposait aux chefs d'état-major d'effectuer un grand raid dans le Pas-de-Calais, "auquel participeraient vingtcinq à trente mille hommes: peut-être les commandos, plus une des divisions canadiennes" 110. En octobre 1941, les chefs d'état-major anglais autorisaient un programme général de raids. Le 7 novembre, ils ordonnaient d'étudier la préparation d'un raid de grande envergure (une ou deux divisions) pour le printemps de 1942. Toutefois, on exprimait alors l'avis que ce ne serait possible qu'à l'automne. En conséquence, le 13 février 1942, ils abandonnaient le projet, se bornant à ordonner qu'on en continue l'étude et que, pendant ce temps, on s'en tienne à un vigoureux programme de raids de moindre importance.



LA REINE PASSE EN REVUE UNE GARDE D'HONNEUR

S. M. la reine Élizabeth, accompagnée de l'hon. J. L. Ralston et du maj.-gén. G. R. Pearkes (C.V.), passe en revue une garde d'honneur à Caterham (Surrey), au cours de cérémonies qui ont marqué la remise d'un drapeau au Saskatoon Light Infantry, le 24 octobre 1941.



LE Q.G. DE L'ARMÉE CANADIENNE À LONDRES L'ÉCHAPPE BELLE

Le 11 octobre 1940, une bombe explosait juste à l'arrière de l'immeuble Sun-Life (Pall Mall-Est), qui abritait à ce moment-là le Q.G. de l'armée canadienne et celui du CARC.



MEMBRES DU CABINET AU Q.G. DE L'ARMÉE

Sur cette photo, prise lors d'une cérémonie religieuse au Q.G. de la Première armée canadienne, le 4 octobre 1942, on reconnait, au premier plan, de gauche à droite, l'hon. C. D. Howe (ministre des Munitions et Approvisionnements), le lieut.-gén. A. G. L. McNaughton, l'hon. J. L. Ralston (ministre de la Défense nationale), le lieut.-gén. Kenneth Stuart (chef d'état-major général du Canada) et le maj.-gén. l'hon. P. J. Montague.

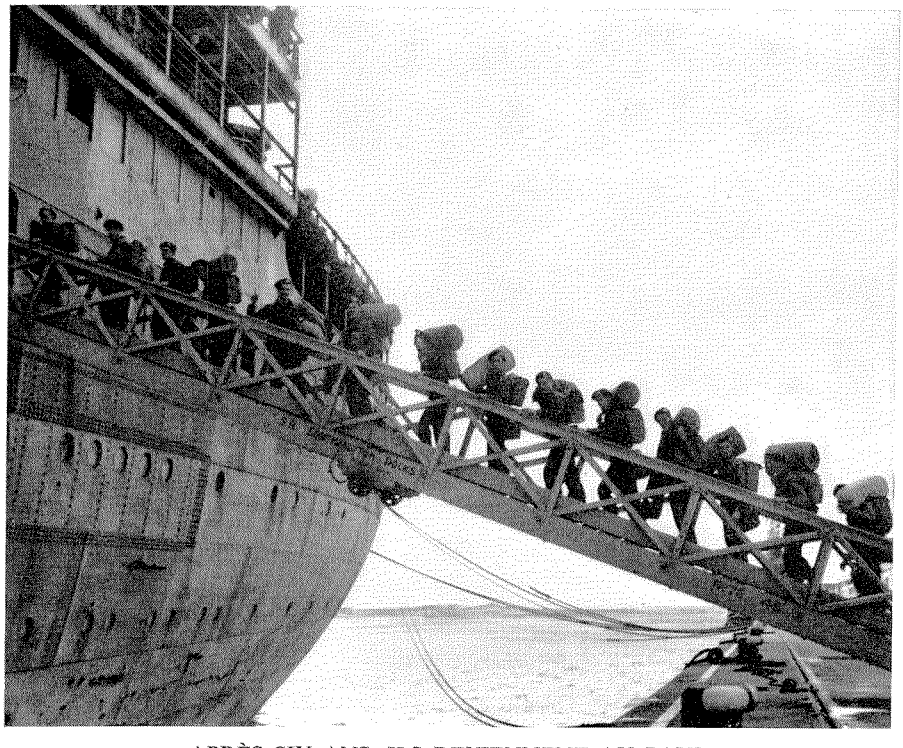

APRÈS SIX ANS, ILS REVIENNENT AU PAYS

Une partie du Royal 22e régiment (1re division d'infanterie canadienne), qui avait laissé le pays le 9 décembre 1939, s'embarque sur le transport *Nieuw Amsterdam*, en route vers le Canada.

Il devait éclairer ce qu'on tenait en 1942 pour le problème fondamental d'une opération d'invasion, c'est-à-dire l'acquisition immédiate d'un grand port. On a dit que c'était là une des raisons qui ont motivé la décision fatale de joindre au plan une attaque de front contre la ville : on craignait, en effet, qu'essayer "de coincer" le port en débarquant de chaque ôté provoquerait peut-être des retards qui fourniraient à l'ennemi le temps de le démolir, tandis que, si on pouvait prendre la place en frappant au centre, le problème serait ésolu"'.

Il importait également, estimait-on, qu'avant d'entreprendre des opérations nautico-terrestres vraiment considérables on réalisât un raid d'ampleur suffisante pour éprouver la tactique et le matériel nouveaux qui avaient été mis au point. Une flotte d'assaut assez imposante était en voie de se constituer et, bien que le Q.G. des opérations combinées eût eu l'occasion d'employer les navires de débarquement d'infanterie ainsi que les chalands d'assaut et les chalands motorisés, on possédait maintenant des péniches de débarquement de chars qui n'avaient pas encore subi le feu; on ignorait aussi ce que supposait la direction au combat d'une flotte de tous genres d'embarcations. De fait, il n'y avait pas eu de grand débarquement d'assaut* depuis celui de Gallipoli en 1915[112].

Le choix de l'objectif, comme on en convient en général, a dépendu pour beaucoup de l'appui aérien. Dieppe, située à 67 milles environ de Newhaven (Sussex), était exactement à portée efficace des chasseurs de 1942 partant d'aérodromes anglais. C'est une ville de villégiature au bon port, pour petit qu'il soit. L'histoire le rattache au Canada, par les premiers navigateurs qui vinrent en notre pays. Le littoral environnant consiste en majeure partie de falaises inaccessibles. La seule grande brèche véritable se trouve à Dieppe même, où existe près d'un mille de plage entre les hauteurs qui s'élèvent à l'est de la ville. Mais il existe une bonne plage à Pourville, où la Scie se déverse dans la Manche environ deux milles et demi à l'ouest du port de Dieppe, et une trouée beaucoup plus étroite dans la falaise à Puys (les cartes utilisées lors de l'opération portent l'épellation Puits), un peu plus d'un mille à l'est. Quiberville offrait une autre plage de débarquement possible, à l'embouchure de la Saane, huit milles à l'ouest de Dieppe. C'est dire que la topographie imposait plusieurs restrictions aux plans d'attaque.

Le Rapport conjoint préparé sur le sujet par le Q.G. des opérations combinées, en octobre 1942, révèle que la question de l'attaque contre Dieppe avait fait l'objet d'une première étude au "Comité des objectifs" du Q.G. des opérations combinées, "au début d'avril 1942"113. Il mentionne que la première réunion chargée d'étudier un plan précis eut lieu le 3 avril. On est donc porté à croire que le raid était d'inspiration purement anglaise, mais qu'il fit presque immédiatement partie du programme sur lequel on s'entendait le même mois avec Marshall

*Ce qui s'en rapprochait le plus, c'étaient les débarquements qui avaient eu lieu à Mada gascar le 5 mai 1942. On y avait débarqué des chars, mais seulement après la capture de la plage et non au moyen de péniches de débarquement, ni pendant l'assaut. Il n'y avait là aucune péniche de débarquement de chars. Les débarquements eux-mêmes avaient rencontré peu de résistance.

et Hopkins (ci-dessus, pages 325, 337), bien que les Américains n'aient eu rien à voir à son élaboration. Selon toute apparence, le plus ancien document qu'on ait conservé au sujet de l'organisation du raid* est le procès-verbal d'une réunion tenue le 14 avril au Q.G. des opérations combinées et à laquelle assistait un représentant du Q.G. de l'Armée territoriale. A cette réunion, le conseiller naval du Q.G. des opérations combinées, le capitaine de vaisseau J. Hughes-Hallett, "donna un bref aperçu du plan de l'opération" (le procèsverbal ne donne malheureusement, aucun détail). Les officiers présents convinrent "que le projet était séduisant et valait d'être tenté" et que les conseillers du Q.G. des opérations combinées devraient l'étudier plus à fond avec un représentant de l'Armée territoriale'".

Les conclusions consignées au compte rendu d'une autre réunion qui eut lieu le 21 avril" indiquent qu'à ce moment-là les plans étaient fort avancés. On s'était déjà entendu sur l'emploi de parachutistes, de planeurs et de chars, et sur "l'assaut direct" contre le port de Dieppe. Quant à l'élaboration du plan de détail, avant cette date, il n'en existe pas de document strictement contemporain. Un récit anonyme en date du 14 septembre 1942 (soit près d'un mois après l'opération et cinq mois après les événements que nous venons de raconter), révèle qu'on avait eu le choix entre deux avant-projets"'. L'un préconisait l'attaque de front contre Dieppe, jointe à des attaques de flanc sur l'un et l'autre côté de la ville, à Puys et à Pourville. L'autre, qui reposait entièrement sur des attaques latérales déclenchées par deux bataillons à Puys et deux autres à Pourville, comportait le maintien d'une forte réserve flottante, sans attaque de front. Selon ce dernier plan, les chars auraient débarqué à Quiberville.

Le document du 14 septembre indique que, vers le 18 avril, se produisait une "discussion verbale" (dont on ne possède pas de compte rendu), pour décider de l'adoption d'un des deux plans. De. hautes personnalités du G.Q.G. de l'Armée métropolitaine y participaient. On convint en général "qu'à tout prendre il y avait avantage à prendre la ville par une attaque de front". C'est cette décision qui l'emporta en définitive, bien qu'on mentionne la dissidence de certains officiers de marine (dont Hughes-Hallett, absent de la réunion), qui tenaient l'attaque de front pour inutilement risquée. Parmi les raisons, qui, d'après le document, ont fait pencher la balance en faveur de l'attaque de front, mentionnons la perte de temps qu'auraient occasionnée des débarquements de flanc à des endroits éloignés, ce qui "rendrait plus difficile la réalisation d'une attaque-surprise sur la ville" et ce fait que les chars débarqués à Quiberville "auraient trois rivières" (deux en réalité) à traverser pour atteindre la ville. (Il

*Notons que le *Rapport conjoint* fournit, sur l'organisation de l'opération certains détails qui ne se trouvent pas dans les documents relatifs à l'élaboration des plans conservés au Q.G. des opérations combinées et qu'on a gracieusement permis à l'auteur de consulter. Ces détails supplémentaires ont vraisemblablement été ajoutés de mémoire après l'entreprise, lors de la rédaction du rapport. Sans en contester l'authenticité, *nous* avons préféré fonder, autant que possible, le présent récit sur les documents établis au cours de l'élaboration des plans, pour restreints et incomplets qu'ils soient.

aurait donc fallu s'emparer des ponts à l'avance et on ne pouvait être sûr qu'ils porteraient un char Churchill.)

Le 25 avril, on avait mis au point un avant-projet"'. Il prévoyait une attaque de front contre Dieppe, en même temps que des attaques de flanc précédées d'un lourd bombardement aérien. On devait se servir de chars, qui débarqueraient, pour commencer du moins, seulement sur la plage principale en face de Dieppe. (Les conclusions de la réunion d'organisation tenue le 21 indiquent qu'on avait songé à débarquer un escadron à Pourville, mais que l'idée en avait été abandonnée parce que la plage semblait d'accès "plus difficile qu'on ne le supposait tout d'abord".) A la réunion tenue le 25 avril au Q.G. des opérations combinées, on étudiait ce plan d'ensemble. Y assistaient, entre autres, sous la présidence du vice-amiral lord Louis Mountbatten, le major-général J. C. Haydon (sous-chef des opérations combinées), le major-général P. G. S. Gregson-Ellis (chef d'état-major général adjoint au G.Q.G. des troupes métropolitaines), le vice-maréchal de l'air J. M. Robb (chef adjoint des opérations combinées). Le capitaine de vaisseau Hughes-Hallett exposa l'avant-projet "qui, après des modifications d'ordre secondaire, fut approuvé""›'.

Jusque-là, aucun officier canadien n'avait participé à l'élaboration du plan. Aucun Canadien même, comme l'indiquent les documents, ne savait qu'on songeait à attaquer Dieppe*. Toutefois, le matin du 30 avril, le général Montgomery se rendait chez le général McNaughton, au Q.G. de la Première armée canadienne, pour lui exposer le projet. Il expliqua qu'on aurait besoin d'une division d'infanterie à choisir dans la Région du Sud-Est. On avait "insisté pour qu'il consentît" à former une troupe mixte d'Anglais et de Canadiens, mais il avait répondu qu'il importait avant tout de garder l'unité de commandement et qu'à son avis les troupes canadiennes "convenaient le mieux pour la tâche". Le G.Q.G. des troupes métropolitaines s'était rangé à cet avis et le général Crerar (commandant du 1er corps d'armée canadien, qui relevait du commandement de Montgomery), déjà consulté, avait désigné la 2e division canadienne en vue de l'opération[120].

McNaughton ratifia ces dispositions, "à condition que le détail des plans soient satisfaisants et subordonnés à son assentiment". On convint que Montgomery s'occuperait de la préparation des plans et communiquerait avec le général J. H. Roberts, commandant de la 2e division, de façon qu'il puisse se mettre à élaborer ses plans de concert avec le chef des opérations combinées"'. Le même jour, le Q.G. du er corps d'armée canadien publiait "le bulletin d'instruction no 9" qui exposait un programme d'instruction en matière d'opérations combinées qui commencerait par la 2e division, puis s'appliquerait ensuite à la Ire et, enfin, à la 3e. Il s'agissait en l'occurrence d'une simple mesure

*On a prétendu en maints quartiers que le chef des opérations combinées avait préparé un plan fondé sur des attaques de flanc et que "les Canadiens" l'avaient modifié, exigeant une attaque de front". Cette histoire, devons-nous noter, est absolument dépourvue de fondement. Voir aussi ci-dessous, page 410.

de sécurité destinée à prévenir toute supposition dangereuse au sujet de l'instruction à laquelle la 2e division se livrerait en vue de l'opération "Rutter", nom qu'on donnait alors au projet de Dieppe.

On avait l'impression, en certains milieux, que les rapports entre l'Armée territoriale et le chef des opérations combinées, relativement aux raids, avaient besoin d'éclaircissements. Le 5 i fiai, paraissait une nouvelle directive"', selon laquelle si, ayant consulté le chef des opérations combinées, le commandant en chef des troupes métropolitaines décidait qu'un projet de raid méritait une étude plus approfondie, il désignerait la région d'où les troupes proviendraient et confierait la charge de l'opération au commandant en chef de cette région. Ce dernier pourrait, soit diriger lui-même l'opération soit la confier à un officier d'un rang "non inférieur à commandant de division". Les stratégistes conjoints de l'armée territoriale et du Q.G. des opérations combinées prépareraient alors un plan d'ordre général, de concert avec le commandant d'armée, de corps d'armée ou de division désigné et son état-major. Une fois cet avant-projet approuvé par les chefs d'état-major, on nommerait les commandants de contingents des trois armes qui seraient ensuite chargés, avec leurs états-majors, d'arrêter le détail du plan.

Élaboration du plan et instruction en vue du raid

Voici les premiers alinéas de l'avant-projet de plan relatif à Dieppe, sous la forme approuvée le 25 avril"':

OBJET

l. Les rapports du service de renseignements indiquent que Dieppe n'est pas fortement défendue et que les plages environnantes se prêtent aux débarquements d'infanterie et d'engins blindés, pour certaines d'entre elles. Ils mentionnent aussi que 40 péniches d'invasion mouillent dans le port.

2. En conséquence, on se propose d'exécuter un raid ayant les objectifs suivants:

a) détruire les défenses ennemies des environs de DIEPPE,

b) détruire les installations de l'aérodrome de SAINT-AUBIN,

c) détruire les postes de radar, centrales d'énergie, installations de bassin et de voie ferrée, dépôts de pétrole de la région,

d) capturer les péniches d'invasion pour notre propre usage,

e) prendre des documents secrets du Q.G. de division à Arques,

f) capturer des prisonniers.

INTENTION

3. Débarquer un contingent d'infanterie, des troupes aéroportées et des engins blindés dans la région de Dieppe, pour s'emparer de la ville et des environs. Occuper la région durant les heures de clarté et l'exécution des travaux. Rembarquer ensuite les troupes.

4. Appuyer l'opération à l'aide de chasseurs et de bombardiers.

Le contingent naval devait comprendre environ six petits contre-torpilleurs de la classe "Hunt", une petite canonnière à faible tirant d'eau, sept navires de débarquement d'infanterie et un grand nombre de petites embarcations. Quant

aux troupes de terre, elles devaient comprendre deux brigades d'infanterie accompagnées d'un contingent du Génie et "jusqu'à un bataillon de chars d'armée". L'avant-projet comportait "5 escadrilles de chasseurs d'appui, une escadrille de bombardiers-chasseurs et assez de bombardiers pour le bombardement intense de secteurs et cibles déterminés". Dans le détail, on calculait le nombre des bombardiers requis de façon à assurer "environ 150 sorties de bombardement", plus 2 escadrilles pour les bombardements en rase-mottes, à part les appareils affectés aux troupes aéroportées. Les chasseurs assureraient l'appui aérien depuis "une heure après le commencement du demi-jour nautique" et durant tout. ’s les heures de clarté de l'opération. Le nombre d'escadrilles de chasseurs prévu est ridiculement restreint par rapport à celui que l'opération a effectivement employé; ou bien les auteurs du plan ont commis une étrange erreur de calcul, ou bien les chiffres du plan indiquent, non pas le nombre global d'escadrilles requises, mais le nombre qui devait être en activité à tout moment.

Le plan prévoyait deux attaques de flanc par l'infanterie, à Puys et à Pourville, le contingent qui débarquerait au dernier de ces endroits devant être le plus considérable et chargé plus particulièrement de prendre l'aérodrome. Simultanément, des troupes seraient parachutées et attaqueraient le Q.G. divisionnaire allemand qu'on croyait établi à Arques, ainsi que les batteries côtières et antiaériennes de la région. On envisageait aussi l'emploi de troupes aéroplanées. Une demi-heure après les attaques de flanc, l'attaque de front se déclencherait à Dieppe même, par les soins de "deux bataillons d'infanterie (au plus) et jusqu'à 30 chars d'armée ou l'équivalent en chargement". Un bataillon d'infanterie resterait "en réserve flottante" et le reste de l'unité blindée se tiendrait prêt à débarquer au moment voulu, soit à Dieppe soit plus "à l'ouest".

Le plan de la préparation aérienne comportait le pilonnage de "la ville et de l'aérodrome" durant la nuit précédant l'incursion, à partir de l'heure "qui conviendrait le mieux au service de bombardement" pour cesser "au plus tard une heure avant le début du demi-jour nautique". Entre 30 et 50 minutes après le début du demi-jour nautique, "des Blenheims, suivis de bombardiers Hurricane, bombarderaient à faible altitude" la plage et les autres secteurs avoisinants qu'on aurait choisis. Le 15 mai, des modifications apportées à l'avant-projet changeaient l'objectif du pilonnage, qui devenait simplement "la région du bassin maritime" et supprimaient le bombardement en rase-mottes par les Blenheims et les deux escadrilles d'avions affectées à cette tâche"'.

La première tâche de l'état-major général de la 2e division canadienne consistait à "faire la critique" du plan d'ensemble sous la forme où il lui serait présenté. Cette critique125, signée par l'officier d'état-major général de Ire classe de la division (le lieut.-col. C. C. Mann), non datée, porte les remarques suivantes: "Le trait saillant de ce plan tient à l'endroit propice au débarquement des blindés au cours de l'opération". Le document examine surtout cette question. Mann étudiait la possibilité de débarquer des chars à Quiberville, mais concluait

que les obstacles que constituaient les cours d'eau devaient restreindre les débarquements de chars à la région comprise entre la Scie et l'Arques. Quant à la plage de Pourville, à laquelle on connaissait "une issue (à sens unique)" mais qui en avait peut-être une autre, la critique concluait qu'elle pourrait servir aux débarquements des équipes subséquentes de chars, mais non au débarquement initial. Quant au débarquement dés chars sur la plage principale en face de Dieppe, elle notait en particulier :

> A première vue, un tel plan représente une notion presque fantastique de l'endroit convenant le mieux au débarquement de nombreux engins blindés. Toutefois, il vaut certainement qu'on l'examine sans idée préconçue.
>
> *Avantages:*
>
> *a)* S'il réussit, il placera les blindés à distance très propice des objectifs qui se prêtent le mieux à leur utilisation.
>
> *b)* La surprise.
>
> *c)* Il pourrait avoir un effet moral terrifiant sur les Allemands et les Français.
>
> *d)* Il rendrait très facile le concours de l'infanterie et du Génie.
>
> *e)* La direction et l'information allant de l'avant vers l'arrière, la coordination nécessaire pour surmonter les obstacles et vaincre la résistance en sera facilitée d'autant.

La critique ajoutait que le débarquement des chars sur la plage principale en simplifierait le ravitaillement en munitions et en matériel du Génie tant pour l'appui des chars que pour les travaux de destruction; pour sa part, la marine estimait préférable de rembarquer le contingent à un seul endroit. Le plan proposé avait "l'avantage de la simplicité" et semblait le plus approprié, à l'égard du repliement, étant donné qu'il faudrait presque certainement protéger le rembarquement par un combat d'arrière-garde.

On reconnaissait que le plan avait ses désavantages. Il comportait "une attaque de front" et "à des endroits où la voie était semée d'obstacles qui exigeraient l'intervention du Génie"; on notait aussi le danger de l'échec à traverser la ville après le bombardement aérien et les dégâts qui s'ensuivraient. La critique signalait, toutefois, que la force connue de la garnison de Dieppe était restreinte (on disait: deux compagnies d'infanterie). La dernière partie se lisait ainsi

> *Conclusion*
>
> Bien qu'au premier abord nous fussions opposés au projet de débarquement d'engins blindés sur le front de Dieppe, nous admettons qu'il semble posséder de sérieuses chances de réussite et offrir la meilleure occasion d'utiliser les avantages des blindés dans cette opération.
>
> Si on omettait les blindés de l'opération, le plan pourrait rester fort utile, mais on réduirait considérablement les chances de succès quant à la destruction de l'aérodrome.
>
> En ce qui concerne le repliement, l'arrière-garde se trouvera sensiblement renforcée par la présence de blindés à un moment où les renforts ennemis se déploieront peut-être en vue d'une contre-attaque visant à nous empêcher de nous replier.
>
> Je me prononce pour l'adoption de l'avant-projet.

Les autorités militaires canadiennes auraient pu, l'eussent-elles voulu, rejeter le plan d'ensemble et laisser à une formation anglaise le soin d'exécuter l'opération. Ceux qui ont suivi l'histoire jusqu'ici reconnaîtront, toutefois, combien il aurait répugné à n'importe quel officier canadien, en 1942, de rejeter un plan, émanant de l'autorité compétente, qui promettait de l'action. Le lecteur comprendra aussi quelle violente rancoeur le simple soldat canadien aurait ressentie, une entreprise comme celle de Dieppe eût-elle alors été réalisée sans la participation de nos troupes, elles qui attendaient le baptême du feu depuis si longtemps. Un tel désappointment aurait pu provoquer les effets les plus démoralisants.

A ce qu'il semble, lord Louis Mountbatten présentait le plan au Comité des chefs d'état-major le 13 mai. Le même jour, il faisait savoir aux commandants de l'armée de terre et de l'air que le Comité avait approuvé leurs nominations et directives et agréé l'avant-projet à titre de fondement d'un plan détaillé"'. Le général Roberts devait commander le détachement de l'armée de terre et le vice-maréchal de l'air T. L. Leigh-Mallory (commandant du groupe de chasse no 11), celui de l'aviation. Le commandant de la force navale, nommé par la suite, était le contre-amiral H. T. Baillie-Grohman.

Le jour même où le général Montgomery lui faisait part de l'opération projetée, le général McNaughton câblait au chef d'état-major général, à Ottawa, mentionnant la permission qu'il avait reçue en octobre 1941 d'engager des troupes canadiennes dans des, opérations "d'ordre mineur" sans demander d'autorisation spéciale*. Ce message personnel "des plus secrets" disait en partie : "Des plans sont actuellement en préparation qui ont trait à des opérations du genre indiqué, mais d'une envergure qu'on ne peut, à proprement parler, qualifier de "mineure"." McNaughton demandait qu'on élargisse son autorité en biffant les mots "peu considérables" du membre de phrase suivant: "opérations peu considérables de caractère temporaire". Le Comité de guerre du cabinet étudiait cette demande le er mai et faisait savoir au commandant de l'armée qu'il approuvait sa demande, sous réserve des mêmes considérations (approbation du gouvernement du Royaume-Uni et son acceptation personnelle des plans) que lors du projet d'expédition au Spitzberg[127]. Pour maintenir le secret, le Canada ne demanda ni ne reçut aucun renseignement relatif à la date ni au lieu du raid. Le brigadier J.-E. Genet, commandant du service des transmissions à la Première armée canadienne se rendait à Ottawa vers le même temps, porteur d'un message verbal de la part du général McNaughton à l'adresse du chef d'état-major général, mais même ce message ne contenait pas ces données"". Le 15 mai, McNaughton envoyait un câblogramme[129] indiquant en général l'importance du détachement en cause et ajoutait:

> L'avant-projet a reçu l'approbation du Comité des chefs d'état-major. Je suis con vaincu que *a)* l'objectif en vaut la peine, *b)* les troupes de terre prévues suffiront, c) les

*Voir ci-dessus, page 320.

forces navales et aériennes, assez considérables et d) les dispositions en vue de la collaboration, satisfaisantes. J'ai donc accepté l'avant-projet et autorisé l'élaboration du détail.

Le même jour, McNaughton avait envoyé au lieut.-gén. J. G. des R. Swayne, chef d'état-major général au G.Q.G. des troupes métropolitaines, une lettre "très secrète et confidentielle"[130] dans laquelle il ratifiait les dispositions prises en vue de la participation des Canadiens à l'opération, mais proposait de procéder quelque peu différemment à l'avenir:

1. Je confirme que j'accepte l'avant-projet relatif à l'opération RUTTER sous la forme approuvée par le Comité des chefs d'état-major. 2. Je confirme que j'autorise le commandant canadien à passer à l'élaboration du détail des plans.
3. Je vous saurais gré de m'obtenir copie du document exposant l'avant-projet de l'opération approuvé par le Comité des chefs d'état-major; ce document, qui resterait entre vos mains, serait à ma disposition pour que je le consulte au besoin et me serait remis, quelle que soit la tournure des événements, une fois l'opération réalisée, afin que je le fasse parvenir à mon Gouvernement.
4. Je propose qu'à l'avenir l'avant-projet d'opérations combinées mettant en cause les troupes canadiennes me soit présenté avant d'être soumis au Comité des chefs d'état-major et que le rapport de ce comité mentionne qu'en donnant son approbation il tient compte de mon acceptation; et aussi que je sois inclus dans la liste de distribution.

Des officiers canadiens participaient déjà au développement de l'avantprojet transformé en ordres détaillés; des directives avaient été données pour l'instruction spéciale des troupes à l'île de Wight. Le Q.G. de la 2e division s'installa dans l'île le 18 mai et, le 20 mai, tout le détachement canadien y était rassemblé"'. Il comprenait la 4e brigade d'infanterie commandée parle brigadier Sherwood Lett et formée du *Royal Regiment of Canada,* du *Royal Hamilton Light Infantry* et de *l'Essex Scottish Regiment;* la 6e brigade d'infanterie commandée par le brigadier W. W. Southam et formée des Fusiliers Mont-Royal, du *Queen's Own Cameron Highlanders of Canada* et du *South Saskatchewan Regiment;* le 14e régiment canadien de chars d'armée *(The Calgary Regiment),* unité de la Ire brigade de chars d'armée; des détachements d'artillerie légère de DCA et de campagne (pour manoeuvrer les canons capturés); et un fort contingent du Génie, plus les unités administratives nécessaires.

Les unités se mirent immédiatement à un entraînement intense tendant à endurcir les hommes et à les préparer en général au travail ardu qui les attendait. Il comprenait non seulement des travaux de bord, mais encore des exercices de corps à corps, de combat sans arme, de marches rapides, etc. L'instruction par bataillon ayant été poussée aussi loin que possible dans le temps dont on disposait, un exercice combiné de grande envergure, connu sous le nom de "Yukon", et qui était en réalité une avant-première du raid, eut lieu les 11 et 12 juin près de Bridport (Dorset) sur une étendue de littoral ressemblant à la région de Dieppe. Les généraux Paget, McNaughton et Crerar assistaient au débarquement des troupes à l'aube du 12 juins"'.

"Yukon" ne fut pas un succès. Les unités mirent pied à terre à des milles des plages indiquées et la péniche de débarquement de chars arriva avec plus d'une heure de retard. Lord Louis Mountbatten, qui se trouvait alors aux États-Unis, décida à son retour qu'il était indispensable de continuer les exercices et qu'il ne fallait pas tenter de réaliser l'opération pendant la période où la lune et la marée étaient favorables, c'est-à-dire à compter du 21 juin, comme on se le proposait tout d'abord"'. Le contingent resta dans l'île de Wight et, les 22 et 23 juin, une autre répétition ("Yukon II") eut lieu au même endroit que la première, Mountbatten et le général Montgomery étant tous deux présents cette fois.

Les résultats furent beaucoup plus satisfaisants, mais certaines faiblesses se répétèrent, surtout du côté naval. Le général McNaughton demanda au général Montgomery de soumettre la question aux autorités navales et le général Paget lui écrivit dans le même sens"'. Le er juillet, Montgomery répondait à Paget qu'il avait examiné la question avec le chef des opérations combinées et les trois commandants des troupes, et qu'il était convaincu que certaines dispositions* prises dans l'entretemps assureraient de meilleurs résultats des points de vue mentionnés soit, en particulier, le manque de précision quant au temps et aux lieux des débarquements et l'utilisation des écrans de fumée. Dans la même lettre, Montgomery résumait ainsi son avis sur le projet:

2. Je me suis rendu hier à l'île de Wight et j'y ai passé toute la journée à surveiller les manoeuvres du commencement à la fin, en compagnie de Roberts et des commandants de la force navale et de la RAF.
   Je suis convaincu que l'opération, selon le plan prévu, est réalisable et offre de grandes possibilités de succès, pourvu
   a) que le temps soit favorable,
   b) que nous soyons raisonnablement chanceux,
   c) que la marine nous débarque à peu près aux bons endroits et aux moments voulus . . .
3. A mon avis, dans une opération de ce genre, l'élément de "confiance" est indispensable au succès.
   Je suis maintenant persuadé que tout le contingent, — y compris commandants, cadres et officiers de troupe, — a confiance que le plan combiné assurera le succès de l'opération.
   Je dis "maintenant", parce qu'il fut un moment où certains hauts officiers commençaient à redouter un manque de confiance chez les soldats, ce qui était absolument faux. En réalité, ce sont eux qui manquaient de confiance en eux-mêmes.
   Vous verrez peut-être avec intérêt certaines notes que j'ai remises à Roberts à propos de l'instruction. J'ai cru nécessaire d'ajouter un neuvième paragraphe à ces notes. J'y suis allé de main ferme.
   Ci-joint, les notes en question.
4. Mountbatten, moi-même et Leigh-Mallory resterons ensemble au Q.G. du 1 le groupe de chasse, tout le temps que durera l'opération.

*Elles comprenaient l'addition de trois vaisseaux spéciaux pourvus d'appareils de radar et la présence de deux officiers particulièrement familiarisés avec le secteur de la côte française comprenant la région de Dieppe et qui "dirigeraient les débarquements latéraux".

> Une fois le combat engagé, seul l'usage de la force aérienne pourra en modifier le cours et c'est par conséquent le meilleur endroit où nous poster . . .
>
> *P.S.* Les Canadiens sont des gars de première force: s'il est des gens qui peuvent s'en tirer, ce sont bien eux.

Le "paragraphe 9 supplémentaire" dont parlait le général Montgomery développait le thème de "la confiance dans le succès" et l'indispensabilité d'un "optimisme contagieux qui s'infiltrerait de proche en proche d'un bout à l'autre du contingent, jusqu'au dernier des soldats". L'auteur du présent récit n'a retrouvé aucune autre trace de cette question de confiance si ce n'est dans la lettre du général Crerar citée au prochain paragraphe et qui indique que le doute momentané dépendait des erreurs navales commises au cours des exercices.

Après avoir reçu la meilleure assurance possible quant aux corrections apportées aux faiblesses des répétitions, les hauts officiers canadiens accordaient leur approbation définitive. Ayant pris connaissance de la lettre du général Montgomery citée ci-dessus, le général Crerar écrivait au général McNaughton, le 3 juillet, en partie, ce qui suit:

> 2. J'ai passé la journée d'hier avec Roberts. Lui et ses brigadiers avaient pleinement confiance de pouvoir s'acquitter de leur tâché, avec un peu de chance. Ils avaient auparavant douté que la marine puisse les déposer sur les bonnes plages. Ces doutes sont assez bien dissipés maintenant; j'ai cependant dit à Roberts qu'il ne fallait jamais s'attendre qu'une oeuvre humaine soit d'une exactitude irréprochable, qu'on devait prévoir des erreurs et être prêt à les corriger sur place en pensant et décidant rapidement.
>
> 3. Je conviens que le plan est solide et très soigneusement élaboré. Je n'aurais pas d'hésitation à m'en charger si j'étais à la place de Roberts . . .

Le même jour, McNaughton écrivait à Paget: "J'ai reçu les rapports du commandant en chef du er corps d'armée canadien et je suis certain que toutes les dispositions ont été prises à l'égard de l'opération ("Rutter"), qui peut maintenant être mise à exécution" 136.

Bien que McNaughton et Crerar aient ainsi approuvé le plan "Rutter", le lecteur aura noté qu'ils n'avaient pas participé à son élaboration. Montgomery n'avait pas délégué la direction stratégique, mais l'avait gardée en ses propres mains. Ni McNaughton ni Crerar ne faisaient partie de "la chaîne de commandement" de l'opération, même s'ils pouvaient intervenir, et l'auraient certainement fait, en tant que représentants du Canada, eussent-ils cru le plan défectueux.

Modification du plan

Tandis que les Canadiens se rassemblaient et commençaient leur instruction dans l'île de Wight, les plans détaillés avançaient à Londres sous la direction de lord Louis Mountbatten, des trois commandants du contingent et du général Montgomery qui assista lui-même à quelques-unes des séances d'organisation. Durant cette période, l'avant-projet original subit de substantielles modifications.

La plus importante fut l'élimination du pilonnage aérien. On prit cette décision au cours d'une réunion présidée par le général Montgomery, le 5 juin. La partie du compte rendu de cette séance[136] qui traite de la participation aérienne se lit ainsi:

> 5. Le vice-maréchal de l'air Leigh-Mallory signale, et les autres personnes présentes l'approuvent, que bombarder le port au cours de la nuit de l'attaque ne serait pas la meilleure façon d'utiliser les bombardiers, car un raid qui ne paralyserait pas toute résistance n'aboutirait peut-être qu'à mettre tout le monde sur le qui-vive. Il propose plutôt de bombarder BOULOGNE au moyen de 70 avions afin d'y créer une diversion et de bombarder également les aérodromes de CRÉCY et d'ABBEVILLE entre 0230 et 0400 heures'. On met en lumière que le mouvement de nos avions dans le secteur d'ABBEVILLE et de CRÉCY occuperait les postes de radar de DIEPPE et immobiliserait peut-être, durant quelques heures du moins, deux aérodromes dont l'ennemi aurait sûrement besoin le jour de l'opération.
> 6. On convient que des chasseurs armés de canons attaqueront les défenses des plages et les hauteurs surplombant DIEPPE des deux côtés, au moment où le premier groupe de péniches de débarquement approchera du rivage. On convient aussi que l'aviation s'en prendra au Q.G. allemand, à ARQUES, à 0440 heures.

Un élément était entré en ligne de compte au cours des discussions relatives au bombardement, c'est-à-dire les pertes inévitables que subirait la population française. Ce ne fut pas toutefois l'élément qui contribua le plus à supprimer le pilonnage. On reconnaissait généralement que les objectifs situés en France occupée ne pouvait être bombardés que par temps clair, lorsqu'il était possible de le faire avec beaucoup de précision (c'est d'ailleurs ce qui avait empêché le bombardement destiné à appuyer l'incursion de Saint-Nazaire). Les chefs d'état-major avaient, le 19 mai, conseillé au premier ministre d'élargir cette règle "à l'égard des opérations combinées", relâchement limité que M. Churchill acceptait le 30 mai*".

Le compte rendu de la séance du 5 juin ne rapporte pas les idées exprimées par le général Roberts au sujet du bombardement aérien, mais ce dernier a confirmé[138] qu'il avait accepté le point de vue du commandant de la force aérienne à ce propos, surtout parce qu'il craignait que les ravages accumulés par les bombes encombreraient les rues de Dieppe au point d'empêcher les blindés de traverser la ville pour se rendre au sud attaquer l'aérodrome. On se rappellera que c'est ce danger que le lieut.-col. Mann avait signalé lors de sa première critique de l'avant-projet.

Le plan militaire détaillé de l'opération "Rutter", document fort considérable, porte la date du 20 juin. Un grand nombre de modifications y furent apportées après cette date.

Au moment où l'opération "Rutter" en était aux derniers préparatifs, les hautes autorités se sont à nouveau posé la question de son opportunité. M. Churchill, comme nous l'avons vu, passa quelques jours aux États-Unis en

*Ces opérations de diversion ainsi proposées ne furent pas exécutées dans la nuit du 18 au 19 août, bien que l'aérodrome d'Abbeville ait été bombardé au cours du raid.

juin. Il rentrait le 26 juin, fort inquiet des revers essuyés en Afrique du Nord et particulièrement de la perte de Tobrouk[139]. Le 30 juin*, il tenait une petite conférence privée à 10 Downing Street, pour faire le bilan des opinions concernant le raid de Dieppe. Les seules personnes présentes, d'après les souvenirs de l'une d'entre elles, étaient le premier ministre lui-même, le général Brooke, lord Louis Mountbatten, le capitaine de vaisseau Hughes-Hallett et deux officiers du ministère de la Défense, le général Ismay et le brigadier Hollis. Au cours de la discussion, M. Churchill se dit inquiet et demanda à Mountbatten de lui "garantir la réussite", à quoi Mountbatten répondit, comme cela se devait, qu'il ne le pouvait pas. Le capitaine Hughes-Hallett venait de passer quelque temps à l'instruction avec les Cameron Highlanders du Canada, travesti en soldat ("le soldat Charles Hallett"), afin de découvrir de quel oeil les soldats voyaient les exercices combinés. On lui demanda son avis sur les troupes et il assura au premier ministre que les hommes qu'il venait de quitter "se battraient comme des diables".

Le chef de l'état-major impérial serait alors intervenu pour déclarer en termes non équivoques que l'opération de Dieppe était indispensable au programme d'offensive allié. Il dit à M. Churchill que, puisqu'on envisageait d'envahir la France un jour, il était indispensable de déclencher une attaque préliminaire, à l'échelle d'une division140. Venant de la plus haute autorité militaire, cet avis a, semble-t-il, fait pencher la balance. C'est sans doute à cette conférence que M. Churchill pensait lorsque, le 8 septembre 1942, il déclarait à la Chambre des communes anglaise : "Personnellement, je tenais l'assaut de Dieppe, que j'ai accepté, pour l'introduction indispensable à une grande invasion." On aurait peut-être pu trouver que le plan de Dieppe allait contre le principe dont on avait convenu quelques semaines plus tôt: "Aucun grand débarquement en France, à moins que nous ne puissions y rester" (ci-dessus. page 327). Toutefois, la force en cause était passablement plus restreinte que celle qu'on envisageait pour "Imperator", projet qui avait amené l'énonciation du principe.

Nous avons mentionné plus haut que le général Montgomery se proposait de "surveiller" l'opération en compagnie de lord Louis Mountbatten et du vice-maréchal de l'air Leigh-Mallory, du Q.G. du 11e groupe de chasse, à Uxbridge. On n'avait prévu la présence d'aucun Canadien; lorsque le général McNaughton apprit la chose, il écrivit au général Paget qu'"étant donné la responsabilité particulière que les Canadiens devaient porter dans l'opération, et pour assurer la bonne transmission des commandements aux unités en cause", il proposait que le général Crerar fasse partie du groupe d'officiers supérieurs qui devaient se trouver à Uxbridge. Le G.Q.G. des troupes métropolitaines n'ad-

*On pourrait conclure, en lisant les Mémoires de sir Winston Churchill, qu'elle eut lieu plus tard. C'est toutefois le journal de l'amiral Hughes-Hallett qui en détermine la date et qui constitue probablement la seule preuve écrite qu'on en ait.

mettait guère ce point de vue, faisant remarquer que, puisque le général Montgomery s'était réservé la direction de l'opération, le général Crerar n'exercerait pas de commandement actif[141]. En d'autres termes, les autorités anglaises voulaient traiter la question absolument comme si la 2e division était une des leurs.

Le 4 juillet, le général Crerar discutait longuement de cette affaire avec le général Montgomery et lui faisait remarquer que c'était une erreur "de traiter la question du commandement des troupes canadiennes comme une question d'ordre purement militaire qui pouvait se régler par les seules voies anglaises de commandement". Qu'on ait placé les soldats de Crerar sous les ordres de Montgomery aux fins des opérations il ne s'ensuivait pas, soutenait-il, "que je puisse être relevé, de la responsabilité qui m'incombe, par l'intermédiaire du lieut.-gén. McNaughton, envers le gouvernement canadien quant à la façon dont mes soldats sont engagés dans des opérations effectives". Il ne laissait subsister aucun doute dans l'esprit de Montgomery que les troupes canadiennes cantonnées en Angleterre ne devaient pas être considérées simplement comme partie de l'armée anglaise; elles se trouvaient dans une situation bien spéciale du point de vue constitutionnel:

> Pour donner un exemple d'ordre général, j'ai exprimé l'avis que le c.-en-c. des troupes territoriales se trouvait, à l'égard du lieut.-gén. McNaughton et de l'armée canadienne au Royaume-Uni, dans une situation semblable à celle du maréchal Foch par rapport au maréchal Haig et le Corps expéditionnaire britannique au cours de la dernière guerre.

Ces explications persuadèrent Montgomery de l'importance d'avoir un représentant supérieur de l'armée canadienne au Q.G. d'où l'opération serait dirigée; il remercia Crerar de sa franchise et l'invita avec McNaughton à l'accompagner à Uxbridge le jour de l'opération"'.

Annulation de l'opération "Rutter"

Comme nous l'avons déjà dit, c'est l'état de la lune et de la marée qui détermine le temps favorable aux raids nautico-terrestres, et ce temps ne dure que quelques jours par mois. A la suite des résultats relativement satisfaisants de l'exercice "Yukon II", on décida que l'opération "Rutter" aurait lieu le 4 juillet ou l'un des jours suivants. Le 27 juin, le général Roberts convoquait tous les officiers de sa troupe d'assaut et, pour la première fois, exposait le plan au complet. Toutefois, même alors, il n'était pas question de l'objectif véritable et les officiers recevaient l'ordre "de ne mettre leurs subordonnés au courant que lorsqu'ils seraient à bord des navires"". Les 2 et 3 juillet, les troupes montaient à bord des péniches de débarquement d'infanterie qui devaient leur faire traverser la Manche et elles y restèrent "enfermées" à partir de ce moment-là. On leur révéla alors que l'exercice désigné jusque-là sous le nom de "Klondike I"

devait être en réalité une opération véritable. Le général Roberts et l'amiral Mountbatten firent le tour des navires et parlèrent aux hommes. Chaque soldat fut mis parfaitement au courant de sa tâche préciser"".

Le 3 juillet, le temps ne se prêtait pas au lancement de l'entreprise qui fut, en conséquence, retardée de vingt-quatre heures. Le lendemain matin, les conditions étant encore défavorables, on la retarda de nouveau. Le 5 juillet, comme le temps n'était pas assez sûr pour permettre à l'expédition de partir durant la nuit et qu'il menaçait de rester ainsi durant 48 heures, il se tint une conférence au cours de laquelle le plan de l'opération fut changé considérablement. Le 8 juillet, semblait-il, était la seule date possible qui restait. Dans les r circonstances, si le raid avait eu lieu ce jour-là, il aurait duré le temps de deux marées et la retraite n'aurait pu commencer avant cinq heures du soir. De plus, un élément nouveau apparaissait: on signalait que la 10e division Panzer allemande, facteur important de nos calculs, s'était rapprochée de la côte et se trouvait maintenant à Amiens, seulement à quelque huit heures de Dieppe*. Il fallut reviser le plan en conséquence et le fonder sur la durée d'une seule marée, le rembarquement de tout le contingent devant se faire à 11 h. du matin 141.

La concentration de navires autour de l'île de Wight n'avait pas échappé à l'ennemi. A 6 h. 15 le matin du 7 juillet, quatre avions allemands attaquaient des vaisseaux du contingent mouillés en rade de Yarmouth près de l'extrémité ouest du Solent. Les bombes frappèrent deux navires de débarquement, le *Princess Astrid* et le *Princess Josephine Charlotte,* tous deux ayant à leur bord surtout des membres du Royal Regiment of Canada. Heureusement, "les bombes traversèrent le navire de part en part avant d'exploser" et seulement quatre membres du régiment furent blessés. Ce n'était pas suffisant en soi pour faire abandonner l'opération. On débarqua le régiment et on l'amena en hâte vers un autre point de mouillage pour le faire monter dans un autre vaisseau[141]. Toutefois, les spécialistes de la marine décidèrent que le temps était encore trop mauvais pour tenter l'opération le 8 juillet. Elle fut donc annulée. Profondément déçus, les soldats quittèrent leurs navires et la troupe qui avait passé tant de temps dans l'île de Wight regagna l'Angleterre et se dispersa.

Comme plusieurs milliers de soldats savaient maintenant qu'on avait eu l'intention d'attaquer Dieppe et qu'après leur descente du navire il ne serait plus possible de maintenir le secret absolu, le général Montgomery "recommanda aux autorités d'oublier l'opération à tout jamais". En réalité, on n'en abandonna l'idée que durant une semaine. Le 6 juillet, Mountbatten avait conseillé aux chefs d'état-major, au cas où le raid n'aurait pas lieu à la date prévue (probablement le 8 juillet), de disperser les troupes et de s'apprêter à réorganiser l'opération plus tard1[4]8.

*Ce renseignement était juste. La carte des positions allemandes en date du 28 mai indique que le Q.G. de cette division se trouvait à Soissons; celle du 9 juin porte qu'il a démé nagé à Amiens145.

Reprise du projet

Il existe relativement peu de preuves documentaires quant aux circonstances et aux raisons qui ont motivé la reprise du projet d'incursion, vers le 14 juillet. C'est pourquoi le récit qui va suivre se fonde en grande partie sur les souvenirs d'officiers qui ont été étroitement mêlés à l'affaire.

L'annulation du projet de Dieppe avait causé une profonde déception au Q.G. des opérations combinées; il ne fait pas de doute que c'est l'état-major de ce Q.G. qui lui a redonné vie*. Le soir où on l'abandonnait, le capitaine de vaisseau Hughes-Hallett parlait très énergiquement à une réunion du "Conseil et des conseillers" du Q.G. des opérations combinées, allant jusqu'à proposer qu'une autorité indépendante fasse enquête pour déterminer si la méthode suivie pour l'élaboration des plans péchait par quelque côté et si on avait eu raison d'abandonner certains projets. Le 10 juillet, au cours d'une autre réunion présidée par lord Louis Mountbatten, on "convint d'étuder une autre Rutter" et de la soumettre aux autorités de la sécurité'". La décision s'ensuivit de reprendre le projet.

Indépendamment de la déception que les Canadiens avaient éprouvée lors de l'annulation de l'opération, d'autres éléments militaient en faveur d'une grande opération dans l'Ouest à ce moment-là. La population des pays alliés réclamait un grand coup et il était important, pour sauvegarder le moral, de se rendre à cet appel dans la mesure du possible. En même temps, l'avance que les Allemands réalisaient chaque jour en Russie nous obligeait à aider nos alliés soviétiques en occupant l'ennemi ailleurs. L'auteur n'a découvert aucune preuve que la situation existant en Russie ait réellement été un facteur décisif dans la reprise du projet de Dieppe (elle ne pesait probablement pas très lourd au Q.G. des opérations combinées qui se préoccupait surtout de tactique), mais la nouvelle d'après laquelle un grand raid de diversion se préparait de nouveau à l'Ouest n'était pas pour déplaire au premier ministre d'Angleterre qui, peu de temps après que la décision eût été prise, se vit dans la redoutable obligation d'annoncer au maréchal Staline qu'il y aurait pas de "second front" pour le moment. Le 25 juillet, le général McNaughton avait un entretien avec lord Louis Mountbatten, au cours duquel ce dernier déclarait que le premier ministre et le Cabinet de guerre avaient approuvé la reprise du raid, qui s'appellerait cette fois "Jubilee". (Il appert qu'on a mentionné le Cabinet de guerre par erreur.) Les notes de McNaughton à propos de cet entretien'" ajoutent:

> Staline aurait câblé au premier ministre pour s'enquérir de ce qu'on faisait pour détourner l'attention des Allemands au moyen d'incursions. Le premier ministre avait

*". . . l'abandon de ces deux raids (Alderney et Dieppe) était, comme on le pensait à bon droit, l'équivalent d'une défaite. C'est pourquoi on attachait malgré tout tant d'importance à la remise sur pied et à la réalisation du raid de Dieppe ... le seul fait qu'on l'ait effectué n'en constitue pas le caractère le moins important, et il eut lieu grâce à la volonté unanime du chef des opérations combinées et de ses subordonnés, de continuer, à moins d'un avis contraire des autorités supérieures" (le contre-amiral J. Hughes-Hallett, "The Mounting of Raids", *Journal of the Royal United Service Institution,* novembre 1950).

été bien aise de pouvoir répondre que des raids se préparaient et qu'il avait, en conséquence, approuvé de donner la toute première priorité à [Jubilee].

Ce qui était arrivé en réalité, c'est que, dans la soirée du 23 juillet, M. Churchill avait reçu, par l'entremise de l'ambassadeur de Russie, un télégramme de Staline (télégramme reproduit dans les Mémoires du premier ministre) où Staline se plaignait amèrement qu'on eût décidé de supprimer pour quelque temps les convois destinés à la Russie qui empruntaient la voie de l'Arctique, et où il exigeait de nouveau un second front en Europe en 1942. Au cours de sa conversation avec M. Maisky, le premier ministre déclarait à ce dernier que. sous peu, des raids massifs se produiraient sur le continent.

Entretemps, comme le lecteur l'aura remarqué, on avait décidé de ne pas donner suite à l'opération "Sledgehammer". Toutefois, la réorganisation du raid n'a pas résulté de cette décision, car il semble que, dès le 14 juillet (le journal de guerre personnel du général McNaughton porte en effet à pareille date une note en ce sens), la décision de reprendre le raid était bien arrêtée au Q.G. des opérations combinées, et que, le 20 juillet, le Comité des chefs d'état-major l'avait ratifiée*; or, la décision d'annuler "Sledgehammer" n'intervenait que le 22 juillet, même si les autorités anglaises avaient déjà depuis longtemps la certitude morale que l'opération n'aurait pas lieu. Il n'en reste pas moins clair qu'après cette décision "Jubilee" suppléait, au moins en partie, à "Sledgehammer" et que les autorités supérieures l'accueillaient à l'avenant. Qu'on l'ait également tenue pour un utile camouflage de l'entreprise nordafricaine, en ce qu'elle tendait à centrer l'attention de l'ennemi sur la côte française durant la période de préparation, voilà qui reste du domaine de la conjecture; nous n'avons trouvé aucun document à l'appui de cette thèse.

Vers la mi juillet, c'est le projet de Dieppe qui semblait offrir les meilleures perspectives de succès en fait d'opération hâtive de vaste envergure, que tant de considérations semblaient rendre souhaitable. Il avait l'avantage d'être déjà tout organisé et que ses effectifs étaient prêts. Toutefois, on y opposait de graves objections du point de vue du secret. Il fallait bien admettre, en effet, la possibilité que l'ennemi ait eu vent de notre plan, étant donné que des milliers de soldats avaient reçu des instructions détaillées au sujet de l'opération avant qu'on décide de l'abandonner. Par conséquent, nous ne pouvions la recommencer qu'à moins d'être absolument certains que la nouvelle de la reprise ne parviendrait pas aux Allemands. Ce fut Hughes-Hallett qui découvrit la formule satisfaisante.

Vu que le contingent de terre avait reçu l'instruction voulue, on pouvait, selon lui, réorganiser le raid de façon que l'ennemi puisse très difficilement le découvrir à l'avance: on n'aurait pas besoin de rassembler le contingent avant l'incursion. Les diverses unités se rendraient plutôt directement de leurs postes

*L'approbation découle implicitement de la nomination de Hughes-Hallett au poste de commandant naval du "prochain raid de grande envergure". Qu'une approbation plus explicite fasse défaut dans les dossiers s'explique sans doute par la volonté d'assurer le maximum de secret à la reprise du projet.

au port d'embarquement et monteraient à bord le soir même du départ. En outre, alors que pour "Rutter" toutes les unités se seraient embarquées à bord de navires de débarquement d'infanterie pour passer à des embarcations plus petites à quelque dix milles des côtes françaises, d'après le nouveau plan trois d'entre elles traverseraient toute la Manche dans des péniches de débarquement. On pourrait ainsi mieux les disperser; le moment de l'opération venu, les Fusiliers Mont-Royal s'embarqueraient au petit port de Shoreham dans le Sussex; les Cameron Highlanders et le 3e Commando, à Newhaven. Tous accueillirent favorablement ces nouvelles dispositions et, le 20 juillet (voir ci-dessus, page 354), les chefs d'état-major approuvaient la nomination de Hughes-Hallett lui-même au poste de commandant de la force navale1[51].

Dans ses aspects essentiels, le plan d'attaque demeurait le même (il le fallait pour que l'opération se réalise dans le plus court délai), mais il subit certaines modifications. En particulier, puisque l'emploi de parachutistes exigeait un temps idéal et une période considérable pour la communication des ordres, on décida de supprimer cet élément et de le remplacer par des unités de commandos qui auraient pour tâche de mettre hors d'état de nuire les deux formidables batteries côtières placées de part et d'autre de Dieppe: si on ne les détruisait pas, on ne pourrait laisser les navires à l'ancre près de la côte.

La "chaîne de commandement" différait également. Nous avons vu que, pour "Rutter", le commandant était le c.-en-c. de la région du Sud-Est, qui n'avait délégué son autorité à aucun subordonné. Le c.-en-c. de la Première armée canadienne n'avait ainsi reçu qu'un mandat de surveillance mal défini. Cette fois, le général McNaughton prenait des dispositions pour que l'opération fût placée sur un autre pied. Le 16 juillet, il discutait la question avec le chef des opérations combinées et le général Roberts. La note qu'il écrivit au sujet de la conversation[152] se lit en partie comme suit:

> . . . Relativement au mode de commandement militaire, j'ai déclaré que je demanderais au général Paget de consentir à la nomination du général Crerar au poste d'officier chargé de la coordination et que, s'il en était ainsi, je déléguerais à ce dernier l'autorité voulue quant à l'emploi des troupes canadiennes.
>
> J'ai dit à lord Louis Mountbatten qu'une fois préparées les propositions détaillées relatives à l'opération elles devraient recevoir mon approbation, tout comme les opérations qui mettent en cause des soldats anglais restent subordonnées à l'approbation du commandant en chef des troupes métropolitaines et du Comité des chefs d'état-major.

Le lendemain, le général McNaughton avait une entrevue avec le général Paget au cours de laquelle "il fut entendu que les échelons du commandement seraient les suivants: le c.-en-c. de l'Armée métropolitaine, le commandant de la Première armée canadienne, le commandant du 1er corps d'armée canadien, le commandant de la 2e division canadienne"153. Voilà qui transformait la direction de fond en comble: le c. en c. de la région du Sud-Est (le général Montgomery) n'y participait aucunement*. Le 24 juillet, la direction de l'Armée

*De fait, avant le raid proprement dit, le général Montgomery était parti pour l'Égypte diriger la Huitième armée.

territoriale informait officiellement la région du Sud-Est que le c. en c: avait institué le commandant de l'armée canadienne "officier militaire chargé de diriger les opérations de raid que devaient exécuter les troupes qui relevaient de lui". Le 27 juillet, McNaughton écrivait officiellement à Crerar pour lui déléguer, conformément à la lettre de l'Armée territoriale en date du 5 mai, la direction militaire de l'opération "Jubilee"[1]54.

Entretemps, on avait repris l'élaboration des plans. Le lieut.-col. Mann passait au grade de brigadier et, le 13 juillet, il devenait brigadier d'état-major du er corps d'armée canadien. Le général Roberts demandait au général Crerar de le lui prêter afin que le brigadier pût continuer de jouer le rôle qui lui était dévolu lors de l'organisation de "Rutter". Crerar ayant consenti, Mann consacra exclusivement à "Jubilee" le mois qui suivit"'. Le plan combiné de l'opération paraissait le 31 juillet.

Il sied de noter brièvement. ici quelques difficultés qui surgirent au cours de l'élaboration du plan revisé. Les grandes lignes en étaient tracées au cours d'une réunion des commandants qui eut lieu le 16 juillet et dont on possède un bon compte rendu"'. Les participants concevaient mal qu'on pût employer des troupes aéroportées "dans les conditions de clarté qui régneraient" et, partant, décidaient provisoirement d'abandonner l'idée de les utiliser. Ils convinrent par la même occasion que les instructions ne devraient se donner "qu'au tout dernier moment, c'est-à-dire lorsque l'opération sera nettement sur le point d'avoir lieu". Toutefois, les chefs de corps des forces de mer et de terre "seraient avertis le plus confidentiellement possible de la préparation d'une opération d'urgence qui aurait lieu au mois d'août, mais dont on pourrait ordonner l'exécution à bref délai". La tâche dévolue aux commandos devait s'organiser à part. Les officiers qui dirigeraient les deux débarquements de commandos devaient faire rapport au général Roberts à brève échéance pour "lui rendre compte de leurs plans". Les commandos préparèrent donc leurs propres ordres . d'opération; il en est peu question dans le plan militaire détaillé; dans l'ordre de bataille, on les dit "assujétis au commandement à compter du débarquement" seulement.

A cette réunion du 16 juillet, il fut de nouveau question du bombardement aérien. On proposait alors que le raid ait lieu pendant l'une des deux périodes allant du 18 au 23 août du ter au 7 septembre; le compte rendu contient le passage suivant:

> Ni l'une ni l'autre de ces périodes ne présente les conditions de clarté lunaire favorables aux bombardements nocturnes et le vice-maréchal de l'air Leigh-Mallory met l'accent sur l'impossibilité de garantir le bombardement précis des maisons placées en bordure de la mer. Si tant est qu'on utilise les bombardiers, il faudra que ce soit le plus tard possible, c'est-à-dire juste avant le débarquement. Par ailleurs, on se demande s'il' ne vaut pas mieux éliminer le bombardement et compter uniquement sur le feu d'appui des contre-torpilleurs. Il reste encore à prendre une décision définitive à ce propos.

Selon le *rapport combiné,* la question du bombardement fit encore l'objet d'études de la part du chef des opérations combinées et des commandants jusqu'au 17 août. La décision fut maintenue, le général Roberts l'ayant acceptée parce qu'il craignait que la destruction semée par une telle attaque ne rendît difficile sinon impossible la traversée de Dieppe par les chars. Il écrivait quelques mois plus tard"':

> Au début, le plan prévoyait que l'opération serait précédée de deux ou trois bombardements de faible envergure sur Dieppe. Comme ces bombardements n'avaient pas eu lieu, on craignait qu'une attaque massive, probablement mal centrée, ne réussit qu'à mettre l'ennemi sur le qui-vive. C'était un élément gros de conséquences.
>
> A toutes les étapes, on est revenu à la charge pour dire que le bombardement ne pouvait s'exécuter que de nuit et l'on garantissait l'inexactitude plutôt que l'exactitude.

Les unités qui devaient participer à l'opération n'apprirent qu'on reprenait le projet que quelques jours avant l'exécution et, même alors, seuls les officiers supérieurs surent de quoi il s'agissait. En guise de "camouflage", on donna des ordres à l'égard d'exercices et de démonstrations destinés à expliquer les préparatifs en cours. Le 10 août, le Q.G. de la 2e division ordonnait au 14e régiment de chars d'armée de procéder à une démonstration d'opérations combinées qui motiverait les dispositions que prenait cette unité, notamment l'imperméabilisation des chars. Le 13 août, le Q.G. de la division donnait des instructions concernant trois exercices de déplacement ("Ford I", "Ford II" et "Ford III") qui devaient durer "un mois à compter du 15 août 1942"[158]. En réalité, "Ford I" n'était que le mouvement vers les ports d'embarquement des unités qui devaient participer à "Jubilee".

Le 11 août, le général Crerar envoyait un rapport officiel au général McNaughton. Sa lettre se terminait ainsi:

> J'ai aujourd'hui repassé dans le détail les plans de l'Exercice sous la forme convenue par les commandants des forces de mer, de terre et de l'air. Je me suis convaincu que les modifications apportées aux plans de l'exercice précédent, bien loin de déséquilibrer le plan d'ensemble, l'améliorent. Je crois donc que si la chance est le moindrement de notre côté et la navigation bonne, la démonstration réussira.

Le 14 août, McNaughton revoyait les plans avec Crerar et Roberts et écrivait le même jour à Crerar pour confirmer qu'il était "satisfait de ces plans et de toutes les dispositions prises". Il sanctionnait définitivement la participation des Canadiens au raid159. *R*

Le déplacement même vers les ports. débutait dans la soirée du 16 août, alors que six groupes de chars du Calgary Regiment se mettaient en route vers Gosport, près de Portsmouth, où ils devaient s'embarquer. Le groupe principal de chars qui s'embarquait à Newhaven se mettait en route vers cet endroit dans la soirée du 17 août160. Les prévisions météorologiques étant bonnes sinon idéales, les ordres définitifs de l'opération paraissaient le matin du 18 août161 et, l'après-midi du même jour, les unités d'infanterie quittaient leurs cantonne-

ments par véhicules motorisés pour gagner les ports. Jusque-là, le gros des troupes ignorait le projet; ce n'est qu'une fois rendus sur les navires de débarquement d'infanterie que les soldats apprirent qu'il s'agissait d'un raid véritable. "On distribua des cartes et des photographies aériennes* aux hommes de tous grades et on leur expliqua le détail du raid". Les unités qui devaient franchir la Manche dans de petites embarcations reçurent leurs instructions au port, dans des bâtiments spécialement gardés. Les bataillons étaient à "l'effectif d'assaut", c'est-à-dire qu'ils comptaient quelque 500 hommes chacun. Les soldats qui avaient assuré le transport, ainsi que les excédents restés aux cantonnements ordinaires, avaient l'impression que le gros des unités effectuait "un exercice de deux jours"[162].

Si l'on tient Gosport pour distinct de Portsmouth, on peut dire que les troupes s'embarquèrent à cinq ports différents. Six navires de débarquement d'infanterie partirent de Southampton et trois de Portsmouth. Quelques péniches de débarquement de chars levèrent l'ancre à Portsmouth et d'autres à Newhaven, d'où partirent également deux des trois groupes de grandes péniches de débarquement de troupes. Le troisième groupe de grandes péniches de débarquement de troupes partit de Shoreham. La force navale se composait de treize groupes[163] naviguant à des vitesses différentes et la tâche du commandant de la force navale était difficile et compliquée. En tout et partout, sa flotte comprenait 237 navires et péniches de débarquement, plus les 16 vaisseaux des 9e et 13e flotilles de dragage de mines qui servirent à frayer un passage à travers un champ de mines allemand repéré depuis peu au milieu de la Manche16[4]. Aucun bâtiment plus gros que les contre-torpilleurs de la classe "Hunt" (1,000 tonnes, quatre canons de 4 pouces) ne faisait partie de l'expédition; les "Hunts" étaient au nombre de huit *(Calpe, Fernie, Brocklesby, Garth, Albrighton, Berkeley, Bleasdale* et le vaisseau polonais *Slazak),* outre la canonnière *Locust* et le sloop *Alresford.*

En tout, les troupes de terre embarquées comptaient environ 6,100 militaires de tous grades, dont 4,963 Canadiens et quelque 1,075 Anglais †. Il y avait environ 50 hommes de tous grades du 1*st US Rangers* répartis dans les diverses unités en qualité d'observateurs et 20 militaires de tous grades du 10e commando (inter-allié). Parmi ces derniers, 15 étaient des Français et 5 des Allemands anti-nazis qui pouvaient s'attendre à se faire fusiller si on lés faisait prisonniers"'

Comme les navires de débarquement d'infanterie devaient partir avant l'obscurité, on les camoufla en bateaux marchands. Le premier vaisseau àfranchir le barrage de défense le Portsmouth fut le Queen Emma portant une

*Le capitaine D. F. MacRae, dans un récit annexé au journal de guerre de l'Essex Scottish, raconte qu'il s'agissait de nouvelles photos prises le 16 août.

†Les chiffres relatifs à l'effectif canadien ont été établis par le Q.G. de l'armée canadienne en 1943, d'après les renseignements fournis par le bureau des archives canadiennes outre-mer et la section canadienne du G.Q.G., deuxième échelon. On ne retrouve aucun chiffre précis quant aux unités anglaises, sauf pour le Commando "A" de la Marine royale (18 officiers et 352 gradés et hommes de troupe).

partie du Royal Regiment of Canada; il y passa à 9 h. 25 du soir. La première péniche de débarquement de chars quittait Newhaven quelques minutes plus tard"'. A la nuit, les divers éléments de la flotte du capitaine Hughes-Hallett se rangèrent en formation et mirent le cap sur Dieppe suivant le cours qui leur avait été soigneusement tracé d'avance.

Plan de l'opération "Jubilee"

Nous devons maintenant exposer le plan de l'incursion de façon plus précise que nous ne l'avons fait jusqu'ici"'.

Comme nous l'avons déjà indiqué, il s'agissait d'attaquer en cinq points différents sur un front d'une dizaine de milles. A 4 h. 50 du matin (heure anglaise d'été) quatre attaques-surprises devaient se déclencher simultanément sur les flancs*. C'était l'heure qu'on avait calculée pour "le début du demi-jour nautique", car on voulait que les péniches abordent alors qu'il ferait encore assez noir pour que les artilleurs ennemis, en cas d'alerte, pussent difficilement voir leurs cibles.

Les attaques latérales, de droite à gauche, étaient menées par les unités suivantes: contre la batterie côtière près de Varengeville (plages "Orange I" et "Orange II"), par le 4e commando, commandé par le lieut.-col. lord Lovat; à Pourville (plage "Green"), par le South Saskatchewan Regiment, commandé par le lieut.-col. C. C. I. Merritt; à Puys (plage "Blue"), par le Royal Regiment of Canada, commandé par le lieut.-col. D. E. Catto; et, contre la batterie installée près de Berneval (plages "Yellow I" et "Yellow II"), par le 3e Commando, dirigé par le lieut.-col. J. F. Durnford-Slater. L'attaque principale devait être déclenchée sur la longue plage bordant Dieppe une demi-heure plus tard, c'est-à-dire à 5 h. 20 du matin. Les motifs de ce délai étaient d'ordre naval. Si les assauts de front et de flanc avaient été simultanés, il n'y aurait pas eu place pour tous les navires et péniches voulus; déjà la concentration de péniches de débarquement d'assaut sur les plages principales était peut-être la plus forte qu'aient connue les opérations nautico-terrestres de la guerre. En outre, pour déclencher l'attaque plus hâtivement sur les plages principales, les navires de débarquement d'infanterie auraient dû lever l'ancre une demi-heure plus tôt et auraient presque certainement été repérés par les avions allemands qui faisaient chaque soir une envolée de reconnaissance"".

L'attaque de front devait être menée, sur la droite (plage "White"), par le Royal Hamilton Light Infantry, commandé par le lieut.-col. R. R. Labatt et, sur la gauche (plage "Red"), par l'Essex Scottish, commandé par le lieut.-col. F. K. Jasperson. Les neuf premiers chars du 14e régiment de chars d'armée, commandés par le lieut.-col. J. G. Andrews, devaient débarquer en même temps

*Dans le récit qui suit, toutes les indications de temps, sauf lorsqu'il s'agit de citations de documents allemands, s'entendent de l'heure d'été anglaise (soit une heure en avance sur l'heure de Greenwich). Les Allemands avaient une heure d'avance sur l'heure britannique d'été, c'est-à-dire deux heures d'avance sur celle de Greenwich.

que la première vague d'infanterie[169]. A titre de "réserve flottante", le général Roberts disposait d'un bataillon d'infanterie, les Fusiliers Mont-Royal, commandé par le lieut.-col. Dollard Ménard, et le Commando "A" des Fusiliers marins, sous les ordres du lieut.-col. J. P. Phillipps. Les soldats d'infanterie de marine avaient pour tâche particulière d'agir en qualité d'équipe de destruction qui accosterait au port dans la canonnière *Locust* et six chasseurs de la "France combattante". Cette équipe devait "s'emparer d'autant de péniches que possible dans le temps dont elle disposerait, détruire les autres, ainsi que tout autre navire qu'il n'était pas possible d'enlever". Si tout allait bien, les Fusiliers Mont-Royal devaient débarquer dès la capture de la ville. Leur tâche consistait à occuper un périmètre intérieur puis à former l'arrière-garde au moment de la retraite définitive[170].

Une demi-heure après le début de l'attaque initiale contre Pourville (c'est-à-dire en même temps que l'attaque de front), les Queen's Own Cameron Highlanders of Canada, sous les ordres du lieut.-col. A. C. Gostling, y débarqueraient à leur tour, doubleraient le South Saskatchewan Regiment et rallieraient les chars partis de Dieppe pour gagner l'intérieur vers Saint-Aubin où ils devaient "s'emparer de l'aérodrome et le détruire". Si le temps le permettait, le bataillon "exploiterait" de façon à saisir le Q.G. divisionnaire des Allemands qu'on croyait à tort situé à Arques-la-Bataille.

A grands traits, l'opération visait à s'emparer de Dieppe et établir autour de la ville un périmètre à l'intérieur duquel le Génie procéderait à une destruction massive. Il devait, notamment, faire sauter "cales sèches, ponts tournants, installations portuaires, matériel roulant, centrales d'énergie et de gaz et tout objectif de ce genre"". Hors du périmètre, les Camerons et les chars s'attaqueraient à l'aérodrome et au prétendu Q.G. divisionnaire.

On employa beaucoup plus d'avions que ne l'avaient prévu les auteurs de l'avant-projet. Dans son rapport subséquent, le commandant de la force aérienne mentionnait les missions de l'aviation sous quatre rubriques : couverture de la chasse, appui immédiat, reconnaissance, bombardement stratégique. La couverture de la chasse comportait la protection générale de l'expédition durant les heures de clarté, mais surtout lors des deux périodes où une attaque aérienne était le plus à craindre c'est-à-dire au débarquement et à la retraite. L'appui immédiat comprenait des bombardements, des attaques en rase-mottes de la part des chasseurs pour appuyer directement l'assaut, l'occupation et le repliement, ainsi que l'emploi d'avions fumigènes chargés de neutraliser les défenses ennemies, comme on l'avait prévu et à la demande du commandant des troupes de terre; les escadrilles de bombardement de jour devaient diriger leur tir sur des cibles prédéterminées et servir à demande. Quant à la reconnaissance, elle comprenait le survol de reconnaissance tactique au-dessus de la région attaquée (y compris le repérage des lignes d'approche des renforts ennemis) et la surveillance aérienne des sous-marins et navires ennemis. Le bombardement

stratégique n'avait qu'un but : détruire l'aérodrome d'Abbeville-Drucat afin d'empêcher l'ennemi d'employer ses chasseurs au cours du repli.

En tout, 74 escadrilles ont participé à l'opération, soit 48 de chasse pour la couverture, trois pour les plongées de diversion, six pour l'appui rapproché. On comptait, en outre, six escadrilles de bombardiers de jour, deux de bombardiers Hurricane, quatre qui collaboraient avec l'armée de terre (pour les reconnaissances tactiques), deux escadrilles d'intercepteurs et trois d'avions fumigènes. Le CARC a fourni six des escadrilles de chasse et deux escadrilles de coopération d'armée*. Il y avait également une escadrille néo-zélandaise, cinq polonaises, deux norvégiennes, deux tchèques, une française et une belge"'. L'aviation de l'armée des États-Unis a fourni trois escadrilles de chasse, de même que les quatre escadrilles de bombardiers Fortress qui attaquèrent l'aérodrome d'Abbeville[1]74. Toutes les autres appartenaient à la RAF.

Voici quelle était l'organisation du commandement: le capitaine de vaisseau Hughes-Hallett, commandant de la force navale, se trouvait à bord du navire de commandement, c'est-à-dire le contre-torpilleur *Calpe; il* avait avec lui le général Roberts, commandant des troupes de terre. Le vice-maréchal de l'air Leigh-Mallory restait au Q.G. du groupe de chasse no 11 à Uxbridge (le meilleur poste d'où commander ses escadrilles), mais il s'était fait représenter à bord du *Calpe* par un officier supérieur, le commodore de l'air A. T. Cole, du Corps d'aviation royal australien. Au cas où le *Calpe* serait détruit ou mis hors de service, un quartier général identique avait été établi à bord du contre-torpilleur *Fernie* où le principal officier de l'armée de terre était le brigadier Mann[175]. Les deux navires de commandement portaient un fort supplément d'installations de T.S.F. L'amiral Mountbatten et le général Crerar se trouvaient à Uxbridge. C'était (comme nous l'avons indiqué à la page 347) le seul endroit d'où l'on pouvait orienter le combat une fois qu'il serait engagé; mais, dans la pratique, on ne pouvait exercer d'Angleterre qu'une influence très restreinte. Ayant délégué le commandement de l'opération à Crerar, McNaughton demeura à son propre Q.G. le jour de l'incursion, mais on lui envoyait constamment des rapports 176.

Un directeur de l'aviation de chasse se trouvait à bord de chacun des navires de commandement. A chaque sortie, les chasseurs d'appui immédiat appelaient le directeur posté sur le *Calpe* au moment où ils approchaient de l'ennemi, et le directeur pouvait les diriger vers tout objectif qu'imposaient les circonstances ou les ordres des commandants des contingents de terre ou de mer. Le commandant de l'aviation a déclaré que cette façon d'agir "a réussi à merveille" 177.

*Les escadrilles 400, 401, 402, 403, 411, 412, 414 et 416. Plus deux avions de l'escadrille 418172, compris dans le grand total.

C H A P I T R E X I

LE RAID DE DIEPPE
19 AOÛT 1942

(voir la carte no 5 et le croquis no 3)

Les défenses allemandes de l'Ouest en 1942

AVANT de relater ce qui s'est passé à Dieppe le 19 août 1942, il convient que nous prenions une vue d'ensemble de la situation dans laquelle l'ennemi se trouvait cet été-là sur la côte française et que nous examinions le dispositif de défense qu'il avait établi à Dieppe même.

Quand ils prirent position sur les bords de la Manche, en 1940, les Allemands étaient enivrés par la victoire et envisageaient à bref délai la conquête ou la reddition de l'Angleterre. Le Commonwealth britannique n'était guère en mesure d'entreprendre contre eux que' des opérations d'ordre tout à fait secondaire. Dans cette conjoncture, leur plan d'action en France consistait en premier lieu à se préparer à porter la guerre outre-Manche. Mais leur attitude se modifiait graduellement en 1941, surtout quand il devint manifeste que la campagne de Russie ouverte en juin allait se prolonger. Ils songèrent alors plus sérieusement à organiser la défense du littoral français et, au cours des mois de septembre et octobre', le haut commandement donnait des ordres en conséquence. Cependant, l'activité de l'année consistait surtout à établir des fortifications de campagne, de sorte que les ouvrages en béton étaient relégués au second plane.

En décembre 1941, la situation de l'Allemagne empirait, l'offensive contre la Russie était enrayée et, le 7 décembre, les bombes de Pearl-Harbor précipitaient les États-Unis dans la guerre. Le 14 décembre, Keitel, chef d'état-major du haut commandement de l'Armée, publiait une directive dans laquelle il était expressément dit que les côtes de l'Arctique, de la mer du Nord et de l'Atlantique au pouvoir de l'Allemagne "devaient en fin de compte constituer un nouveau Mur de l'Ouest". Cependant, les mesures immédiates n'envisageaient guère que l'érection de fortifications de campagne, les fortifications permanentes ne devant s'élever "qu'aux endroits les plus menacés". La Norvège figurait au premier rang dans l'ordre de priorité; venaient ensuite le littoral franco-belge et, en troisième lieu, les côtes de Hollande et du Jutland[3]. En conséquence, le printemps 1942 fut marqué par un surcroît d'activité. Le 23 mars, Hitler signait sa directive no 40, relative aux problèmes de la défense côtières, qui soulignait

l'importance des mesures concernant l'unification du commandement, d'une vigilance constante et de l'affermissement des défenses. Le feld-maréchal von Rundstedt, confirmé à la même époque au commandement en chef des forces allemandes de l'Ouest, assumait la responsabilité de la défense du littoral français.

Aux approches du printemps, les Allemands éprouvaient une inquiétude grandissante au sujet de raids possibles et l'attaque du 28 mars contre SaintNazaire les rendait particulièrement sensibles aux bruits qui couraient au sujet d'incursions de cette nature; les journaux de marche allemands de l'époque relèvent souvent des rumeurs comme celles-là. Mais ce n'étaient plus seulement les raids qu'ils craignaient désormais. Les troupes américaines commençaient à débarquer dans les Iles britanniques et la campagne de Russie se poursuivait, de sorte qu'à l'Ouest l'initiative passait aux Alliés. Hitler et ses généraux devaient donc compter avec la possibilité de les voir essayer d'ouvrir ce second front qui donnait déjà lieu à tant de conjectures. Les communiqués sensationnels publiés à la suite des visites que Molotov fit en juin à Londres et à Washington (voir ci-dessus, p. 327) auraient probablement suffi en eux-mêmes à décider les Allemands à prendre certaines mesures appropriées. Au cours des semaines qui suivirent, Hitler multipliait les ordres prescrivant diverses précautions contre un débarquement d'envergure à l'Ouest.

En mars 1942, les forces allemandes postées dans ce secteur n'étaient guère impressionnantes; il paraît même qu'à un moment donné les seuls blindés dont disposait le commandant en chef (Ouest) en France et dans les Pays-Bas se limitaient à un seul bataillon de chars (en poste dans la région parisienne)'. Au 12 mars, la carte de la situation attribue à la région militaire une seule division blindée (la 23e) qui, d'ailleurs, est déjà affectée à un autre théâtre. Dans le courant du printemps, les unités blindées de service en France recevaient des renforts; le 25 juin, Hitler donnait l'ordre de "garder en réserve sur le front ouest jusqu'à nouvel ordre" plusieurs des formations les plus redoutables de ses armées, notamment les 6e, 7e et 10e divisions Panzer, la division S.S. "Das Reich", la 7e division Flieger (division de parachutistes qui avait mené l'attaque contre la Crète en mai 1941) et le régiment "Goering", avec un effectif accru. De plus, on tiendrait en disponibilité "des forces aériennes suffisantes" et l'armée de mer garderait en réserve des sous-marins prêts à intervenir "au cas où l'ennemi déclencherait une opération brusquée"'. Le lendemain (26 juin), "à la suite d'un rassemblement de petits vaisseaux le long de la côte sud d'Angleterre", le Führer, ordonnait la réorganisation de la division "Reich", puis son transport immédiat à l'ouest. Il envisageait aussi, pour peu que la résistance russe se révélât moins acharnée qu'on ne s'y attendait, le transport de deux autres divisions S.S.: la "Leibstandarte Adolf Hitler" et la "Totenkopf" (tête de la mort)'.

Le 9 juillet, Hitler donnait sous sa propre signature une directive qui trahissait la vive inquiétude que lui inspiraient les côtes occidentales'. Il y

était question de la nécessité où se trouverait bientôt l'Angleterre "soit d'organiser une invasion en règle en vue d'ouvrir un second front, soit de voir la Russie évincée en tant que facteur politique et militaire". Il faisait état des rapports de plus en plus nombreux que lui transmettaient ses agents sur l'imminence de débarquements ennemis et sur la "concentration massive de vais-seaux de transbordement le long de la côte méridionale d'Angleterre" il est à noter que l'attaque aérienne contre les navires de la force de Dieppe dans le détroit de Solent (voir ci-dessus, page 352) avait eu lieu deux jours auparavant. Parmi les secteurs considérés comme étant particulièrement menacés, il relevait "en premier lieu, les côtes de la Manche, la zone Dieppe - Le Havre, et la Normandie, car ces secteurs sont à portée des avions de chasse ennemis, aussi bien que d'un grand nombre de vaisseaux de transbordement". Dans cette conjoncture, Hitler ordonnait le transport immédiat à l'Ouest des unités disponibles de la division "Reich", sans attendre qu'elle soit complètement réorganisée; l'envoi immédiat à l'Ouest de la division Adolf Hitler; l'organisation rapide du Q.G. de corps d'armée S.S. (motorisé) et son envoi à l'Ouest afin qu'il prenne le commandement de toutes les formations S.S. qui s'y trouvaient; l'ajournement provisoire du transport d'un régiment d'infanterie au Danemark. La directive se terminait ainsi :

> Le cas échéant d'un débarquement ennemi, je me rendrai moi-même dans l'Ouest et, de là, je dirigerai les opérations.

Ces décisions étaient promptement mises à exécution. La carte d'opérations allemande indique, à la date du 24 juillet', que le Q.G. du corps d'armée S.S. (motorisé), alors rebaptisé Q.G. du corps d'armée Panzer S.S., se rend par chemin de fer à Nogentle--Rotrou, tandis que les divisions "Adolf Hitler" et "Reich" gagnent pareillement des secteurs avoisinant respectivement Paris et Laval.

Par conséquent, au moment du raid de Dieppe, l'armée allemande de l'Ouest avait reçu d'importants renforts et était nettement en état d'alerte, s'attendant à ce qui pouvait se révéler d'un moment à l'autre une opération alliée d'envergure. Jusqu'au 12 mars, il n'y avait eu en France et dans les PaysBas que 25 divisions régulières et deux divisions "Ersatz" (renforts); il s'y trouvait désormais 33 divisions régulières et trois divisions Ersatz[10]. Du point de vue de la qualité, le changement était encore plus frappant. Le corps d'armée Panzer S.S. avec ses deux divisions d'élite était désormais installé à l'Ouest et, alors qu'au mois de mars, comme nous l'avons vu, il ne s'y trouvait à peu près pas de blindés utiles, trois divisions Panzer (les 6e, 7e et 10e) occupaient désormais le secteur de von Rundstedt. Il s'était produit un mouvement apparent de formations vers le littoral et on avait renforcé de façon particulièrement marquée le Pas-de-Calais.

Pendant la première quinzaine du mois d'août, Hitler donnait de nouveaux ordres concernant la défense de la côte française. C'est alors qu'il ordonnait en

termes précis la construction de ce qu'on finit par appeler le Mur de l'Atlantique. Le 2 août, lors d'une conférence du Führer à laquelle assistaient Keitel et divers officiers supérieurs du Génie, il donnait des instructions circonstanciées visant à établir un nouveau mode de défense côtière. Certaines notes relatives à la conférence" (que nous ne donnons pas pour des citations au texte) indiquent qu'il tint, entre autres, les propos suivants :

> Le travail de déploiement est actuellement très limité et très insuffisant. Il faut à tout prix insister SUR UNE LIGNE DE FEU SOLIDE ET CONTINUE ... IL FAUDRA, DANS LE COURANT DE L'HIVER, ÉRIGER AVEC UN ZÈLE FANATIQUE UNE FORTERESSE CAPABLE DE TENIR ENVERS ET CONTRE TOUT.

On fortifierait la côte "d'après le plan adopté pour le Mur de l'Ouest", utilisant le plus possible le cuirassement, et protégeant les hommes et les armes "de telle sorte que les bombardements méthodiques et les bombes ne puissent pas les annihiler". Le 13 août, Hitler développait ce thème de nouveau au cours d'une autre conférence[12], insistant sur ce point, qu'il fallait à tout prix empêcher "l'ouverture d'un second front" et soulignant que la Russie était encore dans la lutte et que "les Britanniques pourraient, dans des circonstances critiques, créer des difficultés". Une phrase résumait l'essentiel: "LE FÜHRER A DONC DÉCIDÉ DE CONSTRUIRE UNE FORTERESSE INEXPUGNABLE LE LONG DE L'ATLANTIQUE ET DE LA MANCHE".

Tout compte fait, les circonstances ne se prêtaient guère, en août 1942, au succès d'un raid d'envergure sur la côte française.

L'ennemi dans la zone de Dieppe

Grâce aux documents allemands, il nous est possible de reconstituer dans le détail la situation qui existait à Dieppe. La plus haute autorité militaire allemande en France était le commandant en chef (Ouest) qui, de son quartier général de Saint-Germain-en-Laye, dirigeait toute l'activité des troupes depuis Groningue, en Hollande septentrionale, jusqu'à la frontière espagnole. Dieppe faisait partie du secteur occupé, sous lui, par la XVe armée dont le quartier général était installé à Tourcoing; à cette armée incombait la tâche de tenir la côte entre l'Escaut et Dives-sur-Mer, près de Caen. Le corp d'armée chargé de la zone de Dieppe était le 81e qui avait son Q.G. dans les faubourgs de Rouen. La division chargée de Dieppe était la 302e d'infanterie, commandée par le lieutenant-général Haase. Son Q.G. ne se trouvait pas à Arques-la-Bataille, ainsi que l'indiquaient nos services de renseignements; il y avait déjà été, mais il s'était transporté le 27 avril* à Envermeu, six milles à l'est".

Le front de la 302e division s'étendait de l'embouchure de la Somme jusqu'au voisinage de Veules-les-Roses, quelques milles à l'ouest de Dieppe, soit

*Chose curieuse, les cartes-situations dressées pour le compte du haut commandement au Q.G. de l'Armée à Berlin (O.K.H.) indiquaient encore, au moment du raid, Arques-la Bataille comme P.C. de la division. Tout agent allié qui aurait fondé ses renseignements sur ces cartes ou d'autres semblables se serait fourvoyé.

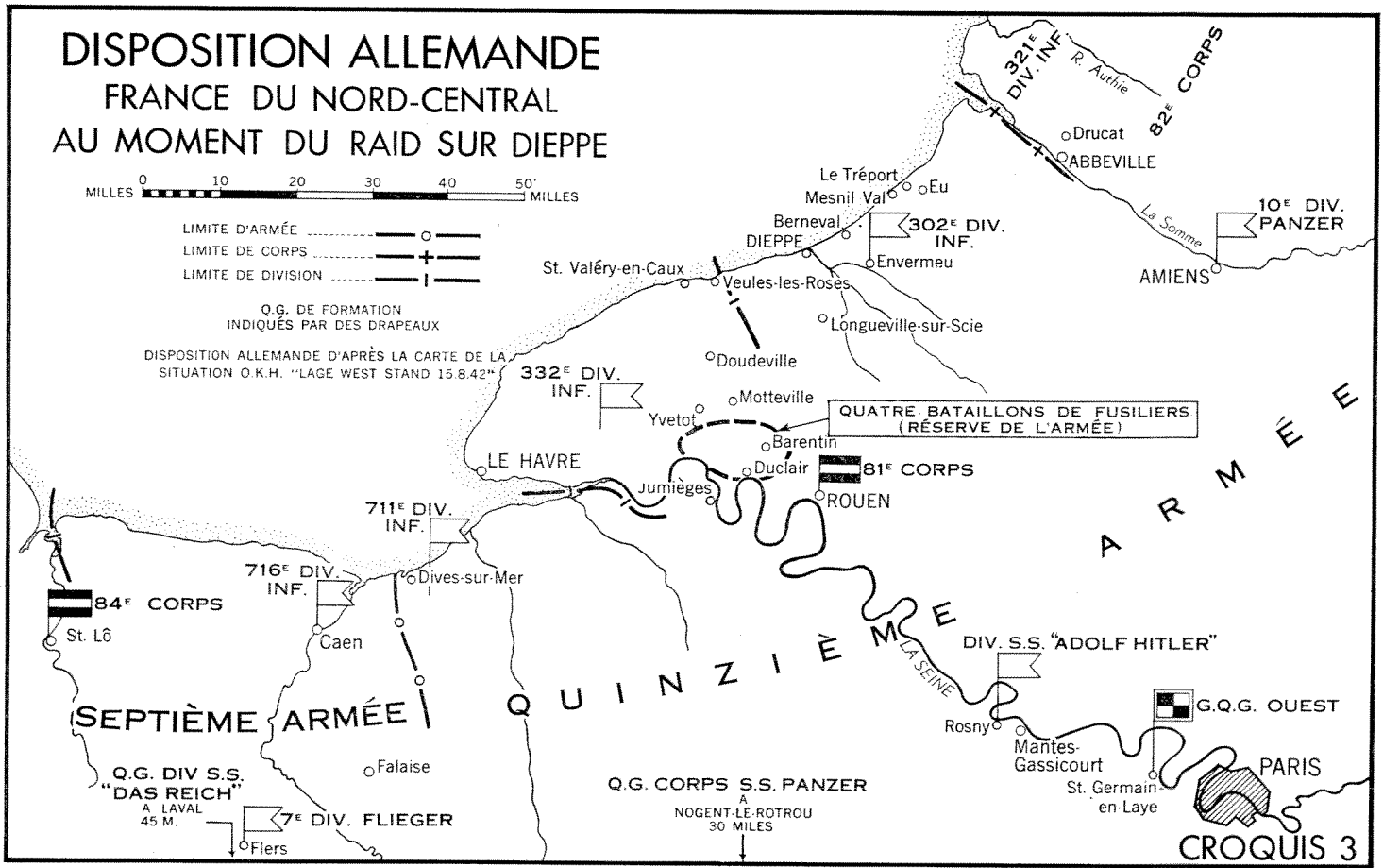

Section Historique de l'É.-M.G.

une distance de quelque 50 milles. C'était donc un front très large, encore qu'on l'eût rétréci plus tôt à l'été lors du réaménagement des défenses allemandes; il s'étendait auparavant de la rivière Authie à Saint-Valéry-en-Caux[14]. La 302e division, mise sur pied en Allemagne au mois de novembre 1940, prenait à sa charge le secteur de Dieppe le 10 avril 1941". Son journal de guerre renferme toute la documentation relative aux travaux de défense qu'elle exécuta à cet endroit. Fait digne de mention, l'un de ses premiers ordres sur le sujet, publié le 25 avril 1941, tient pour établi que "l'ennemi n'attaquera pas de front" les ports du Tréport et de Dieppe, mais bien en "essayant d'opérer des débarquements sur des points avoisinants"".

C'est en mars 1942 que commençaient tout de bon les travaux de fortification de Dieppe. Le 15 et le 19 du mois, la 302e division donnait des ordres où étaient déterminés les emplacements de la zone qu'il s'agissait de fortifier". On s'attaqua alors à la construction d'ouvrages de défense bétonnés. En outre, la division se mit à effectuer les démolitions destinées à faciliter la défense de secteurs importants. En juin et juillet, elle faisait sauter un certain nombre de maisons contiguës aux plages". Une partie du casino de Dieppe avait déjà été démolie quand notre raid eut lieu, mais les Allemands ne disposaient pas d'une quantité suffisante d'explosifs pour en achever la destructio[n19].

En conformité des ordres donnés le 9 juin", l'organisation des défenses allemandes dans la région se fit d'après le plan suivant. Sur la droite, la batterie de Berneval fut constituée en emplacement fortifié autonome *(Stutzpunkt)*. Dieppe même fut désigné comme "zone protégée" *(Verteidigungsbereich)*,* divisée en trois secteurs: Dieppe-Ouest, y compris Puys; Dieppe-Sud; DieppeOuest, y compris la partie est de Pourville et les promontoires environnants. La batterie de Varengeville forma un autre emplacement fortifié, cependant que la zone de Quiberville était pourvue d'un "nid de résistance" *(Widerstandsnest)*. Un réseau continu de barbelés entourait du côté intérieur toute la zone protégée de Dieppe, englobant Puys et les promontoires situés à l'est de Pourville, mais non le village même de Pourville[22]. Lors du raid, l'aménagement de plusieurs abris de mitrailleuses bétonnés et d'autres ouvrages de défense était terminé.

Le secteur disposait d'une artillerie puissante. Il y avait trois batteries côtières dans la zone attaquée: celle de Varengeville, armée de six canons de 15 cm (5.9 pouces), celle de Berneval, armée de trois canons de 17cm et de quatre de 105 mm, et la troisième, près d'Arques-la-Bataille, armée de quatre obusiers de 15 cm. Une quatrième batterie aménagée à Mesnil-Val, à l'ouest du Tréport, avait quatre canons de 15 cm dont le tir pouvait balayer Berneval et ses environs. Il y avait aussi seize obusiers de campagne de 10 cm (l'armement d'un des bataillons de l'artillerie divisionnaire) répartis entre quatre emplacements de batterie, deux de chaque côté de Dieppe et tous, sauf un, dans l'enceinte

*Le 8 juillet, cependant, en raison de la superficie relativement faible du port, qui l'excluait en tant qu'objectif d'une invasion d'envergure, Dieppe fut "rétrogradé" à la catégorie de "groupe d'emplacements fortifiés" *(Sttuzpunktgruppe)21.*

de barbelés. A quoi s'ajoutaient huit canons français de 75 installés sur le front d'attaque pour la défense des plages". (La 302e division avait emprunté plus de 15 de ces canons à la division qu'elle releva sur le littoral.) La zone de Dieppe était également munie d'un nombre assez élevé de canons antiaériens. Sur un état de localités en date du 14 juin 1942[24] figurent une batterie lourde de canons français de 75, une batterie moyenne de canons de 37 mm (plus un groupe de pièces de 50 mm) et une batterie légère de pièces de 20 mm. La grande plage de Dieppe était protégée par neuf canons antichars de petit calibre, dont un installé dans un char français abrité près du môle de l'ouest et deux montés aux angles antérieurs du casino".

Les forces allemandes de la zone étaient disposées de la manière suivante. La garnison du groupe d'emplacements fortifiés de Dieppe relevait du Q.G. du 571e régiment d'infanterie (équivalent d'une brigade britannique), établi sur le promontoire ouest de Dieppe. Elle se composait de deux bataillons de ce régiment, avec P.C. installés respectivement sur les promontoires ouest et est; d'un bataillon d'artillerie de la 302e division, servant les quatre batteries susmentionnées; du Q.G. du bataillon de Génie de la division et de deux de ses compagnies; de diverses unités secondaires, notamment celles de la Luftwaffe qui servaient les canons antiaériens[26]. L'autre bataillon du 571e régiment d'infanterie se trouvait à Ouville-la-Rivière, au sud-ouest de Dieppe et hors du groupe d'emplacements fortifiés, en qualité de réserve régimentaire.

L'ennemi disposait d'amples réserves. La réserve propre de la 302e division se composait d'un régiment d'infanterie de deux bataillons qui avait son P.C. à Eu, près du Tréport. La réserve de corps d'armée se composait d'un autre régiment qui avait son poste de commandement à Doudeville, au sud de SaintValéry-en-Caux et d'une compagnie de chars postée à Yvetot. La réserve d'armée comprenait quatre bataillons de fusiliers, arrivés depuis peu dans la région de Barentin, au nord-ouest de Rouen; un bataillon d'auto-canons à Motteville, à l'est d'Yvetot; et quelques pièces d'artillerie motorisée entre Duclair et Jumièges. Nous avons déjà mentionné un élément de la réserve de groupe d'armées: la 10e division Panzer, à Amiens. La division S.S. "Adolf Hitler" (qui n'était pas encore une formation blindée) se trouvait à Rosny à l'ouest de Mantes-Gassicourt et la 7e division Flieger, près de Flers, à l'ouest de Falaise".

Ceux de nos militaires qui rentrèrent en Angleterre après le raid étaient convaincus pour la plupart que l'ennemi, ayant été informé de ce qui se préparait, avait fortifié Dieppe en conséquence. Ceux qui furent faits prisonniers en étaient encore plus convaincus pour s'être laissé dire que les Allemands "nous attendaient" depuis plusieurs jours. D'autre part, nos services de renseignements rapportèrent, d'après ce que leur avaient dit les prisonniers et ce qu'ils avaient pu recueillir de témoignages à d'autres sources, que l'ennemi n'avait reçu aucun avertissement. Aujourd'hui, grâce aux volumineux dossiers allemands dont nous disposons, nous pouvons affirmer en toute certitude qu'il ne savait absolument

rien du raid qui se préparait. En fait, de toute la durée de la guerre, les renseignements des Allemands sur ce qui se passait en Angleterre étaient maigres et inexacts au point même de friser le ridicule.

Voici l'exposé sommaire que le commandant en chef allemand (Ouest) donne des événements antérieurs à Dieppe dans son rapport du 3 septembre 1942[28]:

> A partir de la mi juin, les renseignements qui s'accumulèrent au G.Q.G. (Ouest) à la suite des rapports des agents et des reconnaissances photographiques et optiques effectuées par la 3e flotte aérienne indiquaient *un rassemblement de nombreux petits vaisseaux de débarquement près de la côte méridionale d'Angleterre.*
>
> Une autre reconnaissance photographique, qui n'eut lieu qu'à la fin de juillet en raison des conditions atmosphériques défavorables, confirma le rassemblement de vaisseaux dont le nombre considérable déjà relevé au mois de juin s'était encore accru depuis.
>
> Si l'on excepte les comptes rendus que firent les agents d'une opération anglaise et dont on n'a pu contrôler l'exactitude, il a été *impossible* d'obtenir d'autres renseignements avant le 15 août. *Malgré cela, la situation existant depuis la mi juin est apparue au G.Q.G. (Ouest) d'une telle nature qu'il lui fallait compter avec la possibilité d'une opération de l'ennemi, et même d'une opération majeure, à n'importe quel moment et sur n'importe quel point de son vaste front côtier.* On a donc renforcé dans toute la mesure du possible les emplacements fortifiés et les secteurs de défense des sous-marins tant sous le rapport des effectifs que des ouvrages de protection (sans négliger les fronts faisant face à la terre) et l'on a examiné à plusieurs reprises l'organisation des troupes afin de s'assurer que toutes les réserves (d'unité, de division, de corps d'armée et d'armée) pourraient aller au feu sans délai ...
>
> Le 15 août, il se produisit dans les signaux de service de la radio anglaise un changement soudain qui nous rendit beaucoup plus difficile la captation des messages. De nombreux vols vers la côte de la Manche nous donnèrent à penser qu'il s'agissait peut-être d'envolées de reconnaissance et l'on constata que plusieurs des avions abattus étaient montés par des équipages américains. La situation de l'ennemi n'accusa aucun changement jusqu'à 0450 h., le 19 août, pas même à la suite des premières reconnaissances de la 3e flotte aérienne*.

On n'attachait évidemment pas d'importance particulière aux rapports des "agents" auxquels on faisait vaguement allusion; quant aux "envolées de reconnaissance" et aux changements des signaux de service de la radio, certains passages subséquents du même rapport montrent que l'ennemi n'en faisait pas si grand cas. On lit ailleurs que "jusqu'au commencement de la bataille, dans la matinée du 19 août, les opérations aériennes de l'ennemi, de jour ou de nuit, ne faisaient pas particulièrement prévoir une tentative prochaine de débarquement"; en ce qui concerne la T.S.F., le rapport ajoute que "la captation des dépêches relatives aux opérations et à l'instruction en Angleterre ne révèle rien d'insolite"". Que peut-on souhaiter de plus précis que le témoignage de Rundstedt, quand il dit que le premier avertissement véritable d'une opération

*Les passages en italique sont soulignés dans le document original. L'heure mentionnée (3 h.50 du matin, heure normale d'Angleterre) est celle à laquelle eut lieu la rencontre du convoi allemand.

imminente n'intervint que lors de notre rencontre avec un convoi allemand à 3 h.50, le matin du 19 août. Ce document et tous les autres dont nous disposons maintenant indiquent que les Allemands ne possédaient d'autre renseignement sérieux que celui qui leur était parvenu au sujet du rassemblement sur la côte d'Angleterre, au cours de l'été, d'un nombre considérable de péniches de débarquement; ce renseignement, rattaché à leur estimation générale de la situation stratégique, les amena à intensifier leurs mesures de défense sur toute l'étendue de leur front, y compris, bien entendu, la région de Dieppe.

Il est tout à fait probable que l'ordre d'Hitler, en date du 9 juillet, donna lieu à des précautions exceptionnelles. L'attention se porta tout particulièrement sur les périodes où la lune et la marée se prêtaient à un débarquement. Le 20 juillet, l'officier général commandant en chef la XVe armée publiait un ordre[30] dans lequel il signalait trois de ces périodes: du 27 juillet au 3 août, du 10 au 19 août et du 25 août au 1er septembre. En conséquence, l'état-major de la 302e division prescrivait un état de "danger menaçant" *(drohende Gefahr)* pour les dix nuits du 10-11 août au 19-20 août". Les garnisons côtières de l'ennemi se trouvaient donc, au moment du raid, sur un véritable pied d'alerte.

Le 10 août, au début de cette période d'alerte, le commandant de la XVe armée faisait paraître un ordre[32] qui débutait par ces mots: "Divers rapports autorisent la supposition que, par suite de la situation pitoyable de Russes, les Anglo-Américains seront forcés d'entreprendre quelque chose dans un avenir mesurable". Il prévenait ses troupes qu'une attaque comme celle-là serait dure et les engageait à faire leur devoir. Un mois auparavant, soit le 10 juillet, le Q.G. du 81e corps d'armée avait fait savoir à la 302e division que le commandant en chef (Ouest) avait prescrit des mesures préventives en raison des revers essuyés par les Russes et aussi parce qu'on les soupçonnait d'avoir "de nouveau" demandé au gouvernement anglais d'ouvrir un second front. Il ajoutait que, même si aucun renseignement ne faisait croire à de réels préparatifs d'attaque, il n'en fallait pas moins compléter sur-le-champ l'effectif de la division". De fait, on accrut cet effectif de façon à lui permettre d'employer des armes supplémentaires[34]. Ces décisions produisirent un effet notable avant le raid. La 302e division reçut, les 20 juillet et 10-12 août respectivement, deux contingents de renforts non exercés (1,353 et 1,150 hommes), de sorte qu'il n'y avait pas, le 19 août, insuffisance de personnel". On renforçait pareillement d'autres divisions du littoral".

Il y eut plusieurs alertes au cours du printemps et au début de l'été. On annonça, par exemple, qu'un raid se préparait sur Dieppe pour le 6 avril" (au moment, semble-t-il, où Londres ne faisait que commencer à en envisager la possibilité). Le 3 juillet, le commandant en chef (Ouest) faisait paraître un ordre où il était dit: "Nous avons, devant l'histoire, le devoir d'éviter à tout prix la création d'un second front". Tous les commandants d'emplacements fortifiés et de zones protégées étaient désormais voués à la défense de leurs positions jusqu'au bout38. En conséquence, le 6 juillet, en présence de tous les

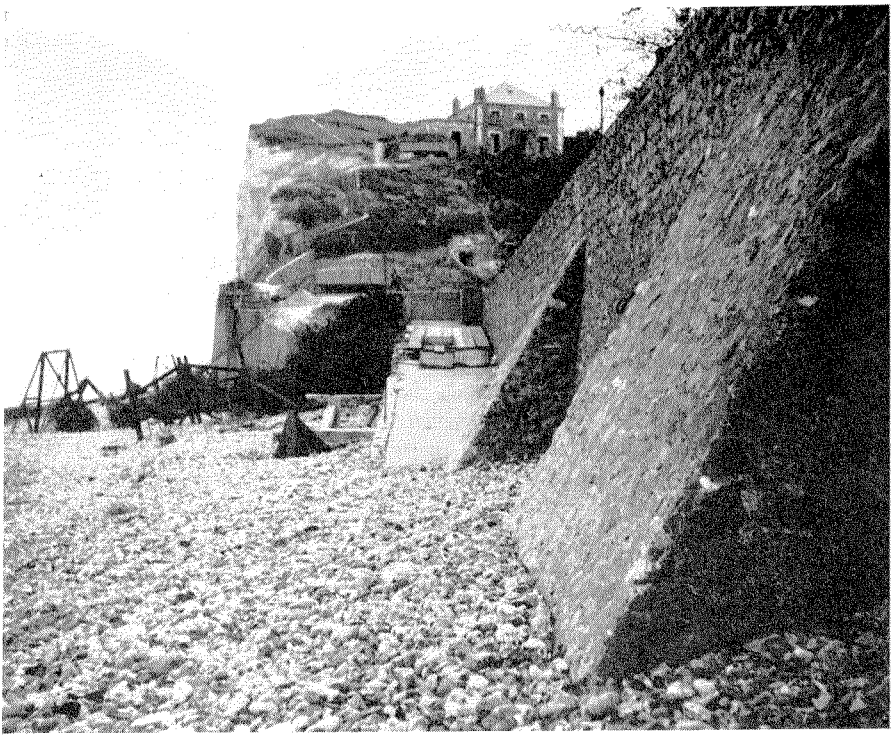

VUE DE LA DIGUE DE PUYS, FACE À L'EST

Cette photographie, prise en juin 1945, montre la plage où débarqua le Royal Regiment of Canada. Devant la maison, sur la falaise de l'est, on voit le nid de mitrailleuses qui lui infligea sans doute une bonne partie de ses pertes. Les abris de mitrailleuses inférieurs, juste au-dessus de la plage, n'existaient probablement pas en 1942.



LE VILLAGE DE POURVILLE VU DE L'EST (1942)

Le "pont Merritt" se détache en clair sur la route. Les maisons faisant face à la mer ont été démolies par les Allemands, quelques-unes avant le raid. On peut voir que les positions allemandes dominent la rive est de la Scie.



LES PLAGES PRINCIPALES DE DIEPPE

Photographie prise par les Allemands à marée basse, probablement le 20 août 1942, au lendemain du raid. On distingue trois péniches de débarquement de chars, ainsi que de plus petites embarcations et quelques chars. A droite: le casino. Plus loin, les deux hautes cheminées de la fabrique de tabac.



LA VILLE DE DIEPPE, VUE DU PROMONTOIRE DE L'EST

Cette photographie allemande, prise probablement dans l'après-midi du raid, montre une péniche de débarquement de chars (L.C.T. 5) en feu, en face du casino, et plusieurs incendies dans la ville même.

officiers, depuis les officiers supérieurs jusqu'aux capitaines, le commandant de la zone protégée de Dieppe s'engageait sous serment à tenir jusqu'à la mort".

Détail intéressant, les inscriptions portées aux dossiers de la 302e division pendant les semaines d'août qui précédèrent le raid ne renferment pas de mentions, si fréquentes jusque-là, des rapports des agents sur l'imminence d'un débarquement.

Nos renseignements concernant l'ennemi

Dans leur ensemble, nous possédions des renseignements excellents sur le dispositif de défense de l'ennemi. Grâce à la précision de nos reconnaissances aériennes, nous ignorions peu de choses des défenses de la zone dieppoise. En fait, le feld-maréchal von Rundstedt parla plus tard en termes très louangeurs de la qualité de nos cartes; l'un des enseignements qu'il en tira, c'est que les ouvrages camouflés ont une grande importance[40]. Cependant, le 81e corps d'armée allemand observa avec raison que, si nos renseignements sur les moyens de défense étaient exacts, il y en avait d'un autre genre qu'il était plus difficile d'obtenir à l'aide des photographies aériennes et qui, de ce fait, étaient moins complètes: "En général, écrivait-il, on ne sait pas où sont placés nos P.C. de régiment et de bataillon"[41]. Manquaient aussi divers autres renseignements difficiles à obtenir par reconnaissance aérienne. Ainsi, lors même que nos cartes montraient de nombreux abris de mitrailleuses bétonnés le long de la grande plage de Dieppe, rien n'indiquait l'importance de leur armement, non plus que la présence de canons antichars destinés à protéger l'abord des plages. Heureusement, ainsi que nous le verrons plus loin, les canons antichars en question étaient trop légers pour produire un effet appréciable sur les chars Churchill.

Nos services de renseignements commirent une singulière erreur qui, par bonheur, n'influa pas davantage sur l'opération. Ils nous avaient fait savoir, avant le raid, que la 110e division d'infanterie allemande avait relevé dans la zone de Dieppe la 302e et on la croyait d'une catégorie supérieure[42]. Or, rien ne pouvait être plus inexact, car la 110e division ne se trouvait pas du tout dans l'Ouest; on a même tout lieu de croire qu'elle a servi sur le front russe pendant toute la durée de la guerre". Le fait qu'on ait pu se méprendre à ce point reste encore un mystère. Nos services de renseignements ont fait un autre faux pas. -dont il a été question plus haut,-en ne remarquant pas que le Q.G. de la 302e division avait quitté Arques-la-Bataille pour aller s'installer à Envermeu.

La collision avec le convoi allemand

Les officiers supérieurs chargés d'exécuter l'opération "Jubilee" avaient souligné, dans leurs commentaires sur le plan, que les opérations de cette nature sont dans une large mesure à la merci du hasard. Dès les premières phases de l'affaire, "Jubilee" eut la mauvaise fortune d'entrer accidentellement en collision avec des vaisseaux ennemis environ une heure avant le premier débarquement.

Nous savons[44] par le rapport du commandant en chef (Ouest) des troupes allemandes qu'un convoi allemand partait de Boulogne, en route pour Dieppe, à 8 h. du soir le 18 août. Il se composait de cinq vedettes à moteur ou petits voiliers à moteur protégés par deux chasseurs de sous-marins et un dragueur de mines. Comme cette flottille (qui n'aurait certes pas pris la mer si les Allemands avaient été informés de notre entreprise) suivait tranquillement la ligne côtière, ses mouvements furent réfléchis sur les écrans de radar anglais. En conséquence, le commandant en chef (Portsmouth) émit deux signaux d'alerte (à 1 h.27 et 2 h.44 du matin) indiquant la présence de petits vaisseaux. Bien que quelques-uns au moins des navires de nos troupes les eussent reçus, ces avertissements n'eurent pas de suite pratique. Le commandant de la force navale n'en fait pas mention dans son rapport et, même s'ils lui étaient parvenus, on se demande quelle mesure il aurait pu prendre sans rompre le silence de la T.S.F. ni, de ce fait, compromettre l'issue de toute l'opération. Il semble que ni le contre-torpilleur *Brocklesby* ni le contre-torpilleur *Slazak,* qui formaient un élément de couverture à l'est[45], n'aient reçu ces messages. Quoi qu'il en soit, le groupe 5, à l'extrême est de notre force, aperçut le convoi ennemi.

Le groupe 5 se composait de 23 péniches de débarquement, transportant le commando no 3 qui avait pour mission d'attaquer la batterie de Berneval. Elles étaient escortées par une canonnière à vapeur, une vedette à moteur et un chaland de D.C.A. Le *Brocklesby* et le *Slazak* ne participèrent pas au violent petit combat naval qui s'ensuivit parce _que leur principal officier (le commandant polonais du *Slazak)* avait l'impression que le feu d'artillerie provenait du littoral. Les navires d'escorte britanniques essuyèrent de graves dommages". L'un des chasseurs de sous-marins allemands (le no 1404) figura dans le bilan à titre de "perte totale"[47]. Mais, ce qui était plus important, les embarcations qui transportaient le commando no 3 furent complètement dispersées et quelques-unes avariées. Le plan d'attaque contre Berneval étant de la sorte disloqué, sept péniches seulement réussirent à débarquer leurs troupes.

Quel effet cette malheureuse rencontre eut-elle sur l'ensemble de l'expédition? On supposa un peu partout, après le raid, que l'affaire eut pour résultat de "détruire complètement l'élément surprise" et de compromettre ainsi toute l'opération. Le rapport du 81e corps d'armée allemand, où il est dit que l'engagement eut pour effet "d'alerter tout le front défensif du littoral", semble donner créance à cette manière de voir. Le rapport du commandant en chef (Ouest) renferme une remarque analogue[48], mais une analyse approfondie des documents allemands et leur confrontation avec nos propres renseignements ne sanctionnent pas tout à fait cette thèse.

Le bruit de cet engagement naval a donné effectivement lieu à d'immédiates précautions sur certains points, du moins dans la partie est de la zone qui allait être attaquée. Ainsi, les hommes de la Luftwaffe affectés au matériel de radar de Berneval ont rallié leur emplacement fortifié dans les dix minutes qui suivirent le commencement du combat[49]. L'attaque du commando no 3 avait dès lors

peu de chance de réussir. Aucun témoignage ne nous permet de dire à quel moment les défenseurs de Puys ont rejoint leur poste, mais il semble possible que les Allemands cantonnés dans ce secteur aient été alertés en même temps. Ce que nous savons, cependant, c'est que la rencontre n'eut aucun effet pratique dans les secteurs du centre ou de l'ouest. A Pourville, nos premières troupes d'infanterie débarquèrent sans essuyer un seul coup de feu*; de plus, le rapport de la 302e division indique qu'à Dieppe même le 571e régiment d'infanterie ne donna effectivement l'ordre de rallier les "postes de combat" *(Gefechtsbereitschaft)* qu'à 5 h. du matin exactement, soit quelques minutes après avoir appris le débarquement de Pourville. La division donnait l'ordre de rallier les "postes de combat" une minute plus tard"'. Il importe de noter qu'à 4 h.45 du matin, le commandant du groupe naval de l'Ouest exprimait au G.Q.G. (Ouest) l'avis qu'il s'agissait uniquement d'une "attaque ordinaire contre un convoi". La destruction du matériel de T.S.F. avait empêché l'escorte du convoi de faire le moindre rapports'.

En somme, la conclusion semble s'imposer que la rencontre du convoi n'eut pas pour effet de détruire tout à fait l'élément de surprise. Elle a diminué gravement nos chances de succès dans le secteur est au large duquel la bataille se déroula. C'est dans cette mesure qu'elle a influé sur l'ensemble de l'opération, encore que l'absence de témoignages relatifs à l'effet particulier produit sur la garnison de Puys ne nous permette guère d'estimer exactement l'importance de cet effet. Le débarquement de Puys n'eut lieu en réalité que quelques minutes après que celui de Pourville eut abouti à une alerte générale.

Il est évident que la rencontre du convoi risquait fort de réduire à néant l'élément de surprise et c'est ce qui a poussé certains à demander pourquoi on n'a pas renoncé sur-le-champ à l'opération. Des raisons aussi bonnes que péremptoires s'y opposaient.

Les ordres étaient précis[52]: "S'il faut contremander l'opération après le départ des navires, la décision devra se prendre avant 0300 h. (3 heures du matin)." C'était l'heure à laquelle les vaisseaux de débarquement d'infanterie chargés de participer aux attaques de flanc devaient mettre les péniches à la mer et où celles-ci devaient immédiatement gagner les plages". Afin de soustraire les péniches de débarquement à la surveillance du radar allemand (lequel, en fait, ne donna pas le moindre avertissement à l'ennemi)5[4], il fallait mettre les péniches à la mer à environ 10 milles de la côte et prévoir deux heures pour la course au rivage. On ne pouvait contremander l'opération au moment de la rencontre du convoi, laquelle se produisit près d'une heure après l'expiration du délai fixé dans l'ordre, alors que les embarcations d'assaut s'approchaient des plages et que les navires de débarquement d'infanterie qui les avaient mises à la mer s'en retournaient déjà en Angleterre.

*(Voir ci-dessous, page 383).

Il importe de souligner que les auteurs du plan d'attaque s'étaient efforcés de parer précisément aux contretemps du genre de celui qui venait de se produire. Les ordres navals portaient que "l'officier principal du groupe 5 pourrait rompre le silence de la T.S.F. si, par suite de retards ou de pertes, le principal officier de l'armée de terre estimait que le débarquement sur la plage JAUNE était gravement compromis"". Or, le commandant de groupe (le commander D. B. Wyburd) se trouvait dans l'absolue impossibilité de faire rapport, car, outre que l'appareil de T.S.F. de sa canonnière à vapeur avait été désemparé du cours de l'engagement, l'encombrement des voies de transmission radiophonique avait contrecarré une tentative ultérieure de signalement à partir d'une vedette à moteur. C'est pourquoi les commandants des troupes du *Calpe,* bien que leurs yeux et les ondes leur eussent appris qu'il y avait eu contact avec l'ennemi ne connurent vraiment les détails du combat que vers 6 h. du matin". Tout cet épisode nous offre un exemple saisissant de la façon dont, en guerre, les calculs les plus minutieux peuvent être déjoués.

L'attaque contre la batterie de Berneval

Il vaut mieux examiner séparément les cinq différents secteurs d'attaque, à commencer par l'extrême gauche, où la rencontre du convoi eut pour effet de bouleverser nos dispositions.

Nous avons vu que les vaisseaux qui transportaient le commando no 3 à Berneval furent complètement dispersés: La plupart ne se rendirent pas jusqu'au rivage et le lieutenant-colonel Durnford-Slater, après avoir fait rapport au général Roberts, qui était sur le navire du commandement au large de Dieppe, reprit le chemin de l'Angleterre sans savoir si ses hommes avaient réussi à prendre terre[1]". Le fait est, cependant, que, sur les 23 péniches, sept débarquèrent leurs troupes. Grâce à la fermeté d'âme de ces hommes, l'attaque contre la batterie de Berneval se révéla beaucoup plus effective qu'on n'aurait pu s'y attendre en l'occurrence.

Une partie du commando no 3 avait reçu l'ordre de débarquer sur la plage "Jaune I", à Petit-Berneval, à l'est de la batterie, et une partie, à l'ouest, sur la plage "Jaune II". D'après le rapport du commandant Wyburd, sur les sept embarcations qui atteignirent le rivage, six (cinq d'abord et une autre ensuite) débarquèrent leurs troupes sur la plage "Jaune I" sous le feu de couverture de la vedette à moteur (ML 346). Les cinq péniches y abordaient à 5 h.10 du matin, soit 20 minutes en retard". Le groupe débarqué sur ce point ne parvint pas à atteindre la batterie qui formait l'objectif du commando. Il dut faire face à l'opposition de l'ennemi dès après le débarquement. Non seulement les défenseurs allemands l'emportaient-ils en nombre sur la petite troupe mise à terre, mais ils ne tardèrent pas à recevoir des renforts équivalant à trois compagnies supplémentaires commandées par le major von Blücher, commandant du bataillon antichars et de reconnaissance de la 302e division. Vers 10 heures du

matin, après un combat acharné, cette fraction du commando no 3 était écrasée. On estime à 120 le nombre des hommes débarqués sur la plage "Jaune I". Les Allemands prétendent avoir fait là 82 prisonniers".

Le groupe débarqué sur la plage "Jaune 11" eut un bien meilleur sort et son action brille comme une étoile dans l'obscurité qui enveloppe par ailleurs les plages du flanc est. Là, une seule péniche, la L.C.P. (L) 15, commandée par le lieutenant H. T. Buckee, de la Réserve de la marine royale, débarque trois officiers (dont le major Peter Young, principal officier) et 17 sous-officiers et hommes de troupe du commando no 3. Seul un étroit ravin donne accès à l'intérieur des terres. Sans s'effrayer de se trouver seuls sur la côte française et réconfortés d'avoir pu débarquer sans avoir essuyé le feu de l'ennemi ni même avoir été remarqués par celui-ci, les quelques hommes de Young gravissent la pente du ravin et, avec une crânerie admirable, se dirigent vers la batterie de Berneval. Même sachant qu'ils ne peuvent s'en emparer, les hommes du commando s'en approchent jusqu'à 200 verges et, environ une heure et demie durant, canardent si bien les canonniers que ceux-ci ne peuvent faire feu sur nos navires. (Un rapport de l'artillerie allemande signale qu'entre 5 h.10 et 7 h.45 du matin, la batterie dut se borner à tirer contre les tirailleurs quelques coups de plein fouet qui, nous le savons, manquèrent le but".) Il est donc certain que, pendant plus de deux heures et demie et peut-être bien davantage, la batterie a été neutralisée. Young et ses hommes se replient alors' sur la plage sans avoir subi de pertes. Là, ils sont recueillis par les mêmes fidèles péniches qui les ont débarqués[61]. L'Ordre du Service distingué (D.S.O.) que le major Young et le lieutenant Buckee se sont vu décerner par la suite était bien mérité, car il y eut peu de faits d'armes plus audacieux au cours de la guerre. Le commandant de la force navale a consigné la note suivante dans son rapport: "J'estime que ce fut là l'épisode le plus marquant de l'opération."

L'attaque contre la batterie de Varengeville

A l'extrême droite, ou sur le flanc ouest de l'opération, le commando no 4, commandé par le lieutenant-colonel lord Lovat, réussit parfaitement son attaque contre la batterie installée près de Varengeville. Le succès de ce commando, seule unité militaire engagée dans l'opération qui ait atteint tous ses objectifs, contraste singulièrement avec la malchance qui s'attacha, sur le flanc opposé, au commando no 3.

La troupe de lord Lovat se composait de quelque 252 officiers, sous-officiers et soldats, y compris un petit détachement du corps franc des États-Unis. Transportée par le navire de débarquement Prince Albert, elle prend terre dans des embarcations d'assaut. Le plan prévoit l'atterrissage sur les deux plages "Orange I" et "Orange Il", dont la première occupe une très faible superficie à Vasterival, immédiatement au nord de la batterie, et la seconde, la partie est de

la plage beaucoup plus longue située près de Quiberville. Le plan d'attaque prévoit qu'un détachement de 88 hommes commandé par le major D. Mills-Roberts débarquera à Vasterival et attaquera la batterie de front au mortier, tandis que le gros des troupes, sous les ordres de lord Lovat, aborderont sur la plage Orange II, tourneront la batterie et l'attaqueront à dos".

Le plan s'exécute à la lettre. Le détachement du major Mills-Roberts parvient jusqu'au sommet de la falaise, se porte vers la batterie et l'attaque à l'aide d'armes portatives et d'un mortier de 2 pouces. A 6 h.7 du matin, ou à peu près, des projectiles empilés près des canons allemands explosent. Le commando attribue l'explosion à une bombe tirée par le mortier, mais les rapports allemands l'attribuent au feu d'un avion en vol rasant". La batterie se trouve réduite au silence*. Elle reste sous le feu jusqu'à 6 h.20 du matin, alors que, en conformité du plan, les chasseurs de la RAF l'attaquent en rase-mottes; pendant ce temps, le détachement principal de Lovat, ayant débarqué et s'étant porté avec succès vers l'intérieur des terres, l'attaque à la baïonnette. Après un combat furieux bien que de courte durée, les positions sont nettoyées et la garnison taillée en pièces. Le capitaine P. A. Porteous, en particulier, se distingue dans cet engagement. Bien que douloureusement blessé, il prend le commandement d'une troupe qui avait perdu ses officiers et la conduit dans la poussée finale sur un terrain découvert balayé par le feu des mitrailleuses. Blessé de nouveau, il reste à la tête de ses hommes jusqu'à ce que la batterie soit prise. On lui a décerné la Croix de Victoria".

Sur une liste de 45 morts et blessés, le détachement de lord Lovat eut deux officiers et dix sous-officiers et soldats tués, mais cette perte lui valut un plein succès. La batterie avait cessé d'être une menace pour nos navires au large de Dieppe, car le commando fit sauter les canons avant de se retirer, à 7 h.30 du matin, en conformité du plan. L'action du commando no 4 reste comme un modèle d'intrépidité et de synchronisation effective.

A 8 h.50 du matin, lord Lovat fait rapport au navire d'état-major et au chef des opérations combinées. A ce dernier, il dit: "Les servants des pièces ont été jusqu'au dernier expédiés à la baïonnette. Ça va"." En réalité, l'unité allemande n'avait pas été anéantie, mais elle avait cruellement souffert. D'après les témoignages recueillis, son effectif se situait entre 93 et 112 hommes et ses pertes, dont les estimations allemandes varient légèrement selon les rapports, se chiffraient par environ 30 tués et 30 blessés[66], proportion attribuable à l'emploi de la baïonnette. La troupe ramena quatre prisonniers en Angleterre.

*La version du commando est probablement la bonne, car le rapport du commandant de l'aviation ne fait mention d'aucune attaque aérienne à ce moment-là. Un rapport du 81e corps d'armée établi par le commandant en chef du Q.G. (Ouest) à 9 h.03 du matin et tendant à prouver que deux canons de la batterie faisaient encore feu ne s'appuie sur aucun autre témoignage et est probablement erroné. Le rapport du 81e corps d'armée inclut dans sa liste de pertes de matériel allemand six canons de défense côtière de 150 mm, c'est-à-dire la batterie au grand complet.

Désastre à Puys

La malchance éprouvée par le commando no 3 à l'extrême gauche s'étendit à l'unité canadienne qui en était le plus rapprochée: le Royal Regiment of Canada, à Puys. A cet endroit, la plage et, derrière la plage, le ravin où se trouvait le petit-village d'estivants étaient extrêmement étroits et encaissés entre de hautes falaises. Le succès dépendait entièrement de la surprise et d'un degré d'obscurité suffisant pour embrouiller le tir des canonniers allemands. Ces deux conditions manquèrent. La garnison allemande de Puys ne se composait que de deux pelotons, dont un de l'armée et l'autre de la Luftwaffe, avec en plus quelques techniciens". Rien n'indique que cette troupe ait reçu des renforts dans la matinée. Dans les circonstances, c'était tout ce qu'il fallait pour la tâche à accomplir.

Le Royal Regiment of Canada était renforcé de trois pelotons détachés du Black Watch (Royal Highland Regiment) of Canada, de deux sous-unités du 3rd Light Anti-Aircraft Regiment et du 4e régiment de campagne de l'Artillerie royale canadienne. Les artilleurs devaient aider à la capture des canons ennemis et, ensuite, les servir. On ne saurait mieux définir la tâche assignée aux Royals qu'en citant l'extrait suivant du *Plan combiné:*

> Le Royal Regiment of Canada occupera, sur la plage BLEUE, le promontoire situé à l'est de JUBILEE (Dieppe) et détruira les objectifs locaux: postes de mitrailleuses, installations de DCA lourde et légère et une batterie de 4 canons, au sud et à l'est du village. Le bataillon fera ensuite fonction de réserve et détachera une compagnie chargée de protéger un parti de destruction du Génie opérant dans l'usine à gaz et la centrale d'énergie.

Cette mission était extrêmement importante, car, si le promontoire de l'est n'était pas dégagé, les nombreuses armes qui s'y trouvaient pourraient balayer de leur tir les plages principales de Dieppe.

Bien que le Plan militaire détaillé ne nous éclaire pas sur la question et comme, d'autre part, aucune des unités de l'infanterie canadienne n'a donné d'ordres distincts par écrit, certains, qui sont en mesure de parler en connaissance de cause[68], rapportent que le Royal Regiment devait débarquer en trois vagues d'assaut: la première, composée de trois compagnies et d'un groupe avancé de l'état-major de bataillon; la deuxième, formée de la dernière compagnie de fusiliers et du reste de l'état-major, qui devait débarquer dix minutes plus tard, tandis que la troisième, constituée en grande partie des pelotons détachés du Black Watch, devait les suivre lorsque les troupes débarquées leur donneraient le signal voulu.

Malheureusement, les dispositions prises par la marine en vue du débarquement sur la plage BLEUE avortèrent. Il n'y a pas d'opération militaire plus difficile qu'un débarquement de troupes dans l'obscurité au moment et à l'endroit précis. L'opération de Dieppe a bien mis en lumière le danger qu'il y a, en pareil cas, de compter sur l'exactitude. Les Royals avaient pris place sur les

navires de débarquement *Queen Emma* et *Princess Astrid,* tandis que le *Duke of Wellington* transportait le détachement du Black Watch. (Les péniches de débarquement qui étaient à bord du dernier des navires susmentionnés étaient montées presque entièrement par des marins canadiens; un officier canadien, le lieutenant J. E. Koyl, de la réserve volontaire de la Marine royale du Canada, en prit le commandement après que l'officier de flottille eut été blessé".) Après avoir été mises à la mer, les péniches tardèrent à prendre leurs rangs; le retard semble en grande partie attribuable à ce que les péniches du *Princess Astrid* s'alignèrent avec une canonnière à moteur qui, ayant perdu son rang, fut confondue avec celle qui devait ouvrir la marche*. L'officier de flottille du *Queen Emma* déclare que le retard contraignit la flottille à accélérer son allure au delà de la vitesse prévue et que, par suite, les deux chalands de véhicules motorisés (L.C.M.), qui faisaient partie de la flottille de ce navire et transportaient chacun 100 hommes, ne purent pas suivre la flottille. D'après cet officier, les deux chalands, ainsi que quatre embarcations d'assaut qui les suivaient, finirent par atterrir en tant que deuxième vague d'assaut. En fait, un des chalands eut une panne de moteur et, en consequence, toucha terre en temps utile tout à fait seul".

En raison de ces contretemps, le premier groupe d'embarcations qui avaient le Royal Regiment à leur bord atterrirent en retard. On trouve une analyse de la situation dans le compte rendu d'une conférence tenue le 13 septembre 1942 par les principaux officiers canadiens internés à l'Oflag VIIB, dont l'un était le lieutenant-colonel des Royaux:

> Une partie seulement de trois compagnies d'assaut avancées furent débarquées par les vaisseaux de la marine dans la première vague, 35 minutes en retard. Les autres compagnies arrivèrent sur la plage près d'une heure en retard. Effet d'obscurité et d'écran de fumée tout à fait manqué.

L'officier de flottille du *Princess Astrid* déclare que l'atterrissage eut lieu à 5 h.7 du matin, ce qui ferait 17 minutes de retard. L'heure indiquée par la conférence de l'Oflag VIIB n'est qu'une des nombreuses approximations proposées par des officiers et des hommes de l'armée. Sur un point comme celui-là, le mieux serait de tenir pour véridique le témoignage des marins, d'autant plus que celui des Allemands se rapproche assez sensiblement du leur: leur 302e division donne 5 h.10 comme heure du premier débarquement. Quelle que soit l'heure exacte, le débarquement sur la plage fut si tardif qu'il rendit la tâche de l'unité beaucoup plus ardue qu'elle ne l'aurait été à 4 h.50,

Les défenseurs de la plage bleue étaient bien sur leurs gardes. Ils ouvrirent le feu sur les péniches de tête alors que celles-ci étaient encore assez loin du rivage; l'officier de flottille du *Princess Astrid* estime qu'elles étaient alors à "environ 100 verges de la plage". Il dit que le major G. P. Scholfield, principal

*Le lieutenant-colonel Catto se rappelle qu'un avion lança une fusée éclairante sur ce point. Ni le commandant du *Queen Emma* ni aucun autre rapport naval ne mentionnent ce fait. Il est certain qu'aucun avertissement ne parvint alors aux Allemands.

officier des Royaux qui dirigeait la première vague d'assaut, fut légèrement blessé avant l'atterrissage. De plus, tous les récits s'accordent à reconnaître qu'au moment où cette vague aborda et abaissa ses rampes, le feu s'intensifia notablement et lui infligea à l'instant de lourdes pertes. Pour citer l'officier de flottille, "plusieurs officiers et hommes de troupe furent blessés ou tués sur la rampe qui les menait au rivage"[71].

Il y avait à la partie supérieure de la plage de Puys une digue de dix à douze pieds de hauteur surmontée de gros barbelés. On n'en avait pas décelé la présence avant l'opération, mais le lieutenant-colonel Catto, qui s'en doutait, avait veillé à ce que l'unité fût munie de "torpilles bangalore" qui lui permettraient de se frayer un chemin à travers de tels obstacles[72]. Les survivants du Royal Regiment, de même que les documents ennemis, attestent que les positions défensives des Allemands se concentraient sur la falaise de l'est". Là se dressait une maison de briques précédée d'un jardin où l'on avait camouflé en kiosque un abri de mitrailleuses bétonné, dont la principale fente de tir permettait de faire pleuvoir à très courte portée sur la plage et sur le môle un feu meurtrier". Cette casemate de fusils-mitrailleurs (qui, lorsqu'on l'examina en 1944, portait des marques de balles) a sans doute compté pour beaucoup dans les nombreuses pertes subies sur la plage par le Royal Regiment. Les défenseurs de cette position et d'autres semblables prirent la digue en enfilade et infligèrent de lourdes pertes aux hommes qui s'y ruaient pour se mettre à l'abri.

Malgré les nombreuses torpilles bangalore qu'on fit éclater sur la digue pour couper les barbelés, très peu d'hommes réussirent à passer vivants par les brèches. L'absence de surprise et le fait que les assaillants ne purent bénéficier de l'obscurité autant qu'on l'avait prévu eurent un effet funeste sur l'attaque contre la plage bleue. Pour employer les termes de l'officier observateur d'artillerie, le capitaine G. A. Browne, "il suffit de cinq minutes pour faire d'un bataillon de choc à l'offensive quelque chose de moins que deux compagnies sur la défensive pilonnées par un feu impossible à repérer"".

Il y a lieu de croire que le deuxième groupe d'embarcations atterrit à peu près vingt minutes plus tard que le premier; sur ce point, les calculs des Canadiens et ceux de la marine varient de 5 h.25 à 5 h.35 du matin". Le capitaine Browne, qui faisait partie de ce groupe, a décrit[77] la contenance des hommes à l'approche du rivage et pendant le débarquement; lui-même et ceux qui l'entouraient devaient débarquer avec la première vague d'assaut et ils ne se rendirent pas compte que d'autres troupes les avaient précédés:

> Bien que nous nous approchions constamment de la plage sous le feu de l'ennemi, les hommes du Royal qui se trouvaient dans mon chaland paraissaient calmes et fermes. C'était la première fois qu'ils affrontaient le feu et je les observais attentivement, mais rien chez eux ne trahissait l'effroi; pourtant, l'aurore allait bientôt poindre et les nombreuses fusées lancées du rivage de même que les éclairs des bombes Bostons illuminaient l'intérieur du chaland. Sur un ton posé, le capitaine (W. B.) Thompson (assis immédiatement derrière moi) entretenait en eux la confiance et l'esprit d'offensive, cependant que les

obus passaient en sifflant au-dessus de l'embarcation et qu'ils pouvaient entendre le murmure et le crépitement ininterrompus des armes portatives tirant par-dessus le chaland. Au moment même du débarquement, le feu des armes portatives battait le chaland et on perçut du côté de la proue une hésitation d'une demi-seconde,—hésitation bien explicable,—avant le saut définitif sur le rivage. Mais ce ne fut que l'espace d'une demi-seconde. Les troupes se jetèrent sur la plage aussi prestement qu'au cours de n'importe lequel des exercices SIMMER* et se rendirent, par-delà la plage, jusqu'à la digue et au pied de la falaise.

Dans ces circonstances, cette deuxième vague d'assaut était vouée à l'échec; elle servit uniquement à grossir le nombre de ceux qui cherchaient un coin de plage pour s'abriter et que pilonnaient les mitrailleuses et les mortiers allemands. Le débarquement de la troisième vague se révéla également inutile. A défaut de messages et de renseignements sur ce qui se passait à terre, le lieutenant Koyl, commandant de la flottille du *Duke of Wellington*, et le capitaine R. C. Hicks, commandant des troupes, prirent conjointement la décision de débarquer. A la demande de Hicks, la compagnie du Black Watch fut mise à terre au pied de la falaise située à l'ouest de la digue, où était réuni le gros des survivants des premières vagues d'assaut[78]. A peu près tous les hommes du Black Watch qui finirent par prendre terre furent faits prisonniers; il y eut un officier tué.

Les hommes qui se trouvaient sur la plage furent réconfortés par l'appui direct et constant de l'aviation d'accompagnement. Les appareils descendaient jusqu'à la hauteur des falaises pour assurer un écran de fumée. Selon les termes employés par le colonel Catto, "les avions de chasse ne cessèrent, tout le temps que dura l'affaire, de s'attaquer aux batteries; plus tard, pendant la retraite, ils multiplièrent les attaques serrées; il est hors de doute qu'ils amortirent sensiblement le feu qui venait du promontoire de l'Est". Il est établi que seul un petit détachement du Royal Regiment a réussi à évacuer la plage†. Cela se passait à 6 heures et quelques minutes. Le détachement, comptant environ 20 officiers et soldats, avait pour commandant le lieutenant-colonel Catto lui-même. Ces gens se frayèrent un chemin à travers les barbelés montés à l'extrémité est de la digue, et le colonel les conduisit au sommet de la falaise entre les rafales de mitrailleuses. Ils dégagèrent deux maisons au sommet de la falaise, "ne rencontrant de résistance que dans la première". Les Allemands soumirent alors à un feu intense la brèche pratiquée dans les barbelés et plus personne n'y passa. Le détachement du colonel se dirigea vers la partie supérieure de la plage avec l'espoir de prendre contact avec l'Essex Scottish; or, ce bataillon était resté immobilisé sur la plage de Dieppe. Le groupe de Catto se tint dans. un bosquet jusqu'au moment où il devint évident que les hommes laissés sur la plage de Puys avaient été écrasés, que les troupes de débarquement s'étaient

*Nom chiffré désignant l'instruction préparatoire à l'opération.

†Cependant, le rapport de la 302e division allemande, après avoir mentionné ce qui était sans aucun doute la troupe de Catto, poursuit: "Vingt-cinq autres hommes ont joué des pieds et des mains et subi ainsi des pertes pour traverser le réseau de barbelés renforcés de mines; ils sont exterminés à 0915 h. (7 h.15 du matin, heure d'Angleterre) par un détachement d'assaut de la 23e compagnie de repérage de la DCA lourde."

retirées et qu'il n'y avait plus d'espoir de rembarquement. A 4 h.30 de l'après-midi, après avoir muni de "nécessaires d'évasion" un certain nombre d'hommes valides et les avoir laissés à eux-mêmes avec l'espoir, qui se révéla illusoire, que quelques-uns d'entre eux pourraient se tirer d'affaire, le détachement déposa les armes[79].

Devant le feu de l'artillerie allemande (une batterie de quatre obusiers placés à quelques centaines de verges seulement au sud de Puys tira 550 coups au cours de la matinée sur des vaisseaux au large)[80], on ne put, malgré les valeureux efforts de la marine, organiser l'évacuation méthodique de la plage. L'étude des rapports navals semble indiquer que la seule embarcation qui atterrit sur la plage Bleue en vue de rembarquer des troupes fut la péniche L.C.A. 209, commandée par le lieutenant N.E.B. Ramsay, de la réserve volontaire de la Marine Royale. Un grand nombre de soldats se ruèrent vers elle sous un feu intense, à tel point que, surchargée et trouée de toutes parts, elle chavira non loin du rivage. Le lieutenant fut au nombre des tués[81]. Plusieurs s'agrippèrent à la carène, puis deux péniches du *Duke of Wellington* montées par des Canadiens se faufilèrent dans cette cohue et en sauvèrent au moins trois, mais au prix de deux vies de marins sinon davantage.[82]

Les circonstances étaient telles qu'on peut difficilement reconstituer, à l'aide des rapports navals, un tableau tout à fait cohérent des manoeuvres tentées pour évacuer le Royal Regiment. Il est cependant certain que le lieutenantcommander H. W. Goulding, principal officier du débarquement sur la plage Bleue, est monté à bord du *Calpe* après 7 h. du matin. Il ignorait ce qui se passait à terre, mais il rapporta que les Royaux étaient débarqués en temps voulu. Pendant qu'il se trouvait sur le navire de commandement, un message arriva par l'intermédiaire du *Garth*, qui opérait au large de la plage Bleue. Ce message (sans indication d'heure), vraisemblablement le seul du *Garth* au *Calpe* qu'on ait conservé, se lit ainsi: "De la plage Bleue: A-t-on la moindre chance de nous évacuer[83]? Goulding nota qu'il venait de recevoir du commandant de la force navale l'ordre "de prendre une chaloupe à moteur en vue d'un appui immédiat et de faire un effort pour assurer l'évacuation de la plage Bleue". Ainsi fut fait, mais quand Goulding s'approcha de la plage, un feu violent se déclencha et aucune embarcation n'atteignit le rivage[84]. Un message, envoyé par lui et porté au journal de bord à 11 h.45 du matin, est ainsi conçu: "La brume et le feu violent qui vient de la falaise et de la Maison blanche nous ont empêchés de voir (la position?) de la plage Bleue. Personne d'évacué[85]." Il y eut au moins une autre tentative d'évacuation, faite cette fois par quatre embarcations du *Princess Astrid*, dont l'officier de flottille fit savoir que le "feu en provenance de la plage était encore effroyable", qu'une embarcation avait coulé et "qu'il n'y avait aucun signe de vie sur la plage"[86].

En fait, ce qui restait du Royal Regiment of Canada sur la plage de Puys avait dû se rendre peu de temps avant 8 h.30 du matin, soit plus de trois heures après le premier débarquement. A 8 h.35, le 571e régiment d'infanterie allemand

communiquait à l'état-major de sa division ce qui suit: "Sommes maîtres de Puys; l'ennemi a perdu environ 500 hommes, prisonniers et tués"[87].

Très peu d'hommes des Royaux rentrèrent en Angleterre : en tout, deux officiers et 65 hommes. Presque tous prirent place dans un chaland de véhicules motorisés, celui-là même qui, on l'a vu plus haut, avait abordé isolément après avoir eu une panne de moteur. Il s'éloigna du rivage sous un feu meurtrier. Il n'avait mis à terre que quelques hommes et plusieurs autres avaient été atteints à bord[88].

L'épisode de Puys est le plus sombre de toute cette malheureuse opération. Le Royal Regiment eut plus d'hommes tués que n'importe quelle autre unité qui y prit part. Le long de la digue fatale, les gars de Toronto gisaient en monceaux[89]. Le nombre des morts du régiment, y compris ceux qui moururent des suites de leurs blessures et 18 qui moururent dans les camps d'internement, s'éleva à 227 officiers, sous-officiers et soldats sur un total de 554 qui s'étaient embarqués. Nul doute que l'échec de Puys eut un effet extrêmement défavorable sur l'ensemble du raid, car, nous l'avons déjà noté, il est certain que le succès au centre devenait beaucoup plus problématique du moment qu'on ne parvenait pas à nettoyer le promontoire de l'est. Nous lisons dans le rapport du commandant de la force navale: "Il n'est guère douteux que ce fut là la cause principale de la faillite du Plan militaire." Cet échec pesa beaucoup sur l'issue de l'opération.

Nous avons déjà signalé l'insuffisance des renseignements relatifs au déroulement des événements sur la plage Bleue, et qui parvinrent au navire de commandement pendant les premières phases du raid. A vrai dire, cet état de choses s'étendit à toutes les plages de l'est, car nous avons vu que plus de deux heures s'écoulèrent entre la rencontre du convoi allemand et le moment où les commandants des troupes commencèrent à recevoir des renseignements sûrs au sujet du sort de commando no 3. Les renseignements relatifs à Puys auraient dû être meilleurs, car, même si le seul appareil de T.S.F. en état de fonctionner sur la plage était celui de l'officier observateur de l'avant (le capitaine Browne), celui-ci était quand même en communication avec le contre-torpilleur *Garth*, au large. Le commandant du *Garth* confirme que le navire fut en communication avec Browne de 5 h.41 à 7 h.47, "période pendant laquelle celui-ci était immobilisé au pied de la falaise et la plupart des messages reçus, qui furent transmis au *Calpe*[90], se rapportaient aux blessés et au fait qu'ils étaient immobilisés". Mais le côté tragique de l'affaire, c'est qu'aucun des premiers messages n'atteignit le navire de commandement. Le journal du service de renseignements tenu sur le *Calpe* porte, à 5 h.50 du matin, que les Royaux n'ont pas donné de leurs nouvelles; en outre, le premier rapport précis consigné au sujet de la plage Bleue, noté à 6 h.20, est fort inexact: "R. Regt C. n'a pas atterri." Une autre version figure dans le journal de renseignements du *Fernie*, à 6 h.25: "Impossible de débarquer des troupes sur la plage Bleue. De la marine." C'est probablement là une version tronquée d'un message sans indication d'heure consigné tel que le commandant de la force navale le reçut de la station navale

de la plage de Puys: "Impossible de débarquer d'autres troupes sur la plage Bleue." Il y a lieu de croire que ce message venait de l'officier de débarquement qui n'avait pas réussi à prendre terre. De toute façon, les commandants des troupes gardèrent longtemps l'impression que le Royal Regiment n'avait pas débarqué; c'est pour cela que le général Roberts, à 6 h.40 du matin ou quelques minutes plus tôt, envoyait aux Royaux l'ordre d'aller à la plage Rouge soutenir l'Essex Scottish[91].

Les opérations de la région de Pourville

Les unités débarquées sur la "plage Verte" à Pourville, à l'ouest de Dieppe, furent en somme plus heureuses que les autres détachements canadiens engagés dans ces opérations. Néanmoins, leur succès fut relatif, car elles ne purent atteindre qu'une faible partie de leurs objectifs.

La plage de Pourville, beaucoup plus longue que celle de Puys, est également dominée des deux côtés par des falaises. Si, du village de Pourville, on jette un regard dans la direction de Dieppe, on se trouve en face du rempart élevé et formidable de la crête orientale de la vallée de la Scie. Fortement défendu par les Allemands, cet obstacle se révéla insurmontable le matin du 19 août 1942.

Le South-Saskatchewan Regiment avait traversé la Manche sur les navires *Princess Beatrix* et *Invicta*. Le transbordement dans les péniches de débarquement et le transport jusqu'à la plage se firent sans encombre et les péniches atterrirent quelques minutes après l'heure fixée (4 h.40 du matin), soit exactement à 4 h.52, d'après les officiers des navires. L'élément surprise avait joué dans une très grande mesure. Les rapports de la Marine indiquent que les péniches atterrirent sans avoir attiré le feu de l'ennemi, qui éclata cependant peu après. Dans le cas de l'une des péniches, à l'extrémité du flanc droit, qui était en retard de deux minutes, le débarquement dut se faire sous le feu de l'ennemi et il en résultat quelques pertes[92]. L'unité tout entière débarqua en une seule vague et fut la première à prendre terre, à l'exception peut-être des hommes du 4e commando qui se trouvaient sur le même flanc. Nous avons vu que les deux débarquements opérés plus à l'est et qui devaient coïncider avec celui de Pourville furent fort retardés.

Un incident fâcheux survenu au moment du débarquement eut une répercussion marquée sur le cours des événements. La Scie se jette dans la Manche au milieu de la plage de Pourville. On voulait débarquer le bataillon au delà de la rivière afin que les compagnies envoyées à l'assaut de certains points situés à l'est puissent se porter directement sur leurs objectifs sans avoir à traverser la rivière. Bien que les rapports navals soient muets à ce sujet (il est possible que les officiers des péniches de débarquement ne s'en soient pas rendu compte), les récits des officiers et des soldats du South-Saskatchewan Regiment[93] ne laissent planer aucun doute sur ce fait que, dans la demi-obscurité de l'aube, les péniches avaient manqué les points qui leur avaient été indiqués et la plus forte partie

des éléments du bataillon furent mis à terre à l'*ouest* de la rivière. Il en résulta que les compagnies chargées d'enlever les hauteurs de l'est, ce qui constituait le noeud de l'opération, durent d'abord entrer dans le village afin de traverser la rivière par le pont de la grand route de Dieppe. Le retard occasionné par cette méprise annula complètement l'effet de surprise et fut sans doute fatal.

La compagnie "C", débarquée à l'ouest de Pourville, atteignit bientôt ses objectifs et occupa les hauteurs au sud-ouest du village en infligeant des pertes sensibles aux Allemands. Les compagnies qui avançaient vers l'est n'eurent pas le même succès. La compagnie "A" avait pour mission de s'emparer du poste de radar installé sur le bord de la falaise, à un mille environ à l'est de Pourville. Les objectifs de la compagnie "D" se trouvaient sur les terrains adjacents au sud et comprenaient la ferme des Quatre-Vents et la batterie antiaérienne qui y était postée. Dans cette opération, elle devait avoir l'appui du Royal Hamilton Light Infantry et d'un groupe de chars de combat en provenance de Dieppe. Avant que ces deux compagnies, débarquées à l'ouest de la Scie, eussent pu traverser le pont et atteindre les hauteurs, l'ennemi avait eu le temps de garnir ses fortifications et d'ouvrir le feu. Ces postes dominaient entièrement la partie est du village et le pont lui-même. Le pont fut bientôt jonché de morts et de blessés et l'avance du South-Saskatchewan se trouva paralysée.

C'est à ce moment que le lieutenant-colonel Merritt, qui avait établi son P.C. près de la plage, arriva sur les lièux et prit lui-même le commandement. S'avançant avec le plus grand calme à travers l'ouragan de mitraille qui balayait le pont, et faisant signe à ses hommes de son casque, il leur criait: "Venez,' ce n'est rien". Par cet exemple de courage, il entraîna plusieurs groupes au delà du pont, tandis que d'autres traversaient la rivière à gué ou à la nage[94]. Le colonel dirigea ensuite plusieurs assauts répétés vers la crête des hauteurs et réussit à nettoyer plusieurs abris bétonnés qui commandaient les abords du pont et le village*. Toutefois, malgré cet acte extraordinaire d'énergie et d'intrépidité, et les efforts de ses soldats, à qui les Camerons étaient bientôt venus se joindre, on ne put s'emparer des hauteurs, défendues par le réseau de tranchées de la ferme des Quatre-Vents et le poste de radar. Apparemment, quelques-uns de nos hommes parvinrent jusqu'à ce poste, mais ils se trouvèrent en présence de barbelés et de fortes défenses, infranchissables sans le secours de l'artillerie[95]. Le feu nourri et précis de l'ennemi fit échouer tous nos assauts. Un groupe réussit cependant à pénétrer jusqu'aux premières tranchées des Quatre-Vents et à tuer plusieurs Allemands avant d'être repoussé[96]. Tous les efforts déployés pour obtenir l'appui de l'artillerie du contre-torpilleur *Albrighton* restèrent vains, parce que l'officier observateur d'artillerie ne pouvait voir ce qui se

*On relève le renseignement qui suit dans le journal des opérations de la 302e division allemande, à 8 h. du matin (7 h., heure d'Angleterre): "A Pourville-Est, le poste de canons antiaériens de 4.7 cm est occupé par l'ennemi. Il ne peut plus tirer car son embrasure est bouchée et les servants ont été tués. L'avance ennemie sur les hauteurs a été arrêtée au bureau de la 6e compagnie du 371e régiment. Un canon de défense de la plage et une mitrailleuse lourde ont été réduits au silence."

passait et ne connaissait pas exactement les positions de nos propres troupes. Il indiqua cependant plusieurs cibles à l'artillerie, mais il lui était impossible de contrôler le point de chute des obus tirés par les canons du navire[97].

Il se produisit une heure de retard dans le débarquement des Cameron Highlanders of Canada, qui devaient traverser la tête de pont de Pourville pour se porter à l'attaque de l'aérodrome, de concert avec les chars venant de Dieppe. Ce retard fut imputable, en partie du moins, au lieutenant-colonel Gostling qui, d'après le commander H. V. P. McClintock, "préférait arriver en retard plutôt qu'en avance". Il avait apparemment l'intention (assez discutable) d'arriver dix minutes après l'heure fixée. Toutefois, de faux calculs de vitesse et de direction aggravèrent encore ce retard et le bataillon ne prit pied à terre qu'à 5 h.30 du matin[98]. A mesure que celui-ci approchait de son point de débarquement, il devenait manifeste que le South-Saskatchewan n'avait pas réussi à établir sa tête de pont de la manière envisagée; la bataille faisait rage aux abords de Pourville et les obus éclataient dans l'eau près du rivage. Mais au son des cornemuses des Camerons, les péniches continuèrent leur route et abordèrent presque toutes sur la plage sans subir de pertes importantes. Pendant que la péniche sur laquelle il se trouvait filait vers le rivage, le lieutenant-colonel Gostling encourageait ses hommes et leur désignait les différents types de projectiles ennemis à mesure qu'ils éclataient. Dès que son embarcation eut touché terre, près de l'extrémité de la plage Verte, il sauta sur les galets et se porta en avant pour diriger la destruction des barbelés. Un nid de mitrailleuses aménagé dans le flanc du promontoire de gauche, et qui était probablement l'unique poste de défense de la plage que le South-Saskatchewan n'avait pu réduire, ouvrit immédiatement le feu et le commandant tomba mortellement atteint[99]. Le commandant en second, le major A. T. Law, prit alors la direction des opérations.

Le bataillon, qui avait débarqué au delà de la Scie, se trouva ainsi divisé en deux groupes principaux. Le plus important, débarqué à l'ouest de la rivière, comprenait la compagnie "A", deux pelotons de la compagnie "B" et la plus grande partie des trois pelotons de la compagnie "C". Ce dernier groupe, sous le commandement du major Law, se dirigea vers l'intérieur des terres et y pénétra plus avant que toute autre partie de nos forces engagées dans l'opération. Le reste du bataillon ne dépassa pas la région de Pourville et combattit en petits groupes mêlés aux hommes du South-Saskatchewan-Regiment[100].

Vu que Pourville était balayé par le feu intense des mortiers et en raison de l'heure tardive, il importait que le bataillon avançât dans les terres aussi rapidement que possible. Eu égard à la faible progression du South-Saskatchewan, il devenait manifestement impossible de suivre le plan original qui prévoyait une avance le long de la rive est de la Scie et la jonction avec les chars venant de Dieppe au Bois des Vertus. Toutefois, on avait prévu à titre de solution de rechange, en cas de nécessité, une autre route sur la rive ouest de la rivière et c'est cette dernière que le major Law décida de prendre[101]. Il n'existe aucune

donnée précise sur l'heure à laquelle il déboucha de Pourville avec le groupe principal de son bataillon.

Le bataillon suivit d'abord la grand'route, mais se trouvant sous le feu des mitrailleuses des Quatre-Vents, il obliqua vers la droite afin de profiter du couvert des bois situés sur les hauteurs longeant la Scie. Harassé par le feu de tireurs allemands embusqués, il ne progressa que très lentement. Après une avance d'environ un mille au delà de Pourville, il tourna de nouveau vers la gauche dans la direction du hameau et des ponts de Petit-Appeville (Bas-deHautot). C'est là que le major Law espérait traverser la rivière et établir le contact avec les chars de combat[102].

Des hauteurs situées à l'ouest du village, pendant qu'il avisait aux moyens de traverser la rivière, le major Law aperçut des forces ennemies sur l'autre rive, dont un groupe de cyclistes (nous savons maintenant qu'un peloton de cyclistes allemands avait reçu à 5 h.30 l'ordre d'aller renforcer la garnison de la crête de la ferme des Quatre-Vents)[103]. Aucun char canadien n'était en vue. En fait, pas un seul n'avait pu dépasser la promenade de Dieppe. Law, ne pouvant se guider que sur ce qu'il voyait et constatant que l'heure avançait rapidement, décida d'abandonner l'attaque de ses objectifs et d'évacuer la région des QuatreVents. Il donna cet ordre vers neuf heures. Pendant qu'elles se dirigeaient vers le pont de la route, les compagnies entrèrent en contact avec des forces ennemies qui venaient de deux directions différentes. Il s'agissait d'un détachement qui suivait la route de Pourville vers le sud (probablement une patrouille de troupes du Génie cantonnées dans la région)[104] et de forces allant également vers le sud, sur la rive ouest de la Scie. Les deux groupes subirent des pertes. Mais les Allemands s'accrochaient de plus en plus fermement au terrain avoisinant les passages de la rivière. A 6 h. 10 du matin, le commandant de leur 57 le régiment d'infanterie avait donné par estafette l'ordre à son 1er bataillon, gardé en réserve à Ouville, de se porter sur Hautot en vue d'une attaque contre Pourville. Pendant la période du rassemblement, cette unité se heurta aux Camerons (le quartier-général divisionnaire allemand fut informé de ce contact à 9 h.55 par un officier d'état-major délégué à ce bataillon). Law aperçut des canons tirés par des chevaux qui venaient du sud et traversaient l'un des ponts de PetitAppeville pour prendre position sur la rive est et couvrir les passages de la rivière. Il s'agissait sans doute du peloton de canonniers d'infanterie "en cours de formation", qu'on savait cantonné à Offranville et qui faisait partie de la réserve du régiment[105]. Bien que les documents allemands n'en fassent pas mention, le rapport administratif de la 302e division signale que deux canons d'infanterie de 75 millimètres entrèrent en action ce jour-là.

Les mortiers de 3 pouces des Camerons ayant été mis hors de service à Pourville, on ne possédait plus d'armes capables de faire. taire des canons à bouclier, à une distance de plusieurs centaines de verges. D'autre part, le bataillon était harcelé par le feu des mitrailleuses et des tireurs en embuscade sur les

hauteurs qui dominaient les ponts. Le major Law, se rendant compte qu'il ne fallait pas songer à forcer le passage de la rivière, donna l'ordre de la retraite, à 9 h. 30 du matin. Immédiatement après avoir donné cet ordre, il apprit que son poste de radio avait capté un message du Q.G. de la 6e brigade au SouthSaskatchewan Regiment dans lequel on exprimait l'intention d'évacuer la plage Verte et on ajoutait: "Établissez le contact avec les Camerons". Comme ce message semblait fixer l'évacuation à 10 heures, il devenait essentiel de battre en retraite avec toute la diligence possible. Après avoir communiqué sa décision au South-Saskatchewan, Law entreprit de se replier par la route qu'il avait suivie dans son avance. La retraite se fit sous la pression constante de l'ennemi. En cours de route, le bataillon opéra sa jonction avec un peloton du SouthSaskatchewan qui avait été envoyé à sa rencontre et la rentrée à Pourville des deux forces réunies eut lieu un peu avant 10 heures[106].

La pénétration au delà de Pourville constitua le succès le plus important de la journée et c'est le sort de ce secteur qui causa le plus d'inquiétudes aux Allemands. Le régiment de réserve du corps d'armée fut envoyé dans cette direction et était sur le point de contre-attaquer lorsque l'opération prit fin[107]. En outre, comme nous le verrons plus loin, les Allemands avaient décidé d'envoyer leur 10e division Panzer sur les lieux. On a blâmé le commandant des forces de terre de ne pas avoir exploité cet avantage; en réalité, il ignorait que la pénétration eût été profonde. Le journal du quartier général ne porte aucune mention de l'avance des Camerons à l'intérieur des terres*. Tout ce que le général Roberts savait, c'est "qu'ils avaient pénétré à une certaine distance à l'intérieur ... et n'étaient plus en communication par radio"[108]. Quoi qu'il en soit, lorsqu'ils atteignirent Petit-Appeville, il était déjà trop tard pour exploiter cette avance et les réserves de l'infanterie avaient trouvé un autre emploi.

En cas de succès, le plan prévoyait l'évacuation de toutes les troupes par le port de Dieppe. Mais, vu les circonstances, le South-Saskatchewan Regiment et les Camerons durent être évacués par la plage de Pourville où ils avaient débarqué. Cette décision fut prise et l'ordre donné à 9 h. du matin. Le moment de l'embarquement était fixé à 11 h., soit à la même heure que pour la plage principale. Les navires arrivèrent à temps, mais le South-Saskatchewan et les Camerons avaient subi de lourdes pertes pendant leur retraite. L'ennemi pouvait soumettre la plage à un feu violent, de ses positions élevées à l'est de Pourville, ainsi que des hauteurs de l'ouest, d'où la compagnie "C" du South-Saskatchewan s'était retirée par suite d'un malentendu (l'ordre de repli et de rembarquement du bataillon donné par le navire où se trouvait le poste de commandement fut apparemment communiqué à cette compagnie qui l'interpréta par erreur comme un ordre exécutoire d'évacuation émané du comman-

*Le journal de guerre des Camerons porte à ce sujet la mention suivante: "Nous n'avons pu communiquer avec le Q.G. de la brigade à aucun moment de l'avance ou de la retraite et ce n'est qu'à 10 h.05 approximativement, une fois rentrés à Pourville, que nous avons rétabli le contact."

dant[109]). Toutefois, les péniches traversèrent l'ouragan de mitraille avec la plus grande bravoure (un soldat des Camerons écrivait plus tard: "Le feu des mitrailleuses était infernal sur la plage, mais les navires se trouvaient quand même au rendez-vous[110]). Les rapports navals indiquent que 12 péniches de débarquement, une péniche de soutien et un *chasseur* prirent probablement part à l'évacuation des troupes de la plage Verte. Cette opération entraîna la perte d'au moins quatre, et probablement de cinq péniches[111]. Plusieurs navires plus importants fournirent un feu de soutien.

Les forces ennemies, qui paraissaient d'ailleurs peu désireuses d'en venir au corps à corps, furent tenues à distance par l'action courageuse de l'arrièregarde, que commandait le lieutenant-colonel Merritt. Toute la journée, Merritt avait été au plus fort du combat acharné qui s'était livré autour de Pourville, s'exposant témérairement et déployant une énergie presque incroyable ("Ce qu'il fit était surhumain", a dit l'un des officiers qui l'accompagnaient[112].) Grâce au dévouement du groupe de Merritt et malgré le grand nombre des blessés, on réussit à embarquer la plupart des hommes des deux unités. L'arrièregarde elle-même ne put être évacuée. Elle résista sur la plage jusqu'à l'épuisement de ses munitions, alors que, toute retraite étant impossible, elle ne pouvait plus nuire à l'ennemi. A 1 h.37 de l'après-midi, le 571e régiment d'infanterie allemand put rapporter que "Pourville est entièrement entre nos mains"[113]. Le lieutenantcolonel Merritt fut par la suite décoré de-la Croix de Victoria.

Six officiers et 70 sous-officiers et soldats des Camerons et trois officiers et 81 sous-officiers et soldats du South-Saskatchewan Regiment avaient péri dans la bataille.

L'attaque de front sur Dieppe

L'attaque de front contre Dieppe devait être exécutée par le Royal Hamilton Light Infantry sur le flanc droit et par l'Essex Scottish sur le flanc gauche, renforcés des neuf chars de tête du 14e régiment de chars d'armée, qui devaient débarquer en même temps que les premières troupes d'infanterie. L'attaque devait se produire sous le couvert des canons de 4 pouces des contre-torpilleurs et du *Locust*; des avions d'accompagnement mitrailleraient les plages, les édifices les surplombant et les emplacements d'artillerie sur le promontoire de l'ouest "pendant que les péniches de débarquement aborderaient et mettraient les premiers contingents à terre sur les plages Rouge et Blanche[114]. Il n'était pas question de surprendre l'ennemi, car les débarquements sur les flancs devaient avoir lieu une demi-heure plus tôt; or, nous avons vu qu'à la suite du débarquement de Pourville, Dieppe avait été alerté vingt minutes avant l'assaut principal.

Le R.H.L.I. et l'Essex Scottish traversèrent la Manche sur les navires *Glengyle, Prince Leopold* et *Prince Charles*. Les péniches de débarquement,

mises à la mer, s'approchèrent du rivage sans incident* et les unités d'infanterie prirent pied sur la longue plage que borde la promenade de Dieppe (autrefois consacrée aux loisirs et au plaisir) à l'heure fixée, ou à une ou deux minutes près.

Les ordres navals comportaient un bombardement intense et direct par les quatre contre-torpilleurs et le *Locust* à partir du moment où les péniches de débarquement se trouveraient à un mille de la plage jusqu'à leur atterrissage. Ce bombardement eut lieu, mais le *Locust*, n'ayant pu suivre le convoi pendant la traversée, n'y prit aucune part[115]. L'aviation remplit aussi exactement la tâche qui lui avait été assignée. Elle couvrit le promontoire de l'est d'un nuage de fumée et, à 5 h.15 du matin, cinq escadrilles de Hurricanes attaquaient au canon les fortifications de la plage[116]. Ce bombardement venait d'avoir lieu quand les hommes de l'Essex Scottish et du Royal Hamilton Light Infantry sautèrent sur le rivage et commencèrent à se frayer un passage à travers les barbelés qui leur barraient l'entrée de la ville. Au dire de tous les témoins[117], l'attaque des Hurricanes se fit ponctuellement et fut des plus terrifiante. Comme elle devait cesser à 5 h. 25, elle n'eut qu'un effet momentané. Les rapports navals estiment que les premières péniches touchaient terre entre 5 h.20 et 5 h.23[118]; mettons qu'il y eut un retard de deux minutes. C'était assez pour que les troupes fussent privées d'autant de la protection que l'attaque aérienne leur avait ménagée.

Il se produisit cependant un décalage d'horaire beaucoup plus grave. Les trois péniches de débarquement qui portaient les neuf premiers chars furent mises à l'eau "trop loin à l'ouest et abordèrent 10 ou 15 minutes en retard"[119]. Dans l'intervalle qui s'écoula entre la fin du bombardement aérien et naval, et l'arrivée des chars, l'infanterie se trouva sans soutien et l'ennemi, qui s'était remis de l'attaque des Hurricanes, put balayer la plage de son feu. Cette réaction fut si prompte que notre infanterie se trouva clouée sur place avant d'avoir pu pénétrer dans les -barbelés, franchir la digue et traverser la large promenade pour entrer dans la ville. Dans tout débarquement où il y a résistance, les deux premières minutes qui suivent l'atterrissage des embarcations sont les plus importantes et on peut dire que la bataille de la plage de Dieppe a été perdue pendant ces deux premières minutes. La vigueur de l'attaque s'amortit rapidement et, lorsque les chars arrivèrent sur les lieux, le moment psychologique était passé.

Les péniches de débarquement avaient été sous le feu de l'ennemi pendant qu'elles approchaient du rivage. Quelques rapports signalent un ralentissement

*Le lieutenant-colonel Labatt déclare que des obus tombèrent près du Glengyle pendant qu'on mettait les embarcations à la mer. C'est sans doute sur la foi de ce témoignage que la conférence des officiers commandants à l'Oflag VIIB notait, le 13 septembre 1942, que "les navires de débarquement de l'infanterie ... avaient commencé à essuyer le feu des batteries du rivage à 0340 h.". Mais les documents allemands prouvent le contraire et le rapport du commandant du *Glengyle* établit clairement que les obus en question provenaient du point où le groupe 5 avait rencontré le convoi allemand. Il écrit: "On put observer le feu violent des pièces légères (0350) vers 130°,—direction de la plage "Jaune",—et quelques coups longs sans importance tombèrent près du navire."

du feu au moment du débarquement, peut-être à la suite de l'attaque des Hurricanes, mais le tir des mitrailleuses et des mortiers reprenait immédiatement avec une violence accrue[120]. Les officiers du Royal Hamilton Light Infantry rapportent que la compagnie "D", qui se trouvait sur le flanc droit, le plus rapproché du promontoire, fut presque complètement annihilée, dès qu'elle eut pris pied à terre[121]. De fait, elle avait déjà subi de lourdes pertes avant de débarquer. Deux des péniches qui transportaient des pelotons de cette compagnie avaient coulé. Un officier de marine digne de foi[122] rapporte qu'elles avaient toutes deux été "fortement endommagées pendant l'atterrissage", mais qu'elles avaient pu toucher le rivage. C'est ce qui paraît le plus probable, bien que des témoins de l'armée doutent qu'elles aient atteint la plage[123].

Tout à fait à l'extrémité ouest de la promenade, isolé devant la ville, se dressait le grand casino. Nous avons vu que les Allemands en avaient commencé la démolition, mais, au moment du raid, ils n'avaient encore détruit que l'aile sud-ouest. Ils occupaient l'édifice et, à proximité, des abris de mitrailleuses et des postes d'artillerie; le nettoyage de ces points prit du temps et nous coûta plusieurs vies. Enfin, les hommes du R.H.L.I. purent entrer dans le casino et réduire les tirailleurs au silence. "Il nous fallut près d'une heure pour tuer ou capturer tous les soldats ennemis"[124]. Au cours de cette attaque, le sergent suppléant G. A. Hickson, du Génie royal canadien, se distingua particulièrement à la tête des survivants d'un groupe de démolition chargé de la destruction du central téléphonique[125]. Une inscription faite à 7 h.12 du matin dans le journal de bord du navire de commandement mentionne la "prise" du casino; c'est sans doute l'heure à laquelle se termina l'opération de nettoyage.

Le casino formait une sorte de passage couvert entre la plage et le boulevard de Verdun, situé en face de la ville. Grâce à cet abri, un groupe du Royal Hamilton Light Infantry et un détachement commandé par un sergent de sapeurs purent pénétrer dans la ville et s'y maintenir quelque temps.

Il y a lieu de croire qu'un détachement composé d'environ 14 soldats commandés par le capitaine A. C. Hill fut le premier à entrer dans la ville. Cet officier dirigea ses hommes de la plage à travers le casino vers les six heures du matin, pendant que d'autres groupes entraient dans l'édifice et en finissaient le nettoyage. Sous la protection des mitrailleuses Bren, ils traversèrent en courant le terrain découvert qui les séparait des premiers immeubles de la ville donnant sur la plage. Ils réussirent à pénétrer dans l'un d'eux puis, de là, dans un théâtre à travers lequel ils passèrent pour se trouver enfin dans la ville. Ils circulèrent quelque temps dans les rues, échangeant des coups de feu avec les patrouilles ennemies; au cours de cette opération, un homme fut tué. Comme la résistance devenait de plus en plus opiniâtre, le détachement se réfugia dans le théâtre où d'autres soldats de nos troupes le rejoignirent. Vers les dix heures du matin, comme l'infanterie ennemie s'avançait vers le théâtre, le détachement se retira dans le casino; un seul homme fut touché en traversant l'espace découvert[126].

Assez tard dans la matinée, le sergent suppléant Hickson conduisait un détachement de 18 hommes dans la ville*, sous le couvert du feu de l'un de nos chars qui s'était placé près de l'angle sud-est du casino et avait réduit au silence quelques-unes des mitrailleuses postées dans le grand château du promontoire de l'ouest. Ce détachement fut harassé par des tirailleurs et, après avoir nettoyé une maison occupée par l'infanterie allemande, il se replia sur le casino vers midi[127]. Hickson reçut pour cet exploit la Médaille du Service distingué.

Sur la plage où l'Essex Scottish avait débarqué, aucun immeuble comme le casino ne pouvait faciliter l'infiltration. Elle était complètement découverte et balayée par le feu des mitrailleuses installées sur les deux promontoires et dans les immeubles d'en face. Nous avons déjà parlé du char de combat français terré près du môle de l'ouest; sur ce môle se trouvait également un réduit bétonné abritant un canon antichars. Ces deux positions restèrent aux mains des Allemands pendant toute la durée de l'opération, bien que les rapports ennemis fassent mention d'un coup direct sur le réduit du môle, peut-être tiré par un canon d'un des navires[128].

Le seul détachement de l'Essex Scottish qui put pénétrer dans la ville était commandé par le sergent-major de compagnie Cornelius Stapleton. Quelques minutes à peine après le débarquement, ce vaillant sous-officier breveté entraîna une douzaine d'hommes au delà de la promenade balayée par la mitraille, jusque dans les immeubles du boulevard de Verdun j'. Ce détachement réussit à tuer un certain nombre de tirailleurs ennemis cachés dans ces immeubles et pénétra ensuite jusqu'au port par les rues qui y donnaient accès. Avant d'être repoussé, il "fit leur affaire à un grand nombre de soldats des transports et de tirailleurs ennemis"[130]. C'est sans doute cet incident que relate le journal allemand, lorsqu'il mentionne qu'à 8 h.16 du matin l'ennemi fut "expulsé de la gare du port (à 100 mètres de la plage)"[131]. Le sergent-major Stapleton revint à la plage et fit le récit de cette action au colonel Jasperson. Plus tard, il reçut pour ce fait la Médaille du Service distingué.

Le capitaine D. F. MacRae, seul officier de l'Essex Scottish qui revint en Angleterre de tous ceux qui étaient débarqués, rapporte qu'il y eut deux assauts contre la digue, suivis d'un troisième "sur une plus petite échelle". Ces assauts eurent lieu aussitôt après le débarquement ci furent repoussés par le feu intense de l'ennemi. Il estime que, dès 5 n. 45 du matin, entre 30 et 40 p. 100 des hommes

*Le capitaine W. D. Whitaker a écrit une relation des événements dans laquelle il dit qu'un autre détachement du R.H.L.I. pénétra aussi dans la ville, sous le commandement du lieutenant L. C. Bell. Mais le lieutenant-colonel Labatt prétend que c'est là une erreur. Le lieutenant Bell fut tué au cours de l'action. L'auteur pense qu'un autre détachement est probablement entré dans Dieppe, dans le secteur du R.H.L.I. Le journal de la 302e division allemande rapporte qu'à 7 h.45, un "détachement d'assaut britannique fut fait prisonnier près de l'hôtel de ville de Dieppe" (non loin du casino). Un observateur français très consciencieux, M. George Guibon, relate également ce qui paraît être le même incident.

†Le témoignage d'un soldat[129] du groupe qui traversa la promenade et se joignit à Stapleton dans les immeubles met en lumière l'intensité du feu de l'ennemi. D'après lui, deux seulement des neuf hommes qui faisaient partie de ce groupe purent se rendre jusqu'aux maisons.

de l'Essex Scottish avaient été tués ou blessés[132]. Cette estimation semble exagérée, mais il est évident que dès le début de l'opération, selon les propres termes de MacRea, l'unité se trouva dans l'impossibilité "de poursuivre une lutte organisée" et fut réduite à la défensive, derrière la digue qui constituait une sorte de parapet. La compagnie "D" avait reçu l'ordre de détruire la fabrique de tabac, qu'on croyait être un entrepôt d'explosifs. Elle lança des grenades dans l'immeuble où un incendie fit bientôt rage, mais on ignore s'il fut réellement allumé par ces grenades[133].

A partir du moment où l'assaut se ralentit, la situation sur la plage ne changea guère. Les hommes du Royal Hamilton Light Infantry et de l'Essex Scottish se dissimulèrent comme ils purent et répondirent de leur mieux au feu d'un ennemi invisible qui les criblait de balles, de bombes et d'obus. Les pertes devenaient de plus en plus lourdes. Parmi ceux qui, en cette sombre matinée, se dévouèrent au secours des blessés, il faut placer au premier rang le capitaine honoraire J. W. Foote, aumônier du régiment d'Hamilton. Il ne cessa de prodiguer les premiers secours et s'exposa fréquemment au feu de l'ennemi en transportant des blessés au poste de secours. Au moment de l'évacuation, il aida au transport des blessés vers les navires, mais refusa de s'embarquer luimême, préférant continuer sa mission charitable parmi les prisonniers. A la fin de la guerre, il fut décoré de la Croix de Victoria, la première qui ait jamais été décernée à un aumônier canadien[134].

Les navires de guerre donnèrent le plus courageux appui aux hommes débarqués sur les plages. Il y a sans doute lieu de citer le rapport du commandant des forces navales sur le rôle que joua une péniche de D.C.A. (c'était un chaland de chars de combat sur lequel on avait monté quelques canons antiaériens): "L'un des exploits héroiques de cet assaut fut accompli par la péniche L.C.F. (L) 2, qui resta longtemps tout près du rivage à tirer sur les positions ennemies. Elle était constamment sous le feu des canons et des pièces de faible portée. L'un l'autre, ses canons furent réduits au silence, puis à la fin, elle sombra"[135].

Le sort des chars de combat

Il y a lieu d'examiner à part le rôle que jouèrent dans l'opération les chars du régiment de Calgary. Le 14e régiment de chars fut la première unité blindée canadienne qui ait jamais participé à un engagement. En outre, c'était la première fois que les chars Churchill voyaient le combat et la première expérience d'un débarquement de chars sous le feu de l'ennemi.

On a déjà vu que le premier groupe de chars "section 1" (composé de neuf chars portés sur trois chalands), fut mis à terre au moins un quart d'heure en retard. Deux des trois chalands de chars (L.C.T.) coulèrent et le troisième resta sur la plage; l'un des premiers avait réussi à se dégager mais coulait peu après. Le chaland L.C.T. 2, qui avait abordé près de l'extrémité est de la plage, réussit (bien qu'en retard) à mettre ses trois chars à terre et tous les trois purent franchir

la digue. Après s'être dégagé de la plage, le chaland devait débarquer un peu plus loin les soldats du Génie qu'il portait. Toutefois, la rampe de débarquement ayant été endommagée par un obus, il ne put aborder de nouveau et les sapeurs ne mirent jamais pied à terre[136]. Le L.C.T. 1 débarqua également ses chars, mais un seul parvint jusqu'à la promenade. Il coula ensuite près du rivage en eau peu profonde; on le distingue sur les photographies allemandes, près de la base du môle de l'ouest. Malheureusement, le premier char du L.C.T. 3 débarqua "en eau très profonde"[137] et coula à pic. Les autres furent mis à terre mais ne dépassèrent pas la plage. C'est ce chaland qui ne put se dégager.

La section IA, composée également de trois chalands portant chacun trois chars, devait aborder à 5 h. 35 du matin, soit à peu près en même temps que la section 1. Les rapports navals indiquent qu'il arriva "tôt après"[138]. Le sort de ces trois chalands et de leurs chars mérite d'être relaté brièvement. Le L.C.T. débarqua tous ses chars, mais aucun ne parvint jusqu'à la digue. Il coula vraisemblablement après s'être éloigné du rivage. Le L.C.T. 5 ne peut se décrocher de la plage; les photographies allemandes le montrent en face du casino. Il avait quand même débarqué ses chars, mais un seul d'entre eux parvint à franchir la digue. Le L.C.T. 6 débarqua également ses chars et ceux-ci réussirent tous à atteindre la promenade. Ce chaland survécut à l'opération.

La section, comprenant 12 chars portés par quatre chalands, devait atterrir à 6 h. 05 et arriva apparemment à l'heure[139]. La troupe du quartier général régimentaire était à bord du L.C.T. 8. Quand celui-ci aborda, le char de tête s'enfonça dans les galets en débarquant et bloqua la rampe. Le chaland dut reculer et faire un nouvel atterrissage, mais des obus rompirent les câbles de la rampe et celle-ci tomba dans huit pieds d'eau. Le lieutenant-colonel Andrews, obéissant au signal prématuré d'un matelot, fit sortir son char du chaland, mais le véhicule se trouva presqu'entièrement submergé. Le jeune commandant réussit à se dégager avec l'équipage du char et atteignit apparemment le rivage ou presque, mais fut frappé mortellement au ras de l'eau[140]. Cet officier promettait beaucoup et était d'un commerce fort agréable. Un grand nombre de ses compagnons d'armes le pleurèrent.

Le troisième char du chaland L.C.T. 8 ne put débarquer. Le L.C.T. 7 et le L.C.T. 9 réussirent à mettre leurs chars à terre et tous franchirent le mur. Le L.C.T. 10 débarqua également ses chars, mais un seul parvint jusqu'à la promenade. Ces quatre péniches survécurent au débarquement, mais le L.C.T. 7 fut perdu pendant l'évacuation*.

*La dépêche du commandant des forces navales attribue en partie les avaries subies par les chalands aux longues périodes qu'ils durent passer sur la plage "à attendre que les troupes qu'ils portaient en plus des chars pussent débarquer". Nous n'avons que deux rapports provenant des chalands eux-mêmes. L'un d'eux (celui du L.C.T. 8) signale qu'après le débarquement du deuxième char, aucun effort ne fut tenté pour mettre le troisième à terre. L'auteur (qui n'était pas le commandant du chaland) ne savait évidemment pas que le deuxième char avait coulé, ou n'était pas au courant des circonstances précitées. L'autre rapport (du L.C.T. 6) dit: "Toute l'infanterie, sauf trente soldats, débarqua et, après avoir attendu en vain que ces trente fantassins fissent de même, je me dégageai du rivage". Par "infanterie" on entendait probablement les "hommes à pied," car il n'y avait que 35 fantassins à bord.

Le reste du régiment de chars (toute la section "A" et trois détachements de la section "C") resta dans les chalands[141].

Nous avons déjà laissé entrevoir ce qui arriva aux chars après le débarquement. On aura noté que la digue ne présentait pas un obstacle insurmontable. D'après nombre de témoignages, on aurait songé à y pratiquer des brèches au moyen d'explosifs afin d'y faire passer les chars; en réalité, le plan comportait la construction de rampes en pièces de bois qui eussent permis aux chars de franchir la digue par sa partie centrale, là où elle était le plus élevée. Afin de faciliter la traction des chenilles des chars sur la plage et le franchissement des parties basses de la digue, à ses extrémités, on avait inventé un appareil de pontage au moyen duquel le char de tête de chaque chaland devait poser une piste à claire-voie à mesure qu'il avançait[142]. En fait, on ne construisit aucune rampe, chose impossible d'ailleurs dans les circonstances. Les Allemands avaient creusé un fossé avec un excavateur mécanique en avant de la partie centrale de la digue, la rendant ainsi infranchissable. Toutefois, à chacune de ses extrémités, elle n'avait pas plus de deux pieds de hauteur au-dessus des galets de la plage, de sorte que les chars n'eurent aucune difficulté à la franchir à ces endroits[143].

Vingt-neuf chars en tout débarquèrent des chalands; deux coulèrent immédiatement et, sur les 27 qui touchèrent la plage, 15 réussirent à franchir la digue. Le major C. E. Page, officier le plus élevé en grade du régiment de Calgary à l'Oflag VIIB, réunit les officiers de cette unité qui s'y trouvaient afin d'éclaircir ce point. Comparant leurs renseignements, il arrivèrent à la conclusion que 13 chars avaient certainement passé la digue, mais ils ne savaient pas au juste le sort de deux autres qui faisaient partie d'une troupe commandée par le lieutenant E. Bennett, prisonnier dans un autre camp. Depuis, la correspondance du lieutenant Bennett a établi que ces deux-là aussi l'avaient franchie[144]. Des officiers d'infanterie ont prétendu qu'un bien plus petit nombre de chars avaient atteint la promenade, mais le témoignage des équipages des chars est concluant. Le rapport du 81e corps d'armée allemand relate que, d'après les témoins oculaires, "probablement 16" chars ont atteint la promenade. Le commandant en chef (Ouest) rapporte, il est vrai, que cinq chars seulement atteignirent ce but; ce chiffre serait plutôt celui des chars qui restèrent sur les lieux après l'opération. L'auteur de ce rapport ne savait probablement pas que plusieurs des chars qui franchirent la digue revinrent ensuite sur la plage, comme le signalent les rapports du 81e corps d'armée et des officiers du régiment de Calgary.

Mais les énormes barrages en béton qui fermaient les rues débouchant de la ville sur la promenade constituaient des obstacles encore plus formidables que la digue elle-même. Les troupes du Génie avaient pour mission de faire sauter ces obstacles, mais quelques-unes des équipes de démolition ne purent atterrir, certaines perdirent leur équipement et les autres subirent de lourdes pertes. L'officier qui dirigeait cette opération sur la plage Blanche, le lieutenant

W. A. Ewener, fut grièvement blessé[145]. Les sapeurs qui purent atteindre les obstacles exécutèrent bravement leur travail, sous un feu d'enfilade meurtrier venant du château et des autres positions situées sur leurs flancs. Aucun des barrages ne put être forcé. Bien qu'on fût parvenu à placer des charges d'explosifs sous l'un d'eux, près du casino, les dispositifs d'allumage semblent avoir manqué et un civil français rapporte qu'une des charges était encore là le lendemain[146]. On signala, après l'opération, que trois ou quatre chars avaient pénétré dans la ville, mais en réalité aucun d'eux ne put franchir la promenade.

Les barrages des rues bloquant toute avance, la plupart des chars regagnèrent la plage. Voilà pourquoi les photographies prises par les Allemands à des fins de propagande, de même que les photos prises par nos avions après le raid, nous portèrent à sous-estimer le nombre des chars qui avaient réussi à franchir la digue. Nous sommes restés longtemps sans renseignements précis sur l'action des chars, car un seul survivant des équipages débarqués sur la plage (le troupier G. Volk) était rentré en Angleterre[147]. Ce n'est qu'en 1943, après le rapatriement des premiers prisonniers malades, que les faits véritables commencèrent à se faire jour.

La plupart des chars avaient été endommagés à un moment ou l'autre de la lutte, ou s'étaient enfoncés dans les galets. Cependant, loin de cesser le tir, ils firent office de réduits de mitrailleuses et donnèrent un appui efficace à l'infanterie qui leur décerna unanimement les plus grands éloges. L'aumônier du régiment de Calgary, écoutant d'un chaland de chars posté au large les voix que lui transmettait la T.S.F. des chars, rapporte qu'on aurait cru assister à une partie de bridge[148]. Le feu des chars contribua certainement à assurer l'évacuation d'un grand nombre de fantassins. Les équipages n'abandonnèrent pas leurs chars avant 12 h.45[149]. Le travail d'évacuation touchait alors à son terme. C'est ce qui explique pourquoi si peu de membres de ces équipages rentrèrent en Angleterre. Grâce à la solidité des chars Churchill, le régiment n'eut qu'un petit nombre de tués, en tout deux officiers et onze soldats. Les canons antichars de l'ennemi étant surtout du calibre de 37 mm, leur action contre le blindage des chars était nulle. Vers 9 heures, les Allemands reçurent l'appui d'une compagnie antichars armée de pièces de 75, mais les barrages des rues les empêchèrent d'approcher suffisamment de la plage pour obtenir un tir efficace[150].

Le débarquement des réserves

Il a déjà été question de l'insuffisance des renseignements accessibles au général Roberts sur la marche des opérations consécutives au débarquement. Nous avons parlé d'un rapport erroné qui lui avait fait croire que le Royal Regiment n'était pas débarqué à Puys et à la suite duquel il avait ordonné à cette unité de se porter au secours de l'Essex, sur la plage "rouge". Il était alors 6 h.40. Vers la même heure, Roberts décidait d'ordonner le débarquement

de son corps principal de réserves. Voici comment il explique cette décision: "Les renseignements reçus indiquaient que la plage "Rouge" avait été suffisamment déblayée pour motiver cette mesure". Il s'agissait évidemment du message suivant inscrit à 6 h.10 dans le journal de renseignements du *Fernie*: "L'Essex Scot a traversé la plage et occupe les maisons." Ce renseignement semble avoir été tiré du message de l'Essex au Royal Hamilton Light Infantry, dont nous avons déjà parlé et qui décrivait l'avance du sergent-major de compagnie Stapleton et de son petit détachement: "Douze de nos hommes sont dans les maisons. Sans nouvelles d'eux depuis quelque temps[151]". Recevant ce message sous la forme bien exagérée que nous avons reproduite, le commandant des forces militaires crut la pénétration de l'Essex suffisante pour qu'on puisse l'exploiter et donna aux Fusiliers Mont-Royal, dont le commandant était monté sur le *Calpe* à 6 h.10, l'ordre de débarquer sur la plage Rouge. En conséquence, cette unité atterrit à 7 h. du matin dans ses 26 péniches de débarquement non blindées[152].

Les Allemands aperçurent l'approche de "cette importante formation de péniches de débarquement" et la tinrent sous le feu de leur artillerie pendant dix minutes[153]. De plus, suivant les propres termes de l'officier naval qui dirigeait l'opération (le lieutenant-commander J. H. Dathan), dès que les embarcations approchèrent du rivage "elles furent accueillies par un feu violent ... venant des immeubles situés en face de la plage et de mitrailleuses vraisemblablement placées sur le boulevard, tandis que, du promontoire de l'ouest, on dirigeait sur elles un feu également nourri de mitrailleuses, de mortiers de grenades"[154]. Les Fusiliers subirent de lourdes pertes avant. même de débarquer, mais ils ne perdirent pas courage. Le capitaine MacRae raconta plus tard comment les embarcations avaient abordé à toute vitesse et avec quelle fougue les hommes s'étaient précipités sur la plage, puis à travers les galets.

Le général Roberts voulait que l'unité atterrisse sur la plage Rouge, mais en fait, on la dispersa sur toute l'étendue des principales plages et une bonne partie fut mise à terre sur l'étroite bande de galets située au pied des falaises, à l'ouest de la ville[155]. Les hommes débarqués à cet endroit furent naturellement réduits à l'impuissance. Des détachements débarqués plus à l'est, un certain nombre participèrent à l'engagement autour du casino, tandis que d'autres restaient cloués sur la plage avec la plus forte partie du Royal Hamilton Light Infantry et de l'Essex Scottish[156]. Plusieurs groupes pénétrèrent dans la ville, a-t-on rapporté, mais nous n'en avons aucune preuve sauf dans le cas du sergent P. Dubuc qui, s'étant avancé à une certaine distance et ayant été fait prisonnier, réussit ensuite à maîtriser son gardien et à regagner la plage[157]. Le lieutenantcolonel Ménard fut grièvement blessé dès qu'il eut mis pied à terre et reçut d'autres blessures par la suite. En général, les Fusiliers subirent de lourdes pertes, dont huit officiers et 111 sous-officiers et soldats tués. Deux seulement des officiers débarqués revinrent en Angleterre, l'un et l'autre blessés.

Après avoir envoyé les Fusiliers à terre, le général Roberts avait encore en réserve (outre les chars non débarqués) le Commando royal de fusiliers marins. D'après le plan d'attaque, cette unité devait servir à désemparer les navires qui se trouvaient dans le port, mais, comme cette partie du plan était désormais impossible à exécuter, Roberts décida de l'employer aussi sur les plages principales. Le général commit peut-être une imprudence en continuant, à ce stage des opérations, à envoyer des renforts sur les plages; mais il lui arrivait encore des renseignements encourageants, trompeusement encourageants. Peu après 8 heures, il estimait la situation sur la plage Blanche assez favorable pour qu'un autre détachement débarqué sur ce point pût traverser la ville et la tourner afin de nettoyer le promontoire de l'est. Le journal de renseignements du *Calpe* renferme la dépêche suivante reçue à 8 h.17: "Occupons la plage Blanche". C'est vers la même heure que le général Roberts ordonna aux fusiliers marins de s'embarquer dans les péniches blindées et d'aller "appuyer l'Essex Scottish de l'autre côté de la plage Blanche ... en vue ... de tourner la ville par l'ouest et par le sud et d'attaquer les batteries du promontoire oriental par le sud"[158]. On avait donné l'ordre de mettre à terre quelques-uns des derniers chars de réserve pour appuyer l'opération, mais il fut contremandé dix minutes plus tard et un nouvel ordre émis vers 9 h. du matin leur enjoignait de rentrer en Angleterre[159].

Les renseignements étaient erronés, et le plan trop enthousiaste. Tout comme les Fusiliers Mont-Royal, les fusiliers marins furent accueillis par un feu infernal dès qu'ils approchèrent du rivage. Quand le lieutenant-colonel Phillips se rendit compte de la situation, il monta sur le toit de la péniche qui le portait et fit signe aux autres de se replier au large, derrière l'écran de fumée. Ce geste prévint le débarquement d'un grand nombre de ses hommes sur une plage où leur action aurait été nulle*. Le rapport du commando mentionne que trois seulement des sept péniches qui portaient l'unité abordèrent au rivage; les quelques autres qui pouvaient encore manoeuvrer rebroussèrent chemin. Phillips tomba mortellement blessé après avoir donné ce signal[161].

Les Q.G. de la 4e et de la 6e brigades étaient divisés chacun en deux groupes dans des chalands de chars différents. Ni l'un ni l'autre des deux groupes de la 4e brigade ne purent prendre pied à terre. Le brigadier Lett était à bord du L.C.T. 8 qui, comme nous l'avons déjà noté, aborda à deux reprises et eut à essuyer un bombardement violent. Dans le second cas, le brigadier fut grièvement blessé et passa le commandement de la brigade au lieutenant-colonel Labatt, du Royal Hamilton Light Infantry. Labatt reçut l'ordre, mais le désarroi qui régnait sur la plage le paralysa à peu près complètement. A bord du chaland, le brigadier, étendu sur une civière, continua de donner des ordres[162]. Le seul officier du Q.G. de la 6e brigade qui prit pied à terre fut le brigadier Southam;

*Les rapports du commando ne font aucune mention d'un détail fréquemment relaté, c'est-à-dire que Phillips aurait mis des gants blancs pour faire ses signaux. Un fusilier marin, qui dit avoir été à bord de la même péniche que le colonel, confirme l'exploit du commandant, mais ne parle pas du signal en question[160]. Les rapports sont cependant plus dignes de foi.

il suivit sur le rivage les chars débarqués du L.C.T. 7. Blessé lui-même, il n'en continua pas moins à encourager ses hommes et à leur donner des ordres pendant toute la durée de l'opération. Il garda le contact avec le quartier général de l'expédition, relatant la marche des événements et dirigeant ses hommes au moyen d'un appareil de radio installé dans la voiture de reconnaissance du major G. M. Rolfe, officier supérieur des transmissions qui était débarqué. Cette voiture se trouvait. légèrement à l'ouest de la Manufacture de tabac[163].

A mesure que la matinée avançait, le combat aérien devenait plus acharné. Nouvelle preuve que les Allemands avaient été pris par surprise: la Luftwaffe, qui avait été lente à donner, lançait maintenant un nombre croissant d'escadrilles dans les airs. Vers les 10 heures du matin, des bombardiers escortés de chasseurs firent leur apparition* et le commandant des forces aériennes eut nettement l'impression qu'à la fin "l'ennemi avait engagé toutes ses ressources du front ouest". Le journal de guerre de l'état-major naval allemand contient le passage suivant: "D'après les données de l'armée de l'air, 945 appareils allemands furent engagés au-dessus de la Manche le 19 août." Bien que nos avions aient eu à subir le feu de nos propres navires, dont les artilleurs se révélèrent "peu doués pour distinguer les appareils", la R.A.F. donna une très grande mesure de protection à la flotte rassemblée aux abords de Dieppe[164]. Le contre-torpilleur *Berkeley* est le seul navire important qu'on perdit au cours de l'opération. Une grosse bombe l'ayant atteint de plein fouet vers une heure de l'après-midi, les navires anglais durent le torpiller. Au même moment, une attaque d'avions de chasse contre le *Calpe* causait quelques pertes. Les commandants des forces de terre et de mer en sortirent indemnes, mais le commodore de l'air Cole fut grièvement blessé[165].

En plus d'accorder l'aide prévue par l'ample programme de soutien qu'on leur avait tracé et de remplir les missions spéciales que le directeur du combat leur confiait, depuis le navire de commandement, les forces aériennes durent répondre à plusieurs demandes particulières des unités qui combattaient sur les plages. Or, dans ces derniers cas, il s'écoulait inévitablement environ une heure et demie entre le moment où la demande était formulée et celui où les avions arrivaient au-dessus de l'objectif. Par exemple, à 11 h.48 du matin, le brigadier Mann adressait un message à Uxbridge, transmettant une demande de bombardement sur les promontoires est et ouest, que le brigadier Southam avait reçue quatre minutes auparavant. Ce message parvint à Uxbridge à 12 h.17 et, à 12 h.43, l'ordre était donné aux bombardiers Hurricane et aux avions de soutien rapproché d'attaquer les deux promontoires. L'attaque eut lieu à 1 h.30 de l'après-midi, après la reddition de nos forces. Le général Crerar se souvient d'un cas, à Uxbridge, où l'amiral Mountbatten lui avait demandé de prendre

*Le journal de la 302e division allemande porte l'inscription suivante, faite à 7 h.11 du matin, heure d'Angleterre; "Le quartier général du corps d'armée fait connaître que les avions de bombardement vont entrer en action".

des dispositions pour que le promontoire de l'est soit soumis à un bombardement intensif. Crerar refusa[166] parce que l'attaque ne pourrait avoir lieu qu'une heure et demie plus tard et qu'il n'y avait aucun moyen de prévoir ce qui se produirait dans l'intervalle et aussi parce que cette demande n'émanait pas du général Roberts.

L'évacuation des plages principales

Dès neuf heures, il était devenu évident que le débarquement des réserves n'avait rien donné. L'ennemi occupait encore les deux promontoires et balayait les plages de son feu. "La situation militaire étant grave ... et l'approche des plages devenant de plus en plus difficile aux navires et aux péniches", le capitaine Hughes-Hallett avisa le général Roberts "que l'évacuation devrait commencer aussitôt que possible et se limiter aux hommes". Il estimait qu'on ne pourrait commencer cette opération avant 10 h.30 du matin, vu qu'il fallait prévenir le commandant des forces aériennes et alerter les péniches. C'est l'heure qui fut d'abord fixée, mais un peu plus tard, à la demande du général Roberts, on la recula à 11 h. Roberts craignait que le temps ne manquât pour prévenir les Camerons. D'autre part, le commodore de l'air Cole voulait profiter de cette demi-heure de répit afin de mieux organiser la protection aérienne de la retraite[167].

A 10 h.30, le terrain d'atterrissage des avions de chasse allemands à Abbeville-Drucat fut bombardé par les Forteresses volantes de l'armée de l'air américaine escortées par les Spitfires de la R.A.F. Sur les 24 bombardiers qui composaient les quatre escadrilles, 22 seulement lancèrent leurs bombes. Grâce à la précision du bombardement, l'ennemi ne put probablement pas utiliser cet aérodrome pendant les deux heures les plus critiques de la retraite[168].

Il fallut improviser en grande partie les détails de l'évacuation. Si l'on avait pu suivre le plan du raid, la plupart des troupes auraient été recueillies sur les plages par les chalands de chars. Mais on ne pouvait, en l'occurrence, songer à utiliser ces grands bateaux vulnérables, de sorte qu'on recourut aux péniches de débarquement de troupes (petites embarcations blindées pouvant transporter chacune un peloton d'infanterie)[169]. Toutes ces circonstances rendaient encore plus difficile la tâche de la marine dans cette évacuation probablement sans parallèle dans les annales militaires.

A 11 h., les péniches approchaient des plages sous le couvert des canons des navires et des avions de chasse de la R.A.F. Le nombre des escadrilles employées au-dessus de Dieppe était alors passé de trois à six et même à neuf[170]. "Le vent venait du large et de l'ouest, de sorte qu'on put établir un écran de fumée qui dissimulait les embarcations jusqu'aux abords du rivage"[171]. Du haut des falaises, les Allemands ne cessaient de balayer les plages d'obus et de mitraille, et prélevaient un lourd tribut sur les troupes et les navires.

OPÉRATION DE DIEPPE
19 AOÛT 1942

DISPOSITION INITIALE DES FORCES ALLEMANDES, RÉGION DE DIEPPE
19 AOUT 1942

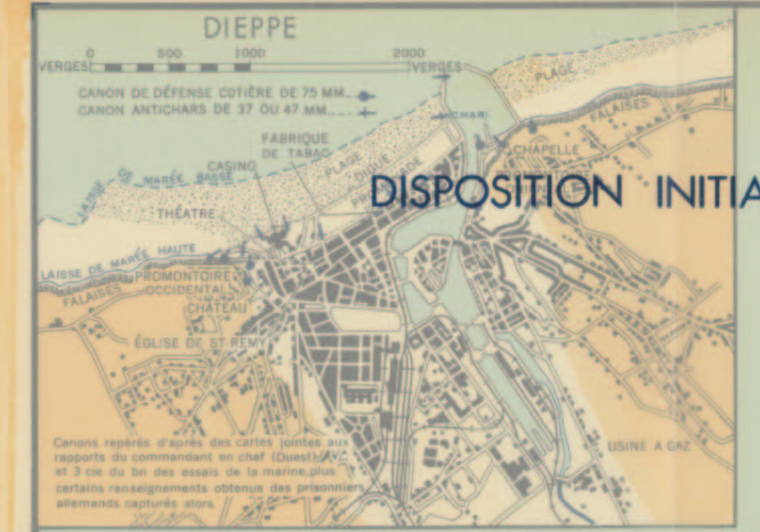

d'un millier de ces derniers n'avaient jamais débarqué. Une étude analytique révèle qu'au plus de 350 à 400 hommes furent évacués des plages principales situées en face de la ville (voir l'Appendice "H"). Au retour, les navires les plus importants étaient remplis de blessés; le petit contre-torpilleur *Calpe* en ramena 278 à lui seul[178].

A 2 h., l'opération était terminée. A 1 h.58, les canons allemands s'étaient tus après avoir tiré, selon les rapports méticuleux des Allemands, 7,458 coups pendant la bataille, mis à part le tir des batteries antichars et antiaériennes[179]. Vers 2 h.10, on donnait la dernière embarcation comme étant à trois milles des côtes de France[180]. Le général Roberts avait déjà envoyé par pigeon au Q.G. du 1er corps d'armée canadien une dépêhe[181] résumant le bilan de l'opération:

Pendant le trajet de retour, les avions de chasse assurèrent la protection du convoi, de sorte que les attaques des appareils ennemis ne causèrent aucun dommage important aux navires. "Les navires côtiers et les péniches de débarquement arrivèrent à Newhaven sans autre incident; les contre-torpilleurs et le *Locust* mouillèrent côte à côte à Portsmouth, après minuit"[182]. La protection des flottilles sur la route du retour fut le couronnement de l'oeuvre des forces aériennes, dont la conduite avait été au-dessus de tout éloge, du début à la fin de l'opération. Le général Roberts n'eut qu'un mot pour la qualifier: "Magnifique"[183].

> Très lourdes pertes en hommes et en navires. Avons fait le possible pour évacuer les hommes, mais afin de sauver ceux qui étaient embarqués, nous avons dû abandonner les autres. Cette décision a été prise par les commandants de la Force. Il est manifeste que l'élément surprise n'a pas joué.

C'est ainsi que se termina cette journée héroique et amère. Sous les lumières voilées des ports anglais, des hommes sales et fatigués buvaient maintenant leur thé fort et se racontaient leurs exploits, pendant que les trains d'ambulance remplis de blessés roulaient lentement dans la nuit. Là-bas, sur les plages de Dieppe, les Allemands continuaient de ramasser les blessés, cependant que les corps de centaines de Canadiens gisaient encore là où ils étaient tombés. Des deux côtés de la Manche, les officiers des états-majors avaient déjà commencé à étudier les résultats et à tirer les conclusions du raid. Au délà de l'Atlantique, dans d'innombrables villes et hameaux du Canada, les familles attendaient, le coeur serré, les nouvelles de leurs amis de l'armée d'outre-mer, de cette armée qui, après trois ans de guerre, venait de livrer sa première bataille.

Sur la plage occupée par l'Essex Scottish, il ne vint qu'un petit nombre de péniches et la plupart furent coulées* (six sur huit, d'après un rapport du commandant du *Prince Charles*)[172]. Les embarcations du *Prince Leopold* devaient évacuer les troupes de la plage Rouge, mais elles atterrirent par erreur sur la plage Verte (Pourville), où elles furent très utiles. Le nombre des embarcations disponibles pour l'évacuation de l'Essex Scottish se trouva ainsi notablement réduit, mais les archives navales portent que l'une de ces péniches parvint à la plage Rouge plus tard[174]. En outre, les avions ennemis semblent avoir réussi dans une certaine mesure à désorganiser et disperser les embarcations. Le commander H. V. P. McClintock, commandant de la flotille, a raconté une de ces attaques et ses effets. Ses observations l'ont évidemment amené à conclure à l'impossibilité de poursuivre l'évacuation des plages Rouge, Blanche et Bleue. Vers 12 h.20, il signalait cette situation au chef de l'état-major naval. Néanmoins, le général Roberts "demanda qu'on fit une nouvelle tentative" et le capitaine Hughes-Hallett, bien que "craignant qu'li n'en résultât des pertes plus considérables aux troupes déjà embarquées", décida de s'en remettre à la décision de McClintock. Il lui adressa en conséquence le message suivant: "S'il est impossible de continuer l'évacuation, retirez-vous". Toutefois, l'ordre remis à McClintock se lisait ainsi : "Impossible de continuer l'évacuation, retirezvous". Mais celui-ci était dès lors convaincu qu'il ne servait à rien de persister et l'erreur de transmissions n'eut aucune conséquence sur la marche des événements[175].

Les commandants de la force ne voulaient pas partir tant que subsistait le moindre espoir de sauver les hommes restés sur les plages. A 12 h.48, le *Calpe* approchait du rivage, avec une embarcation accrochée à chacun de ses bossoirs, et bombardait les môles "dont les mitrailleuses empêchaient les hommes demeurés sur la plage Rouge d'approcher du rivage". D'autres contre-torpilleurs venaient aussi tout près pour aider à l'évacuation; le *Brocklesby* rapporta qu'il avait effectivement touché le fond par l'arrière en virant pour prendre le chemin du retour[176]. Le capitaine Hughes-Hallett conférait avec les officiers de la canonnière *Locust* dont le faible tirant d'eau permettait à l'équipage de mieux connaître les abords des plages, quand arriva, à 1 h.10, le message qui suit, expédié du poste de commandement rudimentaire du brigadier Southam: "Nos troupes se sont rendues"[177].

Grâce à l'habileté et au courage sans bornes des marins, et notamment des équipages des péniches de débarquement, on parvint à évacuer un très grand nombre des hommes qu'on avait mis à terre. Sur les 4,963 Canadiens qui participèrent à l'opération, 2,211 revinrent en Angleterre. Toutefois, il paraît que près

*Le rapport de la conférence des officiers tenue à l'Offlag VIIB note "qu'aucune embarcation ne vint évacuer ce bataillon". En 1952, le colonel Jasperson était encore du même avis, mais le colonel MacRae "avait l'impression que la marine avait fait quelques tentatives". MacRae lui-même était parvenu à s'échapper à l'aide d'une chaloupe à rames remplie de blessés qu'il avait poussée à la nage sur une distance de deux milles; c'est alors qu'on les recueillit[173].

CHAPITRE XII

DIEPPE : PERTES, COMMENTAIRES ET RÉPERCUSSIONS

Les pertes alliées à Dieppe

LE DÉTACHEMENT de troupes canadiennes a essuyé des pertes extrêmement lourdes lors du raid de Dieppe, soit, pour les diverses catégories, 3,367 militaires de tous grades. Non moins de 1,946 officiers et hommes de troupe canadiens y furent capturés, dont au moins 568 blessés. Un détachement d'environ 5,000 hommes a participé, à Dieppe, à un engagement qui n'a duré que neuf heures, et pourtant plus de Canadiens y ont été faits prisonniers que pendant les onze mois de la campagne subséquente du nord-ouest de l'Europe ou les vingt mois au cours desquels nos troupes ont combattu en Italie. Le nombre des morts est encore plus attristant. Nous savons maintenant qu'il s'est élevé à 56 officiers et 851 gradés et hommes de troupe, y compris sept officiers et 65 gradés et hommes de troupe morts durant leur captivité, par suite surtout de blessures reçues au cours de l'engagement[1]. Parmi les sept grandes unités canadiennes qui ont pris part à cet engagement, une seule (les Fusiliers Mont-Royal) a ramené 'son commandant en Angleterre; mais, comme nous l'avons vu, cet officier avait subi de graves blessures. Il ne restait pas grand chose de la 4e brigade et guère plus de la 6e. Il fallut des mois de travail acharné pour que la 2e division redevînt cette magnifique formation qui avait pris les plages d'assaut.

Le détail des pertes subies par le détachement canadien figure au tableau de la page 404.

D'après les chiffres maintenant disponibles, l'armée britannique a perdu 18 officiers et 157 gradés et hommes de troupe, dont deux officiers et 12 sousofficiers et hommes tués, et 11 officiers et 117 gradés et hommes portés disparus ou prisonniers*. Les *Royal Marines* perdirent, en tout, sept officiers et 93 gradés et hommes de troupe. Sur ce nombre, quatre officiers et 27 sous-officiers et hommes furent tués au combat; ces chiffres comprennent les militaires "disparus et présumés morts", de même que ceux qui sont morts captifs[2].

La Marine a, elle aussi, essuyé de lourdes pertes. Voici quelles furent ses pertes principales en navires : un contre-torpilleur et cinq péniches de débarquement de chars; mais elle a aussi laissé, sur les plages de Dieppe ou sous les eaux avoisinantes, 28 péniches de débarquement plus petites, dont 17 péniches

*Ce sont les chiffres les plus exacts que le *War Office* ait pu fournir en octobre 1950. De fait, bon nombre des militaires portés disparus ont dû perdre la vie.

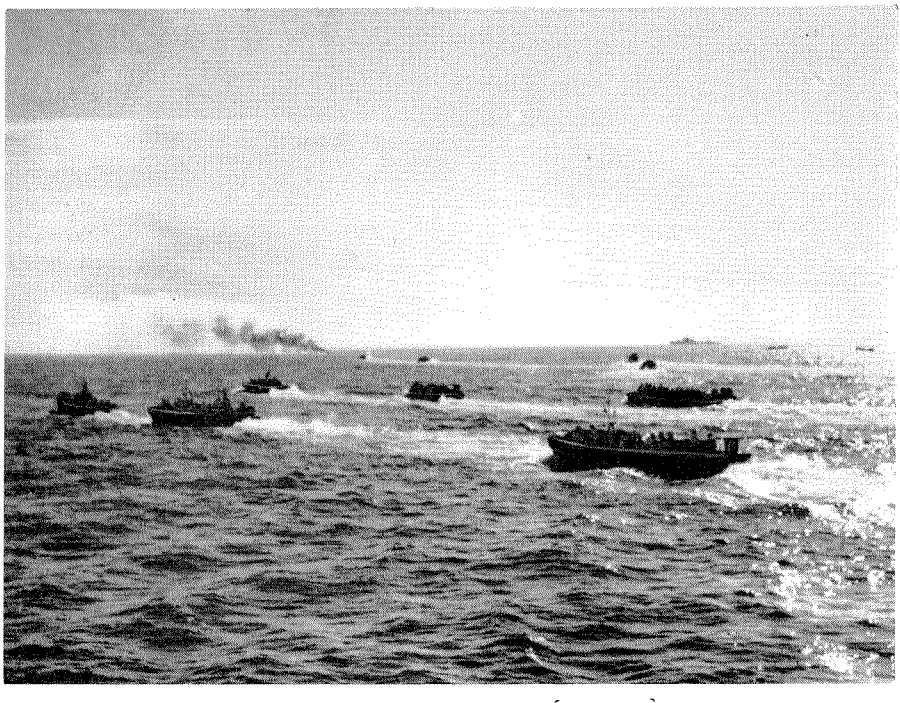

UNE PARTIE DE LA FLOTTE DE RÉSERVE À DIEPPE

Des péniches de débarquement non blindées transportant Les Fusiliers Mont-Royal décrivant un cercle devant Dieppe avant de débarquer cette unité sur les plages principales.

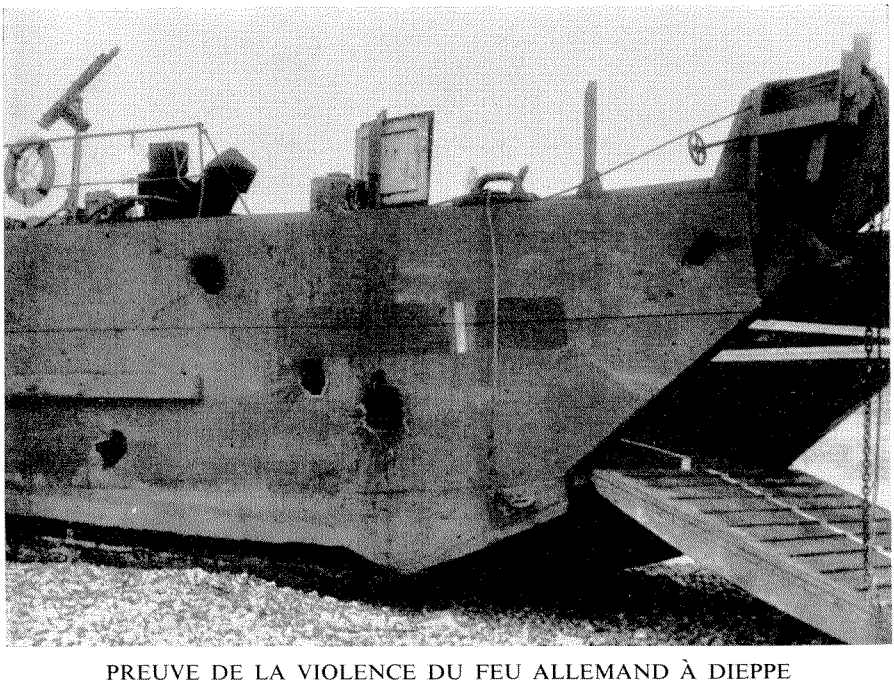

PREUVE DE LA VIOLENCE DU FEU ALLEMAND À DIEPPE

Cette photo allemande de la proue d'une péniche de débarquement de chars, prise sur la plage de Dieppe à marée basse, montre les trous de cinq obus qui ont atteint l'embarcation dans une très petite zone. Le feu venait probablement de la falaise ouest.



Photo allemande

CHAR MIS HORS DE COMBAT SUR LA PROMENADE DE DIEPPE

Un char Churchill du Régiment de Calgary. A l'arrière-plan, le château et le promontoire ouest. On peut voir les postes de tir, dans la falaise, au-dessus du soldat allemand debout près du char.

d'assaut. On y a perdu 20 p. 100 des embarcations de cette dernière catégorie. Ces chiffres reflètent bien les conditions désespérées dans lesquelles se sont faits l'assaut et la retraite, ainsi que le grand courage des équipages de ces petites embarcations. Les effectifs navals perdirent 550 officiers et hommes d'équipage, dont 75 tués ou morts de leurs blessures et 269 disparus ou prisonniers[3].

On a subi de part et d'autre de lourdes pertes dans le grand combat aérien qui s'est livré en cette occasion. Contrainte d'attaquer l'ennemi chez lui, à proximité de ses propres champs d'atterrissage, la RAF avait déjà perdu l'avantage initial de la surprise longtemps avant la fin du combat. La lutte courageuse livrée avec succès à l'appui de l'opération, contre une DCA aérienne allemande bien organisée, a coûté aux escadrilles alliées un total de 106 avions, dont 98 chasseurs ou appareils de reconnaissance tactique; c'étaient les plus lourdes pertes subies en une seule journée par la RAF depuis le début des hostilités, et ce furent même les plus lourdes de toute la guerre. L'aviation alliée perdit 67 hommes (tués, disparus ou présumés morts, d'après les listes de 1950), y compris deux pilotes tués dans l'écrasement d'appareils qui revenaient du raid[4]. Toutes proportions gardées, les plus lourdes pertes furent infligées aux escadrilles de reconnaissance tactique, dont les fonctions les obligeaient à pousser loin au-dessus du territoire ennemi. Un total de 72 sorties de ce genre se solda par la perte de neuf pilotes et de 10 avions[5]. Bien que les deux escadrilles canadiennes de reconnaissance tactique aient participé, en tout, à 42 sorties, elles eurent la bonne fortune de ne perdre que deux avions[6]. Le CARC perdit en tout 13 appareils et dix pilotes. Il aurait, de son côté, détruit dix avions ennemis, probablement détruit quatre autres, et endommagé vingt-deux aéronefs[7].

Le communiqué publié par le Quartier général des opérations combinées, après le raid, établissait à 91 le nombre d'avions détruits et "à environ deux fois autant" -celui des appareils probablement détruits ou endommagés. On considéra donc le combat aérien comme un aspect particulièrement satisfaisant de l'opération. (Un des principaux objets du programme de raids de grande envergure était, on s'en souvient, de pousser la Luftwaffe à engager le combat afin de l'obliger à retirer une partie de ses effectifs du front est.) Toutefois, un examen de documents allemands, fait après la guerre, révèle que 48 aéronefs ennemis furent détruits, et 24 endommagés[8]. (L'ennemi reconnaissait, à l'époque, qu'il avait perdu 35 avions, et prétendait en avoir abattu 127 des nôtres[9].) Si les résultats ont été, par conséquent, moins satisfaisants qu'on ne le croyait alors, l'efficacité du role de la RAF au cours de ce raid doit se juger non pas d'après ces chiffres, mais à ce que plus de 200 navires et embarcations ont pu passer une journée au large de la côte ennemie sans subir de pertes importantes aux mains de la Luftwaffe.

Pertes et critiques allemandes

Bien qu'elles n'aient pas été négligeables, les pertes de l'armée allemande, à Dieppe, restaient bien en deçà des nôtres. Le communiqué publié par le

RAID DE DIEPPE
EFFECTIF À L'EMBARQUEMENT—PERTES—EFFECTIF AU DÉBARQUEMENT
(UNITÉS CANADIENNES)

Unités	Embarqués		Morts								Blessés et (ou) prisonniers								Total des pertes (toutes catégories)		Rentrés au Royaume-Uni après l'opération	
			Tués au combat		Morts de leurs blessures		Morts captifs		Total		Blessés		Prisonniers de guerre				Total					
													Blessés		Non blessés							
	off.	hom.	off.	hom.	off.	hom.	off.	hom.	off.	hom.	off.	hom.	off.	hom.	off.	hom.	off.	hom.	off.	hom.	off.	hom.
Quartier-général, Divers petits détachements et unités	42	48	5	—	—	—	—	—	5	—	7	7	2	5	2	6	11	18	16	18	33	37
Royal Regiment of Canada	26	528	8	199	—	2	2	16	10	217	2	31	8	95	6	155	16	281	26	498	2	63
Royal Hamilton Light Infantry	31	551	7	172	1	6	2	9	10	187	5	103	7	71	9	88	21	262	31	449	6	211
Essex Scottish Regiment	32	521	5	100	—	2	1	13	6	115	1	26	3	119	20	240	24	385	30	500	3	49
Fusiliers Mont-Royal	32	552	7	98	—	4	1	9	8	111	2	48	8	103	11	222	21	373	29	484	5	120
Queen's Own Cameron Highlanders of Canada	32	471	5	55	1	7	—	8	6	70	9	94	3	33	6	125	18	252	24	322	18	250
South Saskatchewan Regiment	25	498	3	75	—	3	—	3	3	81	7	159	2	22	7	58	16	239	19	320	13	340
14e Régiment de chars (R. de Calgary)	32	385	2	10	—	—	—	1	2	11	—	4	2	17	13	125	15	146	17	157	15	232
Toronto Scottish Regiment (mitrailleuses)	5	120	—	1	—	—	—	—	—	1	—	8	—	3	—	1	—	12	—	13	5	115
Black Watch (Royal Highland Regiment) of Canada	4	107	1	—	—	—	—	3	1	3	—	6	—	2	2	59	2	67	3	70	1	43
Calgary Highlanders	1	21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	21
Unités et détachements de l'Artillerie	14	256	2	11	—	—	—	—	2	11	1	3	1	7	3	19	5	29	7	40	8	219
Détachements du Génie	7	309	1	22	—	1	1	2	2	25	3	33	1	36	—	88	4	157	6	182	4	161
Détachements des Transmissions	6	72	—	8	—	1	—	—	—	9	2	7	—	3	1	14	3	24	3	33	5	47
Détachements de l'Intendance	1	37	—	1	—	—	—	—	—	1	—	6	—	3	1	—	1	9	1	10	—	33
Détachements du Corps de santé	10	116	—	4	—	—	—	—	—	4	—	3	—	2	1	9	1	14	1	18	9	101
Détachements des Magasins militaires	1	14	—	1	—	—	—	1	—	2	—	2	—	2	—	—	—	4	—	6	1	10
Détachements de la Prévôté	2	39	1	—	—	—	—	—	1	—	—	7	—	7	—	11	—	25	1	25	1	21
Détachements du Corps des renseignements	2	13	—	3	—	—	—	—	—	3	—	—	—	1	—	4	—	5	—	8	2	5
Total	305	4,658	47	760	2	26	7	65	56	851	39	547	37	531	82	1,224	158	2,302	214	3,153	132	2,078

NOTA:—On obtient le nombre des militaires rentrés au Royaume-Uni après l'opération, en soustrayant du nombre d'embarqués les chiffres inscrits sous les rubriques "Tués au combat", "Morts captifs" et "prisonniers de guerre, blessés ou non blessés".

Haut Commandement après l'attaque établissait à 591 le nombre des pertes subies par les trois armes. Les chiffres contenus dans des rapports allemands maintenant en notre possession varient de ceux-là quant aux détails mais non quant à leur portée générale. La 302e division établissait les pertes de l'Armée à cinq officiers et 116 sous-officiers et hommes tués, six officiers et 195 gradés et hommes blessés, et 11 sous-officiers et hommes disparus.[10] Bien que nous ayons fait bon nombre de prisonniers, il fallut les laisser derrière nous pour la plupart; trente-sept furent effectivement transportés en Angleterre, dont huit seulement faisaient partie de l'Armée[11]. Les pertes allemandes en matériel comprenaient, outre les six canons de 5.9 pouces détruits par la troupe de commando no 4, deux des pièces françaises de défense de plages et quatre canons antichars de 37mm[12]. La marine allemande perdit le chasseur de sous-marins no 1404 avec tout son équipage de 46 hommes; un des cargos du convoi qui s'attaque au Groupe 4 (le Franz) fut également coulé[13].

Le raid avait, temporairement, fortement ébranlé le commandement allemand. Des éléments considérables allaient être dirigés sur Dieppe. Outre l'intervention des réserves locales, dont il a été question, un bataillon de réserve de la 302e division fut amené jusqu'à la Forêt d'Arques, au sud-est de Dieppe et maintenu en état de faire face à toute action défavorable à Dieppe, voire à la possibilité d'une descente de parachutistes[14]. Nous avons déjà parlé du déplacement du régiment de réserve de corps vers Pourville. Les quatre bataillons de la réserve générale avancèrent également, quoique avec une lenteur qui indignait le 81e Corps[15]. Un peu avant neuf heures du matin, le feld-maréchal von Rundstedt ordonnait de placer la 10e division blindée, stationnee à Amiens, sous les ordres du 81e corps en vue du redressement de la situation à Dieppe. Son avant-garde atteignait Longueville-sur-Scie, à dix milles au sud de Dieppe, à 1 h.55 de l'après-midi[16]. Mais le combat avait alors cessé; eût-il dur:` plus longtemps, la division serait entrée en lice contre la tête de pont de Pourville avant la fin de l'après-midi.

Les Allemands avaient pris des mesures de précaution d'une portée encore plus vaste. Peu après neuf heures, leur reconnaissance aérienne signalait, au large de Selsey Bill, un convoi de 26 navires "avec les ponts bondés de troupes"[17]. C'était tout à fait inexact. Les dossiers de l'Amirauté révèlent que l'observateur n'a pu voir d'autre convoi que le "C.W. 116", composé de 14 petits navires marchands, se dirigeant de la Tamise à l'île de Wight[18]. Toutefois, quand ce rapport atteignit le grand quartier général de l'Ouest, on y vit la perspective immédiate du "second front"; et à 10 h.30 du matin Rundstedt ordonnait les "préparatifs en vue de l'action immédiate" à toute la Septième armée (gardienne des côtes de la Normandie inférieure et de la Bretagne), ainsi qu'à la plus grande partie de ses réserves de groupe d'armée. Cette alerte fut maintenue jusqu'au matin du 20 août[19].

Une copie de la majeure partie de notre "Plan militaire détaillé" tomba entre les mains des Allemands, par suite de l'ordre qui prévoyait que chaque

Q.G. de brigade était autorisé à apporter à terre deux exemplaires de ce plan. (Les Allemands déclarent que cette copie, le no 37, l'un des exemplaires remis au Q.G. de la 6e brigade d'infanterie, fut trouvée sur le cadavre d'un major tué à Dieppe[20].) Et pourtant des officiers sérieux, au grand quartier général de l'Ouest, persistaient à croire que ce raid était bien destiné à marquer le début de l'invasion de la France. Le rapport indiquant que le convoi de 26 navires ralliait Portsmouth était de nature à les convaincre que l'échec de Dieppe avait provoqué l'annulation de l'opération principale. L'état-major de Rundstedt croyait difficilement que nous pussions sacrifier "29 ou 30 chars des plus modernes" dans un simple raid. Son rapport, portant la signature de son chef d'état-major, le général Zeitzler, donne à entendre que, si Dieppe était tombée, on aurait donné de nouveaux ordres et lancé une invasion en règle.[21] Cette supposition, il va sans dire, n'était nullement fondée; nous avons vu que les stratégistes alliés avaient définitivement renoncé, vers le 22 juillet, à envahir la France (en 1942)*.

Les Allemands étudièrent soigneusement notre opération, à l'aide de l'ordre capturé. Le commandant en chef des forces de l'Ouest le fit traduire et distribuer. Sa lettre d'envoi[23] renfermait des observations plutôt sévères:

> D'après les notions allemandes, cet ordre n'est pas un ordre mais plutôt un aide mémoire ou un projet élaboré en vue d'un exercice topographique. Néanmoins, plusieurs points présentent une certaine valeur pour nous.
>
> D'abord, quelle somme de renseignements l'ennemi possède à notre sujet.
>
> En second lieu, les particularités de sa méthode de débarquement et de combat.
>
> C'est pourquoi tous les états-majors doivent étudier cet ordre à fond, afin d'en tirer des leçons pour notre défense côtière, ainsi que pour la formation et l'instruction de nos troupes.
>
> Mais ce serait une erreur de croire que l'ennemi organisera sa prochaine opération de la même façon. Il tirera des leçons de ses erreurs d'organisation et de ses échecs, et la prochaine fois il procédera différemment ...

D'une façon générale, les Allemands étaient d'avis que les stratégies britanniques avaient grandement sous-estimé la force en armes requise pour une telle opération. Le rapport de la 302e division déclarait:[24]

> La puissance des forces aériennes et navales était loin de suffire à contenir les défenseurs durant les débarquements et à détruire leur réseau de transmissions. Il est

*Tous les officiers allemands n'acceptaient pas l'interprétation Zeitzler-Rundstedt. Le journal de guerre de l'état-major des opérations navales, 19-21 août, indique que les marins avaient des doutes depuis le début et que le Groupe naval de l'Ouest déclarait dans un rapport en date du 21 que le fameux convoi de 26 navires était peut-être "un convoi *régulier* de la Manche en direction ouest déjà repéré par les services de radio et de radar". Puis, le 25 septembre, le colonel Ulrich Liss, chef de la Division de renseignements du front ouest au Haut Commandement de l'Armée, écrivait une lettre[22] à un général non identifié pour lui demander conseil. Dans un rapport détaillé, il ne laissait subsister aucun doute quant au caractère de l'entreprise de Dieppe; c'était un raid et rien de plus. Mais Zeitzler venait de succéder au général Halder comme chef de l'état-major général et la perspective de lui transmettre une opinion contraire à son propre rapport inquiétait Liss! Ce qui arriva en définitive n'est pas clair; mais on n'a trouvé aucune copie du rapport de Liss. Il a sans doute été détruit.

> inconcevable qu'on ait pu croire qu'une seule division canadienne pût s'attaquer à un régiment d'infanterie allemande* renforcé d'artillerie.
>
> Le commandement britannique, aux échelons intermédiaires, ... avait établi l'horaire en vue de la retraite projetée à "W" heure d'une façon théorique qui reflète le manque d'expérience au combat (*mit einem kampffremden Schematismus*)†.

Le rapport du 81e corps critiquait l'ordre parce qu'il le croyait trop détaillé et par conséquent "difficile à concevoir dans l'ensemble". Il déclarait: "Les plans arrêtés jusqu'aux moindres détails limitent l'action indépendante des officiers subalternes et ne leur donnent nullement l'occasion de prendre des décisions de leur propre chef dans une situation modifiée"[25]. A la vérité, cette critique allemande est moins juste qu'elle ne le paraît. Bien que l'ordre renferme une foule de détails, le rôle de chaque unité n'y est pas aussi détaillé qu'on serait porté à le croire de prime abord, et l'auteur de ces lignes a eu parfois de la difficulté à se faire une idée des mouvements projetés, d'après le plan. On a l'exemple d'un chef de corps qui a pris "des décisions de son propre chef dans une situation modifiée", lorsque le major Law décida d'avancer vers l'intérieur le long de la rive ouest plutôt que de la rive est de la Scie. Il avait été question, à l'avance, de cette route auxiliaire et pourtant le Plan militaire détaillé n'en fait pas mention.

Il existe certaines divergences entre les divers rapports allemands sur la qualité des troupes britanniques et des troupes canadiennes qui ont participé au raid. Dans celui du 81e corps,[26] la comparaison avec les commandos est défavorable aux Canadiens:

> La 2e division canadienne a été ... embarquée sur des transports et dirigée vers la côte française sans qu'on lui ait fait part de l'objectif ou de la mission, de sorte que le simple soldat était dans l'ignorance la plus complète‡. A tout prendre les Canadiens se sont mal battus et se sont rendus en grand nombre par la suite.
>
> D'autre part, les commandos se sont révélés très efficaces au combat. Bien formés, ils ont combattu avec entrain ....

Il y a une autre observation défavorable; elle figure dans le rapport sur les "Impressions personnelles recueillies au champ de bataille", adressé le 20 août par le général Zeitzler[27]: "Les Anglais se sont bien battus. Les Canadiens et les Américains ont combattu moins bien et se sont bientôt rendus, à la suite d'une grande effusion de sang et de pertes énormes."

Le Q.G. de la 15e armée contredit nettement les commentaires du 81e corps, dans un rapport[28] ainsi conçu:

> Le grand nombre de prisonniers anglais pourrait porter à croire qu'on ne doit pas attribuer une bien grande valeur combattante, aux unités anglaises et canadiennes em

*L'équivalent d'une brigade britannique ou canadienne.

†Ce qui était plutôt vrai. Le plan de retraite inclus dans le Plan militaire détaillé comprenait treize diagrammes, chacun portant un nom en code et représentant les étapes successives d'une retraite et d'un embarquement graduels.

‡Comme nous l'avons vu, cela est inexact, bien que certains soldats qui n'avaient peutêtre pas assisté à l'exposé de la mission aient pu raconter cette histoire à leurs interrogateurs allemands. .

> ployées dans cette opération. Ce n'est pas juste. Les troupes ennemies, composées presque entièrement de soldats canadiens, se sont bien battues,—dans la mesure où elles ont pu combattre,—et ont fait preuve de bravoure. Les principales raisons du grand nombre de morts, de blessés et de prisonniers, sont probablement les suivantes:
>
> 1. *Manque d'artillerie d'appui....*
> 2. *Les Anglais avaient probablement sousestimé notre puissance défensive*, et par conséquent, à la plupart des points de débarquement,—surtout à Puys et à Dieppe,—ils se sont trouvés dans une situation désespérée dès leur débarquement.
> 3. *L'effet de nos propres armes défensives* était supérieur à celui des armes de l'assaillant.
> 4. Nous avons atteint et coulé presque tous *les vaisseaux qui devaient servir au rembarquement.*

C'est tout à fait juste; le grand nombre de prisonniers canadiens tient à ce que la Marine n'avait tout simplement pas les embarcations voulues pour retirer les troupes des plages. Si la proportion de prisonniers britanniques a été moindre, c'est, que la troupe de commandos no 4 a pu être évacuée avec succès, tandis que la plus grande partie et de la troupe no 3 et de la troupe de commandos de fusiliers marins n'a jamais mis pied à terre.

La formation qui est venue en contact direct avec nos troupes, soit la 302e division d'infanterie allemande, fait des commentaires[29] que nous pouvons lire avec satisfaction:

> L'attaque principale à Dieppe, Puys et Pourville a été lancée très vigoureusement par la 2e division canadienne. Que l'ennemi n'ait pu gagner de terrain à Puys et qu'il n'ait pu occuper qu'une partie de la plage, à Dieppe, non compris la jetée ouest et l'extrémité ouest de la plage, et pour un bref intervalle seulement, n'est pas dû à un manque de courage, mais au tir défensif concentré de notre artillerie divisionnaire et de nos armes lourdes d'infanterie. Ajoutons que les équipes de ses chars ne manquaient pas d'entrain. Elles n'ont pu franchir les murailles antichars qui leur barraient l'accès de la ville de Dieppe.... Les efforts tentés par l'ennemi à Puys, malgré le feu nourri des mitrailleuses allemandes, pour franchir les barbelés parsemés de traquenards dont était garnie la terrasse de la .première plage, révèlent un esprit vraiment combattif (*Angriffsfreudigkeit*). Le grand nombre de prisonniers, à Puys, est attribuable à la situation désespérée dans laquelle se trouvaient les troupes au débarquement, prises qu'elles étaient sous le feu des mitrailleuses, des fusils et des mortiers allemands, entre les falaises et la mer, sur une plage qui n'offrait aucun abri.
>
> A Pourville, dès son débarquement, l'ennemi s'avançait à l'intérieur sans se soucier de protéger ses flancs....
>
> Les groupes de commandos ont mis beaucoup d'allant et d'habileté dans leurs opérations contre les batteries côtières. A l'aide de dispositifs techniques de toutes sortes, ils ont réussi à escalader les falaises abruptes à des endroits qui paraissaient inaccessibles.

Ainsi que nous l'avons déjà expliqué, il eût été pour ainsi dire impossible d'organiser à partir de l'Angleterre, en 1942, une opération comme celle de Dieppe sans y faire participer les Canadiens. Néanmoins, une attaque de ce genre ne se prête évidemment pas à l'initiation au combat de troupes qui n'ont jamais fait le coup de feu. Si la 2e division canadienne avait été aguerrie, peutêtre ses unités auraient-elles accompli davantage à certains points; mais il y a

lieu de se demander si vraiment elle aurait pu mener à bien cette opération dans les conditions qui existaient le 19 août 1942.

Comment on a renseigné le public

Du point de vue canadien, la façon dont on a renseigné la population des pays alliés sur cette opération complexe et controversable est un des aspects peu satisfaisants de l'entreprise. Les Canadiens eux-mêmes ont été bien servis par les correspondants canadiens aux armées, journalistes habiles et débrouillards, qui accompagnaient l'expédition[30]; mais, dans les autres pays, on a tout d'abord présenté l'affaire sous un jour plutôt singulier.

Dans les premiers communiqués à la presse mondiale, on a exagéré, aux dépens des Canadiens, l'importance de la participation de petits détachements de troupes américaines et du groupe numériquement plus fort, mais tout de même secondaire, de commandos. Il était normal que les Américains, réjouis à la nouvelle que leurs troupes terrestres avaient combattu pour la première fois contre les Allemands, fissent une grande publicité à cette affaire. Mais il était un peu plus étonnant de voir les journaux du Royaume-Uni souligner si peu le fait que les éléments de débarquement—et les pertes—étaient surtout canadiens*. Il n'est que juste d'ajouter que le malentendu ne fut dissipé que lorsque M. Churchill, s'adressant à la Chambre des communes le 8 septembre, déclarait :

> C'est une erreur que de parler ou d'écrire au sujet de cette affaire comme s'il s'agissait d'un raid de commandos, bien que des commandos se soient vraiment distingués en cette occasion. Le mérite militaire de cette action vraiment intrépide va aux Canadiens, qui formaient les cinq sixièmes du groupe d'attaque, et à la Marine royale qui les a transportés tous là-bas et a ramené la plupart d'entre eux.

On peut retracer l'origine précise de certaines conceptions erronées de la presse anglaise. Il est toujours extrêmement difficile de bien équilibrer les questions de publicité entre les divers éléments d'un contingent international et, durant toute la guerre, les problèmes de ce genre n'ont cessé d'embarrasser le ministère britannique de l'Information. Dans ce cas en particulier, le ministère s'efforçait d'éclairer les journaux. Au début de l'après-midi, le jour du raid, le Régisseur de la presse et de la censure distribuait un "Mémoire confidentiel et secret aux rédacteurs" où figurait le passage suivant

> Pour votre gouverne, je dois dire que, bien que le corps principal du contingent d'attaque se compose de troupes canadiennes, celles-ci représentent environ le tiers des effectifs globaux des divers services qui participent à ce raid.

C'était dit sans malice, mais un fonctionnaire doué de plus d'imagination se serait peut-être demandé si le premier combat d'une armée qui attendait depuis

*On en trouve un exemple particulièrement renversant dans le compte rendu que publiait un hebdomadaire anglais, sous ce titre trompeur: "Dieppe: l'histoire complète"[31]. Dans onze pages de texte et de photos consacrés surtout à la participation de la RAF et des commandos, la seule mention du rôle des Canadiens est reléguée à deux phrases obscures, à la dixième page. L'explication de cet article en particulier, c'est que le journaliste qui en est l'auteur accompagnait un des groupes de commandos.

pres de trois ans l'heure d'entrer en lice, était bien le moment le plus propice de souligner ce détail. De toute façon, son intervention eut un résultat malheureux. Un journal au moins a cité le mémoire textuellement[32] et celui-ci a eu certes pour effet d'amoindrir, d'une façon générale, le rôle joué par les Canadiens dans cette opération. Le Régisseur chercha à combattre l'effet de son premier mémoire au moyen d'un second qui, publié dans la soirée du 20 août, demandait aux journaux de "se rappeler que, proportionnellement, les éléments canadiens étaient de beaucoup les plus considérables lors de cette opération"; mais le mal était fait.

L'intérêt du peuple canadien à l'égard de cette affaire fut tel qu'on demanda au général McNaughton de prendre des dispositions en vue de la préparation d'un "exposé officiel sous forme de Livre blanc ou autre document semblable" qui donnerait un aperçu détaillé de l'opération. Conséquemment, on rédigea un long compte rendu que le ministre de la Défense nationale communiquait aux journaux le 18 septembre[33]. Bien que la revision de ce texte imposée par les exigences sécuritaires du Q.G. des opérations combinées l'ait privé d'une partie de sa valeur documentaire, il servit quand même à satisfaire, dans une certaine mesure, la soif naturelle du public pour les faits authentiques*.

Quelques mois après Dieppe, un correspondant américain qui s'était trouvé à bord du navire du quartier général, lors du raid, publia un livre dans lequel il décrivait l'opération. Bien que n'ayant eu aucunement connaissance de l'élaboration des plans, il en parlait librement et affirmait avec beaucoup d'assurance que, si on avait employé des troupes canadiennes, c'était sur les instances du général McNaughton†.

Il donnait aussi à entendre que les Canadiens étaient responsables de la modification de façon à prévoir un assaut de front, d'un plan d'attaque plus intelligent élaboré par le Q.G. des opérations combinées[35]. Quiconque a lu ce qui précède sait combien ces affirmations sont fausses. McNaughton fut invité par le Q.G. de la Défense nationale, à Ottawa, à collaborer à la préparation d'un "exposé correctif" réfutant ces allégations. Il refusa, prétendant que cela nuirait à nos relations futures avec les autorités britanniques, particulièrement avec le Chef des opérations combinées, que cela serait "interprété comme une tentative en vue de faire passer la responsabilité de nos épaules aux leurs, et que cela donnerait des renseignements précieux à l'ennemi."[36] Bien que juste et patriotique, cette décision a probablement, en définitive, fait beaucoup de tort au général McNaughton lui-même.

*C'est l'auteur de ces lignes qui a rédigé le "Livre blanc". Il contenait quelques erreurs, attribuables en partie à ce que nous n'avions pas encore eu le temps de digérer au complet les volumineux dossiers de l'opération, et en partie à l'insuffisance, à ce moment-là, de nos renseignements, sur ce qui s'était passé sur les plages. La pire erreur fut peut-être l'affirmation que le poste de radar avait été détruit. Ce renseignement était tiré du communiqué initial du Q.G. des opérations combinées. La destruction du poste fut effectivement signalée durant le raid et consignée au journal des opérations[34], mais ce renseignement était inexact.

†Il est évidemment possible que cette affirmation se fonde sur un vague souvenir transmis à cet auteur de la discussion qui avait eu lieu au début du printemps entre le général Crerar et l'amiral Mountbatten (voir ci-dessus, page 320).

Il y a lieu d'examiner ici les répercussions immédiates de l'opération sur l'Armée canadienne outre-mer et au Canada. Il n'y a pas le moindre doute qu'elle suscita au sein de l'Armée un renouveau de fierté. Après presque trois ans de frustrations et de désappointements, la preuve venait de se faire, semblait-il, que cette armée canadienne pouvait combattre comme celle de 1914-1918; la mauvaise fortune et les pertes ne diminuaient en rien la confiance ainsi engendrée. Ceux qui rendirent visite aux blessés, à l'hôpital, ont été profondément touchés de leur courage. Les censeurs qui ont lu les lettres des soldats immédiatement après le raid étaient impressionnés de voir jusqu'à quel point elles reflétaient un "relèvement marqué du moral" chez ces militaires. Voici un passage d'un rapport relatif à ces lettres:

> Le moral de tous ces soldats semble très bon. Ils n'expriment aucun regret mais de l'enthousiasme, de la satisfaction et de la fierté à l'égard de la tâche accomplie et de la participation des Canadiens à ce raid. . . .
>
> Dans bon nombre de lettres, les soldats expriment leur confiance en leurs officiers. . . . D'une façon générale, le raid a eu un effet stimulant sur les Canadiens, malgré les pertes. . . .

Les censeurs ont néanmoins ajouté: "Les soldats deviennent plus réalistes; ils entrevoient les rudes combats à venir et envisagent avec calme le prix probable de ces engagements". Cette expérience avait porté les soldats canadiens à considérer plus sérieusement la question de leur propre affectation. La demande d'une attaque immédiate sur les positions allemandes de l'Ouest allait se faire moins pressante; l'ampleur d'une telle entreprise devenait plus évidente qu'auparavant, comme le devenait aussi la nécessité de préparatifs des plus minutieux, d'un entraînement particulièrement soigné et de la plus rigoureuse discipline.

Au Canada, les effets furent différents. Soldats et civils n'envisagent pas du tout ces choses de la même façon. Les civils canadiens, surtout ceux qui avaient perdu des membres de leur famille, ne voyaient que l'échec et la liste des pertes. Il était à peu près impossible de publier la moindre communication sur les leçons à tirer de cette expérience, sans venir ainsi en aide à l'ennemi; et comme le raid fut suivi d'une autre longue période d'inactivité pour les forces canadiennes, le public continua à gloser là-dessus pendant des mois et les commentaires de gens souvent mal renseignés continuèrent de paraître dans les journaux et ailleurs. Il a été démontré que la responsabilité du plan tactique était largement répartie et que la participation du Canada à l'élaboration de ce plan avait été restreinte; et pourtant au moins une publication respectable[37] a affirmé que le projet d'un raid sur Dieppe et les plans à cette fin avaient été conçus uniquement par des officiers canadiens et démontraient par conséquent l'incompétence de nos stratégies; de telles critiques ont sans aucun doute contribué à miner le prestige jusqu'alors inattaquable dont jouissait le général McNaughton aux yeux du public.

Ligotage des prisonniers

Le raid a eu une répercussion déplorable: le ligotage des prisonniers des deux côtés.

La Brigade britannique de service spécial avait adopté pour pratique de lier les prisonniers capturés dans ses raids[38] et l'on étendit cette pratique à l'opération plus vaste de Dieppe. Le "Plan du service de renseignements" inclus dans le Plan militaire détaillé renfermait le passage suivant : "Autant que possible, on ligotera les mains des prisonniers pour empêcher qu'ils ne détruisent leurs documents". Le général Roberts affirme qu'il a discuté ce point avec le Chef des opérations combinées, car il s'opposait à cette directive. Le 2 septembre, les Allemands, qui s'étaient emparés du Plan, menaçaient de mettre aux fers tous les militaires capturés à Dieppe. Le *War Office* annonça alors que si l'ordre de ligoter les prisonniers avait effectivement été donné, il serait "annulé". Le 3 septembre, les Allemands décidaient de ne pas user de représailles. Mais le 7 octobre, ils publiaient un nouvel ordre résultant, disaient-ils, d'ine enquête plus approfondie au sujet de Dieppe et d'un incident survenu à Sark le 4 octobre, alors que des soldats allemands capturés dans un très petit raid auraient été ligotés. Des prisonniers britanniques et canadiens détenus en Allemagne furent ligotés le 8 octobre; plus tard, on remplaçait les cordes par des menottes[39].

Le même jour, le cabinet de guerre britannique décidait d'user de représailles contre un nombre égal de prisonniers allemands et il demandait l'assentiment et la collaboration du gouvernement canadien. Or ce dernier, qui n'avait pas été consulté préalablement à la décision, doutait de la sagesse de tells mesures; néanmoins, il consentit afin d'éviter toute divergence publique avec le Royaume-Uni. Conséquemment, le 10 octobre, un certain nombre de prisonniers allemands étaient menottés, tant au Royaume-Uni qu'au Canada[40]. Il y eut résistance dans certains camps canadiens; au camp no 30, celui de Bowmanville (Ontario), la garde dut faire feu quelques fois, mais ne tua personne[41]. Dans leurs comptes rendus de l'incident, certains journaux furent portés à le grandir quelque peu[42].

Ces représailles de part et d'autres créaient une situation tellement désagréable que les gouvernements de Grande-Bretagne et du Canada décidaient de mettre fin au ligotage dans leurs camps, avec l'espoir que les Allemands feraient de même. Les prisonniers allemands furent donc "démenottés" le 12 décembre 1942, mais l'ennemi ne suivit pas cet exemple. Il exigeait encore, semble-t-il, des garanties contre tous nouveaux ordres du genre de ceux auxquels il s'opposait. A la suite de pourparlers avec le Canada, le Royaume-Uni publiait une Instruction du Conseil de l'armée et celui-ci, un Ordre de service courant de l'Armée canadienne interdisant le ligotage des prisonniers de guerre sauf quand les opérations l'exigeaient, sur le champ de bataille[43]. Les Allemands s'opposaient à cette réserve, et les prisonniers canadiens et britanniques restèrent ligotés jusqu'au 22 novembre 1943, alors que, à la suite de conversations entre le

Dr Buckhardt, du Comité de la Croix-Rouge internationale, et les autorités allemandes, celles-ci, sans annuler officiellement leur ordre, mettaient fin au ligotage. Dans l'intérêt des prisonniers, et afin de ne fournir aux Allemands aucun prétexte à user de nouvelles représailles, l'affaire ne fit l'objet d'aucune publicité, ni en Grande-Bretagne ni au Canada[44].

Le ligotage ajoutait au désagrément de nos militaires tombés aux mains des Allemands, eux dont la vie n'était déjà pas très gaie. Mais après une période de misère, le ligotage—peut-être était-ce à cause des victoires alliées—devint heureusement de plus en plus, pour employer l'expression d'un officier canadien, "une farce". Au moins dans un des camps (Oflag VIIB de Eichstatt), où se trouvaient la plupart des officiers canadiens capturés à Dieppe), les menottes ne furent plus imposées, dans la pratique, que deux fois par jour, aux "défilés de contrôle"; et pourvu que le prisonnier respectât alors les conventions, les Allemands ne firent plus de difficultés[45].

Commentaires sur l'opération

Le raid de Dieppe a été l'une des opérations les plus chaudement discutées de toute la guerre. Du point de vue tactique, ce fut un échec presque complet, car nous y avons subi des pertes extrêmement lourdes et n'avons atteint que quelques-uns de nos objectifs. Toutefois, après les débarquements en Normandie, le 6 juin 1944, ce raid nous est apparu sous un nouveau jour. Du point de vue historique, c'est à la lumière de cette journée de juin qu'on doit juger de la valeur du raid; mais avant de chercher à rattacher le raid à ces événements, il convient de formuler quelques commentaires sur l'échec tactique de l'opération.

A cet égard, les critiques allemandes déjà citées présentent un grand intérêt. L'ennemi s'étonnait que, bien que nous eussions une connaissance assez précise de ses défenses, nous ayons tenté de prendre d'assaut une zone naturellement et militairement bien protégée, avec des armes qu'il estimait insuffisantes pour cette tâche. Il soulignait surtout, dans ses commentaires, l'insuffisance de l'appui accordé à l'infanterie d'attaque. (Le *Rapport de combat* du 81e corps faisait remarquer que "quelques canons d'assaut légers auraient probablement été plus utiles aux Britanniques que les chars de combat".) En face des détails de l'opération, dix ans plus tard, il y a lieu de considérer cet aspect et notre attaque de front comme les éléments les moins explicables du plan. Il semble impossible de ne pas conclure que, dès le début, les auteurs du plan aient sous-estimé l'importance de la topographie de la région de Dieppe et des solides retranchements ennemis à cet endroit.

L'analyse des changements successifs apportés au plan d'attaque nous reporte sans cesse à la décision, prise tout d'abord à la réunion du 5 juin que présidait le général Montgomery, de supprimer l'attaque par bombardiers lourds. D'abord recommandée par le Commandant du détachement aérien, puis approuvée par le Commandant du détachement militaire, cette décision s'appuyait

sur des arguments assez solides (voir ci-dessus, pages 349, 356 et 357). Il faut bien se rappeler qu'on avait dit au général Roberts que les bombardiers nocturnes de la RAF étaient absolument incapables d'atteindre avec exactitude d'aussi petites cibles que les bâtiments faisant face à la mer, à Dieppe[46]; de son côté, l'aviation de bombardement diurne des États-Unis stationnée en Angleterre en était encore à ses débuts (elle n'a fait son premier petit raid que deux jours avant l'opération de Dieppe). Mais cette décision supprimait du plan le seul élément d'appui vraiment solide. De sorte que l'attaque n'a eu pour tout appui que des canons de 4 pouces et des bombardiers Boston. On a compté, dans cette opération, sur l'élément surprise plutôt que sur la puissance de choc; et pourtant on ne pouvait espérer surprendre l'ennemi par l'attaque de front qui devait être lancée une demi-heure après les attaques de flanc.

L'appui aérien lourd ayant été supprimé du plan, on se demande pourquoi il ne fut pas remplacé par un appui naval solide. Après l'opération, le commandant du détachement naval affirma qu'à son avis un vaisseau de ligne aurait pu prendre part à l'action dans. la zone de Dieppe durant les deux ou trois premières heures de l'opération sans courir de bien grands risques et que ce navire aurait probablement fait tourner la bataille à notre avantage sur la plage. Il peut sembler singulier que les auteurs du plan n'aient pas réclamé le tir d'appui de quelque vieux cuirassé, mais il était avéré qu'à l'époque l'Amirauté refusait carrément de risquer tout navire de ligne dans les eaux étroites de la Manche et on a jugé inutile de faire une telle demande*. Sir Frederick Morgan a décrit "l'explosion qui rompit le calme claustral de la salle du Comité des chefs d'état-major" lorsqu'il a proposé l'emploi d'un ou deux navires de ligne dans la Manche en août de 1943[48]. Il y a tout lieu de croire que l'opposition aurait été encore plus énergique un an plus tôt.

Il semble donc que le plan fût d'un optimisme peu motivé; et il y a lieu de se demander comment il se fait que, dans les circonstances, on n'ait pas cherché soit à accroître l'appui soit (puisqu'il n'y avait pas moyen de convaincre les autorités supérieures de la nécessité d'un tel appui) à conseiller l'annulation de l'opération. L'auteur de ces lignes se permet d'exprimer l'avis que la réponse à cette question. réside, en partie, dans le mode d'élaboration du plan. Le lecteur aura constaté jusqu'à quel point la responsabilité était partagée. Cette caractéristique du plan était sans doute mauvaise, bien que le partage des responsabilités soit inévitable dans le cas d'opérations auxquelles participent les trois armes. Dans ce cas-ci, le Q.G. des opérations combinées constituait un élément supplémentaire, tandis que, du côté de l'Armée, le G.Q.G. des forces territoriales et le Q.G. de la région du sud-est ont aussi exercé une certaine influence aux étapes les plus importantes, celles du début. Le quartier-général de la Première

*Le général Roberts avait demandé, mais en vain, un navire plus gros qu'un destroyer pour loger le Q.G. Le capitaine Hughes-Hallett proposait qu'une douzaine de bombardiers lourds soient maintenus en vol, quelque part aux environs de Beachy-Head, prêts à assurer un appui immédiat au besoin. Mais l'Aviation prétendit que c'était impraticable, que les bombardiers seraient inévitablement abattus[47].

armée canadienne et du 1er corps d'armée canadien devenaient plus tard de nouveaux éléments. Les commandants des trois détachements (de terre, de mer et de l'air) héritaient d'un plan déjà établi et s'intéressaient surtout aux détails, bien qu'ils aient partagé la responsabilité de la décision fondamentale de supprimer l'attaque par les bombardiers. Si l'on peut dire qu'un seul individu exerçait une maîtrise générale sur toute l'opération, c'était bien le Chef des opérations combinées, lord Louis Mountbatten, mais évidemment, il ne jouissait, lui aussi, que de pouvoirs limités. A la vérité, le plan de Dieppe était l'oeuvre d'un grand comité dont la composition n'était pas nettement définie et variait sans cesse à mesure que progressait l'élaboration du plan. Une organisation plus simple et une plus grande concentration des responsabilités auraient plus probablement permis d'aboutir à un plan rationnel. Si la sauce a été gâtée, c'est probablement parce qu'il y avait trop de cuisiniers. Cet incident démontre bien la vérité d'une vieille maxime des collèges d'état-major: le plan d'une opération devrait être établi par celui-là même qui sera appelé à l'exécuter. Dans une opération combinée de grande envergure, cette règle n'est pas d'application facile; mais plus on s'en rapproche, plus on a de chance d'établir un plan solide.

Naturellement, l'opération a fait l'objet d'une analyse approfondie et, en octobre 1942, le Q.G. des opérations combinées mettait au point un volumineux rapport sur les "leçons" officielles à tirer de ce raid[49]. Nous croyons utile d'en résumer ici au moins les plus importantes.

Le Q.G. des opérations combinées a employé les majuscules et l'italique pour bien faire ressortir les points jugés d'importance capitale: *"La leçon la Plus Importante, c'est la nécessité d'assurer un tir d'appui, y compris l'appui rapproché, durant les phases initiales de l'attaque"*. On recommandait que l'appui fût fourni "par bombardement naval lourd et moyen, par voie des airs, par des embarcations ou navires spéciaux amenés près du rivage, et par le tir d'appui des troupes d'assaut avant leur débarquement". On faisait aussi remarquer qu'il n'existait pas "d'embarcations spéciales, canonnières ou autre genre de fort mobile, capables d'assurer un appui immédiat", et qu'il y avait lieu d'en mettre au point.

Du côté naval, on exposait en ces termes: la leçon jugée la plus importante "Nécessité de former des éléments navals permanents pour l'attaque et de leur assurer une cohérence comparable à celle de toute autre formation combattante de première ligne. Les formations terrestres destinées aux attaques amphibies doivent, sans aucun doute, s'entraîner en collaboration étroite avec ces éléments navals d'attaque". Développant cette idée, le rapport ajoutait: "Le besoin de discipline, de moral, d'intégration et de flexibilité tactique, et de compétence professionnelle n'est pas mis en doute dans le cas des troupes, des vaisseaux de guerre et des formations aériennes. Or exactement les mêmes exigences s'appliquent aux navires et embarcations d'assaut". (Le Commandant du détachement naval avait signalé dans son rapport que, bien que les marins de la Réserve

volontaire de la Marine royale qui composaient presque entièrement les équipages des vaisseaux légers se fussent "bien acquittés de leur rôle", "le petit levain d'officiers expérimentés de la Marine royale affectés à des postes de commande a contribué dans une mesure importante aux résultats obtenus")[50].

Une autre leçon fondamentale était "le besoin de flexibilité dans l'élaboration du plan militaire et son exécution". Elle s'imposait "afin de permettre au Commandant d'appliquer la force là où la force a donné des résultats"; et l'on déclarait en outre qu'il était souhaitable de n'employer à l'assaut que les éléments requis pour en assurer le succès et de garder en réserve le plus fort groupe possible afin d'exploiter les succès obtenus. Le général Roberts l'avait lui-même souligné dans son propre rapport. Mais le rapport du Q.G. des opérations combinées ajoutait: "Rappelons, toutefois, que vu l'état de formation des équipages des péniches de débarquement, à l'époque de Dieppe, on n'aurait pu mettre à exécution un plan militaire flexible".

L'exposé présenté ci-dessus démontre amplement que les commandants des détachements n'ont jamais reçu, quant au progrès de l'opération, des renseignements qui seuls leur auraient permis d'exercer une direction appropriée et d'utiliser les réserves disponibles de façon efficace. Il est donc normal qu'on ait inclus, parmi les leçons, la nécessité "de prendre les meilleures dispositions possibles en matière de contrôle et de communications". Le besoin d'améliorations à cet égard s'imposait certes.

Autre leçon fondamentale: "A moins qu'on ne dispose d'un vaste appui immédiat, le plan devrait prévoir des attaques sur les flancs d'une localité fortement défendue, plutôt que de front".

Outre ces leçons principales, d'autres leçons plus spécialisées et plus techniques figuraient dans la liste. Entre autres, celles-ci : on ne doit pas débarquer de chars de combat avant que les défenses antichars aient été déblayées ou détruites; un niveau beaucoup plus élevé de reconnaissance aérienne s'impose, tant dans la Marine que dans l'Armée; on ne saurait trop rappeler l'importance et la nécessité d'employer des écrans de fumée; et, on doit disposer de "quelque forme d'artillerie légère et auto-propulsée une fois que l'assaut a dépassé le point de débarquement et que les troupes avancent vers l'intérieur".

Voilà donc le sommaire des leçons officielles. Deux autres, non indiquées avec précision dans le document officiel, ont nettement influé sur nos plans ultérieurs[51]. D'abord, on avait constaté que le plan classique, qui consistait à s'emparer d'une plage en y débarquant des troupes d'infanterie à l'aube ne pouvait se réaliser en face de défenses bien organisées. Il fallait mettre au point une nouvelle technique de débarquement et d'appui, et c'est ce qu'on fit avant l'assaut de 1944 en Normandie, en se fondant largement sur l'expérience acquise à Dieppe. Deuxièmement, l'opération avait démontré que, dans les cas de ce

genre, le plan militaire ne doit pas reposer sur un horaire de débarquement précis. On a atteint à Dieppe un niveau de précision généralement élevé et pourtant nous avons vu que, dans au moins deux cas, des écarts horaires relativement faibles ont eu les résultats les plus graves. On a évité cette possibilité dans la préparation de l'assaut de 1944.

Le rapport reconnaissait franchement que toutes les leçons mentionnées n'étaient pas nouvelles. On en a un exemple évident dans la nécessité d'attaquer les positions solides sur les flancs plutôt que de front. Comme nous l'avons vu (ci-dessus, page 367) les Allemands avaient écarté la possibilité d'une attaque de front. Néanmoins, ainsi que nous l'avons vu également (ci-dessus, page 340), la décision d'attaquer de front à Dieppe n'avait pas été prise à la légère et reposait sur des motifs d'une certaine valeur.

D'autres leçons étaient nouvelles, mais on n'avait pas à attaquer Dieppe pour les apprendre. C'était par exemple le cas de la plus importante leçon d'ordre naval, soit la nécessité de former des éléments d'assaut permanents. C'est ce qu'avait effectivement déduit le capitaine Hughes-Hallett de l'entrainement en vue de l'opération "Rutter" et il avait exprimé son avis à ce sujet avant le raid même.[52] Mais il est vrai que les recommandations de cette nature ont beaucoup plus de force lorsqu'elles se fondent sur l'expérience acquise au combat. L'intervention de Hughes-Hallett aurait bien pu rester lettre morte, si les événements du 19 août n'avaient appuyé ses conseils.

On ne trouvera certes pas, dans les conclusions esquissées ci-dessus, tous les effets de l'opération de Dieppe sur le cours ultérieur de la guerre. Il y a lieu de tenir compte aussi de son influence sur l'attitude des chefs alliés vis-à-vis du problème de l'assaut contre l'Europe occupée par les Allemands. Vu la nature même des choses, on ne saurait mesurer exactement cette influence. Il apparaît pourtant clairement que, avant Dieppe, l'appréciation optimiste du problème,—appréciation que les faits ne justifiaient certes pas,—était chose courante. Nous avons vu (ci-dessus, page 331) que des officiers américains voulaient et désiraient même vivement lancer une grande attaque outre-Manche en 1942; et bien que les stratégistes britanniques aient résisté à l'idée, l'histoire du plan de Dieppe semble révéler que les officiers britanniques sousestimaient, eux aussi, les difficultés. En 1944, le général Crerar déclarait[53]:

> Jusqu'à ce que le raid de Dieppe eût démontré le contraire, on était d'avis, aux plus hauts paliers du commandement et de l'état-major du pays, qu'un assaut sur une côte fortement défendue pouvait s'exécuter pourvu qu'on obtint la surprise tactique, et sans recours à un feu d'appui écrasant, aux phases critiques du débarquement et de l'envahissement des défenses de la plage.... Bien qu'à l'époque les lourdes pertes du Canada et l'insuccès de l'opération de Dieppe aient pu sembler durs à supporter, je crois que, lorsqu'on étudiera cette guerre dans une juste perspective, on verra que, par l'influence pondérée de cette opération sur les concepts stratégiques des alliés et l'obligation qu'elle imposait aux gouvernements alliés de se rendre compte de la nécessité de recourir à de

vastes et longs préparatifs avant de tenter l'invasion, le Canada a contribué dans une mesure extrêmement importante à la victoire finale.

Le plan de Dieppe offrait, de fait, un très bon exemple des idées qui avaient cours aux échelons supérieurs des forces alliées, en Angleterre, avant le 19 août 1942, au sujet de la tactique à employer dans les opérations d'assaut importantes. Le plan du Commandant des opérations combinées en date du 31 juillet, établi en vue de l'opération "Sledgehammer" qui devait permettre de prendre et de maintenir une tête de pont comprenant le Havre, au cas où le moral allemand fléchirait (voir ci-dessus, page 334), accorde beaucoup d'importance à la surprise et aucune au bombardement naval ou aérien à l'appui de l'attaque[54]. Aucun navire de ligne ni autre gros bâtiment de guerre n'était "requis dans la région navale de Portsmouth" en vue de l'opération; les seules unités importantes ainsi prévues étaient les suivantes : deux croiseurs anti-avions, 16 destroyers "Hunt", six destroyers de la flotte, et quatre destroyers de la classe "V". Il n'est pas très clair combien de ces navires allaient effectivement participer à l'assaut. On n'avait nettement pas l'intention de recourir aux bombardiers lourds pour préparer l'attaque, bien qu'on espérât effectuer des raids puissants contre des objectifs choisis, afin de nuire à l'activité ennemie le Jour "J". Ce plan portait les signatures du général Paget, du maréchal en chef de l'air Douglas, du général Eisenhower et de l'amiral Ramsay.

L'ébauche du plan des commandants des détachements combinés pour l'opération "Wetbob", destinée à assurer une tête de plage permanente dans la péninsule de Cherbourg à l'automne de 1942 (voir ci-dessus, page 334), est fort semblable à l'autres[55]; mais il indique nettement que le tir d'appui direct des unités navales durant l'assaut ne peut venir que d'embarcations d'appui moyennes "dont 12 seulement seront disponibles", de canonnières-avisos, et des "vieux contre-torpilleurs, canonnières de type *Locust* ou autres vaisseaux semblables dont l'Amirauté pourra disposer à cette fin". Le bombardement des batteries côtières par des contre-torpilleurs et croiseurs modernes de la Flotte n'a été mentionné que comme une possibilité "si aucun autre moyen n'est disponible"; et là encore il n'était pas question d'employer d'appui aérien massif à l'occasion de l'attaque même. Le principal effort de bombardement devait se concentrer. sur les aérodromes et "autres points névralgiques, en vue de retarder le mouvement des renforts". La liste des éléments navals "requis dans la région de Portsmouth" était la même que pour l'opération "Sledgehammer".

Ces documents appuient la déclaration du général Crerar. Il est très clair que les commandants supérieurs britanniques et américains chargés de dresser le plan d'une attaque outre-Manche en 1942 étaient prêts à tenter un assaut de grande envergure sur le continent en se fondant sur l'espoir de réaliser la surprise tactique et sans prévoir de bombardement naval et aérien massif destiné à maîtriser les défenses de l'adversaire. Il est également clair que ces concepts

optimistes de la tactique militaire se dissipèrent avec la fumée de l'opération "Jubilee"; après cette journée sur les plages de Dieppe, il n'en fut plus question.

L'opération de Dieppe fut le premier assaut amphibie de grande envergure tenté par les alliés sur le théâtre européen durant la guerre,* et le seul raid du genre contre la côte fortifiée du nord-ouest de l'Europe, avant l'invasion de juin 1944. Entre l'opération de Dieppe et le Jour "J" en Normandie, il y a eu plusieurs opérations amphibies dans d'autres théâtres de guerre et on a tiré des leçons de toutes ces opérations. Il est peu probable, toutefois, qu'une autre opération ait influé autant que celle de Dieppe sur la préparation des plans relatifs au débarquement de Normandie. Il faudrait consacrer tout un chapitre à l'analyse complète de l'influence de l'une sur l'autre; toutefois, la comparaison entre les plans d'attaque de Dieppe et ceux de Normandie, rattachée aux "leçons" apprises à Dieppe et dont nous avons parlé, nous éclairera sans doute sur la question.

La leçon relative à "la nécessité d'assurer un feu d'appui écrasant" avait porté fruit. Au faible bombardement des quatre contre-torpilleurs qui couvraient l'attaque de front à Dieppe, le plan de 1944 substituait le feu d'un détachement naval imposant, soit cinq cuirassés, deux moniteurs et dix-neuf croiseurs; c'était le "bombardement naval lourd et moyen" recommandé après Dieppe. Les "embarcations et vaisseaux spéciaux amenés près du rivage" étaient aussi en évidence. On avait mis au point, depuis Dieppe, divers genres d'embarcations d'appui, conformément à la recommandation alors formulée; signalons, entre autres, la péniche de débarquement de canons et la péniche de débarquement de chars (fusées) ou navire de bombardement par fusées.

L'"action aérienne" préparatoire à l'invasion fut aussi bien différente de celle de Dieppe. La brève attaque par des Hurricanes munis de canons fit place aux efforts conjoints des bombardiers lourds britanniques et américains qui lancèrent plus de 11,000 tonnes de bombes en vingt-quatre heures, sans compter l'intervention efficace de l'aviation tactique. Pour l'opération de Normandie, on trouva aussi des moyens "d'utiliser la puissance de tir des troupes d'assaut avant leur débarquement". Nous avons vu alors l'Armée aidant à protéger son propre débarquement au moyen d'artillerie auto-propulsée montée sur des péniches de débarquement de chars; ces canons ont pu servir, sur les plages, dans les premières phases de l'attaque, toujours en conformité des voeux formulés après le raid de Dieppe.

On disposait en juin 1944 de nouveaux engins d'attaque qui n'existaient pas en août 1942; un bon nombre étaient le fruit, pour une part du moins, de l'expérience acquise à Dieppe. Il y avait notamment l'AVRE (véhicule d'assaut du Génie royal), destiné à offrir un abri blindé aux hommes du Génie affectés à des

*Des fusiliers-marins américains débarquaient à Tulagi et Guadalcanal, dans les îles Salomon, le 7 août, douze jours avant Dieppe. Des troupes britanniques débarquaient à Madagascar le 5 mai. Les débarquements de Narvik, en mai 1940, étaient des opérations d'importance relativement restreinte.

tâches de démolition que le feu allemand n'avait pas permis d'exécuter à Dieppe *.

Le char amphibie était aussi un engin spécial, mais il ne découlait pas tout à fait aussi directement de l'expérience acquise à Dieppe.

On donna suite (avec de très heureux résultats lors de l'assaut de Normandie) au voeu relatif à la constitution de "détachements navals d'assaut permanents" et l'entraînement de formations de l'Armée en collaboration étroite avec ces détachements. De fait, le détachement d'assaut de Dieppe devint, sous le nom de Détachement "J" (Jubilee), un laboratoire d'expérimentation pour l'amélioration de la technique des opérations combinées. Ce détachement, qui avait déposé la 2e division canadienne sur les plages de Dieppe, débarqua la 3e division canadienne en Normandie le jour de l'invasion; les rapports étroits et prolongés du Détachement "J" avec la division, durant l'instruction, furent particulièrement profitables.

Enfin, le raid de Dieppe détruisit le concept, de valeur plus que douteuse, qui existait au sujet de l'attaque de front sur un port fortifié important, et suscita au moins de graves doutes quant à la possibilité, pour un contingent d'assaut, de s'emparer d'emblée d'un tel port. Les Britanniques chargés de dresser les plans d'opérations amphibies durent donc étudier plus à fond la possibilité d'appuyer une grande invasion sur des plages découvertes. Une des solutions à ce problème a été la mise au point du port préfabriqué appelé "Mulberry".

Nous reviendrons dans le tome de cette histoire traitant de la campagne du Nord-Ouest de l'Europe, sur l'application des leçons qui se dégagent du raid de Dieppe. Ce qui précède suffit, toutefois, à établir le rapport entre les deux opérations. Les pertes subies à Dieppe furent la rançon de l'acquisition des connaissances qui ont permis d'exécuter la grande entreprise de 1944 avec une effusion de sang inférieure aux prévisions les plus optimistes de ceux qui dressèrent les plans' de cette invasion.

L'influence de Dieppe sur la pensée allemande

Ainsi que nous l'avons clairement indiqué, les Allemands ont étudié l'opération de Dieppe avec presque autant de soin que nous. Il y a lieu, croyons-

*Le lieut.-col. G. C. Reeves, chef de la Division des engins spéciaux, Service de la mise au point de chars de combat du ministère britannique des Approvisionnements, accompagnait le Régiment de Calgary lors du raid. A son retour à Londres il soumit à son personnel le problème suivant: "Mettre au point des engins grâce auxquels les obstacles pourraient être franchis par un char ou détruits par l'équipe du char sans que celle-ci soit exposée au feu de l'ennemi." Un officier canadien détaché auprès du Service de mise au point de chars de combat, le lieutenant (promu major par la suite) J. J. Denovan, du Génie royal canadien, complétait le 27 août (huit jours avant le raid) les plans d'un char du Génie. La Division des engins spéciaux n'obtenait pas la permission de favoriser directement le projet, mais on accordait tout de même à Denovan certains moyens de le poursuivre "officieusement"; il en empruntait d'autres, y compris un char Churchill[56]. Le 12 mai 1953, la Commission royale du RoyaumeUni pour l'attribution de récompenses aux inventeurs recommandait le versement de £1500 au major Denovan pour la mise au point du "véhicule d'assaut du Génie royal."

région changeait quelque peu, les réserves mobiles du commandant en chef s'approchant plus près de la côte.

A mesure qu'approchait le Jour "J" de l'opération alliée en Afrique, l'intérêt des Allemands pour la côte de la Manche s'accentuait plutôt qu'il ne diminuait. Vers la fin du mois d'août, Hitler décidait d'envoyer sept division de réserve, de l'Allemagne au littoral de l'Ouest[60]. Au début de septembre, certains renseignements concernant des concentrations de troupes britanniques dans l'île de Wight et dans le sud de l'Angleterre le portaient à croire à la probabilité d'un débarquement allié dans la région de Caen-Cherbourg; il donnait donc l'ordre à une de ses meilleures formations, la 7e division de voltigeurs, de passer du sud-ouest de Falaise à l'est de Saint-Lô, "afin de pouvoir engager la lutte dans le plus bref délai entre Caen et Cherbourg". On tenait l'affaire pour très urgente;[61] donné le 4 septembre, l'ordre décrétait que "de puissants éléments combattants devront être dans la nouvelle zone" au plus tard le lendemain matin. Quand, tard en septembre, cette division se transportait en Russie, on la remplaçait dans la région de Saint-Lô par des éléments des deux divisions S.S. d'élite "Adolf Hitler" et "Das Reich"[62]. Le 9 octobre, d'autres nouvelles au sujet de débarquements imminents provoquaient de nouveaux ordres urgents. Hitler ordonnait la concentration des deux divisions S.S. au complet dans les zones de Saint-Lô et de Mézidon et cet ordre reçut une exécution très rapide. En même temps, on constituait la 165e division d'infanterie de réserve en groupe d'opérations spéciales dans la zone de Cherbourg "pour la défense des plages devant les points fortifiés du port" et on ordonnait à l'artillerie de réserve du commandant en chef de l'Ouest de passer "sans délai à une zone permettant d'engager la lutte le plus rapidement possible tant dans la péninsule de Bretagne que dans celle de Normandie"[63]. Une "concentration" intense se produisait en même temps sur la Ligne de démarcation entre la France occupée et la France inoccupée*; on utilisait à cette fin certaines des divisions de réserves nouvellement arrivées dans la région[66].

Il semble évident qu'à l'automne le haut commandement allemand,—ou, du moins, Hitler,—devint de plus en plus convaincu de l'imminence d'une

*Les effectifs de la région du commandant en chef de l'Ouest, depuis la frontière séparant l'Allemagne des Pays-Bas jusqu'aux Pyrénées, y compris la région intérieure située le long de la Ligne de démarcation, passaient de 33 divisions régulières et 3 divisions de réserve le 15 août (quatre jours avant Dieppe) à 40 divisions régulières et 12 divisions de réserve le 4 novembre (quatre jours avant les débarquements d'Afrique du Nord). Le 16 juin, il n'y avait là que 26 divisions régulières et 3 divisions de réserve[64]. Il serait dangereux, toutefois, d'accepter ces chiffres tels quels, uniquement en fonction de la menace de l'Ouest. La France était,, à cette époque, une zone de repos et d'entraînement pour les formations allemandes épuisées en Russie ou se préparant à y servir et très souvent les mouvements depuis la France ou vers ce pays résultaient d'événements survenus dans ce lointain théâtre de guerre. L'Allemagne se préoccupait surtout du front est, où était concentrée la plus grande partie de son arm ée e Rundstedt estimait que les troupes dont il disposait dans l'Ouest étaient nettement insuffisantes pour les tâches envisagées. Son appréciation hebdomadaire en date du 28 septembre, par exemple, faisait explicitement remarquer que le potentiel défensif en Normandie, après le retrait de la 7e division de voltigeurs, "est maintenu à un niveau restreint par des moyens de fortune"[65].

nous, de chercher à évaluer les leçons qu'ils en ont tirées et l'influence de ces leçons sur leur façon de voir et leur ligne de conduite subséquentes.

Les événements du 19 août 1942 tendaient à ancrer les Allemands dans leur conviction que toute tentative d'invasion pouvait être réduite à néant sur les plages ou près de celles-ci. Il leur fallait, croyaient-ils, s'efforcer de prévenir les débarquements, surtout ceux des blindés et s'appliquer à détruire, avant qu'il avançât vers l'intérieur, tout détachement qui parviendrait à débarquer. Ces idées typiquement hitlériennes étaient déjà plus ou moins exposées dans la directive du Führer en date du 23 mars (voir ci-dessus, page 362). Le feldmaréchal von Rundstedt les répétait dans une communication à ses armées en date du 25 août, six jours après Dieppe:

> Nos opérations doivent viser à anéantir l'ennemi le jour même de son débarquement.
>
> A cette fin, et outre les mesures prises par les commandants d'armée et de corps d'armée au sujet de leurs propres réserves, j'ai disposé mes réserves motorisées de Groupe d'armée de manière que, sur presque toute la zone côtière, au moins une formation motorisée puisse intervenir le premier jour.

Onze mois plus tard, Hitler exprimait très nettement le même avis, à Feltre, au cours d'une conférence avec Mussolini: "... à Dieppe ... c'est le régiment le plus avancé qui a brisé l'attaque. Ce régiment a fait plus que n'auraient pu accomplir, par la suite, trois divisions entières. Nous devons repousser toute tentative semblable avant que l'ennemi ait pu mettre pied à terre"[57].

Nous avons indiqué qu'Hitler avait décrété la création d'une muraille de l'Atlantique quelques jours avant le raid. On ne saurait donc affirmer que c'est le raid qui a provoqué ce concept, lequel a dominé la politique allemande jusqu'à l'invasion de 1944. Il semble bien, toutefois, que le raid de Dieppe ait affermi la détermination d'Hitler et l'ait confirmé dans sa conviction que l'idée d'une muraille de l'Atlantique était bonne. Ce même 25 août, le commandant en chef de la région de l'Ouest publiait un ordre[58] relatif à la consolidation des défenses de la Manche et de l'Atlantique. En voici un passage:

> *D'ordre du Fuhrer.* Au cours des six mois de l'hiver 1942-1943, on consolidera les défenses côtières dans la région du commandant en chef de l'Ouest; on emploiera à cette fin toutes les forces et tous les moyens nécessaires pour la construction de fortifications permanentes, conformément aux principes qui ont inspiré l'édification de la muraille de l'Ouest. On procédera de façon à décourager toute attaque par air, par mer ou par terre et à créer une forteresse imprenable ni de front ni de l'arrière. *A cette fin, 15,000 ouvrages de nature permanente seront érigés dans la région du commandant en chef de l'Ouest, au cours des six mois de l'hiver 1942-1943.*

Une foule de documents nous renseignait sur les vues d'Hitler au sujet du mur de l'Atlantique et de Dieppe. Le 29 septembre 1942, il prononçait un discours de trois heures sur ces sujets à la Reichschancellerie, en présence de Goering et de Rundstedt[59]. Il insistait sur la probabilité d'un débarquement allié en France. "Je suis surtout reconnaissant aux Britanniques, dit-il, de m'avoir épargné la nécessité de passer pour visionnaire aux yeux de ceux qui disent sans cesse: Quand donc les Anglais vont-ils paraître? Ici sur la côte tout va très

bien; nous nous baignons chaque jour et n'avons encore vu personne". Ses commentaires précis sur Dieppe sont dignes d'intérêt:

> Le Führer estime que l'opération de Dieppe a été fort instructive (*ausserst lehrreich*) pour les deux côtés. Il rappelle particulièrement qu'en ce qui concerne l'insuccès de l'opération, cette fois les deux adversaires devraient éviter les fausses conclusions, contrairement à ce qui s'est passé lors d'un autre épisode de l'histoire militaire. Les Anglais ne doivent pas considérer ces opérations comme désespérées, et de notre côté, nous ne devons pas sous-estimer le danger qu'elles présentent. La bataille de chars qui eut lieu à Cambrai, lors de la (Première) Grande Guerre, offre au Führer un précédent de l'histoire militaire et il l'étudie assez en détail ... Après l'échec de cette opération, on tirait de fausses conclusions des deux côtés. Les Britanniques blâmaient l'insuffisance des qualités techniques et combattantes de cet engin d'invention récente.... La conclusion erronée des Allemands ... était que: "Le char de combat n'est rien de plus qu'un épouvantail pour faire peur aux enfants...."
>
> Dans cette guerre-ci, la première grande tentative infructueuse de débarquement à Dieppe est une nouveauté semblable à celle que présentait, dans la Première Grande Guerre, l'emploi de chars à Cambrai. Tout comme on ne doit jamais supposer que l'ennemi en tirera de fausses conclusions, ainsi devons-nous éviter de notre part l'erreur de croire que même à l'heure actuelle les Anglais ont conclu qu'ils ne peuvent rien contre nos défenses côtières. L'ennemi n'abandonnera pas l'idée d'établir un second front, car il sait fort bien qu'il n'a pas d'autre moyen de s'assurer la victoire. J'estime, par conséquent, qu'il est de mon devoir de commencer immédiatement à faire tout ce qui est humainement possible (*alles nur menschenmogliche*) pour accroître les moyens de défense de la région côtière.

La grande leçon qu'Hitler avait tirée du raid de Dieppe, c'était évidemment l'opportunité d'établir une chaîne de fortifications le long de la côte de France. Telle fut, du moins en partie, l'origine du réseau de défense compliqué et pourtant inefficace que nous avons découvert en basse Normandie en 1944: une mince ligne fortifiée le long du rivage, sans "profondeur" aucune, incapable d'arrêter une attaque vraiment bien appuyée, et n'offrant aucun moyen de résistance une fois que les assaillants ont réussi à pénétrer au delà des plages.

Nous avons vu qu'à l'époque du raid de Dieppe, les Alliés préparaient une grande invasion de l'Afrique du Nord française, invasion qui eut lieu effectivement le 8 novembre 1942. Cette opération surprit complètement l'ennemi et il est intéressant de se demander jusqu'à quel point Dieppe a pu contribuer à retenir l'attention des Allemands sur la côte de France à la fin de l'été et à l'automne de 1942, et à assurer ainsi le succès de l'entreprise nord-africaine.

La conférence du 29 septembre dont nous venons de parler porte à croire qu'Hitler lui-même avait les yeux fixés sur la France après Dieppe. Cette impression s'affermit davantage à l'examen des mesures prises par les Allemands, en France, durant la période écoulée entre le raid et le début de l'opération "Torch" en novembre. Comme nous l'avons vu, la région du commandant en chef de l'Ouest se renforça au cours des semaines qui précédèrent le raid de Dieppe par le rassemblement, dans cette région, de certaines des plus formidables troupes de l'Armée allemande. Après le raid, la disposition des troupes dans la

invasion alliée importante en Normandie inférieure et qu'un contingent considérable de troupes d'élite se concentrait dans cette région pour y faire face. Il semble clair également que les Allemands se proposaient d'envahir la France inoccupée dès qu'un débarquement aurait lieu du côté de la Manche et qu'ils se préparaient en conséquence. Cette concentration de troupes fut maintenue dans la région de Caen jusqu'après le 8 novembre, alors que l'offensive alliée se réalisait, non pas en Normandie mais en Afrique du Nord. Les Allemands, qui s'étaient complètement mépris sur nos intentions, étaient prêts naturellement à occuper le sud de la France et cette opération ("Anton") fut immédiatement mise en train.

Il est intéressant et plutôt amusant de rappeler qu'à l'automne de 1942, alors que les alliés préparaient le débarquement en Afrique du Nord, les Allemands, eux, avaient les yeux fixés sur les plages de la basse Normandie qui furent le théâtre de l'invasion de juin 1944*; mais, lorsque nous portames ce grand coup en Normandie, l'attention des Allemands se concentrait non pas sur cette région mais sur le Pas-de-Calais.

Dans un discours qu'il prononçait à la Chambre des communes britannique le 11 novembre 1942, M. Churchill faisait observer que les stratégistes alliés avaient décidé en juillet "de maintenir l'ennemi sur la côte de France et d'attaquer son flanc sud, dans la Méditerranée, par voie de l'Afrique du Nord". Ainsi que nous l'avons vu, rien dans les dossiers ne nous permet de croire que les états-majors anglo-américains voulaient, en reprenant le projet de Dieppe, détourner l'attention de l'opération "Torch". Mais on aurait tout de même un peu raison de croire que, dans la pratique, ce raid a contribué à retenir l'attention de l'ennemi sur "la côte de France" et à l'écarter de la zone qui était alors notre véritable objectif. A cet égard comme à bien d'autres, l'opération "Jubilee" a valu aux Alliés un avantage que ne prévoyaient pas les calculs des stratégistes.

Problèmes d'emploi stratégique, 1942-1943

L'affaire de Dieppe fut suivie d'une autre longue période d'inactivité pour les troupes canadiennes stationnées au Royaume-Uni. Toutefois, durant cette période, les possibilités d'emploi de ces troupes ont fait l'objet d'un examen constant et nous croyons qu'il y a lieu d'en dire un mot.

L'élaboration d'un de ces projets de grande envergure se poursuivait en même temps que les préparatifs du raid de Dieppe. Il s'agit de l'opération "Jupiter"; elle prévoyait la capture, en Norvège septentrionale, d'aérodromes

*Ils avaient toutefois reçu certains renseignements où il était question de la possibilité d'une intervention militaire en Afrique. L'appréciation hebdomadaire de Rundstedt en date du 5 octobre fait remarquer que "les rapports de nos agents parlent de plus en plus d'opérations alliées imminentes contre l'Afrique occidentale, le groupe d'îles de l'Atlantique et le Maroc. Un seul agent fait mention dans son rapport, de façon plutôt détaillée toutefois, de la perspective d'une opération de grande envergure dans la région du commandant en chef de l'Ouest"[67].

qui servaient de bases aux attaques paralysantes lancées contre les convois anglo-américains qui assuraient le ravitaillement de la Russie. De l'avis de M. Churchill, environ 70 bombardiers et 100 chasseurs allemands utilisant deux aéroports que protégeaient de dix à douze mille soldats ennemis, constituaient l'unique menace à cette voie de ravitaillement vitale et empêchaient les Alliés d'entrer en Norvège. Il estimait que, effectuée avec succès, l'invasion de cette région pourrait marquer le début d'une avance progressive vers le sud, "le déroulement de la carte nazie de l'Europe à partir du sommet" et il la souhaitait ardemment. Il a expliqué que son propre programme stratégique pour l'année 1942 prévoyait l'invasion de la Norvège septentrionale[68].

Les chefs d'état-major britanniques rejetèrent le plan "Jupiter" du premier ministre, qu'ils estimaient "impraticable à l'heure actuelle". Peu disposé à accepter ce refus, M. Churchill demandait qu'une nouvelle étude du projet fût confiée à un cerveau nouveau et libre de tout préjugé. Le premier ministre adjoint, M. Attlee, proposait le général McNaughton; le 9 juillet 1942, le général canadien était donc invité à se rencontrer avec les chefs d'état-major qui l'informaient du désir du premier ministre et du cabinet de guerre de le charger de faire une nouvelle étude de l'opération "Jupiter". Il eut par la suite une entrevue avec M. Churchill. Après avoir saisi son propre gouvernement de la question, McNaughton instituait un état-major spécial, sous la direction du brigadier G. G. Simonds, pour l'aider à étudier le projet, lequel fit l'objet d'un examen approfondi durant tout le reste du mois de juillet[69].

Le 4 août, McNaughton faisait parvenir le résultat de son étude aux chefs d'état-major britanniques[70]. Le tableau qu'il brossait n'était pas rassurant. Il faisait remarquer que la possibilité de surprise était bien faible et que le succès de l'entreprise dépendrait d'un ensemble de conditions atmosphériques dont la réalisation en décembre, mois proposé pour l'attaque, était bien peu probable; de fait, cette éventualité n'avait qu'une chance sur sept de se réaliser. La conclusion générale était la suivante:

> L'opération est extrêmement risquée. Si la fortune nous souriait, nous pourrions obtenir des succès rapides et décisifs, tandis que, dans le cas contraire, il pourrait en résulter un désastre militaire extrêmement grave. Vu les gros effectifs nécessaires à l'opération, nous estimons que les risques ne seraient acceptables que si les résultats à obtenir étaient jugés de prime importance du point de vue politique.

Les chefs d'état-major étaient tout à fait de cet avis; mais M. Churchill refusait toujours d'accepter la défaite. Il invitait McNaughton à Chequers le 19 septembre, défendait son plan avec énergie et donnait à entendre que le Canadien pourrait peut-être se rendre en mission à Moscou afin d'y discuter de cette opération avec les Russes. McNaughton saisit Ottawa de ce projet.[71] Le 22 septembre, à la suite de pourparlers avec les chefs d'état-major, M. Churchill demandait par câble à M. King l'autorisation de proposer à Staline le nom de McNaughton. Et il ajoutait: "Il ne sera pas question de participation cana-

dienne"[72]. Mais les Canadiens avaient toujours très bien compris que, si l'opération avait lieu, on s'attendrait probablement qu'ils l'exécutent; de fait, Churchill avait écrit le 8 juillet aux chefs d'état-major: "Le climat réclame que cette tâche, si on l'estime praticable, soit confiée à l'Armée canadienne". Le 22 septembre également, M. Churchill faisait part au président Roosevelt du texte d'un télégramme qu'il désirait adresser à Staline pour lui proposer la mission McNaughton[73].

Le général McNaughton avait lui-même recommandé l'envoi d'une réponse affirmative à la demande de Churchill, mais il faisait observer que, malgré l'affirmation portant qu'aucun engagement n'était spécifié, si un plan pratique était mis au point "nous serions sûrement invités à participer à l'opération"[74]. A Ottawa, le Comité de guerre du cabinet étudiait la question le 23 septembre et M. King avisait M. Churchill par la suite que le gouvernement canadien ne jugeait pas souhaitable que McNaughton fût désigné pour diriger une telle mission. On estimait qu'il pourrait être embarrassant pour lui d'avoir à assumer le double rôle de conseiller et du gouvernement canadien et des autorités du Royaume-Uni; sans compter que, s'il était chargé d'une mission à Moscou, l'ennemi serait peut-être porté à se demander si on ne songeait pas précisément à quelque opération du genre de "Jupiter". Le gouvernement canadien soulignait aussi l'importance qu'il y avait de consulter les États-Unis à ce sujet. (D'ailleurs, on l'avait déjà fait). M. King faisait remarquer que les craintes de son gouvernement seraient moins fortes si McNaughton n'était que membre et non chef d'une mission conjointe qui comprendrait aussi des représentants du RoyaumeUni et des États-Unis[75]. Sur réception d'une autre dépêche de M. Churchill, le Comité de guerre canadien reprenait l'étude de la question le 25 septembre, mais ne changeait pas de conclusion. King télégraphiait à Churchill que ce serait risquer de provoquer des conséquences préjudiciables aux relations avec la Russie, de même qu'à l'utilité future de McNaughton, que de confier à ce dernier une mission "sans un plan vraiment pratique auquel il aurait lui-même confiance (et) sans offrir au moins des perspectives raisonnables de succès comme fondement aux discussions militaires"[76].

"Jupiter" devenait maintenant une cause perdue. Sir Winston Churchill a fait observer qu'il "ne reçut guère d'encouragement positif à l'appui de son idée"[77]. Il est clair que les chefs d'état-major britanniques et les autorités canadiennes entretenaient les doutes les plus graves à propos de ce projet; mais sir Winston, dans des textes écrits longtemps après la guerre, dit avoir toujours foi en sa valeur.

Le 17 octobre 1942, le général Brooke faisait part au général McNaughton d'une autre opération à laquelle son armée pourrait peut-être participer. L'Espagne pouvait bien être contrainte d'entrer en guerre, comme alliée active de l'Allemagne, ou de permettre aux troupes allemandes d'utiliser des bases en territoire espagnol. Le cas échéant, la Marine royale serait presque à coup sûr

délogée de Gibraltar et il faudrait alors lui assurer une autre base. En guise de solution possible, on avait songé aux îles Canaries et il était utile, en conséquence, de préparer une opération dans ces îles. Brooke offrait donc à l'Armée canadienne d'exécuter ce projet, au cas où l'entreprise se révélerait nécessaire. Il aurait dit, d'après McNaughton, que cette offre découlait d'une demande d'emploi actif pour l'Armée soumise par le ministre canadien de la Défense nationale à M. Churchill et à sir James Grigg (secrétaire d'État à la Guerre) au cours d'une entrevue, le 15 octobre. McNaughton répondit* qu'il voulait étudier l'ébauche du plan; s'il y voyait une opération militaire praticable, il demanderait l'autorisation de son gouvernement[78]. Après étude d'une appréciation établie par l'état-major mixte britannique chargé de dresser les plans, il adressait à Ottawa, le 18 octobre, une dépêche[79] dans laquelle il demandait l'autorisation d'entreprendre cette opération. Le Comité de guerre étudiait la requête le 21 octobre et, le 22, le chef d'état-major général répondait que l'autorisation était accordée pourvu que McNaughton fût convaincu que l'opération était "praticable et avantageuse au point de vue militaire, compte tenu des risques" et qu'il eût également la conviction qu'il pourrait compter sur des ressources suffisantes et de bonnes dispositions en vue du transport et de l'appui[80]. Le lendemain, McNaughton faisait part de cette autorisation au chef de l'état-major impérial; il désignait le général Crerar à titre de commandant des forces terrestres canadiennes qui participeraient à l'entreprise, soit les éléments requis du Q.G. du ter corps canadien, les Ire et 3e divisions canadiennes, et tous autres détachements et unités qui pourraient être nécessaires et disponibles[81].

Ce projet d'opération dans les Canaries n'avait rien de nouveau. Ainsi que l'a clairement indiqué sir Winston Churchill, les autorités britanniques s'y préparaient en 1940 et, de fait, pendant une longue période, elles ont maintenu sur pied un corps expéditionnaire considérable et des transports prêts à partir à quelques jours d'ayis[82]. Sous le nom de "Pilgrim", le projet restait au programme durant toute l'année 1941[83]. On allait dorénavant le désigner du nom nouveau de "Tonic".

Un état-major canadien chargé de dresser le plan en collaboration avec le général Crerar s'installait' dans un immeuble près du *War Office* et le travail commençait en vertu d'une directive officielle transmise par le général McNaughton au général Crerar le 4 novembre[84]. Mais les difficultés étaient nombreuses. Le commandant désigné du détachement naval, le contre-amiral

*Dans son mémoire au sujet de l'entrevue, en date du lendemain, le général McNaughton écrivait: "J'ai ... déclaré que nous désirions,—et j'avais la certitude que c'était aussi l'avis du gouvernement et du peuple canadiens,—voir l'Armée canadienne servir au maximum de ses capacités; nous étions prêts à agir seuls ou en collaboration avec d'autres et à étudier soigneusement tout projet; nous ne pouvions agir sans l'approbation préalable de notre gouvernement, sauf pour la défense territoriale et des raids de faible durée sur le continent européen.... Nous n'étions pas intéressés outre mesure à nous battre pour l'amour du combat ou pour la gloire et je ne croyais pas qu'une attente prolongée de l'occasion propice de porter un coup à l'ennemi aurait un mauvais effet sur notre moral. Nos officiers et nos hommes étaient beaucoup trop sensés pour cela".

L. H. K. Hamilton, s'absentait constamment, ayant à s'acquitter en mer d'autres fonctions (le général Crerar et les membres de son état-major se rendirent en avion jusqu'à Scapa Flow afin d'y travailler pendant quelques jours avec Hamilton à bord du vaisseau amiral) et, par suite des exigences de l'expédition nord-africaine, le Q.G. des opérations combinées ne pouvait assurer aux formations canadiennes tous les moyens d'instruction combinée dont elles avaient besoin[85]. Le 18 décembre 1942, les chefs d'état-major britanniques décidaient en pratique de mettre le projet "Tonic" au rancart, car l'invasion de l'Espagne par les Allemands semblait alors peu probable; Crerar se bornait à mettre la dernière main au plan, conformément aux ordres reçus.[86] Et ainsi, un autre projet qui semblait offrir aux Canadiens la perspective de participer à une intervention militaire importante, se trouvait réduit à néant.

Le dernier jour de 1942, le chef de l'état-major impérial informait le général McNaughton d'une autre opération projetée. Il s'agissait d'une attaque contre la Sardaigne ou la Sicile, à laquelle pourrait participer une division canadienne d'infanterie[87]. McNaughton s'étant déclaré disposé à étudier toute proposition en vue de l'emploi des troupes canadiennes, cette nouvelle possibilité fit l'objet d'un examen plus approfondi. Dès le 6 janvier, on avait décidé qu'il y avait lieu de soumettre le projet de conquête de la Sicile, en tant qu'opération conjointe des Alliés et sous le nom de "Husky", à la conférence qui allait avoir lieu bientôt à Casablanca; mais le projet de la Sardaigne était toujours à l'étude à titre d'opération britannique désignée "Brimstone". L'opération devait être exécutée par un corps britannique, sous le commandement du lieut.-général F. E. Morgan. Le général McNaughton désigna à cette fin la ire division canadienne, laquelle reçut, en Écosse, une préparation spéciale aux opérations combinées[88]. Mais la Conférence de Casablanca eut lieu et l'opération "Brimstone" fut abandonnée avant la fin de cette instruction. Il semblait donc que toute la Première armée canadienne serait disponible pour les opérations à partir du Royaume-Uni[89].

Commencées en novembre 1942, les opérations du Nord de l'Afrique n'avaient pas progressé au rythme d'abord envisagé, ce qui mit nettement fin à tout espoir qui pouvait subsister d'organiser une invasion de grande envergure dans le nord-ouest de l'Europe en 1943. On en avait pris la ferme décision dès le 15 avril de cette année-là. M. Churchill écrivait alors aux chefs d'état-major: "Nous devrions viser à l'édification constante des forces américaines dans notre pays, en vue de lancer une campagne outre-mer en 1944"[90].

Au cours des premières semaines de 1943, toutefois, le général McNaughton et son état-major avaient étudié soigneusement la possibilité, pour l'Armée canadienne, de prendre part à des opérations outre-Manche cette année-là, soit à une opération du genre de "Sledgehammer" de 1942. Dans ces discussions, on supposait que toute tentative d'opération limitée se ferait par trois ou quatre divisions, l'assaut initial étant confié à l'une d'elles. Le général Paget (commandant en chef des forces territoriales) voulait confier la maîtrise de l'opération

à la Première armée canadienne, sous le commandement de laquelle une division britannique spécialement formée livrerait le premier assaut. On discutait aussi de plans pour un retour massif sur le continent, au cas où l'Allemagne s'effondrerait[91]. Mais tout cela était extrêmement nébuleux.

On trouvera ailleurs dans cette Histoire* un exposé de la pression croissante de l'opinion publique au Canada en faveur de la participation active de l'Armée au conflit. Dès le mois de mars 1943, il apparaissait clairement au gouvernement et à l'état-major, à Ottawa, que la Première armée canadienne ne serait très probablement pas requise pour une opération outre-Manche cette année-là. Aussi M. King intervint-il énergiquement auprès de M. Churchill en faveur de l'emploi de troupes canadiennes en Afrique du Nord[92]. Les événements subséquents dépassent les cadres du présent volume. Il résulta de ces événements que la 1re division canadienne d'infanterie et la Ire brigade canadienne de chars finirent par participer à l'invasion de la Sicile en juillet, tandis que plus tard dans l'année, le Q.G. du 1er corps canadien, de même que les troupes du corps et la 5e division blindée canadienne passaient en Méditerranée afin de participer aux opérations contre l'Italie continentale. Ainsi, près de quatre ans après le début de la seconde guerre mondiale, les soldats canadiens allaient enfin participer à une opération prolongée.

*Volume 11, *Les Canadiens en Italie*.

CHAPITRE XIII

QUELQUES-UNS DES PROBLÈMES PARTICULIERS À L'ARMÉE CANADIENNE D'OUTRE-MER

Expérience unique

IL RESSORT des chapitres précédents que les circonstances auxquelles l'armée canadienne eut à faire face ' de 1939 à 1945 différaient sensiblement de celles qu'avaient connues les troupes canadiennes entre 1914 et 1918 et de celles que connurent d'autres armées qui prirent part à la seconde Grande Guerre*. L'expérience acquise par nos soldats eut ceci d'unique, c'est que le gros des troupes de ligne canadiennes passèrent quarante-deux mois en service stationnaire au Royaume-Uni, avant de participer aux campagnes sanglantes d'Italie et du Nord-Ouest de l'Europe. Ce long service de garnison donna inévitablement lieu à des difficultés et à des problèmes particuliers.

L'un de ces problèmes consistait à trouver un nombre suffisant d'officiers compétents (y compris des commandants supérieurs) pour encadrer une armée dont l'effectif augmentait de jour en jour. sans acquérir l'expérience du champ de bataille qui aurait permis aux chefs de faire leurs preuves. Autre problème: entretenir le moral de volontaires éloignés de leurs foyers et condamnés à trois ans et demi d'inaction. Troisième problème, étroitement lié au précédent: maintenir la cordialité de leurs relations avec les habitants du pays, pendant un séjour forcé de tant d'années en Grande-Bretagne. Cette transplantation provisoire, du nouveau monde en Angleterre, de plus d'un quart de million de personnes, hommes et femmes, constitue l'un des plus remarquables épisodes de l'histoire du Commonwealth et n'est certes pas le fait le moins extraordinaire d'un conflit décidément extraordinaire.

À la recherche de commandants et d'officiers d'état-major

Bien qu'on eût passablement négligé l'Armée canadienne pendant l'entredeux-guerres, le pays avait quand même, en 1939, un nombre imposant d'officiers compétents. Les plus anciens avaient servi en France entre 1915 et 1918 et plusieurs, profitant des occasions qui leur étaient offertes de se former à la technique du commandement et de se préparer au service d'état-major, avaient

*Voir plus particulièrement page 264.

'état-major dans l'armée anglaise. De 1939 à 1945, l'Armée canadienne trouva dans ses propres rangs presque tous les officiers supérieurs dont elle avait besoin. Dans une très grande mesure, l'Armée canadienne permanente se chargea alors du rôle qu'avait joué en 1944 l'armée régulière britannique, surtout lorsqu'il s'agissait d'avancement aux postes d'officiers supérieurs d'état-major. Avec le temps, les officiers de la Milice active non permanente[2] acquéraient la formation et l'expérience. La tendance, d'ordre purement provisoire, se manifesta de leur confier des postes administratifs d'état-major, tandis que les postes de l'état-major général des formations de campagne étaient réservés aux officiers des troupes régulières, mais on n'érigea jamais cette méthode en principe*. Notons en passant que bien des officiers qui n'appartenaient pas à l'armée régulière jouaient un rôle important sur le plan administratif. En effet, ayant eu dans la vie civile l'avantage d'exercer une profession libérale ou de s'adonner aux affaires, plusieurs même possédant une formation universitaire et habitués à diriger de vastes entreprises, ils s'adaptèrent d'emblée aux tâches de l'organisation militaire.

Lorsque personne ne peut se réclamer d'une expérience véritable de la guerre, il va de soi que le soldat de carrière, qui a consacré sa vie à l'étude des problèmes militaires, l'emporte aisément sur celui qui n'en est encore qu'à l'apprentissage des armes. D'autre part, les études faites en temps de paix ne sauraient se comparer aux leçons du champ de bataille, pour ce qui est de la conduite des troupes ou du travail d'état-major; c'est pourquoi la distinction entre officiers de carrière et officiers-citoyens (distinction déjà peu marquée) ne fut plus guère perceptible quand l'armée canadienne dut donner à fond. Au 'début de 1945, l'état-major des cinq divisions combattantes du Canada ne comptait plus un seul des dix officiers de carrière d'avant-guerre[3] qui y avaient occupé des postes supérieurs (état-major général et administration); au cours des derniers mois du conflit, nous l'avons déjà remarqué, trois divisions sur les cinq, de même que les deux brigades blindées indépendantes, avaient pour commandants des soldats-citoyens. Toutefois, le général d'armée et les deux commandants de corps d'armée étaient des militaires de carrière.

Quand une armée est en campagne, le choix de ses commandants pose un problème qui tend à se résoudre par la voie pragmatique, car il n'est de meilleur critère que le succès. Mais, dans un cas comme celui de l'armée canadienne d'outre-mer, si longtemps réduite à l'inactivité tout en s'accroissant avec rapidité de sorte qu'elle doit élargir les cadres de son haut commandement, le problème prend un caractère de gravité. On aurait pu le résoudre, dans un certain sens, en mettant des officiers anglais aguerris à la tête des formations canadiennes, mais l'opinion canadienne, tant chez les militaires que chez les civils, n'aurait

*Rappelons une fois de plus que la division de l'état-major général s'occupait des opérations militaires, du service de renseignements, de l'instruction et de l'organisation de guerre; cependant que, sur le plan administratif, la division de l'adjudant général s'occupait du personnel et que celle du quartier-maître général veillait au ravitaillement.

suivi de près l'évolution de l'art militaire. Le Canada n'avait pas d'école supérieure de guerre, mais 45 officiers des troupes régulières[1] avaient suivi l'un des cours supérieurs offerts par l'Armée britannique*, cependant qu'un grand nombre d'officiers de la Milice active non permanente avaient suivi le cours d'état-major de la Milice. On réussit donc, dès le début et sans trop de difficultés, à encadrer la Ire division canadienne et à constituer le petit quartier général de l'armée canadienne à Londres, ainsi qu'à élargir les cadres de l'armée au Canada même. Beaucoup d'officiers, parmi ceux qui furent nommés à l'automne 1939, gravirent rapidement les échelons de la hiérarchie militaire et assumèrent des responsabilités croissantes pendant la période de formation de l'armée canadienne d'outre-mer, mais certains d'entre eux, en raison de leurâge et de leur état de santé, durent accepter des postes moins assujétissants avant même que les formations canadiennes eussent à affronter les forces ennemies, en 1943 et en 1944. Certains officiers subalternes de l'armée permanente, qui n'avaient pas fait de service de guerre, passaient à l'état-major en 1939, notamment le major temporaire G. G. Simonds et le capitaine Charles Foulkes, qui devinrent l'un et l'autre, en 1944, commandants de corps d'armée et lieutenantsgénéraux. Au nombre des officiers qui commandèrent des divisions au cours des campagnes de 1943 à 1945, nous relevons ces noms: le major Christopher Vokes, les capitaines H. W. Foster et D. C. Spry, de l'armée permanente, ainsi que les majors A. B. Matthews et R. H. Keefler, et le capitaine B. M. Hof - meister de la Milice active non permanente. En 1939, les deux premiers devenaient officiers subalternes d'état-major.

Lorsque s'organisa, en 1939, l'état-major de la Ire division, ce sont les cadres de l'armée permanente qui fournirent l'officier général commandant et les deux officiers supérieurs d'état-major. Parmi les quatre brigadiers (trois commandants de brigade et le commandant de l'artillerie), deux étaient officiers de l'active. Le printemps suivant, lorsqu'on organisa le Q.G. de la 2e division, l'officier général commandant et les quatre brigadiers étaient tous officiers ou anciens officiers de la Milice active non permanente, tandis que les deux officiers supérieurs d'état-major appartenaient à l'armée régulière. Plus tard, quand l'armée élargit ses cadres et qu'il fallut mobiliser de nouveaux contingents, on tendit de plus en plus à choisir les officiers supérieurs parmi les officiers expérimentés qui faisaient partie des formations déjà en poste outre-mer. Lorsqu'il s'agissait de nommer des commandants et des officiers d'état-major au sein des nouvelles divisions, les recommandations du général McNaughton avaient toujours beaucoup de poids.

Comme nous l'avons vu (plus haut, pages 50 et 51), cette formule s'écartait probablement de celle qu'on avait adoptée en 1914-1918. A cette époque, en effet, les formations canadiennes prenaient leurs commandants et leurs officiers

*Trente-deux officiers avaient suivi avec succès des cours de canonnade au Royaume-Uni et 19 autres y avaient reçu la formation technique requise dans le domaine de l'artillerie et du matériel de guerre.

pas toléré cette solution. Que faire en pareille occurrence, sinon donner de l'avancement aux officiers qualifiés qui paraissaient donner le plus de promesses et remettre leur sort aux hasards des batailles? Comme il fallait s'y attendre, il y eut des déceptions. En effet, on dut parfois nommer commandants de division, ou même de corps d'armée, des officiers qui n'avaient même jamais commandé un bataillon sous le feu de l'ennemi et dont l'expérience du combat, lorsqu'ils en avaient, se bornait à celle qu'ils avaient acquise en qualité de chefs subalternes au cours de la première Grande Guerre. Certains d'entre eux firent des merveilles, d'autres durent être remplacés.

Lorsqu'il s'agissait de nommer au grade de colonel, à l'état-major ou au commandement de formations, le haut commandement d'outre-mer pouvait compter sur l'avis d'une excellente commission de sélection composée d'officiers supérieurs représentant les divisions et les formations supérieures, ainsi que le Q.G. de l'armée canadienne. La commission ainsi constituée en 1941 en remplaçait une de moindre importance créée l'année précédente. En 1942, elle se subdivisait en comités "supérieur" et "subalterne", ce dernier s'occupant en principe des nominations ne dépassant pas le grade de major. Les comités de sélection désignaient aussi les candidats aux collèges d'état-major et à divers cours analogues. Le général d'armée et l'officier supérieur du Q.G. de l'Armée canadienne à Londres acceptaient d'habitude leurs recommandations. Leur activité servit à créer chez les intéressés la conviction que le choix et l'avancement se fondaient uniquement sur le mérite. Étant donné que, généralement, les périodes de service régimentaire alternaient avec les périodes de service d'étatmajor et que, d'autre part, presque tous les officiers promus étaient affectés à une autre formation, les officiers supérieurs ne pouvaient guère songer à s'entourer de favoris[4].

L'Armée canadienne n'était pas la seule où l'expérience de la guerre faisait défaut. Nombre d'officiers qui n'avaient jamais vu un champ de bataille se virent confier des postes importants dans l'armée des États-Unis. Le général Dwight D. Eisenhower, officier de carrière aux assez longs états de service, n'avait pas encore reçu le baptême du feu lorsqu'il devint, en 1942, commandant en chef des forces alliées en Afrique du Nord. Mais le problème se compliquait pour le Canada du fait' que ses troupes étaient intégrées dans l'armée britannique. Celle-ci, en effet, accordait beaucoup d'importance (avec raison sans doute, bien qu'y insistant peut-être un peu trop parfois) à la valeur d'une expérience de. la guerre acquise au cours du nouveau conflit. Les Anglais étaient portés à regarder de haut les commandants de formation qui n'avaient pas acquis cette expérience. Peu de civils canadiens se rendent compte de la situation difficile où se trouvait le général Crerar lorsqu'il assuma, au début de 1944, le commandement de la Première armée canadienne. A la fin de 1941, il était devenu commandant de corps d'armée sans avoir jamais commandé une formation d'importance moindre sur un front de bataille, ni même au cours d'un service stationnaire (le fait est qu'il prit le commandement par intérim du fer corps d'armée canadien au

moment même où on le nommait commandant de la 2e division). Il faut dire que le général Crerar avait servi assez longtemps pendant la première Grande Guerre en tant qu'officier de troupe et officier d'état-major, mais tout ce qu'il avait connu des hostilités au cours de la seconde tenait dans les quelques semaines que son corps d'armée avait passées sur le front d'Ortona, très calme à l'époque. Et voilà qu'il devenait général d'armée, ayant sous ses ordres des officiers anglais qui avaient commandé des corps d'armée pendant de longues périodes d'intense activité. Qu'il ait mené sa tâche à bien dans des circonstances désavantageuses témoigne hautement de son habileté et de son jugement*.

Il a déjà été question (plus haut, pages 257 et 258) des dispositions prises pour permettre à un certain nombre d'officiers et de sous-officiers canadiens d'acquérir l'expérience du combat les détachant auprès de la Première armée anglaise pendant la campagne de Tunisie. Il ne pouvait s'agir d'appliquer cette formule aux commandants supérieurs, mais, comme nous l'avons vu, il fut donné à deux officiers canadiens qui devaient par la suite s'élever aux plus hautes distinctions (les généraux Crerar et Simonds) de rendre visite à la Huitième armée pendant les opérations d'Afrique du Nord. D'autre part, quand la Première armée canadienne fut appelée à combattre dans le Nord-Ouest européen, en 1944, on en avait déjà renforcé les cadres en y versant des officiers supérieurs qui avaient pris part aux opérations des troupes canadiennes en Italie. Nous savons que le général Crerar avait servi un certain temps sur le front de l'Adriatique. Le général Simonds, qui avait commandé avec succès la Ire division en Sicile et en Italie méridionale et qui était passé plus tard à la 5e division blindée, revint en Angleterre pour prendre le commandement du 2e corps d'armée canadien. Il amenait avec lui les brigadiers A. B. Matthews et Geoffrey Walsh, qui, ayant été respectivement ses commandants d'artillerie et de Génie à la Ire division, étaient destinés aux postes homologues de son nouveau corps d'armée. La 4e division blindée canadienne passait sous le commandement du major-général George Kitching (alors âgé de 33 ans) qui, après avoir été officier d'état-major général de Ire classe dans la Ire division en Sicile, avait commandé quelque temps la brigade d'infanterie de la 5e division blindée. Les brigades blindées et d'infanterie de la 4e division furent confiées à des officiers qui avaient commandé avec succès des unités en Italie, soit, respectivement, le brigadier E. L. Booth et le brigadier J. C. Jefferson: le brigadier R. A. Wyman abandonna le commandement de la Ire brigade blindée en Italie, pour prendre celui de la 2e brigade, qui se préparait à la bataille de Normandie.

*Le général Crerar avait à maintes reprises cherché l'occasion d'acquérir l'expérience du combat, fût-ce au prix d'une rétrogradation. Ainsi, en septembre 1943, alors qu'on annonçait la maladie du général Simonds, le général McNaughton proposait au général Montgomery, alors en Italie, de lui envoyer le général Crerar qui aurait pu prendre provisoirement le commandement de la Ire division. Il ajoutait: "Il ne se pose aucun problème hiérarchique, car le général Crerar est tout disposé à se placer sous les ordres de n'importe lequel de vos commandants de corps d'armée"[5]. Les dossiers ne renferment pas de réponse à ce message; d'où l'on peut conclure que le général Montgomery ne reçut pas le message. Peu après, le er corps d'armée canadien passait au front méditerranéen, sous le commandement de Crerar.

Tout cela n'avait rien que de très utile, mais on était à la veille des combats qui allaient se livrer sur les deux fronts pendant l'été 1944 et il restait toujours un corps d'armée, deux divisions et un certain nombre de brigades dont les commandants n'avaient pas encore affronté l'ennemi depuis l'ouverture des hostilités; en outre, l'Armée, les autres corps d'armée, deux autres divisions et plusieurs brigades étaient sous le commandement d'officiers qui n'avaient eu d'expérience du feu qu'aux échelons inférieurs de la hiérarchie. C'est dire que bien peu d'officiers supérieurs canadiens avaient eu l'occasion de se familiariser avec l'application des méthodes nouvelles de combat. Il est peu probable que nous revivions une situation identique à celle qui existait de 1940 à 1943, mais de celle-là, il semble se dégager un enseignement: si nous devions jamais participer à un autre conflit marqué par une longue période d'activité stationnaire, il y aurait lieu de rompre au combat les officiers commandants en les prêtant pour une assez longue période (à partir du grade de brigadier) aux armées engagées dans des opérations actives. En quoi il ne serait sans doute pas facile de trouver une formule appropriée, car une armée répugne à confier des postes supérieurs de commandement à des officiers inexpérimentés d'une autre armée, tout comme elle répugnerait à s'en séparer s'ils se révélaient à la hauteur de la tâche. De toute façon, la question est assez importante pour qu'on s'y arrête sérieusement.

A mesure que la guerre se déroulait, il devenait de plus en plus évident que la guerre moderne exigeait, aux postes de commandement, des hommes jeunes. C'est ce que le War Office reconnaissait en décidant des nominations, mais il se gardait de fixer des limites d'âge rigoureuses pour les officiers des grades supérieurs. On étudia, pendant l'été 1941, la possibilité d'imposer des limites d'âge aux militaires canadiens. A l'automne de la même année, le général McNaughton conseillait au ministre de la Défense nationale et au chef d'état-major général de prescrire, à partir du er janvier 1942, les limites d'âge suivantes:

	Nomination	Retraite
Major-général	53	57
Brigadier et colonel	49	54
Lieutenant-colonel	45	51

On pourrait cependant autoriser une marque d'un an ou deux dans certains cas exceptionnels où l'on manquerait d'officiers et où le titulaire de l'heure justifierait d'un bon état de santé. Un décret du conseil, pris le 2 décembre 1941 et porté aux ordres de service courant, sanctionnait les limites d'âge proposées. par le général McNaughton pour les formations et unités de campagne[6]. Le décret comportait les réserves suivantes:

> "a) L'expression "formations et unités de campagne" ... n'englobera pas la zone des étapes ni les unités de base.
> b) On pourra soumettre au ministre de la Défense nationale, à des fins d'examen et de décision, les cas où il s'agit d'un officier de la catégorie "A" quand il n'y aura pas d'autres officiers disponibles pour l'emploi en cause".

Cette mesure entraînait, en janvier et février 1942, un remaniement des cadres tel qu'il ne s'en était encore jamais vu. L'analyse des suppléments des ordres de service courant d'outre-mer révèle que, dans le seul corps d'armée canadien, des mutations intervinrent dans le commandement de neuf régiments d'artillerie, d'un bataillon du génie, de neuf bataillons d'infanterie et d'un service divisionnaire des transmissions. Par la suite, les mutations de chefs de corps continuèrent de s'effectuer à une cadence rapide, souvent occasionnées par le comportement médiocre des officiers intéressés (surtout au cours d'exercices importants), par le jeu de la limite d'âge ou de l'avancement, ou encore par un mauvais état de santé. Peu à peu, l'armée fut encadrée par des officiers jeunes et énergiques, que leurs supérieurs hiérarchiques estimaient les plus compétents.

Plus tard, on parvint à grand peine à fixer des limites d'âge pour les officiers subalternes. Tout le monde reconnaissait la nécessité d'affecter aux unités de campagne des officiers jeunes et actifs. (Ainsi, au début de 1942, les officiers de la 4e division blindée et de la brigade de chars de la Deuxième armée' se virent imposer des limites très basses*, mais il ne parut pas souhaitable de fixer des

	Nomination	Retraite
Lieutenant-colonel	45	51
Major	42	47
Capitaine	35	45
Lieutenant	30	35

limites arbitraires d'application universelle. Les seules limites de cet ordre effectivement promulguées (en 1943)[8] étaient assez larges. Elles prévoyaient la retraite obligatoire de tous les officiers détenant le grade de lieutenant-colonel ou un grade inférieur dont l'âge allait de 51 ans dans le cas des officiers d'unités en campagne à l'étranger, à 60 ans lorsqu'il s'agissait d'officiers en poste au Canada. La marge correspondante accordée aux majors-généraux, d'une part, et aux brigadiers et colonels, d'autre part, allaient respectivement de 57 à 60 ans et de 54 à 60 ans. Ces limites admettaient certaines prolongations de service dans des cas tout à fait exceptionnels.

Le moral des troupes

Le long séjour des troupes canadiennes au Royaume-Uni débutait sous de mauvais auspices. L'hiver 1939-1940 fut extraordinairement rigoureux (voir ci-dessus, page 241). Mais les soldats canadiens de la dernière Grande Guerre n'eurent pas comme leurs pères en 1914-1915 à passer l'hiver sous la tente, dans la plaine de Salisbury; ils étaient, au contraire, logés à la caserne d'Aldershot. Mais ni ces bâtiments ni quelque autre que ce soit en Angleterre n'avaient été aménagés en vue de températures inférieures à zéro, de sorte que nos soldats, habitués au confort et notamment au chauffage central, n'étaient rien moins qu'enchantés des abris mis à leur disposition. Ils ne se rendaient probablement

pas compte que leur part de charbon était proportionnellement supérieure à celle des troupes anglaises'. En janvier et en février, une vague de maladie déferla sur le camp". En outre, Aldershot étant ville de garnison depuis l'époque de la guerre de Crimée, ses habitants avaient trop l'habitude de coudoyer des militaires pour faire grand cas de soldats nouvellement arrivés, quelle que fût leur nationalité. Sans compter que l'atmosphère d'insouciance propre à la "drôle de guerre" n'arrangeait pas les choses. Comme il n'y avait rien de nouveau à l'Ouest et qu'aucune bombe ennemie n'était encore tombée sur l'Angleterre, ni les Anglais ni les Canadiens ne saisissaient toute la gravité de la situation. Cet état de choses devait forcément avoir des effets fâcheux. Les censeurs du courrier qui, en février, lurent les lettres des soldats canadiens, estimèrent que ceux-ci dépassaient quelque peu les bornes du droit de grogner qu'on reconnaît d'habitude aux militaires. A preuve ce témoignage:

> L'ennui, le mal du pays et un sentiment d'inutilité semblent constituer le principal. motif du mécontentement de la quasi-totalité des soldats canadiens. La plupart conseillent à leurs amis et aux membres de leur famille de ne pas revêtir l'uniforme .. .
>
> Les intempéries de ces derniers temps leur ont fait prendre le pays en grippe.
>
> Les auteurs des lettres se plaignent, pour la plupart, de l'insuffisance et de la mauvaise qualité des aliments ...

Dans une lettre annexe, le sous-chef de la censure postale note cependant que rien dans cette correspondance "ne dépasse en gravité l'impatience d'hommes actifs claquemurés par le mauvais temps dans un pays peu connu, et consommant des aliments auxquels ils ne sont pas habitués"". "Avec l'arrivée du printemps, répondit le général Crerar, les troupes canadiennes auront bien meilleur moral, car la plupart des causes de mécontentement auront alors disparu" [12] Comme nous l'avons déjà vu (ci-dessus, pages 241 et 284), le général Crerar s'était révélé bon prophète; en effet, les contingents canadiens qui arrivèrent au mois de mai reçurent dans le district de Northampton un accueil chaleureux qui marqua le début d'une nouvelle phase des relations anglo-canadiennes. Pendant les longs mois du premier hiver passé sur le sol d'Angleterre, l'Anglais, que la guerre laissait impavide, apparut sous un jour assez peu sympathique au morne regard de tous ces Canadiens engourdis par le froid. Mais quand, au cours des mois mémorables de 1940, ils virent ce même Anglais également stoïque sous la pluie des bombes de la Luftwaffe et devant la menace d'une invasion imminente, les Canadiens commencèrent à le juger plus favorablement.

Aux approches de l'automne, le danger d'invasion semblant s'éloigner, on étudia sérieusement les mesures à prendre pour soutenir le moral des troupes qui allaient passer un deuxième hiver en Angleterre. Dès le 3 septembre, le général McNaughton faisait observer que les troupes canadiennes étaient désormais bien instruites et qu'un programme d'instruction supplémentaire trop intensif pendant l'hiver leur donnerait la sensation de piétiner sur place. 11 soulignait l'importance d'un programme éducatif vivant qui, en plus de meubler l'esprit des hommes, en ferait des citoyens mieux armés pour aborder

les tâches de l'après-guerre. En janvier 1940, on avait décidé que les Services de guerre de la Légion canadienne et l'Association canadienne pour l'éducation des adultes uniraient leurs efforts, sous l'égide du ministère de la Défense nationale[13], en vue de constituer les rouages nécessaires. Or, les mois d'été qui suivirent furent marqués par une activité si trépidante qu'il ne pouvait être question d'organiser outre-mer des classes du genre envisagé. Mais il, en allait alors bien autrement. C'est alors que M. J. B. Bickersteth, directeur de Hart-House (Université de Toronto), en congé en Grande-Bretagne, offrit ses services au général McNaughton. Celui-ci lui demanda de mener une enquête sur les besoins éducatifs des troupes canadiennes. Une fois sa tâche terminée, M. Bickersteth demeura au Q.G. du corps d'armée en qualité de conseiller pédagogique du général McNaughton, jusqu'à l'été 1942. Il passait alors au War Office où il devenait directeur de l'enseignement de l'Armée".

M. A. E. Chatwin, nommé directeur des services d'enseignement, arrivait en Angleterre en novembre 1940. On affecta à chaque formation un conseiller pédagogique (d'ordinaire un civil) et on désigna dans chaque unité un officier (secondé plus tard par un caporal travaillant à plein temps) à titre d'officier d'enseignement d'unité. Le programme établi pour l'hiver comportait des causeries et des exposés sur divers sujets d'ordre général et éducatif; une initiation pratique aux métiers, au moyen de cours oraux ou de manuels élémentaires; des lectures orientées; des cours par correspondance sur toute une gamme de sujets; des cours dans les écoles techniques de diverses régions. On organisa des bibliothèques d'unité, composées dé livres sérieux et de romans provenant du quartier général des services d'enseignement". L'application de cette formule, qui se poursuivit à peu près dans le même sens au cours des années suivantes, contribua, dans une grande mesure, à soutenir le moral et l'intérêt des hommes pendant la longue attente qui leur fut imposée en Angleterre.

Il va sans dire que ce programme d'enseignement n'était qu'un des éléments qui convergeaient vers cet objectif. Bien avant que ses fonctions eussent été nettement définies, l'aumônier régimentaire* exerçait discrètement son ministère dans l'armée et faisait un bien incalculable. Les fonctions officielles de l'aumônier consistaient à célébrer l'office divin, à entretenir des relations d'amitié avec les soldats et à les conseiller au besoin; en réalité, une foule d'autres tâches retombaient sur lui. Un aumônier d'unité a relaté après la guerre qu'il avait tour à tour rempli les fonctions d'officier d'enseignement, de secrétaire du

*Renonçant au régime d'aumônerie unique en vigueur pendant la première Grande Guerre, le Gouvernement canadien décida en 1939 d'offrir aux catholiques et aux protestants des services distincts. Son Excellence Mgr C. L. Nelligan, évêque de Pembroke, accepta le poste d'aumônier en chef (côté catholique) tandis que le très révérend G. A. Wells, évêque anglican de Cariboo, devenait aumônier en chef (côté protestant). En principe, le nombre des aumôniers catholiques et des aumôniers protestants était proportionné à l'importance numérique des deux groupes confessionnels au Canada. L'oeuvre accomplie par les aumôniers protestants est très bien exposée dans l'ouvrage du major honoraire Walter T. Steven: In This Sign (Toronto, 1948). On trouvera les souvenirs personnels d'un aumônier catholique dans The Scarlet Dawn, par R. M. Hickey (Campbellton, N.-B., 1949) et ceux d'un aumônier protestant dans What Time the Tempest (Toronto, 1953), par Waldo E. L. Smith.

mess, d'officier du service de l'assistance, d'animateur des sports et même, dans un cas spécial, de quartier-maître adjoint: "J'ai organisé des cantines,

dirigé des émissions radiophoniques, distribué des livres, monté des spectacles, organisé des soirées récréatives et dansantes. J'ai fait tout ce qu'il était humainement possible de faire, pour aider nos hommes et assurer leur bien-être"". Bien plus, il visitait les malades à l'hôpital et se présentait chaque semaine devant le tribunal de simple police d'Aldershot pour faire valoir la bonne réputation de certains soldats pris en faute ou les cautionner dans le cas de contraventions comportant une amende de 10 shillings. Bien que les soldats n'aiment pas à être sermonnés, les aumôniers, catholiques ou protestants, attestent que, "presque dès le début, des relations amicales se nouèrent entre eux et les soldats des unités et des formations; le soldat constata à divers indices qu'il avait dans l'aumônier un ami, un ami à qui il pouvait se fier, c'est-à-dire un officier au moins qui le comprenait et ne trahirait pas sa confiance"[17].

Il est évident que l'aumônier d'unité contribua pour une large part à assurer le bien-être et la quiétude spirituelle des hommes. Toutefois, on constitua une organisation distincte et bien articulée, chargée de veiller au bien-être purement matériel des troupes. En novembre 1939, le gouvernement fédéral annonçait que quatre sociétés bénévoles nationales auraient mission d'assurer des "services auxiliaires" aux forces du Canada; l'Armée du Salut, les Chevaliers de Colomb, la Y.M.C.A. et la Légion canadienne. Le brigadier W. W. Foster se rendit outre-mer avec le "premier groupe", en vue de coordonner les initiatives de cet ordre, mais un certain temps s'écoula avant que les troupes du Canada puissent bénéficier de services canadiens suffisants. En attendant, les hommes fréquentaient les instituts des armées de mer, de terre et de l'air qui tenaient à la vie même du soldat anglais. Lorsque les soldats des unités canadiennes se rendaient à une cantine des armées de mer, de terre, et de l'air, le fonds régimentaire recueillait un pourcentage des profits, tout comme les unités anglaises. On constitua, au Q.G. de l'Armée canadienne à Londres (division de l'adjudant général), une direction des services auxiliaires composée d'officiers en activité de service; mais les "surveillants" prêtés par les quatre organisations bénévoles étaient des civils qui, à ce titre, touchaient de la part de l'État une rémunération égale à la solde de capitaine et bénéficiaient de tous les avantages accordés aux officiers des unités auxquelles ils étaient attachés*. A la fin de mars 1940, il y avait 15 de ces surveillants au service de 23,228 officiers, sous-officiers et soldats de l'Armée canadienne d'outre-mer; le travail d'organisation porta immédiatement sur les sphères d'activité suivantes: sports, danses, cinéma et concerts, salles de lecture et de récréation, bibliothèques, cantines mobiles et fourgons de thé,

*Scott Young, Red Shield in Action: A Record of Canadian Salvation Army War Services in the Second Great War (Toronto, 1950); Alan M. Hurst, The Canadian Y.M.C.A. in World War II (Toronto, sans date); War Services of Canadian Knights of Columbus 1939-1947(t). On trouvera là des exposés de la besogne accomplie pendant la guerre par trois de ces organisations bénévoles ainsi que des moyens employés pour résoudre les problèmes auxquels elles faisaient face.

†Sans nom d'éditeur, ni date.

aménagement d'hôtelleries et de bureaux de renseignements pour les permissionnaires. Vers la fin de mars 1941, 65 surveillants desservaient 64,504 militaires de tous grades. Au 31 décembre 1943, l'Armée comptait 268 surveillants[18].

Comme les quatre organisations bénévoles n'avaient pas toutes l'équipement voulu pour donner la même mesure d'aide à leurs surveillants respectifs, il se produisit des irrégularités de service, des doubles emplois et une concurrence frisant la rivalité. L'expérience avait montré que chaque surveillant attaché à une unité en campagne avait besoin d'un appareil de projection cinématographique, d'une cantine mobile, d'un matériel sportif complet pour 1,000 hommes, ainsi que d'appareils de radio, de jeux, de revues et d'articles de papeterie. En 1941, le gouvernement canadien chargeait le colonel l'hon. R. J. Manion d'aller outre-mer enquêter sur le fonctionnement de ces organisations. Dans le rapport[19] qu'il fit (en août) de sa mission, le colonel Manion les louait du travail accompli, mais soulignait le besoin d'une collaboration plus étroite qui leur permettrait d'uniformiser les services offerts. Or, les organisations avaient déjà commencé à se conformer à l'esprit du rapport avant que la lettre en fût connue. Elles s'entendirent pour se spécialiser. La Y.M.C.A. se chargerait des sports et des divertissements ; la Légion canadienne, des concerts et des spectacles; l'Armée du Salut, des cantines et du cinéma, tandis que les services d'hôtellerie et les réunions mondaines relèveraient des Chevaliers de Colomb[20]. Elles prirent les dispositions nécessaires pour mettre leurs ressources en commun et fournir à chaque surveillant, indépendamment de son appartenance, tout le matériel propre à assurer l'uniformité des services.

En mars 1941, les quatre organisations bénévoles avaient lancé un appel collectif en vue d'obtenir l'appui financier du public canadien; cet appel fut couronné de succès. Mais l'année suivante, elles eurent besoin de 17 millions de dollars. Pour recueillir pareille somme, il aurait fallu interdire pendant un certain temps toute autre campagne, y compris la campagne des certificats d'épargne de guerre du gouvernement canadien. En conséquence, le gouvernement décida qu'à l'avenir les frais des services auxiliaires seraient supportés par le Trésor public, étant entendu que les quatre organisations bénévoles qui desservaient les militaires canadiens continueraient à fonctionner. En vue de contrôler les dépenses, on institua en 1942 un comité d'outre-mer du Conseil consultatif des fonds des services nationaux de guerre. Ce comité, présidé par sir Edward Peacock, se composait de représentants du Q.G. de l'Armée canadienne, du Q.G. outre-mer du CARC et de délégués des quatre organisations bénévoles". Dans le courant de 1942-1943, l'Armée prit une part plus active et plus directe au programme d'enseignement, devenu trop important pour être laissé aux seules ressources de la Légion canadienne[22].

Contrairement aux organisations de services auxiliaires, la Société canadienne de la Croix-Rouge devait continuer d'exercer son action à titre bénévole afin de conserver son caractère international et de remplir les obligations que lui imposait la Convention de Genève. En plus de construire et d'aménager un

hôpital général à Taplow, sur le domaine de lord et Lady Astor, la Croix-Rouge fournissait du matériel médico-chirurgical ainsi que des produits et pansements pharmaceutiques aux autres hôpitaux du Canada; ses membres soignaient les malades de ces établissements. Plus tard, le personnel de la Croix-Rouge se chargea du service de quatre hôtelleries de permissionnaires à Londres, à l'enseigne de la Feuille d'érable, y compris un établissement affecté aux officiers subalternes; ultérieurement, des membres de cette organisation se rendirent en Europe pour servir à l'arrière des armées en marche[23].

Il serait impossible d'énumérer ici les nombreuses organisations et les innombrables particuliers qui, grâce à leur énergie et à leur générosité, contribuèrent au bonheur et au confort des militaires canadiens cantonnés en Angleterre. Mais le plus bref des comptes rendus ne saurait passer sous silence l'activité et la bienveillance constantes du haut commissaire du Canada et de Mme Massey. Parmi les nombreuses initiatives auxquelles ils s'intéressèrent, nous devons nous borner à n'en mentionner ici que deux. Lorsqu'un comité de Canadiens de Londres fonda à Spring-Gardens, à proximité du Q.G. de l'Armée canadienne, le beau et spacieux cercle récréatif Beaver Club, M. Massey en devint président du conseil d'administration. Le cercle était officiellement inauguré le 23 février 1940, en présence du roi et de la reine. Le comité fondateur avait tout d'abord supporté les frais de l'établissement, mais plus tard la Y.M.C.A. se porta garante du budget du cercle jusqu'à concurrence d'un montant annuel de $50,000[24]. En octobre 1939, Mme Massey avait déjà organisé dans le même quartier, rue Cockspur, un cercle d'officiers canadiens qui, sous sa direction personnelle, continua, jusqu'à la fin de la guerre, à servir des repas légers aux officiers et à leur assurer un endroit agréable de rendez-vous".

L'espace nous manque pour énumérer même tous les clubs, hôtelleries, cantines britanniques et canadiens de Londres et d'ailleurs qui se mirent au service du soldat canadien. Mais ces établissements, pour admirables qu'ils aient été, ne représentent pas tout ce qui se fit dans ce domaine. Nombre de nos militaires n'hésiteraient pas à dire que c'est tout simplement l'amitié et l'hospitalité prévenantes de telle ou telle famille anglaise qui les ont fait se résigner à un si long séjour en Angleterre. Les Anglais ont la réputation d'être réservés et cette réputation n'est pas dénuée de fondement; c'est pour cela qu'il fallut du temps aux Canadiens pour apprendre à les connaître. Au début, la plupart se sentaient moins dépaysés en Écosse; peu à peu, cependant, ils en vinrent à apprécier les qualités anglaises et on ne saurait dire le nombre de ceux qui surent pénétrer dans l'intimité de familles britanniques. Quand on songe aux pénuries de toutes sortes qui sévissaient en Angleterre pendant la guerre, on se rend compte à quel point il pouvait être difficile d'y exercer l'hospitalité; leurs propres privations n'empêchaient pas les Anglais de se montrer accueillants envers tant d'inconnus venus d'outre-mer. Le soldat canadien sut apprécier l'équanimité et admirer la vaillance avec lesquelles les civils anglais affrontaient les dangers et les misères de la guerre. On en a assez dit pour indiquer qu'au début les relations

anglo-canadiennes n'étaient pas sans nuage. En revanche, combien de preuves n'avons-nous pas que cet état de choses se transforma avec le temps. Les censeurs de la correspondance qui, au début, avaient souvent relevé les propos amers des soldats canadiens à l'égard de leurs hôtes anglais, constataient un esprit bien différent au printemps 1944. Un rapport fondé sur la lecture de 11,562 lettres, mises à la poste entre le 2 et le 20 avril 1944, renferme cette observation remarquable: . "Les relations entre civils anglais et soldats canadiens sont toujours fort cordiales et nous n'avons pas trouvé le moindre commentaire désobligeant"'". Les relations avec les soldats anglais étaient, dans l'ensemble, moins satisfaisantes; toutefois, un rapport des censeurs embrassant la période du 16 au 31 mai 1944 révèle que, sur 19,000 lettres dépouillées, '98 faisaient état de bonnes relations avec les troupes anglaisses, en regard de 28 qui les décriaient*. (Fort peu d'hommes parlaient de leurs rapports avec les militaires des États-Unis, mais on trouva dans ce domaine 14 "bonnes" mentions, comparativement à 35 "mauvaises"[27].) Il est remarquable que si peu de Canadiens aient jugé à propos d'aborder ce sujet.

On peut juger des relations entre nos troupes et la population anglaise par le nombre des soldats canadiens qui se sont mariés en Angleterre.. Il y eut 1,222 mariages en 1940 et le nombre s'accrut d'une année à l'antre, si bien qu'à la veille du débarquement en Normandie, ces unions avaient atteint le chiffre global de 17,390. Mais c'est pendant la période qui suivit la victoire en Europe qu'il y en eut le plus. Au 30 novembre 1946, alors que le rapatriement des militaires touchait à son terme, il se trouva que 34,296 officiers, sousofficiers et soldats de l'armée canadienne avaient contracté mariage en Angleterre"'. Quelques-unes des jeunes mariées étaient canadiennes ou de nationalités diverses, mais l'immense majorité étaient nées dans les lies britanniques. Le long séjour des soldats canadiens en Angleterre a donc eu pour conséquence,-entre autres,-d'amener au Canada un nombre considérable de nouvelles citoyennes canadiennes, en général animées du meilleur esprit. Le transport au Canada des personnes à charge des militaires se fit aux frais de l'État; le bureau des épouses canadiennes au Q.G. de l'Armée canadienne (voir ci-dessus, page 207) assuma la lourde besogne qui en résultait pour les trois armes[29]. D'avril 1942 à février 1948, on transporta au Canada en vertu de ces dispositions 43,464 épouses de Canadiens et 20,995 enfants[30]. La grande majorité de ces personnes étaient originaires de Grande-Bretagne et, pareillement, l'immense majorité étaient des personnes à charge de militaires canadiens.

Discipline et conduite

Il ne serait pas difficile de relever dans les journaux anglais parus pendant la guerre une foule de faits divers propres à donner au lecteur l'impression que

*Les relations avec la garde territoriale se présentent sous un jour tout à fait différent. D'après le général Crerar, rien ne contribua davantage à améliorer les relations canado-anglaises, que les relations étroites qui s'étaient nouées en 1942 entre son corps d'armée e garde territoriale.

l'armée canadienne se composait de rustres, qui tenaient la police britannique constamment en alerte. Il va sans dire que beaucoup de soldats s'attirèrent desennuis. Une armée moderne est une synthèse des diverses couches sociales d'un pays et toute nation a ses mauvais sujets; ces hommes isolés, enfermés dans des casernes ("single men in barracks", selon le poème fameux) n'avaient pas plus le genre de petits saints de bois que leurs pères au temps de Kipling. Mais l'impression créée quelquefois par certains journaux londoniens en quête de sensation ne rendait pas justice aux militaires canadiens..

C'est pendant les mois d'hiver, bien sûr, que le moral était au plus bas et que les choses se gâtaient vraiment, car l'activité militaire se ralentissait et l'obscurcissement donnait naissance à tous d'idées noires. L'hiver 1941-1942 marqua probablement la période la plus difficile de la guerre; d'autant plus que c'était le troisième d'une succession d'hivers particulièrement rigoureux*. Tout comme en 1939-1940, la guerre prenait une tournure qui n'arrangeait pas les choses. En effet, l'attaque d'Hitler contre l'URSS rendait peu probable une tentative d'invasion de l'Angleterre; la Luftwaffe était occupée à l'Est et la pluie de bombes sur le Royaume-Uni (qui avait galvanisé militaires et civils en 1940-1941) avait à peu près cessé. L'ouverture des hostilités en Extrême-Orient, au mois de décembre, et les victoires japonaises qui suivirent accentuèrent l'impression que le Royaume-Uni était devenu "l'arrière". Tous ces éléments se traduisaient par un certain abaissement du moral; un rapport de la censure remontant à novembre 1941 signale que, si le moral demeure bon dans l'ensemble, un certain nombre de militaires donnent des signes de découragement, surtout dans la Ire division", de service en Angleterre depuis plus longtemps que les autres. Cette situation eut des répercussions dans le comté de Sussex. Ainsi, les journaux signalaient que le sous-chef de police de Brighton, témoignant devant un tribunal qui imposa une amende à trois soldats canadiens, avait parlé de désordres "assez graves" survenus récemment, de nuit: "Nos agents, avait-il dit, ont fait preuve d'une grande indulgence envers les Canadiens, mais ils ont dû récemment se servir de leur bâton en légitime défense"3[2].

Le fait est cependant établi que, même à cette époque difficile, les soldats canadiens qui eurent des démêlés avec la police furent peu nombreux. En septembre 1942, le Q.G. de l'Armée canadienne à Londres rédigeait un rapport circonstancié[33] sur la discipline parmi les soldats canadiens outre-mer.

Voici ce qu'on y lit sur la question des infractions d'ordre civil†:

*"De 1914-1918, les hivers furent généralement humides, tandis qu'au cours du dernier conflit les hivers furent exceptionnellement froids. Janvier et février 1942 furent bien plus rigoureux, en Angleterre et dans le pays de Galles, que les mois correspondants de 1941 et un peu plus froids que janvier et février 1940" (The Times, Londres, 13 mars 1942).

†Contrairement à l'Armée des États-Unis qui saisissait ses propres tribunaux militaires de toutes les infractions commises en Angleterre, ainsi que le prévoyait l'United States of America (Visiting Forces) Act adopté par le Parlement en 194239, le Canada s'en remettait à l'autorité des tribunaux britanniques dans tous les cas de crime capital. Les tribunaux anglais condamnèrent à mort par pendaison six soldats canadiens reconnus coupables de meurtre. Les autorités canadiennes veillaient toujours à ce que les accusés soient convenablement défendus et aient toutes les chances de se justifieras.

"a) Les infractions les plus fréquentes . . . sont celles qui comportent des vols, des larcins et des cambriolages; viennent ensuite les voies de fait.
b) Au cours de la période recensée (de décembre 1939 à août 1942), 923 soldats ont été condamnés par les tribunaux civils. Ce chiffre n'est pas tout à fait exact, car les dossiers des débuts sont incomplets, mais il l'est suffisamment pour montrer que la proportion de nos soldats qui ont donné prise à des poursuites devant les tribunaux civils est relativement faible."

Au 21 septembre 1942, 156 soldats canadiens purgeaient des peines infligées par les tribunaux civils du Royaume-Uni. Après un examen du problème de la discipline depuis le début, le rapport concluait:

"a) Compte tenu de certaines fluctuations saisonnières, la proportion des militaires canadiens qui se sont rendus coupables d'infractions a suivi une progression descendante. '
b) La grande majorité des infractions, soit environ les neuf dizièmes intéressent uniquement la discipline militaire.
c) La proportion des militaires qui ont commis des infractions d'ordre civil est faible et n'a cessé de diminuer."

Deux facteurs infirment quelque peu la statistique citée. Tout d'abord, comme nous l'avons signalé, les chiffres relatifs au début de la période sont notoirement incomplets. En second lieu, ils portent sur les condamnations seulement, lesquelles auraient très probablement été plus nombreuses, n'eût été la tendance des tribunaux britanniques à user de clémence envers les Canadiens. A la demande des autorités militaires, la haut commissaire avait prié le ministre de l'Intérieur de veiller à ce que, dans l'intérêt même de la discipline, "les soldats canadiens accusés d'infractions soient jugés strictement d'après le fond de la cause", sans passe-droit". Mais il est hors de doute que les juges ont souvent penché à l'indulgence.

Si les premiers chiffres sont sujets à caution, il n'en va pas de même pour ceux qui ont été consignés à partir de 1942, car ces derniers confirment les conclusions du rapport que nous venons de citer. Ainsi, au cours du trimestre expirant le 30 juin 1943, il y eut 241 condamnations prononcées par les tribunaux civils; on en compte 219 pendant le trimestre se terminant le 30 septembre 1943 et 216 pendant le trimestre clos le 31 décembre 1943[31]. A ces trois dates, le nombre des militaires canadiens qui se trouvaient en Angleterre[38] était respectivement de 201,406, 204,981 et 171,273 officiers, sous-officiers et hommes de troupe (ce dernier chiffre s'explique par l'envoi de troupes dans le secteur méditerranéen). Ces données corroborent ce que nous lisons ailleurs dans le rapport du Q.G. de l'Armée canadienne à Londres; "Tous les mois, 4 ou 5 soldats en moyenne sur 10,000 ont des difficultés avec les autorités civiles"[39]. Pour être plus exact, on aurait pu dire: "qui ont eu des difficultés avec les autorités civiles et ont été condamnés"; mais, même pris sous toutes réserves, ces chiffres demeurent très faibles.

Quand on étudie le problème du moral et de la conduite des soldats canadiens en Angleterre, on constate qu'il y a des ombres au tableau, mais on peut dire que, dans l'ensemble, les choses se sont remarquablement bien passées. Que le moral des troupes se soit soutenu pendant cette longue période d'inaction et que se soient constamment améliorées leurs relations avec la population du Royaume-Uni, voilà qui tient du miracle. A la veille du débarquement en Normandie, les censeurs postaux commentaient ainsi les lettres écrites par les Canadiens du 21e groupe d'armée[40]:

> Le courrier déborde d'enthousiasme; il reflète l'impatience d'aller au feu et témoigne d'un magnifique esprit combatif. Les troupes sont confiantes et sûres de la victoire....La fierté régimentaire et l'esprit de corps sont manifestes.... Les propos relatifs aux civils continuent d'être flatteurs et manifestent des dispositions très amicales.

Ce rapport date de quatre ans et demi après l'arrivée du premier contingent canadien en Angleterre.

Le mérite de cet heureux aboutissement revient à un grand nombre de personnes. Pour une bonne part, au haut commandement de l'Armée et à ceux qui étaient chargés des divers services de bien-être qu'il avait organisés et qu'il dirigeait. Une bonne part également à la brave et accueillante population des Îles britanniques. Mais, de leur côté, les troupes elles-mêmes se montraient dignes des plus grands éloges, ainsi que le soulignait le général McNaughton, au cours d'une conférence de presse tenue le 17 décembre 1942 à l'occasion du troisième anniversaire de l'arrivée de la Ire division en Angleterre. Que le moral se soit si bien maintenu, disait en substance le général, malgré des déceptions et des contrariétés de toutes sortes, est à l'honneur de nos soldats. Le résultat tient à leur bon sens. Ce sont des hommes très intelligents; non pas une armée d'aventuriers, mais un groupe de soldats venus en Grande-Bretagne servir une cause". Il ne fait aucun doute que le soldat canadien détestait l'inaction à laquelle il fut contraint si longtemps. Mais il savait que son heure viendrait; elle vint en effet, en 1943 et en 1944, lors des pénibles et victorieuses campagnes d'Italie et du Nord-Ouest européen.

Les permissions au Canada

La guerre se prolongeant, la question des permissions au Canada prenait une importance croissante. Une période de deux ans passée loin de leurs foyers ne fut pas sans produire un effet psychologique sur nombre de soldats, surtout sur ceux qui avaient une femme au pays natal. Après trois années, l'épreuve de la séparation eut dans bien des familles des conséquences regrettables. Dans le courant de 1943, l'Armée britannique avait organisé un régime d'affectation au pays ("Python") pour les hommes qui avaient passé six ans en dehors de l'Angleterre; au début de 1944, cette période était réduite à cinq ans. Les NéoZélandais obtenaient alors des permissions valables dans leur pays après au moins trois ans passés à l'étranger. L'Armée des États-Unis étudiait les modalités d'un programme libéral de rapatriement. A l'automne 1944, alors que certains

soldats canadiens avaient passé près de cinq ans outre-mer, le Canada institua un régime de permissions par roulement.

Longtemps auparavant, on avait pris des mesures pour résoudre certains . aspects immédiats du problème. Quelques mois à peine après l'arrivée de la Ire division au Royaume-Uni, plusieurs militaires invoquèrent des motifs de commisération pour obtenir la permission de rentrer au Canada. Ceux à qui on l'accorda furent "rayés des cadres" de l'armée canadienne d'outre-mer; notons en passant que les officiers eurent généralement à payer eux-mêmes leur passage. En septembre 1941, la question des permissions fit l'objet d'une étude d'ensemble; on décida de n'accorder désormais de permissions au Canada "qu'à titre tout à fait exceptionnel" et, en principe, non aux frais de l'État; il ne serait question d'une libération définitive que dans les cas où la présence d'un soldat dans l'armée entraînerait des conséquences extrêmement pénibles[42]. Les détails d'ordre administratif furent promulgués dans un ordre de service courant en date du 24 octobre 1941[4]b. Le seul inconvénient réel qu'on trouvât à cette nouvelle formule, c'est qu'elle comportait beaucoup de lenteurs. Un rapport rédigé le 15 avril au Q.G. de l'armée canadienne à Londres relevait, sur 647 demandes présentées depuis le 1er octobre 1942, le renvoi de 338 au Q.G.D.N. pour enquête, mais 112 cas seulement où l'on avait accordé la permission de rentrer au Canada[44]. Malgré les mesures prises pour hâter les choses, il fallut se rendre à l'évidence que l'arriéré ne pourrait que grossir proportionnellement à la durée du séjour en dehors du Canada.

A partir de l'automne 1940, quelques officiers et soldats de l'armée d'outremer étaient renvoyés au Canada, pour y servir à titre d'instructeurs ou pour y suivre des cours d'instruction de cadets-officiers, des cours d'état-major ou d'autres cours (voir ci-dessus, pages 138 et 255). Au 31 juillet 1944, 944 officiers et 3,750 hommes[45] étaient rentrés au Canada pour les raisons susmentionnées et avaient eu l'occasion de passer quelque temps dans leurs foyers. D'autres soldats, en plus grand nombre ceux-là, eurent mission d'escorter au Canada les prisonniers de guerre transportés en Amérique du Nord (voir ci-dessus, page 153). La première équipe de ce genre s'embarquait le 23 décembre 1941; la vingt-deuxième et dernière, en novembre 1944. Les effectifs de ces équipes atteignirent un total de 4,758 militaires de tous grades, y compris, de temps à autre, un certain nombre d'hommes bénéficiant de congés de faveur ou que l'âge et l'état de santé rendaient inaptes au service outre-mer. Les équipes d'escorte comprenaient aussi des militaires qui se rendaient au Canada pour recevoir une formation d'officier ou exercer les fonctions d'instructeur. Il y a donc parfois double emploi dans les deux ensembles de chiffres cités ici[46]. Il est évident que le nombre de congés accordés pour ces divers motifs était négligeable en proportion du nombre des militaires qui avaient de longs états de service outre-mer.

Dès les premières semaines de 1944, le problème prenait une gravité croissante. Le 17 février, le directeur général du service de santé à Ottawa (le major-général G. B. Chisholm) signalait à l'adjudant général que le neuropsy

chiâtre consultant venu d'Angleterre au Canada avait indiqué que les soldats servant outre-mer souffraient d'être éloignés depuis si longtemps de leurs foyers et de leurs familles, et qu'il y aurait peut-être lieu d'envoyer en permission au Canada ceux qui auraient servi quatre ans et demi outre-mer [41]. Quatre jours .plus tard, les membres militaires du Conseil de l'Armée étudiaient la question. Mais, "en raison des nombreuses difficultés d'ordre administratif que cela comporterait, notamment pour le remplacement des renforts, les membres militaires du Conseil estimaient que le projet était irréalisable et qu'il convenait de le remettre à un moment où l'on saurait mieux à quoi s'en tenir sur la marche éventuelle des opérations alors envisagées"[48].

Les difficultés d'ordre militaire étaient vraiment formidables. L'invasion du Nord-Ouest européen était imminente et on procéderait bientôt en Italie à des opérations de vastes proportions. En l'occurrence, soustraire aux unités canadiennes un grand nombre de soldats, d'autant plus aguerris qu'ils avaient servi plus longtemps, était nettement contre-indiqué. D'ailleurs, comme nous l'avons montré, les effectifs étaient depuis plus d'un an insuffisants. Il aurait donc été extrêmement difficile de trouver les renforts supplémentaires rendus indispensables par un programme de permissions d'une telle ampleur. En dernier lieu, il ne fallait pas oublier la question des transports maritimes. Il y avait assez de navires pour assurer le mouvement normal des renforts, mais en aurait-on trouvé suffisamment pour maintenir le mouvement beaucoup plus dense qu'aurait nécessité un programme de permissions par roulement au Canada? Eventualité d'autant moins probable que les transports maritimes ne relevaient pas des autorités canadiennes. Au printemps, quand le sous-ministre de la Défense nationale, le lieutenant-colonel G. S. Currie, discuta le problème au Q.G. de l'Armée canadienne à Londres*, le général Montague, formula ainsi la pensée qui lui était venue spontanément à l'esprit: "Nous serions heureux de faire adopter un programme de permissions au Canada, ... mais il y a à cela une condition sine qua non, c'est que le quartier général de la Défense nationale fournisse les navires nécessaires' [49].

Quoi qu'il en soit, on ne pouvait plus éluder le problème, car il s'imposait d'une façon toujours plus pressante d'un mois à l'autre. C'est en Italie, où se trouvait la Ire division (qui servait outre-mer depuis 1939), qu'il se présenta sous le jour le plus sombre. Le 19 avril 1944, le général Burns, qui commandait alors le 1er corps d'armée, écrivait au chef d'état-major au Q.G. de l'armée canadienne à Londres au sujet des "permissions de commisération et du retour au Canada des hommes qui avaient de longs états de service outre-mer"[50]. Ces deux questions, disait-il, étaient étroitement liées dans l'esprit des soldats canadiens qui combattaient en Italie: "Nombre de ces hommes, éloignés de leurs foyers depuis quatre ans, estiment que peu de familles peuvent rester unies lorsque leur chef est absent depuis si longtemps". La preuve qu'il n'exagérait

*Les journaux du Canada s'intéressaient vivement à la question depuis la publication, dans l'Eighth Army News, d'un article signé par l'aumônier du Loyal Edmonton Regiment.

pas, nous la trouvons dans un rapport de la censure en provenance d'Italie sur les lettres dépouillées entre le 16 et le 31 juillet 1944[51]:

> Le nombre toujours croissant de commentaires relatifs aux permissions au Canada. montre à quel point ce problème passionne nos soldats. Ceux qui ont servi sous les drapeaux pendant près de cinq ans sentent avec une pénible acuité qu'il ne leur est pas loisible de compter sur une permission comme sur un droit justement mérité; ils reprochent aux autorités de n'avoir rien prévu à cet égard. L'octroi de congés de commisération dans des cas d'exception et l'affectation de soldats au service d'escorte des prisonniers de guerre n'ont fait qu'empirer les choses aux yeux des militaires condamnés à rester loin de leurs foyers.

"Les autorités" avaient en réalité sérieusement étudié le problème pendant des mois sans pouvoir le résoudre. Au cours de l'été, on adoptait comme palliatif la formule dite des "trois blessures" conçue par le War Office. Dans son application à l'Armée canadienne, cette formule prévoyait le retour au Canada (ou, au choix, au Royaume-Uni), afin d'y servir pendant six mois, des hommes qui avaient reçu trois blessures graves, ou deux blessures au cours de trois ans de service outre-mer. Mais bien peu d'hommes remplissaient ces conditions[52].

En septembre 1944, après mûre délibération, l'état-major de la Première armée canadienne faisait connaître, au Q.G. de l'armée canadienne à Londres, que l'état des renforts semblait autoriser un programme de permissions. Peu après, le ministre de la Défense nationale (le colonel Ralston) rentrait d'une tournée en Italie, convaincu de l'importance d'un tel programme. Le Q.G. de l'armée canadienne à Londres estimait que l'état des renforts ne permettait de laisser partir que 500 hommes par mois, puisque, pour assurer à un homme un séjour de trente jours francs dans sa famille, il fallait compter trois mois d'absence de son unité. Le 1er novembre, le ministre était saisi d'un plan ferme, approuvé par les membres militaires du Conseil de l'Armée et où l'on s'arrêtait prudemment au chiffre de 250 permissionnaires par mois. Les généraux Crerar et Montague recommandaient de porter le contingent à 450. C'est cette dernière proposition qui l'emporta. Seuls en bénéficieraient les officiers et les hommes pouvant justifier de "cinq années de service continu et satisfaisant outre-mer", chaque mois de service sur un théâtre d'opérations actives (secteur méditerranéen ou Nord-Ouest de l'Europe) comptant pour deux mois".

Les premiers contingents formés en vertu du plan (200 officiers et hommes de troupe venant d'Italie, 250 de l'Europe du Nord-Ouest et du Royaume-Uni) s'embarquaient pour le Canada à la fin de novembre et au début de décembre 1944. Les contingents ultérieurs avaient plus d'importance; en février, 1,428 militaires de tous grades faisaient la traversée. Bien qu'on eût décidé que les permissionnaires reprendraient leur service outre-mer, ce fut, en fait, le cas d'un petit nombre*. Sur les 1,992 militaires de tous grades dont se composaient

*Le problème immédiat des effectifs avait été résolu en partie par la décision d'envoyer outre-mer les hommes recrutés sous l'empire de la loi sur la mobilisation des ressources nationales et par ce fait que le nombre des morts et blessés n'avait pas atteint le chiffre prévu.

les trois premiers contingents mensuels, 53 seulement furent renvoyés outre-mer; au début du printemps 1945, le Q.G. de la Défense nationale adoptait une nouvelle formule. Il décidait que les hommes rentrés au Canada sous le régime du plan de roulement y resteraient d'ordinaire; on les classa dans l'une des quatre catégories suivantes: a) service de roulement, principalement pour les hommes justifiant de longs états de service; b) fonctions particulières (inscription à divers cours, etc.); c) congé de long service; d) divers (congés pour motifs de commisération, pour raisons de santé, etc.). Les hommes des catégories a) et d) demeureraient au Canada. Ceux de la catégorie b) seraient renvoyés outremer, tout comme ceux de la catégorie c) qui y retourneraient après un congé de trente jours francs. Appartenaient à la catégorie c) les hommes qui auraient normalement bénéficié de congés de roulement, mais dont on avait besoin outre-mer pour des fonctions spéciales. Après l'entrée en vigueur du nouveau plan (au début d'avril), presque tous les militaires à longs états de service qui rentrèrent au Canada servirent par roulement. Au total, seulement 26 militaires de tous grades obtinrent une permission pour longs états de service 114.

Au 21 juin 1945, date à laquelle on abolit le plan de roulement pour l'intégrer dans le programme général de rapatriement, 626 officiers et 9,603 sousofficiers et hommes de troupe revinrent au Canada, en congé de roulement, en congé de longs états de service ou pour tour de service (la dernière catégorie engloba 387 officiers et 6,022 sous-officiers et soldats)[55]. Bien que ces chiffres soient peu élevés, tout porte à croire que le plan a sensiblement influé, dans les derniers mois de la guerre, sur le moral de l'armée canadienne d'outre-mer. Il est regrettable qu'on l'ait institué si tard et à si petite échelle. La séparation des familles ne fut pas le moindre des maux occasionnés (fatalement) par la guerre. Le Canada paya un lourd tribut de souffrances et de foyers détruits pour prix du long séjour de ses troupes outre-mer*.

Le rapatriement de l'armée d'outre-mer

Prévoyant bien que le rapatriement des troupes d'outre-mer représenterait une tâche aussi vaste que complexe, les autorités compétentes n'avaient pas attendu la fin des hostilités pour dresser leurs plans. On savait que la pénurie des transports maritimes, point névralgique de l'opération, allait provoquer une course internationale aux cales disponibles, et qu'il y aurait conflit entre les exigences du programme de rapatriement, après la fin de la guerre en Europe, et celles du "redéploiement" des troupes en Asie, pour l'étape finale de la lutte contre le Japon.

En mars 1945, le premier ministre du Canada se rendait à Washington pour conférer avec le président Roosevelt. Celui-ci reconnut qu'il fallait rapatrier

*11 est à noter que, au 31 mai 1945, alors que le plan de rapatriement était déjà en voie d'exécution, près de 370,000 militaires de tous grades avaient été transportés du Canada en Europe. Au cours de la même période, environ 70,000 militaires de tous grades rentraient au Canada56. L'état de santé constituait le motif le plus ordinaire du retour, soit dans 32,489 cas57.

d'Europe en Amérique du Nord les militaires dont on n'aurait pas besoin pour l'occupation, selon un ordre rigoureux de "priorité chronologique", c'est-à-dire qu'on ramènerait d'abord ceux (Canadiens ou Américains) qui avaient séjourné le plus longtemps outre-mer. Rien n'indique que le Président ait travaillé à ce projet avant sa mort, survenu le 5 avril[58]. A la fin de mars, le War Office indiquait qu'il serait peut-être possible, au cours des six mois qui suivraient la défaite allemande, de transporter au Canada près de 90,000 militaires canadiens. Cette perspective n'était pas encourageante. Le 20 avril, le gouvernement canadien chargeait son haut commissaire à Londres, ainsi que le chef d'étatmajor du Q.G. de l'armée canadienne, d'insister auprès des autorités britanniques afin d'obtenir des navires en nombre suffisant pour ramener au Canada au moins 150,000 hommes en six mois. Longtemps, on crut que ce minimum ne serait pas atteint; le 4 juillet, soit près de deux mois après le jour de la Victoire en Europe, le ministère de la Défense nationale faisait connaître par la voix de la presse qu'en dépit de demandes pressantes adressées à Londres et à Washington il ne serait probablement pas possible de ramener au Canada, au cours du second semestre 1945, plus de 126,000 hommes de l'armée de terre et de l'air". Ces prévisions péchaient par pessimisme, car, au bout des six mois, on avait rapatrié près de 192,000 hommes de l'armée de terre et de l'air"'.

Les travaux préparatoires au programme de démobilisation, amorcés de longue main, s'accéléraient au début de 1944. En février, on posait pour principe que chacune des trois armes aurait, à Ottawa, sa propre direction de la démobilisation". Depuis le début de 1943, le Q.G. de l'armée canadienne à Londres avait un comité de démobilisation de l'armée d'outre-mer[62]; en outre, comme nous l'avons vu*, un directeur de la réorganisation et de la démobilisation était nommé là-bas en septembre 1944, alors qu'on entrevoyait l'effondrement du Reich. En août, on avait adopté en principe un programme de l'armée de terre en vertu duquel les hommes seraient libérés selon une formule consistant à attribuer des points à chacun proportionnellement à la durée de son service. Le 23 septembre, le Comité de guerre du cabinet approuvait les principes généraux relatifs à la démobilisation et au rapatriement; le 19 avril 1945, un comité spécial du cabinet approuvait un plan plus détaillé". En février, le Q.G. de l'armée canadienne à Londres commençait à rédiger une brochure dans laquelle il expliquait le plan aux troupes. Mais on ne pouvait en établir le texte définitif avant de connaître tous les renseignements relatifs à l'organisation de l'armée du Pacifique; il fallut, à cette fin, attendre la déclaration que M. King fit au Parlement le 4 avril (voir ci-dessous, page 532). On réussit, après révision, à la publier le 11 mai, trois jours à peine après la Victoire en Europe, sous le titre après la victoire en Europe[64].

Le plan exposé dans ce document se fondait, en substance, sur le principe suivant: "les premiers arrivés seront les premiers rapatriés"; mais on précisait

*Voir ci-dessus, page 207.

que les exigences du service ne permettraient pas d'observer ce principe à la lettre. Il fallait vaincre le Japon, occuper l'Allemagne et conserver les cadres administratifs de l'Armée. A ces réserves près, les libérations "par priorité personnelle" s'effectueraient d'après une méthode de points : un mois de service au Canada compterait pour deux points et un mois de service outre-mer, pour trois. Il y aurait majoration du cinquième dans le cas des militaires mariés, veufs, ou divorcés ayant des enfants à leur charge. Quant au rapatriment, les premières priorités seraient accordées aux engagés volontaires dans l'Armée du Pacifique, lesquels auraient droit à "trente jours francs de congé dans leurs foyers, avant de reprendre du service". Par la suite, les hommes nantis du plus grand nombre de points rentreraient au Canada par contingents, dans la mesure où on pourrait se passer de leurs services. La troisième étape prévoyait le retour au Canada des unités principales, dans l'ordre même de leur arrivée outre-mer. Ces unités se composeraient principalement de ceux de leurs membres qui bénéficiaient de priorités secondaires et venaient des districts canadiens des unités intéressées; elles engloberaient également les hommes de ces districts, engagés dans d'autres unités. Vers la mi-mai, on distribua des questionnaires dans lesquels les militaires des deux sexes pouvaient indiquer leur préférence: service avec les troupes du Pacifique; service d'occupation en Allemagne; ou "réaffectation en conformité des priorités personnelles et des exigences du service"; autrement dit, libération".

Le rapatriement commençait plus tôt qu'on n'aurait pu le prévoir. Soudain, on annonçait que de nombreux transports seraient disponibles en juin; on se hâtait d'en profiter et, ce mois-là, 15,665 hommes et femmes en uniforme s'embarquaient au Royaume-Uni pour rentrer au Canada6[6]. Ces effectifs comprenaient tout le er bataillon de parachutistes, renvoyé au pays parce qu'il était en disponibilité en Angleterre, bien qu'il comptât un certain nombre d'hommes n'ayant qu'une priorité secondaire; c'était donc la première unité qui rentrait au Canada en tant qu'unité[67]. En juillet, 33,775 membres de l'Armée furent ramenés au Canada". En dépit de la cadence accélérée du rapatriement, il se produisit un incident fâcheux parmi les troupes qui attendaient leur embarquement. Les 4 et 5 juillet, éclataient à Aldershot des émeutes aggravées de dégâts considérables. ' (Au 31 mars 1946, le Canada avait versé $41,541 à titre de dommages et intérêts.) La chose aurait été déplorable dans n'importe quelle circonstance; elle devenait impardonnable si l'on songe qu'elle se produisait au lendemain de la victoire et au moment même où le rythme du rapatriement s'accélérait. Le général Montague exprima l'avis que les meneurs étaient certains volontaires de l'Armée du Pacifique ("de véritables gangsters", disait-il). On soupçonna à l'époque certains hommes de s'engager volontairement dans l'Armée du Pacifique à seule fin de rentrer plus tôt au Canada. De fait, sur les six soldats condamnés par les cours martiales après les émeutes, il y avait trois volontaires du Pacifique. Presque tous avaient de fâcheux antécédents". Les citoyens d'Aldershot eurent la magnanimité de ne pas accuser la majorité des

méfaits du petit nombre; le 26 septembre, ils conféraient le titre de "citoyens d'honneur d'Aldershot" aux membres de l'armée canadienne d'outre-mer[70].

Le jour de la Victoire en Europe (8 mai 1945), l'effectif de l'Armée canadienne en Angleterre et sur le continent européen s'établissait à 281,757 officiers, sous-officiers et hommes de troupe". Entre cette date et le 31 décembre de la même année, 184,054 hommes et femmes en uniforme s'embarquaient pour le Canada. Quelques centaines d'entre eux (surtout de ceux dont les services étaient requis impérieusement au Canada pour l'armée du Pacifique ou à d'autres fins) firent le voyage par avion. On utilisa tous les genres de navires disponibles. La grande majorité des militaires s'embarquèrent sur des transports; mais un petit nombre prirent passage sur des bâtiments mixtes (cargos, etc.); des contingents plus importants s'embarquèrent sur des navires hôpitaux; en 1945, près de 3,000 militaires empruntaient des navires de guerre battant pavillon canadien". Au 31 mars 1946, il ne restait plus en Angleterre que 17,745 militaires canadiens de tous grades et sur le continent européen, à peine 800, mis à part les 17,000 hommes de l'armée d'occupation canadienne*. Au printemps et à l'été, les contingents qui avaient formé les troupes d'occupation canadiennes et ceux qui avaient servi dans les dépôts de rapatriement (antérieurement appelés unités de renfort) dans la région d'Aldershot rentraient au Canada. Au 31 janvier 1947, l'armée canadienne d'outre-mer ne comptait plus que 630 militaires de tous grades". Le quartier général des unités canadiennes de rapatriement fut dissous le 22 juillet 1946; le dernier dépôt de rapatriement était licencié le 21 février 1947. Le Q.G. de l'armée canadienne à Londres, naguère si impressionnant, n'avait plus, au 31 mars 1947, que 20 officiers et 45 sousofficiers et hommes de troupe; au cours du mois suivant, il devenait l'Établissement de liaison de l'armée canadienne à Londres, officiellement mis sur un pied de paix[74].

Le rapatriement de l'Armée canadienne d'outre-mer, qui exigea une prodigieuse organisation, se traduisit par un véritable triomphe administratif. Nous n'avons pu entrer ici dans tous les détails, mais la rapidité et la régularité de cette opération sont tout à l'honneur de ses organisateurs, sur le continent européen, en Grande-Bretagne et au Canada. Toutefois, la tâche n'aurait probablement pu être si rapidement menée à bien, le Japon n'eût-il mis bas les armes à la fin de l'été 1945. Les déplacements de troupes les plus importants eurent lieu en décembre 1945 et en janvier 1946; pendant ces deux mois, 82,474 militaires canadiens de tous grades quittaient le Royaume-Uni". On n'aurait peut-être pas trouvé les transports voulus, si le conflit s'était prolongé dans le Pacifique.

*Nous analyserons dans le Volume III le rôle des troupes d'occupation canadiennes, ainsi que les mouvements des formations canadiennes en Europe après la fin de la guerre.

TROISIEME PARTIE

La guerre comtre le japon

1941-1945

CHAPITRE XIV

LA DÉFENSE DE HONG-KONG
DÉCEMBRE 1941

(Voir les cartes no 6 et 7 ainsi que les croquis no 4, 5 et 7)

L'armée dans la guerre du Pacifique, 1941-1945

ON PEUT dire que, fondamentalement, la seconde Grande Guerre a comporté trois séries d'opérations: les campagnes des Alliés occidentaux contre l'Allemagne; les opérations entre Allemands et Russes sur le front oriental; la guerre livrée au Japon dans le Pacifique. C'est sur le premier théâtre d'opérations que s'est surtout déroulée l'histoire de l'Armée canadienne. Son effort principal a porté en Europe contre les Allemands. Les Japonais ne sont entrés dans le conflit que plus de deux ans après son déclenchement en Europe; au moment où ils attaquaient, en décembre 1941, le Canada avait déjà formé une imposante armée de campagne en Angleterre. Jusqu'à la défaite des Allemands en mai 1945, le soutien et le perfectionnement de cette armée n'ont cessé de constituer la principale préoccupation du Canada et l'effondrement du Japon a suivi celui de l'Allemagne avant que les troupes canadiennes aient eu le temps de se redéployer, en nombre considérable, dans le Pacifique.

Cependant, l'armée a joué un rôle dans la guerre du Pacifique, même s'il n'a pas été de grande envergure. Deux bataillons canadiens ont contribué à la défense de Hong-Kong en 1941; une brigade d'infanterie a participé à l'entreprise menée contre Kiska en 1943; une formation d'importance divisionnaire se préparait au combat dans le Pacifique au moment de la reddition du Japon. Ajoutés à certaines tâches d'importance secondaire et aux mesures déjà mentionnées de défense territoriale mises en oeuvre en Colombie-Britannique, dont nous avons déjà parlé, ces épisodes constituent l'histoire de la participation de l'Armée canadienne à la guerre contre le Japon. Ils forment le sujet des chapitres suivants.

La situation en Extrême-Orient, 1939-1941

Il a déjà été question de l'évolution de la menace japonaise au cours de la période consécutive au déclenchement des hostilités en Europe. Nous avons signalé les craintes qu'avaient fait naître les intentions nipponnes, particulièrement au cours de l'été 1940, ainsi que les mesures prises en conséquence par le Canada*. L'attaque n'est pas survenue à cette époque. Le Japon signe le

*Ci-dessus, Chapitres III et V.

Pacte tripartite avec l'Allemagne et l'Italie en septembre mais reste neutre. L'Armée canadienne en Grande-Bretagne continue de se développer. Toutefois, à mesure que progresse l'année 1941, la situation se gâte dans le Pacifique. Les relations entre les États-Unis et le Japon s'enveniment et les objectifs des deux pays deviennent, de plus en plus, manifestement irréconciliables. Une vive discussion se poursuit entre eux, depuis le printemps 1941, sans aucun progrès d'importance dans le sens d'un règlement. Les États-Unis n'ont aucune intention d'accepter les yeux fermés le programme d'expansion du Japon; le Japon n'a aucune intention d'abandonner ce programme. Nous le savons maintenant, le 2 juillet, une conférence impériale japonaise décide de poursuivre les négociations diplomatiques, tout en parachevant les préparatifs militaires'. Cependant, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont mis du temps à abandonner tout espoir de prolonger la paix,-ou, en tout cas, de retarder la guerre,-dans le Pacifique.

La faiblesse inévitable de l'Angleterre en Extrême-Orient,-conséquence de la lutte à mort où elle était engagée en Europe,-avait provoqué, à Londres, de pénibles hésitations touchant la politique à suivre à Hong-Kong, surtout après Dunkerque. En août 1940, les chefs d'état-major étudient la situation et décident "de considérer la colonie comme un avant-poste et d'y tenir le plus longtemps possible"; ils reconnaissent qu'en cas de guerre avec le Japon on ne pourrait y acheminer ni renforts ni secours. En octobre, le gouverneur de la colonie, sir Geoffrey Northcote, propose de retirer la garnison "en vue d'éviter le massacre de civils et la destruction matérielle qu'entraînerait une attaque japonaise". Les chefs d'état-major, d'accord avec le Foreign Office, s'opposent à cette proposition pour des raisons d'ordre politique; une telle mesure, croyait-on, découragerait la Chine, enhardirait le Japon et ébranlerait la confiance des États-Unis à l'égard de l'Angleterre. Toutefois, le même mois, le major-général A. E. Grasett, officier général commandant les troupes britanniques en Chine, demande un bataillon d'infanterie supplémentaire en vue de renforcer les quatre autres qui sont déjà à Hong-Kong; on le lui refuse sous prétexte que seules les Indes pourraient le lui fournir aux dépens des renforts du MoyenOrient2.

Au début de 1941, le nouveau commandant en chef britannique en ExtrêmeOrient (le maréchal en chef de l'air sir Robert Brooke-Popham) presse ses supérieurs de renforcer la garnison de Hong-Kong. M. Churchill n'est pas sympathique à ces idées; il a publié un mémoire' qu'il a rédigé à ce sujet:

Le premier ministre au général Ismay — Le 7 janvier 1941

Cela ne tient pas debout. Si le Japon part en guerre contre nous, nous n'avons pas la moindre chance de tenir ni de secourir Hong-Kong. Il serait extrêmement malavisé d'accroître les pertes que nous devrions y subir. Au lieu d'augmenter la garnison, il faut la réduire à des proportions symboliques. Toute perturbation suscitée de ce côté devra se régler à la Conférence de paix, après le conflit. Nous devons éviter de disperser nos ressources en des positions intenables. Le Japon va longuement réfléchir avant de déclarer la guerre à l'Empire britannique et la présence de deux ou de six bataillons à

Hong-Kong n'influera pas sur sa décision. Je voudrais y voir moins de troupes mais en rappeler une partie attirerait l'attention et serait dangereux.

Par la suite, le premier ministre d'Angleterre devait "se laisser détourner de cette position". (Cela semblerait l'un de ces cas où l'on ne fait pas bien de réfléchir à deux fois.) Dans l'entretemps, toutefois, les chefs d'état-major préviennent Brooke-Popham qu'ils ne croient pas indiqué de dépêcher des renforts. Ils considèrent Hong-Kong "comme un fardeau militaire inopportun", lui disent-ils, sans possibilité, pour le moment, de le démilitariser, vu l'effet qu'on produirait de la sorte sur le Japon et sur la Chine. Ils décident, cependant, de porter de 90 à 130 jours le "délai officiel de secours" de la forteresse et d'accumuler en conséquence tous les approvisionnements de réserve, sauf les vivres et les munitions qui avaient fait antérieurement l'objet d'une résolution similaire'. L'expression "délai de secours", devrions-nous ajouter, n'est que la formule habituelle qui sert à calculer les réserves de forteresse. L'emploi de cette expression n'implique pas nécessairement qu'on croyait à la possibilité réelle de secourir la colonie au bout de 130 jours.

Le commandant en chef en Extrême-Orient revient à la charge. L'appréciation de la situation qu'il présente de la région reste confiante. Le 18 janvier 1941, il écrit: "A nos yeux, ici, il ne s'agit plus de restreindre nos pertes à Hong-Kong mais d'assurer la sécurité de postes qui seront d'une grande valeur lorsque nous prendrons l'offensive à une étape ultérieure de la guerre". Le War Office, toutefois, juge cette appréciation trop optimiste et les chefs d'étatmajor s'en tiennent à leur décision antérieure'.

La demande d'aide canadienne à Hong-Kong

En août 1941, le général Grasett, qui vient d'abandonner son commandement en Chine, rentre au Royaume-Uni en passant par le Canada, son pays natal. A Ottawa, il mène de "longues discussions" avec le général Crerar, chef d'état-major général, qui plus tard s'est rappelé avoir entendu Grasett affirmer que "l'addition de deux bataillons ou plus aux troupes alors présentes à HongKong renforcerait suffisamment la garnison pour lui permettre de soutenir, pendant un long siège, l'attaque de toute armée que les Japonais pourraient diriger contre la forteresse". Cependant, Grasett ne parle pas d'obtenir ces bataillons du Canada'. Le 3 septembre, rentré en Angleterre, il a un entretien avec les chefs d'état-major et plaide fortement en faveur de renforts, laissant alors entendre que le Canada pourrait fournir les unités. Les chefs d'état-major se laissent convaincre et, le 10 septembre, font parvenir à M. Churchill un mémoire' recommandant de faire des avances au gouvernement canadien. En voici les principaux paragraphes:

3. Les chefs d'état-major ont déjà conseillé de ne pas dépêcher d'autres renforts à Hong-Kong, parce qu'ils considéraient que ce serait s'enfoncer dans une mauvaise affaire, mais la situation a changé en Extrême-Orient. Nos dépenses se sont améliorées

en Malaisie et le Japon a récemment montré une certaine faiblesse dans son attitude à l'égard de la Grande-Bretagne et des États-Unis.*

4. Un léger renfort d'un ou de deux bataillons augmenterait la résistance de la garnison d'une façon tout à fait disproportionnée au nombre réel d'unités engagées et il fournirait un puissant stimulant à la garnison et à la colonie. En outre, cette mesure produirait un très grand effet moral dans l'ensemble de l'Extrême-Orient et elle ferait voir à Tchang Kai-Shek que nous voulons réellement nous battre jusqu'au bout à Hong-Kong.

Les chefs d'état-major ne prétendent pas que la situation s'est améliorée au point de permettre de secourir Hong-Kong en cas de guerre avec le Japon. Le chef de l'état-major impérial avait préparé un projet de mémoire laissant croire qu'on pourrait secourir la place dans quatre mois et demi; cependant, le chef d'état-major de la marine trouve cette assertion équivoque et on la supprime'.

Le premier ministre accepte l'avis des chefs d'état-major en y mettant une réserve. Le 15 septembre, il écrit: "C'est une question d'opportunité. Il n'y a aucun inconvénient à entreprendre cette tâche de la façon proposée, mais il faudrait revoir notre décision avant le départ même des bataillons"[9]. En conséquence, le 19 septembre, le Dominions Office de Londres envoie la dépêche suivante[10] au gouvernement du Canada:

TRÈS SECRET

Le gouvernement du Royaume-Uni a consulté, sur les défenses de Hong-Kong, l'ancien général en chef récemment rentré au pays. En cas de guerre en Extrême-Orient, il a été décidé de considérer Hong-Kong comme un avant-poste et d'y tenir aussi longtemps que possible. Nous avons cru jusqu'ici qu'il ne serait d'aucune utilité absolue d'accroître la garnison militaire actuelle, qui comprend quatre bataillons d'infanterie et représente le strict minimum requis pour la tâche assignée.

Toutefois, la situation s'est modifiée en Orient. Des signes d'un certain fléchissement apparaissent dans l'attitude du Japon à l'égard des États-Unis et de nous-mêmes. Nous avons amélioré les défenses de la Malaisie. Dans ces circonstances, nous croyons que l'envoi d'un léger renfort à la garnison de Hong-Kong (un ou deux bataillons supplémentaires) serait pleinement motivé. Cette mesure rassurerait Tchang Kai-chek sur la sincérité de notre intention de tenir la colonie et elle exercerait en outre un très grand effet moral à travers l'Extrême-Orient; elle soutiendrait les troupes d'une façon tout à fait disproportionnée au nombre réel d'unités engagées et elle encouragerait fortement la garnison et la colonie.

Nous saurions infiniment gré au Gouvernement canadien d'étudier la possibilité de fournir à cette fin un ou deux bataillons canadiens venant du Canada. Votre Gouvernement connaît parfaitement les difficultés que nous éprouvons à fournir les effectifs que la situation exige dans les diverses parties du monde, malgré l'aide très considérable que fournissent les dominions. Nous croyons que le Gouvernement canadien, vu la situation particulière du pays dans le Nord du Pacifique, désire de toutes façons connaître la nécessité, telle que nous l'envisageons, de renforcer Hong-Kong, et la valeur spéciale d'une pareille mesure, en ce moment, même si elle demeure à échelle fort restreinte. Il serait peut-être à propos d'ajouter que les États-Unis ont récemment dépêché de faibles renforts aux Philippines. Si le Gouvernement du Canada collaborait avec nous de la

*Les effectifs militaires en Malaisie passent de neuf bataillons en août 1940 à 32 le 7 décembre 1941. Deux cuirassés de ligne (le Prince of Wales et le Repulse) sont envoyés à Singa pour avant l'attaque japonaise.

manière proposée, il nous serait du plus grand secours. Nous espérons fermement qu'il se sentira en mesure de le faire.

Nous communiquerons de nouveau avec vous touchant le meilleur moment du départ des troupes, à la lumière de la situation politique existant en Extrême-Orient en général, si votre Gouvernement accepte en principe de dépêcher un ou deux bataillons.

Inutile d'insister sur le contraste qu'il y a entre cette communication et le rude bon sens de l'appréciation antérieure de Churchill, ni entre la situation telle qu'on l'y présente et la réalité que nous connaissons aujourd'hui. La rétrovision de l'historien est toujours de beaucoup meilleure que la prévision des hommes qui, tâtonnant dans l'obscurité, devaient alors accomplir le travail.

Le Comité de guerre du cabinet canadien étudie la dépêche du 23 septembre, mais réserve sa décision en attendant les délibérations de l'état-major général et une consultation avec le ministre de la Défense nationale (le colonel Ralston) alors aux États-Unis. Le 24 septembre, le général Crerar envoie un mémoire au ministre intérimaire, M. C. G. Power. Ce document même ne contient aucune recommandation précise quant à la conduite à suivre, mais il indique la possibilité de fournir deux bataillons conformément à la demande du gouvernement britannique "sans réduire la résistance de nos garnisons de défense côtière et sans mobiliser d'autres effectifs". Ce soir-là, toutefois, Crerar, communiquant par téléphone avec Ralston à Los-Angeles, lui déclare qu'il a "définitivement recommandé que l'Armée canadienne accepte la proposition". Ralston l'approuve en principe"

Le 27 septembre, dans une dépêche, le colonel Ralston transmet son approbation et précise que les unités "devront provenir de troupes actuellement au Canada et non en Angleterre"". Le 29, le premier ministre du Canada, en sa qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, câble au Dominions Office que le gouvernement canadien accepte en principe de dépêcher deux bataillons en vue de renforcer la garnison de Hong-Kong et serait heureux d'étudier les mesures relatives à leur envoi". Le 2 octobre, en conséquence, les chefs d'état-major du Royaume-Uni, se rappelant la réserve de M. Churchill, lui demandent l'autorisation de procéder aux préparatifs de départ des bataillons. Il l'accorde, subordonnément à l'approbation du secrétaire aux Affaires étrangères qu'on obtient promptement. Le 8 octobre, les chefs d'état-major permettent de poursuivre l'opération de renforcement[14].

Il vaut la peine d'examiner les raisons qui ont motivé la décision du gouvernement canadien. Notre pays, à ce moment, ne dispose lui-même d'aucun organisme de renseignements capable d'apprécier d'une façon vraiment satisfaisante la situation existant en Extrême-Orient; essentiellement, Ottawa attend de Londres ce genre d'information. Au surplus, l'état-major canadien n'a jamais préparé ni reçu la demande de préparer une appréciation militaire touchant la situation de Hong-Kong en cas de guerre avec le Japon". Le gouvernement canadien n'est pas au courant des doutes antérieurs de M. Churchill. Il est toutefois amplement évident que la position de la garnison

serait très périlleuse si la guerre éclatait. La décision du gouvernement repose principalement sur les circonstances présentées dans le câblogramme du ministère des Affaires des dominions. Le colonel Ralston a expliqué[16], en rétrospective,les raisons qui l'ont amené à autoriser l'envoi de troupes canadiennes:

> Sans insister là-dessus, les considérations exposées dans le télégramme ont constitué en très grande partie les éléments qui m'ont influencé à cet égard.... Après avoir examiné cette dépêche, j'avais dans l'idée que l'envoi d'un ou de deux bataillons serait beaucoup plus efficace que ne l'est d'ordinaire un contingent de cette importance. Il me semblait, d'après ma connaissance générale de la situation, qu'il nous fallait avant tout du temps et j'étais fermement convaincu, à tort ou à raison, que, si le Japon entrait en guerre, les États-Unis y seraient aussi; j'avais aussi la ferme conviction que les États-Unis n'étaient pas trop prêts à s'y aventurer et tout ce qui pourrait retarder ou détourner le Japon d'entrer en guerre serait très souhaitable de notre part.... A mon avis, nous avions une occasion d'apporter une contribution peut-être numériquement légère mais certainement utile dans ses résultats; il ne fallait pas l'écarter.

Le ministre du Service naval, M. Angus L. MacDonald17, a donné un compte rendu semblable. Le 2 octobre, le ministre de la Défense nationale fait rapport au Comité de guerre du cabinet qu'il a reçu la proposition du gouvernement du Royaume-Uni et qu'il l'a approuvée après l'avoir soumise à l'examen de l'état-major général. Le Comité confirme l'autorisation de dépêcher deux bataillons, notant que le ministre de la Défense nationale, de concert avec l'état-major général, choisirait les unités mêmes.

Le choix s'est fait avec une attention soignée. Au directeur de l'Instruction militaire, on demande de préparer une liste de bataillons d'infanterie, au Canada, par ordre de priorité selon l'instruction; il transmet cette liste au directeur des Services d'état-major, le 24 septembre". Les dix bataillons qui apparaissent dans la classe "A", c'est-à-dire les plus aguerris, appartiennent, à une exception près, à la 4e division qui à ce moment n'a pas quitté le Canada*. Sept autres unités se rangent dans la classe "B"; elles relèvent de la 6e division nouvellement formée, ou servent à la défense côtière. Enfin, le directeur de l'Instruction militaire énumère neuf bataillons qui, "en raison de leur emploi récent, exigent une période de perfectionnement ou, par suite d'une formation insuffisante, ne sont pas jugés aptes au combat pour le moment".

Le 26 septembre, le directeur des Services d'état-major (le colonel W. H. S. Macklin) présente au chef d'état-major général un projet[19] fondé sur ces recommandations et propose des listes de rechange empruntées aux classes "A" et "B". L'officier général commandant la 4e division (le major-général L. F. Page) rejette vigoureusement l'idée de soustraire de sa formation deux bataillons destinés à la mission de Hong-Kong[20]; après un examen de la situation d'ensemble, le chef d'état-major général décide que la meilleure solution consiste à choisir deux bataillons, The Royal Ries of Canada et The Winnipeg Grenadiers, classés par le directeur de l'Instruction militaire parmi les unités jugées inaptes

*Voir ci-dessus, pages 89 et 98.

aux opérations. Toutes deux viennent de rentrer d'un service de garnison en des régions adjacentes au territoire canadien (le Royal Rifles de Terre-Neuve, le Winnipeg Grenadiers de la Jamaïque) et le directeur de l'Instruciton avait probablement songé à les compter parmi les troupes ayant besoin d'une période de rafraîchissement.

Le 30 septembre, le chef d'état-major présente sa recommandation" officielle au ministre. Il écrit: "Vu que ces unités vont rejoindre une lointaine et importante garnison où elles seront séparées de toutes autres troupes canadiennes, il est primordial qu'elles soient efficaces, bien aguerries, capables de soutenir la réputation du Dominion en toutes circonstances". Il serait malavisé, disait-il, de "démembrer" la 4e division et la meilleure solution lui semble de choisir des unités appartenant à la défense côtière ou à la 6e division. En recommandant nommément le Royal Rifles et le Winnipeg Grenadiers, le général Crerar écrit

> 10. Comme vous le savez, ces unités rentrent de missions à Terre-Neuve et à la Jamaïque, respectivement. Les tâches qu'elles y ont accomplies ne diffèrent guère, à bien des égards, du service qui attend les bataillons destinés à Hong-Kong. L'expérience qu'elles ont acquise ne leur sera donc pas de mince valeur dans leurs nouvelles fonctions. Toutes deux, elles sont d'une efficacité éprouvée.
> 11. A mon avis, le reste des arguments favorisent le choix de ces deux bataillons. J'hésiterais beaucoup à les affecter indéfiniment à un rôle de défense territoriale car, à la suite d'un service quasi outre-mer, leur moral en ressentirait fatalement un mauvais effet. Ce choix embrasse l'Est et l'Ouest du Canada. Dans le cas du Royal Rifles, il faut ajouter que ce régiment, bien qu'anglais par le nom, se recrute dans une région en grande majorité de langue française et compte une forte proportion de Canadiens d'origine française.

Le ministre sanctionne la recommandation, le 9 octobre[22].

Le 11 octobre, le War Office, par l'intermédiaire du Q.G. de l'armée canadienne à Londres, demande un état-major de brigade et diverses équipes de spécialistes, y compris une section des transmissions. C'est l'officier général commandant à Hong-Kong[23] qui a dépêché cette requête la veille. M. Power (de nouveau ministre par intérim) accepte immédiatement la proposition ainsi que la recommandation du chef d'état-major général désignant le colonel J. K. Lawson, officier de l'armée régulière, alors directeur de l'Instruction militaire, au poste de commandant avec le grade de brigadier. On a consulté le colonel Ralston. On autorise en même temps la nomination du colonel Hennessy, directeur de l'Organisation, à titre d'officier d'administration relevant du commandant de brigade".

Nous pouvons noter ici qu'après l'arrivée des Canadiens à Hong-Kong et quelques jours avant le déclenchement des hostilités en Extrême-Orient, le quartier général de l'armée canadienne à Londres informait le chef d'état-major général que le Comité des chefs d'état-major britannique a recommandé de poster le contingent canadien à un groupe de brigade, priant le Canada de

fournir un troisième bataillon d'infanterie et des troupes auxiliaires". Cette proposition, en réalité, c'est l'officier général commandant à Hong-Kong qui l'avait faite le 19 novembre, trois jours après l'arrivée des Canadiens. Il indiquait qu'elle provenait du brigadier Lawson qui recommandait de demander au' Canada un troisième bataillon d'infanterie, un régiment d'artillerie de campagne, une compagnie de génie de campagne, une ambulance de campagne et certains organes empruntés à d'autres armes et services. Lawson avait exprimé l'avis que ces éléments seraient promptement dépêchés". Avant de donner suite à cette proposition, les chefs d'état-major britanniques prennent la précaution significative de communiquer avec le commandement d'Extrême-Orient en vue de s'assurer que personne n'avait laissé entendre au gouvernement canadien que l'appui aérien destiné à la garnison de Hong-Kong était prévu*. De plus, observaient-ils, ils n'acceptaient pas l'idée de l'officier général commandant à Hong-Kong que ce renforcement permettrait de tenir en permanence la ligne Gin Drinkers sur le continent, mais ils reconnaissaient que ces troupes augmenteraient considérablement la sécurité de l'île. Après avoir reçu l'assurance requise, ils recommandaient de tenter de nouveaux pourparlers avec le Canada. Le 6 décembre, le War Office invitait officiellement le Dominions Office à demander d'autres unités au Canada; cette démarche n'eut jamais lieu [18] . La raison en est évidente: les Japonais lançaient leur attaque le lendemain et le renforcement de Hong-Kong cessait d'être possible.

Le Royal Rifles, mobilisé le 8 juillet 1940, s'en allait l'hiver suivant en garnison à Terre-Neuve. Il rentrait au Canada en août 1941 et, en septembre, il était affecté à la défense côtière à Saint-Jean (N.-B.), où il était désigné pour participer à l'expédition de Hong-Kong. C'est le lieutenant-colonel W. J. Home, officier de l'armée régulière[29], qui commanda l'unité pendant tout son service actif. Le Winnipeg Grenadiers, mobilisé en qualité de bataillon de mitrailleuses le 1er septembre 1939, était dépêché aux Antilles, comme nous l'avons vu, allant relever un bataillon anglais au début de l'été 1940. A ce moment, l'unité se transformait en bataillon de fusiliers. Elle rentrait au Canada en septembre et octobre 1941, pour recevoir presque immédiatement son affectation pour Hong-Kong. A partir de juin 1941, c'est le lieutenant-colonel J. L. R. Sutcliffe qui le commandait"'.

L'effectif autorisé pour chaque bataillon envoyé à Hong-Kong atteint 34 officiers et 773 gradés et hommes de troupe, y compris le personnel détaché' [1].

*Le commandant en chef d'Extrême-Orient, prévenu de l'arrivée des renforts, s'enquiert si cette décision implique un changement fondamental de politique à propos de Hong-Kong. Les chefs d'état-major répliquent le 6 novembre que la politique reste inchangée: la colonie demeure un avant-poste à défendre le plus longtemps possible; cependant, la Grande-Bretagne et les États-Unis peuvent désormais envisager "d'occuper une ligne plus avancée en Extrême-Orient". Ils soulignent que les ressources aériennes ne permettent pas encore d'attacher des unités d'aviation à Hong-Kong27. Il vaut la peine de noter que les termes de la dépêche envoyée au Canada le 19 septembre (ci-dessus, page 458) semblent comporter qu'on a abandonné la théorie de "l'avant-poste".

On décida que les bataillons s'adjoindront les "premiers renforts", qui comptent respectivement six officiers et 150 gradés et hommes de troupe. Au moment de la désignation des unités, le Royal Rifles est au complet et comprend même trois officiers et 59 gradés et hommes de troupe surnuméraires. Le Winnipeg Grenadiers qui, antérieurement, comportait un effectif restreint (de garnison) était encore à court de cinq officiers et 52 gradés et hommes de troupe. Subséquemment, environ 80 soldats des Grenadiers et 71 des Rifles étaient licenciés pour raisons de santé ou autres". En vue de compléter l'effectif des bataillons et de les pourvoir des premiers renforts, il fallait alors trouver en tout quelque 440 hommes durant le très court délai (14 à 16 jours) qui séparait le jour de l'alerte des deux bataillons (le 9 octobre) et le départ par train pour Vancouver. Il était aussi essentiel de maintenir le secret relatif à la traversée projetée du Pacifique, ce qui entravait quelque peu la réunion des effectifs voulus.

On avait décidé de trouver les hommes requis parmi les militaires voulant servir outre-mer sous un climat "semi-tropical". Le Royal Rifles compléta ses cadres dans le district militaire no 2 (102 hommes du centre d'instruction supérieure de Camp-Borden et 52 du Midland Régiment). Le Winnipeg Grenadiers obtint 252 hommes du district militaire no 10 (189 d'un centre d'instruction supérieure de Winnipeg, plus 10 officiers: 40 du dépôt de district no 10 et 23 d'un centre d'instruction élémentaire de Portage-la-Prairie) et 30 autres d'un centre d'instruction supérieure de Dundurn dans le district militaire no 12[33].

Le degré d'instruction des éléments ainsi ajoutés aux bataillons constituait l'un des points principaux étudiés par la Commission royale qui a ultérieurement fait enquête sur l'envoi du contingent. La règle établie dans le cas des renforts destinés au corps d'armée rendu en Grande-Bretagne exigeait que les hommes ne quittent le Canada qu'après avoir terminé "le stage complet d'instruction", fixé à seize semaines". Le commissaire (sir Lyman Duff), après une analyse soignée, constate "qu'environ 120 hommes ont fait partie de l'expédition sans avoir terminé le stage d'instruction prescrit"[35]. (La statistique de l'armée indique que, parmi les hommes adjoints aux deux unités, 23 avaient servi deux mois ou moins; 172, douze mois ou plus[36].) Ces 120 soldats formaient environ six pour cent de tout le contingent dépêché. Le commissaire conclut qu'un si petit nombre d'hommes n'atteignant pas, à des degrés différents, le niveau d'instruction fixé à l'époque du départ du contingent n'a pas nui à l'efficacité des troupes au combat. Rien ne porte à rejeter cette conclusion. La proportion totale était faible, la majorité de ces hommes avait accompli la plus grande partie du stage prescrit et un jeune soldat apprend son métier plus rapidement au sein d'une unité de campagne que dans un centre d'instruction. Au surplus, tous ces hommes ont eu l'occasion de parfaire leur formation, jusqu'à un certain point, avant le déclenchement des hostilités par le Japon le 7 décembre*.

*Les moins préparés du contingent, au nombre de trois, n'avaient que 38 jours de service au départ et 78 jours au moment de l'attaque japonaise37.

L'instruction et l'équipement du corps expéditionnaire

Une question plus importante a trait au degré général d'instruction des bataillons dépêchés à Hong-Kong.

Le Royal Rifles avait terminé sa formation élémentaire avant de partir pour Terre-Neuve. Dans l'île, le bataillon a d'abord été divisé; concentré à Saint-Jean au printemps 1941, il était en mesure de s'exercer un peu plus efficacement. Il accomplissait de fréquents exercices de compagnie mais, d'après les archives régimentaires, il avait peu de chance de faire son école de bataillon en guerre mobile. Les installations de tir à Terre-Neuve n'étaient pas très bonnes; néanmoins, on a pratiqué d'une façon considérable le tir au fusil et au fusil-mitrailleur Bren et on a fait passer les épreuves d'instruction élémentaire (T.O.E.T.) dans le cas de ces deux armes".

Le Winnipeg Grenadiers avait accompli des progrès raisonnables avant de partir pour la Jamaïque. Tout le personnel "avait appris le maniement du fusil et avait passé les épreuves d'instruction élémentaire". La majorité des hommes avaient terminé leur tir de classement avant de se rendre aux Antilles. A la Jamaïque, où l'unité relevait de l'autorité britannique, on disposait de fort peu de munitions d'instruction à ce moment-là, mais quelques autres militaires s'y qualifièrent. Quand le bataillon est alerté pour Hong-Kong, on lui réserve pendant une semaine le champ de tir Saint-Charles à Winnipeg et quelque six cents hommes y suivent "un cours de tir au fusil à diverses portées"[40]. Sa mission à la Jamaïque avait tenu l'unité fort occupée et dispersée, et l'on ne fait aucune mention d'exercice tactique à l'échelon du bataillon. Au camp Montpelier, on a mis en oeuvre un programme utile d'exercices en campagne, une compagnie à la fois".

La pénurie générale, à ce moment-là, de certains modèles d'armes et de munitions avait gêné considérablement l'instruction des deux unités. On manquait particulièrement de mortiers et d'armes antichars. Le Royal Rifles, à Terre-Neuve, disposait de mortiers de 3 po. sans munitions et d'un seul mortier de 2 po. aux fins de l'instruction. Avant de quitter l'île, l'unité recevait quatre mitraillettes Thompson mais pas de munitions. Aucun fusil antichars Boys; on lançait des grenades d'exercice en l'absence de grenades armées, non prévues dans les dotations d'instruction. Le Winnipeg Grenadiers à la Jamaïque, disposait de fusils antichars à l'instruction, mais pas de munitions; aucun mortier de 2 po.; doté de mortiers de 3 po., il ne peut se servir de munitions à l'instruction. Parmi toutes ces pénuries, la plus sérieuse, dans la pratique, est celle qui empêche le maniement suffisant du mortier de 3 po.4[2].

A bord du navire qui transportait la majorité de ses troupes à travers le Pacifique, le brigadier Lawson, le 15 novembre, rédigeait le rapport suivant touchant le degré d'instruction de ses hommes":

> Les éléments hors-rang-Ils semblent bien choisis. Ils sont enthousiastes, zélés au travail, corrects et, autant qu'on peut en juger à bord du navire, bien formés.

Les unités-Toutes deux comptent d'excellents sujets et un certain nombre de bons instructeurs. Depuis leur mobilisation, ayant servi la plupart du temps à la défense côtière, ni l'une ni l'autre n'a fait beaucoup d'exercices en campagne, même à l'échelon de sous-unité.

Ni l'une ni l'autre n'a terminé les épreuves d'instruction élémentaire dans le cas des armes d'infanterie, puisqu'elles ne possédaient pas jusque-là la plupart de ces armes*.

Malgré l'exiguïté de l'espace sur le navire, l'instruction se poursuivit régulièrement depuis le 30 octobre; auparavant, il a fallu consacrer notre temps à la reconstitution des bataillons selon leur nouvel effectif, à l'assimilation des nouveaux venus, au changement des dispositions administratives à bord du navire, à la distribution des uniformes de toile, etc.

Nous avons insisté sur la culture physique, le maniement des armes, la défense antigaz et l'instruction de spécialité autant qu'il était possible de le faire....

Les deux bataillons n'avaient nettement pas atteint le haut degré d'instruction qu'on pourrait souhaiter de la part de troupes qui se rendent au combat. Le manque de pratique de tir, dans le cas des Grenadiers à la Jamaïque, est particulièrement frappant, bien qu'on l'ait compensé, jusqu'à un certain point, grâce à la semaine de travail intensif à Winnipeg. L'absence d'exercices tactiques à l'échelon du bataillon, conséquence de la nature du service accompli à TerreNeuve et à la Jamaïque, est sensible. Mais affirmer sèchement que ces troupes n'étaient pas "aguerries" donne une très fausse impression. Il ne faut jamais oublier que les autorités anglaises et canadiennes croyaient que les troupes partaient en mission de garnison à Hong-Kong et (à la lumière du câblogramme du Dominions Office, en date du 19 septembre) il semble qu'on ait eu toute raison de prévoir un long délai durant lequel on pourrait remédier à toute insuffisance d'instruction.

Aucune troupe au Canada, à l'automne 1941, n'avait atteint sans contredit un niveau réellement élevé d'exercices en campagne. Afin d'obtenir deux bataillons nettement prêts à affronter un combat immédiat, il aurait fallu ramener des unités de notre corps d'armée en poste en Grande-Bretagne f . Cependant, les autorités anglaises avaient précisé "des bataillons du Canada" et avaient souligné, dans le câblogramme du 9 octobre, l'importance de les dépêcher "à une date très prochaine"[44]. Il était impossible d'envoyer des unités d'Angleterre et les circonstances connues à Londres et à Ottawa, à ce moment-là, n'indiquaient pas la nécessité d'une telle mesure.

Les unités, dotées de tout leur personnel, se déplacent selon l'horaire prévu; le Royal Rifles quitte Valcartier le 23 octobre et, le même jour, à Ottawa,

*Les épreuves d'instruction élémentaire se passent d'ordinaire à la fin de l'école de la recrue. La remarque du brigadier Lawson n'intéresse précisément que les épreuves ayant trait aux armes dont était privée l'unité. Nous avons déjà signalé que les deux unités avaient passé les épreuves de tir au fusil. Elles étaient suffisamment dotées de fusils-mitrailleurs et elles avaient, sans doute également dans leur cas, terminé les épreuves de tir.

†on peut même aller jusqu'à affirmer que, à part les quelques divisions en ce moment engagées avec l'ennemi, il n'existait dans le Commonwealth, en 1941, aucune troupe formée de la façon qu'on l'a exigé à une période ultérieure de la guerre. Il nous restait encore beaucoup à apprendre.

viennent s'y adjoindre les éléments hors cadres qui s'y étaient concentrés. Le Winnipeg Grenadiers part de Winnipeg le 25 octobre. Les trains arrivent à Vancouver le 27 et les hommes s'embarquent immédiatement. Le gros des forces monte à bord de l'Awatea, transport anglais fourni pour l'expédition, tandis que quatre officiers et 105 gradés et hommes de troupe du Royal Rifles se rendent sur le navire d'escorte de la Marine royale du Canada, le Prince Robert. Le départ a lieu le même soir".

Le personnel et le matériel n'étaient pas au complet. En tout, 51 hommes, dont un seul n'appartenait pas au Winnipeg Grenadiers, étaient portés absents sans permission. Comme l'a fait remarquer le commandant de brigade, les Grenadiers étaient dans une situation extrêmement défavorable, ayant reçu un nombre particulièrement considérable de nouveaux venus dont au moins 15 officiers. Les deux unités, constatait-il, "comptent un certain nombre d'hommes qui ne connaissent pas leurs officiers et qui n'en sont pas connus". A propos de ces absences, son rapport ajoute: "Quelques hommes n'ont pas pris le train, d'autres n'ont pas atteint le port d'embarquement, tandis que d'autres, employés dans les équipes de chargement, etc., ont profité de l'occasion pour s'absenter, leur disparition n'ayant été découverte qu'après le départ du, navire"[45].

Il s'est produit un incident à Vancouver avant l'appareillage. L'Awatea était surchargé et peu confortable. Lawson déclare: "Tandis que les officiers, les sous-officiers brevetés, les gradés et les hommes se rendaient généralement compte que les conditions allaient s'améliorer, quelque 30 ou 40 soldats ont décidé de débarquer. Il a fallu les contraindre, même à un certain moment par la force. Les hommes en cause, je crois, étaient tous, sans exception, de ceux. qui n'avaient pas servi assez longtemps dans l'unité pour connaître leurs officiers ou en être connus' '41. Un rapport rédigé par l'officier d'état-major préposé à l'embarquement à Vancouver relate qu'une "cinquantaine" d'hommes se sont frayé un chemin "de la passerelle au hangar" mais que leurs officiers et sous-officiers les ont persuadés de remonter après une vingtaine de minutes"".

En tout, l'effectif véritable de la formation, au départ, comptait 96 officiers (plus deux directeurs des Services auxiliaires) et 1,877 gradés et hommes de troupe. Ce nombre comportait deux médecins militaires et deux infirmières (en plus des médecins régimentaires); deux officiers du Corps dentaire canadien, accompagnés de leur personnel; trois aumôniers et un détachement du Corps postal canadien. De plus, on a découvert un voyageur clandestin, soldat du Corps de santé royal canadien qu'on a renvoyé au Canada sur le Prince Robert"'.

Le transport mécanisé de la formation a été victime de malchance et de quelque négligence. Le Canada devait fournir au total 212 véhicules*. Il ne pouvait être question que l'Awatea, n'ayant qu'une cale de charge restreinte, en transporte un grand nombre et on ne disposait d'aucun navire qui pouvait accompagner l'expédition avec le reste. Quand on s'est aperçu que l'Awatea

*45 motocyclettes, 6 autos Ford, 57 chenillettes toutes fins, 63 camions de 15 qtx, 2 camions-citernes de 15 qtx et 39 camions de 3 tonnes50.

pouvait accepter quelques véhicules, on a pris les dispositions requises pour remplir l'espace libre en y chargeant six chenillettes, deux camions-citernes et autant de camions de 15 quintaux (probablement une douzaine) que l'espace le permettait. Toutefois, les véhicules ne parvenaient à Vancouver que le 28 et le 29 octobre, après le départ de l'Awatea. Il n'est pas sûr qu'on eût pu les charger, même s'ils étaient arrivés à temps, car le capitaine du navire avait indiqué qu'il lui faudrait peut-être remplir cet espace de mazout supplémentaire". Néanmoins, le Commissaire royal, après avoir étudié le dossier, a exprimé l'avis qu'on aurait pu charger les véhicules et qu'il aurait été possible qu'ils accompagnent la formation. Il déclare:[52] "Si le service du quartier-maître général, responsable du mouvement des véhicules de la formation, avait montré plus d'énergie et d'initiative, il aurait fait assurer plus tôt l'espace nécessaire et les véhicules seraient arrivés assez tôt pour être mis à bord le 24 octobre; à mon avis, rien ne permet de croire, que, fussent-ils arrivés à temps, ils n'auraient pas été chargés"*.

Il en est résulté qu'aucun véhicule canadien n'a accompagné nos troupes ni, en fait, ne leur est parvenu avant le déclenchement de la mêlée. Les 212 véhicules qui leur étaient destinés montaient à bord du cargo américain Don José, qui quittait Vancouver le 4 novembre, une semaine après la formation; en des circonstances ordinaires, il serait parvenu à Hong-Kong vers le 6 décembre. Dirigé par les autorités navales des États-Unis, le navire passa par Honolulu et Manille où il n'aborda que le 12 décembre, après l'ouverture des hostilités avec le Japon". Le 19 décembre, le Comité de guerre du cabinet canadien autorisait la cession des véhicules aux troupes des États-Unis qui luttaient pour la défense des Philippines contre les Japonais.

Le contingent canadien, en quittant le pays, disposait de toutes les armes prévues par les dotations du temps, sauf pour ce qui est des fusils antichars (il n'en avait que deux) ainsi que des munitions de mortiers de 2 po. et 3 po. et des pistolets de signalisation. Les autorités anglaises avaient accepté de fournir ces articles à Hong-Kong mais non pas au complet immédiatement".

Le brigadier Lawson avait reçu une directive détaillée du chef d'état-major général", qui l'autorisait à se mettre, avec ses troupes, "en combinaison avec" les troupes britanniques de la garnison de Hong-Kong sous le régime de la loi sur les forces armées en visite (ci-dessus, page 265), dès le débarquement dans la colonie. Il ne devait pas retirer ses troupes de cette combinaison "sauf en des circonstances qu'il jugerait d'une nécessité impérieuse, non sans avoir demandé des instructions supplémentaires au Canada". Voici d'autres extraits de cette directive

> 2. Votre mission se restreint au renforcement de la garnison britannique servant à Hong-Kong (y compris le Territoire affermé), à la participation, dans les limites de vosforces, à la défense de la colonie, s'il se présente une circonstance qui l'exige....

*11 s'est effectué des changements dans le personnel du quartier-maître général au ministère de la Défense nationale, après la révélation de ces faits, mais avant le rapport du Commissaire royal. Le quartier-maître général, le directeur des Approvisionnements et du Transport et le quartier-maître général adjoint (Direction des mouvements) ont tous pris leur retraite au cours des premiers mois de 194258.

6. Dans l'accomplissement de votre mission, vous vous souviendrez qu'il vous faudra traiter toutes les questions relatives aux opérations militaires en passant par l'officier. général commandant à Hong-Kong, dont les attributions, dans les cas qui se rapportent
à votre contingent, peuvent s'exercer selon les prescriptions de la loi sur les forces armées en visite (Canada). Quant à la discipline, l'officier général commandant, aux termes de la loi précitée, n'a pas reçu l'autorité de convoquer une cour martiale ni d'en confirmer les verdicts ni les sentences dans le cas du personnel canadien de votre contingent... .
8. Vous n'oublierez jamais que vous répondez au Gouvernement canadien de vos troupes. En conséquence, votre échelon supérieur en fait d'administration et de communication, dans tous les cas (sauf ceux qui ont trait aux opérations militaires mentionnées au paragraphe 6 des présentes instructions), y compris les questions de régie générale
ainsi que les mutations, échanges, rappels et renforts, réside immédiatement dans le quartier général de la Défense nationale.
9. Les services administratifs britanniques à Hong-Kong s'occuperont de l'entretien . général de vos troupes.
10. Vous me tiendrez constamment au courant de votre situation en général.

Le Groupe "C", comme on désignait le contingent du brigadier Lawson, atteint Honolulu le 2 novembre et Manille le 14. Un croiseur britannique, le Danae, y vient renforcer l'escorte; l'Amirauté a pris cette mesure "à la suite du changement de circonstances"5[7] (probablement l'avènement du gouvernement Tojo au Japon). Le 16 novembre, les Canadiens arrivent à Hong-Kong; c'est le gouverneur, sir Mark Young, qui les reçoit. Ils s'installent dans le camp Sham-Shui-Po, en bordure de la ville continentale de Kowloon. On a gardé le secret jusqu'à la fin du déplacement; toutefois, vu qu'un des objectifs importants de l'envoi des troupes était l'effet moral que leur arrivée, espérait-on avec optimisme, devait produire en Extrême-Orient, on en publie immédiatement la nouvelle: "Un détachement canadien commandé par le brigadier J. K. Lawson, est arrivé à Hong-Kong à la suite d'une traversée sûre et calme"[58].

L'évolution des plans militaires du Japon

Pendant toute l'année 1941, les Japonais se préparaient à déclarer la guerre au Commonwealth, aux États-Unis et aux Pays-Bas, pour le cas où ces pays refuseraient d'endosser les projets impérialistes du Japon. Depuis la guerre, on a soigneusement examiné les plans japonais. Le rapport de la Commission conjointe du Congrès américain touchant l'attaque de Pearl-Harbor[59] constitue une source très précieuse de renseignements relatifs à l'ensemble de la situation qui existait au cours de 1941. Plus récemment, des historiens officiels et semiofficiels des États-Unis[60], aussi bien que des chercheurs indépendants6[1], ont entrepris une étude approfondie de cet épisode.

La Conférence impériale japonaise du 2 juillet (voir ci-dessus, page 456), avait décidé d'adopter un programme d'expansion vers le sud. A la fin de juillet, malgré les fermes représentations de l'Angleterre et des États-Unis, les Japonais forcent la France de Vichy à les laisser entrer en Indochine, à la suite de quoi les États-Unis et les pays du Commonwealth "gèlent" les biens japonais chez eux.

Le er août, le Président Roosevelt impose l'équivalent d'une interdiction à L'égard de l'exportation des lubrifiants de moteur et d'avion au Japon. Ces mesures hâtent la décision. Lors d'une conférence impériale tenue à Tokio le 6 septembre, l'empereur se sert de son influence pour empêcher des hostilités du moins immédiates; cependant, l'armée de terre et de mer obtient la permission de s'apprêter à des opérations offensives"'. Ainsi, au moment où le gouvernement anglais demande l'aide du Canada à Hong-Kong, les Japonais se préparent activement à la guerre; toutefois, ils n'ont pas encore décidé de l'entreprendre et ne l'auraient probablement jamais fait s'ils avaient pu arriver à leurs fins en Extrême-Orient sans entrer en conflit avec la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Pendant qu'on met sur pied le corps expéditionnaire canadien, le gouvernement change au Japon. Le prince Konoye hésitait à accepter la responsabilité d'opter pour la guerre. Il démissionne le 16 octobre et, le 18, le général Tojo, ancien ministre de la Guerre, devient premier ministre". (C'est surtout l'armée de terre qui presse les choses.) Le nouveau cabinet, de toute évidence, est essentiellement un gouvernement de guerre et son accession au pouvoir marque une avance décisive de la politique japonaise d'agression. Cependant, à l'époque, on ne s'en rend pas complètement compte à Londres, à Washington ni à Ottawa. Il est clair qu'au début, et même pendant un temps considérable, on n'a pas compris les conséquences du changement. Il importe d'établir exactement quelle a été, chez les Alliés potentiels, l'appréciation de la situation au cours des quelques semaines suivantes.

La réaction immédiate des États-Unis apparaît dans un avertissement" dépêché le 16 octobre au commandant en chef de la flotte américaine du Pacifique; en voici un extrait:

> La démission du cabinet japonais a créé une grave situation. Si l'on forme un nouveau cabinet, il sera en toute probabilité fortement nationaliste et anti-américain. Si le cabinet de Konoye demeure, c'est qu'il se conformera à un nouveau mandat qui ne comportera pas de rapprochement avec les États-Unis. Dans les deux cas, il existe une forte possibilité de conflit entre le Japon et la Russie. Vu que le Japon tient l'Angleterre et les États-Unis responsables de sa présente situation désespérée, il y a également possibilité qu'il attaque ces deux puissances. Eu égard à ces présomptions, vous prendrez les précautions voulues....

On exprime à Londres le même avis que ne modifie pas la formation du gouvernement de Tojo. Le 21 octobre, le général Lee, attaché militaire des États-Unis à Londres, signale" qu'il a reçu du chef du "Service britannique de renseignements en Extrême-Orient" les commentaires suivants

> 1. On croit que le Japon n'avancera pas vers le sud, excepté peut-être en Thaïlande, de peur de se brouiller avec les États-Unis et l'Angleterre, par suite surtout de la ferme attitude des États-Unis. Toutefois, il renforcera ses troupes en Indochine....
> 2. La conciliation de toutes les divergences antérieures d'opinion entre l'armée de terre et la marine, visant à assurer leur concours à tous projets ultérieurement entrepris,

> constitue l'un des buts du nouveau cabinet qui est, hors de tout doute, orienté vers la guerre. Le nouveau premier ministre est entièrement favorable aux Allemands. On croit que les Nippons avanceront sur Vladivostok (sic) et les provinces maritimes (de Sibérie) dès que la désintégration soviétique apparaîtra imminente. Dans l'intervalle, les discours des nouveaux ministres chercheront à voiler les intentions réelles....

En d'autres termes, le Service britannique de renseignements reconnaît que le gouvernement de Tojo est formé d'extrémistes, mais les spécialistes ne peuvent arriver à croire que la guerre qu'il envisage menace les États-Unis et l'Angleterre. Ils pensent que les Japonais attaqueront la Russie qui est aux prises avec l'Allemagne depuis juin. (A la vérité, les Japonais avaient écarté toute idée d'attaquer la Russie en prenant leur décision du 2 juillet.)

Le 26 octobre, le Q.G. de l'armée canadienne à Londres envoie au ministère de la Défense nationale une dépêches très secrète exposant l'avis le plus récent du War Office touchant les conjonctures générales de la guerre, fondées sur une "étude officieuse". Voici comment on analyse la situation japonaise:

> La situation au Japon. a) L'opinion unanime veut que la guerre en Extrême-Orient soit improbable en ce moment. On ne prévoit aucune intervention immédiate du Japon, mais probablement des affirmations plus vigoureuses touchant ce qu'il considère comme ses droits. Apparemment, le Japon n'est prêt actuellement qu'à seconder l'Allemagne en agitant son épée en vue de retenir des troupes russes en Extrême-Orient. Le Japon voit ce qu'il peut faire en faveur de l'Allemagne sans apercevoir aussi clairement ce que l'Allemagne peut faire pour lui. b) On considère généralement que, le moment venu, le premier mouvement de l'Armée japonaise portera probablement vers le Nord contre la Russie plutôt qu'en direction du Sud, contre nos troupes....* c) Les raisons qui militent en faveur de l'expansion japonaise vers le Nord semblent être, d'abord, la situation de Vladivostok à portée facile des bombardiers japonais; ensuite, les sources de pétrole de la partie septentrionale de l'île Sakhaline; enfin, les droits de pêche dans le golfe de Perzbinski (Penzhinsk). d) Les effectifs japonais dans la région de Canton: trois divisions, une brigade indépendante, un bataillon de chars. Suivent les dispositions. Région de Canton, y compris Sunmanfow: 104e div. et un bat. de chars. Région à l'ouest de Canton, y compris Samshui-Koming: 38e div. et 228e rég. d'inf. Région au sud de Canton, y compris Sunwui; 229e rég. d'inf.; Sheklung 18e div., Tsengshing 23e brig. d'inf.; Tamshuihu 35e brig. d'inf. Les troupes de frontière japonaises dans un rayon de 30 milles de Hong-Kong: effectifs 3,000 hommes et 18 canons. e) On croit que le gouvernement chinois s'est engagé à attaquer les Japonais à l'arrière de Canton si ces derniers se lancent sur Hong-Kong. Les Chinois affirment vouloir consacrer 10 divisions à cette opération.

Cette dépêche arrivait la veille du départ des troupes canadiennes pour Hong Kong. A noter que le War Office n'écartait pas totalement la possibilité d'une attaque japonaise contre la colonie, mais il croyait fermement que, première ment, la guerre était improbable pour le moment en Extrême-Orient et que, deuxièmement, si le Japon attaquait un pays, ce serait plutôt la Russie que le Commonwealth britannique.

*Nous omettons les détails relatifs aux dispositions des troupes russes et japonaises.

Le 5 novembre, M. Churchill envoyait au Président Roosevelt une dépêche personnelle[67] révélant qu'il ne prévoyait pas encore une guerre immédiate avec le Japon. Les italiques sont de nous:

> Ce qu'il nous faut maintenant c'est un préventif d'un caractère très général et très menaçant. Les Japonais n'ont pas encore pris de décision définitive et l'empereur semble leur imposer un frein. Quand nous en avons parlé à Argentia, vous avez proposé de gagner du temps et cette politique a remporté un brillant succès jusqu'ici. Mais notre embargo conjoint oblige sans cesse les Japonais à opter pour la paix ou la guerre....
>
> Aucune intervention indépendante de notre part ne détournerait le Japon, car nous sommes tellement pris ailleurs. Cependant, nous nous tiendrons à vos côtés et nous ferons tout notre possible pour vous seconder, quelle que soit votre décision. Je crois personnellement plus vraisemblable que le Japon se laisse aller à la guerre plutôt qu'il ne s'y plonge....

Telle est l'opinion qui a cours dans les cercles les plus élevés de Londres, au moment où le brigadier Lawson et ses hommes voguent au milieu du Pacifique vers Hong-Kong. Il est clair que le Commissaire royal avait pleinement raison d'opiner "que rien ne s'est produit entre le 29 septembre et le 27 octobre pour fournir une raison péremptoire" au Canada de se dérober à la responsabilité qu'il avait acceptée*.

Au début de novembre (la date précise n'est pas indiquée), l'armée et la marine japonaises arrivent à un "accord mitoyen"[70] touchant leur campagne formidable d'agression préméditée. Elles ne visaient à rien de moins qu'occuper "les Philippines, Guam, Hong-Kong, la Malaisie anglaise, la Birmanie, les Bismarcks, Java, Sumatra, Bornéo, les Célèbes, Timor". Comme on le sait fort bien, le programme complet a été mis à exécution.

Le 5 novembre, le gouvernement japonais décide de se mettre en guerre s'il n'a pas conclu un accord avec les États-Unis le 25. Le même jour, le chef d'état-major général de la marine enjoint à l'amiral Yamamoto, commandant de la flotte combinée, "dans la crainte que la guerre ne devienne inévitable avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas" de compléter "les divers préparatifs d'opérations militaires . . . pour la première partie de décembre". Yamamoto transmet sur-le-champ à la flotte combinée l'Ordre d'opérations no 1 qu'il avait déjà préparé". Ainsi, tout en fourbissant ses armes, le Japon s'affaire encore sur le front diplomatique. Le 15 novembre, un ambassadeur extraordinaire du Japon, Saburo Kurusu, arrive à Washington. Il semble qu'il

*Au cours de discussions publiques ultérieures, on a souvent parlé d'une demi-douzaine de dépêches du Dominions Office au ministère des Affaires extérieures. L'auteur du présent ouvrage les a examinées. Elles contiennent des commentaires sur la situation internationale; le gouvernement du Royaume-Uni s'est trouvé incapable d'accepter une proposition du Canada demandant de les rendre publiques, car ces dépêches sont conçues selon l'entente qu'elles resteraient inédites; tout le mode de communications complètes et franches entre les gouvernements de Sa Majesté en souffrirait si l'on devait préparer les notes de cette nature avec l'idée que cette règle pourrait souffrir des exceptions"-s. Le premier ministre d'Angleterre a toujours confirmé qu'aucune des dépêches ne contenait un avertissement contre "un acte prochain d'hostilité du Japon à l'endroit du Royaume-Uni ou des États-Unis"69. Le lecteur déjà au courant des paragraphes précédents se rend compte qu'il n'est point besoin de ces dépêches pour établir qu'il n'existait à Londres aucune prévision de cette sorte. Elles ne font que confirmer une situation déjà suffisamment éclairée par les documents publiés.

ait joué un double rôle. Il devait faire un effort particulier en vue d'amener les Américains à accepter les propositions du Japon, qui aurait encore le temps d'arrêter son mécanisme de guerre s'il arrivait à ses fins pacifiquement. En même temps, la présence de Kurusu à Washington servait à distraire l'attention des États-Unis des mouvements militaires et à assurer le succès d'une attaquesurprise. Le gouvernement américain est loin d'avoir été complètement trompé. Ses experts avaient percé le secret du chiffre japonais et les dépêches par sans-fil adressées aux ambassadeurs du Japon parvenaient souvent sur le pupitre du secrétaire d'Etat avant d'atteindre leurs destinataires. En conséquence, M. Hull savait qu'une dépêche du 5 novembre avait fixé au 25 du mois la date ultime de la réalisation d'un accord. Le 22 novembre une autre dépêche interceptée retardait l'échéance au 29 et ajoutait: "Après, les choses vont se produire automatiquement"[72].

Le 1er décembre, lors d'une nouvelle conférence impériale tenue à Tokio, à laquelle l'empereur assistait en silence, on prenait la décision définitive et irrévocable de commencer les hostilités. Le même jour, le chef d'état-major général de la marine envoyait au commandant en chef de la flotte combinée la dépêche suivante:

> Le Japon, devant là nécessité de sa propre conservation, a décidé de déclarer la guerre aux États-Unis d'Amérique, à l'Empire britannique et aux Pays-Bas. L'heure du combat sera annoncée plus tard....

Le détachement naval qui devait attaquer Pearl-Harbor avait déjà pris la mer73.

Ce n'est que la première semaine de novembre que les gouvernements anglais et américain commençaient de croire. à la vraisemblance d'une attaque du Japon contre eux. Après l'interception de la première dépêche indiquant "l'échéance", M. Hull, lors d'une réunion du cabinet tenue à Washington le 7 novembre, présentait un avertissement qui finissait par ces mots : "A mon avis, les relations sont extrêmement critiques. Nous devons nous attendre à une attaque militaire du Japon n'importe où, n'importe quand"[74]. On peut dire que c'était le début d'une appréhension vraiment intense.

Au début de novembre, les Anglais d'Extrême-Orient restaient optimistes. Une "situation-rapport conjointe", préparée par le Service de renseignements de Hong-Kong le 1er novembre, exprimait l'avis que les préparatifs visibles du Japon "contribuaient probablement à un effort général pour se mettre en forme, plus qu'ils ne constituaient les derniers apprêts avant de se lancer tête première dans une affaire tragique". Cependant, vers le 20 novembre, les mouvements militaires des Japonais, laissant deviner la possibilité d'une attaque prochaine, commencent à se préciser aux yeux des services de renseignements anglais et américains. Le 22 novembre, le commandant en chef britannique en ExtrêmeOrient prépare une appréciation qui reflète le sentiment accru du danger d'une telle attaque. Le même jour, on prend des mesures de précaution; en particulier, on dépêche des renforts aériens en Malaisie du Nord[75]. Ce n'est toutefois qu'à

la fin du mois que le grand quartier général de Singapour en arrive à croire que le Japon "pourrait bien être vraiment à la veille de déclencher la guerre". Le 1er décembre, le G.Q.G. ordonne d'adopter le "degré no 2 de préparation" et on lève des troupes volontaires dans les colonies anglaises". Les Britanniques de l'endroit et ceux de Londres qui avaient envisagé l'avenir avec un grand optimisme entretenaient un peu moins de doutes devant la réalité* et quand l'attaque est survenue une semaine plus tard elle ne les a pas surpris.

Il ressort de ce qui précède que les Japonais n'ont transmis les ordres mêmes de leur attaque sournoise qu'après le départ du détachement "C" du Canada et que les autorités anglaises d'Extrême-Orient n'ont réellement cru à la probabilité de l'attaque que deux semaines après l'arrivée des troupes du brigadier Lawson à Hong-Kong.

Les défenses de Hong-Kong

La colonie de la couronne de Hong-Kong comprend l'île de Hong-Kong au large des côtes chinoises, au sud-est de la ville de Canton; la péninsule adjacente de Kowloon, reliée à la terre ferme et, au delà de Kowloon, les "Territoires nouveaux" loués à la Couronne britannique. La région totale couvre 410 milles carrés. L'île même mesure environ 29 milles carrés. Elle est extrêmement montagneuse. Le détroit qui sépare l'île du continent a moins d'un demi-mille de largeur à son point le plus étroit, le passage Lye-Mun, au coin nord-est de l'île. La colonie, au début de 1941, comptait un million et demi d'habitants, en grande majorité chinois, nombre d'entre eux étant des réfugiés chassés par l'agression japonaise qui se poursuivait en Chine depuis 1931.

Hong-Kong était le quartier général et la base de la station en Chine de la Marine royale; depuis toujours, c'était "un port protégé" d'une certaine puissance. Toutefois, les traités de 1922 comprenaient une entente maintenant le statu quo en matière de défenses stationnaires dans cette partie du Pacifique. Cet accord n'a pris fin qu'en 1937 et, tout le temps qu'il était en vigueur, il a empêché les autorités britanniques d'accroître l'armement de Hong-Kong. En 1935-1936, cependant, celles-ci ont entrepris un programme visant à moderniser et à reconstituer l'armement existant. En décembre 1941, les canons de 9.2 po., qui formaient la base de cet armement, passaient à un nouvel emplacement (trois sur le mont Davis, trois à la pointe sud-est de la péninsule Stanley et deux au bout du cap d'Aguilar); quelques-uns étaient dotés d'affûts à angles élevés[77]. Le but principal restait la résistance aux attaques venant de la mer†. Néanmoins,

*Néanmoins, dans la dernière situation-rapport conjointe préparée par les services de renseignements à Hong-Kong, en date du er décembre, on se demande encore "s'ils ont réellement décidé la guerre". "Il y a plutôt danger que le Japon en vienne à la guerre en continuant sa politique étrangère actuelle qui conduira fatalement, tôt ou tard, à un conflit avec les puissances démocratiques".

†Les pièces de la forteresse pouvaient battre des objectifs terrestres (le général Maltby signale qu'on avait préparé en temps de paix "les calculs permettant d'obtenir cent points") mais les péripéties du siège devaient montrer que la quantité des munitions voulues dont on disposait pour cette sorte de tir (25 obus par pièce) était insuffisante.

en juillet 1939, le War Office assumait dans ses plans que les Japonais, étant maintenant en bonne position sur le continent adjacent de la Chine, seraient partant moins enclins à attaquer la colonie par mer".

En décembre 1941, quand la guerre survint en Extrême-Orient, les défenses stationnaires de Hong-Kong comptaient huit pièces de 9.2 po., quinze de 6 po., deux de 4.7 po. et quatre de 4 po. L'artillerie mobile était en grande partie un élément de fortune qui ne comportait aucune pièce de modèle récent parmi ses douze obusiers de 6 po., ses quatre pièces de 60 liv. et ses autres obusiers : huit 4.5 po. et huit 3.7 po. En plus, on avait affecté six 18 liv. et quatre 2 liv. à la protection des plages. La "dotation autorisée" de la DCA de la colonie comptait 32 pièces lourdes et 30 légères; on ne disposait toutefois que de 14 lourdes et deux légères (plus deux canons de marine); quatre pièces lourdes et huit légères étaient en route mais ne sont jamais arrivées. Deux des pièces lourdes étaient de 4.5 po. et quatre de 3.7 po., les autres étant de modèles plus récents. Aucun matériel de radar". Vu l'absence d'appui aérien, cette faiblesse de l'artillerie antiavions était particulièrement malheureuse. Cependant, en toute justice pour les autorités britanniques, il faut noter que, en octobre, immédiatement après la décision définitive qu'on avait prise de renforcer la colonie, le War Office annulait un règlement interdisant au commandant en chef d'Extrême-Orient d'attribuer des pièces de DCA supplémentaires à Hong-Kong. Le 13 octobre, on l'autorisait à dépêcher autant de canons qu'il pouvait, mais aucun n'arriva avant l'attaque japonaise80.

Au moment de l'attaque, tous les navires importants de la marine avaient été ramenés dans les eaux européennes ou au sud, à Singapour. Le plus grand bâtiment demeurant sous les ordres du commodore de Hong-Kong (le commodore A. C. Collinson) était le vieux contre-torpilleur Thracian; deux autres contre-torpilleurs ont mis le cap sur Singapour le jour de l'attaque. Il s'y trouvait aussi plusieurs canonnières et une flottille de vedettes-torpilleurs à moteur" [1]. Une faiblesse plus sérieuse tenait à l'absence totale d'appui aérien dans la colonie. A son seul champ d'atterrissage, à Kai-Tak sur le continent, l'aviation ne disposait que "d'une section de base ... destinée à la remorque des cibles"; la seule mission militaire qu'on eût pensé lui attribuer était la reconnaissance locale; il s'agissait de deux Walrus amphibies et trois bombardiers torpilleurs Vildebeeste[82]. La station de la RAF la plus rapprochée se trouvait à Kota-Bharu en Malaisie, située à près de 1,400 milles vers le sud-ouest. Le Japon étant relativement proche et les forces japonaises occupant Formose et le continent chinois, cet isolement constituait la difficulté insurmontable de la situation stratégique de Hong-Kong. Cependant, les Anglais chargés de préparer les plans prévoyaient que la forteresse soutiendrait un long siège. Nous connaissons l'opinion du général Grasett et nous savons que désormais on gardait à la forteresse des approvisionnements de réserve pour 130 jours".

L'officier général commandant à Hong-Kong, le major-général Maltby, officier de l'Armée indienne qui avait remplacé le général Grasett en juillet 1941,

disposait, pour la défense de la colonie, d'une force totale, y inclus les Canadiens, de quelque 14,000 militaires de tous grades*. Ce chiffre, toutefois, comprenait plusieurs non-combattants (infirmières, Corps ambulancier Saint-Jean, etc., etc.) de même que du personnel de la marine et de la RAF. Maltby a estimé plus tard l'effectif maximum de ses troupes réellement combattantes à 11,000[84]. Le contingent militaire comprenait les 8e et 12e régiments côtiers et le 5e régiment antiavions de l'Artillerie royale (composés tous les trois pour une part d'un personnel indien); le ter régiment de Hong-Kong, Artillerie royale de HongKong et Singapour (troupes indiennes encadrées d'officiers britanniques); la 965e batterie de défense de l'Artillerie royale (comptant aussi nombre d'Indiens) qui servait les pièces de défense des plages; et les 22e et 40e compagnies de forteresse du Génie royal, comprenant de nombreux Chinois.

Il y avait encore un bataillon d'infanterie britannique (le 2e bataillon des Royal Scots), un bataillon de mitrailleurs anglais (le er bataillon du Middlesex Regiment); et deux bataillons d'infanterie indienne (le 5e bataillon du Rajput Regiment) et le 2e bataillon du 14 Punjab Regiment. Le Corps volontaire de défense de Hong-Kong comprenait des unités d'artillerie, d'infanterie et d'autres armes; il devait accomplir une tâche très courageuse et très utile pendant la défense. Y inclus les non-combattants, les troupes complètes comptaient en tout 8,919 Anglais, Canadiens et coloniaux, 4,402 Indiens et 660 Chinois[85]. La garnison était donc extraordinairement hétéroclite; selon les termes du rapport du contingent "C", "c'était un mélange peu apte à faire une force. combattante efficace". De même, les troupes révélaient des insuffisances d'instruction. Des Canadiens, nous avons déjà parlé. Les autres bataillons souffraient également d'un manque d'armes et de munitions semblable à celui qui avait entravé l'instruction des troupes canadiennes. Le général Maltby écrivait dans son rapport"':

> Il est malheureux que la rareté du matériel dans les autres théâtres de guerre n'ait pas permis l'envoi plus rapide des mortiers d'infanterie et des munitions de la garnison. Le pire exemple: le 2/14 Punjab Regiment n'a eu une démontration de mortiers de 3 po. que de quelques coups, mais les munitions en quantité appréciable n'arrivaient qu'en novembre et comprenaient seulement 70 obus par bataillon pour tir de guerre et de pratique. Voilà pourquoi ces mortiers ont tiré pour la première fois leurs coups de repère de leur emplacement de combat et douze heures plus tard ils engageaient l'ennemi.
>
> La situation du mortier de 2 po. était pire car on n'a même pas reçu d'obus d'instruction et, par conséquent, les hommes n'ont pas pratiqué la détonation. Il n'y a eu aucun tir préliminaire et les munitions de mortier de 2 po. ne nous parvenaient qu'une fois le combat engagé.

Les officiers des unités canadiennes qui ont survécu sont généralement d'avis que, dans la garnison, nos troupes étaient aussi aguerries que les autres".

*Une liste très détaillée paraissant dans le rapport du Q.G. du contingent "C" indiquait un total de 13,981 militaires de tous grades. La dépêche du maréchal en chef de l'air BrookePopham estimait l'effectif à 14,564.

Le Royal Scots se trouvait à Hong-Kong depuis janvier 1938 et le Middlesex Regiment depuis août 1937. Le général Maltby remarque, dans sa dépêche, que le premier avait éprouvé une incidence élevée de maladie, y compris de nombreux cas de malaria. Le Rajput Regiment débarquait en juin 1937 et le Punjab Regiment en novembre 1940[88]. Par contre, les Canadiens n'arrivaient que trois semaines avant l'engagement. Il est malheureux que les dernières troupes parvenues à Hong-Kong n'aient pas eu plus de temps pour mieux connaître la garnison et le champ de bataille.

Le plan de défense de Hong-Kong

Le plan de défense de Hong-Kong comportait nécessairement deux phases successives: une action de retardement dans les territoires du continent, puis (supposé que des forces considérables poussent l'attaque) une défense prolongée de l'île de Hong-Kong. Comme nous l'avons vu, les Anglais avaient prévu, depuis quelque temps déjà, la possibilité d'une attaque en provenance du continent; le général Maltby signale[89] toutefois que, durant tout le siège, il a attendu sur la rive sud de l'île un débarquement qui ne s'est jamais effectué. Le commandant en chef en Extrême-Orient* (le maréchal en chef de l'air sir. Robert Brooke-Popham) souligne que le plan attribuait à l'île la défense principale. "Tout en retardant l'ennemi le plus possible dans toute avance qu'il entreprendrait sur le territoire affermé du continent, les troupes avaient l'ordre de se retirer devant une attaque en force, vu qu'elles étaient nécessaires à la défense de l'île même"[91].

Jusqu'à la nouvelle de l'arrivée prochaine des bataillons canadiens, on avait l'intention de n'employer sur le continent qu'un bataillon d'infanterie dont la tâche consistait à "protéger un vaste programme de destruction et à servir de force de retardement"92. Un "projet de défense provisoire" préparé en 1939 notait qu'en pareilles circonstances on ne pouvait guère offrir de résistance sur le continent, vu que le bataillon qui s'y trouvait, étant requis pour la défense de l'île, devait se replier sans pertes sérieuses. Toutefois, on avait prévu des combats de retardement d'un côté à l'autre de la péninsule de Devil's Peak93. Sir Robert Brooke-Popham dans son compte rendu du 18 janvier 1941 (cidessus, page 457) écrit: "A la suite d'une reconnaissance personnelle sur les lieux et d'une étude complète faite avec les directeurs de services intéressés, j'en suis venu à la conclusion qu'un bataillon disposé sur le continent ne pourrait guère offrir de résistance et qu'il faudrait peut-être l'évacuer sur l'île dans 48 heures, mais que, si on multipliait le bataillon par trois, on augmenterait en toute probabilité la période de résistance de six fois." La nouvelle de l'arrivée

*Le commandant en chef en Extrême-Orient ayant son quartier général à Singapour exerçait "la maîtrise des opérations et la direction générale de 1 instruction"90 à l'égard de l'armée de terre et de l'air de Malaisie, de Birmanie et de Hong-Kong. Les forces navales de cette région ne relevaient pas de lui.

des Canadiens permit au général Maltby de changer son plan et d'adopter un projet de défense dont on avait d'abord tracé les grandes lignes en 1937 mais "qu'on n'avait jamais complètement mis en oeuvre" parce qu'on manquait des effectifs voulus. Il prévoyait l'emploi de trois bataillons d'infanterie sur le continent, occupant une position préparée, appelée officiellement la Ligne intérieure, mais plus souvent Gin Drinkers Line, vu que le flanc droit s'appuyait sur la baie du même nom. Cette ligne, longue d'environ dix milles et demi, était située sur un terrain fort élevé mais avait très peu de profondeur". Le plan comportant l'emploi d'un seul bataillon prévoyait simplement la défense de positions d'arrière-garde par delà les "défilés principaux" qui s'y trouvent". Avant l'arrivée même des Canadiens, on avait effectué des reconnaissances détaillées et préparé "le plan de défense précis" visant à protéger la Ligne Gin Drinkers. Maltby écrit : "Il a fallu accomplir des travaux considérables, car (excepté dans le secteur central) la ligne en était encore à l'état inachevé où on l'avait laissée trois ans auparavant, alors qu'on avait modifié les plans généraux de défense et abandonné la Ligne Gin Drinkers". Quelques jours avant l'arrivée des Canadiens, les trois bataillons qui allaient désormais se déployer sur le continent fournissaient des équipes considérables et, un peu plus tard, les unités occupaient elles-mêmes leurs secteurs en permanence afin de presser davantage les travaux.

Le général Maltby croyait que, s'il avait le temps de perfectionner la Ligne Gin Drinkers et si l'ennemi ne déclenchait pas d'offensive importante, cette position protégerait Kowloon, le port et la partie septentrionale de l'île de Hong-Kong contre le feu de l'artillerie terrestre. Au cas d'une attaque d'envergure, il espérait en plus que les positions préparées sur le continent assureraient suffisamment de temps pour y finir les destructions, transporter les approvisionnements d'importance vitale de la terre ferme à l'île et couler les navires dans le port. Il signale qu'il ne voyait aucune raison qui l'empêcherait de résister pendant sept jours ou plus sur le continent"

La Ligne Gin Drinkers comportait des retranchements, renforcés par intervalles de réduits en béton. Sir Robert Brooke-Popham remarque, dans sa communication d'après-guerre, peut-être non sans une légère exagération, que, malgré la puissance naturelle de la ligne et les travaux considérables qu'on y avait effectués, "il aurait fallu deux divisions ou davantage pour la bien défendre"[97]. Dans les circonstances, Maltby, avec ses trois bataillons, prépare un plan de défense comportant un réseau "d'emplacements de pelotons", entre lesquels il établit "une protection de tir le jour et de. patrouille la nuit". Tous les bataillons occupent la ligne et seul le Royal Scots, à gauche, dispose d'une compagnie en réserve locale; la quatrième compagnie de fusiliers du 2/14 Punjab s'installe à l'avant en qualité de troupes de tête; le 5/7 Rajput, sans être en ligne, constitue la réserve de brigade"'. Maltby déploie à l'appui de sa brigade continentale une partie considérable de son artillerie mobile (une troupe d'obusiers de 6 p. et une de 4.5 po. et deux troupes de 3.7 po.)[99].

L'officier général commandant affecte au continent les trois bataillons qui étaient depuis quelque temps sous ses ordres: le 5/7 Rajput Régiment qu'il place à droite, le 2/14 Punjab Régiment au centre, et le 2nd Royal Scots à gauche. Ces unités, formées en une brigade continentale, relevaient du lient.col. C. Wallis de l'Armée indienne, qui, sur place, a le grade de brigadier. D'après les nouvelles dispositions, le brigadier Lawson, à son arrivée, prend le commandement de la brigade insulaire composée de deux bataillons canadiens et du lst Middlesex Régiments; la tâche de ce dernier consiste à défendre le réseau de réduits bétonnés (no 1 à 72) construits sur le rivage autour de l'île. La section canadienne des Transmissions rejoint la brigade continentale"". Tel est le plan de défense où viennent s'intégrer les Canadiens.

Comme nous l'avons vu, les unités canadiennes, bien que leurs postes de combat fussent situés sur l'île, restaient installées sur la terre ferme. Pendant les trois semaines qui s'écoulèrent entre leur arrivée et l'ouverture des hostilités, elles furent occupées. Les quelques premiers jours se passèrent à "se dégourdir à l'exercice afin d'oublier les effets de la traversée" ainsi qu'à mettre l'administration en marche, mais aussi, de la part de tous les officiers et sous-officiers jusqu'aux chefs de section, à effectuer des reconnaissances du terrain dont le plan leur assignait la défense. On faisait aussi du maniement d'armes portatives"'. La semaine suivante, les unités s'exercèrent à occuper leurs postes de combat. Le brigadier Lawson, dans son rapport pour la semaine terminée le 29 novembre, déclare: "Les bataillons ont effectué deux exercices d'occupation de 48 heures comportant chacun la moitié des effectifs. Ceux qui n'y participaient pas continuaient le maniement des armes" [102]. Pendant toute cette période d'instruction à Hong-Kong, on insistait particulièrement sur le maniement parfait des armes d'infanterie"'.

Le 1er décembre, commençait une occupation partielle dés postes par suite, évidemment, des appréhensions de guerre. Dans chaque bataillon, un peloton de chaque compagnie plus quelques éléments du P.C. de bataillon et de la compagnie hors-rang montaient en ligne. Après une semaine, d'autres pelotons les auraient normalement relevés, mais à ce moment la guerre paraissait si imminente qu'on les a laissés en place 1114.

Les bataillons canadiens, d'après le plan de défense, avaient une mission statique: la protection des plages en vue de contenir le débarquement que Maltby attendait. Le Winnipeg Grenadiers recevait le secteur sud-ouest de l'île et le Royal Rifles celui du sud-est. A la suite des reconnaissances (effectuées en voiture et en vedette) et des exercices, les unités, quand survînt l'attaque, connaissaient un peu le terrain difficile sur lequel elles devaient combattre, mais non pas autant, évidemment, qu'elles auraient pu le connaître plus tard. Cependant, en l'absence d'attaque par mer, elles ont servi en fin de compte à des tâches fort différentes de celles pour lesquelles les quelques exercices effectués à Hong-Kong les avaient préparées. Elles se battirent beaucoup, de fait, à peu près dans les régions que le plan original leur avait assignées mais ces combats

prenaient la forme d'une guerre mobile contre un ennemi progressant à travers l'île en venant du continent.

Le transport offrait une situation difficile; en général, on manquait de véhicules militaires à Hong-Kong* et nous avons vu que les moyens de transport des Canadiens ne sont jamais arrivés. Au début, durant la période d'instruction, les nôtres ne disposaient que d'une demi-douzaine de camions par bataillon"". Après le déclenchement des hostilités, on réquisitionna les voitures civiles qui ne furent jamis assez nombreuses, surtout parce que nombre d'entre elles étaient conduites par des Chinois enclins à déserter et parfois à saboter en même temps leur véhicule. On rapporte que le Royal Rifles n'a jamais disposé de plus de 12 camions à la fois mais les Grenadiers en conduisaient "plus de 30" au service du P.C. de la brigade aussi bien que du bataillon'-'". Le Royal Scots prêta à chaque bataillon canadien une chenillette toutes fins pour servir à l'instruction. Les Canadiens ont gardé ces voitures après le déclenchement des hostilités; ce furent les seules chenillettes à leur disposition[1]08 à part quelquesunes appartenant aux unités du Corps volontaire de défense qui leur étaient adjointes. Vu que le terrain rugueux restreignait surtout aux routes les déplacements motorisés, l'absence de ces véhicules à chenilles n'a pas été trop sensible; toutefois, le manque de camions servant à transporter les hommes d'une place à l'autre imposait une fatigue inutile aux troupes qui devaient se déplacer à pied, ce qui ralentissait nos mouvements tactiques"". La douzaine de camions qu'on aurait dû charger sur l'Awatea n'auraient pas amélioré grandement la situation; par contre, l'arrivée du gros des véhicules canadiens à bord du Don José auraient considérablement aidé les défenseurs.

Quant à la situation du matériel en général, on se rappelle que les bataillons avaient quitté le Canada complètement équipés, la seule pénurie sérieuse intéressant les fusils antichars et les munitions de mortier. Le journal de guerre du Royal Rifles signale qu'on a distribué des bombes de mortier de 3 po. le 4 décembre. L'officier général commandant câblait au War Office le 24 novembre qu'il allait redistribuer parmi ses troupes les fusils antichars disponibles à Hong-Kong; ce qui a été fait. Toutefois, on ne s'est guère servi de ces armes au cours des opérations"".

Le début de l'attaque japonaise

Les opérations de Hong-Kong présentent une tâche difficile à l'historien. Il n'existe presque pas de documents strictement contemporains de ces événements ni d'un côté ni de l'autre. Les journaux de guerre et les rapports qui doivent servir de base à l'exposé de la défense ont été compilés des mois, sinon des années après, dans les camps de prisonniers japonais, dans les conditions

*Le général Maltby indique, comme l'une des faiblesses sérieuses de ses troupes, "le manque de véhicules réguliers conduits par des chauffeurs disciplinés"' 05,

les plus difficiles et presque entièrement de mémoire. En pareille circonstance, contradictions et différences d'opinion restent inévitables. Les versions anglaise et canadienne du même événement s'opposent parfois et les individus d'une même nation sont loin de toujours s'entendre. Les renseignements de source japonaise sont incomplets et défectueux. En face de ce matériel rebelle, le chroniqueur fait de son mieux. Dans l'exposé suivant, l'auteur présente une inteprétation personnelle de témoignages souvent peu satisfaisants. Certaines des personnes présentes sur les lieux n'y souscriront sans doute pas.

Nous l'avons clairement indiqué plus haut, les autorités anglaises d'Extrême-Orient n'ont été convaincues de la probabilité de la guerre qu'à une date tardive (si toutefois elles en ont jamais été pleinement convaincues); cependant, les Japonais n'ont pas réussi à les surprendre. A Hong-Kong, chaque poste était occupé et prêt au combat. Il est tout à fait évident, néanmoins, que l'énergie et l'habileté que l'ennemi a déployées dans son attaque soudaine ont dépassé l'attente du commandement britannique de l'endroit.

Le plan japonais comportait des attaques à peu près simultanées sur des points très dispersés. Le coup asséné par des appareils lancés de porte-avions, contre la flotte des États-Unis à Pearl-Harbor en Hawaï, ne constituait qu'un des nombreux épisodes de l'entreprise. Le même jour s'accomplit une attaque contre la Malaisie du Nord, les Philippines, Guam, l'île Wake et Hong-Kong. La première bombe atteignait Pearl-Harbour à 7 h.55 du matin, le 7 décembre, heure d'Hawaï, c'est-à-dire midi et quart le même jour, heure d'Ottawa et 1 h.25 du matin le 8 décembre, heure de Hong-Kong*. L'attaque des autres objectifs suivait, d'heure en heure, le soleil levant qui, dans sa course vers l'ouest, découvrait les repères aux yeux des aviateurs japonais. Les attaques de Pearl-Harbor et de Hong-Kong survenaient peu de temps après l'aurore; la première précéda la seconde d'environ six heures.

Nous savons maintenant que, le 6 novembre, le général commandant l'armée expéditionnaire japonaise en Chine avait reçu l'ordre de se préparer à attaquer Hong-Kong, en collaboration avec la marine, au moyen d'un contingent dont la 38e division dirigée par le commandant de la Vingt-troisième armée "constituerait le noyau"". L'"Accord mitoyen" [112] conclu entre la marine et l'armée japonaise mentionne les opérations en ces termes:

> Les opérations de Hong-Kong
>
> Noyau du contingent: un groupe de la Vingt-troisième armée et la 2e Flotte de Chine.
> Détruire les navires ennemis de l'endroit; assaillir les positions ennemies sur la péninsule de Kowloon, occuper Hong-Kong. Une fois l'occupation terminée, le groupe précité se reformera en vue de s'emparer des Indes orientales néerlandaises.

*Les dates et les heures mentionnées dans l'exposé en cours se rapportent à Hong-Kong, à moins d'indication contraire.

Les Alliés ont estimé les forces militaires employés contre Hong-Kong jusqu'à trois divisions; cependant, il est clair, d'après les documents japonais aujourd'hui disponibles* qu'elles ne comprenaient qu'une division d'infanterie du type renforcé. La Vingt-troisième armée (qui, dans le langage militaire de l'Occident, se serait appelé un corps d'armée) opérait autour de Canton. Le lieut.-gén. Takashi Sakai la commandait. Avant le commencement des hostilités en Extrême-Orient, elle comprenait trois divisions, une brigade mixte indépendante et deux régiments d'infanterie (équivalents de brigades canadiennes). A l'automne 1941, on lui adjoignait une autre division".

La formation assignée à la prise de Hong-Kong, comme on l'a déjà indiqué, était la 38e division, commandée par le lieut.-gén. Sano Tadayoshi, le majorgénéral Ito Takeo commandant l'infanterie en sous-ordre. La division comprenait les trois régiments ordinaires d'infanterie, le 228e (colonel Doi Teihichi), le 229e (colonel Tanaka Ryosaburo) et le 230e (colonel Shoji Toshishige). Elle comportait les unités habituelles d'artillerie, de Génie, de transmissions, etc."'. Pour les opérations de Hong-Kong, on l'avait considérablement renforcée de troupes supplémentaires. Les traductions japonaises de l'ordre de bataille sont difficiles à interpréter mais on comptait un fort élément d'artillerie, apparemment toute l'artillerie d'armée de la Vingt-troisième armée, c'est-à-dire une unité de siège qui, d'après une liste, consistait en un régiment d'artillerie lourde armé d'obusiers de 15 cm, deux bataillons indépendants d'artillerie lourde armés d'obusiers de 24 cm (9.4 po.) et un bataillon indépendant de mortiers. On y avait ajouté des unités spéciales de Génie (y compris une unité de péniches de débarquement) et des unités de transport. En outre, la division comptait le "Détachement Araki" composé du 66e régiment d'infanterie (trois bataillons), d'un bataillon d'artillerie et de troupes détachées"'. Cette formation n'a pas participé à l'attaque de Hong-Kong mais elle devait protéger les troupes assaillantes contre l'intervention possible des Chinois. Une aviation considérable, chargée de collaborer avec la 38e division et relevant de la Vingt-troisième armée, comprenait"" trois escadrilles indé

*La principale source est un exposé préparé par des officiers japonais sous la direction des autorités américaines d'occupation à Tokio et gracieusement mis par elles à notre disposition. Ce compte rendu du "Premier bureau de démobilisation" se fonde en partie sur des documents (il contient nombre de citations directes ou ce qui paraît en être) et en partie sur des souvenirs personnels. Un grand nombre de documents japonais originaux ont disparu, dit-en, dans les bombardements ou d'autres façons et on les a "reconstitués de mémoire"; on indique aussi qu'on a utilisé des papiers conservés personnellement par des officiers japonais. Il existe beaucoup plus de renseignements relatifs aux plans qu'aux opérations mêmes. L'insuffisance de cette dernière source est évidente. Toutefois, nous avons également les rapports de l'interrogation des officiers supérieurs (Ito, Tanaka et Shoji) par les autorités anglaises, d'autres documents fondés sur des interrogatoires et un compte rendu préparé par Doi d'après son journal et ses souvenirs. Ces renseignements indépendants corroborent l'authenticité générale de l'exposé qu'a rédigé le "Premier bureau de démobilisation". Ce document s'intitule

Japanese Studies in World War II No. 71 (Operation Record of China Theater) Vol. II. La partie qui traite de Hong-Kong paraît au chapitre 3, article 3. Il existe d'autres exposés japonais semblables mais celui-là est le plus important.

pendantes, trois "appareils" de reconnaissance et un régiment de bombardiers légers*.

Le plan d'attaque était simple. Les Japonais connaissaient très bien l'existence de la Ligne Gin Drinkers et s'attendaient d'y rencontrer la résistance principale. Ils se proposaient alors d'avancer immédiatement après avoir appris le lancement définitif des opérations en Malaisie, puis d'attaquer au delà de la frontière avec les 228e et 230e régiments et trois bataillons d'artillerie de montagne, groupés sous le général Ito à droite et le 229e régiment à gauche. Ils voulaient ensuite progresser jusqu'à la Ligne Gin Drinkers et monter une grande attaque de rupture. Après avoir nettoyé la péninsule de Kowloon, ils se prépareraient à attaquer Hong-Kong. D'après le plan, ils allaient débarquer du côté nord de l'île "et de là élargir les gains"[117]. Pour faciliter l'opération, ils avaient l'intention de préparer une importante démonstration contre les plages sud en vue de porter les Anglais à attendre un débarquement de ce côté. Ils comptaient faire un usage libéral de péniches de débarquement en vue de contourner les flancs britanniques durant les opérations de la péninsule de Kowloon118

Le 6 décembre, le quartier général de la Région de Chine à Hong-Kong publie "un avertissement de guerre imminente" et enjoint à tous les officiers de rester en contact avec leur unité"'. Le matin du 7, la garnison tout entière reçoit l'ordre d'occuper ses postes de combat [120]. Les unités canadiennes reviennent à bac de Kowloon à l'île et, à cinq heures du soir, elles sont à leurs postes de combat dominant la rive sud; le brigadier Lawson a établi son P.C. dans un groupe d'abris fournis à cette fin à la passe Wong-Nei-Chong, au milieu de l'île. Même ce jour-là, le général Maltby envoie une appréciation optimiste au War Office, exprimant l'avis que les rapports avaient "certainement exagéré" les concentrations japonaises près de la frontière et que c'étaient les Japonais qui entretenaient ces exagérations afin de "masquer leur faiblesse numérique en Chine du Sud". Cependant, il se méfie et il termine les dispositions de sa garnison quelque quinze heures avant le premier coup de feu"'.

A 4 h. 45 du matin le 8 décembre, le Service de renseignements de HongKong signale que Tokio a radiodiffusé un avertissement au peuple japonais le prévenant que la guerre était imminente. Le quartier général de Maltby dépêche immédiatement l'ordre d'exécuter les destructions destinées à obstruer la frontière et, à 6 h. 45, la garnison apprend que la guerre a éclaté[122]. Pearl-Harbor a subi une attaque environ cinq heures plus tôt. Le premier coup frappé contre

*Telle est la version qu'on trouve dans le texte de l'exposé du Premier bureau de démobilisation; les tableaux de l'ordre de bataille qui l'accompagnent fournissent des détails fort différents. Sur certaines questions d'importance secondaire, cet exposé se contredit. Un

p robable rendu des opérations aériennes (compris dans Japanese Studies in World War II, No. 76) déclare que la formation collaborant directement avec la Vingt-troisième armée était "une unité aérienne axée sur un régiment de bombardiers légers (environ 40 avions)" et qu'un régiment de bombardiers lourds (18 appareils) a pris part au combat le 16 décembre. Il semble probable que cette dernière unité ait continué de combattre jusqu'à la reddition, mais rien ne indique avec précision.

CARTE 6



Reproduite par le Service topographique de l'armée (Génie royal canadien)

Dressée et dessinée par la Section Historique de l'É.-M.G.



Photos du Musée de guerre impérial, de Londres

TROUPES CANADIENNES ARRIVANT À HONG-KONG

Cette photo nous montre les Winnipeg Grenadiers le 16 novembre 1941, jour de leur arrivée à Hong-Kong.

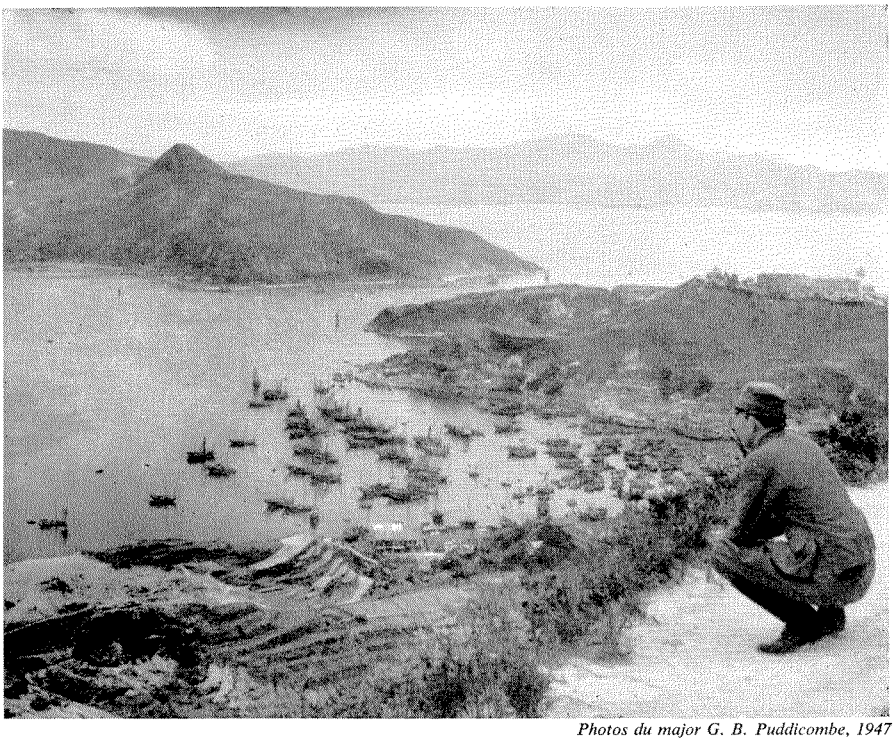

Photos du major G. B. Puddicombe, 1947

UN ANCIEN COMMANDANT JAPONAIS CONTEMPLE LE CHAMP DE BATAILLE DE HONG-KONG

Le major-général Tanaka Ryosaburo (qui fut subséquemment condamné à un long emprisonnement pour crimes de guerre) regarde, des hauteurs, Devil's Peak et le détroit de Lye-Mun, cet étroit bras de mer que franchirent ses troupes pour envahir l'île de Kong-Kong dans la nuit du 18 décembre 1941.

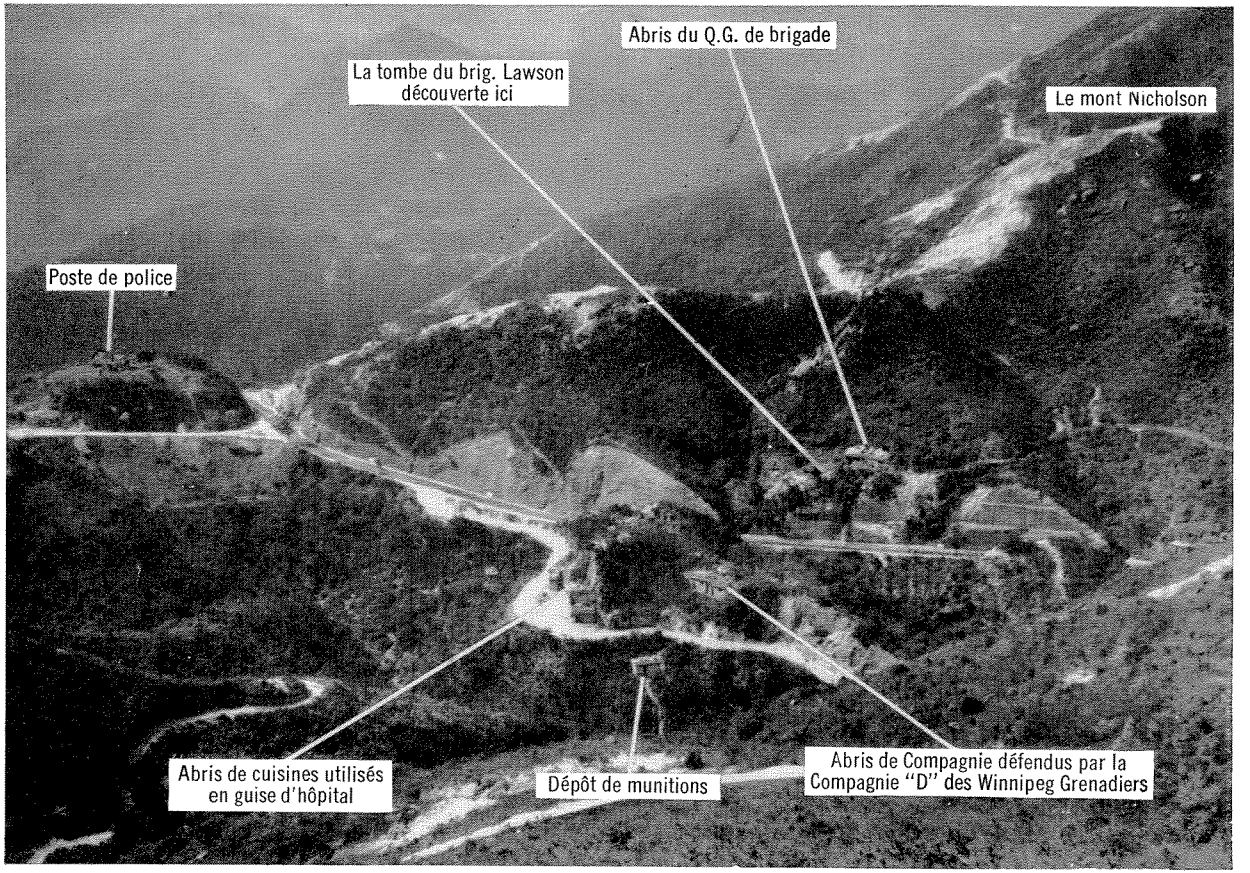

Photo du major G. B. Puddicombe, 1947

LE COL DE WONG-NEI-CHONG, ILE DE HONG-KONG

Scène d'un des plus sanglants épisodes de la bataille de Hong-Kong. C'est ici qu'une compagnie des Winnipeg Grenadiers défendit sa position pendant plusieurs jours, retardant les Japonais et leur infligeant de lourdes pertes. La principale route nord-sud de l'île s'étend de droite à gauche sur toute la largeur de la photo.

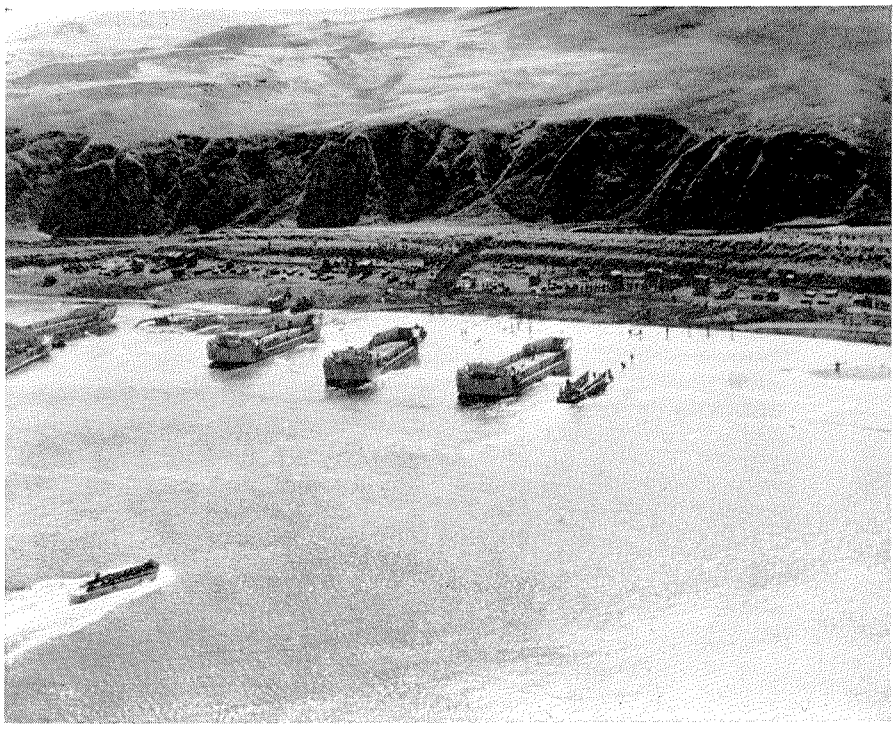

DÉBARQUEMENT À KISKA, EN AOÛT 1943

Vue aérienne des péniches de débarquement de chars et autres embarcations débarquant les hommes et les approvisionnements sur la côte nord-ouest de Kiska. On peut se rendre très bien compte de la nature accidentée et inhospitalière du terrain, dans les Aléoutes.

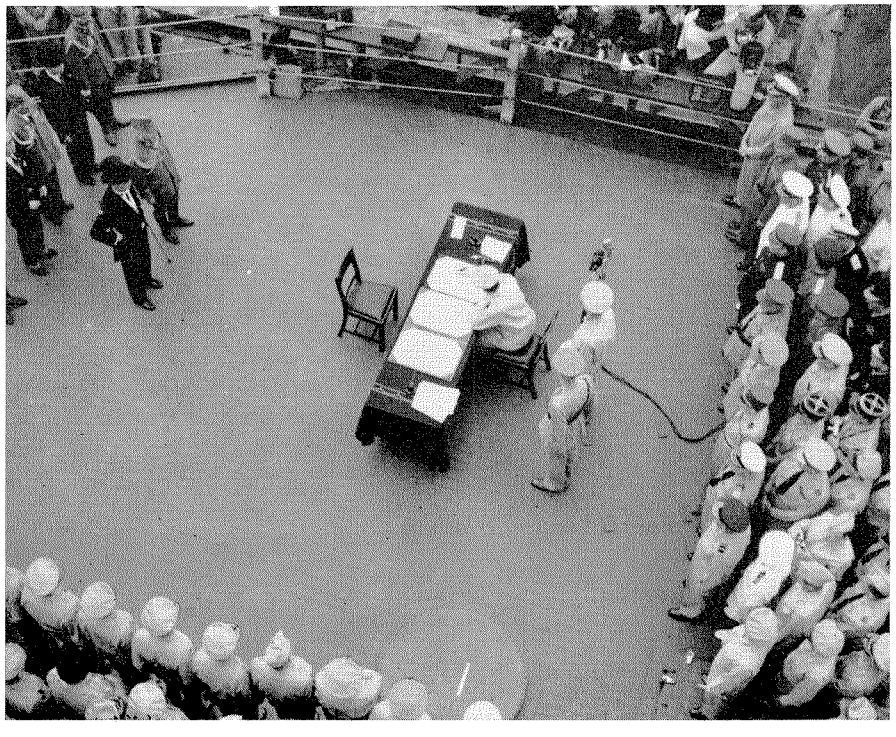

LA FIN DE LA GUERRE

A bord du cuirassé américain *Missouri* dans la baie de Tokyo, le dimanche 2 septembre 1945. Le général MacArthur, commandant suprême des puissances alliées, accepte la capitulation japonaise en signant l'instrument de reddition. Le col. L. V. M. Cosgrave, qui a signé au nom du Canada, est le quatrième du bas, dans la première rangée du groupe considérable d'officiers alliés qu'on voit à droite. Les représentants du Japon se trouvent à gauche.

THE MAPLE LEAF

FOR CANADIAN FORCES IN BRITAIN

Free to Canadian Service Personnel LONDON, ENGLAND, WEDNESDAY, AUGUST 15, 1945 Vol. 1, No. 71

'ALL OVER NOW' JAPAN REPLIES

THE Japs have at last come across. After days of anxious waiting, during which rumors and unconfirmed reports flickered across the news wires of the world, it was announced at the White House early yesterday afternoon that the Swiss foreign office at Berne had received the Japanese reply at noon.

There was at that time no hint of the nature of Tokyo's answer. The contents of the Note, it was stated, would be released simultaneously in Washington, London, Moscow and Chungking.

The Jap Note, which was said to be of voluminous length, had to be decoded at Berne, then encoded for despatch to the Swiss Legation in Washington—a process which would take several hours.

This announcement followed a morning which buzzed with rumors — a morning in which premature peace celebrations broke out in many parts of the world.

At 7 o'clock, New York and San Francisco despatches said that Tokyo radio had announced: "It is learned that an imperial message accepting the Potsdam proclamation will be forthcoming soon." But the wording left doubt whether Japan had accepted the Allies' new conditions affecting Emperor Hirohito.

Two hours later a Japanese News Agency radio report spoke of an important announcement to be made at 1 p.m., but this turned out to be nothing more than an apology from Emperor Hirohito to the people of Asia for "the calamity caused by the United States."

Soon after 11 a.m. the French News Agency, quoting "competent sources" in Berne, said that the Japanese reply to the Allied note had been received at Berne and was being deciphered. At the same time, radio listeners in the United States heard Japanese radio stations beginning to make contact with all Japanese ships at sea.

But at 1 p.m. Michael Fry, Reuter's correspondent at Zurich, cabled that the Swiss foreign office was still "standing by."

Tokyo radio, at the same time, was warning listeners to stand by for an announcement at 4 a.m. (British time), which would be of such "unprecedented ... ...ned on BACK ...

This Was The Last Farewell



Gen. Crerar stopped on the gang-plank of the Ile de France and waved a last farewell to the troops whom he had led in Italy and Northwest Europe when he walked off the troopship at Halifax. He was met aboard the liner by Mrs. Crerar and daughter, Gen. McNaughton and other dignitaries.

RADAR SECRETS TOLD

Three Big Liners Still Carry Troops

Believed Greatest ... Victor

LE "MAPLE LEAF" ANNONCE LA FIN DU CONFLIT

Des éditions distinctes de ce journal ont paru en Italie (janvier 1944 à mars 1945), dans le nord-ouest de l'Europe (juillet 1944 à mai 1946) et au Royaume-Uni (mai 1945 à février 1946). Rédigé par les groupes des Relations extérieures servant dans chacune de ces zones, il tenait les militaires canadiens au courant des événements survenus au pays et du progrès de la guerre. Il avait eu comme prédécesseur les *Canadian Press News*, journal qui, publié pour la première fois en mai 1942, servait aux mêmes fins en Grande-Bretagne. Cette reproduction d'une page du journal montre le général H. D. G. Crerar, commandant en chef de la Première armée canadienne, débarquant à Halifax le 5 août 1945, à sa rentrée au Canada.

Hong-Kong ne tarde pas. Vers 8 heures du matin, 48 avions japonais* effectuent un bombardement puissant et adroit. Ils avarient ou détruisent les quelques appareils de la RAF à l'aérodrome de Kai-Tak, de même qu'un certain nombre d'avions civils. Ils bombardent aussi le camp voisin et presque vide de ShamShui-Po, y causant les premières pertes canadiennes, deux hommes des Transmissions portés blessés".

De bonne heure, le 8 décembre, les forces japonaises de terre franchissent la frontière des Territoires nouveaux et prennent contact avec les troupes de tête britanniques (une compagnie du 2/14 Punjab appuyée d'autos blindées et de chenillettes). Ces troupes se replient sur la Ligne Gin Drinkers en infligeant des pertes et en s'efforçant d'exécuter les destructions. En général, on dit qu'elles ont accompli leur besogne mais, écrit le général Maltby, "certains travaux n'ont pas produit l'effet de retardement prévu"". De fait, les Japonais semblent en avoir été fort peu incommodés. A l'aube du 9, les troupes de tête britanniques occupent Monastery Ridge, juste en avant de la Ligne Gin Drinkers. Ce soir-là, elles se replient dans la Ligne, conformément aux ordres1[25].

Perte de la ligne Gin Drinkers et repli sur l'île

Les Japonais, qui s'attendaient à de graves difficultés à la ligne Gin Drinkers, avaient prévu un arrêt devant cette ligne "afin de se préparer à lancer une attaque importante". Les ordres donnés le matin du 9 prévoyaient, à titre de principal point d'attaque, une élévation située au sud-ouest du réservoir Jubilee et les préparatifs devaient se terminer "dans au plus une semaine"".

La redoute de Shing-Mun, située à l'extrémité nord de la crête "Smuggler's" et dominant directement le réservoir, constituait la position la plus importante sur le flanc gauche de la ligne Gin Drinkers; c'est cette élévation que les Japonais avaient choisie comme objectif principal. Elle était occupée par un peloton des Scots, qui y avaient aussi un P.C. de compagnie. Dans l'après-midi du 9 décembre, le colonel Doi, commandant du 228e régiment japonais, ayant eu la prévoyance d'obtenir du commandant de la division la permission d'exploiter toute occasion qui pourrait se présenter, poussait de l'avant avec un petit groupe afin d'explorer la zone. Il eut l'impression, dit-il, que les Britanniques ne croyaient pas l'attaque imminente. Aussi, bien que la position se trouvât dans le secteur du 230e régiment, décrétait-il une attaque nocturne, que devait mener le 3e bataillon. Celui-ci se porta à l'assaut de la redoute de Shing-Mun vers minuit. Pendant quelque temps, la lutte fut terrible, tant dans les tunnels qu'à la surface; mais la redoute tomba aux mains des Japonais"'.

C'était désastreux. Le général Maltby écrit à ce sujet: "La capture, à la suite d'une attaque-surprise, de cette position-clé qui dominait une grande partie du flanc gauche et dont on avait si souvent souligné l'importance, a

*Le général Maltby écrit dans sa communication: "L'efficacité de l'aviation ennemie a probablement été pour moi la plus grande surprise".

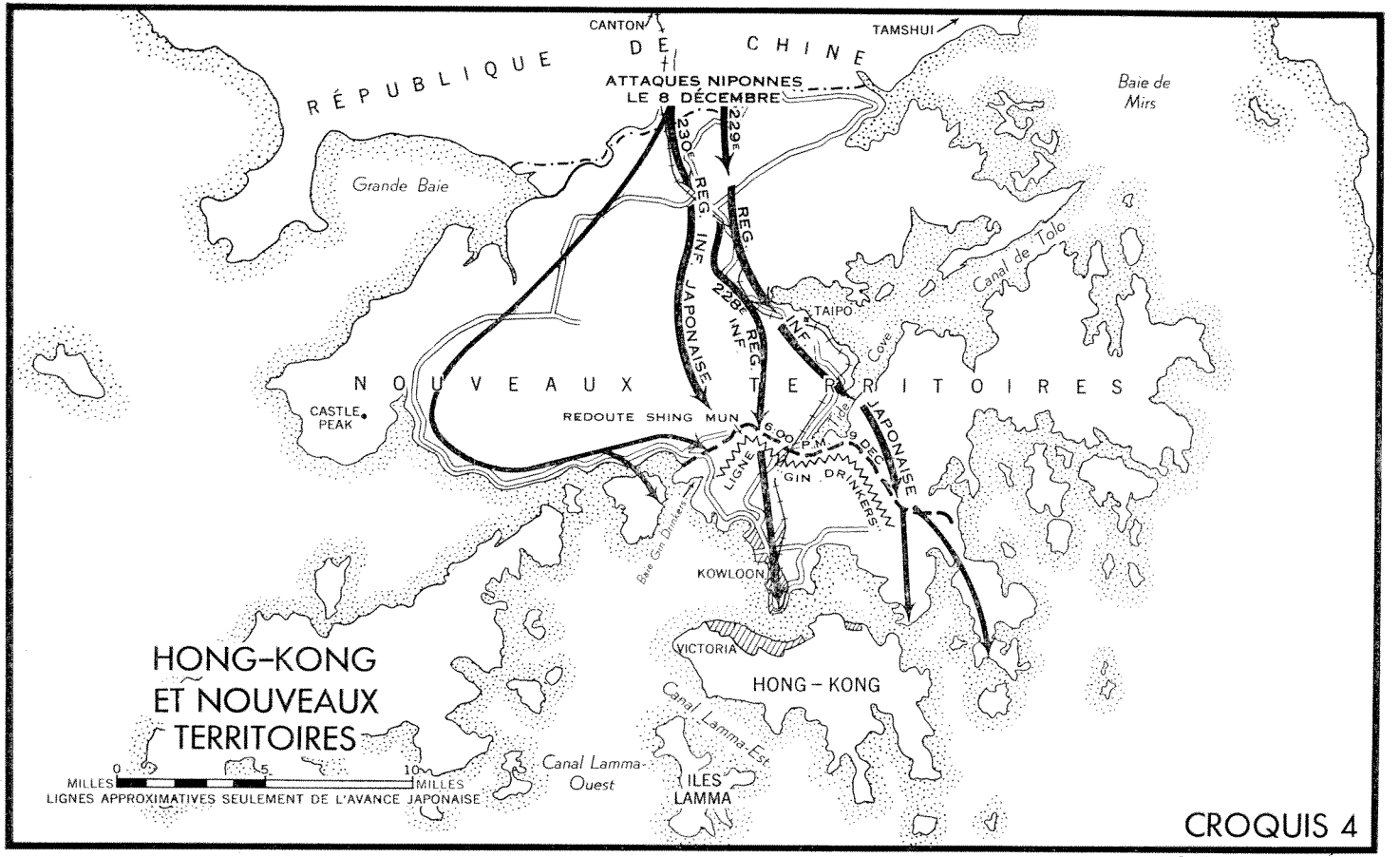

Section historique de l'É.-M.G

influé directement et gravement sur le cours des événements subséquents et eu pour effet de nuire aux dispositifs de défense navals, militaires et civils". La surprise fut sans doute facilitée du fait que les Britanniques s'étaient imaginés que "les Japonais ne travaillaient pas bien la nuit"". L'ennemi venait de démontrer le contraire. Maltby examina avec le brigadier Wallis "la possibilité d'organiser une contre-attaque immédiate", mais on y renonça "parce que les troupes les plus proches se trouvaient à un mille de là, qu'il s'agissait d'un terrain accidenté et escarpé, et que la situation autour de la redoute était très obscure"[129]. On ne chercha pas à utiliser la compagnie de réserve des Royal Scots (voir ci-dessus, page 477) et on ne lança, ni alors ni plus tard, aucune contre-attaque sur la redoute de Shing-Mun. Toutefois, l'officier général commandant donna l'ordre à l'artillerie de concentrer son feu sur la redoute, aux petites heures du 10 décembre. Plus tôt, lorsqu'il devenait évident que la redoute était perdue, il décidait d'envoyer sur la terre ferme la compagnie "D" des Winnipeg Grenadiers, laquelle se trouvait au col Wong-Nei-Chong, à titre de réserve de la brigade de l'île. La compagnie ainsi mise à la disposition de Wallis était déjà en poste à son Q.G. très tôt le matin. Elle resta à Kowloon toute la journée du 10 décembre"'.

Le commandement japonais désapprouvait l'initiative de Doi, qu'il estimait irrégulière; Doi affirme que, malgré les précautions qu'il avait prises avant l'attaque, on lui ordonna effectivement d'abandonner la redoute! Il refusa et vers midi, le 10, il obtenait de ses supérieurs l'autorisation d'y rester. Mais il n'y eut pas, ce jour-là, d'autre attaque importante. Tôt le matin du 11 décembre, les Japonais attaquaient le flanc gauche des Royal Scots, repoussant ces troupes sur une certaine distance et exposant ainsi "le point de jonction des routes de Castle-Peak et de Taipo"[131]; le repli des troupes postées à droite de la ligne était donc menacé*.

La situation était critique et le général Maltby faisait venir, de l'aéroport de Kai-Tak, la compagnie des Winnipeg Grenadiers et un détachement de chenillettes porte-Bren pour protéger la brèche"'. Dans l'après-midi, les pelotons de première ligne des Grenadiers échangeaient le coup de feu avec les Japonais et essuyaient le feu intermittent de l'artillerie ennemie; mais il n'y eut pas d'engagement important et apparemment les Canadiens ne subirent aucune perte". Les Japonais ne donnent aucun détail au sujet de cette journée; ils se bornent à faire observer que, encouragés par leur succès inattendu à ShingMun, ils lançaient une attaque le 11 et enfonçaient "facilement" la ligne britannique"'. La position Gin Drinkers se trouvait irrémédiablement compromise et, vers midi le 11, Maltby ordonnait aux troupes de la terre ferme de se replier sur l'île, sauf le Rajput 5/7 qui devait défendre la péninsule de Devil's Peak"'.

Cette retraite eut lieu la nuit. La compagnie "D" des Winnipeg Grenadiers protégeait le repli des Royal Scots le long de la péninsule de Kowloon. L'ennemi

*La route de Tai-po longeait le côté est de la péninsule et celle de Castle-Peak, le côté ouest. Elles se rejoignaient à l'extrémité nord de Sham-Shui-Po.

n'exerçait aucune pression, mais les Grenadiers font mention d'une "certaine opposition de la part de colonnards à Kowloon". Dès 10 h. et demie du soir, les Royal Scots avaient réintégré leur caserne dans la ville de Victoria. Trois heures plus tard, la compagnie de Grenadiers était installée dans les quartiers où elle devait prendre une journée de repos"". D'après les rapports, "une grande partie des véhicules motorisés, presque toutes les chenillettes, et tous les chars blindés" ont pu être évacués"'. On ne réussit pas à évacuer ce soir-là tout le Punjab 2/14; toute la journée du lendemain, le Q.G. de bataillon et deux compagnies restèrent dans la péninsule de Devil's Peak. Afin de se conformer aux autres mouvements, la garnison de l'île Stonecutters, au large de Sham-Shui-Po, avait été retirée, le 11, après destruction des batteries côtières. (Néanmoins, le compte rendu de l'aviation japonaise affirme que des avions ont continué à attaquer l'île Stonecutters les 12, 13 et 14, "réduisant les batteries au silence"[38].)

Tard dans l'après-midi du 12 décembre, les Japonais attaquaient le Rajput 5/7 dans la position préparée de Ma-Lau-Tong, le long de la base de la péninsule de Devil's Peak. L'attaque n'était protégée d'aucun feu d'artillerie et les assaillants furent repoussés après avoir essuyé de lourdes pertes, les batteries de l'île étant intervenues avec succès"'. A dix heures du soir, le général Maltby ordonnait au Rajput 5/7 de se replier sur une ligne plus courte préparée à Hai-Wan. On transporta dans l'île durant la nuit le reste du Punjab 2/14, suivi de l'unique troupe d'obusiers de 3.7 pouces qui était restée pour appuyer les défenseurs de Devil's Peak[40]. Vers le matin, Maltby prit la décision de rappeler le reste des troupes dans l'île immédiatement. Les plans de défense d'avantguerre prévoyaient une action reatardatrice plus prolongée dans la péninsule; on reconnaissait toutefois que tout dépendrait de la situation générale*. Devil's Peak dominait l'angle nord-est de l'île à faible distance; en possession de ce promontoire, les Japonais pourraient très facilement franchir le détroit de Lye-Mun jusqu'à l'île; mais le général "prévoyait qu'il serait extrêmement difficile, voire impossible de maintenir le Rajput 5/7, avec ses munitions et approvisionnements, dans sa position isolée". D'ailleurs il avait besoin de cette unité pour défendre le secteur nord-est de l'île. Les Rajput furent donc rappelés surle-champ; les derniers éléments de l'arrière-garde atteignirent l'île à 9 h.20 du matin, le 20 décembre. Par bonheur, les avions japonais n'entravèrent nullement la dernière étape du repli, qui fut forcément effectuée de jour"'.

Le repli sur l'île avait été bien dirigé et on ne perdit que peu d'équipement. On réussit à évacuer l'artillerie, mais en abandonnant une partie des munitions,* on perdit aussi la plupart des mulets de transport par suite de la désertion des équipages chinois des transbordeurs 142. C'était vraiment déplorable, vu la situation des transports en général et la nature du terrain dans l'île. Une plus forte pression de la part des Japonais aurait pu nous susciter bien plus de

*C'est le tableau que présente le Plan "B" (deux bataillons sur la terre ferme) compris dans le Projet provisoire de défense de 1939. Le Plan "C" (trois bataillons sur la terre ferme) devait être distribué quand les circonstances l'exigeraient; on n'en a trouve aucun exemplaire.

difficultés durant cette phase de l'opération. Mais il faut supposer que, étonné de ses succès rapides, l'ennemi négligeait d'exploiter ses occasions au maximum.

Bien que le repli même se soit effectué avec succès, il faut dire que la défense de Hong-Kong avait très mal commencé. Au premier contact avec la ligne Gin Drinkers, les Japonais remportaient un succès qui influa profondément sur toutes les phases ultérieures de cette petite campagne et qui établit la supériorité morale des assaillants par rapport aux défenseurs, supériorité que ceux-ci ne réussirent pas à surmonter. L'effet sur la population civile, blancs et jaunes, fut particulièrement mauvais. Les blancs avaient été portés à surestimer la solidité de la forteresse; or le succès facile des Japonais et le repli sur l'île à peine cinq jours après leur attaque eurent pour effet de décourager ces gens'". Sans compter que, parmi la population chinoise, les éléments mal disposés à notre égard se trouvaient encouragés dans la même mesure. On n'avait guère la perspective de pouvoir défendre bien longtemps l'île de Hong-Kong.

Après le repli sur l'île, les défenseurs réorganisèrent leurs forces. L'infanterie était toujours répartie en deux brigades, constituées différemment, toutefois. La brigade de l'est, commandée par le brigadier Wallis, comprenait les Royal Rifles of Canada et le Rajput 5/7. La brigade de l'ouest, sous les ordres du brigadier Lawson, se composait des Royal Scots*, des Winnipeg Grenadiers et du Punjab 2/14, auxquels s'ajoutait le détachement canadien de liaison et transmissions. Le bataillon du Middlesex relevait directement du Q.G. de la forteresse; toutefois, certains détachements de cette unité affectés aux casemates relevaient, pour les opérations, du commandement des bataillons de la zone où ils se trouvaient[144]. Ces nouvelles dispositions comportaient un grave désavantage en ce qu'elles séparaient les bataillons canadiens et en soustrayaient même un du commandement de Lawson. Il reconnaissait l'aspect peu satisfaisant de ces dispositions dans une dépêche en date du 14 décembre où il expliquait la chose par "l'inopportunité, dans les circonstances actuelles, d'effectuer des déplacements qui peuvent être évités"[145]. L'argument était sans doute sérieux, mais on aurait pu employer les Canadiens plus efficacement ensemble, sous les ordres de leur propre brigadier, étant donné surtout qu'ils n'avaient pas eu l'occasion de connaître suffisamment les commandants britanniques et leurs officiers d'état-major. La tâche immédiate des deux unités canadiennes consistait toujours à défendre les plages du sud; le général Maltby, ne disposant d'aucun moyen de reconnaissance aérienne, continuait de craindre une attaque par mer et n'osait pas concentrer ses effectifs contre la menace évidente qui pesait sur la côte nord. Le nouveau régime de commandement entrait en vigueur à minuit les 13-14 décembre. Le Q.G. de Lawson demeurait à Wong-Nei-Chong; Wallis établit le sien au col de Tai-Tam, position centrale su secteur est. La ligne de

*Ce bataillon défendit le secteur nord-est de l'île jusqu'à la nuit de 14-15 décembre, alors qu'il était remplacé par le Rajput 5/7 et versé à la réserve. Le général Maltby estimait que cette unité avait besoin d'une période de repos après les combats qu'elle avait livrés sur la terre ferme.

démarcation entre les brigades s'étendait, à travers l'île, tout juste à l'est de la route centrale nord-sud[146].

Le matin du 13 décembre, un parlementaire japonais livrait une lettre dans laquelle le général Sakai "exigeait la reddition de la colonie et menaçait, en cas de refus, de recourir au feu nourri de l'artillerie et aux bombardements aériens". Naturellement, la demande fut rejetée. Au cours de la journée, l'artillerie japonaise intensifia ses bombardements. Un canon de 9.2 pouces installé sur le mont Davis fut directement atteint, le fort Belcher, tout près de là, fut aussi bombardé et de graves incendies se déclarèrent dans les agglomérations urbaines de la région nord-ouest. Le rapport sur la situation quotidienne renferme cette observation: "En ce qui concerne la main-d'oeuvre chinoise, la situation est grave et la plupart des conducteurs de voitures motorisées ont déserté" 141.

Le lendemain, Hong-Kong déclarait que le bombardement devenait plus intense et plus précis; d'autres batteries côtières étaient atteintes et la population civile continuait de susciter des difficultés [1911]. Le 15, le bombardement des batteries se poursuivait; on faisait également part d'un pilonnage systématique des casemates de la côte nord, dont plusieurs étaient détruites. Les Japonais. rassemblaient de petites embarcations dans la baie de Kowloon et se préparaient sans doute à traverser. Dans la nuit du 14-15 décembre, le Thracian entrait dans la baie et bombardait deux vapeurs fluviaux qui firent explosion, tandis qu'un agent spécial détruisait un troisième navire qui, croit-on, servait de poste d'observation à l'artillerie ennemie. Les rapports indiquaient que l'aviation japonaise s'était bornée jusque-là à "des envolées de reconnaissance et de

harcèlement" 149.

Dans la soirée du 15 décembre, on signalait une "tentative de débarquement" à Pak-Sha-Wan, sur le détroit de Lye-Mun, par des Japonais transportés dans de petits bateaux en caoutchouc et des radeaux improvisés". La garnison concentra le feu nourri de ses pièces d'artillerie et de ses mitrailleuses sur des envahisseurs. La compagnie "C" des Royal Rifles envoya un détachement occuper la batterie côtière de Pak-Sha-Wan, que sa garnison avait apparemment évacuée, mais les Canadiens n'y rencontrèrent pas de soldats ennemis1[50]. Aucun des comptes rendus japonais disponibles ne donne d'explication à ce sujet. C'était peut-être une feinte pour porter les défenseurs à démasquer leurs positions.

Le 16, l'activité aérienne et les bombardements s'accroissaient sensiblement. C'est ce jour-là que les bombardiers lourds japonais entraient en lice (ci-dessus, page 482, n). Avant la fin du jour, "plus de la moitié" des casemates échelonnées dans le secteur est de la côte nord, depuis Lye-Mun jusqu'à Bowrington, étaient détruites[151]. Le lendemain, un second groupe de parlementaires japonais se présentait muni d'une demande de reddition portant les signatures de Sakai et du commandant en chef du détachement naval, le vice-amiral Niimi. Une dépêche du général Maltby disait que "les envoyés furent vraiment étonnés et déconcertés de voir que nous rejetions sommairement leur offre. Ils se retirèrent

en donnant à entendre qu'on ferait dorénavant moins de distinctions dans les

bombardements"' [62].

Durant toute la journée du 18 décembre, l'artillerie et l'aviation continuèrent leurs bombardements, causant de nouvelles avaries; à Braemar, deux canons de défense de plages à obus de 18 livres furent détruits, et juste avant et après le coucher du soleil la péninsule de Lye-Mun essuyait un "bombardement extrêmement violent de la part de l'artillerie et des mortiers"'". La cinquième colonne était très active; au début de la soirée, deux incendies au garage de la brigade de l'Ouest détruisirent cinq autos"'. De gros incendies flambaient le long de la plage, y compris un feu violent aux réservoirs d'huile et d'essence de la pointe Nord. Le matin, le commandant du Rajput décidait que "l'épuisement attribuable au feu ininterrompu de l'ennemi" l'obligeait à remplacer son peloton d'avant droite, à Pak-Sha-Wan, mais que cette relève ne pourrait se faire avant la tombée de la nuit. Apparemment, elle s'effectua comme on l'avait prévu. Vers la fin de l'après-midi, Wallis se rendait au P.C. du Rajput et "on en vint conjointement à la conclusion que les feux soutenus et persistants de tous genres, les attaques aériennes et le lourd écran de fumée devant le front de mer étaient à coup sûr le prélude d'une tentative de débarquement à la faveur de l'obscurité"'".

L'assaut contre l'île de Hong-Kong

Le compte rendu japonais fait observer que "encouragée par la prise étonnamment rapide de la péninsule de Kowloon, l'Armée décida de se lancer immédiatement à l'assaut de Hong-Kong, afin de priver l'ennemi de l'occasion de regrouper ses forces". Comme dans le plan primitif, il était prévu que la Marine devait appuyer le débarquement et déployer ses unités le long de la rive sud de l'île; de son côté, l'artillerie de siège s'installerait "sur les hauteurs de la partie nord de la ville de Kowloon afin de bombarder les batteries et les défenses de plages britanniques. De même que pour l'assaut contre la péninsule de Kowloon, le 229e régiment allait s'avancer sur la gauche, s'embarquant aux environs de Kung-Tong-Tsai et débarquant près de Sau-Ki-Wan. Les éléments principaux, sur la droite, s'embarqueraient à Kowloon et Tai-Wan-Tsun et débarqueraient dans la région des pointes Nord et Braemar. Ils comprendraient les 228e et 230e régiments, 'le premier à gauche du second. Chaque régiment devait être privé d'un de ses trois bataillons. Tout le corps de troupes principal était évidemment sous les ordres du général Ito, bien que celui-ci n'en fasse pas mention dans son propre compte rendu. Ce détachement devait enfoncer nos défenses de plage et virer à droite pour s'avancer en direction ouest dans la moitié nord de l'île. Le 229e régiment,-moins son er bataillon maintenu en réserve,-devait aussi pivoter vers la droite une fois débarqué, afin de s'avancer vers l'ouest dans la moitié sud de l'île*. Le 3e bataillon du 228e et le ter bataillon

*L'exposé du Premier bureau de démobilisation indique qu'une partie des éléments principaux du 229e devait attaquer la péninsule Stanley. Mais le témoignage de son commandant, Tanaka, indique que cette mission fut confiée au 1er bataillon, qui faisait partie de la réserve divisionnaire.

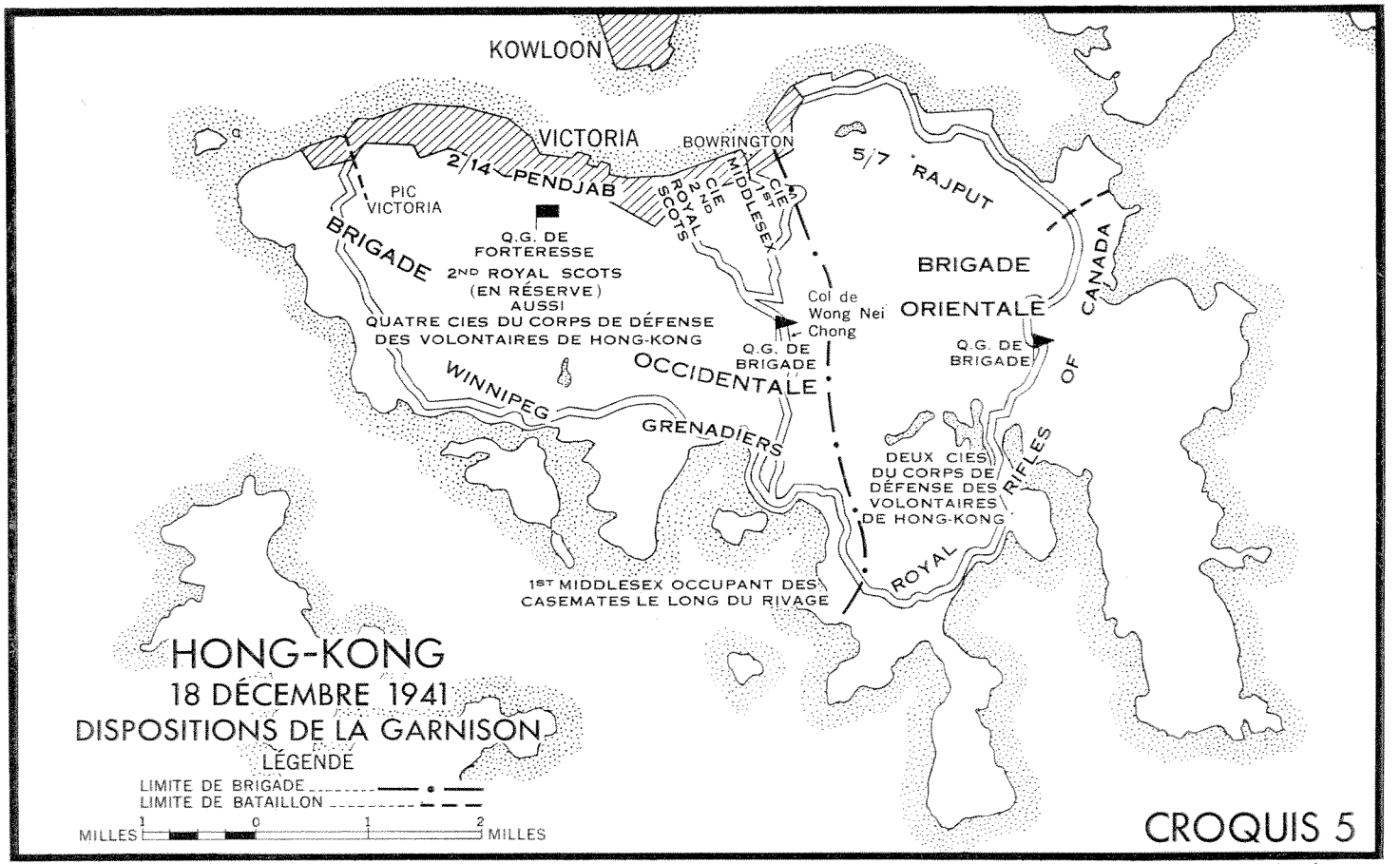

Section historique de l'É.-M.G.

du 230e étaient affectés à des tâches de protection à Kowloon. Les vaisseaux de débarquement étaient apparemment fournis par une "unité de débarquement du Génie" composée du 20e régiment indépendant du Génie, ainsi que des 1re et 2e compagnies de pontage de la 9e division[156].

Les comptes rendus japonais indiquent qu'à partir de la brune, le 18 décembre, la Marine manifesta de l'activité sur la rive sud-ouest de l'île. Si la chose s'est vraiment produite, elle ne semble pas avoir attiré l'attention des Britanniques. Le bombardement ne laissait guère subsister de doute, parmi les assiégés, que l'attaque allait venir du côté nord; elle commença, en effet, à 8 h. et demie du soir*. Doi affirme que sa première vague franchit le port à la rame dans de petites embarcations d'assaut démontables; la seconde traversa dans des péniches à moteur et dans des bateaux démontables remorqués par ces péniches de débarquement. Dans le détroit de Lye-Mun, des "chaloupes à moteur et de petites embarcations" auraient fait sans cesse la navette d'une rive à l'autre[158].

Le Rajput 5/7, qui occupait les casemates de plage dans la zone attaquée, subit le premier assaut. Le rapport de son commandant indique que les mitrailleuses et les mortiers causèrent de lourdes pertes aux Japonais[159]. Par suite, peut-être, de l'incertitude du Q.G. supérieur quant à la situation véritable et de la difficulté à repérer les cibles (la fumée diminuait l'efficacité des projecteurs alors utilisables)[160], il semble que l'artillerie lourde de la forteresse ne soit entrée en action que quelque temps après les premiers débarquements, alors que le brigadier Wallis concentrait à plusieurs reprises le tir de ses canons de 6 pouces sur les quais de la. pointe Quarry et les zones avoisinantes[161]. Ici, le compte rendu japonais est très bref et ne mentionne pas de pertes subies durant les débarquements. Le colonel Tanaka, commandant du 229e régiment, dit que son 3e bataillon se heurta à "une rude opposition . . . durant la traversée du port" de la part de mitrailleuses installées sur le flanc est de la baie Aldrich. Doi parle aussi d'un feu de mitrailleuses nourri. Un compte rendu fondé sur des renseignements obtenus de Tanaka, de Shoji et du lieut.-général Higuchi, sous-chef de l'état-major de la 23e armée[162], signale qu'un feu de mitrailleuses venant de la baie Causeway fit de "30 à 40 victimes" parmi les assaillants des deuxième et troisième vagues de Shoji, débarquées à la pointe Nord. En coupant les barbelés de défense des plages, les colonnards facilitaient les débarquements japonais[163]. Dans le secteur est, le 2e bataillon (gauche) de Tanaka gravit la colline Sai-Wan par voie de la caserne de Lye-Mun, tandis qu'une autre partie de ce bataillon poussait vers le sud, en direction de Boa-Vista. Débarqué au milieu de la baie Aldrich, son 3e bataillon s'avança tout droit sur la pente abrupte du mont Parker† dont il occupa le sommet[164].

*D'après l'estimation du Q.G. de la forteresse[157]. Les comptes rendus japonais disent que le débarquement commença à 9 heures.

†Le major G. B. Puddicombe, qui a étudié tout le terrain avec Tanaka à l'époque du procès de ce dernier, a conclu que les troupes japonaises devaient être en excellent état physique.

Dans la zone de Sai-Wan; l'objectif immédiat de l'ennemi était le fort Sai-Wan, vieille redoute couronnant la colline du même nom, ainsi qu'un emplacement de tir antiaérien situé non loin de là et la batterie de défense côtière de Pak-Sha-Wan. Toute cette zone avait essuyé le feu nourri des obusiers japonais de 9 pouces; sans compter que les artilleurs chinois de Pak-Sha-Wan avaient décampé ou été libérés le 14 décembre, ce qui avait eu pour effet de diminuer l'efficacité de la batterie[165]. Il semble qu'au tout début des débarquements un plein camion de colonnards ou de Japonais déguisés en "coolies" se soient introduits dans le fort de Sai-Wan et s'en soient emparé[166]. La compagnie "C" des *Royal Rifles of Canada* appuyait ce secteur, et quand il se fut rendu compte de la situation, le commandant de la compagnie (le major Q. A. Bishop) ordonna à deux pelotons de contre-attaquer. Le détachement s'avança à 10 h.35 du soir, apparemment appuyé par deux obusiers de 6 pouces installés tout près de là. Il nettoya la pente, devant le fort, mais les murs de cette vieille redoute empêchaient les assaillants d'y accéder. Un autre peloton ne réussit pas à reprendre la caserne de Lyn-Mun. Neuf hommes furent tués dans l'attaque sur Sai-Wan*. "A minuit le combat faisait rage" et les défenseurs repoussaient les attaques répétées des Japonais. Grâce à sa puissance de tir extraordinaire, -elle possédait un certain nombre d'armes automatiques supplémentaires,-la compagnie put infliger de lourdes pertes à l'ennemi. Vers 1 h. et demie, la compagnie "C", qui était nettement menacée d'encerclement, recevait l'ordre de se replier vers le sud[168].

D'autres éléments des Royal Rifles engageaient le combat sur le flanc ouest du mont Parker. A partir de minuit, trois pelotons différents se portaient successivement vers l'avant, depuis la zone de Boa-Vista, pour renforcer les postes du mont Parker et des environs, bien qu'il y ait conflit de témoignages quant aux ordres donnés à ces pelotons[169]. Mais une bonne partie du 3e bataillon de Tanaka s'y trouvait déjà et ces divers groupes n'avaient aucune chance de réussir. Un peloton entier et deux sections d'un autre furent victimes du feu japonais[170]. Il est clair que sur tout le front d'attaque les Japonais avaient débarqué en grand nombre, mais non sans essuyer des pertes. Les trois régiments avançaient rapidement, ceux de Shoji et de Doi se déplaçant vers le sud à partir de la pointe Nord et de la pointe Braemar respectivement; il y eut confusion dans l'obscurité (chacun des deux commandants prétendit, en effet, que ses hommes avaient capturé Jardine's Lookout)[171]. Avant le lever du jour, le 19, les Japonais avaient atteint la zone du col de Wong-Nei-Chong. Ils manifestèrent en tout temps une connaissance précise du terrain et des défenses; et une fois de plus, contrairement à ce que croyaient si fermement les Britanniques avant le début de la guerre, ils avaient donné "la preuve concluante d'une préparation solide aux opérations nocturnes"[172].

*Les opinions ne concordent pas au sujet de cette attaque. D'après le rapport du brigadier Wallis, un officier britannique aurait prétendu que l'attaque n'a pas eu lieu[167]; mais le compte rendu des Royal Rifles, qui étaient sur place, est clair et net à ce sujet.

Un message reçu à Londres à 5 h.15 le matin du 19 (heure britannique) n'était pas du tout encourageant: "Situation très grave; pénétration profonde par l'ennemi". Il ajoutait qu'on se préparait à détruire les livres et l'équipement à chiffres[173]. Mais le général Maltby n'avait pas abandonné tout espoir. Dans un rapport sur la situation adressé le même jour par l'entremise des services de la Marine, il écrivait: "Les Japonais vont sans doute essayer de faire traverser d'autres troupes durant la nuit et de continuer leur infiltration, mais j'espère être en mesure de lancer une contre-attaque générale demain à l'aube"[174].

Les opérations dans le secteur est

Au cours des 19 et 20 décembre, les brigades et l'Est et de l'Ouest furent séparées quand les Japonais atteignirent la rive sud de l'île, à la baie Repulse. Il y a donc lieu de traiter du reste de la défense en deux parties et de relater d'abord les événements qui se sont déroulés dans la région est, dont les troupes étaient commandées par le brigadier Wallis.

Le Rajput 5/7, premier régiment à affronter l'ennemi, avait presque cessé d'exister[175]. La brigade est de Wallis comprenait maintenant, à toutes fins pratiques, les Royal Rifles et quelques unités de Corps de défense volontaire de Hong-Kong, ainsi qu'un groupe de mitrailleurs du Middlesex. Vers 9 h. et demie le matin du 19, Wallis, examinant la situation avec Maltby, conseillait la retraite vers le sud. L'ennemi était solidement retranché sur les hauteurs, depuis le mont Parker jusqu'à Jardine's Lookout; des opérations fragmentaires de pelotons s'étaient révélées infructueuses et des opérations fragmentaires de compagnies auraient probablement le même résultat. Wallis estimait qu'il valait mieux concentrer toute l'infanterie et l'artillerie mobile disponibles dans une zone de base sûre, afin de créer ainsi une réserve capable de contre-attaquer efficacement les troupes ennemies occupant les hauteurs. Maltby approuva ce plan et donna l'ordre aux troupes de se replier sur la zone de Stone-Hill-Stanley-Village[176]. Il appert, malheureusement, que la direction choisie pour ce repli contribua à supprimer tout contact entre les deux brigades.

Au début de l'après-midi, les Royal Rifles commençaient à se replier et à la tombée de la nuit le bataillon occupait ses nouvelles positions. On établit le Q.G. de la brigade à Stone-Hill, où se trouvait un central téléphonique et le P.C. des Royal Rifles s'installa à côté de l'autre. Les Rifles avaient des compagnies à Palm-Villa (sur la rive de la baie Tai-Tam), Stone-Hill, Sugar-Loaf-Hill, Stanley-View et Stanley-Mound. L'effectif du bataillon était déjà bien réduit depuis les combats du mont Parker et du fort Sai-Wan[177].

On abandonnait durant la journée les batteries côtières des caps d'Aguilar et Collinson, sur la côte est de l'île, après avoir détruit les canons. Wallis en était fort déçu; puisque les canons se trouvaient dans des forts distincts, il aurait voulu qu'on les maintînt en batterie après la retraite de l'infanterie[178]. De plus,

on détruisit durant le repli de l'artillerie mobile précieuse (à Red-Hill et à Gauge-Basin), ce qui, de l'avis du brigadier, n'était pas nécessaire[179],

Le plan de Wallis consistait à contre-attaquer soit par Gauge-Basin, soit par la route située plus à l'ouest, le long du rivage de la baie Repulse. Il aurait voulu qu'une compagnie du Corps de défense volontaire restât dans la zone de Gauge-Basin et il avait compté sur la présence de cette compagnie pour protéger une avance par cette route. Cette compagnie, toutefois, avait été délogée après avoir opposé une résistance acharnée à l'avance de Tanaka; Wallis décida donc de passer par la baie Repulse, en vue d'atteindre le col de Wong-NeiChong et de prendre contact avec la brigade de l'Ouest. L'objectif principal des Royal Rifles devait être Violet-Hill[180]. L'avance commençait à 8 h. du matin le 20 décembre; la compagnie "A" des Rifles ouvrait la marche[181]. Le plan prévoyait l'appui de deux obusiers de 3.7 pouces, les seules bonnes pièces mobiles dont disposait encore la brigade de l'Est. Mais elles étaient inutiles, puisqu'"elles n'étaient pas encore en batterie, préparaient leur matériel et ne pouvaient tirer en ce moment". Les canons lourds de défense côtière, à l'extrémité de la péninsule Stanley, ne pouvaient être utilisés[182].

Les Japonais avaient devancé les Canadiens à la baie Repulse, mais par une faible marge seulement. Au cours de la nuit, les deux bataillons de Tanaka étaient passés au sud, s'emparant de Violet-Hill, et dès 8 h. du matin le 3e bataillon avait atteint l'hôtel Repulse-Bay où un détachement du Middlesex lui offrit une certaine résistance[183]. A l'arrivée de la compagnie "A" des Rifles, les Japonais occupaient le garage de l'hôtel, tandis que des effectifs imposants s'étaient installés sur la pente derrière l'hôtel. Les Rifles délogèrent le peloton du garage, mais ils ne purent déloger l'ennemi des hauteurs. La compagnie "A" essuya un feu nourri en cherchant à avancer le long de la route côtière. Immobilisée, la compagnie décida d'occuper une position défensive autour de l'hôtel et d'une grande maison appelée "Castle Eucliffe". On donna l'ordre d'occuper l'hôtel jusqu'à ce que les nombreux civils qui s'y trouvaient pussent être évacués. La compagnie "D" des Rifles s'avança ensuite le long des collines de la droite, vers Violet-Hill. N'ayant pas réussi à en déloger les Japonais, elle se replia sur Stanley-View. Tard dans l'après-midi, la compagnie "B" recevait l'ordre de dépasser la compagnie "A"; mais cet ordre était contremandé par le Q.G. de la brigade, puis répété, et enfin de nouveau contremandé[184].

Le 21, le brigadier Wallis faisait une nouvelle tentative. Croyant l'ennemi moins fort dans la partie est du front, il décidait d'avancer à travers la zone du réservoir de Tai-Tam-Tuk. Le Q.G. de la forteresse approuva sa décision et il donna verbalement ses ordres aux petites heures du matin, le 21[185]. Le mouvement commençait vers 9 h. 15 du matin. Un quart d'heure plus tard, l'avantgarde essuyait un feu rapide qui émanait des collines, à l'avant. Les Rifles continuaient leur avance et vers midi ils avaient délogé l'ennemi des collines situées immédiatement au sud du réservoir. A compter de ce moment, un nid de mitrailleuses installé au carrefour de l'extrémité sud du réservoir immobilisait

l'avance, mais on fit venir les chenillettes porte-Bren; les troupes sur place, soit environ 30 hommes des Rifles et du Corps de défense volontaire, et deux chenillettes, "attaquèrent la position sous une pluie de grenades (dont un bon nombre ratèrent)" et en délogèrent l'ennemi[186]. Malgré ce succès relatif, l'avance était désorganisée. Les troupes ennemies étaient encore nombreuses dans le voisinage; les compagnies des Royal Rifles, occupant les positions prises, avaient dû se séparer et le régiment, qui n'avait plus de munitions pour ses mortiers de 3 pouces, était affaibli par les pertes. Le commandant de brigade dut conclure à l'obligation d'ordonner le repli et d'abriter ses troupes dans leurs anciennes positions[187].

Au cours de l'après-midi, le général Maltby avait ordonné à Wallis d'envoyer à la baie Repulse tous les hommes dont il pouvait disposer et de chercher encore une fois à enfoncer cette ligne jusqu'à Wong-Nei-Chong. Le brigadier confia la direction de la zone de la baie Repulse au major C. R. Templer, de l'Artillerie royale, le chargeant d'exécuter cette opération avec deux chenillettes et 30 ou 40 hommes[188]. Déjà, la compagnie "A" des Rifles avait envoyé deux pelotons vers le nord pour établir la liaison avec des détachements d'administration britanniques retranchés dans une maison appelée "The Ridge", à quelque 400 verges en deça du col de Wong-Nei-Chong. Templer s'avança vers le nord avec le reste de la compagnie, recueillant en route un des pelotons détachés. L'attaque sur le col échoua et la Compagnie "A" se replia sur la zone de la maison "The Ridge" pour y passer la nuit. Mais, par la suite, deux pelotons recevaient l'ordre du Q.G. de la forteresse (qui n'avait pas perdu contact avec les troupes de cette zone) d'occuper un bassin de captage sur les collines dominant le point de jonction de la route côtière et de la route du nord allant vers le col, laquelle, croyait-on, servait de voie de ravitaillement à l'ennemi. Victimes d'une embuscade, les pelotons subirent de lourdes pertes et se replièrent sur des positions près de la baie Repulse[189]. Ils s'étaient probablement heurtés au corps principal des troupes de Tanaka*.

Il y aurait peut-être lieu de relater ici le reste des péripéties du combat qui se livra dans la zone de la baie Repulse. Tôt dans la journée du 22 décembre, le major C. A. Young, commandant de la compagnie "A", recevait de nouveau l'ordre d'avancer jusqu'à la maison "The Ridge". Il occupa la maison, ajoutant les hommes qui lui restaient aux troupes britanniques qui s'y trouvaient encore, et l'on défendit ainsi cette position durant toute la journée. Le principal officier britannique décida d'essayer d'enfoncer les lignes ennemies. Mais le major Young, estimant que ses chances seraient meilleures une fois la nuit tombée,

*Nos opérations dans cette zone, malgré l'absence de coordination, causaient bien des difficultés aux Japonais et les retardaient considérablement. Le témoignage de Tanaka révèle qu'il passa lui-même trois jours entiers (du 20 au 23 décembre) dans un poste situé sur la colline, à quelque 500 verges au nord-ouest de l'hôtel Repulse-Bay, et il est clair que presque tous les effectifs de ses deux bataillons se trouvaient dans la zone. Tanaka écrit que le commandant du 3e bataillon "a indiqué plus tard qu'il avait essuyé de lourdes pertes dans le voisinage de la baie Repulse et que son bataillon n'avait fait aucun prisonnier". Ce bataillon s'était fait tellement malmener qu'il ne put prendre part à la dernière phase des opérations.

laissa les Canadiens à leur poste, pour se replier plus tard sur Castle-Eucliffe à la faveur de l'obscurité[190].

Tard dans la nuit du 22-23 décembre, la compagnie "A" recevait, par l'entremise du major Templer, l'ordre de se replier sur la position des Royal Rifles, à Stanley. Un rapport de situation, établi le lendemain par le commandant de la région de la Chine, déclarait: "Encerclé et intenable, l'hôtel assiégé a été évacué hier [soir] par le détachement de Stanley; un petit groupe de femmes et d'enfants incapables de marcher a dû malheureusement se rendre"[191]. Ainsi se terminait la résistance aux Japonais dans la zone de la baie Repulse. Il semblait que la division en petits groupes offrait la meilleure possibilité de rallier le bataillon; ainsi répartie, la compagnie atteignait Stone-Hill le soir même. Le lendemain soir, le major Young et un détachement considérable franchissaient la baie jusqu'au *Thracian,* échoué sur l'île Round. (Avarié en touchant le fond au cours de l'opération de la nuit du 14-15 décembre, ce contre-torpilleur avait été jeté à la côte après qu'on en eût enlevé la plus grande partie de l'équipement[192]. Ils restaient à bord pendant deux jours, puis traversaient sur des radeaux Carley, dans la nuit du 25, jusqu'à la péninsule Stanley. Mais déjà l'île était complètement aux mains des Japonais. Le groupe rebroussa chemin et finit par se rendre[193].

La fin du combat dans la péninsule Stanley

Après le 21 décembre, le détachement principal de Wallis ne chercha plus à pousser vers le nord, car les hommes étaient en mauvais état; de leur côté, les Japonais, qui avaient obtenu des renforts, attaquaient sans interruption' les 22 et 23 décembre*.

L'effectif, l'état physique et le moral des Royal Rifles faiblissaient. Pendant plusieurs jours avant les débarquements ennemis, les hommes n'avaient mangé aucun repas chaud et n'avaient pu prendre que des bribes de sommeil dans les, trous de tirailleurs d'où ils ne sortaient pas. On rapporte que, même aux premières étapes du combat dans l'île, "certains tombaient le long de la route où ils s'endormaient et il fallait les secouer plusieurs fois pour les remettre en marche"194. Ils étaient rendus à bout, absolument morts de fatigue. Le journal de guerre de la brigade et les observations d'officiers canadiens révèlent qu'il n'existait guère de confiance mutuelle entre Wallis et ce bataillon épuisé et décimé qui constituait pour ainsi dire l'ensemble de ses effectifs d'infanterie. A

*Il est impossible de déterminer exactement quelles troupes japonaises ont servi dans la péninsule, car on ne peut obtenir de témoignage d'aucun officier ennemi ayant vraiment combattu à cet endroit. Tanaka dit que c'est son 1er bataillon, détaché de son commandement, qui s'est emparé de la péninsule. Ito a prétendu qu'après l'avance des Britanniques vers le réservoir de Tai-Tam-Tuk (le 21 décembre), le Q.G. divisionnaire ordonnait au bataillon de réserve de Shoji de passer (de Kowloon) dans la péninsule Stanley. Doi soutient que l'autre bataillon venu de Kowloon (son 3e bataillon), passait de nouveau sous son commandement, sur le flanc droit japonais, le 24 décembre. Il semble donc très probable que le ter bataillon de Tanaka, obtenu de la réserve divisionnaire immédiate, a été la première unité employée dans la péninsule et que, le 21 décembre, le fer bataillon de Shoji venait, de Kowloon, renforcer cette unité.

midi, le 22 décembre, l'ennemi s'emparait de la colline dite du Pain de Sucre, mais plus tard dans la journée trois équipes de volontaires de la compagnie "C" poussaient de l'avant et reprenaient la position avant la nuit. Toutefois, la compagnie "B" fut délogée de la butte Stanley, au sud-ouest, et lorsqu'elle chercha à reprendre cette position, tôt le 23 décembre, elle en fut empêchée par le feu de troupes ennemies qui s'étaient infiltrées jusqu'au sud de la butte[195]. Le même soir, on décrétait le repli général sur la péninsule Stanley. Le lieut-col. Home avait fait part de la perte de 18 officiers tués, blessés ou disparus; son détachement principal (la compagnie "A" était passée à la baie Repulse) ne comprenait plus que 350 hommes[196]. S'il recommandait le repli, c'est évidemment parce qu'il espérait que ses troupes, épuisées, auraient une meilleure chance en terrain plus plat, dans le voisinage du village de Stanley. Une fois la nuit venue, on exécuta l'ordre de repli[197]. Donc, la matin du 24 décembre, les Royal Rifles occupaient des positions dans le village Stanley et le voisinage de celui-ci, sur le col étroit de la péninsule. On avait chargé la compagnie "B" d'aller occuper une position antiaérienne à Chung-Hum-Kok, péninsule auxiliaire située plus à l'ouest, d'où elle pourrait protéger le flanc gauche. Une partie de la compagnie se perdit dans la nuit et se retrouva avec le détachement principal, dans le village Stanley; mais environ 65 officiers, sous-officiers et hommes de troupe atteignirent Chung-Hum-Kok et défendirent cette position jusqu'à la fin[198].

Durant la matinée, une discussion plutôt acrimonieuse eut lieu au Q.G. de la brigade, installé dans le mess des officiers, à la prison Stanley, "Aucun militaire du *Royal Rifles of Canada* n'avait pu prendre de repos, ni le jour ni la nuit, pendant 5 jours consécutifs"[199], et le journal de l'unité signale que "le lieut.-col. Home insista pour que le bataillon fût relevé, sans quoi il ne serait pas responsable de ce qui pourrait arriver". Les communications téléphoniques avec le Q.G. de la forteresse n'étaient pas rompues et, après une conversation entre Home et Maltby, on décida que l'unité serait relevée le soir même et qu'elle irait se reposer au fort Stanley, plus loin dans la péninsule[200].

Les Royal Rifles étaient donc remplacés, la veille de Noël, par des unités mixtes placées sous la direction d'officiers du Middlesex et du Corps de défense volontaire; ils se retiraient au fort Stanley où on leur fit de la place pour dormir; les "derniers traînards arrivèrent au fort vers 11 h. du soir"[201]. Durant la journée du 24, une tentative en vue de renforcer la compagnie "B" à Chung-Hum-Kok avait échoué et, au cours de la nuit, les troupes du Corps de défense volontaire de Hong-Kong tombaient dans une embuscade en essayant de se porter au secours des occupants de cette position[202]. Vers 2 h. et demie du matin, le brigadier Wallis téléphonait au lieut.-col. Home pour lui donner l'ordre d'occuper les hauteurs immédiatement au nord du fort. Il le fallait, dit-il, "parce que l'ennemi attaquait dans le village de Stanley, et qu'une percée était vraiment à craindre". La compagnie "C" a exécuté cet ordre. Le reste du bataillon se reposa toute la nuit et fut réorganisé le lendemain matin[203].

Au cours de la matinée, le brigadier, constatant que les Japonais avaient gagné du terrain dans la zone du village de Stanley et au sud de celle-ci, ordonnait aux Royal Rifles de contre-attaquer. La compagnie "D" se porta à l'attaque sans artillerie d'appui; les collines de la péninsule empêchaient les batteries côtières de l'extrémité sud* de tirer dans la zone de l'isthme. L'attaque échoua et la compagnie "D" perdit 101 hommes, soit 26 tués et 75 blessés; elle se replia sur le fort Stanley vers la fin de l'après-midi[206]. Vers le même moment, Wallis ordonnait aux Rifles de relever les artilleurs qui, devenus fantassins, défendaient un secteur du front. La nouvelle compagnie "A", organisée le matin même, s'avançait sur la route principale vers le village de Stanley quand elle fut prise dans un feu d'artillerie concentré et perdit dix-huit hommes, soit six tués et 12 blessés. "Vers ce moment-là, le feu ennemi cessait et une auto munie de drapeaux blancs montait la pente conduisant à l'entrée du fort"[207]. Elle transportait deux officiers britanniques; ils informèrent Wallis que le gouverneur avait cédé la colonie. Mais Wallis refusait de capituler sans autorisation écrite; il dit cependant aux Rifles "qu'à partir de ce moment le combat allait cesser et que l'unité ne ferait feu qu'en cas d'attaque". Tôt le lendemain matin, on obtenait la confirmation par écrit et le détachement de Stanley se rendait officiellement[208].

La lutte dans le secteur ouest

Nous devons maintenant nous reporter à une semaine plus tôt pour dire un mot de la brigade de l'Ouest et des Winnipeg Grenadiers.

Le 18 décembre, la brigade était ainsi disposée: les Winnipeg Grenadiers sur les côtes sud-ouest et ouest de l'île, les Royal Scots en réserve dans la zone du col de Wan-Chai et du mont Parish, le Punjab 2/14 dans la ville de Victoria et une compagnie du Middlesex autour de la colline Leighton[209]. Le P.C. des Winnipeg Grenadiers se trouvait au col de Wan-Chai; sa compagnie "D" faisait de nouveau partie de la réserve de la brigade, à Wong-Nei-Chong. D'ordre du brigadier Lawson, on avait organisé parmi les pelotons de la compagnie hors cadres des Grenadiers des "colonnes volantes" capables d'entrer en action à un moment d'avis. Ces pelotons étaient cantonnés dans des maisons au sud du col de Wan-Chai[210].

Lorsque, dans la soirée de 18 décembre, on signala des débarquements ennemis sur la côte nord-est, le Q.G. de la brigade de l'Ouest ordonna aux colonnes volantes d'appuyer les défenseurs des zones de débarquement, pour prévenir toute rupture du front. Un des pelotons demeura toute la nuit à la croisée des routes, au nord-ouest du col de Wong-Nei-Chong. Un autre, sous les

*Ces batteries avaient participé activement au combat dans l'île, dans la mesure où on pouvait en tirer parti. Les pièces de 9.2 po. avaient épuisé toutes leurs munitions terrestres utilisables et étaient réduites aux projectiles perforants[204]. Les deux obusiers de 3.7 po. etablis près de la prison, avaient joué un rôle actif; mais, à ce moment-là, ces pièces étaient silencieuses, car on tentait de les retirer vers des positions plus sûres. Il semble que, durant ce repli, le détachement essuya un feu nourri; le camion qui transportait les pièces fut mis hors de service et apparemment ces canons ne furent plus utilisés[205].

ordres du lieut. G. A. Birkett, atteignait Jardine's Lookout un peu avant l'aube. Écrasé par le nombre, il dut abandonner la colline; le commandant du peloton fut tué, alors que, muni d'un fusil-mitrailleur Bren, il couvrait la retraite de ses hommes. La troisième colonne, sous les ordres du lieut. C. D. French, fut dirigée sur le mont Butler, mais les Japonais qui s'y trouvaient la repoussèrent; French fut alors blessé et plus tard, tué[211].

Vers 2 h. et demie du matin, le 19 décembre, Lawson rappela la compagnie "A" des Grenadiers qui, sous le commandement du major A. B. Gresham, occupait une position à Little-Hong-Kong; à son arrivée, elle reçut l'ordre de nettoyer Jardine's Lookout et, apparemment, de pousser jusqu'au mont Butler. Elle s'avança conformément aux ordres reçus. Les rapports à son sujet ne sont pas clairs, surtout parce qu'elle perdit un très grand n'ombre d'officiers et d'hommes. Il semble, toutefois, qu'elle se soit divisée et qu'une partie de la compagnie, dirigée par le sergent-major de compagnie J. R. Osborn, ait poussé directement jusqu'au mont Butler et se soit emparé de la crête de la colline à la suite d'un assaut à la baïonnette lancé peu après l'aube. Deux ou trois heures plus tard, une violente contre-attaque obligeait ce détachement à se replier vers l'ouest. Il semble avoir rallié le corps de troupes principal, qui fut cerné en cherchant à se replier sur Wong-Nei-Chong. Les Japonais se mirent à lancer des grenades sur sa position; Osborn en attrapa plusieurs qu'il lança à son tour aux Japonais. Mais il en tomba une qu'il ne put déblayer à temps; criant un avertissement, Osborn se jeta sur la grenade au moment où elle explosait et donna ainsi sa vie pour ses camarades. Un sergent qui était près de lui a estimé que, par son acte courageux, Osborn lui avait sauvé la vie "de même qu'à au moins six autres hommes de notre groupe"[212]. Peu après les Japonais prenaient la position d'assaut et faisaient prisonniers les survivants de la compagnie "A". Tous les officiers s'étaient fait "tuer ou gravement blesser"[213]. Gresham était au nombre des morts. Après la défaite du Japon on décerna à Osborn la Croix de Victoria à titre posthume*.

Une tentative en vue de renforcer la zone de Wong-Nei-Chong aux petites heures du matin fut plus ou moins désastreuse. Trois pelotons navals qui s'y rendaient en camion tombaient dans une embuscade près du col et perdaient 24 hommes, tués[214]

Lorsqu'il devint évident que les Japonais n'étaient plus bien loin du Q.G. de la brigade de l'Ouest, lequel était logé dans les abris du col de Wong-NeiChong, le brigadier Lawson décida de se replier sur un nouvel emplacement déjà choisi, dans le flanc gauche du mont Nicholson. Mais le Q.G. fut envahi avant qu'il ait pu exécuter ce mouvement. Vers dix heures du matin, Lawson annonçait à Maltby, par téléphone, que l'ennemi tirait dans les abris à bout portant et qu'il allait "lui faire face dehors"'[215]. Il y perdit la vie et aucun témoin

*Au fond, il semble plus probable que la colline capturée et occupée pendant quelque temps par la section d'Osborn fût Jardine's Lookout plutôt que le mont Butler, mais les témoignages de ses compagnons indiquent clairement qu'il s'agissait bien du mont Butler.

n'a survécu pour raconter ces événements. On trouva son cadavre près des abris. Le colonel Shoji visita l'endroit le 23 décembre. Il écrivait plus tard: "Nous enroulâmes sa dépouille dans la couverture du lieut. Okada, commandant de la 9e compagnie, celle qui avait capturé cette position. J'ordonnai l'inhumation temporaire de cet officier sur le champ de bataille où il était mort si héroiquement"[216]. En 1946, Shoji aida les autorités canadiennes à repérer cette tombe[217].

Après la mort de Lawson, il n'y eut pas de commandant de brigade dans le secteur ouest jusque vers midi le 20 décembre, alors que le col. H. B. Rose, du Corps de défense volontaire de Hong-Kong, officier de l'armée régulière britannique, était nommé commandant de la brigade de l'Ouest. Entre temps, les Winnipeg Grenadiers recevaient leurs ordres directement du Q.G. de la forteresse. Le quartier général du groupe ouest d'artillerie de place se trouvait au Q.G. de la brigade et fut envahi en même temps; tous les officiers et les hommes y perdirent la vie. On organisa un nouveau P.C. du groupe ouest à l'arrière, plus tard, le 19[218].

Une fois la position de Lawson tombée aux mains de l'ennemi, une compagnie des Royal Scots recevait, semble-t-il, l'ordre de contre-attaquer au col. Elle subit de très lourdes pertes et les survivants durent s'arrêter à quelque deux cents verges des abris du Q.G.[219].

La compagnie "D" des Grenadiers occupait un autre groupe d'abris au col de Wong-Nei-Chong, au delà de la route principale et vis-à-vis du Q.G. de la brigade. Deux de ses pelotons, qui occupaient des positions au nord du col, furent isolés et les positions envahies tôt le 19 décembre, mais le dernier peloton, de même qu'un autre venu du côté ouest de l'île, les éléments hors cadres de la compagnie, et quelques membres des Grenadiers et d'autres unités défendirent les abris pendant quelque temps. Les Grenadiers, à cet endroit, eurent pour commandants successifs le cap. A. S. Bowman (tué le 19 décembre en cherchant à déloger des canardeurs), le cap. R. W. Philip (subséquemment blessé) et le lieut. T. A. Blackwood (également blessé)*. Munie d'armes automatiques et de beaucoup de munitions, la garnison infligea des pertes considérables aux Japonais[222].

La compagnie "D" occupait une position très importante; cette position commandait, en effet, la seule route nord-sud à travers l'île. Elle permit de retarder considérablement les opérations ennemies en général. Le combat à cet endroit et à la baie Repulse sont les seuls épisodes de la campagne qui, d'après

*Le major C. A. Lyndon, major de brigade, détachement "C", atteignait la position le 20 après avoir quitté, à l'arrière, l'emplacement choisi pour le nouveau Q.G. de brigade; apparemment, il fut tué le 21. Le lieut.-col. R. D. Walker, du Génie du Corps de défense volontaire de Hong-Kong, était aussi présent mais gravement blessé[220]. Durant toute la journée du 19 décembre, des mitrailleurs eurasiens du Corps de défense volontaire de Hong-Kong, commandés par le lieut. B. C. Field et renforcés de quelques Canadiens, défendirent deux casemates sur les pentes de Jardine's Lookout, au-dessus du col, avec un "courage admirable" et tuèrent un bon ombre de Japonais[221].

les comptes rendus japonais, furent particulièrement coûteux et difficiles pour l'ennemi. On y relève le passage suivant:[223]

> ... L'avance de nos troupes d'assaut fut maintes fois mise en échec. Le lendemain (19 décembre), la première vague d'assaut par les troupes qui se trouvaient à droite de notre flanc droit *(sic)* dut faire face à un groupe puissant de positions retranchées au pied de la colline Nicholson, du côté est. Le feu ennemi émanant de ces positions était si rapide qu'en plus d'arrêter notre avance il semait la confusion parmi nos troupes. Et, sur le flanc gauche, nos unités essuyaient de la part des défenseurs retranchés dans un hôtel du côté sud de la colline Tsu-Lo-Lan (il s'agit évidemment de l'hôtel de Repulse-Bay), un feu qui retardait leur avance. En outre, le terrain dans cette zone était si accidenté, si entrecoupé de ravins qu'à un certain moment tout contact fut rompu avec les unités d'avant-garde.

Le témoignage distinct du col. Shoji est conforme à celui-là. Il signale qu'au cours du combat du 19, livré dans le voisinage du col, son 3e bataillon subit de lourdes pertes, dont celle du chef de bataillon; il ajoute que, dans la soirée du 20, il adressa un message au commandant divisionnaire pour s'excuser de ces nombreuses pertes, dont il fixe le nombre à environ 800. Son compte rendu révèle que la résistance opposée par nos troupes dans cette zone eut pour effet de désorganiser considérablement les opérations japonaises; il régnait, ajoute-t-il, beaucoup d'incertitude, surtout au début, quant à la position des unités japonaises postées sur ses flancs. Durant cette confusion, il semble qu'au moins un des bataillons de Doi ait franchi la ligne de communication de Shoji et soit apparu à sa droite[224].

Le combat au col cessait enfin le matin du 22 décembre. L'ennemi fit alors sauter les portes d'acier et les volets des abris au moyen d'un canon léger. Les munitions étaient presque épuisées et les abris, remplis de blessés. A 7 h. du matin, après le départ de deux petits détachements qui tentèrent (avec succès d'ailleurs) d'atteindre le Q.G. du bataillon, le reste de la compagnie "D" se rendait[225].

Un autre petit groupe isolé avait aussi combattu courageusement sur le côté nord de l'île. Un groupe de Volontaires, ayant dépassé pour la plupart l'âge militaire, quelques soldats de la France Combattante et quelques hommes du Middlesex se trouvaient isolés par l'avance japonaise dans la nuit des premiers débarquements; mais ils défendirent avec résolution la centrale d'énergie de la pointe Nord et le général Maltby fait remarquer que le délai ainsi imposé à l'ennemi lui fut extrêmement utile. Mais on ne put les relever et la résistance dans cette zone semble avoir pris fin dans l'après-midi du 19 décembre[226].

Dans l'après-midi du 19 également, le Q.G. de la forteresse avait donné des ordres en vue d'une avance générale vers l'est; il s'agissait d'atteindre une ligne s'étendant au nord depuis Middle-Spur (à l'ouest de la baie Repulse) et passant par le réservoir de Wong-Nei-Chong227. En conséquence, la compagnie hors cadres des Winnipeg Grenadiers attaquait en direction du col de Wong-NeiChong en vue de s'emparer des positions ennemies à cet endroit,—particulièrement du poste de police situé sur un tertre à l'extrémité sud du col,—et de

relever la compagnie "D". Comme il lui manquait une bonne partie de ses effectifs, elle emprunta un peloton à la compagnie "C", à Aberdeen, et s'adjoignit quelques hommes des Royal Scots. Pendant qu'un peloton de flanc gravissait le mont Nicholson pour protéger la gauche, le détachement s'avançait le long de la pente sud du mont. Elle prit pied dans le col, fit la liaison avec la compagnie "D", et le major E. Hodkinson, qui commandait le détachement, reçut du Q.G. de la forteresse l'ordre de s'emparer du poste de police, puis d'attaquer le mont Parker. Mais l'assaut contre le poste de police échoua; Hodkinson et la plupart de ses hommes furent tués ou blessés[228].

Il est clair que la mort du brigadier Lawson et, par conséquent, l'absence de coordination dans la zone avant, le 19 décembre, eut de graves résultats. On rapporte que, durant la nuit du 19-20 décembre, deux autres compagnies attaquèrent le poste de police, tandis qu'une autre encore attaquait Jardine's Lookout (soit, respectivement, les compagnies "B" et "C" des Royal Scots et une compagnie mixte de la même unité)[229]. Si on avait pu prendre des dispositions pour assurer un commandement efficace à un niveau supérieur à celui de la compagnie, on aurait peut-être obtenu des résultats plus concrets. Néanmoins, nous avons vu que ces attaques retardèrent gravement les Japonais, semant une grande confusion dans leurs rangs et leur infligeant de lourdes pertes.

L'espoir exprimé par le général Maltby de lancer une contre-attaque générale à l'aube, le 20 décembre (ci-dessus, page 493) ne se réalisa pas. L'avance des Royal Rifles de la brigade de l'Est, dans la zone de la baie Repulse, semble avoir été la seule offensive importante lancée ce jour-là. Le manque de coordination dans la zone avant du secteur ouest se faisait encore sentir. Le col. Rose assumait le commandement de la brigade de l'Ouest "le matin" à une heure non précisée et apparemment il ne commença à influer sur la situation qu'au début de l'après-midi[230]. Il voulait que les Royal Scots avancent vers l'est afin de redresser la situation à Wong-Nei-Chong et de s'établir dans la zone du col Stanley[231]. Apparemment, il leur fut impossible d'exécuter ce mouvement. Toutefois, la compagnie "B" des Winnipeg Grenadiers (le major H. W. Hook), qui occupait toujours sa position primitive de Pok-Fu-Lam, à l'extrémité ouest de l'île, reçut l'ordre de contre-attaquer en direction de Wong-Nei-Chong. Le plan prévoyait qu'un peleton contournerait le mont Nicholson du côté nord, pendant que le détachement principal attaquerait du côté sud. Les deux groupes devaient avancer dans la soirée du 20 jusqu'à des points déterminés d'avance, de chaque côté de la colline, y passer la nuit, puis attaquer à 7 h. du matin, le 21[232]. On se demanda s'il n'était pas préférable que cette attaque se fît en même temps que celle de la brigade de l'Est (ci-dessus, page 494), mais cette dernière ne pouvait partir d'aussi bonne heure. On décida donc que la brigade de l'Ouest se mettrait en branle à sept heures et celle de l'Est, à neuf heures[233]. De fait, cette "attaque de la brigade de l'Ouest" fut livrée par une seule compagnie des Grenadiers.

Le plan était déjoué dans la soirée du 20, lorsque le détachement principal des troupes de Hook, poussant de l'avant dans la brume et la pluie, se heurta

aux colonnes ennemies du côté sud du mont Nicholson, près de l'endroit où il devait passer la nuit. Le 1er bataillon de Doi venait de s'emparer de la colline, ayant devancé son attaque pour profiter du mauvais temps. Le groupe canadien se replia sur Middle-Gap, après avoir perdu deux officiers et vingt hommes. Dès le petit jour, il se portait de nouveau vers l'avant, en même temps que le groupe de gauche. Il s'ensuivait un combat acharné où les Japonais avaient l'avantage du nombre; puis la compagnie "B" se repliait après avoir subi de lourdes pertes*. Quatre-vingt-dix-huit militaires de tous grades avaient participé à l'opération; or les pertes s'établissaient ainsi: tous les officiers, le sergentmajor de compagnie, six sous-officiers et vingt-neuf hommes de troupe[234].

La position des Japonais s'améliorait constamment. Durant toute la journée du 19, ils avaient continué à débarquer en grand nombre. Le commodore Collinson ayant constaté très tôt l'absence de résistance efficace à ce mouvement, ordonna à ses vedettes lance-torpilles d'attaquer les péniches de débarquement. On coula au moins une des péniches, mais les canons et les avions de bombardement eurent raison de deux vedettes[235]. Le 20, les Japonais débarquaient des pièces d'artillerie dans l'île et le lendemain, d'après leur compte rendu, leurs troupes d'avant commençaient à se remettre de la confusion du début[236]. Le rapport de situation envoyé de Hong-Kong le 22 décembre[237] peignait un tableau sombre; il relatait l'échec de la contre-attaque des Grenadiers et de celle des Royal Rifles en direction de Tai-Tam-Tuk (ci-dessus, page 494). Il mentionnait les nouveaux débarquements ennemis et ajoutait: "Nos troupes sont très fatiguées et les pertes ont été très lourdes". Il signalait aussi la mort du col. Patrick Hennessy, principal officier d'administration des troupes canadiennes. Peu avant 10 h., le matin du 20, un obus de gros calibre atteignait la maison du pic Victoria où il avait son bureau et ses quartiers. Le cap. R. M. Davies, trésorier en campagne, fut tué sur place et le col. Hennessy, si gravement blessé qu'il mourut durant le trajet vers l'hôpital[238].

Les Japonais avaient dorénavant la maîtrise complète du mont Nicholson et la colline suivante, à l'ouest, le mont Cameron, devenait très importante. Le matin du 21, le lieut.-col. Sutcliffe donnait l'ordre au commandant en second, le major G. Trist, de rassembler tous les hommes disponibles pour la défense de cette position. Trist occupa une zone "le long du sommet, immédiatement derrière la crête" avec environ 100 hommes et la défendit durant tout l'aprèsmidi et toute la soirée, malgré le feu intermittent des canons et des mortiers[239]. Le 22 décembre, un peloton du Génie royal venait à la rescousse et on réorganisait les troupes du mont Cameron. Cet après-midi-là, il y eut bombardement intense et quelques pertes.

*Le compte rendu de cette attaque fourni dans la dépêche du général Maltby est incomplet. Il donne l'impression que l'opération devait avoir lieu dans la soirée du 20 décembre et ne fait nulle mention du combat qui se déroula aux petites heures du matin, le 21. Or le col. Doi écrit: "A l'aube, le 21, l'ennemi a contre-attaqué avec environ 400 hommes, mais nous l'avons repoussé après un combat acharné. L'unité qui défendait le sommet, ayant épuisé toutes ses grenades à main, a continué à combattre en lançant des pierres. Une compagnie a perdu environ 40 p. 100 de ses effectifs, y compris le commandant et les chefs de pelotons".

A 8 h. du soir, le col. Doi attaquait le mont Cameron avec son 2e bataillon et une compagnie du 1er. Il fait part, là encore, d'une lutte acharnée et de lourdes pertes japonaises. Mais, au bout d'environ une demi-heure, une menace sérieuse s'annonçait à l'arrière du flanc droit des Canadiens. Le rapport des Grenadiers dit à ce sujet: "On signala la chose au lieut.-col. Sutcliffe qui, après discussion avec le brigadier suppléant Rose, ordonna aux troupes de se replier sur le col Wan-Chai". Ici, il y a contradiction, le col. Rose ayant affirmé que le repli n'avait pas été autorisé par le Q.G. de la brigade [240]. Les troupes, apparemment "quelque peu désorganisées", se replièrent [241]. Le lendemain, après une période d'incertitude, la situation se stabilisa dans cette zone lorsque des troupes du Royal Scots, aidées de quelques fusiliers marins, réussirent à se retrancher sur les pentes ouest du mont Cameron[242].

Durant toutes ces opérations, la Marine royale avait joué le rôle que lui permettaient d'assumer ses maigres moyens locaux. Les 20 et 21 décembre, la canonnière *Cicala,* postée dans la baie Deep-Water, bombardait les positions ennemies; le 21, elle était victime d'un bombardement en piqué. A partir de ce moment-là, les membres de son équipage se firent fantassins, comme ceux du *Thracian*[243].

La chute de Hong-Kong

Pendant la bataille du mont Cameron, une des compagnies des Winnipeg Grenadiers n'avait pas pris une part très active aux opérations, soit la compagnie "C" qui occupait toujours ses positions primitives au sud, près des réservoirs Aberdeen et de la colline Bennet, bien qu'on lui eût enlevé deux de ses pelotons pour les affecter ailleurs. Les documents du bataillon indiquent que vers minuit les 22 et 23 décembre, à la suite de l'abandon précipité du mont Cameron, le Q.G. de la brigade ordonna à cette compagnie de se replier sur le village d'Aberdeen; on lui donna à entendre qu'elle n'aurait pas le temps d'atteindre le mont Gough, sur lequel d'autres troupes se repliaient. Mais la compagnie essaya d'atteindre le mont Gough par la route plus longue de Pok-Fu-Lam. Rendue là, elle communiqua avec le Q.G. de la forteresse et reçut l'ordre de retourner à ses positions primitives. Les troupes étaient trop épuisées alors pour refaire ce trajet, mais l'ordre fut exécuté dans l'après-midi du 23, la compagnie "C" ayant été renforcée de 80 hommes. Entre temps, des pelotons navals d'Aberdeen étaient passés dans la zone de la colline Bennet[244].

A minuit les 23-24 décembre, la brigade de l'Ouest était disposée ainsi: sur la droite, les détachements navals partageaient la défense de la colline Bennet avec les Grenadiers, dont la ligne s'étendait de cette colline jusqu'aux environs du mont Cameron, leur P.C. de bataillon étant retourné au col de Wan-Chai; à l'avant, une compagnie du Middlesex tenait bon à Little-Hong-Kong, presque isolée, mais les camions de munitions réussissaient encore à atteindre les dépôts de l'endroit; les Royal Scots étaient postés sur les pentes nord et ouest du mont Cameron, tandis que les restes de deux bataillons indiens étaient disposés au

nord de ce mont; sur l'extrême gauche, une autre compagnie du Middlesex, fortement réduite, défendait la colline Leighton avec un courage soutenu[245].

Il est clair aujourd'hui que les défenseurs ne pouvaient pas tenir beaucoup plus longtemps. Un rapport[246] adressé à Londres et à Ottawa vers midi le 23 était ainsi conçu:

> L'ennemi a légèrement amélioré sa position au cours des dernières 24 heures mais les lignes sont à peu près les mêmes qu'hier. Les troupes sont vraiment très fatiguées mais d'une façon générale leur moral est bon et elles comprennent que chaque jour de résistance est précieux pour la cause alliée. La situation en ce qui concerne l'eau est extrêmement grave dans la ville et sur le pic, les principaux réservoirs étant aux mains de l'ennemi ... Les bombardements aériens en piqué et un feu de mortiers très nourri, durant toute la matinée, rendent les communications extrêmement difficiles. A partir de maintenant, le combat ne sera plus coordonné et se bornera aux centres de résistance d'unité(s) comme (? et de) sous-unités.... Aucune réserve d'eau et tous les hommes physiquement épuisés après des jours de combat constant.... On vient de signaler que 1e mont Cameron est la cible d'un feu très violent de la part de mortiers et d'avions; les bombes incendiaires allument des feux qui illuminent toute la région.

Dans les deux capitales, on avait suivi ces événements avec une anxiété qu'aggravait l'impossibilité absolue de faire quoi que ce soit pour cette garnison. Les débarquements japonais dans l'île avaient évidemment surpris M. Churchill. Il adressa au gouverneur la communication[247] suivante:

> 21 décembre 1941
>
> Premier ministre au gouverneur, Hong-Kong
>
> La nouvelle des débarquements japonais dans l'île de Hong-Kong nous a fort troublés. Nous ne pouvons juger d'ici des conditions qui ont rendu ces débarquements possibles ou ont empêché de contre-attaquer efficacement l'assaillant. Mais il ne doit pas être question de reddition. Il faut défendre tous les coins de l'île et résister à l'ennemi avec acharnement.
>
> Il faudrait obliger l'ennemi à dépenser le plus d'hommes et d'équipement possible. Les troupes doivent lutter vigoureusement dans les défenses intérieures et, au besoin, de maison en maison. Chaque jour votre résistance aide la cause alliée dans le monde entier, et par une résistance prolongée vous et vos hommes pouvez mériter les honneurs impérissables qui, nous en sommes sûrs, seront votre partage.

La disette de renseignements émanant de la colonie assiégée inquiétait le gouvernement canadien. Le 20 décembre, le ministre de la Défense nationale adressait au brigadier Lawson, par l'entremise du War Office, un message248 dans lequel il réclamait tout renseignement qu'on pourrait lui faire tenir, par n'importe quel moyen disponible. Il ajoutait: "Les coeurs troublés, les espoirs et la confiance des Canadiens vous accompagnent dans ce combat magnifique que vous livrez contre un ennemi infiniment supérieur en nombre". Au moment de l'envoi de ce message, Lawson était mort, et lorsque le message atteignit Hong-Kong, le principal officier canadien survivant (le lieut.-col. Home) était retranché dans la péninsule Stanley. Le lieut.-col. Sutcliffe y répondit le 22 dé-

cembre, mais pour une raison quelconque cette réponse[249] n'atteignit Ottawa que le 27. Elle faisait part des pertes parmi les officiers supérieurs et ajoutait:

> ... Situation critique. Une partie des troupes canadiennes prisonnières, les autres continuent de utter, pertes lourdes.... Travail des troupes admirable; moral excellent.

Ce fut la dernière communication des Canadiens assiégés à Hong-Kong.

La seule aide possible pour la colonie ne pouvait venir que des armées chinoises de Tchang Kaï-chek, mais elles ne pouvaient intervenir à temps. Le 21 décembre, l'attaché militaire britannique à Chungking informait la garnison que la principale attaque chinoise ne pourrait commencer avant le 1er janvier, mais on espérait que les bombardiers pourraient entrer en action immédiatement contre les aérodromes japonais. Il est vaguement question de bombardements qui auraient eu lieu à Kowloon le 20 décembre[250]. Comme nous l'avons vu, les Japonais avaient disposé un groupe régimentaire, le détachement Araki, de façon à prévenir toute intervention chinoise dans ce siège. Le groupe était posté aux environs de Tamshui, à quelque 40 milles au nord-est de Hong-Kong. Le compte rendu japonais déclare que, durant la bataille de Hong-Kong, un détachement chinois comprenant environ une division et demie s'avança vers le groupe japonais mais ne chercha pas à intervenir activement[251]. Le rapport sur la situation existant à Hong-Kong pour la période s'étendant jusqu'à 5 h. de l'après-midi, le 23, soulignait encore la fatigue des troupes et ajoutait: "Situation de l'eau et du transport toujours très grave". A la colline Leighton, le Middlesex avait repoussé une attaque déterminée[252]. Le 24, on signalait que les Royal Scots avaient été délogés du sommet du mont Cameron durant la nuit et qu'ils occupaient le versant ouest inférieur. Vers la fin de l'après-midi les Japonais, après un bombardement intense, s'emparaient enfin de la colline Leighton[253].

Ce jour-là, l'ennemi attaquait par deux fois le secteur des Winnipeg Grenadiers. Une des attaques, dirigée contre les positions du versant du mont Cameron vers 9 h. et demie du soir, était repoussée après un combat acharné[254]. Vers minuit la veille de Noël, une attaque japonaise par environ deux compagnies délogeait un peloton de sa position dans la zone de colline Bennet, mais un autre peloton, aidé des marins, résistait avec ténacité et repoussait l'ennemi[255].

A l'aube du Jour de Noël, les défenseurs de Hong-Kong se trouvaient dans une situation désespérée. Néanmoins, quand les Japonais envoyèrent ce matin-là une autre demande de capitulation, par l'entremise de deux prisonniers civils, on la rejeta et le gouverneur adressa à Londres une communication ainsi conçue: "Lutte courageuse se poursuit. L'ennemi se dirige vers le centre de la ville ... Tous nos gens sont de bonne humeur et envoient leurs souhaits de Noël"[256]. C'était un dernier geste. Une offre japonaise donna lieu à une trêve partielle de trois heures. A l'expiration de ce délai, à midi, l'ennemi attaqua immédiatement et fit des progrès rapides le long de la côte nord. Le mont Parish tomba, les Japonais franchirent le col Wan-Chi et se trouvaient dorénavant très près du

Q.G. de la forteresse*. Toute communication avec les troupes isolées dans la péninsule Stanley étaient maintenant rompues et le corps de troupes principal ne disposait plus que de huit† canons mobiles "et d'environ soixante obus par canon"[258].

Vu ces circonstances, le général Maltby décida qu'on ne pourrait poursuivre la lutte sans s'exposer à un carnage inutile. A 3 h. 15, lui-même et le commandant naval avisaient le gouverneur que "toute résistance militaire efficace" devenait impossible. On hissa donc le drapeau blanc[259] et le silence de la défaite descendit sur Hong-Kong.

Le coût de la défense

Les pertes canadiennes ont été lourdes à Hong-Kong. Un total de 23 officiers et 267 gradés et hommes de troupe furent tués sur-le-champ ou moururent de leurs blessures, soit 5 officiers et 16 hommes du Q.G. de la brigade (y compris ceux du Service des transmissions), 7 et 123 des Royal Rifles, 11 et 128 des Winnipeg Grenadiers. Ces chiffres comprennent les militaires assassinés par les Japonais en cherchant à se rendre ou après s'être rendus. D'après les rapports, 28 officiers canadiens et 465 gradés et hommes de troupe subirent des blessures[260]. L'ennemi a commis de nombreux actes de barbarie flagrante et bon nombre de défenseurs faits prisonniers furent victimes de massacres inutiles‡. Le poste de secours de la Mission salésienne, près de Sau-Ki-Wan, fut la scène d'atrocités particulièrement révoltantes lorsqu'il fut envahi le matin du 19 décembre[261].

On ne saurait établir avec exactitude le chiffre des pertes subies par les troupes britanniques, coloniales et indiennes. La dépêche du général Maltby les fixe à environ 955 militaires de tous grades tués ou morts de leurs blessures, et 659 disparus. Ces chiffres ne sont certes pas définitifs, mais on n'a pu en établir de plus exacts.

Les Japonais ont payé cher leur victoire, mais le prix en a tout de même été moins élevé que ne l'estimaient les Anglais. Le général Maltby, croyant à tort que trois divisions avaient pris part à l'invasion, estimait que leurs pertes pourraient peut-être atteindre 3,000 tués et 9,000 blessés. Le compte rendu japonais maintenant disponible fixe les pertes à 675 tués et 2,079 blessés[262]. Ces chiffres catégoriques donnent l'impression d'être justes. Ils révèlent que les troupes polyglottes de Maltby ont fait un nombre très imposant de victimes.

*La nouvelle contenue dans la dépêche du général Maltby et portant que la colline Bennes avait été "complètement encerclée et nos hommes ... contraints de se rendre", était évidemment fondée sur de faux renseignements. Les témoignages, y compris les rapports de la Marine, indiquent que les Winnipeg Grenadiers et les marins abandonnèrent la colline seulement après avoir été avisés de la capitulation générale[257].

†C'est le chiffre mentionné dans le rapport de l'Artillerie royale. La dépêche de l'officier général commandant fait mention de six canons.

‡Le major-général Tanaka Ryosaburo, trouvé coupable par le Tribunal des crimes de guerre, en temps et lieu, de responsabilité partielle pour ces atrocités, a été condamné à vingt ans d'emprisonnement.

On ne saurait dire qu'un mot des tortures imposées aux prisonniers de guerre canadiens. Jusqu'à 1943, ils furent tous internés à Hong-Kong. Par suite surtout des conditions qui y régnaient, quatre officiers (y compris le lieut.-col. Sutcliffe) et 124 gradés et hommes de troupe moururent. De plus, les Japonais fusillèrent sans procès aucun quatre soldats capturés après leur évasion*. A l'été et à l'automne de 1942, une épidémie de diphtérie fit 50 victimes, ces décès étant attribuables pour la plupart au refus des Japonais de donner des soins médicaux satisfaisants. Les médecins militaires canadiens croient néanmoins que cette épidémie a effectivement sauvé plusieurs vies, car les Japonais finirent par isoler des hommes qu'ils croyaient atteints de la maladie et qui, autrement, auraient été contraints de travailler à l'aédodrome de Kai-Tak. On avait dû, jusque-là, mettre à contribution des hommes malades et à demi affamés[263].

A partir de janvier 1943, on transporta au Japon un officier canadien (le cap. J. A. G. Reid, du Corps de santé royal canadien) et 1,183 gradés et hommes de troupe. Là aussi les conditions étaient extrêmement mauvaises, ainsi qu'en témoigne la mort de 136 de ces hommes[264]. Sur les 1,975 Canadiens qui ont quitté Vancouver en octobre 1941, 557[266] ne sont jamais rentrés au pays†.

Quelques commentaires sur la campagne de Hong-Kong

Par suite de l'attaque soudaine des Japonais, les Canadiens qui ont participé à la défense de Hong-Kong ont dû se lancer dans la mêlée dans des circonstances défavorables. L'appréciation inexacte des visées japonaises par les puissances occidentales au début de l'automne de 1941 fut la cause principale de leur malheur. Ainsi que nous l'avons vu, on prévoyait généralement que les Canadiens serviraient de troupes de garnison et auraient tout le temps nécessaire pour s'acclimater à Hong-Kong et y acquérir une meilleure formation. Mais il n'en fut rien; les bataillons durent affronter l'ennemi sans avoir eu l'occasion ni de se familiariser vraiment avec le champ de bataille, ni de perfectionner une instruction qui, ainsi que nous l'avons vu, laissait à désirer. Sans compter que les conditions de cette brève et dure campagne ne leur avaient pas permis d'acquérir graduellement l'expérience pratique du combat. Le terrain extraordinairement accidenté de Hong-Kong constituait l'un des champs de bataille les plus difficiles sur lesquels les Canadiens aient été appelés à se battre durant toute la guerre; après un long voyage en mer, suivi d'une brève période d'instruction en vue d'un rôle statique qu'ils ne furent jamais appelés à jouer, les Royal Rifles et les

*Le colonel Tokunaga, commandant des camps de prisonniers de Hong-Kong, et le capitaine Saito, médecin militaire, comparurent devant le Tribunal des crimes de guerre à Hong-Kong (octobre 1946 à février 1947) et furent condamnés à être pendus. Commuées à l'emprisonnement à vie et pour 20 ans, respectivement, ces peines furent plus tard réduites à 20 ans et 15 ans.

†Un homme était mort durant la traversée vers Hong-Kong. Les deux infirmières canadiennes furent rapatriées en 1943.

Winnipeg Grenadiers n'étaient pas en état de combattre en terrain montagneux recouvert de brousse.

Les dispositions prises par les Anglais en vue de la dernière phase de la campagne,—la défense de l'île,—laissaient les Canadiens sur la rive sud, face à la mer et confiaient à d'autres unités la tâche de subir le premier choc de l'attaque lancée de la terre ferme. Si on a pris de telles dispositions, c'est probablement parce qu'on a voulu respecter les plans arrêtés avant le début des hostilités (et éviter tout déplacement inutile) et aussi pour n'avoir pas à placer les unités canadiennes,—moins entraînées que les autres au combat,-en toute première ligne. Dans la pratique, ces dispositions ne se révélèrent pas très avantageuses; une fois que, débarqués, les Japonais eurent fait quelque progrès vers l'intérieur, il ne restait plus en réserve, pour la contre-attaque, que les bataillons canadiens. Or c'est précisément là la tâche pour laquelle ils étaient le moins bien préparés. En même temps, la crainte persistante et non motivée qu'entretenait le général Maltby au sujet d'une attaque par mer sur la côte sud, en empêchant toute concentration opportune de troupes contre la menace qui se faisait sentir du côté de la terre ferme, contribua à assurer aux Japonais une supériorité numérique décisive dans les combats effectivement livrés dans l'île. Il est malheureux également que ces dispositions n'aient pas permis de maintenir les deux unités canadiennes ensemble, sous les ordres de leur propre brigadier.

Les Royal Rifles of Canada et les Winnipeg Grenadiers auraient sans doute constitué de meilleures unités s'ils avaient pu obtenir une formation plus poussée avant de passer à Hong-Kong. Mais c'est là un argument dont on peut facilement exagérer la valeur. La liste de leurs pertes révèle que ces unités ont joué un rôle très important dans la défense de Hong-Kong et les comptes rendus japonais déjà cités témoignent de leur valeur réelle au combat. On y lit avec satisfaction que c'est dans les zones où ces bataillons étaient les unités pirncipales que l'ennemi a eu le plus de difficultés et a subi les plus lourdes pertes.

Nous savons aujourd'hui qu'il n'était pas sage de vouloir renforcer Hong-Kong. L'idée que l'arrivée de deux bataillons canadiens en Extrême-Orient pourrait avoir sur le Japon un effet préventif important s'est révélée, en l'occurrence, absolument absurde et a privé la cause alliée des services de 2,000 soldats. Mais les dix-sept jours et demi de combat à Hong-Kong ne furent pas absolument inutiles. Les défenseurs de la colonie firent près de 3,000 morts ou blessés japonais et retardèrent quelque peu le cours d'opérations qui devaient permettre à l'ennemi de s'emparer de tout le sud-est de l'Asie et des Indes*.

*Ainsi que nous l'avons vu, le plan japonais prévoyait qu'après l'occupation de HongKong les troupes allaient être utilisées dans les opérations contre les Indes néerlandaises. La 38e division le fut effectivement. Quant au 228e régiment d'infanterie, il fut employé successivement à Amboina, Timor et Java; les 229e et 230e allèrent à Sumatra et plus tard à Java. Le sort finit par s'abattre sur la 38e division. La plus grande partie en passa subséquemment à Guadalcanal, où elle fût pour ainsi dire anéantie au cours de janvier et de février 1943[266].

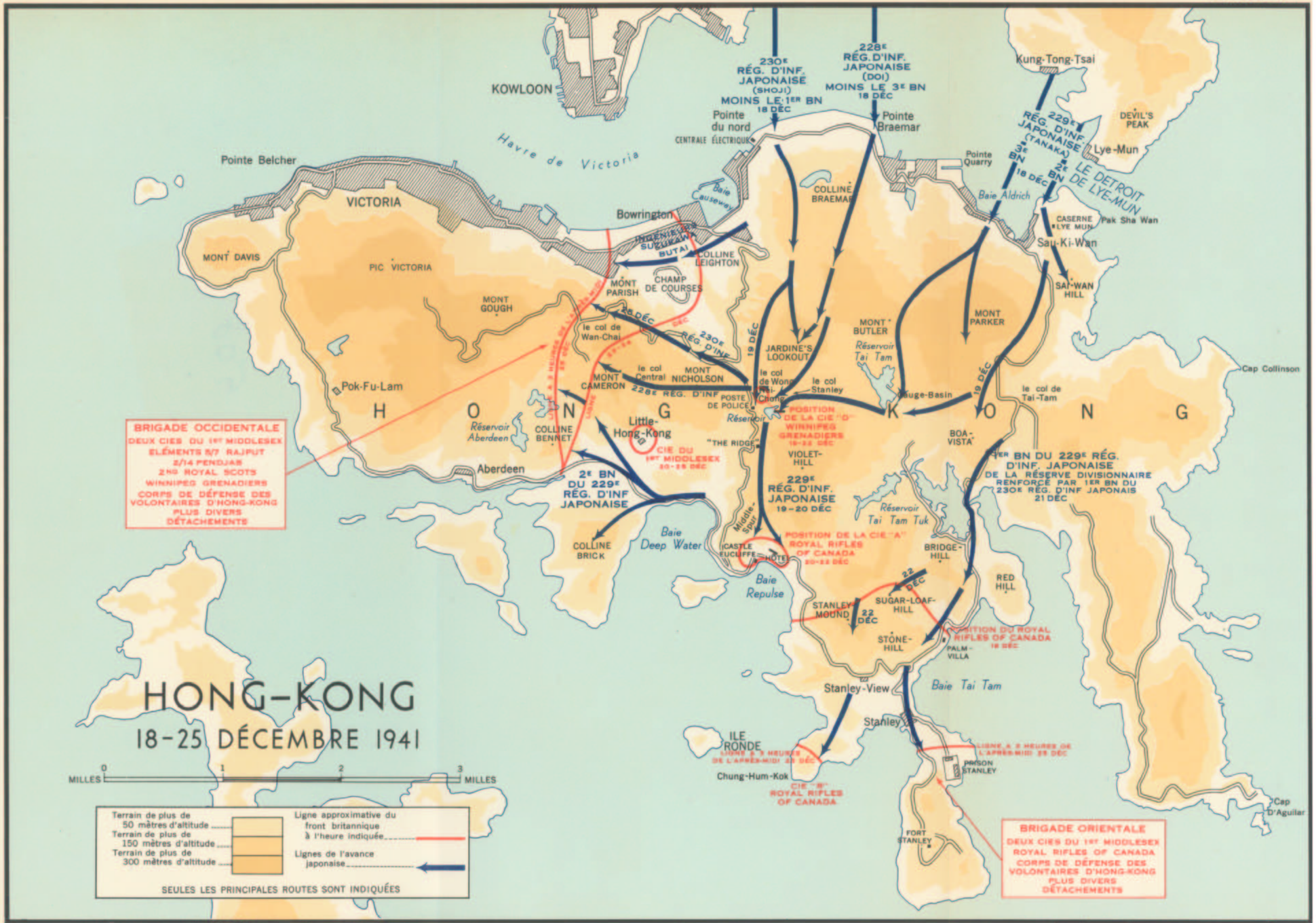

Reproduite par le Service topographique de l'armée, Génie royal canadien

Dressée et dessinée par la Section historique de l'É.-M.G.

CHAPITRE XV

LA CAMPAGNE DES ALÉOUTES

(Voir le croquis no 6)

La guerre dans le Pacifique de janvier à juin 1942

PENDANT six mois à la suite de la chute de Hong-Kong, la marée de la conquête japonaise montait avec force et, semblait-il, irrésistiblement. La perte des bâtiments de guerre anglais *Prince of Wales* et *Repulse* au large de la Malaisie, le 10 décembre 1941, ainsi que les immenses dégâts que la flotte américaine avait subis à Pearl-Harbor*, avaient provisoirement paralysé la puissance navale des Alliés dans le Pacifique. Et les Japonais battaient le fer pendant qu'il était chaud (ou, pour emprunter une image à l'anglais, faisaient les foins pendant que brillait le Soleil levant).

Les Alliés s'étonnaient de l'habileté que manifestait l'ennemi pour mener des offensives simultanées en plusieurs régions fort éloignées l'une de l'autre. En décembre, il lançait des opérations d'invasion contre la Malaisie, les Philippines et Hong-Kong. D'autre part, des expéditions de moindre importance lui permettaient de s'emparer de Guam, de l'île Wake et du Bornéo septentrional. En janvier, il attaquait les Indes néerlandaises, attaque qu'il accentuait le mois suivant. Le 15 février, Singapour se rendait. Le 6 mai, succombait la dernière garnison américaine des Philippines, celle de l'île de Corregidor dans la baie de Manille. A cette époque, les Japonais s'étaient également rendus maîtres de la plus grande partie de la Birmanie et avaient pris pied dans la Nouvelle-Guinée et les Salomons.

Les Japonais n'avaient pas l'intention de tenter immédiatement la conquête de l'Australie et encore moins d'envahir le continent nord-américain. Ils entre prenaient néanmoins, à cette époque, une autre avance destinée à étendre leur périmètre défensif et à couper les voies de ravitaillement de leurs ennemis. Cette entreprise entraînait l'achèvement de l'occupation de la Nouvelle-Guinée et des Salomons, la conquête de l'île Midway et de bases dans l'archipel aléoutien, ainsi que l'occupation de la Nouvelle-Calédonie, de Fidji et de Samoa. La Bataille de la mer de Corail (4-8 mai) entrava l'effort tenté pour atteindre le premier de ces objectifs. Le deuxième fit l'objet d'une tentative au début de

*De fait, bien que six bâtiments de ligne aient été coulés à Pearl-Harbor, les navires qui se révélèrent par la suite les plus importants,-c'est-à-dire les trois porte-avions,-ne se trouvaient pas à la base lors de l'attaque, de sorte qu'ils ont échappé à toute avarie. En outre, tous les aménagements terrestres de la Marine à Pearl-Harbor restaient intacts. Ces circonstances expliquent en grande partie la rapide renaissance de la puissance navale des États-Unis.

juin. Les Japonais espéraient qu'elle procurerait un engagement heureux avec la Flotte américaine du Pacifique. En réalité, elle aboutit à la Bataille de Midway (4-7 juin) où ils furent nettement battus. Midway restait aux mains des Américains, mais les Japonais prenaient pied dans les Aléoutes. Le troisième objectif n'a jamais fait l'objet d'un commencement de réalisation, parce que la fortune avait tourné[1].

Les Japonais envahissent les Aléoutes

Sur la carte ou sur une mappemonde, l'archipel aléoutien semble former une sorte de pont naturel entre l'Amérique du Nord et l'Asie, et, en conséquence, constituer une zone de grande importance stratégique. Apparences trompeuses. Les Aléoutes mêmes sont désertiques et très montagneuses, ne possédant pas de ressources naturelles pour attirer ni retenir un conquérant. En outre, les conditions atmosphériques de ces mers,-temps toujours couvert, brouillards très fréquents, vents très forts et variables,-sont tout à fait défavorables aux opérations aériennes ou navales. De plus, les distances y sont fort grandes. Il est vrai qu'il n'y a que 700 milles marins d'Attou, île située le plus à l'ouest de l'archipel, jusqu'à Paramushiro dans les Kouriles, base japonaise d'avantguerre la plus rapprochée. Mais d'Attou vers l'est jusqu'à Dutch-Harbor dans l'île Ounalaska à la base de l'archipel, seule base américaine d'avant-guerre dans l'archipel, il y a environ 800 milles; Dutch-Harbor se trouve à environ 1,650 milles de Vancouver et Paramushiro à mille milles, en gros, de Tokyo[2].

Les Japonais pénétraient dans les Aléoutes en 1942, de toute évidence, à des fins surtout défensives, c'est-à-dire qu'ils se proposaient d'ancrer solidement le flanc gauche de leur périmètre et d'empêcher les Américains d'utiliser les îles en guise de base d'attaque, bien que leurs archives ne semblent pas confirmer l'idée qu'ils aient craint vraiment une tentative d'invasion américaine du Japon à partir de cette base[3]. On espérait que les îles fourniraient des bases utiles pour en faire partir des patrouilles en hydravions à coque. Le prestige a probablement joué un grand rôle dans cette affaire, c'est-à-dire l'effet qu'aurait eu au Japon et aux États-Unis l'occupation d'un territoire qu'on peut à la rigueur considérer comme une partie de l'Amérique du Nord. Quoi qu'il en soit, l'opération a pris le caractère d'un incident de l'offensive de Midway. Les Japonais y ont employé trois groupes navals. Le deuxième Groupe mobile, édifié autour de deux porte-avions, devait lancer une attaque aérienne contre Dutch-Harbor, puis couvrir et appuyer les deux groupes d'occupation. L'un de ces derniers devait s'emparer des îles d'Adak et d'Attou (n'occupant la première que le temps voulu pour détruire les installations américaines)*; l'autre devait occuper Kiska. Dans sa forme primitive, le plan prévoyait l'évacuation des îles avant l'hiver[4].

Le plan s'exécuta, mais non pas comme on le prévoyait d'abord. La première attaque aérienne, dirigée contre Dutch-Harbor le 3 juin, n'y faisait

*Il n'y en avait pas. Les Japonais connaissaient remarquablement peu les forces et les dispositions des Américains dans les Aléoutes.

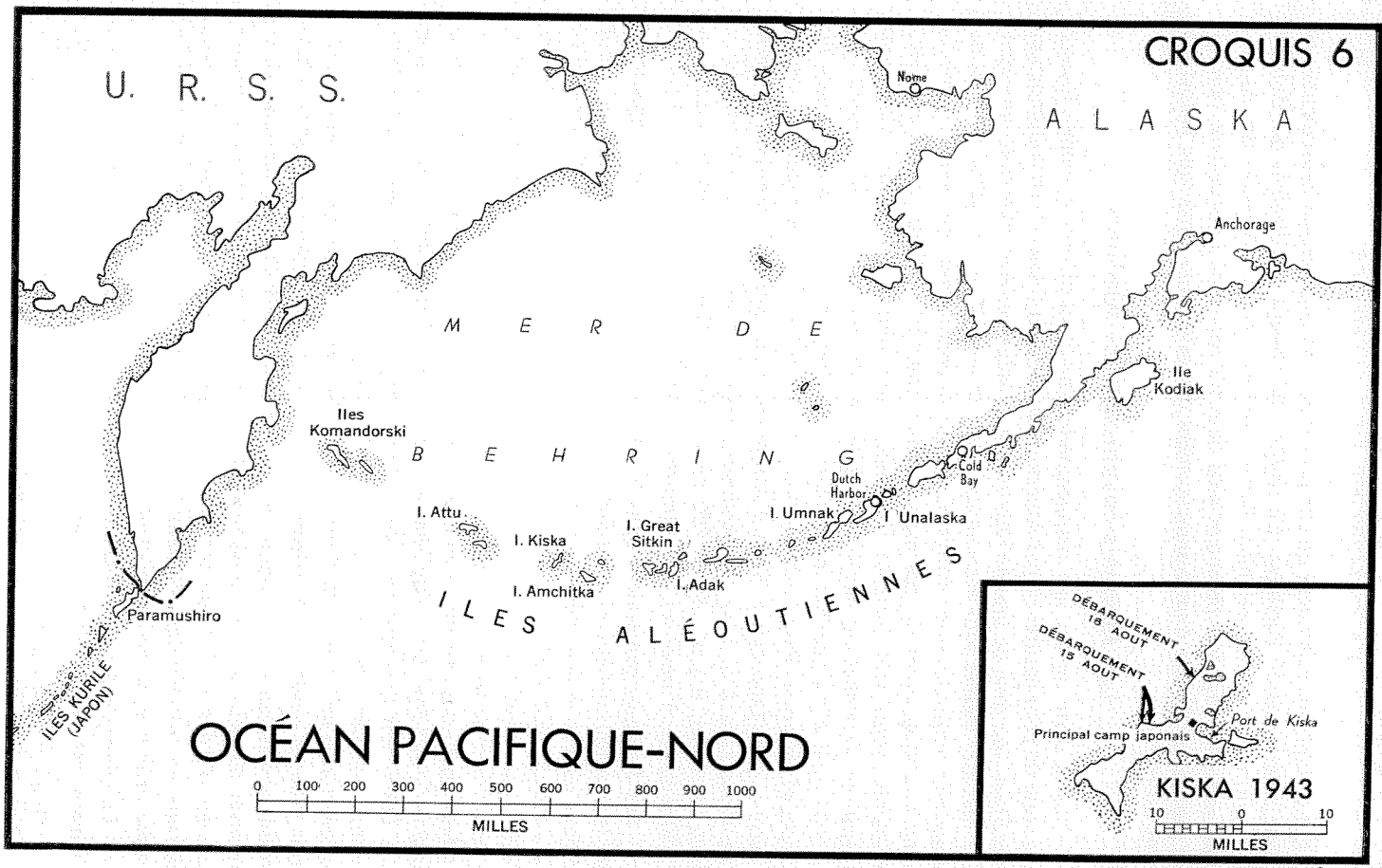

Section Historique de l'É.-M.G.

que peu de dégâts. Une autre, le lendemain, avait plus de succès. C'est ce jour-là que les Japonais ont perdu quatre porte-avions à Midway. Cet incident malencontreux portait l'amiral Yamamoto à annuler l'occupation des Aléoutes, mais, presque immédiatement, changeant d'idée, il ordonnait qu'on y procédât. Toutefois, on n'a pas occupé Adak. Des avions de chasse américains, partant d'un nouvel aérodrome situé sur l'île d'Oumnak et dont les Japonais ignoraient l'existence, avaient causé des ravages parmi les envahisseurs, ce qui a pu amener la décision de ne pas toucher à Adak. Les troupes japonaises débarquaient à Kiska l'après-midi du 6 juin et dans Attou de bonne heure le lendemain matin*. Ni dans l'une ni dans l'autre île, il ne se trouvait de troupes américaines pour s'y opposer et les Américains n'ont eu vent de l'occupation que quatre jours après qu'elle eût débuté[5].

A la suite des débarquements des 6 et 7 juin, la consolidation japonaise a procédé avec une lenteur relative. Au début de juillet, Kiska recevait 1,200 hommes de renfort et, en août et septembre, la plus grande partie de la garnison d'Attou passait à Kiska. A l'automne, toutefois, le haut commandement ennemi. décidait de garder les îles de façon permanente. L'ennemi réoccupait Attou à la fin d'octobre et lançait l'exécution d'un programme d'aménagement d'ouvrages de défense et d'aérodromes, dont l'achèvement devait se produire en février 1943. Il maintenait une activité aérienne de proportions restreintes, mais la température et l'aviation alliée se joignaient pour enlever à peu près toute utilité à ces mouvements. On renforçait graduellement les garnisons de Kiska et d'Attou, avec une difficulté grandissante, parce que le blocus américain devenait plus rigide, jusqu'à ce qu'au printemps de 1943 Attou comptât environ 2,500 hommes. Kiska en avait près de 6,000, y compris un nombre considérable de civils. Il ne se produisit pas d'autres avances japonaises. L'ennemi menait là-bas une existencé précaire et peu confortable jusqu'à ce qu'il fût évincé[6].

La contre-offensive contre les îles

Des bombardiers de l'aviation américaine attaquaient Kiska dès le 11 juin 1942, partant de Cold-Bay à la pointe de la péninsule de l'Alaska et faisant relai à Oumnak. A partir de cette date, Kiska subit de fréquentes attaques. Attou dut attendre jusqu'à l'établissement de bases américaines à l'ouest d'Oumnak. On les trouva à Adak (occupé le 30 août 1942) et à Amchitka (à 80 milles seulement de Kiska), où les troupes américaines débarquaient le 12 janvier 1943. Attou subit des bombardements aériens à divers intervalles à partir de novembre 1942[7]. L'aviation canadienne a pris part à ces opérations aériennes. L'escadrille no 8 (de bombardiers de reconnaissance) et l'escadrille no 111 (de chasseurs) se transportaient de bases situées en Colombie-Britannique jusqu'à Anchorage, du 2 au 8 juin 1942 et, en juillet, une équipe aérienne et terrestre de la l l le se rendait à Oumnak. L'escadrille no 14 (de chasseurs) arrivait à Oumnak en mars

*Heures et dates, dans tous les cas, de la zone de l'Alaska.

1943 et, le mois suivant, y remplaçait la 111e, qui étàit passée à Amchitka. Par la suite, ces deux escadrilles alternèrent pour les opérations dans la zone avancée. Le CARC n'a livré qu'un combat aérien, au cours duquel il a descendu un *Zéro* japonais. A part ce combat, l'opposition ennemie prenait la forme d'un feu de DCA contre les appareils canadiens à l'attaque. Dans les Aléoutes, les aviateurs trouvaient la température plus dangereuse que les Japonais[8].

De son côté, la Marine américaine harcelait les envahisseurs. Ses sousmarins agissaient autour des îles. Le 7 août 1942, un groupe de croiseurs se livraient au premier des nombreux bombardements que Kiska a dû subir. Le 18 février 1943, Attou était bombardée et, le 19 février, on interceptait et coulait un navire de munitions qui se dirigeait vers cette île. Le 26 mars, le contreamiral C. H. McMorris faisait échouer une tentative de la marine japonaise ayant pour objet de porter des renforts à Attou: il battit une force supérieure au cours de la bataille des îles Komansdorski[9].

On aurait pu alléguer de fortes raisons pour laisser les Japonais geler sur Kiska et Attou, où ils ne constituaient tout au plus qu'un ennui à l'égard des opérations américaines dans le Pacifique. Toutefois, leur présence préoccupait naturellement les habitants de l'Alaska, de la Colombie-Britannique et des États du littoral du Pacifique, de sorte qu'il existait un motif "politique" pour les évincer. Le lieut.-gén. John L. DeWitt, commandant en chef de la région américaine de défense occidentale (qui comprenait la région de défense de l'Alaska) demandait au ministère de la Guerre à Washington dès le 14 juin 1942 d'établir un corps expéditionnaire à cette fin. Cependant, songeant qu'il existait alors des problèmes d'une bien plus grande urgence, Washington agit avec prudence. La seule mesure immédiate résida dans l'occupation . d'Adak. Par la suite, soit en décembre 1942, les chefs d'état-major conjoints des États-Unis autorisaient l'occupation d'Amchitka et ordonnaient au général DeWitt de préparer un corps de troupe en. vue d'une attaque contre Kiska. Le mois suivant, les Américains se rendaient à Casablanca avec l'intention de préconiser cette opération, mais le général Marshall "en vint à craindre" que les Britanniques ne considèrent qu'une telle proposition entraînerait le détournement de troupes considérables vers un théâtre d'opérations secondaire du Pacifique. En conséquence, un aide-mémoire des chefs d'état-major conjoints en date du 22 janvier 1943 préconisait simplement que les Alliés adoptent pour politique de "rendre les Aléoutes aussi sûres que possible". Cette formule vague et modeste se trouva dans les conclusions dont on convint à la fin de la conférence[10].

Il s'ensuivit la remise à plus tard de l'opération de Kiska. Mais le contreamiral Thomas C. Kinkaid, commandant de la Force navale des États-Unis dans le Pacifique-Nord et commandant suprême des trois armes dans le secteur de l'Alaska, proposait plutôt une attaque contre Attou, où la garnison et les défenses de l'ennemi étaient plus faibles. Cette opération ne devait entraîner que le détournement de peu de forces d'autres secteurs. Les chefs d'état-major conjoints approuvaient ce plan en mars 1943 et, à la suite des préparatifs voulus, la

7e division de l'armée américaine lançait l'attaque contre Attou le 11 mai. C'était le début d'une petite campagne parfaitement désagréable au cours de laquelle les Japonais se battaient jusqu'à la mort et les Américains leur en donnaient à leur gré. Une charge *banzai* finale était suivie du nettoyage le 29 mai. Le commandant américain signalait 2,350 morts japonais; 24 seulement se laissèrent capturer vivants[11].

Restait à régler le sort de la garnison de Kiska. Pendant la conférence dite "Trident", tenue à Washington du 12 au 25 mai 1943, les chefs d'état-major conjoints ont accordé quelque attention à cette question, ainsi qu'à d'autres bien plus importantes. Les stratèges américains alléguaient que, tant que les Japonais n'auraient pas été expulsés de Kiska, les États-Unis devraient maintenir des forces aériennes et terrestres considérables dans les Aléoutes, et "disperser des forces navales dans cette zone", de sorte qu'il importait d'expulser les Japonais. Les chefs d'état-major conjoints ont adopté ce raisonnement et les conclusions définitives de la conférence, approuvées par le Président Roosevelt et M. Churchill, comprenaient "l'expulsion des Japonais des Aléoutes" parmi les objectifs des opérations dans le Pacifique en 1943-1944[12]. Le 24 mai, veille de la fin de la conférence, les chefs d'état-major conjoints des États-Unis autorisaient donc la préparation de plans et l'instruction militaire en vue d'une attaque contre Kiska. Par la suite, ils accordaient leur approbation définitive à l'entreprise[13].

Nous avons déjà signalé le rôle que jouait le CARC en Alaska. La Marine de guerre du Canada, bien que ne disposant que de forces minimes dans le Pacifique, avait mis ses bâtiments et ses aménagements portuaires à la disposition du commandement américain dès que s'était dessinée la menace dans les Aléoutes. A cette époque, le commandant en chef des régions américaines de l'océan Pacifique plaçait toutes "les forces terrestres, maritimes et canadiennes du secteur Alaska-Aléoutes" sous l'autorité du commandant du Groupement stratégique no 8, devenu par la suite le Groupement du Pacifique-Nord (alors, le contre-amiral Robert A. Theobald)[14]. Au début, l'activité de l'armée canadienne en Alaska se bornait à la défense antiaérienne de l'île Annette (voir cidessus, page 177). Elle devait dorénavant englober l'entreprise de Kiska. Cette collaboration résultait de propositions fort officieuses des Américains, que le Canada adoptait chaleureusement. Le 19 avril, le général DeWitt avait rendu visite au général Pearkes à Vancouver, pour lui indiquer en résumé les opérations qu'on se proposait d'entreprendre dans les Aléoutes à partir du début de mai. Pearkes en fit rapport à Ottawa. Apparemment, il n'avait pas été question expressément de l'aide canadienne*. Le 10 mai, toutefois, de Washington, le général Pope apprenait au chef d'état-major général (le général Stuart) que le secrétaire de la section américaine du Conseil conjoint permanent de la

*Le rapport de l'état-major général sur l'organisation de la force de Kiska, rédigé par la suite, indique qu'on a discuté la question à cette occasion, mais on n'en voit rien dans le rapport que le général Pearkes expédiait alors.

défense, M. J. D. Hickerson, avait exprimé l'avis en sa présence qu'il conviendrait parfaitement que des troupes canadiennes aidassent à mettre fin à la menace existant dans les Aléoutes. Le lendemain, le général Stuart télégraphiait au général Pearkes, se référant au rapport antérieur de ce dernier et lui demandant s'il était "trop tard pour songer à la participation de l'armée sous une forme quelconque".[15] (Le chef d'état-major ne savait pas que des troupes américaines avaient débarqué dans Attou ce jour-là même, car on n'a annoncé l'opération que quelques jours après.) Le 12 mai, le général Pope recevait instructions de se rendre auprès du chef d'état-major de l'armée américaine. Il avait une entrevue avec ce dernier le lendemain après-midi. Marshall reçut avec cordialité l'idée d'une aide canadienne et se mit à consulter la Région de défense de l'Ouest. Le 24 mai, il écrivait à Pope qu'il avait reçu un message du général DeWitt déclarant que celui-ci et le major-général Simon B. Buckner, général commandant la région de défense de l'Alaska, étaient "enchantés de la perspective de voir des unités canadiennes s'associer aux troupes de la Région pour les opérations présentes et futures dans la zone aléoutienne".[16]

DeWitt présentait ensuite deux requêtes à Pearkes. Il s'agissait d'abord d'obtenir immédiatement un bataillon d'infanterie et une batterie de DCA légère, "prête à se déplacer le 15 juin pour renforcer Amchitka ou Attou en cas de contre-offensive"; ensuite, de fournir en août "un groupe de brigade en vue d'opérations offensives", c'est-à-dire de l'attaque contre Kiska. Le Comité de guerre du cabinet a étudié ces propositions à une réunion spéciale tenue le 27 mai. Bien que la décision fût renvoyée jusqu'à des démarches de caractère plus officiel de la part des États-Unis, on semblait en général pencher surtout pour la seconde de ces propositions. Le 31 mai, à une autre réunion, le Comité a examiné une lettre du secrétaire à la Guerre des États-Unis (le colonel Henry L. Stimson) au colonel Ralston, laquelle renfermait une invitation officielle en termes généraux*. On a alors approuvé l'emploi d'éléments de brigade. On n'a pas retenu le plan relatif au bataillon[17]. Sur l'initiative du général Pearkes, on avait déjà pris des dispositions en vue d'envoyer dix officiers canadiens dans le secteur des Aléoutes à titre d'observateurs[18].

On a alors décidé de se servir du quartier général de la 13e brigade d'infanterie et des trois bataillons de la région du Pacifique numériquement les plus forts: les Canadian Fusiliers, les Winnipeg Grenadiers (reconstitués à la suite. de la destruction à Hong-Kong de l'ancien bataillon de l'active) et les Rocky Mountain Rangers[19]. Subséquemment, comme on jugeait utile d'y joindre une unité de langue française, on y a ajouté le Régiment de Hull[20]. Il remplaçait le bataillon de Génie de combat inclus dans l'organisme d'assaut de l'équipe régimentaire américaine de combat, qui équivalait à un groupe canadien de brigade, et dont une compagnie fut attachée à chacune des trois équipes régimen-

*Lettre écrite à la suite d'un avis de l'état-major de l'armée canadienne à Washington, qui agissait selon les instructions du ministre de la Défense nationale. L'idée a causé, dès l'abord, un certain étonnement au ministère de la Guerre, qui avait l'habitude d'agir par des voies plus exclusivement militaires.

taires de combat entre lesquelles furent réparties les troupes canadiennes. Les autres grandes unités choisies étaient le 24e régiment d'artillerie de campagne, la 46e batterie de DCA légère, la 24e compagnie de campagne du Génie, une compagnie de mitrailleuses des *Saint John Fusiliers* et la 25e ambulance de campagne du Corps de santé[21]. On assignait à la période d'instruction que devait recevoir ce corps de troupes l'indicatif "Greenlight" (l'opération même contre Kiska portait le nom de "Cottage")[22].

Le général commandant en chef la 1re Armée canadienne fut invité à désigner le commandant du corps et l'on ramena le brigadier H. W. Foster d'Angleterre pour occuper ce poste. Il amenait le major W. S. Murdoch, major de brigade. Comme on avait décidé d'organiser le P.C. de commandement d'après le régime américain d'état-major, il fut promu lieutenant-colonel et nommé chef d'état-major[23].

On porta les unités à leur effectif complet, puis on les rassembla le plus tôt possible en vue de l'instruction relative aux opérations combinées, soit deux groupes de combat de bataillon à Nanaîmo et un à Courtenay. Le 14 juin, les grandes formations se trouvaient concentrées[24]. Le programme comprenait l'instruction en vue du durcissement et de l'affermissement, l'instruction sur le maniement des armes et sur la tactique, l'instruction sur les opérations amphibies qui comprenait le travail dans les péniches d'assaut, l'organisation des grèves, le chargement et le déchargement de véhicules[25]. Il se compliquait du fait de l'arrivée d'un équipement américain peu familier. Même si l'on devait en général se servir d'armes canadiennes, le mortier américain de 81 millimètres se substituait au mortier canadien de trois pouces et, dans le premier régiment d'artillerie de campagne, on remplaçait une partie des pièces à obus de 25 livres (12) par des obusiers américains de bât de 75 millimètres, afin de lui fournir une arme d'appui pouvant supporter le mouvement en un terrain ardu. Les officiers se servaient de la carabine américaine de calibre 30 en guise d'arme personnelle[26]. Tous les véhicules de transport étaient de type américain, mais on ne pouvait guère utiliser quelque moyen de transport que ce fût sur le terrain des Aléoutes. Les Canadiens portaient leur propre tenue de combat, mais recevaient des effets d'habillement américains conçus pour l'Alaska, ainsi que l'équipement américain de toile. Ils reçurent des sacs de couchage américains. Ces mises au point de l'équipement entraînaient une tâche administrative gigantesque, et d'autres encore plus considérables à l'égard du personnel. Non seulement il fallait porter les unités à leur plein effectif, mais on devait s'assurer qu'elles ne comprenaient pas un seul homme qui n'eût reçu quatre mois d'instruction, ou qui fût physiquement inapte au combat. Cette besogne s'aggravait de ce fait que, pendant qu'on l'exécutait, la date de l'opération était avancée et que le temps dont on disposait tombait de deux mois à six semaines[27].

Les unités comprenaient un grand nombre de soldats enrôlés pour le service obligatoire en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales. L'une des raisons que le chef d'état-major général avait invoquées en faveur de

la participation à l'entreprise de Kiska, c'est que "l'emploi de personnel de la Défense territoriale dans un théâtre actif d'opérations servirait à transformer l'attitude hostile d'une grande partie du public canadien à l'égard de ce personnel"[28]. Ainsi que nous l'avons vu (ci-dessus, p. 124), un décret du conseil du 18 juin 1943 autorisait l'emploi de ce personnel en Alaska, y compris les Aléoutes[29]. On a réalisé cette intention avec une certaine prudence. En vertu de ce décret, le ministre de la Défense nationale donnait le 11 juillet une "directive" qui permettait l'envoi du corps "Greenlight", un vue de "l'instruction, du service ou du combat" à Adak ou des points de l'Alaska situés "à l'est d'Adak", c'est-à-dire dans les parties des Aléoutes alors fermement détenues par les Américains[30]Le 12 août seulement*, à la suite de la réception d'un rapport officielle du vice-chef de l'état-major général (le major-gén. Murchie), qui s'était rendu à Adak à cette fin (rapport d'après lequel le corps se trouvait en un état satisfaisant de tous points et que le plan représentait "une opération pratique de guerre"), paraissait la "Directive no 2" qui faisait disparaître cette restriction et autorisait la Région du Pacifique à permettre au corps expéditionnaire de se mettre en mouvement[33].

Fiasco à Kiska

Le 12 juillet, le 13e groupe de brigade d'infanterie partait des ports de l'île de Vancouver, Nanaimo et Chemainus, dans quatre transports américains. L'effectif réel d'embarquement en était de 4,831 officiers, gradés et hommes de troupe t. On signalait alors 165 absents sans permission35. La Region du Pacifique attribuait ces absences surtout à ce que, "dans l'espace d'un mois, ou même moins, nous avons dû remplacer environ le tiers du personnel de chaque unité", et au ressentiment qui en était résulté parmi les hommes se trouvant jetés d'une unité à l'autre[36]. Il est significatif, sans doute, que le Régiment de Hull, qui avait souffert d'un moindre déplacement des gradés et hommes de troupe, ne comptait que six absences, alors que les autres bataillons en avaient beaucoup plus[37].

Le statut du commandant de la brigade canadienne par rapport aux forces américaines se trouvait défini dans des instructions approuvées par le Comité de guerre du cabinet le 18 juin, envoyées ensuite par le chef d'état-major général au commandant en chef de la Région du Pacifique[38] et transmises par celui-ci au brigadier Foster dans une lettre officielle de nomination[39]. Un décret du conseil[40] autorisait une disposition, semblable à celle qui avait été prise précédemment à

*Cela se produisait au dernier moment, puisque le corps expéditionnaire mettait à la voile d'Adak le 13 août. Les généraux Murchie et Pearkes y étaient arrivés le 6 août. Comme il n'aurait guère été pratique de disperser les Canadiens à cette étape d'une opération alliée apparemment importante, le rapport du vice-chef de l'état-major général n'était guère qu'une formalité. A Washington, par la suite, le général Pope a fait la remarque que cet épisode semblait indiquer "qu'il faut un peu plus de confiance politique au pays"[31]. Il paraît probable que ces précautions avaient eu pour cause les critiques lancées contre le Gouvernement au sujet de l'organisation de l'expédition de Hong-Kong.

†D'après le rapport du 5 août. Le rapport expédié le jour de l'embarquement indiquait exactement 4,800[34].

propos de la première Force spéciale de service (voir ci-dessus, p. 107), grâce à laquelle chaque membre des troupes américaines de service en Alaska serait "pour les fins du commandement seulement (mais non de la discipline ni des punitions) censé être membre des troupes du Canada au grade équivalent dans ces troupes à celui qu'il détenait" dans les troupes américaines. Il y avait réciprocité à cet égard entre les deux armées nationales. Le brigadier Foster recevait instructions "de se soumettre en esprit et en fait à la direction au combat exercée par le commandant américain autant que si ce dernier était officier canadien". Toutefois, on réservait, comme d'habitude, certains pouvoirs d'urgence. Le général Pearkes écrivait:

> 10. Chaque gouvernement s'est réservé . . . le droit, dans des circonstances extraordinaires, de se retirer de l'entreprise. En votre qualité de principal officier combattant, vous recevez le pouvoir d'exercer ce droit de retrait, mais il ne peut s'exercer à un échelon inférieur. Cette autorité s'étend au retrait de toute la force ou d'une partie seulement, mais un tel geste ne se posera qu'après consultation avec moi, sauf si le temps ne permet pas de réaliser cette consultation, alors qu'il serait nécessaire d'agir sans consultation.
> 11. Outre ce qui précède, la participation du Canada à la campagne est subordonnée au droit que vous conservez à votre titre de principal officier combattant de vous adresser au Gouvernement canadien, par l'intermédiaire de ce Q.G., à l'égard de toute affaire où cette force paraîtrait devoir être entraînée ou engagée.

Il ne se présenta aucune occasion d'utiliser ces pouvoirs d'urgence.

Le brigadier Foster était prévenu qu'à son arrivée dans Adak ses troupes tomberaient sous le commandement du lieut.-gén. Buckner (c'était alors son grade); par la suite, Buckner les placerait sous les ordres du major-gén. C. H. Corlett, commandant du groupement stratégique[41]. L'amiral Kinkaid dirigeait l'ensemble de l'opération de Kiska, prenant ses ordres de l'amiral Nimitz, commandant en chef des Zones de l'océan Pacifique[42].

Le 13e groupe de brigade ne renfermait pas tous les Canadiens qui prenaient part à l'opération. La conférence "Trident" avait brièvement discuté de l'emploi de la Ire Force de service spécial (la Force "Plough") et l'on y avait exprimé l'avis que ce corps de troupe devrait recevoir quelque expérience du combat le plus tôt possible. Le général Marshall dit qu'il était peut-être regrettable qu'on ne l'eût pas employée dans Attou, mais il se présenterait peut-être une occasion de l'utiliser à une autre opération dans cette région[43]. Puis, les États-Unis proposèrent de l'employer à l'attaque de Kiska, ce que le Comité de guerre du cabinet canadien approuvait le 11 juin*. Un mois après, le corps et sa section canadienne partait de la baie de San-Francisco pour Amchitka, où il reçut son instruction définitive[45].

Le 21 juillet, le 13e groupe de brigade débarquait dans Adak, où il rejoignait le corps principal de la "Force d'instruction amphibie no 9" du général Corlett[46]. Là se réalisait un programme intensif d'instruction sur les opérations

*Cette approbation, faisant suite à une proposition officieuse, se produisait par anticipation d'une demande officielle qui eut lieu le lendemain[44].

combinées, sous la direction du major-gén. Holland M. Smith, de l'Infanterie de marine des États-Unis. Le point culminant en était un exercice de débarquement exécuté à la Grande île de Sitkin la première semaine d'août[47]. Par la suite, il ne restait plus que l'opération à réaliser. Le 8 août, le général Pearkes établissait un poste de commandement avancé à Adak, pour la Région du Pacifique, d'où il pût observer de près[48]. Le jour "J" était fixé au 15 août. Le 30 juillet, une conférence d'officiers tenue à Adak et à laquelle le brigadier Foster n'assistait pas, avait conseillé de le remettre au 24 août pour permettre de pousser davantage l'instruction, mais l'amiral Nimitz s'y refusa[49]. En conséquence, le 13 août, la force d'assaut s'embarquait à Adak pour Kiska. Le général Corlett avait sous son commandement 34,426 soldats, dont 5,300 Canadiens, compte tenu du 1er bataillon de service spécial[50].

Étant donné les événements subséquents, rien ne sert d'exposer ici dans le détail le plan d'attaque. Le tir de soutien a été très lourd. Avions et bâtiments de guerre avaient fortement bombardé l'île le 22 juillet et 12 août, et moins lourdement à d'autres reprises. Pour couvrir les débarquements, on comptait trois navires de ligne, deux croiseurs et 19 contre-torpilleurs. Les principales défenses et installations des Japonais se trouvaient au sud et à l'est de "l'île en chenille"[51]. En conséquence, on se proposait de livrer un bombardement d'appui et une feinte de débarquement de ce côté, alors que les véritables débarquements se produiraient au Nord et à l'Ouest. Dans ces deux secteurs, des unités de la 1re Force de service spécial seraient les premières à débarquer. Le 15 août, elles devaient précéder les troupes américaines qui débarqueraient dans le secteur sud; le lendemain, devait avoir lieu le débarquement du Nord, auquel prendrait part la 13e brigade. Des troupes américaines y débarqueraient dans la partie gauche du secteur, suivies de la brigade canadienne à droite. Le brigadiergénéral Joseph L. Ready commandait le secteur Nord[52].

Les débarquements ont eu lieu comme on l'avait prévu, mais il n'y a pas eu d'opposition. Les Japonais avaient décampé et l'invasion a été, en somme, un coup d'épée dans l'eau. La conviction que l'ennemi était réellement parti ne se fit jour que peu à peu dans l'esprit des assaillants, d'autant plus que, le premier jour, les troupes du Sud "signalaient qu'elles avaient aperçu quelques Japonais et reçu quelques coups de feu"[53]. Il se produisit des méprises dans le brouillard, d'où un certain nombre de pertes. Le 16 août, un tir de mitrailleuse non identifié blessait un Canadien; le lendemain, une mine tuait un officier; plus tard, trois morts ont eu pour cause des traquenards de l'ennemi ou des accidents de munitionsb[54].

Nous connaissons maintenant le récit de l'évacuation grâce aux sources japonaises. Tandis que se poursuivait le combat dans Attou, les Japonais décidaient de retirer la garnison de Kiska afin d'en renforcer les Kouriles. Une directive du Q.G. impérial promulguait cette décision le 21 mai[55]. On tentait de retirer les hommes par sous-marin et l'on prétend qu'on en a porté de cette manière 820 en lieu sûr, dont plus de la moitié de civils. Mais ce fut aux dépens

de quatre sous-marins coulés par la Marine américaine ou par suite d'accidents de navigation. Trois autres ont subi des avaries et on abandonnait cette entreprise vers la fin de juin[56]. On donnait alors l'ordre de procéder à cette tâche au moyen de forces terrestres, sous le couvert du brouillard. Le corps de troupe assigné à cette tâche fit une tentative avortée, étant repoussé vers Paramushiro le 17 juillet par l'inclémence de la température et la pénurie de combustible[57]. La fortune a favorisé une autre tentative, malgré des collisions qui, le 25 juillet, ont endommagé deux navires. Le 28 juillet (date de la longitude Ouest), alors qu'un croiseur léger se tenait vers le sud de Kiska, deux autres et une flottille de contre-torpilleurs se lançaient à travers la brume vers l'île. La garnison attendait avec impatience et ce qui restait des troupes,—soit 5,183 militaires et civils, d'après la source japonaise la plus digne de foi,[58]—s'entassait à bord des croiseurs et de six contre-torpilleurs, en moins d'une heure semble-t-il. La flottille se lançait encore dans la brume puis arrivait sans encombre à Paramushiro.[59]

Le blocus de Kiska par la marine américaine avait eu jusque-là une remarquable efficacité: il ne réussit pas à intercepter la force d'évacuation à cause d'un hasard malheureux et de l'habileté que possédaient les Japonais pour se servir de la température des Aléoutes. Le 23 juillet, un avion américain signalait le contact par radar avec des navires au sud-ouest d'Attou. On ne sait pas encore quels étaient ces navires, si navires il y avait réellement; mais le bâtiment de ligne et les croiseurs américains qui se trouvaient dans les parages se lancèrent à leur poursuite; les deux contretorpilleurs qui assuraient le blocus de Kiska furent rappelés pour s'y joindre. Dans la nuit du 25 au 26 juillet, le radar des navires américains semblait indiquer la présence de vaisseaux ennemis et on dirigea un feu nourri sur ces objectifs du radar; mais, par la suite, il apparut qu'on n'avait vu que des "échos en retour" d'îles lointaines. Le 28 juillet, pendant que les Japonais arrivaient à toute vapeur à Kiska, la flottille américaine, notamment un contre-torpilleur qui avait reçu l'ordre de rétablir le blocus, se ravitaillait en combustible à même un navire-citerne à 105 milles au sud-sud-est de l'île[60].

Les Japonais abandonnaient Kiska dix-huit jours avant l'attaque avortée des Américains et des Canadiens. Comment se fait-il que le Service américain de renseignements en poste à Adak n'ait pas remarqué leur absence? Cette mésaventure, qui fut cause d'une attaque par 34,000 hommes contre une île vide, exige une certaine analyse.

Le brouillard avait empêché toute reconnaissance aérienne de Kiska du 26 juillet au 2 août. A cette dernière date, on prenait des photos qui indiquaient la destruction de maints bâtiments et l'absence de péniches nombreuses qui s'y trouvaient auparavant. Toutefois, à leur retour, des pilotes signalaient le feu de mitrailleuses et d'armes portatives au sol; les jours suivants, on continuait à recevoir de tels renseignements. On signalait également des terrassements frais, etc.... Mais, passé le 28 juillet, il ne s'y produisait plus de transmissions

de T.S.F. et les pilotes faisaient connaître que le radar n'y fonctionnait plus. Des bombardements navals répétés n'attiraient plus de réplique, sauf un tir "très léger" signalé le 3 août et un autre semblable le 12 août[61].

Les rapports présentés par l'escadrille no 14 (de chasse) du CARC, à la suite de ses sorties en Kittyhawk au-dessus de Kiska constituent un bon échantillonnage des renseignements transmis. A partir du 3 août et jusqu'au 12, l'escadrille a accompli sept missions de vol (soit un total de 33 sorties) contre Kiska. Le seul indice de la présence de l'ennemi qui en soit résulté se trouve dans le rapport d'un seul pilote (l'un des sept de la mission) qui, le 3 août, faisait connaître qu'il avait aperçu sept volées de tir de DCA. Le 10 août, la mission signalait qu'elle n'avait rencontré aucun tir de DCA ni de mitrailleuse pendant tout le voyage, tous les appareils volant bas. Rapport du 11 août: "Aucun indice de vie nulle part. . . . Reçu aucun tir de DCA ni de mitrailleuse"[62].

A l'examen du dossier dix ans plus tard, il semble remarquable qu'on n'ait pas accordé plus de foi aux preuves de l'évacuation. Mais, en 1943, on reconnaissait aux Japonais; et avec raison, un talent inusité d'ingéniosité et de tromperie: l'interprétation adoptée à la suite des preuves recueillies à Adak paraît plausible. L'ordre d'opération de la 13e brigade, en date du 9 août, renferme cette remarque : "A la suite de lourds bombardements aériens et navals, l'ennemi a été chassé vers l'intérieur et l'on pourra le rencontrer par petits groupes dans n'importe quelle partie de l'île. On ne sait quelles installations . . . restent occupées ni lesquelles ont été évacuées". Le 17 août, alors que l'on commençait à voir clair dans la situation réelle, le général Pearkes écrivait d'Adak: "Au début d'août, l'ennemi a apparemment évacué ses principaux camps, pour se transporter, ainsi que chacun le pensait, vers des positions de combat sur les grèves et les collines. Son radar et sa T.S.F. avaient cessé de fonctionner et l'on croyait qu'ils avaient été mis hors d'état de marcher. Il se produisait un mouvement considérable de péniches le long des côtes de l'île, lequel semblait concorder avec les idées assez répandues sur la nouvelle répartition des forces ennemies dans l'île"[63].

Comment expliquer que des aviateurs aient assez souvent signalé le tir de DCA dans Kiska après le 28 juillet? On a exprimé l'avis que les Japonais avaient laissé une arrière-garde qui devait tirer des armes légères afin de tromper les aviateurs et observateurs navals alliés, arrière-garde qu'on aurait ensuite évacuée par sous-marins[64]. Idée improbable en soi, puisqu'un groupe chargé de tromper aurait, par-dessus tout, maintenu le fonctionnement de la T.S.F. En tout cas, les renseignements tirés de sources japonaises maintenant disponibles n'appuient aucunement l'idée d'une arrière-garde[65]. Le capitaine Arichika Rokuji, chef d'état-major de la Ire escadre de contre-torpilleurs qui dirigeait l'évacuation; écrivait en 1945: "On n'abandonnait personne à terre, sauf trois chiens; toutefois, on laissait des explosifs à retardement qui devaient éclater quelques jours plus tard pour donner l'impression que des troupes restaient afin d'assurer la

défense"[66]. Ces explosifs à retardement, s'ajoutant à la brume et aux nuages, doivent servir à expliquer les rapports des marins et des aviateurs.

Il semble qu'on ait parlé de l'utilité de faire reconnaître l'île par des groupes d'embarcations. Mais "les doutes sur la résistance de l'ennemi n'étaient pas assez forts pour qu'on en vienne à une reconnaissance préalable de Kiska, sauf du haut des airs"[67]. Ce qu'on sait maintenant montre comme cette décision a été déplorable. Il est malheureux qu'on ait donné à l'ennemi la satisfaction de se moquer de nous.

A en juger par l'affaire d'Attou, l'entreprise de Kiska aurait pu donner une campagne très sanglante. On l'a évitée, grâce à la retraite des Japonais. L'ennemi avait perdu son seul pied à terre dans la zone nord-américaine, ce qui était une source de satisfaction. Du point de vue canadien, toutefois, il était particulièrement malheureux que cet épisode se présentât comme un dénouement si ridicule. On avait espéré, ainsi que nous l'avons vu, que la participation des soldats du Service national à une campagne active améliorerait l'attitude du public à leur égard. L'affaire de Kiska n'a certes pas eu ce résultat. C'était d'autant plus regrettable que ces hommes s'étaient conduits admirablement. Ils avaient une bonne discipline et un moral élevé. Le brigadier Foster reçut maints compliments des officiers américains au sujet de la norme générale de leur conduite[68].

Le 13e groupe de brigade d'infanterie passa plus de trois mois à Kiska, vivant dans des tentes "hivérisées", se livrant à des travaux de voirie ou d'aménagement de ports, à des corvées de transport, à l'édification et à la garde d'ouvrages de défense, procédant à l'instruction que les circonstances permettaient. Le brouillard, la pluie et le vent y rendaient le séjour éminemment désagréable et les troupes éprouvaient un grand soulagement quand le repliement vers la Colombie-Britannique commença le 12 janvier 1944[69]. La Force de service spécial était partie bien plus tôt et rentrait aux États-Unis le 1er septembre[70].

L'entreprise de Kiska n'avait pas produit l'action prévue, mais elle avait été bien conduite et avait posé certains précédents. Ce fut la première occasion où des unités canadiennes agirent en campagne sous un haut commandement américain et au moyen de l'organisation américaine. Ces dispositions donnèrent entière satisfaction. C'était aussi la première occasion dans l'histoire où une expédition quittait les rives du Canada préparée et équipée en vue d'une offensive immédiate, et la tâche ardue qu'exigeait cette particularité paraît avoir été bien remplie.

C H A P I T R E X V I

PLANS ET ENTREPRISES DU PACIFIQUE 1943-1945

(Voir croquis no 7)

APART LE travail de quelques personnes, l'Armée canadienne n'a pas pris part au combat durant les dernières phases de la guerre dans le Pacifique. Des unités et des membres de l'armée se sont, toutefois, livrés à d'autres genres de travaux utiles et, la guerre contre le Japon se fût-elle prolongée, un fort contingent de soldats canadiens y auraient sans doute participé.

Les yeux sur les Kouriles

Les Aléoutes débarrassées des Japonais, les stratégistes américains du Pacifique-Nord se mirent à songer à la possibilité de pourchasser l'ennemi jusqu'à sa base des îles Kouriles, où il s'était retiré après Kiska. Le général Pearkes, se trouvant à Adak pour l'entreprise de Kiska en août 1943, avait constaté que "les généraux DeWitt et Buckner, l'amiral Kinkaid et tous les officiers supérieurs "étaient très impatients de pousser jusqu'aux Kouriles". Naturellement, il fut question de la participation canadienne. Dans une lettre personnelle à son état-major de brigade, il écrivait: "Vous savez déjà qu'à mon avis il est d'importance primordiale que nous participions à cette bataille si nous voulons être considérés comme une puissance du Pacifique. . . . Si l'on doit employer des troupes canadiennes, j'estime qu'il devrait y avoir au moins trois groupes de brigade, soit deux qui prendraient part, mettons, à l'opération initiale et un autre qui, posté dans les Aléoutes, serait prêt à servir de renfort ou à exploiter les premiers succès. Le Régiment de Hull se tire si bien d'affaire ici que je suis porté à croire qu'il serait très précieux du point de vue politique, que l'une des brigades se composât surtout de Canadiens français"[1]. Le 13 août le général Pearkes écrivait en ce sens au chef d'état-major général, recommandant que le détachement alors en poste à Kiska fût porté à "trois groupements tactiques ou équipes de combat (soit un total de 12 bataillons, sans compter les troupes auxiliaires)", étant donné la possibilité d'une attaque sur les Kouriles[2].

Ainsi que nous l'avons déjà vu (voir ci-dessus, page 189), la 6e division fit l'objet d'une réorganisation en ce sens, le Comité de guerre du cabinet ayant été avisé le 31 août que ce remaniement permettait d'envisager la possibilité d'une participation aux opérations futures dans la zone du Pacifique-Nord. Mais

l'idée d'une expédition contre les Kouriles ne fut bien accueillie, par la suite, ni à Washington ni à Ottawa. Les stratégistes anglo-américains, réunis à Québec immédiatement après l'occupation de Kiska, inclurent sous réserve, dans leur programme approuvé à l'égard du Pacifique pour 1943-1944, "la possibilité d'opérations contre Paramushiro et les Kouriles"[3]. Les chefs d'état-major américains déférèrent la question à leur état-major conjoint d'élaboration des plans, lequel doutait de la valeur du projet. On n'en voyait pas très bien l'utilité, à moins que la Russie n'entrât en guerre contre le Japon; eu égard à cette possibilité plutôt lointaine, on limitait les mesures immédiates dans les Aléoutes à un programme restreint d'élargissement de la base. On ne tentait pas d'envahir les Kouriles, mais, pendant tout le reste de la guerre, elles furent assujéties à des bombardements intermittents depuis les Aléoutes et les Japonais y maintinrent des éléments considérables pour parer à la menace d'invasions[4].

A Ottawa, le premier ministre rejeta subséquemment cette idée. Il était peu souhaitable, à son avis, d'engager des effectifs considérables simplement afin de prévoir la possibilité de demandes américaines de collaboration, pas plus qu'il n'était souhaitable que le gouvernement canadien risquât de provoquer des demandes qui eussent pu mener à des engagements que le Canada n'aurait pas été en mesure d'honorer. Par suite de cette expression d'opinion, on se borna aux tâches prévues pour la 6e division, dont l'une consistait à servir "de détachement entraîné en vue de tous engagements futurs dans le secteur du Pacifique" (le colonel Ralston a précisé que ce fut le cas même en mars 1944, alors qu'il approuvait le retrait du personnel de Service général de la division, et son affectation au service outre-mer)[5]; mais il n'y eut aucun autre engagement en vue d'opérations, ni n'en fut-il question.

Observateurs dans le Pacifique

Lors des discussions sur le rôle que l'Armée canadienne serait appelée à jouer dans le Pacifique après la défaite de l'Allemagne, on parlait dès le début d'envoyer des officiers dans les théâtres de guerre du Pacifique pour y acquérir quelque expérience des conditions régnant à ces endroits. Et lorsqu'il devint évident que des troupes canadiennes pourraient fort bien être associées étroitement aux troupes américaines dans les phases finales de la guerre contre le Japon, on se rendit compte de la nécessité d'envoyer là-bas le plus tôt possible des officiers qui pourraient se mettre au courant de l'organisation et des méthodes américaines.

En février 1944, on prenait des dispositions en vue de détacher dix officiers canadiens auprès de l'armée américaine du Pacifique, huit auprès des troupes australiennes et deux auprès des troupes néo-zélandaises. (Ces deux derniers se joignirent par la suite au groupe d'officiers détachés auprès des Australiens, auquel on ajouta également trois officiers du service de renseignements[6].) Au cours de l'été suivant, des officiers assistaient à une bonne partie de la guerre

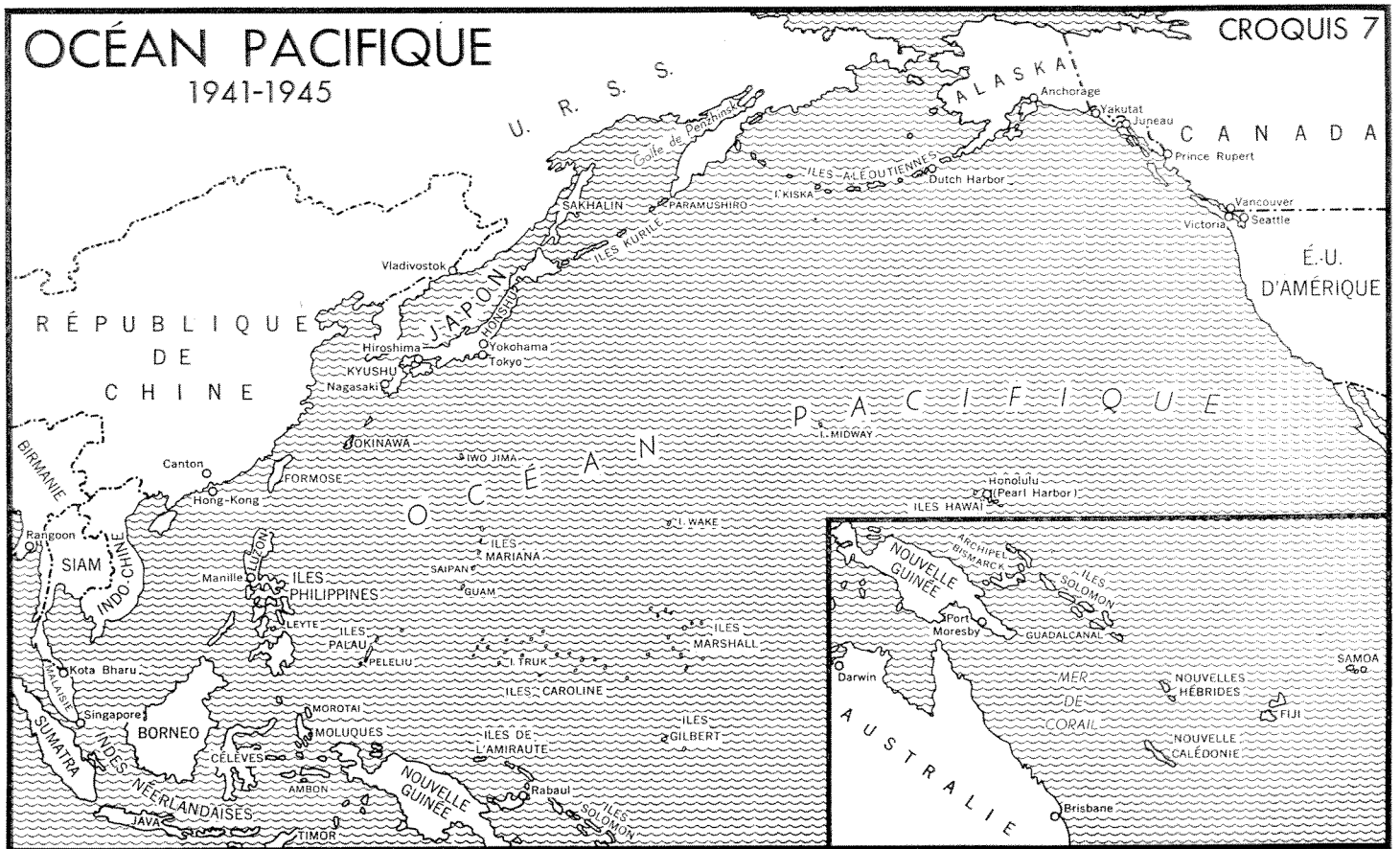

Section Historique de l'É.-M.G.

dans le Pacifique. La plupart des officiers détachés auprès des Américains étaient présents lors des durs combats de Saipan, tandis que le groupe détaché auprès des Australiens participa, après une période d'instruction en Australie, aux opérations de la Nouvelle-Guinée et (avec une division américaine), à la prise de Morotai, dans les îles Moluques[7]. Deux officiers non compris dans ce groupe de vingt furent l'objet d'affectations spéciales. L'un d'eux (le major R. F. Routh) passa au G.Q.G. du Sud-Ouest du Pacifique, puis au Q.G. du Sud-Est de l'Asie et fut blessé alors qu'il était affecté à un bataillon anglais en Birmanie; l'autre (le lieut.-col. W. A. Bean) passa plusieurs mois dans la zone de commandement de l'amiral Nimitz (région du Pacifique) et accompagnait la Ire division de fusiliers marins américains lors de l'assaut sur Peluliu[8].

Vers la même époque, on avait pris des dispositions avec le War Office en vue de l'affectation de 20 officiers de l'armée canadienne d'outre-mer à la région du Sud-Est de l'Asie. Le nombre en passait plus tard à 22. Ce groupe quittait l'Angleterre au début de l'été 1944 et un vingt-troisième officier partait à l'automne. Après une période d'affectation auprès d'unités et d'effectifs d'instruction, les membres du groupe passaient à la Quatorzième armée et au 15e corps d'armée indien, en Birmanie, où ils furent très activement employés au commandement ou à l'état-major tout comme les Canadiens détachés plus tôt à la Première armée, en Tunisie (voir ci-dessus, page 257). Après des affectations nombreuses et diverses, ils rentraient au Royaume-Uni au début de 1945. L'un d'eux avait été blessé au combat[9].

En novembre 1944, les autorités américaines consentaient à affecter trois groupes successifs de dix officiers canadiens chacun à des unités américaines dans le Pacifique. En mars 1945, elles acceptaient quinze autres officiers[10]. Grâce à ces dispositions, des observateurs canadiens ont pu assister aux dernières étapes de la libération des Philippines* et à toute la campagne sanglante d'Okinawa (1er avril au 30 juin 1945) qui assura une base aux troupes américaines à quelque 300 milles seulement de l'extrémité sud des îles métropolitaines du Japon[12]. Trois Canadiens furent blessés durant cette dernière campagne[13]. Au cours de ces diverses missions d'observation, un nombre considérable d'officiers canadiens purent recueillir des renseignements importants sur les méthodes tant de nos alliés que de nos ennemis dans le Pacifique et leurs rapports écrits permirent de disséminer ces renseignements dans toute notre armée.

En juin 1945, on a estimé que, au total, 95 officiers de l'Armée canadienne avaient effectivement acquis de l'expérience dans les divers théâtres de guerre du Pacifique, soit 33 à l'état-major et 62 à titre d'officiers de troupe14. En outre, quatre officiers avaient fréquenté l'École d'état-major (d'Australie) en qualité d'étudiants ou d'instructeurs, tandis que seize officiers avaient suivi ou suivaient encore divers cours d'état-major aux États-Unis. Il existait donc un noyau

*En outre, au moins un membre du groupe primitif avait assisté au premier débarquement dans l'île Leyte, le 1er octobre 1944[11].

respectable d'officiers en mesure de former et de diriger les troupes canadiennes dans le Pacifique.

Les Canadiens en Australie

Outre ces affectations d'officiers à des fins canadiennes, quelque 400 officiers et hommes de l'Armée furent envoyés en Australie afin d'y donner une aide technique aux troupes australiennes.

On expédiait en Australie, en 1944, du matériel de radar, de conception et de fabrication canadiennes (voir ci-dessus, page 162) qui devait servir dans le nord de l'Australie, en Nouvelle-Guinée et à divers avant-postes insulaires. En mars 1944, l'Australie demandait des techniciens pour l'entretien de ces appareils, ainsi qu'un petit cadre d'instructeurs pour la section de radar de l'École technique australienne d'électricité et de mécanique. Le 26 avril, le Comité de guerre du cabinet agréait la demande et le groupe, qui comprenait en tout neuf officiers et 64 gradés et hommes de troupe, débarquait en Australie au mois de septembre suivant. Ces spécialistes ont travaillé dans la zone australienne jusqu'à la fin du conflit avec le Japon. A l'été de 1945, on affectait certains d'entre eux à des unités de DCA à Bornéo et à Morotai[15]. Le personnel du Groupe spécial de T.S.F. no 1 (Corps des transmissions royal canadien) a aussi été employé en Australie, où il s'était rendu au début de 1945[16].

Quelques Canadiens accompagnèrent dans l'Inde des cargaisons de mulets. Dans les premiers mois de 1944,. l'état-major de l'armée britannique en poste à Washington, qui organisait alors des envois de mulets pour le compte du gouvernement indien, demandait au Canada s'il ne pourrait pas affecter des hommes à la "conduite" des mulets de New-York à Karachi. Les autorités canadiennes ayant consenti, quatre cargaisons de mulets furent transportées en Inde sous la surveillance de groupes de militaires canadiens; la première cargaison partait en mars 1944 et la dernière, en avril 1945. Les trois premiers groupes se composaient de membres de la Garde d'anciens combattants, tandis que le quatrième était constitué de soldats de la Compagnie no 2 d'emploi général. Au total, 179 Canadiens* se sont ainsi rendus en Inde, escortant environ 1,600 mulets[17].

Notre participation au conflit dans le Pacifique

C'est vers la fin de 1944 qu'on a commencé à songer sérieusement à la participation du Canada à la dernière phase de la guerre contre les Japonais. A l'occasion de son voyage en Angleterre où il allait assister à la Conférence des premiers ministres du Commonwealth, au mois de mai de cette année-là, le premier ministre du Canada s'était muni d'une appréciation de l'état-major général, où celui-ci se bornait en somme à faire observer que des éléments

*Sans compter un homme du dernier groupe qui, devenu malade durant le voyage d'aller, a dû débarquer à Gibraltar. Un officier et trois hommes qui ont fait le voyage deux fois ne sont inclus qu'une seule fois dans ce chiffre.

je l'Armée canadienne pourraient peut-être participer aux opérations avec les troupes britanniques, depuis la Birmanie et la Malaisie, ou avec les troupes américaines "sur l'autre flanc", par voie des îles Hawaii ou peut-être même des Aléoutes. Dans le premier cas, l'armée canadienne d'outre-mer pourrait fournir les troupes (il fut question d'une division "comme base de discussion"); dans le dernier cas, on estimait qu'il serait plus avantageux de prélever ces troupes sur les effectifs de l'armée restés au Canada, soit le plus grand nombre de groupes de brigade "que les effectifs disponibles permettraient de constituer". On ne recommandait aucune des deux possibilités de préférence à l'autre et, quant à savoir si elles s'excluaient mutuellement, cela n'est pas très clair[18].

Il n'en fut pas beaucoup question à la conférence de Londres mais, après le retour de M. King au Canada, les autorités civiles et militaires du pays s'y intéressèrent dans la mesure où le permettait l'absence de renseignements au sujet d'un plan stratégique d'ensemble définitif. Dans un câblogramme adressé à M. Churchill en date du 27 juin, M. King donnait à entendre que l'attitude du Canada à cet égard restait subordonnée à "certaines considérations particulières". Le message avait trait surtout au CARC et la direction dans laquelle évoluait l'opinion, à Ottawa, était indiquée dans la remarque suivante: "Il serait évidemment très difficile de faire porter le gros de l'effort aérien du Canada à partir, mettons, du Sud-Est de l'Asie, si des forces américaines importantes allaient établir leurs bases d'opération dans le nord-ouest de l'Amérique"[19]. Le chef d'état-major général, le général Murchie, avait écrit le 13 juin: "Il semble souhaitable de prévoir la participation de l'Armée canadienne pour une étape et un secteur où ses opérations seront dirigées contre le Japon même ou contre l'armée japonaise combattant en Chine, plutôt que pour des campagnes préliminaires en Birmanie ou dans la péninsule malaise"; il leur faudrait ainsi moins d'instruction supplémentaire que pour des opérations dans les zones tropicales[20]. Churchill soumit la question à l'état-major conjoint d'élaboration des plans rattaché au cabinet de guerre britannique et, le 24 juillet, cet état-major présentait un aide-mémoire sur l'emploi des forces canadiennes après la défaite de l'Allemagne[21]. Tout en se reconnaissant incapable de formuler une recommandation précise "tant que la stratégie principale n'aura pas été arrêtée", l'étatmajor convenait qu'il y aurait peut-être lieu d'employer les forces terrestres du Canada dans le Pacifique-Nord, advenant que la principale menace d'invasion du sol japonais proprement dit émanât de cette région. Il recommandait que les forces terrestres du Canada qui devaient participer au conflit contre le Japon fussent rapatriées le plus tôt possible et exprimait l'avis qu'il y aurait lieu, compte tenu d'une certaine démobilisation après la défaite de l'Allemagne, d'affecter deux divisions à ces opérations, outre la division qui allait prendre part à l'occupation de l'Allemagne.

Les chefs d'état-major canadiens étudièrent ce document et, le 6 septembre, soumirent à leurs ministres des conclusions officielles et précises.22 Ils étaient d'avis que "la participation canadienne devrait se régler d'après les capacités

du Canada et proportionnée à l'effort continu du Royaume-Uni et des ÉtatsUnis". Ils soulignaient l'importance de la région du Pacifique-Nord pour le Canada et exprimaient l'avis que, dans le cas où on déciderait d'amorcer des opérations d'envergure depuis cette région, c'est-à-dire à partir d'Hawaii ou des Aléoutes, le Canada devrait "être représenté dans l'assaut final sur le Japon proprement dit". A cette fin, on recommandait particulièrement que "l'Armée canadienne prît part aux opérations dans les zones centrale ou septentrionale du Pacifique", affectant à ces tâches "une division accompagnée des troupes auxiliaires nécessaires". On reconnaissait qu'en l'occurrence les troupes seraient inévitablement placées sous le commandement américain. La Marine royale du Canada appuierait la Royal Navy dans le Pacifique; le CARC travaillerait surtout de concert avec la RAF mais, dans le cas d'une opération d'envergure dans le Pacifique-Nord, il faudrait qu'elle fût représentée par un détachement symbolique.

Le même jour, le cabinet même étudiait la question et convenait qu'après la fin de la guerre en Europe il y aurait lieu pour les troupes canadiennes de participer à la guerre contre le Japon dans les théâtres d'opérations intéressant directement le Canada en tant que nation nord-américaine, par exemple dans le Pacifique central ou septentrional, plutôt que dans les zones plus éloignées, comme le Sud-Est de l'Asie; que la politique du gouvernement quant à l'emploi des troupes canadiennes devait s'inspirer de ce principe; que la forme et l'étendue de la participation des trois armes devraient être fixées après la seconde conférence de Québec, qui allait avoir lieu prochainement[23]. Le 8 septembre, le cabinet autorisait en outre, "à titre de fondement d'élaboration des plans, mais sans prendre d'engagement", l'affectation d'une division avec ses troupes auxiliaires en qualité d'apport de l'armée de terre à la guerre dans le Pacifique[24]. Après avoir ainsi arrêté la ligne de conduite à suivre, les ministres canadiens purent songer à la prise de contact avec les autorités britanniques et américaines qui allait accompagner la conférence*.

Les troupes canadiennes dans le Pacifique

Quand la conférence "Octogone" s'ouvrit à Québec le 12 septembre, l'avenir s'annonçait plus brillant pour les Alliés. Ils avaient remporté une victoire éclatante dans le Nord-Ouest de l'Europe et l'effondrement rapide de l'Allemagne ne semblait pas impossible. Dans le Pacifique, les troupes américaines étaient installées dans les îles Gilbert, Marshall et Mariannes, et s'apprêtaient à occuper Morotai et les Palaos; on pouvait dorénavant songer à envahir les Philippines. Des troupes britanniques et indiennes avaient repoussé jusqu'en Birmanie un assaut lancé contre l'Inde par les Japonais et destiné à nuire au transport aérien des Alliés jusqu'en Chine; entre temps l'avance alliée

*Comme dans les cas précédents, le Canada ne participa pas à la seconde Conférence de Québec (sauf à titre d'hôte); mais il y eut, à cette occasion, des discussions parallèles avec les autorités civiles et militaires, tant britanniques qu'américaines.

progressait dans le nord de la Birmanie et on pouvait songer à rétablir bientôt lés communications terrestres avec la Chine.

Le 14 septembre, le Comité de guerre du cabinet canadien tenait une séance spéciale à la Citadelle de Québec, sous la présidence de M. King. M. Churchill y assistait, de même que Lord Leathers (ministre anglais du Transport en temps de guerre) et les chefs d'état-major britanniques et canadiens. M. King exposa la ligne de conduite envisagée par le Canada. Ces discussions étaient suivies, le même jour, d'une réunion entre les chefs d'état-major britanniques et canadiens[25], puis, le 15 septembre, d'une conférence entre MM. King, Roosevelt et Churchill[26], et, le 16 septembre, de pourparlers entre les généraux Murchie et Pope* d'une part et le général George C. Marshall, chef d'état-major de l'armée américaine, d'autre part. Le général Murchie exposa la situation relative à l'apport de l'Armée canadienne, soulignant le désir du Canada "de participer à l'assaut final contre le Japon"[27]. Le général Marshall fit aux Canadiens un accueil très cordial et leur dit qu'il ne voyait aucune objection à se rendre aux désirs de leur gouvernement; mais on ne prit d'engagement ni de part ni d'autre[28].

Aucun plan stratégique définitif pour la défaite du Japon n'émana de la conférence "Octogone"; les Américains, responsables de ce plan au premier chef, songeaient à deux voies d'opération possibles, soit celle de Formose et celle de Luçon (Philippines)[29]. Toutefois, le rapport final de la conférence[30] indiquait qu'on s'était entendu sur la mise au point d'un programme destiné à affaiblir l'aptitude et la volonté des Japonais à résister, au moyen de blocus aériens et navals, de bombardements aériens intenses et de la destruction de la puissance japonaise, tant aérienne que navale, suivis tôt ou tard de l'invasion et de la prise "d'objectifs au coeur industriel du Japon". M. Churchill avait indiqué, à la séance plénière du 16 septembre, que le gouvernement canadien "désirait ardemment obtenir l'assurance de principe que l'armée participerait aux opérations principales contre le Japon", ajoutant que ce gouvernement préférait voir ses troupes intervenir dans les zones septentrionales du Pacifique, "car elles n'étaient pas habituées au climat tropical"[31]. Aussi relève-t-on au compte rendu définitif la brève observation suivante : "La participation canadienne est acceptée en principe"[32].

Le Comité de guerre étudia la question au cours des semaines qui suivirent, soit les 22 et 27 septembre, et les 11 et 20 octobre. On examinait les propositions des trois armes au sujet de leur emploi dans le Pacifique et on réduisait sensiblement les chiffres soumis par la Marine et par l'Aviation. Enfin, le 20 novembre, le cabinet au complet† approuvait le programme, y compris la participation de l'armée de terre qui devait fournir une division accompagnée des troupes auxiliaires nécessaires, jusqu'à concurrence de 30,000 hommes. On reconnaissait que le gros du contingent devrait se composer d'hommes alors outre-mer, puisqu'il n'y avait pas au Canada suffisamment de soldats formés et qu'on avait

*Le général Pope était devenu secrétaire militaire du Comité de guerre du cabinet.

†Il n'y eut aucune réunion du Comité de guerre entre le 9 novembre et le 11 décembre.

besoin de troupes aguerries; on reconnaissait en outre qu'il faudrait six mois pour transporter et rééquiper les troupes, et leur accorder un congé au Canada[33].

On passait donc à l'élaboration de plans détaillés pour les troupes canadiennes dans le Pacifique. Soumises au Comité conjoint des chefs d'état-major américains par le général Letson, qui avait succédé au général Pope à Washington, les propositions canadiennes furent acceptées "à condition que ces troupes puissent être affectées à toute opération organisée dans le Pacifique"[34]. Le 7 mars 1945, le Comité de guerre reconnaissait qu'il y avait lieu d'étudier de nouveau l'ensemble du programme canadien en vue d'assurer, si possible, une plus grande, intégration des divers services; mais les chefs d'état-major déclaraient, dans un rapport en date du 20 mars, que la participation d'éléments canadiens autonomes nécessiterait l'accroissement considérable des engagements des trois armes et la création d'un service de logistique distinct[35]. Le Comité de guerre acceptait cet avis le 22 mars et le plan ne fut pas modifié. Le 4 avril, le premier ministre exposait le programme du Pacifique à la Chambre des communes, révélant, entre autres renseignements, que les hommes employés contre le Japon seraient "choisis parmi ceux qui consentiront à servir dans le secteur du Pacifique"; en d'autres termes, il n'y aurait aucune coercition.

Quatre jours après cette déclaration, et à cause de l'acceptation de principe du volontariat, le chef d'état-major général et l'adjudant général (le majorgénéral A. E. Walford) recommandaient de remplacer, dans le plan, une division d'infanterie par une division blindée. (Ils avaient sans doute été influencés par l'avis récent des généraux Crerar et Montagne qui estimaient qu'on ne réussirait pas à obtenir, par le volontariat, les hommes requis parmi l'armée d'outre-mer[36].) Ils faisaient remarquer qu'une division blindée permettrait aux hommes des quatre brigades blindées en poste outre-mer (de même qu'à ceux des unités de reconnaissance) de continuer à servir sans avoir à passer à d'autres armes. Sans compter, écrivaient-ils, qu'en réduisant les effectifs d'infanterie de trois brigades à une, "nous limitons le nombre d'hommes requis de l'arme où l'on peut s'attendre à la plus grande résistance au recrutement de volontaires"; que "l'effectif de guerre global à engager dans cette campagne" se trouverait diminué, étant donné qu'une division blindée ne comprendrait qu'environ 10,800 hommes par rapport aux 14,000 que prévoient les tableaux d'organisation américains pour la division d'infanterie[37]. Un comité spécial du cabinet* acceptait ce plan le 19 avril, mais il ne reçut pas l'approbation des Américains. Le 15 mai, les chefs de l'état-major conjoint des États-Unis approuvaient l'envoi d'une lettre au général Letson au sujet d'un mémoire de leur service d'élaboration des plans, où l'on relève le passage suivant:

> Le contingent devrait, croit-on, se composer d'une division d'infanterie, peut-être renforcée de blindés, y compris une certaine proportion de troupes auxiliaires et d'appui,

*La 339e et dernière réunion du Comité de guerre du cabinet avait lieu le 11 avril. Il y eut par la suite trois réunions d'un Comité spécial qui remplissait sensiblement les mêmes fonctions.

plutôt que d'une division blindée. Il semble que le général MacArthur préférerait une telle formation et qu'elle pourrait être employée bien plus avantageusement. Elle serait préférable, également, du double point de vue du ravitaillement et de l'entretien[38].

Les Américains agréaient toutes les autres propositions canadiennes. La même lettre exposait le plan en détail:

> ... Les chefs de l'état-major conjoint sont d'avis ... que le contingent de l'Armée canadienne ... devrait:
>
> *a)* se composer d'une division d'infanterie, peut-être renforcée de blindés, comprenant une certaine proportion de troupes auxiliaires et de troupes d'appui; b) être employé en qualité d'unité d'appui de l'opération principale;
>
> *c)* sauf pour les uniformes, utiliser l'équipement et les services de ravitaillement de l'armée américaine;
>
> *d)* être réorganisé conformément aux exigences de l'armée américaine (à moins qu'une étude plus approfondie ne révèle qu'on retarderait ainsi l'emploi de ces troupes) ;
>
> *e)* être instruit aux États-Unis sous la surveillance générale de l'armée de terre des États-Unis;
>
> *f)* être ravitaillé en qualité de division ordinaire de l'armée américaine et rattaché à la base prévue aux plans d'opérations;
>
> *g)* ramené en Amérique du Nord après la cessation des hostilités conformément à la priorité établie à l'égard des troupes participant à la guerre dans le Pacifique.

Le 17 mai, le cabinet du Canada donnait un accord de principes à ces propositions[39].

Rappelons que le général Crerar doutait de la nécessité d'organiser la division sur le plan américain; il donnait à entendre que l'Armée, d'une façon générale, verrait "d'un mauvais oeil" cette réorganisation selon des méthodes étrangères*. Il semble toutefois que l'idée n'avait pas pris naissance aux ÉtatsUnis. C'est le chef d'état-major général adjoint (A) qui, à Ottawa le 13 septembre 1944, donnait à entendre le premier que l'organisation d'après la formule américaine pourrait peut-être s'imposer[41]. On trouve, dans le plan canadien détaillé soumis aux chefs de l'état-major conjoint des États-Unis, au mois d'avril suivant[42], un avis ainsi formulé: "Il faudra, croyons-nous, organiser le contingent canadien d'après les méthodes de l'armée américaine, afin de faciliter les dispositions que doit prendre l'état-major pour les déplacements, le ravitaillement et les opérations". Ainsi que nous l'avons vu à leur réponse, les Américains se ralliaient à cet avis; le service d'élaboration des plans de l'étatmajor conjoint des États-Unis faisait observer que "la réorganisation conformément aux méthodes de l'Armée américaine faciliterait la distribution de matériel et d'équipement, le ravitaillement et peut-être aussi les déplacements. Il s'agit simplement de savoir si une telle réorganisation peut s'effectuer sans retarder l'emploi des troupes"[43]. L'adoption de la formule américaine, bien que com-

*Cette opinion se trouve dans un message du 6 juin 1945[40] répétant un "avis personnel" exprimé plus tôt, peut-être le 22 mai, à l'occasion d'entretiens avec le général Murchie. Mais déjà on avait conclu une entente précise avec les Américains.

mode de divers points de vue, n'était pas un élément vraiment essentiel du plan, et l'organisation divisionnaire ordinaire du Canada, modifiée compte tenu de l'équipement américain, aurait probablement suffi.

On adopta donc la formule d'état-major américaine; celle des trois divisions d'état-major (état-major général, adjudant général, quartier-maître général), héritée de l'armée britannique, était remplacée par u n état-major unifié comprenant trois divisions (G-1, personnel; G-2, renseignement; G-3, opérations et formation; et G-4, ravitaillement). De même, les unités de la division projetée et des éléments auxiliaires furent conçues et désignées conformément aux tableaux d'organisation américains, légèrement modifiés à la lumière des circonstances.

On espérait, au début, reconstituer la Ire division d'infanterie canadienne pour l'envoyer dans le Pacifique, car c'était la principale formation de la Première armée canadienne et ses unités représentaient bien toutes les parties du Canada. Mais les exigences des opérations n'avaient pas permis de libérer cette formation avant le jour de la Victoire en Europe et le général Crerar exprima subséquemment l'avis qu'il serait plus pratique d'accorder la priorité du retour au Canada à tous les volontaires et de laisser au Quartier général de la Défense nationale, à Ottawa, le soin d'organiser une nouvelle division[44]. Le ministre de la Défense nationale (le général A. G. L. McNaughton) accepta ce raisonnement et décida que la nouvelle formation porterait la désignation de 6e division canadienne*. On laissa tomber le" mot "brigade" en faveur de l'expression américaine "régiment", mais les nouveaux 1er, 2e et 3e "régiments d'infanterie canadiens" comprenaient des bataillons des unités de l'Ontario, de l'Ouest" canadien et de l'Est canadien, respectivement, qui avaient constitué les Ire, 2e et 3e brigades de l'ancienne Ire division. De même, les "régiments" d'artillerie de campagne devinrent des "bataillons". Le Saskatoon Light Infantry (M.G.) bataillon de mitrailleuses de la Ire division, fournissait des "compagnies de canons" à chaque régiment d'infanterie, tandis que la "troupe" de reconnaissance divisionnaire venait du Royal Montreal Régiment. Le contingent canadien de troupes de corps et d'armée se composait de 151 officiers et 1,070 gradés et hommes; ces chiffres comprenaient les effectifs du bataillon de chars devant appuyer la division t (effectifs qu'allaient fournir les Canadian Grenadier Guards), un hôpital de triage et trois groupes dé liaison détachés auprès des Q.G. de formations américaines. Les unités de base, constituées de 239 officiers et 1,691 gradés et hommes de troupe, comprenaient un 2e échelon pour le personnel administratif et un groupe de remplacement qui correspondait aux groupes de renfort de base utilisés en Italie et dans le Nord-Ouest de l'Europe[45].

Le major-général B. M. Hoffmeister, qui avait commandé la 5e division blindée avec distinction en Italie et dans le Nord-Ouest de l'Europe, fut désigné

*La division de défense territoriale, ainsi désignée, avait été dissoute en décembre 1944 (voir ci-desus, page 190).
†Le général McNaughton avait accueilli d'emblée l'idée d'inclure de tels éléments, formulée par les Américains.

pour commander les troupes canadiennes dans le Pacifique. Le brigadier W. P. Gilbride, dont le plus récent emploi avait été celui de sous-adjudant et quartiermaître général du ter corps d'armée canadien, fut nommé commandant divisionnaire adjoint, poste qui n'avait pas d'équivalent dans l'armée canadienne. Les autres postes, au commandement et à l'état-major, furent confiés à des officiers qui avaient servi dans l'armée canadienne outre-mer. Les régiments d'infanterie étaient commandés par des brigadiers et non par des colonels, comme dans le cas des formations américaines.

Recrutement et formation des troupes canadiennes du Pacifique

Suivant l'exemple du Royaume-Uni et des États-Unis, le Canada autorisa le versement, aux troupes canadiennes du Pacifique, d'une "solde spéciale de la campagne japonaise"* (laquelle s'élevait à 30c. de plus par jour pour les simples soldats)[46]. Le recrutement de volontaires commença par la distribution outre-mer de la brochure intitulée : *Après la victoire en Europe,* le 11 mai 1945 (voir cidessus, page 450). Les résultats furent plus ou moins satisfaisants. Le 17 juillet (il n'existe pas de chiffres ultérieurs) le total global des "volontaires" s'établissait à 9,943 officiers et 68,256 gradés et hommes de troupe. Mais, sur ce nombre, 1,412 étaient des infirmières, tandis que 446 officiers et 6,075 gradés et soldats faisaient partie du Service féminin de l'Armée canadienne; d'autre part, un bon nombre des volontaires du sexe masculin étaient inaptes au service militaire actif, en raison de leur âge ou de leur état physique. Le "groupe idéal",—c'est-à-dire les sujets admissibles au service dans le Pacifique,-était celui des hommes d'une catégorie médicale élevée, âgés de 19 à 33 ans et (dans le cas des volontaires d'outre-mer) célibataires. Parmi tous les volontaires, seulement 2,796 officiers et 36,386 gradés et soldats du sexe masculin se rangeaient dans ce groupe[47].

Bien que l'effectif réel de la division projetée ne fût fixé qu'à 790 officiers et 15,058 gradés et hommes de troupe et celui de toutes les troupes canadiennes du Pacifique, à seulement 1,180 officiers et 17,819 gradés et hommes[48], les besoins en hommes, immédiats et prévus, dépassaient de beaucoup ces chiffres. On estimait qu'il faudrait tout d'abord 1,513 officiers et 27,435 hommes, y compris des renforts pour trois mois et une petite "réserve pour imprévus"[49], tandis que les remplacements pour huit autres mois d'opérations (jusqu'au 30 septembre 1946) s'élèveraient à 1,665 officiers et 28,735 hommes. Si l'on compare ces chiffres à ceux des volontaires du "groupe idéal" pour toutes les armes, il manquait donc en tout 382 officiers et 19,784 hommes. Il y avait surtout pénurie de soldats d'infanterie; l'écart, dans cette seule arme, était de 835 officiers et 20,775

*Par décret du conseil en date du 17 mars 1949 (C.P. 1286), ce supplément de solde fut accordé aux survivants du contingent canadien de Hong-Kong à compter du ter juin 1945 (date à partir de laquelle le supplément avait été autorisé) jusqu'à l'expiration d'un délai de deux mois après leur rentrée au Canada.

hommes. Le nombre des fantassins volontaires du "groupe idéal" s'établissait à 996 officiers et 18,339 hommes, comparativement à un effectif divisionnaire d'infanterie de 375 officiers et 9,276 hommes[50]. Il était amplement pourvu aux besoins immédiats, y compris les renforts pour trois mois; mais, à la lumière de l'expérience acquise, on avait raison de craindre une insuffisance d'infanterie de remplacement, au cas où la division devrait livrer de durs combats pendant une période prolongée.

A la fin du mois d'août 1945, un total de 1,963 officiers et 22,058 gradés et hommes de troupe avaient effectivement été versés aux Troupes canadiennes du Pacifique. Sur ce nombre, 1,536 officiers et 20,238 hommes rentraient d'Europe[51]. Puisqu'il s'agissait, pour la plupart, de soldats déjà bien formés, le principal problème d'instruction consistait à les habituer à l'équipement américain et aux conditions existant dans le théâtre de guerre du Pacifique. On se proposait donc de concentrer les unités des Troupes canadiennes du Pacifique à neuf stations disséminées à travers le Canada, afin de leur soumettre ces nouveaux problèmes; tout le contingent, y compris les renforts pour trois mois, passerait ensuite au camp Breckinridge, dans le Kentucky, en vue de la formation individuelle, de l'instruction d'unité et des exercices divisionnaires. Neuf équipes de spécialistes de l'Armée américaine devaient venir au Canada enseigner le maniement des armes, au cours de la phase préliminaire; et on organisa un cadre dont les membres devaient se rendre aux. États-Unis avant les troupes, afin de s'y préparer à devenir instructeurs. Il était prévu que le Collège militaire royal donnerait des cours spéciaux d'orientation aux commandants et aux officiers d'état-major[52].

La reddition japonaise intervint, ce programme à peine lancé. Les équipes américaines de maniement des armes arrivaient, en effet, au début du mois d'août[53]; et un bon nombre de militaires du cadre d'instructeurs et autres membres des effectifs destinés au Pacifique allèrent suivre des cours aux ÉtatsUnis. A la date du 17 août 1945, 347 officiers et 1,391 gradés et hommes de troupe suivaient de tels cours.[54] Mais le contingent tout entier ne passa jamais outre-frontière.

La formation de membres des services de renseignements nécessitait une attention particulière et, dans ce domaine, les Canadiens d'origine japonaise pouvaient jouer un rôle très utile. Dès le mois d'août 1945, l'École de japonais, unité de l'Armée établie à Vancouver en 1945, comptait 114 étudiants; sur ce nombre, 52 étaient des "Nisei"[55].

La fin de la guerre dans le Pacifique

Le 6 avril 1945, le général Douglas MacArthur assumait le commandement de toutes les Forces de terre américaines dans le Pacifique et, de concert avec l'amiral Chester Nimitz, commandant des Forces navales, il commençait à élaborer le plan des opérations finales contre le Japon. Le jour de la libération

complète des Philippines approchait. Depuis le 24 novembre 1944, les bombardiers américains B-29 quittaient leur base des îles Mariannes pour attaquer le Japon proprement dit et leurs raids avaient un effet dévastateur. La conquête d'Iwo-Jima (février-mars 1945) assurait des aéroports qui permettaient de faire escorter les bombardiers par des chasseurs, sans compter que les B-29 avariés Pouvaient y atterrir d'urgence. La prise d'Okinawa (voir ci-dessus, page 527) rapprochait les Alliés encore davantage du Japon. En Birmanie, les Japonais étaient en déroute; les troupes britanniques entraient dans Rangoon le 3 mai. En juillet, la flotte américaine du Pacifique, renforcée de puissantes unités britanniques, au nombre desquelles la Marine royale du Canada fut représentée pendant quelque temps par *l' Uganda,* commençait à attaquer le Japon par voie aérienne, au moyen de porte-avions, et par tir à obus.

Le plan de l'invasion définitive des îles japonaises était le suivant: la première phase, soit l'opération "Olympic", redésignée "Majestic" par la suite, prévoyait pour l'automne de 1945 une attaque à trois griffes par la Sixième armée américaine contre l'île de Kyushu, située le plus au sud. La seconde phase, soit l'opération "Coronet", dans laquelle la 6e division canadienne jouerait un rôle qui ne fut jamais nettement précisé, devait commencer au début du printemps 1946 par une attaque contre l'île principale d'Honshu; cette attaque devait être confiée à des armées aguerries, soit les Huitième et Dixième armées américaines. Elles allaient être suivies à terre par dix divisions d'infanterie de la Première armée américaine, retirées du Nord-Ouest de l'Europe. Ces armées devaient maîtriser la résistance japonaise et occuper la zone de Tokyo-Yokohama; les Alliés allaient, par la suite, se déployer vers le nord et occuper le reste des îles[56].

Cette dernière campagne ne fut pas nécessaire. Depuis la chute du gouvernement Tojo, en juillet 1944, les dirigeants japonais se rendaient de plus en plus compte de la nécessité de mettre un terme à la guerre. Après la cessation des hostilités en Europe, en mai 1945, le Japon demanda à la Russie d'intercéder, mais elle refusa de donner une réponse définitive.. Le 26 juillet, la GrandeBretagne, les États-Unis et la Chine publiaient la Déclaration de Potsdam dans laquelle ils menaçaient le Japon de "destruction complète" et exigeaient la capitulation sans condition. Le gouvernement donnait à entendre qu'il ne se rendrait pas à cet ultimatum,[57] mais, de fait, il l'étudiait encore, lorsque, le 6 août, tombait sur Hiroshima le plus terrible engin de destruction que l'humanité eût jamais vu*, la bombe atomique. Il est possible que 90,000 personnes aient perdu la vie ce jour-là. Or, avec la meilleure volonté du monde, Adolf Hitler n'a réussi à tuer que 60,000 civils pendant les cinq années qu'a duré le bombardement de la Grande-Bretagne[59]. Le 8 août, conformément à une promesse faite aux États-Unis et à la Grande-Bretagne à la conférence de Yalta au mois de février,[60] l'Union soviétique entrait en guerre contre le Japon. Le

*Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'une seule attaque sur Tokyo au moyen de bombes incendiaires de type classique, les 9 et 10 mars 1945, avait fait plus de 83,000 victimes[58].

9 août, on lançait une deuxième bombe atomique, cette fois sur Nagasaki. Tôt le lendemain matin, une conférence impériale convoquée à Tokyo décidait de demander la paix[61].

La guerre active cessait le 14 août. Le même jour, un Comité spécial du cabinet, réuni à Ottawa, recommandait que le Canada, qui s'était déjà engagé à participer à la première phase de l'occupation de l'Allemagne, s'abstînt de prendre part à l'occupation du Japon. Le 1er septembre, on publiait des ordres en vue de la dissolution des Troupes canadiennes du Pacifique[62].

Lancée dans la perfidie à Pearl-Harbour et à Hong-Kong en 1941, la guerre du Japon contre l'Occident conduisit ce pays, en moins de quatre ans, à la défaite la plus complète et la plus humiliante. Cette humiliation s'exprimait dans l'instrument de reddition sans condition que ses représentants acceptaient le 2 septembre 1945 sous les canons menaçants du cuirassé *Missouri,* dans la baie de Tokyo. Le général MacArthur signait ce document à titre de Commandant suprême des Puissances alliées; les représentants de neuf de ces Puissances, y compris le Canada, y apposèrent leur signature. Ainsi se terminait la seconde guerre mondiale. Elle avait commencé six ans et un jour plus tôt, lorsque les divisions blindées d'Adolf Hitler avaient envahi la Pologne. Après avoir semé la misère et la désolation dans de nombreux pays, elle prenait fin de l'autre côté du globe; et, même si on ne se rendait pas encore pleinement compte du geste terrible posé à Hiroshima, hommes et femmes de tous les continents offraient des prières pour que l'intelligence collective du genre humain trouvât un moyen de s'assurer qu'il n'y ait plus jamais de conflit de ce genre.

APPENDICES

APPENDICE "A"

(Quatre tableaux)

EFFECTIF ET PERTES DE L'ARMÉE CANADIENNE

1er TABLEAU — EFFECTIF DE SEPTEMBRE 1939 À SEPTEMBRE 1947

Date	Hommes	Femmes	Effectif total (tous grades)	En permission prolongée (sans solde)	Effectif *moins* les militaires en permission prolongée	Remarques
1939						
30 sept.	GS..... 61,416	N/S-GS..... 81	GS..... 61,497	.....	GS..... 61,497	
31 déc.	GS..... 63,327	N/S-GS..... 149	GS..... 63,476	.....	GS..... 63,476	
1940						ABRÉVIATIONS
30 juin	GS.....114,890	N/S-GS..... 264	GS.....115,154	.....	GS.....115,154	CA(A)—Armée canadienne (Active), c.-à-d. l'armée du temps de guerre.
29 déc.	GS.....117,302	N/S-GS..... 508	GS.....117,810	.....	GS.....117,810	
1941						
1er juil.	GS.....217,476	N/S-GS..... 701	GS.....218,177	.....	GS.....218,177	
	NRMA..... 13,273		NRMA... 13,273		NRMA... 13,273	CA(AF)—Armée canadienne (Force active), c.-à-d. l'armée régulière d'après-guerre.
	230,749	701	231,450		231,450	
27 déc.	GS.....256,208	N/S-GS..... 844	GS.....258,166	.....	GS.....258,166	
	NRMA..... 16,647	CWAC-GS .. 1,114	NRMA... 16,647	.....	NRMA... 16,647	
	272,855	1,958	274,813		274,813	CWAC—Corps féminin de l'Armée canadienne.
1942						
27 juin	GS.....309,359	N/S-GS..... 1,095	GS.....313,895	.....	GS.....313,895	
	NRMA..... 33,321	CWAC-GS .. 3,441	NRMA... 33,321	.....	NRMA... 33,321	GS—Service général.
	342,680	4,536	347,216	.....	347,216	
26 déc.	GS.....360,016	N/S-GS..... 1,413	GS.....369,537	.....	GS.....369,537	Int. F—Force intérimaire. Membres de la CA(A) s'offrant volontairement pour servir jusqu'au 30 sept. 47 et acceptés à cette fin.
	NRMA..... 55,840	CWAC-GS .. 8,108	NRMA... 55,840	.....	NRMA... 55,840	
	415,856	9,521	425,377	.....	425,377	
1943						
26 juin	GS.....396,867	N/S-GS..... 1,677	GS.....410,355	GS..... –	GS.....410,355	NRMA—Personnel convoqué au service militaire en vertu de la loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales.
	NRMA..... 69,299	CWAC-GS ..11,811	NRMA... 69,299	NRMA.... 3,021	NRMA.. 66,278	
	466,166	13,488	479,654	3,021	476,633	
15 déc.	GS.....405,308	N/S-GS..... 2,012	GS.....420,706	GS..... 2,403	GS.....418,303	N/S—Service infirmier (Corps de santé).
	NRMA..... 73,839	CWAC-GS ..13,386	NRMA... 73,839	NRMA.... 5,398	NRMA... 68,441	
	479,147	15,398	494,545	7,801	486,744	
1944						
21 juin	GS.....405,834	N/S-GS..... 2,876	GS.....422,102	GS..... 4,263	GS.....417,839	
	72,971	CWAC-GS ..13,392	NRMA... 72,971	NRMA.... 7,113	NRMA... 65,858	
	478,805	16,268	495,073	11,376	483,697	

3 janv. (1945)	GS	411,574	N/S-GS	3,069	GS	428,155	GS	3,193	GS	424,962
	NRMA	63,769	CWAC-GS	13,512	NRMA	63,769	NRMA	6,846	NRMA	56,923
		475,343		16,581		491,924		10,039		481,885
1945										
27 juin	GS	411,792	N/S-GS	3,156	GS	428,709	GS	4,941	GS	423,768
	NRMA	49,981	CWAC-GS	13,761	NRMA	49,981	NRMA	7,597	NRMA	42,384
		461,773		16,917		478,690		12,538		466,152
31 déc.	GS	247,436	N/S-GS	2,027	GS	258,410	GS	26,979	GS	231,431
	Int. F	2,855	Int. F	–	Int. F	2,855	Int. F	–	Int. F	2,855
		250,291		2,027		261,265		26,979		234,286
	NRMA	40,843	CWAC-GS	8,947	NRMA	40,843	NRMA	12,236	NRMA	28,607
		291,134		10,974		302,108		39,215		262,893
1946										
30 juin	GS	48,828	N/S-GS	700	GS	52,370	GS	70	GS	52,300
	Int. F	10,112	Int. F	17	Int. F	10,129	Int. F	3	Int. F	10,126
		58,940		717		62,499		73		62,426
	NRMA	5,486	CWAC-GS	2,842	NRMA	5,486	NRMA	38	NRMA	5,448
		64,426		3,559		67,985		111		67,874
30 sept.	GS	17,401	N/S-GS	249	GS	17,682	GS	18	GS	17,664
	Int. F	12,283	Int. F	23	Int. F	12,306	Int. F	2	Int. F	12,304
		29,684		272		29,988		20		29,968
	NRMA	1,054	CWAC-GS	32	NRMA	1,054	NRMA	8	NRMA	1,046
		30,738		304		31,042		28		31,014
1947										
30 juin	GS-CA(A)	1,113	N/S-GS-CA(A)	1	GS-CA(A)	1,114	.....		GS-CA(A)	1,114
	Inf. F	730	Int. F	–	Inf. F	730	.....		Int. F	730
		1,843		1		1,844	.....			1,844
	CA(AF)	13,924	CA(AF)	84	CA(AF)	14,008	.....		CA(AF)	14,008
		15,767		85		15,852	.....			15,852
30 sept.	GS-CA(A)	233	N/S-GS-CA(A)	—	CA(A)	233	.....		GS-CA(A)	233
	Int. F	31	Int. F	—	Int. F	31	.....		Int. F	31
		264		—		264	.....			264
	CA(AF)	14,337	CA(AF)	82	CA(AF)	14,419	.....		CA(AF)	14,419
		14,601				14,683	.....			14,683

Permission prolongée

Colonne indiquant le nombre de militaires qui ont obtenu un congé *sans solde ni indemnités*, en vue du travail sur la ferme, etc.

Statistique de GS

Comprend le personnel convoqué au service en vertu de l'Ordre général no 139 du 3 sept. 39. L'effectif de GS—pour 1946 comprend le personnel NRMA en poste outre-mer. La statistique de ce dernier personnel n'est pas indiquée pour cette année-là.

Sommet de l'effectif

Le CA(A) a atteint le sommet de son effectif le 22 mars 45, alors qu'on enregistrait 495,804 militaires de tous grades, y compris 9,092 en permission prolongée.

Source des chiffres

États de l'effectif établis au Q.G. de la Défense nationale (Direction de l'organisation, à la Division de l'adjudant général). Nous citons l'état de l'effectif le plus rapproché de la fin du mois en cause.

TABLEAU 2 — PERTES PAR CATÉGORIE ET ANNÉE, DE 1939 À 1947

Catégorie	1939-40		1941		1942		1943		1944		1945		1946		1947*		Total global		
	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Tous grades
PERTES, AVEC MORTALITÉ																			
Au combat																			
Tués au combat	1	10	36	329	47	782	89	1,202	742	8,046	210	2,308	—	—	—	—	1,125	12,677	13,802
Morts de blessures	—	4	1	20	3	30	31	297	202	2,390	62	644	—	1	—	—	299	3,386	3,685
Prisonniers de guerre (PW)†	—	—	—	1	7	54	3	3	12	84	4	27	—	—	—	—	26	169	195
Total, au combat	1	14	37	350	57	866	123	1,502	956	10,520	276	2,979	a	1	—	—	1,450	16,232	17,682
Non au combat																			
Morts, maladie ou trauma	31	329	47	451	49	682	74	847	88	1,134	93	934	17	144	2	7	401	4,528	4,929
Morts en captivité, maladie ou trauma	—	—	—	—	3	99	—	70	5	92	2	35	—	—	—	—	10	296	306
Total, non au combat	31	329	47	451	52	781	74	917	93	1,226	95	969	17	144	2	7	411	4,824	5,235
Total, pertes avec mortalité	32	343	84	801	109	1,647	197	2,419	1,049	11,746	371	3,948	17	145	2	7	1,861	21,056	22,917
PERTES, SANS MORTALITÉ																			
Blessés	6	91	22	335	40	573	348	4,328	2,496	32,589	782	10,051	—	—	—	—	3,694	47,967	51,661
PW blessés	—	—	8	61	37	531	3	37	33	264	4	40	—	—	—	—	85	933	1,018
PW non blessés	—	1	61	1,288	83	1,224	16	193	105	1,999	20	425	—	—	—	—	285	5,130	5,415
Total des pertes au combat, sans mortalité	6	92	91	1,684	160	2,328	367	4,558	2,634	34,852	806	10,516	—	—	—	—	4,064	54,030	58,094
Total global	38	435	175	2,485	269	3,975	564	6,977	3,683	46,598	1,177	14,464	17	145	2	7	5,925	75,086	81,011

*C'est le 16 septembre 1947 que se produisait le dernier décès enregistré d'un soldat porté à l'effectif de CA(A).

†Voir la ventilation de ces chiffres au Tableau 4.

TABLEAU 3 — PERTES, AVEC MORTALITÉ OU NON, PAR THÉATRE D'OPÉRATIONS, DE 1939 À 1949

Théâtre d'opérations	Avec mortalité au combat		Avec mortalité non au combat		Sans mortalité au combat		Prisonniers de guerre				Total global		
							Blessés		Non blessés				
	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Tous grades
Canada, Terre-Neuve, Labrador, E.-U., Antilles, Bahama, Jamaïque et Bermudes	1†	1†	224	1,951	—	4†	—	—	—	—	225	1,956	2,181
Angleterre (et Islande)	8‡	112	112	1,401	24	276	—	—	—	—	144	1,789	1,933
Méditerranée: (Sicile, Italie, Afrique du Nord, Gibraltar)	412	4,987	15	360	1,226	18,273	6	72	58	870	1,717	24,562	26,279
Dieppe	56	837	—	14	39	547	37	531	82	1,224	214	3,153	3,367
Nord-ouest de l'Europe	935	9,898	48	815	2,385	28,526	34	269	84	1,748	3,486	41,256	44,742
Hong-Kong	23	267	4	260	14	286	8	61	61	1,288	110	2,162	2,272
Extrême-Orient et Pacifique: (Australie, Japon, Birmanie, Okinawa et Inde)	—	—	3	2	5	—	—	—	—	—	8	2	10
En mer	15	130	5	21	1	55	—	—	—	—	21	206	227
Total	1,450	16,232	411	4,824	3,694	47,967	85	933	285	5,130	5,925	75,086	81,011

*Y compris les prisonniers de guerre (dont les causes de décès paraissent en détail au Tableau 4).

†Kiska (pertes infligées par les mines ennemies ou le feu de mitrailleuses non identifiées; en outre, deux ont été portés tués par accident et inclus parmi les pertes "fatales ordinaires").

‡La plupart de ces pertes ont été infligées par des bombardements ennemis.

TABLEAU 4 — PERTES, AVEC MORTALITÉ, PARMI LES PRISONNIERS DE GUERRE, PAR THÉATRE D'OPÉRATIONS ET PAR CAUSE

Théâtre d'opérations	Fatales au combat									Fatales ordinaires								
	Morts de blessures		Tués par l'ennemi		Tués par bombardements alliés		Total			Maladie		Blessures		Autres causes		Total		
	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Tous grades	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Off.	S.-O. et s.	Tous grades
Nord-Ouest de l'Europe	5	37	1	40	2	9	8	86	94	1	9	—	1	5	3	6	13	19
Méditerranée	8	16	1	2	1	2	10	20	30	—	5	—	—	—	4	—	9	9
Dieppe	6	42	1	6	—	3	7	51	58	—	10	—	1	—	3	—	14	14
Hong-Kong	1	8	—	4	—	—	1	12	13	4	249	—	11	—	—	4	260	264
Total	20	103	3	52	3	14	26	169	195	5	273	—	13	5	10	10	296	306

APPENDICE "B"

ARMÉE CANADIENNE

ENGAGEMENTS POUR LE SERVICE GÉNÉRAL

1er septembre 1939 au 31 août 1945

Mois	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Janvier	—	6,412	5,863	11,026	12,310	4,482	9,936
Février	—	3,810	6,318	8,801	9,488	3,689	9,667
Mars	—	4,924	4,890	8,897	8,347	3,490	9,738
Avril	—	4,475	6,102	11,714	6,890	5,896	7,502
Mai	—	6,909	8,008	12,576	6,790	4,905	2,954
Juin	—	29,319	14,216	11,579	5,564	9,748	1,200
Juillet	—	29,171	11,902	13,574	4,969	5,938	1,066
Août	—	15,934	5,505	14,768	5,227	7,132	482
Septembre	54,844	9,677	8,848	10,783	5,390	6,304	—
Octobre	4,376	4,966	6,867	10,002	4,787	5,795	—
Novembre	3,633	3,202	7,723	10,874	4,496	10,514	—
Décembre	2,049	3,024	7,287	5,824	2,810	6,749	—
Totaux	64,902	121,823	93,529	130,438	77,068	74,642	42,545
Total global: 1939-1945							604,947

Comprend les militaires enrôlés en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales, qui se sont portés volontaires pour le Service général (à partir de mars 1941), et les engagements dans le CWAC (à compter de septembre 1941). Ne comprend pas les nominations d'officiers.

(Établi d'après les données fournies par le directeur des archives militaires de guerre, au ministère des Affaires des anciens combattants, en novembre 1951.)

APPENDICE "C"

BUDGET ET DÉPENSES DE L'ARMÉE CANADIENNE DE 1939 À 1946

(État tiré des rapports de l'auditeur général et des Comptes publics du Canada)

Crédits et dépenses*	Années financières (closes le 31 mars)							Total 1er avril 1939—31 mars 1946
	1939-1940	1940-1941	1941-1942	1942-1943	1943-1944	1944-1945	1945-1946	
	$	$	$	$	$	$	$	$
Crédits								
Budget total du ministère de la Défense	144,409,674	681,438,416	1,033,528,288	1,919,348,020	2,674,653,206	2,962,926,915†	2,153,205,505	11,569,510,024
Crédits de l'Armée de terre	78,748,103	408,256,969	526,816,520	1,044,280,504	1,337,950,724	1,285,089,301	959,342,678	5,640,484,799
Dépenses								
Total des dépenses du ministère de la Défense	125,679,888	647,922,941	1,011,451,063	1,865,622,613	2,629,094,792	2,938,376,924	2,140,793,565	11,358,941,786
Dépenses de l'Armée de terre	74,799,380	383,462,039	511,410,695	1,038,180,774	1,328,847,454	1,261,799,186	949,667,104	5,548,166,632
Détail des dépenses de l'Armée								
Solde et indemnités	37,260,278	150,253,710	238,027,309	366,496,403	495,142,584	509,642,531	497,787,701	2,294,610,516
Transport motorisé; camion, etc. (y compris les frais de fonctionnement)	1,633,550	53,251,318	81,199,552	223,971,832	173,167,487	108,439,409	89,677,361	731,340,509
Vivres, matériel médical et dentaire, effets d'habillement, équipement personnel, etc.	10,773,165	87,160,730	84,160,730	143,728,381	121,511,599	80,428,142	77,282,235	605,751,657
Armement, munitions et bombes	1,987,016	6,369,602	21,138,208	100,100,749	73,431,442	46,952,880	39,150,928	289,130,825
Construction et réparations; frais d'exploitation des immeubles	8,657,013	49,686,441	37,389,635	84,197,916	65,714,018	34,256,453	40,808,754	320,710,230
Voyages, transport, frais d'expédition	2,752,855	13,468,247	26,839,583	48,542,516	65,188,976	51,620,402	62,917,541	271,330,120
Outillage de transmissions et de t.s.f.	151,119	1,076,453	3,357,771	19,050,689	24,778,584	11,118,695	8,725,816	68,259,127
Paiements anticipés à la Trésorerie des E.-U. (pour achats du gouvernement des E.-U.)	—	—	—	19,980,000	207,570,000	7,735,000	—	235,285,000
Paiements anticipés au R.-U. pour l'entretien de l'Armée canadienne d'outre-mer	—	—	—	—	65,960,125	376,334,262	1,651,613	443,946,000
Autres dépenses**	11,584,384	22,195,538	18,591,232	32,112,288	36,382,639	35,271,412	131,665,155	287,802,648

*Crédits et dépenses "ordinaires" et "de guerre".

†Comprend la quote-part du Royaume-Uni des frais du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique (annulée).

**Exemples de ces dépenses: Salaires et traitements civils, réseau radiophonique des Territoires du Nord-Ouest; Conseil d'inspection du Royaume-Uni et du Canada; arsenaux du Dominion; services de censure; octrois supplémentaires aux personnes à charge; impression, papeterie; opérations d'internement; administration du ministère; services de cadets; subventions aux associations militaires.

APPENDICE "D"

CENTRES ET ÉCOLES D'INSTRUCTION DE L'ARMÉE CANADIENNE, AU CANADA, 1ER JUILLET 1943

DÉSIGNATION (1er juillet 43)	ENDROIT (1er juillet 43)	DATE DE MISE EN ACTIVITÉ DE SERVICE	REMARQUES Changement de désignation, etc., jusqu'au 31 décembre 43, de même que, s'il y a lieu, les détails de l'organisation avant la mise en activité de service.
		A. FORMATION D'OFFICIERS	
Collège militaire royal	Kingston (Ont.)	1er sept. 39	Autorisé le 1er juin 1876.
Centre de formation d'officiers 01 (Est du Canada)	Brockville (Ont.)	5 mars 41	
Centre de formation d'officiers 02 (Ouest du Canada)	Gordon-Head (C.-B.)	5 mars 41	Dissous le 30 octobre 43.
Centre de formation d'officiers 03	Trois-Rivières (P.Q.)	1er nov. 42	Autorisé à titre de centre d'instruction "temporaire". Dissous le 30 sept. 43.
Centre canadien no 44 d'instruction élémentaire et de formation d'officiers	St-Jérôme (P.Q.)	15 fév. 41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. *Centre d'instruction (élémentaire) de l'armée canadienne*, 15 fév. 41 au 25 nov. 42. *Centre canadien d'instruction élémentaire et de formation d'officiers*, 26 nov. 42 au 27 juil. 43. *Ecole d'instruction militaire de St-Jérome (S18)* à partir du 28 juil. 43.

Dans le présent appendice: MANP—Milice active non permanente
CFAC—Corps féminin de l'armée canadienne

		B. INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE	
Centre d'instruction (élémentaire) no 6 de l'armée canadienne)	Stratford (Ont.)		Autorisé à titre de Centre d'instruction élémentaire "temporaire" à compter du 1er déc. 42, mais n'a pas été mis en activité de service. Dissous le 30 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 10 de l'armée canadienne	Kitchener (Ont.)	15 fév. 41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. A cessé de fonctionner en oct. 42 lorsque les aménagements furent attribués au *Centre d'instruction (élémentaire) no 3 du CFAC*. Officiellement dissous le 30 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 12 de l'armée canadienne	Chatham (Ont.)	15 fév. 41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu le *Centre d'instruction (élémentaire) no 12 de l'infanterie canadienne* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 13 de l'armée canadienne	Listowel (Ont.)	1er août 42	Dissous le 30 nov. 43.

Centre d'instruction (élémentaire) no 20 de l'armée canadienne	Brantford (Ont.)	15 fév.	41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu *le Centre d'instruction (élémentaire) no 20 de l'infanterie canadienne* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 23 de l'armée canadienne	Newmarket (Ont.)	15 fév.	41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu le *Centre d'instruction (élémentaire) no 23 du Corps blindé canadien* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 24 de l'armée canadienne	Brampton (Ont.)	28 janv.	42	Est devenu le *Centre d'instruction (élémentaire) no 24 du Corps blindé canadien* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 25 de l'armée canadienne	Simcoe (Ont.)	28 janv.	42	Est devenu le *Centre d'instruction (élémentaire) no 25 de l'infanterie canadienne* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 26 de l'armée canadienne	Orillia (Ont.)	15 avril	42	Est devenu le *Centre d'instruction (élémentaire) no 26 du Corps blindé canadien* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 31 de l'armée canadienne	Cornwall (Ont.)	15 fév.	41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu le *Centre d'instruction (élémentaire) no 31 de l'infanterie canadienne* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 32 de l'armée canadienne	Peterborough (Ont.)	15 fév.	41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu le *Centre d'instruction (élémentaire) no 32 du Corps de santé de l'armée canadienne* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 33 de l'armée canadienne	Ottawa (Ont.)	1er août	42	Dissous le 1er sept. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 41 de l'armée canadienne	Huntingdon (P.Q.)	15 fév.	41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Dissous le 30 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 43 de l'armée canadienne	Sherbrooke (P.Q.)	15 fév.	41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu le *Centre d'instruction (élémentaire) no 43 de l'infanterie canadienne* le 15 nov. 43.
Centre canadien no 45 d'instruction élémentaire et technique	Sorel (P.Q.)	15 fév.	41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu le *Centre d'instruction (élémentaire) no 45 de l'infanterie canadienne* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 47 de l'armée canadienne	Valleyfield (P.Q.)	15 fév.	41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Dissous le 30 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 48 de l'armée canadienne	Saint-Jean (P.Q.)	1er août	42	Est devenu le *Centre d'instruction (élémentaire) no 48 de l'infanterie canadienne* le 15 nov. 43.

CENTRES ET ÉCOLES D'INSTRUCTION DE L'ARMÉE CANADIENNE, AU CANADA, 1ER JUILLET 1943

DÉSIGNATION (1er juillet 43)	ENDROIT (1er juillet 43)	DATE DE MISE EN ACTIVITÉ DE SERVICE	REMARQUES Changement de désignation, etc., jusqu'au 31 décembre 43, de même que s'il y a lieu, les détails de l'organisation avant la mise en activité de service,
Centre d'instruction (élémentaire) no 51 de l'armée canadienne (centre d'instruction Tremblay)	Chicoutimi (P.Q.)	15 fév. 41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. *Centre d'instruction (élémentaire) no 51 de l'armée canadienne* du 15 fév. 41 au 14 juillet 42. Dissous le er sept. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 53 de l'armée canadienne	Lauzon (P.Q.)	15 fév. 41	Centre d'instruction MANP du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Dissous le er sept. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 54 de l'armée canadienne	Montmagny (P.Q.)	15 fév. 41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu le *Centre d'instruction (élémentaire) no 54 de l'armée canadienne* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 55 de l'armée canadienne	Rimouski (P.Q.)	15 fév. 41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Dissous le er sept. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 60 de l'armée canadienne	Yarmouth (N.-E.)	15 fév. 41	Centre d'instruction MANP du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu le Centre d'instruction (élémentaire) no 60 de l'infanterie canadienne le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 61 de l'armée canadienne	New-Glasgow (N: E.)	15 fév. 41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu le *Centre* d'instruction (élémentaire) no 61 de l'artillerie canadienne le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) ne 62 de l'armée canadienne	Charlottetown (I du P: E.)	15 fév. 41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu le *Centre* d'instruction (élémentaire) no 62 de l'artillerie canadienne le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 62 de l'armée canadienne	Fredericton (N.-B.)	15 fév. 41	Centre d'instruction MANP du 9 oct. 40 au 14 fév. 71. Est devenu le Centre d'instruction (élémentaire) no 70 de l'infanterie canadienne le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 71 de l'armée canadienne	Edmundston (N: B.)	15 fév. 41	Centre d'instruction MANP du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu le Centre d'instruction (élémentaire) no 71 de l'infanterie canadienne le 15 nov. 43.

Centre d'instruction (élémentaire) no 100 de l'armée canadienne	Portage-la-Prairie (Man.)	15 fév.	41	Centre d'instruction MANP du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Dissous le 30 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 102 de l'armée canadienne	Fort-William (Ont.)	15 fév.	41	Centre d'instruction MANP du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Dissous le 31 oct. 43. Installations consacrées à l'instruction des recrues de la Garde d'anciens combattants.
Centre d'instruction (élémentaire) no 103 de l'armée canadienne	Winnipeg (Fort-Garry, Man.)	28 janv.	42	Est devenu le Centre d'instruction (élémentaire) no 103 de l'infanterie cana dienne le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 110 de l'armée canadienne	Vernon (C: B.)	15 fév.	41	Centre d'instruction MANP du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Dissous le 31 août 43 lors de l'organisation de l'École S17 de l'infanterie canadienne.
Centre d'instruction (élémentaire) no 112 de l'armée canadienne	Chilliwack (C: B.)	28 janv.	42	Dissous le 30 sept. 43. Remplacé par un Centre d'appréciation et de classe ment d'officiers.
Centre d'instruction (élémentaire) no 120 de l'armée canadienne	Regina (Sask.)	15 fév.	41	Centre d'instruction MANP du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Dissous le er sept. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 121 de l'armée canadienne	Maple-Creek (Sask.)	3 oct.	41	A effectivement commencé à fonctionner en mars 1942, après la liquidation du *Centre canadien A-18 de formation de mitrailleurs.* Dissous le 30 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 122 de l'armée canadienne	Prince-Albert (Sask.)	28 janv.	42	Est devenu le Centre d'instruction (élémentaire) no 122 de l'armée *canadienne* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 131 de l'armée canadienne	Camrose (Alb.)	15 fév.	41	Centre d'instruction MANP du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu le Centre *d'instruction (élémentaire) no 131 de l'infanterie canadienne* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 132 de l'armée canadienne	Grande-Prairie (Alb.)	15 fév.	41	Centre d'instruction MANP du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. Est devenu le Centre *d'instruction (élémentaire) no 132 de l'infanterie canadienne* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 133 de l'armée canadienne	Wetaskiwin (Alb.)	28 janv.	42	Est devenu le Centre d'instruction (élémentaire) no 133 de l'infanterie cana *dienne* le 15 nov. 43.
Centre d'instruction (élémentaire) no 2 du CRAC	Vermilion (Alb.)	1er oct.	42	
Centre d'instruction (élémentaire) no 3 du CFAC	Kitchener (Ont.)	15 oct.	42	

CENTRES ET ÉCOLES D'INSTRUCTION DE L'ARMÉE CANADIENNE, AU CANADA, 1ER JUILLET 1943

DÉSIGNATION (1er juillet 43)	ENDROIT (1er juillet 43)	DATE DE MISE EN ACTIVITÉ DE SERVICE		REMARQUES Changement de désignation, etc., jusqu'au 31 décembre 43, de même que s'il y a lieu, les détails de l'organisation avant la mise en activité de service,
Centre d'enseignement (élémentaire) no 22 de l'armée canadienne	North-Bay (Ont.)	15 fév.	41	*Centre d'instruction MANP du 9* oct. 40 au 14 fév. 41. *Centre d'instruction (élémentaire) de l'armée canadienne du* 15 fév. 41 au 14 avril 42.
Centre d'enseignement (élémentaire) no 42 de l'armée canadienne	Joliette (P.Q.)	15 fév.	41	*Centre d'instruction MANP* du 9 oct. 40 au 14 fév. 41. *Centre d'instruction (élémentaire) de l'armée canadienne* du 15 fév. 41 au 31 août 42.
		C. FORMATION SUPÉRIEURE		
INSTRUCTION DU CORPS BLINDÉ				
Effectif d'instruction A33 du Corps blindé canadien	Camp-Borden (Ont.)	1er sept.	39	Organisé le ter nov. 36 comme centre d'instruction de l'armée permanente et désigné *École canadienne de blindés* celle-ci est devenue *l'École canadienne de véhicules de combat blindés* le er mai 38. L'établissement d'un *Centre d'instruction du Corps blindé canadien* ayant été autorisé le 10 août 40, l'école a alors cessé de fonctionner. Le 15 fév. 41, on autorisait l'établissement de deux centres d'instruction du Corps blindé (les centres A8 et A9). Le 28 janv. 42, on autorisait l'établissement du *Centre d'instruction supérieure* A28 (lequel est devenu par Is suite le *Centre d'instruction A28 du Corps blindé canadien).* Le ter sept. 42 on créait l'Effectif d'instruction A33 du Corps blindé canadien par la fusion des trois centres d'instruction et du *Groupe d'instruction du Corps blindé canadien.*
Centre d'instruction A27 des effectifs de reconnaissance canadiens	Dundurn (Sask.)	28 janv.	42	*Centre d'instruction supérieure A27* du 28 janv. 42 au 31 août 42.
INSTRUCTION DE L'INTENDANCE				
Centre d'instruction A19 de l'intendance canadienne	Camp-Borden (Ont.)	1er sept.	39	Organisée à titre de Centre d'instruction de l'armée permanente le ter mai 38. Désigné par l'indicatif *"A19"* à partir du 15 fév. 41.
Centre d'instruction A20 de l'intendance canadienne	Red-Deer, (Alb.)	15 fév.	41	

INSTRUCTION DE L'ARTILLERIE				
Centre d'instruction Al de l'artillerie canadienne	Petawawa (Ont.)	15 fév.	41	*Centre d'instruction de l'artillerie canadienne (de campagne et antichar)* du 1er déc. 39 au 14 fév. 41. A compter du 15 fév. 41 on autorisa la création de deux centres d'instruction désignés respectivement *"AI"* et "A2".
Centre d'instruction A2 de l'artillerie canadienne	Petawawa (Ont.)	15 fév.	41	
Centre d'instruction A3 de l'artillerie canadienne	Shilo (Man.)	15 fév.	41	*Centre d'instruction de l'artillerie canadienne (de campagne et antichar)* du 20 mars 40 au 14 fév. 41. On autorisa à compter du 15 fév. 41 la création de deux centres d'instruction désignés respectivement "A3" et "A4".
Centre d'instruction A4 de l'artillerie canadienne	Brandon (Man.)	15 fév.	41	
Centre d'instruction A23 de l'artillerie côtière et de D.C.A.	Eastern-Passage (N.-E.)	15 fév.	41	
		C. FORMATION SUPÉRIEURE-SUITE		
INSTRUCTION DU CFAC				
Centre d'instruction supérieure no 1 du CFAC	Sainte-Anne (P.Q.)	1er oct.	42	
INSTRUCTION DU GÉNIE				
Centre d'instruction A5 (Corps canadien du Génie)	Petawawa (Ont.)	15 fév.	41	*Centre d'instruction (Corps canadien) du génie* du er déc. 39 au 14 fév. 41. Désigné de l'indicatif *"AS"* à compter du 15 fév. 41.
Centre d'instruction A6 (Corps canadien du génie)	Chilliwack (C: B.)	15 fév.	41	
INSTRUCTION DE L'INFANTERIE				
Centre d'instruction A10 de l'infanterie canadienne	Camp-Borden (Ont.)	15 fév.	41	
Centre d'instruction AI 1 de l'infanterie canadienne	Camp-Borden (Ont.)	15 fév.	41	
Centre d'instruction A12 de l'infanterie canadienne	Farnham (P.Q.)	15 fév.	41	
Centre d'instruction A13 de l'infanterie canadienne	Valcartier (P.Q.)	15 fév.	41	
Centre d'instruction A14 de l'infanterie canadienne	Aldershot (N.-E.)	15 fév.	41	

CENTRES ET ÉCOLES D'INSTRUCTION DE L'ARMÉE CANADIENNE, AU CANADA, 1ER JUILLET 1943

DÉSIGNATION (1er juillet 43)	ENDROIT (1er juillet 43)	DATE DE MISE EN ACTIVITÉ DE SERVICE	REMARQUES Changement de désignation, etc., jusqu'au 31 décembre 43, de même que s'il y a lieu, les détails de l'organisation avant la mise en activité de service,
Centre d'instruction A15 de l'infanterie canadienne	Shilo (Man.)	15 fév. 41	
Centre d'instruction A16 de l'infanterie canadienne	Calgary (Alb.)	15 fév. 41	
Centre d'instruction A29 l'infanterie canadienne	Ipperwash (Ont.)	28 janv. 42	*Centre d'instruction supérieure* A29 du 28 janv. 42 au 31 août 42. de
Centre d'instruction A30 l'infanterie canadienne	Utopia (N.-B.)	28 janv. 42	*Centre d'instruction supérieure A30* du 28 janv. 42 au 31 août 42. de
INSTRUCTION DE L'INFANTERIE (MITRAILLEUSES)			
Centre canadien A17 d'instruction de mitrailleurs	Trois-Rivières	15 fév. 41	Dissous le 30 sept. 43 et remplacé par un *Centre d'appréciation et de classe ment d'officiers.*
INSTRUCTION DU CORPS DE SANTÉ			
Centre d'instruction A22 du corps de santé de l'armée canadienne	Camp-Borden (Ont.)	15 fév. 41	*Centre d'instruction du Corps de santé de l'armée canadienne* du er déc. 39 au 14 fév. 41. Désigné de l'indicatif "A22" à partir du 15 fév. 41.
INSTRUCTION DU CORPS DES MAGASINS MILITAIRES			
Centre d'instruction A21 du Corps canadien des magasins militaires	Barriefield (Ont.)	15 fév. 41	*Centre d'instruction du Corps canadien des magasins militaires* du er déc. 39 au 14 fév. 41. Désigné de l'indicatif *"A21"* à partir du 15 fév. 41.
INSTRUCTION DE LA PRÉVOTÉ			
Centre d'instruction A32 du Corps canadien de prévôté	Camp-Borden (Ont.)	16 sept. 42	
INSTRUCTION SUR LA LIAISON ET LES TRANSMISSIONS			
Centre d'instruction A7 du Corps canadien des transmissions	Barriefield (Ont.)	1er sept. 49	Organisé en tant que Centre d'instruction de l'armée permanente le ter janv. 36. Désigné de l'indicatif *"A7"* à compter du 15 fév. 41.

D. ÉCOLES D'INSTRUCTION

ADMINISTRATION				
École d'administration de l'armée canadienne S7	Kemptville (Ont.)	15 fév.	41	Désignée sous le nom *d'École d'administration militaire S48* du 15 avril 41 au 31 oct. 42.
ARTILLERIE				
École canadienne d'artillerie côtière et de D.C.A. S1	Esquimalt (C.-B.)	1er janv.	42	*École d'instruction de l'artillerie côtière* du ter janv. *42 au* 31 oct. 42. *École canadienne Si d'artillerie côtière* du er nov. 42 au 28 fév. 43.
École canadienne d'artillerie S2	Petawawa (Ont.)	1err avril	42	Désignée sous le nom *d'École canadienne d'artillerie du* er avr. 42 au 31 oct. 42.
EXERCICES DE COMBAT				
École canadienne d'exercices de combat S10	Vernon (C.-B.)	1er mai	42	Désignée par l'indicatif *"A31"* jusqu'au 31 oct. 42. Dissoute le 31 août 43 à la suite de l'organisation de *l'École canadienne d'infanterie S17.*
GUERRE CHIMIQUE				
École canadienne de guerre chimique S1l	Suffield (Alb.)	1er août	42	*Centre d'instruction (guerre chimique)* du ter août 42 au ter nov. 42.
OPÉRATIONS COMBINÉES				
École d'opérations combinées S16	Courtenay (C: B.)	1er juill.	43	L'école a effectivement commencé à fonctionner au printemps de 1943.
CONDUITE ET ENTRETIEN				
École canadienne de conduite et d'entretien S5	Woodstock (Ont.)	1er avril	41	Désignée sous le nom *d'École supérieure Su de conduite et d'entretien* du er avr. 41 au er nov. 42.
École de mécaniciens de l'armée canadienne S9	London (Ont.)	23 juin	41	*École de formation de mécaniciens SIS* jusqu'au er nov. 42.
École canadienne d'entretien de motocyclettes S13	Barriefield (Ont.)	2 sept.	42	
CHEFS SUBALTERNES				
École canadienne de chefs subalternes S6	Mégantic (P.Q.)	20 août	41	Désignée sous le nom *d'École S25 de l'armée canadienne (formation de chefs subalternes)* du 20 août 41 au er nov. 42.
FORMATION DE PARACHUTISTES				
École canadienne de formation de parachutistes S14	Shilo (Man.)	1er avril	43	Est devenue le *Centre canadien A35 de formation de parachutistes* le 28 juillet 43.

CENTRES ET ÉCOLES D'INSTRUCTION DE L'ARMÉE CANADIENNE, AU CANADA, 1ER JUILLET 1943

DÉSIGNATION (1er juillet 43)	ENDROIT (1er juillet 43)	DATE DE MISE EN ACTIVITÉ DE SERVICE		REMARQUES Changement de désignation, etc., jusqu'au 31 décembre 43, de même que s'il y a lieu, les détails de l'organisation avant la mise en activité de service,
RADIOGONIOMÉTRIE (RADAR)				
École canadienne S15 de radiogoniométrie	Barriefield (Ont.)	1er avril	43	Cette école n'a commencé à fonctionner que le 1er. juillet 43. Indicatif changé à celui de "A36" le 28 juillet 43. Devenue le *Centre canadien d'instruction A36 (Radar) le* 15 oct. 43.
ARMES PORTATIVES				
École canadienne S3 de maniement des armes portatives (Est du Canada)	Long-Branch (Ont.)	15 mai	40	D'abord désignée par l'indicatif "A25". Devenue l'École "*S3*" le ter nov. 42.
École canadienne S4 de maniement des armes portatives (Ouest du Canada)	Nanaimo (C.-B.)	15 mai	40	Désignée au début par l'indicatif *"A26".* Devenue l'École *"S4"* le ter nov. 42.
SPÉCIALISTES .				
École des métiers de l'armée canadienne (S8)	Hamilton (Ont.)	15 janv.	41	Désignée au début par l'indicatif *"524".* Devenue l'École *"S8"* le 1 er nov. 42.
FORMATION PROFESSIONNELLE				
École no 1 de formation professionnelle	London (Ont.)	1er janv.	42	
École no 2 de formation professionnelle	Toronto et Hamilton (Ont.)	1er janv.	42	
École no 3 de formation professionnelle	Kingston (Ont.)	1er janv.	42	
École no 4 de formation professionnelle	Montréal (P.Q.)	1er janv.	42	
École no 5 de formation professionnelle	Québec (P.Q.)	1er janv.	42	
École no 6 de formation professionnelle	Halifax (N: E.)	1er janv.	42	

École no 7 de formation professionnelle	Saint-Jean (N: B.)	1er janv.	42
École no 10 de formation professionnelle	Winnipeg (Man.)	1er janv.	42
École no 11 de formation professionnelle	Vancouver (C.-B.)	1er janv.	42
École no 12 de formation professionnelle	Saskatoon (Sask.)	1er janv.	42
École no 13 de formation professionnelle	Edmonton (Alb.)	1er janv.	42

APPENDICE "E"

UNITÉS D'OPÉRATION DE L'ARMÉE ACTIVE DANS LA ZONE NORD-AMÉRICAINE, LE, 24 AVRIL 1943

La liste ci-après ne comprend que les unités principales du Corps blindé, de l'Artillerie et de l'Infanterie, ainsi que les unités divisionnaires et les unités en poste dans des territoires avoisinants. Bon nombre d'unités non divisionnaires d'autres corps se sont acquittées de tâches importantes du point de vue des opérations; toutefois l'espace restreint dont nous disposons ne nous permet pas de les inclure dans la présente liste.

RÉGION DE L'ATLANTIQUE
(Quartier général: Halifax, Nouvelle-Écosse)

Zones et unités — *Q.G. de la zone ou de la formation*

Terre-Neuve ..... Saint-Jean (Terre-Neuve)
- 25e Régiment de D.C.A. (Artillerie)
- 26e Régiment de D.C.A. (Artillerie)
- 103e Batterie côtière (Artillerie)
- 106e Batterie côtière (Artillerie)
- Le Régiment de Joliette
- The Pictou Highlanders
- Le Régiment de Saint-Hyacinthe*
- The Lincoln and Welland Regiment*

DÉFENSES DE GOOSE-BAY ..... Goose-Bay (Labrador)
- 108e Batterie côtière (Artillerie)
- The New Brunswick Rangers

DÉFENSES DE SYDNEY ET CANSO ..... Sydney (N: E.)
- 16e Régiment d'artillerie côtière (Artillerie)
- 23e Régiment d'artillerie de D.C.A. (Artillerie)
- Fusiliers du St-Laurent (moins deux compagnies) †
- 2nd Battalion, 10th Dragoon, C.I.C.--*Détaché de la 7e division*

FORTERESSE D'HALIFAX ..... Halifax (N: E.)
- 1er Régiment (Halifax) de défense côtière (Artillerie)
- 21e Régiment de D.C.A. (Artillerie)
- The Lanark and Renfrew Scottish Regiment
- 2nd Battalion, The Black Watch (R.H.R.) of Canada–*Détaché de la 7e division*

DÉFENSES DE SHELBURNE ..... Shelburne (N. E.)
- 104e Batterie côtière (Artillerie)

DÉFENSES DE SAINT-JEAN ..... Saint-Jean (N: B.)
- 3e Régiment (Nouveau-Brunswick) de défense côtière (Artillerie)
- 22e Régiment de D.C.A. (Artillerie)
- Le Régiment de Châteauguay (Mit.)
- The Prince Edward Island Highlanders

DÉFENSES DE GASPÉ ..... Gaspé (P.Q)
- 105e Batterie côtière (Artillerie)

* Le Régiment de Saint-Hyacinthe remplaçait le Lincoln and Welland Regiment. La relève a été complétée le 11 mai 1943.

† Une compagnie affectée aux défenses de Shelburne et l'autre aux défenses de Gaspé.

7E DIVISION CANADIENNE ..... Debert (N.-E.)
Troupes divisionnaires
20e Régiment de campagne (Artillerie)
23e Régiment de campagne (Artillerie)
26e Régiment de campagne (Artillerie)
8e Régiment antichar (Artillerie)
10e Régiment d'artillerie légère de D.C.A.
15e Compagnie de campagne du Génie
23e Compagnie de campagne du Génie
27e Compagnie de campagne du Génie
5e Compagnie de parc du Génie
7e Corps divisionnaire des transmissions (Corps des transmissions royal canadien)
7e Compagnie divisionnaire de munitions (Intendance)
7e Compagnie divisionnaire d'essence (Intendance)
7e Compagnie divisionnaire de ravitaillement (Intendance)
Compagnie générale de transport no 71 (Intendance)
Ambulance de campagne no 20 (Corps de santé de l'Armée canadienne)
Ambulance de campagne no 21 (Corps de santé de l'Armée canadienne)
Ambulance de campagne no 27 (Corps de santé de l'Armée canadienne)
7e Atelier du Corps des magasins militaires

15e Brigade d'infanterie ..... Debert (N.-E.)
Le Régiment de Montmagny
Le Régiment de Québec
Les Fusiliers de Sherbrooke

17e Brigade d'Infanterie ..... Sussex (N.-B.)
Victoria Rifles of Canada
The Dufferin and Haldimand Rifles of Canada
Détaché: Les Voltigeurs de Québec

20e Brigade d'Infanterie ..... Debert (N: E.)
3rd Battalion, The Queen's Own Rifles of Canada
3rd Battalion, The Royal Winnipeg Rifles
Détaché: The Algonquin Regiment

DISTRICT MILITAIRE NO 5
(Quartier général: Québec, P.Q.)

59e Batterie d'artillerie côtière ..... Lauzon (P.Q.)
24e Régiment d'artillerie de D.C.A ..... Arvida (P.Q.)

21e Brigade d'infanterie ..... Valcartier (P.Q.)
27e Régiment de campagne (Artillerie)
3e Bataillon, les Fusiliers Mont-Royal
3e Bataillon, le Régiment de Maisonneuve
Le Régiment de Lévis
21e Compagnie de groupe de brigade (Intendance)
Ambulance de campagne no 6 (Corps de santé de l'Armée canadienne)
Ambulance de campagne no 19 (Corps de santé de l'Armée canadienne)

DISTRICT MILITAIRE NO 4
(Quartier général: Montréal, P.Q.)

The Princess of Wales' Own Regiment (M.G.) ..... Sherbrooke (P.Q.)

Forteresse de Victoria et d'Esquimalt ..... Esquimalt (C.-B.)
31e Régiment de reconnaissance (Alberta), Corps blindé canadien
5e Régiment (C.B.) de défense côtière (Artillerie)
27e Régiment de D.C.A. (Artillerie)
21e Régiment de campagne (Artillerie)
3rd Battalion, The Regina Rifle Regiment
Le Régiment de Hull

8E DIVISION CANADIENNE ..... Prince-George (C.B.)
Troupes divisionnaires
Services de transmissions de la 8e division (Corps des liaison et transmissions)
Compagnie de transport général no 29 (Intendance)

14e Brigade d'Infanterie ..... Terrace (C.-B.)
22e Régiment de campagne (Artillerie) (Une batterie affectée aux défenses de Prince-Rupert)
21e Compagnie de campagne (Génie)
The Kent Regiment
The King's Own Rifles of Canada (Deux compagnies affectées aux défenses de Prince Rupert)
Ambulance de campagne no 1 (Corps de santé de l'Armée canadienne)

6e Brigade d'Infanterie ..... Prince-George (C.-B.)
24e Compagnie de campagne (Génie)
The Oxford Rifles
The Prince of Wales Rangers (Peterborough Regiment)
3rd Battalion, The Edmonton Fusiliers

Défenses de Prince-Rupert ..... Prince-Rupert (C.-B.)
17e Régiment (Colombie-Britannique septentrionale) de défense côtière
34e Batterie de D.C.A. (Artillerie) *(A l'Ile Annette, Alaska)*
The Midland Regiment (Northumberland and Durham)
The Winnipeg Grenadiers

TERRITOIRES AVOISINANTS

ÉTATS-UNIS
2e Battalion canadien de parachutistes ..... Camp-Bradford, Norfolk (Virginie)
JAMAIQUE
The Argyll and Sutherland Highlanders
of Canada (Princess Louise's) ..... Kingston
BERMUDES
Compagnie spéciale d'infanterie (Pictou Highlanders) ..... Warwick
BAHAMAS
Compagnie no 33, Garde d'anciens combattants du Canada ..... Nassau
GUYANE ANGLAISE
Compagnie no 34, Garde d'anciens combattants du Canada ..... Georgetown

APPENDICE "F"

TITULAIRES DES PRINCIPAUX EMPLOIS DE L'ARMÉE CANADIENNE, 1939-1945*

La liste des emplois dans l'Armée canadienne outre-mer se termine avec la cessation des hostilités contre l'Allemagne; celle des emplois au Canada se poursuit jusqu'à la reddition japonaise. Les seuls emplois d'état-major, au Canada, inclus dans cette liste, sont ceux des chefs de services au quartier général de la Défense. nationale.

Le grade et les décorations sont ceux que détenait l'officier le jour où il a quitté l'emploi mentionné. Les noms des officiers qui ont occupé des emplois comme suppléants ou qui se sont vu confier un commandement à titre temporaire, ne sont pas indiqués à moins que ces personnes n'aient été subséquemment confirmées dans leur emploi. La liste n'établit aucune distinction entre le grade provisoire et le grade confirmé.

EMPLOIS AU Canada
(au 14 août 1945)

Ministre de la Défense nationale

L'honorable lan A. Mackenzie ..... 23 oct. 35—19 sept. 39
L'honorable Norman McL. Rogers ..... 19 sept. 39—10 juin 40
Le colonel l'honorable J. L. Ralston, C.M.G., D.S.O ..... 5 juil. 40—2 nov. 44
Le général l'hon. A. G. L. McNaughton, C.B., C.M.G., D.S.O ..... 2 nov. 44—21 août 45

Sous-ministre (Armée)†

Le major-général L. R. LaFléche, D.S.O ..... 3 nov. 32—16 oct. 40
Le lieut.-colonel H. DesRosiers, C.M.G., D.S.O., V.D. ..... 8 sept. 39—31 août 45
Le lieut.-colonel G. S. Currie, C.M.G., D.S.O., M.C. ..... 1 sept. 42—30 sept. 44
M. A. Ross, C.M.G ..... 1 oct. 44—13 janv. 47

———

Chef d'état-major général

Le major-général T. V. Anderson, D.S.O ..... 21 nov. 38—21 juif. 40
Le lieut.-général H. D. G. Crerar, D.S.O ..... 22 juil. 40—23 déc. 41
Le lieut.-général K. Stuart, C.B., D.S.O., M.C ..... 24 déc. 41—26 déc. 43
Le lieut.-général J. C. Murchie, C.B., C.B.E ..... 3 mai 44—20 août 45

Sous-chef d'état-major général

Le major-général H. D. G. Crerar, D.S.O ..... 6 juil. 40—21 juil. 40
Le major-général K. Stuart, D.S.O., M.C ..... 13 mars 41—23 déc. 41
Le major-général M. A. Pope, M.C ..... 24 déc. 41—14 fév. 42
Le major-général J. C. Murchie, C.B.E ..... 15 fév. 42—2 mai 44
Le major-général R. B. Gibson, C.B., C.B.E., V.C ..... 5 sept. 44—2 fév. 46

* Adaptation de l'appendice "A", *L'Armée canadienne 1939-1945: Histoire sommaire officielle.*

† Lorsque la guerre a été déclarée, le ministère de la Défense nationale n'avait qu'un sousministre: le major-général La Flèche. Bien qu'il n'ait pas été activement employé à ce titre à compter du 8 septembre 1939, il a conservé cet emploi jusqu'au 16 octobre 1940. En congé de maladie du 8 septembre 1939 au 17 janvier 1940, il fut nommé attaché militaire à Paris le 18 janvier 1940 et devint ministre associé des Services nationaux de guerre le 17 octobre 1940. Le lieutenant-colonel DesRosiers fut nommé "sous-ministre suppléant associé" de la Défense nationale et chargé de s'occuper, quant au service de la milice, des fonctions ordinairement confiées au sous-ministre. Le er septembre 1942, le lieutenant-colonel Currie devenait sousministre (Armée). Au même moment l'emploi du lieutenant-colonel DesRosiers a été changé de sous-ministre suppléant associé à sous-ministre (Armée).

Adjudant général
Le major-général H. H. Matthews, C.M.G., D.S.O ..... 15 août 38—8 avril 40
Le major-général B. W. Browne, D.S.O., M.C ..... 6 juil. 40—1 fév. 42
Le major-général H. F. G. Letson, C.B.E., M.C., E.D ..... 2 fév. 42—30 sept. 44
Le major-général A. E. Walford, C.B., C.B.E., M.M., E.D.. ..... 1 oct. 44—4 janv. 46
Quartier-maitre général
Le major-général H. F. H. Hertzberg, C.M.G., D.S.O., M.C.
(suppléant à compter du 15 août 1938) ..... 28 nov. 38—8 avril 40
Le major-général E. J. C. Schmidlin, M.C.
(suppléant à compter du 9 avril 1940) ..... 24 juil. 40—12 janv. 42
Le major-général J. P. Mackenzie, D.S.O ..... 2 fév. 42—6 mai 43
Le major-général H. Kennedy, C.B.E., M.C ..... 7 mai 43—15 sept. 44
Le major-général H. A. Young, C.B.E., D.S.O ..... 16 sept. 44—29 mars 46
Maure général de l'Artillerie
Le major-général W. H. P. Elkins, C.B.E., D.S.O.
(suppléant à compter du 9 octobre 1938) ..... 9 nov. 38—31 juil. 40
M. P. A. Chester ..... 15 août 40—30 nov. 40
M. V. Sifton, C.B.E ..... 1 déc. 40—30 juin 42
Le major-général J. V. Young, C.B.E ..... 1 juil. 42—30 juin 45
Le major-général J. H. MacQueen, C.B.E ..... 1 juil. 45—6 avril 47
Général commandant en chef; région de l'Atlantique
Le major-général W. H. P. Elkins, C.B., C.B.E., D.S.O ..... 1 août 40—15 juil. 43
Le major-général L. F. Page, C.B., D.S.O ..... 16 juil. 43—26 août 44
Général commandant en chef, région du Pacifique
Le major-général R. O. Alexander, D.S.O ..... 17 oct. 40—30 juin 42
Le major-général G. R. Pearkes, V.C., C.B., D.S.O., M.C... ..... 2 sept. 42—15 fév. 45
Le major-général F. F. Worthington, C.B., M.C., M.M ..... 1 avril 45—22 janv. 46

FORMATIONS DE LA DÉFENSE TERRITORIALE

Général commandant la 6e division
Le major-général A. E. Potts, C.B.E., E.D ..... 20 mai 42—11 oct. 43
Le major-général H. N. Ganong, C.B.E ..... 16 oct. 43—15 déc. 44
Général commandant la 7e division
Le major-général P. E. Leclerc, C.B.E., M.M., E.D ..... 20 mai 42—15 oct. 43
Général commandant la 8e division
Le major-général H. N. Ganong ..... 11 juil. 42—15 oct. 43
Commandant des forces militaires canadiennes et terre-neuviennes à Terre-Neuve
Le brigadier P. Earnshaw, D.S.O., M.C ..... 16 oct. 40—24 déc. 41
Le major-général L. F. Page, C.B., D.S.O ..... 25 déc. 41—5 juil. 43
Le major-général F. R. Phelan, D.S.O., M.C., V.D ..... 6 juil. 43—15 oct. 43
Le major-général P.-E. Leclerc, C.B.E., M.M., E.D ..... 16 net. 43—15 déc. 44
Le major-général H. N. Ganong, C.B.E ..... 16 déc. 44—31 mai 45

———

L'ARMÉE CANADIENNE OUTRE-MER
(au 8 mai 1945)

QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ARMÉE CANADIENNE, LONDRES

Directeur des opérations militaires
Le major-général H. D. G. Crerar, D.S.O ..... 17 oct. 39—5 juil. 40 *
Le major-général l'honorable P. J. Montague, C.M.G.,
D.S.O., M.C., V.D ..... 6 juil. 40—26 déc. 43

* Le général Crerar a été nommé pour la première fois au quartier général de l'Armée canadienne à titre de "brigadier à l'état-major".

Chef d'état-major

Le lieut.-général K. Stuart, C.B., D.S.O., M.C ..... 27 déc. 43—11 nov. 44
Le lieut.-général l'hon. P. J. Montague, C.B., C.M.G., D.S.O., M.C., V.D ..... 22 nov. 44—17 sept. 45

Major-général préposé à l'Administration

Le major-général l'hon. P. J. Montague, C.B., C.M.G., D.S.O., M.C., V.D ..... 27 déc. 43—21 nov. 44
Le major-général E. G. Weeks, C.B.E., M.C., M.M ..... 30 nov. 44—15 oct. 45

PREMIÈRE ARMÉE CANADIENNE

Général commandant en chef de la première armée canadienne

Le lieut. général A. G. L. McNaughton, C.B., C.M.G., D.S.O ..... 6 avril 42—26 déc. 43
Le général H. D. G. Crerar, C.H., C.B., D.S.O ..... 20 mars 44—30 juil. 45

Général commandant le premier corps canadien

Le lieut.-général A. G. L. McNaughton, C.B., C.M.G., D.S.O ..... 19 juil. 40—5 avril 42 *
Le lieut.-général H. D. G. Crerar, C.B., D.S.O. (commandant à titre provisoire à compter du 23 décembre 1941) ..... 6 avril 42—19 mars 44
Le lieut.-général E. L. M. Burns, D.S.O., O.B.E., M.C ..... 20 mars 44—5 nov. 44
Le lieut.-général C. Foulkes, C.B., C.B.E., D.S.O ..... 10 nov. 44—17 juil. 45

Général commandant le 2e corps canadien

Le lieut.-général E. W. Sansom, C.B.; D.S.O ..... 15 janv. 43—29 janv. 44
Le lieut.-général G. G. Simonds, C.B., C.B.E., D.S.O ..... 30 janv. 44—25 juin 45

Général commandant la Ire division d'infanterie canadienne

Le lieut.-général A. G. L. McNaughton, C.B., C.M.G., D.S.O ..... 17 oct. 39—19 juil. 40 †
Le major-général G. R. Pearkes, V.C., D.S.O., M.C ..... 20 juil. 40—1 sept. 42
Le major-général H. L. N. Salmon, M.C ..... 8 sept. 42—29 août 43
Le major-général G. G. Simonds, C.B.E., D.S.O ..... 29 avril 43—31 oct. 43
Le major-général C. Vokes, C.B.E., D.S.O ..... 1 nov. 43—30 nov. 44
Le major-général H. W. Foster, C.B.E., D.S.O ..... 1 déc. 44—15 sept. 45

Général commandant la 2e division d'infanterie canadienne

Le major-général V. W. Odlum, C.B., C.M.G., D.S.O., V.D ..... 20 mai 40—6 nov. 41
Le major-général H. D. G. Crerar, D.S.O ..... 23 déc. 41—5 avril 42 ‡
Le major-général J. H. Roberts, D.S.O., M.C. (à titre suppléant à compter du 7 nov. 1941) ..... 6 avril 42—12 avril 43
Le major-général G. G. Simonds, C.B.E ..... 13 avril 43—28 avril 43
Le major-général E. L. M. Burns, O.B.E., M.C ..... 6 mai 43—10 janv. 44
Le major-général C. Foulkes, C.B.E ..... 11 janv. 44—9 nov. 44
Le major-général A. B. Matthews, C.B.E., D.S.O., E.D ..... 10 nov. 44—6 oct. 45

* Le général McNaughton abandonna le commandement actif du Corps canadien le 14 novembre 1941, par suite de maladie. Une fois rétabli il se rendit au Canada et à son retour en Angleterre il assumait le commandement de la Première armée canadienne.

† Le major-général McNaughton a été promu au grade de lieutenant-général le 10 juillet 1940 et nommé au commandement du 7e corps le 19 juillet 1940.

‡ Le général Crerar n'a jamais effectivement commandé la 2e division canadienne d'infanterie puisque le jour même de sa nomination à ce poste, on lui confiait à titre temporaire, le commandement du Corps canadien.

DISTRICT MILITAIRE NO 2
(Quartier général: Toronto, Ontario)

40e Batterie de D.C.A. lourde (Artillerie) ..... Sault Ste. Marie (Ont.)
The Queen's York Rangers (1st American Regiment) ..... Chippawa (Ont.)
The Scots Fusiliers of Canada ..... Niagara-on-the-Lake (Ont.)
er Bataillon de garnison ..... Niagara-on-the-Lake (Ont.)

DISTRICT MILITAIRE No 10
(Quartier général: Winnipeg, Manitoba)

25e Régiment de campagne (Artillerie) ..... Shilo (Man.)
ter Bataillon canadien de parachutistes ..... Shilo (Man.)

DISTRICT MILITAIRE No 12
(Quartier général: Regina, Saskatchewan)

30e Régiment de reconnaissance
(The Essex Regiment) Corps blindé canadien ..... Dundurn (Sask.)

RÉGION DU PACIFIQUE
(Quartier général: Vancouver, C.-B.)

DÉFENSES DE VANCOUVER ..... Vancouver (C.-B.)
15e Régiment (Vancouver) de défense côtière (Artillerie)
28e Régiment de D.C.A. (Artillerie)
The Royal Rifles of Canada
The Canadian Fusiliers (City of London Regiment)
19e Brigade d'Infanterie ..... Vernon (C.B.)
26e Compagnie de campagne du Génie
The Winnipeg Light Infantry
The Prince Albert Volunteers
3rd Battalion, Irish Fusiliers (Vancouver Regiment)
Ambulance de campagne no 25 (Corps de santé de l'Armée canadienne)
6E DIVISION CANADIENNE ..... Esquimalt (C.B.)
Troupes divisionnaires
9e Régiment de D.C.A. légère (Artillerie)
22e Compagnie de campagne du Génie
Services de transmissions de la 6e division (Corps des liaison et transmissions)
6e Compagnie divisionnaire de munitions (Intendance)
6e Compagnie divisionnaire d'essence (Intendance)
13e Brigade d'Infanterie ..... Port Alberni, (C.B.)
The Brockville Rifles
1st Battalion, The Edmonton Fusiliers
2nd Battalion, The Canadian Scottish Regiment
18e Brigade d'Infanterie ..... Nanaîmo (C.-B.)
24e Régiment de campagne (Artillerie)
25e Compagnie de campagne (Génie)
The Saint John Fusiliers (M.G.)
The Rocky Mountain Rangers
1st Battalion, Irish Fusiliers (Vancouver Regiment)
The Sault Ste. Marie and Sudbury Regiment
Ambulance de campagne no 3 (Services de santé de l'Armée canadienne)

Général commandant la 3e division canadienne d'infanterie

Le major-général E. W. Sansom, D.S.O.....26 oct. 40—13 mars 41
Le major-général C. B. Price, D.S.O., D.C.M., V.D ..... 14 mars 41—7 sept. 42
Le major-général R. F. L. Keller, C.B.E..... 8 sept. 42—8 août 44
Le major-général D. C. Spry, D.S.O.....18 août 44—22 mars 45
Le major-général R. H. Keefler, C.B.E., D.S.O., E.D.....23 mars 45—19 nov. 45

Général commandant la 4e division blindée

Le major-général L. F. Page, D.S.O .....10 juin 41—24 déc. 41
Le major-général F. F. Worthington, C.B., M.C., M.M..... 2 fév. 42—29 fév. 44
Le major-général G. Kitching, D.S.O.....1 mars 44—21 août 44
Le major-général H. W. Foster .....22 août 44—30 nov. 44
Le major-général C. Vokes, C.B.E., D.S.O ..... Idée. 44—5 juin 45

Général commandant la Se division blindée canadienne

Le major-général E. W. Sansom, D.S.O.....14 mars 41—14 janv. 43
Le major-général C. R. S. Stein .....15 janv. 43—18 oct. 43
Le major-général G. G. Simonds, C.B.E., D.S.O .....1 nov. 43—29 janv. 44
Le major-général E. L. M. Burns, O.B.E., M.C .....30 janv. 44—19 mars 44
Le major-général B. M. Hoffmeister, C.B., C.B.E., D.S.O., E.D .....20 mars 44—6 juin 45

APPENDICE "G"

NOTE RELATIVE AU MATÉRIEL DE L'ARMÉE CANADIENNE D'OUTRE-MER, 1939-1945

La présente note, fort succincte, n'embrasse que les pièces les plus importantes d'armement et d'équipement, utilisées pendant la seconde Grande Guerre; elle vise à donner au commun des lecteurs, en termes courants, une perspective du sujet, indiquant très brièvement la façon dont les armes, du modèle 1918 que possédait la Milice canadienne en 1939, ont graduellement fait place à un matériel plus récent, souvent fabriqué et parfois inventé au Canada.

Nous ne parlons que des armes et des engins blindés en nous restreignant, même à leur égard, aux articles de distribution générale. Pour plus de brièveté, nous omettons les véhicules de transport de même que le matériel technique de génie, de transmission et d'autres spécialités.

LES ARMES D'INFANTERIE

Les fusils. Jusqu'en novembre 1942, l'Armée canadienne était dotée du *Lee-Enfield No 1* de .303 po. à court chargeur (modèles III et 111*) semblable à celui de la première Grande Guerre; au cours des mois suivants, on le remplace par le *No 4* qui, à partir de juin 1943, provient de sources canadiennes. Voici les caractéristiques du nouveau fusil: plus grande simplicité de conception, hausse fixe à oeilleton permettant une visée plus rapide, répartition améliorée du poids et baïonnette raccourcie en forme de clou. D'une façon générale mais sûrement pas universelle, on préférait le no 4 au no 1; la principale objection avait trait à la hausse fixe qu'on ne pouvait régler qu'à 300 et 600 verges. En juillet 1944, on commence à remplacer ce dispositif par la hausse mobile à oeilleton, plus satisfaisante.

Les mitraillettes. Au début de la guerre, l'Armée canadienne était dotée de la *Thompson* américaine (.45 po.). En 1942, on distribue la *Sten* de 9 mm et, en juin 1943, on adopte la *Sten* de fabrication canadienne dans les dotations régulières. Celle-ci était peu coûteuse, légère et extrêmement simple; elle disposait d'un plus grand chargeur que la Thompson et pouvait tirer des munitions de 9 mm prises à l'enemi. Ce sont les Canadiens qui utilisent la Sten pour la première fois à Dieppe. Ce n'était pas, surtout au début, une arme particulièrement populaire; cependant, nombre de cas de rendement défectueux étaient attribuables à un maniement médiocre. Conformément à l'usage britannique, les formations canadiennes en Méditerranée ont adopté la Thompson mais lorsqu'elles ont rejoint la Première armée canadienne en 1945, elles ont reçu des Sten.

Les fusils-mitrailleurs. Armes de base de l'infanterie, ils emploient les mêmes munitions que le fusil d'ordonnance. Jusqu'au début de 1940, les unités canadiennes outre-mer étaient encore dotées du *Lewis* qui avait servi lors de la première Grande Guerre; ce n'est qu'au cours de 1940-1941 que le *Bren* l'a graduellement remplacé. Les premiers Bren de fabrication canadienne parvenaient outre-mer en novembre 1940. Le Bren était très satisfaisant.

Les mitrailleuses moyennes. Armes de soutien de l'infanterie, elles fournissent un feu plus précis et plus soutenu à une portée plus considérable que les fusils-mitrailleurs. On s'en est servi d'une manière efficace à bord des chenillettes, mais le plus souvent elles étaient montées sur un trépied. L'Armée canadienne disposait de la .303 *Vickers* utilisée lors de la première Grande Guerre; on l'avait dotée d'une hausse à cadran et, grâce à l'emploi de nouvelles munitions, on en avait considérablement augmenté la portée. C'était une arme excellente malgré son âge.

Les mortiers. L'Armée canadienne en employait trois modèles: le 4.2 po., bcmbe de 20 livres, adopté en décembre 1942; le 3 po., bombe de 10 livres et le 2 po., arme de peloton d'infanterie, bombe de 21/2 livres. A l'été de 1941, on commence à distribuer des mortiers de 2 et de 3 po. de fabrication canadienne. A l'hiver de 1943-1944, la portée du mortier de 3 po. passe de 1,600 à 2,800 verges.

Les armes antichars d'infanterie. A l'automne 1942, les pelotons antichars d'infanterie reçoivent des canons de *2 livres,* remplacés, au cours de l'été 1943, par des *6 livres.* Les autres

engins antichars du fantassin comprenaient la *grenade no* 68 et le fusil antichars *Boys* de .55 po. (qu'on obtient en quantité considérable des usines canadiennes en 1942); ces deux armes cèdent la place au début de 1943 au *lance-bombes antichars d'infanterie.* C'est le "PLAT", arme tirée de l'épaule et lançant une bombe à charge creuse destinée à percer le blindage. En dépit de sa portée restreinte, il s'est révélé très efficace contre les édifices, les abris en béton et tous les modèles de chars. Les ratés d'explosion de la bombe dans les tirs obliques ont grandement diminué grâce à l'adoption, au début de 1944, de la fusée rasante.

Les lance-flammes. A la fin de 1942, arrive le lance-flammes *Ronson* mis au point au Royaume-Uni avec la collaboration des Canadiens et fabriqué au Canada. Cet engin, monté sur une chenillette toutes fins spécialement adaptée, a subséquemment cédé la place au *Wasp,* appareil semblable à plus forte portée. La version canadienne du Wasp, modèle IIC, s'est révélée efficace au combat, de même que le *Badger,* invention canadienne comportant un "Kangaroo", chenillette de troupes blindées, portant un lance-flammes II.

LES ARMES D'ARTILLERIE

Généralités. Lorsqu'on établit une distinction entre l'artillerie de campagne et l'artillerie moyenne, il convient de se rappeler qu'un canon de campagne projette un obus de 25 livres jusqu'à sept milles et qu'une pièce d'artillerie moyenne tire un obus de 80 à 100 livres jusqu'à dix milles.

L'artillerie de campagne. En 1939, le nouveau *canon-obusier de 25 livres** n'était pas encore apparu, mais les régiments de campagne de l'Artillerie royale canadienne outre-mer avaient reçu, des réserves britanniques, des *18/25 livres* (18 livres transformés); forcément, les *18 livres* et les 75 *mm* tombés en désuétude ont également servi pendant quelque temps. Le *25 livres* les remplace au cours de 1941. A partir du 1er juillet 1941, les pièces de fabrication canadienne commencent à arriver. C'était un excellent canon.

L'artillerie de campagne autopropulsée. Au cours de 1943, on adopte deux autres types de canons de campagne. Ce sont des canons automoteurs (montés sur des châssis de char au lieu d'être remorqués). L'un d'eux est d'invention et de fabrication canadiennes, le *Sexton* de 25 livres, utilisant un châssis de Ram; on le reçoit tard en 1943; l'autre est le 105 mm américain, le *Priest.* L'artillerie autopropulsée a servi aux formations blindées et à la 3e division d'infanterie dans le débarquement d'assaut en Normandie.

L'artillerie moyenne. Le premier matériel de l'artillerie moyenne canadienne, au cours de la seconde Grande Guerre a été *l'obusier de 6 po.* Vu que les approvisionnements en 5.5 po. ne suffisent pas aux demandes croissantes, on a commencé à utiliser en Italie l'obusier de *4.5 po.* en février 1944, à titre de mesure temporaire. Cette pièce, ayant une portée et une précision plus considérables, s'est révélée fort populaire; on en a donc gardé un certain nombre en vue de compléter la dotation de 5.5 po.

L'artillerie antichars. En janvier 1942, on décide que le canon de *2 livres* cèdera complètement la place au *6 livres* dans les régiments antichars. Les autres canons antichars utilisés par la suite sont le *17 livres, le 3 po. M-10 automoteur* américain et le *17 livres autopropulsé.* On garde les 17 livres et les 6 livres remorqués mais en dotation décroissante.

L'artillerie antiavions. Le canon léger antiavions de l'Armée canadienne était le *Bofors* (40 mm); le canon lourd, le *3.7 po.* Par suite de la puissance déclinante de l'aviation ennemie, on a trouvé possible,-et efficace,-d'utiliser ces deux pièces contre des objectifs terrestres. Le Bofors provient de source canadienne aussi bien qu'anglaise; en octobre 1943, la proportion des Bofors de fabrication canadienne atteint presque 40 po. 100. Une autre pièce qui vient doter les régiments de DCA légère, les groupes d'appui de brigade et certaines formations blindées est le canon de *20 mm.* Cette arme a relativement peu servi dans son rôle primitif et son affût ne favorise guère son emploi contre des objectifs terrestres; conséquemment, en août 1944, on la retire de la circulation. L'artillerie légère antiavions, comme la plupart des autres formes d'artillerie, a connu une tendance qui s'est prononcée en faveur du matériel automoteur.

* Un canon-obusier est une pièce capable de tirer à trajectoire rasante comme un canon ou à trajectoire courbe comme un obusier.

LES ENGINS BLINDÉS

Généralités. Les seuls véhicules visés sont ceux qui, en nombre considérable, étaient en contact étroit avec l'ennemi, notamment les chars, chenillettes, transports blindés de troupes, chars légers, autos-mitrailleuses et autos de reconnaissance. Les deux dernières sont des véhicules à roues, les autres sont à chenilles; on ne mentionne pas les autos semi-chenillées.

Les chars. A leur arrivée au Royaume-Uni, les formations blindées du Canada possédaient des *Churchill* et des *Mathilda,* chars d'infanterie anglais et des *General Lee,* chars de bataille américains. On s'était d'abord proposé de faire des Churchill le matériel régulier des brigades de chars d'armée et d'attribuer les Ram, chars de bataille canadiens, aux divisions blindées. Le Churchill a servi à Dieppe; mais, même avant cette opération, on avait décidé de le remplacer par le Rani ou le *Général Sherman* américain. Le Rani (qui commençait à arriver du Canada au début de 1942) ne s'annonçait pas aussi satisfaisant au combat que le Sherman, de conception plus récente, peut-être influencée par un modèle imité du Ram; cependant, ces derniers rendaient de bons services à l'instruction et quelques-uns d'entre eux ont servi en campagne en guise de transports blindés de troupes, de lance-flammes, de chars fixes d'observation ou de tours de tir blindées.* Le Sherman, char de bataille moyen de 30 tonnes, a équipé toutes les formations blindées canadiennes et servi dans les campagnes d'Italie et du NordOuest européen. Son armement comprend d'ordinaire une pièce de 75 mm et deux mitrailleuses de .30 po.; plus tard, on en a monté quelques-uns de pièces de 17 livres britanniques ou de 105 mm. Le Sherman était un bon char, particulièrement sûr du point de vue mécanique mais son blindage était vulnérable aux meilleurs canons allemands, supérieurs, en plus, aux pièces de 75 mm.

Les chenillettes. Les emplois des chenillettes comprenaient le transport des hommes et des armes du peloton de chenillettes d'infanterie, le déplacement des mortiers de 3 po. et des mitrailleuses moyennes (à l'occasion servant d'affût à ces dernières), le remorquage du canon antichars de 6 livres et du mortier de 4.2 po. ainsi que le support des lance-flammes Ronson et Wasp 2. En guise de remorque, on utilise le- *Universal T16* de fabrication américaine; par ailleurs, la chenillette régulière de l'Armée canadienne est la *Universal* (toutes-fins) de fabrication canadienne.

Les transports blindés de troupes. Le "Kangaroo" était un char modifié ou un canon automoteur servant à transporter l'infanterie au combat tout en réduisant les pertes au minimum; charge normale: 12 hommes. On a utilisé les "Kangaroos" pour la première fois à l'opération "Totalize" en Normandie (du 7 au 9 août 1944). Le transport blindé de troupes avait d'abord été le Priest automoteur dont on avait enlevé le canon; on l'a remplacé par le char de bataille Ram modifié.

Engins divers. Le char léger régulier, servant de véhicule toutes fins dans les formations blindées, était le *General* Stuart("Honey")américain. Les autos de reconnaissance, utilisées aux missions de patrouille et de liaison, comprenaient la *Humber.* Parmi les autres véhicules de l'Armée canadienne, on comptait les autos-mitrailleuses américaines *Staghound* et anglaises *Daimler.*

* Voir J. de N. Kennedy, *History of the Department of Munitions and Supply* (Ottawa, 1950), I, 99.

APPENDICE "H"

LE NOMBRE DES ÉVACUÉS DES PLAGES DE DIEPPE

Il est impossible de déterminer avec une certitude complète le nombre d'hommes évacués des plages de Dieppe le 19 août 1942. La difficulté provient de ce fait que, malgré les données statistiques assez sûres relativement aux hommes de chaque unité qui sont rentrés en Angleterre *(voir* page 000), nous ne disposons, dans la plupart des cas, d'aucun fondement sur lequel établir avec précision combien de ces hommes ont réellement mis pied à terre.

Le 14e régiment de chars de l'Armée canadienne rapporte, après l'opération, que seuls trois de ses hommes sont débarqués et revenus (un seul ayant fait partie d'un équipage de char). Les rescapés des Fusiliers Mont-Royal ont rempli un questionnaire; sur les 103 qui l'ont remis, 52 avaient mis pied à terre. On sait que trois autres qui ne l'ont pas rempli sont débarqués et revenus. La statistique établit que, parmi les hommes rentrés, 20 autres étaient à l'hôpital ou autrement incapables de remplir la formule; si l'on compte que la moitié d'entre eux ont mis pied à terre, environ 65 officiers, gradés et hommes de cette unité sont débarqués en France et sont rentrés en Angleterre. Le rapport du commandant du Génie royal de la 2e division calcule que 169 hommes du Génie royal canadien sont débarqués et 17 seulement ont été évacués. On ne peut étudier le cas des autres unités importantes sur les plages principales qu'en examinant le sort des péniches de débarquement de chars qui transportaient quelques détachements; on assume que presque tous les hommes transportés dans les péniches d'assaut ont mis pied à terre. Dans le cas du Royal Hamilton Light Infantry, 12 hommes étaient en péniche de débarquement de chars No 15 qui n'ont pas touché terre et d'autres ne sont peut-être pas descendus des péniches de débarquement No 6; nous pouvons estimer qu'un total d'environ 25 hommes n'auraient pas mis pied à terre. L'Essex Scottish ne comptait pas de détachement important à bord de péniches qui n'ont pas touché terre; dans ce cas, pour plus de sûreté, nous présumons qu'un maximum de 10 hommes ne sont pas débarqués. Il semble n'exister aucune base de calcul dans le cas des Royal Marines, des Transmissions royales canadiennes et de diverses unités; on peut estimer d'une façon prudente qu'un minimum de 50 hommes sont débarqués et revenus. Sur ces données manifestement peu satisfaisantes, nous en arrivons aux chiffres suivants très approximatifs dans le cas des évacués des principales plages situées devant Dieppe:

Le 14e régiment de chars d'armée	3
Le Royal Hamilton Light Infantry	192
L'Essex Scottish	41
Les Fusiliers Mont-Royal	65
Le Génie royal canadien	17
Unités diverses	50
Total	368

Quant aux unités destinées à la plage de Pourville, la presque totalité de leurs effectifs étaient à bord des péniches d'assaut et l'on peut calculer qu'au plus 10 hommes n'ont pas été mis à terre. D'où les chiffres suivants dans le cas des hommes débarqués et évacués:

Les Camerons of Canada	258
Le South Saskatchewan Regiment	348
Total	601

A la plage du Puys, seuls quelques hommes parmi ceux qui ont mis pied à terre sont revenus, peut-être une demi-douzaine. Nous obtenons ainsi un total de 975 dans le cas de toutes les plages attribuées aux Canadiens.

Sur les plages de flanc, il faut ajouter les effectifs complets du Commando no 4 (moins les pertes) et 20 hommes du Commando no 3. On compte ainsi 247 hommes, ce qui porte le total global des évacués de tous grades à 1,222. Soulignons encore une fois que ce n'est là qu'une approximation. Nous ne serions certes pas loin de la vérité en affirmant qu'on a ramené 1,200 hommes.

APPENDICE "I"

LES UNITÉS TERRE-NEUVIENNES DE L'ARMÉE D'OUTRE-MER

Peu de temps après le début de la seconde Grande Guerre, les autorités de Terre-Neuve s'entendaient avec le *War Office* pour former un ou plusieurs régiments d'artillerie en enrôlant les citoyens de l'île qui offraient leurs services. En conséquence, le 6 février 1940, une proclamation de Son Excellence le gouverneur de Terre-Neuve demandait des volontaires en vue de "constituer un régiment complet de l'artillerie royale lourde et, autant que possible, d'autres régiments de l'Artillerie royale lourde". L'appel était immédiatement entendu. En mars, un détachement de recrutement du Royaume-Uni arrivait à Terre-Neuve et, au milieu d'avril, le premier contingent de 403 volontaires se rendait outre-mer. A la fin de septembre 1940, TerreNeuve avait envoyé 1,373 hommes à l'Artillerie royale.

La première unité constituée à même ces contingents a été le 57e régiment d'artillerie lourde (Terre-Neuve). Deux mois plus tard, le 15 juin 1940, le 59e (Terre-Neuve) de l'Artillerie royale lourde se formait. Un cadre restreint mais bien instruit d'officiers et de gradés britanniques soutenait les deux régiments ; toutefois, le personnel terre-neuvien ne mettait pas de temps à se préparer à assumer les fonctions des sous-officiers anglais. En temps et lieu, des TerreNeuviens ont reçu leur brevet d'officier.

En Angleterre, en 1940, les deux unités ont joué des rôles assez semblables. Les TerreNeuviens ont en partie garni les pièces lourdes de la côte sud-est d'Angleterre. En même temps, le 59e régiment se préparait à assumer un rôle d'infanterie et à occuper un secteur des défenses de Tunbridge-Wells. A mesure que disparaissait la menace d'invasion, on en revenait à l'école régulière des unités d'artillerie. Le 59e régiment demeura dans la région de TunbridgeWells pendant plusieurs années. Il y prit part à nombre d'exercices d'envergure et, au début de 1944, ses quatre batteries récemment dotées d'obusiers de 7.2 po. et de pièces de 155 mm, il s'adonnait à une instruction intensive en vue de la mission qu'il devait remplir lors de l'invasion de Normandie. Dans l'intervalle, le nouveau commandant du 57e régiment, le lieutenant-colonel H. G. Lambert, avait "mené une campagne en faveur de ses hommes, demandant qu'ils passent à l'artillerie de campagne afin de participer à de réels combats". En conséquence, cette unité devint le 166e régiment de campagne (Terre-Neuve) de l'Artillerie royale, le 15 novembre 1941, et elle remplaça son ancien matériel lourd par des 25 livres.

En janvier 1943, le 166e régiment de campagne quittait le Royaume-Uni pour l'Afrique du Nord. A la fin de février, toutes ses batteries étaient au combat dans le secteur central du front tunisien. Les Terre-Neuviens ont appuyé les unités françaises et anglaises jusqu'à la fin de la campagne de Tunisie. En octobre, le régiment était dépêché en Italie où, à son arrivée, il relevait du 5e corps d'armée britannique. Il entre en action presque immédiatement à l'appui de la 17e brigade de la 8e division indienne, dans la région de San-Salvo, au nord de la rivière Trigno. Vers la fin de novembre, le régiment soutient l'attaque de la ligne du Sangro à Mozzagrogna. Par la suite, de concert avec le reste de l'artillerie du 5e corps, il appuie l'attaque de la Ire division canadienne au sud d'Ortona, le 18 décembre. Il participe au fameux barrage "Morning Glory" qui inaugure cette opération, dont la deuxième phase, d'après les rapports, constitue "l'un des tirs les plus lourds que le régiment ait jamais effectués".

Après avoir appuyé les troupes canadiennes, indiennes, anglaises, et d'autres formations de la Huitième armée, au début de la nouvelle année, le régiment se voit accorder un court répit en préparation du déplacement vers le front de Cassino. Là, il appuie tour à tour la 2e division néo-zélandaise, la 4e division indienne et la 78e division anglaise. Il revient au 5e corps d'armée britannique le 11 avril et relève le 1 le régiment de campagne à Castelfrentano où il subit de lourdes pertes par suite d'un bombardement d'artillerie. Au début de juin, le régiment reçoit la tâche de soutenir la 184e brigade d'infanterie italienne, puis, peu de temps après, il se retire à Vinchiaturo en vue de se reposer et de vérifier le calibre des canons.

Après la chute de Rome, le 166e se dirige au nord sous le commandement du 10e corps d'armée anglais qui, à ce moment, bataille dans le secteur montagneux à l'ouest d'Ancone.

Durant les premières semaines d'août, le régiment combat dans la région de Citta di Castello au nord de Pérouse. Le reste du mois, toujours dans les montagnes, au sud de Florence, il soutient les formations d'infanterie indienne près d'Anghiari, les troupes de la 85e division d'infanterie américaine et, plus tard, la 25e brigade des *Guards.* Au début de septembre, le régiment franchit l'Arno et poursuit son avance par Castiglione vers une position voisine de Vergeto, au sud de Bologne. Au cours de l'hiver de 1944-1945, le 166e reste en appui de la 24e brigade des *Guards,* alors dans les rangs de la Cinquième armée américaine. La neige et la glace rendent la vie misérable et les déplacements dans les Apennins sont dangereux. Le 19 février 1945, le régiment se retire de la ligne de feu, en repos, terminant ainsi une période de dix-huit mois d'activité presque ininterrompue sur divers fronts. Il n'allait plus revoir le combat.

Le 5 juillet 1944, le 59e régiment lourd (Terre-Neuve) de l'Artillerie royale, commandé par le lieutenant-colonel R. C. Longfield, débarque à Courseulles, en Normandie, sous les ordres du er corps d'armée anglais. En moins de 24 heures, ses batteries donnent contre l'ennemi.

Le 59e régiment a été très actif au cours de la campagne de Normandie. Le 7 août, il appuie la 2e division canadienne dans son attaque de rupture vers Falaise; puis, il occupe des positions successives à Montigny, Angoville et Noron-l'Abbaye avant de monter protéger le franchissement de la Seine. Le 28 août, la 23e batterie est détachée en vue d'appuyer la progression du 12e corps d'armée anglais. Ses pièces de 155 mm sont en batterie à Nimègue au moment de l'opération aéroportée d'Arnhem en septembre.

Vers la fin de septembre, le régiment fait partie de la Première armée canadienne. Tandis qu'une batterie, sous les ordres de la 4e division blindée canadienne, bombarde les navires dans le port de Flushing, les deux autres (la 23e accompagne encore le 12e corps d'armée anglais et ne reçoit l'ordre de rejoindre le régiment que le 6 novembre) appuient les Canadiens en Belgique et dans le sud-ouest de la Hollande. En octobre, le régiment participe au plan de tir à l'appui de "Switchback", opération de la 3e division canadienne destinée à nettoyer la poche de Breskens au sud de l'Escaut. Subséquemment, il soutient les opérations de la 2e division canadienne au sud de Beveland. Le 6 novembre, le 59e relève de la Deuxième armée britannique et appuie diverses formations anglaises qui réduisent la résistance ennemie à l'ouest de la Meuse dans la région de Venlo-Roermond.

Au début de 1945, on retrouve le régiment une fois de plus séparé: deux batteries soutiennent les unités britanniques et américaines à la pointe de la saillie allemande dans le secteur des Ardennes, tandis que les deux autres combattent encore sur le front de Venlo-Roermond. Au cours de janvier, les deux groupes sont constamment au combat. Au début de février, le régiment se rend dans la région de Grave où il doit participer à l'attaque inaugurale de l'opération "Véritable" de la Première armée canadienne. Appuyée par plus de 1,000 canons, cette intervention visait à nettoyer l'ouest du Rhin; pour le 59e régiment lourd, c'était le commencement de sa phase de combat la plus ardue. Pendant tout le mois de février et les premiers jours de mars, il fournit un précieux feu d'appui au 30e corps d'armée britannique et au 2e corps d'armée canadien bataillant en vue de déloger l'ennemi de ses positions bien retranchées entre la Meuse et le Rhin. Après avoir pris part à la bataille livrée dans la région de Goch-Wesel, le régiment se retire sur une position plus calme en préparation du franchissement d'assaut du Rhin.

Le 23 mars, il tire pendant huit heures à l'appui de cette attaque. Quatre jours plus tard, il suit l'assaut du 12e corps d'armée britannique dans le voisinage de Wesel. Le 59e régiment participe plus tard aux dernières opérations dans le secteur britannique sur le front occidental la prise de Bremen et le franchissement de l'Elbe à Lauenburg.

Au total, 2,327 Terre-Neuviens ont servi outre-mer dans les rangs des régiments précités. On compte 72 pertes de vie. Quant à l'unité de Forestiers terre-neuviens outre-mer, *voir* le chapitre VI ci-dessus.

Le compte rendu précédent se fonde surtout sur le journal de guerre des deux régiments d'artillerie; sur un article traitant du 166e régiment de campagne dans le *Eight Army News* du 2 janvier 1944 et sur un projet d'histoire inédit préparé à la demande du gouvernement de Terre-Neuve.

ORGANISATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (ARMÉE), AVRIL 1945 ①

APPENDICE "J"

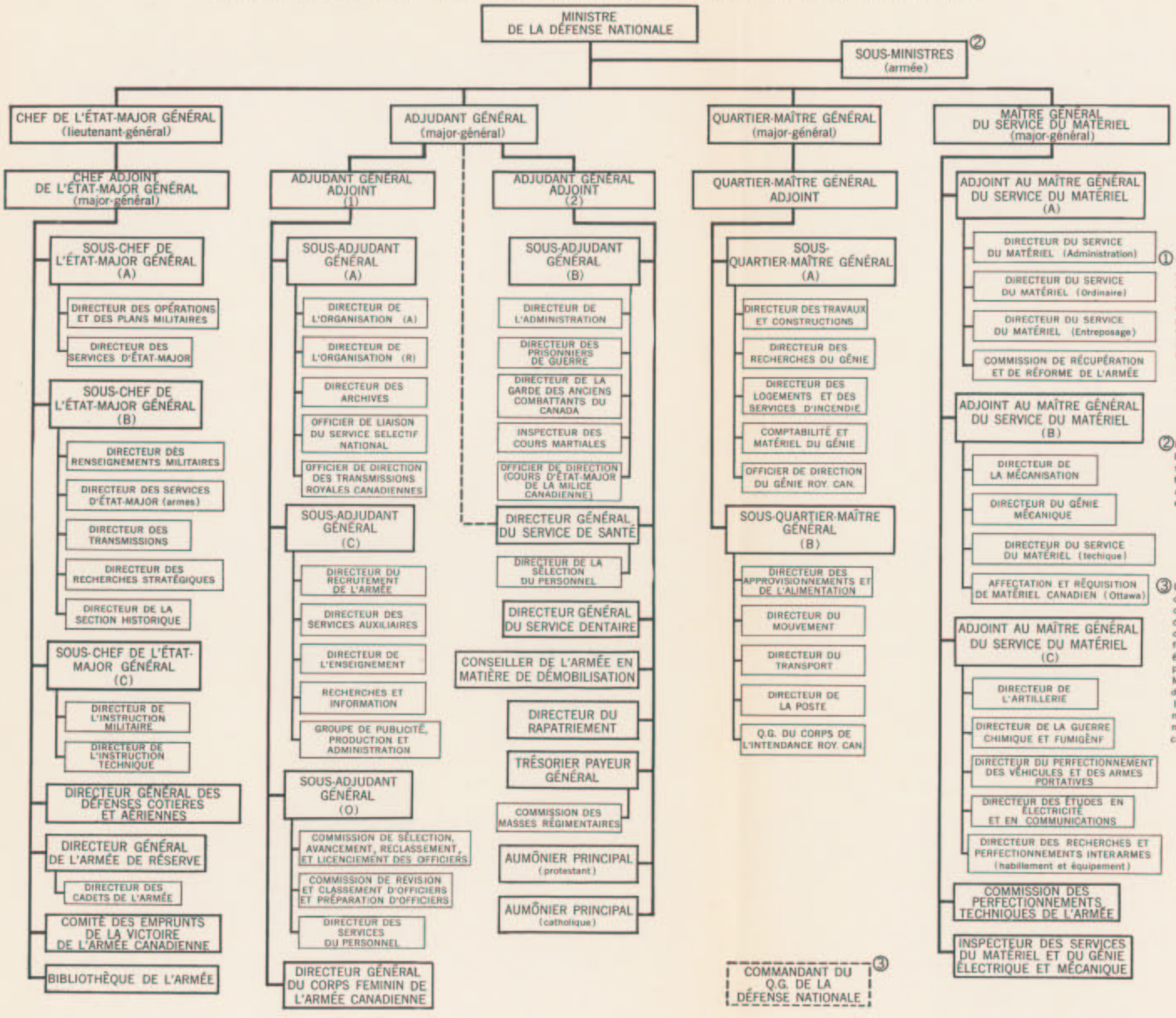

REMARQUES

① Tableau établi d'après les Effectifs de guerre territoriaux suivants (comportant les modificatifs en vigueur le ou avant le 30 avril 1945): Division de l'état-major général - Cdn V/305/2 (339 officiers, 524 gradés et hommes de troupe); Division de l'adjudant général - Cdn V/350 B/1 provisoire (635 officiers, 2,908 gradés et hommes de troupe); Division du quartier-maître général - Cdn V/305 D/1 (177 officiers, 413 gradés et hommes de troupe); Division du maître général du service du matériel - Cdn V/305 E/1 (438 officiers, 949 gradés et hommes de troupe).

② Les sous-ministres (armée) communiquent directement avec les quatre divisions. Les titulaires des emplois dont le titre suit, qui n'apparaissent pas au tableau d'organisation, traitent aussi immédiatement avec les divisions: le juge-avocat général, le directeur des relations extérieures (armée) et le directeur des successions.

③ Le commandant du Q.G. de la Défense nationale, qui se conformait à un effectif de guerre territorial distinct, était chargé de l'administration générale du personnel employé dans les divisions. Il existait aussi un certain nombre d'autres unités dans la région d'Ottawa qui, bien que ne faisant pas partie intégrante d'aucune division, étaient étroitement associées, à l'une ou plusieurs de ces divisions, par ex., le Q.G. de corps du Génie royal canadien, des Magasins militaires, du Génie électrique et mécanique, de la Poste, de la Prévôté, des Forestiers; la P.C. de la compagnie des transmissions du Q.G. de la Défense nationale; la compagnie de transport du Q.G. de la Défense nationale; le détachement no 9 de la Trésorerie royale canadienne; la police du Q.G. de la Défense nationale.

ABRÉVIATIONS

Liste des abréviations françaises employées: AG: adjudant général; CARC; Corps d'aviation royal canadien; CEMG: chef de l'état-major général; DN: Défense nationale; EMG: état-major général; GQG: grand quartier général; MAAC: ministère des Affaires des anciens combattants; MANP: Milice active non permanente; MDN: ministère de la Défense nationale; MRC: Marine royale du Canada; QG: quartier général; QGA: quartier général de l'Armée; QMG: quartier-maître général; QGAC: quartier général de l'Armée canadienne.

NOTES

(Sauf indication contraire, tous les dossiers cités sont ceux du ministère de la Défense nationale.)

CHAPITRE PREMIER

La Milice canadienne à la veille de la guerre

1. Col. A. F. Duguid, *Official History of the Canadian Forces in the Great War 1914-1919, General Series, Vol. 1* (Ottawa, 1938), viii..
2. *Rapport du ministère de la Défense nationale du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1926* (Ottawa, 1926), p. 95.
3. *Ibid.,* 1938, p. 12-13.
4. Ordre de service courant no 1913 du Corps expéditionnaire canadien, 23 avril 19.
5. Tableau "J", H.Q. 426-16-1, vol. 1.
6. Mémoire sur "la défense du Canada" par le maj:-gén. A. G. L. McNaughton, 28 mai 35, dans les papiers McNaughton, Section historique (EMG), QGA, Ottawa.
7. Etat semestriel de l'effectif de la MANP, ter janv. 31-30 juin 31, Papiers McNaughton, vol. "C"; *Rapport* du MDN, 1931, p. 45.
8. "Mémoire sur l'Armée de terre du Canada, 1930" de l'EMG, Partie II, Papiers McNaughton, vol. "C".
9. Note 6, ci-dessus. Première version en date du 5 mai 35, version revisée 28 mai 35.
10. Lettre dans *The Times* (Londres), 5 nov. 48.
11. *Budget supplémentaire de l'année financière close le 31 mars 1936, 3. Rapport* du MDN, p. 14.
12. "Les exigences de la défense du Canada -Exposé de la situation" (copie dans les Papiers Mackenzie, liasse X-4, Archives publiques du Canada).
13. Mackenzie à King, 4 sept. 36, ibid., liasse CNS-57.
14. *Canada: Budget de l'année financière close le 31 mars 1937.* (Ottawa, 1936), 26.
15. Déclaration du premier ministre aux Communes, 19 fév. 37. Décret du Conseil, C.P. 2097, 20 août 36.
16. Mémoires des 12 nov. 35 (ci-dessus, note 12) et 22 avril 36, Papiers Mackenzie, liasse X-4.
17. "Mémoire sur l'Armée de terre du Canada, 1930", voir ci-dessus, note 8.
18. H.Q.S. 5199, vol. 4.
19. "Les exigences de la défense du Canada -Exposé de *la* situation au 22 avril 1936", par le maj:-gén. E. C. Ashton, Papiers Mackenzie, liasse X-4.
20. *Ibid.*
21. Le CEMG au ministre, "Exigences de la défense du Canada", 15 juil. 38, Papiers Mackenzie, liasse X-4.
22. "Les exigences de la défense du Canada: exposé de la situation au 1er janv. 37", par le maj:-gén. E. C. Ashton, Papiers Mackenzie, liasse X-4.
23. *Ibid.* Voir mention par l'officier supérieur de l'Air dans un travail présenté au Comité de la défense, 14 nov. 38, bureau du Conseil privé.
24. Distribué par M. Mackenzie avec la lettre mentionnée à la note 27 ci-dessous.
25. Le CEMG au ministre, 8 sept. 36, Papiers Mackenzie, liasse X-50.
26. Papiers Mackenzie, liasse 149-30.
27. Exemplaire no 13 d'une lettre circulaire, bureau du Conseil privé.
28. Compilé d'après les états des comptes de crédits dans les rapports annuels du ministère pour les années en cause.
29. "Remarques du premier ministre à la réunion du parti, 20 janv. 37". Papiers Mackenzie, liasse X-4.
30. Déclarations aux Communes, M. King, 25 janv. et 19 fév. 37, et M. Mackenzie, 15 fév. 37.
31. "Conférence impériale-Défense" (24 mai 37). Papiers Mackenzie, liasse A-3.
32. Le CEMG au ministre, 31 mai 38, H.Q.C. 4948, vol. 8.
33. Le CEMG (Ashton) au ministre, 24 sept. 37, Papiers Mackenzie, liasse X-4. Le CEMG au sous-ministre, 19 déc. 38, H.Q.C. 4948, vol. 9.
34. King à Mackenzie, 12 janv. 38, Papiers Mackenzie, liasse CNS-57.
35. Le CEMG au ministre, 31 mai 38, note 32 ci-dessus.
36. *Ibid.*

37. Le CEMG au ministre, 16 nov. 38, Papiers Mackenzie, liasse D-72.
38. Papiers Mackenzie, liasse X-50.
39. Le CEMG au ministre, 16 nov. 38, Papiers Mackenzie, liasse D-72.
40. Pièce jointe, le CEMG au sous-ministre, 19 déc. 38, note 33 ci-dessus.
41. Le CEMG au sous-ministre, 19 déc. 38, ci-dessus, note 33.
42. Le CEMG au ministre, 19 déc. 38, H.Q.C. 4948, vol. 9.
43. Correspondance à H.Q.C. 7679. Voir ordre général no 195, 1938. Cf. *RCAF Logbook* (Ottawa, 1949), 53.
44. "La défense du Canada" (note 6, ci-dessus).
45 Correspondance à H.Q.S. 5902, vol. 4. "Plan pour la réorganisation de la Milice canadienne", joint au mémoire du directeur des opérations et des renseignements militaires (pour le CEMG) aux commandants de district, 15 juil. 35.
46 Détails de la réorganisation. *Rapport* du MDN, 1937, p. 83-98. Copie de la déclaration du ministre et autres documents, Papiers Mackenzie, liasse D-2. *Globe and Mail* (Toronto), 16 déc. 36. Le sous-ministre de la DN à l'auteur, 18 mai 38.
47. Adapté de *l'Annuaire du Canada* de 1939, p. 1081 (v.a.).
48 Déclaration du ministre de la DN aux Communes, 26 avril 39. Déclaration du CEMG, procès-verbaux du Conseil de la défense, 14 août 39. W. J. Bennett à Mlle A. Dixon, 12 sept. 44, Papiers Mackenzie, liasse 10-86 (sur les fusilsmitrailleurs Bren).
49. Correspondance à H.Q.S. 7018, vol. 2.
50. Déclaration du CEMG, 14 août 39, ci-dessus, note 48. Cf. directeur de la mécanisation et de l'artillerie au maître général de l'artillerie, 6 sept. 39, journal de guerre du directeur de la mécanisation et de l'artillerie, sept. 1939.
51. Pour le point de vue de Borden, voir *Minutes of Proceedings of the Colonial Conférence, 1907* (Cd. 3523, Londres, 1907), 101, 105; cf. "Mémoire sur l'arsenal de Québec" présenté au ministre de la DN par le CEMG, 12 mai 30 (H.Q.C. 7232-1, vol. 1). Résolution de la Conférence impériale de guerre, 24 avril 17, citée dans "Observations sur la formation d'un comité canadien d'officiers principaux du ravitaillement" de l'EMG, sept. 1930, H.Q.S. 5178, vol. 1.
52. "Mémoire sur l'Armée du Canada" (note 8, ci-dessus).
53. H.Q.C. 72-32-1, vol. 1.
54. Documents, *ibid.,* vol. 2.
55. Rapport du MON, 1938, p. 3, M-5; 1939, p. 5, 90. Déclaration du ministre de la DN aux Communes, 26 avril 39.
56. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le contrat relatif au fusil-mitrailleur Bren. L'hon. Henry Hague Davis, commissaire* (Ottawa, 1939), 10-11.
57. Le Front industriel (Ottawa, ministère des Munitions et Approvisionnements, 1944), 48, 127.
58. "Les exigences de la défense nationale (état de l'armement et des approvisionnements de la Milice)", 23 sept. 37, et mémoire d'envoi du CEMG au ministre, 24 sept. 37, Papiers Mackenzie, liasse X-4.
59. "L'organisation du ravitaillement en munitions de l'Australie" et note d'envoi du CEMG au ministre, 18 oct. *37, ibid.*
60. Le sous-ministre au ministre, 27 oct. 36, Papiers Mackenzie, liasse 149-30.
61. Mackenzie à King, 29 oct. 36, *ibid.*
62. Le CEMG au ministre, 16 nov. 38, cidessus, note 39.
63. Le CEMG au maître général de l'artillerie, 4 fév. 39, H.Q.S. 7827.
64. Le CEMG au ministre, 16 mars 39, *ibid.*
65. "Etat des crédits supplémentaires 19391940 qu'on se propose de présenter". Papiers Mackenzie, liasse 187-3. Le sousministre (LaFlèche) au ministre, 30 mars 39, H.Q.S. 7827.
66. Mackenzie à King, 17 juil. *37, ibid.,* liasse CNS-57.
67. 3 George VI, chap. 42 (sanctionnée le 3 juin 1939). Dans *The Military Problems of Canada* (Toronto, 1940), 125-39, C.P. Stacey expose la question qui se discutait alors en public en 1938-1939.
68. Correspondance, H.Q.S. 6754.
69. Correspondance, H.Q.C. 6661, vol. 2.
70. Rapport de la Commission royale d'enquête sur le contrat relatif au fusil-mitrailleur Bren, 46.
71. *23e rapport annuel du Conseil national de recherche du Canada, 1939-1940, 10.* Documents à H.Q.C. 1129-C-44. Cf. H. Duncan Hall, *North American Supply* ("History of the Second World War, United Kingdom Civil Séries") (Londres, 1955), 80.
72. Correspondance, H.Q.S. 7827. Voir aussi *Le Front industriel,* 133-4, et J. de N. Kennedy, *History of the Department of Munitions and Supply* (2 vol., Ottawa, 1950), I, 192, 34-5. Hall, *North American Supply, 9.*
73. Documents à H.Q.S. 5091, vol. 3. Au sujet de la cartouche du masque à gaz, mémoire sur "le crédit général du matériel, 19351936 à 1938-1939", Papiers Mackenzie, liasse D-51. "Progrès réalisé à la Milice depuis la fin de l'année financière 1935-1936", 6 déc. 38, H.Q.C. 4948, vol. 9.

74. *Rapport* du MDN, 1937, p. 109; 1938, p. 81.
75. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le contrat relatif au fusil-mitrailleur Bren* (note 56 ci-dessus).
76. Papiers Mackenzie, liasse 10-86.
77. Bennett à Dixon, 12 sept. 44, note 48 ci-dessus.
78. *Canadian War Data* (Bulletin de documentation, Service canadien de l'information, no 4), 29.
79. *Rapport* du MDN, 1937, p. 109; 1938, p. 81; 1939, p. 86. Déclaration du ministre de la DN aux Communes, 16 mai 39. Documents à H.Q.S. 6619, vol. 1-3.
80. Commentaires du gén. H. D. G. Crerar, 14 sept. 51, et du lt-gén. M. A. Pope, 24 août 51, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 1.
81. Papiers à H.Q.S. 5199-C, vol. 1 et 2.
82. Le CEMG au sous-ministre, 6 mai 39, H.Q.S. 7362, vol. 2.
83. Plan de défense no 3, appendice 1, en date du 6 juil. 38.
84. Papiers à H.Q.S. 5199-C, vol. 3. Cf. "Les exigences de la défense nationale", ci-dessus, note 58.
85. Déclarations du ministre de la DN aux Communes, 26 avril et 16 mai 39. Cf. "Progrès réalisé à la Milice", ci-dessus, note 73. Rapport du directeur des services du Génie, 29 août 39, H.Q.S. 8024.
86. Le directeur des opérations et des renseignements militaires au CEMG, 13 sept. 37, H.Q.S. 5199-C, vol. 3.
87. Au sous-ministre, H.Q.S. 8024.
88. Le CEMG au sous-ministre, 7 nov. 38, H.Q.S. 5199-C, vol. 3.
89. Le CEMG au ministre, 19 août 39, H.Q.S. 5199-C, F.D. 15. Le directeur des opérations et des renseignements militaires au CEMG, 22 août 39, *ibid.* Le directeur des services du Génie au Q.M.G. 29 août 39, H.Q.S. 8024. "Rapport sur les mesures prises par les services du Génie", 5 sept. 39, Papiers Mackenzie, liasse CNS-59.
90. Lettre circulaire aux districts militaires, 5 avril 21, H.Q.S. 3498, vol. 1.
91. Correspondance et avant-projet, H.Q.S. 5718.
92. *Plan de défense no 1 (Etats-Unis).* Confié à la Section historique. Commentaires de l'EMG dans son "Mémoire sur l'Armée de terre du Canada, 1930" (note 8, ci-dessus).
93. Appréciation, 29 janv. 31, H.Q.S. 3902, vol. 1.
94. *Plan de défense no 2. Plan d'opérations des trois armes destiné à protéger la neutralité du Canada en cas de guerre entre les Etats-Unis et le Japon, 11 avril* 38. Correspondance à H.Q.S. 3497, vol. 1.. ,,
95. Le CEMG au ministre de la, DN, l1 janv. 32, et note du CEMG, 20 janv. 32, H.Q.S. 3498, vol. 2.
96. Le CEMG au ministre de la DN, 15 mars 37, H.Q.S. 3498, vol. 22.
97. *Plan de défense no 3. Guerre mondiale.* 15 janv. 38.
98. Le ministre de la DN au CEMG, 17 mars 37 H.Q.S.3498, vol. 22. 99. H.Q.S. 3498, vol. 8.
100. Le directeur des opérations et des renseignements militaires au CEMG, 11 mai 39, H.Q.S. 3498, vol. 11.
101. Le directeur des opérations et des renseignements militaires à différents commandants de district, 11 juil. 39, *ibid.*
102. *Government of Canada, War Book (Provisional). Co-ordination of Departmental Action in the Event of War or Emergency Real or Apprehended. Summary of Important Action to be taken by Government Departments. May 1939.*
103. La Section historique possède un exemplaire de l'avant-projet.
104. Au directeur de la Section historique, H.Q.S. 6615.
105. *Rapport* du MDN, 1939, p. 10; 1940, p. 10-12.
106. Le ministre des Finances au ministre de la DN, 21 sept. 39, H.Q.C. 8215, vol. 1.
107. "État de l'effectif de l'Armée permanente -mois de juil. 1939" (Section historique).
108. *Rapport* du MDN, 1937, p. 82; 1939, p. 31-2, 70. Rapport sur l'instruction collective de l'Armée permanente, 1938, H.Q. 9801-4-10.
109. *Ibid.,* 1935, p. 40; 1939, p. 60, 40, 46. "Progrès réalisé à la Milice", ci-dessus, note 73.
110. *The Second World War: The Gathering Storm* [Toronto], (1948), 336.
111. H.Q.C. 7526, vol. 1.
112. Débats des Communes, 30 mars 39.
113. "Procès-verbal d'une réunion du Comité inter-ministériel chargé de contrôler les bénéfices résultant des contrats d'armements accordés par le Gouvernement", 24 janv. 38, H.Q.S. 6836, vol. 4.

Le déclenchement des hostilités et la mobilisation de l'Armée active, 1939

1. *Au ministere* des Affaires extérieures, ,' 7375, vol. 5.
2. Au ère des Aires extérieures, 22 a , 34,, *ibid.*
3. Le canadien à Paris au ministère des Affaires extérieures, 24 et 25 août 39, ibid.
4. Correspondance à H.Q.S. 7674.
5. H.Q.S. 3498, vol. 11.
6. Le CEMG au ministre de la DN, 12 juin 39, *ibid.,* vol. 22.
7. H.Q.S. 20-7-1, vol. 1.
8. H.Q.S. 5876, vol. 2.
9. Documents à H.Q.S. 7697, vol. 1.
10. *Ibid.*
11. Déclaration de M. King aux Communes, 8 sept. 39.
12. H.Q.S. 3498, vol. 13. Cf. Journal de guerre du directeur des opérations et des renseignements militaires, 25 août 39.
13. *Ibid.*
14. Le CEMG à l'AG, etc., H.Q.S. 7697, vol. 1.
15. H.Q.S. 3498, vol. 13, mémoire du directeur des opérations et des renseignements militaires, 27août 39.
16. H.Q.S. 5199, vol. 6: procès-verbal de la 66e réunion du Comité des chefs d'étatmajor, 31 août 39.
17. Journal de guerre du directeur des opérations et des renseignements militaires, 26 août 39. Cf. journal personnel du major E. G. Weeks, 25 et 26 août.
18. Joseph Schull, *Lointains Navires: compte rendu officiel des opérations de la Marine canadienne au cours de la seconde Grande Guerre.* (Ottawa, 1950), 15.
19. *RCAF Logbook* (Ottawa, 1949), 58-9.
20. *Trial of the Major War Criminals before the International Military Tribunal* (Nuremberg, 1947-49), IX, 596. Cf. Peter de Mendelssohn, *The Nuremberg Documents: Some Aspects of German War Policy, 1939-45* (Londres, 1946), 126; L. B. Namier, *Diplomatic Prelude, 1938-1939* (Londres, 1948), 293-331; et John W. Wheeler-Bennett, *The Nemesis of Power: The German Army in Politics, 1918-1945* (Londres, 1953), 447-55.
21. *Proclamations et décrets du Conseil votés en vertu de la Loi des mesures de guerre,* Vol. I (Ottawa, 1940), 17, 19, 26.
22. La Section historique en possède l'original.
23. H.Q.S. 3498, vol. 14.
24. Voir *Proclamations et décrets du Conseil,* Vol. I, 32 (C.P. 2498).
25. Mémoire de l'EMG, 20 fév. 39, H.Q.S. 3498, vol. 10; lettre circulaire aux com mandants de district, 24 juin 39, *ibid.,* vol. 11.
26. H.Q.S. 3498, vol. 11 (10 juil. 39).
27. Le CEMG au ministre, 12 juin 39, *ibid.,* vol. 22.
28. Odlum à McNaughton, 25 oct. 40, dossier 1/161 (G) du 1er corps d'armée canadien. Commentaires du maj:-gén. Odlum, 29 août 51, et du maj.-gén. Leclerc, 24 août 51, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 1.
29. Différentes dépêches, dossier 1/161 (G) du 1er corps d'armée canadien.
30. Commentaire du lt-gén. M. A Pope, 24 août 51, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 1.
31. Documents à H.Q.S. 3498, vol. 14.
32. H.Q.S. 5199-S, vol. 1.
33. Le secrétaire particulier du ministre au sous-ministre "à l'intention des chefs d'état-major", 5 sept. 39, Papiers Mackenzie, liasse 187-3.
34. Le CEMG aux commandants de district, 6 sept. 39, H.Q.S. 20-7-1, vol. 1.
35. Le CEMG au sous-ministre, 5 sept. 39, mais voir les mêmes, 6 sept. 39 et 8 sept. 39, avec pièces jointes, Papiers Mackenzie, liasse D-94.
36. Col. A. F. Duguid, *Official History of the Canadian Forces in the Great War 19141919,* General Sertes, vol. 1 (Ottawa, 1938), 4-5, 22-24, 26-28.
37. H.Q.S. 3498, vol. 14.
38. Déclaration aux Communes, 11 sept. 39.
39. Statistiques fournies par le directeur des Archives du service de guerre, ministère des Affaires des anciens combattants, 14 juil. 54.
40. *"Rapport* de l'inspection des unités de la Ire division dans les districts militaires 2 et 4", appendice XI-2 au journal de guerre (EMG) du QG de la Ire division, 5 oct. - 17 déc. 39.
41. *Rapport* du MDN, 1939, p. 70.
42. Inscription couvrant la période 1-21 sept. 39.
43. Statistiques fournies par le directeur des Archives du service de guerre, ministère des Affaires des anciens combattants, 26 nov. 1948.
44. Journal de guerre du *Régiment de Maisonneuve,* 5 et 6 sept. 39; du *Fusiliers Mont-Royal, 4 et 5* sept. 39; du er bn du *Black Watch of Canada,* 21 sept. 39.
45. "Procès-verbal d'une réunion non-officielle du Conseil de la défense . . . 14 septembre 1939". Cap. J. D. Londerville, *The Pay Services of the Canadian Army Overseas in the War of 19.19-45* (Ottawa, 1950), 215-16.

46. Etat quotidien des effectifs de l'Armée active aux dates mentionnées, modifié de façon à inclure le QGDN au 30 sept. (le dossier se trouve à la Section historique).
47. Statistiques fournies par le directeur des Archives du service de guerre, ministère des Affaires des anciens combattants, juillet 1954.
48. Canadian Annual Review, 1914, 143.
49. Le commandants du district militaire no 13 au secrétaire du MDN, 5 sept. 39, H.Q. 54-27-3-6, vol. 1.
50. "Procès-verbal d'une réunion non-officielle" (ci-dessus, note 45).
51. Procès-verbal de la 68e réunion du Comité des chefs d'état-major.
52. Journal de guerre du 48th Highlanders, 13 sept. 39; du Edmonton Regiment, 12 sept. 39; du Seaforth Highlanders, 22 sept. 39; du Cameron Highlanders of Ottawa, 30 sept. 39.
53. Journal de guerre des 2e et 8e batteries moyennes de l'Artillerie royale canadienne, septembre 1939.
54. Journal de guerre du P.P.C.L.L, septembre 1939; du Royal 22e Régiment, 30 sept. 39.
55. Etat quotidien de l'effectif de l'Armée active, 30 sept. 39.
56. "Déclaration relative aux mesures prises jusqu'à date en vue de la défense du Canada. ..", jointe à la missive du CEMG au sous-ministre, 4 sept. 39, Papiers Mackenzie, liasse D-51.
57. Journal de guerre, Org 2, division de I'AG, QGDN, 12 sept. 39.
58. Exemplaire à H.Q. 305-3-77, vol. 1.
59. Documents à H.Q. 462-20-1, vol. 1.
60. DesRosiers à Vaughan, 16 sept. 39 (aux dossiers de la Canadian Commercial Corporation). Relativement au tissu, voir le maître général de l'artillerie au sousministre, 3 nov. 39, Papiers Mackenzie, liasse 10-11.
61. Journal de guerre du dépôt du matériel militaire du district militaire no 1, 28 oct. 39. Ministère des Munitions et des Approvisionnements, Liste des contrats accordés du 14 juillet 1939 au 31 mars 1940. (Ottawa, 1940), 12. Commentaires du maj: gén. W. H. P. Elkins, 20 août 51, et du général A. G. L. McNaughton, 2 janv. 52, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 1.
62. Le maître général de l'artillerie au sous ministre, 3 nov. 39, ci-dessus, note 60.
63. Correspondance à H.Q. 5427-8-1, vol. 1.
64. Correspondance à H.Q.S. 20-4-1.
65. Au CEMG, 9 sept. 39, ibid.
66. Documents, ibid.
67. Documents, ibid., et télégramme Org 282, l'AG aux commandants de district, 11 oct. 39, H.Q.S. 20-4-2-E.
68. Bureau du Secrétaire militaire, 2 volumes de documents désignés sous le nom de "Armée", présentement confiés à la Section historique. Désignés ci-après sous le nom de "Papiers S.M.".
69. Ibid.
70. Ibid.
71. "Mémoire sur les suggestions du Gouvernement britannique en vue de la co-opération de l'Armée canadienne", H.Q.S. 5199-S, vol. 1.
72. Ibid.
73. Ibid. (voir mémoire du 16 sept.).
74. Papiers S.M. Pour la nomination du col. Loggie, voir Ordre de la Milice 498, 3 nov. 37, et H.Q.C. 6-L-300, vol. 3.
75. Le Journal d'Ottawa, 20 sept. 39.
76. Papiers S.M.
77. Ibid.
78. Dossier C.M.H.Q. 1/Div/1 (au CEMG, 21 sept. 39).
79. Ordre de service courant no 34 de l'Armée canadienne, 30 sept. 39.
80. Documents à H.Q. 54-27-36-13, vol. 1 et 2.
81. H.Q.S. 3498, vol. 14.
82. Rapports annexés en guise d'appendices au journal de guerre (EMG) du QG de la Ire division, 5 oct. - 17 déc. 39.
83. H.Q.S. 5199-S, vol. 1.
84. Copie, ibid.
85. Ibid.
86. Le CEMG au ministre, 11 oct. 39, ibid.
87. External au haut commissaire au Royaume-Uni, ibid.
88. Dépêches, ibid.
89. Le secrétaire d'Etat aux Affaires des dominions au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, 25 oct. 39; le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures au secrétaire d'Etat aux Affaires des dominions, er nov. 39 (ibid.).
90. Crerar au CEMG, 2 et 3 nov. 39, dossier C.M.H.Q. 1/Non Div/1.
91. "Questions discutées au cours de la réunion dans le bureau du ministre le matin du 6 nov. 1939", journal de guerre (EMG) du Q.G. de la Ire div., 5 oct. - 17 déc. 39.
92. Notes concernant réunions, ibid., et correspondance au dossier C.M.H.Q. 1/Non Div/1.
93. Le CEMG à l'officier général commandant la Ire div., 26 nov. 39, H.Q.S. 5199-S, vol. 1.
94. L'officier général commandant la Ire div. au CEMG, 27 nov. 39, ibid.
95. Affaires extérieures au haut commissaire au Royaume-Uni, 30 nov. 39, Papiers S. M.
96. Dossier C.M.H.Q. 1/Non Div/1.
97. Crerar au haut commissaire, 10 déc. 39; le haut commissaire au secrétaire d'Etat

à la Guerre, 16 déc. 39; le secrétaire d'Etat à la Guerre au haut commissaire, 2 janv. 40, dossier C.M.H.Q. 1/Non Div/2.
98. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 1/Fin Can UK/1; 1/Formations/1/2; 1/Formations/3 et 1/Conf/6.
99. H.Q.C. 8215, vol. 1.
100. *Ibid*
101. *Ibid.*
102. M. M. Postan, *British War Production* ("History of the Second World War, United Kingdom Civil Series") (Londres, 1952),81-2.
103. Papiers S.M.; aussi à H.Q.S. 5199-S, vol. l.
104. H.Q.S. 8215, vol. 1.
105. H.Q.S. 5199-S, vol. 1.
106. H.Q.S. 8140.
107. H.Q. 5427-35-1, vol. 1.

CHAPITRE III
L'expansion de l'Armée de 1939 à 1943

1. Journal de guerre de différentes unités. Situation générale ayant trait à l'instruc- tion de la division, le CEMG au ministre, 17 fév. 40, H.Q.S. 20-1-2.
2. H.Q.S. 5199-S, vol. 2.
3. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 1/IV Corps/1 et 1/Formations/1. Cf. la "deuxième dépêche" de lord Gort (Supplément du *London Gazette,* 17 oct. 41), 5906.
4. Canmilitry à Defensor, 10 et 13 fév. 40, dossier C.M.H.Q. 1/Formations/1.
5. External à Dominion, 14 fév. 40, *ibid.*
6. Les mêmes, dossier C.M.H.Q. 1/Formations/1/2.
7. Les mêmes, 27 fév. 40, *ibid.*
8. Canmilitry à Defensor, (McNaughton pour Rogers), 3 mars 40; Massey à External, 3 mars 40 (les deux, *ibid.)*.
9. External à Dominion, 5 avril 40, *ibid.*
10. Documents à H.Q.S. 20-4-2.
11. D. Org., états des effectifs, Section historique.
12. Ordres de service courant de l'Armée active (Supplément), 422 et 548.
13. Journal de guerre de formations et unités.
14. Journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., juillet 1940, appendice 3.
15. Canmilitry à Defensor, 10 fév. 40, cidessus, note 4.
16. Externat à Dominion, 27 fév. 40, dossier C.M.H.Q. 1/Formations/1/2.
17. "Notes ayant trait à la réunion tenue au Trésor, Whitehall, 1500 h., 26 avril 40", du maj: gén. H. D. G. Crerar, dans *Visit of the Minister of National Defence to England, April-May 1940,* Papiers S.M.
18. Externat à Dominion, 10 mai 40, dossier C.M.H.Q. 1/2 Div/1.
19. H.Q.S. 20-1-3, vol. 1.
20. *Ibid*
21. *Annuaire du Canada de* 1942, 746 (va.).
22. Copie au dossier C.M.H.Q. 1/Co-Op/1/2.
23. External à Dominion, 23 mai 40, H.Q.S. 20-1-3.
24. H.L.S. 20-1-3-E.
25. Ordre de mobilisation de différentes unités, 24 et 30 mai, H.Q.S. 20-4-3.
26. Affaires extérieures au haut commissaire en Grande-Bretagne, 23 mai 40, Papiers S.M., vol. 2.
27. Le haut commissaire en Grande-Bretagne aux Affaires extérieures, 25 mai 40, *ibid., vol. 1.*
28. Déclaration de M. Rogers, *Débats de la Chambre des communes, vol. I,* 1940, 221.
29. Déclaration de M. Rogers, 23 mai 40, *ibid,* 192-3.
30. "Sommaire no 26 du Service de renseignements", à Defensor, 29 mai 40, Papiers S.M., vol. 1.
31. Statistiques fournies par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC, nov. 1951.
32. Ordre de service courant 795 de l'Armée canadienne, 21 nov. 40.
33. Journal de guerre du QG des 7e et 8e brigades d'inf., oct. 1940.
34. Journal de guerre du QG de la 11e bri gade d'inf., déc. 1940 (cf. ordre de service courant no 901 de l'Armée active, 29 janv. 41); du QG de la 12e brigade d'inf., janv. 1941; du QG de la 10e brigade d'inf., mars 1941.
35. Ordre de service courant 1195 de l'Armée canadienne, 6 août 41.
36. Documents à H.Q.S. 20-4-4-E, vol. 1.
37. Copie du télégramme Org. 503, 28 juin 40, journal de guerre du *Royal Rifles of Canada,* juin 1940.
38. Documents à H.Q.S. 3498-12, vol. 1.
39. Statuts 4 George VI, chap. 1 et 21.
40. M. C. G. Power à l'auteur, ter avril 53. *41. Ibid.*
42. C.P. 4737, 13 sept. 40. Power à l'auteur, 1er avril 53.
43. Le ministre au CEMG, 16 sept. 40; le CEMG au ministre, 17 oct. 40, approba tion le 18 oct. 40, H.Q.S. 8689-1.
44. 4 George VI, chap. 13.

45. W. K. Hancock et M. M Gowing, *British War Economy* ("History of the Second World War, United Kingdom Civil Series") (Londres, 1949), 85.
46. Documents à H.Q.S. 5740, vol. 1.
47. Documents à H.Q.S. 8349
48. H.Q.S. 20-1-17.
49. *Ibid.*
50. *Ibid.*
51. Canmilitry à Defensor, 16 juin 40, *ibid.*
52. *Ibid.*
53. Le CEMG au ministre, 26 juin 40; External à Dominion, 27 juin 40, *ibid.*
54. *Ibid.*
55. *Ibid.*
56. *Ibid.*
57. Winston S. Churchill, *The Second World War: Their Finest Hour* [Toronto], (1949), 268. Cf. journal de guerre (EMG) du QF de la Ire div., juil. 1940, Appendice XLIII.
58. Note de McNaughton sur le télégramme Canmilitry GS 707, 5 juil. 40, dossier 1/175 (G) de la Ire armée canadienne.
59. Journal de guerre du *Royal Regiment of Canada,* juin 1940.
60. Force "Alabaster" [Islande] au War Office, 8 juil. 40, dossier C.M.H.Q. --3/Iceland/1/3.
61. Journal de guerre du QG de la Force "Z", oct. 1940.
62. Journal de guerre (A. & Q.) du QG de la 2e div., déc.1940.
63. Documents au dossier C.M.H.Q. 1/Fin Can U.K./1 et 1/Fin Can U.K./1/2. Cf. le mémoire "Constitution du corps d'armée canadien" du brig. M. A. Pope, journal de guerre (EMG) du QGAC, déc. 1940, appendice "E".
64. "Ordre spécial et secret de service courant" du corps d'armée canadien, 25 déc. 40, dossier C.M.H.Q. 1/Formations/4/4.
65. Ordre de service courant 593 de l'Armée canadienne, 31 juil. 40. Tél. Massey à External, pour Skelton de McNaughton, 29 juin 40, dans les papiers de 1940 classés avec le journal de guerre personnel du général McNaughton, janv. 1942.
66. Mémoire "Programme de l'Armée canadienne pour 1941", 24 sept. 40, et "Appréciation", 25 sept. 40, H.Q.S. 8675.
67. "Appréciation", 25 sept. 40.
68. H.Q.S. 20-1-7, vol. 1.
69. Journal de guerre du QG de la Ire brigade blindée, oct. 1940.
70. "L'Armée canadienne", H.Q.S. 8675.
71. Différents renvois dans les mémoires des 24 et 25 sept. 40, note 66 ci-dessus.
72. "Appréciation", 25 sept. 40.
73. "Programme de l'Armée canadienne pour 1941, 24 sept. 40.
74. C.P. 6645, *Proclamations et Décrets du Conseil, vol.* 3, 148.
75. "Décisions prises au cours de la réunion tenue au War Office le mardi 17 déc. 1940" (Annexe I à "Note de la réunion tenue au War Office ... le jeudi 2 janv. 1941", dossier C.M.H.Q. 1/Conf./10).
76. Churchill, *Their Finest Hour, 462.*
77. "Note de la réunion ... 2 janv. 1941 ", note 75 ci-dessus.
78. *Ibid.*
79. *Ibid.*
80. Dépêche Min. 40, Ralston au premier ministre et à Power, 5 janv. 41, copie à H.Q.S. 8675.
81. Crerar à McNaughton, 4 mars 41, liasse McNaughton CC7/Crerar/6.
82. Journal de guerre du QG de la Ire bde de chars d'armée, février, mars, juin 1941. Cf. "A Brief History of 1st Canadian Army Tank Brigade, February 1941June 1943", préparé par la brigade, 29 juin 43.
83. Rapport no 43 de l'historien militaire, QGAC, 15 août 41. Journal de guerre du QG de la 7e brigade d'inf., er sept. 41.
84. Ordre de service courant 993 de l'Armée canadienne, 22 mars 41.
85. Documents au dossier C.M.H.Q. 9/5 Armd Div./1.
86. Documents à H.Q.S. 20-1-4, vol. 1; H.Q.S. 20-1-7, vol. 1; H.Q.S. 20-4-7.
87. "Appréciation: nature de l'effort de l'Armée canadienne, du milieu de l'été 1941 au printemps 1942" du maj: gén. Crerar, 18 mai 41 (exemplaire à la Section historique). Autorisation du ministre pour reconstituer la 4e div., 10 mai 41, H.Q.S. 20-1-4, vol. 1.
88. Ordre général 135/41.
89. Renseignements fournis par la Direction des approvisionnements et du transport, QGA.
90. Rapport no 54 de l'historien militaire, QGAC, 30 nov. 41.
91. Statistique de l'AG (Stats), QGAC.
92. Papiers McNaughton, liasse CC7/Crerar/6.
93. McNaughton à Crerar, 11 sept. *41, ibid.*
94. Crerar au ministre, 29 sept. 41, H.Q.S. 20-1, vol. 1.
95. Brig. E. L. M. Burns à Turner, 30 juil. 51, *ibid.*
96. Documents au dossier C.M.H.Q. 42/Min N.D./1.
97. Dossier C.M.H.Q. 1/Formations/4/6.
98. H.Q.S. 20-1-9, vol. 3.
99. Tél. no 2496, Dominion à External,pour Ralston de McNaughton, 27 déc. 1941, dossier C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1. Cf. mémoire de réunion, liasse McNaughton PA 5-3-2.
100. Ralston à McNaughton, 30 déc. 41, H.Q.S. 20-1, vol. 1.
101. Brooke à McNaughton (note écrite à la main), 7 janv. 42, liasse McNaughton PA 5-3-2.

102. *Rapport du comité d'enquête sur la maind'oeuvre au comité de coordination du travail,* Ottawa, oct. 9141, 157.
103. Mémoires ayant trait à des entrevues, journal de guerre personnel du It-gén. McNaughton, mars 1942. Voir extraits dans C.P. Stacey, *L'Armée canadienne, 1939-1945* (Ottawa, 1949), 47.
104. Mémoire relatif à une réunion tenue dans le bureau du général McNaughton, 3 avril 42, dossier C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1.
105. Notes d'un entretien avec le CEMG au QGAC, 3 août 42, dossier C.M.H.Q. 1/Conf/10/3.
106. Ordre général 281/43. Ordre de service courant 3035 de l'Armée canadienne outre-mer, 22 janv. 43.
107. Journal de guerre du *Irish Regiment of Canada et du Princess Louise Fusiliers,* nov. 1942. Programme en vue de transformer la division en formation blindée, journal de guerre (EMG) du QG de la 4e div., fév. 1942, appendice 53. Au sujet des chars *Ram,* journal de guerre du 21e régiment blindé, 8 avril 42.
108. Ordre général 132/42.
109. Tél. GS 1998, Canmilitry à Defensor, 12 juin 42, dossier C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1.
110. Mémoire de McNaughton, 26 oct. 42, journal personnel de McNaughton, oct. 1942.
111. "Notes du directeur des services d'étatmajor sur la composition projetée des troupes canadiennes", dossier C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1.
112. Lettre C.M.H.Q. 1/Cdn Army/2 (S.D.1), 15 août 42.
113. Mémoire de McNaughton, 20 nov. 42, journal de guerre personnel de McNaughton, nov. 1942.
114. Tél. CGS 615, Defensor à Canmilitry, H.Q.S. 20-1, vol. 5.
115. Tél. GS 3941, Canmilitry à Defensor, 21 nov. 42, et CGS 643, Defensor à Canmilitry, 25 nov. 42, dossier, C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1/2.
116. Tél. GS 3890, Canmilitry à Defensor, 17 nov. 42, *ibid.*
117. Tél. GS 3941, note 115 ci-dessus. Cf. mémoire du 20 nov. 42, note 113 ci-dessus.
118. Tél. GS 4182, Canmilitry à Defensor, dossier C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1/2.
119. Tél. GS 4221, les mêmes, *ibid.*
120. Note 118 ci-dessus.
121. Tél., CGS 697, Defensor à Canmilitry, 26 déc. 42, *ibid.*
122. Tél. GS 4221, note 119 ci-dessus.
123. Rodger au directeur des opérations militaires, Armée canadienne outre-mer, 27 mars 43, dossier C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1/3; mémoire de raide personnel de l'officier général commandant (en chef) la Ire armée canadienne, 6 avril 43, ibid.
124. H.Q.S. 20-1, vol. 16.
125. Lettre du CEMG à l'AG, au QMG et au maître général de l'artillerie, 7 janv. 43, *ibid.*
126. Le CEMG au QGAC, 7 août 44, dossier C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1/5.
127. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1/3 et 1/Org C.A.C./1.
128. Tél. GS 1502, Canmilitry à Defensor, 26 juin 43, dossier C.M.H.Q.1/Cdn Army/1/3.
129. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 1/Para Tps/1 et 6/1 Para Bn/1. H.Q.S. 8846-1, vol. 5 et 11.
130. Journal de guerre du er bataillon de parachutistes, juillet, août 1943.
131. Lt-col. R. D. Burhans, *The First Special Service Force, A War History of the North Americans, 1942-1944* (Washington, 1947), chap. 1. Documents à H.Q.S. 20-1-32, vol. 1.
132. J. de N. Kennedy, *History of the Department of Munitions and Supply* (2 vol. Ottawa, 1950), 1, 60-61; W. Eggleston, *Scientists at War* (Toronto, 1950), 97-100; G. M. Barnes, *Weapons of World War II* (New-York, 1947), 288-9.
133. "Mémoire pour le dossier" du colonel Ralston, 27 juin 42, et remarque de Ralston, 14 juil. 42, sur communication du CEMG au ministre, 11 juil. 42, H.Q.S. 20-4-32, vol. 1.
134. Documents à H.Q.S. 20-4-32, vol. 1.
135. Tableau des effectifs, 5 juil. 42, *ibid.*
136. Burhans, *First Special Service Force, 15n.*
137. Le maj: gén. R. T. Frederick au sousdirecteur de la Section historique, mai 1946, H.Q.C. 1453-11.
138. L'attaché militaire à Washington à Defensor, 6 août 42, H.Q.S. 20-4-32, vol. 1.
139. Ralston au CEMG, 14 avril 43, H.Q.S. 20-1-32, vol. 1.
140. Soumission approuvée, le CEMG au ministre, 28 mai 43, *ibid.*
141. Burhans, 22.
142. McQueen au CEMG, 8 oct. 42, H.Q.S. 20-4-32, vol. 1. Cf. Burhans, 35-7.
143. McNarney à Pope, 13 nov. 42, H.Q.S. 20-2-32.
144. Procès-verbal du Conseil du Trésor, P.C. 76/3711, 5 mai 43, H.Q.S. 20-1-32, vol. 1.
145. Journal de guerre du ter bataillon canadien des services spéciaux, 30 oct. 42. Calculs, 5 sept. 42, dossier de service, B.D.F. S.D. 3-5-6, QGDN.
146. Frederick à Pope, 19 janv. 43, H.Q.S. 20-1-32, vol. 1.
147. Documents à H.Q.S. 20-4-32, vol. 1. Ralston au CEMG, 28 oct. 42, H.Q.S. 20-1-32, vol. 1.
148. "Activités du er bataillon canadien des services spéciaux de l'Armée active, du ter nov. 44 au 8 janv. 45", H.Q.S. 20-16-32, vol. 5.

149. "Note pour le dossier" du It-col. W. A. B. nderson, S.D.1, 23 juil. 42, H.Q.S. 20-4-32, vol. 1.
150. C.P. 629, 26 janv. 43, H.Q.S. 20-1-32, vol. 1.
151. Article 49 *(Manuel de droit militaire,* 1929, 476-7). Voir, par ex., "Activités du 1er bataillon C canadiendesservices spéciauxduer oct. 44 au 31 oct. 44", H.Q.S. 20-16-32, vol. 5.
152. Ordre de service courant 5941 de l'Armée canadienne outre-mer, 4 juil. 45.
153. *Ibid.*

CHAPITRE IV

Le recrutement et l'instruction au Canada

1. *Débats de la Chambre des communes,* 1939, III, p. 2426, 2441 (discours de M. W. L. Mackenzie King et du Dr R. J. Manion, 30 mars 39).
2. Ibid.
3. W. K. Hancock et M. M. Gowing, *British War Economy* ("History of the Second World War, United Kingdom Civil Series"; Londres, 1949), 65 et 67. Cf. maj. L. F. Ellis, *The War in France and Flanders, 1939-1940* ("United Kingdom Military Series"; Londres, 1953), 5-6.
4. Hancock et Gowing, 68.
5. A. F. W. Plumptre, *Mobilizing Canada's Resources for War* (Toronto, 1941), 13-15.
6. Citations du mémoire no 2 sur le recrutement, qui est un peu plus catégorique quele mémoire no 1.
7. Ordre général 110/40. Sur les dépôts en général, H.Q.C. 70-5-314, vol. 1, et H.Q.C. 6969, vol. 1 et 2.
8. Renseignements fournis par le directeur des Archives du service de guerre, MACC, nov. 1951.
9. L'AG aux commandants des districts militaires 3, 4 et 5, 4 janv. 40, H.Q.S. 3498-5, vol. 1.
10. Renseignements fournis par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC, nov. 1951.
Il. Ordre de service courant no 5 de l'Armée active.
12. Ordre de service courant no 543 de l'Armée active, 29 juin 40.
13. Ordre de service courant no 138 de l'Armée active, 18 nov. 39.
14. Lettre circulaire de l'AG, 13 déc. 39, H.Q.C. 6075, vol. 4.
15. Ordre de service courant no 708 de l'Armée active, 3 oct. 40.
16. Etats des effectifs compilés par la Direction de l'organisation, QGDN.
17. Statistiques fournies par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC, nov. 1951.
18. Rapport périodique no 5, Armée canadienne, 18 mars 41.
19. Communiqués nos 647, 648, 649 du MDN, 8 avril 41.
20. Communiqué no 681 du MDN, 11 mai 31.
21. Communiqué no 759 du MDN, 16 juil. 41.
22. "La Direction du recrutement de l'Armée" (exposé préparé par la Direction, 1945); "L'histoire du recrutement, 1939-1945" (préparée par la même Direction); cf. *Rapport* du MDN, 1942, p. 14, et 1943, p. 47.
23. Journal de guerre de la Direction du recrutement de l'Armée, juin 1943, appendice 42.
24. Documents à H.Q.C. 70-5-578, vol. 1.
25. *Rapport* du MDN, 1943, p. 47.
26. *Ibid.,* cf. journal de guerre du Spectacle de l'Armée, oct. 1943, appendice 5.
27. Compilation basée sur les statistiques fournies par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC, nov. 1951.
28. *Ibid.*
29. Compilation basée sur les statistiques fournies par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC, nov. 1951, et mars 1952. Pour les déserteurs, voir les rapports mensuels, "Libérations de l'Armée canadienne (Active)", compilés par le directeur des Archives, QGDN.
30. "Libérations de l'Armée canadienne (Active)".
31. Statistiques fournies par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC, fév. 1952.
32. Compilation basée sur les statistiques fournies par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC, nov. 1951.
33. Proclamation, *Gazette du Canada,* 7 août 40.
34. 4 George VI, chap. 22.
35. *Gazette du Canada,* 27 août 40.
36. Lettre circulaire du CEMG aux commandants de district, 30 juil. 40, H.Q.S. 8624, vol. 1. Commentaire du général Crerar, 14 sept. 51, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 1.
37. L'AG aux commandants de district, 16 sept. 40, H.Q. 1161-1-5, au dossier de service du CEMG adjoint, Section historique.

38. C.P. 4904, 17 sept. 40.
39. Ordre de la Milice no 187, 19 sept. 40.
40. Communiqué no 591 du MDN, 22 janv.
41. H.Q. 1161-1-11, vol. 1.
41. "L'Armée canadienne", 3 sept. 40, H.Q.S. 8675.
42. *Gazette du Canada,* 24 mars 41.
43. Règlement (spécial) de l'Armée de réserve, 1941, art. 8 (f).
44. *Ibid.,* art. 8 (k) et 23.
45. Lettre circulaire du CEMG, 9 déc. 40, H.Q.S. 20-3-18, vol. 1.
46. Commentaire du maj.-gén. E. L. M. Burns, 4 fév. 52, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 1.
47. Communiqués nos 663 (24 avril 41) et 692 (26 mai 41) du MDN.
48. Le CEMG à l'AG, 13 avril 41, H.Q.S. 20-6, vol. 4. *Débats de la Chambre des commnues, 1941,* III, 2297 (28 avril 41).
49. Règlement de l'Armée basé sur la Loi sur la mobilisation des ressources nationales, 1943, *(Gazette du Canada,* 30 oct. 43).
50. Ordre no 132 de l'Armée canadienne (Réserve), 10 juil. 41.
51. Documents à H.Q. 1161-1-11, vol. 1-4.
52. Mémoire de l'AG, 26 mai 41, H.Q. 1161-1-19, vol. 2.
53. *Ibid. C.P.* 5439, 24 juil. 41 *(Gazette du Canada,* 16 août 41).
54. Statistiques fournies par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC, nov. 1951.
55. *Gazette du Canada,* 23 juin 42.
56. 6 George VI, chap. 29.
57. C.P.4105.
58. C.P. 7995.
59. C.P. 8347, 14 sept. 42.
60. C.P. 10,003, 3 nov. 42.
61. C.P. 5011.
62. C.P. 6296.
63. C.P. 6901.
64. C.P. 8800.
65. H.Q. 54-21-4-147.
66. Documents à H.Q. 54-27-32-7, vol 1 et 2.
67. *Ibid.*
68. H.Q. 54-27-111-1, vol. 1.
69. L'AG au ministre, 4 avril 41, *ibid.*
70. Au secrétaire, Comité de guerre du Cabinet, dossier de service W-30 du Conseil privé.
71. Procès-verbal d'une réunion tenue dans le bureau de l'AG, 23 juin 41, H.Q. 5427-111-2, vol. 1.
72. Communiqué no 734 du MDN, 27 juin 41.
73. Statistiques fournies par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC, nov. 1951.
74. Ordre de service courant no 1422 de l'Armée canadienne, 8 nov. 41.
75. C.P. 1956.
76. "Règlement concernant le Service féminin de l'Armée canadienne" (C.P. 6289, 13 août 41), section XII de l'ordre général 318, 1943.
77. Lettre circulaire de l'AG, 26 août 43, H.Q.S. 20-4-Y, vol. 1.
78. Documents à H.Q. 54-27-111-2, vol. 2.
79. Relevé au dossier C.M.H.Q. 44/State-ments/1/5. Extrait des procès-verbaux du Conseil de l'Armée, 29 juil. 42, H.Q.S. 8984, vol. 1.
80. Dossiers C.M.H.Q. 1/CWAC/1 et 1/ CWAC/2.
81. Etat des effectifs en date du 25 avril 45, Section historique. Renseignements fournis par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC, janv. 1949.
82. *Instructions relatives à la mobilisation de la Milice canadienne, 1937,* Partie II, Section *lX.*
83. H.Q.S. 8122.
84. British War Establishment II/1931/12B/3. Documents au dossier C.M.H.Q. 5/Inf Bn/1.
85. L'AG au commandant du Collège militaire royal du Canada, 26 sept. 39, H.Q.C. 1-1-89, vol. 8. Journal de guerre du Collège militaire royal du Canada, 14 oct., 20 déc. 39. L'AG au commandant, etc., 21 déc. 40, H.Q. 74-116-1, journal de guerre de la Direction de l'organisation, déc. 1939. *The Recruits' Handbook* (Collège militaire royal du Canada, 1948), 8-9.
86. Au directeur de l'instruction militaire et des services d'état-major, 10 août, 40, H.Q. 54-27-69-2, vol. 1.
87. Journal de guerre de la Direction de l'instruction militaire, QGDN, 5 mars 41. Rapport périodique no 14A, Armée canadienne, 13 mars 41. Manuel d'instruction de l'Armée canadienne no 8, 1941, par. 5(a)-5(e).
88. "Instruction militaire pour la formation d'officiers - à l'intention des sousofficiers et soldats" (appendice à l'ordre de service courant 397 de l'Armée canadienne outre-mer, 4 nov. 40).
89. Documents au dossier C.M.H.Q. 2/Trg School/1.
90. H.Q.C. 301-3-3, vol. 2; cf. l'ordre de service courant 70 de l'Armée active, 18 oct. 39.
91. Ordre de service courant 379 de l'Armée active. *Ordonnances et Règlements royaux applicables à l'Armée canadienne, 1939,* par. 145.
92. L'AG au commandant du district militaire no 5, 28 mai 41, H.Q. 54-27-69-2, vol. 1 "Instructions concernant les recommandations relatives à l'octroi de brevets d'officiers dans l'Armée canadienne (Canada)", circulées le er août 41, *ibid.,* vol. 2.
93. Documents à H.Q.S. 8686-2. Journal de guerre du sous-adjudant général (0), 30 nov. 42. Cf. *Rapport du* MDN, 1943, p. 41.

94. Procès-verbal d'une réunion du Conseil de l'Armée, 10 déc. 42.
95. Le CEMG au ministre (note en vue d'un discours à la Chambre des communes), 8 avril 43, H.Q.C. 7434-3-1, vol. 1.
96. *Rapport* du MDN, 1942, p. 14.
97. Lettre circulaire de l'AG, H.Q. 54-27-7 280, vol. 1.
98. Le CEMG au ministre, 8 avril 43 (cidessus, note 95). Cf. discours de Ralston aux Communes, 18 mai 43. Documents à H.Q.C. 7434-3-1, vol. 1, et journal de guerre du sous-adjutant général (0), QGDN, février-juin 1943. Ordre de service courant 3319 de l'Armée canadienne, 17 juin 43. Programme des tests aux centres de sélection et d'évaluation des officiers, journal de guerre du centre d'instruction sur les mitrailleuses A.17, avril 1943, appendice IV.
99. Communiqué du MDN (Armée), 25 août 43. Journal de guerre du centre d'instruction d'officiers (Est du Canada), juin 1945. *Rapport* du MDN, 1944, p. 25.
100. Statistiques fournies par les Archives du service de guerre, MAAC, nov. 1951.
101. Ordre de service courant no 22 de l'Armée active.
102. Au CEMG, 12 août 39, H.Q.C. 6974, vol. 3.
103. Documents à H.Q.S. 3498-5, vol. 1 et 2. Au sujet des centres d'instruction de l'Armée permanente, voir les ordres généraux 16/36, 56/38 et 188/39.
104. Sommaire de L'AG, état quotidien des effectifs par télégraphe, 29 fév. 40. Documents à H.Q.C. 6974, vol. 4.
105. Ordre général 145/40.
106. Documents à H.Q.S. 8624, vol. 1-4 (liste des centres d'instruction, 4 août 40, vol. 2).
107. Rapport du major J. H. W. T. Pope, 11 nov. 40, *ibid.,* vol. 4.
108. Débats aux Communes, 1941, 11, 1429-30 (11 mars 41).
109. Liste des centres d'instruction, ordre général 250, 7 nov. 41. Journal de guerre du centre d'instruction A.24 (défense côtière et DCA), mai 1941.
110. Documents à H.Q.S. 20-1-18, vol. 1 et 2, et H.Q.S. 20-1, vol. 2. *Rapport* du MDN, 1943, p. 40.
111. Commentaire du maj.-gén. Letson, 21 mars 52, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 1.
112. *Rapport* du MDN, 1943, p. 40.
113. Weeks à la Direction de l'instruction militaire, 7 nov. 42, H.Q.S. 20-1-18, vol. 3. 114. Ordre de service courant 3862 de L'Armée canadienne, fer déc. 43.
115. Le CEMG aux officiers généraux commandants et aux commandants de district, 8 juil. 43, H.Q.S. 20-1-18, vol. 4. *Rapport* du MDN, 1944, p. 24.
116. Montague au secrétaire du MDN, 11 sept. 43, H.Q.S. 20-3, vol. 4.
117. Le CEMG à Montague, 15 déc. *43, ibid.*
118. Lettre de liaison de la Direction de l'instruction militaire, 1er juil.-31 déc. 43, dossier du sous-chef de l'état-major général (A) "Plan d'instruction en liaison". Cf. *Rapport* du MDN, 1944, p. 24.
119. *Rapport* du MDN, 1945, p. 39.
120. *Ibid.,* mais remplacer "Corps de transmissions" par "Intendance militaire". Le sous-chef d'état-major général (B) au CEMG, 11 nov. 44, H.Q.S.-1-18, vol. 9.
121. Journal de guerre de l'Ecole canadienne d'administration militaire, juil. 1941, avril 1942, nov. 1942.
122. *Rapport* du MDN, 1944, p. 24.
123. *Ibid.,* 1943, p. 41. Ordre général 29/43.
124. Mémorandum sur l'instruction de l'Armée canadienne no 19, oct. 1942, 75.
125. *Ibid.,* no 27, juin 1943, 28.
126. *Rapport* du MDN, 1944, p. 24.
127. Rapport à la Direction de l'instruction militaire, 30 sept. 43, H.Q.S. 20-3, vol. 4.
128. Rapport du MDN, 1942, p. 13.
129. "Histoire abrégée de l'instruction professionnelle" (préparée par la Direction de l'instruction professionnelle).
130. *Ibid.,* appendice "M".
131. Documents à H.Q.S. 70-5-200, vol. 1. *Rapport* du MDN, 1943, p. 42; 1944, p. 28.
132. Le sous-adjutant général au directeur de l'instruction militaire, 3 nov. 41, H.Q. 54-27-111-26, vol. 1.
133. Lettre circulaire de l'officier chargé de l'administration du Service féminin, 13 fév. *42, ibid. Rapport* du- MDN, 1942, p. 12; 1943, p. 39.
134. Documents à H.Q.S. 8984, vol. *1. Rapport* du MDN, 1943, p. 42-3.
135. "Aptitudes requises des officiers et sousofficiers" (Armée canadienne-Brochure d'instruction no 8, 1941). Mémorandum sur l'instruction de l'Armée canadienne. no 7, oct. 1941, appendice XXIV.
136. Documents au dossier C.M.H.Q. 6/ OCTU/1.
137. *Rapport* du MDN, 1943, p. 40.
138. Tél. AG 4643, Defensor à Canmilitry (Letson à Stuart), 4 août 43, dossier C.M.H.Q. 6/OCTU/1/3.
139. *Rapport* du MDN, 1944, p. 25.
140. Lettre de l'AG, 20 fév. 42, H.Q. 54-2769-2, journal de guerre du directeur des services personnels, fév. 1942. Journal de guerre du centre d'instruction d'officiers 01, 13 août 41. *Rapport* du MDN, 1942, p. 12.
141. *Rapport* du MDN 1942, p. 13.
142. Lettre du CEMG, 24 sept. 42, H.Q. 54-27-35-60, vol. 8.
143. Documents à H.Q. 8679-4-6, vol. 1-4, et H.Q. 8679-1-10, vol. 1-17. Cf. *Rapport* du MN, 1943, p. 41; 1944, p. 25.

144. Documents au dossier C.M.H.Q. 2/Staff/3.
145. Documents au dossier C.M.H.Q. 2/Staff/ 3/2. H.Q. 8542-2, F.D. 73, au vol. 17. *Rapport* du MDN, 1944, p. 26-7; 1945, p. 42-3.
146. *Rapport* du MDN, 1944, p. 26-7.
147. *Rapport* du MDN, 1943, p. 40; 1944, p. 29-30; 1945, p. 46. "Notes historiques sur le Corps royal des cadets de l'Armée canadienne" (préparé par la Direction des cadets de l'Armée, 1944). Renseignements fournis par la Direction de l'instruction militaire, QGA, 2 mai 51. Ordre général 90, 1933.
148. Journal de guerre du centre d'instruction élémentaire no 60, déc. 1942, janv. 1943.
149. Ordres de l'Armée canadienne 128-1, 24 avril 50, et 128-2, er mai 50.

CHAPITRE V
La défense du territoire canadien, 1939-1945

1. Journal de guerre de la 56e batterie lourde d'artillerie, 26 août 39; journal de l'unité tactique de tir de forteresse, ci-joint.
2. Journal de guerre de la 15e brigade côtière d'artillerie (Vancouver), sept. 39. Renseignements fournis par le major T. M. Hunter.
3. Journal de guerre de la 102e batterie lourde d'artillerie (Colombie-Britannique septentrionale), sept. 1939.
4. Journal de guerre de la 16e brigade côtière d'artillerie, sept. 1939. Dépêches du commandant du district militaire no 6, 10 et 16 sept. 39, H.Q.S. 7362, vol. 1.
5. Journal de guerre de la 3e brigade côtière d'artillerie (N.-B.), septembrenovembre 1939.
6. Journal de guerre de la 59e batterie lourde et de la 94e batterie de campagne d'artillerie, août 1939.
7. Appréciation de l'état-major général, 20 juin 40, H.Q.S. 8613, vol. 1.
8. Renseignements fournis par le QG de la marine (au sujet de l'arrivée du vapeur Balmoral Wood), et journal de guerre du détachement no 6 du Corps des magasins militaires, janv. 1940. Tél., du haut commissaire en Grande-Bretagne à External, 30 nov. 39, H.Q.S. 7018, vol. 2.
9. Rapport périodique no 51, Armée canadienne, 26 nov. 41.
10. Le directeur des opérations et des renseignements militaires au CEMG, 3 oct. 39, H.Q.S. 3545, vol. 3.
11. Journal de guerre de l'unité tactique de tir de forteresse d'Esquimalt, joint à celui de la 56e batterie lourde d'artillerie, août-septembre 1939.
12. Commentaire du général Crerar, 14 sept. 51, H.Q.C. 1435-21-5, vol. 1.
13. Journal de guerre du QG des districts militaires no 6 et no 11, septembre 1939; H.Q.S. 8139-1, vol. 7; journal de guerre du *Rocky Mountain Rangers,* septembrenovembre 1939.
14. H.Q.S. 8613, vol. 1 (20 juin 40). Etat quotidien de l'effectif, er juin 40.
15. Rapport du sous-comité des points vulnérables, 18 juil. 39, H.Q.S. 6717, vol. 2.
16. Le CEMG au ministre, 28 sept. 39, *ibid.*
17. Documents, *ibid.,* vol. *2 et 3.*
18. Ordre de service courant 61 de l'Armée active.
19. Correspondance à H.Q.S. 6717, vol. 3. Rapport du sous-comité des points vulnérables, 31 oct. 39, *ibid.,* vol. 2.
20. Appendice "E" à la Partie 111 du Programme de défense du Canada, août 1940, H.Q.S. 3496, vol. 3.
21. Tél. GS 0788, Defensor à Canmilitry, 4 oct. 40, H.Q.S. 5199-C, F.D. 15.
22. Rapport d'internement, 1200 h., 21 oct. 44, H.Q.S. 7236-1-2. "Aperçu historique préliminaire de la Direction des prisonniers de guerre", compilé par la Direction, juin 1945.
23. L'AG aux commandants de district, 14 mai 41, H.Q.S. 20-2-14, vol. 1.
24. La Direction de l'organisation au sousadjutant généra!, 9 avril 41, H.Q.S. 8480, vol. 1.
25. Sommaire hebdomadaire de l'état des effectifs, semaine se terminant le 19 juin 43. Unités inscrites dans les registres de la Direction de l'organisation.
26. Procès-verbaux du Conseil de la défense, 15 fév. 40.
27. Dépêche GS 0787, Defensor à Canmilitry, 5 oct. 40, dossier C.M.H.Q. 1/Conf/3/2.
28. "Revue des progrès réalisés par la Milice depuis la fin de l'année financière 19351936", 6 déc. 38, H.Q.S. 4948, vol. 9.
29. Documents à H.Q.S. 66, vol. 15 et 16.
30. Le haut commissaire au Royaume-Uni au premier ministre du Canada, 4 nov. 40, *ibid.,* vol. 16. Rapport périodique no 35, Armée canadienne, 8 août 41.
31. Rapport périodique no 59, Armée canadienne, 22 janv. 42.
32. *Ibid.,* no 68, 26 mars 42.

33. *Ibid.,* no 143, 2 sept. 43.
34. *Ibid.,* no 29, 25 juin 41; no 183, 12 déc. 44.
35. Etude consolidée des activités de la Milice, 31 mars-30 juin 40, H.Q.S. 8480.
36. GS 0787, ci-dessus, note 27.
37. Rapport périodique no 38, Armée canadienne, 27 août 41. Dispositions financières au sujet des canons de 10 po.,H.Q.S. 5199-W-2, vol. 2.
38. Rapport périodique no 111, Armée canadienne, 21 janv. 43.
39. *Ibid.,* no 38, 27 août 41.
40. *Ibid.,* no 82, 2 juil. 42.
41. GS 0787, ci-dessus, note 27.
42. Alexander au secrétaire du MDN, 4 nov. 40, H.Q.S. 8704-4, vol. 1.
43. Documents, *ibid.,* vol. 2, y compris le directeur des opérations et renseignements militaires au directeur des recherches techniques, 4 déc. 41.
44. Rapport périodique no 182, Armée canadienne, 13 nov. 44; *ibid.,* no 179, 14 août 44.
45. GS 0787, ci-dessus, note 27.
46. Journal de guerre de la 15e brigade côtière d'artillerie (Vancouver), oct. 1939, oct. et nov. 1941.
47. Rapport périodique no 176, Armée canadienne, 10 mai 44.
48. Documents à H.Q.S. 5199-C, F.D. 15.
49. Appendice "A", tableau IV à la Partie III du Programme du Comité des chefs d'état-major pour la défense du Canada, fév. 1941, H.Q.S. 3496, vol. 3.
50. Rapports périodiques, *passim.* Le Conseil national de recherches du Canada, *The War History of the Radio Branch* (Ottawa, août 1948), 61-9. W. Eggleston, *Scientists ai War* (Toronto, 1950), 46-50.
51. Aux ministres, H.Q.S. 6717-5, vol. 1.
52. Procès-verbal du Comité interarmes, 4 avril 41, dossier ACS 10-10 du QG de la région de l'Atlantique, journal de guerre du QG de la région de l'Atlantique, avril 1941.
53. Rapport périodique no 15, Armée canadienne, 18 mars 41.
54. Journal de guerre de la 14 batterie de DCA, juin 1941.
55. Tableau à H.Q.S. 5199-C, F.D. 15.
56. Rapport du commandant du *Sault-Ste. Marie and Sudbury Regiment,* 11 juin 41, H.Q.S. 5839, vol. 3.
57. Documents à H.Q.S. 7018-2, vol. 1.
58. L'attaché militaire des Etats-Unis au directeur des opérations et plans militaires, 15 oct. 42, *ibid.*
59. Documents, *ibid.* Rapport périodique du CARC, 29 août 42, présenté à une réunion du Conseil conjoint permanent de défense.
60. Bureau de l'Armée canadienne à Washington, au secrétaire du MDN, 6 nov. 42, H.Q.S. 9019.
61. Documents à H.Q.S. 7018-2, vol. 2.
62. Contrats à forfait, dossiers H.Q. 466M2-18, 466-M2-19, 466-M2-20, 466-M221, 466-M2-32,466-M2-33.
63. "Canadian War Data" (Rapport no 4 du Service d'information du ministère des Affaires extérieures, 1946), 28.
64. Documents à H.Q.S. 8023, vol. 1 et 4, et dossier C.M.H.Q. 55/5930/1. Eggleston, 38-46.
65. Documents à H.Q.S. 8023-10-3, vol. 3.
66. H.Q.S. 7018, vol. 4.
67. Rapport périodique no 70, Armée canadienne, 9 avril 42 (semaine se terminant le 4 avril); *ibid.,* no 54, 18 déc. 41.
68. Tableau, 29 mai 42, H.Q.S. 5199-C, F.D. 15.
69. Tableau modifié de mars 1943, H.Q.S. 5199-C, vol. 6. Cf. rapport périodique no 149, Armée canadienne, 14 oct. 43, et rapport périodique sur les défenses côtières et de DCA, mois se terminant le 30 sept. 43, H.Q.S. 8538-10, vol. 3.
70. Tableau, 29 mai 42, note 68, ci-dessus.
71. Tableau, 19 nov. 43, H.Q.S. 5199-C, vol. 6.
72. *Fuehrer Conférences on Naval Affairs, 1940* (Londres, Amirauté, 1947), 12.
73. Commander E. V. St. J. Morgan, "Sea Raiders in the 1939-45 War" *(Journal of the Royal United Service Institution,* XCIV, février 1949). Cap. S. W. Roskill, *The War ai Sea, 1939-1945* ("United Kingdom Military Series"), I (Londres, 1954,), chap. XIV, XVIII.
74. H.Q.S. 3496, vol. 3.
75. Les chefs d'état-major au ministre, *ibid.*
76. Le CEMG au ministre, 23 juil. 40, *ibid.*
77. Ralston à Crerar, 24 juil. *40, ibid.*
78. *Ibid.*
79. Ci-dessus, note 76.
80. Ci-dessus, note 77.
81. Programme du Comité des chefs d'étatmajor pour la défense du Canada, août 1940, Partie III, par. 21, H.Q.S. 3496, vol. 3.
82. *Ibid.,* appendice "N".
83. *Ibid.,* appendices "O" et "P".
84. *Ibid.,* par. 19.
85. 24 fév. 41, H.Q.S. 3496, vol. 3.
86. *Ibid.*
87. Deux dépêches, *ibid.*
88. "Instructions pour la gouverne des officiers généraux commandant (en chef) les régions de l'Atlantique et du Pacifique", 26 fév. 41, H.Q.S. 8704.
89. Au secrétaire du MDN, 16 déc. 40, journal de guerre du QG de la région du Pacifique, déc. 1940.
90. Journal de guerre du QG de la 10e brigade d'inf., mars 1941 (sommairepréface).
91. *Ibid.,* mai 1941.
92. Par ex., journal de guerre du CEMG adjoint (maj.-gén. M.A. Pope), 6 nov. 41.

93. Le CEMG au ministre, 15 juil. 41, H.Q.S. 20-1-5, vol. 1.
94. "Appréciation, défense de la côte du Pacifique au Canada", 18 nov. 41, et lettre d'envoi du CEMG au ministre le même jour, H.Q.S. 8613, vol. 1.
95. *Ibid.*
96. Rapport périodique no 58, Armée canadienne, 15 janv. 42; *ibid.,* no 55, 26 déc. 41.
97. Colonel de l'état-major général de la région du Pacifique au commandant du secteur de la forteresse Victoria-Esquimalt, 25 fév. 42, journal de guerre (EMG) du QG de la région du Pacifique, fév. 1942.
98. Rapport périodique no 73, Armée canadienne, 30 avril 42.
99. Journal de guerre du directeur des opérations et des renseignements militaires, 12 déc. 41. Journal de guerre du 18e bataillon de reconnaissance (Manitoba), 20 déc. 41. Journal de guerre (EMG) du QG de la région du Pacifique, déc. 1941, appendice 91.
100. Documents à H.Q.S. 20-4-5. Rapport périodique ne 55, Armée canadienne, 26 déc. 41. Journal de guerre du 21e régiment d'artillerie de campagne, 13 mars 42.
101. Rapport périodique no 57, Armée canadienne, 8 janv. 42 (au sujet de la 20e compagnie de campagne du Génie).
102. *Ibid.,* no 59, 22 janv. 42.
103. Journal de guerre (EMG) du QG de la région du Pacifique, déc. 1941, appendice 17.
104. *Ibid.,* appendices 57 et 62.
105. *Ibid.,* appendice 52. Journal de guerre de la 58e batterie de DCA légère spéciale 1er juil. 42.
106. Journal de guerre (EMG) du QG de la région du Pacifique, déc. 1941, appendice 58 ("Rapport sur les opérations ayant trait aux événements ... du 6 au 11 déc. 1941.").
107. Au secrétaire du MDN, *ibid.*
108. Au CEMG, 30 déc. 41, *ibid.,* appendice 105.
109. Forrest E. La Violette, *The Canadian Japanese and World War II* (Toronto, 1948), chap. II.
110. Discours de M. R. W. Mayhew.
111. 14 fév. 42, Papiers Mackenzie, liasse CNS-57.
112. S. E. Morison, *Coral Sea, Midway and Submarine Actions* (Boston, 1949), 165. *The Times* (Londres), 25 fév. 42.
113. W. F. Craven et J. L. Cate, éditeurs, *The Army Air Forces in World War II* (Chicago, 1948-55), Il. 283-6.
114. Documents à H.Q.S. 8704-1, vol. 3. 115. Alexander au CEMG, 17 mars 42, *ibid.* 11.6. Les mêmes, *ibid.*
117. Procès-verbal d'une réunion de directeurs, QGDN, 27 fév. 42, H.Q.S. 20-1-6, vol. 1.
118. H.Q.S. 20-1-5, vol. 2.
119. *RCAF Logbook* (Ottawa, 1949), 67, 70.
120. H.Q.S. 20-1-25.
121. H.Q.S. 20-1-11-E, F.D. 3. Rapport périodique no 66, Armée canadienne, 12 mars 42.
122. Mémoire du directeur des services d'étatmajor, 20 fév. 42, H.Q.S. 8704-1, F.D. 18 (Cf. ordre général 97/42). Rapport périodique no 71, Armée canadienne, 16 avril 42.
123. Télégramme GS 010, le CEMG à l'officier général commandant (en chef) la région du Pacifique, 11 mars 42, H.Q.S. 8704-1, vol. 3.
124. Rapport périodique no 73, Armée canadienne, 30 avril 42; *ibid.,* no 77, 28 mai 42.
125. Directive no 33 de la région du Pacifique en vue des opérations, ter sept. 42. Plan d'opérations de la 8e div. canadienne, 27 fév. 43, tel que modifié le 20 avril 43, journal de guerre (EMG) du QG de la 8e div., avril 1943.
126. Documents à H.Q.S. 5199-1, vol. 2.
127. Morison, *Coral Sea, Midway and Submarine Actions,* 79-80.
128. Journal de guerre du QG des défenses du Prince-Rupert, 20 mai 42.
129. *Ibid.,* ter juin 42; journal de guerre du QG du district militaire no 11, 30 mai 42.
130. *Ottawa Journal, 11* juin et 16 juil. 42.
131. Monographie japonaise (Marine) no 110 - Activités des sous-marins pendant les opérations de la deuxième phase, Partie I, avril-août 1942 (GQG du commandant suprême pour les Puissances alliées, Japon; extraits gracieusement fournis par la Mission de liaison canadienne, Tokyo). Témoignage du capitaine Tagami du I-25, récit de la Presse associée, *Citizen* d'Ottawa, 7 avril 50. Rapports de R. M. Lally, gardien de phare à Estevan-Point, 20 juin 42, et du commodore W. J. R. Beech, commandant de la côte du Pacifique, er juil. 42 (copies à la Section historique).
132. Morison, *Coral Sea, Midway and Submarine Actions,* 169, 162-3.
133. Journal de guerre du QG des défenses de Prince-Rupert, 31 mai, 1er juin 42. Cf. *RCAF Logbook,* 69.
134. Rapport périodique no 79, Armée canadienne, 11 juin 42.
135. Journal de guerre du train blindé no 1, dates diverses. Journal de guerre (EMG) du QG de la région du Pacifique, juil. 1942, appendice 152. Tél. 2666, l'officier général commandant (en chef) la région du Pacifique au CEMG, 31 juil. 42, journal de guerre (EMG) du QG de la région du Pacifique, juil. 1942.
136. Etat mensuel des effectifs, dossier 27-27-2, vol. 1, de la région du Pacifique.

137. Documents au dossier P.C.S. 602-27-1 de la région du Pacifique. 138. *Annuaire du Canada,* 1945, 706-9.
139. Documents au dossier P.C.S. 504-28-9 de la région du Pacifique. Journal de guerre de la 62e batterie de DCA, juin-août 1943.
140. Rapport périodique no 133, Armée canadienne, 24 juin 43.
141. Etat hebdomadaire des effectifs, région du Pacifique, 27 mars 43, journal de guerre de l'officier en charge de l'administration, QG de la région du Pacifique, mars 1943. Ordre général 436/43.
142. Rapport périodique no 125, Armée canadienne, 29 avril 43.
143. Renseignements compilés d'après le journal de guerre des formations et unités, et autres sources. Etat hebdomadaire des effectifs de la 7e div., 5 juin 43, et déclarations relatives aux emplacements propres aux opérations dans le cas des secteurs défendus, région de l'Atlantique, mars, juin 1943.
144. Rapport périodique no 125, Armée canadienne, 29 avril 43.
145. Renseignements fournis par la Direction de l'information navale, QG de la Marine, Ottawa, 28 juin 51.
146. Journal de guerre (EMG) du QG de la région de l'Atlantique, mai 1942, appendice 5.
147. Télégramme de l'officier général commandant (en chef) la région de l'Atlantique au CEMG, 26 mai 42, H.Q.S. 3544-A, vol. 4.
148. Journal de guerre (EMG) du QG de la région de l'Atlantique, 16-17 juil. 42; du *Lake Superior Regiment,* 17-18 juil. 42.
149. Ralston à G.-S. Roy, député, 2 juin 42, H.Q.S. 3544-A, vol. 2.
150. Documents à H.Q.S. 9027.
151. Documents à H.Q.S. 3544-A, vol. 3, et H.Q.S. 9027-2. Nouvelle désignation, ordre général 402/44.
152. Renseignements fournis par le QG de la Marine, et H. N. Tucker, *The Naval Service of Canada* (Ottawa, 1952), II, 185.
153. Communiqué du MDN (P.N. 106-46), 8 fév. 46. Divers rapports à H.Q.S. 8872-2, vol. 1-5, et H.Q.S. 9012-560, vol. 15-16.
154. Journal de guerre du directeur des opérations et des plans militaires, QGDN, janv. 1945, appendice 7.
155. Renseignements fournis par l'historien du CARC, 28 sept. 49.
156. Documents à H.Q.S. 7410, vol. 1. Copies des documents à H.Q.C. 1453-8.
157. Documents à H.Q.S. 7410-2, vol. 1.
158. Documents à H.Q.C. 1453-8, H.Q.S. 7410, vol. 1, et H.Q.S. 5091, vol. 4.
159. Documents à H.Q.S. 20-1-15, vo.l. 1
160. Journal de guerre du *Black Watch,* juin et août 1940; du *Queen's Own Rifles of Canada,* août 1940.
161. "Procès-verbal d'une réunion tenue à l'Hôtel du Gouvernement le 20 août 40 . . ", dossier W. F. S. 13-0-2 de la Force "W".
162. Le secrétaire du Comité des chefs d'étatmajor au secrétaire du sous-comité interarmes de Terre-Neuve, 19 mars 42, dossier JSSC-6 du sous-comité interarmes.
163. Ordre de service courant 1579 de l'Armée canadienne, 17 janv. 42.
164. "Etat des effectifs à 2359 h ... le 15 d&-43 ... Force "W".
165. Documents à H.Q.S. 7410-28, vol. 1.
166. Journal de guerre (EMG) du QG de la Force "W", septembre 1942.
167. Etat des effectifs, note 164 ci-dessus. Emerson à Howell, 23 mai 45, H.Q. T.D. 51464, vol. 2. "Histoire de la participation de Terre-Neuve à la 2e Grande Guerre" (Secrétaire militaire), 46.
168. *Atlantic Bridge: The Official Account of R.A.F. Transport Command's Ocean Ferry* (Londres, 1945), 28-9. Journal de guerre du *New-Brunswick Rangers,* juin 1942 juif. 1943. Rapport périodique no 121, Armée canadienne, 1er avril 43.
169. Documents aux dossiers G.B.S. 1-2-2 et 5-10-0 de la zone défendue de Goose-Bay, et au dossier H.C. 110-7-10-1-1 du QG du district militaire no 6.
170. Journal de guerre du *Winnipeg Grenadiers,* mai, juin, août 1940.
171. H.Q.S. 20-1-16, vol. 1-3. Journal de guerre de la Force "B", novembre 1942.
172. H.Q.S. 8962-3. H.Q.S. 8962-4, vol. 1. H.Q.S. 20-1-27, vol. 1-5.
173. H.Q.S. 20-1-28, vol. 1 et 2. H.Q.S. 8982, vol. 1. H.Q.S. 8982-2.
174. Le CEMG à l'officier général commandant (en chef) la région du Pacifique. H.Q.S. 20-1-19, F.D. 18 (exemplaire à H.Q.S. 6265, vol. 6).
175, Lettre du CEMG, 21 fév. 42, H.Q,S. 20-3-21, F.D. 1.
176. Ordres généraux 283/42, 488/42, 25/43, 362/43.
177. Lettre du CEMG, 21 fév. 42, note 175 ci-dessus.
178. Ordres de service courant no 1897 de l'Armée canadienne (22 avril 42, applicable à partir du 2 fev. 42) et no 3845 (27 nov. 43, applicable à partir du 31 oct. 43).
179. *Rapport* du MDN, 1944, p. 28-9.
180. Sommaires des effectifs et registres de la Direction de l'organisation. Règlement concernant le service national de guerre, 1940 (recrues), art. 13(2).
181. Rapport périodique no 125, Armée canadienne, 29 avril 43.

182. *Ibid.,* no 124,22 avril 43.
183. Le CEMG au ministre, 30 août 43, H.Q.S. 20-1, vol. 12.
184. Communiqué du MDN, P.N. 446, 13 sept. 43.
185. *The Times* (Londres), 15 sept. 43. 186. P.N. 449.
187. Le CEMG au ministre, 30 août 43, note 183 ci-dessus.
188. Journal de guerre du QG de la 13e brigade d'inf., mai 1944, appendice 7, et 8 juin 44.
189. Documents à H.Q.S. 20-1-5, vol. 3.
190. Documents, *ibid.,* vol. 5. Journal de guerre (EMG) du QG de la 6e div., 2 déc.44.
191. Rapport périodique no 183, Armée canadienne, 12 déc. 44.
192. Plan détaillé aux appendices: CEMG au ministre, 30 août 43, note 183 ci-dessus.
193. Rapport périodique no 149, Armée canadienne, 14 oct. 43, et rapports ultérieurs.
194. *Ibid.,* no 182, 13 nov. 44.
195. *Ibid.,* no 183, 12 déc. 44. Journal de guerre du QG de la région de l'Atlantique,14 déc. 44.
196. Ordres généraux 21 et 56/46.

CHAPITRE VI

L'expansion de l'Armée outre-mer et son organisation en Grande-Bretagne

1. Dans la présente section les statistiques ayant trait aux traversées sont basées surtout sur les archives des traversées (déplacements "Q"), livre no 31 du QGAC, et sur les cartes de navigation vers l'est du QGAC; archives et cartes se trouvent à la Section historique. Pour les arrivées par la voie des airs, voir dossier C.M.H.Q. 15/Air/2 et volumes subséquents. Pour les enrôlements au RoyaumeUni, voir les Archives du service de guerre du MAAC.
2. Duguid, *Official History of the Canadian Forces in the Great War 1914-1919, vol. I,* 94-104.
3. Les états des effectifs jusqu'au 29 fév. 40 sont basés sur les données du livre no 31 (ci-dessus note 1); Partie II des Ordres du QGAC; et AG (Stats) "Arrivées, départs, réductions-récapitulation" du QGAC. Les états des effectifs après le 29 fév. 40 sont basés surtout sur les registres de contrôle des effectifs du QGAC, AG (Stats), et sur les dossiers C.M.H.Q. 22/Strength/2 et 11/Nurse Str/1 (infirmières).
4. Les chiffres pour l'Islande sont basés sur des documents aux dossiers C.M.H.Q. 15/Iceland/1 et 15/Iceland/4.
5. Documents au dossier C.M.H.Q. 15/AT/ 56.
6. Le directeur du transport et du mouvement au QG de la Marine, 21 déc. 42, H.Q.S. 80-704, vol. 2.
7. Montague à McNaughton, 18 déc. 42, dossier C.M.H.Q. 1/Mov/1/2; le QMG au CEMG, 8 nov. 43, H.Q.S. 80-704, vol. 2.
8. Archives des traversées de la Direction des services d'état-major, QGDN, livre no 39.
9. Le QG du district militaire no 6 aux commandants des camps-étape, 7 nov. 43, copie au dossier NA 4-1-2 de la Section historique.
10. Tél. 1744, Externat à Dominion, 24 sept. 42; copie de la lettre de Massey à Attlee, 25 sept. 42, dossier C.M.H.Q. 1/Mov/1/2.
11. Mémoire du brig. N. E. Rodger, QGAC, 8 oct. 42, et tél. 2552, Massey à External, 20 oct. *42, ibid.*
12. Archives des traversées, livres nos 31 et 39.
13. Journal de guerre de différentes unités.
14. Rapport no 110 de l'historien du QGAC, appendice "E", "Notes sur la traversée du A.T. 61", du lieutenant J. R. Martin.
15. Rapport no 1 de l'historien du QGAC, 31 déc. 40 (traversée du T.C. 8).
16. Rapport no 54 de l'historien du QGAC.
17. Rapport no 28 de l'historien du QGAC, basé sur le récit du It-col. G. A. Smith, un des survivants; contient aussi le compte rendu de l'officier principal du *Nerissa.*
18. Corps expéditionnaire canadien, registre des statistiques de vie, Guerre 1914-1918, 1 (préparé par la Section du classement mécanique à l'intention de la Section historique).
19. Archives des traversées de la Direction du ravitaillement et du transport, livre no 31.
20. Rapport no 45 de l'historien du QGAC.
21. Les sources sont les mêmes qu'à la note 3, ci-dessus. Les chiffres pour 1946 sont basés sur les états mensuels des effectifs du QGAC, AG (Stats), et les statistiques des Troupes d'occupation de l'Armée canadienne.
22. Rapport sur les fonctions et l'organisation du QGAC, 13 juil. 42, dossier C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1.

23. Duguid, *Official History, vol. I,* appendice 8.
24. Tél. 595, Crerar au premier ministre, ter nov. 39, dossier C.M.H.Q. 1/Headgrs/1.
25. Mémoire du CEMG, 22 sept. 39, dossier C. M. H.Q. 1/Headgrs/1.
26. Lettre circulaire du QGAC, 10 juin 40, dossier C.M.H.Q. 1/Headgrs/6. Instructions premières de Crerar, 18 oct. 39, dossier C.M.H.Q. 1/Headgrs/1.
27. Journal de guerre de l'officier supérieur du QGAC, 30 oct. 39.
28. Tél. 585, Crerar au CEMG, 30 oct. 39; tél. 528, Externat à Dominion, 10 nov. 39, dossier C.M.H.Q. 1/Headgrs/1.
29. Journal de guerre du Service médical, QGAC, 4-12 nov. 39, et de l'adjudant et quartier-maître général adjoint, GQAC, 16 nov. 39.
30. Massey à External, 7 nov. 39, et Defensor à Dominion, 8 et 13 nov. 39, dossier de Canada-House.
31. Journal de guerre de l'officier supérieur du QGAC, 1 et 13 déc. 1939.
32. Rapport no 137 de l'historien du QGAC.
33. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 6/CMHQ/1, 1/Headqrs/1 et 1/Headgrs/ 3/2; journal de guerre de l'officier supérieur du QGAC, 5, 18, 20 mars 40.
34. Lettre circulaire no 56 du QGAC, 27 mai 40, avec carte, dossier C.M.H.Q. 1/Headgrs/3/2; lettre circulaire sur l'organisation et les responsabilités du QGAC, 10 juin 40, dossier C.M.H.Q. 1/Headgrs/6.
35. Montague au secrétaire du MDN, 30 sept. 40, dossier C.M.H.Q. 1/Headgrs/3/3.
36. Tableaux au dossier C.M.H.Q. (22/ Strengths/1 et vol. subséquents. Mémoire sur le rapport des effectifs de l'Armée canadienne outre-mer avec ceux du QGAC, 30 déc. 42, dossier C.M.H.Q. 5/CMHQ Gen/1/2.
37. Stuart aux chefs de service, QGAC, 9 fév. 44, dossier C.M.H.Q. 6/CMHQ/1/2; à tous les services du QGAC, 15 juin 44, 1 /Cdn Army/1/5, copie au dossier C.M.H.Q. 6/CMHQ GS/1/2.
38. Rapport et délibérations de la Commission spéciale des effectifs de guerre, 26 janv. 43, dossier C.M.H.Q. 5/CMHQ Gen/1/2. Pour le travail effectué par cette commission, voir dossier C.M.H.Q. 5/WEC/3.
39. Le brigadier A. W. Beament, sousadjudant général, QGAC, à l'officier supérieur, 31 janv. 43, dossier C.M.H.Q. 5/CMHQ Gen/1/2.
40. Mémoire de l'AG 1, 19 avril 45, dossier C.M.H.Q. 6/CMHQ A/1/2; mémoire de la Commission subalterne des effectifs de guerre, 7 fév. 44, 5/CMHQ A/1/2.
41. Liste du 21 juil. 44, dossier C.M.H.Q. 1/COS/36.
42. Graphique de l'organisation du QGAC, envoyé au QGDN, 12 mars 45, dossier H.Q.S. 8676, vol. 6, du MDN (la date 12 fév. 44 a été mise par erreur; il estévident qu'il faudrait lire 12 fév. 45).
43. Tél. GS 941, Stuart à Murchie, 29 mars 44, dossier C.M.H.Q. 6/CMHQ GS/1/2.
44. Les chiffres mentionnés au présent paragraphe et aux suivants sont basés sur les effectifs de guerre (War Establishment Cdn IV/85/6) en vigueur à partir du 16 mars 45 (C.P. 44/3723), dossier C.M.H.Q. 5/CMHQ/1/4.
45. Mémoire du brigadier de l'état-major général, 30 sept. 43, dossier C.M.H.Q. 6/CMHQ GS/1.
46. *Ibid.*
47. *Ibid.*
48. Tél. GS 546, Murchie à Stuart, 8 sept. 44, dossier C.M.H.Q. 1/COS/35; voir aussi tél. COS 225, Stuart à Crerar, 4 sept. 44, et tél. C. 89, Crerar à Stuart, 6 sept. 44.
49. Anglin au juge-avocat général, 30 nov. 44, dossier C.M.H.Q. 10/Anglin, W.A.I./1.
50. Correspondance au dossier C.M.H.Q. 10/Anglin, W.A.I./1, et ordre de service courant (outre-mer) no 5740, 28 avril 45.
51. Le quartier-maître général adjoint à l'officier supérieur du QGAC, 13 août 42, dossier C.M.H.Q. 5/CMHQ-DQMG/1.
52. Dossier C.M.H.Q. 1/COS/36.
53. Le chef d'état-major au major-général chargé de l'administration, 10 juin 44, *ibid.*
54. Mémoires du brig. A. E. Walford, sousadjudant et quartier-maître général, Ire armée canadienne, 16 juil. 44, et du brig. C. C. Mann, chef d'état-major, Ire armée canadienne, 26 juin 44, *ibid.*
55. Mémoires du brig. M. H. S. Penhale, 15 juin et 20 juil. 44.; du brig. C. S. Booth, 16 juin et 21 juil. 44; du brig. J. H. MacQueen, 13 juin et 24 juil. 44; aussi du brig. A. W. Beament au général Montague, 6 sept. 44, *ibid.*
56. Le maître général de l'Artillerie au ministre, 3 juil. *44, ibid.*
57. Le chef d'état-major, QGAC, au secrétaire du MDN, 11 sept. 44, *ibid.*
58. Ordre de service courant (outre-mer) no 5391 (composition de l'Armée canadienne outre-mer, 30 nov. 44). Les effectifs réels ont été compilés d'après les états mensuels des effectifs du QGAC, AG (Stats).
59. Tél. GS 86, Canmilitry à Defensor, 3 janv. 40, dossier C.M.H.Q. 1/Depot/1; Crerar au ministre, 8 mai 40, dossier C.M.H.Q. 1/Depot/3; journal de guerre du QG du groupe "B" (dépôts centraux), juin 1940.
60. Page au QGAC, 11 janv. 41, journal de guerre (A. & Q.) du QG des unités de la base canadienne, janv. 1941, appendice 6.

61. Tél. GS 751, Canmilitry à Defensor, 1er mai 41, mémoire, 21 mars 41, procèsverbal de la réunion du 8 mars 44, dossier C.M.H.Q. 6/Reinf/2.
62. Ordre administratif no 28 du QGAC, 31 janv. 43.
63. Phelan à Turner, 18 juil. 41, dossier C.M.H.Q. 6/Reinf/2.
64. Ordre administratif no 46 du QGAC, 23 mars 44.
65. Le brigadier de l'état-major général, QGAC, à l'officier général commandant (en chef) la Ire armée canadienne, 9 mars 44, dossier C.M.H.Q. 1/Org RU/1; ordre administratif no 46 du QGAC, 23 mars 44.
66. Effectifs de guerre. Le chef d'état-major, QGAC, au secrétaire du MDN, 29 mars 44, dossier C.M.H.Q. 1/Org RU/1.
67. Rapport no 133 de l'historien du QGAC, 29 mars 45, par. 25.
68. Ordre administratif no 2 du QGAC, 3 janv. 45.
69. Burns au commandant du groupe du dépôt central, Bordon, 12 juin 40, dossier C.M.H.Q. 3/Plans/2.
70. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 3/Plans/2 et 3/Plans/2/2.
71. Documents au dossier C.M.H.Q. 3/ Reinf/1. Rapport no 94 de l'historien du QGAC, 12 mai 43.
72. Ordre de service courant (outre-mer) no 5391 (ci-dessus, note 58).
73. Ibid.
74. Ibid.
75. Mémoire d'une réunion tenue en vue de discuter les services relevant du QMG, 7 mars 41, journal de guerre (EMG) du QG du corps d'armée canadien, mars 1941, appendice XIX; procès-verbal d'un entretien avec le ministre de la DN, 15 oct. 41, Papiers McNaughton, liasse PA 5-3-1; tél. GS 3056, Canmilitry à Defensor, 29 déc. 41, dossier C.M.H.Q. 6/CCOD/1; Stuart au ministre, 18 fév. 42, Papiers McNaughton, liasse PA5-3-2-2.
76. Ordre de service courant (outre-mer) no 5391. Ordre de service courant de l'Armée canadienne no 4230, 15 mars 44.
77. Tél. GS 1870, Canmilitry à Defensor, 12 sept. 41, dossier C.M.H.Q. 42/DMM/1; procès-verbal d'un entretien avec le ministre, 15 oct. 41, Papiers McNaughton, liasse PA 5-3-1; tél. GS 2256, Canmilitry à Defensor, 20 oct. 41; dossier C.M.H.Q. 16/R.C.O.C./2; journal de guerre de l'atelier du matériel de la base canadienne no 1, janvier, 31 mai, 30 juin 42.
78. Ordres de service courant (outre-mer) nos 5391 et 5941.
79. Etats mensuels des effectifs du QGAC, AG (Stats). Ordre de service courant (outre-mer) no 5391 (composition de l'Armée canadienne outre-mer, 30 nov. 44).
80. Correspondance au dossier C.M.H.Q. 1/Forestry/1.
81. Instructions administratives no 5 du QGAC, 26 mai 41, dossier C.M.H.Q. 1/Fin Can UK/9.
82. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 1/Fin Can UK/9 et 6/C.F.C./1.
83. Journal de guerre du QG du Corps forestier du Canada et de ses compagnies, octobre 1940-juillet 1941. Major G. F. G. Stanley, "The Canadian Forestry Corps, 1940-1943", Canadian Geographical Journal, mars 1944.
84. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 6/C.F.C./1 et 3/Forestry/1, surtout l'opinion du juge-avocat général, 24 août 42, 6/C.F.C./1.
85. Rodger à l'officier supérieur du QGAC, 29 mai 42, 3/Forestry/1.
86. "Ordre préliminaire à l'ordre de détail", publié par le maj.-gén. Montague, 14 juil. 41, ibid.
87. Tél. GS 343, Canmilitry à Defensor, 4 mars41, dossier C.M.H.Q. 1/Forestry/1/3.
88. Cranborne à Massey, 12 juil. 41, et autres documents, ibid. Renseignements obtenus d'après le sommaire des effectifs, AG (Stats), du 15 oct. 44.
89. Déclaration du col. Ralston aux Communes canadiennes, 15 fév. 44.
90. Documents à 1/Forestry/1/3. Sommaire des effectifs, AG (Stats), QGAC, en date du 15 oct. 44.
91. Journal de guerre du QG du Corps forestier, 31 août 45.
92. Ibid., juin 1945, appendice 6.
93. History of the Participation by Newfoundland in World War II (secrétaire militaire), 31-34.
94. QGAC. Registre intitulé "Arrivées, additions, départs et réductions du personnel au Royaume-Uni".
95. Statistiques sur l'enrôlement, fournies par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC; autres gains fournis par le registre de contrôle des effectifs du QGAC, AG (Stats), 1945.
96. Journal de guerre de la compagnie no 41 du Service féminin, novembre 1942 et décembre 1943; des compagnies nos 42, 43 et 200 du Service féminin, et aussi du Service de buanderie de la base stationnaire no 1 du Corps des magasins militaires, déc. 1943.
97. Sommaire des effectifs du QGAC, AG (Stats), dossier C.M.H.Q. 22/Strength/2/2.
98. Correspondance au dossier C.M.H.Q. 1/CWAC/2.
99. Journal de guerre du détachement no 1 du Spectacle de l'Armée canadienne, mai 1944.
100. Etats des effectifs au dossier C.M.H.Q. 22/CWAC/1.
101. QGAC, AG (Stats), "Sommaire des effectifs du personnel de l'Armée canadienne servant en dehors du Canada vers le 31 août 45", dossier C.M.H.Q. 22/Strength/2/2.

CHAPITRE VII
Commandement et direction des troupes canadiennes au Royaume-Uni

1. "Mémoire sur l'organisation du commandement des troupes canadiennes outre-mer et les modes de communication avec ces troupes", envoyé à l'hon. T. A. Crerar, 9 déc. 39, dossier C.M.H.Q. 1/Comm/1.
2. Report of the Ministry, Overseas Military Forces of Canada, 1918, 9.
3. Le brigadier de l'état-major général au chef d'état-major, QGAC, 24 mars 44, dossier C.M.H.Q. 6/CMHQ GS/1/2.
4. "Commandement et administration des troupes canadiennes outre-mer et modes de communication avec ces troupes", H.Q.S. 8538, vol. 1.
5. Le CEMG à l'officier supérieur du QGAC, 26 mars 40, et l'officier supérieur au CEMG, 20 avril 40, H.Q.S. 8538, vol. 1.
6. Massey à External, 9 juil. 40, journal de guerre (EMG) du QG de la ire div. canadienne, juil. 1940, appendice LXXIII.
7. Ordres de service courant (outre-mer) no 1423, 24 déc. 41, et no 1828, 10 avril 42. Voir aussi liasses McNaughton CC7/ Crerar/6 et PA 5-3-2.
8. Liasse McNaughton CC7/Crerar/6.
9. Dossier C.M.H.Q. 6/CMHQ/1.
10. 18 août 41, liasse McNaughton CC7/105. Voir aussi l'officier supérieur du QGAC au CEMG, 22 juil. 41, ibid. Cf. H.Q.S. 8676-4.
11. Mémoire non daté relatant la conversation du 5 sept. 41, liasse McNaughton CC7/105.
12. Dossier C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1. Voir aussi le mémoire du 17 mars 42, "Décisions prises au cours des conversations entre le ministre, le général McNaughton et le général Stuart", dossier C.M.H.Q. 7/Memo/6.
13. Le CEMG à l'officier supérieur du QGAC, 12 mai 42, avec exemplaire de P.C. 44/3723 y annexé, dossier C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1.
14. Dossier C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1/2.
15. Mémoire du 17 mars 42, dossier C.M.H.Q. 7/Memo/6 et tél. GSD 602, 21 mars 42, Stuart à Montague et Crerar, dossier C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1.
16. McNaughton à Watson, 19 avril 42, ibid.
17. Mémoire sur un entretien (du Comité pour l'élaboration des plans de l'Armée canadienne) au QGAC, 10 avril 42, ibid.
18. Ibid., addenda, 2 mai 42, et mémoire du brigadier de l'EMG, 9 mai 42.
19. "Rapport sur les fonctions et l'organisation du quartier général de l'Armée canadienne", 13 juil. 42, ibid.
20. Ordre de service courant (outre-mer) no 4128, 27 déc. 43.
21. Ordre de service courant (outre-mer) no 5310, 8 déc. 44.
22. Ralston à King, 19 déc. 43, dossier 22-P (s) du ministère des Affaires extérieures.
23. Stuart à Currie, 21 avril 44, chef d'étatmajor, dossier du QGAC "Correspondance personnelle" avec le premier ministre, Ralston, Young.
24. Tél. GS 40, Montague au ministre et à Murchie, 5 janv. 44, y compris le texte de la dépêche envoyée à Crerar, dossier C.M.H.Q. 9/Senior Appointments/1/2.
25. Ralston à Stuart, 10 janv. 44, chef d'état-major, dossier du QGAC "Correspondance personnelle", note 23, ci-dessus.
26. Documents au dossier C.M.H.Q. 1/Wastage/2.
27. 26 mars 44, dossier "Correspondance personnelle", note 23 ci-dessus.
28. 1er avril 44, H.Q.S. 8809, vol. 1.
29. Stuart à Ralston, 13 mai 44, dossier "Correspondance personnelle", note 23 ci-dessus. Ralston à Stuart, 25 juin 44, ibid.
30. Dossier du ministre de la Défense nationale, Stuart, It-gén. K., 783-14A.
31. Exemplaire de C.P. 493 à H.Q.S. 8249, vol. 3.
32. Tél. COS 58, Stuart à Letson, 25 avril 44, ibid.
33. C.P. 3740, 18 mai 44; exemplaire à ibid.
34. Le brigadier de l'EMG au chef d'étatmajor au QGAC, 24 mars 44, dossier C.M.H.Q. 6/CMHQ/GS/1/2.
35. L'officier général commandant (en chef) la Ire armée canadienne au chef d'étatmajor au QGAC, 3 avril 44, ibid.
36. Tél. GS 1618, Canmilitry à Defensor 30 mai 44, dossier C. M.H.Q. 6/1 Army/1/2.
37. Correspondance (mai 1944) au dossier C.M.H.Q. 1/COS/6.
38. Le CEMG adjoint au CEMG, 8 sept. 41, dossier de service du CEMG adjoint "Commandement et position de l'Armée canadienne servant au Royaume-Uni".

CHAPITRE VIII
L'instruction militaire de l'Armée outre-mer

1. Mémoire "Organisation et administration des forces armées canadiennes outre-mer", 7 déc. 39, H.Q.C. 8249, vol. 1.
2. Lettre du War Office 79/Mob/3259 (S.D. 1 (b», 25 janv. 40, dossier C.M.H.Q. I /Formations/ 1.
3. Crerar au sous-secrétaire d'Etat, War Office, 27 fév. 40, dossier C.M.H.Q. 1/Formations/1/2.
4. Dossier C.M.H.Q. 1/Comm/1/2. Mémoire sur les conversations au War Office, par le It-col. G. R. Turner, 16 mars 40, ibid.
5. Documents au dossier C.M.H.Q. 6/1 Div/4.
6. "Visite de l'officier général commandant la Ire div. canadienne au CEMG impérial, 22 déc. 1939", mémoire du It-col. Turner, journal de guerre (EMG) du QG de la Ire div., déc. 1939, appendice XII-22.
7. Ibid., appendice XII-27.
8. Journal de guerre du Edmonton Regiment, 8 janv. 40. Programme d'instruction préliminaire, 22 janv. au 17 fév. 40, journal de guerre du Toronto Scottish Regiment, fév. 1940, appendice 1.
9. Notes en vue d'un entretien au QG de la 3e brigade, 25 janv. 40, journal de guerre du QG de la 3e brigade d'inf., janv. 1940, appendice III.
10. Détails concernant le personnel de la Ire div. canadienne et des troupes auxiliaires suivant des cours, à partir du 9 juin 40, dossier C.M.H.Q. 2/Gen/1/2.
11. Mémoire du It-col. Turner sur la réunion du 22 fév. 40, journal de guerre (EMG) du QG de la Ire div., fév. 1940, appendice XLVII.
12. Appendice "G" à la directive no l relative à l'instruction militaire de la Ire div., journal de guerre (EMG) du QG de la Ire div., déc. 1939, appendice XII-27. Journal de guerre du QG de la 3e brigade d'inf. janv. 1940, appendice 1. Journal de guerre du QG de la Ire brigade d'inf., 9 mars 40. "Notes sur l'instruction militaire de la Ire division canadienne", par le maj. G. G. Simonds (fév. 1940), dossier 1 CD/GS 4-8 du QG de la Ire div.
13. Journal de guerre (EMG) du QG de la Ire div., 18-20 janv. 40.
14. Mémoire de l'ingénieur mécanicien principal du Corps des magasins militaires, Ire div. canadienne, 20 fév. 40, dossier 1 CD/GS 4-8 du QG de la Ire div.
15. Journal de guerre du QG de la Ire brigade d'inf., 17 avril 40.
16. Mémoire relatif aux conversations de Camberley, 30 mars 40, journal de guerre (EMG) du QG de la Ire div., mars 1940, appendice LXXVII.
17. Télégramme, McNaughton pour Rogers, 18 fév. 40, ibid., fév. 1940, appendice XLIII.
18. The Times, 29 janv. 40.
19. Sommaire des rapports périodiques d'instruction pour la semaine se terminant le 3 fév. 40, journal de guerre (EMG) du QG de la Ire div., fév. 1940, appendice X.
20. Rapport général de la Ire div., semaine se terminant le 24 fév. 40, dossier 1 CD/GS 4-8 du QG de la Ire div.
21. Ordres no 291, 2 fév. 40, et no 431, 17 fév. 40, de la Ire div., journal de guerre (A.A. & Q.M.G.) du QG de la Ire div., février 1940, appendice I. Télégramme, Equip I A-516, le maître général de l'artillerie à Canmilitry, 18 mars 40, dossier C.M.H.Q. 1/Conf/1/2.
22. Procès-verbal de l'entretien divisionnaire no 4, 12 fév. 40, journal de guerre (EMG) du QG de la Ire div., fév. 1940, appendice XXV.
23. Rapports généraux, mars et avril 1940, au dossier 1 CD/GS 4-8 du QG à la Ire div.
24. Rapport général pour la semaine se terminant le 27 avril 40, ibid. Journal de guerre (EMG) du QG de la 1re div., 18 mars 40.
25. "Constatations générales faites pendant l'inspection de l'officier général commandant", 10 avril 40, journal de guerre (EMG) du QG de la Ire div., avril 1940.
26. Directive no 2 relative à l'instruction militaire de la Ire div., 9 mars 40, journal de guerre (EMG) du QG de la ire div., mars 1940, appendice XXVI.
27. Directive no 2 relative à l'instruction militaire de la Ire div., par. 6 (a).
28. Journal de guerre du Royal Canadian Regiment, 30 avril 40.
29. Journal de guerre d'unités d'infanterie de la Ire div., avril 1940.
30. Ibid.
31. Archives du Royaume-Uni.
32. Journal de guerre du 8e régiment de campagne de l'Armée, 13 avril 40, et du 11e régiment de campagne de l'Armée, 20 avril 40.
33. Journal de guerre du er régiment de campagne, 27 déc. 39, et du 2e régiment de campagne, 22 déc. 39.
34. Journal de guerre des 1er et 2e régiments de campagne, 30 avril 40, et du 3e régiment de campagne, 12 mai 40.

35. Journal de guerre (EMG) du QG de la Ire div., janv. 1940, mémoire relatif à une réunion convoquée par l'officier général commandant la Ire div. au sujet de l'instruction sur l'artillerie, 25 janv. 40. Journal de guerre du 3e régiment de campagne, er mai 40.
36. Journal de guerre des Ire, 3e, 4e et 12e compagnies de campagne, avril et mai 1940.
37. Journal de guerre du QG de la Ire brigade d'inf., 17 avril 40.
38. Directive no 3 relative à l'instruction militaire de la Ire div., 27 avril 40, journal de guerre (EMG) du QG de la Ire div., avril 1940, appendice LXIII.
39. Rapport général pour la semaine se terminant le 17 août 40, dossier 1/104 (G) du QG du er corps d'armée.
40. Rapport général pour la semaine se terminant le 27 juil. 40, journal de guerre (EMG) du QG du 7e corps d'armée, appendice XXXVIII.
41. Rapport général, semaines se terminant les 1er et 8 juin 40 (dossier 1 CD/GS 4-8 du QG de la Ire div.), 17 et 25 août et 8 sept. 40 (dossier 1/104 (G) du er corps d'armée).
42. Walford à l'officier supérieur, 7 avril 40, dossier C.M.H.Q. 1/Infm/1.
43. "Arrivées au Royaume-Uni de troupes venant du Canada, 1940", compilation du service des statistiques (AG), QGAC.
44. Directive relative à l'instruction militaire de la 2e div., 4 sept. 40, journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., sept. 1940, appendice 6.
45. Journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div. 8 août 40.
46. Lettre de l'EMG, 21 oct. 40, journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., octobre 1940, appendice 55.
47. Renseignements au dossier C.M.H.Q. 1/Release Equip/1. Rapports généraux pour les semaines se terminant le er fév. 41 et le 13 sept. 41, dossier C.M.H.Q., 4/Progress/2.
48. Rapport général de la 2e div. pour la période se terminant le 12 oct. 40, journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., oct. 1940, appendice 35. Journal de guerre du 6e régiment de campagne, 15-25 oct. 40, et du 4e régiment de campagne, 30 nov. 40.
49. Rapport général de la 2e div. pour la période se terminant le 23 nov. 40, journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., nov. 1940, appendice 49. Journal de guerre du QG de la 4e brigade d'inf., 12 déc. 40.
50. Ordre spécial et secret de service courant du corps d'armée canadien, 25 déc. 40, journal de guerre (EMG) du QG du corps d'armée canadien, déc. 40, appendice LXXII.
51. "Mémoire relatif à l'Ecole canadienne d'instruction" (aucune signature), 4 juil. 40, dossier C.M.H.Q. 2/Trg School/1.
52. Mémoire du It-col. F. C. Hanington, 25 juin 40, ibid.
53. Extrait du mémoire relatif à la réunion au QGAC, 30 août 40, dossier C.M.H.Q. 9/Com-Prom/1.
54. Turner à l'officier supérieur du QGAC, 23 juin 40, dossier C.M.H.Q. 2/Trg School/1.
55. Ibid.
56. "Mémoire relatif à l'Ecole canadienne d'instruction", ci-dessus, note 51. Turner à l'officier supérieur du QGAC, 23 juin 40, dossier C.M.H.Q. 2/Trg School/1.
57. Tél. GS 862, Defensor à Canmilitry, ibid.
58. Directives pour le er cours, 31 juil. 40, ibid.
59. "Mémoire relatif à l'Ecole canadienne d'instruction", ci-dessus, note 51.
60. Hanington au brigadier de l'EMG, 7 oct. 40, dossier C.M.H.Q. 2/Trg School/1.
61. Documents, ibid.
62. Tél. GS 2057, McNaughton à Crerar, 24 sept. 40, dossier C.M.H.Q. 2/Staff/3.
63. Echange de télégrammes, ibid.
64. Documents, ibid. Journal de guerre du cours élémentaire d'état-major de guerre (outre-mer), 2 janv. 41.
65. Directive no 1 relative à l'instruction militaire du 7e corps d'armée, journal de guerre (EMG) du QG du 7e corps d'armée, septembre 1940, appendice CXVI.
66. Rapports généraux "pour le personnel canadien du 7e corps d'armée", octobrenovembre 1940, dossier C.M.H.Q. 4/ Progress/2.
67. Rapport no 1l de l'historien du QGAC, 22 fév. 41. Cf. le rapport no 13, 8 mars 41, et le rapport du corps d'armée canadien sur "Fox" et "Dog", 8 mars 41, dossier C.M.H.Q. 2/Exercices/5.
68. Rapport du corps d'armée canadien sur l'exercice "Hare", 22 avril 41, dossier C.M.H.Q. 2/Exercises/5. Rapport no 23 de l'historien du QGAC, 26 avril 41. Au sujet de "Benito", journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., avril 1941, appendice 1.
69. Rapport no 34 de l'historien du QGAC, 31 juil. 41. Documents relatifs à l'exercice et "allocution du commandant de l'Armée à la fin de l'exercice", dossier C.M.H.Q. 2/Exercises/5.
70. Rapport sur des conversations, le maj. C. P. Stacey au brigadier de l'EMG, QGAC, 10 oct. 41, dossier C.M.H.Q. 3/Ex. Bumper/1.
71. Notes des censeurs en campagne (au pays) sur le courrier de l'Armée canadienne examiné du 29 sept. au 12 oct. 41.

72. Rapport sur des conversations, ci-dessus, note 70. Rapport no 49 de l'historien du QGAC, 27 oct. 41. Documents relatifs à l'exercice et commentaires du commandant en chef des forces territoriales, dossier C.M.H.Q. 3/Ex. Bumper/1.
73. Journal de guerre de l'Ecole canadienne d'instruction, 5 mai 41.
74. Ibid., 15 juin, ter sept., il sept., 11 nov., et 30 nov. 41, et septembre-décembre 1941 en général. "Résumé de l'instruction --Ecole canadienne d'instruction", juil. 1940 à oct. 1941, dossier C.M.H.Q. 2/Reports/4.
75. Journal de guerre de l'Ecole canadienne d'instruction, oct. 1941, appendices 1 et 3.
76. Aide-mémoire de l'instructeur en matière d'exercices de service en campagne et de combat, réimprimé au Canada en déc. 1942.
77. Journal de guerre de l'Ecole canadienne d'instruction, juil. 1941.
78. Renseignements fournis par le lt-col. H. R. Chater, 4 août 44, rapport no 123 de l'historien du QGAC, 31 août 44. Journal de guerre du Calgary Highlanders, septembre 1941, 22 oct. 41,. novembre 1941.
79. Procès-verbal d'une réunion de l'étatmajor, 20 nov. 41, journal de guerre (EMG) du QG de la 1re div., nov. 1941, appendice 25.
80. Rapport général pour la semaine se terminant le 20 déc. 41, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/2.
81. Rapport général pour la semaine se terminant le 27 déc. 41, ibid. Renseignements fournis par le maj. J. E. Ganong, rapport no 58 de l'historien du QGAC, 19 janv. 42.
82. Journal de guerre du QG de la Ire brigade de chars d'armée, 8 juil. 41. Rapports généraux pour les semaines se terminant le 31 janv. et le 7 fév. 42, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/2.
83. Rapports généraux pour les semaines se terminant le 16 août, le 6 sept., le 13 sept., et le 22 nov. 41, ibid.
84. Archives du Royaume-Uni. Etats des effectifs au dossier C.M.H.Q. 1/Min Rets Equip/l.
85. Rapport no 18 de l'historien du QGAC, 22 mars 41, et addenda, 26 mai 41.
86. Le QGAC au War Office, 27 mars 41, dossier C.M.H.Q. 1/Release A.A. Equip/1.
87. Compte rendu sur l'équipement, dossier C.M.H.Q. 1/Min Rets Equip/l.
88. Documents au dossier C.M.H.Q. 3/ A.D.G.B./l; voir aussi le rapport no 57 de l'historien du QGAC, 30 déc. 41.
89. Journal de guerre du QG de la Ire brigade de DCA, janv. 1942.
90. Page au QGAC, 11 janv. 41, journal de guerre (A. & Q.) du QG des unités canadiennes de base, janv. 1941, appendice 6.
91. Voir, par ex., le journal de guerre du dépôt central no 1 du Corps blindé, 31 oct. 41. Documents au dossier C.M.H.Q. 2/Reinf/l.
92. Journal de guerre (EMG) du QG du corps d'armée canadien, nov. 1941, appendice 35, et février 1942, appendice 34.
93. Directive no 6 relative à l'instruction du corps d'armée canadien.
94. GOC 4-0, 26 mars 42.
95. Ibid
96. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 3/Ex Beaver/3 et 3/Ex Beaver/4. Rapport no 70 de l'historien du QGAC, 18 mai 42.
97. Canmilitry à Defensor, ter juin 42, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/2/2.
98. Rapport général, semaine se terminant le 31 mai 42, ibid.
99. Documents au dossier C.M.H.Q. 3/Ex Tiger/2. Rapport no 73 de l'historien du QGAC, 24 juin 42.
100. GOC 4-0.
101. Rapport général de la Ire armée canadienne, semaine se terminant le 8 août 42, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/11. Journal de l'historien du QGAC, 3 août 42.
102. Papiers parmi la liasse de mémoires de Crerar, Section historique. Rapport général de la re armée canadienne, semaine se terminant le 25 juil. 42, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/11.
103. Rapport général de la Ire armée canadienne, semaine se terminant le 5 sept. 42, ibid.
104. Directives pour l'exercice "Blackboy", 9 nov. 42, journal de guerre (EMG) du QG de la re div., nov. 1942, appendice 11.
105. Rapport hebdomadaire de la 5e div. blindée, semaine se terminant le 13 juin 42, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/1/4.
106. Directives no 11 relative à r instruction de la 5e div. blindée, journal de guerre (EMG) du QG de la 5e div., sept. 1942, appendice 2.
107. Ibid., juin 1942, appendice 7-13, exercice "Ram III" ; nov. 1942, appendice 16, exercice "Endeavour"; et déc. 1942, appendice 2, exercice "Mission".
108. Penhale à l'officier supérieur du QGAC, 10 avril 42, dossier C.M.H.Q. 2/Battle School/1, et Young au commandant de l'Ecole canadienne d'instruction, 14 juif. 42, dossier C.M.H.Q. 2/Battle School/l/2.
109. Journal de guerre de 1'Ecole canadienne d'instruction, 4 déc. 42.
110. Tél. GST 192, Defensor à Canmilitry, Il fév. 42, dossier C.M.H.Q. 6/OCTU/1. Le brigadier de l'EMG de la Ire armée canadienne à l'officier supérieur du QGAC, 5 août 42, ibid.
111. Journal de guerre de l'Ecole canadienne d'instruction, déc. 1942.
112. Rapports hebdomadaires, 28 mars-3 avril 42 et 5 sept: l1 sept. 42, journal de guerre de QG de la re brigade de DCA, avril 1942, appendice 1 et sept. 1942, appendice 3.

113. Liaison canadienne du corps d'armée canadien à l'officier supérieur du QGAC, 21 janv. 42, journal de guerre de l'unité de radio-repérage no 1, janv. 1942, appendice 2.
114. Journal de guerre de l'unité de radiorepérage no 1, en particulier le 31 mai 43.
115. "Histoire de l'Ecole canadienne d'artillerie outre-mer no 1", ordre de service courant (outre-mer) no 5418.
116. Circulaires, 28 sept. 42, journal de guerre (EMG) du QG de la 4e div. blindée, sept. 1942, appendice 26. Journal de guerre du South Alberta Regiment, 2 et 14 oct. 42.
117. Directive no 10 relative à l'instruction de la 4e div. blindée, 8 oct. 42, journal de guerre (EMG) du QG de la 4e div. blindée, oct. 1942, appendice 6.
118. Journal de guerre du QG de la re brigade d'inf., déc. 1942. Documents au dossier C.M.H.Q. 2/Comb Ops/1.
119. Journal de guerre du QG de la 8e brigade d'inf., nov. 1942.
120. Journal de guerre du Highland Light Infantry of Canada, déc. 1942.
121. Rapport général de la re armée canadienne, semaines se terminant le 28 nov. et le 26 déc. 42, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/11.
122. Ibid., semaines se terminant le 12 et le 19 déc. 42, et le 9 et le 16 janv. 43.
123 Journal de guerre (EMG) du QG de la re div., déc. 1942 et janv. 1943, et du QG de la 3e div., déc. 1942.
124. Rapports hebdomadaires sur l'instruction, dossier 1 CD/GS 4-0-3 de la re div.
125. Ibid., journal de guerre du 14e régiment de chars d'armée, janv. 1943.
126. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 1/Attach Ops/1, 8/Attach Ops/1, 8/Attach Ops/1/2 et 18/N. Africa/1.
127. Rapports du It-col. W. A. Bean, dossier C.M.H.Q. 1 /M. E./1 /2.
128. Rapports au dossier C.M.H.Q. 18/N. Africa/1.
129. Lettre du capitaine G. M. MacLachlan, Royal Regiment of Canada, 14 fév. 43, rapport no 95 de l'historien du QGAC, 12 mai 43.
130. Documents au dossier C.M.H.Q. 1/M.E./ 1/2. Rapport no 95 de l'historien du QGAC.
131. "Procès-verbal d'une réunion tenue au Q.G. de la re armée canadienne . . . 10 janv. 1943" (journal personnel du gén. McNaughton janv. 1943, appendice "M").
132. Le brigadier de l'EMG, re armée canadienne, aux commandants de formation, 20 janv. 43, dossier C.M.H.Q. 2/Ex Spartan/1.
133. Commentaires du [mai:] gén. H. A. Young, 15 juil. 52, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 2.
134. Tél. GS 560, Canmilitry à Defensor, 13 mars 43, dossier C.M.H.Q. 2/Ex Spartan/1/2. Pour le rôle projeté, tél. GS 4260, Canmilitry à Defensor, McNaughton à Stuart, 2 janv. 43, dossier C.M.H.Q. 1/Cdn Army/1/2.
135. GQG, exercice "Spartan": commentaires par le commandant en chef des forces territoriales. GQG, exercice "Spartan": récit de cette opération. Journal du bureau de filtrage pour les opérations, QG de la 2e armée. Rapport no 94 de l'historien du QGAC, 12 mai 43.
136. Tél. GS 560, ci-dessus, note 134.
137. Journal de guerre de l'Ecole canadienne d'instruction, sept. 1943.
138. Rapport général de la 1 re armée canadienne, semaines se terminant entre le 2 avril et le 17 déc. 43, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/11.
139. Journal de guerre (EMG) du QG de la re armée canadienne, août 1943, appendice 7, et déc. 1943, appendice 16.
140. Ibid., avril 1943, appendice A, et nov. 1943, appendice 12.
141. Rapport général de la re armée canadienne, diverses semaines, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/11. Commentaire du maj.-gén. E. L. M. Burns, 2 juil. 52, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 2. Journal de guerre (EMG) du QG de la 5 div. blindée, avril-oct. 1943; du Q .G. de la 4e div. blindée, septembre-décembre 1943; du QG du 2e corps d'armée, septembreoctobre 1943 (rapport sur "Grizzly II", appendice 29 au journal d'octobre).
142. Rapport général de la re armée canadienne, diverses semaines, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/11. Rapportssituation nos 23 et 24 du QGAC, avec modificatifs. Lt.-gén. sir F. Morgan, Overture to Overlord (Londres, 1950), chap. IV.
143. Directive no 18 relative à l'instruction de la re armée canadienne, 15 déc. 43, journal de guerre (EMG) du QG de la re armée canadienne, déc. 1943, appendice 16.
144. "Rapport hebdomadaire envoyé au Canada", semaines se terminant entre le 11 mars et le 20 mai 44, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/11/2.
145. Canadian Infantry Association: Proceedings of the Annual Meeting, 1948, 72-3.

CHAPITRE IX
Echauffourées et alertes. 1940

1. 23-24 George V, chap. 21.
2. Rapport de la "Commission chargée d'étudier les questions d'ordre juridique et constitutionnel affectant les troupes canadiennes servant en dehors du Canada", 26 oct. 39, H.Q.S. 197-30-1, vol. 3.
3. Documents au dossier C.M.H.Q. 29/Vis Forces/1. Proclamations et décrets du Conseil adoptés en vertu de la Loi des mesures de guerre, I, 165-6.
4. Le CEMG à l'officier commandant la re div., 7 déc. 39 (pièce jointe approuvée par le ministre de la DN le même jour), H.Q.C. 8249, vol. 1.
5. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 1/Formations/1, 1/Formations/1/2 et 1/Comm/1/2.
6. Discours aux Communes britanniques, 11 avril 40.
7. Winston S. Churchill, The Second World War: The Gathering Storm, [Toronto], (1948), 579.
8. T. K. Derry, The Campaign in Norway ("History of the Second World War, United Kingdom Military Series") (Londres, 1952), chap. II.
9. Ibid., p. 60-61. Cf. col. A. G. Hingston, "A Territorial Battalion in Norway, 1950" (Army Quarterly, octobre 1949).
10. Fuehrer Conférences on Naval Affairs, 1939 (Amirauté, 1947), 27, 53-9; ibid., 1940, 15-17, 22. Fuehrer Directives and Other Top-Level Directives of the German Armed Forces, 1939-1941 (Washington, 1948), 92. Derry, 16-24.
11. Churchill, The Gathering Storm, 610. Archives du Royaume-Uni.
12. The Gathering Storm, 614-15, 622-3. Archives du Royaume-Uni.
13. Dépêche du It-gén. H. R. S. Massy (Supplément du London Gazette, 29 mai 46), appendice "C". Derry, appendice
14. Le CEMG impérial à Carton de Wiart, 0020/16 Apr.
15. Journal de guerre de l'officier supérieur du QGAC, 16 avril 40.
16. Mémoire "Opérations qu'on se propose de confier à des troupes canadiennes en Norvège", du It-col. G. R. Turner, 16 avril 40, dossier C.M.H.Q. 3/Norway/1.
17. Ibid.
18. Le juge-avocat général adjoint, QGAC, au juge-avocat général, QGDN, 7 avril 44, H.Q.S. 197-30-1. vol. 9.
19. Journal de guerre du QG de la 2e brigade d'inf. et de certaines unités, avril 1940.
20. The Gathering Storm, 624-8. La date est donnée avec plus de précision dans Derry, 75.
21. Ibid. 629-30.
22. Mémoire de Burns et McNaughton, 20 avril 40, dossier C.M.H.Q. 3/Norway/1.
23. Journal de guerre du QG de la 2e brigade d'inf., avril 1940.
24. Journal de guerre (EMG) du QG de la ire div., mai 1940, appendice XCI.
25. Dépêche de Massy (ci-dessus, note 13). Dépêche de l'amiral de la Flotte lord Cork and Orrery (Supplément du London Gazette, 10 juil. 47).
26. Tél. no 460, Massey à External, 17 avril 40: préparé à 1840 h., envoyé par le bureau du chiffre à 2010 h. (dossier C.M.H.Q. 3/Norway/1).
27. Echange de télégrammes, 18-19 avril 40, ibid. Au sujet de Ralston remplissant les fonctions de premier ministre, les renseignements ont été fournis par M. F. A. McGregor, 4 nov. 52; cf. C.P. 1488, 11 avril 40.
28. Dossier C.M.H.Q. 3/Norway/1.
29. Débats de la Chambre des communes, II, 1941, 2049 (er avril 41); cf. ibid. 2004-5 (31 mars 41).
30. Liasse McNaughton CC7/105.
31. Deuxième dépêche du maréchal lord Gort (Supplément du London Gazette, 17 oct. 41).
32. Fuehrer Directives ... 1939-1941, 66-7,95. Felix Gilbert, éditeur, Hitler Directs his War (New-York, 1950), 170.
33. Deuxième dépêche de Gort (ci-dessus, note 31). Churchill, The Second World War: Their Finest Hour [Toronto], (1949), 27-73. Section historique de l'EMG des Pays-Bas, Beknopt Overzicht van de Krijgsverrichtingen der Koninklijke landmacht, 10-19 Mei 1940 (La Haye, 1947). Service historique de l'Armée belge, La campagne de mai 1940 (Bruxelles, aucune date). M. Fouillien et J. Bouhon, Mai 1940: La bataille de Belgique (Bruxelles, aucune date). P. Lyet, "La campagne 1939-1940", Revue historique de l'Armée, janvier-décembre 1946. Der Feldzug in Frankreich vom 10. Mai bis 25. Juni 1940 (cartes allemandes pour les opérations, reproduites par la division historique de l'Armée américaine, 1950). Heinz Guderian, Panzer Leader (Londres, 1952), chap. 5. Différents auteurs, "La campagne de France (mai juin 1940)", Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale, juin 1953. Maj. L. F. Ellis, The War in France and

34. Maj. D. J. L. Fitzgerald, History of the Irish Guards in the Second World War (Aldershot, 1949), 85-99. Maj. L. F. Ellis, Welsh Guards at War (Aldershot, 1946), 96-106. Pour la situation générale, note 33, ci-dessus.
35. "Mémoire relatif aux opérations projetées par les troupes canadiennes en France, opération no 1" (par le lt-col. G. R. Turner, 27 mai 40), H.Q.S. 8522; aussi au dossier C.M.H.Q. 3/1 Div/1 et journal de guerre (EMG) du QG de la re div., mai 1940.
36. Ibid., appendices "A" et 'B".
37. Entrevue avec le général McNaughton, Up-Waltham (Sussex), 27 fév. 41.
38. "Mémoire ... opération no 1" (ci-dessus, note 35).
39. Ibid., appendices "C" et "Cl" (tels qu'ils ont été envoyés et reçus).
40. Churchill, Their Finest Hour, 78-82. E. Linklater, The Defence of Calais (Londres, 1941). Maj.-gén. sir H. Wake et maj. W. F. Deedes, Swift and Bold: The Story of the King's Royal Rifle Corps in the Second World War, 1939-1945 (Aldershot, 1949), 1-29.
41. "Mémoire . opération no 1". Cf. appendice "F" ("Journal de l'officier d'état-major de 2e classe").
42. Journal de guerre de l'officier supérieur du QGAC, 24 mai 40.
43. "Compte rendu de la réunion tenue le 23 mai 1940", dossier C.M.H.Q. 3/1 Div/1.
44. Le lt-gén. E. W. Sansom à l'auteur, 29 nov.43, dossier C.M.H.Q.24/Narratives/1.
45. "Mémoire . . . opération no 1". Cf. journal de guerre de l'officier supérieur du QGAC, 24 mai 40.
46. Journal de guerre du QG de la re brigade d'inf., 24 mai 40.
47. Tél. no 670, Canmilitry à Defensor, 23 mai 40, dossier C.M.H.Q. 3/1 Div/1.
48. External à Dominion, 23 mai 40, Papiers S.M., vol. I. Dans la version reçue (voir dossier C.M.H.Q. 3/1 Div/1) il manque plusieurs mots.
49. Ordre du War Office (S.D. 1 (b)/C/ 25A/40), dossier C.M.H.Q. 3/1 Div/1.
50. Le secrétaire d'Etat à la Guerre au commandant en chef, 0145 h. le 25 mai 40.
51. Deuxième dépêche de Gort, par. 47.
52. "Opérations projetées en France, opération no 2" (mémoire du It-col. Turner, 27 mai 40, H.Q.S. 8522, etc., comme dans la note 35 ci-dessus). Journal de guerre de l'officier supérieur du QGAC, 26 mai 40. Lt-gén. H. D. G. Crerar à l'auteur, 8 juin 44, dossier C.M.H.Q. 24/Narratives/1.
53. "Opérations projetées en France, opération no 2", appendice "A".
54. "Opérations projetées en France, opération no 2".
55. Ibid.
56. Gort au secrétaire d'Etat à la Guerre, 1725 h. le 26 mai 40; au War Office, 2215h.lemême jour.
57. érations projetées en France-opération no 3" (mémoire du lt-col. Turner, 27 mai 40, H.Q.S. 8522, etc., comme dans la note 35 ci-dessus.
58. Ibid.
59. Ibid.
60. Dépêche du vice-amiral sir Bertram Ramsay (supplément du London Gazette, 17 juil. 47). A. D. Divine, Dunkirk (New-York, 1948).
61. Copies au journal de guerre (EMG) du QG de la re div., mai 1940, appendice LXV, et au dossier C.M.H.Q. 3/1 Div/1.
62. Journal de guerre (EMG) du QG de la re div., mai 1940. Documents au dossier C.M.H.Q. 3/1 Div/1.
63. Ordre d'opérations no 2 de la re div., 29 mai 40, journal de guerre (EMG) du QG de la re div., mai 1940, appendice LXXXIV.
64. Ordre d'opérations no 4 de la re div., 4 juin 40, ibid., juin 1940, appendice XIV. Autres documents dans le même journal.
65. Journal de guerre de diverses unités.
66. Their Finest Hour, 140-41.
67. Canmilitry à Defensor, Papiers S.M.
68. Journal de guerre (EMG) de la re div., juin 1940. Documents au dossier C.M.H.Q. 3/CAOS-FR/1.
69. Journal de guerre du 3e régiment d'artillerie de campagne, 8 juin 40.
70. Their Finest Hour, 106-7.
71. E. Linklater, The Highland Division (Londres, 1942). Maj.-gén. R. Evans, "The l st Armoured Division in France", Army Quarterly, novembre 1942-mai 1943.
72. Journal de guerre (A. & Q.) du QG de la 52e div., juin 1940.
73. Archives du Royaume-Uni.
74. Their Finest Hour, 147.
75. Commandant J. Weygand, The Rote of General Weygand: Conversations with his Son (Londres, 1948), 90.
76. Their Finest Hour, 154, 258. Dépêche du maréchal en chef de l'Air Dowding, supplément du London Gazette, 11 sept. 46, par. 40. Maj.-gén. sir Edward Spears, Assignment to Catastrophe (2 volumes, Londres, 1954), 1, 306. Archives du Royaume-Uni.
77. The Role of General Weygand, 94, Cf. Gen. M. Weygand, Recalled to Service (Londres, 1952), 115-17.
78. Their Finest Hour, 87-9. Cf. cap. S. W. Roskill, The War at Ses, 1939-1945, I (Londres, 1954), 250.Flanders, 1939-1940 ("History of the Second World War, United Kingdom Military Series") (Londres, 1953).

79. Dépêche du It-gén. Brooke (22 juin 40), supplément du London Gazette, 22 mai 46.
80. Entrevue avec le brig. M. A. Pope (brigadier de l'EMG, QGAC), 3 fév. 41.
81. Documents parmi les Papiers S.M. (vol. I) et au dossier C.M.H.Q. 3/CAOS- FR/1. 82. Dossier C.M.H.Q. 29/Vis Forces/5.
83. Documents au journal de guerre (EMG) du QG de la re div., juin 1940.
84. Eden à Brooke, 10 juin 40.
85. D. Lyet, "La campagne 1939-1940: la bataille de France" (Revue historique de l'Armée, décembre 1946).
86. The Rote of General Weygand, 88-9 et appendice II. Cf. Recalled to Service,108-9,140,148.
87. The Role of General Weygand, 141.
88. Their Finest Hour, 109-13. The Private Diaries ... of Paul Baudoin ... (Londres, 1948), 68-74. Spears, Assignment to Catastrophe, I, 294-317.
89. Their Finest Hour, 192. Cf. Assignment to Catastrophe, II, 154-5,158.
90. Journal de guerre (EMG) du QG de la re div., juin 1940, appendice LXI.
91. "Directive 6/2 relative aux mouvements des troupes", 7 juin 40, dossier C.M.H.Q. 3/CAOS-FR/1.
92. Journal de guerre du 1er régiment de campagne, R.C.H.A., juin 1940.
93. Pièce jointe à la communication du brig. A. A. Smith au directeur de la Section historique, 15 déc. 43, H.Q.C. 1453-2, vol. 4.
94. Journal de guerre de QG de la garnison de Brest, juin 1940. Cf. le mémoire du gén. McNaughton relativement à sa conversation avec le maj -gén. T. R. Eastwood, 4 août 40, Papiers McNaughton P.A. 6-9-C4.
95. Rapport du It A. F. Macpherson, 20 juin 40, journal de guerre de la compagnie antichars de la re brigade d'inf., juin 1940. Journal de guerre de la re compagnie de campagne du Génie, juin 1940, appendice I.
96. Journal de guerre du QG de la re brigade d'inf. et de certaines unités, juin 1940. Smith au directeur de la Section historique, 15 déc. 43, note 93 ci-dessus.
97. Note 79 ci-dessus.
98. The Role of General Weygand, 135-41, 128-9. Recalled to Service, 157-8.
99. Reproduit dans The Role of General Weygand, appendice VII, et dans la dépêche de Brooke, appendice A; reproduit en partie dans l'article de Lyet, ci-dessus, note 85.
100. Dépêche de Brooke, par. 7-8.
101. Ibid., par. 16, 28-32.
102. Journal de guerre de la compagnie de prévôté no 1 (Gendarmerie royale) et de la compagnie de carburant (Intendance) de la re div., 14-15 juin 40.
103. Journal de guerre du 1er régiment de campagne du R.C.H.A., juin 1940.
104. Directive no 1 relative à l'opération, QG du Corps expéditionnaire britannique, 16 juin 40.
105. Copie au journal de guerre (EMG) du QG de la re div., juin 1940, appendice CXLIV.
106. Journal de guerre du 1er régiment de campagne, juin 1940. Entrevue avec le maj.-gén. J. H. Roberts, 13 nov. 43.
107. Journal de guerre du Hastings and Prince Edward Regiment et du Royal Canadian Regiment, 15-17 juin 40.
108. Entrevue avec le brig. E. W. Haldenby, Avellino (Italie), 28 mars 44.
109. Journal de guerre du 481h Highlanders, 15 juin 40.
110. Ibid., 16 juin 40.
111. "Mémoire des activités, QG avancé de la re div. canadienne" du col. G. R. Turner, C.M.H.Q. 3/CAOS-FR/1 et journal de guerre (EMG) du QG de la re div., juin 1940.
112. Evans, "The 1st Armoured Division in France", Army Quarterly, mai 1943.
113. Dépêche de Brooke, appendice B.
114. Evans dans Army Quarterly, mai 1943.
115. Tél. GS 532, Canmilitry à Defensor, dossier C.M.H.Q. 3/CAOS-FR/1.
116. Renseignements fournis par la section des pertes, bureau des Archives de l'Armée canadienne outre-mer, 1944. Dossiers individuels.
117. Comptes rendus au dossier C.M.H.Q. 3/CAOS-FR/1. Journal de guerre du Hastings and Prince Edward Regiment, 19 juin 40.
118. Tél. GS 632, note 115 ci-dessus.
119. Papiers McNaughton, P.A. 6-9-C4.
120. Their Finest Hour, 256.
121. Ibid., 255.
122. Archives du Royaume-Uni.
123. Archives du Royaume-Uni. Mémoire du général Crerar, 6 juin 40, dossierC.M.H.Q. 3/CAOS-FR/1.
124. Archives du Royaume-Uni.
125. Journal de guerre (EMG) du QG de la re div., juin 1940, appendice XCII.
126. Ibid., appendice LXXIII (Mémoire, "Défense territoriale", 19 juin 40).
127. Journal de guerre (EMG) du QG de la re div., 18 juin 40.
128. Ordre d'opérations no 7 des troupes canadiennes, 22 juin 40, ibid., appendice XCIX.
129. Journal de guerre du QG de la re brigade d'inf., juil. 1940.
130. Journal de guerre (EMG) du QG de la re div., juin 1940, appendice CXVIII.
131. Mémoire relatif aux conversations, ibid., appendice CXXV.
132. Mémoire relatif à la réunion tenue au QG de la région d'Aldershot, 29 juin 40, ibid., appendice B.

133. Copie au dossier CC7/1 de la re armée canadienne.
134. Documents, ibid. Ordre de service courant (outre-mer) no 206, 24 juif. 40.
135. Liste des officiers à partir du 7 août 40, dossier CC7/1 de la re armée canadienne.
136. "Sommaire des activités du maj.-gén. McNaughton et du col. Turner", journal de guerre (EMG) du QG de la re div., juin 1940, appendice CLI. Ordre de déplacement venant des troupes territoriales, ibid., appendice CLIII.
137. Divers rapports, etc., à H.Q.S. 8522, journal de guerre (EMG) du QG du 7e corps d'armée, juif. 1940, et dossier CC7/ 14 de la re armée canadienne.
138. Dossier CC7/7 de la re armée canadienne et journal de guerre (EMG) du QG du 7e corps d'armée, août 1940, appendice XLIV.
139. Documents au dossier 1/56 (G) du ter corps d'armée canadien.
140. Journal de guerre de la compagnie de sapeurs-mineurs no 1 du Génie, juinjuillet 1940, et du fer bataillon de pionniers du Génie, fer et 10 juif. 40.
141. Journal de guerre de la compagnie de construction de routes no 2 du Génie, septembre-octobre 1940.
142. Documents au dossier 1/201/G de la re armée canadienne. Journal de guerre des batteries ultra-lourdes "X" et "Y" de l'Artillerie royale canadienne, septembre 1940.
143. Sommaire au dossier C.M.H.Q. 1/ReOrg/1.
144. Documents au dossier C.M.H.Q. 1/ Reconn/1.
145. A l'officier supérieur du QGAC, dossier C.M.H.Q. 1/Release Equip/1.
146. Rapport général pour la semaine se terminant le 24 août 40, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/2. Journal de guerre des unités.
147. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 3/A.D.G.B./1 et 3/1 AA Bde/1/2. Ordre de service courant (outre-mer) no 1217, modificatif no 11. Journal de guerre du 2e régiment de DCA légère, 7 fév. 42.
148. Mémoire, "Défense territoriale", 19 juin 40, ci-dessus, note 126.
149. Their Finest Hour, 284-96. 150. Ibid., 296-300.
151. Front Line, 1940-41: The Official Story of the Civil Defence of Britain (Londres, 1942), 6. Journal de guerre de l'atelier de campagne d'armée no 2, 6 juif. 40.
152. Directive du quartier général de Hitler, fer août 40, Fuehrer Conférences on Naval Affairs, 1940 (Amirauté, 1947), 81.
153. Dépêche de Dowding, note 76 ci-dessus. Denis Richards, Royal Air Force 19391945: Vol. I, The Fight at Odds (Londres, 1953), chap. VI. Cf. gén. sir F. Pile,Ack-Ack: Britain's Defence Against Air Attack During The Second World War (Londres, 1949), chap. XI.
154. Déclaration de M. P. Noel-Baker à la Chambre des communes britannique, 14 mai 47. Their Finest Hour, 338-40.
155. Fuehrer Conférences on Naval Affairs, 1940,97-8.
156. Journal de guerre (EMG) du 7e corps d'armée, août 1940, appendice CII.
157. "Préparatifs allemands en vue de l'invasion en 1940" (réponse écrite de M. Attlee à la Chambre des communes britannique, 18 nov. 46).
158. Journal de guerre (EMG) du QG du 7e corps d'armée, 8 sept. 40.
159. Randolph S. Churchill, éd., Into Battle: Speeches by the Right Hon. Winston S. Churchill (Londres, 1941), 273.
160. Rapport-situation du 7e corps d'armée, 21 sept. 40 (au sujet des mouvements constatés le 20 sept.), journal de guerre (EMG) du QG du 7e corps d'armée, sept. 1940, appendice C.
161. Voir en particulier "Préparatifs allemands en vue de l'invasion" (ci-dessus, note 157); Their Finest Hour, 301-16, 337; Fuehrer Conférences on Naval Affairs,1940 (publié dans Brassey's Naval Annual, 1948).
162. "Directive no 6 pour la conduite de la guerre" de Hitler, 9 oct. 39, Fuehrer Directives. .. 1939-1941, 66-7, cf. Fuehrer Conférences on Naval .airs, 1939 (Amirauté, 1947), 49.
163. "Préparatifs allemands en vue de l'invasion".
164. Rapport spécial d'interrogation, général Guenther Blumentritt, QGAC, 22 mai 46. Cf. le livre de Blumentritt Von Rundstedt, The Soldier and the Man (Londres, 1952), 84-7.
165. "Préparatifs allemands en vue de l'invasion".
166. Mémoire relatif aux conversations avec le brig. J. G. Swayne, 16 sept. 40, journal de guerre (EMG) du QG du 7e corps d'armée, sept. 1940, appendice LXXVIII Directive no 13 en vue des opérations, re div. canadienne, journal de guerre (EMG) du QG de la re div., oct. 1940, appendice LXXX.
167. Journal de guerre du QG de la 3e brigade d'inf., oct. 1940, du QG de la 4e brigade d'inf., déc. 1940, et du QG de la 5e brigade d'inf., janv. 1941.
168. "Directives relatives aux mesures à prendre en cas d'urgence - 2e div. canadienne", 20 août 40, journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., août 1940, appendice 31; directive no 2 relative aux opérations-2e div., 6 sept. 40, ibid., sept. 1940, appendice 12.
169. Mémoire relatif aux conversations, 7 sept. 40, journal de guerre (EMG) duQG du 7e corps d'armée, sept. 1940, appendice XXVIII. Directive no 3 relative aux opérations-2e div., 14 sept. 40, journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., sept. 1940, appendice 36.

170. Journal de guerre (EMG) du QG du 7e corps d'armée, sept. 1940, texte du 5 sept. et appendice XXVII.
171. Directive no 14 du corps d'armée canadien en vue des opérations, 31 déc. 40, journal de guerre (EMG) du QG du corps d'armée canadien, déc. 1940, appendice XCII.
172. Directive no 13 du corps d'armée canadien en vue des opérations, 29 déc. 40, ibid., appendice LXXXV.

CHAPITRE X
Missions et opérations, 1941-1942

1. Renseignements fournis par les Archives canadiennes outre-mer, de même que par le quartier général outre-mer de la Marine royale du Canada et celui (outre-mer) du CARC, mai 1941. Statistiques générales fournies par les Archives canadiennes outre-mer, mai 1945, dossier C.M.H.Q. 18/Air Raids UK/1, tel qu'il a été modifié d'après les renseignements fournis par le directeur des Archives du service de guerre MAAC, août 1954.
2. Fuehrer Directives and other Top-Level Directives of the German Armed Forces, 1939-1941 (Washington, 1948), 127.
3. Les chefs d'état-major à Auchinleck, 19 juil. 41, Churchill, The Grand Alliance, 402.
4. Notes des conversations, journal de guerre (A & Q) du QG du corps d'armée canadien, mars 1941, appendice "P1".
5. Ordre d'opération no 1 de la 2e div., 22 juin 41, journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., juin 1941, appendice 49. Rapport général du corps d'armée canadien pour les semaines se terminant le 5 juil. et le 16 août 41, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/2.
6. Rapport général du corps d'armée canadien pour les semaines se terminant le 18 oct., le 22 nov., le 6 déc. et le 20 déc. 41, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/2.
7. Ordre de bataille du corps d'armée canadien, 18 nov. 41, journal de guerre (EMG) du corps d'armée canadien, nov. 1941, appendice 30.
8. Directive no 349 du Conseil de l'Armée, 1941.
9. Quarterly Army List, avril 1942, partie 1, 66 (25 déc. 41).
10. Journal de guerre du QG de la re brigade d'inf., 2 janv. 42.
11. Journal de guerre (EMG) du QG du corps d'armée canadien, fév. 1942, appendice
12. Journal de guerre (EMG) du QG du ter corps d'armée canadien, juin 1943, appen dice 1. Pour les succès remportés contre les avions ennemis, voir la correspondance avec le QG du service de DCA, dossier C.M.H.Q. 3/Enemy Aircraft/1.
13. Cranborne à Massey, dossier C.M.H.Q. 6/1 Tun Coy/2.
14. Journal de guerre du détachement spécial de la compagnie no 1 de sapeurs-mineurs du Génie, novembre-décembre 1940.
15. Documents au dossier C.M.H.Q. 6/1 Tun Coy/2. Journal de guerre de la compagnie no 2 de sapeurs-mineurs, mars 1941.
16. Journal de guerre de la compagnie no 2 de sapeurs-mineurs, déc. 1942.
17. Documents au dossier C.M.H.Q. 6/1 Tun Coy/2.
18. Col. T. W. R. Haycraft, "The Gibraltar Runway", Royal Engineers Journal, LX (septembre 1946). Documents au dossier 1-8-3 du QG du service des ingénieurs du 1 er corps d'armée canadien.
19. Col. T. W. R. Haycraft, "The Gibraltar Tunnels", Royal Engineers Journal, LX (déc. 1946).
20. Journal de guerre de la compagnie no 2 de sapeurs-mineurs (mentions nombreuses). "Sommaire", 13 mars 41-26 nov. 42, du maj. J. G. Tatham, commandant de la compagnie no 2 de sapeurs-mineurs, dossier 1-8-3 du QG du service des ingénieurs du er corps d'armée canadien.
21. Journal de guerre de la compagnie no 2 de sapeurs-mineurs, déc. 1942, appendice 1.
22. Documents au dossier C.M.H.Q. 6/1 Tun Coy/2.
23. Mémoire du maj. H. E. T. Doucet, 25 juil. 41, dossier 1/23/74 (G) du QG du corps d'armée canadien. "Notes sur la réunion" du maj. C. R. Archibald, ibid.
24. Churchill, The Grand Alliance, 385.
25. "Notes", ci-dessus, note 23; "Procèsverbal de la réunion . . . 26 juil. 41" du It-col. H. A. Young, dossier C.M.H.Q. 3/Cdn Corps/3; "Directives en vue de la préparation de la Force 111", 25 juil. 41, dossier 1/23/74 (G) du QG du corps d'armée canadien.

26. "Directives en vue de la préparation de la Force 111" revisées, 26 juil. 41, dossier C.M.H.Q. 3/Cdn Corps/3. Mémoire du maj. Archibald, "L'exercice Heather", 3 août 41, dossier 1/23/74 (G) du QG du corps d'armée canadien.
27. Mémoire du lt-col. Young relatif aux renseignements obtenus du War Office, 30 juil. 41, dossier C.M.H.Q. 3/Cdn Corps/3.
28. Mémoire du brig. Murchie, 6 août 41, et version modifiée du lt-gén. McNaughton, 8 août 41, ibid. Comité des chefs d'état-major, extrait du procès-verbal de la réunion tenue le 6 août, dossier 1/23/74 (G) du QG du ter corps d'armée.
29. Journal de guerre du QG de la 2e brigade d'inf. (Supp.), août-septembre 1941.
30. Mémoire du brig. Murchie, 11 août 41, dossier C.M.H.Q. 3/Cdn Corps/3.
31. Mémoire du brig. Murchie, 16 août 41, ibid. Directives préliminaires à l'intention des commandants des Forces navales et militaires, ibid.
32. Ordre de bataille tel qu'il a été compilé au QGAC d'après toutes les sources de renseignements disponibles, déc. 1941 (copie au journal de guerre du QG de la 2e brigade d'inf. (Supp.), août-septembre 1941).
33. Journal de guerre du QG de la 2e brigade d'inf. (Supp.), août-septembre 1941. Contre-amiral P. Vian, "L'opération Gauntlet: rapport sur les délibérations", 4 sept. 41. L'expédition est décrite au complet dans Ross Munro, Gauntlet to Overlord: The Story of the Canadian Army (Toronto, 1946), chap. XII. M. Munro était sur les lieux à titre de correspondant de la Presse canadienne.
34. Rapport de Vian, note 33 ci-dessus. Renseignements fournis par différents participants, y compris le maj. W. S. Murdoch. Rapport du maj. C. A. H. B. Blake, officier de liaison du Service de renseigne ments, 28 août 41, appendice "J" au rapport du commandant militaire, dossier 1/23/74 (G) du QG du corps d'armée canadien.
35. Rapport de Vian (y compris l'appendice V, rapport du croiseur Aurora). Rapport du service des ingénieurs, par le maj. G. Walsh, appendice "L" au rapport du commandant militaire. Délibérations de
la cour d'enquête au sujet du feu à Barentsburg, appendice "D.1", ibid.
36. Rapport de Vian. Journal de guerre du QG de la 2e brigade d'inf. (Supp.), aoûtseptembre 1941.
37. Rapport télégraphique du cap. W. H. T. Wilson, appendice "N" au rapport du commandant militaire. Entrevue avec le cap. Wilson, 8 déc. 41.
38. Rapport du commandant militaire, par. 6. Section des documents capturés, ministère de l'Armée, Washington, 19070/13.
39. The Times (Londres), 15 sept. 41.
40. Rapport de Vian.
41. Jean Brilhac, The Road to Liberty: The Story of One Hundred and Eighty-Six Men who Escaped (Londres, 1945).
42. Journal de guerre du QG de la 2e brigade d'inf. (Supp.), août-septembre 1941.
43. 10 septembre 41, dossier 1/23/74 (G) du QG du corps d'armée canadien.
44. Archives du Royaume-Uni.
45. Procès-verbal de la réunion du 22 juil. 42, journal de guerre (EMG) du QG du corps d'armée canadien, juil. 1941, appendice XXXIV.
46. Tél. GS 1458, Canmilitry à Defensor, 26 juil. 41, et tél. GS 203, Defensor à Canmilitry, 31 juil. 41, dossier C.M.H.Q. 3/Cdn Army/1.
47. Tél. GS 2322, Canmilitry à Defensor, 26 oct. 41, et tél. GS 284, Defensor à Canmilitry, 31 oct. 41, ibid.
48. Mémoire sur les conversations, par le It-col. G. G. Simonds, 8 sept. 41, dossier Ops 3-3-5, vol. 2, du QG du er corps d'armée canadien.
49. Documents, ibid.
50. Dossier Ops 3-3-1 du QG du er corps d'armée canadien.
51. Mémoires, ibid.
52. Directive no 7 relative à l'instruction du corps d'armée canadien, 16 mars 42, journal de guerre (EMG) du QG du corps d'armée canadien, mars 1942. Renseigne ments fournis par M. Ross Munro, 9 mai 42.
53. Documents au dossier Ops 3-3-1-1 Div. Du QG du er corps d'armée canadien.
54. Rapport du lt Ensor, 25 avril 42, dossier 7-1-1/Ops du QG de la ire armée canadienne. Mémoire relatif à l'entrevue avecle cap. J. P. Ensor, 22 juil. 42, appendice"A" au rapport no 81 de l'historien du QGAC.
55. Ordre d'opérations no 1 annexé au rapport de Lovat, dossier 7-1-1 /Ops du QG de la re armée canadienne.
56. Archives du Royaume-Uni.
57. Rapport de Lovat, note 55 ci-dessus.
58. Archives du Royaume-Uni.
59. Rapport d'Ensor et entrevue avec ce dernier, note 54 ci-dessus. Rapport de l'officier de marine- qui commandait l'expédition, à l'officier en charge de la 8e flottille de chalands de débarquement d'assaut, 22 avril 42. Divers autres rapports, dossier 7-1-1/Ops du QG de la re armée canadienne. Archives du Royaume-Uni.

60. Churchill, The Grand Alliance, p. 625 et suivantes. Robert E. Sherwood, Roosevelt and Hopkins: An Intimate History (New-York, 1949), chap. XX.
61. Texte dans Pearl Harbor Attack: Hearings before the Joint Committee ... (Congrès américain, re session du 79e Congrès), partie 15, p. 1485 et suivantes.
62. The Grand Alliance, 641, et cf. Churchill à Ismay, pour les chefs d'état-major, 10 janv. 42, 700-4.
63. The Memoirs of Corde!! Hull (New-York, 1948, 2 vol.), 1116-24.
64. Discours de M. Churchill au Parlement, 27 janv. 42. Cf. W. F. Craven et J. L. Cate, ed., The Army Air Forces in World War II, I (Chicago, 1948), p. 253 et suivantes, et Ray S. Clive, Washington Command Post: The Operations Division (Washington, 1951), 97-104.
65. The Grand Alliance, 646-51, 705.
66. Mémoire du maj.-gén. M. A. Pope, 11 mars 42, Papiers McNaughton, liasse P.A. 5-3-2-5.
67. Mémoire "Opérations dans l'Ouest de l'Europe", accompagnant le "Mémoire pour le Président" du chef d'état-major, aucune date (copie fournie par le chef de l'Histoire militaire, ministère de l'Armée des Etats-Unis). Winston S. Churchill, The Hinge of Fate [Toronto], (1950), 313-15, Sherwood, Roosevelt and Hopkins, 519-20. Gordon A. Harrison, CrossChannel Attack (Washington, 1951), chap. 1. Maurice Matloff et Edwin M. Shell, Strategic Planning for Coalition Warfare, 1941-1942 (Washington, 1953), 183-87.
68. Archives du Royaume-Uni.
69. The Hinge of Fate, 317-20. Roosevelt and Hopkins, 535.
70. 17 avril 42, The Hinge of Fate, 320-21.
71. 5 mai 42, Archives du ministère des Affaires extérieures.
72. The Grand Alliance, 393.
73. Staline à Churchill, 18 juil. 41, ibid., 383.
74. Thé Hinge of Fate, 332-5.
75. Roosevelt and Hopkins, 577. The Hinge of Fate, 341-2. Communiqués, Thé Times, Londres, 12 juin 42.
76. Roosevelt and Hopkins, 581-3. Henry L. Stimson et McGeorge Bundy, On Active Service in Peace and War (New-York, 1948), 423.
77. The Hinge of Fate, 346-8, 433.
78. Ibid., 381-2 (20 juin 42). Roosevelt and Hopkins, 589.
79. The Hinge of Fate, 383-4 (note des `conclusions militaires" rédigée par le gén. Ismay). Stimson et Bundy, On Active Service, 424.
80. Dwight D. Eisenhower, Crusade in Europe (New-York, 1948) 50-52, 484.
81. The Hinge of Foie, 434-5 (8 juil. 42).
82. On Active Service, 424-5. Harrison Cross-Channel Attack, 27.
83. Texte, Roosevelt and Hopkins, 603-5 (16 juil. 42). Pour les sources de ce document, voir Harrison, Cross-Channel Attack, 28.
84. Cap. Harry C. Butcher, My Three Years with Eisenhower (New-York, 1946), 28.
85. Appréciation des commandants conjoints, C.C. (42) 45 (Final), 31 juil. 42.
86. The Hinge of Fate, 444-8. Roosevelt and Hopkins, 607-11. Matloff et Snell, Strategic Planning for Coalition Warfare. 273-8.
87. "Opérations en 1942-1943: mémoire des chefs d'état-major conjoint", C.C.S. 94, 24 juil. 42. Roosevelt and Hopkins, 610-15. Cross-Channel Attack, 30-32. Strategic Planning for Coalition Warfare, 282-4.
88. Roosevelt and Hopkins, 610.
89. On Active Service, 425.
90. Appréciation des commandants conjoints, note 85 ci-dessus.
91. Butcher, My Three Years with Eisenhower, 29. Eisenhower, Crusade in Europe, 71. Cf. Cross-Channel Attack, 29.
92. Rapport no 7 au CEMG, dossier 11/C.G.S./5, vol. 1, état-major conjoint du Canada à Washington.
93. Rapport no 8 au CEMG, 8 mai 42, ibid.
94. Mémoire de M. King, "Réunion du Conseil de guerre du Pacifique à Washington (D.C.), le mercredi 15 avril 1942" (Papiers King).
95. Procès-verbal d'une réunion tenue au bureau du général McNaughton, 3 oct. 42, journal de guerre personnel du It-gén. McNaughton, oct. 1942, appendice "B1 ".
96. Mémoire du gén. McNaughton, 22 juin 42, ibid., juin 1942, appendice "F" (donne le texte de la dépêche GS 1997, Canmilitry à Defensor, McNaughton à Stuart, 12 juin 42). Voir aussi dossier C.M.H.Q. 6/Exp Force/1.
97. Archives du Royaume-Uni.
98. C. C. (42) 45 (Final), note 85 ci-dessus. Appréciation des commandants conjoints, C.C. (42) 42 (3rd Draft), 30 juil. 42. Cf. It-gén. L. K. Truscott, Command Missions (New-York, 1954), 45-53.
99. Harrison, Cross-Channel Attack, chap. 1.
100. Mémoire, conversations avec le sous-chef de l'EMG impérial, 4 août 42, journal de guerre personnel du lt-gén. McNaughton, août 1942, appendice `B".
101. Mémoire du général McNaughton, 20 sept. 42, relatif à une entrevue avec le général Brooke, 17 sept. 42, ibid., sept. 1942, appendice "I".
102. Churchill à Auchinleck, 17 sept. 41, et aux chefs d'état-major, 18 sept. 41, The Grand Alliance, 413-14, 495-7.

103. Archives du Royaume-Uni. Contre-amiral J. Hughes-Hallett, "The Mounting of Raids", Journal of the Royal United Service Institution, novembre 1950.
104. The Hinge of Fate, 346-8.
105. Archives du Royaume-Uni. The Hinge of Fate, 346-8.
106. Archives du Royaume-Uni.
107. Archives du Royaume-Uni.
108. Archives du Royaume-Uni.
109. Dépêche de l'amiral de la Flotte sir Charles M. Forbes, 13 avril 42, supplément du London Gazette, 2 oct. 47. Cf. commander R. E. D. Ryder, V.C., The Attack on St. Nazaire (Londres, 1947).
110. The Grand Alliance, 773-4.
111. Renseignements fournis par le brig. A. H. Head (ex-représentant du chef des opérations combinées à l'état-major interarmes pour la préparation des plans, Cabinet de Guerre), 15 mars 46. Cf. la causerie du brig. Head, "Amphibious Operations", Journal of the Royal United Service Institution, novembre 1946.
112. Archives du Royaume-Uni.
113. Le raid de Dieppe (Rapport conjoint) 1942, 2.
114. "Procès-verbal d'une réunion tenue au quartier général des opérations combinées . 14.4.42, en vue de discuter l'opération Rutter", 18 avril 42.
115. "Décision prise à la réunion tenue au QG des opérations combinées le mardi 21 avril".
116. "L'opération Rutter et Jubilee: notes sur les principaux changements dans le plan militaire" (envoyé au sous-chef des opérations combinées).
117. "L'opération Rutter -- Plan général" (appendice II à la lettre de Mountbatten aux commandants des troupes, 13 mai 42).
118. "Procès-verbal d'une réunion tenue à 1100 h. le samedi 25 avril au QG des opérations combinées, en vue de discuter l'opération Rutter".
119. Voir, par ex., gén. sir F. Pile, Ack-Ack (Londres, 1949), 261.
120. "Notes d'une réunion entre le It-gén. A. G. L. McNaughton et le It-gén. B. L. Montgomery ... 1000 h. le 30 avril 42 (remis au It-col. G. P. Henderson par le It-gén. McNaughton à 1600 h. le 30 avril 42)". Journal de guerre (EMG) du QG de la re armée canadienne, juil. 1942 (conservé et ajouté plus tard au journal).
121. Ibid.
122. Dossier Ops 3-3-1-2 Div. du QG du ter corps d'armée canadien.
123. Voir note 117 ci-dessus (plan imprimé avec des changements très minimes dans le Rapport combiné).
124. "L'opération Ratier, re liste de modificatifs", 15 mai 42.
125. "Observations sur le plan général, par le It-col. C. C. Mann. officier d'état-major de ire classe".
126. Mountbatten au Comité des chefs d'étatmajor, 11 mai 42, avec le modificatif du 13 mai. Mountbatten aux commandants des troupes, 13 mai 42.
127. Tél. GS 1480, Canmilitry à Defensor, dossier C.M.H.Q. 3/Cdn Army/1. Tél. CGS 180, Defensor à Canmilitry, 2 mai 42, ibid.
128. Note du général McNaughton sur le brouillon de Tél. GS 1658, Canmilitry à Defensor, 15 mai 42, journal de guerre (EMG) du QG de la re armée canadienne, juil. 1942 (ajouté au journal plus tard).
129. Tél. GS 1658, note 128 ci-dessus.
130. Journal de guerre (EMG) du QG de la re armée canadienne, juil. 1942 (ajouté plus tard).
131. Journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., mai 1942.
132. Documents, ibid., août 1942.
133. Mémoire, sans date, du It-col. G. P. Henderson, journal de guerre (EMG) du QG de la re armée canadienne, juil. 1942. Journal de guerre de différentes unités, en particulier du Royal Regiment of Canada et du South Saskatchewan Regiment, 12 juin 42.
134. Copies des lettres au dossier 8-3-4/Ops du QG de la re armée canadienne, maintenant au journal de guerre (EMG) du QG de la re armée canadienne, juil. 42.
135. Ibid.
136. Archives du Royaume-Uni.
137. Archives du Royaume-Uni.
138. A l'officier supérieur du QGAC, 18 mars 43, dossier C.M.H.Q. 24/Dieppe/1.
139. The Hinge of Foie, 387-90. Roosevelt and Hopkins, 592-3.
140. Renseignements fournis par le cap. J. Hughes-Hallett, 29 sept. 46. Lettre de Hughes-Hallett à l'auteur, 30 déc. 52.
141. McNaughton à Paget, aucune date, mais il s'agit évidemment du 3 juil. 42, journal de guerre (EMG) du QG de la re armée canadienne, juil. 1942 (tiré du dossier 8-3-4/Ops du QG de la re armée canadienne). Swayne à McNaughton, 4 juil. 42; Paget à McNaughton, 5 juil. 42, ibid.
142. "Mémoire relatif aux conversations avec le lt-gén. B. L. Montgomery", par le lt-gén. H. D. G. Crerar, 6 juil. 42, ibid.
143. "Notes sur la réunion tenue en - vue de renseigner les brigades sur l'opération projetée Rutter: 1430 h.-27 juin 42". Journal de guerre du Royal Regiment of Canada et du Essex Scottish Regiment, 27 juin 42.
144. Journal de guerre de diverses unités, surtout celui du groupe 2 du "Simmer- force" (Génie) et du Royal Regiment of Canada, juil. 1942.

145. Cartes-situation, Lage West, GQG de l'Armée, Berlin, 28.5.42 et 9.6.42 (Section des documents capturés).
146. Mémoires, dossier Ops 3-3-1-2 Div. Du QG du er corps d'armée canadien.
147. Rapport combiné, 8. Journal de guerre du Royal Regiment of Canada, 7 juil. 42. Renseignements fournis par le brig. C. C. Manu, 10 nov. 42.
148. Brig. M. S. Chilton (brigadier de l'EMG de la région du Sud-Est) à Crerar, 7 juil. 42, dossier Ops 3-3-1-2 Div. du QG. du er corps d'armée canadien. Cf. mémoire sur l'annulation de Rutter, par le lt-col. B. H. Darwin, 7 juil. 42, journal de guerre (EMG) du QG de la re armée canadienne, juillet 1942 (tiré du dossier 8-3-4/ Ops du QG de la re armée canadienne). Archives du Royaume-Uni.
149. Archives du Royaume-Uni.
150. Dossier 8-3-5/Ops du QG de la re armée canadienne.
151. Renseignements fournis par le brig. A. H. Head, 15 mars 46, et le cap. J. HughesHallett, 29-30 sept. 46.
152. Dossier 8-3-5/Ops du QG de la re armée canadienne.
153. Mémoire du gén. McNaughton, 20 juil. 42, ibid. 154. Lettres, ibid.
155. Renseignements fournis par le brig. Mann, 18 nov. 42.
156. Procès-verbal, journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., août 1942, appendice 53.
157. Roberts à l'officier supérieur du QGAC, 18 mars 43, dossier C.M.H.Q. 24/Dieppe/1.
158. Journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., août 1942, appendices 17 et 29.
159. Lettres au dossier 8-3-5/Ops du QG de la re armée canadienne.
160. Journal de guerre du 14e régiment de chars d'armée, août 1942.
161. Voir, par ex., le journal de guerre du Royal Regiment of Canada, 18 août 42.
162. Ibid.
163. "L'opération Jubilee, ordres d'opérations pour la marine", 10 août 42, appendice
164. H.Q.C. 1453-6-5, vol. 3.
165. Journal de guerre du 10e commando (inter-allié), 19 août 42.
166. Archives du Royaume-Uni. Journal de guerre du 14e régiment de chars d'armée, 18 août 42.
167. "L'opération Jubilee. Le plan combiné", QG des opérations combinées, 31 juil. 42.
168. Renseignements fournis par le cap. Hughes-Hallett, 29-30 sept. 46.
169. Directive no 1 relative aux opérations - 14e régiment de chars d'armée, journal de guerre du 14e régiment de chars d'armée, août 1942.
170. Plan combiné, par. 38 et 29. 171. Ibid., par. 28.
172. Renseignements fournis par l'historien du CARC, juin 1950. RCAF Logbook (Ottawa, 1949), 69.
173. Archives du Royaume-Uni. Rapport du commandant de l'aviation, 5 sept. 42.
174. Renseignements fournis par la division historique de la bibliothèque universitaire de l'Air de l'Aviation américaine, mai 1950.
175. Plan combiné, par. 5.
176. Journal de guerre personnel du lt-gén. McNaughton, 19 août 42.
177. Plan combiné, par. 7. Rapport du commandant de l'aviation, 5 sept. 42, par. 16.

CHAPITRE XI
Le raid de Dieppe

1. Directive de Keitel, 25 sept. 41, Fuehrer Directives and other Top-Level Directives of the German Armed Forces, 1939-1941 (Washington, 1948), 215. Directive de Hitler sur la défense des îles de la Manche, 20 oct. 41, ibid., 224.
2. Journal de guerre no 2 de la 302e div. d'inf. allemande, 6, 7, 13 et 20 déc. 41, C.R.S. 17840/1.
3. Fuehrer Directives ... 1939-1941, 234.
4. Ibid., 1942-1945 (Washington, 1948), 10. Forme l'appendice ".'C" du livre de Gordon A. Harrison, Cross-Channel Attack (Washington, 1951). Cf. G. Blumentritt,Von Rundstedt, The Soldier and the Man (Londres, 1952), p. 125 et suivantes.
5. Cartes-situation du GQG de l'Armée allemande (Loge West), 12.3.42 et 26.3.42.
6. Journal de guerre,O.K.W./WFSt,25juin 42.
7. Ibid., 26 juin 42.
8. Fuehrer Directives ... 1942-1945,34.
9. O.K.H., Lage West, 24.7.42.
10. Ibid., Lage West 12.3.42 et 15.8.42
11. C.R.S. H22/87a.
12. Notes, ibid.
13. O.K.H., Lage West 15.8.42. Journal de guerre no 3 de la 302e div. d'inf. allemande, 27 avril 42 (C.R.S. 24353-1).

14. Cartes-situation, O.K.H., Lage West, 5.1.42 et 15.8.42.
15. Journal de guerre no 2 de la 302e div. d'inf. allemande, 6-10 avril 41, C.R.S. 17840/1.
16. "Ordre divisionnaire no 6 pour la protection des côtes", ibid., C.R.S. 17840/5.
17. "Ordre divisionnaire no 44 pour la protection des côtes", 15 mars 42, et ordre spécial du 19 mars 42, C.R.S. 17840/4.
18. Roger Lefebvre, Zone Côtière: Journal d'un secrétaire de mairie sous l'occupation (Dieppe, aucune date). 41-2.
19. Rapport de la 302e div. d'inf. allemande (section des opérations) sur le raid de Dieppe, partie VII (M), journal de guerre no 3 de la 302e div., C.R.S. 24353/8. Cf. G. Guibon, A Dieppe le 19 août 1942 (Dieppe, aucune date), 2.
20. "Ordre divisionnaire no 72 pour la protection des côtes", journal de guerre no 3 de la 302e div., C.R.S. 24353/4.
21. "Ordre de base no 11", commandant en chef de l'Ouest, C.R.S. H22/85.
22. Carte "Stützpunktgruppe Dieppe, Stand von 19.8.42" (appendice 2 au rapport du 81e corps d'armée).
23. Ibid., et graphique "Gliederung der . . Gesamtkrâfte der 3 Wehrmachtteile" (appendice 3 au rapport du commandant en chef de l'Ouest).
24. Journal de guerre no 3 de la 302 div., C.R.S. 24353/4, vol. "C" des appendices.
25. Cartes "Verteidigung Dieppe (19.8.42)", appendice 5 au rapport du commandant en chef de l'Ouest, et "Défenses de Dieppe-Ouest", Le raid de Dieppe (rapport combiné) (basé sur les renseignements fournis par les prisonniers).
26. Carte "Stützpunktgruppe Dieppe", cidessus, note 22.
27. Cartes "Gliederung d. 302 I.D. und Korpsreserve", appendice 1 au rapport du 81e corps d'armée, et "Ausgangslage: Gliederung in und hinter dem Küstenverteidigungsabschnitt der 302. I.D. (19.8.42)", appendice 2 au rapport du commandant en chef de l'Ouest; aussi la carte-situation, Loge West, 15.8.42. de L'O.K.H.
28. "Gefechtsbericht über Feindlandung bei und beiderseits Dieppe am 19.8.42".
29. Ibid., partie III (b).
30. Journal de guerre "B" du QG de la 15e armée, C.R.S. 26621/4.
31. "Ordre divisionnaire no 105 pour la protection des côtes", journal de guerre no 3 de la 302e div., vol. "C" des appendices.
32. Journal de guerre du QG de la 15e armée, C.R.S. 75084/1.
33. Journal de guerre no 3 de la 302e div., 10 juil. 42.
34. Mémoire du 15 juil. 42, ibid., vol. "C" des appendices.
35. Rapport de la 302e div., sur le raid de Dieppe, ci-dessus, note 19, partie VII (E).
36. Ordre de la 15e armée, 13 juil. 42, journal de guerre du QG de la 15e armée, C.R.S. 26621/9.
37. Journal de guerre de la 302e div., 3-7 avril 42, C.R.S. 24353/1.
38. "Ordre de base no 10", dans "Ordre divisionnaire no 90 pour la protection des côtes", 4 juil. 42, journal de guerre no 3 de la 302e div., vol. "C" des appendices.
39. Journal de guerre no 3 de la 302e div., 6 juil. 42.
40. "Observations fondamentales no 8 du commandant en chef de l'Ouest", 23 août 42, dans "Gefechtsbericht", note 28 cidessus.
41. "Rapport du service de renseignements" du 81e corps d'armée, par. 7.
42. Plan militaire détaillé, opération " Jubilee", appendice "A".
43. Order of Battle of the German Army, 1 March 1945 (Washington, ministère de la Guerre), 175.
44. "Gefechtsbericht", partie I. Autres détails au journal de guerre de l'état-major allemand chargé des opérations navales, 19 août 42.
45. Archives du Royaume-Uni.
46. Dépêches du cap. Hughes-Hallett, 30 août 42 (supplément du London Gazette, 14 août 47), 3825.
47. Journal de guerre de l'état-major allemand chargé des opérations navales, 20 août 42.
48. "Rapport sur les combats et expérience acquise" du 81e corps d'armée, partie Ill. "Gefechtsbericht", du commandant en chef de l'Ouest, partie Il.
49. Rapport de la 302 div. (section des opérations), partie II (A).
50. Ibid.
51. "Gefechtsbericht" du commandant en chef de l'Ouest, partie II. Journal de guerre no 1 de l'état-major allemand chargé des opérations navales, 21 août 42. Rapport du chasseur du sous-marin 1411, aucune date.
52. Plan militaire détaillé, par. 27.
53. Ordres d'opérations navales, appendice "B", tableau 1.
54. "Gefechtsbericht" du commandant en chef de l'Ouest, partie III, (C).
55. Ordre d'opérations navales no 1, par. 32, (C).
56. Journal de bord (Service de renseignements) du destroyer Calpe, 0610 h. Archives du Royaume-Uni.
57. Brig. J. Durnford-Slater, Commando (Londres, 1953), 105.

58, Archives du Royaume-Uni,

59. Rapport de la 302e div. (section des opérations), partie II (B); "Rapport sur les combats et expérience acquise" du 81e corps d'armée, partie III.
60. Rapport de l'Artillerie-Kommandeur 117 (journal de guerre du 81e corps d'armée, C.R.S. 32648/4).
61. Compte rendu du sous-lieutenant D. J. Lewis, Réserve volontaire de la Marine royale du Canada (chef de plage de la péniche L. C. P. (L) 15), 24 août 42. Archives du Royaume-Uni.
62. Ordre d'opérations du commando no 4, journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., août 1942, appendice 58. Rapports sur l'opération "Cauldron" du lt-col. lord Lovat et du maj. D. Mills-Roberts.
63. Rapport de la 302e div. (section des opérations), partie II (D); "Rapport sur les combats" du 81e corps d'armée, partie III; "Gefechtsbericht" du commandant en chef de l'Ouest, partie IX. Commentaires du brig. D. Mills-Roberts sur le livre de C. Buckley, Norway, the Commandos, Dieppe (Londres, 1951).
64. Rapports du lt-col. lord Lovat et du maj. D. Mills-Roberts sur l'opération "Cauldron". Recommandation pour une V.C. à l'endroit du cap. P. A. Porteous, The Times, 3 oct. 42. "Notes no 11 des théâtres de guerre" (War Office, février 1943).
65. Dossier Ops 3-3-1-2 Div., vol. 11, du Q.G. du er corps d'armée canadien.
66. Rapport de la 302e div. (section des opérations), partie I (B) et VI; "Rapport de combat" du 81e corps d'armée, partie III; "Impressions personnelles de la troupe d'artillerie 813" du chef d'étatmajor, "Gefechtsbericht" du commandant en chef de l'Ouest, partie IX.
67. Cartes "Stützpunktgruppe Dieppe", cidessus, note 22.
68. Témoignage du maj. J. C. H. Anderson, 29 mai 43, dossier C.M.H.Q. 24/Dieppe/1. Rapport d'une réunion à l'Oflag VIIB, 13 sept. 42, par. 10.
69. Renseignements fournis par le lt Koyl, 27 nov. 42.
70. Témoignage du maj. J. C. H. Anderson, 29 mai 43.
71. Archives du Royaume-Uni.
72. Rapport d'une réunion à l'Oflag VIIB, par. 10. Renseignements fournis par le lt-col. Catto, juil. 1952.
73. Témoignage du caporal L. G. Ellis. Carte "Stützpunktgruppe Dieppe".
74. Examen des lieux par l'auteur, 5 sept. 44.
75. Cap. G. A. Browne, "Rapport sur l'opération de Dieppe, 19 août 42" (aucune date, mais rédigé avant le 11 nov. 42).
76. Ibid. et Archives du Royaume-Uni.
77. "Rapport sur l'opération de Dieppe", ci-dessus, note 75.
78. Renseignements fournis par le It Koyl, 27 nov. 42.
79. Commentaire du lt-col. Catto, 8 juil. 52, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 2. Cap. G. A. Browne, "Rapport sur l'opération de Dieppe", Cf. rapport d'une réunion tenue à l'Oflag VIIB, par. 10. Entrevue avec le It-col. Catto, 9 juif. 52.
80. Journal de guerre du QG de la 302e div., Quartiermeisterabteilung (C.R.S. 24361/ 1), 25 août 42.
81. Compte rendu personnel de plusieurs soldats, en particulier celui du soldat E. J. Simpson. Archives du Royaume-Uni.
82. Compte rendu du soldat Simpson (cidessus, note 81). Renseignements fournis par le sous-lieutenant J. E. Boak, Réserve volontaire de la Marine royale du Canada, 24 août 42.
83. Journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., août 1942, appendice 51.
84. Archives du Royaume-Uni.
85. Dossier Ops 3-3-1-2 Div. du QG du er corps d'armée canadien.
86. Archives du Royaume-Uni.
87. Rapport de la 302e div. (section des opérations), partie II(C).
88. Compte rendu de M. Ross-Munro, correspondant de la Presse canadienne, qui se trouvait dans ce chaland, Globe and Mail (Toronto), 22 août 42. Cf. son livre Gauntlet to Overlord (Toronto, 1945), 325-8. Compte rendu du caporal F. H. Ruggles.
89. Film documentaire allemand ayant trait à l'opération.
90. Archives du Royaume-Uni.
91. Journal de bord (service de renseignements) du Calpe.
92. Archives du Royaume-Uni.
93. Voir surtout le compte rendu du cap. H. B. Carswell, officier observateur d'artillerie; renseignements fournis par le maj. J. E. McRae, 25 fév. 43; et divers comptes rendus de sous-officiers et soldats des compagnie "A" et "D".
94. Compte rendu du lt J. S. Edmondson, du caporal suppléant H. McKenzie, du soldat J. Krohn, etc. Wallace Reyburn, Rehearsal for -Invasion: An Eyewitness Story of the Dieppe Raid (Londres, 1943), 59-62. Recommandation pour une V.C. à l'endroit du lt-col. C. C. I. Merritt.
95. Compte rendu du caporal suppléant A. F. Bales.
96. Compte rendu du sergent K. A. Williams.
97. Compte rendu du cap. H. B. Carswell.
98. Archives du Royaume-Uni.
99. Renseignements fournis par le maj. A. T. Law, 3 déc. 42, le sous-lieutenant J. E. O'Rourke, Réserve volontaire de la MRC, 24 août 42, et le cap. J. Runcie, Il déc. 42. Compte rendu du soldat W. J. Coll.

100. Renseignements fournis par le maj. Law, le cap. Runcie et le cap. R. M. Campbell.
101. Renseignements fournis par le maj. Law, 3 déc. 42.
102. Ibid. Voir aussi les récits des bataillons et des compagnies, qui servent d'appendices au journal de guerre du Camerons of Canada, août 1942.
103. Rapport de la 302e div. (section des opérations), partie II (C).
104. Ibid.
105. Ibid., partie I (B).
106. Renseignements fournis par le maj. Law, 3 déc. 42, et journal de guerre du Camerons of Canada, août 1942.
107. Rapport de la 302e div. (section des opérations), partie Il (C).
108. Le général Roberts à l'officier supérieur du QGAC, 11 mai 43, dossier C.M.H.Q. 24/Dieppe/1.
109. Le It-col. Merritt à l'auteur, 10 mars 47, H.Q.C. 1453-6-5, vol. 1.
110. Compte rendu du caporal R. R. Hughes.
111. Archives du Royaume-Uni.
112. Cap. J. C. Runcie, 11 déc. 42.
113. Rapport de la 302e div. (section des opérations), partie II (C).
114. Plan combiné, par. 25 (iii).
115. Archives du Royaume-Uni.
116. "Récit chronologique détaillé de l'avia tion", appendice "D" du rapport préparé par le commandant de l'aviation.
117. Compte rendu du cap. D. F. MacRae, journal de guerre du Essex Scottish, août 1942, appendice VI; compte rendu du sergent-major de compagnie J. Stewart, R.H.L.I, et Archives du Royaume-Uni.
118. Archives du Royaume-Uni.
119. Dépêche du commandant des forces navales, récit, par. 13.
120. Voir, par ex., les comptes rendus des soldats C. Johnson et J. Telfer et du sergent F. B. Volterman, et les renseignements fournis par le lt L. C. Counsell, 6 juin 44 (tous du R.H.L.L).
121. Récit du cap. W. D. Whitaker, journal de guerre du R.H.L.I, août 1942, appendice 21; renseignements fournis par le It Counsell, ci-dessus, note 120.
122. Archives du Royaume-Uni.
123. Renseignements fournis par le lt Counsell, ci-dessus, note 120.
124. Récit du cap. Whitaker, ci-dessus, note 121.
125. Journal de guerre de la 7e compagnie de campagne du Génie, 19 août 42. Recommandation pour une D.C.M. à l'endroit du sergent suppléant G. A. Hickson.
126. Renseignements fournis par le sergentmajor de compagnie J. Stewart, 26 oct. 42.
127. Renseignements fournis par le sergent suppléant G. A. Hickson, 13 oct. 42. Cf. le compte rendu du sapeur W. Price, 2e compagnie de campagne du Génie.
128. Rapport de la 302e div. (section des opérations), partie III.
129. Soldat J. T. Fleming, 4 nov. 43.
130. Lettre du It-col. Jasperson, 23 août 42, dossier C.M.H.Q. 10/Jasperson F.K./1
131. Rapport de la 302e div. (section des opéra tions), partie II (C).
132. Compte rendu du cap. MacRae, ci-dessus, note 117.
133. Renseignements fournis par le soldat J. Maier, 29 déc. 42. Commentaire du col. D. F. MacRae, 23 juil. 52, H.Q.C. 1453 21-5, vol. 2.
134. Recommandation pour une V.C. à l'en droit du cap. bon. J. W. Foote.
135. Archives du Royaume-Uni.
136. Rapport du maj. B. Sucharov, Génie royal canadien, 2 sept. 42, dossier C. M.H.Q. 55/7116/9/2.
137. Journal de guerre du 14e régiment de chars d'armée, 19 août 42.
138. Archives du Royaume-Uni.
139. Rapport du It-col. R. D. King.
140. Commentaire du brig. Sherwood Lett, 17 juil. 52, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 2. Renseignements fournis par le caporal T. L. Carnie (qui faisait partie de l'équipage de ce char), 29 oct. 43.
141. Sources pour le compte rendu des débarquements de chars: Répartitions des embarcations et des sections d'avions, tableaux de chargement dans le plan militaire détaillé; liste des chars débarqués (noms et troupes). Journal de guerre du 14e régiment de chars d'armée, 19 août 42; liste des chars qui ont traversé le mur, renseignements fournis par le maj. C. E. Page, 6 nov. 43. Renseignements fournis par diverses personnes. Voir aussi cidessus, notes 136-40.
142. Rapport du maj. Sucharov, ci-dessus, note 136.
143. Renseignements fournis par le maj. Page, 29 oct. 43.
144. H.Q. 1451-202/14.
145. Journal de guerre de la 7e compagnie de campagne du Génie, 19 août 42.
146. Comptes rendus du caporal suppléant M.D., Sinasac et du sapeur L. W. Laur, et renseignements fournis par le sergentmajor de compagnie J. Stewart, 26 oct. 42. Guibon, A Dieppe le 19 août 1942 (cidessus, note 19), 19.
147. Mémoire relatif au témoignage du tankiste Volk, dossier Ops 3-3-1-2 Div. du QG du er corps d'armée canadien.
148. Par ex., le sergent-major de compagnie Stewart, ci-dessus, note 146, et le cap. Whitaker, ci-dessus, note 121. "Récit de mes aventures à Dieppe" du It-col. R. R. Labatt, par. 23. Waldo E. L. Smith, What Time the Tempest (Toronto, 1953), 77-9.

149. Journal de TSF du réseau de commandement régimentaire, journal de guerre du 14e régiment de chars d'armée, août 1942, appendice 7.
150. Rapport de la 302e div. (section des opérations), parties II (C) et III.
151. Message (aucune heure indiquée) capté par un appareil de TSF aux écoutes, destroyer Calpe.
152. Journal de bord (service de renseignements) du Calpe. Archives du RoyaumeUni.
153. Rapport de la 302e div. (section des opérations), partie II (C).
154. Archives du Royaume-Uni.
155. Analyse de 103 questionnaires concer nant les réponses de soldats du Fusiliers Mont-Royal.
156. Renseignements fournis par le lt A. A. Masson, 30 janv. 43, le sergent-major de peloton L. A. Dumais, 23 oct. 42, et autres militaires du Fusiliers Mont-Royal.
157. Renseignements fournis par le sergent Dubuc, 3 nov. 42.
158. Rapport du cap. P. W. C. Hellings, R.M. Cf. inscription faite à 0818 h. dans le journal de bord (service de renseignements) du Calpe.
159. Dépêche navale, 0837 h., journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., août 42, appendice 51. Dépêche du commandant de la marine, récit, par. 25. Archives du Royaume-Uni.
160. James Spenser, The Awkward Marine (Londres, 1948), 58-66.
161. Archives du Royaume-Uni.
162. Récit du maj. M. E. P. Garneau, journal de guerre du QG de la 4e brigade d'inf., août 1942, appendice 15A. Compte rendu du sergent-major de compagnie W. Dean, R.H.L.I. Récit du It-col. R. R. Labatt, ci-dessus, note 148.
163. Mémoire du maj. G. M. Rolfe, 11 fév. 46, H.Q. 1451-202/14. Renseignements fournis par le maj. C. E. Page, 6 nov. 43. "Rapport sur l'arrivée, le débarquement et les événements ultérieurs à Dieppe", du brig. W. W. Southam.
164. Rapport du commandant de l'aviation, et lettre d'envoi.
165. Dépêche du commandant de la marine, récit, par. 33.
166. Dépêche du Fernie, appendice 63, journal de guerre (EMG) du QG de la 2e div., août 1942. "Récit chronologique détaillé de l'aviation", note 116 ci-dessus. Commentaire du général Crerar, 7 juin 52, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 2.
167. Dépêche du commandant de la marine, récit, par. 26-8. Roberts à l'officier supérieur du QGAC, 11 mai 43, dossier C.M.H.Q. 24/Dieppe/1.
168. Renseignements fournis par la division historique, bibliothèque universitaire de l'aviation, Aviation américaine, 24 mai 50.
169. Dépêche du commandant de la marine, récit, par. 27.
170. Rapport du commandant de l'aviation, par. 55.
171. Dépêche du commandant de la marine, récit, par. 28.
172. Archives du Royaume-Uni.
173. Commentaires du It-col. Jasperson, 12 juin 52, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 2, et du col. MacRae, 23 juil. 52, ibid. Recommandation pour une M.C. à l'endroit du cap. D. F. MacRae.
174. Archives du Royaume-Uni.
175. Archives du Royaume-Uni. Dépêche du commandant de la marine, récit, par. 31.
176. Dépêche du commandant de la marine, récit, par. 33. Archives du Royaume-Uni.
177. Dépêche du commandant de la marine, récit, par. 33. Journal de guerre du QG de la 6e brigade d'inf., août 1942, appendice 13.
178. Dépêche du commandant de la marine, par. 37. Cf. lt-gén. L. K. Truscott, Command Missions (New-York, 1954), 67-72.
179. Rapport de la 302e div. (section administrative) et ibid. (section des opérations), partie VII (F).
180. Rapport du commandant de l'aviation, par. 66.
181. Dépêche envoyée à 1340 h., dossier Ops 3-3-1-2 Div., vol. 2, du QG du ter corps d'armée canadien.
182. Dépêche du commandant de la narine, récit, par. 35.
183. Rapport du commandant de l'armée, 27 août 42, par. 5.

CHAPITRE XII
Dieppe: pertes, commentaires et répercussions

1. Direction des Archives du service de guerre, MAAC, à partir de juil. 1954.
2. Archives de Royaume-Uni.
3. Archives du Royaume-Uni.
4. Archives du Royaume-Uni.
5. Rapport du commandant de l'aviation appendice "C". Rapport combiné, 36. Rapport du commandant de la 35e section de la R.A.F., dossier Ops 3-3-1-2 Div. du QG du fer corps d'arméecanadien.

6. Rapport du commandant de la 35e section de la R.A.F., ci-dessus, note 5.
7. RCAF Logbook (Ottawa, 1949), 69.
8. Chiffres fournis par le ministère de l'Air, Londres, d'après les dossiers de la division du quartier-maître général du ministère de l'Air allemand.
9. The Times (Londres), 22 août 42.
10. Rapport de la 302e div. (section des opérations), partie VI.
11. Rapport combiné, par. 319.
12. "Rapport de combat" du 81e corps d'armée allemand, partie VII (k).
13. Journal de guerre de l'état-major allemand chargé des opérations navales, 20 et 21 août 42. Rapport du QG du groupe naval de l'Ouest, 21 août 42.
14. Rapport de la 302e div. (section des opérations), parties II (C) et III.
15. Journal des opérations du 81e corps d'armée, journal de guerre du QG du 81e corps d'armée, C.R.S. 32648/4, volume "Landungsunternehmen Dieppe".
16. Rapport de la 10e div. blindée allemande, 25 août 42, copie dans ibid. Cf. "Gefechtsbericht" du commandant en chef de l'Ouest, partie III.
17. "Gefechtsbericht", partie III.
18. Archives du Royaume-Uni.
19. "Gefechtsbericht" du commandant en chef de l'Ouest, parties III et IX.
20. Rapport (service de renseignements) de la 302e div., journal de guerre du QG de la 302e div., volume "Dieppe I", appendice 14 (C.R.S. 24353/8).
21. "Gefechtsbericht", partie VIII. 22. C.R.S. H2/136.
23. 24 août 42: "Observations fondamen tales no 9 du commandant en chef de l'Ouest" (signées par le feld-maréchal von Rundstedt), "Gefechtsbericht", partie IX.
24. Section des opérations, partie IV (C).
25. Rapport du service de renseignements du 81e corps d'armée, par. 6.
26. Ibid., par. 7.
27. "Gefechtsbericht", partie IX.
28. Commentaires sur le rapport du 81e corps d'armée, 28 août 42, "Gefechtsbericht", appendice II.
29. Rapport d'opérations, partie IV (C).
30. Chapitre XI, notes 88 et 94.
31. Picture Post, 5 sept. 42. 32. Daily Sketch, 20 août 42.
33. Journal d'Ottawa, 18 sept. 42. Dépêches, etc., dossier C.M.H.Q. 4/Dieppe/1.
34. Journal de bord (service de renseignements) du Calpe, 0556 h. (journal deguerre (EMG) du QG de la 2e div. Août 1942, appendice 51).
35. Quentin Reynolds, Dress Rehearsal, The Story of Dieppe (New-York, 1943), 261-3.
36. Dépêches CGS 146, Defensor à Canmilitry, 10 mars 43, et GS 554, Canmilitry à Defensor, 13 mars 43, dossier C.M.H.Q. 4/Dieppe/1.
37. O. T. G. Williamson, "Responsibility for Dieppe", Saturday Night, 12 juin 43.
38. Voir, par ex., les ordres d'opérations pour les opérations Abercrombie et Cauldron.
39. Commentaire du général Roberts, 19 juil. 52, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 2. The Times (Londres), 3 et 4 sept. 42; Evening Standard (Londres), 8 oct. 42.
40. Correspondance, etc., H.Q.S. 9050-17 et dossier C.M.H.Q. 45/Treatment/1.
41. Rapport, H.Q.S. 7236-74, vol. 1. Dossier du personnel du camp d'internement no 30.
42. Time, 26 oct. 42.
43. Dossier C.M.H.Q. 67/Treatment/1. Directive no 266 du Conseil de l'Armée, 1943. Ordre de service courant 3364 de l'Armée canadienne outre-mer, 19 avril 43, remplaçant le no 3323 du 10 avril 43.
44. H.Q.S. 9050-17. Rapport-situation allemand, O.K.W./WFSt, 22 nov. 43.
45. Renseignements fournis par le maj. C. E. Page, oct. 1943. Commentaire du It-col. R. R. Labatt, 13 août 52, H.Q.C. 1453-215, vol. 2. Cf. W. Wynne Mason, Prisoners of War ("Official History of New Zealand in the Second World War") (Wellington, 1954), 238-40, 248-9, 257-9.
46. Commentaire du général Roberts, 19 juil. 52, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 2.
47. Renseignements fournis par le cap. Hughes-Hallett, 29-30 sept. 46.
48. Lt-gén. sir F. Morgan, Overture to Overlord (Londres, 1950), 107.
49. Le raid de Dieppe (Rapport combiné), 1942.
50. Dépêche du commandant de la marine, par. 11.
51. Suggestion du cap. Hughes-Hallett, 29-30 sept. 46.
52. Renseignements fournis par le cap. Hughes-Hallett, 29-30 sept. 46.
53. Allocution prononcée devant des officiers canadiens, 7 juin 44.
54. C.C. (42) 45 (Final), appréciation et plan général pour "Sledgehammer", 31 juil. 42.
55. C.C. (42) 42 (3rd Draft), opération Wetbob - appréciation, 30 juif. 42.
56. Archives du Royaume-Uni.
57. Rundstedt aux commandants d'armée, etc., 25 août 42, C.R.S. H22/39. "Sommaire d'une revue de la situation par Hitler", 19 juif. 43.
58. Ordre de base no 14 du commandant en chef de l'Ouest, 25 août 42, C.R.S. H22/85.
59. "Führerrede zum Ausbau des AtlantikWalles am 29.9", 3.10.42, C.R.S. H22/88.
60. Notes du Ministerialrat Dr. Helmuth Greiner, 3 sept. 42, Bureau du chef de l'histoire militaire, ministère de l'Armée américaine, MS no C-065a.

61. Journal de guerre no 13 de la 7e armée, appendice 1, 30 sept. 42, C.R.S. 28863/2.
62. Appréciation du commandant en chef de l'Ouest, 28 sept. 42, C.R.S. H22/41. Cf. les notes de Greiner (ci-dessus, note 60), 5, 9 et 30 oct. 42.
63. Dépêche tirée de O.K.W./WFSt, C.R.S. H22/88.
64. Cartes-situation de l'O.K.H., Lage West, 16.6.52, 15.8.42 et 4.11.42.
65. Ci-dessus, note 62.
66. Carte-situation de l'O.K.H., Loge West, 12.10.42.
67. C.R.S. H22/41.
68. Winston S. Churchill, The Second World War (vol. IV), The Hinge of Fate [Toronto], (1950), 323-5, 348-50.
69. Journal de guerre personnel du lt-gén. A. G. L. McNaughton, juil. 1942.
70. Copie dans les Papiers McNaughton, liasse PA 1-7-1.
71. Tél. GS 3284, Canmilitry à Defensor, 20 sept. 42, ibid.
72. Le premier ministre au premier ministre, ibid.
73. The Hinge of Fate, 436, 572.
74. Tél. GS 3305, Canmilitry à Defensor, 22 sept. 42, PA 1-7-1.
75. Répétée dans tél. GS 2300, Defensor à Canmilitry, 24 sept. 42, ibid.
76. Répétée dans tél. CGS 475, Defensor à Canmilitry, 26 sept. 42, ibid.
77. The Hinge of Fate, 355.
78. Mémoire du général McNaughton relatif à l'entrevue, 18 oct. 42, journal de guerre personnel, oct. 1942. Au sujet de la réunion du 15 oct. (comme le rapporte le gén. Stuart en se basant sur les renseignements fournis par M. Ralston). voir un autre mémoire du gén. McNaughton, 18 oct. 42, ibid.
79. GS 3577, Canmilitry à Defensor, Papiers McNaughton, liasse PA 1-11-1.
80. Tél. CGS 552, Defensor à Canmilitry, ibid.
81. Lettre de McNaughton à Brooke, ibid.
82. Churchill, Their Finest Hour, 519, 625.
83. Churchill, The Grand Alliance, 143, 437-8.
84. Liasse 1-11-1.
85. Documents, ibid., et au dossier 7-1-2 (Ops) de la Ire armée canadienne. Commentaire du général Crerar, 7 juin 52, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 2.
86. Documents, liasse PA 1-11-1.
76. Mémoire du gén. McNaughton relatif à l'entrevue, journal de guerre personnel, déc. 1942, appendice "O".
88. Conversation du gén. McNaughton avec le brig. Simpson, sous-directeur des opérations militaires (outre-mer), War Office, 6 janv. 43, ibid., janv. 1943, appendice "F". Rapport général de la Ire armée canadienne pour les semaines se terminant le 19 déc. 42 et le 20 mars 43, dossier C.M.H.Q. 4/Progress/11.
89. Mémoire du gén. McNaughton relatif à sa conversation avec le gén. Brooke, 9 fév. 43, Papiers McNaughton, liasse PA 1-0-4.
90. The Hinge of Fate, 948.
91. Procès-verbal de la rencontre du commandant en chef des troupes territoriales avec l'officier général commandant (en chef) la région du Sud-Est et celui de l'Armée canadienne, 12 avril 43, liasse PA 1-0-4.
92. Tél. no 47, King à Churchill, 17 mars 43, Papiers McNaughton, liasse PA 5-0-33.

CHAPITRE XIII

Quelques-uns des problèmes particuliers à l'Armée canadienne d'outre-mer

1. Defence Forces List, Canada, Part I, novembre 1939.
2. List of officers holding Command, Staff, and Services Appointments in the Canadian Army (Overseas), Compiled as at 1 Jan. 43.
3. Ibid., à partir du 1er fév. '45.
4. Documents au dossier C.M.H.Q. 6/Committee/3 et volumes subséquents. Ordres de service courant (outre-nier) no 334 (1er oct. 40), no 979 (15 sept. 41) et ne 1887 (22 avril 42).
5. Tél. GS 2425, 30 sept. 43, Papiers McNaughton, liasse PA 6-9-M-4.
6. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 1/Conf/8, 1/Conf/10/2, 9/Age Limits/1, et 42/Min N.D./1.Ordre de service courant (outre-mer) no 1560, 30 janv. 42.
7. Tél. AG 199, Defensor à Canmilitry, 18 fév. 42, dossier C.M.H.Q. 9/Age Limits/1.
8. Ordre de service courant (outre-mer) no 3797, 8 sept. 43.
9. Correspondance au dossier C.M.H.Q. 14/Fuel/1.
10. Journal de guerre de la section sanitaire de campagne no 2 du Corps de santé royal canadien, 30 janv. 40; ibid., mars 1940, appendice IV.
11. Au maj.-gén. Crerar, 23 fév. 40, dossier C.M.H.Q. 4/Censor/1.

12. Au sous-chef de la censure postale, 24 fév. 40, ibid.
13. Tél. AG 327, Defensor à Canmilitry, 27 janv. 40, dossier C.M.H.Q. 23/Educ/1.
14. Documents, ibid. Rapports nos 53 et 66 de l'historien militaire, QGAC, 30 nov. 41 et 10 avril 42.
15. Mémoire de l'officier supérieur des services auxiliaires, QGAC, 4 nov. 40, "Services éducatifs pour l'Armée active" (appendice au rapport no 53 de l'historien militaire du QGAC). Plaquette, 15 sept. 41, "Educational Opportunities available to Canadian Forces Overseas".
16. Compte rendu du maj. fion. J. G. Jones, tiré des dossiers de l'aumônier principal (protestant) outre-mer.
17. Compte rendu du cap. fion. E. J. Weaver, tiré des dossiers de l'aumônier principal (catholique romain) outre-mer.
18. Rapports au dossier C.M.H.Q. 23/ Reports/1 et aux volumes subséquents.
19. Copie (aucune date) au dossier C.M.H.Q. 23/Visits/2.
20. Rapport no 23 des services auxiliaires outre-mer, 31 août 41, dossier C.M.H.Q. 23/Reports/1/2.
21. Rapport no 36, ibid., 30 sept. 42, 23/ Reports/1/3.
22. Documents dans les Papiers McNaughton, liasse PA 5-8-1, vol. 2 et 3.
23. Communiqué du ministre des Services nationaux de guerre, 28 fév. 42. Au sujet des hôtelleries, White au directeur adjoint des services auxiliaires, QGAC, 19 nov. 45, dossier C.M.H.Q. 23/Accom/1/5.
24. The Times (Londres), 24 janv. 40. Journal de guerre du parc de munitions (Intendance) du 1er corps d'armée, 23 fév. 40. Renseignements fournis par M. Massey, 21 avril 43. E. D. Otter, "Data of Operations of the Canadian Y.M.C.A. Overseas with the Canadian Army, Dec. 1939Dec. 1942".
25. Connaissance personnelle, complétée par les renseignements fournis par M. Massey, 21 avril43.
26. Rapport en date du 23 avril 44.
27. Rapport de la censure (unités canadiennes du 21e groupe d'armées), 1er juin 44.
28. Compte rendu au dossier C.M.H.Q. 6/Births/1.
29. Documents à H.Q.S. 8536-1 et aux dossiers C.M.H.Q. 1/Repat/1-2 et 23/Cdn Wives/1/2.
30. Renseignements fournis par l'unité des statistiques, division de l'immigration, sept. 1951.
31. Rapport en date du 27 nov. 41.
32. Evening Standard (Londres), 31 déc. 41.
33. L'officier supérieur du QGAC à l'officier général commandant (en chef) la ire armée canadienne, 29 sept. 42 (copie au dossier C.M.H.Q. 20/Offence/1).
34. The limes (Londres), 5 août 42.
35. Dossiers C.M.H.Q. 29/Civil/1-6.
36. Mémoire relatif à cette conversation, 6 nov. 40, dossier C.M.H.Q. 20/Civil/1.
37. Rapports avec le dossier C.M.H.Q. 20/Offence/1.
38. Dossier C.M.H.Q. 22/Strength/2/2.
39. L'officier supérieur du QGAC à l'officier général commandant (en chef) la Ire armée canadienne, 13 juil. 43, dossier C.M.H.Q. 20/Offence/1.
40. Rapport de la censure (unités canadiennes du 21e groupe d'armée), er juin 44 (ayant trait aux lettres lues entre le 16 et le 31 mai).
41. Rapport no 88 de l'historien militaire, QGAC, 28 déc. 42.
42. Documents au dossier C.M.H.Q. 19/ Compassionate/1.
43. Ordre de service courant (outre-mer) no 1156.
44. Tél. A 1237, Canmilitry à Defensor, 15 avril 43, dossier C.M.H.Q. 19/Compassionate/1.
45. Statistiques fournies par l'AG (Stats), QGAC. Cf. dossier C.M.H.Q. 1/Instructors/1.
46. Dossiers C.M.H.Q. 45/Trans/3 et 6/1 POW Escort/1, 6/2 POW Escort/1, etc.
47. H.Q. 5427-55-11, vol. 1.
48. "Extrait du compte rendu des conversations des membres militaires, le lundi 21 fév. 44", ibid.
49. Au sous-adjudant général, QGAC, 13 avril 44, dossier C.M.H.Q. 19/Canada/2.
50. Dossier C.M.H.Q. 19/Compassionate/1/2.
51. Troupes de la Méditerranée centrale. Appréciation et rapport no 49 de la censure.
52. Ordre de service courant (outre-mer) no 4902, 9 août 44. Documents au dossier C.M.H.Q. 8/Tri-Wound/1.
53. Documents à H.Q. 54-27-55-11 et dossier C.M.H.Q. 19/Canada/2. Ordre de service courant 5150 de l'Armée canadienne, 6 déc. 44.
54. Documents à H.Q. 54-27-55-11, vol. 2, et dossiers C.M.H.Q. 19/Canada/2 et 19/ Canada/2/2. Ordre de service courant 5585, 18 avril 45. Statistiques fournies par l'AG (Stats), dossier de service du QGAC, "Long Service Leave--Details and Dispositions".
55. AG (Stats), note 54 ci-dessus.
56. Tableau, ci-dessus, p. 191. Les Statistiques du QGDN possèdent le dossier de service du sous-adjudant général (A).
57. Renseignements fournis par le directeur général des services médicaux, section des statistiques.
58. Massey au secrétaire d'Etat pour les dominions, 10 mai 45, dossier C.M.H.Q. 1/Release/1.
59. Documents, ibid.

60. Chiffres pour l'Armée, AG (Stats), registres de contrôle des effectifs (départs du Royaume-Uni); chiffres pour la Marine et l'Aviation, registre de contrôle des déplacements du QGDN (traversées par bateau en direction de l'ouest, arrivées au Canada).
61. Rapport du MDN, 1944, p. 39.
62. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 1/Demob/1 et 1/Demob/1/2.
63. Documents à H.Q.S. 8350-36, vol. 1-3.
64. Journal de l'historien militaire du QGAC, février-mai 1945.
65. Ibid., 17 mai 45. Documents au dossier C.M.H.Q. 1/Demob/2 et volumes subséquents.
66. Registres de contrôle des effectifs, note 60 ci-dessus.
67. Tél. COS 515, Canmilitry à Defensor, 1er juin 45, dossier C.M.H.Q. 1/Release/1.
68. Registres de contrôle des effectifs.
69. Le président de la commission canadienne des réclamations au surintendant des finances du QGAC, 6 mai 46, dossier C.M.H.Q. 29/Claims Commission/1/4. Tél. COS 645, Canmilitry à Defensor, 6 juil. 45, dossier C.M.H.Q. 20/Aldershot/. Documents au dossier C.M.H.Q. 20/Canada Drafts/1 et dossiers personnels. Cours d'enquête, 60/Aldershot/1.
70. Howard N. Cole, The Story of Aldershot (Aldershot, 1951), 243-4.
71. Registres de contrôle des effectifs.
72. Archives de contrôle des déplacements, QGAC, traversées de l'Atlantique en direction de l'ouest.
73. AG (Stats), QGAC, état mensuel des effectifs, et état mensuel du 2e échelon de l'armée canadienne d'occupation, mars 1946. "Sommaire des effectifs de l'armée canadienne outre-mer vers le 31 janv. 47" du QGAC.
74. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 1/ Demob/1/3 et /1Org RU/1/5. Ordre administratif no 53 du QGAC, 12 fév. 47.
75. Registres de contrôle des effectifs et AG (Stats), QGAC, état mensuel des effectifs, janv. 1946.

CHAPITRE XIV
La défense de Hong-Kong, décembre 1941

1. Joseph W. Ballantine, "Mukden to Pearl Harbor: The Foreign Policies of Japan" (Foreign Affairs, juillet 1949). Herbert Feis, The Road to Pearl Harbor: The Coming of the War Between the United States and Japan (Princeton, 1950), 215-16. Louis Morton, "The Japanese Decision for War" (United States Naval Institute Proceedings. Décembre 1954).
2. Archives du Royaume-Uni.
3. Churchill, The Grand Alliance, 177.
4. Archives du Royaume-Uni.
5. Archives du Royaume-Uni.
6. Témoignage du général Crerar, cité dans Report on the Canadian Expeditionary Force to the Crown Colony of Hong Kong, by Right Hon. Sir Lyman P. Duff, G.C.M.G., Royal Commissioner (Ottawa, 1942), 14. Pour le texte complet du témoignage du général Crerar, voir tél. no 1000, Crerar à W. K. Campbell, 11 avril 42 (par l'intermédiaire du bureau du haut commissaire à Londres) (copie fournie par le cabinet du ministre de la Défense nationale). Au sujet de la visite de Grasett, voir H.Q.S. 8641-9, vol. 1. Crerar à Stacey, 23 oct. 53, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 3.
7. Archives du Royaume-Uni.
8. Archives du Royaume-Uni.
9. Archives du Royaume-Uni.
10. Copie au dossier C.M.H.Q. 3/Cdn Ops OS/1.
11. Le CEMG au ministre, 24 sept. 41, H.Q.S. 20-1-20, vol. 1. "Compte rendu des conversations sur des sujets importants", 2220 h. le 24 sept., initialé par le gén. Crerar, H.Q.S. 8251, vol. 21.
12. Télégramme no 413, le ministre canadien aux Etats-Unis au ministère des Affaires extérieures, copie à H.Q.S. 20-1-20, vol.!.
13. Dépêche, ibid.
14. Archives du Royaume-Uni.
15. Témoignage du général Crerar ("réponse à la question no 1 de Drew"), ci-dessus, note 6.
16. Proceedings of Royal Commission appointed ... to inquire into and report upon the Organization, Authorization and Dispatch of the Canadian Expeditionary Force to the Crown Colony of Hong Kong, p. 312-14. Cité dans Report on the Canadian Expeditionary Force , . ., 15.
17. Proceedings of Royal Commission . ., p. 299.
18. Le It-col. H. A. Sparling (pour le directeur de l'instruction militaire) au directeur des services d'état-major, 24 sept. 41 (H.Q.S. 20-16-0). (Copie au dossier des pièces à conviction dans le bureau du ministre de la DN).

19. Le directeur des services d'état-major au CEMG, lettre BDF. SD 10-2-S-5 (Copie au dossier des pièces à conviction dans le bureau du ministre de la DN).
20. Mémoire sur la lettre du directeur des services d'état-major en date du 26 sept. 41 (ci-dessus, note 19) par le major-gén. L. F. Page (copie à ibid.).
21. Le CEMG au ministre, 30 sept. 41, H.Q.S. 20-1-20, vol. 1.
22. Approbation de la recommandation, ci-dessus, note 21.
23. Archives du Royaume-Uni. Tél. GS 2152, Canmilitry à Defensor, 11 oct. 41, H.Q.S. 20-1-20, vol. 1.
24. Brig. Stuart (pour le CEMG) au ministre, 11 oct. 41, et approbation de M. Power le même jour, ibid.
25. Tél. Canmilitry à Defensor, GS 2743, 4 déc. 41, et GS 2849, 12 déc. 41, H.Q.S. 20-1-20, vol. 2.
26. Archives du Royaume-Uni.
27. Archives du Royaume-Uni.
28. Archives du Royaume-Uni. Le sous secrétaire aux Affaires extérieures au sous-ministre du MDN, 18 fév. 46, H.Q.C. 1453-10, vol. 1.
29. Report on the Canadian Expeditionary Force, 25-8. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada.
30. Report on the Canadian Expeditionary Force, 28-32. Journal de guerre du Winnipeg Grenadiers.
31. War Establishment Cdn 11/1940/12F/1.
32. Partie II des Ordres, Royal Rifles of Canada et Winnipeg Grenadiers, oct. 41.
33. Documents à H.Q.S. 8884-5, vol. 1. Report on the Canadian Expeditionary Force, 36.
34. La directive fondamentale, en date du 18 août 40, est reproduite dans Report, 44.
35. Ibid., 45.
36. Tableau "A" joint à: l'AG au ministre, 18 janv. 42, H.Q.S. 8884-5, vol. 5. 37. Ibid.
38. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, surtout les 8, 1 l et 15 avril 41; 9, 12 et 20 mai 41; 13 juin 41; nombreuses inscriptions, juillet et août 1941. Cf. Report on the Canadian Expeditionary Force, 25-8. Renseignements fournis par le brig. F. T. Atkinson (adjudant du R.R.C., 1941), 27 nov. 52.
39. Rapport de l'inspecteur général, cité dans Report on the Canadian Expeditionary Force, 30.
40. Report on the Canadian Expeditionary Force, 31.
41. Ibid., 30-31. Journal de guerre du Winnipeg Grenadiers, surtout les 13 oct. 40, 22 fév. 41, 22 mars 41, 10 mai 41. Rapports hebdomadaires de la Force "Y", juillet-août 1941, H.Q.S. 8538-3, vol. 2.
42. Report on the Canadian Expeditionary Force, 25-32. Sommaires des rapports d'instruction, H.Q.S. 8538-11. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, surtout les 7 août 41 et 11 août 41. Rapports hebdomadaires de la Force "Y", ci-dessus, note 41. Commentaire du brig. J. H. Price (commandant en second du R.R.C., 1941), 13 nov. 52, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 3.
43. Au CEMG, H.Q.S. 8538-11.
44. Tél. 176, ministère des Affaires des dominions aux Affaires extérieures, H.Q.S. 20-1-20, vol. 1.
45. Rapports à H.Q.S. 63-302-334.
46. Rapport au CEMG, 15 nov. 41, ci-dessus, note 43. Au sujet des militaires absents sans permission, tél. CA 1 et CA 2, Orinoco (Force "C") à Defensor, 3 et 16 nov. 41, H.Q.S. 8538-11.
47. Au CEMG, 15 nov. 41, ci-dessus, note 43.
48. A la Direction des mouvements, QGDN, 28 oct. 41, H.Q.S. 63-302-334.
49. Etat nominatif de la Force "C" (Rapport du QG et des détachements de la Force "C"). Tél. CA 1, ci-dessus, note 46.
50. Report on the Canadian Expeditionary Force, 50.
51. Analyse détaillée, ibid., 50-61. Cf. le QMG au ministre, 19 déc. 41, H.Q.S. 20-1-20, vol. 2.
52. Report on the Canadian Expeditionary Force, 8.
53. H.Q.C. 6-S-226, vol. 3; H.Q.C. 6-L-174, vol. 3; H.Q.C. 6-S-232, vol. 2. Déclaration du col. Ralston à la Chambre des communes, 27 juil. 42.
54. Report on the Canadian Expeditionary Force, 51. Voir aussi le chef de l'étatmajor naval au QMG, 16 janv. 42, H.Q.S. 63-301-666.
55. Télégrammes à H.Q.S. 20-1-20, vol. 1.
56. Ibid., 20 oct. 41.
57. Dépêche de l'Amirauté au commandant en chef en Chine, 24 oct. 41, N.S.S. 103714-2, vol. 3.
58. Rapport du QG et des détachements de la Force "C", Globe and Mail (Toronto), 17 nov. 41.
59. Pearl Harbor Attack. Hearings before the Joint Committee on the Investigation of the Pearl Harbor Attack; Congress of the United States, Seventy-Ninth Congress, First and Second Sessions (Washington, 1946: 39 parties). Le travail - intitulé Report on the Joint Committee constitue le document no 244 du Sénat, 79e Congrès, 2e session. Voir aussi The Campaigns of the Pacific War (étude du Service topographique américain pour les bombardements stratégiques (Pacifique), division des analyses navales, Washington, 1946).

60. Voir, par ex., Louis Morton, The Fail of the Philippines ("United States Army in World War II, The War in the Pacific") (Washington, 1953) et S. E. Morison, The Rising Sun in the Pacific, 1931-April 1942 ("History of United States Naval Operations in World War II", III) (Boston, 1948). Cf. Morton, "The Japanese Decision for War", ci-dessus, note 1.
61. Par ex., Feis, The Road to Pearl Harbor.
62. Feis, The Road to Pearl Harbor, 227-70.
63. Ibid. 282-91. Morton, "The Japanese Decision for War".
64. Document no 244 du Sénat (ci-dessus, note 59), 96.
65. Pearl Harbor Attack, partie 16, 2140.
66. Dossier C.M.H.Q. 4/Gen Apprec/1.
67. Document no 244 du Sénat, 340.
68. Globe and Mail (Toronto), 12 mars 48.
69. Dépêches lues à la Chambre des communes, 29 avril 48.
70. Traduction dans The Campaigns of the Pacifie War, 43-6.
71. Ibid., 15, 49, Pearl Harbor Attack, partie 13, p. 431 et suivantes. Morton, "The Japanese Decision for War". Cf. Morison The Rising Sun in the Pacifie, 86.
72. The Mémoires of Corde!! Hull (2 volumes, New-York, 1948), II, 1062-74, 1056-7, 1074. Cf. Feis, 291-7.
73. The Campaigns of the Pacifie War, 51, 15. Feis, chap. 41.
74. The Mémoire of Corde!! Ho!!, II, 1057-8.
75. Brooke-Popham à l'officier général commandant la Malaisie et au commandant de l'aviation en Extrême-Orient, 22 nov. 41. Vice-maréchal de l'Air sir Paul Maltby, Report on the Air Operations during the Campaigns in Malaya and Netherlands East Indies ... (Supplément du London Gazette, 26 fév. 48), par. 140-43.
76. Dépêche, Operations in the Far East, from 17th October 1940 to 27th December 1941, par le maréchal en chef de l'Air sir Robert Brooke-Popham (Supplément du London Gazette, 22 janv. 48), par. 95, 132. Vicemaréchal de l'Air, Maltby, Report, par. 146.
77. Archives du Royaume-Uni.
78. Archives du Royaume-Uni.
79. "Notes sur Hong-Kong", 25 oct. 41, H.Q.S. 8902. Dépêche de Brooke-Popham, appendice "F".
80. Archives du Royaume-Uni.
81. Archives du Royaume-Uni.
82. Vice-maréchal de l'Air, Report, par. 49, modifié d'après les renseignements obtenus des Archives du Royaume-Uni.
83. "Notes sur Hong-Kong", ci-dessus, note 79. 84. Renseignements fournis par le général Maltby, 25 juin 46.
85. Liste dans le rapport de la Force "C".
86. Appendice "A", par. 8.
87. Témoignage, par ex., du brig. F. T. Atkinson et du It F. G. Power, R.R.C.
88. Dépêche de Brooke-Popham, appendice "$_{H}$,,
89. Dépêche du général Maltby, par. 8.
90. "Directive à l'intention du commandant en chef en Extrême-Orient", dépêche de Brooke-Popham, appendice "A".
91. Ibid., par. 32.
92. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 1.
93. Archives du Royaume-Uni.
94. Dépêche du général Maltby, appendice ` A", par. 1.
95. Archives du Royaume-Uni.
96. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 3-4; texte, par. 4, 7.
97. Dépêche de Brooke-Popham, par. 32.
98. Dépêche du gén. Maltby, appendice "A", par. 2, modifiée d'après le croquis dans le journal de guerre de la brigade continentale d'infanterie.
99. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 4.
100. Ibid., par. 4-5.
101. Tél. G.1, Fervour (officier général commandant à Hong-Kong) à Defensor, 24 nov. 41, H.Q.S. 8538-11.
102. Tél. G.2, Orinoco (Force "C") à Defensor, 30 nov. 41, ibid.
103. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, déc. 1941.
104. Rapport de la Force "C".
105. Dépêche, par. 8 (f).
106. Lt R. W. Queen-Hughes, "Rapport sur les opérations de transport à HongKong", H.Q.C. 1453-10, vol. 1.
107. Ibid., et rapport du cap. W. A. B. Royal, même dossier.
108. Rapport de Queen-Hughes, et le maj. T. G. MacAuley au maj. G. W. L. Nicholson, 5 janv. 46, H.Q.C. 1453-10, vol. 1.
109. Renseignements fournis par le It-col. J. H. Price, 22 mars 46.
110. Archives du Royaume-Uni. Renseignements fournis par le brig. F. T. Atkinson, 27 nov. 52.
111. Récit de source japonaise The Capture of Hong Kong, qu'on trouve dans Operation Record of Chinese Theater, vol. Il, préparé par le ter bureau de démobilisation ("Japanese Studies in World War II", no 71).
112. The Campaigns _of the Pacifie War, 43.-6.
113. Récit du fer bureau de démobilisation, partie A.
114. Ibid., parties C et D. Order of Boule of the Japanese Armed Forces, 26 April 1944 (ministère de la Guerre, Washington, 1944), 87-8.
115. "Tableau normal des effectifs affectés à la capture de Hong-Kong", récit du fer

bureau de démobilisation, partie A. "Aperçu général de la disposition des troupes", ibid.
116. Ibid., partie B. Mais cf. "tableau" et "aperçu général" mentionnés ci-dessus, note 115.
117. Ibid., partie C.
118. Ibid., partie B.
119. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 6 déc. 41.
120. Archives du Royaume-Uni.
121. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 7 déc. 41; rapport du Winnipeg Grenadiers; rapport de la Force "C". Archives du Royaume-Uni.
122. Archives du Royaume-Uni.
123. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 14. Tél. 1732, Fervour à Defensor, 8 déc. 41, H.Q.S. 8902.
124. Archives du Royaume-Uni.
125. Dépêche du gén. Maltby, appendice "A", par. 16.
126. Récit du er bureau de démobilisation, partie D.
127. "Rapport périodique sur les combats livrés par le 228e régiment d'infanterie au cours des opérations d'invasion à Hong-Kong en déc. 1941 ", préparé en septembre 1952 par le col. Doi d'après son journal et ses souvenirs personnels.
128. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 20 et 10.
129. Ibid., par. 20.
130. Ibid., par. 21. Journal de guerre de la brigade continentale d'infanterie et des troupes détachées, p. 15. Cf. le rapport du 10 déc. 41 du Winnipeg Grenadiers.
131. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 25.
132. Ibid.
133. Rapport du Winnipeg Grenadiers, 11 déc. 41.
134. Récit du er bureau de démobilisation, partie D.
135. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 25.
136. Rapport du Winnipeg Grenadiers, p. 8, 5.
137. Tél. 1754, Fervour à Defensor, 12 déc. 41, H.Q.S. 8902.
138. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 29 et 27. "Japanese Studies in World War II", no 76.
139. Renseignements fournis par la Section historique interarmes (Inde et Pakistan). Journal de guerre du QG de la brigade continentale d'infanterie, 12 déc. 41.
140. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 33.
141. Ibid., par. 35-6. Renseignements fournis par la Section historique interarmes, Inde et Pakistan.
142. Tél. 1754, ci-dessus, note 137. Journal de guerre du QG de la brigade continentale d'infanterie, 13 déc. 41. Archives du Royaume-Uni.
143. Tél. 1754, ci-dessus, note 137. Cf. Thomas F. Ryan, Jesuits under Fire in the Siège of Hong Kong, 1941 (Londres et Dublin, 1945), 55.
144. Dépêche du général Maltby, appendice "A". par. 46. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 11 déc. 41.
145. Tél. G.8, Orinoco à Defensor, 14 déc. 41, H.Q.S. 8902.
146. Journal de guerre du QG de la brigade d'inf. de l'Est, p. 4.
147. Tél. 1759, Fervour à Defensor, 14 déc. 41, H.Q.S. 8902.
148. Tél. 1767, Fervour à Defensor, 14 déc. 41, ibid.
149. Tél. 1775, Fervour à Defensor, 15 déc. 41, ibid. Archives du Royaume-Uni.
150. Archives du Royaume-Uni. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 15 déc. 41. "Journal de Hong-Kong, compagnie "C", Royal Rifles of Canada", 15 déc. 41.
151. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 54.
152. Tél. 1784, Fervour à Defensor, 18 déc. 41, H.Q.S. 8902.
153. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 62.
154. Rapport du QG de la brigade et des détachements de la Force "C", 18 déc. 41.
155. "Rapport du commandant du Rajput 5/7 (Taikoo) sur les événements survenus du côté nord . . ." Renseignements fournis par la Section historique interarmes (Inde et Pakistan).
156. "Les positions des troupes de débarquement à Hong-Kong", récit du er bureau de démobilisation, partie D.
157. Archives du Royaume-Uni.
158. Ibid. "Rapport du commandant du Rajput 5/7" (ci-dessus, note 155).
159. "Rapport du commandant du Rajput 5/7".
160. Archives du Royaume-Uni.
161. "Rapport du commandant du Rajput 5/7".
162. Bulletin historique no 249 du Centre de traduction et d'interrogation pour le SudEst de l'Asie, "Histoire de la 38e division japonaise" et "L'opération de HongKong".
163. Archives du Royaume-Uni.
164. "Traduction du compte rendu de l'attaque de Hong-Kong . . . par le maj.-gén. Ryosaburo Tanaka ..."; avec une carte portant des notes.
165. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 43. Cf. tél. 1767, Fervour à Defensor, 14 déc. 41, H.Q.S. 8902.
166. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 18 déc. 41.
167. Journal de guerre du QG de la brigade d'inf, de l'Est, 18 déc. 41.

168. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, récits de la compagnie "C", 18 et 19 déc. 41. Journal de la compagnie "C", ci-dessus, note 150. Entrevue avec le lt-col. W. A. Bishop, 3 mars 53.
169. Journal de guerre du QG de la brigade d'inf. de l'Est, 18 déc. 41; journal de guerre du Royal Rifles of Canada, récit du QG du bataillon, 18 déc. 41; et rapport du cap. W. F. Clarke, 19 déc. 41. Cf. la dépêche du gén. Maltby, appendice "A", par. 63 (o).
170. Rapport du cap. W. F. Clarke, ci-dessus, note 169.
171. "Traduction de la déclaration du maj.gén. Toshishige Shoji ... relativement aux activités de l'unité Shoji au cours de la capture de Hong-Kong . . ", avec une carte portant des notes. "Rapport périodique sur les combats" de Doi.
172. Tél. le commodore de Hong-Kong à l'Amirauté, 19 déc. 41, H.Q.S. 8902.
173. Tél. sans numéro, Fervour à Defensor, 19 déc. 41, H.Q.S. 8902; cf. tél. GS 2970, Canmilitry à Defensor, 21 déc. 41, ibid.
174. Dépêche 525 de la Marine, H.Q.S. 8902.
175. Renseignements fournis par la Section historique interarmes, Inde et Pakistan. Cf. la dépêche du général Maltby, par. 13(c).
176. Journal de guerre du QG de la brigade d'inf. de l'Est, 19 déc. 41. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 68.
177. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, décembre 1941, p. 29-36.
178. Renseignements fournis par le brig. C. Wallis, 3 mai 46.
179. Journal de guerre du QG de la brigade d'inf. de l'Est, 19 décembre 41.
180. Ibid. "E.G.S.", "The Fight at Quarry Gap", Tue Volunteer (Journal du Royal Hong Kong Defence Force), été de 1952.
181. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 20 déc. 41.
182. Journal de guerre du QG de la brigade d'inf. de l'Est, p. 38-9, 44.
183. "Traduction du compte rendu ... par le maj.-gén. Tanaka". Archives du Royaume Uni.
184. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 20 déc. 41.
185. Journal de guerre du QG de la brigade d'inf. de l'Est, 20 et 21 déc. 41.
186. Ibid., 21 déc. 41. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 21 déc. 41.
187. Journal de guerre du QG de la brigade d'inf. de l'Est, 21 déc. 41.
188. Ibid.
189. Renseignements fournis par le maj. C. A. Young, 22 mars 46. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 21 déc. 41.
190. Renseignements fournis par 1e maj. C. A. Young, 22 mars 46,
191. Ibid. Rapport-situation jusqu'à 1700 h. le 23 déc., transmis au QGDN par le War Office, 24 déc. 41, H.Q.S. 8902.
192. Archives du Royaume-Uni.
193. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 23-25 déc. 41. Renseignements fournis par le maj. Young.
194. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, récit de la compagnie "C", 19 déc. 41.
195. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 22-23 déc. 41.
196. Journal de guerre du QG de la brigade d'inf. de l'Est, 23 déc. 41.
197. Ibid. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 23 déc. 41.
198. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 23 déc. 41.
199. Ibid., 24 déc. 41.
200. Ibid.
201. Ibid., 25 déc. 41.
202. Ibid., 24 déc. 41.
203. Ibid., 25 déc. 41.
204. Maj. J. H. Monro, "Hong Kong Overrun" (The Royal Artillery Commemoration Book 1939-1945 [Londres], (1950),139-44)
205. Journal de guerre du QG de la brigade d'inf. de l'Est, 25 déc. 41.
206. Journal de guerre du Royal Rifles of Canada, 25 déc. 41.
207. Ibid.
208. Ibid. Journal de guerre du QG de la brigade d'inf. de l'Est, 25 déc. 41.
209. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 36-46.
210. Rapport du Winnipeg Grenadiers, p. 9. 211. Ibid.
212. Ibid. Déclaration du sergent W. J. Pugsley, 12 janv. 46, copie à H.Q.C. 145310, vol. 1.
213. Rapport du Winnipeg Grenadiers, p. 9.
214. Archives du Royaume-Uni.
215. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 63 (y). Archive sdu Royaume
216. "Traduction de la déclaration du maj.gén. Toshishige Shoji ...", 18 nov. 46.
217. Le maj. G. B. Puddicombe au It-col. G. W. L. Nicholson, 30 nov. 50, H.Q.C. 1453-10, vol. 2.
218. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 82, 63 (y), 65. Archives du Royaume-Uni.
219. Archives du Royaume-Uni.
220. Rapport du QG et des détachements de la Force "C", 19 et 21 déc. 41.
221. Archives du Royaume-Uni. Dépêche du général Maltby, par. 13 (d).
222. Rapport du Winnipeg Grenadiers, 19-22 déc. 41.
223. Récit du 1er bureau de démobilisation, partie D.
224. Déclaration de Shoji, ci-dessus, note 216. Cf. "L'opération de Hong-Kong", cidessus, note 162.

225. Rapport du Winnipeg Grenadiers, 22 déc. 41.
226. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 63 et 71. Archives du RoyaumeUni.
227. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 71.
228. Rapport du Winnipeg Grenadiers, 19 déc. 41.
229. Archives du Royaume-Uni.
230. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 82. Archives du Royaume-Uni.
231. Archives du Royaume-Uni.
232. Rapport du Winnipeg Grenadiers, 20 déc. 41.
233. Archives du Royaume-Uni.
234. Rapport du Winnipeg Grenadiers. "Rapport périodique sur les combats" de Doi.
235. Archives du Royaume-Uni.
236. Récit du 1er bureau de démobilisation, partie D.
237. Le commodore de Hong-Kong à l'Amirauté, 22 déc. 41, H.Q.S. 8902.
238. Rapport du sergent quartier-maître V. J. Myatt, 29 déc. 41, annexé au rapport du QG et des détachements de la Force "C".
239. Rapport du Winnipeg Grenadiers.
240. Ibid., et "Rapport périodique sur les combats" de Doi. Renseignements fournis par le lt-col. H. B. Rose 8-9 juin 46.
241. Archives du Royaume-Uni.
242. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 122-6.
243. Archives du Royaume-Uni.
244. Rapport du Winnipeg Grenadiers. Archives du Royaume-Uni.
245. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 117-26.
246. Le commodore de Hong-Kong à l'Amirauté, répété pour le QGDN, Ottawa, 25 déc. 41, H.Q.S. 8902.
247. The Grand Alliance, 634.
248. H.Q.S. 8902.
249. Dépêches de l'Amirauté à Defensor, 27 et 29 déc. 41, ibid.
250. Dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 81 et 101. Communiqué de date incertaine, répété dans tél. 59713, Troopers à Defensor, 23 déc. 41, H.Q.S. 8902.
251. Récit du ter bureau de démobilisation, partie E.
252. Tél. 60010, Troopers à Defensor, 24 déc. 41. H,Q.S. 8902.
253. Tél. 0923, Le commodore de Hong-Kong à l'Amirauté, transmis à Defensor le 29 déc. 41, ibid.
254. Rapport du Winnipeg Grenadiers. Compte rendu du lt L. Corrigan.
255. Le lt-col. J. A. Baille (commandant de la compagnie "C" du Winnipeg Grenadiers) à l'auteur, ter fév. 51, H.Q.C. 1453-10, vol. 2. Archives du Royaume-Uni.
256. Tél. Amirauté à Defensor, 26 déc. 41, répétant la dépêche du commodore de Hong-Kong.
257. Archives du Royaume-Uni. Le It-col. J. A. Bailie à l'auteur, er fév. 51, cidessus, note 255. Témoignage du col. P. C. Giles, R.M., et du commander Q. L. Pears, R.N.
258. Archives du Royaume-Uni.
259. Dépêche du gouverneur au secrétaire d'Etat, répétée dans le télégramme sans numéro de l'Amirauté à Defensor, 25 déc. 41, H.Q.S. 8902. Cf. la dépêche du général Maltby, appendice "A", par. 142-50.
260. Renseignements relatifs aux pertes fournis par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC, mars 1953, et aussi le rapport concernant les blessés, compilé par le major de brigade intérimaire de la Force "C", 9 sept. 45.
261. Actes d'accusation concernant le maj.gén. Ryosaburo Tanaka et le maj: gén. Toshishige Shoji. Rapports des médecins militaires de la Force "C".
262. Récit du ter bureau de démobilisation, partie D.
263. Renseignements tournis par le brig. J. N. B. Crawford, octobre 1945 et juin 1955.
264. "Rapport sur les conditions affectant les prisonniers de guerre canadiens à HongKong" (préparé par une commission d'officiers au camp de Sham-Shui-Po). "Notes" de la Section d'enquête pour les crimes de guerre, 8 janv. 46.
265. Renseignements relatifs aux pertes fournis par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC, mars 1953.
266. Order of Battle of the Japanese Armed Forces, 26 April 1944 (Ministère de la guerre, Washington, 1944), 88. John Miller, Jr., Guadalcanal: The First Offensive (Washington, 1949), 138-9, 348-9.

CHAPITRE XV
La campagne des Aléoutes

1 Le Service topographique américain pour les bombardements stratégiques (Pacifique), division des analyses navales, The Campaigns of the Pacific War (Washington, 1946), 52-3, 58-60. S. E. Morison, Coral Sea, Midway and Submarine Actions ("History of United States Naval Operations in World War II", IV) (Boston, 1949), 1-6; et revue du cap. Ohmae Toshikazu, Military Affairs, XIII, hiver 1949.

2. Morison, Coral Sea, Midway and Submarine Actions, 160-63, et Aleutians, Gilberts and Marshalls ("History of United States Naval Operations in World War II", VII) (Boston, 1951), 3-7. W. F. Craven et J. L. Cate, The Army Air Forces in World War II (Chicago, 194855), IV, 359-64.
3. Revues de Morison, Coral See, Midway and Submarine Actions par Ohmae (cidessus, note 1) et Gordon W. Pringe, American Historical Review, LV, avril 1950.
4. The Campaigns of the Pacific War, 78-80. Récit du 1er bureau de démobilisation japonais "La campagne des Aléoutes" ("Japanese Studies in World War II, no 51"), gracieusement fourni par le bureau du chef de l'histoire militaire, Armée américaine, "Opérations navales dans le Nord" ("Japanese Studies in World War II, no 57").
5. The Campaigns of the Pacific War, 78-81. The Army Air Forces in World War II, 1, 426-70. Coral Sea, Midway and Submarine Actions 160-84.
6. The Campaigns of the Pacific War, 80-81, Morison, Aleutians, Gilberts and Marshalls 3-21,59.
7. The Army Air Forces in World War II, IV, 364-77.
8. Renseignements fournis par l'historien du CARC, 24 avril et 22 oct. 52. RCAF Logbook (Ottawa, 1949), 69. Sous-lieutenant d'aviation D. F. Griffin, First Steps to Tokyo: The Royal Canadian Air Force in the Aleutians (Toronto, 1944).
9. Morison, Aleutians, Gilberts and Marshalls 3-36. Bureau du Service de renseignements de la Marine américaine, The Aleutians Campaign (1945).
10. The Army Air Forces in World War II, IV, 366-78. C.C.S. 168, 22 janv. 43. C.C.S. 170/2, 23 janv. 43.
11. The Army Air Forces in World War II, IV, 378-87. Service de renseignements de la Marine, The Aleutians Campaign. Morison, Aleutians, Gilberts and Marshalls, 20-21, 37-51.
12. C.C.S. 239/1, 23 mai 43. C.C.S. 242/6, 25 mai 43.
13. The Army Air Forces in World War II, IV, 387.
14. The Aleutians Campaign, 4-5. Cf. J. Schull, Lointains Navires (Ottawa, 1950), 122-3.
15. Documents à H.Q.S. 9055, vol. 1 et dossier P.C.S. 504-1-10-1 de la région du Pacifique. Journal de guerre du maj.-gén. Pope, 4-8 mai 43, avec le texte du télégramme du 10 mai.
16. Journal de guerre du maj.-gén. Pope, 13 et 24 mai 43.
17. Documents, y compris tél. PCO 2020, Pearkes à Stuart, 25 mai 43; tél. CA W 356, Pope à Stuart, 28 mai 43; et tél. CAW 357, Pope à Stuart, 29 mai 43, avec le texte de la lettre de Stimson à Ralston, 28 mai 43, H.Q.S. 9055, vol. 1.
18. Documents aux dossiers P.C.S. 504-1-10-1, vol. 1, et P.C.S. 509-1-10-1, vol. 1 de la région du Pacifique.
19. Rapport de l'état-major général (région du Pacifique) sur la Force Greenlight, période de sa formation jusqu'à son envoi à Adak, 24 juil. 43, H.Q.S. 9055-1, vol. 5.
20. Compte rendu des discussions des membres militaires ... 7 juin 43, H.Q.S. 9055, vol. 1.
21. Appendice "A" à l'officier général commandant (en chef) la région du Pacifique au CEMG, 27 juin 43, ibid.
22. Tél. CGS 633 Stuart à Pearkes, 5 juin 43, H.Q.S. 9055, vol. 1. The Army Air Forces in World War II, IV, 387.
23. Documents à H.Q.S. 9055, vol. 1. Ordre de service courant de l'Armée canadienne nos 3388 et 3873, 8 juil. et 4 déc. 43.
24. Tél. PCO 6002, Pearkes à Stuart, reçu le 14 juin 43, H.Q.S. 9055, vol. 1.
25. Directive d'instruction no 1 de la région du Pacifique à l'intention de la Force Greenlight, 5 juin 43, dossier P.C.S. 502-1-10-2 de la région du Pacifique. Journal de guerre du Winnipeg Grenadiers et du Rocky Mountain Rangers, juin et juif. 1943.
26. Appendice "C" au rapport de l'EMG sur la Force Greenlight, note 19 ci-dessus.
27. Rapport administratif sur la Force Greenlight, 22 juil. 43, H.Q.S. 9055-1, vol. 5. Lettre d'envoi, Pearkes au CEMG, 24 juif. 43, ibid.
28. Le CEMG au ministre, 26 mai 43, H.Q.S. 9055, vol. 1.
29. C.P. 5011, 18 juin 43.
30. Tél. GS 783, Murchie à Pearkes, 12 juil. 43, H.Q.S. 9055, vol. 3.
31. Pope à A. D. P. Heeney, 10 juin 44, journal de guerre du maj: gén. Pope, juin 44. Au sujet du voyage du général Murchie, voir le sous-chef de l'EMG au ministre, 9 juil. 43, H.Q.S. 9055, vol. 3, et le journal du QG avancé de la région du Pacifique, dossier P.C.S. 504-1-10-2, vol. 5, de la région du Pacifique.
32. Tél. PCO 7001, Murchie au CEMG, 10 août 43, dossier F.C.S. 504-1-10-2, F.D.1, de la région du Pacifique.
33. Tél. PCO 6110, Bostock à Pearkes, 12 août 43, ibid.
34. Tél. PCO 6081, Pearkes à DeWitt, 12 juil. 43, journal de guerre "Greenlight" (EMG) du QG de la région du Pacifique, juil. 1943, appendice 87. Macklin au secrétaire du MDN, 5 août 43, dossier P.C.S. 609-25-1-34 (30) de la région du Pacifique.

35. Macklin au secrétaire du MDN, 5 août 43, note 34 ci-dessus.
36. Rapport administratif, note 27 ci-dessus. 37. Macklin au secrétaire du MDN, 5 août 43, note 34 ci-dessus.
38. H.Q.S. 5618, F.D. 76, 18 juin 43; dossier P.C.M.S. 504-1-10-2-1 de la région du Pacifique.
39. 28 juin 43, ibid.
40. C.P. 5012, 18 juin 43. Documents à H.Q.S. 9055, vol. 2.
41. Le brigadier de l'EMG de la région du Pacifique à Foster, 6 juil. 43, dossier P.C.M.S. 5041-10-2-1 de la région du Pacifique.
42. The Aleutians Campaign, 100-101. 43. C.O.S. (43) 281 (0), p. 33.
44. Documents à H.Q.S. 20-2-32.
45. Journal de guerre du ter bataillon de service spécial, 11 et 25 juil. 43.
46. Journal de guerre du QG de la 13e bri gade d'inf. juil. 1943.
47. Ibid., août 1943. Holland M. Smith et Percy Finch, Coral and Brass (NewYork, 1949), 105.
48. Dépêche, Pearkes à Bostock, 8 août 43, dossier PCS 504-1-10-2, F.D.1 de la région du Pacifique.
49. The Aleutians Campaign, 101. Foster à Stacey, 12 juin 52, H.Q.C. 1453-7, vol. 2.
50. The Aleutians Campaign, 100.
51. Morison, Aleutians, Gilberts and Marshalls 10.
52. Ordre d'opérations no 1 du QG des troupes de débarquement 16.8, er août 43, et ordre d'opérations no 1 de la 13e brigade d'inf., 9 août 43 (journal de guerre du QG de la 13 brigade d'inf., août 1943, appendices II et IX).
53. Pearkes à Bostock d'Adak, 17 août 43, dossier P.C.S. 5041-10-2, F.D. 1, de la région du Pacifique.
54. Dossier no 25 de la région du Pacifique, "Greenlight Casualties".
55. The Campaigns of the Pacifie War, 82.
56. "Opérations navales dans le Nord" (ci-dessus, note 4). Aleutians, Gilberts and Marshalls, 56-7. Cf. l'interrogatoire du commandant Nifumi Mukai, Service topographique américain pour les bombardements stratégiques (Pacifique), division des analyses navales, Interrogations of Japanese Officiais (2 volumes, Washington, 1946), 105.
57. Interrogations of Japanese Officials, 100, 113 (Commander Kindaro Miura et commander Shigefuso Hashimoto).
58. "Opérations navales dans le Nord".
59. Ibid. "La campagne des Aléoutes" (ci-dessus, note 4). Carnet de notes de l'enseigne de vaisseau Nakamura (JICPOA, item no 4986). Interrogatoires, etc., mentionnés aux notes 55-57, cidessus; aussi ceux du cap. Arichika et du It-col. Fujii, Interrogations of Japanese Officials, 306-7, 368-9. The Campaigns of the Pacifie War, 82. Aleutians, Gilberts and Marshalls, 57-9.
60. Aleutians, Gilberts and Marshalls, 59-61.
61. Analyse des témoignages quotidiens dans The Enemy on Kiska (préparé par le G-2 de la région de défense de l'Alaska), 63-73. Aleutians, Gilberts and Marshalls, 61-2. The Aleutians Campaign, 99.
62. Dossier des opérations de l'escadrille no 14 (de chasse) du CARC, août 1943.
63. A Bostock, note 53 ci-dessus.
64. The Aleutians Campaign, 104. The Army Air Forces in World War II, IV, 391-2.
65. Rapport de M. J. J. McCardle, mission de liaison canadienne, Tokyo, à l'examen des récits fait par les Japonais au GQG du commandant suprême pour les Puissances alliées, 25 oct. 49.
66. Interrogations of Japanese Officials, 307. Cf. Aleutians, Gilberts and Marshalls, 62.
67. The Aleutians Campaign, 104. Cf. Aleutians, Gilberts and Marshalls, 62.
68. Foster à Stacey, 26 mars 53, H.Q.C. 1453-21-5, vol. 3.
69. Journal de guerre de la brigade et des unités. Documents à H.Q.S. 9055, vol. 2.
70. Journal de guerre du er bataillon de service spécial, 1er sept. 43.

CHAPITRE XVI
Plans et entreprises du Pacifique, 1943-1945

1. A Bostock, 9 août 43, dossier 504-1-10-2, F.D.1, de la région du Pacifique.
2. Ibid.
3. C.C.S. 319/5, 24 août 43.
4. W. F. Craven et J. L. Cate, The Army Air Forces i n World War II (Chicago, 194855), IV, 392-401.
5. Note sur la missive du CEMG au ministre, 21 mars 44, H.Q.S. 20-6-22, vol. 24.
6. Documents à H.Q.S. 7375-2, vol. 1, 2 et 4, et H.Q. 338-12-63, vol. 2.
7. Rapports aux dossiers P.C.S. 509-1-10-9, vol. 1, et P.C.S. 509-1-10-8, vol. 1, de la région du Pacifique.

8. Les Services du personnel au directeur des opérations et des plans militaires, sans date, H.Q.S. 7375-2, vol. 3. Rapport du maj. R. F. Routh, P.C.S. 509-1-10-8, vol. 1. Rapport du lt-col. W. A. Bean, 28 oct. 44.
9. Documents aux dossiers C.M.H.Q. 1/Attach FE/1 et 1/Attach FE Reps/1. Renseignements relatifs aux pertes fournis par le directeur des Archives du service de guerre, MAAC, 18 juin 52.
10. Journal de guerre du maj.-gén. H. F. G. Letson (Washington), nov. 1944, appendice "G", et 13 mars 45.
11. Rapport du cap. A. L. Rogers de l'Artillerie royale canadienne, dossier P.C.S. 509-1-10-8, vol. 2, de la région du Pacifique.
12. Journal de Letson, juin 1945, appendice "G". Divers rapports canadiens venant du théâtre des opérations aux Philippines. Rapports d'observateurs canadiens sur les opérations d'Okinawa, y compris la lettre d'envoi du lt-col. J.-G. Charlebois au secrétaire du MDN, 9 mai 45.
13. Journal de Letson, 11 juin 45. Rapport du cap. J. E. Hilliker, 3 oct. 45.
14. Etats nominatifs, appendice "B" et "C" du procès-verbal de la réunion avec le commandant et l'état-major de l'armée canadienne du Pacifique, 15 juin 45, H.Q.S. 9131-3, vol. 1.
15. Documents à H.Q.C. 8932-8, et "Dossier principal, détachement canadien de radar prêté aux troupes australiennes".
16. I Canadian Special Wireless Group Royal Canadian Corps of Signais Souvenir Booklet, 1944-45.
17. Documents à H.Q.C. 8932-1, vol. 3-12.
18. Oprs 181-T, revisé le 24 avril 44, H.Q.S. 9131, vol. 1.
19. Ibid.
20. A A.D.P. Heeney, ibid. 21. Ibid.
22. C.S.C. 175, ibid.
23. Pièce jointe, Heeney à Ralston, 11 sept. 44, ibid.
24. Ralston à Heeney, 11 sept. 44, Ibid.
25. Procès-verbal de la réunion, ibid.
26. "Note pour le dossier" par J. L. R., 16 sept. 44, ibid.
27. Murchie au ministre, 16 sept. 44, ibid.
28. Note du général Pope, 17 sept. 44, ibid.
29. C.C.S. 417/8, 9 sept. 44.
30. C.C.S. 680/2, 16 sept. 44.
31. Archives du Royaume-Uni.
32. C.C.S. 680/2, par. 27.
33. Le CEMG au ministre, 20 nov. 44, avec note écrite en marge par le gén. McNaughton le même jour, H.Q.S. 9131, vol. 1. Pour le programme naval, G. N. Tucker, The Naval Service of Canada: Its Officiai History (2 volumes, Ottawa, 1952), 11, 99-104, 464-7.
34. L'amiral Leahy au gén. Letson, 21 déc. 44, ibid., vol. 2.
35. Procès-verbal de la 319e réunion du Comité des chefs d'état-major.
36. Tél. GS 886, Montague à Murchie, 6 avril 45, dossier C.M.H.Q. 1/F.E./1.
37. Le CEMG au ministre, 8 avril 45, H.Q.S. 9131, vol. 2.
38. Tél. CAW 213, Letson à Gibson, 15 mai 45, ibid.
39. Le secrétaire militaire au CEMG et à l'AG, 18 mai 45, ibid.
40. Tél. C 195, Crerar à Murchie, dossier C.M.H.Q. 1/FE/1.
41. Au CEMG, H.Q.S. 9131, vol. 1.
42. Appendice "A" au brouillon de la lettre jointe à celle de Murchie au commandant du Bureau de l'Armée canadienne à Washington, 20 avril 45, ibid., vol. 2.
43. Note 38 ci-dessus.
44. Le sous-chef de l'EMG au ministre, 16 juin 45, H.Q.S. 9131, vol. 4.
45. H.Q.S. 9131, vol. 5.
46. Ordre de service courant 5729 de l'Armée canadienne, 30 mai 45.
47. Rapports, 17 juil. 45, H.Q.S. 9131, vol. 7.
48. Graphique, 11 juil. 45, ibid., vol. 5.
49. Le CEMG au ministre, 12 juin 45, ibid., vol. 3.
50. Rapports, 17 juil. 45, note 47 ci-dessus.
51. Rapport du 2e échelon canadien (QG de base de l'armée du Pacifique), 8 oct. 45.
52. Appendice "A" à la missive du sous-chef de l'EMG (B) au directeur général des défenses côtières et de DCA, 9 juil. 45, H.Q.S. 9131-3, vol. 4.
53. Documents à H.Q.S. 9131-3, vol. 8.
54. Emplacement et état des effectifs, ibid., vol. 5.
55. L'officier général commandant (en chef) la région du Pacifique au secrétaire du MDN, 31 août 45, dossier P.C.S. 50422-J.L.S., vol. 5, de la région du Pacifique.
56. General Marshall's Report: The Winning of the War in Europe and the Pacific (New-York, 1945), 84-6. Craven et Cate, V, 686-9.
57. The Times (Londres), 28 juil. 45.
58. Craven et Cate, V, 617.
59. The Effects of the Atomic Bombs ai Hiroshima and Nagasaki: Report of the British Mission to Japan (Londres, 1946), 18. Craven et Cate, V, 722.
60. Robert E. Sherwood. Roosevelt and Hopkins (New-York, 1948), 868.
61. Le Service topographique américain pour les bombardements stratégiques, Japan's Struggle to End the War (Washington), (1946).
62. Le CEMG à l'AG, au QMG et au maître général de l'artillerie, er sept. 45, H.Q.S. 9131-33.

INDEX - PARTIE I GÉNÉRALITÉS

Les grades et les décorations indiqués sont ceux qui étaient connus à la date de la compilation du présent volume.

A

Aa, Rivière: 278.
Aandalsnes: 268, 271.
Abbeville, Abbeville Drucat: 275, 285, 349, 361, 399.
ABC-1: 322.
Abercrombie, Opération: 321.
Abrial, l'amiral: 278.
Acton: 203.
Adak, Ile: 511, 513, 514, 518, 519, 524.
Adjudant-général, Division de l', Q.G.A.C.: 203, 207, 208, 439, app. "F".
Adjudant-général, Division de l', Q.G.D.N.: 41, 42, 53, 57, 432, 446, 532, 534; ressources en hommes, 92, 113, 115-119, 122, 126-127, 136, 140: organisation, app. "J".
Adolf Hitler, Ligne: 145.
Aérodromes: 6, 175; Europe, 41, 303, 312, 334, 418, 424; Dieppe, 339, 342, 349, 360, 399; Extrême-Orient et Pacifique, 474, 513, 537.
Affaires civiles: 142.
Afrique du Nord: expérience du combat en, 257-260; Allemands en, 308, 326; invasion de 1', 312, 323, 328-330, 422-424, 427-429; préparation secrète, 354, 422; le Canada tenu dans l'ignorance, 334-335, 350; autres réf., 92, 434, app. "I".
Age, limites d': 435-36.
Aire, France: 279.
Aisne, Rivière: 285.
Alanbrooke, le maréchal vicomte, K.G., G.C.B., O.M., G.C.V.O., D.S.O.: 95, 99, 100, 247, 328, 426; 2e C.E.B., 285, 287-293, 296; chef, état-major impérial, 309-310; raids, 320, 335; Dieppe, 350.
Alaska: 124, 158, 177, 513-516, 517-518, app "E,,
Alberta: 135, 138, 169, 175.
Albert Head: 27, 149, 158.
Albrighton, 1', M.R.: 358, 384.
Alderney: 336, 353.
Aldershot, Angleterre: 145, 224; Force "Z", 84; unité d'instruction d'élèves-off.: 131; unités de renfort, 200, 213, 217; instruction, 239-240; Norvège, 269-271; France, 1940, 276, 278-282, 285, 287, 289, 292; défense du R: U., 213, 299, 306, 309; bombardement, 303; moral, 436, 439; émeutes, 451; dépôts de rap, 452.
Aldershot, N: E.: 144.
Aléoutes, îles: 510-53; autres réf., 124,175-176, 188-189, 524, 529-530; voir Kiska, Attu.
Alexander, le maréchal, le très hon. comte de Tunis, K.G., G.C.B., G.C.M.G., C.S.I., D.S.O., M.C.,: 248.
Alexander, le très hon. vicomte de Hillsborough, P.C., C.H.,: 279.
Alexander, le major-gén. R.O., C.B., D.S.O.: 169, 172-176, app. "F".
Algésiras, baie d': 312.
Allemagne, allemands: attaque, 37, 41, 75, 267, 308; déclaration de guerre à l', 41, 47-48, 58; défense du Canada contre 1', 41-42, 147, 162-163, 165, 179-180; Norvège, 75, 240, 242, 267, 273; France et Pays-Bas, 76, 164, 264, 274-275, 277, 282, 284-285, 287, 289, 292, 294-295, 297; GrandeBretagne, menace d'invasion et bataille de, 85, 90, 242, 246-247, 252, 254, 259, 261, 297, 303-306; Spitzberg, 313, 318; Russie, 37, 309, 326, 338, 353-354; stratégie alliée contre l', 86, 322-323, 327-330, 333, 336338; défenses dans l'Ouest 1942, 362-365, 369-371; prisonniers alliés, 412-413; résultats du raid sur Dieppe, 420-424; Espagne, 426-427; Japon, 470; défaite, 451, 525, 529-530, 537-538; autres réf., 5, 9-10, 31, 101, 105, 164, 320, 325-326, 331, 359, 419.
Alliford-Bay: 170, 172.
Alost: 218.
Alresford, l' M.R.: 358.
Altmark, l' (navire allemand): 268.
Aluminum Co. of Canada: 153, 160.
Amboina: 509.
Amchitka : 513-514, 516, 519.
Amiens: 352, 368.
Amphibies, instruction et techniques: 250, 256, 305, 338-339, 517.
Amphibies, opérations: 306, 351, 358-359, 419; techniques et équipement, 338-339.
Anchorage (Alaska): 513.
Ancona: app. "I".

Anderson, le major-gén. T.V., D.S.O.,: chef d'état-major gén., 22; défense côtière, 26; unités techniques, 67, 69; inspecteur gén., 85; autres réf:, 40, 53, 60-62, 65, 76, app.
Andes, navire de transport: 195, 199. Andrews, le lieut-col. J.G.: 359, 393.
"Angel-Move", opération: 273, 278, 281.
Angers: 289.
Anghiari: app. "1".
Angleterre. Voir Royaume-Uni.
Angoville: app. "I".
Annette, ile: 515, app. "E".
Antelope, l', M.R.: 316.
Anthony, l', M.R.: 316.
Antichars, armes: 20, 61, app. "G"; allemandes, 368, 391; Hong-Kong, 464, 467;voir Artillerie.
Antichars, instruction: 251, 464.
Antigaz, instruction: 240, 248, 255.
Antigaz, matériel: 8, 24.
Antigua : 185.
Antilles: 58, 77-78, 83, 84, 124, 164, 184-185, 190, 462, 464.
"Anion", opération: 424.
Antonia, l', navire de transport: 202.
Anzio: 106.
Appareils de réglage de tir: 27, 159, 162, 294.
Approvisionnement, ministère britannique de 1': 75, 216, 420.
Appui aérien: 286, 324; instruction, 243, 259; Dieppe, 339, 342, 361, 380, 388, 398, 401, 414; Hong-Kong, 462, 476, 483.
Appui naval: 414, 418-419, 489-490, 520-521. Aquitania, l', navire de transport: 195, 199.
"Arcadia", conférence: 322, 323.
Ardennes, forêt des, Belgique: app. "1".
Argentia, T.-N.: 471.
Argyll-House, Organisation: 201.
Arichika, Rokuji, le capitaine: 522.
Arkhangelsk: 316-318.
Armée, programme de I', voir Programme de l'Armée canadienne.
Armée, Spectacle de l' : 117, 128, 214, 218. Armée, Train de I': 117.
Armée, Semaine de 1': 117.
Armée, Troupes de l': 30, 42, 77, 93-94, 98-99, 102, 107-10_', 225-226, 256, 262-263, 534-535.
Armée active du Canada: organisation et composition, 41-44, 69-70, 120-122; mobilisation, 42, 46, 52; rengagement, 63-64; effectifs, 30 sept. 39, 54; augmentation, 76, 78-79; matériel, 81; programme mili=aire, 85, officiers, 128-129, 131, 140, 141; défense du Canada, 150, 152; instruction, 121, 133-138, 202, 238.
Armée britannique: 99, 264, 310, 402, 419, 432; administration, 91, 130, 445; matériel et habillement, 55, 88, 242; armée régulière, 432; Canadiens, 350, 433; Extrême-Orient, 462, 476, 530, 534; état-major à Washington, 198, 528; énervement en C.-B., 171-174; Japonais en C.-B., 83-84, 172; Aléoutes, 455, 496-497, 523.
Armée canadienne, l' : nouvelle désignation, 88.
Armée canadienne, Établissement de liaison à Londres: 452.
Armée canadienne outre-mer: formation et envoi de la Ire division, 57-64, 69-70; poursuite de la formation au R.-U., 72, 75, 84-86, 89-91, 92; mouvement outre-mer, 195-200; Quartier général militaire canadien et unités, 201-214; corps forestier, 214-217; C.F.A.C., 217-218; Programmes de l'Armée, 85-96, 102; attributions du commandant de l'Armée et du quartier-général militaire canadien, 96-97, 219-222; volontariat, 96; rôles, 97, 335; composition, 98-103, 107-109; bataillon de parachutistes, 103; renforts, 121-122, 188, 190; groupes mobiles, 283-284; instruction, 130-131, 136-137, 140, 525-526; commandement et contrôle, 66-67, 219-266, 428-436; Dieppe, 402, 410; Norvège et Canaries, 425-427; problèmes touchant l'administration et le personnel, 436-452; Aldershot, 451; Force du Pacifique, 528-530; 535-536; équipement, app. "G", nominations principales, app. "F".
Armée canadienne, comité chargé de l'élaboration des plans: 99.
Armée hollandaise. Voir Partie II. Armée néerlandaise.
Armée des États-Unis d'Amérique: 103-106, 185, 209, 330, 443, 445; formation au R.-U., 363, 428; attaque en Europe, 325, 329, 409, . 417; discipline, 441-443, 444; Forces du Pacifique Nord, 514-515, 525-526, 528-529; autres réf., 164, 196, 467, 514, 516; défense du Canada, 160-163, 172, 176-177.
Armement, voir Matériel.
Armement, industrie de l', voir Industries de guerre.
Armentières: 275-276.
Armes: généralités, 243, 413-414, 517, 536, app. "G", Force de Hong-Kong, 464-465, 467, 475, 478.
Armistice: 292, 297.
Armstrong (Ontario): 61.
Army Act, voir Discipline.
Arnheim: app. "I".
Arno, Rivière: app. "I".
Arques-la-Bataille: 342, 349, 360, 365-367, 371.
Arques, Rivière: 344.
Arrangements financiers . avec le R.-U. : 6468, 74-75, 85, 215, 312-313.
Arsenal, fédéral: 6, 11, 20, 21, 35, 153.
Artillerie: 22, 66, 170, 183, 254-255, 262, 280; matériel et ravitaillement, 19, 21, 22, 27, 61, app. "G", app. "I"; côtière, 148, 154159, 170-178, 474, 493; antiaérienne, 20, 150, 159-160, 170-178, 302, 311, app. "G"; antichars, 20, 368, 371, 464, app. "G"; opérations 416-417, 419, 474, 517; voir antiaérienne, défense côtière, Partie II, Artillerie royale canadienne, Unités (artillerie).
Artillerie de campagne. Voir Artillerie et Partie H, Artillerie royale canadienne.

Arvida (P.Q.): 153, 160-162, 171, 190, app.
Ashcroft (C.-B.): 175.
Ashton, le lieut.-gén. E. C., C.B., C.M.G., V.D., M.D., C.M.,: 8-9, 19, 22, 23, 25, 30.
Associations des manufacturiers canadiens: 24.
Associations de défense: 18.
Astor, domaine: 441.
Atlantique, bataille de 1': 216.
Atlantique, Côte de l': avant 1939, 11, 12, 26, 27; guerre, 40, 41, 79, 179; défenses, 154, 157, 159, 162-165, 168-169, 175; dispositions relatives au commandement, 167; voir Partie Il, Région de l'Atlantique, défenses côtières.
Atlantique, Mur de: 365, 421.
Atrocités : 507.
Atterrissages, aéroportés: 299, 308, 310. Attlee, le très hon. Clement R., P.C., O.M., C.H.: 425.
Attou, île: 176, 511, 513-516, 519-523.
Aubert, le capitaine, Armée royale de Norvège: 316.
Aurora, l', M.R.: 316, 317.
Australie: 23, 333, 335, 510, 527-528.
Australiennes, Forces: voir Partie Il.
Authie, Rivière: 367.
Autoneige : 104.
Auxiliaires, Services: 207-208, 211, 214, 438441,466.
Auxiliaires, troupes: administration, commandement et instruction, 66-67, 70, 220, 225-227, 229, 261 ; départ pour l'Angleterre, 71; pour la Force mobile, 31, 70, 165; pour le Corps canadien, 73, 75, 90, 95; britanniques, 75; pour le 7e Corps, 85; pour la division blindée, 93; pour la Ire armée canadienne, 98, 99, 108; Terre-Neuve, 184; France, 1940, 242; contre l'invasion, 284, 299-300; 2e C.E.B., 289; Extrême-Orient et Pacifique, 462, 530, 531, voir troupes d'armée, troupes de l'arrière, troupes de corps, troupes de l'état-major gén., troupes d'étapes.
Avancement: général, 127, 203-204, 224-225; du rang, 128-133; Voir brevets d'officiers.
Avellino: 145.
Avo^{n}mouth: 20a.
AVRE (véhicule d'assaut du Génie royal): 419.
Awatea, l', navire de transport: 466-467, 47°.

B

Bahama, îles: 154, app. "E".
Baie Verte (Spitzberg): 317.
Baillie-Grohman, le vice-amiral, H. T., C.B., D.S.O., O.B.E., R.N.: 345.
Balkaus, les: 86.
Ballons, japonais: 181.
Bangalore, torpilles: 379.
Barentin: 368.
Barentsbourg, Spitzberg: 317.
Barrett, la batterie: 158.
Barriefield, camp: 11, 38, 46, 135, 138, 144.
Barry (sud du pays de Galles): 200.
Bartholomew, le général, Sir William Henry, G.C.B., C.M.G., D.S.O.: 302.
Base, troupes de: 30, 100, 108-109, 226-227, 221, 229, 534.
Basingstoke : 213.
Bataille de Grande-Bretagne: 286, 302-303.
Batan: 172.
Batory, le, navire de transport: 195.
Bayano, le, navire de transport: 196.
Beachy-Head : 252, 414.
Bean, le brigadier W. A., C.B.E., E.D.: 527.
Beauman, Force: 292.
Beaver Club: 441.
"Beaver", exercices: 252.
Beaverhill, le, navire de transport: 196, 198.
Bedford-Basin : 153.
Belfast: 200.
Belgique, Belges: 362; invasion de la, 72, 75, 87, 273-275; reddition, 281-283; "C.W.A.C.", 218.
Bell, île (T.-N.): 156, 182-184.
Bell, le lieutenant L.C.: 391.
Bella-Bella (C.-B.): 170, 172, 175.
Belle-Isle, détroit de: 179.
Bellerophon, le, navire de transport: 293.
"Benito", exercice: 247.
Bennet, colline: 504.
Bennett, le capitaine E.: 394.
Bennett, le très hon. vicomte. P. C.: 7, 13, 29.
Bergens: 267.
Berkeley, le M.R.: 358.
Berlin: 268, 365.
Bermudes, les: 124, 184, app. "E".
Berneval: 359, 367, 372-373, 374-375.
Bexhill : 252.
Biarritz, le, navire de transport: 294. Bic, le (P.Q.): 180.
Bickersteth, J. B., M.C.: 438.
Bien-être: 207, 437-442.
Birkett, le lieutenant G. A.: 499.
Birmanie: 471, 476, 510, 527, 529, 537.
Birmingham: 213, 299.
Bishop, le lieut.-col. W. A., D.S.O., E.D.: 492.
Bismarcks, les: 471.
"Blackboy", exercice: 254.
Blackwood, le lieutenant T. A., M.C.: 500.
"Blazing", raid: 336.
Bleasdale, le, M.R.: 358.
Blindées, forces, troupes (en général): 87, 88-89, 342-343, 486, app. "G".
Blindé, train: 177.
Blindés, transports de troupes: app. "G".
Blücher, le major von: 374.
Blumentritt, le général: 274.
Bofors, canons: 162-163, 171-172, 177, 251. 293, 302, app. "G".
Bombardement aérien: 72, 418; Dieppe, 349, 356-357, 360-361, 414; Hong-Kong, 483

Macready, le lieut.-gén. Sir Gordon, K.B.E.,C.B., C.M.G., D.S.O., M.C.: 89.
Madagascar: 339, 419.
Maginot, Ligne: 374.
Mahony, le lieut.-col. J. K., V.C.: 50.
Maisky, Ivan M., ambassadeur soviétique en G.-B. : 354.
Maître général de l'Artillery: 26, 55; app. "F"; organisation de la Branche du M.G. de l'artillerie, app. "J".
"Majestic", opération: 537.
Malaisie: 172, 458, 471, 472-474, 476, 480, 482, 510, 529.
Malthy, le major-gén. C. M., M.C., D.L.: 473-477, 479, 482-483, 485-588, 493-495, 497, 499, 501-503, 507-709.
Manchester: 200.
Mandchourie: 5.
Manille: 467-468, 510.
Manior, le col. l'hon. R. J., M.C., M.D.: 111,440.
Manitoba: 181.
Mann, le major-gén. C. C., C.B.E., D.S.O., C.D.: 343, 349, 356, 361, 398.
Manstein, le feld-maréchal von: 274.
Mantes -- Gassicourt: 368.
Manuel de guerre: 9, 32.
Margate: 305.
Margesson, le cap. le très hon. vicomte, P.C., M.C.: 88, 94.
Mariannes, îles: 530, 537.
Mariage (au R.-U.): 442.
Maroc, le: 86, 424.
Marshall, le général d'Armée George C.: stratégie générale, 323-325, 327-329, 514 516; autres réf., 333, 337, 339, 519, 531.
Marshall, les îles: 530.
Martinière, Fort: 150.
Mary-Hill: 149, 158.
Mason-Mac Farlane, le lieut.-gén. F. N., K.C.B., D.S.O., M.C.: 312. Masques à gaz; 24.
Massey, Mme Vincent: 441.
Massey, le très hon. Vincent, P.C., C.H.: contrôle des forces canadiennes, 67, 73-74, 221, 271; Islande, 77, 82-83; Beaver Club, 441; discipline, 444; autres réf., 37, 75, 311, 450. Voir Haut Commissaire du Canada.
Matériel amphibie: 330, 338-339, 420; voir Péniches de débarquement.
Matériel de transport (véhicules, etc): 255-256, 293, 295, 466-467, 479, app. "G".
Matériel militaire: app. "G"; 1939, 10-11, 20; emploi du mat. américain, 22, 61-62, 81, 88-89, 104, 156-157, 161-162; pénurie de, 6, 8, 34, 57, 71-72, 81-82, 86, 87-88, 119, 159, 167, 173, 241, 242, 251; pour la défense du Canada, 149, 154-159, 162, 167, 173, 177-178, 181, 186; emploi du mat. brit., 19, 24, 61, 75,89; distribution par Q.G.M.C., 227-229, 232-233, 235; plus grande quantité, 250-251, 255; pour troupes auxiliaires, 85; Dunkerque et après, 81, 281, 283, 286, 297298, 3)8; 2e BEF, 293-295; Gibraltar, 313; pour raids et opérations amphibies 325, 338; hospitalier 441; Force de Hong-Kong, 464-467, 474-475, 479; Force des Aléoutes, 517-518; Force du Pacifique, 534. Autres réf., 61, 69, 106, 256. Voir matériel par type.
Matthews, le major-gén. A. B., C.B.E., D.S.O., E.D.: 431, 434, app. "F".
Matthews, le major-gén. H. H., C.M.G., D.S.O.: app. "F".
Mauretania, le (nav. de transport): 195. Médailles - oir Honneurs et récompenses. Médaille canadienne du volontaire (CVSM): 146.
Médaille de la défense. Voir Defence Medal.
Mediterranée: contingent des services spéciaux, 105-106; Canadiens dans la zone de la, 229, 234, 261, 429; stratégie, 328, 330, 424; autres réf., 108, 196, 444, 448.
Medway, la rivière: 262.
Meighen, le très hon. Arthur, P.C.: 14.
Ménard, le col. D., D.S.O., C.D.: 360, 396.
Menin: 275.
Mennonites: 119.
Mercatello: 145.
Merritt, le lieut.-col. C. C. I., V.C., E.D.: 50, 359, 384, 388,
Mesnil-Val.: 367.
Methil (Firth of Forth): 200.
Métiers: 126, 128; formation, 138-139, 239 240; solde, 146.
Meuse, la rivière: 274, app. "i".
Midway, île: 176, 510, 511.
Milice: avant 1939, 4-5, 10-11, 17-19, 33; défense côtière, 27-28, mobilisation, 42; dette de l'armée du temps de guerre envers la, 49-50; crédits, 12-13, 15-17, 35, 39, 46, 56, 68-69; nouvelle désignation, 88; Loisur la mobilisation des ressources nationales, 120-122; C.F.A.C., 126-128; officiers, 129
130; cours d'état-major, 33-34, 240, 431 432; points vulnérables, 151, 152.
Milice active permanente (Force permanente): avant sept. 1939, 5, 17, 19, 33-34, 38-39; recrutement, 54; cavalerie, 91; brevets d'officiers, 132-133; instruction du per sonnel, 33-34, 142, 240, 431-433; autres réf. 461-462.
Mills-Roberts, le brig. l'hon. D., C.B.E., D.S.O., M.C.: 376.
Ministère britannique de l'Air: 126, 182.
Ministère des Munitions et Approvisionnements: 61, 91-92, 104, 208. Voir Commission des achats de défense.
Ministère de la Défense nationale: Ministres, app. "F", fabrication des armes, 20, 23-25; finances, 4, 7, 9, 16-17, 32, 68-70; sous ministres, 32, 68-69, 447, app. "F", réorga nisation, 70, 79-81; contrôle des forces armées, 78, 97, 202; rapatriement, 450; Pacifique, 470; autres réf., 62, 65, 152, 162, 187, 221, 266, 518; organisation, app. "J"; voir aussi sous le nom des Ministres. Ministère des Affaires des Dominions, à Londres: 64, 458, 460, 465, 471.
Ministère des Services nationaux de guerre: 118-120, 124,125.

489, 503; Aléoutes, 511, 513, 520, 522; Japon, 531, 537.
Bombe atomique: 537.
Bonne-Espérance, cap de: 155.
Booth, le brigadier E. L., D.S.O., E.D.: 434.
Borden, camp: 33, 38, 74, 87, 90, 135, 137, 171, 463.
Borden, l'hon. Sir Frederick, K.C.M.G.: 20-21.
Borden, le très hon. Sir Robert L., P.C., G.C.M.G.: 234.
Bordon, Hants.: 131, 211, 214, 248.
Bornéo: 471, 510, 528.
Bottines (chaussures): 17, 56, 241, 253.
Botwood: 157, 182-184, 191.
Boulogne: 275, 304, 321, 349, 372.
Bowman, le capitaine A. S.: 500.
Bowmanville (Ontario): 412.
Bradford, camp: App. "E".
Bramshott: 213.
Brandon: 172.
Breadner, le maréchal en chef de l'Air L. S., C.B., D.S.C.: 233.
Breckinridge, camp (Kentucky): 536.
Bremen: App. "I".
Bremse, le (navire-école de canonnage): 318.
Bren, mitrailleuse: 11, 12, 20, 23, 36, 239, 243, 302, 464, 499; contrat, 25.
Breskens: App. "I".
Brest: 289-296.
Bretagne: 284, 423; projet de redoute (1940): 288-292.
Briare: 288.
"Bridoon", exercice: 261.
Bridport, Dorset: 346.
Brigade, groupes de: blindés, 86-87; organisation au R.-U., 243, 284, 298.
Brighton: 301, 306, 443.
"Brimstone", opération: 428.
British War Medal (médaille de guerre britan nique): 146.
Brocklesby, le M.R.: 358, 372, 400.
Brockville: 104, 133, 140-141. Brooke-Popham, le maréchal en chef de l'Air Sir H. R. M., G.C.V.O., K.C.B., C.M.G., D.S.O., A.F.C.: 456-457, 475-476. Brooke, Sir Alan. Voir Alanbrooke.
Browne, le lieut-colonel G. A., D.S.O.: 379, 382.
Browne, le major-gén. B. W., C.B., D.S.O., M.C.: 126, 186, app. "F".
Brownrigg, le lieut.-gén. Sir Douglas, K.C.B., C.B., D.S.O., 276.
Bruges : 283. Bruxelles: 218.
Buckee, le lieut. H. T., D.S.O., R.N.V.R.: 375.
Buckner, le lieut.-gén. Simon B.: 177, 516, 519, 524.
Budget, voir Crédits. "Bumper" exercice: 247, 258.
Burckhardt, le docteur C. J.: 413.
Burns, le major-gén. E. L. M., D.S.O., O.B.E., M.C., C.D.: 202, 209, 231, 270, 447, app. „F„
Burrard - Inlet : 149.
Bury, la major W. G., D.S.O., E.D.: 316.

C

Cabinet britannique. Voir Gouvernement britannique.
Cabinet canadien:
Comité de défense du: 9, 16-17, 46; crédits de défense (1937-1940), 10-11, 15-17, 46; dépenses à titre de mesures d'urgence (août 1939), 28, 39; mobilisation de l'armée active du Canada, 41; troupes pour outre-mer, 59-60; Conseil d'urgence, 65; changements au sein du personnel, 70; organisation des troupes canadiennes au R: U., 74; défenses côtières, 148, 174; réorganisation de la 6e division, 190; troupes canadiennes dans le Pacifique, 530, 533-535; Comité spécial, troupes can. dans le Pacifique et occupation du Japon, 532533, 538; voir Comité de guerre du cabinet.
Cabinet de guerre d'Angleterre: Dunkerque, 280-283; stratégie, 328, 337, 425-426; autres réf., 270, 319, 412, 529.
Cabinet impérial de guerre: 195.
Caen: 262, 334, 365, 423, 424.
Calais: 275-277, 282, 285. Voir Pas-de-Calais.
Caldecote, le très hon. vicomte, P.C.,
C.B.E.: 77, 78, 82.
Calgary: 11, 46, 52, 152.
Calpé, le M.R.: 358, 361, 374, 381-382, 396398, 400-401.
Camberley: 142-240.
Cambrai: 422.
Campbell, Sir Gerald, G.C.M.G., F.R.G.S.: 59,60.
Camps de prisonniers: Oflag VII B, 378, 389, 394, 400, 413; Hong-Kong, 508; voiraussi Prisonniers de guerre.
Camps d'internés: 52, 68, 153.
Camp-étape: 198.
Canadiens-Français: brigade, 43-44; recrutement, 55; autres réf., 141, 461, 524.
Canaries, les îles: 101, 427.
Canso: 148, 156-157, app. "F".
Canton (Chine) région de: 470, 473, 481.
Cap Chat, P.Q.: 180.
Cape-Chidley, détroit d'Hudson: 166.
Cape Town (Afrique du Sud): 155. Capital humain. Voir effectifs.
Caraïbes, Zone des: 185.
Cardiff: 200.
Carr, le lieut.-gén. L., C.B., D.S.O., O.B.E.: 248.
Carson, le major-gén. Sir J. W., C.B.,: 201. Carton de Wiart, le lieut.-gén. Sir Adrian,
V.C., K.B.E., C.B., C.M.G., D.S.O.: 262 269.

Casablanca, Conférence de: 428, 514.

Casernes, voir Logement.
Caserta: 145.
Cassino: 106, app. "I,,
Castelfrentano: app. "I,,
Castighone: app. "I".
Catterick: 240.
Catto, le lieut: col D. E., D.S.O., E.D.: 359, 378-380.
Cavalerie: 43, 79.
Cavina, le, navire de transport: 196.
Célèbes, les: 471.
Censeurs, censure: 68, 409-410, 437, 442, 445,448.
Centres d'instruction: app. "D"; voir Partie II.
Centres de formation de la jeunesse: 138.
Centres de réception: 132, 137.
Cérémonial: 203.
Chamberlain, le très hon. Neville, P.C.: 37, 65,147, 271.
Chambre des Communes (britannique): 38, 284, 409, 424.
Chambre des Communes (canadienne): 35, 60, 72, 76-78, 96, 111, 122, 273, 298, 532.
Chaney, le major-gén. James E: 333.
Chars d'assaut: 1914-1918, 422; chars d'infanterie, 88; fourniture de, 20, 61, 88-89, 98, 250, 254, 295, 298, app. "G"; "Churchill", 250, 341, 371, 392, 395, 420; à Dieppe, 341, 342-344, 357, 386-387, 389, 413, 416; japonais, 470; autres réf., 249, 250, 309, 420, voir péniches de débarquement.
Charlottetown: 64.
Châteaubriant: 294.
Chatham, Angleterre: 240, 282, 301.
Chatham, Ontario: 153.
Chatwin, M. A.E.: 438.
Chebucto Head: 155.
Chef de l'état-major de l'Air: 6, 9, 15, 18.
Chef de l'état-major de l'Air (britannique): 286.
Chef des opérations combinées. Voir Opérations combinées, Mountbatten.
Chef d'état-major général: 6, 18, 22-23, 55, 99, 101, 129, 221, 225, 287, 435; finance, 15-17, 68-70; défense côtière, 26-28, 151, 154155; déclenchement des hostilités, 41, 44-46, 53, 60, 66; Islande, 83; Dieppe, 331, 345; Hong-Kong, 460-461, 467; Aléoutes, 515-516, 517-518, 524; Force du Pacifique, 532; liste des, app. "F"; McNaughton, 20, 29; Ashton, 8; Anderson, 85; Crerar, 86, 221-222; Stuart, 96, 222; Murchie, 190, 230; voir aussi sous les noms.
Chef d'état-major (Q.G.A.C.) 205, 209, 210, 229, 232-234, 447, 450, app. "F"; voir Officier supérieur.
Chef d'état-major de la Marine: 16, 18.
Chef d'état-major de la Marine (britannique): 458.
Chef d'état-major de l'Armée américaine: 516, 531.
Chefs d'état-major conjoints, E.-U.: 332, 514515, 525, 532-534.
Chefs d'état-major conjoints: 323-324, 330, 337; transports maritimes, 198, 331; Pacifique, 174, 515.
Chef de l'état-major impérial: 62, 100, 239, 240, 275, 292, 296, 335; Spitzberg, 313;Dieppe, 350; Canaries, 427; Hong-Kong, 459; Ironside, 62; Dill, 296; Alanbrooke, 310.
Chemainus: 518.
Cherbourg: 288, 295, 324, 334, 337, 418, 423.
Chester, P. A.: App. "F".
Chevaliers de Colomb, les: 439.
Chichester, port de: 320.
Chilko, lac (C.-B.) : 175.
Chilliwack (C.-B.): 133.
Chilterns, les: 248.
Chilwell: 240.
Chine, Chinois: Hong-Kong, 456-457, 473 476, 479, 480-482, 487-489, 491, 505; autres réf., 5, 83, 322, 529-530, 537.
Chippawa, Ontario: App. "E".
Chisholm, le major-gén. G. B., C.B.E., M.C., E.D.: 446.
Chiswick: 245.
Christopher-Point (C.-B): 158.
Chungking: 487.
Churchill, le très hon. Sir Winston, L. S., K.G., P.C., O.M., C.H., F.R.S.: 80, 271; production de guerre, 35; Islande, 84; blindés, 89, 96; opérations, 104, 270, 313, 319, 424-427; défense du Canada, 155, 167 168; Dunkerque, 279, 280; 2e Corps exp. brit., 284-286, 288, 291-292; menace d'invasion, 297-298, 302-304; entretiens (Washington) 322-323, 325-327; Moscou, 327;points de vue sur la stratégie, 327-330, 428; utilisation des troupes du Dominion, 335, 429; Dieppe, 336-338, 349-350, 354; Afrique du Nord, 424; Hong-Kong, 456-460, 471, 505; Pacifique, 515, 528-532.
Cicala, le M.R.: 504.
Circulation, réglementation de la: 247, 252.
Citta di Castello: App. "I".
"Clawhammer", opérations: 336.
Clyde, rivière: 98, 200, 316, 318. Coal-Harbour (C.-B.): 170.
Cochrane, Ontario: 161.
Colchester: 213, 251, 255.
Cold-Bay: 513.
Cole, le vice-maréchal de l'Air A. T.,C.B.E.,D.S.O., D.F.C., M.C.: 361, 398-399. Collège militaire des sciences: 240.
Collège militaire royal du Canada: 114, 128 130, 142, 293, 536.
Collinson, cap.: 493.
Collinson, le commodore A. C., M.R.: 474, 503, 507.
Colombie-Britannique: défense côtière, 26-27, 97, 148, 151, 158-159, 163, 166, 169-170. Combat, exercices de: 138, 249, 252, 261.
Combat, expérience du: Afrique du Nord, 252-258; Normandie, 262; pénurie de commandants, 430-434; observateurs dans le Pacifique, 516, 525, 526-527.
Combat, uniformes de: 55.
Comité des Chefs d'état-major, britannique: Norvège, 270; France, 1940, 280, 284, 287; défense du R.-U., 302-304; aide à la Russie, 309; rôle des Canadiens, 335; opérations,

314, 316, 324-329, 332 334336, 338, 342, 355, 425-429, 456-459, 461-462, 531; raids (Dieppe) 337-338, 345-346, 349, 352, 354, 355; navires de ligne dans la Manche, 414.
Comité interarmes. Voir Comité des chefs d'état-major.
Comités interarmes: 167, 176.
Comité de la Croix-Rouge internationale: 413, voir aussi Croix-Rouge.
Comité interministériel sur les effectifs. Voir effectifs.
Comité d'état-major conjoint canadien. Voir Comité des chefs d'état-major.
Comité des chefs d'état-major canadien (Comité d'état-major conjoint): 9, 53; plans et finance, 9-12, 16-17, 32, 46, 68; mobilisation, 48-70; défense territoriale, 26, 159-160, 164165, 167-168, 170, 175-176, 182; Pacifique, 529, 531-532;
Croix-Rouge canadienne: 440.
Comité interministériel chargé de contrôler les bénéfices résultant des contrats d'armement: 36.
Comité de défense impériale: 9.
Comité interministériel permanent de coordination de la défense: 9, 32.
Comité de guerre du cabinet: composé de, 80; finance, 91-92; Jamaïque, 76; Islande, 78; formations autorisées, 73-74, 76, 79, 81-82, 92-93, 97-98, 299-300; programmes militaires, 86, 89-90, 93-94, 96, 102; bataillon des services spéciaux; 102, 104-106; économie, 89-93; Churchill, 96; contrôle des armées outre-mer, 96-97, 224-225, 229-230, 320, 345-346; service obligatoire, 96, 118-119, 120-122; Corps féminin de l'Armée canadienne, 126; instruction, 138-139, 253; prisonniers de guerre et internés, 153-154; défense territoriale, 84-85, 159-161, 164, 166-171, 173-176,188; les Caraïbes, 184-185; corps forestier, 215-216; Gibraltar, 311; opinions sur la stratégie, 331-332, 425-427; rapatriement et démobilisation, 449-450; Hong-Kong, 459, 467; Aléoutes, 516, 518520; troupes canadiennes dans le Pacifique, 525, 532-533; Australie, 528; nulle réunion, 531; dernière réunion, 532; voir Comité de défense du cabinet; comité spécial du cabinet.
Comité spécial du cabinet: 532, 538.
Comité de ravitaillement des armées de terre, de mer et de l'air: 26. Comité Otter: 4, 30.
Commandants conjoints: 329-330, 334, 418. Commandant en chef en Extrême-Orient (britannique): 456-457, 462, 472, 474, 476. Commandant en chef des Forces territoriales. Voir Partie II, B, sous Q.G. Forces Territoriales.
Commandant en chef des régions de l'Océan Pacifique (E.-U.): 515, 518, 527.
Commandants des districts militaires: 29, 35, 41-42, 45, 56, 114, 121, 132, 134, 166, 169, 179, 184; voir Partie II, Districts militaires.
Commandement et direction des troupes can, outre-mer: Chap. VII; dispositions avec les autorités britanniques, 65-68, 264-266, 287,
351; Dieppe, 354-355, 361; autres opérations, 268-269, 467, 515-516, 518-519; autres réf., 50-51, 94, 271-273, 320, 345-346; voir filière administrative.
Commission de l'Armée. Voir Conseil de l'Armée.
Commission d'information en temps deguerre: 116.
Commission du Service civil: 128.
Commission des achats de défense: 23, 46, 56, 61. Voir Ministère des Munitions et Approvisionnements.
Commission de l'habillement: 55.
Commissions des Services nationaux de guerre: 119, 122.
Conduite et entretien des véhicules: 138, 248, 255.
Conférence de 1932 sur la limitation des armements: 18.
Conférences: des chefs alliés, 323. Voir noms d'endroits; conférence coloniale de 1907; Imperial War Conférence de 1917, 20; conférence de désarmement de 1932, 18; conférence impériale de 1937, 14; conférence des Premiers Ministres du Commonwealth, 528.
Conférence impériale, 1937: 14, 22-23.
Conférence impériale de guerre, 1917: 20.
Conférence coloniale de 1907: 20.
Connaught, camp: 135. Conscription, Voir Service obligatoire.
Conseil de la défense: 15, 39, 51-53, 68, 154; attributions, 80.
Conseil de la Milice: 125.
Conseil national de recherches: 8, 24, 104, 159, 162.
Conseil de guerre du Pacifique: 332.
Conseil suprême de guerre: 267, 288.
Conseil de l'Armée (Canada): 80, 128, 136, 447-448.
Conseil de l'Armée (R.-U.): 66, 77, 238, 412. Conseil conjoint permanent de défense canado américain: 156-158, 160, 167, 515.
Contrôle des bénéfices: 23, 36.
Convois: de troupes, 92, 195-200; à la Russie, 313, 354, 425; Dieppe, 370, 372-373, 382, 405-406.
Corail, mer de: 510.
Corlett, le major-gén. C. H.: 519.
"Coronet", opération: 537.
Corps expéditionnaire canadien 1914-1918: 46-47.
Corps expéditionnaire britannique: 45, 73, 81, 238, 351; Europe, 1940, 78, 273-277, 280-283; 2e C.E.B., 283-295, 298.
Corps ambulancier Saint-Jean: 475.
Corps de repérage aérien du Canada central: 161.
Corregidor: 510.
Cossack, le, M.R.: 268.
Cotentin: 288.
"Cottage" opération: 517.
Courseulles: App. 'Y'.

Courtenay (C: B.): 517.
Cove, Hants.: 145.
Crécy: 349.
Creighton, le caporal R. J.: 295.
Crerar, le général H. D. G., C.H., C.B., D.S.O., C.D.: service d'avant-guerre, 9, 28, 39; demande des troupes auxiliaires, 65; demande une 2e Div., 72; chef d'état-major gén., 88, 203; programme militaire, 85-96, 120; commandement du 1er Corps cari., 95, 97, 310, 433; recrutement, 116; instruction obligatoire, 122; défense du Canada, 151, 155, 165, 169-170, 174; Q.G.A.C., 201-202; magasins mil. cari., 213; dispositions relatives au commandement au R: U., 220237; instruction outre-mer, 246, 253; visite l'Afrique, 288; "Spartan", 259; expéditions projetées 1940, 268, 271, 275, 279, 280; raids, 320-321; utilisation des Forces can., 335;Dieppe, 346-348, 351, 355-357, 361, 398-399,417-418; Canaries, 427-428; commandement de la Ire Armée cari., 433-434; Italie, 434; le moral, 437; congé de roulement, 449; Hong-Kong, 457, 459, 461; Force du Pacifique, 532-534; nominations, app. "F".
Crerar, l'hon. T. A.: 201.
Crête: 308, 363.
Croil, le maréchal de l'Air G. M., C.B.E.,A.F.C.: 9.
Croix-Rouge: 413, 440.
"Cromwell", mot de passe: 304.
Crowthorne: 213.
Cruikshank, le brig.-gén. E. A., V.D.: 4.
Cuckfield: 213.
Curaçao : 76.
Currie, le lieut.-col. D. V., V.C.: 50.
Currie, le lieut.-col. G. S., C.M.G., D.S.O., M.C.: 447, app. "F"

D

D'Aguilar cap: 473.
Danac, le, M.R.: 468.
Danemark: 75, 267, 364.
Dathan, le lieut.-commander J. H., R.N.: 396.
Davies, le capitaine R. M.: 503.
Davis, M. le juge T.C.: 126.
D.C.A., instruction: 251, 255.
Debert (N: E.): 79, 137, 170, 175, 177-179, 198, app. "E".
Déclarations de guerre: 45, 47-48, 311, 322.
Defence Medal: 146.
Défense aérienne: aérodromes, 6, 41; McNaughton 1934-1935, 6; budget, 9, 13, 35, 39, 68; priorité, 7, 14, 111; Chef d'étatmajor de l'Air, 18; programme, 90, 96; Terre-Neuve, 182; voir Partie II R.A.F., C.A.R.C.
Défense aérienne, Grande-Bretagne: 251, 302, 311.
Défense antiaérienne: 10, 20, 33, 52, 150, 151; matériel, 6, 20, app. "G"; Alaska, 124; C.F.A.C., 128; défenses canadiennes, 159, 170-171, 175, 177-178, 183, 188, 190; en campagne, 302; R.-U., 310; Dieppe, 368; Hong-Kong, 474, 492; Aléoutes, 514; voir Artillerie.
Défense côtière: 148-151, 154-159; programme, 21-22, 26-28; plan provisoire, 27-28, 39-40, 154-158; plan définitif, 154-156, 157-159; mesures de guerre, 45; effectifs, 29-30, 39-40, 43, 52-53, 57-58, 121-122; Halifax et Esquimalt, 10, 17, 27, 155; Maritimes et Québec, 179-180; Nord de la C: B., 170; dissolution, 188, 190-191; défenses côtières allemandes, 362-365; Hong-Kong, 473-474, 488; Canada, 148-149, 154-159, 182-183, 190-191; ennemie, 335, 367-368, 418; HongKong, 491-492, 493, 498.
Défense du Canada. Voir Défense territoriale.
Défense du R.-U.: 81, 215, 242-243, 264, 294 295; réserves mobiles, 280-285, 296-297; G.Q.G., réserve, 74, 309.
Défense navale: priorité, 12, 14, 111; crédits, 68; Ministre, 79; programme, 90, 96; voir aussi Partie II, Marine royale du Canada, Marine royale.
Défense passive: 9.
Défense territoriale: Chap. V, passim; Ashton, 10; priorité, 13-15; Plans de défense, 26-27, 29; Forces de sécurité, 45-47, 77-78; service obligatoire, 81, 121-122; vues de Crerar, 86, 120; bat. de para., 102; instruction, 135-136; divisions, 225-226, 141; plan, 164-165; Kiska, 518; nominations principales, app. "F"; voir Défense côtière.
Demerara, fleuve: 185.
Démobilisation: 450.
Dempsey, le général Sir Miles C., K.C.B., K.B.E., D.S.O., M.C.: 300.
Denain: 275.
Denovan, le major J. J.: 420.
Dépenses en vue de la défense: 1939-1946, app. "C", 68-70, jusqu'à 1939-1490, 4, 7, 10-17, 20-21, 32, 39, 56; 1940-1941, 76, 8990; 1941-1942, 91-92; La Loi des finances de guerre, 49, 68; prévisions, 73-76, 191-192; autres réf., 27-28, 39, 46.
Dépôts de convalescence: 145.
DesRosiers, le lieut.-col. H., C.M.G., D.S.O., V.D.: 69, app. "F".
Devils Battery: 155-156.
Devil's Peak, Péninsule de: 476, 485-486.
Dewing, le major-gén. R. H., C.B., D.S.O., M.C.: 268-270, 278-280, 294, 331.
De Witt, le lieut.-gén. J. L.,: 514-515, 524.
Dieppe, raid (1942): origines, 336-339; région, 339-342: plan et instruction, 342-357; dispositions relatives au commandement, 351, 354-355, 361; troupes can., 357-358, 404; plan, 359-361; ennemis, 362-371; convoi allemand, 371-374; l'opération, 374401, 413-420; pertes (armée), 374-376, 388, 395-396, 402-405; pertes (ennemi), 403-404, 405; pertes (Aviation et Marine), 331,

402-403; nombre d'évacués, app. "E"; critiques allemandes, 403-408; prisonniers, 402, 412-413; leçons et suites, 413-429; archives allemandes, 369-370, 372; rapport combiné, 339, 357; autres réf., 253-254, 261, 264, 333, 336.
Dill, le field marshal Sir John G., G.C.B., C.M.G., D.S.Q.: France 1940, 280-281, 283, 296; autres réf., 310, 313, 318, 323, 332, 335.
Dinant: 274.
Direction du mouvement des troupes: Q.G.A.C., 200, 203; France 1940, 290, 296; autres réf., 467.
Discipline : 442-445.
Dives-sur-mer: 365.
Division historique, Q.G.M.C.: 205.
"Dog", exercice: 246, 252.
Dombaas, (Norvège): 271.
Doi, le col Teihichi: 481, 483, 485, 491-492, 496, 501, 503-504.
Donegal: 200.
Don José, le, navire de transport: 467, 479.
Dorlin: 256.
Doudeville: 368.
Douglas, le maréchal de la RAF Lord, G.C.B., M.C., D.F.C.: 333-334, 418.
Doukhobors: 119.
Douvres: 246, 276-279, 283, 301, 303, 321-322.
Dowding, le maréchal en chef de l'Air Lord, G.C.B., G.C.V.O., C.M.G.: 286, 303.
Dubuc, le sergent P., M.M.: 396.
Duchess of Bedford, le, navire de transport: 195.
Duchess of Richmond, le, navire de transport: 196.
Duchess of York, le, navire de transport: 195.
Duclair: 368.
Duff, le très hon. Sir Syman, G.C.M.G.: 463, 471.
Duke of Wellington, le, M.R.,: 378, 380, 381.
Dundurn, camp: 11, 38, 463; app. "E".
Dunfermline: 269-270.
Dunkerque: 279-283; autres réf., 69, 78, 81, 243, 275-279, 297, 308, 331, 456.
Durnford-Slater, le brig. J. F., D.S.O.: 359, 374.
Dutch Harbor: 511.
Dyle, rivière: 274.

E

Earnshaw, le brig. P., D.S.O., M.C.: App. "F". East Anglia: 248, 261.
Eastwood, le lieut.-gén. Sir T. R., K.C.B., D.S.O., M.C.: 293.
Echiquier, le chancelier de 1': 75. Ecoles. Voir Instruction.
Ecosse: 215-217, 257, 269, 298-299, 428, 441.
Eden, le très hon. Sir Anthony, P.C., M.C.: 84, 88, 279, 280.
Edmonton: 46, 153, 172.
Edmundston (N.-B.): 166.
Effectifs: définition, 48; 1938, 5, 18-19; armée de campagne, 98, 101, 108; pouvoir de les déterminer, 225-226, 235; Hong-Kong, 457, 462-463, 465-466, 475; div. du ministère de la Défense nationale (Armée), app. "J". n. 1; autres réf., 74, 129-130, 136, 151, 204-205, 69, 81, 93, 96, 99, 126, 216, 232, 235, 256; maximum autorisé, 102, 108; pour le R: U., 88-89; recrutement et engagement 51-54, 57, 74, 79,110-115; statistique, 115-118; C.F.A.C., 125, 128, 217-218; congé de roulement, 449; Pacifique, 525, 535-536; généralités, app. "A"; 1914-1918,4; d'avantguerre, 5, 33, 39, 49-50; Armée canadienne outre-mer, 91-92, 98-100, 107-109, 200, 203-204, 210, 216, 444, 449, 452; contingent des services spéciaux, 104; l'armée de campagne, 98-102; force totale mobilisée, 114-120; centres d'instruction, 121-122, 132-133; officiers à l'instruction, 141-142; cadets, 143; défense territoriale, 152-154, 186-187; Q.G.D.N., 203; prisonniers de guerre, 153; Garde des anciens combattants, 154; C.A.R.C., 174; corps franc de la côte du Pacifique (PCMR), 177; régions militairesde l'Atlantique et du Pacifique, 178-179; Saint-Laurent, 180-181; Terre-Neuve, 183; la Réserve, 186-187; Force expéditionnaire britannique, 273; Dunkerque et après, 281, 297-298; Spitzberg, 316; allemands 1942, 326, 364, 422; forces américaines au R.-U., 329; Dieppe, nos propres forces, 358; ennemis, 371; avions ennemis, 398; en Europe, 451-452; Malaisie, 458; région de Canton, 470, 480-482; Aléoutes, 511-512; nos propres forces, 518-520, 535-536.
Egypte: 86,355.
Eichstatt: 413.
Eisenhower, le gén. de l'Armée Dwight D., G.C.B. (hon.), O.M. (hon.): 323, 328, 331, 334, 418, 433.
Elbe, rivière: app. "I".
Elkins, le major-gén. W. H. P., C.B., C.B.E., D.S.O.: 166, 179, app. "F".
Ellwood (Californie): 173.
Ely, île: 299.
Emergency Powers Act (R.-U.) 1940: 81.
Empereur du Japon, l': 469, 471-472.
Empress of Australia (nav. de transport): 195.
Empress of Britain (nav. de transport): 195.
Empress of Canada (nav. de transport): 314, 316-318.
Empress of Scotland (nav. de transport): 195.
Enrôlement: 52-54, 112-115; service général, app. "B", 62-63, 87-88, 93-94, 96, 110-111, Réserve, 186-187; citoyens américains, 115; au R.-U., 195, 217; à Terre-Neuve, app. "I". Voir Service obligatoire, volontariat.
Ensor, le lieut.-col. J. P., D.S.O., M.B.E.: 321.
Envermeu: 365.
Erria, le nav. de transport: 198.

Espagne, Espagnol: 86, 365, 426-428.
Esquimalt, zone de la forteresse d': 10, 26-27, 35, 64, 148-151, 155, 157, 163, 169-171, 175, 178, 189.
Esterel (P.Q.): 138.
Estevan Point (C.-B.): 176.
Etat-major canadien chargé de dresser le plan: 427.
Etat-major de l'Armée canadienne à Washington : 516.
Etat-major, instruction et organisation: cours d'état-major, 33, 142, 240, 245-246; exercices, 252-253, 255; instruction à l'égard des opérations combinées, 256-257; organisation, 90-91, 208-209, 432, 533-534; autres réf, 414-415, 527.
Etat-major, Service de l', au Q.G.D.N.: 28, 91, 429, 32, 459-460, 533-534, sous-chefs, app. "F"; organisation, app. "J".
Etat-major général, Service de l', Q.G.M.C.: 203, 205, 207, 227.
Etat-major conjoint d'élaboration des plans (E.-U): 525, 532-533.
Etats-Unis d'Amérique: 3, 14, 29; matériel provenant des, 22, 61, 81, 88-89, 104, 161; Islande, 84; services spéciaux, 103-107, 124; coopération avec le Canada: 124, 147, 156, 157-162, 164, 169, 178, 189, 196, 514, 527; Alaska, 177; Terre-Neuve, 183; neutralité, 163, 167, 297, 308; entrée en guerre, 251, 322, 362; collaboration avec le R.-U., 183, 298, 322-335, 337, 349; relations avec le Japon, 456, 458, 468-471, 530, 538; autres réf., app. "E".
Ethiopie: 8.
Etoile de 1939-1945: 145.
Etrangers et biens étrangers: 9.
Etretat: 324.
Eu: 368.
Evatt, le très hon. H. V., P.C.: 333.
Ewener, le lieut.-col. W. A., M.C.,: 395.
Exercices: Chap. VIII, passim. Voir sous désignations.

F

Fagalde le gén. de: 278-279, 282.
Falaise: 368, 423, app. "I".
Falmouth: 290, 292-293.
Fanshawe, le lieut.-col. E. L. (armée bric.): 91.
Farnborough: 213.
Farrington, le lieut.-col. J. R. (armée brit.): 91.
Fécamp : 334.
Feltre: 421.
Ferme, le, M.R.: 358, 361, 382, 396.
Fidji: 510.
Field, le lieut. B. C.: 500.
Filière administrative: armée can. outre-mer, 220-237; Dieppe, 350-351, 355-356, 361; voir ommandement et direction des troupes can. outre-mer.
Finlande: 267.
Flers : 368.
Florence: app. "1".
Flushing: app. "I".
Foch, le maréchal: 351.
Folkestone: 305.
Fonblanque, le major-gén. P. de: 293.
Foote, le major Mon. J. W., V.C.: 392.
Force canadienne (R.-U.): 284, 287, 298.
Force mobile (Projet de défense No 3): composition, 31, 42-44, 70; mobilisation et rôle, 31, 38, 41-42, 57, 59-60; recrutement, 52-54, 57, 112-114; autres réf., 30, 151, 165.
Forces allemandes: Pologne, 41; France et Pays-Bas (1940), 75-76, 277, 288, (1942), 363364, 421-424; R.-U., 305-306; plans contre, 325, 331-332; région de Dieppe: 365-369; Espagne, 426; autres réf., 72, 164, 241, 273.
Fcrces armées des Etats-Unis.Forces britanniques, troupes britanniques: Norvège, 267, 271; France, 1940, 274-275, 277, 284, 288-289, 295; infanterie et blindés, 335; Dieppe, 357, 428; Extrême-Orient, 467-468, 475, 507, 529-530, 537, app. "I".
Forces françaises. Voir Troupes françaises. Forces territoriales. Voir Partie II G.Q.G.
Forces territoriales.
"Ford" exercices: 357.
Foreign Office, Foreign Secretary: 37, 327, 456, 459.
Forêt d'Arques: 405.
Formation supérieure. Voir Centres d'instruction.
Formose: 474, 531. Fort-Benning (Georgia) : 103. Forts. Voir sous désignations.
Fort William (Ontario): 153.
Forth, le, M.R.: 160.
Foster, le major-gén. H. W., C.B.E., D.S.O., C.D.: 431, 517-519, 523, app. "F".
Foster, le major-gén. W. W., C.M.G., D.S.O.,V.D.: 439.
Foulkes, le gén. Charles, C. B., C.B.E., D.S.O.,C.D.: 262, 431, app. "F".
"Fox", exercice: 246, 252.
France, Français: mesures de défense, 37; déclaration de guerre, 45; B.E.F., 72-73; Troupes canadiennes pour la, 62, 75, 274; invasion, 75-82; Norvège, 1940, 268, 271; 2e B.E.F., 284-287, 292, 295-299; leçons tirées de la défaite en, 301; plans d'invasion des Alliés, 322, 324-326, 330, 349-350; effectifs ennemis en 328, 423; défenses allemandes 1942, 362-365; autres réf., 86-87, 106, 112, 146, 153-154, 156, 214, 230, 241, 242-245, 349.
Franz, le, navire marchand: 405.
Fraser, rivière: 158.
Frederick, le major-gén. Robert T.: 105.
Freetown, Sierra Leone: 155.
French, le lieut. C. D.: 499.
Fusils: voir Matériel.

Galles, pays de: 299, 443.
Gallipoli: 339.
Gamelin, le général Maurice: 275.
Gammell, le lieut: gén. Sir J. A. H., K.C.B.,D.S.O., M.C.: 253, 259.
Gander, Terre-Neuve: 162, 182-183.
Ganong, le major-gén. H. N., C.B.E., E.D.: 175, app. "F".
Gardes: 240, 275; voir Partie II (B), Divisions blindées.
Gardiner, le très hon. G. J., P.C.: 118.
Garth, le, M.R.: 358, 381-382.
Gascogne, golfe de: 101, 325. Gaspé, 156, 165, 179, app. "E". "
Gauntlet" opération: 316, 318.
"Gelb", opération: 274.
Gendarmerie royale du Canada: 32, 151-152, 161, 186, 277.
Genet, le brig. J. E., C.B.E., M.C., C.D.: 300, 345.
Genève, Convention de: 440.
George Cross (Croix de George): récipiendaires, note, 50.
Georges, 'I,' gén.: 291.
Georgetown, Guyane anglaise: 185, app. "E".
Gibraltar: 311-313, 427, 528.
Gibson, le major-gén. R. B., C.B., G.B.E.V.D.: app "F,,
Gilbert, Iles: 530.
Gilbride, le brig. W. P., C.B.E., D.S.O., E.D.: 535.
Gin Drinkers, Ligne: 462, 477, 482-487.
Glasgow: 200, 314.
Glengyle, le, M.R.: 389.
Gneisenau, le, navire de guerre: 163.
Goch: app. "I".
Goose Bay: 157, 162, 184, App. "E".
Gordon Stead (C.-B.) : 140.
Goring, le feld-maréchal Hermann: 421.
Gort, le field marshal vicomte, V. C., G.C.B., C.B.E., D.S.O., M.V.O., M.C.: 72, 274, 276, 277, 279-281, 285, 312.
Gosport: 357.
Gostling, le lieut.-col. A. C.: 360, 385.
Goulding, le lieut.-commander H. W., R.N.: 381.
Gourock: 200.
Gouvernement britannique: équipement, 23 25, 84, 184-185; troupes canadiennes, 57-61, 64-65, 71, 73, 76-77; Dieppe, 345-346, 371; prisonniers de guerre, 153, 412-413; Extrême-Orient, 457-458, 459-460, 469, 471 473; autres réf., 37, 82-83, 111-112, 167, 215, 288, 311, 450; voir Cabinet de guerre britannique.
Gouvernement canadien. Voir Cabinet canadien, Comité de guerre du cabinet.
Gouvernement des États-Unis: 425-426, 471 472, 518-520.
Gouvernement français: 284-285, 288-289, 292.
Grande-Bretagne, Voir Royaume-Uni. Grasett, le lieut.-gén. Sir A. E., K.B.E., C.B., D.S.O., M.C.,: 456-457, 474.
Grave: app. "I". Gravelines: 275.
Grèce, la: 92, 116, 308.
"Greenlight", exercice: 517.
Greenock : 200.
Greenwich: 359.
Gregson-Ellis, le major-gén. P. G. S., C.B., O.B.E.: 341.
Gresham, le major A. B.: 499.
Grigg, le très hon. Sir James, P. C., K.C.B., K.C.S.I.: 427.
Griz-Nez, cap: 324.
"Gizzly II", exercice: 261.
Groningue: 365.
Guadalcanal: 419, 509.
Guam: 471, 480, 510.
Guderian, le général Heinz: 274.
Guerre chimique: 138, 255. Guibon,
Georges: 391.
Guildford : 301.
Guyane anglaise: 124, 154, 185, app. "E".

H

Haase, le lieut: gén. Conrad: 365.
Hague, Cap de la : 337.
Haig, le field marshal comte O. M., K.T., G.C.B., K.C.I.E., G.C., V.D.: 351.
Haldenby, le brig. E. W., C.B.E., M.C., V.D.: 294.
Halder, le gén. Frank: 406.
Halifax: les défenses, 10, 12, 26-27, 155-157, 159-161; la défense de, 40-41, 148, 150, 153, 166-168; départs, 67, 71, 184, 195, 198; centre d'instruction du génie, 135; autres réf., 143, 162, 171, app. "E".
Hamilton, l'amiral Sir L.H.K., K.C.B., D.S.O., 428.
Hamilton (Ontario): 139, 153.
"Hammer", opération: 270.
Hampshire, 261, 310.
Hansen, le soldat G.: 270.
Hardelot: 320-321.
"Hare", exercice: 247.
"Harlequin", exercice: 261.
"Harold", exercice: 254.
Hart, l'hon. John, Premier Ministre de la C: B.: 174.
Hastings: 310.
Haut Commissaire du Canada: 201, 221. Voir Massey, le très hon. Vincent.
Hautot: 386.
Havant (Hampshire): 250.
Hawa1: 480, 529-530.

Haydon, le maj.-gén. J. C., C.B., D.S.O., O.B.E.: 341.
Hazebrouck: 275.
Headley-Court: 300.
Hearst (Ontario): 161.
Helena, Montana: 105.
Hendry, le caporal J., G.C.: 50.
Hennessy, le col P., D.S.O., M.C.: 461, 503.
Hertzberg, le major-gén. C. S. L., C.B., M.C., V.D.: 300.
Hertzberg, le major-gén. H. F. H., C.B., C.M.G., D.S.O., M.C.: app. "F".
Hickerson, J. D.: 516.
Hicks, le major R. C., C.D.: 380.
Hickson, le capitaine G. A., D.C.M., M.M., C.D.: 390-391.
Higham, Ferrers: 284.
Higuchi, le lieut.-gén.: 491.
Hill, le capitaine A. C., M.C., C.D.: 390.
Hindhead: 310.
Hiroshima: 537-538.
Hitler, Adolf: s'empare du pouvoir, 5; pacte avec la Russie, 37; s'empare de pays européens, 37, 41, 45, 81, 148, 268, 274; menace au R.-U., 86, 286, 297, 305-306, 443; Mur de l'Ouest, 363-365, 369-370; Dieppe, 421, Muraille de l'Atlantique et France, 421-424; défaite, 537-538.
Hitler, Ligne, voir Adolf Hitler, Ligne.
Hodkinson, le major E., D.S.O., E.D.: 502.
Hoffmerster, le major-gén. B. M., C.B., C.B.E., D.S.O., E.D.: 431, 534, app. "F". Hollande: Voir Pays-Bas.
Hollis, le gén. Sir L. C., K.C.B., K.B.E.: 350.
Home, le brig. W. J., M.C., C.D.: 462, 497, 505.
Home Secretary (Ministre de l'Intérieur): 444. Hong-Kong: Chap. XIV, passim; Officier général commandant, 461-462, 468, 474-475, 538; autres réf., 172, 510, 516, 538.
Honolulu: 467-468.
Honneurs et récompenses: 107, 146, 295, voir aussi George Cross et Victoria Cross.
Honshu: 537.
Hook, le major H. W., E.D.: 502.
Hopkins, Harry L.: 324-325, 329-330, 333, 337, 340.
Horley : 213.
Horsham: 213.
Hornby, le major-gén. A. H., C.B., C.B.E. M.C.: 278.
Hôpitaux: 144-146, 203, 213, 534.
Hospitalité : 440-441.
Hôtelleries de la Feuille d'érable: 441; reproduction du journal "Maple Leaf" en regard de la page 483.
Howe, le très hon. C. D., voir illustration en regard de la page 351.
Hudson, Baie d': 160. Hudson, détroit d': 166.
Hughes, l'hon. lieut.-gén. Sir Sam K.C.B.: 201.
Hughes-Hallett, le vice-amiral John, C.B., D.S.O., R.N.: 340-341, 350, 353-355, 359, 361, 381, 399-400, 414, 417-418.
Hull, Cordell: 472. Humber, rivière: 284.
"Husky", opération: 428.
Hutchinson, le sapeur F. P., M.M.: 295.
Hutt, le sergent D. L.: 295.
Hvalfjord, Islande: 316. Hythe: 240.

I

Icarus, l' (Marine royale): 316-317.
lesi: 146.
Iles anglo-normandes: 336.
Ilsley, le très hon. J. L.: 48.
"Imperator", opération: 327, 336, 350.
Inde: 474, 528, 530.
Indes néerlandaises: 480, 509-510.
Indes orientales. Voir Indes néerlandaises.
Indochine: 468-469.
Industries de guerre: "une affaire de quatre années", 35; capacité industrielle canadienne, 25, 297; autres réf., 8, 19, 21-24, 121, app. ..G„
Infirmières: 52, 125, 466, 508, 535; voir aussi Partie II, Corps royal de santé de l'Armée canadienne.
Inglis, Compagnie John: 25.
Inscription nationale: 118.
Insignes de grades: 105, 127.
Instruction: au Canada, Ch. IV passim; outre-mer Ch. VIII, passim; pour Spitsbergen, 314; pour Dieppe, 342; pour la Sicile, 260-261; pour la Normandie, 261-262;
pour Hong-Kong, 464-465; pour Kiska, 516-518, 519.
Instruction en culture physique: 240, 248-249.
Intercommunications: Dieppe, 381, 382, 395 97,416.
Inveraray: 256-257, 314.
Invicta, l' (marine royale): 383.
Irlande du Nord: 329.
Ironside, le field-marshal Lord, G.C.B., C.M.G., D.S.O.: 62, 84, 238, 269, 279-280, 282.
Islande: 44, 77-78, 82-84, 164, 184, 316.
Isle-Maligne: 153, 160.
Ismay, le gén. Lord, P.C., G.C.B., C.H., D.S.O.: 7, 350, 456.
Italie, Italiens: Force spéciale, 103-105; les Canadiens en, 108, 229-230, 429-430, 434, 445; C.F.A.C.: 128, 218; congés, 447-448; autres réf., 8, 145-146, 260-261, 308, 311, 402, 456.
Ito, le major-gén. Takeo: 481-482, 489, 496.
Iwo-Jima: 537.

J

Jamaïque, la: 76, 124, 184, 461, 464-465, app "E"
Japon, Japonais: en C.-B., 83, 172; stratégie alliée, 322, 325, 328-329, 449; Hong-Kong, ch. XIV, passim. Aléoutes, ch. XV, passim; conférences impériales, 456, 468, 472, 537; projet d'invasion et reddition, 452, 529, 532-533, 536-538.
Jasper, Alberta: 175.
Jasperson, le lieut.-col. F. K., D.S.O., E.D.: 359, 391, 400.
Java: 471, 509.
Jefferson, le brig. J. C., C.B.E., D.S.O., E D.: 434.
Johannson, le soldat A.: 270-271.
Johnstone, détroit de: 28.
Jones, le colonel C. E. F., O.B.E.: 215.
Jour de la Victoire en Europe: 450-452, 534.
Juan de Fuca, détroit de: 157.
"Jubilee", opération. Voir Dieppe.
Juge-avocat général: 15, 130, 204.
Jumièges: 368.
"Jupiter", opération: 424-426. Jutland : 362. 426, 429; idées sur la stratégie, 332-332; rapatriement 449-451; Hong-Kong, 459; Force du Pacifique, 525, 528-532; autres réf., 7, 8, 11, 14, 65, 78, 104, 201, 271, 287, 325.

Kai Tak, aeroport de: 474, 483, 485, 508. Kamloops, (C.-B.): 175.
Kapuskasing (Ontario): 161. Karachi: 528.
"Kate", exercice: 262.
Keefler, le major-gén. R. H., C.B.E., D.S.O.,
E.D.: 431, app. "F".
Keitel, le gén.: 362, 365.
Keller, le major-gén. R. F. L., C.B.E.: app.
„-F„
Kemptville (Ontario): 138.
Kennedy, le major-gén. H., C.B.E., M.C.,
E.D.: 132, app. "F".
Kennedy, le major-gén. Sir J. N., G.C.M.G.,
K.C.V.O., K.B.E., C.B., M.C.: 100.
Kent: 253, 262, 301, 303, 307.
Kettering: 284.
King, l'amiral de la Fotte Ernest J.: 328-330.
King, le très hon. W. L. Mackenzie, P.C., O.M., C.M.G.: arsenaux, 21, 23; défense côtière, 28; conscription, 111, état de crise, 39, 46; déclaration de guerre, 47; défense territoriale, 14, 34, 147, 151, 155, 160, 167; Terre-Neuve, 183; utilisation des forces d'outre-mer, 72, 77, 85, 221-225, 230, 273,
Kingston, Jamaïque: app. "E".
Kingston (Ontario) : 40, 129, 142, 153.
Kinkaid, le contre-amiral T. C. (U.S.N.): 514, 519, 524.
Kiska, lie: ch. XV, passim. Autres réf., 106, 124, 176, 189, 455.
Kitching, le brigadier G., C.B.E., D.S.O., C.D.: 434, app. "F".
"Klondike I", exercice: 351.
Komandorski, lies: 514.
Konoye, le Prince: 469.
Kota-Bharu: 474.
Kouriles, les îles: 511, 520, 524-525.
Kowloon: 468, 473, 477, 480, 482, 485, 488489, 496, 506.
Koyl, le lieutenant J. E., D.S.C., (RCNVR): 378.
Kristiansand: 267.
Kurusu, Saburo: 471.
Kynshy, île de: 537

Labatt, le lieut.-col. R. R., D.S.O., E.D.: 359, 389, 391.
Labrador: 124, 157, 162, 166, 179, 184.
La Flèche, le major-gén. L. R., D.S.O.: 23, 32, 69, app. "F".
Lambert, le lieut.-col. H. G.: app. "1".
Lamone rivière: 146.
Lance-flammes: 261, app. "G".
Landivisiau: 291.
Largs: 257.
Larkhill: 240, 244, 255, 278.
Lauenburg; app. "I".
Laurier, Sir Wilfrid: 20.
Lauzon (P.Q.): app. "E".
Laval, France: 290, 294, 364.
Law, le lieut.-col. A. T., D.S.O., 385-386, 407.
Lawson, le brig. J. K.: Hong-Kong, 461, 466; instruction, 464; attributions, 467-468; tués, 500; autres réf., 471, 473, 478, 482, 487, 498, 505.
Leahy, l'amiral de la Flotte William D. (U.S.N.), G.C.B. (hôn.); 323.
Leatherhead: 300.
Leathers, le très bon. Lord, P.C., C.H.: 531.
"Lebrun", histoire du soldat: 143-146.
Leclerc, le major-gén. P.-E., C.B.E., M.M.: 44, 175, app. "F".
Lee, le brig.-gén. Raymond E.: 469.
Légion canadienne: 438-440.
Législation d'urgence: 9.
Le Havre: 285, 334, 364, 418.
Leigh-Mallory, le maréchal en chef de l'Air Sir T. L., K.C.B., D.S.O.: 345, 347-350, 356, 361, 397-398, 413-414. Leith: 200.
Le Mans: 289-293, 296.
Letitia, le (nav. de transport); 195. Le Tréport: 367, 368.
Letson, le major-gén. H. F. G., C.B., C.B.E., M.C., E.D., C.D.: 136, 140, 532, app. "F". Lett, le brig. Sherwood, C.B.E., D.S.O., M.C., E.D., C.D.: 346, 397.
Lewes: 254.
Lewis, mitrailleuses, mitrailleurs: 20, 182, 240, 269.
Lewisporte (T.-N): 157, 184, 191. Leyte: 527.
Libérations: 207.
Libye, la: 86.
Liège: 281.
Lindsay (Ontario): 21.
Lingan: 155.
Lingfield : 246.
"Link", exercice : 261.
Link, programme d'instruction: 136.
Liri, vallée de la : 145.
Liss, le colonel Ulrich: 406.
Littlehampton: 252.
Liverpool (Angleterre) : 200.
Liverpool (N.-E.); 26.
Locaux: au Canada, 6, 38, 46, 55, 71; rapport au McNaughton, 54, 64; C.F.A.C., 127; au R.-U., 202, 203, 239, 245, 241.
Locust, le (marine royale); 358, 360, 388, 400-401, 418.

M

"M", épreuve: 132.
MacArthur, le général d'armée Douglas, G.C.B. (bon.): 172, 533, 536-538.
Macaulay, Fort (Esquimalt): 151.
McCarter, le brig. G. A., C.B.E., C.D.: 251.
McClintock, le capitaine H. V. P., D.S.O., R.N.: 385, 400.
Macdonald, l'hon. Angus L.: 79, 460.
Macdonell, le lieut.-gén. Sir Archibald C., K.C.B., .B., C.M.G., D.S.O., E.D.: 4.
Macdougall, le major-gén. A. I., C.B.E., D.S.O., M.C.: 283.
Mackenzie, district du: 169.
Mackenzie, le très bon. lan A.: 8, 11,-12, 14, 23, 30, 39-41, 45, 319, app. "F"; quitte la Défense nationale, 70; défense territoriale, 173.
Mackenzie, le major-gén. J. P., C.B., D.S.O., E.D.: app. "F".
Macklin, le major-gén. W. H. S., C.B.E., C.D.: 460.
Maclachlan, le commander K. S., O.B.E.: 69, app. "F".
McMorris, le contre-amiral C. H. (U.S.N.): 514.
McNaughton, le gén. l'hon. A. G. L., P.C. (Can.), C.H., C.B., C.M.G., D.S.O., C.D.: politique militaire d'avant-guerre, 4, 6, 8, 18, 29; Conseil national de recherche, 8,24; arsenaux, 21; chef de l'état-major général, 20, 29; organisation de l'Armée, 15, 44, 49, 63-64, 73-75, 95, 96-97, 98-100, 214-215; Islande, 84; 7e Corps, 85, Corps de l'Armée canadienne, 85; maladie, 95; programmes militaires, 89-90, 92-94, 95-102; idées sur la stratégie, 96-98; commandant la Ire Armée canadienne, 97, 99-100; abandonne le commandement, 229-231; répartition du commandement, 65-68, 97, 233; attributions, 220-229, 266, 319-320, 346; instruction outre-mer, 238-247, 253-255; "Spartan", 258-260; Norvège, 270; Chute de la France, 271-273, 275-282, 318; 2e Corps exp. brit., 287, 289-290, 294-297; défense de la Grande-Bretagne, 283-284, 298-302, 304-305, 308-309; Gibraltar, 311 ; Spitsberg, 313-314, 316, 318; Dieppe, 341, 345-348, 350, 353-357, 361, 410-411; opérations projetées, 425-428; commandants et état-major, 430-431, 433-434, 435-436; le moral des troupes, 436-437; troupes du Pacifique, 534; autres réf., 321, 323, 333-334, app "F"
McQueen, le col. J. G., E.D.: 104.
MacQueen, le major-gén. J. H., C.B.E., C.D.: app "F,,
MacRae, le col. D. F., M.C.: 358, 391, 396, 400.

à
péniches d'invasion ennemies, 342, 360 Voir Transport maritime.
bielles, l'amiral P. W., C.B., marine royale d Canada, : 9.
Nelligan, S. E. Révérendissime C. L., brigadier bon., E.D.: 438.
Nerissa, le (nav. de transport): 200.
Newall, le maréchal de la R.A.F. Lord G.C.B., O.M., G.C.M.G., C.B.E.: 279.
Newcastle, Angleterre: 200.
Newhaven: 339, 355, 357-359, 401.
New-Westminster (C.-B.): 158, 170-171.
New York (U.S.A.): 198, 528.
Niagara, région de: 79, 151-152, 169.
Niagara-on-the-Lake: app. "E".
Nicholson, le brig. C. N.: 275-277.
Nigeria, le (M.R.): 316-317.
Niimi, le vice-amiral: 488.
Nijmegen: app. "i".
Nimitz, l'amiral C.: 519, 527, 536.
Niobe, le (M.R.C.): 149.
"Nisei" : 536.
Nogent-le-Rotrou : 364.
Nord-Ouest de l'Europe: plans relatifs
l'invasion, 328, 338; premier assaut, 419-420; invasion, 428-430, 434, 445, 447; pertes,
402, app. "A"; autres réf., 82, 103, 108, 128, 147, 163, 217-218, 230, 236, 260-262, u 448, 530, 534.
Norfolk, Angleterre: 261.
Norfolk, Virginie: app. "E".
Normandie: 262, 364, 413, 416, 419, 422-424, 434, app "i,,
Normes médicales: 51, 112-113, 188, 535.
Noron, l'abbaye de: app. "i".
Northampton: 284-285, 292, 298, 299, 437.
Northcote, Sir Geoffroy, K.C.M.G., C.M.G.: 456.
Norvège, Norvège septentrionale: envahie, 75, campagne de la, 267, 271-272; projets, 104, 425; Spitzberg, 313-319; raids, 325 326. autres réf., 240, 242, 362.
Norvège, les Canaux de: 267.
Noseworthy, le lieut.-gén. Sir F. P., K.C.B., D.S.O., M.C.: 299.
Nouveau-Brunswick: 146, 165.
"Nouveaux territoires" (Hong-Kong): 473, 483.
Nouvelle-Calédonie: 510.
Nouvelle-Écosse: 27, 144, 146, 166.
Nouvelle-Guinée: 510, 527-528.
Nouvelle-Zélande : 332-333.

O

Oban: 200.
Objecteurs de conscience: 119.
Océan Indien: 196.
"Octagon" Conférence. Voir Conférences de Québec.
Odlum, le major-gén. V. W., C.B., C.M.G., D.S.O., V.D.: 44, 74, 243, app. "F".
Office des Approvisionnements de guerre. Voir Ministère des Munitions et de l'Approvisionnement, Commission des achats de défense.
Office national du film: 116.
Officier supérieur combattant (Armée can. outre-mer): 220, 222, 224, 227, 233, 234, 236, 266, app.: "F".
Officier supérieur au Q.G.A.C.: 203, 219-222, 224, 226, 229, 235, 289, 433. Voir Chef d'état-major, Q.G.A.C.
Officiers: 52, 140, 245. Voir Choix des officiers.
Officiers: choix, 38-39, 128, 133; formation, 140-143, 430-436, 517, 525-528, app. "D"; autres réf., 49, 104-105, 239-240, 244-246, 255-256, 257.
Officiers d'état-major: de l'A.P., 50-51; pénurie 98, 240, 430, 436; autres réf., 225, 232, 307.
Offranville: 386.
Ogdensburg, rencontre d': 156. Okada, le lieut.: 500.
Okinawa: 527, 537.
Olaf Fostenes, l' (nav. de transport): 195.
Oligarch, l' (M.R.): 317.
"Olympic", Operation: 537.
Opérations. Voir les diverses désignations.
Opérations amphibies: Voir Amphibies.
Opérations combinées: instruction, 138, 314, 254, 257, 320, 341, 347, 357, 428, 517, 519-20; chef des, 321, 324; leçons et techniques, 415, 420; autres réf., 346, 349. Voir Mount batten.
Ordres courants de l'Armée: 134, 203, 412, 435.
Ortona: 145, app. "i".
Osborn, le sous-off. brev. 2e cl. (sergent-major de Cie, J.R., V.C.: 50, 499.
Oslo, 267-268.
Otter, le gén. Sir William D., K.C.B., C.V.O., C.B.: 4, 30.
Oumnak, île d': 513. Ounalaska, île d': 511. Ouville-la-Rivière: 368.
Oxford, Angleterre: 284, 299-301. Oxford Battery (Sydney, N.-E.): 155.

Paget, le gén. Sir Bernard C. T., G.C.B., D.S.O., M.C.: Dieppe, 333-334, 346-348, 350, 355; autres réf., 95, 299, 310, 320, 418, 428.
Palaos, les: 530.
Pacifique: 515-516, 518-519, 524.
Pacte tripartite: 456.
Page, le major C. E., E.D.: 394.
Page, le major gén. L. F., C.B., D.S.O.: 79, 82-84, 183, 211, 251, 460, app. "F".
Papeterie et impressions: 203.
Paramushiro: 511, 521, 525.
Parcé: 291-294.
Paris: 164, 284, 336, 363-364.
Parminter, le brig. R. H. R., C.B.E., D.S.O., M.C.: 277.
Pas-de-Calais: 261, 277, 319, 324, 334, 338, 424; Voir Calais.
Pasteur, le (nav. de transport): 195.
Patricia-Bay, C: B.: 163, 171.
Patton, le lieut. J. M. S., G.C.: 50.
Pays-Bas, les: 75, 146, 218, 273-275, 362-364, 468, 471-472, app.: "i"
Peacehaven: 306.
Peacock, Sir Edward R., G.C.V.O.: 440.
Pearkes, le major-gén. G. R., V.C., C.B., D.S.O., M.C.: 95, 176, 269, 300, app. "F".
Pearl-Harbor: attaque, 482-483; résultats de l'attaque, 148, 150, 158, 162-163, 168, 171, 179; les E.-U. entrent en guerre, 322, 362; forces d'attaque, 472, 480; autres réf., 468, 510, 438,
Peloton, armes de: 240, 244, 249.
Peloton, sergent-majors de (sous-off. brev. de 3e cl.): 129, 245.
Peluliu: 527.
"Penquin" : 104.
Péniches de débarquement: général, 320-321, 327, 339; Dieppe, 349, 355, 358-359, 399400; Japonais, 481-482, 492, 503; chalands d'assaut, 321, 339, 359, 374-375, 388-389, 400, 517; chalands d'appui, 322; péniches de débarquement d'infanterie, 339, 351, 355, 358, 373, 389; péniches de débarquement de chars, 339, 358-359, 392, 419; de personnel, 355, 358, 372, 373-375, 396; motorisées, 339, 378; fusées, 419; canons, 419.
Pepinster, Fort : 281.
Percival, le lieut.-gén. A. E., C.B., D.S.O., O.B.E., M.C.: 276.
Permissions: Hôtelleries de la "Feuille d'érable", 441; au Canada, 445-449. Personnes à charge: 51, 114.
Pertes: app. "A"; 1914-1918, 4, 200; Aléoutes, 515, 520; estimées, 137, 232, 448; en mer, 200; bombardements aériens, 302-303, 308; civils, 349, 537; Dieppe (nos troupes): app. "H", 374-376, 388, 396-397, 402-403; Dieppe (troupes ennemies), 403-405; France 1940, 295-296; Hong-Kong (nos troupes) 483, 492-493, 494-495, 496-498, 501, 503, 506508; Hong-Kong (troupes ennemies), 491, 495-496, 502, 503-504, 507-508; Terre-Neuve, personnel, app. "i"; remplacements, 103; à l'instruction, 254.
Petain, le maréchal Henri-Philippe: 81, 292, 297.
Petawawa, camp: 38, 40, 46, 138, 177.
Petit-Appeville (Bas-de-Hautot): 386-387.
Petite-Rivière: 21.
Phelan, le maj.-gén. F. R., C.B., D.S.O., M.C., V.D.: 186, 211, app. "F".
Philip, le capitaine, R. W., M.C.: 482.
Philippines, les: 172, 458, 467, 471, 480, 510, 530-531, 537.
Philipps, le lieut.-col. J. P., Royal Marines: 360, 397.
Picton : 63.
"Pilgrin" le projet: 427; Voir aussi "Tonic".
Pirbright: 241.
Plan "D": 274. Plan "W": 290.
Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique: 65, 67, 72.
Plan provisoire, Voir Défense côtière.
Plébiscite sur le service obligatoire: 123-131.
"Plough", Opération: 104, 519.
Plymouth, 290, 291-294, 296.
Point-Atkinson, C.-B.: 158.
Point-Grey, C.-B.: 149, 158.
Points vulnérables: Liste no 2, 31; autres réf., 40, 42, 52, 151-154.
Pologne: 37, 41, 45, 68, 72, 538.
Pontorson : 289.
Pope, le lieut.-gén. M. A., C.B., M.C., C.D.: 32, 45, 236, 331-332, app. "F"; Pacifique, 515, 518, 531.
Port-Alberni, C.-B.: 178.
Port préfabriqué: 420.
Portage-la-Prairie, Man.: 463.
Porte-avions: 510, 511, 537.
Porteous, le major P. A., V.C.: 376.
Portsmouth: 240, 305, 310, 358, 372, 401, 406.
Potsdam, la Déclaration de: 537.
Potts, le major-gén. A. E., C.B.E., E.D.: 175, 314, 316-318, app. "F".
Pound, l'Amiral de la Flotte Sir Dudley, G.C.B., O.M., G.C.V.O.: 279.
Pourville: élaboration du plan de Dieppe, 339-340, 342-344, 359-360, 367; raid sur Dieppe, 373, 383-388, 400, 403, 408, app
Power, l'hon. C. G., C.P. (Canada), M.C.: 79-80, 183, 319-320, 459, 461.
Premier Ministre du Canada. Voir King, letrès hon. W. L. Mackenzie.
Première Guerre mondiale: méthode de mobilisation, 46-47; officiers, 50-51, 430; anciens combattants, 51, 74; conscription, 1917, 110-111; service féminin, 125-126; chars, 422; autres réf., 3-4, 19, 28-29, 34, 196, 214, 433, 434.
Préparation, état de: avant 1939, 3-17;situation en 1939, 17-19, 32-36; stade d'alerte, 39-41; des Dominions, 298-299.
Price, le major-gén. C. B., D.S.O., D.C.M., V.D., C.D.: 91, app. "F".
Prince Albert, le (M.R.): 375. Prince Charles, le (M.R.): 68, 400. Prince-Édouard, île du: 53, 166. Prince-George, C.-B.: 175, 178, 189, app. "E". Prince Leopold, le (M.R.): 388, 400. Prince Robert, le (M.R.C.): 466. Prince-Rupert, C.B.: 27, 148-149, 153, 158, 163, 169-170, 176-178, app. "E".
Prince of Wales, le (M.R.): 458-510. Princess Astrid, le (M.R.): 352, 378, 381. Princess Beatrix, le (M.R.): 383.

Princesse Josephine Charlotte, le (M.R.): 352,
Prisonniers de guerre: Canada, 153; Bretagne, 295; Hardelot, 321; Dieppe (ennemies), 342, 368, 376, 405, nos propres troupes, 368, 375, 380, 402; ligotage, 412-413; escortes, 446, 448; Hong-Kong, 479; autres réf., 124, 207-208. Voir Camps de prisonniers.
Programme canadien de prêt d'officiers: 140.
Programme de l'Armée canadienne: recommandations d'Anderson, 60-61; 1941, 8595, 1942, 92-96; 1943, 102; autres réf., 115, 120-121, 174, 189, 198.
Projecteurs: 25, 150, 157, 159, 162, 171, 177, 321, 491.
Projets de défense: 29-32; le plan de dépense No 3, 27, 29-30, 32, 38, 40-41, 43, 45, 48, 70.
Provinces maritimes: 26, 79, 151, 159, 165, 170, 191.
Puddicombe, le major G. B.: 491. Puits. Voir Puys.
Puys: raid de Dieppe, 339-340, 343, 367, 373, app. "H"; désastre, 377-383, 408. Pyke, Geoffrey: 104.
"Python", régime d'affectation: 445.

Q

Quartier général de la Défense nationale: recrutement, 48, 113, 116; C.F.A.C., 126, 128; défense territoriale, 171, 180, instruction, 134, 138-139, 245; relations avec l'armée outre-mer, 219-237; régime de roulement, 446-449; Hong-Kong, 468; nominations principales, app. "F", effectif, 204n; autres réf., 45, 65, 98, 196, 202, 205, 207, 296.
Quartier général militaire canadien: 201-214; attributions, 67, 96-97, 201, 204; organisation, 204-210; nominations principales, app. "F"; partage des responsabilités, 225237; instruction, 136, 238-239, 243-245, 253-257; Q.G.M.C., unités du; 208-214; propositions de la Norvège, 268-271; France 1940, 284-286; Spitsbergen: 313-317; problèmes touchant le personnel, 438-442, 443-452; Japon et Hong-Kong, 461-462, 470; autres réf., 78-79, 82, 153-154. 217-218, 308, 358, 431.
Quartier-maître général, Division du, au Q.G. de l'armée canadienne: 203-205, 208.
Quartier-maître général, Division du, au G.Q. de la D.N.: 35, 38, 432, 467, 534; organisation, app. "J"; quartier-maître général adjoint (Direction des mouvements), 467.
Quatre-Vents, ferme (Pourville): 384-386.
Québec, province de: 44, recrutement, 55, 111, 116.
Québec, seconde Conférence de: 530-531.
Québec, ville de: 11, 21, 27, 148, 150, 153, 156, 531.
Queen Elizabeth, le (nav. de transport): 98. 171, 195-196, 198.
Queen Emma, le (M.R.): 358, 378.
Queen Mary, le (nav. de transport): 198. Quetta: 142.
Quiberville: 339-340, 343, 367, 376. Quisling, Vidkun: 268.

R

Radar: généralités, 159, 161-162, 255, 303: "Clawhammer, 336; Dieppe, 342, 347, 349, 372-373, 384, 410; Hong-Kong, 474; Aléoutes, 522; Australie, 528.
Radio-Canada: 116.
Raeder, l'amiral Erich: 163, 268.
Raids (incursions): Hardelot, 320-322; plans, 1942, 324-326, 329, 336-337; Saint-Nazaire, 338, Dieppe, 337 et seq, 354, 355; projets, 341, 351-352; craintes de l'ennemi, 362-365.
Ralston, le col. l'hon. J. L., C.P. (Cari.), C.M.G., D.S.O., E.D.: nommé ministre de la Défense nationale, 80, app. "F", visites au R.-U., 85, 88-90, 94; ressources humaines, 93, 116; Ire Armée canadienne, 95; défense territoriale, 122, 165; C.F.A.C., 126-127; officiers, 130; direction de l'armée d'outremer, 225, 230-234, 271-273, 320; démission, 210; congé de roulement, 448; Hong-Kong, 459-461, 505; Aléoutes et le Pacifique, 516-518; autres réf., 21, 68-69, 210.
Ram. Voir Chars d'assaut.
Ramsay, l'amiral Sir Bertram, K.C.B., K.B.E., M.V.D.: 276, 333, 337, 418.
Ramsay, le lieut. N. E. B., R.N.V.R.: 381. Rangoon: 537.
Rapatriement, Plan de: 449-452.
Reading: 259.
Ready, le brig.-gén., Joseph L.: 520.
Réclamations : 207.
Reconnaissance aérienne: 318; R.A.F.' 360, 371; ennemi, 360, 369, 405; Hong-Kong, 488; Aléoutes, 521-523.
Recrutement: généralités, 39, 46-57, 78-79, 113; anciens combattants, 1914-1918, 51; procédure, 48, 110; interrompu, 57; statis tique, 52-55, 115-118, app. "B"; 2e Division, 74; 3e et 4e Divisions, 77-79; organisation, 113, 116, 133, 143, 186; recrues "A" et "R", 121-122, 136; C.F.A.C., 126-127; troupes du Pacifique, 535-536. Voir aussi Engagement, Ressources humaines, Mobi lisation.
Redhill: 301. Reeves, le lieut.-col. G. C.: 420. Régiment de livraison de chars formé: 102. Régina, Sask.: 152, app. "E". "Règle des dix ans": 7.

Reid, le capitaine J. A. G., M.B.E., E.D.: 508.
Reine, Sa Majesté la: 285, 441.
Reine-Charlotte, îles de la: 170, 175, 177. Reine des Pays-Bas, Sa Majesté la: 274.
Relations extérieures: généralités, 116, 203, 214; Dieppe, 409-411, 500-501.
Renforts: généralités, 102, 108, 112-114, 121, 134, 137, 145, 203, 232; crise, 137, 190; officiers, 140; ennemies, 418; permissions, 447; Extrême-Orient, 463, 472; Pacifique, 536. Voir aussi Engagements, Ressources humaines, Recrutement.
Rennes: 289, 291, 294.
Renseignements: invasion, 303-305; Dieppe, 368, 371, 412, Japon, 461, 469-470, 472, 482; Pacifique, 522, 536; autres réf., 142-143, 203, 459.
Repulse, le (M.R.): 458, 510.
Repulse, la baie, Hong-Kong: 493-497, 500-501.
Research Entreprises Limited : 162.
Réserve de l'Armée, unités de la Réserve: 87-88, 128-130, 180, 186-187; Voir Armée canadienne, Milice.
Réserve des officiers: 128-130, 135-136.
Réserve mobile, Canada: 165-166, 169, 179180;
R: U. 283-284, 298.
Reykjavik: 84.
Reynaud, Paul, Premier Ministre de France: 288.
Rhin le: app. "i".
Rigolet, Labrador: 157.
Rimini: 146.
Rivière-du-Loup, (P.Q.): 166.
Robb, le maréchal de l'Air en chef Sir J. M., G.C.B., K.B.E., D.S.O., D.F.C., A.F.C.: 341.
Roberts, le major-gén. J. H., C.B., D.S.O., M.C.: France 1940, 293; Dieppe, 341-361; chap. XI passim, 412, 414, 416; autres réf., 211, 258, app. "F".
Roermond: app. "9".
Rogers, l'hon. Norman McLeod: devient
Ministre de la Défense nationale, 70; outre-mer, 75-76; décès, 80. Autres réf., 131, 244, 272, 273, app. "F".
Roi, Sa Majesté le: 48, 143, 285, 441.
Rolfe, le lieut.-col. G. M., D.S.O., M.B.E.: 398.
Rome: 106, 218, app. "1".
Rommel, le feld-maréchal Erwin: 295.
Romsdals: 269.
Roosevelt, le Président Franklin D.: Churchill, 97, 322-325; idées en matière de stratégie, 327-330, 332-333, 425-426; Japon, 469, 471, 515, 531; plans de rapatriement, décès, 449-450; autres réf., 97, 156, 160.
Rose, le col. H. B., M.C.: 500, 502, 504.
Rosmy: 368.
Ross, Alexander, C. M. G.: app. "F".
Rosyth : 267.
Rouen: 365, 368.
Roumanie, la: 104.
"Roundup" Opération: 334, 335.
Route à relais du Nord-Ouest: 178.
Route de Bermanie: 83.
Routh, le major R. F., E.D.: 527.
Rowlands-Castle, Hampshire: 255.
Royaume-Uni: source d'équipement, 19, 22, 27, 61-62, 154, 158, 167; déclaration de guerre et mesures de guerre, 45-48; arrivée des troupes canadiennes, 44, 71, 84, 91-92, 196-197; coopération du Canada, Ch. Il et 111, passim, 184-185. Dunkerque et menace d'invasion, 78, 81, 84-87, 89-90, 245-247, 296-307, 438; pénurie d'hommes, 89-90; théorie d'une guerre à responsabilité restreinte, 111-112; instruction au, 130-131, 136-137, 142, Chap. VIII, passim; mariages au, 442; politique en Extrême-Orient, 446-447, 468-471, 537-538.
Rundstedt, le feld-maréchal Karl von: commandant en chef des forces allemandes de l'Ouest, 363-365, 369, 371; influence de Dieppe, 421, 423; autres réf., 274, 305, 405-406.
Russie, Russes: pacte avec Hitler, 37; invasion de la, 251, 308; Spitzberg, 313, 316-319; considérations d'ordres stratégique, 322-324, 325-333, 336-337, 362-363, 370; fardeau porté par la, 326; Dieppe, 338, 353-354; convois, 313, 354, 424; "Jupiter", 424, 426; Japon, 470, 525, 537; autres réf., 165, 215, 267, 423.
"Rutter", Opération: 342, 348-353, 355-356, 417.

Sablé-sur-Sarthe: 291, 292-294.
Saguenay, le: 166.
Saint-Aubin: 342, 360.
Saint-Germain-en-Laye: 365.
Saint-Hubert (P.Q.): 41.
Saint-Jean (N.-B.): 28, 148-149, 152, 155-157, 160, 462, app. "E".
Saint-Jean (P.Q.): 138.
Saint-Jean (Terre-Neuve): 157, 183-184, 464, app "E,,
Saint-Jérôme (P.Q.): 141.
Saint-Laurent, le golfe: 166, 179.
Saint-Laurent, le fleuve: 150, 166, 180, 186.
Saint-Lô : 423.
Saint-Malo: 294, 296.
Saint-Nazaire 289, 331, 338, 349, 363.
Saint-Omer: 276, 279.
Saint-Valéry-en-Caux: 367, 368.
Saint-Vallier (P.Q.): 150.
Sainte-Anne-de-Bellevue (P.Q.): 139.
Sainte-Lucie, Antilles: 185.
Saïpan: 527.
Saito, le capitaine: 508.
Sai Wan, le Fort, la Colline: 491-492.
Sakai, le lieut: gén. Takashi: 481, 488,
Sakhaline, l'île: 470.
Salerne: 189.

Salisbury, la plaine de: 278, 436. Salles d'exercice: 6, 11.
Salmon, le major-gén. H. L. N., M.C.: 258 app "F,,
Salomon, Iles: 419, 510.
Salut, l'Armée du: 439-440. Samoa: 510.
Sandwich, la batterie (Halifax): 148.
San-Francisco: 172, 519. Sangatte : 277.
Sano, le lieut: gén. Tadayoshi: 481.
San Salvo: app. "i".
Sansom, le lieut.-gén. E. W., C.B., D.S.O., C.D.: 79, 91, 98, 231, 259, 269-270, app. "F".
Sarcee, camp: 135.
Sardaigne, la: 428.
Sark: 412.
Sarre, la : 285.
Sarre (Kent): 301.
Saskatchewan: 54-55.
Sault-Sainte-Marie: 160, app. "E".
Savio, la rivière: 146.
Scapa Flow: 428.
Scharnhorst, le (navire allemand): 163.
Scheldt, la rivière et l'estuaire (l'Escaut): 275, 365, app. 'Y'.
Schmidlin, le major-gén. E. J. C., M.C.: app "F,,
Schofield, le major G. P.: 378.
Scie, la rivière: 339, 344, 383-386. 407.
Scott, le colonel Clyde R.: 41.
Sea-Island (C.-B.): 171.
"Sea Lion" Opération: 305-306.
Seaford : 256.
Seattle: 172, 176.
"Second front": plans, 323-334, 338, 349-350, 424-429, 529, 531-532, 537; insistance des Russes, 326-327, 354; craintes des Allemands: 363, 365, 370, 405-406, 421-424.
Secret, dispositions relatives au: raid de Dieppe, 338, 342, 354, 357; invasion de l'Afrique du Nord, 354; Japon, 471-472, 521-522.
Sedan: 76, 274.
Seine, la, et son estuaire: 262, 334.
Selsey, Bill: 405.
Senio, la rivière: 146.
Service obligatoire: Canada, 81, 87, 92-93, 96, 110-111, 118-123, 135-136; R.-U. 37; Conception Bay, Terre-Neuve, 156-182. Service du matériel. Voir Partie Il Corps royal canadien des magasins militaires. Services médicaux. Voir Partie II Corps royal de Santé de l'Armée canadienne.
Services du personnel: 203, 207, 220.
Sham-Shui-Po, le camp: 468, 483, 485-486.
Shelburne (N.-E.): 156, 165, app. "E".
Sherbrooke (P.Q.): 153, app. "E".
Shilo, le camp: 11, 38, 74, 85, 169, 172, app.
Shing-Mun, redoute: 483, 485.
Shoji, le colonel Toshishige: 481, 491-492, 496, 500-501.
Shoreham; 306, 355, 358.
Shotover-House: 299.
Shrewsbury: 299. Sibérie: 470.
Sicile, Siciliens: 107, 229, 257, 258, 260, 428-429, 434.
Sifton, Victor, C.B.E., D.S.O.: app. "F".
Simard, E.: 24.
"Simmer", exercice: 380.
Simonds, le lieut.-gén. G. G., C.B., C.B.E., D.S.O., C.D.: 231, 246, 258, 431, 434, 425, app "F,,
Sinclair, le très hon. Sir Archibald, K.T., P.C., C.M.G.: 279.
Singapour: 172-173, 458, 473-476, 510.
Sitkin, la Grande île de: 520.
Skeena (C.-B.): 177.
Slazak, le destroyer polonais: 358, 372.
"Sledgehammer" opération: attitude britannique, 327, controverse, 328-329; préparation, 338; abandonnée, 354; autres réf., 324, 326, 330-331, 333-334, 418, 428.
Smith, le brig. A. A., C.B.E., M.C., E.D.: 275, 279-281, 290-291, 294.
Smith, le major-gén. Holland, M., U.S.M.C.: 520.
Smith, le major W. E. L., M.C.: 438.
Snow, le brig. T. E., D'O., O.B.E., C.D.: 138.
Société des Nations: 5, 8.
Soissons: 352.
Solde et allocations: Contingent des services spéciaux: 107, conscrits et recrues, 120-121; C.F.A.C., 127; métiers, 64-65, 144; Trou pes can. du Pacifique, 535-536; autres réf., 51-52, 69, 202-203.
Somme, la rivière: 284-285, 365.
Sorel (P.Q.): 24.
Sous-comité conjoint des plans: 164-165. Sous-marins: 101, 163-173, 179-181, 305, 360, 514, 520, 522.
Sous-marins allemands (U-boats): 147-169, 179, 363, 370.
South Beveland : app. "i". Southam, le brig. W. W., D.S.O., E.D.: 346, 397.
Southampton: 200, 256, 278, 294, 358. Soviétique: Voir Russie. "Spartan", exercice: 102, 213, 258-261. Spitzberg (Spitzbergen): 311, 313-314, 316 319, 345.
Spry, le major-gén. D. C., C.B.E., D.S.O., C.D.: 211, 431, app. "F".
Staline, Joseph: 313, 327, 353-354, 425-426.
Stanley, le très hon. Oliver F. G., P.C.: 75.
Stanley, Parc: 158.
Stanley, péninsule de (Hong-Kong): 473, 489, 493-498.
Stapleton, le sous-off. brev. 2e cl. Cornelius, D.C.M.: 391, 396.
"Starkey" opération: 251.
Statut de Westminster: 201.
Stavanger: 267.
Stein, le major-gén. C. R. S.: 98, app. "F". Sien, mitraillettes: 180, app. "G". Stevens, Fort (Oregon): 176. Steveston (C.-B.): 158.

Sun, le, Vancouver: 173.
Surrey: 253, 300, 303, 314.
Sussez, Angleterre: 90, 246, 247, 253, 261, 306, 309, 320, 339, 355, 443.
Sussez (N.-B.): 79, 165, 170, 175, 198, app.
Sutcliffe, le lieut.-col. J. L. R.: 462, 503, 505, 508.
Sutherland, le colonel l'hon. D. M., C.P. (Canada), D.S.O.: 29.
Swayne, le lieut.-gén. Sir J. G. des R., K.C.B., C.B.E.: 346.
"Switchback", opération: app. "i".
Sydney (N: E.): 28,148-149,155,198, app. "E".

Transport, navires de: 195-196, 518, voir sous diverses désignations.
Treatt, le brig., Mon. B. D. C., R.A., M.C.: défense côtière 1936, 26-27.
Tregantle: 240. Trent, la: 262.
"Trident", la Conférence: 515, 519.
Trinité, la (Trinidad): 155, 185. Tripoli: 258.
Triquet, le lieut.col. Paul, V.C.: 50.
Trist, le lieut.-col. G., E.D.,: 503.
"Trois blessures", formule dite des: 448.
Trois-Rivières (P.Q.): 132-133, 140.
"Troisième front": 326.
Trondheim : 267-270, 271.
Troupes aéroportées: 318, 342, 356.
Troupes de Corps (britanniques) : 85, 289, 291.
Troupes de Corps (canadiennes): er Corps can., 73, 77, 89-90; 429; effectif, 93-95, 107 109; instruction, 246-247, 253, 256-257, 262; autres réf., 30, 42, 66, 90, 534; voir Auxiliaires, troupes.
Troupes divisionnaires: 255, app. "E".
Troupes françaises: France 1940, 76, 264, 271, 274-276, 282-2 83, 288. 291-292, 296; Norvège, 267, 270-271, 318-319; Hong-Kong, 501; autres réf., app. "P'.
Troupes du G.Q.C.: 77, 100, 108.
Troupes d'étapes: 30, 42, 94-95, 99-100, 108, 226-227, 435.
Troupes japonaises. Voir Partie Il.
Troupes ferroviaires (unités de transport): 65, 77-78.
Troupes parachutées, britanniques: 337, Dieppe, 339-340, 343, 355.
Truro (N.-E.): 79, 165.
TSF: équipement, 25; Dieppe, installations, 361, 382; signaux de service de la radio anglaise, 369; silence, 372, 374; ennemie, 372.
Tulagi: 419.
Tunbridge Wells: app. "Y1.
Tunisie: 257-258, 434, 527, app. "i".
Turner, le major-gén. G. R., C.B., M.C., D.C,M., C.D.: 93, 277-278.
Tamise, la: 284-285, 299-300, 303-304, 310, 405.

Stewart, le brig. J. C., C.B.E., D.S.O., C.D.: 300.
Stimson le col. l'hon. Henry L.: 328, 516.
Stour, la rivière: 301.
Stuart, le lieut.-gén. K., C.B., D.S.O., M.C.: ressources humaines, 99-100, 102, 174, défense côtière, 171, 176-177; chef d'étatmajor général, 222; autres réf., 96, 130, 209210, 225, 229-234, 334, 515.
Sud-africaine, guerre: 3, 74.
Sud-Est de l'Asie: 530.
Suède, Suédois: 267.
Suffield (Alberta): 138.
Sumatra: 471, 509.

Tanaka, le major-gén. Ryosaburo: 481, 489, 491-495, 496, 507.
Taplow: 213 , 441.
Tchang, Kai-chek, le généralissime, l'hon. G. C. B.: 458-506.
Tchécoslovaquie: 16, 37.
Témiscouata, chemin de fer: 166.
Templer, le major C. R.: 495-496.
Terrace (C: B): 175, 177-178, app. "E".
Terre-Neuve: armée canadienne à: 154, 182 184, 190-191, 461-462, 464-465, app. "E"; mesures de défense, 84, 156-157, 160, 162 167; défense d'aéroports, 171, 179; forestiers, 217; unités de l'armée de T.-N. outremer app. "i"; autres réf., 58, 124.
Terre-Neuve, aéroport de. Voir Gander.
Thailande: 469.
Theobald, le contre-amiral R. A., U.S.N.: 515.
Thomson, le capitaine W. B.: 379.
Thracian, le (M.R.): 474, 488, 496, 504.
"Tiger", exercice: 213, 252.
Tilston, le major F. A., V.C.: 50.
Timor: 471, 509.
Tir de soutien: 414, 417, 418, 520. Voir Appui aérien, appui naval.
Tobrouk: 328, 350.
Tojo, le général, 468-470, 537.
Tokio: 469, 472, 482, 511, 537-538.
Tokunaga, le colonel : 508.
"Tonic", opération: 100, 427. Voir "Pilgrim".
"Torch", opération: 330, 334-335, 422, 424.
Toronto: 16, 25, 33, 40, 53, 56, 152, 382, 438, app. "E".
"Totalize", opération: app. "G".
Tourcoing: 365.
Tow, le brig. D. K., O.B.E., E.D.: 207.
Transport: généralités, 8, 203, 241, 252-253, 255, 258, 517, 529; pénurie, 24, 46; 2e Corps exp. brit., 290, 293-294, 297-299; Dieppe, 358; Hong-Kong, 465-467, 479, 486, 488, 506.
Transport aérien: 195, 530.
Transport maritime: 67, 71, 84, 92, 196-197, 243, 306-307. Voir Convois.

Ucluelet (C.-B.): 170, 172.
Uganda, le (M.R.C.): 537.
Uniformes et effets d'habillement; 11, 69; pénurie, 54, 55-56, 241; spéciaux, 269, 517.
Utterson-Kelso, le major-gén. J. E., C.B., D.S.O., O.B.E., M.C., D.L.: 249. Uxbridge: 350, 361, 398.

V

"V" (bombes volantes VI et fusées V2): 308.
Valcartier: 6, 11, 21, 38, 74, 153, 169, 175, 179, 465, app. "E".
Valentine: Voir chars.
Vancouver: défense de, 26, 148-149, 158, 159, 163, 169-170, 175; Force de Hong-Kong, 462, 466-467, 508-509; autres réf., 41, 53, 178, 511, 515, 536, app. "E".
Vancouver, île de: défense, 158, 169, 171, 175-176, 178; autres réf., 176, 518.
Vancouver-Nord: 171.
Vanier, le major-gén. G. P., D.S.O., M.C., C.D.: 180.
Varengeville: 359, 367, 375.
Vasterival: 375.
Vedettes torpilleurs: 149, 155, 158, 474, 502. Véhicules: 25, 289-290, 293-297, 517. Venlo: app. "i".
Vergato: app. "i".
"Veritable", opération: app. "i".
Verity, le destroyer (M.R.): 277-278.
Vermon (C.-B.): 138, 178, app. "E". Venles-les-Roses: 365.
Vian, l'amiral de la Flotte Sir Philip I.., G.C.B., K.B.E., D.S.O., R.N.: 314, 316, 317. Vichy: 297, 330, 468.
Vickers, mitrailleuse moyenne: 249.
Victoria (C.-B.) et Forteresse Victoria-Esquimalt: 35, 140, 148, 153, 157, 159, 169-171, 177-178, app. "El'.
Victoria City (Hong-Kong): 486.
Victoria Cross (Croix de Victoria): 50; titulaires canadiens (d'avant-guerre): 50n; décorés, 376, 388, 392, 499.
Vinchiaturo: app. "i". Vladivostok: 470.
Volk, le troupier G.: 395.
Vokes, le major-gén. C., C.B., C.B.E., D.S.O., C.D.: 431, app. "F". Volontariat: recours au, 110-118.

W

Wadi Akarit: 258.
Wake, île: 480, 510.
Walford, le major-gén. A. E., C.B., C.B.E.,, M.M., E.D.: 532, app. "F".
Walker, le col. Edwin A., Armée des E.-U.: 105.
Walker, le lieut.-col. R. D.: 500.
Wallis, le brig. C.: 478, 485, 487, 489, 491 494, 496-498.
Walsh, le major-gén. G., C.B.E., D.S.O., C.D.: 316, 434.
War Office (R: U.): défense côtière canadienne, 26; équipement 24-25, 61-62, 162; formations canadiennes, 73-74, 85, 88-90, 101; Islande, 82; Programme militaire canadien, 84-85, 92, 95; unités auxiliaires canadiennes, 66, 67, 99, 108; entente relative au commandement, 67-68; coopération du Canada, 82, 92-93, 95, 200, 205, 209, 216, 219-20, 226, 233, 235, 311-314, 334, 527; instruction, 238, 240, 246, 249, 257-259, 265; Norvège, 268272; France et Pays-Bas, 275-278, 279; 2e Corps exp. brit. et après, 285, 287, 289-290, 296, 299-300; France, expérience acquise en, 301-302; Dieppe, 402, 412; Japon et Hong-Kong, 457, 461-462, 470, 474, 479, 482, 505; autres réf., 26, 72, 78, 435, 438, 450.
Warwick, Bermudes: app. "E".
Washington, D.C.: visiteurs distingués, 97, 322-323, 326-327, 363, 449; C.F.A.C., 128. Conseil de guerre du Pacifique, 332; Traité de Washington, 473.
"Waterloo", exercice: 247.
Watford : 213.
Watson, le gén. Sir D. G., G.C.B., C.B.E., M.C.: 99.
Wavell, le field-marshal vicomte de Cyrémaïque et de Winchester, G.C.B., G.C.S.I., G.C.I.E., C.M.G., M.C.: 91, 308.
"Weasel" : 104.
Weeks, le major-gén. E. G., C.B., C.B.E.,
M.C., M.M., C.D.: 42, 230. app. "F". Welland, le canal: 153.
Wells, le brig. hon., le très rév. G. A.: 438. Wesel: app. i.
"Weserübung", opération: 268. Westerham : 301.
Westphal, le gén. Siegfried: 274. "Wetbob", opération: 334, 418.
Weygand, le gén. Maxime: 275, 282, 285-286, 288, 291.
Whitaker, le brig. W. D., D.S.O., E.D.: 391. White, le major-gén. J. B., C.B.E., D.S.O., E.D.: 215.
Whitehorse (Yukon): 178.
Wight, île de: 336, 346, 352, 405, 423.
William Henry Harrison, le fort: 105.
Williams, le gén. Sir Guy, K.C.B., C.M.G., D.S.O.: 302.
Williamson, le lieut.-gén. D.D.: 105.

Windsor, S. A. R. le duc de: 185.
Windsor, N.-E. : 198.
Winnipeg: 152, 463-466, app. "E".
Winterbourne-Gunner: 240.
Wolverhampton: 299.
Wong Nei Chong, col.: 485, 494, 495, 498499, 501-502.
Woodstock (Ontario): 138.
Woodsworth, J. S., député: 14.
Worthing: 252, 305.
Worthington, le major-gén. F. F., C.B., M.C., M.M., C.D.: 87, 90, 98, app. "F"
Wrong, H. Hume: 332.
Wyburd, le commander D. B. (M.R.): 374.
Wyman, le brig. R. A., C.B.E., D.S.O., E.D.: 434.

Yalta, Conférence de: 537.
Yamamoto, l'amiral Isoroku: 471, 513.
Yarmouth (N.-E.): 144.
Yarmouth, rade de, Angleterre: 352.
Yorke-Island (C.-B.): 28, 149, 158, 159, 169.
Y.M.C.A., la: 439-441.
Young, le major C. A.: 495.
Young, le major-gén. H. A., C.B., C.B.E., D.S.O., C.D.: app. "F".
Young, le major-gén. J. V., C.B., C.B.E.:209, app. "F".
Young, Sir Mark, G.C.M.G.: 468, 498, 505, 506.
Young, le lieut.-col. Peter, D.S.O., M.C.: 375.
Ypres: 275.
"Yukon", exercice: 346-347, 351.
Yukon, Territoire du: 169, 178.
Yvetot:368.

Z

Z, force (Islande): 82-84.
Zeitzler, le général Kurt: 406-407.

INDEX - PARTIE II
FORMATIONS, UNITÉS ET CORPS

A. FORCES ARMÉES CANADIENNES

Armée active du Canada: voir Partie I.
Armée canadienne, 1'. Voir Partie I.
Armée canadienne outre-mer. Voir Partie I.
Armée d'occupation canadienne: 452.
Artillerie royale canadienne: unités de D.C.A., 33, 54, 150, 157, 170, 190, 302; unités d'artillerie de groupes d'armées 108; défense côtière, 121, 149, 159, 170-171, 177, 183, 184, 190; Dieppe, 346; matériel: Appendice "G"; France, 1940, 290, 296; instruction, 137, 172, 177, 240; autres références: 43, 66, 80, 128, 211, 284, 301, 534; Royal Canadian Horse Artillery, voir Unités, Artillerie, Régiments de campagne; voir aussi Unités, Artillerie.

Bataillons de défense d'aérodromes: 178, 185.

Brigades--

Blindées --
Ire: 87, 92, 434.
2e: 91, 262, 434.
4e: 262.
De chars—
Ire: 88-90; 310; instruction 246, 250, 253, 257-258; Dieppe 346; Sicile, 107, 260, 429.
2e: 98, 100, 103, 436.
3e: 101-103.
Artillerie--
1re: DCA: 251.
Infanterie
1re: Angel Move, 275-276, 278, 281; France (1940), 290-295, 299, autres réf. 42, 53, 256, 534.
2e: Norvège, 242, 269; Spitzberg, 314; autres réf. 42, 53, 84, 534.
3e: Hardelot, 321; autres réf. 42, 53, 254, 306, 534.
4e: Instruction, 244, 253-254; Dieppe, 346, 397, 402; autres réf. 42, 53, 74, 306.
5e: 43-45, 53, 74, 253, 306.
6e: Dieppe, 346, 387, 397-398, 402, 406; autres réf. 43, 44, 53, 74, 85, 169, 253 254.
8e: 256.
9e: 256.
10e: 169.
11e: 98.
13e: 152-153, 169-171, 178, app. "E"; outre-mer, 189, 211; Aléoutes, 516, 519-520,522-523.
14e: 178, 211, app. "E"
15e: 169, 179, 211, app. "E".
16e: 179, 190, app. "E".
17e-21e: 179, app. "E".

Instruction--
1er Groupe de bde d'instruction: 137,
(Gr d'inst de bde) 189.

Groupes de brigade de réserve--
31e au 42e: 186.
Bureau des épouses canadiennes: 207, 214, 442.

Cadets de l'Armée: 143.
C.A.R.C., Région de l'EST: 167.
Centre d'instruction de corps: 137.
Centres d'instruction: 114, 117, 171, 177,

186; Milice active non permanente, 120, 122, 136; officiers, 104, 128-133, 135, 140 143; élémentaire, 121, 136-137, 139-140, 144, 463; avancée, 122-123, 136, 140, 144, 463; spécialisée et professionnelle, 137-139; Service féminin, 139-140; camps de cadets, 143; combinée, 314; liste des centres, Appendice "D"; voir aussi Partie I, Instruction.
Centres d'instruction des engins blindés: 33, 87, 135.
Centre d'instruction des transmissions: 135, 144.
Compagnies de défense d'aérodromes: 175.
Corps--
1er: organisé, 73, 75-77, 83-87, 89-90, 244-245, 258, 301; commandants, 95, 9798, 222, 229-231, 252, 433-434, 447, app. "F"; instruction, 246, 250, 258-260, 261, 305-307; le rôle, 252-254, 309. Spitzberg, 313-3 19; projets de raids, 790; raid contre Dieppe, 341-342; 347-348, 356, 401, 414-415; les Canaries, 427; autres réf., 42, 67-68, 69-70, 107-108, 428-429, 433-434, 447, 535.
2e: projeté, 93; créé, 98; commandants, 97, 231, 434-435; app. "F"; instruction, 258260, 261; app. "I"

Cors auxiliaire féminin de l'armée canadienne : 125.
Corps blindés canadiens: formation de, 87, 91-92, 93-95, 101; centres d'instruction, 134, 136-137; unités de reconnaissance, 302; Dieppe, 392-393; autres réf., 107, 211. Voir aussi Unités.
Corps canadiens, Voir er corps.
Corps canadien de formation technique: 139.
Corps canadien de prévôté: 91, 129, 154, 207, 211, 214, 240. Ire Cie canadienne de prévôté: 277.
Corps canadien des renseignements: 203, 211, 214.
Corps canadien d'infanterie: créé, 144; voir aussi Unités, Infanterie.
Corps d'aviation royal canadien: crédits, 7, 9, 11, 13, 18, 35, 39, 68, 90, 111, 174; programme, 90, 115; enrôlement, 116; Service féminin, 126; gardes de l'Armée, 40, 153, 159; 182-184; défense territoriale, 4142, 161, 164, 166, 174, 177, 178, 181; instruction au Royaume-Uni, 243, 259; Dieppe, 361, 403; Aléoutes, 513, 515; 522; Pacifique, 529-530; autres références: 41, 88, 147, 198, 213, 233, 266, 308, 440, 450.
Corps de l'Intendance: 65, 79, 91, 135, 137, 203, 211, 214, 240, 255, 261, 291. Unités--Compagnie divisionnaire de munitions n° 6: Appendice "E". Compagnie divisionnaire de munitions no 7: Appendice "E". Compagnie divisionnaire d'essence no 7: Appendice "E". Compagnie divisionnaire d'approvisionnement no 7: Appendice "E". Compagnie de transport général no 29; Appendice "E"; Compagnie de transport général no 71: Appendice "E". Compagnie de brigade no 21: Appendice "E".
Corps dentaire. Voir corps dentaire royal canadien.
Corps dentaire canadien: 19, 208, 211, 213, 466.
Corps des commis militaires d'état-major: 19, 200.
Corps des magasins militaires: 19, 65, 91, 128, 130, 203, 207, 261; Buanderie de base stationnaire no 1: 217; atelier de campagne no 2: 303; dépôt central des magasins militaires, 213.
Corps des transmissions: généralités, 46, 65, 84, 211, 345; formations, 91, 205; instruction, 135, 137, 240, 260; opérations, 295, 316, 461, 478, 483, 487, 507, Appendice "H". Unités-Service des transmissions du 2e corps d'armée, 260; Service des transmissions de la 6e division: Appendice "E". Service des transmissions de la 7e division: Appendice "E". Service des transmissions de la 8e division: Appendice "E". Service des transmissions de la 12e division: 50, Groupe spécial de TSF no 1: 528.
Corps du Génie: 19; officiers, 130; instruction, 135, 240, 242, 255, 261; défense territoriale, 40, 172, 184; opérations, 295, 346, 462; Dieppe, 394, Appendice "H"; ter bataillon de pionniers, 302; 5e compagnie de parc de campagne, Appendice ""E,,
Compagnies de sapeurs-mineurs
No 1: 302, 311-313. N° 2: 311-313.
Compagnies de campagne Ire: 278, 295. 3e: 314, 316. 15e: Ap pendice "E". 21e: Appendice "E". 22e: Appendice "E". 23e: Appendice "E". 24e: 517, Appendice "E". 25e: Appen dice "E". 26e: Appendice "E". 27e: Appendice "E".

Corps du Génie électrique et mécanique: 207, 213, 261; Atelier de base n° 1, 214.
Corps de santé: pour le Royaume-Uni, 65; instruction, 135, 137, 146, 211, 261; hôpitaux, 145-146, 203, 213; bien-être, 441; infirmières, 125, 535; Hong-Kong, 462, 466; autres références: 91, 203, 207, 446. Unités-Ambulances de campagne No 1: Appendice "E". No 3 : Appendice "E". N° 4: 278; N° 5: 314. No 6: Appendice "E". No 9: 49, 257. No 19: Appendice "E". No 20: Appendice "E". No 21: Appendice "E". No 25: 517, Appendice "E". No 27: Appendice "E".
Corps-école d'officiers canadiens: 114, 128, 141, 186.
Corps féminin de l'armée canadienne: 117, 125-128, 139-140, 195, 217-218, 535.
Corps forestier canadien: 65, 77-78, 195, 214 217; 5e compagnie forestière: 215.
Corps postal canadien: 19, 203, 214, 466.

Dépôts. Voir Unités de renfort.
Dépôts de district: 52, 114, 116, 132, 136, 463.
Dépôts, rapatriement (R: U.): 146, 452.
Deuxième échelon: 218, 227, 358, 534.

Districts militaires--
Généralités-38, 40, 113, 116, 132, 139, 182, 191; mobilisation, 48, 54 (tableau).
No 1-152.
N° 2-130, 152, 463.
No 3-153.
No4-55, 153.
N° 5-153, 166, 180.
N° 6-143, 146, 153, 166, 184-186.
No 7-153, 166.
No 10 - 153, 463.
No 11 - 35, 153, 166, 169, 191.
No 12 - 55, 153, 463.
No 13 - 52, 153, 169.

Divisions--
Blindées--
Ire: Voir Divisions, blindées, 5e.
4e: mobilisée, 78-79, 83, 86, 90-91, transformée en blindée, 93-94, 98; défense du Canada, 170, 175, 180; outre-mer, 198; instruction, 85, 256, 261-262; commandants et état-major, 434, app. "F"; Hollande, app. "I"; autres réf. 460-461, 436.
5e: mobilisée, départ pour outre-mer, 86-87, 90-91, 98, 196, 199; instruction, 250-251, 254-256, 258-261; Italie, 428-429; commandants et état-major, 434-436, 534, app. "F".
Infanterie—
Ire: mobilisée, départ pour outre-mer, 42-44, 53-57, 66-67, 70-71, 78, 84, 195, 198-199; revue, 84; emploi, 73, 85, 264; dispositions (quant au commandement) 219-222, 266; instruction, 238-240, 242-247, 249-250, 252-257, 260-262, 264; opérations projetées, 270-271, 274-277, 279, 284-285, 321, 427-428; 2e corps expéditionnaire britannique, 284-285, 287-297; défense du Royaume-Uni, 78-79, 284, 298-301, 306; Sicile, 107, 428-429; Ortona, 145-146, app. "I"; commandants et état-major, 258, 431-435, app. "F"; le moral, 443, 445-447; le Pacifique, 534-535; autres réf. 176.
2e: mobilisée, départ pour outre-mer, 42, 44, 53, 57-58, 69-70, 71-77, 84-85, 198; Islande, 82-84; Terre-Neuve, 182; instruction, 209, 243-245, 246-247, 248-250, 251-257, 259-260, 261-263, 320; défense du Royaume-Uni, 300301, 306-307, 309; Dieppe, 341, 343, 347, 350, 355-356, 402, 407-408, 419, app. "H"; commandants et état-major, 222, 258, 431, 434, app. "F"; Normandie, app. "I".
3e: mobilisée, départ pour outre-mer, 76-79, 86, 89-90, 170, 198; Islande, 82-84; défense du Canada, 165-166; Terre-Neuve, 182; instruction, 85, 250-256, 259-261, 341, 420; défense du Royaume-Uni, 309; les Canaries, 427; commandants, app. "F"; Hollande, app. "I".
4e: voir Divisions blindées, 4e.
6e: projetée et autorisée, 88, 92; défense territoriale, 169, 174-175, 187-191; Kouriles, 525; autres réf. 460-461; app "E"; app "F'
6e: (force armée can. du Pacifique), 534.
7e: défense territoriale, 174-175, 187191, Appendice "E", Appendice "F".
8e: défense territoriale, 174-175, 187191, Appendice "E", Appendice "F".
Première guerre mondiale-Ire division canadienne: 21, 50.
École canadienne d'administration militaire: 138.
École canadienne de chars. Voir centre d'ins truction des véhicules de combat.
École canadienne d'instruction (Angleterre): 138, 244-245, 248-249, 255.
Écoles d'instruction professionnelle de l'Ar mée canadienne: 138.
Force "B" (Bermudes): 185.
Force "C" (Hong-Kong): chap. XIV, passim.
Force "N" (Bahamas): 185.
Force permanente. Voir Partie I, Milice ac tive permanente.
Force III: 313.
Force "W" (Terre-Neuve): 183, Appendice «H„
Force "Z" (Islande): 82-84.
Garde des anciens combattants (autrefois la Garde nationale des anciens combattants):
78, 154, 170, 172, 183-185, 528. Génie. Voir Corps du Génie.
Intendance. Voir Corps royal de l'Intendance.
Magasins militaires. Voir Corps des magasins militaires.
Marine royale du Canada: crédits, 4, 11, 13, 15, 18, 68, 90, 111; enrôlement, 116; Service féminin, 126; Aléoutes et Pacifiques, 515, 529-530, 537; autres références, 28, 41, 88, 147, 164, 166, 181, 198, 213, 308, 452, 466; voir aussi Partie 1, Défense navale.
Milice active non permanente: voir Partie I. Mitrailleuses, bataillons: 19, 57, 278, 284, 297, 299, 462, 475.
Quartier général, Défense nationale: voir Partie I.
Quartier général de l'Armée canadienne: voir Partie I.
Poste. Voir Corps postal canadien.
Ire Armée canadienne: projetée et approuvée: 92-96; attributions du commandant, 96-97; formation et expansion, 98, 99-100, 102, 107-109, 136, 205, 216, 428-429; rapports entre le Q.G.D.N. et le Q.G.A.C. et la Ire Armée can., 96-97, 205-206, 219223, 224-237; instruction, 254, 256, 259, 262; Dieppe, 341, 345, 355, 414-415; commandants, 97, 433-434; autres réf., 71, 219, 448, 517, 534, app. "F"., app. "I".
Premier échelon: 218, 227.
Première force de service spécial. Voir Bataillon de service spécial, er, SousUnités, Infanterie.
Première unité de radio-repérage: 255.
Reconnaissance, unités: 137, 171, 302. Régiments. Voir Unités.

Régiments d'artillerie de campagne: définition, 66; *voir* aussi Unités, Artillerie.
Régiments de motocyclistes: 79.
Régions militaires: *Voir* Région de l'Atlantique et Région du Pacifique.
Région militaire de l'Atlantique: attributions de l'O.G.C., 166-167; O.G.C. app. "F", autres réf. 79, 175, 179, 183, 184, 190, app. "E". *Voir aussi* Partie I, côte de l'Atl., Défense côtière, Défense territoriale.
Région militaire du Pacifique: 79, 85, 128, 165, 170-178, 189-191, 518-519; officiers généraux commandants: Appendice "F".

Santé. *Voir* Corps de santé.
Service de l'aumônerie de l'Armée canadienne: 130, 207, 211, 438, 466.
Transmissions. *Voir* Corps des transmissions.
Trésorerie militaire: 130, 203, 207, 314, 316.
Troupes canadiennes dans le Pacifique: 450-451, 530-536.

Unités, artillerie–
Batteries côtières-rôle: 148. 59e: 150, Appendice "E". 102e: 149. 103e, Appendice "E". 104e: Appendice "E". 105e: Appendice "E". 106e: Appendice "E". 108e: Appendice "E".
Batteries de campagne-40e: 314. 94e: 148.
Batteries de DCA--1re: 171. 2e: 151, 171. 4e: 33, 40. 14e: 160. 34e: Appendice "E". 40e: 161, Appendice "E". 46e: 517.
Batteries lourdes, *Voir* Batteries côtières.
Batteries moyennes: 53.
Batteries ultra-lourdes: 301.
Brigades côtières-Voir Régiments de défense côtière.
DCA légère: 302, 346. *Voir* aussi Batteries et régiments de DCA.
École d'artillerie outre-mer: 256. Régiments anti-chars---4e: 91. 8e: Appendice "E".
Régiments de campagne--1er R.C.H.A.: 43, 290, 292, 294. 3e: 278. 4e: 377. 11e: 314. 17e: 90. 20e: Appendice "E". 21e: 171, Appendice "E". 22e: Appendice "E". 23e: Appendice "E". 24e: 517, Appendice "E". 25e: Appendice "E". 26e: Appendice "E". 27e: Appendice "E".
Régiments de campagne d'armée-I le-: 314.
Régiments de DCA---3e: 377. 5e: 91. 9e: Appendice "E". 10e: Appendice "E". 21e: Appendice "E". 22e: Appendice "E". 23e: Appendice "E". 24e: Appendice "E". 25e: Appendice "E". 26e: Appendice "E". 27e: Appendice "E". 28e: Appendice "E".
Régiments de défense côtière---1er: 148, Appendice "E". 3e: 148-149, Appendice "E". 5e: 148, Appendice "E". 15e: 148, Appendice "E". 16e. 148, Appendice "E". 17e: Appendice "E".
Unités, blindées–
Calgary Regiment, The (14e régiment blindé): 90, 253-254, 257; Dieppe, 346, 357, 359, 388, 392-395, 420, Appendice "H".
Canadian Grenadier Guards, The (22e régiment blindé): 534.
Lord Strathcona's Horse (R.C.) (2e régiment blindé): 79, 90.
Ontario Regiment, The (I le régiment blindé): 90.
14e régiment de chars d'armée. *Voir* Calgary Regiment.
Régiment de Trois-Rivières, Le (12e régiment blindé): 90.
3 le (Alberta) régiment de reconnaissance: Appendice "E".
30e régiment de reconnaissance (The Essex Regiment): Appendice "E".
12th Manitoba Dragoons (18e régiment d'autos blindées): 171.
Unités, infanterie–
Algonquin Regiment, The: 50, Appendice "E".
Argyll and Sutherland Highlanders of Canada (Princess Louise's), The: Appendice "E".
Bataillon de défense d'aérodromes (Régiment de Chateauguay): 183.
Bataillon de service spécial, ter: 103-107; 520, 523, Appendice "E"; voir *aussi 1re* force de service spécial et bataillon de service spécial, 2e.
Black Watch (Royal Highland Régiment) of Canada, The: 44, 51, 53, 182, Appendice "E"; Dieppe, 377-378, 381.
Brockville Rifles, The: Appendice "E".
Calgary Highlanders, The: 44, 53, 250.
Cameron Highlanders of Ottawa (M.G.), The: 53, 77, 84.
Canadian Fusiliers (City of London Régiment), The: 516, Appendice "E".
Canadian Scottish Regiment, The: Appendice "E".
Carleton and York Regiment, The: 53, 56, 145; raid contre Hardelot, 320-322.
Dufferin and Haldimand Rifles of Canada, The: Appendice "E".
Edmonton Fusiliers, The: Appendice "E".
Edmonton Regiment, The: *Voir* Loyal Edmonton Regiment, The.
Essex Scottish Regiment, The: 50; Dieppe, 346, 358-359, 380, 383, 388, 391, 392, 400, Appendice "H".
1st Canadian Infantry Regiment: 534.
1st Canadian Parachute Battalion: 103, 104, 124, 451.
1st Garrison Battalion: Appendice "E". 48th Highlanders of Canada: 47, 53, 278, 291, 294, 296, 302.

Fusiliers de Sherbrooke, Les: Appendice "E".
Fusiliers du St. Laurent, Les: 180, 186, Appendice "E".
Fusiliers Mont-Royal, Les: 44, recrutement, 51, 53; Islande, 44, 84; Dieppe, 346, 360, 396-397, 402, Appendice "H"; 3e bataillon, Appendice "E".
Hastings and Prince Edward Regiment, The: 53, 63, 278, 294-295.
Irish Fusiliers (Vancouver Regiment): 74, Appendice "E".
Kent Regiment, The: Appendice "E". King's Own Rifles of Canada, The: 50, Appendice "E".
Lake Superior Regiment (Motor), The: 180.
Lanark and Renfrew Scottish Regiment, The: Appendice "E".
Lincoln and Welland Regiment, The: Appendice "E".
Loyal Edmonton Regiment, The: 53, 269, 314, 316, 447.
Midland Regiment (Northumberland and Durham), The: 461, Appendice "E".
New Brunswick Rangers, The (10e compagnie indépendante de mitrailleuses): 184, Appendice "E".
Oxford Rifles, The: Appendice "E".
Pacific Coast Militia Rangers: 177.
Pictou Highlanders, The: 185, Appendice ".E ".
Prince Albert Volunteers, The: Appendice "E".
Prince Edward Island Highlanders, The: Appendice "E".
Prince of Wales Rangers (Peterborough Regiment), The: Appendice "E".
Princess Patricia's Canadian Light Infantry: 53, 269, 314.
Queen's Own Cameron Highlanders of Canada, The: 53; Dieppe, 346, 349, 355, 357, 385-388, 399, Appendice "H".
Queen's Own Rifles of Canada, The: 182, Appendice "E".
Queen's York Rangers (1st American Regiment), The: Appendice "E".
Régiment de Chateauguay, Le (1er bataillon de défense d'aérodromes): 183, Appendice "E".
Régiment de Gaspé-Bonaventure, Le: 180.
Régiment de Hull, Le: 516, 518, 524, Appendice "E".
Régiment de Joliette, Le: Appendice "E".
Régiment de la Chaudière, Le: 44, 53, 77.
Régiment de Lévis, Le: Appendice "E".
Régiment de Maisonneuve, Le: 51, 55, Appendice "E".
Régiment de Montmagny, Le: Appendice "E"
Régiment de Québec, Le: Appendice "E".
Régiment de St-Hyacinthe, Le: Appendice "E".
Régina Rifle Regiment, The: 178, Appendice "F"
Rocky Mountain Rangers, The: 516, Appendice "E".
Royal Canadian Regiment, The: 278, 294.
Royal Hamilton Light Infantry, The: Dieppe, 346,359,384,388-392,395-399, Appendice "H".
Royal Montreal Regiment, The: 53, 534.
Royal Regiment of Canada, The: 56; Islande, 82-84; Dieppe, 346, 352, 359; Puys, 377-383, 395.
Royal Rifles of Canada, The: 79, Appendice "E"; Hong-Kong, 461-468, 478, 487, 492, 502, 507, 508.
Royal 22e Régiment, 33, 43-44, 50, 53.
Royal Winnipeg Rifles, The: 77, Appendice "E".
Saint John Fusiliers (M.G.), The: 517, Appendice "E".
Saskatoon Light Infantry (M.G.), The: 53, 257, 270, 316, 534.
Sault Ste Marie and Sudbury Regiment, The: Appendice "E".
Seaforth Highlanders of Canada, The: 50, 53, 269.
2nd Airfield Defence Battalion (The Regina Rifle Regiment): 178.
2nd Canadian Infantry Regiment: 534.
2nd Canadian Parachute Battalion: 104, Appendice "E"; *Voir aussi* Bataillon canadien de service spécial, er.
2nd/1Oth Dragoons C.I.C.: Appendice
South Saskatchewan Regiment, The: 53; Dieppe, 346, 359-360, 385-388, Appendice "H".
3rd Canadian Infantry Regiment: 534.
Toronto Scottish Regiment (M.G.), The: 294.
Unités de renfort: 210-214, 220, 252, 256, 452; brigade d'instruction, 211; Service féminin, 217; troupes du Pacifique, 535;
Unités–
Dépôt de base No 1: 145-146.
Unité NI, 7 de renforts de l'infanterie: 145.
Unité No 1 de renforts des transmissions: 145.
Unité générale No 1 de renforts: 211.
Unité No 1 de renforts du Génie: 248.
Unité d'instruction d'élèves-officiers canadiens: 131, 140-141; 246, 249.
Victoria Rifles of Canada, The: Appendice "E".
Voltigeurs de Québec, Les: Appendice "E".
Westminster Regiment (Motor), The: 50, 218.
West Nova Scotia Regiment, The: 53, 146.
Winnipeg Grenadiers, The: 49, 53, Appendice "E"; Antilles, 184; Hong-Kong: 461-466, 478, 487, 498, 502; Aléoutes, 516.
Winnipeg Light Infantry, The: Appendice "E".

B. FORCES BRITANNIQUES ET ALLIÉES
FORCES BRITANNIQUES (Royaume-Uni)

AVIATION

Aviation auxiliaire. Voir Royal Air Force.
Commandement de bombardement: 303, 343.
Commandement, défense cotière, RAF: 200.
Commandement de chasse: 286, 303, 324, 326, 333.
Groupe de chasse No 11: 345, 347, 350, 361.
Groupes mixtes: 259-260.
Royal Air Force: aviation auxiliaire, 38; W.A.A.F., 126; en 1940, 286, 303-305; Dieppe, 343, 347-349, 360-361, 376, 389, 398-399, 401; bombardement, 413-414; pertes, 403; la presse, 409; Normandie, 419; Extrême-Orient et le Pacifique, 462, 474-476, 483, 530; autres réf., 78, 105, 165, 200, 259-260, 267, 303, 305, 336.
Women's Auxiliary Air Force: 126.

ARMÉE

Armées–
1re: 257, 261, 434, 527.
2e: 300, app. "I".
8e: 258, 355, 434, 447, app. "I".
14e: 527.
Artillerie royale: 286, 310, 486, 507; régiments de Terre-Neuve, app. "I"; voir Unités.
B.E.F. (Corps expéditionnaire britannique) Voir Partie I.
Brigade de service spécial: 412.

Brigades–
Infanterie–
24th Guards: app. "I". 148th: 267.
Parachutistes–
3rd: 103.
Commandement d'Extrême-Orient: 462.
Commandos: 249, 336; Dieppe, 355-356-374, 407-409; voir Unités.
Corps d'armée–
1er: 262, app. "I".
2e: 285, 289.
4e: 73, 238, 247, 250, 274, 299, 309.
5e: app. "I".
7e: 85, 243, 300, 301, 303-304, 307.
8e: 259.
10e: app. "I".
1le: 259.
12e: 253, 259, 307, app. "I". 30e: app. "I"
Corps de reconnaissance: 302.
Corps expéditionnaire. Voir Partie I BEF.
Corps royal des magasins militaires de l'Armée: 213, 294, 296.

D.C.A.: 251.

Divisions–
Blindées–
Ire: 246, 285, 289, 291, 295, 299, 307. 2e: 299.
6e: 248. 8e: 249. 9e: 261.
Gardes: 258-260.
Aéroportée–
6e: 103.
Infanterie–
3e: 253, 286, 298.
43e: 259, 298-299.
46e: 254.
47e (Londres): 249.
51e (Highland): 282, 285, 289.
52e (Lowland): 282, 286, 289, 292, 295, 298.
53e: 259.
55e: 309.
61e: 261.
78e: app. "I"
Établissements d'instruction: 239-242, 244-246, 255-257.
Garde territoriale: 297, 304, 310, 442.
Génie royal: 316, 344, 360, 475, 503; 22e Cie de forteresse, 475; 40e Cie de forteresse, 475.
Groupe d'armée 21e: 108, 218, 227, 232, 445.
G.Q.G., forces territoriales: dispositions visant le commandement, 226, 239; instruction, 84, 247, 255, 258-260; défense du R.-U., 283-284, 298-301, 304; Dieppe, 324-326, 333, 335, 340-342, 346, 351, 355-356, 414; opérations outre-Manche, 428.
G.Q.G. Réserve du: 74, 248, 284, 298, 300, 307, 309.
Région d'Aldershot: 239, 306.
Région d'Écosse: 215-217.
Région de l'Est: 248, 259, 302.
Région du Sud: 248, 304.
Région du Sud-Est de l'Asie: 527.
Région du Sud-Est: dispositions visant le commandement: 226, 310; instruction, 247-248, 250, 253: opérations, 321, 341, 355.

Service territorial auxiliaire: 125-126.
Sussex District: 311.

Troupes britanniques en Chine, région de Chine: 456. 482, 496.
Unités–
Artillerie–
5e Rég. antiavions de l'Artillerie royale: 475.
8e Rég. côtier: 475.
12e Rég. côtier: 475.
965e bat. de défense: 475.
57e Rég. d'art, lourde (T.-N.): app. "I".
59e Rég. d'art. lourde (T-N.): app. "I".
1le Rég. de campagne: app.
166e Rég. de campagne (T.-N.): app. "I",
Commando
No 3 Commando: 355, 359, 372-377, 382, 408.
No 4 Commando: 321, 359, 375-376,
383, 405, 408. App. "G".
No 10 Commando inter-allié: 358. *Voir*
aussi Royal Marines.
Infanterie
Buffs: 257.
King's Own Yorkshire Light Infantry: 271.
King's Shropshire Light Infantry: 184. Middlesex Regt., er bn: 475-476, 478,
493-494, 497, 498, 501, 504-506. Royal Scots, 2e bn: 475-477, 479, 483,
485, 486, 487, 498-500, 502, 504-506.
DIVERS
Q.G. des opérations combinées: instruction, 253-257, 314; opérations, 320-322, 324, 326, 336-338; Dieppe, 336-338, 339-342, 347, 353-354, 357, 376, 403, 410-412, 414420, fonctions of, 338-340, 427-428. *Voir* aussi Partie I. Opérations combinées, Mountbatten.

FORCES NAVALES
Amirauté: 199, 269, 270, 414, 418, 468.
Flotte métropolitaine: 267, 314.
Force "A" marine royale: 316, 318.
Force "J" marine royale: (Détachement 5) 420.
Marine royale de guerre: 78, 164-165, 270, 289; Spitzberg, 313-318, Hardelot, 321; (commandants conjoints) 333-334, Dieppe, 342, 346-348, 355, 358, 378, 381; Pourville, 387-388, 389-390, 391-392; évacuation, 399-401; pertes, 402-403; leçon, 415-418; Gibraltar et les îles Canaries, 427; le Japon et Hong-Kong, 473-477, 499-500, 504-506; le Pacifique, 530; *autres réf.* 199; *voir aussi,* navires, unités et formations sous leurs propres noms.
Réserve volontaire de la Marine royale: 416.
Unités et Formations
3e escadre de bataille: 160.
9e et 13e flottilles de dragage de mines: 358.
Région navale de Portsmouth: 372, 418.

ROYAL MARINES
Commando "A": 358, 360, 397, 408.
Royal Marines (fusiliers marins): 77, 402, 504, app. "G".

FORCES ARMÉES DU COMMONWEALTH ET DE L'EMPIRE (AUTRES QUE CELLES DU ROYAUME-UNI ET DU CANADA)

Armée des Indes: généralités 474-475, 478, 504, 507, 530.

Corps---15e: 527. Divisions
4e: app. "I". 8e: app. "I"

Brigades
17e: app. "I". Unités-

14e Régiment Punjab, 2e bat.: 475-477, 483, 486-487, 498, 504.
7e Régiment Rajput, 5e bat.: 475-477, 485-489, 491, 493, 504.
Artillerie royale de Hong-Kong et Singapour: 475.
Contingent de Nouvelle-Zélande: 300, 307, 445.
Corps volontaire de défense de Hong-Kong: 475, 479, 493-495, 497, 500-501. L'aviation royale néo-zélandaise: 361. Newfoundland Militia: 184, app. "I". Régiment de Terre-Neuve: 184. Troupes australiennes: 525.
Troupes néo-zélandaises: 525; tnd New Zea land Div. app. "I".
Unité forestière de Terre-Neuve pour outre mer: 217.

TROUPES AMÉRICAINES DES ÉTATS-UNIS

Armées--
Ire: 537.
5e: app. "I".
6e: 537.
8e: 537.
10e: 537.
Armée des États-Unis: *Voir* Partie I.
Aviation, armée des États-Unis: 175, 185, 323. Dieppe, 361, 369, 399 (armée de l'air américaine) 414; autres zones, 419, 513, 537.
Corps franc des États-Unis: 358, 375. (Ranger Battalion, 1st U.S.)

Divisions--
7e: 515.
Ire division de fusiliers marins américains: 527.
85e: app. "I"
Flotte américaine du Pacifique: 469, 480, 510,536.
Force des États-Unis dans le Pacifique-Nord: 514, 515.
Fusiliers marins américains: 419, 527.
Garde nationale: 5.
G.Q.G. du Sud-Ouest du Pacifique: 527.
Groupement stratégique No 8: 515. *Voir* Groupement du Pacifique-Nord: 515.
Marine américaine: 514, 521, 536.
Région de défense de l'Alaska: 514, 516.
Région de défense occidentale: 514; région de défense de l'Ouest: 516.
671e Cie d'alerte aérienne: 161.
Special Service Force, First. *Voir* Inter-Allied Organizations.

FORCES ARMÉES ALLIÉES (AUTRES QUE CELLES DES É: U.)

BELGES

Belge, armée: 275, 279.
Belge, aviation: 361.

CHINOISES

Chinoises, troupes: 470, 506.

FRANÇAISES

ArméesIre: 275.10e: 291.
Armée de mer (marine fr.) 288, 360. Armée de terre fr.: 292, 296 (armée fr.) Aviation française: 361.
Divisions---
60e: 283.
68e: 283.

ITALIENNES

Armée italienne: 184e Brigade d'inf. itali
enne, app. "I".

NORVÉGIENNES

Aviation royale de Norvège: 361.
Infanterie norvégienne: 316.

PAYS-BAS

Armée des Pays-Bas: 76, 274.

POLONAISES

Aviation polonaise: 361.
Ire Division blindée polonaise: 261.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Aviation tchèque: 361.

U.R.S.S.

Marine russe: 313.
Troupes russes: 470. *Voir aussi* Partie I.

ORGANISMES INTER-ALLIÉS

Comité des chefs d'état-major conjoints: 323, 331, 337; *voir aussi* Partie I.
Commandants conjoints: *Voir* Partie I.
Commando, 10e (inter-allié): *Voir* à Troupes et Unités britanniques.
Premier Contingent de services spéciaux: 103-107, 519-520, 523 (la Force de service spécial); *Voir aussi* 1er bataillon canadien de services spéciaux.

C. FORCES ENNEMIES

ALLEMANDES

Armées
7e: 405.
15e: (XVe) 365, 370, 407.
Armée: généralités, 283, 320; Dieppe, 364 369, 403, 405; France 1940, 273-274; France 1942, 422-424; Norvège, 267, 424 425; Espagne, 426-427.
Artillerie: 367, 423-424.
Aviation: généralités: 41, 270, 331, 352, 363, 368, 372, 377, 425, 437, 443; en Pologne, 42; front, 261, 324 (attaque de diversion), 329; Bataille de Grande-Bretagne, 286, 302-306,308; Dieppe, 398; pertes à Dieppe, 331, 403; 3e flotte aérienne, 369.
Commandant en chef (Ouest) (G.Q.G. Ouest): autorité, 365; raid sur Dieppe, 369-373; comments on Dieppe raid, 394, 405-406; Muraille de l'Atlantique, 421-242. *Voir aussi* Partie I, Rundstedt.

Corps
Infanterie--
81e: 365, 370, 372, 376, 394, 405-407, 413.

Panzer--
Panzer S.S., 364.
S.S.--
Q.G. du Corps (motorisé). *Voir* Panzer, ci-dessus.

Divisions--
Infanterie--
110e: 371.
165e (Réserve): 423.
302e: 365, 367-373, 374, 378, 380, 384, 386, 391, 398, 405-406, 408.
Panzer--
Ire S.S. (Leibstandarte Adolf Hitler): 363-364, 368, 423.
2e S.S. (Das Reich): 363-364, 423.
3e S.S. (Totenkopf): 363.
6e: 363-364.
7e: 295, 363-364.
10e: 352, 363-364, 368, 387, 405.
23e: 363.

Parachutiste--
7e Flieger: 363, 368, 423.
Groupes d'armée: 405, 421.
Luftwaffe. *Voir* Aviation.
Marine: généralités, 16, 163, 306, 318-319, 363, Groupe naval de l'Ouest, 373, 406; état-major des opérations navales, 398, 406; Dieppe, 405; voir *aussi* Partie I, ships by name, sous-marins.
Q.G. de l'Armée, Berlin: 365.

Unités--
Le régiment Goering: 363.
571e régiment d'infanterie: 368, 373, 381, 384.
23e compagnie de repérage de la DCA lourde: 380.

JAPONAISES

Armée: 469-471, 483, 488, 529.
Armées-
L'Armée expéditionnaire japonaise en Chine: 480.
23e: 480-481, 491.
Artillerie: 481, 487-489, 503-504.
Aviation: Hong-Kong, 481-482, 486; Alé outes, 511, 513.
Brigades
23e d'inf.: 470.
35e d'inf.: 470.
Détachement Araki: 481, 506.

Divisions
9e: 491.
18e: 470.
38e: 470, 480-481, 509.
104e: 470.
Génie: 481, 491.
Marine: généralités, 469, 471, 480, 488-489, 491; commandant en chef de la flotte combinée, 471-472; formations navales, 480-481, 511, 522-523; Aléoutes, 513-514, 520-521.
Régiments
66e d'inf.: 481.
228e d'inf.: 470, 481-483, 489, 509.
229e d'inf.: 470, 481-482, 489, 491, 509.
230e d'inf.: 481-483, 489, 509.